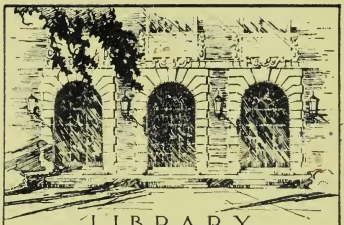

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

844V88
KF61

The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was withdrawn on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

To renew call Telephone Center, 333-8400

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

DEC 10 1982

DEC 03 1982

APR 02 1986

MAR 20 1986

MAR 17 1989

FEB 21 1993

L161—O-1096

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign Alternates

https://archive.org/details/uvreschoisiesdis00volt

VOLTAIRE

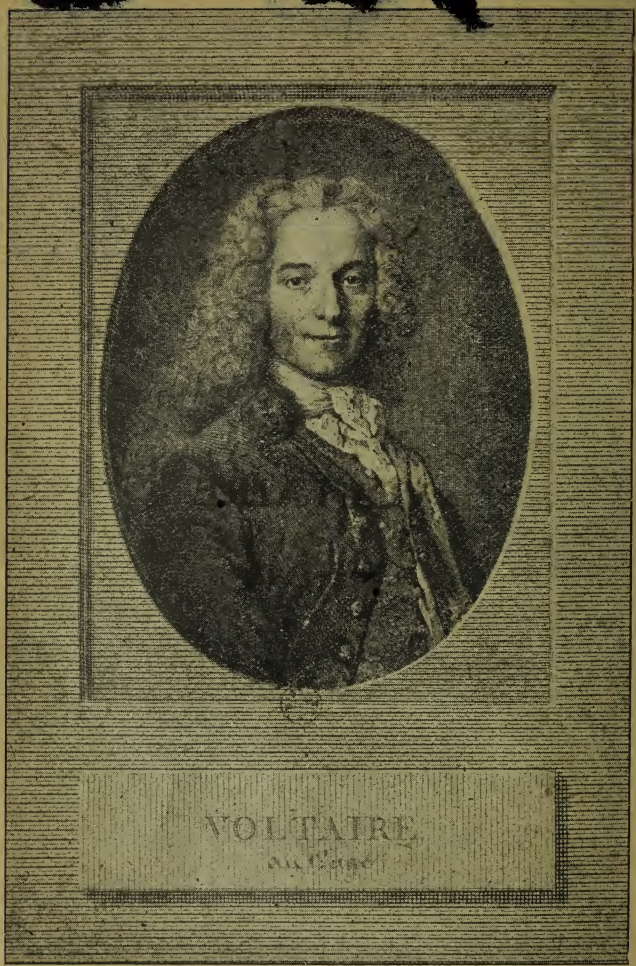

Voltaire à vingt-quatre ans. (D'après le portrait peint par Largillière (1656-1746), et gravé par Alex. Tardieu.)

COLLECTION D'AUTEURS FRANÇAIS
d'après la méthode historique
publiée sous la direction de M. Ch.-M. des Granges

François Marie Arouet de

VOLTAIRE

ŒUVRES CHOISIES

DISPOSÉES D'APRÈS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

Avec Introduction, Bibliographie, Notes, Grammaire, Lexique et Illustrations documentaires

PAR

Louis FLANDRIN

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure
Agrégé des Lettres
Professeur au Lycée Condorcet

PARIS
LIBRAIRIE HATIER
8, rue d'Assas, 8

1920

Tous droits réservés

844V88
KF61

AVANT-PROPOS

L'application à Voltaire de la méthode historique, suivie dans les précédents ouvrages de cette Collection, a donné lieu à un volume d'un caractère tout nouveau[1]. On a, jusqu'ici, publié des *Lettres choisies* de Voltaire, des *Extraits historiques* ou même des *Extraits en prose* de cet auteur, mais dans un ordre méthodique, groupés par genre, et souvent sans lien entre eux. Notre plan est tout autre : il s'agit de suivre Voltaire année par année et de dérouler sous les yeux de nos lecteurs toute la carrière d'un écrivain que l'on a appelé le véritable roi de son siècle, et dont la vie, en tout cas, est si activement mêlée à celle de son temps pendant plus de soixante années.

La *première partie*, qui s'étend jusqu'au retour d'Angleterre, en 1729, nous montre (en trois chapitres) la formation de Voltaire dans la société du Temple plus qu'à Louis-le-Grand, ses premiers succès, ses premiers malheurs, sa double incarcération à la Bastille et son exil, qui contribua si efficacement à l'armer pour la lutte.

La *deuxième partie*, depuis le retour d'Angleterre jusqu'au départ pour Berlin (1729-1750), comprend (en treize chapitres) vingt et un ans d'une extraordinaire fécondité.

(1) L'illustration a été confiée à M. Georges Toulou, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale : nous sommes heureux de le remercier ici de l'intérêt et de l'agrément que sa collaboration ajoute à notre travail.

529995

Le poète y devient philosophe, historien, physicien. Entremêlés à ces tragédies, qui sont comme la forme traditionnelle de son activité littéraire, nous voyons se succéder des ouvrages comme *Charles XII*, les *Lettres philosophiques*, les *Remarques sur les Pensées de Pascal*, puis, après le poème espiègle du *Mondain*, les *Discours sur l'homme*, des Épîtres, puis enfin *Zadig*, le premier roman de Voltaire, et, à travers ces productions diverses, nous suivons le progrès d'une carrière qui s'achemine invinciblement vers l'Académie et vers la faveur de la cour, éphémère triomphe, en attendant la brusque volte-face et le départ pour Berlin.

La *troisième partie*, la plus courte à compter les années, mais non la moins fertile en événements, comprend (en neuf chapitres) le voyage de 1750 en Prusse, le retour en France et l'établissement en Suisse, histoire attachante, dont nous suivons le récit fait par Voltaire, lui-même dans sa correspondance. Nous en donnons de nombreux extraits, entrecoupés par ceux de ces œuvres imposantes qui s'appellent le *Siècle de Louis XIV* ou l'*Essai sur les mœurs* et d'autres productions plus légères comme *Candide*, *le Pauvre Diable*, *la Vanité*.

La *quatrième partie* est consacrée à la *période de Ferney*, après 1760. Nous y voyons (en huit chapitres) Voltaire déployer dans sa vieillesse une activité plus étonnante que jamais, devenir le défenseur des Calas, des Sirven, du chevalier de La Barre, recueillir et doter Mlle Corneille en écrivant le *Commentaire*, publier le *Dictionnaire philosophique* et mener, avec la verve que l'on sait, cette propagande à laquelle il a attaché son nom.

A lire ainsi successivement, d'année en année, ces textes de prose et de vers, tantôt sérieux, tantôt enjoués, toujours pleins d'esprit et de malice, n'avons-nous pas l'impression de voir se reconstituer devant nous dans leurs grandes lignes la vie et l'œuvre de Voltaire ?

Cette vie, comme cette œuvre elle-même, malgré tant de talents, tant de services rendus à la cause du progrès, appelle, non seulement des réserves, mais des blâmes

TABLE CHRONOLOGIQUE

DE

LA VIE ET DES ŒUVRES DE VOLTAIRE

AVEC LES PRINCIPAUX SYNCHRONISMES HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES

1° Avant la naissance de Voltaire.

1649.		**Naissance du père de Voltaire, François Arouet.**
1661.		**Naissance de la mère de Voltaire, Marguerite d'Aumard.**
1670.		Première édition des *Pensées* de Pascal.
1675.	10 *février*.	**François Arouet notaire au Châtelet.**
1678.		Traité de Nimègue, qui marque l'apogée du règne de Louis XIV.
1681.		Bossuet : *Discours sur l'Histoire Universelle.*
1682.		Bossuet rédige les quatre articles sur les Libertés de l'Église gallicane.
1683.		**Mariage de François Arouet.**
1684.		Mort de Corneille.
1685.		Révocation de l'Édit de Nantes.
		Naissance d'Armand Arouet, frère de Voltaire.
1686.		Formation de la Ligue d'Augsbourgs
1687.		Bossuet : *Oraison funèbre du Prince de Condé.*
1688.		Révolution d'Angleterre : Guillaume III renverse Jacques II et s'établit à sa place sur le trône.
		Bossuet : *Histoire des variations des Églises protestantes.*

1689.	18 *janvier.*	Naissance de Montesquieu.
—	26 *janvier.*	Première représentation d'*Esther*.
1691.	5 *janvier.*	*Athalie.*

2° Du vivant de Voltaire.

1694.	21 *novembre.*	**Naissance de Voltaire (François-Marie Arouet) à Paris.**
—	22 *novembre.*	**Son baptême à la paroisse de Saint-André-des-Arts.**
—		L'Académie donne la première édition de son *Dictionnaire.*
1695.	13 *avril.*	Mort de La Fontaine.
1696.		Regnard : *le Joueur.*
—	11 *mai.*	Mort de La Bruyère.
—		Naissance du duc de Richelieu.
1697.		Paix de Ryswick, qui met fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Louis XIV abandonne ses dernières conquêtes, excepté Strasbourg.
—		Avènement de Charles XII, roi de Suède.
—		Fénelon : *les Maximes des Saints.*
—		Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*
1699.	21 *avril.*	Mort de Racine.
—		Fénelon : *Télémaque.*
1700.	1er *novembre.*	Mort de Charles II, roi d'Espagne.
—		Ouverture de la succession d'Espagne.
—	30 *novembre.*	Victoire de Charles XII à Narva.
1701.		Commencement de la guerre de la Succession d'Espagne.
—		**Mort de Marguerite d'Aumard, mère de Voltaire.**
—		**Arouet père, payeur des épices de la Chambre des comptes.**
1702.		Mort de Guillaume III, roi d'Angleterre depuis 1689. Anne, sa belle-sœur, lui succède.
1703.	14 *septembre.*	Victoire de Villars à Hochstaedt.
—		Fondation de Saint-Pétersbourg par Pierre le Grand.
1704.		Stanislas Leczinski élu roi de Pologne.
—		**Le jeune Arouet (Voltaire) entre au collège Louis-le-Grand, dirigé par les Jésuites.**

1704.		Mort de Bossuet (12 avril) et de Bourdaloue, mort de Locke.
—	23 *mai*.	Défaite de Villeroi à Ramillies.
1706.		**Le jeune Arouet, introduit par l'abbé de Châteauneuf dans la société du Temple et présenté à Ninon de Lenclos, qui l'inscrit sur son testament.**
—		Mort de Bayle.
1707.		CRÉBILLON : *Atrée et Thyeste*.
—		LE SAGE : *le Diable boiteux*.
—	7 *septembre*.	Naissance de Buffon.
1708.	11 *juillet*.	Défaite d'Oudenarde.
—		LE SAGE : *Turcaret*.
—		REGNARD : *le Légataire universel*.
1709.	8 *juillet*.	Charles XII battu à Pultawa.
—	11 *septembre*.	Défaite de Malplaquet. Hiver très rigoureux.
—		CRÉBILLON : *Électre*.
—		Mort de Regnard; naissance de Gresset.
1710.	10 *décembre*.	Victoire de Vendôme à Villaviciosa.
1711.	13 *mars*.	Mort de Boileau.
—	14 *avril*.	Mort du Dauphin.
—		**Le jeune Arouet sort du collège.**
1712.	18 *février*.	Mort du duc de Bourgogne.
—	28 *juin*.	Naissance de J.-J. Rousseau à Genève.
—	24 *juillet*.	Victoire de Villars à Denain.
—		**Ode du jeune Arouet *sur le vœu de Louis XIII*.**
—		Mort de l'abbé de Chaulieu, mort de La Fare.
1713.	11 *avril*.	Traités d'Utrecht entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande.
—	8 *septembre*.	Bulle *Unigenitus* sur le jansénisme.
—		**Le jeune Arouet secrétaire d'ambassade en Hollande.**
—		***Ode sur les malheurs du temps.***
—		Naissance de Diderot à Langres.
1714.	6 *mars*.	Paix de Rastadt entre la France et l'Empire d'Allemagne.
—		George Ier (de Hanovre) monte sur le trône d'Angleterre.
—		**Le jeune Arouet chez M. de Caumartin, à Saint-Ange, près de Fontainebleau.**
—		CRÉBILLON : *Rhadamiste et Zénobie*.
—		Traduction de l'*Iliade* par La Motte.

1715.	7 *janvier*.	Mort de Fénelon.
—	1er *septembre*.	Mort de Louis XIV. Avènement de Louis XV, son arrière-petit-fils, âgé de cinq ans.
—		Le Sage, *Gil Blas* (1re partie).
—		Naissance de Vauvenargues.
1716.	3 *mars*.	*Athalie* jouée sur le Théâtre-Français.
—		**Le jeune Arouet exilé à Sully-sur-Loire.**
1717.	16 *mai*.	**Arouet est enfermé à la Bastille, où il reste onze mois, pour un écrit satirique qui n'était pas de lui.**
—		Naissance de d'Alembert.
1718.	11 *avril*.	**Arouet sort de la Bastille, son exil à Châtenay.**
—	18 *novembre*.	**Représentation d'*Œdipe*, Arouet fait hommage d'*Œdipe* au Régent et prend le nom de *Voltaire*.**
1718.	4 *décembre*.	La banque de Law est érigée en banque royale.
—	*décembre*.	Conspiration de Cellamare.
—	11 *décembre*.	Mort de Charles XII.
1719.		**Demi-exil de Voltaire à Sully-sur-Loire.**
—		**Les sept *Lettres sur Œdipe*.**
1720.		Ruine du système de Law.
—	15 *février*.	**Représentation d'*Artémire*.**
—		**Le *Poème de la Ligue* est lu dans les salons.**
1721.		L'abbé Dubois promu archevêque de Rouen et cardinal.
—		Montesquieu : les *Lettres persanes*.
1722.	1er *janvier*.	**Mort du notaire Arouet, père de Voltaire.**
—		**Deuxième voyage de Voltaire en Hollande.**
—		***Le Pour et le Contre*. (Épître à Uranie.)**
—	22 *août*.	Dubois, premier ministre.
1723.	23 *août*.	Mort de Dubois.
—	2 *décembre*.	Mort du Régent.
—		Le duc de Bourbon est nommé premier ministre.
—		**Le *Poème de la Ligue* (ou Henry le Grand)** en neuf chants, *édité à Rouen* par les soins de Thiériot.
1724.	6 *mars*.	***Hérode et Mariamne*, *tragédie*.**

1724.	18 *août*.	**L'*Indiscret*, *comédie*.**
1725.		Mariage de Louis XV avec Marie Leczinska.
—		Mort de Pierre le Grand. Catherine Ire, sa femme, lui succède.
—	*décembre*.	**Voltaire insulté par le chevalier de Rohan.**
1726.		Retraite du duc de Bourbon. Le précepteur de Louis XV, l'abbé Fleury, bientôt cardinal, prend en main les affaires.
—	17 *avril*.	**Voltaire enfermé à la Bastille, pour la deuxième fois.**
—	2 *mai*.	**Il reçoit l'ordre de quitter la France et passe en Angleterre.**
—		SWIFT : *Gulliver*.
1727.		**Voltaire en Angleterre.** Mort de Newton, ses funérailles solennelles.
—		A Paris, mort du diacre Pâris, les *Convulsionnaires*.
1728.		***La Henriade*. — Essai sur la poésie épique.**
—		**Voltaire écrit *Charles XII*, qui sera publié trois ans plus tard.**
1729.		**Retour de Voltaire à Paris.**
1730.	3 *avril*.	La constitution *Unigenitus* déclarée loi de l'Église et de l'État.
—		Mort d'Adrienne Lecouvreur. Elle est privée de sépulture chrétienne.
—	11 *décembre*.	**Représentation de *Brutus*.**
1731.		***Histoire de Charles XII*.**
—		Mort de La Motte.
—		POPE : *Essai sur l'homme*.
1732.	7 *mars*.	***Eriphyle*, *tragédie*.**
—	13 *août*.	***Zaïre*, *tragédie*.**
1733.		Guerre de la Succession de Pologne.
—		***Le Temple du Goût*.**
—		***Épître sur la Calomnie*.**
1734.		Victoires des armes françaises à Parme et à Guastalla.
—	18 *janvier*.	***Adélaïde Du Guesclin*, *tragédie*.**
—		**Publication en France des *Lettres philosophiques*.**
—	10 *juin*.	**Condamnation des *Lettres philosophiques*.**
—		**Voltaire à Cirey chez Madame du Châtelet.**

1734.		MONTESQUIEU : *Grandeur et décadence des Romains.*
1735.	11 *août.*	**La Mort de César**, *tragédie* (*au collège d'Harcourt*).
1736.	27 *janvier.*	**Alzire**, *tragédie.*
—	10 *octobre.*	**L'Enfant prodigue**, *comédie.*
—		**Le Mondain**, *poème.*
—		**Épître à Madame du Châtelet sur la philosophie de Newton.**
—		MARIVAUX : *les Fausses Confidences, le Legs.*
1737.		**Voltaire réfugié en Hollande.**
—		**Défense du Mondain**, *poème.*
1738.	18 *novembre.*	Traité de Vienne (qui donnait la Lorraine à Stanislas, avec réversibilité à la France).
—		**Éléments de la philosophie de Newton.**
—		**Discours en vers sur l'Homme.**
—		**Essai sur la nature du feu.**
—		PIRON : *la Métromanie.*
1739.		**Vie de Molière, avec des jugements sur ses ouvrages.**
1740.		Avènement de Frédéric II au trône de Prusse.
—	20 *octobre.*	Mort de l'Empereur d'Allemagne, ouverture de la succession d'Autriche.
—	8 *juin.*	**Zulime**, *tragédie.*
1741.		Commencement de la guerre de Succession d'Autriche.
—	*avril.*	**Représentation de Mahomet à Lille.**
—		Mort de Jean-Baptiste Rousseau.
1742.	9 *août.*	**Représentation de Mahomet à Paris.**
—		CRÉBILLON : *Catilina.*
1743.	20 *février.*	**Mérope**, *tragédie.*
	21 *août.*	**Représentation de la Mort de César au Théâtre-Français.**
—		Naissance de Condorcet.
1744.		Louis XV malade à Metz, surnommé le Bien-aimé.
—		**Discours en vers sur les événements de 1744.**
1745.	11 *mai.*	Victoire de Fontenoy, gagnée sur les armées anglaise et hollandaise.

1745.	17 *mai.*	***Poème de Fontenoy.***
—		DUCLOS : *Histoire de Louis XI.*
1746.	27 *avril.*	Le prétendant Charles-Edouard battu à Culloden.
—	9 *mai.*	**Voltaire reçu à l'Académie française.**
—		CONDILLAC : *Essai sur l'origine des connaissances humaines.*
—		VAUVENARGUES : *Introduction à la connaissance de l'esprit humain.*
1747.		***Zadig**, conte.*
—		CRÉBILLON : *le Triumvirat.*
		GRESSET : *le Méchant.*
—		Mort de Vauvenargues, de Le Sage.
1748.	18 *octobre.*	Paix d'Aix-la-Chapelle. La France renonce à ses conquêtes ; seule, la Prusse sort de la guerre avec avantage.
—		**Voltaire se rend à la cour de Stanislas, à Lunéville.**
—	29 *août.*	***Sémiramis**, tragédie.*
—		MONTESQUIEU : *l'Esprit des Lois.*
1749.	16 *juin.*	***Nanine**, comédie.*
—	4 *septembre.*	**Mort de Madame du Châtelet**
—		CRÉBILLON : *Catilina.*
—		Buffon commence la publication de *l'Histoire naturelle.*
—		DIDEROT : *Lettre sur les aveugles.*
1750.	12 *janvier.*	***Oreste**, tragédie.*
—		***Memnon**, conte.*
—	28 *juin.*	**Voltaire quitte Paris pour se rendre à la cour de Frédéric.**
—		JEAN-JACQUES ROUSSEAU : *Discours sur les Sciences et les Arts.*
—		Mort du maréchal de Saxe.
1751.		**Voltaire à Potsdam.**
—		**Publication à Berlin du *Siècle de Louis XIV*, 2 vol. in-12.**
—		Premier volume de l'*Encyclopédie.*
—		DUCLOS : *Considérations sur les mœurs.*
1752.	24 *février.*	***Rome sauvée.***
—		***Poème sur la Loi naturelle.***
—		***Micromégas**, conte.*
1753.	26 *mars.*	**Voltaire quitte Berlin.**
—	31 *mai.*	**L'avanie de Francfort.**
—	7 *juillet.*	**Départ de Francfort.**
—	16 *août.*	**Arrivée à Strasbourg.**
1754.		**Séjour de Voltaire en Alsace, à Col-**

		mar et à l'abbaye de Senones près de dom Calmet.
1754.		D'Alembert à l'Académie française.
—		Fréron fonde *l'Année littéraire.*
1755.		Mort de Montesquieu.
—		**Voltaire achète le château de Monrion, près de Lausanne, et les Délices, près de Genève.**
—	20 *août.*	***L'Orphelin de la Chine,*** *tragédie.*
—		***La Pucelle.***
—		J.-J. Rousseau : *Discours sur l'origine de l'inégalité.*
—	*novembre.*	Tremblement de terre de Lisbonne, trente mille habitants écrasés sous les ruines.
1756.		Commencement de la guerre de Sept ans.
—		***La Loi naturelle,*** *poème,* et **le *Poème sur le Désastre de Lisbonne.***
—		***Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations.***
1757.	5 *janvier.*	Attentat de Damiens.
—	9 *janvier.*	Mort de Fontenelle à l'âge de cent ans.
—	5 *novembre.*	Défaite de Rosbach.
—		J.-J. Rousseau : *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*
1758.		Choiseul nommé ministre des Affaires étrangères. Il restera au pouvoir jusqu'en 1770.
—		Mort de Benoît XIV, pape depuis 1740.
—		Avènement de Clément XIII.
—		**Voltaire achète Ferney dans le pays de Gex.**
—		***Le Pauvre Diable,*** *satire* contre Fréron.
—		Helvétius : *De l'Esprit.*
1759.		Les Jésuites sont expulsés du Portugal.
—		***Candide,*** *roman.*
1760.	2 *mai.*	Palissot : *les Philosophes,* comédie.
—		***La Vanité,*** *satire* contre Le Franc de Pompignan.
—	26 *juillet.*	***L'Écossaise,*** *comédie.*
—	3 *septembre.*	***Tancrède,*** *tragédie.*
—	*décembre.*	**Voltaire adopte Mlle Corneille.**
1761.		***Épître à Mlle Clairon.***
—		J.-J. Rousseau : *la Nouvelle Héloïse.*

1762.	18 *janvier*.	**Le Droit du seigneur**, *comédie*.
—	9 *mars*.	Condamnation de Jean Calas à Toulouse.
—	10 *mars*.	Son exécution.
—	6 *août*.	Dissolution de la Compagnie de Jésus en France, par ordonnance du Parlement.
—		J.-J. Rousseau : *Emile, le Contrat social*.
—		Mort de Crébillon.
1763.	10 *février*.	Traité de Paris, fin de la guerre de Sept ans.
—	12 *février*.	**Mariage de Mlle Corneille avec M. Dupuits.**
—		***Traité sur la Tolérance***.
—		***Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand.***
—		Mort de Marivaux.
1764.	29 *mars*.	Condamnation de la famille Sirven, à Mazamet.
—	15 *avril*.	Mort de Mme de Pompadour.
—		***Dictionnaire philosophique***.
—		***Commentaire sur Corneille***.
—		***Jeannot et Colin***, *conte*.
—		Beccaria : *Traité des délits et des peines*.
1765.	9 *mars*.	Réhabilitation de la mémoire de Jean Calas.
—	20 *décembre*.	Mort du Dauphin, père de Louis XVI.
—		Du Belloy : *le Siège de Calais*.
—		Sedaine : *le Philosophe sans le savoir*.
1766.		Mort du roi Stanislas. La Lorraine réunie à la France.
—		Exécution de Lally-Tollendal.
—	*juin*.	Supplice du chevalier de La Barre.
—		***Relation de la mort du chevalier de La Barre***.
—		***Commentaire sur le livre de Beccaria.***
1767.	26 *mars*.	***Les Scythes***, *tragédie*.
—		***L'Ingénu***, *conte*.
—		Marmontel : *Bélisaire*, tragédie.
1768.		Cession de la Corse à la France.
—		***La guerre civile de Genève***, *poème*.
—		***Précis du siècle de Louis XV***.
—		***L'homme aux quarante écus***, *conte*.

1768.	4 *septembre.*	Naissance de Chateaubriand.
1769.	3 *février.*	Mort de Clément XIII.
—		Clément XIV, qui lui succède, abolira l'ordre des Jésuites.
—		**Les Guèbres** ou **la Tolérance**, *tragédie.*
—		**Épître à Boileau.**
—		**Histoire du Parlement de Paris.**
—		SAINT-LAMBERT : *les Saisons.*
—		DUCIS : *Hamlet.*
—	15 *août.*	Naissance de Napoléon.
1770.		Mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette.
—	24 *décembre.*	Exil de Choiseul, sa retraite à Chanteloup et sa popularité.
—		D'HOLBACH : *le Système de la nature.*
1771.		Le parlement Maupeou.
—		Mort d'Helvétius.
1772.		Premier partage de la Pologne.
—		**Les Pélopides ; les Lois de Minos,** *tragédies.*
—		**Épître à Horace.**
—		**Les Systèmes, les Cabales,** *satires.*
—		Mort de Duclos ; d'Alembert nommé secrétaire perpétuel de l'Académie française.
1773.	20 *juillet.*	Suppression de la Compagnie de Jésus.
1774.	15 *janvier.*	Représentation de **Sophonisbe,** *tragédie.*
—	10 *mai.*	Mort de Louis XV.
—		Avènement de Louis XVI, rappel des Parlements.
—		BEAUMARCHAIS : *Mémoires.*
1775.		**Don Pèdre,** *tragédie.*
—		**Les Filles de Minée,** *conte.*
—		**Histoire de Jenni,** *conte.*
—		BEAUMARCHAIS : *le Barbier de Séville.*
—		GILBERT : *Satire du* XVIII*e siècle.*
1776.		Edits de Turgot sur les corvées et les jurandes.
—	4 *juillet.*	Déclaration de l'Indépendance de l'Amérique.
—		**La Bible enfin expliquée.**
—		MIRABEAU : *Essai sur le despotisme.*
1777.	26 *avril.*	Départ de La Fayette pour l'Amérique.
—		Diderot fait représenter *le Fils naturel,* composé vingt ans auparavant.

1777.		CONDILLAC : *La Logique.*
1778.	10 *février.*	**Voltaire revient à Paris.**
—	26 *mars.*	**Irène,** *tragédie.*
—	30 *mai.*	**Mort de Voltaire** à Paris.
—	3 *juillet.*	Mort de Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville.
—		BUFFON : *Epoques de la Nature.*

3° Après la mort de Voltaire.

1780.		Suppression de la *question préparatoire,* torture qu'on infligeait aux accusés pour leur arracher l'aveu de leur crime.
1782.		Publication des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau.
1783.	20 *janvier.*	Traité de Paris, qui met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre.
—		Mort de d'Alembert.
1784.		BEAUMARCHAIS : *le Mariage de Figaro.*
—		Mort de Diderot.
1784-1790.		**Première édition complète des Œuvres de Voltaire (éd. de Kehl, par les soins de Beaumarchais).**
1788.	16 *avril.*	Mort de Buffon.
1789.		*Les cahiers de 1789* reproduisent en partie les vœux de Voltaire.
—	14 *juillet.*	Prise de la Bastille.
—	19 *octobre.*	Assemblée Constituante (jusqu'en 1791).
—		Suppression de la *question préalable,* torture qu'on infligeait aux condamnés pour leur arracher la révélation de leurs complices.
1790.	17 *novembre.*	**La représentation de *Brutus* à Paris suscite un grand enthousiasme.**
—	29 *novembre.*	**Représentation de *la Mort de César.***
1791.	11 *juillet.*	**Transfert des restes de Voltaire et de J.-J. Rousseau au Panthéon.**
—	1er *octobre.*	La Législative succède à la Constituante.
1792.	*août.*	Invasion de la France.
—	2 *septembre.*	Massacres dans les prisons.
—	20 *septembre.*	Victoire de Valmy.
—	22 *septembre.*	Proclamation de la République.
—		La Convention succède à la Législative.

1793.	21 *janvier*.	Mort de Louis XVI.
1795.	27 *octobre*.	Le Directoire succède à la Convention.
1799.	8 *novembre*	(18 Brumaire). Coup d'état de Bonaparte. Le Consulat.
1801.	1er *juillet*.	Signature du Concordat.
1802.	14 *avril*.	Première édition du *Génie du Christianisme*, par Chateaubriand.
1817-1829.		**Vogue du Voltairianisme.**
— —		**Douze éditions des œuvres du philosophe se succèdent en douze ans.**
1828 et années suivantes.		**Édition des Œuvres complètes de Voltaire par Beuchot.**
1877-1882.		**Édition de Voltaire par Moland.**
1897.	18 *décembre*.	**Ouverture du cercueil de Voltaire et constatations réduisant à néant la légende de la profanation de ses restes.**

BIBLIOGRAPHIE

Principales éditions collectives des Œuvres de Voltaire [1].

Amsterdam, Ledet et Cie, 1738-1739, 4 vol. in-8.
Genève, Bousquet, 1742, 5 vol. in-12.
Londres (*Trévoux*). Jean Nourse, 1746, 6 vol. in-12.
Dresde, Walther, 1748, 8 vol. in-8.
S. l. (*Paris*), Lambert, 1751, 11 vol. in-8.
Dresde, Walther, 1752, 7 vol. in-12.
Genève, Cramer, 1756, 17 vol. in-8, réimpr. 1770.
Amsterdam (*Rouen*) 1764, 22 t. en 18 vol. in-12.
Genève, Cramer, 1768-1796, 45 vol. in-4.
Genève, Cramer, éd. encadrée 1775, 40 vol. in-8.
Kehl, éd. pub. par Beaumarchais, 1784-1790, 70 vol. in-8 et 92 vol. in-12.
Paris, éd. pub. par Beuchot, 1828 et suiv., 70 vol. in-8.
— éd. du siècle pub. par Avenel et E. de La Bédollière, 1867-1870, 8 vol. in-4 (t. VIII et IX en 1873).
— éd. pub. par Moland, 1877-1882, 50 vol. in-8 avec une table par Ch. Pierron, 1885, 2 vol. in-8. (Garnier.)
Cf. Bengesco. Bibliographie des Œuvres de Voltaire. (Paris, Perrin, 1882-1890.)

Ouvrages et études sur Voltaire.

1787. — Condorcet. *Vie de Voltaire*. (Genève.)
1828. — Villemain. *Tableau de la Littérature du* XVIIIe *siècle*.
1844-1861. — D. Nisard. *Histoire de la Littérature française*, t. IV. (Didot.)
1853. — Ch. Nisard. *Les Ennemis de Voltaire*.
1857-62 [2] — Sainte-Beuve. *Lundis* (Garnier). II. Voltaire à Cirey. — VII. Voltaire et le président de Brosses. — XIII et XV. Mémoires inédits de Voltaire.

(1) Nous avons noté *plus haut*, à la date de son apparition, chacune des principales œuvres de Voltaire. (V. *Table chronologique*.)

(2) Les articles littéraires de Sainte-Beuve ont paru d'abord dans *le Moniteur* et dans *le Constitutionnel*, de 1849 à 1862.

1858. — Athanase Coquerel. *Jean Calas et sa famille*, Paris, J. Cherbuliez. (2e édit. 1869.)
1858. — A. Houssaye. *Le roi Voltaire*. (In-8. Lévy fr.)
1863. — Abbé Salvan. *Histoire du Procès de Calas*. (Toulouse.)
1867-76. — G. Desnoiresterres. *Voltaire et la Société au* XVIIIe *s.* 8 vol. in-8.
I. La jeunesse de Voltaire.
II. Voltaire au château de Cirey.
III. Voltaire à la Cour.
IV. Voltaire et Frédéric.
V. Voltaire aux Délices.
VI. Voltaire et J.-J. Rousseau.
VII. Voltaire et Genève.
VIII. Voltaire, son retour et sa mort.
1867. — Al. Pierron. *Voltaire et ses maîtres*, épisode de l'histoire des humanités en France. (2 vol. in-12.)
— H. Beaune. *Voltaire au collège;* sa famille, ses études, ses premiers amis. (Paris, Amyot, in-8.)
1868. — Abbé Maynard. *Voltaire, sa vie, ses œuvres*. (Bray, 2 vol. in-12.)
1874. — J. Morley, *Voltaire*. (Londres.)
1875. — Saint-Marc Girardin. *Jean-Jacques Rousseau*, chap. v. (Charpentier.)
1876. — Docteur Strauss. *Voltaire*. (Trad. Narval.)
1878. — Henri Martin. *Voltaire et Rousseau et la philosophie du* XVIIIe *siècle*, in-32.
— M. l'évêque d'Orléans (Mgr Dupanloup). *Lettres sur le Centenaire de Voltaire*. (Paris.)
1880. — Taine. *L'Ancien Régime*. (Hachette.)
— E. Campardon. *Documents inédits sur Voltaire*. (Paris, le Moniteur du bibliophile, 1880.)
1880-87. — Brunetière. *Etudes critiques*, I, III et IV. (Hachette.)
1885. — Duc de Broglie. *Frédéric II et Louis XV d'après des documents nouveaux*. (Paris, C. Lévy, 2 vol. in-8.)
— Perey et Maugras. *Voltaire aux Délices et à Ferney*. (Lévy.)
1886. — G. Maugras. *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*.
— Brunetière. *Voltaire et Rousseau*. (R. des Deux-Mondes.)
1886. — Em. Deschanel. *Le théâtre de Voltaire*. (Paris, C. Lévy.)
1887. — Nicolardot. *Ménage et finances de Voltaire*. (2 vol. in-12.)
1888. — Léon Vernier. *Voltaire grammairien*.
1890. — Emile Faguet. XVIIIe *siècle*. (Lecène et Oudin.)
— Émile Faguet. *Voltaire*. (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1895.)
— Émile Faguet. (*Politique comparée de Montesquieu, J.-J. Rousseau et Voltaire*. (Paris. Société française d'imprimerie et de librairie, 1902.)

1891. — Camille Rabaud. *Etude historique sur l'avènement de la tolérance.* (2e édit., Paris.)
1893. — Edme Champion. *Voltaire, Etudes critiques.* (Paris, E. Flammarion. 2e éd. 1897.)
1895. — Henri Tronchin. *Le Conseiller François Tronchin et ses amis, Voltaire, Diderot, Grimm.* (Paris.)
— Cruppi. *L'Avocat Linguet.* (Paris.)
— Henri Lion. *Les Tragédies de Voltaire.* (Hachette.)
1896. — Nourrisson. *Voltaire et le Voltairianisme.* (in-8. Paris, Lethielleux.)
1898. — Duc de Broglie. *Voltaire avant et après la guerre de Sept ans.* (Paris, Lévy.)
— Raoul Allier. *Voltaire et Calas.* (in-12. Paris, P. V. Stock.)
1899. — Léon Crouslé. *La Vie et les œuvres de Voltaire.* (2 vol. in-8. Champion.)
— — Article sur *Voltaire* dans l'*Histoire de la Littérature française* de Petit de Julleville (Colin), t. VI.
1900. — Félix Hémon. *Cours de Littérature*, Voltaire. (Delagrave.)
1902. — Calmettes. *Choiseul et Voltaire.* (Paris, Plon-Nourrit.)
1906. — Gustave Lanson. *Voltaire* (Collection des grands écrivains français, in-16, Hachette. 2e éd., 1910.)
— Gustave Lanson. *L'Art de la prose.* (Librairie des Annales, 1908.)
1907. — F. Caussy. *Voltaire seigneur féodal : Ferney.* (R. de Paris. Paris, Hachette, 1912.)
1908. — — — *Tourney* —
— G. Pellissier. *Voltaire philosophe.* (in-8. Paris, Colin.)
1910. — Labat. *Jean Calas.* (Toulouse, E. Privat.)
— Francisque Vial et Louis Denise. *Idées et doctrines littéraires du* XVIIIe *siècle.*

Indiquons, en terminant, les recueils classiques publiés antérieurement et auxquels nous devons beaucoup.

Eug. Fallex. — *Voltaire, Lettres choisies.* (1867. Delagrave.)
— — *Extraits en prose*, 1888. —
Ch. Ant. Gidel. — *Extraits en prose de Voltaire.* (1886. Garnier..
A. Gasté. — *Voltaire, Extraits en prose.* (1888. Belin.)
G. Lanson. — *Choix de Lettres du* XVIIIe *siècle.* (1891. Hachette.)
Léon Brunel. — *Voltaire, choix de Lettres.* (1889. Hachette.)
— *Extraits en prose de Voltaire.* (1911. Hachette,)
Francisque Vial. — *Voltaire. Pages choisies.* (1908. Colin.)

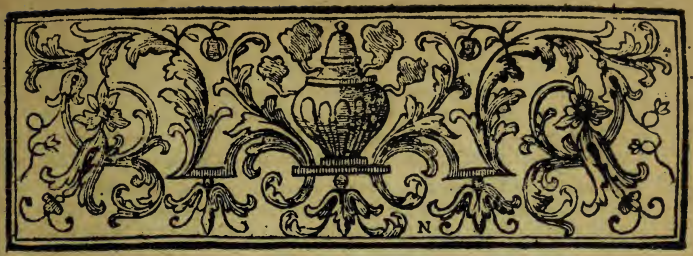

En-tête tiré de l'édition de *la Henriade* de 1730.

VOLTAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE

CHAPITRE PREMIER

Enfance et première jeunesse de Voltaire (1694-1715).

Le père de Voltaire. — La famille de Voltaire était originaire du Poitou. Son père, François Arouet (1649-1722), devint notaire au Châtelet, le 10 février 1675. Tout le monde convient de sa capacité et de son honorabilité. C'était un homme d'esprit et de savoir, recevant très bonne compagnie. Il était le notaire des Saint-Simon, des Sully, des Caumartin, des Praslin, qui le traitaient en ami [1]. Après avoir résigné sa charge en 1692, il obtint en 1701 l'office de payeur des épices et de receveur

(1) Le duc de Richelieu et la duchesse de Saint-Simon tinrent sur les onts baptismaux son fils aîné, Armand, en 1685.

des amendes à la Chambre des comptes. En cette qualité il eut un logement dans la Cour vieille du Palais vis-à-vis de la Sainte Chapelle. Il devint alors le voisin de Boileau, dont il devait plus tard dresser le testament, et qui habitait, en face du Palais, la maison canoniale de Gillot, l'un des auteurs de *la Satire Ménippée*.

La mère de Voltaire. — Arouet avait épousé, en 1683, Marguerite d'Aumard, issue d'une famille noble du Poitou et dont le père avait été lui-même greffier criminel au Parlement. C'était une femme fort vive, agréable et spirituelle, de qui son fils tenait certainement beaucoup. Son salon était fréquenté par les gens de lettres et les gens du monde. Elle eut cinq enfants, dont trois seulement vécurent :

Armand, né en 1685, et surnommé plus tard « le Janséniste » ;

Marguerite-Catherine, qui devait épouser plus tard M. Mignot et devenir mère de Mme Denis ;

Enfin, le 21 novembre 1694, François-Marie, qui devait être Voltaire.

Naissance de Voltaire. — Il naquit à Paris [1]. Son acte de baptême, rédigé en l'église Saint-André-des-Arts et daté du 22 novembre, déclare l'enfant « né le jour précédent ».

Une tradition assez accréditée veut que Voltaire soit né près de Sceaux, à Châtenay, où son père avait en effet une propriété. On a prétendu que le jeune Arouet y serait né le 20 février 1694, qu'il aurait été ondoyé et que, neuf mois plus tard, on l'aurait présenté à Saint-André-des-Arts, comme un nouveau-né, pour le baptême.

Mais M. Fillon a retrouvé une lettre d'un cousin poitevin qui fixe à la fois la date et le lieu de la naissance de Voltaire. Pierre Bailly écrit le 24 novembre :

« Mon père, nos cousins ont un autre fils, né d'il y a trois jours ; Mme Arouet me donnera pour vous et la famille les dragées du baptême. Elle a esté très malade ; mais on espère qu'elle va mieux. L'enfant n'a pas grosse mine, s'étant senti de la cheute de sa mère. »

Voltaire était encore très jeune quand sa mère mourut, à l'âge de quarante ans, en 1701. Trois ans plus tard, il entrait comme pensionnaire au collège Louis-le-Grand dirigé par les Jésuites [2].

Les deux éducations de Voltaire. — L'éducation de Voltaire par de tels maîtres est un problème au premier abord assez

(1) Voltaire lui-même a dit dans l'*Épître à Boileau* (V. p. 945), en s'adressant à l'auteur des *Satires* :

« Dans la cour du Palais, je naquis ton voisin. »

Sa qualité de Parisien rapproche Voltaire de Molière, de Boileau, de La Bruyère, comme aussi, au XIXe siècle, de Michelet, de Musset, etc.

(2) Le collège de Clermont s'appelait, depuis 1681, collège Louis-le-Grand.

déconcertant. Cependant, outre que les maîtres les plus habiles ont toujours à compter avec la nature propre de l'élève, il convient de remarquer que Voltaire reçut presque simultanément deux éducations bien différentes, l'une au collège, l'autre dans la société du Temple, où de bonne heure l'introduisit son parrain, l'abbé de Châteauneuf [1].

1° *Celle des Jésuites.* — Au collège, l'écolier surprit ses maîtres par la vivacité de son esprit, il les charma par ses dispositions pour la poésie, il paraît les avoir inquiétés par son humeur frondeuse et surtout par la liberté de certaines reparties. « Malheureux ! se serait écrié le P. Lejay, tu seras un jour l'étendard du déisme en France. » Un autre aurait dit plus simplement : « Cet enfant est dévoré de la soif de la célébrité. »

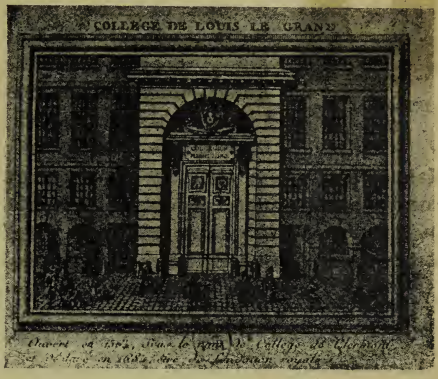

Le Collège Louis-le-Grand au XVIIIe siècle, vu de l'extérieur, d'après une estampe contemporaine.

Un portrait de Voltaire à seize ans a été tracé, non sans malveillance, par Jean-Baptiste Rousseau. Il raconte qu'au mois d'août 1710, assistant à la distribution des prix, il remarqua un jeune homme qui se distinguait par ses succès et demanda au P. Tarteron qui il était. « Il me dit que c'était un petit garçon qui avait des dispositions surprenantes pour la poésie et me proposa de me l'amener, à quoi je consentis. Il me l'alla chercher et je le vis revenir un moment après avec un jeune écolier qui me parut avoir seize ou dix-sept ans, d'une mauvaise physionomie, mais d'un regard vif et éveillé, et qui vint m'embrasser de fort bonne grâce [2]. » En tenant compte, au moins pour un mot (*mauvaise physionomie*), de ce que c'est un ennemi qui

(1) *François de Chastagner*, ABBÉ DE CHATEAUNEUF (1645-1708), ami de la famille Arouet, homme d'esprit, fort répandu dans les sociétés mondaines. Il a laissé d'intéressantes études sur la musique des anciens.

(2) ELIE HAREL, *Voltaire*, particularités curieuses de sa vie et de sa mort, pp. 41-42. Lettre de M. Rousseau.

parle, on trouve dans ces lignes un témoignage assez piquant.

Les Jésuites pardonnaient beaucoup au jeune Arouet à cause de son goût pour la poésie. Un jour que sa tabatière lui avait été confisquée, on promit de la lui rendre contre une pièce de vers. Un quart d'heure après, il remettait cette petite composition :

L'Enfant prodigue [1].

DIEU, ma pauvre tabatière !
Adieu, je ne te verrai plus ;
Ni soins, ni larmes, ni prière
Ne te rendront à moi ; mes efforts sont [perdus.
Adieu, ma pauvre tabatière ;
Adieu, doux fruit de mes écus !
S'il faut à prix d'argent te racheter encore,
J'irai plutôt vider les trésors de Plutus.
Mais ce n'est pas ce dieu que l'on veut que j'implore ;
Pour te revoir, hélas ! il faut prier Phœbus...
Qu'on oppose entre nous, une forte barrière !
Me demander des vers, hélas ! je n'en puis plus.
Adieu, ma pauvre tabatière ;
Adieu, je ne te verrai plus.

Une autre fois, en 1710 ou 1711, un invalide se présente au P. Porée et le prie de lui faire une petite requête rimée pour intéresser le Dauphin à son sort. Le P. Porée adresse le pauvre homme au jeune Arouet, qui, en une demi-heure, écrit les vers suivants :

Noble sang du plus grand des rois,
Son amour et son espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,
Régnez sur le cœur des François,
Pourrez-vous souffrir que ma veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des dieux ?
La nature, en vous faisant naître,
Vous étrenna de ses plus doux attraits
Et fit voir dans vos premiers traits

(1) Reproduction d'une lettre ornée de l'*Enfant prodigue*, comédie de Voltaire, édition de 1738.

Que le fils de Louis était digne de l'être.
Tous les dieux à l'envi vous firent leurs présents :
Mars vous donna la force et le courage ;
Minerve, dès vos jeunes ans,
Ajouta la sagesse au feu bouillant de l'âge ;
L'immortel Apollon vous donna la beauté,
Mais un dieu plus puissant, que j'implore en mes peines,
Voulut me donner mes étrennes
En vous donnant la libéralité.

Si les Jésuites eurent peu d'action sur leur élève au point de vue religieux, ils eurent une assez grande influence sur la formation de son esprit, qu'ils marquèrent fortement du sceau classique : il leur dut, avec une vive admiration pour les grands auteurs de l'antiquité, Virgile surtout, un goût pur, étroit, mais ferme, une remarquable facilité d'amplification, une élégance un peu superficielle, mais brillante.

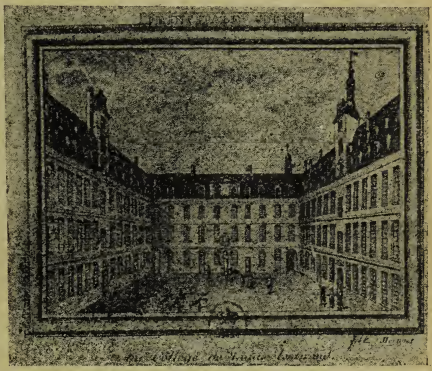

Le Collège Louis-le-Grand au XVIIIe siècle (vue intérieure), d'après une estampe contemporaine.

Il garda de ses maîtres un souvenir respectueux et il eut soin de conserver avec quelques-uns d'entre eux, en particulier le P. Porée, le P. Tournemine, le P. Thoulié, qui fut plus tard son confrère à l'Académie sous le nom d'abbé d'Olivet, des rapports excellents, où la reconnaissance et l'affection tenaient une place assez grande à côté d'une habile diplomatie.

Arouet noua sur les bancs du collège un certain nombre d'amitiés qui lui furent précieuses à plus d'un titre. Il connut là les frères d'Argenson, dont il n'eut garde de se laisser oublier plus tard ; il eut pour camarades d'Argental et Cideville, qui furent pour lui des amis si dévoués, Fyot de la Marche, Le Gouz de Guerland.

2° *L'autre éducation.* — L'abbé de Châteauneuf était un de ces nombreux épicuriens qui fréquentaient la société du Temple. Autour du Grand Prieur, Philippe de Vendôme, et de son frère, l'illustre maréchal, se réunissait un groupe d'esprits cultivés et raffinés, qui mêlaient à l'élégance de leurs manières et à une certaine indépendance vis-à-vis du gouvernement, une grande liberté en matière religieuse et morale. L'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare [1] étaient les deux poètes les plus en vue de cette petite cour. L'abbé de Châteauneuf trouva tout naturel d'introduire dans cette société son filleul dès l'âge de douze ans (1706).

L'année précédente, l'étrange parrain n'avait-il pas eu l'idée de présenter l'enfant à la célèbre Ninon de Lenclos ! Celle-ci était alors âgée de quatre-vingt-dix ans et mourut peu après, mais sans oublier d'inscrire dans son testament le jeune Arouet, à qui elle légua 2.000 francs pour acheter des livres.

Tant qu'il fut écolier, le jeune homme ne put se montrer au Temple que les jours de congé et durant les vacances, mais il devait se dédommager bientôt. Au sortir du collège (1711), son père voulut qu'il suivît des cours de droit. Il fut si choqué, dit-il lui-même, de la manière dont on enseignait la jurisprudence, que cela le tourna entièrement du côté des belles-lettres. « J'ai refusé, a-t-il écrit, la charge d'avocat du roi à Paris, que ma famille, qui a exercé longtemps des charges de judicature en province, voulait m'acheter [2]. » Dès lors, il ne bougea plus de chez Chaulieu, La Fare, l'abbé Courtin, l'abbé Servien, M. de Sully. Tous ces gens, abbés ou non, n'avaient rien d'austère. Le maréchal de Vendôme était mort en Espagne, en 1712, et son frère le Grand Prieur était en exil.

Le voyage en Hollande (1713). — Cependant Arouet père, effrayé des fréquentations de son fils, voulut l'éloigner à tout prix. Il l'envoya d'abord à Caen, où son talent naissant fut remarqué, puis en Hollande à la suite du marquis de Châteauneuf, frère de l'abbé, chargé d'une mission officielle auprès des États généraux (1713).

Le spectacle de cette république, si sérieuse, si active, fit une impression profonde sur le jeune Arouet. Mais son séjour dans le pays fut surtout marqué par l'épisode romanesque de son amour pour une jeune Française, fille d'un réfugié français, Olympe Dunoyer. L'idylle fut brusquement interrompue par une démarche de Mme Dunoyer, qui se plaignit au marquis de Châteauneuf des assiduités du jeune homme. Le marquis s'empressa de le renvoyer à son père, avec une lettre très vive.

(1) L'abbé de *Chaulieu* (1639-1720) et le marquis de *La Fare* (1644-1712) étaient tous deux poètes mondains et auteurs de poésies légères.

(2) Cité par DESNOIRETERRES.

La façade de l'Hôtel du Grand Prieur, au Temple, d'après une estampe de Marot.

Celui-ci, furieux, songea d'abord à obtenir contre son fils une lettre de cachet, puis à le faire embarquer pour les îles. Il se contenta de le faire entrer dans l'étude de Me Alain, procureur au Châtelet, « près les degrés de la place Maubert ». De son passage dans cette étude Arouet retira un double fruit. Il prit du droit et de la procédure une connaissance sommaire, mais pratique, qui devait lui servir plus tard, et puis il fit la connaissance de Thiériot [1].

A peine âgé de vingt ans, Arouet avait pris part au concours poétique de l'Académie. Il avait composé, sur un sujet pieux [2], une ode qu'il envoya à J.-B. Rousseau et pour laquelle il espérait bien le prix : dans sa déception de ne pas l'obtenir, il s'essaya dans le genre satirique (*le Bourbier*) et dans le conte graveleux, au grand mécontentement de son père.

Le séjour à Saint-Ange. — C'est alors que M. de Caumartin demanda comme une grâce à M. Arouet de lui laisser emmener son fils à Saint-Ange, château situé à trois lieues de Fontainebleau.

M. de Caumartin, marquis de Saint-Ange, était un ancien intendant des Finances et conseiller d'État. Saint-Simon [3] le représente comme « un homme qui savait tout en histoire, en généalogie, en anecdotes de cour, avec une mémoire qui n'oubliait rien de ce qu'il avait vu ou lu ». Le jeune Arouet devait profiter beaucoup des causeries sans prix de l'aimable vieillard. Caumartin ne tarissait pas sur le grand Henri et le sage Rosny. C'est à lui que Voltaire dut la première idée de *la Henriade*, en attendant toutes les obligations qu'il eut plus tard envers lui pour le *Siècle de Louis XIV*.

Le séjour d'Arouet à Saint-Ange ne fut donc ni sans agrément ni sans utilité. Revenu à Paris, il retrouva avec délices la société du Temple. Parmi les convives des joyeux soupers se distinguait l'abbé Servien, fils du surintendant Abel Servien. Comme Chaulieu, La Fare, Courtin, on le voyait surtout à l'Opéra. C'est là qu'un soir il avait fait scandale en retournant un couplet trop flatteur pour le roi et en le chantant d'un air qui fit tant rire que le spectacle en fut interrompu [4]. L'abbé fut exilé, mais pour peu de temps. Quand il revint, il fut enfermé à Vincennes. Arouet composa une épître pour le consoler.

Le jeune poète approchait de cet âge dont Bossuet a parlé

(1) Sur Thiériot (1696-1772), un des amis les plus intimes de Voltaire, V. page 306 et la note 1.

(2) Le sujet proposé était la construction du chœur de Notre-Dame de Paris, ordonnée en exécution du vœu de Louis XIII.

(3) *Mémoires*, éd. Chéruel, I, p. 409.

(4) Saint-Simon, X, p. 224; XI, pp. 29 et 30.

en termes si énergiques[1] : « Cet âge, dit-il, qui ne se plaît que dans le mouvement et dans le désordre,... et qui n'a honte que de la modération et de la pudeur : *et pudet non esse impudentem.* » L'éducation qu'il avait reçue dans la société de son choix avait surexcité ses dispositions naturelles : les circonstances extérieures allaient bientôt en provoquer la manifestation.

(1) *Panégyrique de saint Bernard* (1er point).

Cul-de-lampe tiré de l'édition de *la Henriade*, de 1728.

En-tête tiré de la première édition d'*Œdipe*.

CHAPITRE II

Les débuts de Voltaire sous la Régence (1715-1719). *Œdipe* (18 novembre 1718).

Le 1er septembre 1715, Louis XIV mourait, âgé de soixante-dix-sept ans. Sa disparition fut le signal d'une véritable effervescence des esprits et des mœurs. Dans cette orgie, les fêtes du Temple battaient leur plein et Voltaire y tenait joyeusement sa place.

Exil à Sully-sur-Loire. — Parmi les nombreuses pièces satiriques lancées contre le Régent, dont les mœurs prêtaient à la médisance une riche matière, deux petites pièces coururent sous le nom d'Arouet [1]. Le duc d'Orléans aurait volontiers laissé dire. On lui fit comprendre la nécessité de sévir. Il se contenta d'éloigner le poète de Paris. Sa première intention fut de le reléguer à Tulle, mais il accorda à la demande du père que son fils fût exilé à Sully-sur-Loire, « où il a, dit l'ordonnance, quelques parents dont les instructions et les exemples pourront corriger son imprudence et tempérer sa vivacité [2] ».

Arouet fut l'hôte du duc de Sully lui-même. Ce seigneur était un habitué de la société du Temple, où il avait été introduit par son oncle l'abbé Servien, et où il avait pu apprécier notre jeune poète. « M. de Sully, dit le président Hénault [3], était un homme aimable qui se ressentait d'avoir vécu avec des gens

(1) Il les a toujours répudiées, mais son ami Cideville ne les lui attribue pas moins. Elles ont été réunies à ses œuvres. (*Voltaire*, éd. Beuchot, t. XIV, pp. 317, 318.)

(2) *Revue rétrospective*, 1834 (t. II, p. 123), citée par Desnoiresterres, « La Jeunesse de Voltaire ».

(3) *Mémoires*, p. 86.

d'esprit, comme un flacon où il y a eu de l'eau de Luce s'en ressent. » Il avait su s'arracher à la frivolité de son milieu pour figurer brillamment aux combats de Victoria, de Luzzara, de Cassano, pendant la guerre de la Succession d'Espagne. En 1712, par la mort de son frère aîné, il héritait, à quarante-trois ans, du nom et des grands biens de la famille. Pour le moment il ne songeait qu'à se divertir.

Arouet ne s'ennuya pas à Sully, où il payait son écot en petits vers, en saillies, en bonne humeur, sans préjudice de la correspondance avec ses amis. Les lettres suivantes le montrent faisant les honneurs de son esprit soit aux dames, soit aux poètes à la mode, qu'il proclame ses maîtres.

Un exil agréable.

A Mme la marquise de Mimeure [1].

1716.

« Il serait délicieux pour moi de rester à Sully, s'il m'était permis d'en sortir. M. le duc de Sully est le plus aimable des hommes et celui à qui j'ai le plus d'obligation. Son château est dans la plus belle situation du monde, il y a un bois magnifique...

« Il est bien juste qu'on m'ait donné un exil agréable, puisque j'étais absolument innocent des indignes chansons qu'on m'imputait ; vous seriez peut-être bien étonnée si je vous disais que dans ce beau bois nous avons des nuits blanches comme à Sceaux. Mme de La Vrillière, qui vint ici pendant la nuit faire tapage avec Mme de Listenai, fut bien surprise d'être dans une grande salle d'armes, éclairée d'une infinité de lampions, et d'y voir une magnifique collation servie au son des instruments et suivie d'un bal où parurent plus de cent masques habillés de guenillons [2] superbes. Les deux sœurs trouvèrent des vers sur leur assiette ; on assure qu'ils sont de l'abbé Courtin. Je vous les envoie ; vous verrez de qui ils sont [3]. »

(1) La marquise de Mimeure, mariée à un maréchal de camp, recevait les gens de lettres dans son hôtel de la rue des Saints-Pères.

(2) *Guenillon*. V. Lex.

(3) Ils étaient de Voltaire et sont reproduits dans ses poésies mêlées (*Nuit blanche à Sully*).

Un disciple à son maître.

A M. L'ABBÉ DE CHAULIEU [1]

De Sully, 20 juin 1716.

Monsieur, vous avez beau vous défendre d'être mon maître, vous le serez, quoi que vous en disiez. Je sens trop le besoin que j'ai de vos conseils ; d'ailleurs, les maîtres ont toujours aimé leurs disciples, et ce n'est pas là une des moindres raisons qui m'engagent à être le vôtre. Je sens qu'on ne peut guère réussir dans les grands ouvrages sans un peu de conseils et beaucoup de docilité. Je me souviens bien des critiques que M. le grand prieur [2] et vous me fîtes dans un certain souper, chez M. l'abbé de Bussy [3]. Ce souper-là fit beaucoup de bien à ma tragédie [4] ; et je crois qu'il me suffirait pour faire un bon ouvrage de boire quatre ou cinq fois avec vous. Socrate donnait ses leçons au lit, et vous les donnez à table ; cela fait que vos leçons sont sans doute plus gaies que les siennes.

Je vous remercie infiniment de celles que vous m'avez données sur mon épître à *M. le Régent ;* et quoique vous me conseilliez de louer, je ne laisserai pas de vous obéir.

Malgré le penchant de mon cœur,
A vos conseils je m'abandonne.
Quoi ! je vais devenir flatteur !
Et c'est Chaulieu qui me l'ordonne !

Je ne puis vous en dire davantage, car cela me saisit. Je suis, avec une reconnaissance infinie, etc...

Sur La Motte et sur J.-B. Rousseau.

A M. DE LA FAYE [5]

1716.

La Faye, ami de tout le monde,
Qui savez le secret charmant

(1) Voir plus haut, p. 6.
(2) Le prince de Vendôme, grand prieur de France.
(3) Fils du célèbre Bussy-Rabutin, fut évêque de Luçon et membre de l'Académie française.
(4) *Œdipe*, qui devait être joué en 1718.
(5) LA FAYE (1674-1730), poète aimable, avait écrit une épître sur *les*

De réjouir également
Le philosophe, l'ignorant,
Le galant à perruque blonde;
Vous qui rimez comme Ferrand,
Des madrigaux, des épigrammes,
Qui chantez d'amoureuses flammes
Sur votre luth tendre et galant;
Et qui même assez hardiment
Osâtes prendre votre place
Auprès de Malherbe et d'Horace,
Quand vous alliez sur le Parnasse
Par le café de la Laurent[1].

Je voudrais bien aller aussi au Parnasse, moi qui vous parle; j'aime les vers à la fureur; mais j'ai un petit malheur, c'est que j'en fais de détestables; et j'ai le plaisir de jeter tous les soirs au feu tout ce que j'ai barbouillé dans la journée.

Parfois je lis une belle strophe de votre ami M. de La Motte[2], et puis je me dis tout bas : « Petit misérable, quand feras-tu quelque chose d'aussi bien? » Le moment d'après, c'est une strophe peu harmonieuse et un peu obscure, et je me dis : « Garde-toi d'en faire autant. » Je tombe sur un psaume ou sur une épigramme ordurière de Rousseau[3]; cela éveille mon odorat; je veux lire ses autres ouvrages, mais le livre me tombe des mains. Je vois des comédies à la glace, des opéras fort au-dessous de ceux de l'abbé Pic, une épître au comte d'Ayen qui est à faire vomir, un petit voyage de Rouen fort insipide, une ode à M. Duché fort au-dessous de tout cela; mais, ce qui me révolte et ce qui m'indigne, c'est le mauvais cœur qui perce à chaque ligne. J'ai lu son épître à Marot, où il y a de très beaux morceaux; mais je crois y voir plutôt un enragé qu'un

Avantages de la rime, en réponse à Houdard de La Motte, qui avait prétendu que la tragédie gagnerait à s'exprimer en prose.

(1) Café où se réunissaient gens de lettres et artistes, rue Dauphine, au coin de la rue Christine.

(2) Houdard de La Motte, V. 575, n. 3.

(3) On verra un peu plus loin, p. 44, en quels termes bien différents le jeune Arouet s'adresse à Rousseau lui-même.

poète. Il n'est pas inspiré, il est possédé : il reproche à l'un sa prison ; à l'autre, sa vieillesse ; il appelle celui-ci athée ; celui-là maroufle. Où donc est le mérite de dire en vers de cinq pieds des injures si grossières ? Ce n'était pas ainsi qu'en usait M. Despréaux, quand il se jouait aux dépens des mauvais auteurs : aussi son style était doux et coulant ; mais celui de Rousseau me paraît inégal, recherché, plus violent que vif, et teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore...

Enfin voulez-vous que je vous dise franchement mon petit sentiment sur MM. de La Motte et Rousseau ? M. de La Motte pense beaucoup, et ne travaille pas assez ses vers ; Rousseau ne pense guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux. Le point serait de trouver un poète qui pensât comme La Motte et qui écrivît comme Rousseau (quand Rousseau écrit bien, s'entend) ; mais

« Pauci, quos æquus amavit
« Juppiter, aut ardens erexit ad æthera virtus,
« Dîs geniti, potuere [1]... »

J'ai bien envie de revenir bientôt souper avec vous et raisonner de belles-lettres : je commence à m'ennuyer beaucoup ici.

L'exil d'Arouet à Sully prit fin dès les premiers jours de 1717. Le Régent se laissa présenter le jeune poète et pardonna, sans paraître fort persuadé de son innocence. De son côté, Arouet conservait contre le prince une sourde animosité.

Arouet à la Bastille, 1717. — On lui attribua bientôt la satire des *J'ai vu* [2], qui n'était pas de lui, mais d'un poète appelé *Le*

(1) VIRGILE, VI, 129 sqq. : « Peu d'hommes qui étaient aimés de Jupiter ou élevés jusqu'au ciel par un mérite extraordinaire, d'ailleurs fils des dieux, ont eu ce privilège... »

(2) Voici quelques vers qui donneront une idée suffisante de cette pièce :

Tristes et lugubres objets,
J'ai vu la Bastille et Vincennes,
Le Châtelet, Bicêtre et mille prisons pleines
De braves citoyens, de fidèles sujets...
. . . . . .
J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante,
La vérité trahie et la foi chancelante,

Brun, comme il fut prouvé plus tard. Mais Arouet avait composé contre le Régent une petite épigramme en latin (*Puero regnante*), dont il avait eu même l'imprudence de se vanter auprès de faux amis.

On raconte que le Régent, qui se promenait dans le jardin du Palais-Royal, vit passer Arouet et le fit approcher. « Monsieur Arouet, lui dit-il, je gage vous faire voir une chose que vous n'avez jamais vue. — Quoi? demanda le jeune homme. — La Bastille. — Ah! Monseigneur, je la tiens pour vue. » Le lendemain, le duc d'Orléans écrivait à M. de la Vrillière :

« L'intention de S. A. R. est que le sieur Arouet fils soit arrêté et conduit à la Bastille.

« PHILIPPE D'ORLÉANS. »

Ce 16 mai 1717 [1].

Arouet nous a laissé lui-même un récit de son incarcération. La pièce est gaie malgré les circonstances; on y retrouve, avec une note personnelle, le souvenir de Marot, qui lui aussi s'empressait de rire des infortunes dont il aurait pu pleurer.

La Bastille.

1717.

Or, ce fut donc par un matin, sans faute,
En beau printemps, un jour de Pentecôte,
Qu'un bruit étrange en sursaut m'éveilla...

Le poète voit alors paraître « au bout de sa ruelle » les gens de la police, « vingt corbeaux de rapine affamés, monstres crochus que que l'enfer a formés. »

L'un près de moi s'avance en sycophante;
Un maintien doux, une démarche lente,
Un ton cafard, un compliment flatteur,
Cachent le fiel qui lui ronge le cœur;

J'ai vu le lieu saint avili.
J'ai vu Port-Royal démoli...
. . . . . .
J'ai vu l'hypocrite honoré,
J'ai vu, c'est dire tout, le jésuite adoré.
J'ai vu ces maux sous le règne funeste
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda, par vengeance, à nos désirs ardents;
J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans.

(1) *Revue rétrospective*, 1834 (t. II, p. 124), citée par DESNOIRETERRES.

« Mon fils, dit-il, la cour sait vos mérites,
On prise fort les bons mots que vous dites,
Vos petits vers et vos galants écrits;
Et comme ici tout travail a son prix,
Le roi, mon fils, plein de reconnaissance,
Veut de vos soins vous donner récompense
Et vous accorde, en dépit des rivaux,
Un logement dans un de ses châteaux.
Les gens de bien qui sont à votre porte
Avec respect vous serviront d'escorte;
Et moi, mon fils, je viens de par le roi
Pour m'acquitter de mon petit emploi [1]

. . . . . .

J'eus beau prêcher et j'eus beau m'en défendre,
Tous ces messieurs d'un air doux et bénin
Obligeamment me prirent par la main :
« Allons, mon fils, marchons. » Fallut se rendre,
Fallut partir. Je fus bientôt conduit
En coche clos vers le royal réduit
Que près Saint-Paul ont vu bâtir nos pères
Par Charles Cinq. O gens de bien, mes frères,
Que Dieu vous gard' d'un pareil logement [2] !
J'arrive enfin dans mon appartement.
Certain croquant avec douce manière
Du nouveau gîte exaltait les beautés,
Perfection, aises, commodités.
« Jamais Phébus, dit-il, dans sa carrière
De ses rayons n'y porta la lumière;
Voyez ces murs de dix pieds d'épaisseur,
Vous y serez avec plus de fraîcheur;
Puis me faisant admirer la clôture,
Triple la porte, et triple la serrure,
Grilles, verrous, barreaux de tout côté,
C'est, me dit-il, pour votre sûreté. »

(1) Cet huissier est le fils ou le petit-fils de M. Loyal, qui opère dans *Tartuffe*. L'imitation est ici flagrante.

(2) Ici, le souvenir de Marot est plus sensible. La pièce tout entière, d'ailleurs, est dans le genre marotique.

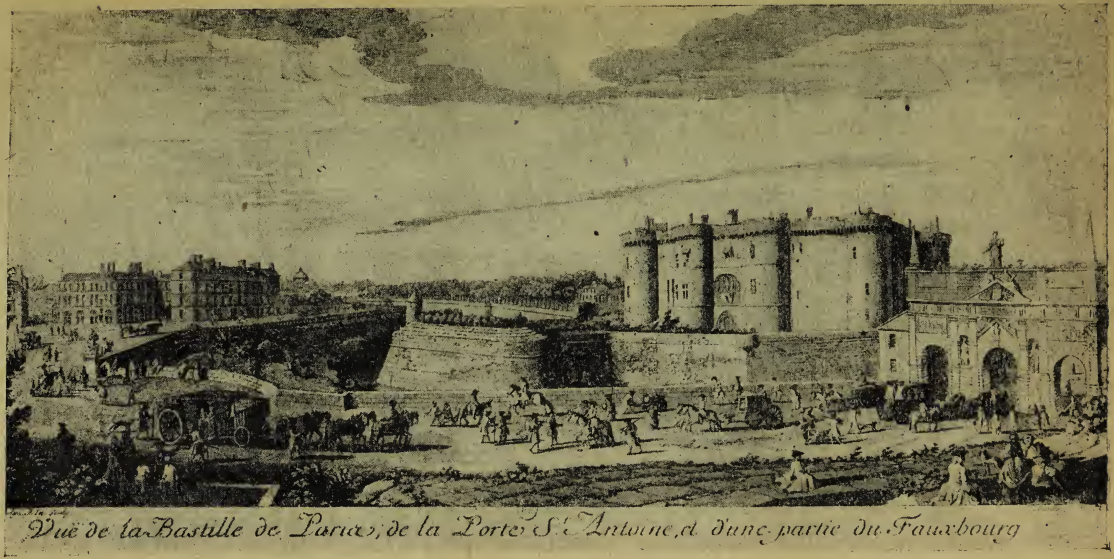

Vue de la Bastille, dessinée et gravée par Rigaud.

Midi sonnant, un chaudeau[1] l'on m'apporte ;
La chère n'est délicate ni forte :
De ce beau mets je n'étais pas tenté ;
Mais on me dit : « C'est pour votre santé ;
Mangez en paix, ici rien ne vous presse[2]. »

Après avoir occupé d'abord un logement provisoire, Arouet fut transféré dans la tour de la Basinière, où, assure-t-on, il composa plus de la moitié du poème de *la Ligue*.

On ne lui laissait ni plume ni encre, mais l'obstacle rend ingénieux et le poète, privé de papier, en fut quitte pour transcrire ses vers entre les lignes d'un livre, avec un crayon. C'est le président Hénault (*Mémoires*, p. 33) qui nous donne ces détails : il les tenait de Voltaire. D'un autre côté, Voltaire a assuré (à Wagnière) qu'il avait composé le second chant de *la Henriade* en dormant, qu'il le retint par cœur et qu'il n'a jamais rien trouvé à y changer.

Bien des fables circulèrent sur la captivité du jeune auteur, qu'on disait très rigoureuse. Le marquis de Baufremont, qui fit une rapide apparition à la Bastille, put rassurer les amis du poète. Il avait peu quitté Arouet, les deux jours qu'il s'était trouvé l'hôte forcé du gouverneur, à la table duquel il avait même dîné avec Arouet (Baufremont fut à la Bastille du 2 au 4 avril 1718).

L'emprisonnement d'Arouet dura onze mois (mai 1717-avril 1718).

Sortie de la Bastille, 1718. — L'exil était le complément obligatoire du séjour dans une prison d'État : Arouet fut envoyé... à Châtenay ! (11 avril 1718).

Son père avait là une belle habitation, avec ferme à côté[3].

(1) *Chaudeau*. V. Lex.

(2) Sur une petite note écrite cinq jours après son arrestation, Arouet spécifie quelques objets dont la privation l'importune le plus et dont il sent davantage le besoin. Ce sont deux mouchoirs d'indienne; un petit bonnet; deux cravates; une coiffe de nuit ; une petite bouteille d'essence de *girofle*.

Il serait injuste d'omettre deux livres d'Homère, latin et grec, qui figuraient même en tête de la liste et qu'il ne considérait pas comme lui étant moins indispensables que le reste. Virgile et Homère ne le quittaient guère alors. « Ces deux auteurs sont mes dieux domestiques, sans lesquels je ne devrais point voyager. »

Lettre à Thiériot citée dans les Lettres inédites (Didier, 1857), t. I, p. 5.

(3) Cette maison est indiquée par Beuchot comme étant *rue des Vignes, n° 70*. Elle appartenait, au milieu du dix-neuvième siècle, à M. Roland-Gosselin, ancien agent de change, mais elle n'a rien gardé de son premier aspect. — Châtenay est situé à 2 kilomètres de Sceaux.

Il écrit au comte de Maurepas (2 mai 1718). « L'unique grâce que j'ose vous demander, c'est de vouloir bien assurer S. A. R. que je lui ai autant d'obligation de ma prison que de ma liberté et que j'ai beaucoup profité de l'une et que je n'abuserai jamais de l'autre. » Et il proteste qu'il n'est pour rien dans l'inscription qui lui a été attribuée comme dans les chansons faites contre la Cour.

Au bout d'un mois, on permettait à Arouet, sur sa demande, de venir passer à Paris deux heures seulement, le temps qu'il lui faudrait pour se justifier (19 mai).

Le 4 juillet, il écrivait au comte de Maurepas : « Vous concevez bien ce que c'est que le supplice d'un homme qui voit Paris de sa maison de campagne et qui n'a pas la liberté d'y aller », et il demandait trois jours. On lui en accordait huit (11 juillet)[1].

Bientôt après c'était tout un mois (23 juillet), permission qu'on renouvelait le 8 août pour un mois encore. Enfin le 12 octobre, permission de venir à Paris quand bon lui semblera.

ŒDIPE

La représentation d'« Œdipe ». — La présence d'Arouet à Paris était indispensable pour les répétitions d'*Œdipe*, que les comédiens s'étaient décidés à jouer.

Arouet avait commencé cette tragédie dès l'âge de dix-neuf ans. On a vu plus haut, (p. 12, dans une lettre de 1716 à Chaulieu,) qu'il recueillait sur cette œuvre les jugements de ses amis.

La pièce était prête depuis longtemps, mais il avait fallu à l'auteur bien des efforts de diplomatie pour forcer tous les obstacles. Les comédiens lui avaient fait essuyer mille tribulations[2]. Les lectures qu'il avait faites dans le monde avaient aplani les voies et créé en sa faveur un préjugé favorable.

Dès le 20 avril 1717, Brossette écrivait à J.-B. Rousseau : « On attend avec impatience la tragédie d'*Œdipe* par M. Arouet, dont on dit par avance beaucoup de bien », et Rousseau répondait : « Il y a longtemps que j'entends dire merveille de l'*Œdipe* du petit Arouet. J'ai fort bonne opinion de ce jeune homme... » (18 mai 1717).

Enfin la pièce fut représentée pour la première fois le 18 novembre 1718, et elle obtint un succès prodigieux (quarante-cinq représentations consécutives, ce qui était inouï à cette époque)

Analyse « d'Œdipe ». — Même sans tenir compte de l'âge de l'auteur, on doit reconnaître que cette pièce est une œuvre de grand

(1) C'était le baron de Breteuil (père de Mme du Châtelet) qui obtenait cette faveur.

(2) V. page 80, la lettre au P. Porée.

mérite. Le nouvel *Œdipe*, très supérieur à celui de Corneille, doit beaucoup à l'*Œdipe* de Sophocle, qu'il suit plus fidèlement que Corneille n'avait fait ; cependant il est original et se recommande par une facture aisée et brillante, par un sens instinctif de la scène et par des traits étincelants qui répondent, et quelquefois trop, à l'esprit du temps.

Acte I. — Arouet a imaginé le personnage épisodique de Philoctète et son amour pour Jocaste. Selon lui, ce héros aimait dès l'enfance Jocaste, qui fut mariée de force à Laïus. Philoctète, désespéré, s'est éloigné, s'attachant aux pas d'Hercule. Quand il revient à Thèbes, après une absence de longues années, il trouve la ville en proie à la peste. Sa première parole est pour demander ce que devient la reine. On lui apprend qu'elle vit et que Laïus est mort : son cœur s'ouvre un moment à l'espérance. Cependant on lui raconte les malheurs de Thèbes, l'apparition du « monstre à voix humaine » et sa terrible énigme, l'arrivée d'OEdipe et son rôle libérateur.

« OEdipe, héritier du sceptre de Corinthe,
Jeune et dans l'âge heureux qui méconnaît la crainte,
Guidé par la Fortune en ces lieux pleins d'effroi,
Vint, vit ce monstre affreux, l'entendit[1] et fut roi. »

Mais il ne règne plus que sur des mourants, car, après la mort du sphinx, les dieux ont accablé Thèbes de maux. La famine a fait place à la peste. Philoctète raconte de son côté ce qu'il est devenu à la suite d'Hercule « le plus grand des humains », qu'il a mis sur le bûcher et dont il rapporte les cendres.

Un coup terrible frappe Philoctète à la fin de la scène. Il apprend, comme Sévère dans *Polyeucte*, que celle qu'il a aimée si longtemps et qu'il vient chercher de si loin, est mariée : elle a épousé OEdipe.

La porte du temple s'ouvre et le grand prêtre paraît au milieu du peuple. — Voltaire a substitué au devin Tirésias ce personnage un peu vague du grand prêtre. Peut-être ce pontife investi d'un ministère reconnu, ce fonctionnaire sacré, lui a-t-il semblé plus acceptable que le devin grec, indépendant, inspiré, mystique. — Quoi qu'il en soit, OEdipe s'incline devant ce grand prêtre, qu'il interroge sur les dispositions des dieux.

Car un roi n'est qu'un homme en ce commun danger.

Le pontife répond que les dieux exigent le châtiment du meurtrier de Laïus. OEdipe s'indigne que l'on n'ait pas encore vengé cette mort, puis il lance contre le coupable inconnu de terribles imprécations, qui retomberont sur lui-même.

Acte II. — Le peuple accuse Philoctète du meurtre de Laïus et réclame son supplice. Il est vrai qu'il y a des raisons de se méfier de lui, à cause de sa rivalité avec Laïus. Dans une trop longue scène avec sa confidente, Jocaste, dont la situation ressemble à celle de Pauline dans *Polyeucte*, rappelle son amour combattu pour Philoctète, sa répulsion pour Laïus, les visions effrayantes qui accompagnèrent son hymen. Philoctète paraît devant Jocaste. Il parle de son amour et de sa loyauté. Elle lui apprend les

(1) *L'entendit*. V. Lex.

soupçons qui pèsent sur lui. Il proteste avec dignité. Jocaste, persuadée de sa parfaite innocence, l'engage néanmoins à s'éloigner. OEdipe et Philoctète se trouvent l'un en face de l'autre. OEdipe l'invite à se défendre. Philoctète refuse de s'abaisser à se justifier. Il se contente de nier qu'il soit coupable, sans rien prouver. Il fait remarquer que c'est OEdipe, et non pas lui, qui a profité du crime :

« Son sceptre et son épouse ont passé dans vos bras,
C'est vous qui recueillez le fruit de son trépas. »

OEdipe déclare qu'il a peine à croire Philoctète coupable, mais il lui demande de rester à Thèbes pour être soumis à un jugement.

Acte III. — Deuxième entrevue de Jocaste et de Philoctète : la reine voudrait que le héros s'éloignât par prudence. Il refuse en alléguant sa parole donnée à OEdipe. D'ailleurs, loin de craindre la mort, il serait heureux d'offrir son sang pour Thèbes et pour Jocaste. OEdipe s'en remet au jugement du grand prêtre. Celui-ci refuse d'abord de parler, malgré les prières instantes d'OEdipe et du peuple, puis, poussé à bout par les injures du roi, il lui déclare que c'est lui, OEdipe, le coupable. On lira plus loin (p. 22), cette scène (III, iv), admirable écho de la scène de Sophocle. On remarquera l'attitude généreuse de Philoctète, qui, bien loin d'abuser contre OEdipe des paroles terribles du grand prêtre, prend parti pour le roi contre le pontife.

Acte IV. — OEdipe, après les accusations lancées contre lui, n'est plus aussi rassuré sur son innocence. Il questionne Jocaste sur les circonstances du meurtre de Laïus, il revient lui-même sur son propre passé et sur la tragique aventure qui a précédé son arrivée à Thèbes : c'est la *scène de la double confidence*, si heureusement imitée de Sophocle et qu'on lira plus loin (p. 28).

Phorbas est introduit devant OEdipe, qu'il n'a pas revu depuis la fatale rencontre. Il reconnaît le meurtrier de son maître et ne cache pas la vérité. OEdipe, convaincu, présente son épée à Jocaste comme Rodrigue présente la sienne à Chimène, et demande la mort.

« J'ai tué votre époux.
— Mais vous êtes le mien.
— Je le suis par le crime.
— Il est involontaire.
— N'importe, il est commis.
— O comble de misère !
— O trop funeste hymen ! O feux jadis si doux !
— Ils ne sont point éteints ; vous êtes mon époux. »

Cependant OEdipe et Jocaste ne connaissent encore qu'une partie de l'affreuse vérité : OEdipe sait qu'il a tué Laïus, mais il ignore que c'était son père ; Jocaste a appris qu'elle avait épousé le meurtrier de son premier mari, mais elle ne soupçonne pas l'inceste qui l'unit à son propre fils.

On apprend, à la fin du quatrième acte, qu'un étranger qui arrive de Corinthe demande à voir OEdipe.

Acte V. — OEdipe quitte le trône en monarque, désignant Philoctète pour son successeur. L'étranger qui a demandé à le voir est Icare, favori du roi de Corinthe, Polybe, et il apprend à OEdipe que ce prince est mort. OEdipe triomphe de cette nouvelle pour accuser d'imposture

les oracles qui avaient prédit qu'il tuerait son père. Mais Icare révèle à Œdipe le secret de sa naissance. Il n'est pas le fils de Polybe, comme il le croit. Né à Thèbes, il a été exposé sur le mont Cithéron. La confrontation d'Icare et de Phorbas achève de découvrir la vérité : c'est de Phorbas qu'autrefois Icare avait reçu l'enfant à sa naissance. Œdipe, désespéré, s'emporte contre les dieux. Jocaste survient pour s'entendre dire ces paroles foudroyantes d'Œdipe :

« Laïus était mon père et je suis votre fils. »

On annonce bientôt qu'Œdipe s'est percé les yeux avec son épée. Jocaste se frappe à son tour et dit en expirant :

« J'ai vécu vertueuse et je meurs sans remords,
J'ai fait rougir les dieux qui m'ont forcée au crime. »

EXTRAITS D'« ŒDIPE »

ACTE III. — SCÈNE IV

Œdipe et le grand prêtre.

ŒDIPE, JOCASTE, LE GRAND PRÊTRE
ARASPE, PHILOCTÈTE, ÉGINE, SUITE, LE CHŒUR [1].

Abrégé de l'histoire universelle, 1753.

ŒDIPE

Eh bien ! les dieux, touchés des vœux [qu'on leur adresse,
Suspendent-ils enfin leur fureur venge- [resse ?
Quelle main parricide a pu les offenser ?

PHILOCTÈTE

Parlez, quel est le sang que nous devons [verser ?

LE GRAND PRÊTRE

Fatal présent du ciel ! science malheureuse ! 755
Qu'aux mortels curieux vous êtes dangereuse !
Plût aux cruels destins qui pour moi sont ouverts,
Que d'un voile éternel mes yeux fussent couverts !

(1) Il sera intéressant de comparer cette scène avec celle de Sophocle, dont elle est l'adaptation. Voltaire est à la fois plus bref et plus solennel. La présence de Jocaste et celle de Philoctète contribuent à relever l'importance de la scène.

PHILOCTÈTE

Eh bien ! que venez-vous annoncer de sinistre?

ŒDIPE

D'une haine éternelle êtes-vous le ministre ? 760

PHILOCTÈTE

Ne craignez rien.

ŒDIPE

Les dieux veulent-ils mon trépas?

LE GRAND PRÊTRE, à Œdipe.

Ah ! si vous m'en croyez, ne m'interrogez pas.

ŒDIPE

Quel que soit le destin que le ciel nous annonce,
Le salut des Thébains dépend de sa réponse.

PHILOCTÈTE

Parlez.

ŒDIPE

Ayez pitié de tant de malheureux; 765
Songez qu'Œdipe...

LE GRAND PRÊTRE

Œdipe est plus à plaindre qu'eux.

PREMIER PERSONNAGE DU CHŒUR

Œdipe a pour son peuple une amour[1] paternelle;
Nous joignons à sa voix notre plainte éternelle.
Vous à qui le ciel parle, entendez nos clameurs.

DEUXIÈME PERSONNAGE DU CHŒUR

Nous mourons, sauvez-nous, détournez ses fureurs; 770
Nommez cet assassin, ce monstre, ce perfide.

PREMIER PERSONNAGE DU CHŒUR

Nos bras vont dans son sang laver son parricide.

LE GRAND PRÊTRE

Peuples infortunés, que me demandez-vous ?

PREMIER PERSONNAGE DU CHŒUR

Dites un mot, il meurt, et vous nous sauvez tous.

(1) *Amour*. V. Notes gramm., p. 982, II, 1°.

LE GRAND PRÊTRE

Quand vous serez instruits du destin qui l'accable, 775
Vous frémirez d'horreur au seul nom du coupable.
Le dieu qui par ma voix vous parle en ce moment,
Commande que l'exil soit son seul châtiment;
Mais bientôt, éprouvant un désespoir funeste,
Ses mains ajouteront à la rigueur céleste. 780
De son supplice affreux vos yeux seront surpris,
Et vous croirez vos jours trop payés à ce prix.

ŒDIPE

Obéissez.

PHILOCTÈTE

Parlez.

ŒDIPE

C'est trop de résistance.

LE GRAND PRÊTRE, à Œdipe.

C'est vous qui me forcez à rompre le silence.

ŒDIPE

Que ces retardements allument mon courroux[1] ! 785

LE GRAND PRÊTRE

Vous le voulez... eh bien !... c'est...

ŒDIPE

Achève : qui ?

LE GRAND PRÊTRE

Vous.

ŒDIPE

Moi ?

LE GRAND PRÊTRE

Vous, malheureux prince.

DEUXIÈME PERSONNAGE

Ah ! que viens-je d'entendre !

JOCASTE

Interprète des dieux, qu'osez-vous nous apprendre ?
(A Œdipe.)
Qui, vous ! de mon époux vous seriez l'assassin ?
Vous à qui j'ai donné sa couronne et ma main? 790

(1) Dans le grec, la colère d'Œdipe est encore plus marquée.

Œdipe.

(Acte III, scène iv.)

Figure de Gravelot, tirée de l'édition des *Œuvres*, de 1768.

Non, seigneur, non : des dieux l'oracle nous abuse ;
Votre vertu dément la voix qui vous accuse.

PREMIER PERSONNAGE DU CHŒUR

O ciel, dont le pouvoir préside à notre sort,
Nommez une autre tête, ou rendez-nous la mort.

PHILOCTÈTE

N'attendez point, seigneur, outrage pour outrage ; 795
Je ne tirerai point un indigne avantage
Du revers inouï qui vous presse à mes yeux :
Je vous crois innocent malgré la voix des dieux,
Je vous rends la justice enfin qui vous est due,
Et que ce peuple et vous ne m'avez point rendue [1]. 800
Contre vos ennemis je vous offre mon bras ;
Entre un pontife et vous je ne balance pas.
Un prêtre, quel qu'il soit, quelque dieu qui l'inspire,
Doit prier pour ses rois, et non pas les maudire [2].

ŒDIPE

Quel excès de vertu ! mais quel comble d'horreur ! 805
L'un parle en demi-dieu, l'autre en prêtre imposteur.
(Au grand prêtre.)
Voilà donc des autels quel est le privilège !
Grâce à l'impunité, ta bouche sacrilège,
Pour accuser ton roi d'un forfait odieux,
Abuse insolemment du commerce des dieux ! 810
Tu crois que mon courroux doit respecter encore
Le ministère saint que ta main déshonore.
Traître, au pied des autels il faudrait t'immoler,
A l'aspect de tes dieux que ta voix fait parler.

LE GRAND PRÊTRE

Ma vie est en vos mains, vous en êtes le maître [3] : 815
Profitez des moments que vous avez à l'être ;
Aujourd'hui votre arrêt vous sera prononcé.
Tremblez, malheureux roi, votre règne est passé ;

(1) V. plus haut, p. 21, l'analyse.
(2) V. p. 35, ce que nous disons de ces traits « philosophiques ».
(3) Sophocle a prêté au divin Tirésias plus de fierté, une confiance plus haute dans son rôle et dans le dieu qui le soutient.

Une invisible main suspend sur votre tête
Le glaive menaçant que la vengeance apprête ; 820
Bientôt, de vos forfaits vous-même épouvanté,
Fuyant loin de ce trône où vous êtes monté,
Privé des feux sacrés et des eaux salutaires,
Remplissant de vos cris les antres solitaires,
Partout d'un dieu vengeur vous sentirez les coups : 825
Vous chercherez la mort : la mort fuira de vous.
Le ciel, ce ciel témoin de tant d'objets funèbres,
N'aura plus pour vos yeux que d'horribles ténèbres :
Au crime, au châtiment, malgré vous destiné,
Vous seriez trop heureux de n'être jamais né. 830

ŒDIPE

J'ai forcé jusqu'ici ma colère à t'entendre :
Si ton sang méritait qu'on daignât le répandre,
De ton juste trépas mes regards satisfaits
De ta prédiction préviendraient les effets.
Va, fuis, n'excite plus le transport qui m'agite, 835
Et respecte un courroux que ta présence irrite :
Fuis, d'un mensonge indigne abominable auteur.

LE GRAND PRÊTRE

Vous me traitez toujours de traître et d'imposteur :
Votre père autrefois me croyait plus sincère.

ŒDIPE

Arrête : que dis-tu ? qui ? Polybe mon père... 840

LE GRAND PRÊTRE

Vous apprendrez trop tôt votre funeste sort ;
Ce jour va vous donner la naissance et la mort.
Vos destins sont comblés, vous allez vous connaître,
Malheureux ! savez-vous quel sang vous donna l'être ?
Entouré de forfaits à vous seul réservés, 845
Savez-vous seulement avec qui vous vivez ?
O Corinthe ! ô Phocide ! exécrable hyménée !
Je vois naître une race impie, infortunée,
Digne de sa naissance, et de qui la fureur
Remplira l'univers d'épouvante et d'horreur. 850
Sortons.

ACTE IV. — SCÈNE I

Scène de la double confidence.

ŒDIPE, JOCASTE

ŒDIPE

Non, quoi que vous disiez, mon âme inquiétée 895
De soupçons importuns n'est pas moins agitée.
Le grand prêtre me gêne, et, prêt à l'excuser,
Je commence en secret moi-même à m'accuser.
Sur tout ce qu'il m'a dit, plein d'une horreur extrême,
Je me suis en secret interrogé moi-même; 900
Et mille événements de mon âme effacés
Se sont offerts en foule à mes esprits glacés.
Le passé m'interdit [1], et le présent m'accable;
Je lis dans l'avenir un sort épouvantable :
Et le crime partout semble suivre mes pas. 905

JOCASTE

Eh quoi ! votre vertu ne vous rassure pas !
N'êtes-vous pas enfin sûr de votre innocence?

ŒDIPE

On est plus criminel quelquefois qu'on ne pense.

JOCASTE

Ah! d'un prêtre indiscret dédaignant les fureurs,
Cessez de l'excuser par ces lâches terreurs. 910

ŒDIPE

Au nom du grand Laïus et du courroux céleste,
Quand Laïus entreprit ce voyage funeste,
Avait-il près de lui des gardes, des soldats ?

JOCASTE

Je vous l'ai déjà dit, un seul [2] suivait ses pas.

(1) *Interdire.* V. Lex.

(2) Voltaire corrige Sophocle, qui prête à Laïus une suite plus nombreuse, cinq hommes. De même il néglige le détail précis, cependant si important, sur le lieu même de l'assassinat, un chemin qui se partage en trois sentiers, l'endroit où se rejoignent les routes de Delphes et de Daulis.

ŒDIPE,

TRAGEDIE.

PAR MONSIEUR

DE VOLTAIRE.

A PARIS,

Chez PIERRE RIBOU, Quay des Auguſtins, vis-à-vis la deſcente du Pont-Neuf, à l'Image ſaint Louis.

AU PALAIS,

PIERRE HUET, ſur le ſecond Perron de la Ste Chapelle, au Soleil Levant.

JEAN MAZUEL, au Palais.

ET

ANTOINE-URBAIN COUSTELIER, Quay des Auguſtins.

M. DCC. XIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

Titre de la première édition d'*Œdipe*.

ŒDIPE

Un seul homme?

JOCASTE

Ce roi, plus grand que sa fortune, 915
Dédaignait comme vous une pompe importune;
On ne voyait jamais marcher devant son char
D'un bataillon nombreux le fastueux rempart;
Au milieu des sujets soumis à sa puissance,
Comme il était sans crainte, il marchait sans défense; 920
Par l'amour de son peuple il se croyait gardé [1].

ŒDIPE

O héros! par le ciel aux mortels accordé,
Des véritables rois exemple auguste et rare!
Œdipe a-t-il sur toi porté sa main barbare?
Dépeignez-moi du moins ce prince malheureux. 925

JOCASTE

Puisque vous rappelez un souvenir fâcheux,
Malgré le froid des ans, dans sa mâle vieillesse,
Ses yeux brillaient encor du feu de la jeunesse;
Son front cicatrisé sous ses cheveux blanchis
Imprimait le respect aux mortels interdits; 930
Et si j'ose, seigneur, dire ce que j'en pense,
Laïus eut avec vous assez de ressemblance;
Et je m'applaudissais de retrouver en vous,
Ainsi que les vertus, les traits de mon époux [2].
Seigneur, qu'a ce discours qui doive vous surprendre? 935

ŒDIPE

J'entrevois des malheurs que je ne puis comprendre:
Je crains que par les dieux le pontife inspiré
Sur mes destins affreux ne soit trop éclairé.

JOCASTE

Cet organe des dieux est-il donc infaillible? 940
Moi, j'aurais massacré!... Dieux! serait-il possible?

(1) V. plus loin, pp. 35-36, ce que nous disons des vers philosophiques d'*Œdipe*.

(2) L'auteur insiste beaucoup sur un mot que Sophocle avait jeté comme en passant: « ses traits n'étaient pas très différents des tiens. »

Un ministère saint les attache aux autels ;
Ils approchent des dieux, mais ils sont des mortels.
Pensez-vous qu'en effet au gré de leur demande
Du vol de leurs oiseaux la vérité dépende ?
Que sous un fer sacré des taureaux gémissants 945
Dévoilent l'avenir à leurs regards perçants,
Et que de leurs festons ces victimes ornées
Des humains dans leurs flancs portent les destinées ?
Non, non : chercher ainsi l'obscure vérité,
C'est usurper les droits de la divinité. 950
Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science [1].

ŒDIPE

Ah dieux ! s'il était vrai, quel serait mon bonheur !

JOCASTE

Seigneur, il est trop vrai ; croyez-en ma douleur.
Comme vous autrefois pour [2] eux préoccupée, 955
Hélas ! pour mon malheur je suis bien détrompée.
Et le ciel me punit d'avoir trop écouté
D'un oracle imposteur la fausse obscurité.
Il m'en coûta mon fils. Oracles que j'abhorre !
Sans vos ordres, sans vous, mon fils vivrait encore. 960

ŒDIPE

Votre fils ! par quel coup l'avez-vous donc perdu ?
Quel oracle sur vous les dieux ont-ils rendu ?

JOCASTE

Apprenez, apprenez, dans ce péril extrême,
Ce que j'aurais voulu me cacher à moi-même ;
Et d'un oracle faux ne vous alarmez plus. 965
Seigneur, vous le savez, j'eus un fils de Laïus.
Sur le sort de mon fils ma tendresse inquiète,
Consulta de nos dieux la fameuse interprète.
Quelle fureur, hélas ! de vouloir arracher

(1) Dans Sophocle, Jocaste se contente de dire : « Sache qu'il n'est point de mortel qui possède l'art de la divination. » V. pp. 36 et 37.
(2) V. Notes gramm., p. 989, VII.

Des secrets que le sort a voulu nous cacher ! 970
Mais enfin j'étais mère, et pleine de faiblesse ;
Je me jetai craintive aux pieds de la prêtresse :
Voici ses propres mots, j'ai dû les retenir :
Pardonnez si je tremble à ce seul souvenir.
« Ton fils tuera son père, et ce fils sacrilège, 975
Inceste et parricide... ! » O dieux ! achèverai-je[1] ?

ŒDIPE

Eh bien ! madame ?

JOCASTE

Enfin, seigneur, on me prédit
Que mon fils, que ce monstre entrerait dans mon lit ;
Que je le recevrais, moi, seigneur, moi sa mère,
Dégouttant dans mes bras du meurtre de son père ; 980
Et que, tous deux unis par ces liens affreux,
Je donnerais des fils à mon fils malheureux.
Vous vous troublez, seigneur, à ce récit funeste ;
Vous craignez de m'entendre et d'écouter le reste.

ŒDIPE

Ah ! madame, achevez : dites, que fîtes-vous 985
De cet enfant, l'objet du céleste courroux ?

JOCASTE

Je crus les dieux, seigneur ; et, saintement cruelle,
J'étouffai pour mon fils mon amour[2] maternelle.
En vain de cette amour l'impérieuse voix
S'opposait à nos dieux, et condamnait leurs lois ; 990
Il fallut dérober cette tendre victime
Au fatal ascendant qui l'entraînait au crime,
Et, pensant triompher des horreurs de son sort,
J'ordonnai par pitié qu'on lui donnât la mort.
O pitié criminelle autant que malheureuse ! 995
O d'un oracle faux obscurité trompeuse !
Quel fruit me revient-il de mes barbares soins ?
Mon malheureux époux n'en expira pas moins ;

(1) Voltaire dramatise cette partie du récit, un peu sèche dans le grec. D'ailleurs, chez Sophocle, c'est Œdipe qui raconte qu'un oracle lui a prédit qu'il épouserait sa mère.

(2) *Amour*. V. Notes gramm., p. 982, II, 1.

Dans le cours triomphant de ses destins prospères
Il fut assassiné par des mains étrangères : 1000
Ce ne fut point son fils qui lui porta ces coups ;
Et j'ai perdu mon fils sans sauver mon époux !
Que cet exemple affreux puisse au moins vous instruire.
Bannissez cet effroi qu'un prêtre vous inspire ;
Profitez de ma faute, et calmez vos esprits. 1005

ŒDIPE

Après le grand secret que vous m'avez appris,
Il est juste à mon tour que ma reconnaissance
Fasse de mes destins l'horrible confidence.
Lorsque vous aurez su, par ce triste entretien,
Le rapport effrayant de votre sort au mien, 1010
Peut-être, ainsi que moi, frémirez-vous de crainte.
Le destin m'a fait naître au trône de Corinthe :
Cependant, de Corinthe et du trône éloigné,
Je vois avec horreur les lieux où je suis né.
Un jour (ce jour affreux, présent à ma pensée, 1015
Jette encor la terreur dans mon âme glacée),
Pour la première fois, par un don solennel,
Mes mains jeunes encore enrichissaient l'autel :
Du temple tout à coup les combles s'entr'ouvrirent ; 1020
De traits affreux de sang les marbres se couvrirent ;
De l'autel ébranlé par de longs tremblements
Une invisible main repoussait mes présents ;
Et les vents, au milieu de la foudre éclatante,
Portèrent jusqu'à moi cette voix effrayante [1] :
« Ne viens plus des lieux saints souiller la pureté ; 1025
Du nombre des vivants les dieux t'ont rejeté ;
Ils ne reçoivent point tes offrandes impies ;
Va porter tes présents aux autels des Furies ;
Conjure leurs serpents prêts à te déchirer ;
Va, ce sont là les dieux que tu dois implorer. » 1030
Tandis qu'à la frayeur j'abandonnais mon âme,
Cette voix m'annonça, le croiriez-vous, madame ?

(1) Ici encore, Voltaire, pour suivre le goût de son temps, s'écarte beaucoup de la simplicité du récit grec.

Tout l'assemblage affreux des forfaits inouïs
Dont le ciel autrefois menaça votre fils,
Me dit que je serais l'assassin de mon père. 1035

JOCASTE

Ah dieux !

ŒDIPE

Que je serais le mari de ma mère.

JOCASTE

Où suis-je? Quel démon, en unissant nos cœurs,
Cher prince, a pu dans[1] nous rassembler tant d'horreurs ?

ŒDIPE

Il n'est pas encor temps de répandre des larmes ;
Vous apprendrez bientôt d'autres sujets d'alarmes. 1040
Écoutez-moi, madame, et vous allez trembler.
Du sein de ma patrie il fallut m'exiler.
Je craignis que ma main, malgré moi criminelle,
Aux destins ennemis ne fût un jour fidèle ;
Et, suspect à moi-même, à moi-même odieux, 1045
Ma vertu n'osa point lutter contre les dieux.
Je m'arrachai des bras d'une mère éplorée ;
Je partis, je courus de contrée en contrée ;
Je déguisai partout ma naissance et mon nom :
Un ami, de mes pas fut le seul compagnon. 1050
Dans plus d'une aventure, en ce fatal voyage,
Le dieu qui me guidait seconda mon courage :
Heureux si j'avais pu, dans l'un de ces combats,
Prévenir mon destin par un noble trépas!
Mais je suis réservé sans doute au parricide. 1055
Enfin je me souviens qu'aux champs de la Phocide
(Et je ne conçois pas par quel enchantement
J'oubliais jusqu'ici ce grand événement ;
La main des dieux sur moi si longtemps suspendue
Semble ôter le bandeau qu'ils mettaient sur ma vue), 1060
Dans un chemin étroit je trouvai deux guerriers
Sur un char éclatant que traînaient deux coursiers ;

(1) V. Notes gramm., p. 988, VIII, 4°.

Il fallut disputer, dans cet étroit passage,
Des vains honneurs du pas le frivole avantage [1].
J'étais jeune et superbe, et nourri dans un rang 1065
Où l'on puisa toujours l'orgueil avec le sang.
Inconnu, dans le sein d'une terre étrangère,
Je me croyais encore au trône de mon père,
Et tous ceux qu'à mes yeux le sort venait offrir
Me semblaient mes sujets, et faits pour m'obéir : 1070
Je marche donc vers eux, et ma main furieuse
Arrête des coursiers la fougue impétueuse;
Loin du char à l'instant ces guerriers élancés
Avec fureur sur moi fondent à coups pressés.
La victoire entre nous ne fut point incertaine : 1075
Dieux puissants, je ne sais si c'est faveur ou haine,
Mais sans doute pour moi contre eux vous combattiez;
Et l'un et l'autre enfin tombèrent à mes pieds.
L'un d'eux, il m'en souvient, déjà glacé par l'âge,
Couché sur la poussière, observait mon visage; 1080
Il me tendit les bras, il voulut me parler;
De ses yeux expirants, je vis des pleurs couler [2] :
Moi-même en le perçant, je sentis dans mon âme,
Tout vainqueur que j'étais... Vous frémissez, madame.

JOCASTE

Seigneur, voici Phorbas, on le conduit ici. 1085.

ŒDIPE

Hélas! mon doute affreux va donc être éclairci!

Les vers philosophiques d' « Œdipe ». — Un des principaux caractères de cette pièce est l'abondance des traits dits « philosophiques », où se marque un esprit frondeur soit contre la royauté, soit contre les prêtres. Philoctète, rappelant ce qu'il doit à Hercule, prononce le vers fameux :

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux » (I, 1.)

(1) Dans Sophocle, Œdipe n'est pas si philosophe. Il raconte comme une chose toute naturelle la colère dont il s'est senti animé contre le vieillard et ses serviteurs, qui voulaient le forcer à s'écarter du char.
(2) Bien entendu, Sophocle n'avait rien dit de tel.

et il ajoute :

« Qu'eussé-je été sans lui ? Rien que le fils d'un roi,
Rien qu'un prince vulgaire.. » (I, I.)

Corneille avait écrit, en 1659 :

« Un peuple est trop heureux quand il meurt pour son roi. »

Voltaire répond, en affirmant que c'est au roi de mourir pour son peuple :

« Mourir pour son pays est le devoir d'un roi. » (II, IV.)

Il estime qu'un roi n'a que faire de s'entourer d'une garde nombreuse. Jocaste loue la simplicité de Laïus, qui sortait sans escorte :

« Comme il était sans crainte, il sortait sans défense;
Par l'amour de son peuple il se croyait gardé. » (IV, I.)

Œdipe plaint le sort des rois, obligés de punir, quelquefois en aveugles :

« Nécessité cruelle attachée à l'empire !
Dans le cœur des humains les rois ne peuvent lire;
Souvent sur l'innocence ils font tomber leurs coups,
Et nous sommes, Araspe, injustes malgré nous. » (II, V.)

Enfin, les rois les plus justes sont exposés aux pires ingratitudes de la part de leurs sujets :

« Tant qu'ils sont sur la terre, on respecte leurs lois;
On porte jusqu'aux cieux leur justice suprême;
Adorés de leur peuple, ils sont des dieux eux-même [1],
Mais après leur trépas, que sont-ils à vos yeux?
Vous éteignez l'encens que vous brûliez pour eux. » (I, III.)

Cette allusion à la réaction qui se produisit à la mort de Louis XIV. saisit les contemporains. Mais on remarque surtout les vers lancés contre les prêtres. C'est Araspe disant à la fin du second acte :

« Ces dieux dont le pontife a promis le secours,
Dans leurs temples, seigneur, n'habitent pas toujours.
On ne voit point leur bras si prodigue en miracles :
Ces antres, ces trépieds, qui rendent leurs oracles,
Ces organes d'airain que nos mains ont formés,
Toujours d'un souffle pur ne sont pas animés.
Ne nous endormons point sur la foi de leurs prêtres;
Au pied du sanctuaire il est souvent des traîtres...
Ne nous fions qu'à nous; voyons tout par nos yeux:
Ce sont là nos trépieds, nos oracles, nos dieux. » (II, V.)

C'est encore le mot impertinent de Philoctète :

« Entre un pontife et vous je ne balance pas.
Un prêtre, quel qu'il soit, quelque dieu qui l'inspire,
Doit prier pour ses rois, et non point les maudire. » (III, IV.)

Philoctète, en pareille matière, fait la leçon à Œdipe :

« Si vous n'aviez, seigneur, à craindre que des rois,
Philoctète avec vous combattrait sous vos lois;

(1) V. Notes gramm , p. 984, III, 8°

Mais un prêtre est ici d'autant plus redoutable
Qu'il vous perce à nos yeux par un trait respectable. »

On reconnaît « le fer sacré » de *Tartuffe:*

« Fortement appuyé sur des oracles vains,
Un pontife est souvent terrible aux souverains,
Et dans son zèle aveugle, un peuple opiniâtre,
De ses liens sacrés imbécile idolâtre,
Foulant par piété les plus saintes des lois,
Croit honorer les dieux en trahissant ses rois. » (III, v.)

On a surtout retenu les deux vers de Jocaste :

« Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science. » (IV, I.)

Deux anecdotes sur « Œdipe ». — On dit que le père de Voltaire assistait, caché dans un coin de la salle, à une des premières représentations d'*Œdipe* et que, partagé entre sa joie et ses anciennes rancunes, il ne cessait de murmurer : « Ah ! le coquin ! Ah ! le coquin ! » Ce trait a été rapporté par Bernardin de Saint-Pierre, qui l'avait souvent entendu conter à J.-J. Rousseau.

Voltaire a raconté lui même l'espièglerie qu'il se permit vis à-vis de son œuvre. Quand le grand prêtre entra solennellement sur la scène, on vit un jeune homme qui portait la queue du pontife en prenant un air fort comique. La maréchale de Villars, apercevant de sa loge ce manège, crut à une cabale et demanda quel était ce jeune homme. Quand on lui répondit que c'était l'auteur, le contraste entre tant d'étourderie et un talent si remarquable stupéfia la maréchale. Elle voulut le connaître et lui fit le plus charmant accueil.

La dédicace d' « Œdipe ». — La pièce fut dédiée à la duchesse d'Orléans, mère du Régent. Sans paraître trop en vouloir à celui-ci, qui l'avait tenu un an à la Bastille, Arouet lui avait déjà fait hommage de son *Œdipe*, en lui adressant la lettre suivante :

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, RÉGENT.

1718.

MONSEIGNEUR,

Faudra-t-il que le pauvre Voltaire ne vous ait d'autres obligations que de l'avoir corrigé par une année de Bastille ? Il se flattait que, après l'avoir mis en purgatoire, vous vous souviendriez de lui dans le temps que vous ouvrez le paradis à tout le monde.

Il prend la liberté de vous demander trois grâces : la première, de souffrir qu'il ait l'honneur de vous dédier la tragédie qu'il vient de composer ; la seconde, de vouloir bien entendre quelque jour des morceaux d'un poème

épique sur celui de vos aïeux auquel vous ressemblez le plus ; et la troisième, de considérer que j'ai l'honneur de vous écrire une lettre où le mot de souscription ne se trouve point.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Royale le très humble et très pauvre secrétaire des niaiseries. VOLTAIRE.

De son côté, le Régent se montra bon prince en accordant au poète une pension de 1.200 francs, que celui-ci touchait encore en 1775. Il lui fit don en même temps d'une médaille d'or, qui représentait d'un côté le roi, de l'autre le duc d'Orléans.

Le nom de Voltaire. — Dans la lettre que nous venons de citer, on remarque, que non seulement l'auteur y prend le nom nouveau de *Voltaire*, mais qu'il le prend comme un nom que le prince connaît bien.

Quel est le motif de ce changement de nom et quelle est l'origine du nom lui-même ? Les deux questions ne peuvent pas être tranchées de manière absolument péremptoire.

Arouet n'aimait pas le nom qu'il tenait de son père et auquel il rapportait une partie des infortunes qu'il avait essuyées. Ce nom, d'ailleurs, pouvait prêter à des équivoques.

Dans une lettre à J.-B. Rousseau, Voltaire dit qu'il a changé de nom pour n'être pas confondu « avec le malheureux poète *Roy* [1] ». Il faut convenir que *Voltaire* sonne mieux qu'*Arouet*. Mais d'où ce nom peut-il provenir ? Condorcet prétend que Voltaire était le nom d'un petit bien de famille appartenant à Mme Arouet. L'explication la plus courante est celle qui voit dans Voltaire l'anagramme d'*Arouet le jeune*, si l'on écrit *Arovet l. i.* [2].

Les Lettres sur « Œdipe ». — La tragédie d'*Œdipe* parut dans le cours de 1719, précédée de sept lettres.

La première, « écrite au sujet des calomnies dont on avait chargé l'auteur », est une apologie personnelle Voltaire s'y défend d'avoir écrit les pièces satiriques qui lui ont été imputées, entre autres la pièce des *J'ai vu*. Il fait aussi allusion au reproche d'impiété que lui ont valu certains vers d'*Œdipe :* « Il y a des consciences timorées qui prétendent que je n'ai point de religion, parce que Jocaste se défie des oracles d'Apollon..» Il rappelle le présent dont le Régent a daigné l'honorer et termine par l'éloge de ce prince.

(1) *Charles Roy* (1683-1764), a composé des opéras et des satires.

(2) Nous ne citons que pour mémoire l'explication qui fait dériver *Voltaire* de la ville de *Volterra* en Toscane, et celle d'après laquelle *Voltaire* serait l'abrégé de *volontaire*.

La seconde lettre, fort courte, annonce seulement les suivantes, consacrées à l'examen des trois pièces composées par Sophocle, par Corneille et par Voltaire lui-même, sur le sujet d'*Œdipe*.

La troisième lettre contient la critique de l'*Œdipe* de Sophocle. Cette critique, rédigée en termes très vifs, est très malveillante et très irrévérencieuse pour le poète grec et pour ses admirateurs, en particulier M. Dacier. Après avoir rappelé le début de la pièce et les paroles d'Œdipe, Voltaire écrit : « Tout cela n'est guère une preuve de cette perfection où on prétendait, il y a quelques années, que Sophocle avait poussé la tragédie. » Plus loin, à propos de certaines paroles échangées entre Œdipe et Créon : « Je ne connais point de terme pour exprimer une pareille absurdité. Ce qui suit me paraît également éloigné du sens commun. »

Nous ne discuterons pas ces reproches, nous bornant à renvoyer le lecteur au judicieux livre de Patin sur *les Tragiques grecs* (Sophocle, pp. 151-201). Voltaire termine par cette déclaration : « J'avoue que, peut-être, sans Sophocle je ne serais jamais venu à bout de mon *Œdipe;* je ne l'aurais même jamais entrepris. Je traduisis d'abord la 1re scène de mon 4e acte; celle du grand prêtre qui accuse le roi est entièrement de lui; la scène des deux vieillards lui appartient encore... »

Dans la lettre IV, contenant la critique de l'*Œdipe* de Corneille, Voltaire proteste d'abord de son respect pour son devancier, mais il revendique le droit de critiquer son œuvre avec liberté : « Je crois avoir une estime plus véritable pour ce fameux poète que ceux qui jugent de l'*Œdipe* par le nom de l'auteur et non par l'ouvrage même et qui eussent méprisé dans tout autre ce qu'ils admirent dans l'auteur de *Cinna*. »

Il dénonce ensuite l'aridité et la sécheresse des sujets traités par les poètes de l'antiquité, l'*Œdipe*, le *Philoctète*, l'*Électre*, l'*Iphigénie en Tauride*. « Ce sont les plus ingrats et les plus impraticables, ce sont des sujets d'une ou de deux scènes tout au plus et non pas d'une tragédie... Il faut joindre à ces événements des passions qui les préparent : si ces passions sont trop fortes, elles étouffent le sujet; si elles sont trop faibles, elles languissent. » Corneille a donc choisi l'épisode de Thésée et de Dircé. La passion de Thésée fait tout le sujet de la tragédie et les malheurs d'Œdipe n'en sont que l'épisode. On ne sait d'ailleurs pourquoi Œdipe, a cru et persiste à croire que les trois voyageurs qu'il reconnaît avoir rencontrés et tués ou dispersés étaient des brigands. Jocaste, à son récit, devrait soupçonner qu'il est peut-être le meurtrier de Laïus. Si Phorbas a déclaré que son maître avait été tué par des voleurs et non par un seul voleur, pour s'excuser de ne pas l'avoir mieux défendu, « cette petite tromperie de Phorbas devait-elle être le nœud de la tragédie d'*Œdipe* » ? Enfin Œdipe apprend avec trop de froideur son affreuse situation, et il ne devrait pas rester sur le théâtre à débiter plus de quatre-vingts vers..., tandis que Jocaste ne sait encore rien de son aventure et ne paraît même pas sur la scène. « Je ne parle point de la versification : on sait qu'il n'a jamais fait de vers si faibles et si indignes de la tragédie. »

Lettre V, qui contient la critique du nouvel *Œdipe*. — Voltaire commence par rappeler les invraisemblances qui tiennent à son

sujet. Passant à l'épisode de Philoctète, il reconnaît qu'il existe dans son œuvre deux tragédies, dont l'une roule sur Philoctète et l'autre sur Œdipe. Mais, ajoute-t-il, « le sujet ne me fournissait rien par lui-même pour remplir les trois premiers actes; à peine même avais-je de la matière pour les deux derniers... Eh ! quel rôle insipide aurait joué Jocaste, si elle n'avait eu du moins le souvenir d'un amour légitime et si elle n'avait craint pour les jours d'un homme qu'elle avait autrefois aimé ! »

Le 3e acte n'est point fini : on ne sait pourquoi les acteurs sortent de la scène... Il n'y a aucune autre distinction entre le 3e et le 4e acte que le coup d'archet qui les sépare.

« La 1re scène du 4e acte est celle qui a le plus réussi; mais je ne me reproche pas moins d'avoir fait dire dans cette scène à Jocaste et à Œdipe tout ce qu'ils avaient dû s'apprendre depuis longtemps. L'intrigue n'est fondée que sur une ignorance bien peu vraisemblable; j'ai été obligé de recourir à un miracle pour couvrir ce défaut du sujet... »

« La scène suivante, d'Œdipe et de Phorbas, me paraît bien moins intéressante chez moi que dans Corneille. Œdipe, dans ma pièce, est déjà instruit de son malheur, avant que Phorbas achève de l'en persuader... »

Voltaire ajoute que les observations qui lui ont été faites au cours des représentations lui ont été fort profitables. « Il faut que j'avoue que Mgr le prince de Conti est celui qui m'a fait les critiques les plus judicieuses et les plus fines. »

Il termine en déclarant qu'il a « volé » deux vers à Corneille et en s'accusant de quelques rimes défectueuses (*frein* et *rien*, *héros* et *tombeaux*, *contagion* et *poison* [1]). Mais il proteste contre une délicatesse excessive au sujet de la rime.

La lettre VI contient une dissertation, d'ailleurs courte, sur les chœurs.

La lettre VII, « à l'occasion de plusieurs critiques qu'on a faites à l'auteur », est une suite de réponses sans caractère général. Un point seulement est à retenir. A propos de certains vers qu'on reprochait à l'auteur d'avoir empruntés à des tragédies antérieures, il déclare « avoir été plagiaire sans le savoir », « soit que, dit-il, ayant la tête remplie de vers d'autrui, j'aie cru travailler d'imagination quand je ne travaillais que de mémoire, soit qu'on se rencontre quelquefois dans les mêmes pensées et dans les mêmes tours. »

(1) Voltaire a changé les vers où *frein* rimait avec *rien*. Les autres rimes sont aux v. 93 et 94, v. 13 et 14. (I, 1.)

En-tête de Michaux, gravé par Dupuis, tiré de l'édition de *la Henriade*, de 1728.

CHAPITRE III

D'*Œdipe* à *la Henriade* (1719-1728). Voltaire en Angleterre (1726-1729).

Les six ou sept années qui suivirent le succès d'*Œdipe* marquent le développement tranquille du talent et de la réputation de Voltaire; mais, en 1726, se produisit pour un motif futile un événement qui devait avoir sur la destinée du jeune poète une influence considérable.

En 1719, Voltaire était encore dans un demi-exil à Sully-sur-Loire, comme en 1716. De là il écrivait à ses amis, entre autres à M. de Génonville, des lettres pleines d'enjouement et de bonne grâce, comme celle-ci où l'on remarquera son jugement sur les opérations de Law.

Invitation à venir à la campagne.

A Monsieur de Génonville [1].

1719.

Ami, que je chéris de cette amitié rare
Dont Pylade a donné l'exemple à l'univers
Et dont Chaulieu chérit La Fare; [verts,
Vous pour qui d'Apollon les trésors sont ou-
Vous dont les agréments divers,
L'imagination féconde, [travers
L'esprit et l'enjouement, sans vice et sans

Histoire de Charles XII, 1731.

(1) L'un des amis de jeunesse de Voltaire, conseiller au Parlement

Seraient chez nos neveux célébrés dans mes vers,
Si mes vers, comme vous, plaisaient à tout le monde.
Votre épître a charmé le pasteur de Sully[1] ;
Il se connaît au bon, et partant il vous aime ;
Votre écrit est par nous dignement accueilli,
Et vous serez reçu de même.

Il est beau, mon cher ami, de venir à la campagne, tandis que Plutus tourne toutes les têtes à la ville. Êtes-vous réellement devenus tous fous à Paris? Je n'entends parler que de millions ; on dit que tout ce qui était à son aise est dans la misère, et que tout ce qui était dans la mendicité nage dans l'opulence. Est-ce une réalité ? est-ce une chimère ? La moitié de la nation a-t-elle trouvé la pierre philosophale dans les moulins à papier? Law[2] est-il un dieu, un fripon, ou un charlatan qui s'empoisonne de la drogue qu'il distribue à tout le monde? Se contente-t-on de richesses imaginaires ? C'est un chaos que je ne puis débrouiller, et auquel je m'imagine que vous n'entendez rien. Pour moi, je ne me livre à d'autres chimères qu'à celle de la poésie.

Avec l'abbé Courtin, je vis ici tranquille,
Sans aucun regret pour la ville
Où certain Écossais malin,
Comme la vieille Sibylle
Dont parle aussi le bon Virgile,
Sur des feuillets volants écrit notre destin.
Venez nous voir un beau matin,
Venez, aimable Génonville ;

de Paris dès l'âge de vingt-six ans. Il fut enlevé, en 1723, par la petite vérole. Voltaire composera plus tard une jolie pièce : *Aux Mânes de M. de Génonville.* V. plus loin, p. 138.

(1) L'abbé Courtin, dont il a été parlé p. 6.

(2) Célèbre financier écossais (1671-1729), qui, après avoir parcouru l'Europe, s'établit en France en 1716. Il y fonda une banque, qui fut déclarée banque royale en 1718 et qui atteignit une prospérité inouïe. Law avait dans le crédit une confiance excessive, qui le perdit et ruina une foule de personnes avec lui. Il dut s'enfuir en 1721 et mourut dans la misère, à Venise.

Apollon dans ces climats
Vous prépare un riant asile :
Voyez comme il vous tend les bras,
Et vous rit d'un air facile.

Le 15 février 1720, Voltaire fit représenter une nouvelle tragédie, *Artémire*. Tel était le nom de l'héroïne, princesse vertueuse persécutée par un mari cruel, le roi de Macédoine Cassandre, qu'elle n'aimait point.

La pièce échoua. D'après un de ses biographes (Duvernet), Voltaire aurait bondi sur la scène et harangué si chaleureusement le public que les murmures se seraient changés en bravos.

Cependant Madame, mère du Régent, ayant désiré voir la pièce, Voltaire la retoucha et *Artémire* fut jouée huit fois. Voltaire en utilisa plus tard les débris pour composer *Mariamne*.

Mort du père de Voltaire. — Le 1er janvier 1722, le vieil Arouet mourait, à l'âge de soixante-douze ans. Voltaire, qui ne s'entendait pas du tout avec son aîné, fut encore séparé de lui par les difficultés de la succession paternelle. Armand Arouet succédait à son père, dans sa charge de payeur des épices de la Chambre des comptes, mais cette charge exigeait un cautionnement de 240.000 livres. Armand se trouvait dans l'impossibilité de rembourser à son frère la moitié de ce capital. Voltaire reçut pour patrimoine 4.250 livres de rentes [1].

C'est à cette époque qu'il composa pour une dame de ses amies le *Pour et Contre*, premier monument de son incrédulité. La pièce, connue sous le nom d'*Épître à Uranie* ne fut publiée que plus tard et attribuée à Chaulieu, qui était mort.

Le « Poème de la Ligue. » — Cependant Voltaire était toujours très occupé de son poème sur Henri IV, qu'il avait commencé à la Bastille. Dès 1720, le poème, sans avoir atteint sa forme définitive (il ne comprenait alors que neuf chants) était achevé et Voltaire le faisait recopier pour le mettre sous les yeux du Régent.

Dans les salons on faisait des lectures d'*Henri IV*. L'auteur recevait ordinairement beaucoup d'éloges ; un jour, ayant rencontré quelque froideur, il se piqua, froissa son manuscrit et le jeta au feu. Ce fut le président Hénault qui tira le papier des flammes au risque de se brûler les mains. Il lui en coûta, dit-on, une paire de manchettes.

Mais c'était l'approbation de J.-B. Rousseau, que Voltaire désirait surtout obtenir. Il lui écrivit comme à son maître.

(1) D'autre part, il avait trois actions de la Compagnie des Indes et 5.000 francs en billets de banque. Enfin le Régent, qui lui avait déjà accordé une pension de 1.200 livres, allait lui en faire obtenir une autre de 2.000. Voltaire était donc à l'abri du besoin.

Demande de conseils et d'approbation.

A Monsieur J.-B. Rousseau[1].

23 janvier 1722.

M. le baron de Breteuil m'a appris, monsieur, que vous vous intéressez encore un peu à moi, et que le poème de Henri IV ne vous est pas indifférent ; j'ai reçu ces marques de votre souvenir avec la joie d'un disciple tendrement attaché à son maître.

Mon estime pour vous, et le besoin que j'ai des conseils d'un homme seul capable d'en donner de bons en poésie, m'ont déterminé à vous envoyer un plan que je viens de faire à la hâte de mon ouvrage : vous y trouverez, je crois, les règles du poème épique observées.

Le poème commence au siège de Paris, et finit à sa prise ; les prédictions faites à Henri IV, dans le premier chant, s'accomplissent dans tous les autres ; l'histoire n'est point altérée dans les principaux faits, les fictions y sont toutes allégoriques ; nos passions, nos vertus et nos vices y sont personnifiés ; le héros n'a de faiblesses que pour faire valoir davantage ses vertus. Si tout cela est soutenu de cette force et de cette beauté continue de la diction, dont l'usage était perdu en France sans vous, je me flatte que vous ne me désavouerez point pour votre disciple. Je ne vous ai fait qu'un plan fort abrégé de mon poème, mais vous devez m'entendre à demi-mot ; votre imagination suppléera aux choses que j'ai omises. Les lettres que vous écrivez à M. le baron de Breteuil me font espérer que vous ne me refuserez pas les conseils que j'ose dire que vous me devez. Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement

(1) Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741), célèbre auteur d'odes et d'épigrammes. La vivacité de ses vers satiriques lui avait attiré de mauvaises affaires qui le firent exiler de France en 1712. V. plus haut, p. 13 (Lettre à M. de La Faye, 1716) en quels termes Voltaire parlait de J.-B. Rousseau et de La Motte. On verra plus loin, p. 286, que Voltaire devint son ennemi juré.

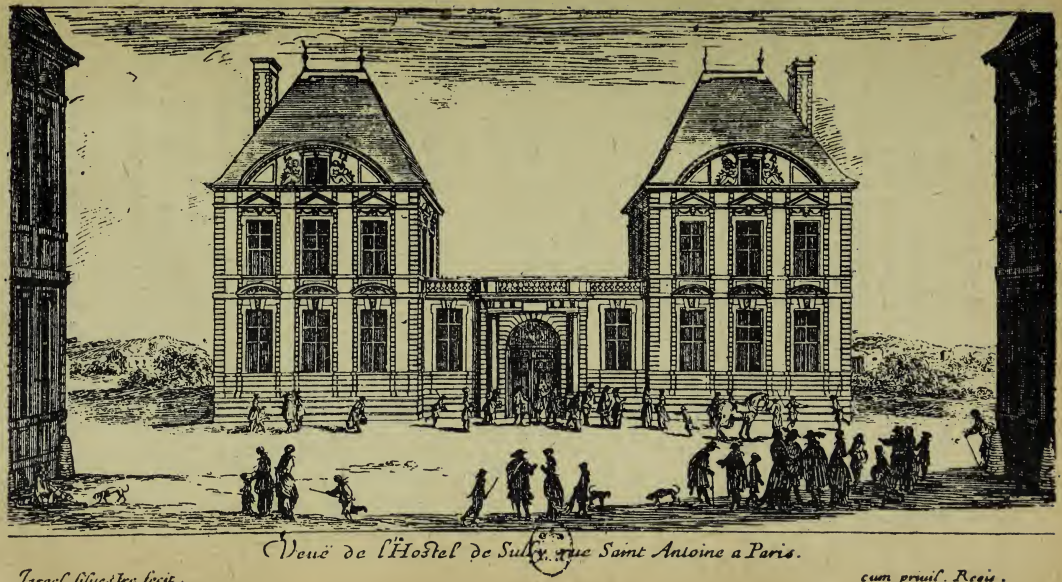

L'Hôtel de Sully, d'après une gravure d'Israël Silvestre.

on n'en revenait point si content que je le serai de votre commerce. Je vous donne ma parole que, si vous allez jamais aux Pays-Bas, j'y viendrai passer quelque temps avec vous. Si même l'état de ma fortune présente me permettait de faire un aussi long voyage que celui de Vienne, je vous assure que je partirais de bon cœur, pour voir deux hommes aussi extraordinaires dans leur genre que M. le prince Eugène[1] et vous. Je me ferais un véritable plaisir de quitter Paris pour vous réciter mon poème devant lui à ses heures de loisir. Tout ce que j'entends dire ici de ce prince à tous ceux qui ont l'honneur de le voir me le fait comparer aux grands hommes de l'antiquité. Je lui ai rendu, dans mon sixième chant, un hommage qui, je crois, doit d'autant moins lui déplaire qu'il est moins suspect de flatterie, et que c'est à la seule vertu que je le rends. Vous verrez par l'argument de chaque livre de mon ouvrage que le sixième est une imitation de Virgile. Saint Louis y fait voir à Henri IV les héros français qui doivent naître après lui ; je n'ai point oublié parmi eux M. le maréchal de Villars ; voici ce qu'en dit saint Louis :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
Arbitre de la paix que la victoire amène,
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

C'était là effectivement la louange la plus grande qu'on pouvait donner à M. le maréchal de Villars, et il a été lui-même flatté de la comparaison. Vous voyez que je n'ai point suivi les leçons de La Motte, qui, dans une mauvaise ode à M. le duc de Vendôme, crut ne pouvoir le louer qu'aux dépens de M. le prince Eugène et de la vérité.

Comme je vous écris tout ceci, Mme la duchesse de

(1) Eugène de Savoie-Carignan (1663-1736), fils du comte de Soissons (qui était aussi duc de Savoie-Carignan) et d'Olympe Mancini. Louis XIV n'ayant pas voulu accepter ses services, il avait dû offrir son épée à l'Autriche. Il remporta beaucoup de victoires soit sur les Turcs, soit sur les Français (Hochstœdt Oudenarde) ; mais il fut battu par Villars à Denain, en 1712.

Sully m'apprend que vous avez mandé à M. le commandeur de Comminges que vous irez cet été aux Pays-Bas. Si le voisinage de la France pouvait vous rendre un peu de goût pour elle, et que vous puissiez ne vous souvenir que de l'estime qu'on y a pour vous, vous guéririez nos Français de la contagion du faux esprit qui fait plus de progrès que jamais. Du moins, si on ne peut espérer de vous revoir à Paris, vous êtes bien sûr que j'irai chercher à Bruxelles le véritable antidote contre le poison des La Motte. Je vous supplie, monsieur, de compter toute votre vie sur moi, comme le plus zélé de vos admirateurs.

Voltaire pensait bien qu'il ne pourrait publier en France son *Poème de la Ligue*. La lettre suivante, adressée à une amie et protectrice, le montre à la Haye, où il prépare son édition. L'activité de la vie hollandaise paraît l'avoir vivement frappé.

La vie à La Haye.

A Madame la Présidente de Bernières[1]

A La Haye, 7 octobre (1722).

Votre lettre a mis un nouvel agrément dans la vie que je mène à La Haye. De tous les plaisirs du monde je n'en connais point de plus flatteur que de pouvoir compter sur votre amitié. Je resterai encore quelques jours à La Haye pour y prendre toutes les mesures nécessaires sur l'impression de mon poème et je partirai lorsque les beaux jours finiront. Il n'y a rien de plus agréable que La Haye, quand le soleil daigne s'y montrer. On ne voit ici que des prairies, des canaux et des arbres verts ; c'est un paradis terrestre depuis La Haye jusqu'à Amsterdam. J'ai vu avec respect cette ville qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam, il n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit maître,

(1) Amie de Voltaire, femme d'un président à mortier de Rouen. V. à la page suivante la part qu'elle prit à la publication du *Poème de la Ligue*.

pas un insolent. Nous rencontrâmes le Pensionnaire[1] à pied, sans laquais au milieu de la populace. On ne voit à personne qui ait de cour à faire...

On ne connaît que le travail et la modestie. Il y a à La Haye plus de magnificence et plus de société par le concours des ambassadeurs. J'y passe ma vie entre le travail et le plaisir et je vis ainsi à la hollandaise et à la française...

Je m'accoutume tout à fait à me passer de Paris, mais non pas à me passer de vous. Je vous réitère mon engagement de venir vous trouver à la Rivière, si vous y êtes encore au mois de novembre. N'y restez pas pour moi, mais souffrez seulement que je vous y tienne compagnie, si votre goût vous fixe à la campagne pour quelque temps. Permettez-moi de présenter mes respects à M. de Bernières et à tout ce qui est chez vous.

Je suis toujours avec un dévouement très respectueux, etc.

Le « Poème de la Ligue ». — Voltaire dut se résoudre à faire paraître son *Henri IV* clandestinement, à Rouen, par les soins de Thiériot (1723). M. de Bernières avait à la Rivière-Bourdet, près de Rouen, une propriété, d'où Voltaire pourrait surveiller l'édition[2].

Les volumes furent apportés jusqu'à Boulogne dans les fourgons de Mme de Bernières. La difficulté opposée au débit du livre lui donna l'attrait des choses prohibées et persécutées. On trouvera une analyse et des extraits de ce poème un peu plus loin, p. 55, à propos de l'édition définitive de Londres.

Le 6 mars 1724, fut jouée la tragédie de *Mariamne*, qui n'obtint pas de succès. Une mauvaise plaisanterie d'un loustic acheva la déroute. Quand la reine, la femme du roi Hérode, porta à ses lèvres la coupe de poison, il s'écria : « La reine boit ! »

Voltaire à la Cour. — Le 5 septembre 1725, eut lieu à Fontainebleau le mariage du roi. Voltaire, qui venait de composer la comédie de *l'Indiscret*, dédiée à Mme de Prie, assista aux fêtes de la cour et fit jouer *Œdipe*, *Mariamne*, *l'Indiscret* devant la

(1) Le *Grand-Pensionnaire* était le premier magistrat des Provinces-Unies.

(2) *La Ligue* ou *Henry le Grand*, poème épique par M. de Voltaire. Cette édition, donnée à Rouen, chez Viret, était censée avoir paru à Genève, chez *Jean Mokpap*.

a M. Thiriot a forges ~~[illegible]~~. 1722
N° 16 20 juillet

plus de nouvelles a la main mon cher ami. ni de gazettes on est a forges ala source des nouvelles, je ne vous conseille point de commencer votre edition au prix que lon vous propose. je crois quil vaudroit mieux vous acomoder avec un libraire qui se charge roit des frais et des risques, et qui en vous donnant cinquante ou soixante pistoles vous conserveroit votre tranquilité. songez ie vous prie a tous les perils qéa courus henri quatre. il nest entré dans la capitale que par miracle. on a beaucoup crié contre lui, et comme la seureté devient plus grande de jour en jour dans linquisition de la librairie, il se pourra fort bien faire quon saisisse les exemplaires de labbé de chaulieu a cause des

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

Voy. Sauvrol. Corresp. T. 1. p. 44.

Fac-similé de l'écriture de Voltaire.
Pour l'orthographe, voir fin du volume. *Notes grammaticales*, p. 981.

Reine. « Elle a pleuré à *Mariamne*, elle a ri à *l'Indiscret*. Elle me parle souvent, elle m'appelle « Mon pauvre Voltaire ».

Le jeune auteur obtint même dans ces circonstances une nouvelle pension de 1.500 livres et il touchait au but quand survint la malheureuse affaire de Rohan.

L'affaire de Rohan. — Voltaire alors très admiré, très entouré, très recherché, habitué à voir tous les rieurs de son côté, était peut-être quelque peu infatué de lui-même. Son orgueil d'homme de lettres se heurta à l'orgueil aristocratique dans la personne du chevalier de Rohan-Chabot. Les deux jeunes hommes se rencontrèrent à l'Opéra et leur mutuelle antipathie donna lieu à un échange de propos un peu vifs dans lequel Voltaire eut naturellement l'avantage. A un mot dédaigneux sur son nom, il aurait répondu : « Mon nom, je le commence et vous finissez le vôtre. »

Quelques jours après, Rohan se vengeait à sa manière. Le poète dînait à l'hôtel de Sully [1] (rue Saint-Antoine, au n° 143 aujourd'hui), lorsqu'on vint le demander. Il descendit sans méfiance et s'approcha du carrosse où il croyait qu'on l'attendait. Aussitôt il fut saisi par six laquais déguisés qui lui donnèrent la bastonnade. Le chevalier de Rohan assistait à la scène et, suivant son expression, « commandait les travailleurs » (Décembre 1725).

Voltaire justement exaspéré ne trouva chez le duc de Sully, qu'il croyait son ami, que de l'indifférence. Alors il se renferme en lui-même, prend des leçons d'escrime et prépare une vengeance ; puis il cherche son ennemi : celui-ci se dérobe, ou plutôt supprime un adversaire importun, en le faisant mettre à la Bastille. La famille de Rohan était toute-puissante et Voltaire, tout encensé qu'il était, put mesurer amèrement la distance qui, dans la société de son temps, séparait un grand d'un homme de lettres.

Il fut donc conduit à la Bastille, le 17 avril 1726. Cette incarcération était bien autrement odieuse que celle de 1717. Il est vrai que c'était une mesure de précaution, plutôt qu'une punition, mais le sort de la victime n'en était pas moins digne de pitié, puisque la porte de la prison ne s'ouvrit que pour l'exil. Le 2 mai, par ordre du roi, le sieur de Condé vint prendre le prisonnier pour l'accompagner jusqu'à Calais, où il avait ordre de le voir s'embarquer.

A peine débarqué en Angleterre, Voltaire revint secrètement à Paris pour y chercher encore son ennemi. Mais il ne put le trouver et, craignant d'être lui-même découvert, il partit plus précipitamment qu'il n'était venu.

Les trois lettres qui suivent nous font entendre l'accent désespéré de Voltaire à ce moment douloureux de sa vie.

(1) V. gravure, p. 45.

Une mise au point.

A M.***, Ministre du Département de Paris

1726.

Je remontre très humblement que j'ai été assassiné par le brave chevalier de Rohan, assisté de six coupe-jarrets, derrière lesquels il était hardiment posté.

J'ai toujours cherché depuis ce temps à réparer, non mon honneur, mais le sien, ce qui était trop difficile.

Si je suis venu dans Versailles, il est très faux que j'aie fait demander le chevalier de Rohan-Chabot chez M. le cardinal de Rohan.

Au moment de partir pour Calais.

A Madame de Bernières

Avril 1726.

On doit me conduire, demain, de la Bastille droit à Calais. Pouvez-vous, Madame, avoir la bonté de me prêter votre chaise de poste? Celui qui m'aura conduit vous la ramènerait. Demain mercredi, ceux qui voudront me venir voir peuvent entrer librement. Je me flatte que j'aurai l'occasion de vous assurer encore une fois en ma vie de mon véritable et respectueux attachement.

Venez, je vous en prie, avec Madame du Deffand; je compte aussi que je verrai notre ami Thiériot.

Amères confidences au début de l'exil.

A Monsieur Thiériot

12 août 1726[1].

J'ai reçu bien tard, mon cher Thiériot, une lettre de vous, du 11 du mois de mai dernier. Vous m'avez vu bien malheureux à Paris. La même destinée m'a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poème est aussi

(1) Comme le texte de cette lettre le prouve, Voltaire était alors en Angleterre, mais non à Londres, peut-être sur la côte de la Manche.

bien soutenu que celui de ma mauvaise fortune, mon poème assurément réussira mieux que moi. Vous me donnez, par votre lettre, des assurances si touchantes de votre amitié, qu'il est juste que j'y réponde par de la confiance. Je vous avouerai donc, mon cher Thiériot, que j'ai fait un petit voyage à Paris, depuis peu. Puisque je ne vous y ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin, la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu. Voilà qui est fait, mon cher Thiériot; il y a grande apparence que je ne vous reverrai plus de ma vie.

Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile. Si je suivais mon inclination, ce serait là que je me fixerais, dans l'idée seulement d'apprendre à penser. Mais je ne sais si ma petite fortune, très dérangée par tant de voyages, ma mauvaise santé, plus altérée que jamais, et mon goût pour la plus profonde retraite me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre de Whitehall et de Londres. Je suis très bien recommandé en ce pays-là, et on m'y attend avec assez de bonté; mais je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage. Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie : l'une, de la hasarder avec honneur dès que je le pourrai, et l'autre, de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs et à la connaissance que j'ai des hommes.

J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine ; le seul regret que j'aie est de n'avoir pu réussir à vous les faire partager. Ce serait une consolation pour moi dans ma solitude de penser que j'aurais pu, une fois en ma vie, vous être de quelque utilité; mais je suis destiné

à être malheureux de toutes façons. Le plus grand plaisir qu'un honnête homme puisse ressentir, celui de faire plaisir à ses amis, m'est refusé.

Voltaire n'a jamais écrit de lettre plus sombre et plus poignante.

Séjour de Voltaire en Angleterre. — Il ne fut cependant pas malheureux en Angleterre. Le comte de Bolingbroke l'accueillit dans son domaine de Dawley (Middlesex [1]) et le mit en relation avec des écrivains et des poètes comme Swift, Gay [2] et Pope. Ce dernier le reçut à Twickenham [3]. Voltaire fut longtemps l'hôte à Wandsworth [4] d'un riche marchand de Londres, Falkener. Le roi voulut l'indemniser d'une perte d'argent et lui envoya une somme de cent guinées.

Les conversations de Bolingbroke, de Swift et d'autres libres penseurs eurent une grande influence sur le développement des idées de Voltaire. La lecture de Locke et de son *Essai sur l'entendement* fut pour lui une sorte d'initiation. « Il fut enchanté de lire un philosophe qui doutait beaucoup et qui faisait sortir toute connaissance de la sensation. » (Crouslé.)

Il aurait bien voulu être présenté au réformateur de la physique, le grand Newton. Il ne put qu'assister à ses funérailles, célébrées avec une pompe royale, à Westminster, en 1727. La manière dont l'Angleterre traitait ses grands hommes, la liberté qu'elle leur laissait, les honneurs qu'elle leur décernait faisaient à ses yeux un impressionnant contraste avec le régime de tracasserie et de persécution dont il avait lui-même souffert en France.

Voltaire subit même dans une certaine mesure l'influence de Shakespeare. S'il l'admira, ce ne fut pas sans de nombreuses réserves. Il était choqué « de ces farces monstrueuses qu'on appelle tragédies », dans lesquelles il ne trouvait ni « la moindre connaissance des règles » ni « la moindre étincelle de bon goût ». Mais il ne pouvait s'empêcher de sentir la puissance tragique du grand poète et surtout il était frappé de la hardiesse avec laquelle il abordait les grands sujets historiques et la discussion des intérêts d'État. Il se promit d'essayer lui-même quelque chose en ce genre et il conçut l'idée de son *Brutus*.

Publication de « la Henriade ». — En attendant, il donna une nouvelle édition de son *Poème de la Ligue*, qui remanié,

(1) A l'est de Londres.

(2) *John Gay* (1688-1732), poète anglais, auteur de comédies, de tragédies, d'opéras, a laissé aussi des fables et des églogues. — Pour les autres écrivains, v. plus loin, p. 210, note 2; p. 239, note 4.

(3) Sur la Tamise, à 4 lieues au sud-ouest de Londres.

(4) Wandsworth, au sud de Londres, aux portes de la ville.

corrigé, augmenté et publié avec luxe s'appelait désormais *la Henriade* et comprenait dix chants au lieu de neuf. La principale modification concernait Sully, dont le nom disparaissait du poème et dont la place était désormais occupée par Duplessis-Mornay. Voltaire se vengeait ainsi, en poète, de l'appui que le duc de Sully avait prêté au chevalier de Rohan-Chabot.

Pour cette nouvelle édition Voltaire fit appel aux souscriptions. Le roi et la reine d'Angleterre s'inscrivirent en tête et le succès fut prodigieux. L'auteur dédia son poème à la reine dans une épître très flatteuse pour les souverains anglais et dont tous les éloges pouvaient se retourner facilement en épigrammes contre la France.

La Henriade fut pour les contemporains le grand titre de Voltaire. Ils voyaient en ce poème une œuvre égale, supérieure peut-être à l'*Enéide*. Le point de vue est bien changé aujourd'hui et nos jugements pèchent sans doute par excès de sévérité pour un poème qui vaut mieux que sa réputation actuelle et que l'on estimerait davantage, si on consentait à l'examiner.

Artificielle, *la Henriade* l'est sans doute, si on la compare aux épopées du moyen âge, et elle paraît froide et plate en regard de certains fragments de *la Légende des siècles*. Mais il est juste de la replacer en son temps et à côté des œuvres qui l'avaient précédée. Elle vient à son rang après *la Franciade* de Ronsard, après *la Pucelle* de Chapelain, après le *Clovis* de Desmarets de Saint-Sorlin. Rappeler à son sujet ces noms malheureux, qui justifiaient le mot célèbre de M. de Malézieu : « les Français n'ont pas la tête épique », c'est souligner l'importance de la supériorité de Voltaire et faire comprendre l'enthousiasme des contemporains.

Les alexandrins de Voltaire nous paraissent monotones, parce que nous en considérons surtout la forme métrique, mais nous oublions peut-être d'en remarquer la vigueur, le tour concis et le trait piquant. *La Henriade* fourmille de maximes, de vers sentencieux et philosophiques, qui plaisaient tant en leur nouveauté, parce qu'on y voyait l'expression hardie d'un esprit nouveau.

C'est par ce caractère de philosophie et d'indépendance sous une forme agréable et savante que le poème s'imposa surtout. Ce ne sont pas seulement des traits épars qui témoignent de cet esprit. L'ouvrage est tout entier animé d'un même souffle. L'auteur a voulu donner une leçon de tolérance. Il a fait choix du plus populaire de nos rois, qui n'était peut-être pas un personnage d'épopée, mais qui était bien son héros à lui, parce qu'il avait combattu le « fanatisme » et qu'il avait fait triompher la liberté de conscience

Ce parti pris philosophique a empêché Voltaire d'être juste envers l'époque dont il retraçait l'histoire. Son intention était bien de composer un poème national. Il ne s'agissait pas seulement de célébrer un grand roi. Il fallait exalter la vieille France avec ses traditions et sa religion. Voltaire ne s'y est pas refusé, il n'a pas reculé même devant le merveilleux chrétien; mais sa haine du catholicisme l'a prévenu contre une époque qu'il ne pouvait comprendre et qu'il a chargée des couleurs les plus noires.

EXTRAITS ET PLAN DE « LA HENRIADE »

Début du poème.

La Henriade, 1741.

Je chante ce héros qui régna sur [la France
Et par droit de conquête, et par [droit de naissance;
Qui par de longs malheurs ap- [prit à gouverner,
Calma les factions, sut vaincre, [et pardonner,
Confondit et Mayenne, et la [Ligue, et l'Ibère, 5
Et fut de ses sujets le vainqueur et le père.
Descends du haut des cieux, auguste Vérité;
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté;
Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre.
C'est à toi d'annoncer ce qu'ils doivent apprendre : 10
C'est à toi de montrer, aux yeux des nations,
Les coupables effets de leurs divisions [1].
Dis comment la discorde a troublé nos provinces;
Dis les malheurs du peuple, et les fautes des princes :
Viens, parle; et s'il est vrai que la Fable autrefois 15
Sut à tes fiers accents mêler sa douce voix;
Si sa main délicate orna ta tête altière;
Si son ombre embellit les traits de ta lumière,
Avec moi sur tes pas permets-lui de marcher,
Pour orner tes attraits, et non pour les cacher. 20
Valois régnait encore [2]; et ses mains incertaines
De l'Etat ébranlé laissaient flotter les rênes :
Les lois étaient sans force, et les droits confondus;
Ou plutôt en effet Valois ne régnait plus.

(1) Ainsi, dès le début, s'affirme l'intention « philosophique » de l'auteur.

(2) Les trois principaux personnages du poème s'appelant tous trois Henri, l'auteur les désigne sous les noms de *Valois* (Henri III), *Bourbon* (Henri de Navarre), *Guise* (Henri de Guise).

Ce n'était plus ce prince environné de gloire, 25
Aux combats, dès l'enfance[1], instruit par la victoire,
Dont l'Europe, en tremblant, regardait les progrès,
Et qui de sa patrie emporta les regrets,
Quand du nord étonné de ses vertus suprêmes
Les peuples à ses pieds[2] mettaient les diadèmes. 30
Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier;
Il devint lâche roi, d'intrépide guerrier :
Endormi sur le trône au sein de la mollesse,
Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse.
Quélus et Saint-Mégrin[3], Joyeuse et d'Epernon, 35
Jeunes voluptueux qui régnaient sous son nom,
D'un maître efféminé corrupteurs politiques,
Plongeaient dans les plaisirs ses langueurs léthargiques.
Des Guises cependant le rapide bonheur
Sur son abaissement élevait leur grandeur; 40
Ils formaient dans Paris cette Ligue fatale,
De sa faible puissance orgueilleuse rivale.
Les peuples déchaînés, vils esclaves des grands,
Persécutaient leur prince, et servaient des tyrans.
Ses amis corrompus bientôt l'abandonnèrent; 45
Du Louvre épouvanté ses peuples le chassèrent :
Dans Paris révolté l'étranger accourut;
Tout périssait enfin, lorsque Bourbon parut.
Le vertueux Bourbon, plein d'une ardeur guerrière,
A son prince aveuglé vint rendre la lumière; 50
Il ranima sa force, il conduisit ses pas
De la honte à la gloire, et des jeux aux combats.
Aux remparts de Paris les deux rois s'avancèrent.
Rome s'en alarma, les Espagnols tremblèrent;
L'Europe, intéressée à ces fameux revers, 55
Sur ces murs malheureux avait les yeux ouverts.
On voyait dans Paris la Discorde inhumaine
Excitant aux combats et la Ligue et Mayenne,

(1) Allusion aux batailles de Jarnac et de Moncontour.
(2) Après l'extinction des Jagellons, la couronne de Pologne fut déclarée élective et Henri de Valois, en 1573, fut le premier élu.
(3) Les *mignons* du roi.

La Henriade.

Frontispice allégorique de Gravelot, tiré de l'édition des *Œuvres* de 1768.

Et le peuple et l'Église, et, du haut de ses tours,
Des soldats de l'Espagne appelant les secours. 60
(Ch. I, v. 1-60.)

Henri III et Henri de Navarre assiégeaient ensemble Paris révolté, quand le roi demanda à son allié de se rendre en Angleterre auprès d'Elisabeth, pour solliciter son concours. Henri de Navarre obéit, non sans regretter ces temps

« Où fort de sa vertu, sans secours, sans intrigue,
Lui seul avec Condé faisait trembler la Ligue. »

Il s'embarque à Dieppe[1] et bientôt une tempête le jette sur l'île de Jersey. Là, il rencontre un vieillard vénérable qui vivait dans la solitude, attendant que

« au gré de ses souhaits,
« La mort vînt à son Dieu le rejoindre à jamais.
Ce Dieu qu'il adorait prit soin de sa vieillesse ;
Il fit dans son désert descendre la sagesse ;
Et, prodigue envers lui de ses trésors divins,
Il ouvrit à ses yeux le livre des destins. »

Ce vieillard offre au prince un frugal repas. La conversation s'engage sur les troubles de la France. Le vieillard prédit à Henri sa destinée. Il lui fait entrevoir sa conversion et son accession au trône. (V. la vignette de la page 41.)

La Vérité, dit-il, éclaire rarement un orgueilleux :

« Qui la cherche du cœur un jour peut la connaître.
Vous serez éclairé, puisque vous voulez l'être.
Ce Dieu vous a choisi ; sa main, dans les combats,
Au trône des Valois va conduire vos pas. »

Henri se rembarque et bientôt il aborde en Angleterre.

(1) Ce voyage d'Henri de Navarre en Angleterre est une pure fiction. Voltaire, dans ses notes, rappelle les objections que l'on peut faire à cet épisode et les réfute ensuite. Il oublie d'examiner s'il n'est pas fâcheux pour le prestige de son héros de le représenter sollicitant contre ses compatriotes le secours de l'étranger. Il aurait pu répondre que la Ligue comptait dans ses rangs assez de soldats espagnols pour qu'Henri de Navarre dût éprouver quelque scrupule à faire venir en France quelques Anglais. Mais si la Ligue avait eu son poète, aurait-il été bien inspiré en montrant son héros arrivant à l'Escurial pour demander du secours à Philippe II ? La meilleure raison à donner en faveur du voyage en Angleterre paraît être celle ci, que Voltaire indique en deux lignes : « Il faut remarquer qu'Henri IV, le héros du poème, est le seul qui puisse conter dignement l'histoire de la cour de France et qu'il n'y a guère qu'Elisabeth qui puisse l'entendre ».

Éloge d'Élisabeth et de l'Angleterre.

En voyant l'Angleterre, en secret il admire
Le changement heureux de ce puissant empire,
Où l'éternel abus de tant de sages lois 295
Fit longtemps le malheur et du peuple et des rois.
Sur ce sanglant théâtre où cent héros périrent,
Sur ce trône glissant dont cent rois descendirent,
Une femme, à ses pieds enchaînant les destins,
De l'éclat de son règne étonnait les humains. 300
C'était Élisabeth; elle dont la prudence
De l'Europe à son choix fit pencher la balance,
Et fit aimer son joug à l'Anglais indompté,
Qui ne peut ni servir, ni vivre en liberté.
Ses peuples sous son règne ont oublié leurs pertes; 305
De leurs troupeaux féconds leurs plaines sont couvertes,
Les guérets de leurs blés, les mers de leurs vaisseaux :
Ils sont craints sur la terre, ils sont rois sur les eaux;
Leur flotte impérieuse, asservissant Neptune,
Des bouts de l'univers appelle la fortune : 310
Londres, jadis barbare, est le centre des arts,
Le magasin du monde, et le temple de Mars.
Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
Les députés du peuple, et les grands, et le roi, 315
Divisés d'intérêt, réunis par la loi;
Tous trois, membres sacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible.
Heureux, lorsque le peuple, instruit de son devoir,
Respecte, autant qu'il doit, le souverain pouvoir! 320
Plus heureux, lorsqu'un roi, doux, juste et politique,
Respecte, autant qu'il doit, la liberté publique!
« Ah! s'écria Bourbon, quand pourront les Français
Réunir, comme vous, la gloire avec la paix?
Quel exemple pour vous, monarques de la terre! 325
Une femme a fermé les portes de la guerre;

Et, renvoyant chez vous la discorde et l'horreur,
D'un peuple qui l'adore elle a fait le bonheur. »
(Ch. I, v. 293-328.)

Pour mettre Elisabeth au courant des malheurs de la France, Henri lui fait le récit des guerres de religion sous les règnes de Charles IX et d'Henri III. Ce récit remplit les chants II et III du poème.

La Saint-Barthélemy, mort de Coligny.

Le signal est donné sans tumulte et sans bruit : 175
C'était à la faveur des ombres de la nuit.
De ce mois malheureux l'inégale courrière
Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière.
Coligny languissait dans les bras du repos,
Et le sommeil trompeur lui versait ses pavots. 180
Soudain de mille cris le bruit épouvantable
Vient arracher ses sens à ce calme agréable :
Il se lève, il regarde, et voit de tous côtés
Courir des assassins à pas précipités :
Il voit briller partout les flambeaux et les armes, 185
Son palais embrasé, tout un peuple en alarmes,
Ses serviteurs sanglants dans la flamme étouffés,
Les meurtriers en foule au carnage échauffés,
Criant à haute voix : « Qu'on n'épargne personne ;
« C'est Dieu, c'est Médicis [1], c'est le roi qui l'ordonne ! » 190
Il entend retentir le nom de Coligny.
Il aperçoit de loin le jeune Téligny,
Téligny, dont l'amour a mérité sa fille [2],
L'espoir de son parti, l'honneur de sa famille,
Qui, sanglant, déchiré, traîné par des soldats, 195
Lui demandait vengeance, et lui tendait les bras.
Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu. 200

(1) Catherine de Médicis.
(2) Il était depuis dix mois le gendre de Coligny.

Déjà des assassins la nombreuse cohorte
Du salon qui l'enferme allait briser la porte ;
Il leur ouvre lui-même et se montre à leurs yeux
Avec cet œil serein, ce front majestueux,
Tel que, dans les combats, maître de son courage, 205
Tranquille, il arrêtait ou pressait le carnage.
A cet air vénérable, à cet auguste aspect,
Les meurtriers surpris sont saisis de respect;
Une force inconnue a suspendu leur rage.
« Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage, 210
Et de mon sang glacé souillez ces cheveux blancs
Que le sort des combats respecta quarante ans;
Frappez, ne craignez rien : Coligny vous pardonne;
Ma vie est peu de chose, et je vous l'abandonne...
J'eusse aimé mieux la perdre en combattant pour vous... »
Ces tigres, à ces mots, tombent à ses genoux : [215
L'un, saisi d'épouvante, abandonne ses armes;
L'autre embrasse ses pieds, qu'il trempe de ses larmes;
Et de ses assassins ce grand homme entouré
Semblait un roi puissant par son peuple adoré. 220
Besme [1], qui dans la cour attendait sa victime,
Monte, accourt, indigné qu'on diffère son crime;
Des assassins trop lents il veut hâter les coups :
Aux pieds de ce héros il les voit trembler tous.
A cet objet touchant lui seul est inflexible; 225
Lui seul, à la pitié toujours inaccessible,
Aurait cru faire un crime et trahir Médicis,
Si du moindre remords il se sentait surpris.
A travers les soldats, il court d'un pas rapide :
Coligny l'attendait d'un visage intrépide. 230
Et bientôt dans le flanc ce monstre furieux
Lui plonge son épée, en détournant les yeux,
De peur que d'un coup d'œil cet auguste visage
Ne fît trembler son bras, et glaçât son courage.

(1) Ce personnage, dont le vrai nom était Danowitz, était appelé ainsi parce qu'il était originaire de la Bohême. Élevé dans la maison des Guises, il eut la principale part au meurtre de Coligny, dont il jeta le corps par une fenêtre.

Du plus grand des Français tel fut le triste sort. 235
On l'insulte, on l'outrage encore après sa mort.
Son corps, percé de coups, privé de sépulture,
Des oiseaux dévorants fut l'indigne pâture;
Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis,
Conquête digne d'elle, et digne de son fils. 240
Médicis la reçut avec indifférence,
Sans paraître jouir du fruit de sa vengeance,
Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
Et comme accoutumée à de pareils présents.

(Ch. II, v. 175-244.)

Arrogance d'Henri de Guise. Journée des Barricades.

Ce malheureux combat[1] ne fit qu'approfondir 225
L'abîme dont Valois voulait en vain sortir,
Il fut plus méprisé, quand on vit sa disgrâce;
Paris fut moins soumis, la Ligue eut plus d'audace;
Et la gloire de Guise, aigrissant ses douleurs,
Ainsi que ses affronts redoubla ses malheurs. 230
Guise dans Vimory[2], d'une main plus heureuse,
Vengea sur les Germains la perte de Joyeuse;
Accabla, dans Auneau, mes alliés surpris;
Et couvert de lauriers, se montra dans Paris.
Ce vainqueur y parut comme un dieu tutélaire. 235
Valois vit triompher son superbe adversaire,
Qui, toujours insultant à ce prince abattu,
Semblait l'avoir servi moins que l'avoir vaincu.
La honte irrite enfin le plus faible courage:
L'insensible Valois ressentit cet outrage; 240
Il voulut, d'un sujet réprimant la fierté,
Essayer dans Paris sa faible autorité.

(1) Henri de Navarre vient de raconter à Élisabeth la bataille de Coutras, dans laquelle il vainquit Joyeuse. (1587.)

(2) Village situé près de Montargis, où Henri de Guise battit, en 1587, les reîtres venus au secours des protestants français.

Il n'en était plus temps ; la tendresse et la crainte,
Pour lui dans tous les cœurs était alors éteinte :
Son peuple audacieux, prompt à se mutiner, 245
Le prit pour un tyran, dès qu'il voulut régner.
On s'assemble, on conspire, on répand les alarmes ;
Tout bourgeois est soldat, tout Paris est en armes :
Mille remparts naissants qu'un instant a formés,
Menacent de Valois les gardes enfermés. 250
Guise, tranquille et fier au milieu de l'orage,
Précipitait du peuple ou retenait la rage,
De la sédition gouvernait les ressorts ;
Et faisait, à son gré, mouvoir ce vaste corps.
Tout le peuple au palais courait avec furie : 255
Si Guise eût dit un mot, Valois était sans vie ;
Mais, lorsque d'un coup d'œil il pouvait l'accabler,
Il parut satisfait de l'avoir fait trembler ;
Et, des mutins lui-même arrêtant la poursuite,
Lui laissa, par pitié, le pouvoir de la fuite. 260
Enfin Guise attenta, quel que fût son projet,
Trop peu pour un tyran, mais trop pour un sujet.
Quiconque a pu forcer son monarque à le craindre,
A tout à redouter, s'il ne veut tout enfreindre.

(Ch. III, v. 225-264.)

Henri de Navarre obtient d'Élisabeth un petit corps de troupes [1] qui vient combattre en France sous les ordres de Sussex. Pendant l'absence d'Henri, le roi n'osait rien entreprendre. Les ligueurs s'enhardissaient et le chevalier d'Aumale était sur le point d'enlever le camp royal. Le retour d'Henri est presque un coup de théâtre.

« Il combat, on le suit ; il change les destins. » (Ch. IV.)

Alors la Discorde intervient, sauve le chevalier d'Aumale qui allait périr, encourage Mayenne, qui sent ses partisans fléchir, puis vole à Rome, où Sixte Quint est assis sur le trône des Césars. A l'abri du siège pontifical régnait la Politique, regrettant l'époque où elle faisait et défaisait les rois. La Discorde et la Politique, se concertant, surprennent l'humble Religion, qui vit ignorante du monde dans ses cloîtres ; la Politique s'insinue dans la Sorbonne, qui se soulève contre le roi et rend un décret contre lui. La Discorde enrégimente

(1) « Mille jeunes Anglais », dit Voltaire dans ses vers. Cinq mille, comme il le dit en note.

les moines, et l'on voit défiler les fameuses processions de la Ligue [1].

Les Processions de la Ligue.

Le monstre [2], au même instant, donne à tous le signal, 345
Tous sont empoisonnés de son venin fatal ;
Il conduit dans Paris leur marche solennelle ;
L'étendard de la croix flottait au milieu d'elle.
Ils chantent ; et leurs cris, dévots et furieux,
Semblent à leur révolte associer les cieux. 350
On les entend mêler, dans leurs vœux fanatiques,
Les imprécations aux prières publiques.
Prêtres audacieux, imbéciles soldats,
Du sabre et de l'épée ils ont chargé leurs bras ;
Une lourde cuirasse a couvert leur cilice. 355
Dans les murs de Paris cette infâme [3] milice
Suit, au milieu des flots d'un peuple impétueux,
Le Dieu, ce Dieu de paix qu'on porte devant eux.

(Ch. IV, v. 345-358.)

La Discorde choisit seize séditieux qui gouvernent despotiquement en son nom :

« Nés dans l'obscurité, nourris dans la bassesse,
Leur haine pour les rois leur tient lieu de noblesse. »

Irrités de la ferme attitude du Parlement, ils essaient d'abord de l'intimider, puis ne pouvant l'ébranler, ils font enfermer à la Bastille les principaux membres de ce corps, quelques-uns même sont exécutés.

Le chant V est consacré à Jacques Clément et à l'assassinat d'Henri III. La Discorde intervient encore et va aux Enfers chercher le Fanatisme, qui, empruntant les traits du duc de Guise, apparaît au jeune moine Clément, l'excite à venger l'Eglise sur le roi et lui donne une épée.

(1) Comme Voltaire le dit en note, elles n'eurent lieu qu'après la mort d'Henri III.

(2) « Le monstre », c'est la Discorde.

(3) Que Voltaire accuse leur fanatisme, cela se comprend. Mais pourquoi les traiter d'*infâme milice ?*

Jacques Clément.

Trop aisément trompé, le jeune solitaire
Des intérêts des cieux se crut dépositaire. 170
Il baise avec respect ce funeste présent;
Il implore à genoux le bras du Tout-Puissant;
Et, plein du monstre affreux[1] dont la fureur le guide,
D'un air sanctifié s'apprête au parricide.
Combien le cœur de l'homme est soumis à l'erreur! 175
Clément goûtait alors un paisible bonheur :
Il était animé de cette confiance
Qui dans le cœur des saints affermit l'innocence :
Sa tranquille fureur marche les yeux baissés;
Ses sacrilèges vœux[2] au ciel sont adressés; 180
Son front de la vertu porte l'empreinte austère;
Et son fer parricide est caché sous sa haire.
Il marche : ses amis, instruits de son dessein,
Et de fleurs sous ses pas parfumant son chemin,
Remplis d'un saint respect, aux portes le conduisent, 185
Bénissent son dessein, l'encouragent, l'instruisent,
Placent déjà son nom parmi les noms sacrés
Dans les fastes de Rome à jamais révérés,
Le nomment à grands cris le vengeur de la France
Et, l'encens à la main, l'invoquent par avance. 190
C'est avec moins d'ardeur, avec moins de transport,
Que les premiers chrétiens, avides de la mort,
Intrépides soutiens de la foi de leurs pères,
Au martyre autrefois accompagnaient leurs frères,
Enviaient les douceurs de leur heureux trépas, 195
Et baisaient, en pleurant, les traces de leurs pas.
Le fanatique aveugle, et le chrétien sincère,
Ont porté trop souvent le même caractère;

(1) Le fanatisme, personnifié par le poète et qui est entré dans le cœur de Jacques Clément.

(2) « On ne put douter qu'il n'y eût de la bonne foi dans son crime; c'est pourquoi on a pris le parti de le représenter plutôt comme un esprit faible, séduit par sa simplicité, que comme un scélérat déterminé par son mauvais penchant. » (VOLTAIRE.)

Ils ont même courage, ils ont mêmes désirs.
Le crime a ses héros, l'erreur a ses martyrs. v. 200
Du vrai zèle et du faux vains juges que nous sommes[1] !
Souvent des scélérats ressemblent aux grands hommes.
(Ch. V, v. 169-202.)

Mort d'Henri III.

Jacques Clément arrive au camp d'Henri III et calme les soupçons par son attitude. Introduit devant le roi, il prétend lui remettre une lettre du président Harlay, alors enfermé à la Bastille par les Seize pour son dévouement au trône.

Valois reçoit la lettre avec empressement.
Il bénissait les cieux d'un si prompt changement :
« Quand pourrai-je, dit-il, au gré de ma justice,
Récompenser ton zèle, et payer ton service ? »
En lui disant ces mots il lui tendait les bras : 315
Le monstre au même instant tire son coutelas,
L'en frappe, et dans le flanc l'enfonce avec furie.
Le sang coule ; on s'étonne, on s'avance, on s'écrie :
Mille bras sont levés pour punir l'assassin :
Lui, sans baisser les yeux, les voit avec dédain ; 320
Fier de son parricide, et quitte envers la France,
Il attend à genoux la mort pour récompense :
De la France et de Rome il croit être l'appui ;
Il pense voir les cieux qui s'entr'ouvrent pour lui ;
Et, demandant à Dieu la palme du martyre, 325
Il bénit, en tombant, les coups dont il expire.
Aveuglement terrible, affreuse illusion,
Digne à la fois d'horreur et de compassion,
Et de la mort du roi moins coupable peut-être
Que ces lâches docteurs, ennemis de leur maître ; 330
Dont la voix, répandant un funeste poison,
D'un faible solitaire égara la raison !
(Ch. V, v. 311-332.)

(1) Voltaire se montre indulgent pour Jacques Clément. Il est vrai que son jugement n'en retombe que plus sévèrement sur le « fanatisme » en général, et s'il compare Jacques Clément aux premiers chrétiens, sa « philosophie » n'y gagne-t-elle pas de rabaisser beaucoup ceux-ci ?

Après la mort d'Henri III, les États généraux, appelés États de la Ligue, se réunissent pour choisir un roi [1]. Un parti puissant porte au trône Mayenne. Potier de Blancmesnil se lève et prononce contre l'usurpateur un vigoureux discours [2]. Cependant, Henri de Navarre attaque Paris [3]. A grand renfort de périphrases, Voltaire décrit les effets de l'artillerie et même des mines. Au milieu de tous ces dangers Henri fait éclater sa valeur brillante, avec laquelle contraste le courage froid et stoïque de Duplessis-Mornay.

Duplessis-Mornay.

Incapable à la fois de crainte et de fureur,
Sourd au bruit des canons, calme au sein de l'horreur,
D'un œil ferme et stoïque il regarde la guerre
Comme un fléau du ciel, affreux, mais nécessaire.
Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint son maître et le suit.

(Ch. VI, v. 221-226.)

La bataille sous les murs de Paris.

L'assaut est donné, un combat corps à corps se livre.

On saisit, on reprend, par un contraire effort,
Ce rempart teint de sang, théâtre de la mort.
Dans ses fatales mains la victoire incertaine
Tient encor, près des lis, l'étendard de Lorraine.
Les assiégeants surpris sont partout renversés,
Cent fois victorieux, et cent fois terrassés ;
Pareils à l'océan, poussé par les orages,
Qui couvre, à chaque instant, et qui fuit ses rivages.

(Ch. VI, v. 253-260.)

(1) Voltaire commet ici sciemment un grave anachronisme. Il anticipe de quatre ans sur les événements, en plaçant aussitôt après la mort d'Henri III les Etats, qui n'eurent lieu qu'en 1593.

(2) L'auteur exprime visiblement son sentiment par la bouche de Potier.

(3) « Selon la vérité de l'histoire, avoue Voltaire, Henri le Grand assiégea Paris quelque temps avant la bataille d'Ivry, en 1590, au mois d'avril. Le duc de Parme lui en fit lever le siège au mois de septembre... On a supprimé l'arrivée du duc de Parme et le prétendu règne de Charles, cardinal de Bourbon..., le duc de Parme, parce qu'il était trop grand, et le cardinal de Bourbon, parce qu'il était trop petit. »

Apparition de saint Louis à Henri IV.

Déjà Henri, maître des faubourgs, allait entrer dans la ville, quand il est arrêté par une apparition.

Alors il entendit ces mots pleins de douceur :
« Je suis cet heureux roi que la France révère, 340
Le père des Bourbons, ton protecteur, ton père ;
Ce Louis qui jadis combattit comme toi,
Ce Louis dont ton cœur a négligé la foi,
Ce Louis qui te plaint, qui t'admire, et qui t'aime.
Dieu sur ton trône un jour te conduira lui-même ; 345
Dans Paris, ô mon fils, tu rentreras vainqueur[1],
Pour prix de ta clémence, et non de ta valeur :
C'est Dieu qui t'en instruit, et c'est Dieu qui m'envoie. »
Le héros, à ces mots, verse des pleurs de joie.
La paix a dans son cœur étouffé son courroux : 350
Il s'écrie, il soupire, il adore à genoux.
D'une divine horreur son âme est pénétrée :
Trois fois il tend les bras à cette ombre sacrée ;
Trois fois son père échappe à ses embrassements,
Tel qu'un léger nuage écarté par les vents. 355

(Ch. VI, v. 339-355.)

Le chant suivant (chant VII), un des plus intéressants du poème, est une transposition de la descente d'Enée aux Enfers. Saint Louis envoie à Henri de Navarre le Sommeil et l'Espérance, puis il l'emmène en esprit dans le ciel, par-delà les soleils de l'univers visible, jusqu'au pied du trône de Dieu. Là sont rassemblés les hommes de toutes les races et de toutes les religions et Henri se demande un instant avec inquiétude comment Dieu peut traiter ceux qui n'ont pas connu la loi des chrétiens. Mais il se rassure en pensant que Dieu les juge seulement d'après la loi naturelle. L'Eternel, d'ailleurs, fait entendre sa voix pour défendre à Henri de Navarre de raisonner et de vouloir sonder les mystères.

Le roi emporté dans l'espace, voit les portes de l'Enfer, auprès desquelles se tiennent tous les Vices, et ceux-ci s'étonnent à l'aspect de Henri : ils ne l'ont jamais vu. Dans l'Enfer, le héros aperçoit Jacques Clément[2], puis les mauvais rois, les ministres prévaricateurs. Il

(1) Voir p. 69, la gravure où l'artiste a d'ailleurs substitué un ange au roi saint Louis.

(2) Il semble que Voltaire ne soit pas conséquent avec lui-même, en « damnant » un homme qu'il a montré agissant de bonne foi et plus à plaindre que coupable.

Figure de Eisen pour le 6e chant de *la Henriade* (édition de 1770).

verse des larmes sur les supplices des damnés. Saint Louis le console et lui montre le séjour des bons rois et des héros.

Mais la partie la plus curieuse de ce chant est celle qui est consacrée à la description du Palais des Destins. Là se trouvent « les portraits des humains qui doivent naître un jour ». C'est grâce à cette fiction que, dans une évocation renouvelée de l'*Enéide*, défilent devant Henri de Navarre les principaux personnages de l'Histoire de France aux dix-septième et dix-huitième siècles.

C'est, en vers, comme une première idée du *Siècle de Louis XIV*.

Les grands hommes du XVIIe siècle.

Voici d'abord Louis XIII :

Approchons-nous : le ciel te permet de connaître
Les rois et les héros qui de toi doivent naître.
Le premier qui paraît, c'est ton auguste fils :
Il soutiendra longtemps la gloire de nos lis,
Triomphateur heureux du Belge et de l'Ibère ; 325
Mais il n'égalera ni son fils ni son père.

Puis Richelieu et Mazarin :

Henri, dans ce moment, voit sur des fleurs de lis
Deux mortels orgueilleux auprès du trône assis :
Ils tiennent sous leurs pieds tout un peuple à la chaîne ;
Tous deux sont revêtus de la pourpre romaine ; 330
Tous deux sont entourés de gardes, de soldats :
Il les prend pour des rois... « Vous ne vous trompez pas ;
Ils le sont, dit Louis, sans en avoir le titre ;
Du prince et de l'État l'un et l'autre est l'arbitre.
Richelieu, Mazarin, ministres immortels, 335
Jusqu'au trône élevés de l'ombre des autels,
Enfants de la Fortune et de la Politique,
Marcheront à grands pas au pouvoir despotique.
Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi ;
Mazarin, souple, adroit, et dangereux ami ; 340
L'un fuyant avec art et cédant à l'orage,
L'autre aux flots irrités opposant son courage :
Des princes de mon sang ennemis déclarés ;
Tous deux haïs du peuple et tous deux admirés ;

Enfin, par leurs efforts, ou par leur industrie, 345
Utiles à leurs rois, cruels à la patrie [1]. »

Couplet sur Colbert :

« O toi, moins puissant qu'eux, moins vaste en tes desseins
Toi, dans le second rang, le premier des humains,
Colbert, c'est sur tes pas que l'heureuse abondance,
Fille de tes travaux, vient enrichir la France. 350
Bienfaiteur de ce peuple ardent à t'outrager,
En le rendant heureux, tu sauras t'en venger ;
Semblable à ce héros, confident de Dieu même,
Qui nourrit les Hébreux pour prix de leur blasphème. »

Louis XIV :

— « Ciel ! quel pompeux amas d'esclaves à genoux 355
Est aux pieds de ce roi qui les fait trembler tous !
Quels honneurs ! quels respects ! jamais roi dans la France
N'accoutuma son peuple à tant d'obéissance.
Je le vois, comme vous, par la gloire animé
Mieux obéi, plus craint, peut-être moins aimé. 360
Je le vois éprouvant des fortunes diverses,
Trop fier dans ses succès, mais ferme en ses traverses ;
De vingt peuples ligués bravant seul tout l'effort,
Admirable en sa vie et plus grand dans sa mort.

Enthousiasme du poète pour le siècle de Louis XIV :

Siècle heureux de Louis, siècle que la nature 365
De ses plus beaux présents doit combler sans mesure,
C'est toi qui dans la France amènes les beaux-arts ;
Sur toi tout l'avenir va porter ses regards ;
Les muses à jamais y fixent leur empire ;
La toile est animée, et le marbre respire. 370
Quels sages, rassemblés dans ces augustes lieux,
Mesurent l'univers, et lisent dans les cieux ;

(1) Il est bien difficile d'admettre que Richelieu et Mazarin aient été *cruels à la patrie,* si glorieusement servie par eux, et qu'ils se soient montrés *ennemis déclarés* des rois, leurs maîtres.

Et, dans la nuit obscure apportant la lumière,
Sondent les profondeurs de la nature entière ?
L'erreur présomptueuse à leur aspect s'enfuit, 375
Et vers la vérité le doute les conduit.
Et toi, fille du ciel, toi, puissante harmonie,
Art charmant qui polis la Grèce et l'Italie,
J'entends de tous côtés ton langage enchanteur,
Et tes sons souverains de l'oreille et du cœur [1]. 380
Français, vous savez vaincre et chanter vos conquêtes;
Il n'est point de lauriers qui ne couvrent vos têtes;
Un peuple de héros va naître en ces climats :
Je vois tous les Bourbons voler dans les combats.
A travers mille feux je vois Condé paraître, 385
Tour à tour la terreur et l'appui de son maître;
Turenne, de Condé le généreux rival,
Moins brillant, mais plus sage, et du moins son égal.
Catinat réunit, par un rare assemblage,
Les talents du guerrier et les vertus du sage. 390
Vauban, sur un rempart, un compas à la main,
Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain.
Malheureux à la cour, invincible à la guerre,
Luxembourg fait trembler l'Empire et l'Angleterre.
Regardez, dans Denain, l'audacieux Villars 395
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
Arbitre de la paix que la victoire amène,
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène [2]. »

Tu Marcellus eris. Le duc de Bourgogne :

Quel est ce jeune prince, en qui la majesté
Sur son [3] visage aimable éclate sans fierté ? 400
D'un œil d'indifférence il regarde le trône...
Ciel ! quelle nuit soudaine à mes yeux l'environne ?

(1) *Ces sons souverains.* V. Notes gramm , p. 983, III, 2°.
(2) V. p. 46. — Quand Voltaire faisait recommander par J.-B. Rousseau son poème à l'attention du prince Eugène, regardé alors comme le plus grand homme de l'Europe, il avait inséré ces quatre vers, où il associe l'éloge du prince à celui de son autre protecteur, le maréchal de Villars.
(3) V. Notes gramm., p. 985, IV, 4°.

La mort, autour de lui, vole sans s'arrêter;
Il tombe au pied du trône, étant près d'y monter.
« O mon fils! des Français vous voyez le plus juste; 405
Les cieux le formeront de votre sang auguste.
Grand Dieu, ne faites-vous que montrer aux humains
Cette fleur passagère, ouvrage de vos mains?
Hélas! que n'eût point fait cette âme vertueuse!
La France sous son règne eût été trop heureuse! 410
Il eût entretenu l'abondance et la paix;
Mon fils, il eût compté ses jours par ses bienfaits;
Il eût aimé son peuple. O jour rempli d'alarmes!
O combien les Français vont répandre de larmes,
Quand sous la même tombe ils verront réunis 415
Et l'époux et la femme, et la mère et le fils [1]!

Sur Louis XV, enfant :

« Un faible rejeton sort entre les ruines
De cet arbre fécond coupé dans ses racines.
Les enfants de Louis, descendus au tombeau,
Ont laissé dans la France un monarque au berceau, 420
De l'Etat ébranlé douce et frêle espérance.
O toi, prudent Fleury, veille sur son enfance,
Conduis ses premiers pas, cultive sous tes yeux
Du plus pur de mon sang le dépôt précieux.
Tout souverain qu'il est, instruis-le à se connaître; 425
Qu'il sache qu'il est homme en voyant qu'il est maître:
Qu'aimé de ses sujets, ils soient chers à ses yeux:
Apprends-lui qu'il n'est roi, qu'il n'est né que pour eux... »
(Ch. VII, v. 321-428.)

Le chant VIII a pour sujet la bataille d'Ivry. C'est un des moins intéressants du poème. La Discorde intervient encore et envoie contre Henri le jeune Egmont avec des renforts espagnols. Après un certain nombre d'épisodes secondaires, entre autres celui de d'Ailly, qui combat sans le savoir contre son propre fils et le tue, Henri, qui

(1) La duchesse de Bourgogne mourut le 12 février 1712, le duc le 18, l'aîné de leurs fils, âgé de quatre ans, le 8 mars.

a déjà sauvé Biron, se rencontre avec Egmont. Il est blessé, mais tue son adversaire. Au milieu de la victoire, Henri montre sa générosité envers les vaincus. La Renommée va faire appel à l'Amour pour retenir Henri.

Chant IX. — En effet, après une description ingénieuse du Palais de l'Amour (l'entrée en est charmante, mais à l'intérieur se tiennent une foule de maux), nous voyons le dieu, cédant aux instances de la Discorde sa sœur, partir pour séduire Henri. Il ménage une rencontre entre le héros et Gabrielle d'Estrées. C'est après un affreux orage qui survient, comme dans l'Enéide, au milieu d'une partie de chasse. Tout conspire à entraîner le roi, la grâce de la belle Gabrielle et les attraits d'un paysage enchanté. Henri est vaincu, il s'attarde quelque temps aux pieds de Gabrielle. L'armée souffre de son absence.

« Tous ses chefs étonnés
Se demandent leur prince et restent consternés.
Ils tremblaient pour ses jours : aucun d'eux n'eût pu croire
Qu'on eût, dans ce moment, dû craindre pour sa gloire. »

Mais l'égarement du roi dure peu. L'austère Duplessis-Mornay rappelle au devoir Henri, qui le reçoit avec bonté et, s'arrachant à l'amour de Gabrielle désespérée, retourne à l'armée.

Chant X. — Le siège reprend de nouveau et, après le combat singulier de d'Aumale et de Turenne, Henri se résout à investir Paris et à l'affamer [1]. La ville est alors livrée à toutes les horreurs de la famine. Henri, touché de ces souffrances, fait donner des pains aux assiégés. Le peuple est ému, mais les prédicateurs fanatiques s'élèvent contre le prince. Cependant la vertu d'Henri pénètre jusqu'au trône de Dieu. Saint Louis intercède pour son descendant. L'Eternel se laisse fléchir, la Vérité descend et éclaire le cœur du roi. Saint Louis vient lui-même le conduire au rempart, dont les portes s'ouvrent devant lui.

Conversion d'Henri IV.

Le père des Bourbons [2] à ses yeux [3] se présente 445
Et lui parle en ces mots d'une voix gémissante :
« Père de l'univers, si tes yeux quelquefois
Honorent d'un regard les peuples et les rois,

(1) Ce chant décrit le siège et la famine de Paris comme si c'était un événement qui eût marqué la fin des hostilités. Mais le siège dura quatre ans (1590-1594), et si la conversion d'Henri IV date de 1593, il n'entra dans sa capitale que l'année suivante. Voltaire a donc pris avec la chronologie des libertés, dont il ne s'est d'ailleurs pas caché, alléguant qu'il écrivait un poème et non une histoire.

(2) Saint Louis.

(3) Aux yeux de l'Éternel.

Tout le peuple changé dans ce jour salutaire,
Reconnaît son vrai roi, son vainqueur et son père.
(V. p. 77, v. 505.)

Figure de Gravelot pour le 10e chant de *la Henriade* (*Œuvres*, 1768).

Vois le peuple français à son prince rebelle ;
S'il viole tes lois, c'est pour t'être fidèle : 450
Aveuglé par son zèle, il te désobéit
Et pense te venger, alors qu'il te trahit.
Vois ce roi triomphant, ce foudre de la guerre,
L'exemple, la terreur, et l'amour de la terre ;
Avec tant de vertus, n'as-tu formé son cœur 455
Que pour l'abandonner aux pièges de l'erreur ?
Faut-il que de tes mains le plus parfait ouvrage
A son Dieu qu'il adore offre un coupable hommage ?
Ah ! si du grand Henri ton culte est ignoré,
Par qui le roi des rois veut-il être adoré ? 460
Daigne éclairer ce cœur, créé pour te connaître :
Donne à l'Église un fils, donne à la France un maître.
Des ligueurs obstinés confonds les vains projets ;
Rends les sujets au prince, et le prince aux sujets :
Que tous les cœurs unis adorent ta justice, 465
Et t'offrent dans Paris le même sacrifice. »
L'Éternel à ses vœux se laissa pénétrer ;
Par un mot de sa bouche il daigna l'assurer.
A sa divine voix les astres s'ébranlèrent ;
La terre en tressaillit, les ligueurs en tremblèrent. 470
Le roi, qui dans le ciel avait mis son appui,
Sentit que le Très-Haut s'intéressait pour lui [1].
Soudain la Vérité, si longtemps attendue,
Toujours chère aux humains, mais souvent inconnue,
Dans les tentes du roi descend du haut des cieux. 475
D'abord un voile épais la cache à tous les yeux :
De moment en moment, les ombres qui la couvrent
Cèdent à la clarté des feux qui les entr'ouvrent.
Bientôt elle se montre à ses yeux satisfaits,
Brillante d'un éclat qui n'éblouit jamais. 480
Henri, dont le grand cœur était formé pour elle,
Voit, connaît, aime enfin sa lumière immortelle.
Il avoue, avec foi, que la religion
Est au-dessus de l'homme, et confond la raison.

(1) *Pour*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 7.

Il reconnaît l'Église ici-bas combattue, 485
L'Église toujours une, et partout étendue,
Libre, mais sous un chef, adorant en tout lieu,
Dans le bonheur des saints, la grandeur de son Dieu.
Le Christ, de nos péchés victime renaissante,
De ses élus chéris nourriture vivante, 490
Descend sur les autels à ses yeux éperdus,
Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus.
Son cœur obéissant se soumet, s'abandonne
A ces mystères saints dont son esprit s'étonne.
Louis, dans ce moment qui comble ses souhaits, 495
Louis, tenant en main l'olive [1] de la paix,
Descend du haut des cieux vers le héros qu'il aime;
Aux remparts de Paris il le conduit lui-même.
Les remparts ébranlés s'entr'ouvrent à sa voix;
Il entre, au nom du Dieu qui fait régner les rois. 500
Les ligueurs éperdus, et mettant bas les armes,
Sont aux pieds de Bourbon, les baignent de leurs larmes.
Les prêtres sont muets; les Seize, épouvantés,
En vain cherchent, pour fuir, des antres écartés.
Tout le peuple, changé dans ce jour salutaire, 505
Reconnaît son vrai roi, son vainqueur et son père.
Dès lors on admira ce règne fortuné,
Et commencé trop tard, et trop tôt terminé.
L'Autrichien trembla. Justement désarmée,
Rome adopta Bourbon, Rome s'en vit aimée. 510
La Discorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaître un roi Mayenne fut réduit;
Et, soumettant enfin son cœur et ses provinces,
Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

(Ch. X, v. 445-514.)

(1) *Olive.* V. Lex.

En quête d'une approbation.

AU P. PORÉE[1].

A Paris, rue de Vaugirard, près de la porte Saint-Michel.

1728.

Si vous vous souvenez encore, mon révérend Père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie avec la plus tendre reconnaissance et la plus parfaite estime, recevez cet ouvrage avec quelque indulgence, et regardez-moi comme un fils qui vient, après plusieurs années, présenter à son père le fruit de ses travaux dans un art qu'il a appris autrefois de lui. Vous verrez par la préface quel a été le sort de cet ouvrage, et j'apprendrai, par votre décision, quel est celui qu'il mérite. Je n'ose encore me flatter d'avoir lavé le reproche que l'on fait à la France de n'avoir jamais pu produire un poème épique ; mais si *la Henriade* vous plaît, si vous y trouvez que j'ai profité de vos leçons, alors *sublimi feriam sidera vertice*[2]. Surtout, mon révérend Père, je vous supplie instamment de vouloir bien m'instruire si j'ai parlé de la religion comme je dois ; car, s'il y a sur cet article quelques expressions qui vous déplaisent, ne doutez pas que je ne les corrige à la première édition que l'on pourra faire encore de mon poème. J'ambitionne votre estime, non seulement comme auteur, mais comme *chrétien*.

Je suis, mon révérend Père, et je ferai profession d'être, toute ma vie, avec le zèle le plus vif, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : VOLTAIRE.

(1) Voltaire désirait vivement se couvrir de l'approbation de ses anciens maîtres pour la nouvelle forme de *la Henriade*. Le poème, à son apparition, en 1723, avait été accusé au point de vue de l'orthodoxie. Le nonce avait dénoncé l'ouvrage à Rome et le privilège royal avait été refusé à l'auteur.

(2) HORACE, *Odes*, I, 1. « Je frapperai les astres de mon front orgueilleux. »

En-tête de Michaux, gravé par Lépicié, tiré de l'édition de *la Henriade*, de 1728.

DEUXIÈME PARTIE

VOLTAIRE A PARIS ET A CIREY

CHAPITRE PREMIER

Retour d'Angleterre (1729). — *Brutus* (1730).

Voltaire revint en France au début de 1729 au plus tard. Il est possible, comme le soutient Michelet, que ce fût en 1728 [1]; seulement, n'étant pas autorisé à rentrer à Paris, il dut vivre à Saint-Germain-en-Laye dans une retraite profonde, presque en cachette, sans rien publier. « Pas une œuvre, à peine une lettre. » Ce grand silence est unique dans sa vie [2].

(1) Voltaire lui-même, dans son *Discours sur la tragédie*, adressé à Milord Bolingbroke, dit qu'il passa « *près de deux années* » en Angleterre. V p. 82.

(2) Michelet, *Histoire de France*, XVIII, chap. v. « La première fois que nous apercevons Voltaire, c'est chez un perruquier de Saint-Germain-en-Laye, où très probablement il reste un an, caché ou à peu près... Cette année 1728 de grand silence (unique dans sa vie) lui profita beaucoup... Là, il rentra en lui et il fit pour lui-même (sans espoir d'imprimer) sa critique des *Pensées de Pascal*. Une note de lui nous dit qu'elle est de cette année. » Cf. la date de 1728, donnée par Voltaire lui-même pour la rédaction de *Charles XII*. (V. p. 106).

C'est en 1730 seulement que Voltaire reprend son activité extérieure.

Il fait réimprimer son *Œdipe* et jouer la tragédie de *Brutus*. Bientôt il va publier *le Temple du Goût* et l'*Histoire de Charles XII*, puis, après l'échec d'*Ériphyle*, ce sera le succès de *Zaïre*.

Il garde en portefeuille les *Lettres anglaises* qui, lorsqu'elles paraîtront en 1734, provoqueront un scandale.

Retour sur la tragédie d'« Œdipe »[1].

Au P. Porée

Paris, 7 janvier 1730.

Je vous envoie, mon cher Père, la nouvelle édition qu'on vient de faire de la tragédie d'*Œdipe*. J'ai eu soin d'effacer, autant que je l'ai pu, les couleurs fades d'un amour déplacé, que j'avais mêlées malgré moi aux traits mâles et terribles que ce sujet exige.

Je veux d'abord que vous sachiez, pour ma justification, que, tout jeune que j'étais quand je fis *Œdipe*, je le composai à peu près tel que vous le voyez aujourd'hui : j'étais plein de la lecture des anciens et de vos leçons, et je connaissais fort peu le théâtre de Paris; je travaillai à peu près comme si j'avais été à Athènes. Je consultai M. Dacier, qui était du pays; il me conseilla de mettre un chœur dans toutes les scènes, à la manière des Grecs : c'était me conseiller de me promener dans Paris avec la robe de Platon. J'eus bien de la peine seulement à obtenir que les comédiens de Paris voulussent exécuter les chœurs qui paraissent trois ou quatre fois dans la pièce; j'en eus bien davantage à faire recevoir une tragédie presque sans amour. Les comédiennes se moquèrent de moi quand elles virent qu'il n'y avait point de rôle pour l'amoureuse. On trouva la scène de la double confidence entre Œdipe et Jocaste, tirée en partie de Sophocle, tout à fait insipide. En un mot, les acteurs, qui étaient dans ce temps-là

(1) Voltaire ne se lassait pas de revoir et de corriger ses œuvres. Au moment de donner une seconde édition d'*Œdipe*, il s'empresse de se ménager la bienveillance de son ancien maître, le P. Porée, auquel il venait de recommander *la Henriade*.

petits-maîtres et grands seigneurs, refusèrent de représenter l'ouvrage.

J'étais extrêmement jeune ; je crus qu'ils avaient raison ; je gâtai ma pièce, pour leur plaire, en affaiblissant par des sentiments de tendresse un sujet qui le comporte si peu. Quand on vit un peu d'amour, on fut moins mécontent de moi ; mais on ne voulut point du tout de cette grande scène entre Jocaste et Œdipe : on se moqua de Sophocle et de son imitateur. Je tins bon ; je dis mes raisons, j'employai des amis ; enfin ce ne fut qu'à force de protections que j'obtins qu'on jouerait *Œdipe*.

Il y avait un acteur nommé Quinault (Dufresne)[1], qui dit tout haut que, pour me punir de mon opiniâtreté, il fallait jouer la pièce telle qu'elle était, avec ce mauvais quatrième acte tiré du grec. On me regardait d'ailleurs comme un téméraire d'oser traiter un sujet où Pierre Corneille avait si bien réussi. On trouvait alors l'*Œdipe* de Corneille excellent ; je le trouvais un fort mauvais ouvrage, et je n'osais le dire ; je ne le dis enfin qu'au bout de dix ans, quand tout le monde est de mon avis.

BRUTUS

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES

(11 décembre 1730)

Discours[2] sur la Tragédie.

A Milord Bolingbroke[3]

Si je dédie à un Anglais un ouvrage représenté à Paris, ce n'est pas, Milord, qu'il n'y ait aussi dans ma patrie des

(1) *Abraham Quinault*, dit *Quinault-Dufresne* (mort en 1767), acteur fort estimé, mais très infatué de lui-même. Sa famille tout entière, sa femme, sa sœur, son frère aîné Maurice, s'étaient comme lui consacrés au théâtre.

(2) *Discours* désigne ici une suite de considérations sans caractère oratoire. Cf. le « *Discours* » *sur l'Histoire universelle.*

(3) Henri Saint-Jean, vicomte de Bolingbroke (1678-1750), homme politique anglais, qui avait, comme ministre des Affaires étrangères, contribué aux traités d'Utrecht. Après un séjour de neuf ans en France,

juges très éclairés, et d'excellents esprits auxquels j'eusse pu rendre cet hommage; mais vous savez que la tragédie de *Brutus* est née en Angleterre. Vous vous souvenez que, lorsque j'étais retiré à Wandsworth[1], chez mon ami M. Falkener, ce digne et vertueux citoyen, je m'occupai chez lui à écrire en prose anglaise le premier acte de cette pièce à peu près tel qu'il est aujourd'hui en vers français. Je vous en parlais quelquefois et nous nous étonnions qu'aucun Anglais[2] n'eût traité ce sujet, qui de tous, est peut-être le plus convenable à votre théâtre. Vous m'encouragiez à continuer un ouvrage susceptible de si grands sentiments. Souffrez donc que je vous présente *Brutus*, quoique écrit dans une autre langue, *docte sermones utriusque linguæ*[3], à vous qui me donneriez des leçons de français aussi bien que d'anglais, à vous qui m'apprendriez du moins à rendre à ma langue cette force et cette énergie qu'inspire la noble liberté de penser; car les sentiments vigoureux de l'âme passent toujours dans le langage; et qui pense fortement, parle de même.

Je vous avoue, Milord, qu'à mon retour d'Angleterre, où j'avais passé près de deux années[4] dans une étude continuelle de votre langue, je me trouvai embarrassé, lorsque je voulus composer une tragédie française. Je m'étais presque accoutumé à penser en anglais; je sentais que les termes de ma langue ne venaient plus se présenter à mon imagination avec la même abondance qu'auparavant; c'était comme un ruisseau dont la source avait été détournée; il me fallut du temps et de la peine pour le faire couler dans son premier lit. Je compris bien alors que,

il retourna en Angleterre, où il combattit le ministère Walpole. Philosophe et libre-penseur, Bolingbroke avait fait à Voltaire exilé le meilleur accueil.

(1) V. p. 53, note 3.

(2) Il y a un *Brutus* d'un auteur nommé Lée, mais c'est un ouvrage ignoré, qu'on ne représente jamais à Londres (note de Voltaire).

(3) « Savant dans la littérature des deux langues ». Horace (Odes III, 8) s'adressant à Mécène veut parler du latin et du grec. Ici naturellement, il s'agit du français et de l'anglais.

(4) V. plus haut, p. 79; « de mai en mai ou à peu près » 1726-1728, dit Michelet, *Histoire de France*, XVIII, chap. v.

Portrait de lord BOLINGBROKE, d'après Richardson, gravé par Fessard.

pour réussir dans un art, il le faut cultiver toute sa vie.

(Voltaire passe ensuite en revue un certain nombre de questions. Nous nous bornons à transcrire les titres et à résumer d'un mot le développement en citant les phrases les plus frappantes.)

De la rime et de la difficulté de la versification française. — « Le Français est un esclave de la rime, obligé de faire quelquefois quatre vers pour exprimer une pensée qu'un Anglais peut rendre en une seule ligne[1]. » Cependant la rime est nécessaire. « Tant de grands maîtres qui ont fait des vers rimés, tels que les Corneille, les Racine, les Despréaux, ont tellement accoutumé nos oreilles à cette harmonie, que nous n'en pourrions pas supporter d'autres ».

Tragédies en prose. — Elles ne peuvent réussir en France. « Qui a le plus, ne saurait se contenter du moins. »

Exemple de la difficulté des vers français. — L'abbé Régnier-Desmarais traduisit Anacréon en italien avec succès, et ses vers français sont, à l'exception de deux ou trois quatrains, au rang des plus médiocres.

La rime plaît aux Français même dans les comédies. — « Nous avons des comédies en prose du célèbre Molière, que l'on a été obligé de mettre en vers après sa mort, et qui ne sont plus jouées que de cette manière nouvelle[2]. »

Caractère du théâtre anglais. — Les pièces françaises l'emportent par la pureté, la conduite régulière, etc., mais les pièces irrégulières, « monstrueuses » des Anglais ont un grand mérite, celui de l'action.

Défaut du théâtre français. — « Nous avons en France des tragédies estimées, qui sont plutôt des conversations qu'elles ne sont la représentation d'un événement. » Nous craignons de hasarder sur la scène des spectacles nouveaux devant une nation accoutumée à tourner en ridicule tout ce qui n'est pas d'usage... Les bancs qui sont sur le théâtre, destinés aux spectateurs, rétrécissent la

(1) Cette pensée est exprimée aussi par Fénelon, dans la *Lettre à l'Académie.* V. *Projet de poétique;* « Souvent la rime qu'un poète va chercher bien loin, le réduit à allonger et à faire languir son discours ; il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin. »

(2) Curieuse indication sur le goût de l'époque.

scène, et rendent toute action presque impraticable. »

Exemple du CATON *anglais* (pièce d'Addison). — « Comment oserions-nous... faire paraître, par exemple, l'ombre de Pompée ou le génie de Brutus, au milieu de tant de jeunes gens qui ne regardent jamais les choses les plus sérieuses que comme l'occasion de dire un bon mot? Comment apporter au milieu d'eux sur la scène le corps de Marcus devant Caton son père, qui s'écrie : Heureux jeune homme... »

Comparaison du MANLIUS *de M. de La Fosse avec la* VENISE SAUVÉE *de M. Otway.* — « Vous n'imagineriez pas à quel point va cette délicatesse. L'auteur de notre tragédie de *Manlius* prit son sujet de la pièce anglaise de M. Otway, intitulée *Venise sauvée*... Premièrement vous remarquez le préjugé qui a forcé l'auteur français à déguiser sous des noms romains une aventure connue, que l'anglais a traitée naturellement sous les noms véritables... »

Examen du JULES CÉSAR *de Shakespeare.* — « Avec quel plaisir n'ai-je point vu à Londres votre tragédie de *Jules César*, qui depuis cent cinquante années, fait les délices de votre nation! Je ne prétends pas assurément approuver les irrégularités barbares dont elle est remplie; il est seulement étonnant qu'il ne s'en trouve pas davantage dans un ouvrage composé dans un siècle d'ignorance, par un homme qui même ne savait pas le latin, et qui n'eut d'autre maître que son génie. Mais au milieu de tant de fautes grossières, avec quel ravissement je voyais Brutus, tenant encore un poignard teint du sang de César, assembler le peuple romain et lui parler ainsi du haut de la tribune aux harangues!... Peut être que les Français ne souffriraient pas que l'on fît paraître sur leurs théâtres un chœur composé d'artisans et de plébéiens romains, que le corps sanglant de César y fût exposé aux yeux du peuple, etc...

Spectacles horribles chez les Grecs. — « Les Grecs ont hasardé des spectacles non moins révoltants pour nous. Hippolyte, brisé par sa chute, vient compter ses blessures

et pousser des cris douloureux. Philoctète tombe dans ses accès de souffrance; un sang noir coule de sa plaie. Œdipe couvert du sang qui dégoutte encore des restes de ses yeux qu'il vient d'arracher, se plaint des dieux et des hommes... « Je suis bien loin de proposer que la scène devienne un lieu de carnage...; mais j'ose croire qu'il y a des situations qui ne paraissent encore que dégoûtantes et horribles aux Français, et qui, bien ménagées, représentées avec art, et surtout adoucies par le charme des beaux vers, pourraient nous faire une sorte de plaisir dont nous ne nous doutons pas. »

Bienséances et unités. — « Que l'on me dise pourquoi il est permis à nos héros et à nos héroïnes de se tuer et qu'il [1] leur est défendu de tuer personne... Il n'en est pas des règles de la bienséance, toujours un peu arbitraires, comme des règles fondamentales du théâtre, qui sont les trois unités... »

Cinquième acte de Rodogune. — Notre grand Corneille, dans sa *Rodogune*, « fait paraître une mère, qui en présence de la cour et d'un ambassadeur, veut empoisonner son fils et sa belle-fille, après avoir tué son autre fils de sa propre main. Elle leur présente la coupe empoisonnée; et, sur leur refus et leurs soupçons, elle la boit elle-même et meurt du poison qu'elle leur destinait... »

Pompe et dignité du spectacle dans la tragédie. — « Plus une action théâtrale est majestueuse ou effrayante, plus elle deviendrait insipide, si elle était souvent répétée. La seule pièce où M. Racine ait mis du spectacle, c'est son chef-d'œuvre, l'*Athalie*... Pour moi, j'avoue que ce n'a pas été sans quelque crainte que j'ai introduit sur la scène française le sénat de Rome, en robes rouges, allant aux opinions [2]. Je me souvenais que lorsque j'introduisis autrefois dans *Œdipe* un chœur de Thébains qui disait :

« O mort, nous implorons ton funeste secours!
O mort, viens nous sauver, viens terminer nos jours! »

(1) V. Notes gramm., p. 988, VII, 4°.
(2) *Aller* aux opinions. V. Lex.

OEUVRES
DE MR.
AROUET
DE
VOLTAIRE:

TOME PREMIER,

CONTENANT

OEDIPE; avec la Critique, qu'il a faite de celui de SOPHOCLE, de celui de CORNEILLE, & du sien.

HERODE ET MARIAMNE.

LE MAUVAIS MENAGE.

LA HENRIADE; avec sa Critique.

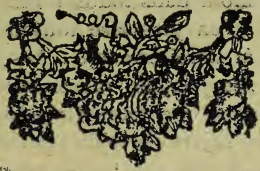

A LA HAYE,

Chez P. GOSSE & J. NEAULME,

M. DCC. XXVIII.

Titre de la première édition des *Œuvres* de Voltaire (1728).

le parterre, au lieu d'être frappé du pathétique qui pouvait être en cet endroit, ne sentit d'abord que le prétendu ridicule d'avoir mis ces vers dans la bouche d'acteurs peu accoutumés et il fit un éclat de rire. C'est ce qui m'a empêché dans *Brutus* de faire parler les sénateurs, quand Titus est accusé devant eux, et d'augmenter la terreur de la situation en exprimant l'étonnement et la douleur de ces pères de Rome, qui sans doute devaient marquer leur surprise autrement que par un jeu muet, qui même n'a pas été exécuté. »

« Les Anglais donnent beaucoup plus à l'action que nous; ils parlent plus aux yeux... Il est certain qu'il est plus difficile de bien écrire que de mettre sur le théâtre des assassinats, des roues, des potences, des sorciers et des revenants. »

De l'amour. — « Des critiques judicieux pourraient me demander pourquoi j'ai parlé d'amour dans une tragédie dont le titre est *Junius Brutus;* pourquoi j'ai mêlé cette passion avec l'austère vertu du sénat romain et la politique d'un ambassadeur...

« Vouloir de l'amour dans toutes les tragédies me paraît un goût efféminé; l'en proscrire toujours est une mauvaise humeur bien déraisonnable... Les Grecs ont rarement hasardé cette passion sur le théâtre d'Athènes : premièrement, parce que leurs tragédies n'ayant roulé d'abord que sur des sujets terribles, l'esprit des spectateurs était plié à ce genre de spectacles; secondement, parce que les femmes menaient une vie beaucoup plus retirée que les nôtres et qu'ainsi le langage de l'amour n'étant pas, comme aujourd'hui, le sujet de toutes les conversations, les poètes en étaient moins invités à traiter cette passion, qui de toutes est la plus difficile à représenter, par les ménagements délicats qu'elle demande. Une troisième raison, qui me paraît assez forte, c'est que l'on n'avait point de comédiennes; les rôles de femmes étaient joués par des hommes masqués : il semble que l'amour eût été ridicule dans leur bouche. »

...« Le mal est que l'amour n'est souvent chez nos héros

de théâtre que de la galanterie; et que chez les vôtres il dégénère quelquefois en débauche... »

« Pour que l'amour soit digne du théâtre tragique, il faut qu'il soit le nœud nécessaire de la pièce... ; il faut que ce soit une passion véritablement tragique regardée comme une faiblesse et combattue par des remords. Il faut ou que l'amour conduise aux malheurs et aux crimes, pour faire voir combien il est dangereux; ou que la vertu en triomphe pour montrer qu'il n'est pas invincible; sans cela, ce n'est plus qu'un amour d'églogue ou de comédie. »

« C'est à vous, Milord, à décider si j'ai rempli quelques-unes de ces conditions; mais que vos amis daignent surtout ne point juger du génie et du goût de notre nation par ce discours et par cette tragédie que je vous envoie. »

EXTRAITS DE « BRUTUS »

ACTE PREMIER

(Le théâtre représente une partie de la maison des consuls sur le mont Tarpéien; le temple du Capitole se voit dans le fond. Les sénateurs sont assemblés entre le temple et la maison, devant l'autel de Mars. Brutus et Valérius Publicola, consuls, président à cette assemblée : les sénateurs sont rangés en demi-cercle. Des licteurs avec leurs faisceaux sont debout derrière les sénateurs.)

SCÈNE I

BRUTUS, VALÉRIUS PUBLICOLA, LES SÉNATEURS [1].

BRUTUS

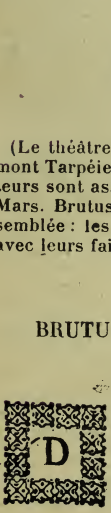

DESTRUCTEURS des tyrans, vous qui n'avez pour [rois
Que les dieux de Numa, vos vertus et nos lois,
Enfin notre ennemi commence à nous con- [naître.
Ce superbe Toscan qui ne parlait qu'en maître,

Œuvres, 1738.

(1) On remarquera le caractère nouveau et dramatique de cette scène d'exposition.

Porsenna, de Tarquin ce formidable appui, 5
Ce tyran, protecteur d'un tyran comme lui,
Qui couvre de son camp les rivages du Tibre,
Respecte le sénat et craint un peuple libre.
Aujourd'hui, devant vous abaissant sa hauteur,
Il demande à traiter par un ambassadeur. 10
Arons, qu'il nous députe, en ce moment s'avance ;
Aux sénateurs de Rome il demande audience :
Il attend dans ce temple, et c'est à vous de voir
S'il le faut refuser, s'il le faut recevoir.

VALÉRIUS PUBLICOLA

Quoi qu'il vienne annoncer, quoi qu'on puisse en attendre,
Il le faut à son roi renvoyer sans l'entendre :
Tel est mon sentiment. Rome ne traite plus
Avec ses ennemis que quand ils sont vaincus.
Votre fils, il est vrai, vengeur de la patrie,
A deux fois repoussé le tyran d'Étrurie ; 20
Je sais tout ce qu'on doit à ses vaillantes mains ;
Je sais qu'à votre exemple il sauva les Romains :
Mais ce n'est point assez ; Rome assiégée encore
Voit dans les champs voisins ces tyrans qu'elle abhorre.
Que Tarquin satisfasse aux ordres du sénat ; 25
Exilé par nos lois, qu'il sorte de l'État ;
De son coupable aspect[1] qu'il purge nos frontières,
Et nous pourrons ensuite écouter ses prières [2].
Ce nom d'ambassadeur a paru vous frapper ;
Tarquin n'a pu nous vaincre, il cherche à nous tromper. 30
L'ambassadeur d'un roi m'est toujours redoutable [3] ;
Ce n'est qu'un ennemi, sous un titre honorable,
Qui vient, rempli d'orgueil ou de dextérité,
Insulter ou trahir avec impunité.
Rome, n'écoute point leur séduisant langage : 35

(1) *Aspect.* V. Lex.
(2) Réminiscence d'*Athalie.*
« Et vous viendrez après m'immoler vos victimes. » (I, 1, 92.)
(3) Réminiscence de *Britannicus.*
« Agrippine, seigneur, est toujours redoutable. » (III, 1; 768.)

Tout art t'est étranger ; combattre est ton partage :
Confonds tes ennemis de ta gloire irrités ;
Tombe, ou punis les rois : ce sont là tes traités.

BRUTUS

Rome sait à quel point sa liberté m'est chère :
Mais, plein du même esprit, mon sentiment diffère. 40
Je vois cette ambassade, au nom des souverains,
Comme un premier hommage aux citoyens romains.
Accoutumons des rois la fierté despotique
A traiter en égale[1] avec la république ;
Attendant que, du ciel remplissant les décrets, 45
Quelque jour avec elle ils traitent en sujets.
Arons vient voir ici Rome encor chancelante,
Découvrir les ressorts[2] de sa grandeur naissante,
Épier son génie, observer son pouvoir :
Romains, c'est pour cela qu'il le faut recevoir. 50
L'ennemi du sénat connaîtra qui nous sommes,
Et l'esclave d'un roi va voir enfin des hommes.
Que dans Rome à loisir il porte ses regards :
Il la verra dans vous : vous êtes ses remparts.
Qu'il révère en ces lieux le dieu qui nous rassemble ; 55
Qu'il paraisse au sénat, qu'il écoute, et qu'il tremble.

(Les sénateurs se lèvent, et s'approchent un moment pour donner leurs voix.)

VALÉRIUS PUBLICOLA

Je vois tout le sénat passer à votre avis ;
Rome et vous l'ordonnez : à regret j'y souscris.
Licteurs, qu'on l'introduise ; et puisse sa présence
N'apporter en ces lieux rien dont Rome s'offense !

Arons, introduit devant l'assemblée, cherche d'abord à flatter le sénat et à parler contre le peuple. Invité par Brutus à respecter les citoyens, il feint de plaindre les malheurs de Rome et tente de réveiller chez les sénateurs les sentiments de fidélité envers leur ancien roi. Il montre le Capitole et les autels où les Romains ont jadis prêté serment à Tarquin. — Mais, dit Brutus, c'est Tarquin lui-

(1) V. Notes gramm., p. 983, III, 4°.
(2) *Ressorts*. V. Lex.

même qui par son injuste gouvernement a relevé les Romains de leur serment. Suit une discussion sur les droits des rois et des peuples.

Brutus prononce sur l'autel des imprécations contre celui qui regretterait les rois. Arons à son tour étend la main et déclare aux Romains une guerre éternelle. Il réclame la fille des Tarquins, retenue à Rome, ainsi que ses trésors. Brutus consent à rendre Tullie, il donne à l'ambassadeur un délai d'un jour pour retirer les trésors des Tarquins et il lui offre l'hospitalité de sa maison.

Les sénateurs montent au Capitole. Arons reçoit la visite de Messala, ami de Titus, qui est le fils aîné de Brutus. Messala, qui joue le rôle de traître, donne sur les dispositions des Romains des renseignements peu favorables aux projets d'Arons, mais Titus, dit-il, est mécontent et il aime Tullie. L'ambassadeur en conclut que le sort de Rome dépend du cœur d'un seul homme.

Acte II. — Titus, au désespoir du départ de Tullie, avoue devant Messala son amour pour la fille de Tarquin et sa haine pour le sénat. Messala l'excite dans ses sentiments et lui amène Arons. Titus reste insensible aux flatteries de l'ambassadeur; mais celui-ci provoque la jalousie du jeune Romain en disant que Tullie qu'il s'apprête à emmener, épousera le roi de Ligurie. Titus est troublé...

Acte III. — L'émissaire de Tarquin a réussi à former un complot. Le second fils de Brutus, jaloux de son aîné, est parmi les conspirateurs; Arons fait intervenir Tullie auprès de Titus. Il a présenté à la jeune fille une lettre de Tarquin dans laquelle celui-ci s'engage à donner sa fille à Titus et à partager le sceptre avec lui. Le fils de Brutus déclare qu'il ne peut s'abaisser à trahir Rome et refuse le bonheur qu'il faudrait acheter au prix d'une infamie. Comme Tullie ne comprend pas son refus, Titus lui dit :

« Eh bien, si vous m'aimez, ayez l'âme romaine. »

Acte IV. — Titus essuie encore un nouvel assaut d'Arons et de Messala; mais il a l'imprudence de vouloir dire un dernier adieu à Tullie. L'entrevue est des plus orageuses. Titus farouche ne sait plus ce qu'il veut. Tullie lui annonce qu'elle va se donner la mort. Le jeune homme l'arrête et lui promet de la suivre. Il appelle Messala, il est prêt à la trahison... Mais Brutus paraît : il vient chercher son fils pour défendre Rome contre ses ennemis.

Titus hésite un moment. Son père l'exhorte :

« Va, cesse de briguer une injuste faveur;
La place où je t'envoie est ton poste d'honneur;
Va, ce n'est qu'aux tyrans que tu dois ta colère :
De l'État et de toi je sens que je suis père.
Donne ton sang à Rome, et n'en exige rien;
Sois toujours un héros ; sois plus, sois citoyen.
Je touche, mon cher fils, au bout de ma carrière,
Tes triomphantes mains vont fermer ma paupière;
Mais, soutenu du tien, mon nom ne mourra plus;
Je renaîtrai pour Rome et vivrai dans Titus. » (IV, 6.)

Valérius Publicola vient apprendre à Brutus qu'un complot a été formé.

Figure de Moreau le Jeune pour Brutus (acte I, scène II).
(*Œuvres*, édition de Kehl, 1785-1789.)

Acte V. — Brutus informe les sénateurs que Tarquin allait par trahison rentrer dans Rome, si un esclave n'avait surpris les discours d'Arons et de Messala. Ce dernier, arrêté, s'est donné la mort, emportant son secret avec lui et Brutus engage les sénateurs à se montrer impitoyables envers les coupables, quels qu'ils soient.

Arons est amené devant les sénateurs. En tramant une conspiration, il a perdu son caractère d'ambassadeur et sera traité comme un conjuré.

Brutus apprend la trahison de ses deux fils et doit décider de leur sort. Il ne peut croire à la culpabilité de son aîné, qu'accusent cependant par surcroît les dernières paroles de Tullie. Cette princesse, avant de se frapper, a désigné Titus, qui conspirait par amour. Titus fait à son père sa confession. Il déclare que « son cœur a été coupable un moment », mais qu'aussitôt son remords a égalé sa faute et vengé son pays. Il veut mourir pour que son sort serve de leçon, mais il demande que son père lui ouvre ses bras. Brutus en effet condamne son fils, mais en l'embrassant.

ACTE V. — SCÈNE VII

BRUTUS, PROCULUS, TITUS ; DANS LE FOND DU THÉATRE AVEC DES LICTEURS.

PROCULUS

Le voici. C'est Brutus !

TITUS

O douloureux moments ! 1087
O terre, entr'ouvre-toi sous mes pas chancelants !
Seigneur, souffrez qu'un fils...

BRUTUS

Arrête, téméraire !
De deux fils que j'aimai les dieux m'avaient fait père ; 1090
J'ai perdu l'un ; que dis-je ? ah ! malheureux Titus !
Parle : ai-je encore un fils ?

TITUS

Non, vous n'en avez plus.

BRUTUS

Réponds donc à ton juge, opprobre de ma vie !
(Il s'assied.)
Avais-tu résolu d'opprimer ta patrie ?

D'abandonner ton père au pouvoir absolu ? 1095
De trahir tes serments ?

TITUS

Je n'ai rien résolu.
Plein d'un mortel poison dont l'horreur me dévore,
Je m'ignorais moi-même, et je me cherche encore ;
Mon cœur, encor surpris de son égarement,
Emporté loin de soi [1], fut coupable un moment : 1100
Ce moment m'a couvert d'une honte éternelle ;
A mon pays que j'aime il m'a fait infidèle :
Mais, ce moment passé, mes remords infinis
Ont égalé mon crime et vengé mon pays.
Prononcez mon arrêt. Rome, qui vous contemple, 1105
A besoin de ma perte et veut un grand exemple ;
Par mon juste supplice il faut épouvanter
Les Romains, s'il en est qui puissent m'imiter.
Ma mort servira Rome autant qu'eût fait ma vie ;
Et ce sang, en tout temps utile à sa patrie, 1110
Dont je n'ai qu'aujourd'hui souillé la pureté,
N'aura coulé jamais que pour la liberté.

BRUTUS

Quoi ! tant de perfidie avec tant de courage !
De crimes, de vertus, quel horrible assemblage !
Quoi ! sous ces lauriers même, et parmi ces drapeaux 1115
Que son sang à mes yeux rendait encor plus beaux !
Quel démon t'inspira cette horrible inconstance ?

TITUS

Toutes les passions, la soif de la vengeance,
L'ambition, la haine, un instant de fureur...

BRUTUS

Achève, malheureux !

TITUS

Une plus grande erreur, 1120

(1) V. Notes gramm., p, 984. IV, 5°.

Un feu qui de mes sens est même encor le maître,
Qui fit tout mon forfait, qui l'augmente peut-être.
C'est trop vous offenser par cet aveu honteux,
Inutile pour Rome, indigne de nous deux.
Mon malheur est au comble ainsi que ma furie : 1125
Terminez mes forfaits, mon désespoir, ma vie,
Votre opprobre et le mien. Mais si dans les combats
J'avais suivi la trace où m'ont conduit vos pas,
Si je vous imitai, si j'aimai ma patrie,
D'un remords assez grand si ma faute est suivie, 1130

(Il se jette à genoux.)

A cet infortuné daignez ouvrir les bras ;
Dites du moins : « Mon fils, Brutus ne te hait pas ; »
Ce mot seul, me rendant mes vertus et ma gloire,
De la honte où je suis défendra ma mémoire :
On dira que Titus, descendant chez les morts, 1135
Eut un regard de vous pour prix de ses remords,
Que vous l'aimiez encore, et que, malgré son crime,
Votre fils dans la tombe emporte votre estime.

BRUTUS

Son remords me l'arrache. O Rome ! ô mon pays !
Proculus... à la mort que l'on mène mon fils. 1140
Lève-toi, triste objet d'horreur et de tendresse ;
Lève-toi, cher appui qu'espérait ma vieillesse ;
Viens embrasser ton père : il t'a dû condamner ;
Mais, s'il n'était Brutus, il t'allait pardonner.
Mes pleurs, en te parlant, inondent ton visage [1] : 1145
Va, porte à ton supplice un plus mâle courage ;
Va, ne t'attendris point, sois plus Romain que moi,
Et que Rome t'admire en se vengeant de toi.

TITUS

Adieu : je vais périr digne encor de mon père.

(On l'emmène.)

(1) V. Notes gramm., p. 986, V, 1°.

SCÈNE VIII

BRUTUS, PROCULUS

PROCULUS

Seigneur, tout le sénat, dans sa douleur sincère, 1150
En frémissant du coup qui doit vous accabler...

BRUTUS

Vous connaissez Brutus, et l'osez consoler !
Songez qu'on nous prépare une attaque nouvelle :
Rome seule a mes soins : mon cœur ne connaît qu'elle.
Allons, que les Romains, dans ces moments affreux, 1155
Me tiennent lieu du fils que j'ai perdu pour eux ;
Que je finisse au moins ma déplorable vie
Comme il eût dû mourir, en vengeant la patrie.

SCÈNE IX

BRUTUS, PROCULUS, UN SÉNATEUR

LE SÉNATEUR

Seigneur...

BRUTUS

Mon fils n'est plus ?

LE SÉNATEUR

C'en est fait... et mes yeux...

BRUTUS

Rome est libre : il suffit... Rendons grâces aux dieux. 1160

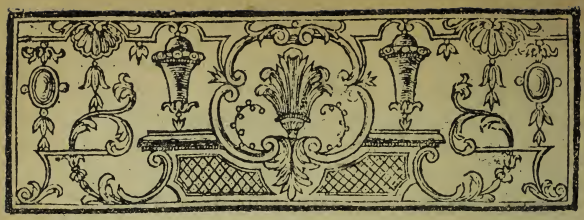

En-tête tiré de l'édition d'*Œdipe* de 1730.

CHAPITRE II

Charles XII (1731).

Voltaire renouvela l'histoire de deux manières, en y introduisant :
1° Sa vive imagination et son intelligence de l'intérêt dramatique [1] ;
2° L'indépendance de son jugement.

Comment Voltaire eut-il l'idée de composer cet ouvrage ? — Charles XII était mort en 1718. Voltaire, alors âgé de vingt-quatre ans, avait bien des fois entendu parler de celui qu'on appelait le « héros du Nord », et suivi avec curiosité le formidable duel de ce roi avec Pierre le Grand. Ne dit-il pas lui-même que les deux adversaires sont « les deux personnages les plus singuliers qui aient paru sur la terre *depuis plus de vingt siècles* » ?

Elle est hautement dramatique, la destinée de Charles XII, qui avec 9.000 Suédois bat 60.000 Russes à la bataille de Narva et parcourt en vainqueur les États de son adversaire; puis, battu à Pultava, se réfugie chez les Turcs, à Bender; qui enfin, après bien des aventures extraordinaires, après avoir subi un siège dans une maison et repoussé une armée avec quelques serviteurs, traverse toute l'Europe sous un déguisement et vient mourir mystérieusement au siège d'une ville obscure. Ajoutons que l'activité du héros, son courage viril, l'indépendance de son jugement, étaient les qualités les plus propres à lui attirer la sympathie de son historien.

Un lien rattachait Charles XII à la France. Son allié, Stanislas Leczinski, était devenu, en 1725, le beau-père de Louis XV et il allait bientôt règner en Lorraine.

(1) Il écrivait un peu plus tard : « J'ai une drôle d'idée dans ma tête : c'est qu'il n'y a que des gens qui ont fait des tragédies qui puissent jeter quelque intérêt dans notre histoire sèche et barbare. » V. p. 337, lettre du 26 janvier 1740.

Enfin, en montrant les exploits et les malheurs du roi de Suède, Voltaire prétendait donner une leçon utile aux princes, et peut-être espérait-il la faire parvenir jusqu'aux oreilles de Louis XV, alors âgé seulement de vingt et un ans (V. p. 105).

Qualités de l' « Histoire de Charles XII ». — Tant à cause de son sujet que de la vivacité du style, cette histoire se lit comme un roman. Nul doute que Voltaire n'ait voulu charmer, *amuser* son lecteur. Cependant, malgré cette préoccupation et la rapidité avec laquelle le livre fut écrit, c'est une œuvre de conscience et de critique.

L'auteur a fait la chasse aux documents et recueilli les souvenirs des contemporains, comme le chevalier Dessaleurs, qu'il avait rencontré à Londres pendant son exil, comme Fabrice, favori de Charles XII, qui a laissé des Mémoires, comme M. de Fierville, envoyé secret de France à Bender, M. de Villelongue et d'autres témoins oculaires.

Pour se renseigner, Voltaire a écrit à un grand nombre de personnages, comme le maréchal de Saxe, le roi Stanislas, la duchesse de Marlborough, le ministre d'Angleterre en Turquie. Il oppose les témoignages les uns aux autres, cherchant à les contrôler.

Il se corrige d'une édition à l'autre. Par exemple, il avait d'abord prêté un rôle fâcheux aux habitants de Hambourg envers ceux d'Altona, leurs voisins et rivaux. Il avait écrit que les Hambourgeois avaient, disait-on, donné de l'argent au comte de Steinbock, général du roi de Suède, pour l'engager à brûler, comme il le fit, la ville d'Altona. Les Hambourgeois protestèrent et Voltaire leur donna satisfaction.

Voltaire s'était adressé à un voyageur qui avait vécu plusieurs années avec Charles XII, Aubry de la Motraye, et il en avait obtenu des renseignements [1].

Quelques années après l'ouvrage de Voltaire, parurent deux livres qui, tout en rectifiant son *Histoire* sur certains points, n'en infirmèrent pas la valeur : le *Journal d'Adlerfeld*, journal militaire de Charles XII, écrit par ordre de ce prince sur les rapports et les mémoires de ses officiers, et l'*Histoire de Charles XII*, par son chapelain Nordberg [2]. Le caractère technique du premier ouvrage, la lourdeur indigeste du second en rendent la lecture difficile. Un livre court et vif comme celui de Voltaire a plus contribué qu'aucun autre à faire connaître Charles XII et surtout à le rendre populaire.

(1) Il est vrai que La Motraye imprima une *Critique de l' « Histoire de Charles XII »*. Voltaire s'en vengea en imprimant les remarques de La Motraye, dûment encadrées : «... Parmi les erreurs et les petitesses dont cette critique de L. M. est remplie, il ne laisse pas de se trouver quelque chose de vrai et d'utile, et j'ai eu soin d'en faire usage dans les dernières éditions et surtout dans celle de 1739; car, en fait d'histoire, rien n'est à négliger et il faut consulter, si l'on peut, les rois et les valets de chambre. »

(2) Une lettre de Voltaire à M. le maréchal de Schulenbourg, général des Vénitiens, 15 septembre 1740, et une autre adressée directement à M. Nordberg, chapelain du roi de Suède et auteur d'une Histoire de ce monarque (1744), contiennent, avec la preuve piquante de la mauvaise humeur de Voltaire, une critique en règle de ces deux ouvrages.

Si l'on se rappelle la date à laquelle parut l'*Histoire de Charles XII*, on voit que c'est un des premiers chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle. Les *Considérations* de Montesquieu ne viennent que plus tard [1].

Cependant, ce petit chef-d'œuvre ne put s'introduire à Paris que par contrebande, après avoir été imprimé clandestinement à Rouen « Il est bien triste pour la littérature, écrivait Voltaire [2], d'être dans ces transes et dans ces extrémités au sujet de presque tous les livres écrits avec un peu de liberté. »

Les difficultés de la publication de « Charles XII ». Un complot.

A. M. DE CIDEVILLE [3].

(*A vous seul.*)

Paris, 30 janvier 1731.

Vous m'avez toujours un peu aimé, mon cher Cideville : il s'agit de me procurer le moyen de vivre avec vous quelque temps, en bonne fortune. Je voudrais faire imprimer à Rouen une *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, de ma façon. C'est mon ouvrage favori, et celui pour qui je me sens des entrailles de père. Si je pouvais trouver un endroit où je demeurasse *incognito* dans Rouen et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage [4], je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse.

Il y a deux manières de s'y prendre pour faire imprimer cette histoire. La première, c'est d'en montrer un exemplaire à M. le premier président, qui donnerait une permission tacite; la seconde, d'avoir un de ces imprimeurs qui font tout sans permission.

(1) « Par la forme exquise et légère, ce bon travail d'histoire s'assortissait bien à la nuance des chefs-d'œuvre du moment, *Zaïre* et *Manon Lescaut*. » (GUSTAVE LANSON, *Voltaire*, Hachette, p. 111.)

(2) V. la lettre citée ici même. Voltaire, d'ailleurs, n'ignorait pas que certains traits de son histoire ne pouvaient passer sans rencontrer de résistance.

(3) Ami d'enfance de Voltaire (1693-1776). Il était conseiller au Parlement de Rouen. Cette lettre nous initie aux préoccupations de Voltaire au moment de la publication de *Charles XII*, dont elle est comme la préface intime.

(4) Nous avons vu plus haut (p. 48), que Voltaire, en 1723, avait fait imprimer clandestinement le *Poème de la Ligue*, à Rouen.

Dans le premier cas, on pourrait peut-être craindre que le premier président ne fît quelques difficultés de laisser imprimer ici un ouvrage dont on a suspendu l'impression à Paris, par ordre du garde des sceaux.

Dans le second cas, il y aurait à craindre d'être découvert. Il est bien triste pour la littérature d'être dans ces transes et dans ces extrémités, au sujet de presque tous les livres écrits avec un peu de liberté. La seule chose qui me rassure, c'est que, n'ayant mis dans mon ouvrage que de ces vérités qu'un magistrat et un citoyen doivent approuver, je pourrais aisément compter sur la connivence du premier président, en cas que la chose lui fût bien recommandée. Mais tout cela exigerait un profond secret ; et il faudrait qu'en ce cas-là même, le libraire chargé de l'impression n'en fût que plus secret et plus diligent.

Voilà, mon cher monsieur, mon ancien ami, et mon ancien camarade, et mon confrère en Apollon, ce qui lutine pour le présent ma pauvre petite tête.

Dans cet embarras, je vais vous envoyer, par le carrosse le premier volume de cette histoire. C'est le seul exemplaire qui me reste de deux mille six cents qui ont été saisis, après avoir été munis d'une approbation au sceau.

Je m'adresse à vous hardiment pour redresser ce tort. Peut-être, en lisant l'ouvrage, le trouverez-vous moins indigne de l'impression et vous intéresserez-vous à la destinée de mon pauvre enfant, qu'on a si maltraité [1].

Quand vous l'aurez lu, je laisse à votre amitié et à votre prudence à [2] m'indiquer la voie la plus sûre pour réussir dans cette affaire que j'ai extrêmement à cœur. Surtout je vous demande en grâce que vous ne fassiez pas courir ce livre dans Rouen, que qui que ce soit ne sache mon dessein d'y venir, et que le livre ne soit communiqué qu'à la personne qui pourra se charger d'obtenir cette permission tacite, en cas que vous ne vouliez pas vous compromettre.

(1) V. Notes gramm., p. 987, VI, 2°.
(2) V. Notes gramm., p. 988. VIII, 2°.

S'il arrive, par malheur, qu'aucune des voies que je vous propose ne puisse réussir, alors vous me renverrez mon livre par la voie que j'aurai l'honneur de vous indiquer.

En attendant, je vous prie de m'adresser votre réponse sous l'enveloppe de M. de Livry, secrétaire du roi, rue de Condé. Je vous aime et estime trop pour vous faire des excuses de la liberté que je prends avec vous : il n'y a personne dans le monde à qui je fusse plus aise d'avoir obligation : songez que le plaisir que je vous demande est un des plus sensibles que je puisse jamais avoir; c'est celui de pouvoir être à portée de vous voir pendant trois mois.

Adieu, je suis pour toute ma vie votre très humble et obéissant serviteur.

Discours sur l' « Histoire de Charles XII[1] ».

Il y a bien peu de souverains dont on dût écrire une histoire particulière. En vain la malignité ou la flatterie s'est exercée sur presque tous les princes : il n'y en a qu'un très petit nombre dont la mémoire se conserve ; et ce nombre serait encore plus petit si l'on ne se souvenait que de ceux qui ont été justes.

Les princes qui ont le plus de droit à l'immortalité sont ceux qui ont fait quelque bien aux hommes. Ainsi, tant que la France subsistera, on s'y souviendra de la tendresse que Louis XII avait pour son peuple ; on excusera les grandes fautes de François Ier, en faveur des arts et des sciences dont il a été le père ; on bénira la mémoire de Henri IV, qui conquit son héritage à force de vaincre et de pardonner ; on louera la magnificence de Louis XIV, qui a protégé les arts que François Ier avait fait naître.

Par une raison contraire, on garde le souvenir des mauvais princes, comme on se souvient des inondations, des incendies et des pestes[2].

(1) Ce discours sur l'*Histoire de Charles XII*, qui se trouvait entre le premier et le second volume de la première édition (1731), a été mis, dès la seconde, en tête de l'ouvrage.

(2) C'est par de tels traits, dont on pourrait rapprocher certaines

Portrait de Charles XII, par Gravelot (*Œuvres*, 1768.)

Entre les tyrans et les bons rois sont les conquérants, mais plus approchants des premiers : ceux-ci ont une réputation éclatante, on est avide de connaître les moindres particularités de leur vie. Telle est la misérable faiblesse des hommes, qu'ils regardent avec admiration ceux qui ont fait du mal d'une manière brillante, et qu'ils parleront souvent plus volontiers du destructeur d'un empire que de celui qui l'a fondé.

Pour tous les autres princes qui n'ont été illustres ni en paix ni en guerre, et qui n'ont été connus ni par de grands vices ni par de grandes vertus, comme leur vie ne fournit aucun exemple ni à imiter ni à fuir, elle n'est pas digne qu'on s'en souvienne. De tant d'empereurs de Rome, d'Allemagne, de Moscovie, de tant de sultans, de califes, de papes, de rois, combien y en a-t-il, dont le nom ne mérite de se trouver ailleurs que dans les tables chronologiques, où ils ne sont que pour servir d'époques?

Il y a un vulgaire parmi les princes comme parmi lest autres hommes ; cependant la fureur d'écrire est venue au point qu'à peine un souverain cesse de vivre, que le public est inondé de volumes sous le nom de mémoires, d'histoire de sa vie, d'anecdotes de sa cour. Par là les livres se multiplient de telle sorte qu'un homme qui vivrait cent ans, et qui les emploierait à lire, n'aurait pas le temps de parcourir ce qui s'est imprimé sur l'histoire seule, depuis deux siècles, en Europe.

Cette démangeaison de transmettre à la postérité des détails inutiles, et d'arrêter les yeux des siècles à venir sur des événements communs, vient d'une faiblesse très ordinaire à ceux qui ont vécu dans quelque cour, et qui ont eu le malheur d'avoir quelque part aux affaires publiques. Ils regardent la cour où ils ont vécu comme la plus belle qui ait jamais été ; le roi qu'ils ont vu, comme le plus grand monarque ; les affaires dont ils se sont mêlés, comme ce qui a jamais été de plus important dans

phrases de Fénelon ou de Massillon, que se marque à son origine l'esprit *philosophique*, alors dans toute la vogue de la nouveauté.

le monde. Ils s'imaginent que la postérité verra tout cela avec les mêmes yeux.

Qu'un prince entreprenne une guerre, que sa cour soit troublée d'intrigues, qu'il achète l'amitié d'un de ses voisins et qu'il vende la sienne à un autre ; qu'il fasse enfin la paix avec ses ennemis après quelques victoires et quelques défaites, ses sujets, échauffés par la vivacité de ces événements présents, pensent être dans l'époque la plus singulière depuis la création. Qu'arrive-t-il ? ce prince meurt ; on prend après lui des mesures toutes différentes ; on oublie, et les intrigues de sa cour et ses ministres, et ses généraux, et ses guerres, et lui-même.

Depuis le temps que les princes chrétiens tâchent de se tromper les uns les autres, et font des guerres et des alliances, on a signé des milliers de traités, et donné autant de batailles ; les belles ou infâmes actions sont innombrables. Quand toute cette foule d'événements et de détails se présente devant la postérité, ils sont presque tous anéantis les uns par les autres ; les seuls qui restent sont ceux qui ont produit de grandes révolutions, ou ceux qui, ayant été décrits par quelque écrivain excellent, se sauvent de la foule [1], comme des portraits d'hommes obscurs peints par de grands maîtres.

On se serait donc bien donné de garde [2] d'ajouter cette histoire particulière de Charles XII, roi de Suède, à la multitude des livres dont le public est accablé, si ce prince et son rival, Pierre Alexiowitz, beaucoup plus grand homme que lui, n'avaient été, du consentement de toute la terre, les personnages les plus singuliers qui eussent paru depuis plus de vingt siècles. Mais on n'a pas été déterminé seulement à donner cette vie par la petite satisfaction d'écrire des faits extraordinaires ; on a pensé que cette lecture pourrait être utile à quelques princes, si ce livre leur tombe par hasard entre les mains. Certainement il n'y a point de souverain qui, en lisant la vie de Charles XII, ne doive être guéri de la folie des conquêtes. Car où est

(1) Remarquer l'originalité de l'expression.
(2) V. Lex.

le souverain qui pût dire : J'ai plus de courage et de vertus, une âme plus forte, un corps plus robuste ; j'entends mieux la guerre, j'ai de meilleures troupes que Charles XII ? Que si [1], avec tous ces avantages, et après tant de victoires, ce roi a été si malheureux, que devraient espérer les autres princes qui auraient la même ambition, avec moins de talents et de ressources ?

On a composé cette histoire sur des récits de personnes connues, qui ont passé plusieurs années auprès de Charles XII et de Pierre le Grand, empereur de Moscovie, et qui s'étant retirées dans un pays libre, longtemps après la mort de ces princes, n'avaient aucun intérêt de déguiser la vérité. M. Fabrice, qui a vécu sept années dans la familiarité de Charles XII ; M. de Fierville, envoyé de France ; M. de Villelongue, colonel au service de Suède ; M. Poniatowski même, ont fourni les mémoires.

On n'a pas avancé un seul fait sur lequel on n'ait consulté des témoins oculaires et irréprochables. C'est pourquoi on trouvera cette histoire fort différente des gazettes qui ont paru jusqu'ici sous le nom de la *Vie de Charles XII*.

Si l'on a omis plusieurs petits combats donnés entre les officiers suédois et moscovites, c'est qu'on n'a point prétendu écrire l'histoire de ces officiers, mais seulement celle du roi de Suède ; même parmi les événements de sa vie, on n'a choisi que les plus intéressants. On est persuadé que l'histoire d'un prince n'est pas tout ce qu'il a fait, mais ce qu'il a fait de digne d'être transmis à la postérité.

On est obligé d'avertir que plusieurs choses, qui étaient vraies lorsqu'on écrivit cette histoire, en 1728 [2], cessent déjà de l'être aujourd'hui. Le commerce commence, par exemple, à être moins négligé en Suède. L'infanterie polonaise est mieux disciplinée, et a des habits d'ordonnance qu'elle n'avait pas alors. Il faut toujours, lorsqu'on lit une histoire, songer au temps où l'auteur a écrit. Un

(1) *Que si*. V. Notes gramm., p. 988, VII, 7°.
(2) Date à noter. V. p. 79, n. 2.

homme qui ne lirait que le cardinal de Retz, prendrait les Français pour des forcenés qui ne respirent que la guerre civile, la faction et la folie. Celui qui ne lirait que l'histoire des belles années de Louis XIV, dirait : Les Français sont nés pour obéir, pour vaincre, et pour cultiver les arts. Un autre qui verrait les mémoires des premières années de Louis XV, ne remarquerait dans notre nation que de la mollesse, une avidité extrême de s'enrichir, et trop d'indifférence pour tout le reste. Les Espagnols d'aujourd'hui ne sont plus les Espagnols de Charles-Quint, et peuvent l'être dans quelques années. Les Anglais ne ressemblent pas plus aux fanatiques de Cromwell que les moines et les monsignori dont Rome est peuplée ne ressemblent aux Scipions. Je ne sais si les Suédois pourraient avoir tout d'un coup des troupes aussi formidables que celles de Charles XII. On dit d'un homme : il était brave un tel jour ; il faudrait dire, en parlant d'une nation : elle paraissait telle sous un tel gouvernement, en telle année.

Si quelque prince et quelque ministre trouvaient dans cet ouvrage des vérités désagréables, qu'ils se souviennent qu'étant hommes publics, ils doivent compte au public de leurs actions ; que c'est à ce prix qu'ils achètent leur grandeur ; que l'histoire est un témoin et non un flatteur ; et que le seul moyen d'obliger les hommes à dire du bien de nous, c'est d'en faire.

L'*Histoire de Charles XII* est divisée en huit livres. Le premier, après un exposé sommaire de l'histoire de la Suède avant Charles XII, traite de l'éducation de ce prince, puis, à propos des ennemis qui se réunirent contre lui, il s'étend sur le czar Pierre Alexiowitz.

Pierre le Grand.

Pierre Alexiowitz [1] avait reçu une éducation qui tendait à augmenter encore la barbarie de cette partie du monde. Son naturel lui fit d'abord [2] aimer les étrangers, avant qu'il

(1) Alexiowitz ou Alexiovitch veut dire « fils d'Alexis ». C'est encore l'usage, en Russie, de désigner les personnes par leur prénom, suivi du nom de leur père avec la désinence *itch*.

(2) *D'abord*. V. Lex.

sût à quel point ils pouvaient lui être utiles. Le Fort[1] fut le premier instrument dont il se servit pour changer depuis la face de la Moscovie. Son puissant génie, qu'une éducation barbare avait retenu et n'avait pu détruire, se développa presque tout à coup. Il résolut d'être homme, de commander à des hommes, et de créer une nation nouvelle. Plusieurs princes avaient avant lui renoncé à des couronnes par dégoût pour le poids des affaires, mais aucun n'avait cessé d'être roi pour apprendre mieux à régner : c'est ce que fit Pierre le Grand.

Il quitta la Russie en 1698[2], n'ayant encore régné que deux années, et alla en Hollande, déguisé sous un nom vulgaire, comme s'il avait été un domestique de ce même Le Fort, qu'il envoyait ambassadeur[3] extraordinaire auprès des États généraux[4]. Arrivé à Amsterdam, inscrit dans le rôle[5] des charpentiers de l'amirauté des Indes, il y travaillait dans le chantier comme les autres charpentiers. Dans les intervalles de son travail, il apprenait les parties des mathématiques qui peuvent être utiles à un prince, les fortifications, la navigation, l'art de lever des plans. Il entrait dans les boutiques des ouvriers, examinait toutes les manufactures ; rien n'échappait à ses observations. De là il passa en Angleterre, où il se perfectionna dans la science de la construction des vaisseaux ; il repassa en Hollande, et vit tout ce qui pouvait tourner à l'avantage de son pays. Enfin, après deux ans de voyages et de travaux, auxquels nul autre homme que lui n'eût voulu se soumettre, il reparut en Russie, amenant avec lui[6] les arts de l'Europe. Des artisans de toute espèce l'y suivirent en foule. On vit pour la première fois de grands vaisseaux

(1) Un des meilleurs auxiliaires de Pierre le Grand. Né à Genève, en 1656, il mourut à Moscou, en 1699. V. p. 609, n. 1.

(2) Plus exactement en mars 1697, comme Voltaire l'a dit lui-même dans son *Histoire de Russie*.

(3) V. Notes gramm., p. 987, VII, 1°.

(4) Assemblée nationale qui gouvernait la République de Hollande ou des Provinces-Unies.

(5) *Rôle*. V. Lex.

(6) Expression qui fait image.

russes sur la mer Noire, dans la Baltique, et dans l'Océan [1]. Des bâtiments d'une architecture régulière et noble furent élevés au milieu des huttes moscovites. Il établit des collèges, des académies, des imprimeries, des bibliothèques ; les villes furent policées ; les habillements, les coutumes changèrent peu à peu, quoique avec difficulté. Les Moscovites connurent par degrés ce que c'est que la société. Les superstitions même furent abolies ; la dignité de patriarche fut éteinte : le czar se déclara le chef de la religion [2], et cette dernière entreprise, qui aurait coûté le trône et la vie à un prince moins absolu, réussit presque sans contradiction, et lui assura le succès de toutes les autres nouveautés.

Après avoir abaissé un clergé ignorant et barbare, il osa essayer de l'instruire ; et par là même il risqua de le rendre redoutable ; mais il se croyait assez puissant pour ne le pas craindre...

Le czar n'a pas assujetti seulement l'Église à l'État, à l'exemple des sultans turcs, mais, plus grand politique, il a détruit une milice semblable à celle des janissaires ; et ce que les Ottomans ont vainement tenté, il l'a exécuté en peu de temps ; il a dissipé [3] les janissaires moscovites, nommés strélitz, qui tenaient les czars en tutelle. Cette milice, plus formidable à ses maîtres qu'à ses voisins, était composée d'environ trente mille hommes de pied; dont la moitié restait à Moscou, et l'autre était répandue sur les frontières. Un strélitz n'avait que quatre roubles [4] par an de paie, mais des privilèges ou des abus le dédommageaient amplement. Pierre forma d'abord une compagnie d'étrangers, dans laquelle il s'enrôla lui-même, et ne dédaigna

(1) Dans l'océan Glacial, la mer Blanche.

(2) Le patriarche de Moscou était un personnage considérable, dont le pouvoir balançait celui du czar. Pierre le Grand le remplaça par le saint-synode. Dans sa prévention contre toute forme de religion, Voltaire paraît trouver toute naturelle cette main-mise de l'empereur sur le domaine religieux, usurpation contre laquelle il devrait protester au nom de la liberté des consciences.

(3) *Dissipé.* V. Lex.

(4) Le rouble, monnaie d'argent, d'une valeur de 4 francs. Du temps de Voltaire, il valait un peu plus (environ 4 fr. 60).

pas de commencer par être tambour, et d'en faire les fonctions, tant la nation avait besoin d'exemples. Il fut officier par degrés [1]. Il fit petit à petit de nouveaux régiments ; et enfin, se sentant maître de troupes disciplinées, il cassa les strélitz, qui n'osèrent désobéir.

La cavalerie était à peu près ce qu'est la cavalerie polonaise, et ce qu'était autrefois la française, quand le royaume de France n'était qu'un assemblage de fiefs. Les gentilshommes russes montaient à cheval à leurs dépens, et combattaient sans discipline, quelquefois sans autres armes qu'un sabre ou un carquois, incapables d'être commandés, et par conséquent de vaincre.

Pierre le Grand leur apprit à obéir par son exemple et par les supplices ; car il servait en qualité de soldat et d'officier subalterne, et punissait rigoureusement en czar les boïards, c'est-à-dire les gentilshommes qui prétendaient que le privilège de la noblesse était de ne servir l'État qu'à leur volonté. Il établit un corps régulier pour servir l'artillerie, et prit cinq cents cloches aux églises pour fondre des canons. Il a eu treize mille canons de fonte en l'année 1714. Il a formé aussi des corps de dragons, milice très convenable au génie des Moscovites, et à la forme de leurs chevaux, qui sont petits.

C'est lui qui a établi des houssards en Russie. Enfin il a eu jusqu'à une école d'ingénieurs, dans un pays où personne ne savait avant lui les éléments de la géométrie.

Il était bon ingénieur lui-même, mais surtout il excellait dans tous les arts de la marine ; bon capitaine de vaisseau, habile pilote, bon matelot, adroit charpentier, et d'autant plus estimable dans ces arts qu'il était né avec une crainte extrême de l'eau. Il ne pouvait, dans sa jeunesse, passer sur un pont sans en frémir : il faisait fermer alors les volets de bois de son carrosse ; le courage et le génie domptèrent en lui cette faiblesse machinale.

Il fit construire un beau port [2] auprès d'Azof, à l'em-

(1) C'est-à-dire en s'élevant successivement d'un grade à l'autre.

(2) Le port de Taganrog, à l'embouchure du *Don* (Tanaïs), fleuve qui a un cours de 1.000 kilomètres, dont 650 navigables.

bouchure du Tanaïs : il voulait y entretenir des galères ; et dans la suite, croyant que ces vaisseaux longs, plats et légers, devaient réussir dans la mer Baltique, il en a fait construire plus de trois cents dans sa ville favorite de Pétersbourg ; il a montré à ses sujets l'art de les bâtir avec du simple sapin, et celui de les conduire. Il avait appris jusqu'à la chirurgie : on l'a vu, dans un besoin, faire la ponction [1] à un hydropique ; il réussissait dans les mécaniques [2] et instruisait les artisans...

Le czar Pierre, en changeant les mœurs, les lois, la milice, la face de son pays, voulut aussi être grand par le commerce, qui fait à la fois la richesse d'un État et les avantages du monde entier. Il entreprit de rendre la Russie le centre du négoce de l'Asie et de l'Europe. Il voulait joindre par des canaux, dont il dressa le plan, la Duine [3], le Volga, le Tanaïs, et s'ouvrir des chemins nouveaux de la mer Baltique au Pont-Euxin et à la mer Caspienne, et, de ces deux mers, à l'Océan septentrional.

Le port d'Archangel, fermé par les glaces neuf mois de l'année, et dont l'abord exigeait un circuit long et dangereux, ne lui paraissait pas assez commode. Il avait, dès l'an 1700, le dessein de bâtir sur la mer Baltique un port qui deviendrait le magasin [4] du Nord, et une ville qui serait la capitale de son empire.

Il cherchait déjà un passage par les mers du nord-est à [5] la Chine ; et les manufactures de Paris et de Pékin devaient embellir sa nouvelle ville.

Un chemin par terre, de sept cent cinquante-quatre verstes [6], pratiqué à travers des marais qu'il fallait combler, conduit de Moscou à sa nouvelle ville [7]. La plupart

(1) *Ponction* (de *pungere*, piquer) : Ouverture pratiquée dans une partie du corps pour en faire sortir les liquides qui s'y sont amassés.

(2) *Les arts mécaniques.*

(3) La Duine ou Duna se jette dans la mer Baltique, le Volga dans la mer Caspienne, le Tanaïs ou Don dans le Pont-Euxin (ou mer Noire).

(4) *Magasin.* V. Lex.

(5) V. Notes gramm., p. 988, VIII, 2°.

(6) Une verste est de 750 pas (note de Voltaire). Elle vaut 1.067 mètres.

(7) Pétersbourg (Pétrograd) fondée en 1703.

de ses projets ont été exécutés par ses mains ; et deux impératrices [1], qui lui ont succédé l'une après l'autre, ont encore été au delà de ses vues, quand elles étaient praticables, et n'ont abandonné que l'impossible.

Il a voyagé toujours dans ses États, autant que ses guerres l'ont pu permettre, mais il a voyagé en législateur et en physicien, examinant partout la nature, cherchant à la corriger ou à la perfectionner, sondant lui-même les profondeurs des fleuves et des mers, ordonnant [2] des écluses, visitant des chantiers, faisant fouiller des mines, éprouvant les métaux, faisant lever des cartes exactes et y travaillant de sa main.

Il a bâti dans un lieu sauvage la ville impériale de Pétersbourg, qui contient aujourd'hui soixante mille maisons, où s'est formée de nos jours une cour brillante, et où enfin on connaît les plaisirs délicats. Il a bâti le port de Cronstadt sur la Néva, Sainte-Croix sur les frontières de la Perse, des forts dans l'Ukraine, dans la Sibérie ; des amirautés à Archangel, à Pétersbourg, à Astracan, à Azof ; des arsenaux, des hôpitaux ; il faisait toutes ses maisons petites et de mauvais goût ; mais il prodiguait pour les maisons publiques la magnificence et la grandeur.

Les sciences, qui ont été ailleurs le fruit tardif de tant de siècles, sont venues par ses soins dans ses États toutes perfectionnées. Il a créé une académie sur le modèle des sociétés fameuses de Paris et de Londres : les Delisle, les Bulfinger [3], les Hermann, les Bernouilli, le célèbre Wolf, homme excellent en tout genre de philosophie, ont été appelés à grands frais à Pétersbourg...

C'est ainsi qu'un seul homme a changé le plus grand empire du monde. Il est affreux qu'il ait manqué à ce réformateur des hommes, la principale vertu, l'humanité. De la brutalité dans ses plaisirs, de la férocité dans ses

(1) Anna Ivanovna, sa nièce (1730-1740), et Élisabeth, sa fille (1741-1762). On voit que cette phrase a été ajoutée plus tard.

(2) *Ordonnant*, V. Lex.

(3) Delisle (1674-1726), géographe français ; Bulfinger (1693-1750), théologien et naturaliste allemand ; Hermann, mathématicien suisse ; Jean Bernouilli (1667-1748), célèbre géomètre suisse ; Wolf, v. p. 314, note 1.

Portrait de Pierre le Grand, par Gravelot (*Œuvres*, 1768).

mœurs, de la barbarie dans ses vengeances, se mêlaient à tant de vertus. Il poliçait ses peuples, et il était sauvage. Il a, de ses propres mains, été l'exécuteur de ses sentences sur des criminels ; et, dans une débauche de table, il a fait voir son adresse à couper des têtes[1]. Il y a dans l'Afrique des souverains qui versent le sang de leurs sujets de leurs mains, mais ces monarques passent pour des barbares. La mort d'un fils, qu'il fallait corriger ou déshériter, rendrait la mémoire de Pierre odieuse, si le bien qu'il a fait à ses sujets ne faisait presque pardonner sa cruauté envers son propre sang[2].

Tel était le czar Pierre ; et ses grands desseins n'étaient encore qu'ébauchés lorsqu'il se joignit aux rois de Pologne et de Danemark contre un enfant qu'ils méprisaient tous. Le fondateur de la Russie voulut être conquérant ; il crut qu'il pourrait le devenir sans peine, et qu'une guerre si bien projetée serait utile à tous ses desseins. L'art de la guerre était un art nouveau qu'il fallait montrer à ses peuples.

D'ailleurs, il avait besoin d'un port à l'orient de la mer Baltique pour l'exécution de toutes ses idées. Il avait besoin de la province de l'Ingrie[3], qui est au nord-est de la Livonie ; les Suédois en étaient maîtres, il fallait la leur arracher. Ses prédécesseurs avaient eu des droits sur l'Ingrie, l'Esthonie, la Livonie : le temps semblait propice pour faire revivre ces droits perdus depuis cent ans, et anéantis par des traités. Il conclut donc une ligue avec le roi de Pologne, pour enlever au jeune Charles XII tous ces pays, qui sont entre le golfe de Finlande, la mer Baltique, la Pologne et la Moscovie.

(*Charles XII*, Livre Ier.)

(1) Après la révolte des strélitz.
(2) Allusion à la mort du czarévitch Alexis, accusé d'avoir conspiré contre son père. V. p. 608, la lettre à M. le comte Schouvalow.
(3) C'est la province où se trouve maintenant Pétersbourg.

Bataille de Narva [1].

20 novembre 1700.

Pierre Alexiowitz parut devant Narva à la tête de cette grande armée [2] le 1er octobre, dans un temps plus rude en ce climat que ne l'est le mois de janvier à Paris. Le czar, qui, dans de pareilles saisons, faisait quelquefois quatre cents lieues en poste à cheval, pour aller visiter lui-même une mine ou quelque canal, n'épargnait pas plus ses troupes que lui-même. Il savait d'ailleurs que les Suédois, depuis le temps de Gustave-Adolphe, faisaient la guerre au cœur de l'hiver comme dans l'été : il voulut accoutumer aussi ses Moscovites à ne point connaître de saisons, et les rendre un jour pour le moins égaux aux Suédois. Ainsi, dans un temps où les glaces et les neiges forcent les autres nations, dans des climats tempérés, à suspendre la guerre, le czar Pierre assiégeait Narva à trente degrés du pôle, et Charles XII s'avançait pour la secourir. Le czar ne fut pas plus tôt arrivé devant la place, qu'il se hâta de mettre en pratique ce qu'il venait d'apprendre dans ses voyages. Il traça son camp, le fit fortifier de tous côtés, éleva des redoutes de distance en distance, et ouvrit lui-même la tranchée. Il avait donné le commandement de son armée au duc de Croï [3], Allemand, général habile, mais peu secondé alors par les officiers russes. Pour lui, il n'avait dans ses propres troupes que le rang de simple lieutenant. Il avait donné l'exemple de l'obéissance militaire à sa noblesse, jusque-là indisciplinable, laquelle était en possession [4] de conduire sans expé-

(1) Narva, ville d'Esthonie, sur le golfe de Finlande. — Cette bataille est racontée au second livre. L'auteur y montre comment Charles XII, « à l'âge de dix-huit ans, soutient la guerre contre le Danemark, la Pologne et la Moscovie, termine la guerre de Danemark en six semaines, défait 80.000 Moscovites avec 8.000 Suédois et passe en Pologne ».

(2) Une armée de 80.000 hommes.

(3) De la célèbre famille de Croy ou Crouy, qui tire son nom du village de Croy, en Picardie, et qui a fourni un grand nombre de personnages illustres.

(4) *En possession de.* V. Lex.

rience et en tumulte des esclaves mal armés. Il n'était pas étonnant que celui qui s'était fait charpentier à Amsterdam pour avoir des flottes, fût lieutenant à Narva pour enseigner à sa nation l'art de la guerre.

Les Russes sont robustes, infatigables, peut-être aussi courageux que les Suédois; mais c'est au temps à aguerrir les troupes, et à la discipline à les rendre invincibles. Les seuls régiments dont on pût espérer quelque chose étaient commandés par des officiers allemands, mais ils étaient en petit nombre. Le reste était des barbares arrachés à leurs forêts, couverts de peaux de bêtes sauvages, les uns armés de flèches, les autres de massues; peu avaient des fusils; aucun n'avait vu un siège régulier : il n'y avait pas un bon canonnier dans toute l'armée. Cent cinquante canons, qui auraient dû réduire la petite ville de Narva en cendres, y avaient à peine fait brèche, tandis que l'artillerie de la ville renversait à tout moment des rangs entiers dans les tranchées. Narva était presque sans fortifications : le baron de Horn [1], qui y commandait, n'avait pas mille hommes de troupes réglées [2]; cependant cette armée innombrable n'avait pu la réduire en six semaines.

On était déjà au 15 de novembre [3], quand le czar apprit que le roi de Suède, ayant traversé la mer avec deux cents vaisseaux de transport, marchait pour secourir Narva. Les Suédois n'étaient que vingt mille. Le czar n'avait que la supériorité du nombre. Loin donc de mépriser son ennemi, il employa tout ce qu'il avait d'art pour l'accabler. Non content de quatre-vingt mille hommes, il se prépara à lui opposer encore une autre armée, et à l'arrêter à chaque pas. Il avait déjà mandé près de trente mille hommes qui s'avançaient de Pleskow [4] à grandes journées. Il fit alors une démarche qui l'eût rendu mépri-

(1) Le comte Gustave de Horn (1592-1657) avait été un des meilleurs généraux de Gustave-Adolphe. Il prit part aux batailles de Leipzick, de Lutzen et de Nordlingen.— Le baron de Horn, dont parle Voltaire, était de la même famille, qui a donné à la Suède plusieurs personnages illustres.

(2) *Réglées*. V. Lex.

(3) *Au 15 de novembre*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 5°.

(4) *Pleskow* ou Pskof, ville sur le lac de Peïpous.

sable, si un législateur qui a fait de si grandes choses pouvait l'être. Il quitta son camp, où sa présence était nécessaire, pour aller chercher ce nouveau corps de troupes, qui pouvait très bien arriver sans lui, et sembla par cette démarche, craindre de combattre dans un camp retranché un jeune prince sans expérience, qui pouvait venir l'attaquer.

Quoi qu'il en soit, il voulait enfermer Charles XII entre deux armées. Ce n'était pas tout : trente mille hommes, détachés du camp devant Narva, étaient postés à une lieue de cette ville, sur le chemin du roi de Suède; vingt mille strélitz étaient plus loin sur le même chemin; cinq mille autres faisaient une garde avancée. Il fallait passer sur le ventre à toutes ces troupes, avant que d'arriver devant le camp, qui était muni d'un rempart et d'un double fossé. Le roi de Suède avait débarqué à Pernaw, dans le golfe de Riga, avec environ seize mille hommes d'infanterie et un peu plus de quatre mille chevaux. De Pernaw il avait précipité sa marche jusqu'à Revel, suivi de toute sa cavalerie et seulement de quatre mille fantassins. Il marchait toujours en avant, sans attendre le reste de ses troupes. Il se trouva bientôt avec ses huit mille hommes seulement devant les premiers postes des ennemis. Il ne balança pas à les attaquer tous les uns après les autres, sans leur donner le temps d'apprendre à quel petit nombre ils avaient affaire. Les Moscovites, voyant arriver les Suédois à eux, crurent avoir toute une armée à combattre. La garde avancée de cinq mille hommes, qui gardait, entre des rochers, un poste où cent hommes résolus pouvaient arrêter une armée entière, s'enfuit à la première approche des Suédois. Les vingt mille hommes qui étaient derrière, voyant fuir leurs compagnons, prirent l'épouvante, et allèrent porter le désordre dans le camp. Tous les postes furent emportés en deux jours; et ce qui, en d'autres occasions, eût été compté pour trois victoires, ne retarda pas d'une heure la marche du roi. Il parut donc enfin, avec ses huit mille hommes fatigués d'une si longue marche, devant un camp de quatre-vingt mille Russes,

bordé de cent cinquante canons. A peine ses troupes eurent-elles pris quelque repos, que sans délibérer, il donna ses ordres pour l'attaque.

Le signal était deux fusées et le mot[1], en allemand, *Avec l'aide de Dieu*. Un officier général lui ayant représenté la grandeur du péril : « Quoi! vous doutez, dit-il, qu'avec mes huit mille braves Suédois je ne passe sur le corps à quatre-vingt mille Moscovites? » Un moment après, craignant qu'il n'y eût un peu de fanfaronnade dans ces paroles, il courut lui-même après cet officier : « N'êtes-vous donc pas de mon avis? lui dit-il; n'ai-je pas deux avantages sur les ennemis? l'un, que leur cavalerie ne pourra leur servir ; et l'autre, que le lieu étant resserré, leur grand nombre ne fera que les incommoder; et ainsi je serai réellement plus fort qu'eux. » L'officier n'eut garde[2] d'être d'un autre avis, et on marcha aux Moscovites, à midi, le 30 novembre 1700.

Dès que le canon des Suédois eut fait brèche aux retranchements, ils s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, ayant au dos une neige furieuse qui donnait au visage des ennemis. Les Russes se firent tuer pendant une demi-heure sans quitter le revers des fossés. Le roi attaquait à la droite du camp où était le quartier[3] du czar ; il espérait le rencontrer, ne sachant pas que l'empereur lui-même avait été chercher ces quarante mille hommes[4] qui devaient arriver dans un peu[5]. Aux premières décharges de la mousqueterie ennemie, le roi reçut une balle à la gorge; mais c'était une balle morte qui s'arrêta dans les plis de sa cravate noire, et qui ne lui fit aucun mal. Son cheval fut tué sous lui. M. de Sparre m'a dit que le roi sauta légèrement sur un autre cheval, en disant : « Ces gens-ci me font faire mes exercices, » et continua de combattre et de donner les ordres avec la même présence

(1) *Le mot*, le mot d'ordre.
(2) *N'eut garde*. V. Lex.
(3) *Le quartier*. Nous dirions le « quartier général ».
(4) Plus haut, Voltaire disait *près de 30.000 hommes*.
(5) *Dans un peu*. V. Notes gramm., p. 987, VI, 6°.

d'esprit. Après trois heures de combat, les retranchements furent forcés de tous côtés. Le roi poursuivit la droite des ennemis jusqu'à la rivière de Narva avec son aile gauche, si l'on peut appeler de ce nom environ quatre mille hommes qui en poursuivaient près de quarante mille. Le pont rompit sous les fuyards ; la rivière fut en un moment couverte de morts.

Les autres, désespérés, retournèrent à leur camp sans savoir où ils allaient : ils trouvèrent quelques baraques derrière lesquelles ils se mirent; là, ils se défendirent encore, parce qu'ils ne pouvaient pas se sauver ; mais enfin leurs généraux, Dolgorowki, Golowkin, Fédérowitz, vinrent se rendre au roi et mettre leurs armes à ses pieds. Pendant qu'on les lui présentait, arriva le duc de Croï, général de l'armée, qui venait se rendre lui-même avec trente officiers.

Charles reçut tous ces prisonniers d'importance avec une politesse aussi aisée et un air aussi humain que s'il leur eût fait dans sa cour les honneurs d'une fête. Il ne voulut garder que les généraux. Tous les officiers subalternes et les soldats furent conduits désarmés jusqu'à la rivière de Narva : on leur fournit des bateaux pour la repasser et pour s'en retourner chez eux. Cependant la nuit s'approchait ; la droite des Moscovites se battait encore : les Suédois n'avaient pas perdu six cents hommes; dix-huit mille Moscovites avaient été tués dans leurs retranchements ; un grand nombre était noyé : beaucoup avaient passé la rivière ; il en restait encore assez dans le camp pour exterminer jusqu'au dernier Suédois ; mais ce n'est pas le nombre des morts, c'est l'épouvante de ceux qui survivent qui fait perdre les batailles. Le roi profita du peu de jour qui restait pour saisir l'artillerie ennemie. Il se posta avantageusement entre leur camp et la ville : là il dormit quelques heures sur la terre, enveloppé dans son manteau, en attendant qu'il pût fondre, au point du jour, sur l'aile gauche des ennemis, qui n'avait point encore été tout à fait rompue. A deux heures du matin le général Vede, qui commandait cette gauche, ayant su le

gracieux accueil que le roi avait fait aux autres généraux, et comment il avait renvoyé tous les officiers subalternes et les soldats, l'envoya supplier de lui accorder la même grâce. Le vainqueur lui fit dire qu'il n'avait qu'à s'approcher à la tête de ses troupes, et venir mettre bas les armes et les drapeaux devant lui. Ce général parut bientôt après avec ses Moscovites, qui étaient au nombre d'environ trente mille. Ils marchèrent tête nue, soldats et officiers, à travers moins de sept mille Suédois. Les soldats, en passant devant le roi, jetaient à terre leurs fusils et leurs épées; et les officiers portaient à ses pieds les enseignes et les drapeaux. Il fit repasser la rivière à toute cette multitude, sans en retenir un seul soldat prisonnier. S'il les avait gardés, le nombre des prisonniers eût été au moins cinq fois plus grand que celui des vainqueurs.

Alors il entra victorieux dans Narva, accompagné du duc de Croï et des autres officiers généraux moscovites : il leur fit rendre à tous leurs épées; et sachant qu'ils manquaient d'argent, et que les marchands de Narva ne voulaient point leur en prêter, il envoya mille ducats [1] au duc de Croï, et cinq cents à chacun des officiers moscovites, qui ne pouvaient se lasser d'admirer ce traitement, dont ils n'avaient pas même l'idée. On dressa aussitôt à Narva une relation de la victoire pour l'envoyer à Stockholm et aux alliés de la Suède; mais le roi retrancha de sa main tout ce qui était trop avantageux pour lui et trop injurieux pour le czar. Sa modestie ne put empêcher qu'on ne frappât à Stockholm plusieurs médailles pour perpétuer la mémoire de ces événements. Entre autres on en frappa une qui le représentait d'un côté sur un piédestal, où paraissaient enchaînés un Moscovite, un Danois, un Polonais; de l'autre était un Hercule armé de sa massue tenant sous ses pieds un Cerbère avec cette légende : *Tres uno contudit ictu* [2].

(*Charles XII*, Livre second.)

(1) Le ducat est une monnaie d'or valant près de 12 francs.

(2) « Il en a abattu trois d'un seul coup. » Allusion aux trois têtes de Cerbère.

Belle retraite du général de Schulenbourg [1].

Auguste confia pour quelque temps le commandement de son armée au comte de Schulenbourg [2], général très habile, et qui avait besoin de toute son expérience à la tête d'une armée découragée. Il songea plus à conserver les troupes de son maître qu'à vaincre ; il faisait la guerre avec adresse et les deux rois [3] avec vivacité. Il leur déroba des marches, occupa des passages avantageux, sacrifia quelque cavalerie pour donner le temps à son infanterie de se retirer en sûreté. Il sauva ses troupes par des retraites glorieuses, devant un ennemi avec lequel on ne pouvait guère alors acquérir que cette espèce de gloire.

A peine arrivé dans le palatinat [4] de Posnanie, il apprend que les deux rois, qu'il croyait à cinquante lieues de lui, avaient fait ces cinquante lieues en neuf jours. Il n'avait que huit mille fantassins et mille cavaliers ; il fallait se soutenir contre une armée supérieure, contre le nom du roi de Suède, et contre la crainte naturelle que tant de défaites inspiraient aux Saxons. Il avait toujours prétendu, malgré l'avis des généraux allemands, que l'infanterie pouvait résister en pleine campagne même sans chevaux de frise [5], à la cavalerie : il en osa faire ce jour-là

(1) Ce morceau est extrait du troisième livre, dans lequel Voltaire montre comment Charles XII, maître de la Pologne, fit élire roi de ce pays le jeune Stanislas Leczinski, aux dépens du roi Auguste II, qui d'abord électeur de Saxe, en 1695, était monté deux ans plus tard sur le trône de Pologne, où il succédait à Jean Sobieski. Déposé par la diète et pressé par Charles XII, Auguste confia son armée au général de Schulenbourg.

(2) Général allemand qui servit le Danemark, puis Auguste II, et enfin les Vénitiens. Voltaire, en 1740, lui écrivit une lettre souvent citée dans les éditions de l'*Histoire de Charles XII*.

(3) Charles XII et Stanislas.

(4) Les provinces nombreuses qui constituaient l'ancienne Pologne s'appelaient *palatinats*. La ville de Posen se dit Poznan en polonais, d'où le nom de Posnanie.

(5) « Grosses pièces de bois, longues de trois à quatre mètres, traversées en sens divers par des pieux pointus et ferrés aux extrémités, pour défendre une brèche, ou pour couvrir un bataillon contre la cavalerie. »

l'expérience contre cette cavalerie victorieuse commandée par deux rois et par l'élite des généraux suédois. Il se posta si avantageusement qu'il ne put être entouré. Son premier rang mit le genou en terre ; il était armé de piques [1] et de fusils ; les soldats, extrêmement serrés, présentaient aux chevaux des ennemis une espèce de rempart hérissé de piques et de baïonnettes; le second rang, un peu courbé sur les épaules du premier, tirait par-dessus : et le troisième, debout, faisait feu en même temps derrière les deux autres. Les Suédois fondirent avec leur impétuosité ordinaire sur les Saxons, qui les attendirent sans s'ébranler : les coups de fusils, de piques et de baïonnettes effarouchèrent les chevaux, qui se cabraient au lieu d'avancer. Par ce moyen les Suédois n'attaquèrent qu'en désordre, et les Saxons se défendirent en gardant leurs rangs.

Il en fit un bataillon carré long ; et quoique chargé de cinq blessures, il se retira en bon ordre en cette forme, au milieu de la nuit, dans la petite ville de Gurau [2], à trois lieues du champ de bataille. A peine commençait-il à respirer dans cet endroit, que les deux rois paraissent tout à coup derrière lui.

Au delà de Gurau, en tirant [3] vers le fleuve de l'Oder, était un bois épais, à travers duquel [4] le général saxon sauva son infanterie fatiguée. Les Suédois, sans se rebuter, le poursuivirent par le bois même, avançant avec difficulté dans des routes à peine praticables pour des gens de pied. Les Saxons n'eurent traversé le bois que cinq heures avant la cavalerie suédoise. Au sortir de ce bois coule la rivière de Parts [5], au pied d'un village nommé Rutsen.

(1) Comme on le voit, une partie de l'infanterie avait encore la pique. Il en était ainsi dans toutes les armées européennes. Ce n'est qu'au cours du dix-huitième siècle que l'usage du fusil à baïonnette, servant à la fois comme arme à feu et comme arme blanche, la fit tout à fait disparaître.

(2) *Gurau*, ville de Silésie, à vingt lieues nord-est de Breslau.

(3) *En tirant*. V. Lex.

(4) *A travers duquel*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 10°.

(5) La *Parts* ou la *Bartsch*, affluent de droite de l'Oder.

Schulenbourg avait envoyé en diligence rassembler des bateaux ; il fait passer la rivière à sa troupe, qui était déjà diminuée de moitié. Charles arrive dans le temps que Schulenbourg était à l'autre bord. Jamais vainqueur n'avait poursuivi si vivement son ennemi. La réputation de Schulenbourg dépendait d'échapper [1] au roi de Suède : le roi, de son côté, croyait sa gloire intéressée à prendre Schulenbourg et le reste de son armée : il ne perd point de temps ; il fait passer sa cavalerie à un gué. Les Saxons se trouvaient enfermés entre cette rivière de Parts et le grand fleuve dé l'Oder [2], qui prend sa source dans la Silésie, et qui est déjà profond et rapide en cet endroit.

La perte de Schulenbourg paraissait inévitable ; cependant, après avoir sacrifié peu de soldats, il passa l'Oder pendant la nuit. Il sauva ainsi son armée ; et Charles ne put s'empêcher de dire : « Aujourd'hui Schulenbourg « nous a vaincus. »

C'est ce même Schulenbourg, qui fut depuis général des Vénitiens, et à qui la république a érigé une statue dans Corfou, pour avoir défendu contre les Turcs ce rempart de l'Italie. Il n'y a que les républiques qui rendent de tels honneurs ; les rois ne donnent que des récompenses.

Bataille de Pultava [3].

Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultava, entre les deux plus singuliers

(1) *Dépendait d'échapper*. V. Notes gramm., p. 986, V, IV.

(2) L'Oder a 187 mètres de largeur à Breslau.

(3) Cette bataille marque la fin du duel de neuf ans qui mit aux prises Charles XII et Pierre le Grand. Elle est pour celui-ci la revanche de Narva. Charles voulait détrôner le czar après le roi de Pologne. Victorieux de la Saxe, il était entré en Russie par Grodno, où il avait failli faire prisonnier le czar, au mois de janvier 1708 ; puis, franchissant la Bérésina, il poussa jusqu'à Smolensk, à 100 lieues de Moscou. De là, inclinant vers le sud, il avait gagné l'Ukraine, où il espérait s'appuyer sur la révolte des Cosaques de Mazeppa. Malheureusement le général Levenhaupt, qui devait lui amener 16.000 Suédois, eut à livrer bataille au czar avec des forces très inférieures ; l'hiver de 1709 décima les troupes de Charles. Ce fut donc dans de très mauvaises condi-

monarques qui fussent alors dans le monde : Charles XII, illustre par neuf années de victoires ; Pierre Alexiowitz par neuf années de peines, prises pour former des troupes égales aux troupes suédoises ; l'un glorieux d'avoir donné des États, l'autre d'avoir civilisé les siens ; Charles aimant les dangers et ne combattant que pour la gloire ; Alexiowitz ne fuyant point le péril, et ne faisant la guerre que pour ses intérêts ; le monarque suédois libéral par grandeur d'âme, le moscovite ne donnant jamais que par quelque vue ; celui-là d'une sobriété et d'une continence sans exemple, d'un naturel magnanime, et qui n'avait été barbare qu'une fois[1] ; celui-ci n'ayant pas dépouillé la rudesse de son éducation et de son pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers, et trop adonné à des excès qui ont même abrégé ses jours. Charles avait le titre d'*invincible*, qu'un moment pouvait lui ôter ; les nations avaient déjà donné à Pierre Alexiowitz le nom de *grand*, qu'une défaite ne pouvait lui faire perdre, parce qu'il ne le devait pas à des victoires.

Pour avoir une idée nette de cette bataille et du lieu où elle fut donnée, il faut se figurer Pultava au nord, le camp du roi de Suède au sud, tirant un peu vers l'orient, son bagage derrière lui à environ un mille, et la rivière de Pultava au nord de la ville, coulant de l'orient à l'occident.

Le czar avait passé la rivière à une lieue de Pultava, du côté de l'occident, et commençait à former son camp.

A la pointe du jour, les Suédois parurent hors de leurs tranchées avec quatre canons de fer pour toute artillerie : le reste fut laissé dans le camp avec environ trois mille hommes ; quatre mille demeurèrent au bagage : de sorte

tions qu'au printemps de 1709, il ouvrit la campagne par le siège de Pultava, ville située à 1.400 kilomètres sud-est de Pétersbourg.

(1) Envers Patkul, comme Voltaire l'a raconté au Livre III. Patkul, livonien, avait cherché à affranchir son pays de la Suède. Il avait servi successivement en Pologne et en Russie Il était ambassadeur de Russie auprès de la Pologne, quand il fut livré par Auguste II à Charles XII, qui ne voulut voir en lui qu'un rebelle et un traître et de ce chef le fit écarteler sans pitié (1707).

que l'armée suédoise marcha aux ennemis forte d'environ vingt et un mille hommes, dont il y avait environ seize mille Suédois.

Les généraux Rehnskold, Roos, Levenhaupt, Slipenbach, Hoorn, Sparre, Hamilton, le prince de Wurtenberg, parent du roi, et quelques autres, dont la plupart avaient vu la bataille de Narva, faisaient tous souvenir les officiers subalternes de cette journée où huit mille Suédois avaient détruit une armée de quatre-vingt mille moscovites dans un camp retranché. Les officiers le disaient aux soldats ; tous s'encourageaient en marchant.

Le roi conduisait la marche, porté sur un brancard [1] à la tête de son infanterie. Une partie de la cavalerie s'avança par son ordre pour attaquer celle des ennemis ; la bataille commença par cet engagement à quatre heures et demie du matin : la cavalerie ennemie était à l'occident, à la droite du camp moscovite ; le prince Menzikoff et le comte Gollovin l'avaient disposée par intervalles entre des redoutes garnies de canons. Le général Slipenbach, à la tête des Suédois, fondit sur cette cavalerie. Tous ceux qui ont servi dans les troupes suédoises savent qu'il était presque impossible de résister à la fureur de leur premier choc. Les escadrons moscovites furent rompus et enfoncés. Le czar accourut lui-même pour les rallier ; son chapeau fut percé d'une balle de mousquet ; Menzikoff eut trois chevaux tués sous lui : les Suédois crièrent victoire.

Charles ne douta pas que la bataille ne fût gagnée ; il avait envoyé au milieu de la nuit le général Creutz avec cinq mille cavaliers ou dragons, qui devaient prendre les ennemis en flanc, tandis qu'il les attaquerait de front ; mais son malheur voulut que Creutz s'égarât et ne parût point [2]. Le czar, qui s'était cru perdu, eut le temps de rallier sa cavalerie. Il fondit à son tour sur celle du roi, qui, n'étant pas soutenue par le détachement de

(1) Il avait été blessé au talon, le 27 juin, dans une sortie des assiégés.

(2) Voltaire surprend son lecteur par les différentes circonstances de son récit, comme le prince lui-même fut trahi par les événements.

Creutz, fut rompue à son tour ; Slipenbach même fut fait prisonnier dans cet engagement. En même temps soixante et douze canons tiraient du camp sur la cavalerie suédoise, et l'infanterie russienne [1], débouchant de ses lignes, venait attaquer celle de Charles.

Le czar détacha alors le prince Menzikoff, pour aller se poster entre Pultava et les Suédois : le prince Menzikoff exécuta avec habileté et avec promptitude l'ordre de son maître : non seulement il coupa la communication entre l'armée suédoise et les troupes restées au camp devant Pultava, mais ayant rencontré un corps de réserve de trois mille hommes, il l'enveloppa et le tailla en pièces. Si Menzikoff fit cette manœuvre de lui-même, la Russie lui dut son salut ; si le czar l'ordonna, il était un digne adversaire de Charles XII. Cependant l'infanterie moscovite sortait de ses lignes et s'avançait en bataille dans la plaine. D'un autre côté la cavalerie suédoise se ralliait à un quart de lieue de l'armée ennemie ; et le roi, aidé de son feld-maréchal Rehnskold, ordonnait tout pour un combat général.

Il rangea sur deux lignes ce qui lui restait de troupes, son infanterie occupant le centre, sa cavalerie les deux ailes. Le czar disposa son armée de même ; il avait l'avantage du nombre et celui de soixante et douze canons, tandis que les Suédois ne lui en opposaient que quatre, et qu'ils commençaient à manquer de poudre.

L'empereur moscovite était au centre de son armée, n'ayant alors que le titre de major général, et semblait obéir au général Sheremetoff ; mais il allait comme empereur de rang en rang, monté sur un cheval turc, qui était un présent du grand-seigneur [2], exhortant les capitaines et les soldats et promettant à chacun des récompenses.

A neuf heures du matin la bataille recommença ; une des premières volées du canon moscovite emporta les deux chevaux du brancard de Charles : il en fit atteler deux au-

(1) On disait indifféremment *russien* ou *russe*.
(2) *Grand-seigneur*, le sultan.

tres ; une seconde volée mit le brancard en pièces et renversa le roi. De vingt-quatre drabans [1] qui se relayaient pour le porter, vingt et un furent tués. Les Suédois consternés s'ébranlèrent, et le canon ennemi continuant à les écraser, la première ligne se replia sur la seconde, et la seconde s'enfuit. Ce ne fut, en cette dernière action, qu'une ligne de dix mille hommes de l'infanterie russe qui mit en déroute l'armée suédoise, tant les choses étaient changées.

Tous les écrivains suédois disent qu'ils auraient gagné la bataille si on n'avait point fait de fautes ; mais tous les officiers prétendent que c'en était une grande de la donner, et une encore plus grande de s'enfermer dans ces pays perdus, malgré l'avis des plus sages, contre un ennemi aguerri, trois fois plus fort que Charles XII par le nombre d'hommes et par les ressources qui manquaient aux Suédois. Le souvenir de Narva fut la principale cause du malheur de Charles à Pultava.

Déjà le prince de Wurtenberg, le général Rehnskold, et plusieurs officiers principaux étaient prisonniers, le camp devant Pultava forcé, et tout dans une confusion à laquelle il n'y avait plus de ressource. Le comte Piper [2] et quelques officiers de la chancellerie étaient sortis de ce camp, et ne savaient ni ce qu'ils devaient faire, ni ce qu'était devenu le roi ; ils couraient de côté et d'autre dans la plaine. Un major, nommé Bère, s'offrit de [3] les conduire au bagage ; mais les nuages de poussière et de fumée qui couvraient la campagne, et l'égarement d'esprit naturel dans cette désolation, les conduisirent droit sur la contrescarpe [4] de la ville même, où ils furent tous pris par la garnison.

Le roi ne voulut point fuir et ne pouvait se défendre,

(1) *Drabans.* V. Lex.

(2) *Charles Piper* était premier ministre de Charles XII, qu'il suivit dans toutes ses campagnes. Fait prisonnier à Pultava, il fut enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg, où il mourut en 1716.

(3) *S'offrit de.* V. Notes gramm., p. 989, VIII, 5°.

(4) La *contrescarpe* est le talus extérieur d'un fossé. On appelle *escarpe* le talus intérieur.

il avait en ce moment auprès de lui le général Poniatowski [1], colonel de la garde suédoise du roi Stanislas, homme d'un mérite rare, que son attachement pour la personne de Charles avait engagé à le suivre en Ukraine sans aucun commandement. C'était un homme qui, dans toutes les occurrences de sa vie, et dans les dangers, où les autres n'ont tout au plus que de la valeur, prit toujours son parti sur-le-champ, et bien, et avec bonheur. Il fit signe à deux drabans, qui prirent le roi par-dessous les bras et le mirent à cheval, malgré les douleurs extrêmes de sa blessure.

Poniatowski, quoiqu'il n'eût point de commandement dans l'armée, devenu en cette occasion général par nécessité, rallia cinq cents cavaliers auprès de la personne du roi; les uns étaient des drabans, les autres des officiers, quelques-uns de simples cavaliers; cette troupe rassemblée, et ranimée par le malheur de son prince, se fit jour à travers plus de dix régiments moscovites, et conduisit Charles au milieu des ennemis, l'espace d'une lieue, jusqu'au bagage de l'armée suédoise.

Le roi, fuyant et poursuivi, eut son cheval tué sous lui; le colonel Gierta, blessé et perdant tout son sang, lui donna le sien. Ainsi on remit deux fois à cheval, dans sa fuite, ce conquérant qui n'avait pu y monter pendant la bataille.

Cette retraite étonnante était beaucoup dans un si grand malheur; mais il fallait fuir plus loin : on trouva dans le bagage le carrosse du comte Piper; car le roi n'en eut jamais depuis qu'il sortit de Stockholm. On le mit dans cette voiture, et l'on prit avec précipitation la route du Borysthène [2]. Le roi, qui, depuis le moment où on l'avait mis à cheval jusqu'à son arrivée au bagage, n'avait pas dit un seul mot, demanda alors ce qu'était devenu le

(1) Stanislas Poniatowski (1677-1762), noble polonais, un des plus fidèles amis de Charles XII. Son fils fut roi de Pologne sous le nom de Stanislas II. Son petit-fils défendit Varsovie, en 1809, contre les Russes et fut nommé maréchal de France sur le champ de bataille de Leipzick, mais il périt trois jours après (19 octobre 1813).

(2) Nom antique du Dniepr.

comte Piper : « Il est pris avec toute la chancellerie [1], lui « répondit-on. — Et le général Rehnskold, et le duc de « Wurtenberg? ajouta-t-il. — Ils sont aussi prisonniers, « lui dit Poniatowski. — *Prisonniers chez les Russes !* reprit « Charles en haussant les épaules; *allons donc, allons « plutôt chez les Turcs* [2]. » On ne remarquait pourtant point d'abattement sur son visage; et quiconque l'eût vu alors, et eût ignoré son état, n'eût point soupçonné qu'il était vaincu et blessé.

Pendant qu'il s'éloignait, les Russes saisirent son artillerie dans le camp devant Pultava, son bagage, sa caisse militaire, où ils trouvèrent six millions en espèces [3], dépouilles des Polonais et des Saxons. Près de neuf mille hommes, Suédois ou Cosaques furent tués dans la bataille ; environ six mille furent pris. Il restait encore environ seize mille hommes, tant Suédois et Polonais que Cosaques qui fuyaient vers le Borysthène sous la conduite du général Levenhaupt. Il marcha d'un côté avec ses troupes fugitives; le roi alla par un autre chemin avec quelques cavaliers. Le carrosse où il était, rompit dans la marche; on le remit à cheval. Pour comble de disgrâce, il s'égara pendant la nuit dans un bois ; là, son courage ne pouvant plus suppléer à ses forces épuisées, les douleurs de sa blessure devenues plus insupportables par la fatigue, son cheval étant tombé de lassitude, il se coucha quelques heures au pied d'un arbre, en danger d'être surpris à tout moment par les vainqueurs qui le cherchaient de tous côtés.

Enfin, la nuit du 9 au 10 juillet, il se trouva vis-à-vis le Borysthène. Levenhaupt venait d'arriver avec les débris de l'armée. Les Suédois revirent, avec une joie mêlée de douleur, leur roi qu'ils croyaient mort. L'ennemi appro-

(1) C'est-à-dire les officiers chargés d'apposer le sceau du prince sur les actes qui émanent de lui.

(2) Charles XII estime les Russes trop barbares pour qu'on puisse se livrer à eux. — De Pultava à Bender (v. p. 130, note 1) il n'y a pas moins de cent vingt-cinq lieues à vol d'oiseau.

(3) Pièces de monnaie.

chait; on n'avait ni pont pour passer le fleuve, ni temps pour en faire, ni poudre pour se défendre, ni provision pour empêcher de mourir de faim une armée qui n'avait mangé depuis deux jours. Cependant les restes de cette armée étaient des Suédois, et ce roi vaincu était Charles XII. Presque tous les officiers croyaient qu'on attendrait là de pied ferme les Russes, et qu'on périrait ou qu'on vaincrait sur le bord du Borysthène. Charles eût pris sans doute cette résolution, s'il n'eût été accablé de faiblesse. Sa plaie suppurait, il avait la fièvre; et on a remarqué que la plupart des hommes les plus intrépides perdent dans la fièvre de la suppuration cet instinct de valeur qui, comme les autres vertus, demande une tête libre. Charles n'était plus lui-même : c'est ce qu'on m'a assuré, et ce qui est le plus vraisemblable. On l'entraîna comme un malade qui ne se connaît plus.

(*Histoire de Charles XII*, Livre 4e.)

Charles XII à Bender[1].

Le roi voulut camper auprès de Bender, au lieu de demeurer dans la ville. Le séraskier[2] Jussuf-Bacha lui fit dresser une tente magnifique, et on en fournit à tous les seigneurs de sa suite : quelque temps après, le prince se fit bâtir une maison dans cet endroit ; ses officiers en firent autant à son exemple; les soldats dressèrent des baraques : de sorte que ce camp devint insensiblement une petite ville. Le roi n'étant point encore guéri de sa blessure, il fallut lui tirer du pied un os carié; mais dès qu'il put monter à cheval, il reprit ses fatigues ordinaires[3], toujours se levant avant le soleil, lassant trois

(1) Ville de Bessarabie, sur la rive droite du Dniester. Aujourd'hui à la Russie, elle appartenait alors à la Turquie. Charles XII y séjourna quatre ans (1709-1713).

(2) *Seraskier*. V. Lex.

(3) C'est-à-dire ses occupations ordinaires, si fatigantes.

chevaux par jour, faisant faire l'exercice à ses soldats. Pour tout amusement il jouait quelquefois aux échecs. Si les petites choses peignent les hommes, il est permis de rapporter qu'il faisait toujours marcher le roi à ce jeu ; il s'en servait plus que des autres pièces, et par là il perdait toutes les parties.

Il se trouvait à Bender dans une abondance de toutes choses, bien rare pour un prince vaincu et fugitif ; car outre les provisions plus que suffisantes et les cinq cents écus par jour qu'il recevait de la magnificence ottomane, il tirait encore de l'argent de la France, et il empruntait des marchands de Constantinople. Une partie de cet argent servit à ménager des intrigues dans le sérail[1], à acheter la faveur des vizirs, ou à procurer leur perte : il répandait l'autre partie avec profusion parmi ses officiers et les janissaires qui lui servaient de gardes à Bender.

Beaucoup d'étrangers accouraient de Constantinople pour le voir. Les Turcs, les Tartares du voisinage y venaient en foule; tous le respectaient et l'admiraient. Son opiniâtreté à s'abstenir de vin, et sa régularité à assister deux fois par jour aux prières publiques, leur faisaient dire : « C'est un vrai musulman ». Ils brûlaient d'impatience de marcher avec lui à la conquête de la Moscovie.

Dans ce loisir de Bender, qui fut plus long qu'il ne pensait, il prit insensiblement du goût pour la lecture. Le baron Fabrice, gentilhomme du duc de Holstein, jeune homme aimable, qui avait dans l'esprit cette gaieté et ce tour aisé qui plaît aux princes, fut celui qui l'engagea à lire. Il était envoyé auprès de lui à Bender pour y ménager les intérêts du jeune duc de Holstein, et il y réussit en se rendant agréable. Il avait lu tous les auteurs français : il fit lire au roi les tragédies de Pierre Corneille, celles de Racine, et les ouvrages de Despréaux. Le roi ne prit nul goût aux satires de ce dernier, qui en effet ne sont pas ses meilleures pièces ; mais il aimait fort ses autres écrits. Quand on lui lut ce trait de la satire

(1) *Sérail.* V. Lex.

huitième, où l'auteur traite Alexandre de fou et d'enragé, il déchira le feuillet [1].

De toutes les tragédies françaises, *Mithridate* était celle qui lui plaisait davantage, parce que la situation de ce roi vaincu et respirant la vengeance, était conforme à la sienne. Il montrait avec le doigt à M. Fabrice les endroits qui le frappaient ; mais il n'en voulait lire aucun tout haut ni hasarder jamais un mot en français. Même quand il vit depuis à Bender M. Désaleurs, ambassadeur de France à la Porte, homme d'un mérite distingué, mais qui ne savait que sa langue naturelle, il répondit à cet ambassadeur en latin ; et sur ce que M. Désaleurs protesta qu'il n'entendait pas quatre mots de cette langue, le roi, plutôt que de parler français, fit venir un interprète [2].

(*Charles XII*, Livre 5e.)

Mort de Charles XII [3].

Le 11 décembre 1718, jour de Saint-André, il alla sur les neuf heures du soir visiter la tranchée, et ne trou-

(1) « L'enragé qu'il était, né roi d'une province,
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,
S'en alla follement et pensant être dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu, ni lieu...
Heureux si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des *petites maisons !...* » (Sat. VIII, v. 93 et suiv.)

Les *petites maisons* désignent un hospice d'aliénés. On comprend que ces vers ne fussent pas du goût de Charles XII.

(2) Charles intriguait auprès de la Porte, pour l'entraîner dans une guerre contre la Russie. Ses plans ayant échoué, le Kan des Tartares et le pacha de Bender voulurent forcer le roi à partir. C'est alors qu'il se retrancha dans sa maison et y subit un siège en règle, dans lequel, avec quelques domestiques, il se défendit contre une armée entière. Interné à Demirtash, près d'Andrinople, il s'échappa sous un déguisement et traversa à cheval toute l'Europe en seize jours et seize nuits pour gagner Stralsund, ville de la Poméranie suédoise (1714).

(3) Assiégé dans Stralsund par une armée de Danois, de Prussiens, de Saxons et de Russes coalisés, Charles XII, après des prodiges de valeur, se retira en Suède. Là, il était sur le point de redevenir maître de ses affaires. Il allait réduire la Norvège par la prise de Fredericshall, quand il fut tué devant cette place (1718).

vant pas la parallèle[1] assez avancée à son gré, il parut très mécontent. M. Mégret, ingénieur français, qui conduisait le siège, l'assura que la place serait prise dans huit jours. « Nous verrons, » dit le roi ; et il continua de visiter les ouvrages avec l'ingénieur. Il s'arrêta dans un endroit où le boyau[2] faisait un angle avec la parallèle ; il se mit à genoux sur le talus intérieur, et, appuyant ses coudes sur le parapet, resta quelque temps à considérer les travailleurs, qui continuaient les tranchées à la lueur des étoiles.

Les moindres circonstances deviennent essentielles quand il s'agit de la mort d'un homme tel que Charles XII ; ainsi je dois avertir que toute la conversation que tant d'écrivains ont rapportée entre le roi et l'ingénieur Mégret est absolument fausse. Voici ce que je sais de véritable sur cet événement.

Le roi était exposé presque à demi-corps[3] à une batterie de canon pointée vis-à-vis[4] l'angle où il était : il n'y avait alors auprès de sa personne que deux Français : l'un était M. Siquier, son aide de camp, homme de tête et d'exécution, qui s'était mis à son service en Turquie, et qui était particulièrement attaché au prince de Hesse ; l'autre était cet ingénieur. Le canon tirait sur eux à cartouches ; mais le roi, qui se découvrait davantage, était le plus exposé. A quelques pas derrière était le comte Schwerin, qui commandait la tranchée. Le comte Posse, capitaine aux gardes, et un aide de camp nommé Kaulbar, recevaient des ordres de lui. Siquier et Mégret virent dans ce moment le roi de Suède qui tombait sur le parapet en poussant un grand soupir ; ils s'approchèrent : il était déjà mort. Une balle pesant une demi-livre l'avait atteint à la tempe droite, et avait fait un trou dans lequel on pouvait enfoncer trois doigts ; sa tête était renversée sur le parapet, l'œil gauche était enfoncé, et le droit entière-

(1) On appelle ainsi une tranchée creusée parallèlement aux retranchements de l'ennemi.

(2) *Boyau*, fossé en zigzag qui fait communiquer deux parallèles.

(3) *Demi-corps*. V. Lex.

(4) *Vis-à-vis*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 11°.

ment hors de son orbite. L'instant de sa blessure avait été celui de sa mort ; cependant il avait eu la force, en expirant d'une manière si subite, de mettre, par un mouvement naturel, la main sur la garde de son épée, et était encore dans cette attitude. A ce spectacle, Mégret, homme singulier et indifférent, ne dit autre chose, sinon[1] : « Voilà la pièce finie, allons souper. » Siquier court sur-le champ avertir le comte Schwerin. Ils résolurent ensemble de dérober la connaissance de cette mort aux soldats, jusqu'à ce que le prince de Hesse[2] en pût être informé. On enveloppa le corps d'un manteau gris : Siquier mit sa perruque et son chapeau sur la tête du roi ; en cet état, on transporta Charles, sous le nom du capitaine Carlsberg, au travers des troupes qui voyaient passer leur roi mort, sans se douter que ce fût lui.

Le prince[3] ordonna à l'instant que personne ne sortît du camp, et fit garder tous les chemins de la Suède, afin d'avoir le temps de prendre ses mesures pour faire tomber la couronne sur la tête de sa femme, et pour en exclure le duc de Holstein, qui pouvait y prétendre.

Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie[4], ont été bien loin au delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul de tous les rois, qui ait vécu sans faiblesse[5] ; il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, devenue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine, et le retint cinq ans en Turquie ; sa libéra-

(1) *Sinon*. V. Notes gramm., p. 988, VII, 8°.

(2) Le prince Frédéric de Hesse-Cassel, qui venait d'épouser la sœur de Charles XII, Ulrique-Eléonore, en 1715.

(3) Le prince de Hesse. Il occupa effectivement le trône de Suède après Charles XII, jusqu'en 1751.

(4) *Unie*. V. Lex.

(5) C'est-à-dire étranger aux faiblesses de la passion.

lité, dégénérant en profusion, a ruiné la Suède ; son courage, poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort; sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté [1], et, dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays [2]. Il n'attaqua jamais personne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie d'agrandir ses États ; il voulait gagner des empires pour les donner [3]. Sa passion pour la gloire, pour la guerre et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon politique [4], qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille et après la victoire, il n'avait que de la modestie ; après la défaite, que de la fermeté : dur pour les autres comme pour lui-même, comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets, aussi bien que la sienne ; homme unique plutôt que grand homme ; admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire.

Jugements de Montesquieu et de Napoléon. — Parmi les jugements portés sur l'*Histoire de Charles XII*, nous en citerons deux, celui de Montesquieu d'abord.

Dans *l'Esprit des lois*, cet auteur remet Charles XII à sa place : « Il n'était point Alexandre, mais il aurait été le meilleur soldat d'Alexandre. » Dans ses *Pensées diverses*, Montesquieu juge l'ouvrage lui-même. « Dans cette histoire, il y a un morceau admirable : la retraite de Schulenbourg [5], morceau écrit aussi vivement qu'il y en ait. L'auteur manque quelquefois de sens. » Cela est court et dur,

(1) En particulier envers Patkul. V. p. 124, note 1.

(2) La Russie, en effet, engagée contre la Suède dans une guerre à mort, ne s'arrêta que lorsqu'elle lui eut arraché toutes les provinces situées au sud-est de la Baltique (paix de Nystadt, 1721).

(3) Il conquit la Pologne pour la donner à Stanislas Leczinski.

(4) Le bon politique est celui qui ménage les intérêts de ses concitoyens et ceux des peuples voisins, qui sait attendre, dissimuler, se priver d'une satisfaction d'amour-propre pour préparer un avenir quelquefois lointain.

(5) V. p. 121. Mais en quoi les pages sur la retraite de Schulenbourg sont-elles supérieures à celles que nous citons à côté ?

mais le mot ne porte guère à cause de son exagération même et de l'absence complète de motifs.

Quant à Napoléon, lorsqu'il renouvela l'aventure de Charles XII en Russie, il se fit lire quelques pages du livre de Voltaire et fut déçu de n'y pas trouver de précision suffisante, mais n'était-ce pas de sa part une sorte de naïveté ? N'eût-il pas été étonnant que des descriptions générales [1], faites par un historien qui n'a pas vu le pays, pussent fournir des renseignements pour les étapes de la grande armée ?

(1) Voltaire s'était cependant préoccupé de ce point ; il écrivait à Thiériot : « Je demande les deux autres tomes de la géographie ; si vous pouviez me dénicher quelque bon mémoire touchant la topographie de l'Ukraine et de la Petite Tartarie, ce serait une bonne affaire. » (7 avril 1729).

Cul-de-lampe tiré de l'édition de *la Henriade* de 1728.

Vignette tirée du *Discours en vers sur les événements de l'année 1744.*

CHAPITRE III

Zaïre (1732).

Avant d'arriver à *Zaïre*, la tragédie de Voltaire qui fit verser le plus de larmes, nous citerons trois textes qui prouvent chez l'auteur de *Zaïre* une faculté d'émotion et de sensibilité que l'on n'a pas toujours assez remarquée.

C'est d'abord la jolie « Épître aux mânes de M. de Génonville [1] », dans laquelle Voltaire revient, en 1729, sur un deuil qui datait de plusieurs années.

C'est ensuite une lettre à Thiériot, encore toute remplie de l'émotion que le poète ressentit à la mort de Mlle Lecouvreur et qui lui avait dicté une plainte amère.

C'est enfin une lettre à Cideville, où Voltaire apparaît bouleversé par la mort d'un autre de ses amis.

(1) Voir la lettre citée page 41.

Hommage à un ami mort prématurément.

Aux manes de M. de Génonville.

(1729.)

Œuvres, 1741.

Toi que le ciel jaloux ravit dans ton printemps,
Toi de qui je conserve un souvenir fidèle,
Vainqueur de la mort et du temps ;
Toi dont la perte après dix[1] ans,
M'est encore affreuse et nouvelle ; 5
Si tout n'est pas détruit, si, sur les sombres [bords,
Ce souffle si caché, cette faible étincelle,
Cet esprit, le moteur et l'esclave du corps,
Ce je ne sais quel sens qu'on nomme âme immortelle,
Reste inconnu de nous, et vivant chez les morts ; 10
S'il est vrai que tu sois, et si tu peux m'entendre,
O mon cher Génonville, avec plaisir reçoi
Ces vers et ces soupirs que je donne à ta cendre.
Monument d'un amour immortel comme toi...
De ton aimable esprit nous célébrons les charmes ; 15
Nous chantons quelquefois et tes vers et les miens :
Ton nom se mêle encore à tous nos entretiens ;
Nous lisons tes écrits, nous les baignons de larmes.
Loin de nous à jamais ces mortels endurcis,
Indignes du beau nom, du nom sacré d'amis, 20
Ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-même,
Au monde, à l'inconstance ardents à se livrer,
Malheureux, dont le cœur ne sait pas comme on aime
Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer[2].

(1) Voltaire force un peu le chiffre. La mort de M. de Génonville datait de six ans.

(2) Ce vers est un de ceux qui font le plus d'honneur à leur auteur.

Après la mort de Mlle Lecouvreur[1].

A. M. Thiériot.

(1er juin 1731.)

Je t'écris d'une main par la fièvre affaiblie,
D'un esprit toujours ferme et dédaignant la mort,
Libre de préjugés, sans lien, sans patrie [2],
Sans respect pour les grands, et sans crainte du sort,
Patient dans mes maux, et gai dans mes boutades,
Me moquant de tout sot orgueil,
Toujours un pied dans le cercueil,
De l'autre faisant des gambades [3].

Voilà l'état où je suis : mourant et tranquille. Si quelque chose cependant altère le calme de mon esprit, et peut augmenter les souffrances de mon corps qui assurément sont bien vives, c'est la nouvelle injustice que l'on dit que j'essuie en France. Vous savez que je vous envoyai, il y a environ un mois, quelques vers *sur la mort de Mlle Lecouvreur*, remplis de la juste douleur que je ressens encore de sa perte, et d'une indignation peut-être trop vive sur son enterrement, mais indignation pardonnable

(1) Adrienne Lecouvreur, célèbre tragédienne (1690-1730). La sépulture en terre chrétienne lui ayant été refusée, à cause des censures ecclésiastiques qui pesaient sur les acteurs et les actrices, Voltaire écrivit des vers émus sur son sort :

...Non, ces bords désormais ne seront plus profanes :
Ils contiennent ta cendre, et ce triste tombeau,
Honoré par nos chants, consacré par tes mânes,
Est pour nous un temple nouveau !
Voilà mon Saint-Denis ; oui, c'est là que j'adore
Tes talents, ton esprit, tes grâces, tes appas.
Je les aimai vivants, je les encense encore
Malgré les horreurs du trépas,
Malgré l'erreur et les ingrats
Que seuls de ce tombeau l'opprobre déshonore. »

(2) Voltaire témoigne par là de l'irritation qu'il ressent contre son pays à la suite de certaines mesures.

(3) Véritable trouvaille d'expression pour caractériser l'attitude de Voltaire devant la mort.

à un homme qui a été son admirateur, son ami, et qui, de plus, est poète. Je vous suis sensiblement obligé d'avoir eu la sage discrétion de n'en point donner de copies ; mais on dit que vous avez eu affaire à des personnes dont la mémoire vous a trahi ; qu'on en a surtout retenu les endroits les plus forts, que ces endroits ont été envenimés, qu'ils sont parvenus jusqu'au ministre, et qu'il ne serait pas sûr pour moi de retourner en France [1], où pourtant mes affaires m'appellent. J'attends de votre amitié que vous m'informerez exactement, mon cher Thiériot, de la vérité de ces bruits, de ce que j'ai à craindre et de ce que j'ai à faire. Mandez-moi le mal et le remède. Dites-moi si vous me conseillez d'écrire et de faire parler, ou de me taire et de laisser faire au temps.

Sur la mort de M. de Maisons.

A M. DE CIDEVILLE.

(27 septembre 1731.)

Mon cher ami, la mort de M. de Maisons [2] m'a laissé dans un désespoir qui va jusqu'à l'abrutissement. J'ai perdu mon ami, mon soutien, mon père. Il est mort entre mes bras, non par l'ignorance, mais par la négligence des médecins. Je ne me consolerai de ma vie de sa perte et de la façon cruelle dont je l'ai perdu. Il a péri faute de secours, au milieu de ses amis. Il y a à cela une fatalité affreuse. Que dites-vous des médecins qui le laissent en danger, à six heures du matin, et qui se donnent rendez-vous chez lui à midi ? Ils sont coupables de sa mort. Ils laissent six heures sans secours un homme qu'un instant peut tuer! Que cela serve de leçon à ceux qui auront leurs amis attaqués de la même maladie.

(1) Il ne devait pas en rester longtemps éloigné, comme le prouve la lettre suivante.

(2) Le jeune président de Maisons venait de mourir à trente-deux ans de la petite vérole, maladie à laquelle Voltaire lui-même avait failli succomber, huit ans auparavant.

Mon cher Cideville, je vous remercie bien tendrement de la part que vous prenez à la cruelle affliction où je suis. Il n'y a que des amis comme vous qui puissent me consoler. J'ai besoin plus que jamais que vous m'aimiez. Je me veux du mal d'être à Paris. Je voudrais et je devrais être à Rouen. J'y viendrai assurément le plus tôt que je pourrai. Je ne suis plus capable d'autre plaisir dans le monde que de celui de sentir les charmes de votre société.

Je ne vous mande aucune nouvelle ni de moi, ni de mes ouvrages, ni de personne. Je ne pense qu'à ma douleur et à vous.

En 1732, Voltaire composa *Zaïre*. La lettre qui suit en est l'annonce et en quelque façon la préface.

Sur la composition de « Zaïre ».

A M. DE FORMONT [1].

(A Paris, 25 juin 1732.)

Grand merci, mon cher ami, des bons conseils que vous me donnez sur le plan d'une tragédie ; mais ils sont venus trop tard. La tragédie était faite. Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait et la pièce se faisait toute seule. J'ai enfin osé traiter l'amour, mais ce n'est pas l'amour galant et français. Mon amoureux... c'est le plus passionné, le plus fier, le plus tendre, le plus généreux, le plus justement jaloux, le plus cruel, et le plus malheureux de tous les hommes. J'ai enfin tâché de peindre ce que j'avais depuis si longtemps dans la tête, les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre dans un même tableau, ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre, avec ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux. Je fais

(1) Conseiller au parlement de Rouen, comme Cideville, dont il était l'ami ; mort en 1758.

transcrire à présent la pièce ; dès que j'en aurai un exemplaire au net, il partira pour Rouen, et ira à MM. de Formont et Cideville.

... Adieu, je vous aime bien tendrement, mon cher ami ; il faudra que vous reveniez ici ou que je retourne à Rouen, car je ne peux plus me passer de vous voir.

Voltaire prit soin d'envoyer à M. de la Roque, directeur du *Mercure*, une analyse de sa pièce. En voici un fragment.

« Zaïre » présentée par son auteur.

A. M. DE LA ROQUE.

(1732.)

... Zaïre est la première pièce de théâtre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur ; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite. Je croyais, dans l'âge même des passions les plus vives, que l'amour n'était point fait pour le théâtre tragique[1]. Je ne regardais cette faiblesse que comme un défaut charmant qui avilissait l'art des Sophocle. Les connaisseurs qui se plaisent plus à la douceur élégante de Racine qu'à la force de Corneille me paraissaient ressembler aux curieux qui préfèrent les nudités du Corrège[2] au chaste et noble pinceau de Raphaël.

Le public qui fréquente les spectacles est aujourd'hui plus que jamais dans le goût du Corrège. Il faut de la tendresse et du sentiment ; c'est même ce que les acteurs jouent le mieux. Vous trouverez vingt comédiens qui plairont dans le rôle d'Andronic[3] et d'Hippolyte, et à peine un seul qui réussisse dans ceux de Cinna et d'Horace. Il a donc fallu me plier aux mœurs du temps, et commencer tard à parler d'amour.

(1) Voir, p. 80, la lettre au P. Porée.

(2) Peintre italien (1494-1534). Son nom était Allegri. On l'a appelé Correggio, du nom de sa ville natale. Le Louvre possède plusieurs tableaux de lui, entre autres *le Sommeil d'Antiope*.

(3) Héros d'une pièce de Campistron (1656-1723).

J'ai cherché du moins à couvrir cette passion de toute la bienséance possible ; et, pour l'ennoblir, j'ai voulu la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus respectable. L'idée me vint de faire contraster dans un même tableau, d'un côté, l'honneur, la naissance, la patrie, la religion ; et, de l'autre, l'amour le plus tendre et le plus malheureux ; les mœurs des mahométans et celles des chrétiens ; la cour d'un soudan et celle d'un roi de France ; et de faire paraître, pour la première fois, des Français sur la scène tragique. Je n'ai pris dans l'histoire que l'époque de la guerre de saint Louis ; tout le reste est entièrement d'invention. L'idée de cette pièce, étant si neuve et si fertile, s'arrangea d'elle-même, et au lieu que le plan d'*Ériphyle* m'avait beaucoup coûté, celui de *Zaïre* fut fait en un seul jour, et l'imagination, échauffée par l'intérêt qui régnait dans ce plan, acheva la pièce en vingt-deux jours.

Il entre peut-être un peu de vanité dans cet aveu (car où est l'artiste sans amour-propre ?), mais je devais cette excuse au public des fautes et des négligences qu'on a trouvées dans ma tragédie. Il aurait été mieux sans doute d'attendre à la faire représenter que j'en eusse châtié le style ; mais des raisons dont il est inutile de fatiguer le public n'ont pas permis qu'on différât[1].

ZAÏRE

Tragédie en cinq actes.

(13 août 1732).

Acte premier. — La scène est au sérail de Jérusalem.

Zaïre et Fatime sont deux esclaves du soudan. Zaïre apprend à sa compagne qu'elle est aimée du soudan Orosmane, qui lui a promis de l'épouser. Fatime lui demande si rien ne la retient :

« Ne vous souvient-il plus que vous fûtes chrétienne ? »

Zaïre possède encore une croix, qui fut trouvée sur elle quand elle était enfant. Mais élevée dès le berceau dans la religion musulmane,

(1) Suit une analyse assez longue de la pièce. Nous nous bornons au résumé ci-joint.

si elle respecte le christianisme, elle avoue que son amour l'incline à la religion de celui qu'elle aime,

« et *son* cœur qui s'ignore
Peut-il admettre un Dieu que *son* amant abhorre ? »

Orosmane, dès le début, se montre très épris et très décidé à rompre avec les habitudes du sérail : il veut n'aimer et n'épouser qu'une seule femme. Mais il exige en retour une réciprocité complète :

« Je me croirai haï d'être aimé faiblement. »

A peine a-t-il fait cette déclaration, qu'il voit paraître devant lui un chevalier chrétien, un Français, Nérestan, qui apporte la rançon de Zaïre et, tout en se constituant prisonnier, demande à Orosmane de se conformer aux promesses échangées autrefois, en rendant la liberté à Lusignan et à Zaïre. Orosmane accorde la liberté à cent chevaliers français et à Nérestan, mais il déclare que Lusignan, étant de la race des rois qui ont régné à Jérusalem, devra rester dans les fers. Quant à Zaïre, elle est d'un prix au-dessus de toutes les rançons.

Acte II. — Parmi les chevaliers chrétiens délivrés, s'en trouve un nommé Châtillon. Nérestan lui fait part de sa déception. Il ne peut ramener en France ni Zaïre, ni Lusignan. Châtillon rappelle la conduite héroïque de Lusignan lors de la prise de Jérusalem par les Infidèles et bientôt après, lors de la chute de Césarée. Nérestan n'a pas oublié ces événements. Il était alors enfant. Emmené comme otage avec d'autres jeunes chrétiens, dont Zaïre elle-même, il a été élevé à côté d'elle dans le sérail. Châtillon émet l'avis qu'on pourrait user du crédit de Zaïre auprès d'Orosmane pour négocier la liberté de Lusignan.

Sur ces entrefaites, Zaïre vient annoncer qu'elle a obtenu d'Orosmane la liberté de celui-ci, qui bientôt paraît lui-même, épuisé par les ans et par une longue captivité. Il reconnaît Châtillon, il va reconnaître en Zaïre et Nérestan ses propres enfants (II, III). L'intérêt de cette belle scène devient toujours plus vif à mesure qu'on approche de la fin, à cause de l'angoisse qu'éprouve le vieux chevalier en cherchant à savoir si sa fille est restée chrétienne.

ACTE II. — SCÈNE III

ZAÏRE, LUSIGNAN, CHATILLON, NÉRESTAN,

PLUSIEURS ESCLAVES CHRÉTIENS.

LUSIGNAN

Du séjour du trépas quelle voix me rappelle ?
Suis-je avec des chrétiens ?... Guidez mes [pas tremblants.
Mes maux m'ont affaibli plus encor que [mes ans. 520
(En s'asseyant.)
Suis-je libre en effet ?

Œuvres, 1738.

ZAÏRE

Oui, seigneur, oui, vous l'êtes.

CHATILLON

Vous vivez, vous calmez nos douleurs inquiètes.
Tous nos tristes chrétiens...

LUSIGNAN

O jour ! ô douce voix !
Châtillon, c'est donc vous ? c'est vous que je revois !
Martyr, ainsi que moi, de la foi de nos pères. 525
Le Dieu que nous servons finit-il nos misères ?
En quels lieux sommes-nous ? Aidez mes faibles yeux.

CHATILLON

C'est ici le palais qu'ont bâti vos aïeux :
Du fils de Noradin c'est le séjour profane.

ZAÏRE

Le maître de ces lieux, le puissant Orosmane, 530
Sait connaître[1], seigneur, et chérir la vertu.
(En montrant Nérestan.)
Ce généreux Français, qui vous est inconnu,
Par la gloire amené des rives de la France,
Venait de dix chrétiens payer la délivrance :
Le soudan[2], comme lui, gouverné par l'honneur, 535
Croit, en vous délivrant, égaler son grand cœur.

LUSIGNAN

Des chevaliers français tel est le caractère ;
Leur noblesse en tout temps me fut utile et chère.
Trop digne chevalier, quoi ! vous passez les mers
Pour soulager nos maux et pour briser nos fers ? 540
Ah ! parlez, à qui dois-je un service si rare ?

NÉRESTAN

Mon nom est Nérestan ; le sort, longtemps barbare,
Qui dans les fers ici me mit presque en naissant,

(1) *Connaître*. V. Lex.
(2) *Soudan*. V. Lex.

Me fit quitter bientôt l'empire du croissant[1].
A la cour de Louis guidé par mon courage, 545
De la guerre sous lui j'ai fait l'apprentissage ;
Ma fortune et mon rang sont un don de ce roi,
Si grand par sa valeur, et plus grand par sa foi.
Je le suivis, seigneur, au bord de la Charente,
Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante, 550
Cédant à nos efforts trop longtemps captivés[2],
Satisfit en tombant aux lis qu'ils ont bravés.
Venez, prince, et montrez au plus grand des monarques,
De vos fers glorieux les vénérables marques :
Paris va révérer le martyr de la croix 555
Et la cour de Louis est l'asile des rois.

LUSIGNAN

Hélas ! de cette cour j'ai vu jadis la gloire.
Quand Philippe à Bovine[3] enchaînait la victoire,
Je combattais, seigneur, avec Montmorenci,
Melun, d'Estaing, de Nesle, et ce fameux Couci. 560
Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre :
Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre :
Je vais au Roi des rois demander aujourd'hui
Le prix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui.
Vous, généreux témoins de mon heure dernière, 565
Tandis qu'il en est temps, écoutez ma prière :
Nérestan, Châtillon, et vous... de qui les pleurs
Dans ces moments si chers honorent mes malheurs,
Madame, ayez pitié du plus malheureux père
Qui jamais ait du ciel éprouvé la colère, 570
Qui répand devant vous des larmes que le temps
Ne peut encor tenir dans mes yeux expirants.
Une fille, trois fils, ma superbe espérance,
Me furent arrachés dès leur plus tendre enfance :

(1) L'Empire ottoman. On sait que les Turcs portent sur leur étendard un croissant de lune, emblème de leur puissance.

(2) *Captivés*. V. Lex.

(3) *Bouvines* (Boviniacum), à trois lieues de Lille, théâtre de la victoire remportée en 1214 par Philippe-Auguste sur le comte de Flandre, sur l'empereur Othon IV et sur le roi d'Angleterre.

O mon cher Châtillon, tu dois t'en souvenir ! 575

CHATILLON

De vos malheurs encor vous me voyez frémir.

LUSIGNAN

Prisonnier avec moi dans Césarée en flamme,
Tes yeux virent périr mes deux fils et ma femme.

CHATILLON

Mon bras chargé de fers ne les put secourir.

LUSIGNAN

Hélas ! et j'étais père, et je ne pus mourir ! 580
Veillez du haut des cieux, chers enfants que j'implore,
Sur mes autres enfants, s'ils sont vivants encore.
Mon dernier fils, ma fille, aux chaînes réservés,
Par de barbares mains pour servir conservés,
Loin d'un père accablé, furent portés ensemble 585
Dans ce même sérail [1] où le ciel nous rassemble.

CHATILLON

Il est vrai, dans l'horreur de ce péril nouveau.
Je tenais votre fille à peine en son berceau :
Ne pouvant la sauver, seigneur, j'allais moi-même
Répandre sur son front l'eau sainte du baptême, 590
Lorsque les Sarrasins, de carnage fumants,
Revinrent l'arracher à mes bras tout sanglants.
Votre plus jeune fils, à qui les destinées
Avaient à peine encore accordé quatre années,
Trop capable déjà de sentir son malheur, 595
Fut dans Jérusalem conduit avec sa sœur.

NÉRESTAN

De quel ressouvenir mon âme est déchirée !
A cet âge fatal j'étais dans Césarée ;
Et tout couvert de sang, et chargé de liens,
Je suivis en ces lieux la foule des chrétiens. 600

(1) *Sérail.* V. Lex.

LUSIGNAN

Vous... seigneur !... Ce sérail éleva votre enfance ?...
(En les regardant.)
Hélas ! de mes enfants auriez-vous connaissance ?
Ils seraient de votre âge, et peut-être mes yeux...
Quel ornement [1], madame, étranger en ces lieux ?
Depuis quand l'avez-vous ?

ZAÏRE

Depuis que je respire. 605
Seigneur... eh quoi ! d'où vient que votre âme soupire ?
(Elle lui donne la croix.)

LUSIGNAN

Ah ! daignez confier à mes tremblantes mains...

ZAÏRE

De quel trouble nouveau tous mes sens sont atteints !
(Il l'approche de sa bouche en pleurant.)
Seigneur, que faites-vous ?

LUSIGNAN

O ciel ! ô Providence !
Mes yeux, ne trompez point ma timide espérance, 610
Serait-il bien possible ? oui, c'est elle... je voi
Ce présent qu'une épouse avait reçu de moi,
Et qui de mes enfants ornait toujours la tête,
Lorsque de leur naissance on célébrait la fête :
Je revois... je succombe à mon saisissement. 615

ZAÏRE

Qu'entends-je ? et quel soupçon m'agite en ce moment ?
Ah ! seigneur !...

LUSIGNAN

Dans l'espoir dont j'entrevois les charmes,
Ne m'abandonnez pas, Dieu qui voyez mes larmes !
Dieu mort sur cette croix, et qui revis pour nous,
Parle, achève, ô mon Dieu ! ce sont là de tes coups. 620
Quoi ! madame, en vos mains elle était demeurée ?

(1) Une croix que la jeune fille porte sur elle depuis son enfance. Moyen de reconnaissance dont on a souvent abusé dans la littérature romanesque.

Quoi ! tous les deux captifs, et pris dans Césarée ?

ZAÏRE

Oui, seigneur.

NÉRESTAN

Se peut-il ?

LUSIGNAN

Leur parole, leurs traits,
De leur mère en effet sont les vivants portraits[1].
Oui, grand Dieu ! tu le veux, tu permets que je voie... 625
Dieu, ranime mes sens trop faibles pour ma joie !
Madame... Nérestan... soutiens-moi, Châtillon...
Nérestan, si je dois vous nommer de ce nom,
Avez-vous dans le sein la cicatrice heureuse
Du fer dont à mes yeux une main furieuse... 630

NÉRESTAN

Oui, seigneur, il est vrai.

LUSIGNAN

Dieu juste ! heureux moments !

NÉRESTAN, *se jetant à genoux.*

Ah ! seigneur ! ah ! Zaïre !

LUSIGNAN

Approchez, mes enfants.

NÉRESTAN

Moi, votre fils !

ZAÏRE

Seigneur !

LUSIGNAN

Heureux jour qui m'éclaire !
Ma fille, mon cher fils ! embrassez votre père.

CHATILLON

Que d'un bonheur si grand mon cœur se sent toucher ! 635

LUSIGNAN

De vos bras, mes enfants, je ne puis m'arracher.
Je vous revois enfin, chère et triste famille,

(1) Expression elliptique : par leur voix, par leurs traits, Zaïre et Nérestan rappellent leur mère.

Mon fils, digne héritier... vous... hélas ! vous, ma fille,
Dissipez mes soupçons, ôtez-moi cette horreur,
Ce trouble qui m'accable au comble du bonheur. 640
Toi qui seul as conduit sa fortune et la mienne,
Mon Dieu qui me la rends, me la rends-tu chrétienne ?
Tu pleures, malheureuse, et tu baisses les yeux !
Tu te tais ! je t'entends ! ô crime ! ô justes cieux !

ZAÏRE

Je ne puis vous tromper : sous les lois d'Orosmane... 645
Punissez votre fille... elle était musulmane.

LUSIGNAN

Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi !
Ah ! mon fils ! à ces mots j'eusse expiré sans toi.
Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire [1] ;
J'ai vu tomber ton temple et périr ta mémoire ; 650
Dans un cachot affreux abandonné vingt ans,
Mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants :
Et lorsque ma famille est par toi réunie,
Quand je trouve une fille, elle est ton ennemie !
Je suis bien malheureux... C'est ton père, c'est moi, 655
C'est ma seule prison qui t'a ravi ta foi.
Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,
Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines.
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi,
C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi ; 660
C'est le sang des martyrs... O fille encor trop chère !
Connais-tu ton destin ? sais-tu quelle est ta mère ?
Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour
Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,
Je la vis massacrer par la main forcenée, 665
Par la main des brigands à qui tu t'es donnée !
Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux,
T'ouvrent leurs bras sanglants, tendus du haut des cieux :
Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,
Pour toi, pour l'univers, est mort en ces lieux mêmes ; 670

(1) Cette situation du vieux Lusignan est évidemment des plus dramatiques. Ce vieillard s'ajoute à la glorieuse série des *pères* de Corneille.

En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,
En ces lieux où son sang te parle par ma voix.
Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres :
Tout annonce le Dieu qu'ont vengé tes ancêtres.
Tourne les yeux, sa tombe est près de ce palais ; 675
C'est ici la montagne où, lavant nos forfaits,
Il voulut expirer sous les coups de l'impie ;
C'est là que de sa tombe il rappela sa vie.
Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu,
Tu n'y peux faire un pas, sans y trouver ton Dieu ; 680
Et tu n'y peux rester sans renier ton père,
Ton honneur qui te parle, et ton Dieu qui t'éclaire.
Je te vois dans mes bras, et pleurer, et frémir ;
Sur ton front pâlissant Dieu met le repentir :
Je vois la vérité dans ton cœur descendue ; 685
Je retrouve ma fille après l'avoir perdue ;
Et je reprends ma gloire et ma félicité
En dérobant mon sang [1] à l'infidélité.

NÉRESTAN

Je revois donc ma sœur !... Et son âme...

ZAÏRE

Ah ! mon père !
Cher auteur de mes jours, parlez, que dois-je faire ? 690

LUSIGNAN

M'ôter, par un seul mot, ma honte et mes ennuis,
Dire : « Je suis chrétienne. »

ZAÏRE

Oui... seigneur... je le suis.

LUSIGNAN

Dieu, reçois son aveu du sein de ton empire !

SCÈNE IV

ZAÏRE, LUSIGNAN, CHATILLON, NÉRESTAN, CORASMIN

CORASMIN

Madame, le soudan m'ordonne de vous dire

(1) *Sang.* V. Lex.

Qu'à l'instant, de ces lieux il faut vous retirer, 695
Et de ces vils chrétiens surtout vous séparer.
Vous, Français, suivez-moi : de vous je dois répondre.

CHATILLON

Où sommes-nous, grand Dieu ! quel coup vient nous con-
[fondre !

LUSIGNAN

Notre courage, amis, doit ici s'animer.

ZAÏRE

Hélas, seigneur !

LUSIGNAN

O vous, que je n'ose nommer, 700
Jurez-moi de garder un secret si funeste.

ZAÏRE

Je vous le jure.

LUSIGNAN

Allez, le ciel fera le reste.

Acte III. — Orosmane, de plus en plus amoureux, accorde, à la prière de Zaïre, la liberté des prisonniers chrétiens. Il lui permet de s'entretenir avec Nérestan.

Celui-ci annonce à sa sœur que leur père, succombant à l'âge, aux privations, aux émotions du dernier moment, est sur le point de mourir, mais qu'il demande si sa fille est chrétienne. Zaïre ne refuse pas de se soumettre à cette loi, mais elle veut savoir quelles seront ses obligations, et comme Nérestan la presse de détester les Infidèles, elle avoue qu'elle est sur le point d'épouser Orosmane. Nérestan s'indigne. Zaïre, confuse et désespérée, promet du moins de recevoir le baptême.

ACTE III. — SCÈNE IV 769

ZAÏRE, NÉRESTAN

NÉRESTAN

Ma sœur, je puis donc vous parler;
Ah ! dans quel temps le ciel nous voulut rassembler ! 770
Vous ne reverrez plus un trop malheureux père.

ZAÏRE

Dieu ! Lusignan ?...

NÉRESTAN

Il touche à son heure dernière.
Sa joie, en vous voyant, par de trop grands efforts,

De ses sens affaiblis a rompu les ressorts[1];
Et cette émotion, dont son âme est remplie, 775
A bientôt épuisé les sources de sa vie.
Mais, pour comble d'horreurs, à ses derniers moments,
Il doute de sa fille et de ses sentiments;
Il meurt dans l'amertume, et son âme incertaine
Demande en soupirant si vous êtes chrétienne. 780

ZAÏRE

Quoi! je suis votre sœur, et vous pouvez penser
Qu'à mon sang, à ma loi j'aille ici renoncer?

NÉRESTAN

Ah! ma sœur! cette loi n'est pas la vôtre encore;
Le jour qui vous éclaire est pour vous à l'aurore;
Vous n'avez point reçu ce gage précieux 785
Qui nous lave du crime, et nous ouvre les cieux[2].
Jurez par nos malheurs, et par votre famille,
Par ces martyrs sacrés de qui vous êtes fille,
Que vous voulez ici recevoir aujourd'hui
Le sceau du Dieu vivant qui nous attache à lui. 790

ZAÏRE

Oui, je jure en vos mains, par ce Dieu que j'adore,
Par sa loi que je cherche, et que mon cœur ignore,
De vivre désormais sous cette sainte loi...
Mais, mon cher frère... hélas! que veut-elle de moi?
Que faut-il?

NÉRESTAN

Détester l'empire de vos maîtres, 795
Servir, aimer ce Dieu qu'ont aimé nos ancêtres,
Qui, né près de ces murs, est mort ici pour nous,
Qui nous a rassemblés, qui m'a conduit vers vous.
Est-ce à moi d'en parler? Moins instruit que fidèle,
Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle. 800
Un pontife sacré viendra jusqu'en ces lieux
Vous apporter la vie, et dessiller vos yeux.

(1) *Ressorts*. V. Lex.
(2) Périphrase pour désigner le baptême.

Songez à vos serments et que [1] l'eau du baptême
Ne vous apporte point la mort et l'anathème.
Obtenez qu'avec lui [2] je puisse revenir. 805
Mais à quel titre, ô ciel! faut-il donc l'obtenir?
A qui le demander dans ce sérail profane?...
Vous, le sang de vingt rois, esclave d'Orosmane!
Parente de Louis, fille de Lusignan!
Vous chrétienne, et ma sœur, esclave d'un soudan! 810
Vous m'entendez... je n'ose en dire davantage :
Dieu, nous réserviez-vous à ce dernier outrage?

ZAÏRE

Ah! cruel! poursuivez ; vous ne connaissez pas
Mon secret, mes tourments, mes vœux, mes attentats.
Mon frère, ayez pitié d'une sœur égarée, 815
Qui brûle, qui gémit, qui meurt désespérée.
Je suis chrétienne, hélas!... j'attends avec ardeur
Cette eau sainte, cette eau qui peut guérir mon cœur.
Non, je ne serai point indigne de mon frère,
De mes aïeux, de moi, de mon malheureux père. 820
Mais parlez à Zaïre, et ne lui cachez rien ;
Dites... quelle est la loi de l'empire chrétien?...
Quel est le châtiment pour une infortunée
Qui, loin de ses parents, aux fers abandonnée,
Trouvant chez un barbare un généreux appui, 825
Aurait touché son âme, et s'unirait à lui?

NÉRESTAN

O ciel! que dites-vous? Ah! la mort la plus prompte
Devrait...

ZAÏRE

C'en est assez ; frappe, et préviens la honte.

NÉRESTAN

Qui? vous? ma sœur!

(1) *Que*, ne dépend pas de *songez*. La phrase exprime un souhait, une recommandation.

(2) *Lui* désigne le pontife. *Obtenez*, sans complément, paraît un peu vague. Mais quand Nérestan cherche à préciser sa pensée, il rougit pour sa sœur.

ZAÏRE

C'est moi que je viens d'accuser.
Orosmane m'adore... et j'allais l'épouser [1]. 830

NÉRESTAN

L'épouser ! est-il vrai, ma sœur ? est-ce vous-même ?
Vous, la fille des rois ?

ZAÏRE

Frappe, dis-je ; je l'aime.

NÉRESTAN

Opprobre malheureux du sang dont vous sortez,
Vous demandez la mort, et vous la méritez :
Et si je n'écoutais que ta honte et ma gloire, 835
L'honneur de ma maison, mon père, sa mémoire,
Si la loi de ton Dieu, que tu ne connais pas,
Si ma religion ne retenait mon bras,
J'irais dans ce palais, j'irais, au moment même,
Immoler de ce fer un barbare qui t'aime, 840
De son indigne flanc le plonger dans le tien,
Et ne l'en retirer que pour percer le mien.
Ciel ! tandis que Louis, l'exemple de la terre,
Au Nil épouvanté ne va porter la guerre
Que pour venir bientôt, frappant des coups plus sûrs, 845
Délivrer ton Dieu même, et lui rendre ces murs ;
Zaïre, cependant, ma sœur, son alliée,
Au tyran d'un sérail par l'hymen est liée !
Et je vais donc apprendre à Lusignan trahi,
Qu'un Tartare est le dieu que sa fille a choisi ! 850
Dans ce moment affreux, hélas ! ton père expire,
En demandant à Dieu le salut de Zaïre.

ZAÏRE

Arrête, mon cher frère... arrête, connais-moi ;
Peut-être que Zaïre est digne encor de toi.
Mon frère, épargne-moi cet horrible langage ; 855
Ton courroux, ton reproche est un plus grand outrage,

(1) Cette situation d'une jeune fille ainsi partagée entre la religion de sa famille et les sentiments de son cœur est d'un intérêt tout nouveau.

Plus sensible pour moi, plus dur que ce trépas
Que je te demandais, et que je n'obtiens pas.
L'état où tu me vois accable ton courage ;
Tu souffres, je le vois; je souffre davantage. 860
Je voudrais que du ciel le barbare secours
De mon sang, dans mon cœur, eût arrêté le cours,
Le jour qu'empoisonné d'une flamme profane,
Ce pur sang des chrétiens brûla pour Orosmane,
Le jour que de ta sœur Orosmane charmé... 865
Pardonnez-moi, chrétiens : qui ne l'aurait aimé ?
Il faisait tout pour moi ; son cœur m'avait choisie ;
Je voyais sa fierté pour moi seule adoucie.
C'est lui qui des chrétiens a ranimé l'espoir :
C'est à lui que je dois le bonheur de te voir : 870
Pardonne ; ton courroux, mon père, ma tendresse,
Mes serments, mon devoir, mes remords, ma faiblesse,
Me servent de supplice, et ta sœur en ce jour
Meurt de son repentir, plus que de son amour.

NÉRESTAN

Je te blâme, et te plains; crois-moi, la Providence 875
Ne te laissera point périr sans innocence :
Je te pardonne, hélas! ces combats odieux;
Dieu ne t'a point prêté son bras victorieux [1].
Ce bras, qui rend la force aux plus faibles courages,
Soutiendra ce roseau plié par les orages. 880
. . . . . .

Orosmane vient chercher Zaïre pour la conduire à la mosquée, où doivent s'échanger les serments. Zaïre se trouble, demande que la cérémonie soit différée, et devant l'attitude tour à tour passionnée et violente d'Orosmane, elle s'enfuit. Le sultan ne sait comment s'expliquer ce brusque changement. Il interroge Corasmin, qui a surveillé à distance l'entretien de Nérestan et de Zaïre. Son cœur s'ouvre à la jalousie. Il regrette de s'être relâché de la rigueur traditionnelle du sérail et il se promet de n'être pas le jouet d'une femme.

Acte IV. — Zaïre et Orosmane s'aiment toujours : Zaïre, malgré sa ferme volonté de vivre et de mourir chrétienne; Orosmane, malgré la résolution qu'il lui annonce de la quitter.

(1) Manière détournée de dire : Dieu ne t'a pas envoyé sa grâce.

ACTE IV. — SCÈNE II

OROSMANE

. . . . . .
Il pourra m'en coûter ; mais mon cœur s'y résout,
Apprenez qu'Orosmane est capable de tout,
Que j'aime mieux vous perdre, et loin de votre vue
Mourir désespéré de vous avoir perdue,
Que de vous posséder, s'il faut qu'à votre foi 1145
Il en coûte un soupir qui ne soit pas pour moi.
Allez, mes yeux jamais ne reverront vos charmes.

ZAÏRE

Tu m'as donc tout ravi, Dieu témoin de mes larmes !
Tu veux commander seul à mes sens éperdus.
Eh bien ! puisqu'il est vrai que vous ne m'aimez plus, 1150
Seigneur...

OROSMANE

Il est trop vrai que l'honneur me l'ordonne,
Que je vous adorai, que je vous abandonne,
Que je renonce à vous, que vous le désirez,
Que sous une autre loi... Zaïre, vous pleurez !

ZAÏRE

Ah ! seigneur ! ah ! du moins, gardez de jamais croire 1155
Que du rang d'un soudan je regrette la gloire ;
Je sais qu'il vous faut perdre, et mon sort l'a voulu ;
Mais, seigneur, mais mon cœur ne vous est pas connu.
Me punisse à jamais le ciel qui me condamne,
Si je regrette rien que le cœur d'Orosmane ! 1160

OROSMANE

Zaïre, vous m'aimez !

ZAÏRE

Dieu ! si je l'aime, hélas !

OROSMANE

Quel caprice étonnant, que je ne conçois pas !
Vous m'aimez ? Eh ! pourquoi vous forcez-vous, cruelle,
A déchirer le cœur d'un amant si fidèle ?
Je me connaissais mal ; oui, dans mon désespoir, 1165
J'avais cru sur moi-même avoir plus de pouvoir.
Va, mon cœur est bien loin d'un pouvoir si funeste.

. . . . . .

Zaïre, que jamais la vengeance céleste
Ne donne à ton amant, enchaîné sous ta loi,
La force d'oublier l'amour qu'il a pour toi! 1170

Orosmane supplie Zaïre de lui révéler le secret qui les sépare. Elle se jette à genoux et lui demande une dernière grâce, c'est de rester loin de lui encore toute cette journée. Orosmane, accablé, y consent.

Cependant on lui remet une lettre interceptée par les gardes du palais et qui, portée à Zaïre par un chrétien, contient une demande de rendez-vous mystérieux.

Orosmane, au comble de la rage, veut faire poignarder la jeune fille. Puis il décide de la voir et de lui parler. Sommée de se justifier, Zaïre le fait avec dignité et avec tendresse. Elle proteste que non seulement elle n'a jamais aimé aucun homme autre qu'Orosmane, mais qu'elle l'a aimé la première. Le sultan l'écoute avec des yeux farouches et lui répond sur un ton terrible, mais au fond il l'adore encore plus que jamais, comme il l'avoue un instant après à Corasmin. Il veut croire que Nérestan se croit aimé sans l'être et que Zaïre est innocente; mais, quel que soit le coupable, il est bien décidé à se venger.

Acte V. — Usant de la liberté que le sultan lui a laissée, Zaïre se dispose à rejoindre Nérestan dans la nuit. Elle veut faire son devoir et devenir chrétienne, comme elle l'a promis. Cependant Orosmane, prévenu de cette démarche, se poste dans l'obscurité et guette ce qui se passe. Il voit s'avancer Zaïre, suivie de Fatime. Quelques mots qu'il entend achèvent de le tromper. Il court à Zaïre et la tue. Aussitôt après on amène Nérestan, qui, en voyant le cadavre de Zaïre, s'écrie : « Ah! ma sœur! » « Sa sœur! qu'ai-je entendu? » dit Orosmane. En quelques mots, Nérestan explique qu'ils étaient, Zaïre et lui, les deux enfants de Lusignan, qui vient d'expirer et qu'il venait rappeler à sa sœur la dernière volonté de son père et ses devoirs de chrétienne, trop combattus par la passion qu'elle éprouvait pour le sultan. Les paroles de Nérestan sont confirmées par Fatime.

Orosmane, connaissant enfin la vérité, rend hommage à Zaïre, remet généreusement en liberté Nérestan et ses compagnons et se donne la mort à lui-même.

Quand la pièce fut publiée, elle était précédée de l'*Avertissement* que l'on va lire et d'une *Épître dédicatoire* à M. Falkener.

AVERTISSEMENT

Ceux qui aiment l'histoire littéraire seront bien aises de savoir comment cette pièce fut faite. Plusieurs dames avaient reproché à l'auteur qu'il n'y avait pas assez d'amour dans ses tragédies; il leur répondit qu'il ne croyait pas que ce fût la véritable place de l'amour, mais

Zaïre (acte V, scène IX). Figure de Gravelot (*Œuvres*, 1768).

que, puisqu'il leur fallait absolument des héros amoureux, il en ferait tout comme un autre. La pièce fut achevée en vingt-deux jours : elle eut un grand succès. On l'appelle à Paris *tragédie chrétienne*, et on l'a jouée fort souvent à la place de *Polyeucte*.

Zaïre a fourni depuis peu un événement singulier à Londres. Un gentilhomme anglais, nommé M. Bond, passionné pour les spectacles, avait fait traduire cette pièce; et, avant de la donner au théâtre public, il la fit jouer, dans la grande salle des bâtiments d'York, par ses amis. Il y représentait le rôle de Lusignan : il mourut sur le théâtre au moment de la reconnaissance. Les comédiens l'ont jouée depuis avec succès.

Épître dédicatoire a M. Falkener, *négociant anglais*[1].

1733.

Vous êtes Anglais, mon cher ami, et je suis né en France ; mais ceux qui aiment les arts sont tous concitoyens. Les honnêtes gens qui pensent ont à peu près les mêmes principes, et ne composent qu'une république : ainsi il n'est pas plus étrange de voir aujourd'hui une tragédie française dédiée à un Anglais, ou à un Italien, que si un citoyen d'Éphèse ou d'Athènes avait autrefois adressé son ouvrage à un Grec d'une autre ville. Je vous offre donc cette tragédie comme à mon compatriote dans la littérature, et comme à mon ami intime[2].

Je jouis en même temps du plaisir de pouvoir dire à ma nation de quel œil les négociants sont regardés chez vous ; quelle estime on sait avoir en Angleterre pour une profession qui fait la grandeur de l'État ; et avec quelle supériorité quelques-uns d'entre vous représentent leur patrie dans le parlement, et sont au rang des législateurs.

(1) Ce négociant anglais, qui fut depuis ambassadeur d'Angleterre à Constantinople (1735), était de ceux qui avaient accueilli Voltaire exilé et auxquels, comme à lord Bolingbroke, il tenait à payer sa dette de reconnaissance.

(2) On notera l'indépendance toute moderne de la pensée et du ton.

Je sais bien que cette profession est méprisée de nos petits-maîtres ; mais vous savez aussi que nos petits-maîtres et les vôtres sont l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre.

Une raison encore qui m'engage à m'entretenir de belles-lettres avec un Anglais plutôt qu'avec un autre, c'est votre heureuse liberté de penser ; elle en communique à mon esprit ; mes idées se trouvent plus hardies avec vous.

Quiconque avec moi s'entretient
Semble disposer de mon âme :
S'il sent vivement, il m'enflamme ;
Et s'il est fort, il me soutient.
Un courtisan pétri de feinte
Fait dans moi tristement passer
Sa défiance et sa contrainte ;
Mais un esprit libre et sans crainte
M'enhardit et me fait penser.
Mon feu s'échauffe à sa lumière,
Ainsi qu'un jeune peintre, instruit
Sous Le Moine et sous Largillière [1],
De ces maîtres qui l'ont conduit
Se rend la touche familière ;
Il prend malgré lui leur manière,
Et compose avec leur esprit.
C'est pourquoi Virgile se fit
Un devoir d'admirer Homère ;
Il le suivit dans sa carrière.
Et son émule [2] il se rendit,
Sans se rendre son plagiaire.

... Si *Zaïre* a eu quelque succès, je le dois beaucoup moins à la bonté de mon ouvrage, qu'à la prudence que

(1) Le Moine (François) (1688-1737), peintre de talent, qui décora le salon d'Hercule à Versailles et le plafond de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice. — Nicolas Largillière (1656-1746), un de nos plus grands maîtres en fait de portraits.

(2) *Son émule*. V. Notes gramm., p. 990, IX.

j'ai eue de parler d'amour le plus tendrement qu'il m'a été possible. J'ai flatté en cela le goût de mon auditoire : on est assez sûr de réussir quand on parle aux passions des gens plus qu'à leur raison. On veut de l'amour, quelque bon chrétien que l'on soit, et je suis très persuadé que bien en prit au grand Corneille de ne s'être pas borné, dans *Polyeucte*, à faire casser les statues de Jupiter par les néophytes; car telle est la corruption du genre humain, que peut-être

De Polyeucte la belle âme
Aurait faiblement attendri,
Et les vers chrétiens qu'il déclame
Seraient tombés dans le décri,
N'eût été l'amour de sa femme
Pour ce païen son favori,
Qui méritait bien mieux sa flamme
Que son bon dévot de mari[1].

Même aventure à peu près est arrivée à Zaïre. Tous ceux qui vont aux spectacles m'ont assuré que, si elle n'avait été que convertie, elle aurait peu intéressé; mais elle est amoureuse de la meilleure foi du monde, et voilà ce qui a fait sa fortune. Cependant il s'en faut bien que j'aie échappé à la censure...

. . . . . .

... Si vous permettez que les Français soient vos maîtres en galanterie, il y a bien des choses en récompense[2] que nous pourrions prendre de vous. C'est au théâtre anglais que je dois la hardiesse que j'ai eue de mettre sur la scène les noms de nos rois et des anciennes familles du royaume[3]. Il me paraît que cette nouveauté pourrait être la source d'un genre de tragédie qui nous est inconnu

(1) Ces vers ironiques et impertinents expriment assez bien la pensée de ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas comprendre *Polyeucte*. Cette interprétation a prévalu assez longtemps. On en est revenu aujourd'hui.

(2) *En récompense* V. Lex.

(3) Aveu intéressant à noter.

jusqu'ici, et dont nous avons besoin. Il se trouvera sans doute des génies heureux qui perfectionneront cette idée, dont *Zaïre* n'est qu'une faible ébauche. Tant que l'on continuera en France de protéger les lettres, nous aurons assez d'écrivains. La nature forme presque toujours des hommes en tout genre de talent ; il ne s'agit que de les encourager et de les employer. Mais si ceux qui se distinguent un peu n'étaient soutenus par quelque récompense honorable et par l'attrait plus flatteur de la considération, tous les beaux-arts pourraient bien dépérir au milieu des abris élevés pour eux, et ces arbres plantés par Louis XIV dégénéreraient faute de culture : le public aurait toujours du goût, mais les grands maîtres manqueraient. Un sculpteur, dans son académie, verrait des hommes médiocres à côté de lui, et n'élèverait pas sa pensée jusqu'à Girardon et au Puget [1] ; un peintre se contenterait de se croire supérieur à son confrère, et ne songerait pas à égaler le Poussin [2]. Puissent les successeurs de Louis XIV suivre toujours l'exemple de ce grand roi, qui donnait d'un coup d'œil une noble émulation à tous les artistes ! Il encourageait à la fois un Racine et un Van Robais [3]... Il portait notre commerce et notre gloire par delà les Indes ; il étendait ses grâces sur des étrangers étonnés d'être connus et récompensés par notre cour. Partout où était le mérite, il avait un protecteur dans Louis XIV [4].

Car de son astre bienfaisant
Les influences libérales,
Du Caire au bord de l'Occident,

(1) François Girardon (1630-1715), sculpteur qui orna Versailles de ses œuvres. Il est l'auteur du mausolée de Richelieu dans la chapelle de la Sorbonne. — Pierre Puget (1622-1694), grand artiste marseillais, architecte, peintre et surtout sculpteur. Voir au Louvre la salle de ses œuvres. Il a beaucoup travaillé à l'ornementation des somptueux vaisseaux du temps.

(2) Voir p. 181, note 3.

(3) Van Robais. Voir p. 343, note 1.

(4) C'est déjà le ton et ce sont presque les termes de la fameuse lettre à Milord Hervey.

Et sous les glaces boréales,
Cherchaient le mérite indigent.
Avec plaisir ses mains royales
Répandaient la gloire et l'argent;
Le tout sans brigue et sans cabales
Guglielmini, Viviani [1],
Et le céleste Cassini,
Auprès des lis venaient se rendre,
Et quelque forte pension
Vous aurait pris le grand Newton,
Si Newton [2] avait pu se prendre.
Ce sont là les heureux succès
Qui faisaient la gloire immortelle
De Louis et du nom français.
Ce Louis était le modèle
De l'Europe et de vos Anglais.
On craignait que, par ses progrès,
Il n'envahît à tout jamais
La monarchie universelle ;
Mais il l'obtint par ses bienfaits.

Vous n'avez pas chez vous des fondations pareilles aux monuments de la munificence de nos rois, mais votre nation y supplée. Vous n'avez pas besoin des regards du maître pour honorer et récompenser les grands talents en tout genre.

. . . . . .

(1) *Guglielmini* (Dominique), mathématicien, né à Bologne (1655), mort en 1710, a fait d'importants travaux pour l'endiguement des fleuves, en particulier du Pô. — *Viviani* (1622-1703), géomètre florentin, élève de Galilée et de Torricelli. — *Cassini* (1625-1712), célèbre astronome que Colbert attira en France, où il fut membre de l'Académie des Sciences et s'illustra par les plus belles découvertes.

(2) *Newton*. V. p. 219, note 2.

Deuxième épître dédicatoire a M. le chevalier Falkener

Ambassadeur d'Angleterre à la Porte Ottomane.

1736.

Mon cher ami (car votre nouvelle dignité d'ambassadeur rend seulement notre amitié plus respectable, et ne m'empêche pas de me servir ici d'un titre plus sacré que le titre de ministre : le nom d'ami est bien au-dessus de celui d'Excellence),

Je dédie à l'ambassadeur d'un grand roi et d'une nation libre le même ouvrage que j'ai dédié au simple citoyen, au négociant anglais.

Ceux qui savent combien le commerce est honoré dans votre patrie n'ignorent pas aussi qu'un négociant y est quelquefois un législateur, un bon officier, un ministre public.

Quelques personnes corrompues par l'indigne usage de ne rendre hommage qu'à la grandeur ont essayé de jeter un ridicule sur la nouveauté d'une dédicace faite à un homme qui n'avait alors que du mérite. On a osé, sur un théâtre consacré au mauvais goût et à la médisance [1], insulter à l'auteur de cette dédicace, et à celui qui l'avait reçue : on a osé lui reprocher d'être un négociant. Il ne faut point imputer à notre nation une grossièreté si honteuse, dont les peuples les moins civilisés rougiraient. Les magistrats qui veillent parmi nous sur les mœurs, et qui sont continuellement occupés à réprimer le scandale, furent surpris alors ; mais le mépris et l'horreur du public pour l'auteur connu de cette indignité sont une nouvelle preuve de la politesse des Français.

Les vertus qui forment le caractère d'un peuple sont souvent démenties par les vices d'un particulier. Il y a eu quelques hommes voluptueux à Lacédémone. Il y a eu des esprits légers et bas en Angleterre. Il y a eu dans

(1) Voltaire désigne ici la Comédie Italienne.

Athènes des hommes sans goût, impolis et grossiers ; et on en trouve dans Paris.

Oublions-les, comme ils sont oubliés du public ; et recevez ce second hommage.

Venons à présent à la traduction de *Zaïre*, et au changement qui vient de se faire chez vous dans l'art dramatique.

Vous aviez une coutume à laquelle M. Addison [1], le plus sage de vos écrivains, s'est asservi lui-même, tant l'usage tient lieu de raison et de loi. Cette coutume peu raisonnable était de finir chaque acte par des vers d'un goût différent du reste de la pièce ; et ces vers devaient nécessairement renfermer une comparaison. Phèdre, en sortant du théâtre, se comparait poétiquement à une biche ; Caton, à un rocher ; Cléopâtre, à des enfants qui pleurent jusqu'à ce qu'ils soient endormis.

Le traducteur de *Zaïre* est le premier qui ait osé maintenir les droits de la nature contre un goût si éloigné d'elle. Il a proscrit cet usage ; il a senti que la passion doit parler un langage vrai, et que le poète doit se cacher toujours pour ne laisser paraître que le héros.

C'est sur ce principe qu'il a traduit, avec naïveté et sans aucune enflure, tous les vers simples de la pièce, que l'on gâterait, si on voulait les rendre beaux.

On ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas (Acte I, sc. I.)

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux. (I, I.)

Mais Orosmane m'aime, et j'ai tout oublié. (I, I.)

Non, la reconnaissance est un faible retour,
Un tribut offensant, trop peu fait pour l'amour. (I, I.)

Je me croirais haï d'être aimé faiblement. (I, II.)

Je veux avec excès vous aimer et vous plaire. (I, II.)

L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin. (IV, II.)

L'art le plus innocent tient de la perfidie. (IV, II.)

(1) Voir plus loin, p. 235, note 1

Tous les vers qui sont dans ce goût simple et vrai sont rendus mot à mot dans l'anglais. Il eût été aisé de les orner, mais le traducteur a jugé autrement que quelques-uns de mes compatriotes : il a aimé, et il a rendu toute la naïveté de ces vers. En effet, le style doit être conforme au sujet. *Alzire*, *Brutus* et *Zaïre*, demandaient, par exemple, trois sortes de versifications différentes.

Si Bérénice se plaignait de Titus, et Ariane de Thésée, dans le style de *Cinna*, Bérénice et Ariane ne toucheraient point.

Jamais on ne parlera bien d'amour, si l'on cherche d'autres ornements que la simplicité et la vérité.

. . . . . .

Le traducteur de Zaïre a respecté presque partout les bienséances théâtrales, qui vous doivent être communes comme à nous ; mais il y a quelques endroits où il s'est livré encore à d'anciens usages.

Par exemple, lorsque dans la pièce anglaise, Orosmane vient annoncer à Zaïre qu'il croit ne la plus aimer, Zaïre lui répond en se roulant par terre. Le sultan n'est point ému de la voir dans cette posture ridicule et de désespoir, et le moment d'après il est tout étonné que Zaïre pleure.

Il lui dit cet hémistiche (acte IV, scène II) :

Zaïre, vous pleurez !

Il aurait dû lui dire auparavant :

Zaïre, vous vous roulez par terre !

Aussi ces trois mots, *Zaïre*, *vous pleurez*, qui font un grand effet sur notre théâtre, n'en ont fait aucun sur le vôtre, parce qu'ils étaient déplacés. Ces expressions familières et naïves tirent toute leur force de la seule manière dont elles sont amenées. *Seigneur*, *vous changez de visage*, n'est rien par soi-même ; mais le moment où ces paroles si simples sont prononcées dans *Mithridate*[1] fait frémir.

. . . . . .

(1) Acte III, scène VI

AVERTISSEMENT [1]

On a imprimé Français par un *a*, et on en usera ainsi dans la nouvelle édition de *la Henriade*. Il faut en tout se conformer à l'usage, et écrire autant qu'on peut comme on prononce ; il serait ridicule de dire en vers, les *François* et les *Anglois*, puisqu'en prose tout le monde prononce *Français*. Il n'est pas même à croire que jamais cette dure prononciation : *François* revienne à la mode. Tous les peuples adoucissent insensiblement la prononciation de leur langue. Nous ne disons plus la *Roine*, mais la *Reine*. *Août* se prononce *Oût*, etc. On dira toujours *Gaulois* et *Français*, parce que l'idée d'une nation grossière inspire naturellement un son plus dur, et que l'idée d'une nation plus polie communique à la voix un son plus doux. Les Italiens en sont venus jusqu'à retrancher l'*h* absolument. Chez les Anglais, la moitié des consonnes qui remplissaient leurs mots, et qui les rendaient trop durs, ne se prononcent plus. En un mot, tout ce qui contribue à rendre une langue plus douce sans affectation doit être admis.

(1) Cet avertissement ne se trouve que dans l'édition de 1736. V. p. 981, n. 1.

Œuvres, 1746.

Vignette tirée de l'édition de *la Henriade* de 1730.

CHAPITRE IV

Le Temple du Goût (1733).

Le Temple du Goût, un des plus délicats ouvrages de Voltaire, est, sous une forme aimable et facile, un ensemble de jugements sur les auteurs du dix-septième siècle. La plupart de ces arrêts sont ratifiés par la postérité, qui s'étonne de voir avec quelle aisance et avec quelle sûreté l'auteur a presque toujours devancé son verdict. Cependant de bons esprits ont été choqués des critiques qui toujours accompagnent et atténuent les éloges décernés même aux plus grands génies. La vivacité de ces critiques indisposa les contemporains de Voltaire et lui valut de nombreux ennemis. On a aussi remarqué l'importance exagérée qu'il attache à l'agrément. Le seul but de l'art semble être, d'après lui, de plaire.

Quoi qu'il en soit, bien avant les chapitres du *Siècle de Louis XIV* sur les Beaux-Arts, nous trouvons ici des formules spirituelles et singulièrement heureuses sur les poètes, les écrivains et les artistes de l'époque précédente.

Nous y joignons la lettre à Cideville, qui fait connaître dans quelles circonstances l'ouvrage a été écrit, et deux lettres qui traitent, sous une forme développée, deux sujets intéressant particulièrement les auteurs, l'une à M. Lefebvre sur les inconvénients du métier d'homme de lettres, qui, sous la forme de conseils, est une longue confidence; l'autre, la *Lettre à un Premier Commis*, sur la liberté qu'il convient de laisser aux écrivains.

Lettre sur les inconvénients du métier d'homme de lettres.

A. M. Lefebvre [1].

(1732.)

Votre vocation, mon cher Lefèbvre, est trop bien marquée pour y résister : il faut que l'abeille fasse de la cire, que le ver à soie file, que M. de Réaumur [2] les dissèque, et que vous les chantiez. Vous serez poète et homme de lettres, moins parce que vous le voulez, que parce que la nature l'a voulu. Mais vous vous trompez beaucoup en imaginant que la tranquillité sera votre partage. La carrière des lettres, et surtout celle du génie, est plus épineuse que celle de la fortune. Si vous avez le malheur d'être médiocre (ce que je ne crois pas), voilà des remords pour la vie ; si vous réussissez, voilà des ennemis : vous marchez sur le bord d'un abîme, entre le mépris et la haine.

« Mais quoi, me direz-vous, me haïr, me persécuter, parce que j'aurai fait un bon poème, une pièce de théâtre applaudie, ou écrit une histoire avec succès, ou cherché à m'éclairer et à instruire les autres ! »

Oui, mon ami, voilà de quoi vous rendre malheureux à jamais. Je suppose que vous ayez fait un bon ouvrage : imaginez-vous qu'il vous faudra quitter le repos de votre cabinet pour solliciter l'examinateur [3] ; si votre manière de penser n'est pas la sienne, s'il n'est pas l'ami de vos amis, s'il est celui de votre rival, s'il est votre rival lui-même, il vous est plus difficile d'obtenir un privilège qu'à un homme qui n'a point la protection des femmes d'avoir un emploi dans les finances. Il y a toujours trois ou quatre

(1) Jeune écrivain qui mourut cette année même.

(2) René-Antoine de Réaumur (1683-1757), physicien et naturaliste français, inventeur du thermomètre qui porte son nom,

(3) Le fonctionnaire chargé de prendre connaissance de l'ouvrage avant de lui décerner le privilège royal, l'autorisation officielle.

gazettes littéraires en France, et autant en Hollande ; ce sont des factions différentes. Les libraires de ces journaux ont intérêt qu'ils[1] soient satiriques, ceux qui y travaillent servent aisément l'avarice du libraire et la malignité du public. Vous cherchez à faire sonner ces trompettes de la Renommée ; vous courtisez les écrivains, les protecteurs, les abbés, les docteurs, les colporteurs ; tous vos soins n'empêchent pas que quelque journaliste ne vous déchire. Vous lui répondez, il réplique : vous avez un procès par écrit[2] devant le public, qui condamne les deux parties au ridicule.

C'est bien pis si vous composez pour le théâtre. Vous commencez par comparaître devant l'aréopage de vingt comédiens, gens dont la profession, quoique utile et agréable, est cependant flétrie par l'injuste mais irrévocable cruauté du public. Ce malheureux avilissement où ils sont les irrite ; ils trouvent en vous un client, et ils vous prodiguent tout le mépris dont ils sont couverts. Vous attendez d'eux votre première sentence ; ils vous jugent ; ils se chargent enfin de votre pièce : il ne faut plus qu'un mauvais plaisant dans le parterre pour la faire *tomber*[3]. Réussit-elle, la farce qu'on appelle *italienne*[4], celle de la Foire, vous parodient : vingt libelles vous prouvent que vous n'avez pas dû[5] réussir. Des savants qui entendent mal le grec et qui ne lisent point ce qu'on fait en français, vous dédaignent ou affectent de vous dédaigner.

Vous portez en tremblant votre livre à une dame de la cour ; elle le donne à une femme de chambre qui en fait des papillotes ; et le laquais galonné qui porte la livrée du luxe insulte à votre habit, qui est la livrée de l'indigence.

Enfin, je veux que la réputation de vos ouvrages ait

(1) V. Notes gramm., 988, VII, 5.
(2) C'est-à-dire une polémique.
(3) Allusion à l'échec d'*Adélaïde du Guesclin*. V. p. 263, note 1.
(4) Voir plus haut, p. 165, 2e épître à M. Falkener.
(5) *Vous n'avez pas dû*. V. Notes gramm., p. 985, V, III, 1°.

forcé l'envie de dire quelquefois que vous n'êtes pas sans mérite : voilà tout ce que vous pouvez attendre de votre vivant; mais qu'elle s'en venge bien en vous persécutant ! On vous impute des libelles que vous n'avez pas même lus[1], des vers que vous méprisez, des sentiments que vous n'avez point. Il faut être d'un parti ou bien tous les partis se réunissent contre vous.

Il y a dans Paris un grand nombre de petites sociétés où préside toujours quelque femme qui, dans le déclin de sa beauté, fait briller l'aurore de son esprit. Un ou deux hommes de lettres sont ministres de ce petit royaume. Si vous négligez d'être au rang des courtisans, vous êtes dans celui des ennemis, et on vous écrase. Cependant, malgré votre mérite, vous vieillissez dans l'opprobre et dans la misère. Les places destinées aux gens de lettres sont données à l'intrigue, non au talent. Ce sera un précepteur qui, par le moyen de la mère de son élève, emportera un poste que vous n'oserez pas seulement regarder. Le parasite d'un courtisan vous enlèvera l'emploi auquel vous êtes propre.

Que le hasard vous amène dans une compagnie où il se trouvera quelqu'un de ces auteurs réprouvés du public, ou de ces demi-savants qui n'ont pas même assez de mérite pour être de médiocres auteurs, mais qui aura quelque place ou qui sera intrus dans quelque corps : vous sentirez, par la supériorité qu'il affectera sur vous, que vous êtes justement dans le dernier degré du genre humain.

Au bout de quarante ans de travail, vous vous résolvez à chercher par les cabales ce qu'on ne donne jamais au mérite seul ; vous vous intriguez[2] comme les autres, pour entrer dans l'Académie française, et pour aller prononcer, d'une voix cassée, à votre réception, un compliment qui le lendemain sera oublié pour jamais. Cette Académie française est l'objet secret des vœux de tous les gens de lettres.

(1) On sent bien que Voltaire raconte ici sa propre histoire.
(2) *Vous vous intriguez*. V. Lex.

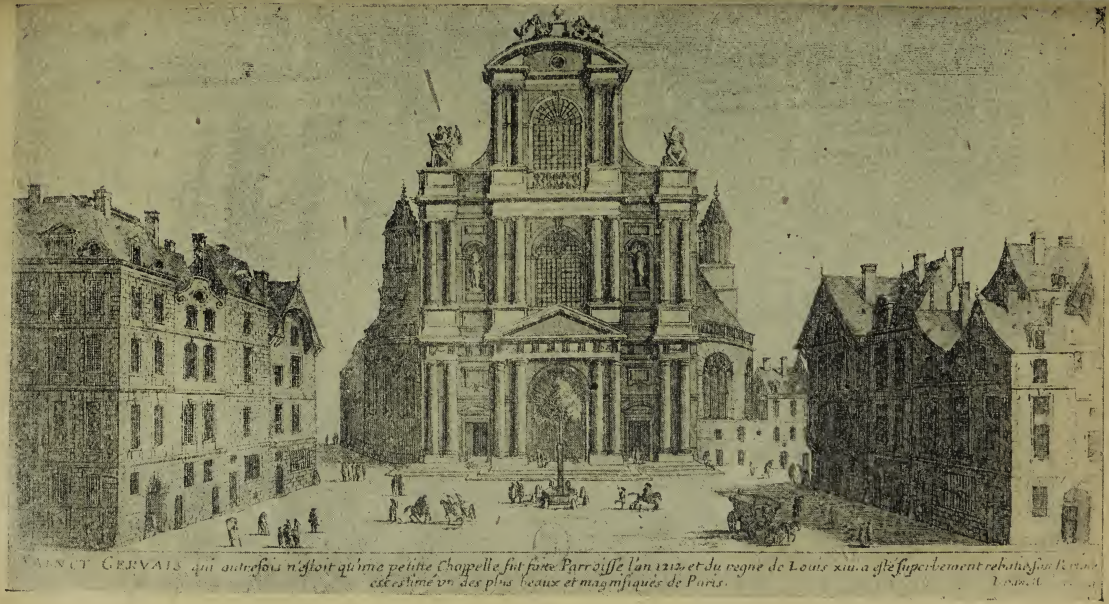

L'église Saint-Gervais, d'après une estampe de Van Meulen.
Voltaire, qui habita en face du portail, en célébra à maintes reprises la beauté. (V. p. 184, note 4.)

Il n'est pas étonnant qu'ils désirent d'entrer dans un corps où il y a toujours du mérite, et dont ils espèrent, quoique assez vainement, d'être protégés. Mais vous me demanderez pourquoi ils en disent tant de mal jusqu'à ce qu'ils y soient admis, et pourquoi le public, qui respecte assez l'Académie des sciences, ménage si peu l'Académie française. C'est que les travaux de l'Académie française sont exposés aux yeux du grand nombre, et les autres sont voilés. Chaque Français croit savoir sa langue et se pique d'avoir du goût ; mais il ne se pique pas d'être physicien. Les mathématiques seront toujours pour la nation en général une espèce de mystère, et par conséquent quelque chose de respectable. Des équations algébriques ne donnent de prise ni à l'épigramme, ni à la chanson, ni à l'envie ; mais on juge durement ces énormes recueils de vers médiocres, de compliments, de harangues, et ces éloges qui sont quelquefois aussi faux que l'éloquence avec laquelle on les débite. On est fâché de voir la devise de l'*immortalité* à la tête de tant de déclamations, qui n'annoncent rien d'éternel, que l'oubli auquel elles sont condamnées.

Il est très certain que l'Académie française pourrait servir à fixer le goût de la nation. Il n'y a qu'à lire ses *Remarques sur le Cid ;* la jalousie du cardinal de Richelieu a produit au moins ce bon effet. Quelques ouvrages dans ce genre seraient d'une utilité sensible. On les demande depuis cent années au seul corps dont ils puissent émaner avec fruit et bienséance. On se plaint que la moitié des académiciens soit composée de seigneurs qui n'assistent jamais aux assemblées et que, dans l'autre moitié, il se trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui soient assidus. L'Académie est souvent négligée par ses propres membres. Cependant à peine un des quarante a-t-il rendu les derniers soupirs, que dix concurrents se présentent : un évêché n'est pas plus brigué ; on court en poste à Versailles, on fait parler toutes les femmes, on fait agir tous les intrigants, on fait mouvoir tous les ressorts ; des haines violentes sont souvent le fruit de ces démarches. La prin-

cipale origine de ces horribles couplets qui ont perdu à jamais le célèbre et malheureux Rousseau, vient de ce qu'il manqua la place qu'il briguait à l'Académie. Obtenez-vous cette préférence sur vos rivaux, votre bonheur n'est bientôt qu'un fantôme ; essuyez-vous un refus, votre affliction est réelle. On pourrait mettre sur la tombe de presque tous les gens de lettres :

« Ci-gît, au bord de l'Hippocrène,
Un mortel longtemps abusé.
Pour vivre pauvre et méprisé,
Il se donna bien de la peine. »

Quel est le but de ce long sermon que je vous fais ? est-ce de vous détourner du culte de la littérature ? Non, je ne m'oppose point ainsi à la destinée : je vous exhorte seulement à la patience.

LE TEMPLE DU GOUT

L'auteur suppose que le cardinal de Polignac [1] lui offre de faire une visite au Temple du Goût. « C'est un séjour, me dit-il, qui ressemble au Temple de l'Amitié, dont tout le monde parle, où peu de gens vont et que la plupart de ceux qui y voyagent n'ont presque jamais bien examiné. » Voltaire accepte et part avec le cardinal. Ils sont accompagnés de l'abbé de Rothelin [2].

Nous rencontrâmes en chemin bien des obstacles. D'abord nous trouvâmes MM. Baldus, Scioppius, Lexicocrassus, Scriblerios [3] ; une nuée de commentateurs qui restituaient des passages, et qui compilaient de gros volumes à propos d'un mot qu'ils n'entendaient pas.

(1) Le cardinal de Polignac (1661-1741), homme d'Église et homme de cour, diplomate et bel esprit, avec lequel Voltaire entretenait de bonnes relations. Il composa en vers latins une réfutation de Lucrèce, *l'Anti-Lucrèce*.

(2) L'abbé de Rothelin (1691-1744), ami du cardinal de Polignac.

(3) Noms de fantaisie pour désigner la foule des pédants. Cependant le nom de Scioppius a été porté par un savant allemand, Gaspard Schopp (1576-1649).

Là j'aperçus les Dacier, les Saumaises [1],
Gens hérissés de savantes fadaises,
Le teint jauni, les yeux rouges et secs,
Le dos courbé sous un tas d'auteurs grecs,
Tout noircis d'encre, et coiffés de poussière ;
Je leur criai de loin par la portière :
N'allez-vous pas dans le Temple du Goût
Vous décrasser? — Non, messieurs, point du tout,
Ce n'est pas là, grâce au ciel, notre étude :
Le goût n'est rien ; nous avons l'habitude
De rédiger au long, de point en point,
Ce qu'on pensa ; mais nous ne pensons point.

Les voyageurs rencontrent ensuite, tournant le dos au Temple du Goût, un riche impertinent, entouré de peintres, d'architectes, de flatteurs, qui prétend se faire construire un palais, mais qui n'y connaît rien. Plus loin, c'est un concert que donne un homme de robe, fou de la musique, qu'il n'a jamais apprise. Il fallut entrer, mais pour entendre la musique la plus extravagante.

Nous sortîmes au plus vite : ce ne fut qu'au travers de bien des aventures pareilles que nous arrivâmes enfin au Temple du Goût.

Jadis en Grèce on en posa
Le fondement ferme et durable,
Puis jusqu'au ciel on exhaussa
Le faîte de ce temple aimable :
L'univers entier l'encensa.
Le Romain, longtemps intraitable,
Dans ce séjour s'apprivoisa ;
Le Musulman, plus implacable,
Conquit le temple et le rasa.
En Italie, on ramassa
Tous les débris que l'infidèle
Avec fureur en dispersa.
Bientôt François Premier osa

(1) Ce mélange de la prose et des vers est un des charmes de l'ouvrage. André Dacier (1651-1722), érudit français, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Sa femme (1654-1720), aussi savante que lui, traduisit l'*Iliade* et l'*Odyssée*. — Claude Saumaise (1588-1658), érudit français, a donné de nombreuses éditions d'auteurs anciens, avec de remarquables commentaires.

En bâtir un sur ce modèle;
Sa postérité méprisa
Cette architecture si belle.
Richelieu vint, qui répara
Le temple abandonné par elle.
Louis le Grand le décora :
Colbert son ministre fidèle,
Dans ce sanctuaire attira
Des beaux-arts la troupe immortelle,
L'Europe jalouse admira
Ce temple en sa beauté nouvelle ;
Mais je ne sais s'il durera.

Le temple était environné d'une foule de virtuoses, d'artistes, et de juges de toute espèce, qui s'efforçaient d'entrer, mais qui n'entraient point ;

Car la Critique, à l'œil sévère et juste,
Gardant les clefs de cette porte auguste,
D'un bras d'airain fièrement repoussait
Le peuple goth qui sans cesse avançait.

Oh ! que d'hommes considérables, que de gens de bel air, qui président si impérieusement à de petites sociétés, ne sont point reçus dans ce temple, malgré les dîners qu'ils donnent aux beaux esprits et malgré les louanges qu'ils reçoivent dans les journaux !

... On repoussait aussi rudement ces ennemis obscurs de tout mérite éclatant, ces insectes de la société, qui ne sont aperçus que parce qu'ils piquent. Ils auraient envié également Rocroy au grand Condé, Denain à Villars, et *Polyeucte* à Corneille ; ils auraient exterminé Le Brun [1] pour avoir fait le tableau de *La famille de Darius*. Ils ont forcé le célèbre Le Moine à se tuer pour avoir fait l'admirable salon d'Hercule [2]. Ils ont toujours dans les

(1) Charles Le Brun (1619-1690), le peintre favori de Louis XIV, exerça sur les arts et les artistes de son temps une grande influence. Se voyant préférer Mignard, il en conçut un chagrin qui abrégea sa vie.

(2) Au château de Versailles. Le Moine, exaspéré par certains critiques, devint fou et se tua en 1737. Voir plus haut, p. 161, n. 1.

mains la cigüe que leurs pareils firent boire à Socrate.

... Parmi les flots de la foule insensée
De ce parvis obstinément chassée
Tout doucement venait La Motte-Houdard [2],
Lequel disait d'un ton de papelard [3] :
Ouvrez, messieurs, c'est mon *Œdipe* en prose.
Mes vers sont durs, d'accord, mais forts de chose.
De grâce, ouvrez ; je veux à Despréaux
Contre les vers dire avec goût deux mots.

La Critique le reconnut à la douceur de son maintien et à la dureté de ses derniers vers, et elle le laissa quelque temps entre Perrault [4] et Chapelain, qui assiégeaient la porte depuis cinquante ans, en criant contre Virgile.

Dans ce moment arriva un autre versificateur, soutenu par deux petits satyres, et couvert de lauriers et de chardons.

« Je viens, dit-il, pour rire et pour m'ébattre [5],
Me rigolant, menant joyeux déduit,
Et jusqu'au jour faisant le diable à quatre. »

Qu'est-ce que j'entends-là ? dit la Critique. C'est moi, reprit le rimeur. J'arrive d'Allemagne pour vous voir et j'ai pris la saison du printemps :

Car les jeunes Zéphyrs, de leurs chaudes haleines,
Ont fondu l'écorce des eaux.

Plus il parlait ce langage, moins la porte s'ouvrait.

(1) Houdard de la Motte (1672-1731), littérateur assez en vogue en son temps ; aujourd'hui, il est surtout connu pour la part qu'il prit à la Querelle des Anciens et des Modernes, par sa traduction abrégée de l'Iliade et par ses discussions avec Madame Dacier au sujet d'Homère. Il est un des poètes qui ont médit de la rime. (V. p. 12, Lettre à M. de la Faye, et p. 575.)

(2) *Papelard*. V. Lex.

(3) Charles Perrault (1628-1703), défenseur des Modernes contre les Anciens dans la fameuse Querelle. Auteur des *Contes de ma mère l'Oye*. — Chapelain (1595-1674), auteur de *la Pucelle*, tourné en ridicule par Boileau, mais très estimé avant lui.

(4) Ce vers et les sept qui suivent sont de J.-B. Rousseau lui-même. On a vu plus haut, p. 45, en quels termes Voltaire s'était adressé à J.-B. Rousseau pour obtenir son approbation.

Quoi ! l'on me prend donc, dit-il,
Pour une grenouille aquatique,
Qui du fond d'un petit thorax
Va chantant, pour toute musique,
Brekeke, kake, koax, koax, koax? [1]

Ah ! bon Dieu ! s'écria la Critique, quel horrible jargon ! Elle ne put d'abord reconnaître celui qui s'exprimait ainsi. On lui dit que c'était Rousseau, dont les muses avaient changé la voix, en punition de ses méchancetés : elle ne pouvait le croire et refusait d'ouvrir.

Elle ouvrit pourtant en faveur de ses premiers vers; mais elle s'écria :

O vous, messieurs les beaux esprits,
Si vous voulez être chéris
Du dieu de la double montagne,
Et que toujours dans vos écrits,
Le dieu du goût vous accompagne,
Faites tous vos vers à Paris,
Et n'allez point en Allemagne.

Puis me faisant approcher, elle me dit tous bas : Tu le connais ; il fut ton ennemi, et tu lui rends justice.

Tu vis sa muse indifférente,
Entre l'autel et le fagot,
Manier d'une main savante
De David la harpe imposante,
Et le flageolet de Marot.
Mais n'imite pas la faiblesse
Qu'il eut de rimer trop longtemps :
Les fruits des rives du Permesse
Ne croissent que dans le printemps,
Et la froide et triste vieillesse
N'est faite que pour le bon sens.

Après m'avoir donné cet avis, la Critique décida que

(1) C'est à peu près le refrain des grenouilles dans la pièce d'*Aristophane*.

Rousseau passerait devant La Motte en qualité de versificateur, mais que La Motte aurait le pas toutes les fois qu'il s'agirait d'esprit et de raison [1].

Rousseau s'indigne de rencontrer dans le temple Fontenelle, contre qui il a fait tant d'épigrammes.

« Quoi! le bon Goût souffrira dans son Temple l'auteur des *Lettres du ch. d'Her...*, d'une Passion d'automne, d'un Clair de lune, d'un Ruisseau amant de la prairie, de la tragédie d'*Aspar*, d'*Endymion;* etc. ! — Hé! non, dit la Critique : ce n'est pas l'auteur de tout cela que tu vois; c'est celui des *Mondes* [2], livre qui aurait dû t'instruire; de *Thétis et Pélée*, opéra qui excite inutilement ton envie; de l'Histoire de l'Académie des sciences, que tu n'es pas à portée d'entendre.

Rousseau allait faire une épigramme; et Fontenelle le regarda avec cette compassion philosophique qu'un esprit éclairé et étendu ne peut s'empêcher d'avoir pour un homme qui ne sait que rimer; et il alla prendre tranquillement sa place entre Lucrèce et Leibnitz [3].

... Enfin, après beaucoup de ces retardements agréables, nous arrivâmes jusqu'à l'autel et jusqu'au trône du dieu du Goût.

Je vis ce dieu qu'en vain j'implore,
Ce dieu charmant que l'on ignore
Quand on cherche à le définir ;
Ce dieu qu'on ne sait point servir
Quand avec scrupule on l'adore ;
Que La Fontaine fait sentir,

(1) V. page 14.

(2) *Les Entretiens sur la Pluralité des Mondes* (1686) par Fontenelle, qui, après avoir été un bel esprit (le *Cydias* de La Bruyère), fut un vulgarisateur prestigieux des progrès scientifiques, surtout dans ses Eloges des Membres de l'Académie des sciences. Entré dans cette compagnie en 1697, il en fut le secrétaire pendant trente-huit ans. Il faisait partie de l'Académie française depuis 1691 et mourut centenaire, en 1757.

(3) Lucrèce, le grand poète philosophique de Rome, auteur du *De natura rerum*. — Leibnitz (1646-1716), illustre philosophe et savant allemand, auteur d'un système dont Voltaire devait plus tard combattre certaines parties.

Et que Vadius cherche encore.
Il se plaisait à consulter
Ces grâces simples et naïves
Dont la France doit se vanter ;
Ces grâces piquantes et vives
Que les nations attentives
Voulurent souvent imiter ;
Qui de l'art ne sont point captives
Qui régnaient jadis à la cour,
Et que la nature et l'amour
Avaient fait naître sur nos rives...
... Non loin de lui Rollin[1] dictait
Quelques leçons à la jeunesse ;
Et, quoiqu'en robe, on l'écoutait,
Chose assez rare en son espèce.
Près de là dans un cabinet
Que Girardon et le Puget[2]
Embellissaient de leur sculpture,
Le Poussin[3] sagement peignait,
Le Brun fièrement dessinait,
Le Sueur entre eux se plaçait :
On l'y regardait sans murmure ;
Et le dieu, qui de l'œil suivait
Les traits de leur main libre et sûre,
En les admirant se plaignait
De voir qu'à leur docte peinture,
Malgré leurs efforts, il manquait
Le coloris de la nature :

(1) Rollin (1661-1741) célèbre professeur, recteur de l'Université de Paris, a laissé plusieurs ouvrages très estimés, entre autres le *Traité des Etudes*.

(2) Girardon et Puget, voir plus haut, p. 163.

(3) Poussin (1594-1665), Le Sueur (1617-1655), Le Brun (1619-1690), les trois plus grands peintres de France au dix-septième siècle. Poussin, chef de l'Ecole, a laissé un grand nombre de tableaux d'une composition admirable, d'un dessin sévère, dont les sujets sont empruntés à l'histoire sacrée ou profane ou à la mythologie. (Citons en particulier les *Bergers d'Arcadie*, *Diogène*, *le Déluge*, qui sont au Louvre.) — Le Sueur fut surtout un peintre religieux. On voit de lui, au Louvre, *Saint Paul prêchant à Ephèse* et *la Vie de saint Bruno* en vingt-deux tableaux. — Le Brun, voir plus haut, p. 177.

Sous ses yeux, des Amours badins
Ranimaient ces touches savantes
Avec un pinceau que leurs mains
Trempaient dans les couleurs brillantes
De la palette de Rubens [1].

Je fus fort étonné de ne pas trouver dans le sanctuaire bien des gens qui passaient, il y a soixante ou quatre-vingts ans, pour être les plus chers favoris du dieu du Goût. Les Pavillon [2], les Benserade, les Pellisson [3], les Segrais, les Saint-Evremond, les Balzac [4], les Voiture, ne me parurent pas occuper les premiers rangs. Ils les avaient autrefois, me dit un de mes guides; ils brillaient avant que les beaux jours des belles lettres fussent arrivés; mais peu à peu ils ont cédé aux véritablement grands hommes : ils ne font plus ici qu'une assez médiocre figure. En effet, la plupart n'avaient guère que l'esprit de leur temps, et non cet esprit qui passe à la dernière postérité.

Segrais voulut un jour entrer dans le sanctuaire en récitant ce vers de Despréaux :

« Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts ; »
(A. P. IV. 201).

mais la Critique, ayant lu par malheur pour lui quelques

(1) Rubens (1577-1640) peintre flamand, réputé justement pour la richesse de son coloris.

Joli spécimen de critique d'art. On regrette cependant que les grands mérites de Poussin, de Le Brun et de Le Sueur ne soient pas plus mis en lumière.

(2) Tous ces auteurs sont en effet des figures de second et de troisième plan. Pavillon (1632-1715), de l'Académie française, écrivait des poésies dans le genre de Voiture. On en peut dire autant de Benserade (1612-1691), auteur du célèbre sonnet *Job*, qui « partagea la ville » avec le fameux sonnet d'*Uranie* par Voiture.

(3) Pellisson (1624-1693) s'honora par sa fidélité à Fouquet, pour le compte duquel il publia trois mémoires. — Segrais (1625-1701) a laissé des idylles estimées de Boileau. — Saint-Evremond (1613-1703), exilé pendant vingt-huit ans pour avoir offensé Louis XIV, vécut en Angleterre. C'était un homme d'esprit fin, qui a écrit des ouvrages judicieux, entre autres un *Parallèle de Turenne et de Condé* et des *Réflexions sur le génie du peuple romain*.

(4) Balzac (1594-1655) et Voiture (1598-1648), trop estimés de leur temps trop rabaissés depuis, ont exercé en somme la plus heureuse influence, l'un par ses lettres, l'autre par l'esprit de sa conversation.

pages de son *Enéide* en vers français, le renvoya assez durement, et laissa venir à sa place Mme de La Fayette [1], qui avait mis sous le nom de Segrais le roman aimable de *Zaïde* et celui de *la Princesse de Clèves*... Le doux mais faible Pavillon fait sa cour humblement à Mme Deshoulières[2], qui est placée fort au-dessus de lui. L'inégal Saint-Evremond n'ose parler de vers à personne. Balzac assomme de longues phrases hyperboliques Voiture et Benserade, qui lui répondent par des pointes et des jeux de mots dont ils rougissent eux-mêmes le moment d'après. Je cherchais le fameux comte de Bussy [3]. Mme de Sévigné [4], qui est aimée de tous ceux qui habitent le temple, me dit que son cher cousin, homme de beaucoup d'esprit, un peu trop vain, n'avait jamais pu réussir à donner au dieu du Goût cet excès de bonne opinion que le comte de Bussy avait de Messire Roger de Rabutin.

... Je ne m'arrêtai pas dans ce temple à voir les seuls beaux esprits... Je vis les muses présenter tour à tour sur l'autel du dieu, des livres, des dessins, et des plans, de toute espèce. On voit sur cet autel le plan de cette belle façade du Louvre, dont on n'est point redevable au cavalier Bernini [5], qu'on fit venir inutilement en France avec tant de frais, et qui fut construit par Perrault [6] et par Louis Le Vau [7], grands artistes trop peu connus. Là est le

(1) Mme de la Fayette (1634-1693), amie de Mme de Sévigné, écrivit des romans, dont le plus célèbre est *la Princesse de Clèves*.

(2) Mme Deshoulières (1634-1694), surnommée par ses contemporains *la Dixième Muse*, a laissé des idylles, en particulier celle des *Moutons*, où elle déplore le sort de ses enfants, privés de leur père.

(3) Roger, comte de Bussy-Rabutin (1618-1693), cousin de Mme de Sévigné, homme d'esprit. Son excessive causticité lui valut un an de Bastille et seize ans d'exil.

(4) Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné (1626-1696), que ses lettres à sa fille ont immortalisée.

(5) Bernini (1598-1680), célèbre artiste italien, donna les plans de la place Saint-Pierre à Rome. Attiré en France pour diriger les travaux du Louvre, il se rendit ridicule par ses prétentions comme par son goût maniéré.

(6) Claude Perrault (1613-1688), auteur de la *Colonnade du Louvre*. Il était le frère aîné de Charles Perrault, dont il était question plus haut, p. 178, note 3.

(7) Le Vau (1612-1670), directeur des bâtiments, eut une importante part dans les travaux d'agrandissement du Louvre.

dessin de la porte Saint-Denis, dont la plupart des Parisiens ne connaissent pas plus la beauté que le nom de François Blondel[1], qui acheva le monument ; cette admirable fontaine, qu'on regarde si peu, et qui est ornée des précieuses sculptures de Jean Goujon[2], mais qui le cède en tout à l'admirable fontaine de Bouchardon[3], et qui semble accuser la grossière rusticité de toutes les autres; le portail de Saint-Gervais, chef-d'œuvre d'architecture, auquel il manque une église, une place et des admirateurs, et qui devrait immortaliser le nom de Debrosse[4], encore plus que le palais du Luxembourg, qu'il a aussi bâti. Tous ces monuments, négligés par un vulgaire toujours barbare, et par les gens du monde toujours légers, attirent souvent les regards du dieu.

On nous fit voir ensuite la bibliothèque de ce palais enchanté, elle n'était pas ample... Presque tous les livres y sont corrigés et retranchés[5] de la main des muses. On y voit entre autres l'ouvrage de Rabelais[6], réduit tout au plus à un demi-quart.

Marot[7], qui n'a qu'un style et qui chante du même ton les psaumes de David et les merveilles d'Alix, n'a plus que huit ou dix feuillets. Voiture et Sarrasin[8] n'ont pas à eux deux plus de soixante pages.

... Enfin on nous fit passer dans l'intérieur du sanctuaire.

(1) François Blondel, architecte (1617-1686).

(2) Jean Goujon, grand artiste de la Renaissance (1510-1572), l'auteur des magnifiques sculptures qui ornent la *Fontaine des Innocents* à Paris.

(3) Bouchardon (1698-1762), sculpteur du dix-huitième siècle, a construit la gracieuse fontaine que l'on peut voir à Paris, rue de Grenelle.

(4) Jacques Debrosse (mort en 1626) construisit en effet le palais du Luxembourg pour Marie de Médicis et le portail de l'église Saint-Gervais, à Paris. Voltaire, à cette époque, venait de s'installer devant ce portail : « Je suis enfin vis-à-vis ce beau portail, dans le plus vilain quartier de Paris, dans la plus vilaine maison, plus étourdi du bruit des cloches qu'un sacristain, mais je ferai tant de bruit avec ma lyre, que le bruit des cloches ne sera rien pour moi. » A Cideville, 15 mai 1733.

(5) *Retranchés*. V. Lex.

(6) François Rabelais (1483-1553), moine, médecin, penseur hardi autant qu'écrivain savoureux, auteur de l'allégorie burlesque de *Gargantua* et de *Pantagruel*.

(7) Clément Marot (1463-1527), le poète favori de François Ier.

(8) Sarrasin (1604-1654), poète dans le genre de Voiture.

Là, les mystères du dieu furent dévoilés ; là, je vis ce qui doit servir d'exemple à la postérité, un petit nombre de véritablement[1] grands hommes s'occupait à corriger les fautes de leurs écrits excellents, qui seraient des beautés dans les écrits médiocres.

L'aimable auteur du *Télémaque* retranchait des répétitions et des détails inutiles dans son roman moral, et rayait le titre de poème épique que quelques zélés indiscrets lui donnent ; car il avoue sincèrement qu'il n'y a point de poème en prose.

L'éloquent Bossuet voulait bien rayer quelques familiarités[2] échappées à son génie vaste, impétueux et facile, lesquelles déparent un peu la sublimité de ses oraisons funèbres ; et il est à remarquer qu'il ne garantit point tout ce qu'il a dit de la prétendue sagesse des anciens Égyptiens.

Ce grand, ce sublime Corneille
Qui plut bien moins à notre oreille,
Qu'à notre esprit, qu'il étonna ;
Ce Corneille, qui crayonna
L'âme d'Auguste et de Cinna
De Pompée et de Cornélie
Jetait au feu sa *Pulchérie*,
Agésilas et *Suréna*,
Et sacrifiait sans faiblesse
Tous ces enfants infortunés,
Fruits languissants de sa vieilles
Trop indignes de leurs aînés.
  Plus pur, plus élégant, plus tend
Et parlant au cœur de plus près,
Nous attachant sans nous surprendre,
Et ne se démentant jamais,
Racine observe les portraits
De Bajazet, de Xipharès,
De Britannicus, d'Hippolyte.

(1) V. Notes gramm., p. 987, VI, 3°.
(2) Critique dont on est aujourd'hui bien revenu, et qui procédait du goût étroitement classique de Voltaire.

A peine il distingue leurs traits :
Ils ont tous le même mérite,
Tendres, galants, doux et discrets;
Et l'Amour, qui marche à leur suite,
Les croit des courtisans français[1].
Toi, favori de la nature,
Toi, La Fontaine, auteur charmant,
Qui, bravant et rime et mesure,
Si négligé dans ta parure,
N'en avais que plus d'agrément,
Sur tes écrits inimitables
Dis-nous quel est ton sentiment ;
Éclaire notre jugement
Sur tes contes et sur tes fables.

La Fontaine, qui avait conservé la naïveté de son caractère, et qui, dans le Temple du Goût, joignait un sentiment éclairé à cet heureux et singulier instinct qui l'inspirait pendant sa vie, retranchait quelques-unes de ses fables. Il accourcissait presque tous ses contes, et déchirait les trois quarts d'un gros recueil d'œuvres posthumes, imprimées par ces éditeurs qui vivent des sottises des morts.

Là régnait Despréaux, leur maître en l'art d'écrire,
Lui qu'arma la raison des traits de la Satire,
Qui, donnant le précepte et l'exemple à la fois,
Établit d'Apollon les rigoureuses lois.
Il revoit ses enfants avec un œil sévère :
De la triste *Équivoque*[2] il rougit d'être père
Et rit des traits manqués du pinceau faible et dur
Dont il défigura le vainqueur de Namur[3].
Lui-même il les efface, et semble encor nous dire :
Ou sachez vous connaître, ou gardez-vous d'écrire.

(1) Art délicat de traduire une opinion littéraire par une image, qui semble s'offrir au crayon.

(2) Satire XII de l'*Equivoque*, qui ne parut qu'après la mort de Boileau.

(3) *Ode sur la prise de Namur*, 1693

Despréaux, par un ordre exprès du dieu du Goût, se réconciliait avec Quinault[1], qui est le poète des grâces, comme Despréaux est le poète de la raison.

Mais le sévère satirique
Embrassait encore en grondant[2]
Cet aimable et tendre lyrique,
Qui lui pardonnait en riant.

Je ne me réconcilie point avec vous, disait Despréaux, que vous ne conveniez qu'il y a bien des fadeurs dans ces opéras si agréables. Cela peut bien être, dit Quinault ; mais avouez aussi que vous n'eussiez jamais fait *Atys* ni *Armide*.

Dans vos scrupuleuses beautés
Soyez vrai, précis, raisonnable ;
Que vos écrits soient respectés ;
Mais permettez-moi d'être aimable.

Après avoir salué Despréaux, et embrassé tendrement Quinault, je vis l'inimitable Molière et j'osai lui dire :

Le sage, le discret Térence
Est le premier des traducteurs[3] ;
Jamais dans sa froide élégance
Des Romains il n'a peint les mœurs :
Tu fus le peintre de la France !
Nos bourgeois à sots préjugés,
Nos petits marquis rengorgés,
Nos robins toujours arrangés,
Chez toi venaient se reconnaître ;
Et tu les aurais corrigés,
Si l'esprit humain pouvait l'être.

Ah ! disait-il, pourquoi ai-je été forcé d'écrire quelquefois pour le peuple ? Que n'ai-je toujours été le maître de

(1) Sur Quinault, v. p. 572, note 3.

(2) Encore un trait de cet art heureux de mettre en scène les idées abstraites. Voltaire, plus tard, dans son *Epître à Boileau* (1769), reprendra, en les aggravant, quelques-uns de ses griefs contre le « *Zoïle de Quinault* ». V. p. 945.

(3) Il était, en effet, un fidèle imitateur des poètes comiques de la Grèce et César l'appelait un demi-Ménandre.

mon temps ! J'aurais trouvé des dénouements plus heureux ; j'aurais moins fait descendre mon génie au bas comique [1].

C'est ainsi que tous ces maîtres de l'art montraient leur supériorité, en avouant ces erreurs auxquelles l'humanité est soumise et dont nul grand homme n'est exempt.

Je connus alors que le dieu du Goût est très difficile à satisfaire, mais qu'il n'aime point à demi. Je vis que les ouvrages qu'il critique le plus en détail sont ceux qui en tout lui plaisent davantage.

Nul auteur avec lui n'a tort,
Quand il a trouvé l'art de plaire ;
Il le critique sans colère,
Il l'applaudit avec transport.
Melpomène, étalant ses charmes,
Vient lui présenter ses héros ;
Et c'est en répandant des larmes
Que ce dieu connaît leurs défauts.
Malheur à qui toujours raisonne
Et qui ne s'attendrit jamais !
Dieu du Goût, ton divin palais
Est un séjour qu'il abandonne.

Quand mes conducteurs s'en retournèrent, le dieu leur parla à peu près dans ce sens, car il ne m'est pas donné de dire ses propres mots :

Adieu, mes plus chers favoris :
Comblés des faveurs du Parnasse,
Ne souffrez pas que dans Paris
Mon rival usurpe ma place.
Je sais qu'à vos yeux éclairés
Le faux Goût tremble de paraître ;
Si jamais vous le rencontrez,
Il est aisé de le connaître :

(1) Ce jugement, qui rappelle beaucoup ceux de Boileau, de La Bruyère et de Fénelon (Lettre à l'Académie), se ressent étrangement de la timidité du goût de Voltaire.

Toujours accablé d'ornements,
Composant sa voix, son visage,
Affecté dans ses agréments,
Et précieux dans son langage.
Il prend mon nom, mon étendard :
Mais on voit assez l'imposture ;
Car il n'est que le fils de l'art ;
Moi, je le suis de la nature.

Lettre a m. Cideville

Sur le Temple du Goût[1].

Monsieur, vous avez vu et vous pouvez rendre témoignage comment cette bagatelle fut conçue et exécutée. C'était une plaisanterie de société[2]. Vous y avez eu part comme un autre : chacun fournissait ses idées et je n'ai guère eu d'autre fonction que celle de les mettre par écrit.

M. de *** disait que c'était dommage que Bayle eût enflé son dictionnaire de plus de deux cents articles de ministres et de professeurs luthériens ou calvinistes ; qu'en cherchant l'article de César, il n'avait rencontré que celui de Jean Césarius, professeur à Cologne ; et qu'au lieu de Scipion, il avait trouvé six grandes pages sur Gaspard Scioppius. De là on concluait, à la pluralité des voix, à réduire Bayle en un seul tome dans la bibliothèque du Temple du Goût.

Vous m'assuriez tous que vous aviez été assez ennuyés en lisant l'*Histoire de l'Académie française*[3] ; que vous vous intéressiez fort peu à tous les détails des ouvrages de Balesdens, de Porchères, de Bardin, de Baudouin, de

(1) Cette lettre, écrite peu après la publication du *Temple du Goût*, en pourrait être la préface, comme la lettre citée p. 100 pour l'*Histoire de Charles XII*.

(2) Plusieurs ouvrages de Voltaire n'ont pas eu d'autre origine (ses contes, la *Pucelle*, même le *Dictionnaire philosophique*).

(3) Cette histoire, commencée par Pellisson et menée par lui jusqu'en 1655, fut continuée par l'abbé d'Olivet (1682-1768).

Faret, de Colletet[1], et d'autres pareils grands hommes et je vous en crus sur votre parole. On ajoutait qu'il n'y avait guère aujourd'hui de femmes d'esprit qui n'écrivent de meilleures lettres que Voiture; on disait que Saint-Evremond n'aurait jamais dû faire de vers et qu'on ne devait pas imprimer toute sa prose. C'est le sentiment du public éclairé : et moi, qui trouve toujours tous les livres trop longs, et surtout les miens, je réduisais aussitôt tous ces volumes à très peu de pages.

Je n'étais en tout cela que le secrétaire du public. Si ceux qui perdent leur cause se plaignent, ils ne doivent pas s'adresser à celui qui a écrit l'arrêt.

... Des auteurs auxquels on n'a point pensé crient à la satire [2], et se plaignent que leurs défauts sont désignés, et leurs grandes beautés passées sous silence ; crime irrémissible qu'ils ne pardonneront de leur vie ; et ils appellent le *Temple du Goût* un libelle diffamatoire.

On ajoute qu'il est d'une âme noire de ne louer personne sans un petit correctif, et que, dans cet ouvrage dangereux, nous n'avons jamais manqué de faire quelque égratignure à ceux que nous avons caressés.

Je répondrai en deux mots à cette accusation : qui loue tout n'est qu'un flatteur ; celui-là seul sait louer, qui loue avec restriction.

Ensuite, pour mettre de l'ordre dans nos idées, comme il convient dans ce siècle éclairé, je dirai qu'il faudrait un peu distinguer entre la critique, la satire et le libelle.

(1) Enumération d'académiciens obscurs ; les derniers sont un peu plus connus que les premiers, grâce aux satires de Boileau.

(2) « Le *Temple du Goût* a fait à M. de Voltaire plus d'ennemis peut-être que ceux de ses ouvrages où il a combattu les préjugés les plus puissants et les plus funestes.

« On ne pardonna point à l'auteur de *la Henriade*, d'*Œdipe*, de *Brutus* et de *Zaïre*, d'oser juger les poètes du siècle passé, trouver des défauts dans Corneille, dans Racine, dans Despréaux et apprécier ce qu'on était convenu d'admirer. Cependant un demi-siècle s'est écoulé et il n'y a peut-être pas un seul des jugements du *Temple du Goût*, qui ne soit devenu l'opinion générale des hommes éclairés. » (Avertissement de l'édition de Kehl.)

Dire que le *Traité des Etudes*[1] est un livre à jamais utile, et que par cette raison même il en faut retrancher quelques plaisanteries et quelques familiarités peu convenables à ce sérieux ouvrage ; dire que *les Mondes* est[2] un livre charmant et unique, et qu'on est fâché d'y trouver que le jour est une beauté blonde, et la nuit une beauté brune, et d'autres petites douceurs : voilà, je crois, de la critique.

Que Despréaux ait écrit :

> Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
> La raison dit Virgile, et la rime Quinault ;

c'est de la satire, et de la satire même assez injuste en tous sens (avec le respect que je lui dois) ; car la rime de *défaut* n'est point assez belle pour rimer avec *Quinault* ; et il est aussi peu vrai de dire que Virgile est sans défaut, que de dire que Quinault est sans naturel et sans grâces.

Les couplets de Rousseau[3], *le Masque de Laverne*, et telle autre horreur, certains ouvrages de Gacon[4] ; voilà ce qui s'appelle un libelle diffamatoire.

Tous les honnêtes gens qui pensent sont critiques, les malins sont satiriques, les pervers font des libelles ; et ceux qui ont fait avec moi le *Temple du Goût* ne sont assurément ni malins ni méchants.

Enfin voilà ce qui nous amusa pendant plus de quinze jours. Les idées se succédaient les unes aux autres ; on changeait tous les soirs quelque chose ; et cela a produit sept ou huit *Temples du Goût* absolument différents.

Un jour nous y mettions les étrangers, le lendemain nous n'admettions que les Français. Les Maffei[5], les Pope, les Bononcini, ont perdu à cela plus de cinquante vers, qui ne sont pas fort à regretter. Quoi qu'il en soit, cette

(1) Le *Traité des Études*, par Rollin, *les Mondes* ou *Entretiens sur la pluralité des Mondes*, par Fontenelle, voir pp. 180 et 181.

(2) V. Notes gramm., p. 987, V, 6.

(3) J.-B. Rousseau, voir plus haut (p. 45).

(4) Gacon (1667-1725), poète satirique, attaqua grossièrement plusieurs de ses contemporains, en particulier J.-B. Rousseau.

(5) Scipion Maffei (1675-1755), poète italien, auteur d'une tragédie de *Mérope* (1712). — Pope, v. p 239, note 4.

plaisanterie n'était point du tout faite pour être publique...

Sur la liberté qu'il convient de laisser aux écrivains.

20 juin 1733.

LETTRE A UN PREMIER COMMIS[1].

Puisque vous êtes, monsieur, à portée de rendre service aux belles lettres, ne rognez pas de si près les ailes à nos écrivains, et ne faites pas des volailles de basse-cour de ceux qui, en prenant l'essor, pourraient devenir des aigles ; une liberté honnête élève l'esprit, et l'esclavage le fait ramper. S'il y avait eu une inquisition littéraire à Rome, nous n'aurions aujourd'hui ni Horace, ni Juvénal, ni les œuvres philosophiques de Cicéron. Si Milton[2], Dryden, Pope et Locke n'avaient pas été libres, l'Angleterre n'aurait eu ni des poètes ni des philosophes : il y a je ne sais quoi de turc à proscrire l'imprimerie ; et c'est la proscrire que la trop gêner. Contentez-vous de réprimer sévèrement les libelles diffamatoires, parce que ce sont des crimes ; mais tandis qu'on débite hardiment des recueils de ces infâmes *Calottes*[3] et tant d'autres productions qui méritent l'horreur et le mépris, souffrez au moins que Bayle[4] entre en France, et que celui qui fait

(1) On appelait *Premiers Commis* des fonctionnaires de rang élevé, comme les *directeurs* de nos ministères. — Voltaire, qui, à la veille de publier les *Lettres philosophiques*, sentait à quelles difficultés il allait se heurter, développe ici, en manière de plaidoyer, la thèse d'après laquelle toutes les opinions doivent être laissées libres de se produire, comme les diverses denrées sur un marché. C'est au bon sens du public de choisir. Cette opinion, véritable *libre-échangisme* philosophique, n'est pas sans appeler des réserves.

(2) Milton (1608-1674), poète anglais, auteur du *Paradis perdu*. — Pope, v. p. 239, note 4. — Dryden (1631-1701), poète anglais. — Locke (1632-1704), philosophe anglais, auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*.

(3) Pamphlets ou libelles satiriques. On appelait *régiment de la Calotte*, une association burlesque fondée vers la fin du règne de Louis XIV.

(4) Pierre Bayle (1647-1706), auteur du *Dictionnaire historique et critique*, qui fut pour Voltaire et pour ses contemporains « l'Arsenal de tous les doutes sur toutes les questions philosophiques et religieuses », suivant un mot d'Eug. Fallex. V. p. 568, n. 1.

tant d'honneur à sa patrie n'y soit pas de contrebande.

Vous me dites que les magistrats qui régissent la douane de la littérature se plaignent qu'il y a trop de livres. C'est comme si le prévôt des marchands se plaignait qu'il y eût à Paris trop de denrées : en achète qui veut. Une immense bibliothèque ressemble à la ville de Paris, dans laquelle il y a près de huit cent mille hommes : vous ne vivez pas avec tout ce chaos ; vous y choisissez quelque société, et vous en changez. On traite les livres de même : on prend quelques amis dans la foule. Il y aura sept ou huit mille controversistes, quinze ou seize mille romans, que vous ne lirez point ; une foule de feuilles périodiques que vous jetterez au feu après les avoir lues. L'homme de goût ne lit que le bon, mais l'homme d'État permet le bon et le mauvais[1].

Les pensées des hommes sont devenues un objet important de commerce. Les libraires hollandais gagnent un million par an, parce que les Français ont eu de l'esprit. Un roman médiocre est, je le sais bien, parmi les livres ce qu'est dans le monde un sot qui veut avoir de l'imagination. On s'en moque, mais on le souffre. Ce roman fait vivre et l'auteur qui l'a composé, et le libraire qui le débite, et le fondeur, et l'imprimeur, et le papetier, et le colporteur, et le marchand de mauvais vin, à qui tous ceux-là portent leur argent. L'ouvrage amuse encore, deux ou trois heures, quelques femmes avec lesquelles il faut de la nouveauté en livres, comme en tout le reste. Ainsi, tout méprisable qu'il est, il a produit deux choses importantes : du profit et du plaisir.

Les spectacles méritent encore plus d'attention.

... Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons de vertu, de raison et de bienséance[2]. Corneille, ancien

(1) Avec un air de naïveté l'auteur énonce comme toute naturelle une proposition qui ne tend à rien moins qu'au renversement de toutes les idées sur lesquelles reposait l'ancien régime.

(2) Elles peuvent l'être, elles ne le sont pas toujours. L'auteur, passionné de théâtre, tranche en quelques mots la question si complexe de l'influence des œuvres dramatiques sur les mœurs. Il se place à un point de vue, diamétralement opposé à celui de certains moralistes

Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme [1] ; et Molière a fondé celle de la vie civile. Les génies français formés par eux appellent du fond de l'Europe les étrangers qui viennent s'instruire chez nous et qui contribuent à l'abondance de Paris. Nos pauvres sont nourris du produit de ces ouvrages, qui nous soumettent jusqu'aux nations qui nous haïssent. Tout bien pesé, il faut être ennemi de sa patrie pour condamner nos spectacles. Un magistrat qui, parce qu'il a acheté cher un office de judicature, ose penser qu'il ne lui convient pas de voir *Cinna*, montre beaucoup de gravité et bien peu de goût.

Il y aura toujours dans notre nation polie de ces âmes qui tiendront du Goth et du Vandale ; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent. Ce goût commence, il est vrai, à languir parmi nous ; nous sommes des sybarites. Nous jouissons des veilles des grands hommes qui ont travaillé pour nos plaisirs et pour ceux du siècle à venir, comme nous recevons les productions de la nature ; on dirait qu'elles nous sont dues. Il n'y a que cent ans que nous mangions du gland [2] ; les Triptolèmes qui nous ont donné le froment le plus pur nous sont indifférents ; rien ne réveille cet esprit de nonchalance pour les grandes choses, qui se mêle toujours avec notre vivacité pour les petites.

Nous mettons tous les ans plus d'industrie et plus d'invention dans nos tabatières et dans nos colifichets que les Anglais n'en ont mis à se rendre les maîtres des mers, à faire monter l'eau par le moyen du feu [3] et à calculer l'aberration de la lumière [4]. Les anciens Romains élevaient

sévères, en particulier de Bossuet (*Maximes sur la Comédie*). On sait que J.-J. Rousseau devait, sur cette matière comme sur d'autres, contredire Voltaire avec éclat.

(1) Mot devenu justement célèbre.

(2) Formule plaisante, par son exagération même, du mépris où Voltaire tenait les siècles précédents.

(3) Allusion à la *machine de Newcommen*, inventée vers 1695, et qui fut la première machine à vapeur.

(4) C'est-à-dire la diffusion des rayons lumineux.

des prodiges d'architecture pour faire combattre des bêtes : et nous n'avons pas su depuis un siècle bâtir seulement une salle passable pour y faire représenter les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le centième de l'argent des cartes suffirait pour avoir des salles de spectacle plus belles que le théâtre de Pompée; mais quel homme dans Paris est animé de l'amour du bien public? On joue, on soupe, on médit, on fait de mauvaises chansons, et on s'endort dans la stupidité, pour recommencer le lendemain son cercle de légèreté et d'indifférence. Vous, monsieur, qui avez au moins une petite place dans laquelle vous êtes à portée de donner de bons conseils, tâchez de réveiller cette léthargie barbare, et faites, si vous pouvez, du bien aux lettres, qui en ont tant fait à la France.

Cul-de-lampe tiré de l'édition de *la Henriade* de 1741.

En-tête tiré du *Discours en vers sur les événements de l'année 1744.*

CHAPITRE V

Les *Lettres philosophiques* (1734).

Voltaire avait été trop frappé de tout ce qu'il avait vu et entendu en Angleterre pour ne pas songer à en faire part au public français; mais il comptait bien profiter du contraste piquant que les mœurs et les institutions de la grande île formaient avec celles de France pour en dégager à sa manière la leçon à l'adresse de son pays. C'est ce qu'il fit dans les *Lettres philosophiques*.

Sur les vingt-quatre lettres que contenait l'ouvrage sous sa forme primitive, les sept premières roulaient sur la religion, les trois suivantes sur le régime politique de l'Angleterre. La lettre XI traitait de l'inoculation ou de l'insertion de la petite vérole. Puis venaient six lettres (XII-XVII) sur la philosophie anglaise. Les sept dernières (XVIII-XXIV) avaient pour objet la littérature et la condition sociale des gens de lettres.

Voltaire abordait tous ces sujets d'une main très légère, avec un parti pris d'ironie presque perpétuelle, tantôt aiguisée et malicieuse, tantôt dissimulée sous une apparence d'inoffensive naïveté. Il passait en revue les différents aspects des sectes protestantes : quakers, presbytériens, anglicans, antitrinitaires. Tout était pour lui matière à plaisanter; mais, tout en riant de ce qui pouvait étonner un Français dans les manifestations de la pensée religieuse à l'étranger, il ne manquait pas de faire à chaque instant des comparaisons avec le clergé français ou avec le catholicisme lui-même et l'on peut dire que c'était surtout eux qui étaient visés et atteints par les traits en apparence dirigés contre les différentes sectes anglaises. Ainsi, par exemple, il se moque du chapeau des quakers et de leur parti pris de tutoyer tout le monde, mais il vante leur vertu austère, leurs

mœurs évangéliques, leur tolérance et tous ces éloges se tournent en pointes acérées contre les voisins.

Sur les matières politiques, Voltaire ne se montrait pas moins hardi. Le sujet était d'ailleurs moins délicat. Il ne prenait pas de détours pour exalter les institutions anglaises, le parlementarisme, les libertés publiques, la manière plus égale dont les impôts étaient répartis, la richesse publique, le commerce en honneur. Bien avant l'*Esprit des Lois*, il faisait le procès de l'absolutisme français, et bien avant Rousseau l'éloge, sinon de l'égalité politique, du moins de l'égalité devant l'impôt. « Un homme, parce qu'il est noble ou parce qu'il est prêtre, n'est point ici exempt de payer certaines taxes... Tout le monde paie; chacun donne, non selon sa qualité (ce qui est absurde), mais selon son revenu. » Avec force, il dressait contre l'aristocratie de la naissance, celle de la richesse et du travail. Evidemment toute une révolution, la Révolution elle-même, pour une certaine part, était en germe dans ces petites phrases.

Les lettres sur les philosophes anglais, non moins tendancieuses, contenaient un éloge enthousiaste de la méthode expérimentale et de son application, non seulement à la physique, mais à la métaphysique. C'était Descartes et son système qui payaient les frais de la guerre, mais ce n'était pas seulement la victoire d'une école sur une autre, c'était surtout une orientation nouvelle donnée à la pensée, le discrédit jeté sur la métaphysique, comme sur la théologie, l'attention détournée de la spéculation idéaliste et reportée vers les objets positifs des sciences ou vers une psychologie et une morale toutes sensualistes.

Beaucoup moins hardi en littérature que dans les autres matières, parce qu'il était toujours le prisonnier de son éducation classique, Voltaire ne se gênait pas pour critiquer le manque de goût et l'irrégularité des écrivains et surtout du théâtre anglais. Il reconnaissait cependant l'empreinte vigoureuse de l'indépendance de leurs pensées sur leurs œuvres. Surtout, au point de vue social, il admirait la considération et la liberté dont jouissaient en Angleterre les hommes de lettres.

Voltaire se doutait bien que les *Lettres philosophiques* ne pouvaient paraître sans provoquer une tempête. Il avait d'abord espéré obtenir un privilège et usant d'un stratagème, employé par Montesquieu pour les *Lettres persanes*, il avait fait rire le vieux cardinal de Fleury en lui présentant quelques passages, bien choisis, des Lettres sur les *Quakers;* mais il s'aperçut vite qu'il fallait renoncer à toute autorisation et même à une tolérance tacite [1]. Il n'y avait donc pas d'autre parti à prendre que de paraître à ses risques et périls, quitte à désavouer l'ouvrage et à se dérober par la fuite. L'auteur avait confié une copie de son ouvrage à son ami Thiériot, qui devait le faire paraître à Londres en anglais et en français. Une autre copie était entre les mains du libraire Jore [2].

L'édition d'Angleterre parut naturellement la première (août 1733). Voltaire retint encore pendant près d'un an celle de Jore ; mais, une

(1) La *Lettre à un Premier Commis* (juin 1733) exprime les sentiments de dépit et d'indignation que Voltaire éprouva à ce moment.

(2) Jore, libraire-éditeur de Rouen, qui s'était chargé d'imprimer sans autorisation officielle les *Lettres philosophiques*.

contrefaçon ayant commencé à se répandre, des exemplaires furent saisis. L'auteur, apprenant qu'une lettre de cachet était lancée contre lui (3 mai 1734), passa aussitôt en Lorraine[1]. Le Parlement rendit un arrêt (le 10 juin), aux termes duquel le livre fut brûlé. Cette mesure de rigueur n'empêcha pas le public de lire les *Lettres philosophiques*, bien au contraire. La seule année 1734 vit s'en succéder cinq éditions, suivies bientôt après de cinq autres.

D'autre part, les amis de Voltaire intervinrent et le philosophe put rentrer en Champagne. Au mois de mars 1735, Paris même lui fut ouvert, mais à la condition de se tenir tranquille et sous la menace de voir se dresser contre lui l'arrêt du Parlement.

Si Voltaire eut à braver tant de colères pour cet ouvrage, il put s'en indigner, mais non s'en étonner, ayant conscience de ce qu'il y avait mis. Les *Lettres philosophiques* sont bien, comme l'a écrit M. Lanson, « la première bombe lancée contre l'ancien régime ». Tout ce qu'il y avait de révolutionnaire dans ce livre, M. Lanson le souligne dans cette phrase[2] :

« Otez ce qu'il critique : l'unité religieuse oppressive, la richesse du clergé, sa puissance politique; le despotisme royal; les privilèges de la noblesse. Supposez ce qu'il désire : l'égalité du marchand et du noble, la proportionnalité de l'impôt, la séparation de la foi et de la raison, la souveraineté de la méthode expérimentale, la liberté de la science et de la littérature. Que reste-t-il de la France de Louis XV ? »

EXTRAITS DES « LETTRES PHILOSOPHIQUES[3] ».

LETTRE I

Une visite à un quaker.

Œuvres, 1741.

J'AI cru que la doctrine et l'histoire d'un peuple si extraordinaire, méritaient la curiosité d'un homme raisonnable. Pour m'en instruire, j'allai trouver[4] un des plus célèbres quakers d'Angleterre, qui, après avoir été trente ans dans le commerce, avait su mettre des bornes à sa fortune et à ses désirs, et s'était retiré dans une campagne auprès de Londres. Je

(1) La Lorraine, alors, n'était pas encore réunie à la France.

(2) *Voltaire* (Hachette), p. 52.

(3) Nous avons revu le texte de ces extraits sur celui de l'édition critique des *Lettres philosophiques*, donnée par M. Lanson en 1909. C'est le texte de l'édition Jore en 1734.

(4) Il est facile de reconnaître ici un souvenir des *Provinciales*.

fus le chercher dans sa retraite : c'était une maison petite, mais bien bâtie, pleine de propreté[1] sans ornement. Le quaker[2] était un vieillard frais qui n'avait jamais connu les passions ni l'intempérance ; je n'ai point vu en ma vie d'air plus noble ni plus engageant que le sien. Il était vêtu, comme tous ceux de sa religion, d'un habit sans plis dans les côtés, et sans boutons sur les poches ni sur les manches, et portait un grand chapeau à bords rabattus comme nos ecclésiastiques. Il me reçut avec son chapeau sur la tête, et s'avança vers moi sans faire la moindre inclination de corps ; mais il y avait plus de politesse dans l'air ouvert et humain de son visage qu'il n'y en a dans l'usage de tirer une jambe derrière l'autre, et de porter à la main ce qui est fait pour couvrir la tête. « Ami, me dit-il, je sais que tu es étranger ; si je puis t'être de quelque utilité, tu n'as qu'à parler. — Monsieur, lui dis-je, en me courbant le corps et en glissant un pied vers lui, selon notre coutume, je me flatte que ma juste curiosité ne vous déplaira pas, et que vous voudrez bien me faire l'honneur de m'instruire de votre religion. — Les gens de ton pays, me répondit-il, font trop de compliments et de révérences ; mais je n'en ai encore vu aucun qui ait eu la même curiosité que toi. Entre, et dînons d'abord ensemble. » Je fis encore quelques mauvais compliments, parce qu'on ne se défait pas de ses habitudes tout d'un coup ; et après un repas sain et frugal, qui commença et finit par une prière à Dieu, je me mis à interroger mon homme.

Une discussion s'engage sur le baptême, puis sur la communion, que les quakers repoussent également. Le vieillard s'explique sur certaines singularités de la secte, comme l'usage de tutoyer, la simplicité des habits, le refus de prêter serment en justice et de prendre part à la guerre.

(1) *propreté*. V. Lex.

(2) Il s'appelait André Pitt, et tout cela est exactement vrai, à quelques circonstances près. André Pitt écrivit depuis à l'auteur pour se plaindre de ce qu'on avait ajouté *un peu* à la vérité, et l'assura que Dieu était offensé de ce qu'on avait plaisanté les quakers. (Note de Voltaire.)

La seconde lettre continue le même sujet. Le quaker explique au Français pourquoi les gens de sa secte ne veulent pas reconnaître de prêtres.

La troisième et la quatrième lettres exposent comment s'est établie la secte des quakers en Angleterre, puis en Amérique.

LETTRE III[1]

Comment s'est établie la secte des quakers.

. . . . . .

Ce fut dans le temps que trois ou quatre sectes déchiraient la Grande-Bretagne par des guerres civiles entreprises au nom de Dieu, qu'un nommé George Fox[2], du comté de Leicester, fils d'un ouvrier en soie, s'avisa de prêcher en vrai apôtre, à ce qu'il prétendait, c'est-à-dire sans savoir ni lire ni écrire ; c'était un jeune homme de vingt-cinq ans, de mœurs irréprochables et saintement fou. Il était vêtu de cuir depuis les pieds jusqu'à la tête ; il allait de village en village criant contre la guerre et contre le clergé. S'il n'avait prêché que contre les gens de guerre, il n'avait rien à craindre, mais il attaquait les gens d'église : il fut bientôt mis en prison. On le mena à Darby[3] devant le juge de paix. Fox se présenta au juge avec son bonnet de cuir sur la tête. Un sergent lui donna un grand soufflet, en lui disant : « Gueux, ne sais-tu pas qu'il faut paraître nu-tête devant M. le juge ? » Fox tendit l'autre joue, et pria le sergent de vouloir bien lui donner un autre soufflet pour l'amour de Dieu. Le juge de Darby voulut lui faire prêter serment avant de l'interroger. « Mon ami, sache, dit-il au juge, que je ne prends jamais le nom de Dieu en vain. » Le juge voyant que cet homme le tutoyait, l'envoya aux Petites-Maisons de Darby pour y

(1) Ce fragment et le suivant sont un échantillon de la manière badine dont Voltaire traite les questions religieuses.

(2) George Fox (1624-1690), fondateur de la secte des Quakers, parcourut en prêchant l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande, l'Amérique et répandit sa doctrine à travers des persécutions qu'il supporta, comme le montre Voltaire, avec une admirable résignation.

(3) Plus exactement *Derby*, à 45 lieues au nord-ouest de Londres.

être fouetté. George Fox alla, en louant Dieu, à l'hôpital des fous, où l'on ne manqua pas d'exécuter à la rigueur la sentence du juge. Ceux qui infligèrent la pénitence du fouet furent bien surpris quand il les pria de lui appliquer encore quelques coups de verges, pour le bien de son âme. Ces messieurs ne se firent pas prier; Fox eut sa double dose, dont il les remercia très cordialement. Il se mit à les prêcher. D'abord on rit, ensuite on l'écouta; et comme l'enthousiasme est une maladie qui se gagne, plusieurs furent persuadés, et ceux qui l'avaient fouetté devinrent ses premiers disciples.

Délivré de la prison, il courut les champs avec une douzaine de prosélytes, prêchant toujours contre le clergé, et fouetté de temps en temps. Un jour, étant mis au pilori, il harangua tout le peuple avec tant de force qu'il convertit une cinquantaine d'auditeurs, et mit le reste tellement dans ses intérêts, qu'on le tira en tumulte du trou où il était; on alla chercher le curé anglican dont le crédit avait fait condamner Fox à ce supplice, et on le piloria [1] à sa place.

Il osa bien convertir quelques soldats de Cromwell, qui quittèrent le métier des armes et refusèrent de prêter le serment. Cromwell ne voulait pas d'une secte où l'on ne se battait point. Il se servit de son pouvoir pour persécuter ces nouveaux venus. On en remplissait les prisons; mais les persécutions ne servent presque jamais qu'à faire des prosélytes. Ils sortaient des prisons affermis dans leur créance, et suivis de leur geôliers, qu'ils avaient convertis. Mais voici ce qui contribua le plus à étendre la secte. Fox se croyait inspiré. Il crut par conséquent devoir parler d'une manière différente des autres hommes. Il se mit à trembler, à faire des contorsions et des grimaces, à retenir son haleine, à la pousser avec violence; la prêtresse de Delphes n'eût pas mieux fait. En peu de temps il acquit une grande habitude d'inspiration, et bientôt après il ne fut plus guère en son pouvoir de parler autre-

(1) *Piloria.* V. Lex.

ment. Ce fut le premier don qu'il communiqua à ses disciples. Ils firent de bonne foi toutes les grimaces de leur maître. Ils tremblaient de toutes leurs forces au moment de l'inspiration. De là ils eurent le nom de *quakers*, qui signifie *trembleurs*. Le petit peuple s'amusait à les contrefaire. On tremblait, on parlait du nez, on avait des convulsions, et on croyait avoir le Saint-Esprit. Il leur fallait quelques miracles, ils en firent.

Le patriarche Fox dit publiquement à un juge de paix, en présence d'une grande assemblée : « Ami, prends garde à toi, Dieu te punira bientôt de persécuter les saints. » Ce juge était un ivrogne qui buvait tous les jours trop de mauvaise bière et d'eau-de-vie ; il mourut d'apoplexie deux jours après, précisément comme il venait de signer un ordre pour envoyer quelques quakers en prison. Cette mort soudaine ne fut point attribuée à l'intempérance du juge ; tout le monde la regarda comme un effet des prédictions du saint homme.

Cette mort fit plus de quakers que mille sermons et autant de convulsions n'en auraient pu faire. Cromwell, voyant que leur nombre augmentait tous les jours, voulut les attirer à son parti ; il leur fit offrir de l'argent, mais ils furent incorruptibles ; et il dit un jour que cette religion était la seule contre laquelle il n'avait pu prévaloir avec des guinées.

Voltaire expose ensuite que la persécution contre les quakers cessa sous Jacques II, à la suite d'une *Apologie* présentée au roi par l'Écossais Robert Barclay, en 1675.

LETTRE IV

Guillaume Penn transporte en Amérique la secte des quakers.

Environ ce temps, parut l'illustre Guillaume Penn[1], qui établit la puissance des quakers en Amérique, et qui les

(1) William Penn (1644-1718), né à Londres, se convertit à la doc-

aurait rendus respectables en Europe, si les hommes pouvaient respecter la vertu sous des apparences ridicules ; il était fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, et favori du duc d'York, depuis Jacques II.

Guillaume Penn, à l'âge de quinze ans, rencontra un quaker à Oxford, où il faisait ses études ; ce quaker le persuada, et le jeune homme, qui était vif, naturellement éloquent, et qui avait de la noblesse dans sa physionomie et dans ses manières, gagna bientôt quelques-uns de ses camarades. Il établit insensiblement une société de jeunes quakers qui s'assemblaient chez lui ; de sorte qu'il se trouva chef de la secte à l'âge de seize ans.

De retour chez le vice-amiral son père, au sortir du collège, au lieu de se mettre à genoux devant lui, et de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des Anglais, il l'aborda le chapeau sur la tête, et lui dit : « Je suis fort aise, l'ami, de te voir en bonne santé. » Le vice-amiral crut que son fils était devenu fou ; il s'aperçut bientôt qu'il était quaker. Il mit en usage tous les moyens que la prudence humaine peut employer pour l'engager à vivre comme un autre ; le jeune homme ne répondit à son père qu'en l'exhortant à se faire quaker lui-même !

Enfin le père se relâcha [1] à ne lui demander autre chose, sinon qu'il allât voir le roi et le duc d'York le chapeau sous le bras et qu'il ne le tutoyât point. Guillaume répondit que sa conscience ne le lui permettait pas ; et le père indigné et au désespoir, le chassa de sa maison. Le jeune Penn remercia Dieu de ce qu'il souffrait déjà pour sa cause : il alla prêcher dans la Cité, il y fit beaucoup de prosélytes.

Le patriarche George Fox vint, du fond de l'Angleterre, le voir à Londres sur sa réputation ; tous deux résolurent de faire des missions dans les pays étrangers ; ils s'embarquèrent pour la Hollande, après avoir laissé des ouvriers en assez bon nombre pour avoir soin de la

trine des quakers, qu'il porta en Amérique à partir de 1681 ; il y fonda la florissante colonie de Pensylvanie.

(1) *Se relâcher à.* V. Lex.

vigne[1] de Londres. Leurs travaux eurent un heureux succès à Amsterdam; mais, ce qui leur fit le plus d'honneur, et ce qui mit le plus leur humilité en danger, fut la réception que leur fit la princesse palatine Élisabeth[2], tante de George Ier, roi d'Angleterre, femme illustre par son esprit et par son savoir, et à qui Descartes avait dédié son roman[3] de philosophie.

Elle était alors retirée à La Haye, où elle vit ces *amis*, car c'est ainsi qu'on appelait les quakers en Hollande; elle eut plusieurs conférences avec eux; ils prêchèrent chez elle, et s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin du royaume des cieux.

Les amis semèrent aussi en Allemagne, mais ils recueillirent peu. On ne goûta pas la mode de tutoyer, dans un pays où il faut toujours avoir à la bouche les termes d'altesse et d'excellence.

Penn repassa bientôt en Angleterre, sur la nouvelle de la maladie de son père; il vint recueillir ses derniers soupirs. Le vice-amiral se réconcilia avec lui, et l'embrassa avec tendresse, quoi qu'il fût d'une différente religion; Guillaume l'exhorta en vain à ne point recevoir le sacrement et à mourir quaker; et le vieux bonhomme recommanda inutilement à Guillaume d'avoir des boutons sur ses manches et des ganses à son chapeau[4].

Guillaume hérita de grands biens, parmi lesquels il se trouvait des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Rien n'était moins assuré alors que l'argent dû par le roi : Penn fut obligé d'aller tutoyer[5] Charles II et ses ministres

(1) Style évangélique. Les quakers citaient volontiers la Bible. Cf. plus loin : *ils semèrent; pas loin du royaume des cieux.*

(2) Elisabeth (1618-1680), petite-fille de Jacques Ier par sa mère, qui avait épousé l'Electeur palatin — George Ier, de la maison de Hanovre, monta sur le trône d'Angleterre en 1715 et mourut en 1727.

(3) Manière cavalière de désigner un ouvrage philosophique.

(4) A noter cette transposition d'expression pour désigner un changement de religion.

(5) Même procédé que plus haut. Rendre visite au roi, c'est, pour un quaker, aller tutoyer le roi.

plus d'une fois pour son paiement. Le gouvernement lui donna, en 1680, au lieu d'argent, la propriété et la souveraineté d'une province d'Amérique, au sud de Maryland : Voilà un quaker devenu souverain. Il partit pour ses nouveaux états avec deux vaisseaux chargés de quakers qui le suivirent. On appela dès lors le pays Pensylvanie, du nom de Penn ; il y fonda la ville de Philadelphie, qui est aujourd'hui très florissante. Il commença par faire une ligue avec les Américains ses voisins : c'est le seul traité entre ces peuples et les chrétiens qui n'ait point été juré et qui n'ait point été rompu. Le nouveau souverain fut aussi le législateur de la Pensylvanie ; il donna des lois très sages [1] dont aucune n'a été changée depuis lui. La première est de ne maltraiter personne au sujet de la religion, et de regarder comme frères tous ceux qui croient un Dieu [2].

A peine eut-il établi son gouvernement, que plusieurs marchands de l'Amérique vinrent peupler cette colonie. Les naturels du pays, au lieu de fuir dans les forêts, s'accoutumèrent insensiblement avec les pacifiques quakers : autant ils détestaient les autres chrétiens conquérants et destructeurs de l'Amérique, autant ils aimaient ces nouveaux venus. En peu de temps, un grand nombre de ces prétendus sauvages, charmés de ces voisins vinrent en foule demander à Guillaume Penn de les recevoir au nombre de ses vassaux. C'était un spectacle bien nouveau qu'un souverain que tout le monde tutoyait et à qui on parlait le chapeau sur la tête, un gouvernement sans prêtres, un peuple sans armes, des citoyens tous égaux à la magistrature près, et des voisins sans jalousie.

Guillaume Penn pouvait se vanter d'avoir apporté sur la terre l'âge d'or dont on parle tant et qui n'a vraisemblablement existé qu'en Pensylvanie. Il revint en Angleterre pour les affaires de son nouveau pays après la mort de Charles II. Le roi Jacques, qui avait aimé son père, eut

(1) Montesquieu nomme Penn le Lycurgue moderne.
(2) *Croire un Dieu*. V. Notes gramm., p. 988, VIII, 1.

la même affection pour le fils et ne le considéra plus comme un sectaire obscur, mais comme un très grand homme...

. . . . . .

... Je ne puis deviner quel sera le sort de la religion des quakers en Amérique ; mais je vois qu'elle dépérit tous les jours à Londres. Par tout pays, la religion dominante, quand elle ne persécute point, engloutit à la longue toutes les autres.

Les lettres suivantes portent : la Ve sur la religion anglicane, la VIe sur les Presbytériens, la VIIe sur les Sociniens, Ariens ou Antitrinitaires.

LETTRE VIII

Sur le parlement.

Les membres du parlement d'Angleterre aiment à se comparer aux anciens Romains autant qu'ils le peuvent.

Il n'y a pas longtemps que M. Shipping[1], dans la Chambre des communes, commença son discours par ces mots : « La majesté du peuple anglais serait blessée, etc. » La singularité de l'expression causa un grand éclat de rire ; mais, sans se déconcerter, il répéta les mêmes paroles d'un air ferme, et on ne rit plus. J'avoue que je ne vois rien de commun entre la majesté du peuple anglais et celle du peuple romain, encore moins entre leurs gouvernements ; il y a un sénat à Londres dont quelques membres sont soupçonnés, quoique à tort sans doute, de vendre leurs voix dans l'occasion, comme on faisait à Rome : voilà toute la ressemblance.

Voici une différence plus essentielle entre Rome et l'Angleterre, qui met tout l'avantage du côté de la dernière : c'est que le fruit des guerres civiles de Rome a été l'esclavage, et celui des troubles d'Angleterre, la liberté.

(1) Plus exactement Shippen, un des adversaires de Walpole; mais M. Lanson n'a pu retrouver la phrase qui lui est ici attribuée.

La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui d'efforts en efforts ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire le mal ; où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion.

La Chambre des pairs et celle des communes sont les arbitres de la nation, le roi est le surarbitre. Cette balance[1] manquait aux Romains : les grands et le peuple étaient toujours en division à Rome, sans qu'il y eût un pouvoir mitoyen qui pût les accorder. Le sénat de Rome, qui avait l'injuste et punissable orgueil de ne vouloir rien partager avec les plébéiens, ne connaissait d'autre secret, pour les éloigner du gouvernement, que de les occuper toujours dans les guerres étrangères. Ils regardaient le peuple comme une bête féroce qu'il fallait lâcher sur leurs voisins de peur qu'elle ne dévorât ses maîtres ; ainsi le plus grand défaut du gouvernement des Romains en fit des conquérants[2]; c'est parce qu'ils étaient malheureux chez eux qu'ils devinrent les maîtres du monde, jusqu'à ce qu'enfin leurs divisions les rendirent esclaves[3].

Le gouvernement d'Angleterre n'est point fait pour un si grand éclat, ni pour une fin si funeste; son but n'est point la brillante folie de faire des conquêtes, mais d'empêcher que ses voisins n'en fassent ; ce peuple n'est pas seulement jaloux de sa liberté, il l'est encore de celle des autres[4]. Les Anglais étaient acharnés contre Louis XIV, uniquement parce qu'ils lui croyaient de l'ambition...

Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre ; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole

(1) Terme du vocabulaire politique des Anglais.

(2) Cette vue sur l'histoire de Rome fait penser à Montesquieu, dont les *Considérations* sont précisément de 1734. Mais on sait que les *Lettres philosophiques* étaient écrites avant cette date. Ici encore, Voltaire a devancé Montesquieu.

(3) V. Notes gramm., p 987, VII, 2.

(4) Les Anglais de tous les partis exaltaient leur pays comme le champion de la liberté. Voltaire adopte le point de vue anglais.

du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient point avoir acheté trop cher de bonnes lois. Les autres nations n'ont pas eu moins de troubles, n'ont pas versé moins de sang qu'eux ; mais ce sang qu'elles ont répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que cimenter leur servitude.

... Les guerres civiles de France ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes que celles d'Angleterre ; mais de toutes ces guerres civiles aucune n'a eu une liberté sage pour objet.

Dans les temps détestables de Charles IX et de Henri III il s'agissait seulement de savoir si on serait l'esclave des Guises [1]. Pour la dernière guerre de Paris [2], elle ne mérite que des sifflets ; il me semble que je vois des écoliers qui se mutinent contre le préfet d'un collège et qui finissent par être fouettés... Nos guerres civiles sous Charles VI avaient été cruelles, celles de la Ligue furent abominables, celle de la Fronde fut ridicule.

Ce qu'on reproche le plus en France aux Anglais, c'est le supplice de Charles Ier, qui fut traité par ses vainqueurs comme il les eût traités s'il eût été heureux [3].

Après tout, regardez d'un côté Charles Ier vaincu en bataille rangée, prisonnier, jugé, condamné dans Westminster et décapité et de l'autre l'empereur Henri VII empoisonné par son chapelain en communiant [4], Henri III assassiné par un moine..., trente assassinats médités contre Henri IV, plusieurs exécutés et le dernier privant enfin la France de ce grand roi. Pesez ces attentats, et jugez.

(1) Il s'agissait surtout de savoir si la France serait catholique ou protestante.

(2) La Fronde.

(3) Cette phrase, d'ailleurs si hardie, souleva des critiques indignées et Voltaire l'atténua dans les éditions suivantes. Il ajouta après *Charles Ier*, « *monarque digne d'un meilleur sort* », et avant *traités* « *probablement* ». Il écrivit aussi : « Ce qu'on reproche le plus et *avec raison* en France aux Anglais, etc. »

(4) Voltaire a reconnu ailleurs que ce crime n'est pas prouvé. L'empereur Henri VII mourut en 1313.

LETTRE IX

Sur le gouvernement [1].

Ce mélange heureux dans le gouvernement d'Angleterre, ce concert entre les communes, les lords et le roi, n'a pas toujours subsisté. L'Angleterre a été longtemps esclave; elle l'a été des Romains, des Saxons, des Danois, des Français. Guillaume le Conquérant surtout la gouverna avec un sceptre de fer; il disposait des biens, de la vie de ses nouveaux sujets comme un monarque de l'Orient; il défendit sous peine de mort qu'aucun Anglais osât avoir du feu et de la lumière chez lui passé huit heures du soir, soit qu'il prétendît par là prévenir leurs assemblées nocturnes, soit qu'il voulût essayer, par une défense si bizarre jusqu'où peut aller le pouvoir d'un homme sur d'autres hommes.

Il est vrai qu'avant et après Guillaume le Conquérant les Anglais ont eu des parlements; ils s'en vantent comme si ces assemblées, appelées alors parlements, composées de tyrans ecclésiastiques et de pillards nommés barons, avaient été les gardiens de la liberté et de la félicité publique.

Les Barbares, qui des bords de la mer Baltique fondirent dans le reste de l'Europe, apportèrent avec eux l'usage des états ou parlements dont on fait tant de bruit et qu'on connaît si peu. Les rois alors n'étaient point despotiques, cela est vrai, mais les peuples n'en gémissaient que plus dans une servitude misérable...

Tandis que les barons, les évêques, les papes, déchiraient ainsi l'Angleterre, où tous voulaient commander, le peuple, la plus nombreuse, la plus vertueuse même et par conséquent la plus respectable partie des hommes,

(1) Cette lettre sort de tout ce que Voltaire a lu ou entendu de discussions politiques et de réflexions sur les origines de la constitution anglaise. Il prend le contre-pied d'une doctrine très souvent défendue par les historiens et les théoriciens anglais sur l'immémoriale antiquité des institutions nationales. (Note de l'édition critique des *Lettres philosophiques* par M. Lanson.)

composée de ceux qui étudient les lois et les sciences, des négociants, des artisans, en un mot de tout ce qui n'était point tyrans ; le peuple[1], dis-je, était regardé par eux comme des animaux au-dessous de l'homme ; il s'en fallait bien que les communes eussent alors part au gouvernement, c'étaient des vilains : leur travail, leur sang, appartenaient à leurs maîtres, qui s'appelaient nobles. Le plus grand nombre des hommes étaient en Europe ce qu'ils sont encore en plusieurs endroits du monde, serfs d'un seigneur, espèce de bétail qu'on vend et qu'on achète avec la terre. Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, pour sentir qu'il était horrible que le grand nombre semât et que le petit nombre recueillît ; et n'est-ce pas un bonheur pour le genre humain que l'autorité de ces petits brigands ait été éteinte en France par la puissance légitime des rois, et en Angleterre par la puissance légitime du roi et du peuple ?

Heureusement, dans les secousses que les querelles des rois et des grands donnaient aux empires, les fers des nations se sont plus ou moins relâchés ; la liberté est née en Angleterre des querelles des tyrans ; les barons forcèrent Jean sans Terre et Henri III à accorder cette fameuse charte[2], dont le principal but était à la vérité de mettre les rois dans la dépendance des lords, mais dans laquelle le reste de la nation fut un peu favorisé, afin que dans l'occasion elle se rangeât du parti de ses prétendus protecteurs. Cette grande charte, qui est regardée comme l'origine sacrée des libertés anglaises, fait bien voir elle-même combien peu la liberté était connue. Le titre seul prouve que le roi se croyait absolu de droit, et que les barons et le clergé même ne le forçaient à se relâcher de ce droit prétendu que parce qu'ils étaient les plus forts.

... La Chambre des communes devint de jour en jour

(1) Cette phrase de Voltaire, écrite en 1728 ou peu après, sent déjà la Révolution.

(2) C'est la *grande Charte*, signée en 1215 par Jean sans Terre et confirmée, en 1264, par son fils Henri III.

Portrait de Voltaire, peint par Quentin de La Tour, en 1736, et gravé par Baléchou.

plus puissante, les familles des anciens pairs s'éteignirent avec le temps; et comme il n'y a proprement que les pairs qui soient nobles en Angleterre dans la rigueur de la loi, il n'y aurait plus du tout de noblesse en ce pays-là si les rois n'avaient pas créé de nouveaux barons de temps en temps et conservé l'ordre des pairs qu'ils avaient tant craint autrefois, pour l'opposer à celui des communes devenu trop redoutable.

Tous ces nouveaux pairs, qui composent la Chambre haute, reçoivent du roi leur titre, et rien de plus, presqu'aucun d'eux n'a la terre dont il porte le nom : l'un est duc de Dorset et n'a pas un pouce de terre en Dorsetshire [1]; l'autre est comte d'un village, qui sait à peine où ce village est situé; ils ont du pouvoir dans le parlement, non ailleurs.

Vous n'entendez point ici parler de haute, moyenne et basse justice, ni du droit de chasser sur les terres d'un citoyen, lequel n'a pas la liberté de tirer un coup de fusil sur son propre champ [2].

Un homme, parce qu'il est noble ou parce qu'il est prêtre, n'est point ici exempt de payer certaines taxes [3], tous les impôts sont réglés par la Chambre des communes, qui, n'étant que la seconde par son rang, est la première par son crédit.

Les seigneurs et les évêques peuvent bien rejeter le bill [4] des communes pour les taxes, mais il ne leur est pas permis d'y rien changer; il faut ou qu'ils le reçoivent ou qu'ils le rejettent sans restriction. Quand le bill est confirmé par les lords et approuvé par le roi, alors tout le monde paye; chacun donne, non selon sa qualité (ce qui est absurde), mais selon son revenu; il n'y a point de taille ni de capitation arbitraire, mais une taxe réelle sur les

(1) Pays situé au sud de la Grande-Bretagne, sur la Manche.

(2) On sait que cette liberté était une de celles qui intéressaient le plus les habitants des campagnes dans les revendications de 1789.

(3) Courte remarque, indifférente en apparence, mais de si grande portée !

(4) *Bill*, mot anglais, passé en français, qui signifie un projet de loi et quelquefois une loi.

terres ; elles ont toutes été évaluées sous le fameux roi Guillaume III[1], et mises au-dessous de leur prix.

La taxe subsiste toujours la même, quoique les revenus des terres aient augmenté ; ainsi personne n'est foulé et personne ne se plaint. Le paysan n'a point les pieds meurtris par des sabots, il mange du pain blanc, il est bien vêtu, il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux ni de couvrir son toit de tuiles, de peur que l'on ne hausse ses impôts l'année d'après. Il y a ici beaucoup de paysans qui ont environ deux cent mille francs de biens, et qui ne dédaignent pas de continuer à cultiver la terre qui les a enrichis, et dans laquelle ils vivent libres[2].

LETTRE X

Sur le commerce.

Le commerce qui a enrichi les citoyens en Angleterre, a contribué à les rendre libres, et cette liberté a étendu le commerce à son tour ; de là s'est formée la grandeur de l'État ; c'est le commerce qui a établi peu à peu les forces navales, par qui les Anglais sont les maîtres des mers. Ils ont à présent près de deux cents vaisseaux de guerre. La postérité apprendra peut-être avec surprise qu'une petite île, qui n'a de soi-même qu'un peu de plomb, de l'étain, de la terre à foulon, et de la laine grossière[3], est devenue par son commerce assez puissante pour envoyer en 1723 trois flottes à la fois en trois extrémités du monde, l'une devant Gibraltar conquise et conservée par ses armes, l'autre à Porto-Bello[4] pour ôter au roi

(1) Guillaume III (1650-1702), stathouder de Hollande en 1672, puis, à partir de 1689, roi d'Angleterre jusqu'à sa mort.

(2) Cette sympathie pour les paysans est un des traits qui honorent l'écrivain.

(3) A noter le procédé qui consiste à représenter l'Angleterre comme plus pauvre qu'elle n'est naturellement pour mieux marquer le progrès de sa richesse acquise.

(4) Ville et port de Colombie, près de l'isthme de Panama. C'est de là que partaient les galions chargés d'or et de métaux précieux.

d'Espagne la jouissance des trésors des Indes, et la troisième dans la mer Baltique pour empêcher les puissances du Nord de se battre.

Quand Louis XIV faisait trembler l'Italie et que ses armées, déjà maîtresses de la Savoie et du Piémont, étaient prêtes de[1] prendre Turin, il fallut que le prince Eugène marchât du fond de l'Allemagne au secours du duc de Savoie ; il n'avait point d'argent, sans quoi on ne prend ni ne défend les villes ; il eut recours à des marchands anglais ; en une demi-heure de temps, on lui prêta cinquante millions[2] : avec cela il délivra Turin, battit les Français et écrivit à ceux qui avaient prêté cette somme ce petit billet : « Messieurs, j'ai reçu votre argent, et je me flatte de l'avoir bien employé à votre satisfaction. »

Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais et fait qu'il ose se comparer, non sans quelque raison, à un citoyen romain. Aussi le cadet d'un pair du royaume ne dédaigne pas le négoce, Milord Townshend, ministre d'État, a un frère qui se contente d'être marchand dans la Cité. Dans le temps que milord Oxford[3], gouvernait l'Angleterre, son cadet était facteur[4] à Alep, d'où il ne voulut pas revenir et où il est mort.

Cette coutume, qui pourtant commence trop à se passer, paraît monstrueuse à des Allemands entêtés de leurs quartiers ; ils ne sauraient concevoir que le fils d'un pair d'Angleterre ne soit qu'un riche et puissant bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout est prince ; on a vu jusqu'à trente altesses du même nom n'ayant pour tout bien que des armoiries et de l'orgueil.

En France est marquis qui veut ; et quiconque arrive à Paris du fond d'une province avec de l'argent à dépenser, et un nom en *ac* ou en *ille*, peut dire : « Un homme

(1) *Prêtes de*. V. Lex.

(2) Ce n'est pas exact. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, dit *six* millions de nos livres, ce qui est conforme ou presque au chiffre historique (6.250.000 francs). De même le billet du prince Eugène est *arrangé* par Voltaire.

(3) Robert Walpole, *comte d'Oxford* (1676-1745).

(4) *Facteur*. V. Lex.

comme moi, un homme de ma qualité », et mépriser souverainement un négociant. Le négociant entend lui-même parler si souvent avec dédain de sa profession qu'il est assez sot pour en rougir ; je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde [1].

LETTRE XI

Sur l'insertion de la petite vérole [2].

On dit doucement dans l'Europe chrétienne que les Anglais sont des fous et des enragés : des fous, parce qu'ils donnent la petite vérole à leurs enfants pour les empêcher de l'avoir ; des enragés, parce qu'ils communiquent de gaieté de cœur à ces enfants une maladie certaine et affreuse, dans la vue de prévenir un mal incertain. Les Anglais, de leur côté, disent : « Les autres Européens sont des lâches et des dénaturés : ils sont lâches, en ce qu'ils craignent de faire un peu de mal à leurs enfants ; dénaturés, en ce qu'ils les exposent à mourir un jour de la petite vérole. » Pour juger qui a raison dans cette dispute, voici

(1) Quelle vigueur dans cette leçon donnée aux petits maîtres ! et combien le sentiment exprimé ici est moderne !

(2) « Cela fut écrit en 1727 Aussi l'auteur fut le premier en France qui parla de l'insertion de la petite vérole ou variole, comme il fut le premier qui écrivit sur la gravitation. » (Note de Voltaire.) En fait, il y avait eu en France, de 1723 à 1725, tout un mouvement en faveur de l'inoculation. Mais cette campagne qui n'avait pas abouti, était oubliée en 1734. L'attention de Voltaire était attirée par tout ce qui était nouveau et hardi. D'ailleurs, il avait eu lui-même la petite vérole, il avait vu son ami Génonville mourir de cette maladie. Plus tard, en 1769, Fréron découvrit un mémoire du docteur La Coste sur l'inoculation, datant de 1723. Il ne manqua pas de reprocher à Voltaire de s'être attribué le mérite d'avoir le premier, en France, traité de ce sujet.

l'histoire de cette fameuse insertion dont on parle hors d'Angleterre avec tant d'effroi.

Les femmes de Circassie sont, de temps immémorial, dans l'usage de donner la petite vérole à leurs enfants même à l'âge de six mois, en leur faisant une incision au bras, et en insérant dans cette incision une pustule qu'elles ont soigneusement enlevée du corps d'un autre enfant. Cette pustule fait, dans le bras où elle est insinuée, l'effet du levain dans un morceau de pâte ; elle y fermente et répand dans la masse du sang les qualités dont elle est empreinte. Les boutons de l'enfant à qui l'on a donné cette petite vérole artificielle servent à porter la même maladie à d'autres. C'est une circulation presque continuelle en Circassie ; et, quand malheureusement il n'y a point de petite vérole dans le pays, on est aussi embarrassé qu'on l'est ailleurs dans une mauvaise année.

... Il y a quelques gens qui prétendent que les Circassiens prirent autrefois cette coutume des Arabes; mais nous laissons ce point d'histoire à éclaircir par quelque savant bénédictin qui ne manquera pas de composer là-dessus plusieurs volumes in-folio avec les preuves. Tout ce que j'ai à dire sur cette matière, c'est que dans le commencement du règne de George Ier [1], Mme de Wortley-Montague [2], une des femmes d'Angleterre qui ont le plus d'esprit et le plus de force dans l'esprit, étant avec son mari en ambassade à Constantinople, s'avisa de donner sans scrupule la petite vérole à un enfant dont elle était accouchée en ce pays. Son chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'était pas chrétienne, et ne pouvait réussir que chez des infidèles, le fils de Mme Wortley [3] s'en trouva à merveille. Cette dame, de retour à Londres, fit part de son expérience à la princesse de Galles, qui est

(1) Il régna de 1714 à 1727.

(2) Mme de Wortley-Montague (1690-1762), femme des plus énergiques et des plus originales. Son mari étant ambassadeur à Constantinople, elle apprit la langue turque et pénétra dans le sérail.

(3) Il y a ici une légère erreur. Voltaire a confondu le fils de Mme Wortley, avec sa fille. C'est en effet une fille qui fut inoculée.

aujourd'hui reine[1]; il faut avouer que, titres et couronnes à part, cette princesse est née pour encourager tous les arts et pour faire du bien aux hommes; c'est un philosophe aimable sur le trône; elle n'a jamais perdu ni une occasion de s'instruire, ni une occasion d'exercer sa générosité. C'est elle qui, ayant entendu dire qu'une fille de Milton vivait encore, et vivait dans la misère, lui envoya sur-le-champ un présent considérable; c'est elle qui protège ce pauvre P. Courayer[2]; c'est elle qui daigna être la médiatrice entre le docteur Clarke[3] et M. Leibnitz. Dès qu'elle eut entendu parler de l'inoculation ou insertion de la petite vérole, elle en fit faire l'épreuve sur quatre criminels condamnés à mort, à qui elle sauva doublement la vie; car non seulement elle les tira de la potence, mais, à la faveur de cette petite vérole artificielle, elle prévint la naturelle, qu'ils auraient probablement eue, et dont ils seraient morts peut-être dans un âge plus avancé.

La princesse, assurée de l'utilité de cette épreuve, fit inoculer ses enfants : l'Angleterre suivit son exemple, et depuis ce temps, dix mille enfants de famille au moins doivent ainsi la vie à la reine et à Mme Wortley-Montague, et autant de filles leur doivent leur beauté.

Sur cent personnes dans le monde, soixante au moins ont la petite vérole; de ces soixante, dix en meurent dans les années les plus favorables et dix en conservent pour toujours de fâcheux restes. Voilà la cinquième partie des hommes que cette maladie tue ou enlaidit sûrement[4]. De tous ceux qui sont inoculés en Turquie ou en Angleterre,

(1) Il s'agit de la reine Caroline, femme de George II, celle à qui Voltaire dédia sa *Henriade*. Il paie ici sa dette de reconnaissance.

(2) Le P. Courayer avait fait paraître, en 1723, sur la validité des ordinations anglicanes, une dissertation qui avait fait scandale et qui avait été supprimée par arrêt du Conseil en 1727. Alors le P. Courayer se réfugia en Angleterre.

(3) Samuel Clarke (1675-1729), théologien et philosophe anglais, eut avec Leibnitz, comme avec d'autres penseurs de son temps, des disputes célèbres sur différents points de philosophie et de religion.

(4) Voltaire s'est ici un peu embrouillé dans ses notes. Il aurait dû dire : de ces soixante, 20 p. 100 meurent ou sont enlaidis, c'est-à-dire douze et non vingt.

aucun ne meurt, s'il n'est infirme et condamné à mort d'ailleurs, personne n'est marqué, aucun n'a la petite vérole une seconde fois, supposé que l'inoculation ait été parfaite. Il est donc certain que, si quelque ambassadrice française avait rapporté ce secret de Constantinople à Paris, elle aurait rendu un service éternel à la nation : le duc de Villequier, père du duc d'Aumont d'aujourd'hui, l'homme de France le mieux constitué et le plus sain, ne serait pas mort à la fleur de son âge ; le prince de Soubise, qui avait la santé la plus brillante, n'aurait pas été emporté à l'âge de vingt-cinq ans ; Monseigneur, grand-père de Louis XV, n'aurait pas été enterré dans sa cinquantième année ; vingt mille personnes mortes à Paris de la petite vérole en 1723, vivraient encore. Quoi donc! est-ce que les Français n'aiment point la vie? est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté ? En vérité, nous sommes d'étranges gens ! Peut-être dans dix ans prendra-t-on cette méthode anglaise, si les médecins le permettent; ou bien les Français, dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les Anglais s'en dégoûtent par inconstance.

J'apprends que depuis cent ans les Chinois sont dans cet usage ; c'est un grand préjugé[1] que l'exemple d'une nation qui passe pour être la plus sage et la mieux policée de l'univers. Il est vrai que les Chinois s'y prennent d'une façon différente ; ils ne font point d'incision, ils font prendre la petite vérole par le nez comme du tabac en poudre ; cette façon est plus agréable, mais elle revient au même, et sert également à confirmer que, si on avait pratiqué l'inoculation en France, on aurait sauvé la vie à des milliers d'hommes.

(1) *Préjugé*. V. Lex.

LETTRE XII

Sur le chancelier Bacon [1].

Il n'y a pas longtemps que l'on agitait dans une compagnie célèbre cette question usée et frivole, quel était le plus grand homme de César, d'Alexandre, de Tamerlan, de Cromwell, etc.

Quelqu'un répondit que c'était sans contredit Isaac Newton [2] ! Cet homme avait raison, car si la vraie grandeur consiste à avoir reçu du ciel un puissant génie et à s'en être servi pour s'éclairer soi-même et les autres, un homme comme M. Newton, tel qu'il s'en trouve à peine en dix siècles, est véritablement le grand homme, et ces politiques et ces conquérants dont aucun siècle n'a manqué, ne sont d'ordinaire que d'illustres méchants. C'est à celui qui domine sur les esprits par la force de la vérité, non à ceux qui font des esclaves par la violence, c'est à celui qui connaît l'univers, non à ceux qui le défigurent que nous devons nos respects.

Puis donc que vous exigez que je vous parle des hommes célèbres qu'a portés l'Angleterre, je commencerai par les Bacon, les Locke, les Newton, etc. Les généraux et les ministres viendront à leur tour [3].

Il faut commencer par le fameux comte de Verulam, connu en Europe sous le nom de Bacon, qui était son nom de famille...

Après avoir rappelé son procès et sa condamnation [4], Voltaire lui applique le mot de Bolingbroke sur Marlborough : « C'était un si grand homme que j'ai oublié ses vices. »

(1) François Bacon, né à Londres en 1561, mort en 1626, grand chancelier d'Angleterre sous Jacques Ier, a laissé de nombreux ouvrages écrits soit en latin, soit en anglais, en particulier *De dignitate et augmentis scientiarum* (1605) et *Novum Organum*. Il est regardé comme le père de la philosophie expérimentale.

(2) Isaac Newton (1642-1727) ; illustre mathématicien et physicien, inventeur du calcul infinitésimal et de la loi de la gravitation universelle.

(3) On remarquera le ton hautain du « philosophe ».

(4) Bacon fut accusé de s'être laissé corrompre par de l'argent. Il fut condamné à une forte amende et à la perte de ses dignités.

Je me bornerai donc à vous parler de ce qui a mérité au chancelier Bacon l'estime de l'Europe.

Le plus singulier et le meilleur de ses ouvrages est celui qui est aujourd'hui le moins lu et le plus inutile; je veux parler de son *Novum scientiarum organum*. C'est l'échafaud[1] avec lequel on a bâti la nouvelle philosophie ; et quand cet édifice a été élevé au moins en partie, l'échafaud n'a plus été d'aucun usage.

Le chancelier Bacon ne connaissait pas encore la nature ; mais il savait et indiquait tous les chemins qui mènent à elle. Il avait méprisé de bonne heure ce que les Universités appelaient la philosophie et il faisait tout ce qui dépendait de lui, afin que ces compagnies, instituées pour la perfection de la raison humaine, ne continuassent pas de la gâter par leurs *quiddités*, leur *horreur du vide*, leurs *formes substantielles*, et tous ces mots impertinents[2] que non seulement l'ignorance rendait respectables, mais qu'un mélange ridicule avec la religion avait rendus sacrés.

Il est le père de la philosophie expérimentale; il est bien vrai qu'avant lui on avait découvert des secrets étonnants. On avait inventé la boussole, l'imprimerie, la gravure des estampes, la peinture à l'huile, les glaces, l'art de rendre en quelque façon la vue aux vieillards par les lunettes qu'on appelle bésicles, la poudre à canon, etc. On avait cherché, trouvé et conquis un nouveau monde. Qui ne croirait que ces sublimes découvertes eussent été faites par les plus grands philosophes, et dans des temps bien plus éclairés que le nôtre? point du tout : c'est dans le temps de la plus stupide barbarie que ces grands changements ont été faits sur la terre. Le hasard seul a produit presque toutes ces inventions ; et il y a même bien de l'apparence que ce qu'on appelle hasard a eu grande part dans la découverte de l'Amérique ; du moins a-t-on cru que Christophe Colomb n'entreprit son voyage que sur la foi

(1) *Echafaud*. V. Lex.
(2) *Impertinents*. V. Lex.

d'un capitaine de vaisseau qu'une tempête avait jeté jusqu'à la hauteur des îles Caraïbes [1].

Quoi qu'il en soit, les hommes savaient aller au bout du monde, ils savaient détruire les villes avec un tonnerre artificiel plus terrible que le tonnerre véritable ; mais ils ne connaissaient pas la circulation du sang, la pesanteur de l'air, les lois du mouvement, la lumière, le nombre de nos planètes, etc. Et un homme qui soutenait une thèse sur les catégories d'Aristote, sur l'universel *a parte rei* ou telle autre sottise, était regardé comme un prodige.

Les inventions les plus étonnantes et les plus utiles ne sont pas celles qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. C'est à un instinct mécanique, qui est chez la plupart des hommes, que nous devons tous les arts, et nullement à la saine philosophie. La découverte du feu, l'art de faire du pain, de fondre et de préparer les métaux, de bâtir des maisons, l'invention de la navette, sont d'une tout autre nécessité que l'imprimerie et la boussole ; cependant ces arts furent inventés par des hommes encore sauvages...

Personne avant le chancelier Bacon n'avait connu la philosophie expérimentale ; et de toutes les épreuves physiques qu'on a faites depuis lui, il n'y en a presque pas une qui ne soit indiquée dans son livre. Il en avait fait lui-même plusieurs ; il fit des espèces de machines pneumatiques, par lesquelles il devina l'élasticité de l'air ; il a tourné tout autour de la découverte de sa pesanteur, il y touchait ; cette vérité fut saisie par Torricelli [2]. Peu de temps après, la physique expérimentale commença tout d'un coup à être cultivée à la fois dans presque toutes les parties de l'Europe. C'était un trésor caché dont Bacon s'était douté, et que tous les philosophes encouragés par sa promesse s'efforcèrent de déterrer.

Mais ce qui m'a le plus surpris, ç'a été de voir dans son

(1) Voltaire rabaisse ici tout ce qui n'est pas son objet, pour mieux faire ressortir ce qu'il va dire.

(2) Savant italien (1608-1647), inventa le baromètre.

livre, en termes exprès, cette attraction nouvelle dont Newton passe pour l'inventeur.

« Il faut chercher, dit Bacon, s'il n'y aurait point une espèce de force magnétique qui opère entre la terre et les choses pesantes, entre la lune et l'océan, entre les planètes, etc. »

En un autre endroit il dit: « Il faut ou que les corps graves soient portés vers le centre de la terre, ou qu'ils en soient mutuellement attirés et en ce dernier cas, il est évident que plus les corps en tombant s'approcheront de la terre, plus fortement ils s'attireront. Il faut, poursuit-il, expérimenter si la même horloge à poids ira plus vite sur le haut d'une montagne, ou au fond d'une mine ; si la force des poids diminue sur la montagne et augmente dans la mine, il y a apparence que la terre a une vraie attraction. »

Ce précurseur de la philosophie a été aussi un écrivain élégant, un historien, un bel esprit.

. . . . . .

LETTRE XIII

Sur M. Locke [1].

Jamais il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un logicien plus exact que M. Locke ; cependant il n'était pas grand mathématicien. Il n'avait jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs ni à la sécheresse des vérités mathématiques, qui ne présentent d'abord rien de sensible à l'esprit ; et personne n'a mieux prouvé que lui qu'on pouvait avoir l'esprit géomètre sans le secours de la géométrie. Avant lui de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'âme de l'homme ; mais, puisqu'ils n'en savaient rien du tout, il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différents...

Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'âme, un

(1) Philosophe anglais (1632-1704), auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, où, s'appuyant sur la méthode expérimentale, il combat l'idéalisme et le spiritualisme de Descartes. Il est le fondateur de la philosophie sensualiste.

sage est venu qui en a fait modestement l'histoire. Locke a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain. Il s'aide partout du flambeau de la physique ; il ose quelquefois parler affirmativement, mais il ose aussi douter. Au lieu de définir tout d'un coup ce que nous ne connaissons pas, il examine par degrés ce que nous voulons connaître. Il prend un enfant au moment de sa naissance, il suit pas à pas les progrès de son entendement ; il voit ce qu'il a de commun avec les bêtes, et ce qu'il a au-dessus d'elles ; il consulte surtout son propre témoignage[1], la conscience de sa pensée.

« Je laisse, dit-il, à discuter à ceux qui en savent plus que moi, si notre âme existe avant ou après l'organisation de notre corps, mais j'avoue qu'il m'est tombé en partage une de ces âmes grossières qui ne pensent pas toujours, et j'ai même le malheur de ne pas concevoir qu'il soit plus nécessaire à l'âme de penser toujours[2], qu'au corps d'être toujours en mouvement. »

. . . . . .

... Locke, après avoir ruiné les idées innées, après avoir bien renoncé à la vanité de croire qu'on pense toujours, ayant bien établi que toutes nos idées nous viennent par les sens, ayant examiné nos idées simples, et celles qui sont composées, suit l'esprit de l'homme dans toutes ses opérations, fait voir combien les langues que les hommes parlent sont imparfaites et quel abus nous faisons des termes à tout moment; il vient enfin à considérer l'étendue, ou plutôt le néant des connaissances humaines. C'est dans ce chapitre qu'il ose avancer modestement ces paroles : *Nous ne serons jamais peut-être capables de connaître si un être purement matériel pense ou non.*

Ce discours sage parut à plus d'un théologien une dé-

(1) Le témoignage que l'enfant rend de lui-même, la conscience qu'il a de sa propre pensée.

(2) Cela dépend du sens qu'on donne au mot « penser». La pensée peut être plus ou moins active, plus ou moins consciente. Il semble qu'il y ait là une querelle de mots, ou plutôt un parti pris contre la spiritualité de l'âme.

claration scandaleuse que l'âme est matérielle et mortelle [1]. Quelques Anglais, dévots à leur manière, sonnèrent l'alarme. Les superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont dans une armée; ils ont et donnent des terreurs paniques...

... Locke disait avec simplicité à ces messieurs : « Confessez du moins que vous êtes aussi ignorants que moi : votre imagination ni la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées ; et comprenez-vous mieux comment une substance, telle [2] qu'elle soit, a des idées ? Vous ne concevez ni la matière ni l'esprit, comment osez-vous assurer quelque chose ?

Le superstitieux vient à son tour, et dit qu'il faut brûler, pour le bien de leurs âmes, ceux qui soupçonnent qu'on peut penser avec la seule aide du corps ; mais que diraient-ils si c'étaient eux-mêmes qui fussent coupables d'irréligion ? En effet, quel est l'homme qui osera assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible au Créateur de donner à la matière la pensée et le sentiment [3] ? Voyez, je vous prie, à quel embarras vous êtes réduits, vous qui bornez ainsi la puissance du Créateur. Les bêtes ont les mêmes organes que nous, les mêmes sentiments, les mêmes perceptions; elles ont de la mémoire, elles combinent quelques idées. Si Dieu n'a pas pu animer la matière, et lui donner le sentiment, il faut de deux choses l'une, ou que les bêtes soient de pures machines [4] ou qu'elles aient une âme spirituelle.

Il me paraît presque démontré que les bêtes ne peuvent

(1) Quelle qu'ait été sur ce point l'opinion de Locke, il semble bien que cette théorie soit un acheminement vers le matérialisme. C'est du moins ainsi que l'ont comprise bien des gens, et en particulier ceux qui inclinaient au matérialisme.

(2) *Telle qu'elle soit.* V. Lex.

(3) Cette indignation contre l' « impiété absurde » de ceux qui voudraient « borner la puissance du Créateur » est un argument qui fait sourire de la part de Voltaire.

(4) On se rappelle la théorie de Descartes sur ce point et l'éloquente protestation de La Fontaine en faveur de l'âme des bêtes. Cette épineuse question est une de celles sur lesquelles l'idéalisme outrancier de Descartes prête le plus à la critique.

être de simples machines; voici ma preuve : Dieu leur a fait précisément les mêmes organes du sentiment que les nôtres; donc, s'ils ne sentent point, Dieu a fait un ouvrage inutile; or Dieu, de votre aveu même, ne fait rien en vain; donc il n'a point fabriqué tant d'organes de sentiment, pour qu'il n'y eût point de sentiment; donc les bêtes ne sont point de pures machines.

Les bêtes, selon vous, ne peuvent avoir une âme spirituelle; donc malgré vous il ne reste autre chose à dire, sinon que Dieu a donné aux organes des bêtes, qui sont matière, la faculté de sentir et d'apercevoir, laquelle vous appelez instinct dans elles.

Et qui peut empêcher Dieu de communiquer à nos organes plus déliés cette faculté de sentir, d'apercevoir, et de penser, que nous appelons raison humaine? De quel côté que vous vous tourniez, vous êtes obligés d'avouer votre ignorance, et la puissance immense du Créateur. Ne vous révoltez donc plus contre la sage et modeste philosophie de Locke : loin d'être contraire à la religion, elle lui servirait de preuve, si la religion en avait besoin [1]; car quelle philosophie plus religieuse, que celle qui, n'affirmant que ce qu'elle conçoit clairement, et sachant avouer sa faiblesse, vous dit qu'il faut recourir à Dieu, dès qu'on examine les premiers principes [2]?

. . . . . .

LETTRE XIV

Sur Descartes et Newton.

Un Français qui arrive à Londres trouve les choses bien changées en philosophie, comme dans tout le reste [3]. Il a

(1) Toujours le même zèle édifiant de la part de Voltaire.

(2) Cette treizième lettre, dont nous ne pouvons donner ici qu'une partie, est celle qui contribua le plus à attirer sur l'ouvrage et sur l'auteur les critiques et les condamnations. Voltaire s'en doutait bien à l'avance. Il avait hésité à la publier et cependant il en avait modifié et atténué considérablement la rédaction.

(3) Lorsque cet article a été écrit (1728), plus de quarante ans après

laissé le monde plein, il le trouve vide. A Paris, on voit l'univers composé de tourbillons de matière subtile ; à Londres, on ne voit rien de cela. Chez nous, c'est la pression de la lune qui cause le flux de la mer ; chez les Anglais, c'est la mer qui gravite vers la lune ; de façon que quand vous croyez que la lune devrait nous donner marée haute, ces messieurs croient qu'on doit avoir marée basse ; ce qui malheureusement ne peut se vérifier, car il aurait fallu, pour s'en éclaircir, examiner la lune et les marées au premier instant de la création.

Vous remarquerez que le soleil, qui en France n'entre pour rien dans cette affaire, y contribue ici environ pour son quart. Chez vos cartésiens, tout se fait par une impulsion qu'on ne comprend guère ; chez M. Newton, c'est par une attraction dont on ne connaît pas mieux la cause. A Paris, vous vous figurez la terre faite comme un melon ; à Londres, elle est aplatie des deux côtés. La lumière pour un cartésien existe dans l'air, pour un newtonien elle vient du soleil en six minutes et demie. Votre chimie fait toutes ses opérations avec des acides, des alcalis, et de la matière subtile : l'attraction domine jusque dans la chimie anglaise.

L'essence même des choses a totalement changé. Vous ne vous accordez ni sur la définition de l'âme, ni sur celle de la matière. Descartes assure que l'âme est la même chose que la pensée, et Locke lui prouve assez bien le contraire ; Descartes assure encore que l'étendue seule fait la matière, Newton y ajoute la solidité.

Voilà de sérieuses contrariétés [1].

Non nostrum inter vos tantas componere lites [2].

Ce fameux Newton, ce destructeur du système carté-

la publication du livre des *Principes*, toute la France était encore cartésienne. (*Ed. de Kehl.*) Le livre des *Principes de la Philosophie*, par Descartes, 1644.

(1) *Contrariétés*. V. Lex.

(2) « Il ne m'appartient pas de trancher entre vous un si grand différend. » VIRGILE, *Eglog*. III, 108. (Ed.) Fénelon s'était déjà retranché derrière cette citation pour éviter de donner ouvertement son avis dans la Querelle des Anciens et des Modernes.

sien, mourut au mois de mars de l'an passé [1]. Il a vécu honoré de ses compatriotes, et a été enterré comme un roi qui aurait fait du bien à ses sujets. On a lu ici avec avidité et on a traduit en anglais l'éloge que M. de Fontenelle a prononcé de M. Newton dans [2] l'Académie des sciences. On attendait en Angleterre le jugement de M. de Fontenelle comme une déclaration solennelle de la supériorité de la philosophie anglaise; mais quand on a vu ... qu'il comparait Descartes à Newton, toute la Société royale de Londres s'est soulevée. Loin d'acquiescer au jugement, on a critiqué le discours. Plusieurs même (et ceux-là ne sont pas les plus philosophes) ont été choqués de cette comparaison, seulement parce que Descartes était Français.

Il faut avouer que ces deux grands hommes ont été bien différents l'un de l'autre dans leur conduite, dans leur fortune et dans leur philosophie...

L'opinion publique en Angleterre sur ces deux philosophes est que le premier était un rêveur, et que l'autre était un sage.

Très peu de personnes à Londres lisent Descartes, dont effectivement les ouvrages sont devenus inutiles; très peu lisent aussi Newton, parce qu'il faut être fort savant pour le comprendre. Cependant tout le monde parle d'eux; on n'accorde rien au Français et on donne tout à l'Anglais [3]. Quelques gens croient que, si on ne s'en tient plus à l'horreur du vide, si on sait que l'air est pesant, si on se sert de lunettes d'approche, on en a l'obligation à Newton, il est ici l'Hercule de la fable, à qui les ignorants attribuaient tous les faits des autres héros.

Dans une critique qu'on a faite à Londres du discours de M. de Fontenelle, on a osé avancer que Descartes n'était pas un grand géomètre. Ceux qui parlent ainsi peuvent se

(1) Ces mots *l'an passé*, qui figuraient dans la première édition (1734), datent la rédaction de cette lettre. Newton est mort en 1727.

(2) *Dans*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 4.

(3) C'est tout à fait naturel et cela ne prouve pas grand'chose contre Descartes, *notre René*, comme disait Voltaire, qui le sacrifie de gaîté de cœur au savant anglais.

reprocher de battre leur nourrice ; Descartes a fait un aussi grand chemin du point où il a trouvé la géométrie jusqu'au point où il l'a poussée, que Newton en a fait après lui : il est le premier qui ait trouvé la manière de donner les équations algébriques des courbes. Sa géométrie, grâce à lui, devenue aujourd'hui commune, était de son temps si profonde, qu'aucun professeur n'osa entreprendre de l'expliquer, et qu'il n'y avait guère en Hollande que Scooten, et en France que Fermat [1], qui l'entendissent.

Il porta cet esprit de géométrie et d'invention dans la dioptrique [2], qui devint entre ses mains un art tout nouveau ; et s'il s'y trompa en quelque chose, c'est qu'un homme qui découvre de nouvelles terres ne peut tout d'un coup en connaître toutes les propriétés. Ceux qui viennent après lui et qui rendent ces terres fertiles lui ont au moins l'obligation de la découverte. Je ne nierai pas que tous les autres ouvrages de M. Descartes ne fourmillent d'erreurs.

La géométrie était un guide que lui-même avait en quelque façon formé et qui l'aurait conduit sûrement dans sa physique ; cependant il abandonna à la fin ce guide, et se livra à l'esprit de système. Alors sa philosophie ne fut plus qu'un roman ingénieux et tout au plus vraisemblable pour les ignorants. Il se trompa sur la nature de l'âme, sur les preuves de l'existence de Dieu, sur les lois du mouvement, sur la nature de la lumière. Il admit des idées innées, il inventa de nouveaux éléments, il créa un monde, il fit l'homme à sa mode : et on dit avec raison que l'homme de Descartes n'est en effet que celui de Descartes, fort éloigné de l'homme véritable.

Il poussa ses erreurs métaphysiques jusqu'à prétendre que deux et deux ne font quatre que parce que Dieu l'a

(1) Pierre Fermat (1601-1665), grand géomètre, qui, un des premiers avec Descartes, a appliqué l'algèbre à la géométrie et imaginé pour la solution des problèmes une méthode qui le fait regarder comme le premier inventeur du calcul différentiel.

(2) Partie de la physique, qui s'occupe de l'action des milieux sur la lumière qui les traverse en se réfractant.

voulu ainsi ; mais ce n'est point trop dire qu'il était estimable même dans ses égarements. Il se trompa, mais ce fut au moins avec méthode et avec un esprit conséquent ; il détruisit les chimères absurdes dont on infatuait la jeunesse depuis deux mille ans; il apprit aux hommes de son temps à raisonner et à se servir contre lui-même de ses armes. S'il n'a pas payé en bonne monnaie, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse.

Je ne crois pas qu'on ose à la vérité comparer en rien sa philosophie avec celle de Newton : la première est un essai, la seconde est un chef-d'œuvre, mais celui qui nous a mis sur la voie de la vérité vaut peut-être celui qui a été, depuis, au bout de cette carrière.

Descartes donna la vue aux aveugles, ils virent les fautes de l'antiquité et les siennes. La route qu'il ouvrit est, depuis lui, devenue immense.

Le petit livre de Rohault [1] a fait pendant quelque temps une physique complète ; aujourd'hui tous les recueils des académies de l'Europe ne sont pas même un commencement de système : en approfondissant cet abîme, il s'est trouvé infini [2]. Il s'agit maintenant de voir ce que M. Newton a creusé dans ce précipice.

LETTRE XV

Sur le système de l'attraction.

Les découvertes du chevalier Newton, qui lui ont fait une réputation si universelle, regardent le système du monde, la lumière, l'infini en géométrie et enfin la chronologie, à laquelle il s'est amusé pour se délasser.

Je vais vous dire (si je puis, sans verbiage) le peu que j'ai pu attraper de toutes ces sublimes idées.

A l'égard du système de notre monde, on disputait

(1) Savant français (1620-1675), a écrit un traité de physique (1671). Il était cartésien.

(2) *En approfondissant.* V. Notes gramm., p. 986, V, v, 1°.

depuis longtemps sur la cause qui fait tourner et qui retient dans leurs orbites toutes les planètes, et sur celle qui fait descendre ici-bas tous les corps vers la surface de la terre.

Le système de Descartes, expliqué et fort changé depuis lui, semblait rendre une raison plausible de ces phénomènes et cette raison paraissait d'autant plus vraie qu'elle est simple et intelligible à tout le monde. Mais en philosophie il faut se défier de ce qu'on croit entendre trop aisément, aussi bien que des choses qu'on n'entend pas...

(Suit un abrégé de la critique du système de Descartes par Newton.)

... Ayant, par toutes ces raisons et par beaucoup d'autres encore, renversé les tourbillons du Cartésianisme, il (Newton) désespérait de pouvoir connaître jamais s'il y a un principe secret dans la nature, qui cause à la fois le mouvement de tous les corps célestes et qui fait la pesanteur sur la terre. S'étant retiré en 1666, à la campagne près de Cambridge, un jour qu'il se promenait dans son jardin, et qu'il voyait des fruits tomber d'un arbre, il se laissa aller à une méditation profonde sur cette pesanteur dont tous les philosophes ont cherché si longtemps la cause en vain, et dans laquelle le vulgaire ne soupçonne pas même de mystère. Il se dit à lui-même : « De quelque hauteur dans notre hémisphère que tombassent ces corps, leur chute serait certainement dans la progression découverte par Galilée ; et les espaces parcourus par eux seraient comme les carrés des temps. Ce pouvoir, qui fait descendre les corps graves, est le même sans aucune diminution sensible, à quelque profondeur qu'on soit dans la terre, et sur la plus haute montagne. Pourquoi ce pouvoir ne s'étendrait-il pas jusqu'à la lune ? et, s'il est vrai qu'il pénètre jusque-là, n'y a-t-il pas grande apparence que ce pouvoir la retient dans son orbite et détermine son mouvement ? Mais, si la lune obéit à ce principe quel qu'il soit, n'est-il pas encore très raisonnable de croire que les autres planètes y sont également soumises ?

« Si ce pouvoir existe, il doit (ce qui est prouvé d'ailleurs) augmenter en raison renversée des carrés des distances. Il n'y a donc plus qu'à examiner le chemin que ferait un corps grave en tombant sur la terre d'une hauteur médiocre, et le chemin que ferait dans le même temps un corps qui tomberait de l'orbite de la lune. Pour en être instruit, il ne s'agit plus que d'avoir la mesure de la terre et la distance de la lune à la terre. »

Voilà comment M. Newton raisonna. Mais on n'avait alors en Angleterre que de très fausses mesures de notre globe, on s'en rapportait à l'estime incertaine des pilotes, qui comptaient soixante milles d'Angleterre pour un degré, au lieu qu'il en fallait compter près de soixante et dix. Ce faux calcul ne s'accordant pas avec les conclusions que M. Newton voulait tirer, il les abandonna. Un philosophe médiocre, et qui n'aurait eu que de la vanité, eût fait cadrer comme il eût pu la mesure de la terre avec son système. M. Newton aima mieux abandonner alors son projet. Mais depuis que M. Picard[1] eut mesuré la terre exactement, en traçant cette méridienne qui fait tant d'honneur à la France, M. Newton reprit ses premières idées, et il trouva son compte avec le calcul de M. Picard.

... Les autres planètes doivent être soumises à cette loi générale ; et si cette loi existe, ces planètes doivent suivre les règles trouvées par Kepler[2]. Toutes ces règles, tous ces rapports sont en effet gardés par les planètes avec la dernière exactitude...

Son seul principe des lois de la gravitation rend raison de toutes les inégalités apparentes dans le cours des globes célestes ; les variations de la lune deviennent une suite

(1) L'abbé Picard, astronome français (1620-1683), mesura avec une parfaite exactitude un degré du méridien. Il fit établir l'Observatoire de Paris.

(2) Kepler, astronome allemand (1571-1630), découvrit les lois qui servent de base à l'astronomie moderne et qui confirment l'hypothèse de Copernic (1473-1543). Celui-ci, le premier, avait conjecturé que toutes les planètes tournent autour du soleil et que la terre est animée d'un double mouvement.

nécessaire de ces lois... Le flux et le reflux de la mer est encore un effet très simple de cette attraction. La proximité de la lune dans son plein et quand elle est nouvelle, et son éloignement dans ses quartiers, combinés avec l'action du soleil, rendent une raison sensible de l'élévation et de l'abaissement de l'Océan.

Après avoir rendu compte, par sa sublime théorie, du cours et des inégalités des planètes, il assujettit les comètes au frein de la même loi...

Les lettres suivantes roulent: la XVIe, *sur l'optique de M. Newton* et la XVIIe, *sur l'infini et sur la chronologie.*

LETTRE XVIII

Sur la Tragédie.

Les Anglais avaient déjà un théâtre aussi bien que les Espagnols, quand les Français n'avaient encore que des tréteaux. Shakespeare[1], qui passait pour le Corneille des Anglais, florissait à peu près dans le temps de Lope de Véga[2]; il créa le théâtre; il avait un génie plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moindre étincelle de bon goût et sans la moindre connaissance des règles[3]. Je vais vous dire une chose hasardée, mais vraie[4]; c'est que le mérite de cet auteur a perdu le théâtre anglais: il y a de si belles scènes, des morceaux si grands et si terribles répandus dans ses farces monstrueuses, qu'on appelle tragédies, que ces pièces ont toujours été

(1) William Shakespeare, né en 1564 à Strafford-sur-Avon et mort dans cette même ville en 1616, le plus illustre des poètes dramatiques anglais.

(2) Lope de Véga (1562-1635), poète espagnol, d'une imagination inépuisable, a composé par centaines des pièces de théâtre, inégales, mêlées, mais où se marque, comme dans les œuvres de Shakespeare, un génie sublime.

(3) Ce jugement de Voltaire sur Shakespeare est naturellement très différent de celui qui est formulé d'ordinaire chez nous aujourd'hui Nous le donnons à titre documentaire.

(4) Intéressant paradoxe.

jouées avec un grand succès. Le temps, qui seul fait la réputation des hommes, rend à la fin leurs défauts respectables. La plupart des idées bizarres et gigantesques de cet auteur ont acquis au bout de deux cents ans le droit de passer pour sublimes. Les auteurs modernes l'ont presque tous copié ; mais ce qui réussissait chez Shakespeare est sifflé chez eux, et vous croyez bien que la vénération qu'on a pour cet ancien, augmente à mesure qu'on méprise les modernes. On ne fait pas réflexion qu'il ne faudrait pas l'imiter et le mauvais succès de ses copistes fait seulement qu'on le croit inimitable.

Vous savez que dans la tragédie du *More de Venise*, pièce très touchante, un mari étrangle sa femme sur le théâtre ; et que quand la pauvre femme est étranglée, elle s'écrie qu'elle meurt très injustement. Vous n'ignorez pas que, dans *Hamlet*, des fossoyeurs creusent une fosse en buvant, en chantant des vaudevilles [1], et en faisant sur les têtes des morts qu'ils rencontrent des plaisanteries convenables à gens de leur métier ; mais, ce qui vous surprendra, c'est qu'on a imité ces sottises. Sous le règne de Charles II, qui était celui de la politesse et l'âge des beaux-arts, Otway [2], dans sa *Venise sauvée*, introduit le sénateur Antonio et la courtisane Naki au milieu des horreurs de la conspiration du marquis de Bedmar... On a retranché de la pièce d'Otway ces bouffonneries faites pour la plus vile canaille ; mais on a laissé dans le *Jules César* de Shakespeare les plaisanteries des cordonniers et des savetiers romains introduits sur la scène avec Brutus et Cassius.

Vous vous plaindrez sans doute que ceux qui jusqu'à présent, vous ont parlé du théâtre anglais et surtout de ce fameux Shakespeare, ne vous aient encore fait voir que ses erreurs et que personne n'ait traduit aucun de ces endroits frappants qui demandent grâce pour toutes ses fautes. Je vous répondrai qu'il est bien aisé de rapporter en prose les erreurs d'un poète, mais très difficile de tra-

(1) *Vaudeville*. V. Lex.
(2) Otway (Thomas) (1651-1685). *Venise sauvee* est de 1682.

duire ses beaux vers. Tous les grimauds[1] qui s'érigent en critiques des écrivains célèbres, compilent des volumes. J'aimerais mieux deux pages qui nous fissent connaître quelques beautés ; car je maintiendrai toujours avec les gens de bon goût qu'il y a plus à profiter dans douze vers d'Homère et de Virgile que dans toutes les critiques qu'on a faites de ces deux grands hommes.

J'ai hasardé de traduire quelques morceaux des meilleurs poètes anglais : en voici un de Shakespeare. Faites grâce à la copie en faveur de l'original ; et souvenez-vous toujours, quand vous voyez une traduction, que vous ne voyez qu'une faible estampe d'un beau tableau.

J'ai choisi le monologue de la tragédie d'*Hamlet*, qui est su de tout le monde et qui commence par ces vers :

To be, or not to be, that is the question[2].

C'est Hamlet, prince de Danemark, qui parle :

Demeure, il faut choisir, et passer à l'instant
De la vie à la mort, ou de l'être au néant.
Dieux cruels ! s'il en est, éclairez mon courage.
Faut-il vieillir courbé sous la main qui m'outrage,
Supporter ou finir mon malheur et mon sort ?
Qui suis-je ? qui m'arrête ? et qu'est-ce que la mort ?
C'est la fin de nos maux, c'est mon unique asile ;
Après de longs transports, c'est un sommeil tranquille ;
On s'endort, et tout meurt. Mais un affreux réveil
Doit succéder peut-être aux douceurs du sommeil.
On nous menace, on dit que cette courte vie
De tourments éternels est aussitôt suivie.
O mort ! moment fatal ! affreuse éternité !
Tout cœur à ton seul nom se glace épouvanté.
Eh ! qui pourrait sans toi supporter cette vie,
De nos prêtres menteurs[3] bénir l'hypocrisie,

(1) *Grimaud*. V. Lex.
(2) « Être ou n'être pas, c'est là la question. »
(3) Est-il besoin de dire que ce trait voltairien n'est pas dans Shakespeare ? Dans l'édition de Kehl, *prêtres menteurs* est remplacé par *fourbes puissants*. Voltaire reviendra plus tard encore sur le grand

D'une indigne maîtresse encenser les erreurs,
Ramper sous un ministre, adorer ses hauteurs,
Et montrer les langueurs de son âme abattue
A des amis ingrats qui détournent la vue ?
La mort serait trop douce en ces extrémités ;
Mais le scrupule parle, et nous crie : « Arrêtez. »
Il défend à nos mains cet heureux homicide,
Et d'un héros guerrier fait un chrétien timide, etc.

Ne croyez pas que j'aie rendu ici l'anglais mot pour mot ; malheur aux faiseurs de traductions littérales, qui traduisant chaque parole, énervent le sens ! c'est bien là qu'on peut dire que la lettre tue et que l'esprit vivifie.

... M. Addison[1] est le premier anglais qui ait fait une tragédie raisonnable. Je le plaindrais s'il n'y avait mis que de la raison. Sa tragédie de *Caton* est écrite d'un bout à l'autre avec cette élégance mâle et énergique dont Corneille le premier donna chez nous de si beaux exemples dans son style inégal. Il me semble que cette pièce est faite pour un auditoire un peu philosophe et très républicain.

Je doute que nos jeunes dames et nos petits maîtres eussent aimé *Caton* en robe de chambre, lisant les dialogues de Platon et faisant ses réflexions sur l'immortalité de l'âme. Mais ceux qui s'élèvent au-dessus des usages, des préjugés, des faiblesses de leur nation, ceux qui sont de tous les temps et de tous les pays, ceux qui préfèrent la grandeur philosophique à des déclarations d'amour, seront bien aises de trouver ici une copie, quoique imparfaite, de ce morceau sublime. Il semble qu'Addison, dans ce beau monologue de Caton, ait voulu lutter contre Shakespeare. Je traduirai l'un comme l'autre, c'est-à-dire avec cette liberté sans laquelle on s'écarterait trop de son original à force de vouloir lui ressembler. Le fond est

poète anglais. V. plus loin, pp. 927 et 928. On pourra consulter avec fruit sur cette question l'ouvrage de M. Jusserand (*Shakespeare en France sous l'Ancien régime*, Paris, Colin).

(1) Addison (1672-1719), écrivain anglais. *Caton* est de 1713

très fidèle ; j'y ajoute peu de détails. Il m'a fallu enchérir sur lui, ne pouvant l'égaler.

Oui, Platon, tu dis vrai[1] ; notre âme est immortelle,
C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
Eh ! d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant ?
Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes.
Du monde et de mes sens je vais briser les chaînes,
Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
Les portes de la vie et de l'éternité.
L'éternité ! quel mot consolant et terrible !
O lumière, ô nuage, ô profondeur horrible !
Que suis-je ? Où suis-je ? Où vais-je ? et d'où suis-je tiré ?
Dans quels climats nouveaux, dans quel monde ignoré
Le moment du trépas va-t-il plonger mon être ?
Où sera cet esprit qui ne peut se connaître ?
Que me préparez-vous, abîmes ténébreux ?
Allons, s'il est un Dieu, Caton doit être heureux.
Il en est un sans doute et je suis son ouvrage.
Lui-même au cœur du juste il empreint son image.
Il doit venger sa cause et punir les pervers.
Mais comment ? dans quel temps ? et dans quel univers ?
Ici la vertu pleure et l'audace l'opprime ;
L'innocence à genoux y tend la gorge au crime :
La fortune y domine et tout y suit son char.
Ce globe infortuné fut formé pour César:
Hâtons-nous de sortir d'une prison funeste,
Je te verrai sans ombre, ô vérité céleste !
Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil :
Cette vie est un songe et la mort un réveil.

Dans cette tragédie d'un patriote et d'un philosophe, le rôle de Caton me paraît surtout un des plus beaux personnages qui soient sur aucun théâtre. Le Caton d'Ad-

(1) Le fragment qui commence par ces mots et que nous donnons ici n'appartient pas au texte de Jore, mais a été recueilli dans l'édition de Kehl.

dison est, je crois, fort au-dessus de la Cornélie de Pierre Corneille...

Il est bien triste que quelque chose de si beau ne soit pas une belle tragédie : des scènes décousues, qui laissent souvent le théâtre vide, des *a parte* trop longs et sans art, des amours froids et insipides, une conspiration inutile à la pièce, un certain Sempronius déguisé et tué sur le théâtre, tout cela fait de la fameuse tragédie de *Caton* une pièce que nos comédiens n'oseraient jamais jouer, quand même nous penserions à la romaine ou à l'anglaise. La barbarie et l'irrégularité du théâtre de Londres ont percé jusque dans la sagesse d'Addison...

LETTRE XIX

Sur la Comédie.

Si dans la plupart des tragédies anglaises [1], les héros sont ampoulés et les héroïnes extravagantes, en récompense le style est plus naturel dans la comédie. Mais ce naturel nous paraîtrait souvent celui de la débauche plutôt que celui de l'honnêteté. On y appelle chaque chose par son nom... Quelques cyniques prennent le parti de ces expressions grossières... Bayle prétend que les expressions sont indifférentes : en quoi lui, les cyniques et les stoïciens semblent se tromper ; car chaque chose a des noms différents qui la peignent sous divers aspects et qui donnent d'elle des idées fort différentes... Les mots ne sont pas indifférents, puisqu'il n'y a point de synonymes... Il ne faut pas qu'on prononce en public un mot qu'une honnête femme ne puisse répéter.

Les Anglais ont pris, ont déguisé, ont gâté la plupart des pièces de Molière. Ils ont voulu faire un *Tartufe :* il était impossible que ce sujet réussît à Londres : la raison en est qu'on ne se plaît guère aux portraits des gens

(1) Ce début de la lettre XIX, jusqu'à *M. Wicherley*, n'appartient pas à l'édition de Jore. Il est donné par l'édition de Kehl.

qu'on ne connaît pas. Un des grands avantages de la nation anglaise, c'est qu'il n'y a point de tartufes chez elle. Pour qu'il y eût de faux dévots, il faudrait qu'il y en eût de véritables. On n'y connaît presque pas le nom de dévot, mais beaucoup celui d'honnête homme. La philosophie, la liberté, et le climat, conduisent à la misanthropie : Londres, qui n'a point de *Tartufes*, est plein de *Timons*. Aussi *le Misanthrope*, ou *l'Homme au franc procédé*, est une des bonnes comédies qu'on ait à Londres : elle fut faite du temps que Charles II et sa cour brillante tâchaient de défaire la nation de son humeur noire. Wicherley[1], auteur de cet ouvrage, qui passait sa vie dans le plus grand monde, en connaissait parfaitement les vices et les ridicules, et les peignait du pinceau le plus ferme et des couleurs les plus vraies. Les traits de Wicherley sont tous plus forts et plus hardis que ceux de notre misanthrope ; mais aussi ils ont moins de finesse et de bienséance. L'auteur anglais a corrigé le seul défaut qui soit dans la pièce de Molière ; ce défaut est le manque d'intrigue et d'intérêt. La pièce anglaise est intéressante, et l'intrigue en est ingénieuse, elle est trop hardie sans doute pour nos mœurs...

Celui de tous les Anglais qui a porté le plus loin la gloire du théâtre comique est feu M. Congrève[2]. Il n'a fait que peu de pièces, mais toutes sont excellentes dans leur genre. Les règles du théâtre y sont rigoureusement observées. Elles sont pleines de caractères nuancés avec une extrême finesse ; on n'y essuie pas la moindre mauvaise plaisanterie; vous y voyez partout le langage des honnêtes gens avec des actions de fripon ; ce qui prouve qu'il connaissait bien son monde, et qu'il vivait dans ce qu'on appelle la bonne compagnie[3].

(1) Wicherley, auteur comique (1640-1715).

(2) Congrève, poète comique (1672-1729).

(3) Voltaire ajoute (dans le texte de 1734) : « Il était infirme et presque mourant quand je l'ai connu ; il avait un défaut, c'était de ne pas assez estimer son premier métier d'auteur, qui avait fait sa réputation et sa fortune. Il me parlait de ses ouvrages comme de bagatelles au-dessous de lui et me dit à la première conversation de ne le voir que sur le pied d'un gentilhomme qui vivait très uniment (V. Lex.); je lui répondis que, s'il avait eu le malheur de n'être qu'un gentilhomme comme un autre, je

Ses pièces sont les plus spirituelles et les plus exactes ; celles de Van Brugh [1] les plus gaies ; et celles de Wicherley, les plus fortes.

Il est à remarquer qu'aucun de ces beaux esprits n'a mal parlé de Molière. Il n'y a que les mauvais auteurs anglais qui aient dit du mal de ce grand homme...

Au reste, ne me demandez pas que j'entre ici dans le moindre détail de ces pièces anglaises dont je suis si grand partisan, ni que je vous rapporte un bon mot ou une plaisanterie des Wicherley et des Congrève ; on ne rit point dans une traduction. Si vous voulez connaître la comédie anglaise ; il n'y a d'autre moyen pour cela que d'aller à Londres, d'y rester trois ans, d'apprendre bien l'anglais, et de voir la comédie tous les jours. Je n'ai pas grand plaisir en lisant Plaute et Aristophane : pourquoi ? c'est que je ne suis ni Grec ni Romain. La finesse des bons mots, l'allusion, l'à-propos, tout cela est perdu pour un étranger.

Il n'en est pas de même dans la tragédie. Il n'est question chez elle que de grandes passions et de sottises héroïques consacrées par de vieilles erreurs de fable ou d'histoire. *Œdipe*, *Électre* appartiennent aux Espagnols, aux Anglais et à nous, comme aux Grecs. Mais la bonne comédie est la peinture parlante des ridicules d'une nation ; et, si vous ne connaissez pas la nation à fond, vous ne pouvez guère juger de la peinture.

La XXe Lettre est sur les seigneurs qui cultivent les lettres.
La XXIe, sur le comte de Rochester [2] et M. Waller [3].
La XXIIe, sur M. Pope [4] et quelques autres poètes fameux.

ne le serais jamais venu voir, et je fus très choqué de cette vanité si mal placée ».

(1) Van Brugh, né vers 1672, mort en 1726. Il était d'origine flamande.

(2) Wilmot, comte de Rochester, poète de cour (1648-1680).

(3) Waller, poète anglais (1605-1687). Auteur d'un panégyrique de Cromwell.

(4) Alexandre Pope, célèbre poète (1688-1744), auteur de l'*Essai sur l'homme*, de l'*Essai sur la Critique*, de la *Dunciade*, etc.

LETTRE XXIII

Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres.

Ni en Angleterre, ni en aucun pays du monde, on ne trouve des établissements en faveur des beaux-arts comme en France. Il y a presque partout des universités; mais c'est dans la France seule qu'on trouve ces utiles encouragements pour l'astronomie, pour toutes les parties des mathématiques, pour celles de la médecine, pour les recherches de l'antiquité, pour la peinture, la sculpture et l'architecture. Louis XIV s'est immortalisé par toutes ces fondations, et cette immortalité ne lui a pas coûté deux cent mille francs par an.

J'avoue que c'est un de mes étonnements que le parlement d'Angleterre, qui s'est avisé de promettre vingt mille guinées à celui qui ferait l'impossible découverte des longitudes, n'ait jamais pensé à imiter Louis XIV dans sa magnificence envers les arts.

Le mérite trouve à la vérité, en Angleterre, d'autres récompenses plus honorables pour la nation ; tel est le respect que ce peuple a pour les talents, qu'un homme de mérite y fait toujours fortune. M. Addison, en France, eût été de quelque académie, et aurait pu obtenir, par le crédit de quelque femme, une pension de douze cents livres, ou plutôt on lui aurait fait des affaires, sous prétexte qu'on aurait aperçu dans sa tragédie de *Caton* quelques traits contre le portier d'un homme en place ; en Angleterre, il a été secrétaire d'État. M. Newton était intendant des monnaies du royaume ; M. Congrève avait une charge importante ; M. Prior [1] a été plénipotentiaire ; le docteur Swift [2] est doyen d'Irlande, et y est beaucoup

(1) Prior (1664-1721), fils d'un menuisier de Londres, beaucoup plus connu comme diplomate que comme poète.

(2) Jonathan Swift (1667-1745), auteur des *Voyages de Gulliver*, écrivain satirique, que l'on a surnommé le *Rabelais de l'Angleterre* et qui eut sur Voltaire une certaine influence.

plus considéré que le primat. Si la religion de M. Pope[1] ne lui permet pas d'avoir une place, elle n'empêche pas que sa traduction d'Homère ne lui ait valu deux cent mille francs. J'ai vu longtemps en France l'auteur de *Rhadamiste*[2] près de mourir de faim, et le fils d'un des plus grands hommes que la France ait eus[3], et qui commençait à marcher sur les traces de son père, était réduit à la misère sans M. Fagon. Ce qui encourage le plus les arts en Angleterre, c'est la considération où ils sont : le portrait du premier ministre se trouve sur la cheminée de son cabinet ; mais j'ai vu celui de M. Pope dans vingt maisons.

M. Newton était honoré de son vivant, et l'a été après sa mort comme il devait l'être. Les principaux de la nation se sont disputé l'honneur de porter le poêle[4] à son convoi. Entrez à Westminster : ce ne sont pas les tombeaux des rois qu'on y admire, ce sont les monuments que la reconnaissance de la nation a érigés aux plus grands hommes qui ont contribué à sa gloire ; vous y voyez leurs statues comme on voyait dans Athènes celles des Sophocle et des Platon ; et je suis persuadé que la seule vue de ces glorieux monuments a excité plus d'un esprit et a formé plus d'un grand homme.

On a même reproché aux Anglais d'avoir été trop loin dans les honneurs qu'ils rendent au simple mérite ; on a trouvé à redire qu'ils aient enterré dans Westminster la célèbre comédienne Mlle Oldfield, à peu près avec les mêmes honneurs qu'on a rendus à M. Newton.

(1) Il était catholique et l'on sait que, depuis 1673 jusqu'en 1828, le serment du *Test* imposé à tous les fonctionnaires anglais excluait les catholiques des charges publiques.

(2) Crébillon, poète tragique français, avec lequel Voltaire devait avoir plus tard une rivalité célèbre (1674-1762).

(3) Louis Racine (1692-1763).

(4) *Poêle*. V. Lex.

LETTRE XXIV

Sur les Académies.

... Le fameux docteur Swift a formé le dessein, dans les dernières années du règne de la reine Anne [1], d'établir une académie pour la langue, à l'exemple de l'Académie française. Ce projet était appuyé par le comte d'Oxford [2], grand trésorier, et encore plus par le vicomte Bolingbroke, secrétaire d'État, qui avait le don de parler sur-le-champ dans le parlement avec autant de pureté que Swift écrivait dans son cabinet, et qui aurait été le protecteur et l'ornement de cette académie. Les membres qui la devaient composer étaient des hommes dont les ouvrages dureront autant que la langue anglaise : c'étaient le docteur Swift, M. Prior, que nous avons vu ici ministre public et qui, en Angleterre, a la même réputation que La Fontaine a parmi nous; c'étaient M. Pope, le Boileau d'Angleterre, M. Congrève, qu'on peut en appeler le Molière ; plusieurs autres, dont les noms m'échappent ici, auraient tous fait fleurir cette compagnie dans sa naissance. Mais la reine mourut subitement : les whigs se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'académie [3], ce qui, comme vous croyez bien, fut mortel aux belles-lettres. Les membres de ce corps auraient eu un grand avantage sur les premiers qui composèrent l'Académie française, car Swift, Prior, Congrève, Dryden [4], Pope, Addison, avaient fixé la langue anglaise par leurs écrits, au lieu que Chapelain, Colletet, Cassaigne, Faret, Perrin [5], Cotin, vos premiers académiciens, étaient l'opprobre de votre nation, et que leurs noms sont devenus

(1) Anne Stuart, fille de Jacques II, née en 1664, et dont le règne (1702-1714), fut illustré tant par les victoires de Marlborough que par les œuvres d'un grand nombre d'écrivains.

(2) Robert Walpole, comte d'Oxford.

(3) Bolingbroke, en particulier, fut proscrit et dépouillé de tous ses biens. Il se réfugia en France.

(4) Dryden, critique et poète célèbre (1631-1701).

(5) Perrin n'était pas de l'Académie.

si ridicules, que, si quelque auteur passable avait le malheur de s'appeler Chapelain ou Cotin, il serait obligé de changer de nom. Il aurait fallu surtout que l'Académie anglaise se fût proposé des occupations toutes différentes de la nôtre. Un jour, un bel esprit de ce pays-là me demanda les mémoires de l'Académie française : « Elle n'écrit point de mémoires, lui répondis-je ; mais elle a fait imprimer soixante ou quatre-vingts volumes de compliments [1] ». Il en parcourut un ou deux ; il ne put jamais entendre ce style, quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. « Tout ce que j'entrevois, me dit-il, dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme, Louis XIV un plus que grand homme, le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait être aussi bien une espèce de grand homme, et que, pour lui directeur, il n'en quitte pas sa part [2]. »

Il est aisé de voir par quelle fatalité presque tous ces discours ont fait si peu d'honneur à ce corps ; *vitium est temporis potius quam hominis* [3]. L'usage s'est insensiblement établi que tout académicien répéterait ces éloges à sa réception. Ç'a été une espèce de loi d'ennuyer le public. Si on cherche ensuite pourquoi les plus grands génies qui sont entrés dans ce corps ont fait quelquefois les plus mauvaises harangues, la raison en est encore bien aisée ; c'est qu'ils ont voulu briller, c'est qu'ils ont voulu traiter nouvellement [4] une matière tout usée. La nécessité de parler, l'embarras de n'avoir rien à dire et l'envie

(1) Voltaire oublie le *Dictionnaire*, éditions de 1694 et de 1718. Quant aux discours académiques, ils étaient loin de former 60 ou 80 volumes. En 1714, il y avait trois volumes, contenant deux cent six discours.

(2) Dans son discours de réception à l'Académie, en 1746, Voltaire, dérogeant à l'usage, mettra autre chose que des compliments. Avant lui, Bossuet et La Bruyère avaient fait de même.

(3) C'est la faute du temps plutôt que de l'homme ». « Non fuit... Ciceronis hoc vitium, sed temporis » (SÉNÈQUE, fragm. cité par AULU-GELLE, *Noctes atticæ*, XII, 2).

(4) *Nouvellement*. V. Lex.

d'avoir de l'esprit, sont trois choses capables de rendre ridicule même le plus grand homme. Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, et ont parlé sans penser, comme des gens qui mâcheraient à vide et feraient semblant de manger en périssant d'inanition.

Au lieu que c'est une loi dans l'Académie française de faire imprimer tous ces discours, par lesquels seuls elle est connue, ce devrait être une loi de ne les imprimer pas [1].

L'Académie des belles-lettres s'est proposé un but plus sage et plus utile, c'est de présenter au public un recueil de mémoires remplis de recherches et de critiques curieuses. Ces mémoires sont déjà estimés chez les étrangers...

L'Académie des sciences, dans ses recherches plus difficiles et d'une utilité plus sensible, embrasse la connaissance de la nature et la perfection des arts. Il est à croire que des études si profondes et si suivies, des calculs si exacts, des découvertes si fines, des vues si grandes, produiront enfin quelque chose qui servira au bien de l'univers...

Pour l'Académie française, quel service ne rendrait-elle pas aux lettres, à la langue et à la nation, si, au lieu de faire imprimer tous les ans des compliments, elle faisait imprimer les bons ouvrages du siècle de Louis XIV, épurés de toutes les fautes de langage qui s'y sont glissées ? Corneille et Molière en sont pleins [2]. La Fontaine en fourmille : celles qu'on ne pourrait pas corriger seraient au moins marquées. L'Europe, qui lit ces auteurs, apprendrait par eux notre langue avec sûreté. Sa pureté serait à jamais fixée. Les bons livres français, imprimés avec ce soin aux dépens du roi, seraient un des plus glorieux monuments de la nation. J'ai ouï dire que M. Despréaux avait fait autrefois cette proposition, et qu'elle a été renouvelée par un homme dont l'esprit, la sagesse et la saine critique sont connus ; mais cette idée a eu le sort

(1) V. Notes gramm., p. 987, 4°.

(2) Assertion inquiétante, qui fait prévoir les chicanes dont sera rempli le *Commentaire* de Corneille. Voltaire y relèvera comme des *fautes*, les particularités de la langue du siècle précédent.

de beaucoup d'autres projets utiles, d'être approuvée et d'être négligée.

Une chose assez singulière [1], c'est que Corneille, qui écrivit avec assez de pureté et beaucoup de noblesse les premières de ses bonnes tragédies, lorsque la langue commençait à se former, écrivit toutes les autres très incorrectement et d'un style très bas, dans le temps que Racine donnait à la langue française tant de pureté, de vraie noblesse, et de grâces, dans le temps que Despréaux la fixait par l'exactitude la plus correcte, par la précision, la force, et l'harmonie. Que l'on compare la *Bérénice* de Racine avec celle de Corneille, on croirait que celui-ci est du temps de Tristan[2]. Il semblait que Corneille négligeât son style à mesure qu'il avait plus besoin de le soutenir, et qu'il n'eût que l'émulation d'écrire au lieu de l'émulation de bien écrire. Non seulement ses douze ou treize dernières tragédies sont mauvaises ; mais le style en est très mauvais. Ce qui est encore plus étrange, c'est que de notre temps même nous avons eu des pièces de théâtre, des ouvrages de prose et de poésie, composés par des académiciens qui ont négligé leur langue au point qu'on ne trouve pas chez eux dix vers ou dix lignes de suite sans quelque barbarisme. On peut être un très bon auteur avec quelques fautes, mais non pas avec beaucoup de fautes. Un jour une société de gens d'esprits éclairés compta plus de six cents solécismes intolérables dans une tragédie qui avait eu le plus grand succès à Paris et la plus grande faveur à la cour[3]. Deux ou trois succès pareils suffiraient pour corrompre la langue sans retour, et pour la faire retomber dans son ancienne barbarie, dont les soins assidus de tant de grands hommes l'ont tirée.

(1) Ce dernier alinéa n'appartient pas au texte de Jore (1734), donné par l'édition critique de M. Lanson. Il est conforme à celle de Kehl, qui en reproduit d'ailleurs une autre plus ancienne.

(2) Et en effet, Corneille parle la langue de sa génération, qui est aussi celle de Tristan. Celui-ci, né en 1601, mort en 1655, obtint de grands succès au théâtre (*Mariamne*, *Penthée*, *la Mort de Sénèque*, etc.).

(3) Ce passage a été ajouté par Voltaire en 1752. Il s'agit du *Catilina* de Crébillon, V, p. 439 et la n. 1.

En-tête tiré de l'édition de *la Henriade* de 1730.

CHAPITRE VI

Remarques sur les *Pensées de Pascal* (1734).

Aux *Lettres philosophiques*, Voltaire joignit, sous la forme d'une vingt-cinquième lettre, ses Remarques sur les *Pensées de Pascal*, écrites dès 1728.

Dans cet ouvrage, si différent de ceux qu'il avait jusqu'alors publiés, Voltaire commence une œuvre de propagande philosophique. Son incrédulité, qui s'est armée en Angleterre, entreprend de réfuter un des livres écrits au dix-septième siècle pour défendre la religion chrétienne. Plus tard, il s'attaquera à Descartes, puis à Bossuet lui-même ; cette fois, il livre bataille à Pascal, qui, tout en affectant, à la suite de Montaigne, de mépriser la raison, avait fait de cette raison même un magnifique usage dans un but apologétique. Voltaire s'élève, comme il le dit, contre la prétention de « prouver par la métaphysique la religion chrétienne ».

Les outrances du grand moraliste de Port-Royal donnaient beau jeu à son adversaire, qui — on le verra plus loin — a quelquefois raison contre lui. Pascal, génie incomparable et admirable chrétien, n'est pas un Père de l'Église et Voltaire aurait pu le réfuter, sans renverser pour cela le dogme que l'auteur des *Pensées* défend avec tant d'originalité.

Sans doute l'ardeur que Voltaire apporte à cette controverse montre bien qu'il s'agissait dans sa pensée de combattre plus qu'une opinion individuelle : c'était au christianisme lui-même que l'auteur en voulait ; mais enfin c'est contre le sombre pessimisme de Pascal qu'il déclare protester. Il prend, comme il dit, « le parti de l'humanité contre ce misanthrope sublime ».

Nous donnons ici quelques-unes de ces remarques auxquelles Voltaire attachait tant d'importance qu'il y est revenu plus tard, notamment à la fin de sa vie.

L'Enfant prodigue, 1738.

Je vous envoie [1] les remarques critiques que j'ai faites depuis longtemps [2] sur les *Pensées de Pascal*. Ne me comparez point ici, je vous prie, à Ezéchias, qui voulut faire brûler tous les livres de Salomon. Je respecte le génie et l'éloquence de M. Pascal [3]; mais plus je les respecte, plus je suis persuadé qu'il aurait lui-même corrigé beaucoup de ces pensées, qu'il avait jetées au hasard sur le papier pour les examiner ensuite : et c'est en admirant son génie que je combats quelques-unes de ses idées.

Il me paraît qu'en général, l'esprit dans lequel M. Pascal écrivit ces *Pensées*, était de montrer l'homme dans un jour odieux ; il s'acharne à nous peindre tous méchants et malheureux [4]; il écrit contre la nature humaine à peu près comme il écrivait contre les Jésuites. Il impute à l'essence de notre nature ce qui n'appartient qu'à certains hommes : il dit éloquemment des injures au genre humain.

J'ose prendre le parti de l'humanité contre ce misanthrope sublime [5], j'ose assurer que nous ne sommes ni si méchants, ni si malheureux qu'il le dit. Je suis très persuadé que, s'il avait suivi dans le livre qu'il méditait le dessein qui paraît dans ses *Pensées*, il aurait fait un livre plein de paralogismes [6] éloquents et de faussetés admirablement

(1) Nous avons revisé ces extraits sur le texte de l'édition critique donnée par M. Lanson en 1909.

(2) Voltaire avait trente-quatre ans quand il disait cela Il se peut en effet, que *depuis longtemps* il fût tenté d'écrire ces réflexions. Il semble cependant que certaines d'entre elles (en particulier la sixième,) portent bien la marque du séjour de Voltaire en Angleterre.

(3) Voltaire commence par saluer son adversaire avant de lui livrer assaut.

(4) Il est certain qu'il y a du pessimisme dans Pascal ; ce pessimisme est le fait du sombre génie de l'auteur et de son jansénisme, mais il tient aussi au christianisme lui-même.

(5) On remarquera le ton oratoire de ce passage, ton rare chez Voltaire, surtout à cette époque de sa carrière.

(6) Raisonnement faux ; tandis que le *sophisme* suppose chez celui qui le fait l'intention de tromper, le *paralogisme* procède d'une erreur involontaire et inaperçue.

déduites. Je crois même que tous ces livres qu'on a faits depuis peu pour prouver la religion chrétienne [1], sont plus capables de scandaliser que d'édifier. Ces auteurs prétendent-ils en savoir plus que Jésus-Christ et les apôtres ? C'est vouloir soutenir un chêne en l'entourant de roseaux ; on peut écarter les roseaux inutiles sans craindre de faire tort à l'arbre.

J'ai choisi avec discrétion quelques pensées [2] de Pascal : j'ai mis les réponses au bas, c'est à vous à juger si j'ai tort ou raison [3].

Pensées de M. Pascal.

I. « *Les grandeurs et les misères de l'homme sont tellement visibles qu'il faut nécessairement que la véritable religion nous enseigne qu'il y a en lui quelque grand principe de grandeur, et en même temps quelque grand principe de misère : car il faut que la véritable religion connaisse à fond notre nature ; c'est-à-dire qu'elle connaisse tout ce qu'elle a de grand et tout ce qu'elle a de misérable, et la raison de l'un et de l'autre ; il faut encore qu'elle nous rende raison des étonnantes contrariétés qui s'y rencontrent* [4]. »

(1) On voit que Voltaire ne songe pas seulement à Pascal, il est comme agacé par l'effort de l'apologétique de son temps. Il trouve mauvais qu'on cherche à prouver la vérité de la religion.

(2) Exactement soixante-douze ; nous citons les principales.

(3) Dans une édition postérieure, reproduite par l'édition de Kehl, Voltaire, au lieu de ces mots *c'est à vous, etc.*, ajoutait : « Au reste on ne peut trop répéter ici combien il serait absurde et cruel de faire une affaire de parti de cet examen des *Pensées de Pascal ;* je n'ai de parti que la vérité ; je pense qu'il est très vrai que ce n'est pas à la métaphysique de prouver la religion chrétienne, et que la raison est autant au-dessous de la foi, que le fini est au-dessous de l'infini. Il ne s'agit ici que de raison, et c'est si peu de chose chez les hommes que cela ne vaut pas la peine de se fâcher. » La dernière phrase est de pure précaution, tandis que celle-ci : *ce n'est pas à la métaphysique de prouver la religion chrétienne*, indique très nettement le point de vue de Voltaire.

(4) V. *Pascal*, éd. Havet, XII, 1 (p. 206), et Brunschvicg VII, 430. Ces lignes sont le commencement d'un fragment important, écrit à Port-Royal en vue d'une conférence que fit Pascal devant plusieurs amis pour leur exposer le plan de son ouvrage. Filleau de la Chaise et Etienne Périer nous ont conservé le souvenir de cet entretien.

Cette manière de raisonner paraît fausse et dangereuse : car la fable de Prométhée et de Pandore... et les dogmes des Siamois rendraient aussi bien raison de ces contrariétés apparentes [1]. La religion chrétienne n'en demeurera pas moins vraie, quand même on n'en tirerait pas ces conclusions ingénieuses qui ne peuvent servir qu'à faire briller l'esprit [2]. Le christianisme n'enseigne que la simplicité, l'humanité, la charité : vouloir le réduire à la métaphysique, c'est vouloir en faire une source d'erreurs.

II. « *Qu'on examine sur cela* [3] *toutes les religions du monde et qu'on voie s'il y en a une autre que la chrétienne qui y satisfasse. Sera-ce celle qu'enseignaient les philosophes, qui nous proposent pour tout bien un bien qui est en nous ? est-ce là le vrai bien ? Ont-ils trouvé le remède à nos maux ? Est-ce avoir guéri la présomption de l'homme que de l'avoir égalé à Dieu ? Et ceux qui nous ont égalés aux bêtes et qui nous ont donné les plaisirs de la terre pour tout bien ont-ils apporté le remède à nos concupiscences* ? »

Les philosophes n'ont point enseigné de religion ; ce n'est pas leur philosophie qu'il s'agit de combattre. Jamais philosophe ne s'est dit inspiré de Dieu, car dès lors il eût cessé d'être philosophe, et il eût fait le prophète [4]. Il ne s'agit pas de savoir si Jésus-Christ doit l'emporter sur Aristote ; il s'agit de prouver que la religion de Jésus-Christ est la véritable [5] et que celles de Mahomet, des païens et toutes les autres sont fausses [6].

(1) On découvre tout de suite le plan de Voltaire, en le voyant assimiler les dogmes chrétiens aux fables de la mythologie grecque et aux « dogmes » des Siamois.

(2) C'est un abus de langage que d'appeler *ingénieuses* les *Pensées* de Pascal et de faire entendre qu'en les écrivant, l'auteur a cherché à faire briller son esprit.

(3) Cette pensée fait suite à la précédente, et n'en est séparée que par quelques lignes dans le texte de Pascal.

(4) La philosophie et la religion sont essentiellement différentes ; cependant, sur certains points, elles peuvent se combattre ou se confirmer.

(5) C'est précisément pour prouver que la religion chrétienne est la véritable que Pascal entreprend de démontrer qu'elle explique mieux que toute philosophie, les contradictions de la nature humaine.

(6) Dans une édition postérieure, Voltaire ajoutait : « Il n'est pas vrai que les philosophes nous aient proposé pour tout bien un bien qui est

V. « *Ne parier point que Dieu est, c'est parier qu'il n'est pas. Lequel prendrez-vous donc?... pesons le gain et la perte en prenant le parti de croire que Dieu est. Si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Pariez donc qu'il est sans hésiter. Oui, il faut gager; mais je gage peut-être trop. Voyons, puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, quand vous n'auriez que deux vies à gagner pour une, vous pourriez encore gager* [1]. »

Il est évidemment faux de dire : « Ne point parier que Dieu est, c'est parier qu'il n'est pas [2] », car celui qui doute et demande à s'éclairer, ne parie assurément ni pour ni contre. D'ailleurs cet article paraît un peu indécent et puéril [3]; cette idée de jeu, de perte et de gain, ne convient

en nous. Lisez Platon, Marc-Aurèle, Épictète; ils veulent qu'on aspire à mériter d'être rejoint à la Divinité dont nous sommes émanés. » Ces philosophes nous invitent en effet à nous rapprocher de Dieu, mais par nos propres moyens, car ils estiment que nous sommes par nature capables de cette perfection; c'est ce que Pascal, dans l'*Entretien avec M. de Saci*, appelle « un principe d'une superbe diabolique » et cette prétention est tout à fait contraire à l'esprit du christianisme.

(1) Éd. Havet, X, 1 (p. 175), éd. Brunschvicg, III, 233 (p. 439). Le texte n'est pas tout à fait le même. « On a beaucoup discuté sur la valeur de l'argument de Pascal; mais on s'est rarement tenu dans les conditions qu'il a lui-même marquées. Tout d'abord l'argument ne constitue pas le fond ni l'essentiel de l'*Apologie* : le plan exposé vers 1658 et dont Etienne Pascal nous a donné le résumé, n'en fait pas mention; il ne constitue pas un argument théorique; mais dans l'absence qu'il suppose de toute preuve théorique, Pascal cherche un moyen pratique pour tourner vers la religion le désir et l'attention du libertin, un levier pour le soulever. Par hypothèse la vérité des deux partis est hors de cause. Ce n'est pas tout; le pessimisme est supposé en même temps que le scepticisme. La vie humaine, abandonnée à son cours naturel, est incapable de nous apporter quelque félicité. En renonçant à jouir des plaisirs qui s'offrent à lui, le libertin ne sacrifie donc rien, quel que soit le parti qu'il prenne sur la vie future; il n'aura rien à regretter quant à cette vie, car le chrétien, fût-il déçu finalement, est à la fois meilleur et plus heureux que l'incrédule. En d'autres termes, si, obligés de prendre un billet de loterie, nous avons à choisir entre deux loteries différentes, les billets étant gratuits et les chances de gain étant exactement égales, nous ne devrons rationnellement tenir compte que de la valeur du lot. L'argument de Pascal est valable du moment qu'il ne reste plus que cette considération et c'est à écarter tout autre ordre de considération que vise toute sa dialectique. » (Note de l'éd. Brunschvicg, p. 438.)

(2) Si l'on se place au point de vue de Pascal, celui qui doute est aussi bien en dehors de la religion que celui qui nie.

(3) Pascal n'est pas un docteur en robe argumentant en chaire, ou com-

point à la gravité du sujet ; de plus l'intérêt[1] que j'ai à croire une chose n'est pas une preuve de l'existence de cette chose. Je vous donnerai, me dites-vous, l'empire du monde si je crois que vous ayez raison : je souhaite alors, de tout mon cœur, que vous ayez raison ; mais jusqu'à ce que vous me l'ayez prouvé, je ne puis vous croire. « Commencez, pourrait-on dire, monsieur Pascal, par convaincre ma raison. J'ai intérêt, sans doute, qu'il y ait un Dieu ; mais, si dans votre système Dieu n'est venu que pour peu de personnes, si le petit nombre des élus est effrayant, si je ne puis rien du tout par moi-même, dites-moi, je vous prie, quel intérêt j'ai à vous croire. N'ai-je pas un intérêt visible à être persuadé du contraire ? De quel front[2], osez-vous me montrer un bonheur infini auquel, d'un million d'hommes, un seul à peine[3] a droit d'aspirer ? Si vous voulez me convaincre, prenez-vous y d'une autre façon et n'allez pas tantôt me parler de jeu de hasard, de pari, de croix et de pile, et tantôt m'effrayer par les épines que vous semez sur le chemin que je veux et que je dois suivre. Votre raisonnement ne servirait qu'à faire des athées, si la voix de toute la nature ne nous criait qu'il y a un Dieu, avec autant de force que ces subtilités ont de faiblesse. »

VI. « *En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme et ces contrariétés étonnantes qui se découvrent dans sa nature, et regardant tout l'univers muet, et l'homme sans lumière, abandonné à lui-même et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est*

posant un traité pour de jeunes clercs. Il discute en homme du monde avec des libertins qui traitent la question religieuse « à la cavalière », et emprunte quelque chose de leur ton. En tout cas, n'est-ce pas admirable de voir Voltaire rappeler Pascal au respect de la religion ?

(1) C'est la nature des questions envisagées qui est cause que, en pareille matière, nous ne pouvons séparer notre intérêt des solutions adoptées. Du parti que nous prendrons dépend, en effet, non seulement la direction de notre vie, mais notre destinée éternelle.

(2) Contrairement à son habitude, Voltaire, ici, laisse éclater son irritation et sa haine.

(3) Exagération odieuse des outrances mêmes du jansénisme. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 5.

venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait emporté endormi dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans connaître où il est, et sans avoir aucun moyen d'en sortir. Et sur cela j'admire comment on n'entre pas en désespoir d'un si misérable état[1]. »

En lisant cette réflexion je reçois une lettre d'un de mes amis qui demeure dans un pays fort éloigné.

Voici ses paroles[2] :

« Je suis ici comme vous m'y avez laissé ; ni plus gai, ni plus triste, ni plus riche, ni plus pauvre ; jouissant d'une santé parfaite, ayant tout ce qui rend la vie agréable[3] ; sans amour, sans avarice, sans ambition, et sans envie ; et tant que tout cela durera, je m'appellerai hardiment un homme très heureux. »

Il y a beaucoup d'hommes[4] aussi heureux que lui. Il en est des hommes comme des animaux ; tel chien couche et mange avec sa maîtresse ; tel autre tourne la broche et est tout aussi content ; tel autre devient enragé et on le tue.

Pour moi, quand je regarde Paris ou Londres, je ne vois aucune raison pour entrer dans ce désespoir dont parle M. Pascal ; je vois une ville qui ne ressemble en rien à une île déserte, mais peuplée, opulente, policée et où les hommes sont heureux autant que la nature humaine le comporte. Quel est l'homme sage qui sera prêt à se pendre parce qu'il ne sait pas comme on voit Dieu face à face et que sa raison ne peut débrouiller le mystère de la Trinité ?

Il faudrait autant se désespérer de n'avoir pas quatre pieds et deux ailes. Pourquoi nous faire horreur de notre

(1) Éd. Havet, XI, 8 (p. 201) ; éd. Brunschvicg, XI, 693 (p. 646).

(2) Ces paroles sont de Falkener.

(3) Ce sont là des éléments de bonheur. Mais est-ce tout ? N'est-ce pas précisément la grandeur de l'homme que les conditions énumérées ici ne lui suffisent pas toujours ?

(4) Il y a sans doute beaucoup d'hommes que les problèmes métaphysiques n'empêcheront jamais de dormir ; mais il y en a d'autres aussi, qui, comme Pascal, estiment qu'il n'en est pas tout à fait des hommes *comme des animaux*. Ils ne peuvent se résigner ni à vivre, ni à mourir comme des chiens.

être ? Notre existence n'est point si malheureuse qu'on veut nous le faire accroire. Regarder l'univers comme un cachot et tous les hommes comme des criminels qu'on va exécuter est l'idée d'un fanatique [1]. Croire que le monde est un lieu de délices où l'on ne doit avoir que du plaisir, c'est la rêverie d'un sybarite. Penser que la terre, les hommes et les animaux sont ce qu'ils doivent être dans l'ordre de la Providence, est, je crois, d'un homme sage.

. . . . . .

XXII. « *Que chacun examine sa pensée, il la trouvera toujours occupée au passé et à l'avenir, nous ne pensons presque point au présent; et si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre la lumière pour disposer l'avenir. Le présent n'est jamais notre but : le passé et le présent sont nos moyens; le seul avenir est notre objet* [2]. »

Il faut, bien loin de se plaindre, remercier l'auteur de la nature de ce qu'il nous donne cet instinct qui nous emporte sans cesse vers l'avenir. Le trésor le plus précieux de l'homme est cette espérance qui nous adoucit nos chagrins, et qui nous peint des plaisirs futurs dans la possession des plaisirs présents. Si les hommes étaient assez malheureux pour ne s'occuper que du présent, on ne sèmerait point, on ne bâtirait point, on ne planterait point, on ne pourvoirait à rien, on manquerait de tout au milieu de cette fausse jouissance.

Un esprit comme M. Pascal pouvait-il donner dans un lieu commun aussi faux que celui-là ? La nature a établi que chaque homme jouirait du présent en se nourrissant, en écoutant des sons agréables, en occupant sa faculté de penser et de sentir, et qu'en sortant de ses états, souvent au milieu de ces états même, il penserait au lendemain, sans quoi il périrait de misère aujourd'hui [3].

(1) Le mot est dur, mais traduit bien la pensée de Voltaire. Pour lui, tous ceux qui se passionnent pour la question religieuse sont des fanatiques.

(2) Éd. Havet, III, 5 (p. 44); éd. Brunschvicg, II, 172 (p. 408).

(3) Dans une édition postérieure, Voltaire ajoutait : « Il n'y a que les enfants et les imbéciles qui ne pensent qu'au présent; faudra-t-il leur

XL. « *Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre ! Et cela, non pas en passant et contre ses maximes, comme il arrive à tout le monde de faillir ; mais par ses propres maximes, et par un dessein premier et principal : car de dire des sottises par hasard et par faiblesse, c'est un mal ordinaire; mais d'en dire à dessein, c'est ce qui n'est pas supportable, et d'en dire de telles que celles-là*[1].»

Le charmant projet que Montaigne a eu de se peindre naïvement, comme il a fait ! Car il a peint la nature humaine, et le pauvre projet de Nicole, de Malebranche, de Pascal de décrier Montaigne[2].

LX. « *Quand l'univers écraserait l'homme, il serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt : et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien*[3]. »

Que veut dire ce mot *noble*[4] ? Il est bien vrai que ma pensée est autre chose, par exemple, que le globe du soleil ; mais est-il bien prouvé qu'un animal, parce qu'il a quelques pensées, est plus *noble* que le soleil qui anime tout ce que nous connaissons de la nature ? Est-ce à l'homme à en décider ? il est juge et partie. On dit qu'un ouvrage est supérieur à un autre, quand il a coûté plus de peine à l'ouvrier, et qu'il est d'un usage plus utile ; mais en a-t-il moins coûté au Créateur de faire le soleil que de pétrir un petit animal haut d'environ cinq pieds, qui raisonne bien ou mal ? Qui est le plus utile au monde, ou de cet animal ou de l'astre qui éclaire tant de globes ? et

ressembler ? » Non, sans doute, mais c'est un fait que le présent ne nous suffit pas et qu'au milieu même de nos joies, nous sommes préoccupés du lendemain.

(1) Éd. Havet, VI, 33 (p. 101) ; éd. Brunschvicg, II, 62 (p. 343).

(2) Dans les éditions postérieures, Voltaire a écrit : « Si Nicole et Malebranche avaient toujours parlé d'eux-mêmes, ils n'auraient pas réussi. Mais un gentilhomme campagnard du temps de Henri III, qui est savant dans un siècle d'ignorance, philosophe parmi les fanatiques, et qui peint sous son nom nos faiblesses et nos folies, est un homme qui sera toujours aimé. »

(3) Éd. Havet, I, 6 (p. 22); éd. Brunschvicg, VI, 347 (p. 488).

(4) Pascal estime que l'esprit est infiniment au-dessus de la matière. C'est une opinion qui lui est commune avec beaucoup de penseurs.

en quoi quelques idées reçues dans un cerveau sont-elles préférables à l'univers matériel[1] ?

Envoi des « Remarques sur les Pensées » de Pascal.

A M. DE CIDEVILLE.

(1er juillet 1733.)

Je viens, mon cher ami, d'envoyer au très intelligent, mais très fautif Jore[2], une vingt-cinquième *Lettre*[3], qui contient une petite dispute que je prends la liberté d'avoir contre Pascal. Le projet est hardi ; mais ce misanthrope chrétien, tout sublime qu'il est, n'est pour moi qu'un homme comme un autre, quand il a tort ; et je crois qu'il a tort très souvent. Ce n'est pas contre l'auteur des *Provinciales* que j'écris, c'est contre l'auteur des *Pensées*, où il me paraît qu'il attaque l'humanité beaucoup plus cruellement qu'il n'a attaqué les Jésuites. Si tous les hommes vous ressemblaient, mon cher Cideville, M. Pascal n'eût point dit tant de mal de la nature humaine. Vous me la rendez respectable et aimable, autant qu'il veut me la rendre odieuse. Je suis bien fâché contre le dévot satirique de ce qu'il m'a empêché de retoucher Mademoiselle *Du Guesclin*[4] et d'achever mon opéra[5]. Je ne sais s'il ne vaut pas mieux faire un bon opéra, bien mis en musique, que d'avoir raison contre Pascal. Je vous enverrai et tragédie et opéra, dès que tout cela sera au net.

(1) Cette remarque, avec quelques autres, n'a été donnée par Voltaire que dans l'édition de Genève de 1742.

(2) V. p. 107, n. 2. La date de cette lettre répond à ce que nous avons dit au début. Voltaire retint pendant un an l'édition de Jore.

(3) La vingt-cinquième des *Lettres philosophiques*. Dans l'édition de Kehl, les *Remarques sur les Pensées de Pascal* ont été séparées des *Lettres philosophiques* et se trouvent au tome XXXII (Philosophie générale).

(4) La tragédie d'Adélaïde Du Guesclin. Voir le chapitre suivant.

(5) L'opéra de *Samson*, 1731.

En plein orage, après les « Lettres philosophiques ».

A. M. le comte d'Argental [1].

(avril 1734.)

On dit qu'après avoir été mon patron vous allez être mon juge, et qu'on dénonce à votre sénat ces *Lettres anglaises*, comme un mandement du cardinal de Bissi, ou de l'évêque de Laon. Messieurs tenant la cour du Parlement, de grâce, souvenez-vous de ces vers :

Il est dans ce saint temple un sénat vénérable,
Propice à l'innocence, au crime redoutable,
Qui, des lois de son prince et l'organe et l'appui,
Marche d'un pas égal entre son peuple et lui, etc. [2].

Je me flatte qu'en ce cas les présidents Hénault et Roujault, les Berthier [3], se joindront à vous, et que vous donnerez un bel arrêt par lequel il sera dit que Rabelais, Montaigne, l'auteur des *Lettres persanes*, Bayle, Locke et moi chétif, serons réputés gens de bien et serons mis hors de cour et de procès.

Si vous voyez M. Hérault [4], sachez, je vous prie, ce qu'aura dit le libraire, qui est à la Bastille et encouragez ledit M. Hérault à me faire auprès du bon cardinal et de l'opiniâtre Chauvelin [5] tout le bien qu'il pourra humainement faire.

(1) D'Argental (1700-1788), conseiller au Parlement de Paris, ami, correspondant et intermédiaire de Voltaire auprès de la Comédie-Française. Comme il lui rendait de continuels services, Voltaire l'appelait son *ange-gardien* et il étendait le compliment à Mme d'Argental. Cette lettre est écrite de Lorraine (en dehors du territoire français), où Voltaire avait dû se réfugier au moment de l'orage qui suivit la publication des *Lettres philosophiques*.

(2) *Henriade*, ch. IV. v. 399.

(3) Hénault. V. p. 393, n. 4. — Roujault, alors président de la Quatrième Chambre des Enquêtes. — Les frères Berthier étaient l'un président de la Cinquième des Enquêtes, l'autre conseiller en la Quatrième Chambre.

(4) Hérault était déjà lieutenant de police en 1726, quand Voltaire fut mis pour la seconde fois à la Bastille.

(5) Le cardinal de Fleury, premier ministre de 1726 à 1743. — Chauvelin (1685-1762), garde des sceaux et secrétaire d'État aux affaires étrangères (1727-1737). Il était considéré comme le second du cardinal de Fleury.

Portrait de D'ARGENTAL par J. Defraine, gravé par J.-B. Fosseyeux.

Je vais vous parler avec la confiance que je vous dois et qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour un cœur comme le vôtre. Quand je donnai permission, il y a deux ans, à Thiériot d'imprimer ces maudites *Lettres*, je m'étais arrangé pour sortir de France et aller jouir, dans un pays libre, du plus grand avantage que je connaisse, et du plus beau droit de l'humanité, qui est de ne dépendre que des lois, et non du caprice des hommes. J'étais très déterminé à cette idée ; l'amitié seule m'a fait entièrement changer de résolution, et m'a rendu ce pays-ci plus cher que je ne l'espérais. Vous êtes assurément à la tête[1] des personnes que j'aime et ce que vous avez bien voulu faire pour moi, dans cette occasion, m'attache à vous bien davantage, et me fait souhaiter plus que jamais d'habiter le pays où vous êtes. Vous savez tout ce que je dois à la généreuse amitié de Mme du Châtelet, qui avait laissé un domestique à Paris, pour m'apporter en poste les premières nouvelles. Vous eûtes la bonté de m'écrire ce que j'avais à craindre[2] et c'est à vous et à elle que je dois la liberté dont je jouis. Tout ce qui me trouble à présent, c'est que ceux qui peuvent savoir la vivacité des démarches de Mme du Châtelet, et qui n'ont pas un cœur aussi tendre et aussi vertueux que vous, ne rendent pas à l'extrême amitié et aux sentiments respectables dont elle m'honore toute la justice que sa conduite mérite. Cela me désespérerait et c'est en ce cas surtout que j'attends de votre générosité que vous fermerez la bouche à ceux qui pourraient devant vous calomnier une amitié si vraie et si peu commune.

Faites-moi la grâce, je vous en prie, de m'écrire où en sont les choses, si M. de Chauvelin s'adoucit et si M. Rouillé[3] peut me servir auprès de lui, si M. l'abbé de Rothelin peut m'être utile. Je crois que je ne dois pas trop me

(1) *A la tête*. V. Notes gramm., p. 988, VIII, 2.

(2) Il avait à craindre un emprisonnement. En fait, le 3 mai suivant, il apprenait qu'une lettre de cachet était lancée contre lui.

(3) Ant.-Louis Rouillé (1689-1761), conseiller au Parlement de Paris, fut plus tard ministre de la Marine, puis des Affaires étrangères.

remuer dans ces commencements et que je dois attendre du temps l'adoucissement qu'il met à toutes les affaires ; mais aussi il est bon de ne pas m'endormir entièrement sur l'espérance que le temps seul me servira.

Je n'ai point suivi les conseils que vous me donniez de me rendre en diligence à Auxonne [1] ; tout ce qui était à Monjeu [2] m'a envoyé vite en Lorraine. J'ai de plus une aversion mortelle pour la prison ; je suis malade ; un air enfermé m'aurait tué ; on m'aurait peut-être fourré dans un cachot. Ce qui me fait croire que les ordres étaient durs, c'est que la maréchaussée était en campagne.

Ne pourriez-vous point savoir si le Garde des sceaux a toujours la manie de vouloir faire périr, à Auxonne, un homme qui a la fièvre et la dysenterie, et qui est dans un désert ? Qu'il m'y laisse, c'est tout ce que je lui demande, et qu'il ne m'envie pas l'air de la campagne. Adieu, je serai toute ma vie pénétré de la plus tendre reconnaissance. Je vous serai attaché comme vous méritez qu'on vous aime.

(1) Auxonne, petite ville de Bourgogne, sur la Saône.

(2) Au château de Monjeu, près d'Autun, où le duc de Richelieu venait d'épouser Mlle de Guise. Voltaire assistait à ce mariage, qui était en parti son œuvre.

Œuvres. 1741.

La Tragédie.

Frise dessinée par Gravelot et gravée par Bacheley.

CHAPITRE VII

Trois tragédies : *Adélaïde Du Guesclin* (1734). *La Mort de César* (1735). — *Alzire* (1736).

Si l'on veut juger de la souplesse et de la variété de Voltaire dans le choix de ses sujets et dans la manière dont il les traitait, il suffit de considérer ces trois œuvres si différentes, qui se suivent de près : *Adélaïde Du Guesclin, la Mort de César, Alzire.*

La première est une tragédie passionnée, dans la note de *Zaïre*, mais avec moins d'originalité et de bonheur. La pièce, dont le sujet était emprunté encore à notre histoire nationale, contient des situations pathétiques et une belle étude d'un amour jaloux et plein de rage, qui divise deux frères jusque-là très unis. Mais l'accueil du public fut malveillant.

La Mort de César est une tragédie républicaine comme *Brutus*, et inspirée également de Shakespeare. L'amour, qui emplit *Zaïre* et *Adélaïde Du Guesclin*, ne tient dans cette pièce aucune place. Voltaire ne pouvant la risquer sur le théâtre, la fit jouer dans un collège, devant un public très choisi de gens du monde et même de la cour. Plus tard, la tragédie devait être reprise avec succès.

Avec *Alzire*, Voltaire nous transporte en Amérique au temps de la conquête espagnole. C'est une pièce philosophique, où l'on voit le fanatisme en opposition avec les vertus primitives comme aussi avec la modération et la sagesse d'une âme éclairée. *Alzire* obtint le plus vif succès [1].

ADÉLAÏDE DU GUESCLIN.

Tragédie en cinq actes.

18 janvier 1734.

La scène est à Lille, dans les premières années du règne de Charles VII; l'héroïne, une nièce de Du Guesclin, est aimée à la fois par deux frères, deux princes de Bourbon, le duc de Vendôme et le duc de Nemours. Le premier s'est allié aux Anglais. Le second reste fidèle à son roi. Le duc de Vendôme a sauvé Adélaïde Du Guesclin d'une bande de brigands qui la poursuivait: la jeune fille a donc envers lui une dette de reconnaissance, mais c'est vers le duc de Nemours, que la porte son cœur. Les deux princes s'aimaient tendrement, leur rivalité en amour les transforme en frères ennemis. Voici le plan de la pièce :

Acte premier. — Adélaïde Du Guesclin est à la cour du duc de Vendôme. Le sire de Coucy, qui a distingué les mérites de la jeune fille et qui, dans d'autres circonstances, briguerait l'honneur d'obtenir sa main, s'efface devant son suzerain, pour le rallier à la cause royale. Vendôme vient lui-même offrir à la nièce de Du Guesclin l'hommage de son amour. Celle-ci objecte les circonstances, la guerre et l'incertitude où l'on est du sort de Nemours. Or, un bruit court que ce prince viendrait vers son frère, mais en ennemi, pour l'attaquer au nom du roi. En effet, l'alarme est donnée : on annonce l'assaut. Vendôme, avant de courir aux armes, sollicite un mot d'amour d'Adélaïde, qui ne lui donne qu'une vague espérance.

Acte II. — L'assaut a été repoussé par le courage de Vendôme et le sang-froid de Coucy. Le chef des assaillants est blessé et prisonnier. Vendôme reconnaît en lui son frère et l'embrasse affectueusement.

VENDÔME

« Quelle voix, quels accents ont frappé mes esprits ?

NEMOURS, *le regardant.*

M'as-tu pu méconnaître ?

(1) Nous renvoyons le lecteur, pour plus de détails, au livre de M. Henri Lion, *les Tragédies de Voltaire.*

VENDÔME, *l'embrassant.*

Ah ! Nemours ! Ah ! mon frere !

NEMOURS

Ce nom jadis si cher, ce nom me désespère.
Je ne le suis que trop, ce frère infortuné,
Ton ennemi vaincu, ton captif enchaîné.

VENDÔME

Tu n'es plus que mon frère. »

La présence d'Adélaïde suffit pour séparer les deux frères. Nemours, en la voyant, tombe dans les bras de son écuyer. Sa blessure se rouvre et son sang coule. Cependant Vendôme presse Adélaïde de ses instances : il sent qu'il a un rival, mais ses soupçons s'égarent sur Coucy. Celui-ci se disculpe aisément et conseille à Vendôme de se rallier au roi.

Acte III. — Nemours se désespère à la pensée que la nièce de Du Guesclin va épouser Vendôme, il lui reproche son infidélité et Adélaïde, qui se trouve alors dans la même situation que Junie en face de Britannicus jaloux, se justifie aussi facilement. Vendôme, qui n'a pas encore deviné que son frère est son rival, vient, devant lui, annoncer à Adélaïde que pour la mériter il se soumet au roi. Il la presse de l'accompagner à l'autel. Mais la jeune fille, placée dans la plus cruelle des situations entre ces deux frères qui à cause d'elle vont brûler d'une haine meurtrière, demande à mourir. Vendôme s'étonne et s'irrite, il la presse de lui nommer son rival. Alors Nemours éclate.

NEMOURS

« Pourquoi d'un choix indigne osez-vous l'accuser ?

VENDÔME

Et pourquoi, vous, mon frère, osez vous l'excuser ?
Est-il vrai que de vous elle était ignorée ?
Ciel ! à ce piège affreux ma foi serait livrée !
Tremblez.

NEMOURS

Moi ! que je tremble ! Ah ! j'ai trop dévoré
L'inexprimable horreur où toi seul m'as livré ;
J'ai forcé trop longtemps mes transports au silence :
Connais-moi donc, barbare, et remplis ta vengeance !
Connais un désespoir à tes fureurs égal :
Frappe, voilà mon cœur et voilà ton rival ! »

Vendôme exaspéré déclare, devant Adélaïde, qu'il se vengera.

« Adieu : si vous voyez les effets de ma rage,
N'en accusez que vous ; nos maux sont votre ouvrage. »

Acte IV. — Nemours presse Adélaïde de partir. Lui, il est retenu par sa parole, mais il assure la jeune fille de sa fidélité : elle partira avec le nom de son époux. Vendôme, qui survient, s'emporte contre son frère et, comme Adélaïde déclare qu'il est innocent, il s'écrie :

« Plus vous le défendez, plus il devient coupable ;
C'est vous qui le perdez, vous qui l'assassinez,
Vous, par qui tous nos jours étaient empoisonnés... »

Enfin, il offre à la malheureuse une dernière fois sa main, lui disant que ce mariage est le seul moyen de sauver Nemours. Adélaïde refuse. Vendôme est près de succomber à la rage. Coucy essaie en vain d'apaiser son maître, qui lui commande le meurtre de Nemours. Coucy, voyant que tout est inutile, promet d'obéir. Un coup de canon annoncera la mort du prince.

Acte V. — Vendôme commence à sentir quelques remords. Il veut donner contre-ordre. A ce moment, il apprend qu'on emporte un corps souillé de sang et l'on entend le canon. Alors il se désole. Adélaïde, croyant qu'il est encore temps de sauver Nemours, vient se sacrifier. Elle accompagnera Vendôme à l'autel, puis se frappera, comme avait résolu de le faire Andromaque. Apprenant qu'il est trop tard, elle est près de défaillir et Vendôme s'apprête à se faire justice à lui-même. Coucy survient alors et voyant le désespoir de son maître, il lui apprend qu'il lui a désobéi : Nemours est sain et sauf. Le cadavre qu'on avait vu transporter est celui d'un assassin que Coucy a tué. Nemours paraît. Vendôme plein de remords, lui cède Adélaïde et obtient le pardon de son frère [1].

Voltaire avait fait précéder la pièce de cet *avertissement :*

« Le fond de cette tragédie n'est point une fiction. Un duc de Bretagne, en 1337, commanda au seigneur de Bavalan d'assassiner le connétable de Clisson. Bavalan, le lendemain, dit au duc qu'il avait obéi : le duc alors, voyant toute l'horreur de son crime et en redoutant les suites funestes, s'abandonna au plus violent désespoir. Bavalan le laissa quelque temps sentir sa faute et se livrer au repentir; enfin, il lui apprit qu'il l'avait aimé assez pour désobéir à ses ordres, etc.

« On a transporté cet événement dans d'autres temps et dans d'autres pays pour des raisons particulières. »

En 1751, pendant son séjour en Prusse, Voltaire reprit cette tragédie et l'envoya à Paris, où elle fut jouée sous le nom du *Duc de Foix*. L'année suivante, Frédéric II, très frappé du sujet de cette pièce, voulut la faire jouer sur son théâtre particulier par les princes de sa famille. Il obtint même de l'auteur que celui-ci la mît en trois actes en supprimant les rôles de femmes, car les acteurs et surtout les actrices ne se trouvaient pas toujours en nombre. La pièce fut jouée ainsi plusieurs fois sous le nom du *Duc d'Alençon*, avec un grand succès. Le prince Henri, frère du roi, y montrait un talent dont Voltaire parlait encore avec intérêt longtemps plus tard.

---

(1) C'est alors que se tournant vers Coucy qui, après tant de bons conseils, lui a rendu un si grand service, Vendôme dit :

« Es-tu content, Coucy ? »

On sait qu'un loustic du parterre répondit : *Couçi-Couça*, et que cette plaisanterie, dit-on, fit tomber la pièce. Mais ce mot se trouvant à l'avant-dernier vers de la tragédie, il n'était plus temps de faire du tort à l'œuvre de Voltaire, si par ailleurs elle avait eu du succès.

LA MORT DE CÉSAR

Tragédie représentée le 11 août 1735 au collège d'Harcourt[1], *et le 21 août 1743 au Théâtre Français.*

Offre de sa tragédie. Recommandation.

LETTRE A M. L'ABBÉ ASSELIN,

Proviseur du collège d'Harcourt.

Mai 1735.

En me parlant de tragédie, monsieur, vous réveillez en moi une idée que j'ai depuis longtemps de vous présenter *la Mort de César*, pièce de ma façon, toute propre pour un collège, où l'on n'admet point de femmes sur le théâtre. La pièce n'a que trois actes, mais c'est de tous mes ouvrages celui dont j'ai le plus travaillé la versification. Je m'y suis proposé pour modèle votre illustre compatriote[2], et j'ai fait ce que j'ai pu pour imiter de loin

« La main qui crayonna
« L'âme du grand Pompée et celle de Cinna. »

Il est vrai que c'est un peu la grenouille qui s'enfle pour être aussi grosse que le bœuf; mais enfin je vous offre ce que j'ai. Il y a une dernière scène à refondre, et sans cela, il y a longtemps que je vous aurais fait la proposition. En un mot, César, Brutus, Cassius et Antoine sont à votre service quand vous voudrez.

Je suis bien sensible à la bonne volonté que vous voulez bien témoigner pour le petit Champbonin, que je vous ai recommandé. C'est un jeune enfant qui ne demande qu'à travailler, et qui peut, je crois, entrer, tout d'un coup en rhétorique ou en philosophie. Nous sommes bon gentilhomme et bon enfant, mais nous sommes pauvre. Si l'on pouvait se contenter d'une pension modique, cela

(1) Le collège d'Harcourt est aujourd'hui le lycée Saint-Louis.
(2) Corneille. M. Asselin était normand.

nous accommoderait fort : et elle serait au moins payée régulièrement, car les pauvres sont les seuls qui payent bien.

Enfin, monsieur, si vous saviez quelque débouché pour ce jeune homme, je vous aurais une obligation infinie. Je voudrais qu'il fût élevé sous vos yeux, car il aime les bons vers.

Adieu, monsieur ; comptez sur l'amitié, sur l'estime, sur la reconnaissance de V. Point de cérémonie ; je suis quaker avec mes amis. Signez-moi un A.

ANALYSE ET EXTRAITS

Acte I. — César, avant de partir pour une expédition contre les Parthes, recommande à Antoine ses fils, et, comme Antoine, étonné, déclare qu'il ne lui connaît d'autre fils qu'Octave, qui doit ce titre à l'adoption, César lui révèle que Brutus est son fils [1] et il ne lui cache pas que, malgré son ardente opposition, Brutus non seulement lui est cher, mais lui plaît.

Son superbe courage
Flatte en secret le mien, même alors qu'il l'outrage.
Il m'irrite, il me plaît ; son cœur indépendant
Sur mes sens étonnés prend un fier ascendant;
Sa fermeté m'impose, et je l'excuse même
De condamner en moi l'autorité suprême :
Soit qu'étant homme et père, un charme séducteur
L'excusant à mes yeux, me trompe en sa faveur;
Soit qu'étant né Romain, la voix de ma patrie
Me parle malgré moi contre ma tyrannie...
...J'ai pensé comme lui dès mes plus jeunes ans ;
J'ai détesté Sylla, j'ai haï les tyrans,
J'eusse été citoyen, si l'orgueilleux Pompée
N'eût voulu m'opprimer sous sa gloire usurpée.
Né fier, ambitieux, mais né pour les vertus,
Si je n'étais César, j'aurais été Brutus.

Cependant Brutus est intraitable et il faut perdre l'espérance de le rallier à César:

Le dictateur reçoit les sénateurs. Il distribue entre eux les diverses provinces et il demande le titre de roi. Cette prétention fait récrier Cimber et Cassius ; Brutus joint sa protestation à celles des autres.

Qu'importe à ma patrie, aux Romains que tu braves
D'apprendre que César a de nouveaux esclaves ?
Les Persans ne sont pas nos plus fiers ennemis ;
Il en est de plus grands...

A quoi César répond : « Et toi, Brutus, aussi ! »

(1) Plutarque (*Vie de Brutus*, vi), rapporte qu'en effet César regardait Brutus comme son fils,

Puis, sans se laisser intimider, il apostrophe en termes véhéments la bande des mécontents, il les traite d'ingrats et il leur dit que ces grands sentiments ne sont plus de saison. Il fallait les avoir à Pharsale. Brutus déclare qu'il est prêt à mourir, mais qu'il ne consentira jamais à obéir. César le retient au départ des sénateurs pour faire appel à ses sentiments. Brutus reste irréductible. César se flatte qu'à force de bienfaits, il vaincra toutes les oppositions. Je sais quel est le peuple, dit-il.

Il faut couvrir de fleurs l'abîme où je l'entraîne.

Acte II. — Brutus s'exaspère à la pensée de l'abaissement des Romains :

« Quels restes, justes dieux ! de la grandeur romaine !
Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne.
César nous a ravi jusques à nos vertus ;
Et je cherche ici Rome et ne la trouve plus.

Des billets comme ceux-ci : « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers ! » — « Non, tu n'es pas Brutus ! », billets qu'il trouve au pied de la statue de Pompée, achèvent de l'enflammer. Bientôt on entend des cris et Cimber annonce la scène qui vient de se passer au Capitole. César haranguait le peuple, quand Antoine vint lui présenter une couronne et la mit sur le front du dictateur. Celui-ci, voyant l'indignation causée par ce geste, rejeta la couronne et la foula aux pieds. Puis il sortit du Capitole. Dans une heure, il assemble le Sénat et doit se faire donner par cette assemblée, en grande partie achetée, ce que le peuple lui a refusé.

Cassius déclare qu'il ne survivra pas à la perte de l'État. Brutus réplique qu'il faut frapper César.

CASSIUS

« Pleure qui voudra Rome, et lui reste fidèle ;
Je ne peux la venger, mais j'expire avec elle.
(*En regardant leurs statues.*)
Je vais où sont nos dieux... Pompée et Scipion,
Il est temps de vous suivre, et d'imiter Caton.

BRUTUS

Non, n'imitons personne, et servons tous d'exemple :
C'est nous, braves amis, que l'univers contemple ;
C'est à nous de répondre à l'admiration
Que Rome en expirant conserve à notre nom.
Si Caton m'avait cru, plus juste en sa furie,
Sur César expirant il eût perdu la vie :
Mais il tourna sur soi ses innocentes mains ;
Sa mort fut inutile au bonheur des humains,
Faisant tout pour la gloire, il ne fit rien pour Rome,
Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme.

CASSIUS

Que veux-tu donc qu'on fasse en un tel désespoir ?

BRUTUS, *montrant le billet.*

Voilà ce qu'on m'écrit, voilà notre devoir.

CASSIUS

On m'en écrit autant, j'ai reçu ce reproche.

BRUTUS

C'est trop le mériter.

CIMBER

L'heure fatale approche.
Dans une heure un tyran détruit le nom romain.

BRUTUS

Dans une heure à César il faut percer le sein. »

Tous les conjurés s'engagent par des serments. César retrouvant Brutus avec ceux des sénateurs qui lui sont le plus suspects, l'avertit qu'il n'aurait qu'un mot à dire pour le faire mourir. Que Brutus parle franchement: que reproche-t-il à César ? Brutus répond en accusant son ambition, ses vertus mêmes, sa feinte bonté. César rejette ses torts sur Pompée, qui, s'il eût été vainqueur, n'aurait pas respecté la liberté.

« Qu'eût fait Brutus alors ? — Brutus l'eût immolé. »

César, comprenant la menace, essaie d'attendrir son fils. Il lui montre la lettre de Servilie [1]. Brutus est atterré. Il ne peut parler, quoique César le presse. Il ne demande que l'une de ces deux choses, la mort pour lui ou l'affranchissement de Rome.

ACTE II. — SCÈNE V.

CÉSAR, BRUTUS.

CÉSAR

Demeure, c'est ici que tu dois m'écouter. 528
Où vas-tu, malheureux ?

BRUTUS

Loin de la tyrannie.

CÉSAR

Licteurs, qu'on le retienne.

BRUTUS

Achève et prends ma vie [2]. 530

CÉSAR

Brutus, si ma colère en voulait à tes jours,
Je n'aurais qu'à parler, j'aurais fini leur cours,

(1) Servilie, mère de Brutus.
(2) Hémistiche emprunté au *Cid*.

Tu l'as trop mérité. Ta fière ingratitude
Se fait de m'offenser une farouche étude.
Je te retrouve encore avec ceux tes Romains 535
Dont j'ai plus soupçonné les perfides desseins ;
Avec ceux qui tantôt ont osé me déplaire,
Ont blâmé ma conduite, ont bravé ma colère.

BRUTUS

Ils parlaient en Romains, César, et leurs avis,
Si les dieux t'inspiraient, seraient encor suivis. 540

CÉSAR

Je souffre ton audace, et consens à t'entendre :
De mon rang avec toi je me plais à descendre.
Que me reproches-tu ?

BRUTUS

Le monde ravagé,
Le sang des nations, ton pays saccagé,
Ton pouvoir, tes vertus, qui font tes injustices, 545
Qui de tes attentats sont en toi les complices,
Ta funeste bonté, qui fait aimer tes fers,
Et qui n'est qu'un appât pour tromper l'univers.

CÉSAR

Ah ! c'est ce qu'il fallait reprocher à Pompée.
Par sa feinte vertu la tienne fut trompée. 550
Ce citoyen superbe, à Rome plus fatal,
N'a pas même voulu César pour son égal.
Crois-tu, s'il m'eût vaincu, que cette âme hautaine
Eût laissé respirer la liberté romaine ?
Sous un joug despotique il l'aurait accablé. . 555
Qu'eût fait Brutus, alors ?

BRUTUS

Brutus l'eût immolé.

CÉSAR

Voilà donc ce qu'enfin ton grand cœur me destine !
Tu ne t'en défends point. Tu vis pour ma ruine,
Brutus !

BRUTUS

Si tu le crois, préviens donc ma fureur.
Qui peut te retenir ?

CÉSAR, lui présentant la lettre de Servilie,

La nature et mon cœur. 560
Lis, ingrat, lis ; connais le sang que tu m'opposes[1] ;
Vois qui tu peux haïr, et poursuis si tu l'oses.

BRUTUS

Où suis-je ? Qu'ai-je lu ? me trompez-vous, mes yeux ?

CÉSAR

Eh bien ! Brutus, mon fils !

BRUTUS

Lui, mon père ! grands dieux !

CÉSAR

Oui, je le suis, ingrat ! Quel silence farouche ! 565
Que dis-je ? Quels sanglots échappent de ta bouche ?
Mon fils... quoi ! je te tiens muet entre mes bras !
La nature t'étonne et ne t'attendrit pas !

BRUTUS

O sort épouvantable, et qui me désespère !
O serments ! ô patrie ! ô Rome toujours chère ! 570
César !... ah ! malheureux ! j'ai trop longtemps vécu.

CÉSAR

Parle. Quoi ! d'un remords ton cœur est combattu !
Ne me déguise rien. Tu gardes le silence ;
Tu crains d'être mon fils ; ce nom sacré t'offense :
Tu crains de me chérir, de partager mon rang ; 575
C'est un malheur pour toi d'être né de mon sang !
Ah ! ce sceptre du monde, et ce pouvoir suprême,
Ce César que tu hais les voulait pour toi-même.
Je voulais partager avec Octave et toi
Le prix de cent combats et le titre de roi. 580

(1) C'est-à-dire : reconnais de quel sang tu es, toi qui t'opposes à moi.

BRUTUS

Ah! dieux !

CÉSAR

Tu veux parler, et te retiens à peine!
Ces transports sont-ils donc de tendresse ou de haine ?
Quel est donc le secret qui semble t'accabler ?

BRUTUS

César...

CÉSAR

Eh bien! mon fils ?

BRUTUS

Je ne puis lui parler

CÉSAR

Tu n'oses me nommer du tendre nom de père ? 585

BRUTUS

Si tu l'es, je te fais une unique prière.

CÉSAR

Parle : en te l'accordant, je croirai tout gagner.

BRUTUS

Fais-moi mourir sur l'heure, ou cesse de régner.

CÉSAR

Ah! barbare ennemi, tigre que je caresse!
Ah! cœur dénaturé qu'endurcit ma tendresse! 590
Va, tu n'es plus mon fils. Va, cruel citoyen,
Mon cœur désespéré prend l'exemple du tien :
Ce cœur à qui tu fais cette effroyable injure,
Saura bien comme toi vaincre enfin la nature.
Va, César n'est pas fait pour te prier en vain ; 595
J'apprendrai de Brutus à cesser d'être humain;
Je ne te connais plus. Libre dans ma puissance,
Je n'écouterai plus une injuste clémence.
Tranquille, à mon courroux je vais m'abandonner ;
Mon cœur trop indulgent est las de pardonner. 600
J'imiterai Sylla, mais dans ses violences ;
Vous tremblerez, ingrats, au bruit de ma vengeance.

Va, cruel, va trouver tes indignes amis :
Tous m'ont osé déplaire, ils seront tous punis.
On sait ce que je puis, on verra ce que j'ose : 605
Je deviendrai barbare, et toi seul en es cause.

BRUTUS

Ah ! ne le quittons point dans ses cruels desseins
Et sauvons, s'il se peut, César et les Romains.

ACTE III. — Brutus reparaît devant les conjurés qui l'attendent. Son air abattu leur fait croire que la conjuration est découverte. Il leur apprend qu'il est le fils de César et leur demande conseil.

« Est-il quelqu'un de vous d'un esprit assez fort,
Assez stoïque, assez au-dessus du vulgaire,
Pour oser décider ce que Brutus doit faire ?
Je m'en remets à vous. »

Cassius et ses amis répondent qu'il ne doit pas hésiter entre un homme et sa patrie. D'ailleurs

« En t'avouant pour fils, en est-il moins coupable ?
En es-tu moins Brutus ? en es-tu moins romain ?
...Né dans nos murs sacrés, nourri par Scipion,
Elève de Pompée, adopté par Caton,
Ami de Cassius, que veux-tu davantage ?
...Caton forma tes mœurs, Caton seul est ton père ;
Tu lui dois ta vertu, ton âme est toute à lui
Brise l'indigne nœud que l'on t'offre aujourd'hui.
Qu'à nos serments communs ta fermeté réponde ;
Et tu n'as de parents que les vengeurs du monde. »

Cependant Brutus est ébranlé. Il l'avoue, ses yeux ont pleuré. Il a hésité.

« Je vous dirai bien plus : sachez que je l'estime,
Son grand cœur me séduit, au sein même du crime ;
Et si sur les Romains quelqu'un pouvait régner,
Il est le seul tyran que l'on dût épargner. »

Il veut encore l'entretenir, et faire un dernier effort pour

« L'attendrir, le changer, sauver l'Etat et lui. »

Mais s'il n'obtient rien, il invite ses complices à frapper César.

Brutus obtient donc de César un moment d'audience. Il le supplie de rendre à Rome la liberté, lui citant l'exemple de Sylla ; il lui promet de redevenir un fils pour lui, si lui-même redevient citoyen. Mais César oppose à ces raisons l'intérêt de Rome. (Scène 4).

ACTE III. — SCÈNE IV.

CÉSAR, BRUTUS

CÉSAR

Rome demande un maître. 789
Un jour à tes dépens tu l'apprendras peut-être.
Tu vois nos citoyens plus puissants que des rois :
Nos mœurs changent, Brutus ; il faut changer nos lois.
La liberté n'est plus que le droit de se nuire :
Rome, qui détruit tout, semble enfin se détruire.
Ce colosse effrayant, dont le monde est foulé, 795
En pressant l'univers, est lui-même ébranlé.
Il penche vers sa chute, et contre la tempête,
Il demande mon bras pour soutenir sa tête.
Enfin depuis Sylla nos antiques vertus,
Les lois, Rome, l'État, sont des noms superflus. 800
Dans nos temps corrompus, pleins de guerres civiles,
Tu parles comme au temps des Dèces, des Émiles.
Caton t'a trop séduit, mon cher fils ; je prévoi
Que ta triste vertu perdra l'État et toi.
Fais céder, si tu peux, ta raison détrompée 805
Au vainqueur de Caton, au vainqueur de Pompée,
A ton père qui t'aime, et qui plaint ton erreur.
Sois mon fils en effet, Brutus ; rends-moi ton cœur,
Prends d'autres sentiments, ma bonté t'en conjure ;
Ne force point ton âme à vaincre la nature. 810
Tu ne me réponds rien ? Tu détournes les yeux ?

BRUTUS

Je ne te connais plus. Tonnez sur moi, grands dieux !
César...

CÉSAR

Quoi ! tu t'émeus ? Ton âme est amollie ?
Ah ! mon fils...

BRUTUS

Sais-tu bien qu'il y va de ta vie ?
Sais-tu que le Sénat n'a point de vrai Romain 815
Qui n'aspire en secret à te percer le sein ?

Que le salut de Rome et que le tien te touche !
Ton génie[1] alarmé te parle par ma bouche ;
Il me pousse, il me presse, il me jette à tes pieds.
(Il se jette à ses genoux.)
César, au nom des dieux, dans ton cœur oubliés ; 820
Au nom de tes vertus, de Rome et de toi-même,
— Dirai-je au nom d'un fils qui frémit et qui t'aime,
Qui te préfère au monde, et Rome seule à toi ? —
Ne me rebute pas !

CÉSAR

Malheureux, laisse-moi.
Que me veux-tu ?

BRUTUS

Crois-moi, ne sois point insensible. 825

CÉSAR

L'univers peut changer ; mon âme est inflexible.

BRUTUS

Voilà donc ta réponse ?

CÉSAR

Oui, tout est résolu.
Rome doit obéir, quand César a voulu.

BRUTUS, d'un air consterné.

Adieu, César !

CÉSAR

Eh quoi ! d'où viennent tes alarmes ?
Demeure encor, mon fils. Quoi ! tu verses des larmes ! 830
Quoi ! Brutus peut pleurer ! Est-ce d'avoir un roi ?
Pleures-tu les Romains ?

BRUTUS

Je ne pleure que toi.
Adieu, te dis-je.

CÉSAR

O Rome ! ô rigueur héroïque !
Que ne puis-je à ce point aimer ma république !

On vient prévenir César que le Sénat est assemblé et le trône élevé. On n'attend plus que lui, mais les présages sont inquiétants. Dolabella le supplie de remettre le grand événement. César repousse avec dédain ces appréhensions : il aime mieux « mourir que

(1) *Génie*. V. Lex.

de craindre la mort ». Il entre donc au Sénat. Bientôt on entend des clameurs, des cris de mort derrière le théâtre. Puis Cassius paraît un poignard à la main. Il annonce que César vient de périr. Dolabella s'efforce d'exciter contre les meurtriers la colère du peuple, mais celui-ci donne raison à Cassius. Survient Antoine, qui par ses pleurs, par son attitude, par son langage habile s'impose peu à peu à l'attention de la foule, d'abord prévenue contre lui. Il rappelle la bonté de César, ses libéralités, il fait connaître le testament dans lequel il lègue ses biens au peuple. Le fond du théâtre s'ouvre : on apporte le corps de César, couvert de sa robe sanglante. Antoine descend de la tribune, se jette à genoux auprès du corps et montre aux Romains les blessures du dictateur. Il rapporte le dernier mot que César a prononcé. A Brutus qui le frappait, il pardonnait en l'appelant : « O mon fils ! » Alors le peuple complètement retourné, profère contre les meurtriers des cris de vengeance. Antoine entend bien profiter de cette colère pour succéder à César.

ALZIRE

OU LES AMÉRICAINS

Tragédie en cinq actes.

27 janvier 1736.

Nous sommes transportés au Pérou, à Lima, au seizième siècle.

Acte premier. — Le vieux gouverneur, Alvarez, résigne ses fonctions entre les mains de son fils Gusman. Il lui demande la grâce de plusieurs captifs auxquels il veut rendre la liberté, et comme Gusman lui représente que, pour se faire obéir des Américains, il faut les faire trembler, il répond en réprouvant ces rigueurs tyranniques :

« Ah ! Dieu nous envoya, quand de nous il fit choix,
Pour annoncer son nom, pour faire aimer ses lois :
Et nous, de ces climats[1] destructeurs implacables,
Nous, et d'or et de sang toujours insatiables,
Déserteurs de ces lois qu'il fallait enseigner,
Nous égorgeons ce peuple au lieu de le gagner...
Nous seuls, en ces climats, nous sommes les barbares. »

Il rappelle qu'il a lui-même éprouvé la générosité des Américains. Un jour, dans une révolte, il s'est vu entouré, pris ; ses soldats avaient péri. Mais, quand il s'est nommé, tous les bras de ses ennemis se sont désarmés. Un jeune homme, embrassant ses genoux, lui a dit : « Vivez, pour servir de père aux malheureux. Vivez, pour prouver la grandeur d'âme de ce peuple. »

Gusman consent à pardonner, mais à condition que les captifs se fassent chrétiens. Son père lui réplique « que les cœurs opprimés ne sont jamais soumis » et Gusman se rend.

Touché par la générosité d'Alvarez, un des rois du Potose, Montèze, s'est converti au christianisme et il a promis à Alvarez la main de sa fille Alzire pour Gusman. Mais celle-ci[2] hait dans Gusman le

(1) *Climat.* V. Lex.

(2) Quand elle expose à son père la triste situation où elle est ré-

destructeur de sa nation et elle n'a pas oublié le défenseur du pays, Zamore, son fiancé qui, dit-elle, a péri dans le combat. Sans se déconcerter devant Gusman, elle lui déclare qu'elle ne sait pas dissimuler.

« Qui peut se déguiser pourrait trahir sa foi :
C'est un art de l'Europe : il n'est pas fait pour moi. »

Cette fierté ne déplaît pas à Gusman.

Acte II. — Zamore, captif avec d'autres Américains, exhale sa fureur contre les vainqueurs qui lui ont pris son royaume et Alzire. Mis en liberté ainsi que ses compagnons par Alvarez, il s'étonne de la générosité de son bienfaiteur, si différent des autres Espagnols, il reconnaît en lui le vieillard auquel il a, deux ans auparavant, sauvé la vie. Alvarez se déclare prêt à lui servir de père, il lui apprend que Montèze est vivant et va venir s'entretenir avec lui. Montèze trouve Zamore tout frémissant du désir de la vengeance et essaie de le calmer, mais Zamore lui rappelle ses promesses et lui redemande sa fille. Montèze, qui est converti, ne peut se faire comprendre ; Zamore le considère comme un traître et un lâche. On vient prévenir Montèze qu'on l'attend pour la cérémonie. Zamore veut s'attacher à lui et le suivre, mais des gardes l'en empêchent.

Mlle Duchesnois dans le rôle d'*Alzire*, d'après un dessin de Chaumont, gravé par Chaponnier.

L'acte III met Zamore en présence d'Alzire, au moment où elle vient d'épouser Gusman pour obéir à son père, sans savoir que Zamore fût vivant. Désespérée, la jeune femme demande à Zamore de l'immoler. Mais lui, il voit qu'Alzire l'aime toujours et il lui fait répéter l'aveu de cet amour. Sur ces entrefaites survient Alvarez qui présente à son fils Zamore comme son sauveur. Zamore, qui déteste Gusman, l'invective comme un exécrable tyran. Alvarez ému et déconcerté presse son fils de répondre, mais celui-ci ne veut pas

duite, victime près d'être immolée à la volonté de son père, Alzire rappelle Iphigénie. Plus loin, c'est à Zaïre qu'elle fera penser.

s'abaisser à répondre à un esclave. Alzire placée entre son amant dont la séparent ses serments et un époux qu'elle déteste, déclare qu'elle ne peut appartenir ni à l'un ni à l'autre et demande la mort. Gusman furieux compte punir Alzire, en livrant son rival au supplice. A ce moment, on vient lui annoncer que les Indiens révoltés assiègent la ville. Il vole au combat.

Acte IV. — Après la victoire, il ne respire que la vengeance. Son père lui demande de pardonner à Zamore et de gagner par sa clémence le cœur d'Alzire. Celle-ci dans un langage plein de sincérité et d'audace vient demander à son mari la grâce de Zamore. Elle proteste que la générosité seule peut changer ses sentiments. Gusman la réprimande avec hauteur, mais il ne la repousse pas. Alzire cependant cherche à faire ouvrir la prison.

Zamore mis en liberté par Alzire lui demande de le suivre. Elle résiste à ses instances, à ses reproches, retenue qu'elle est par sa parole. Il s'en va la rage au cœur.

Acte V. — Zamore, en se jetant sous un déguisement dans le palais, a pu approcher de Gusman et le frapper. Le meurtrier va périr, les Espagnols réclament le supplice d'Alzire, que l'on croit sa complice. Celle-ci, rencontrant Zamore avant de monter sur l'échafaud, bénit le trépas qui l'arrache à Gusman et la rend à Zamore.

Cependant Alvarez, chargé par le tribunal de venger Gusman, promet à Zamore le pardon pour Alzire et pour lui s'il se fait chrétien. Zamore, qui n'est nullement converti, ne se soucie pas d'acheter la vie à ce prix. Mais il s'agit aussi de la vie d'Alzire : il la consulte, elle lui conseille de rester sincère et, « si Dieu ne lui donne une clarté nouvelle, » de mourir sans trahir sa conscience [1] ». Alors on amène Gusman, dont la blessure est plus grave que l'on n'avait cru d'abord et qui veut expirer entre les bras de son père.

Ce n'est plus le même homme. Au moment de mourir, il s'élève à des vertus qu'il ne comprenait pas. Il pardonne à Zamore et il veut lui montrer par sa clémence la supériorité du christianisme. Il remet Alzire à son rival. Celui-ci, confondu, se jette à ses pieds. Il admire l'héroïsme de son ennemi et commence à croire que la loi qui commande un si sublime effort est la loi de Dieu même.

EXTRAITS D' « ALZIRE »

ACTE V. — SCÈNE VII.

ALVAREZ, GUSMAN, MONTÈZE, ZAMORE, ALZIRE, AMÉRICAINS, SOLDATS.

ZAMORE

Cruels, sauvez Alzire, et pressez mon supplice ! 1361

(1) Alzire raisonne tout à fait comme un philosophe. Si elle était plus profondément chrétienne, elle lui parlerait avec plus de chaleur de la foi qu'elle a embrassée.

ALZIRE

Non, qu'une affreuse mort tous trois nous réunisse.

ALVAREZ

Mon fils mourant, mon fils, ô comble de douleur !

ZAMORE, à Gusman.

Tu veux donc jusqu'au bout consommer ta fureur ?
Viens, vois couler mon sang, puisque tu vis encore, 1365
Viens apprendre à mourir en regardant Zamore

GUSMAN, à Zamore.

Il est d'autres vertus que je veux t'enseigner.
Je dois un autre exemple, et je viens le donner.
(A Alvarez.)
Le Ciel, qui veut ma mort, et qui l'a suspendue,
Mon père, en ce moment, m'amène à votre vue. 1370
Mon âme fugitive, et prête à me quitter,
S'arrête devant vous... mais pour vous imiter.
Je meurs ; le voile tombe ; un nouveau jour m'éclaire ;
Je ne me suis connu qu'au bout de ma carrière ;
J'ai fait, jusqu'au moment qui me plonge au cercueil, 1375
Gémir l'humanité du poids de mon orgueil.
Le ciel venge la terre : il est juste ; et ma vie
Ne peut payer le sang dont ma main s'est rougie.
Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.
Je pardonne à la main par qui Dieu m'a frappé. 1380
J'étais maître en ces lieux, seul j'y commande encore :
Seul je puis faire grâce, et la[1] fais à Zamore.
Vis, superbe ennemi, sois libre, et te souvien[2]
Quel fut et le devoir et la mort d'un chrétien.
(A Montèze, qui se jette à ses pieds.)
Montèze, Américains, qui fûtes mes victimes, 1385
Songez que ma clémence a surpassé mes crimes.
Instruisez l'Amérique ; apprenez à ses rois
Que les chrétiens sont nés pour leur donner des lois.
(A Zamore.)
Des dieux que nous servons connais la différence[3] :

(1) V. Notes gramm., p. 984, IV, 1, 2.
(2) *Souvien* sans *s*, licence poétique pour la rime.
(3) Ce vers souvent cité traduit une pensée chère à Voltaire et donne

Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance; 1390
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

ALVAREZ

Ah! mon fils, tes vertus égalent ton courage.

ALZIRE

Quel changement, grand Dieu! quel étonnant langage!

ZAMORE

Quoi! tu veux me forcer moi-même au repentir! 1395

GUSMAN

Je veux plus, je te veux forcer à me chérir.
Alzire n'a vécu que trop infortunée,
Et par mes cruautés, et par mon hyménée;
Que ma mourante main la remette en tes bras:
Vivez sans me haïr, gouvernez vos États, 1400
Et de vos murs détruits rétablissant la gloire,
De mon nom, s'il se peut, bénissez la mémoire.
(A Alvarez.)
Daignez servir de père à ces époux heureux;
Que du ciel, par vos soins, le jour luise sur eux!
Aux clartés des chrétiens si son âme est ouverte, 1405
Zamore est votre fils et répare ma perte:

ZAMORE

Je demeure immobile, égaré, confondu.
Quoi donc! Les vrais chrétiens auraient tant de vertu!
Ah! la loi qui t'oblige à cet effort suprême,
Je commence à le croire, est la loi d'un Dieu même [1]. 1410
J'ai connu l'amitié, la constance, la foi;

une leçon de tolérance. Il est la traduction d'un mot du duc François de Guise à un protestant, qui avait formé le projet de l'assassiner pendant le siège de Rouen (1562): « Or çà, je vous veux montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoi vous faites profession. La vôtre vous a conseillé de me tuer, sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi aucune offense; et la mienne me commande que je vous pardonne, tant convaincu que vous êtes d'avoir voulu me tuer sans raison. »

(1) V. Notes gramm., p. 984, III, 8.

Mais tant de grandeur d'âme est au-dessus de moi ;
Tant de vertu m'accable, et son charme m'attire.
Honteux d'être vengé, je t'aime, et je t'admire.

(Il se jette à ses pieds.)

ALZIRE

Seigneur, en rougissant je tombe à vos genoux. 1415
Alzire, en ce moment, voudrait mourir pour vous.
Entre Zamore et vous mon âme déchirée
Succombe au repentir dont elle est dévorée.
Je me sens trop coupable, et mes tristes erreurs...

GUSMAN

Tout vous est pardonné, puisque je vois vos pleurs. 1420
Pour la dernière fois, approchez-vous, mon père ;
Vivez longtemps heureux ; qu'Alzire vous soit chère !
Zamore, sois chrétien ; je suis content ; je meurs.

ALVAREZ, à Montèze..

Je vois le doigt de Dieu marqué dans nos malheurs.
Mon cœur désespéré se soumet, s'abandonne 1425
Aux volontés d'un Dieu qui frappe et qui pardonne.

Candide, 1759.

En-tête de Dubourg, tiré des *Éléments de la philosophie de Newton*, 1738.

CHAPITRE VIII

Poésies de Voltaire à Cirey.
***Épître sur la Calomnie* (1733).**
***Épître sur la philosophie de Newton* (1736).**
***Le Mondain* (1736).**
***Les Discours sur l'homme* (1738).**

En 1733, Voltaire fut présenté à Mme du Châtelet, qui allait exercer sur lui pendant quinze ans une si grande influence. Née le 17 décembre 1706, Gabrielle-*Émilie* Le Tonnelier de Breteuil avait épousé le marquis du Châtelet en 1725. C'était une femme très intelligente et très instruite, passionnée de science et de philosophie, qui n'avait pas toutes les grâces de son sexe, mais qui possédait des qualités viriles d'énergie, de franchise, de courage. Elle devait être pour Voltaire non seulement une amie sûre, mais une prudente conseillère ; elle le détourna de certains périls, le défendit quelquefois de lui-même et l'encouragea à l'étude et au travail.

Mme du Deffand, qui la connaissait bien, a tracé de son ancienne amie un portrait peu bienveillant, mais curieux : « Représentez-vous une femme grande et sèche... une très petite tête, le visage aigu, le nez pointu, deux petits yeux vert de mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clairsemées et extrêmement gâtées, voilà la figure de la belle Émilie, figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisures, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion... »

Les méchancetés mondaines auxquelles Mme du Châtelet était en butte, donnèrent à Voltaire l'idée de son Épître sur *la Calomnie*, qui lui fut dédiée et dont nous citons plus loin (p. 283), d'importants fragments.

Bientôt Voltaire, dont les *Lettres Anglaises* étaient brûlées par la main du bourreau (10 juin 1734), dut s'éloigner de Paris. On informait contre lui. Il passa à Plombières et séjourna quelque temps en Lorraine. Apprenant que le duc de Richelieu venait d'être blessé en duel, il se rendit au camp de Philipsbourg sur le Rhin. C'est là qu'il écrivit les jolis vers que l'on trouvera plus loin (p. 286), sur la vaillance et l'insouciance du soldat français. Après un court séjour, pendant lequel il fut accueilli avec grande faveur, en particulier par le prince de Conti, il gagna le château de Mme du Châtelet à Cirey en Champagne[1]. Là, on était à quelques lieues du Barrois, qui appartenait au duc de Lorraine et où l'on pouvait se réfugier en cas de difficultés avec les autorités françaises. Voltaire s'installa dans cette solitude, qu'égayaient souvent les plaisirs de la société et d'où il s'échappait bien des fois pour revenir à Paris, ou pour courir à Lunéville ou à Bruxelles. Surtout il se plongeait dans l'étude. Sous l'influence de la marquise, il se tournait vers les sciences, montait un laboratoire, faisait des expériences de physique et préparait un mémoire sur le feu, qu'il envoyait à l'Académie. Il traduisait et commentait Newton, alors fort peu connu en France.

Il ne renonçait pas cependant aux vers. Il avait apporté à Cirey son trop fameux poème de *la Pucelle*, où il se déshonorait lui-même en traînant dans la boue notre héroïne nationale. On dit qu'il avait entrepris ce sujet à la suite d'une gageure, faite dans un souper chez le duc de Richelieu, vers 1730. Quoi qu'il en soit, il devait passer sa vie à refaire et à renier cette œuvre malencontreuse, dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Voltaire ayant pu, grâce aux démarches de Mme du Châtelet, revenir à Paris à la fin de mars 1735, y trouva tout le monde occupé de science et de philosophie.

(1) Cirey-sur-Blaise en Champagne, près de Vassy et de Saint-Dizier. Ne pas confondre avec un autre Cirey, qui est en Lorraine, près de Sarrebourg.

« Les vers ne sont plus guère à la mode à Paris, écrit-il à Cideville (16 avril). Tout le monde commence à faire le géomètre et le physicien, ou se mêle de raisonner. Le sentiment, l'imagination et les grâces sont bannis... Ce n'est pas que je sois fâché que la philosophie soit cultivée, mais je ne voudrais pas qu'elle devînt un tyran qui exclut tout le reste[1]. »

Il ne prolongea pas son séjour à Paris. Mme du Châtelet

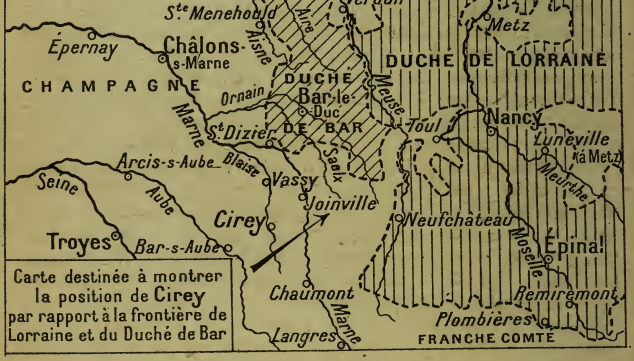

écrivait à ce propos au duc de Richelieu : « Le peu de séjour qu'il y a fait a pensé lui être funeste et vous ne pouvez pas imaginer le bruit et le chemin qu'a fait cette *Pucelle*. Je ne puis allier dans ma tête tant d'esprit, tant de raison dans tout le reste et tant d'aveuglement dans ce qui peut le perdre sans retour... »

L'entrain et le succès avec lesquels les élèves du collège d'Harcourt jouèrent *la Mort de César* purent distraire un moment Voltaire de ses ennuis, mais ses démêlés avec l'abbé Desfontaines[2], l'exaspéraient. Le public, amusé tour à tour et choqué de cette bruyante querelle, en suivait le cours sans prendre

(1) Il ajoutait : « Elle n'est en France qu'une mode qui succède à une autre et qui passera à son tour; mais aucun art, aucune science ne doit être de mode. Il faut qu'ils se tiennent tous par la main, il faut qu'on les cultive en tous temps. »

(2) V. plus loin, p. 288, n. 3.

parti, en attendant d'autres démêlés avec l'éditeur Jore et avec J.-B. Rousseau.

Malgré le succès complet d'*Alzire*, aux mois de janvier, février et mars 1736, Voltaire voyait se fermer devant lui les portes de l'Académie. Il se consola de cet échec dans la société de Mme du Châtelet et dans la philosophie. Il prenait alors un malicieux plaisir à exalter Newton au détriment de Descartes. Il composait son *Essai sur la philosophie de Newton* et adressait à Mme du Châtelet sur le même sujet une épître, dont nous donnons plus loin (p. 287) un fragment. Mais *l'Essai* et *l'Épître* n'étaient pas destinés à frapper autant l'attention que le badinage espiègle intitulé *le Mondain*.

Voltaire y raillait avec malice les moralistes qui regrettent toujours le bon vieux temps et s'applaudissait sans vergogne de vivre en son siècle au milieu du bien-être, du luxe et des plaisirs. Quelques traits irrévérencieux firent taxer cette pièce de badinage impie.

La Défense du Mondain, satire encore plus âcre, n'apaisa pas les mécontents. Le garde des sceaux, M. Chauvelin, fut saisi de l'affaire. L'auteur, averti qu'il avait tout à craindre, dut encore une fois s'enfuir.

Le prince royal de Prusse lui offrait une retraite près de lui. Mme du Châtelet craignit les dangers d'un séjour en Prusse. Voltaire partit pour la Hollande, où l'on préparait, à Amsterdam, une édition complète de ses œuvres.

« Je fais par une nécessité cruelle, écrivait-il, ce que Descartes faisait par goût et par raison ; je fuis les hommes, parce qu'ils sont méchants. » (Lettre à Thiériot).

Mais il revenait bientôt à Cirey où, tout en travaillant à son mémoire sur le feu — et aussi tout en ajoutant de nouveaux chants au Poème de *la Pucelle* — il écrivait ses *Discours sur l'homme*, dont nous donnons plus loin (p. 292) un aperçu et des extraits et qui sont l'expression en vers de sa philosophie à cette époque.

EXTRAITS

ÉPÎTRE A Mme LA MARQUISE DU CHATELET.

Sur la Calomnie.

1733.

... La médisance est la fille immortelle
De l'amour-propre et de l'oisiveté.
Ce monstre ailé paraît mâle et femelle, 15
Toujours parlant, et toujours écouté.

Amusement et fléau de ce monde,
Elle y préside, et sa vertu féconde
Du plus stupide échauffe les propos ;
Rebut du sage, elle est l'esprit des sots. 20
En ricanant, cette maigre Furie
Va de sa langue épandre les venins
Sur tous états ; mais trois sortes d'humains,
Plus que le reste, aliments de l'envie,
Sont exposés à sa dent de harpie : 25
Les beaux esprits, les belles et les grands
Sont de ses traits les objets différents.
Quiconque en France avec éclat attire
L'œil du public, est sûr de la satire ;
Un bon couplet, chez ce peuple falot [1], 30
De tout mérite est l'infaillible lot.

. . . . . .

Tous les peuples, ajoute Voltaire, ont connu la satire.

La terre est son empire
Mais, croyez-moi, son trône est à Paris.
Là, tous les soirs, la troupe vagabonde 55
D'un peuple oisif, appelé le beau monde,
Va promener de réduit en réduit
L'inquiétude et l'ennui qui la suit ;
Là, sont en foule antiques mijaurées [2],
Jeunes oisons et bégueules [3] titrées 60
Disant des riens d'un ton de perroquet,
Lorgnant des sots et trichant au piquet ;
Blondins [4] y sont, beaucoup plus femmes qu'elles,
Profondément remplis de bagatelles,
D'un air hautain, d'une bruyante voix 65
Chantant, dansant, minaudant à la fois.
Si, par hasard, quelque personne honnête,
D'un sens plus droit et d'un goût plus heureux,

(1) *Falot.* V. Lex.
(2) *Mijaurée.* V. Lex.
(3) *Bégueule.* V. Lex.
(4) V. Notes gramm., p. 982, I, 2°.

Des bons écrits ayant meublé sa tête,
Leur fait l'affront de penser à leurs yeux, 70
Tout aussitôt leur brillante cohue,
D'étonnement et de colère émue,
Bruyant essaim de frelons envieux,
Pique et poursuit cette abeille charmante
Qui leur apporte hélas ! trop imprudente, 75
Ce miel si pur et si peu fait pour eux.

. . . . . .

Lorsque Louis, qui, d'un esprit si ferme,
Brava la mort comme ses ennemis,
De ses grandeurs ayant subi le terme,
Vers sa chapelle allait à Saint-Denys, 95
J'ai vu son peuple, aux nouveautés en proie,
Ivre de vin, de folie et de joie,
De cent couplets égayant le convoi,
Jusqu'au tombeau maudire encor son roi.
Vous avez tous connu, comme je pense, 100
Ce bon régent qui gâta tout en France :
Il était né pour la société,
Pour les beaux arts et pour la volupté,
Grand, mais facile, ingénieux, affable,
Peu scrupuleux, mais de crime incapable. 105
Et cependant, ô mensonge ! ô noirceur !
Nous avons vu la ville et les provinces,
Au plus aimable, au plus clément des princes
Donner les noms... Quelle absurde fureur !
Chacun les lit ces archives d'horreur, 110
Ces vers impurs, appelés *Philippiques* [1],
De l'imposture effroyables chroniques ;
Et nul Français n'est assez généreux
Pour s'élever, pour déposer contre eux.

. . . . . .

Ce vieux rimeur [2], couvert d'ignominies,
Organe impur de tant de calomnies,

(1) Libelle diffamatoire en vers contre le duc d'Orléans, composé par Lagrange-Chancel.

(2) J.-B. Rousseau (V. p. 45, n. 1). La vivacité de cette sortie est une

Cet ennemi du public outragé, 140
Puni sans cesse et jamais corrigé,
Ce vil Rufus, que jadis votre père
A, par pitié, tiré de la misère,
Et qui bientôt, serpent envenimé,
Piqua le sein qui l'avait ranimé ; 145
Lui qui mêlant la rage à l'impudence [1],
Devant Thémis accusa l'innocence ;
L'affreux Rufus, loin de cacher en paix
Des jours tissus de honte et de forfaits,
Vient rallumer, aux marais de Bruxelles, 150
D'un feu mourant les pâles étincelles,
Et contre moi croit rejeter l'affront
De l'infamie écrite sur son front.
Mais que feront tous les traits satiriques
Que d'un bras faible il décoche aujourd'hui, 155
Et ces ramas de larcins marotiques,
Moitié français et moitié germaniques,
Pétris d'erreur, et de haine, et d'ennui ?
Quel est le but, l'effet, la récompense,
De ces recueils d'impure médisance ? 160
Le malheureux, délaissé des humains,
Meurt des poisons qu'ont préparés ses mains.

Épître a M. ***

Du camp de Philipsbourg, le 3 juillet 1734.

C'est ici que l'on dort sans lit,
Et qu'on prend ses repas par terre.
Je vois et j'entends l'atmosphère
Qui s'embrase et qui retentit

des raisons pour lesquelles Mme du Châtelet retarda plusieurs années la publication de cette épître.

(1) Il accusa M. Saurin, fameux géomètre, d'avoir fait des couplets infâmes, dont lui, Rousseau, était l'auteur et fut condamné pour cette calomnie au bannissement perpétuel. (Note de Voltaire.)

De cent décharges de tonnerre ; 5
Et, dans ces horreurs de la guerre,
Le Français chante, boit et rit.
Bellone va réduire en cendres [1]
Les courtines [2] de Philipsbourg,
Par cinquante mille Alexandres 10
Payés à quatre sous par jour :
Je les vois prodiguant leur vie,
Chercher ces combats meurtriers,
Couverts de fange et de lauriers,
Et pleins d'honneur et de folie ; 15
Je vois briller au milieu d'eux
Ce fantôme nommé la Gloire,
A l'œil superbe, au front poudreux,
Portant au cou cravate noire [3],
Ayant sa trompette en sa main, 20
Sonnant la charge et la victoire,
Et chantant quelques airs à boire
Dont ils répètent le refrain [4].

A Madame la marquise du Chatelet

Sur la philosophie de Newton.

1736.

Tu m'appelles à toi, vaste et puissant génie,
Minerve de la France, immortelle Émilie :
Je m'éveille à ta voix, je marche à ta clarté,
Sur les pas des Vertus et de la Vérité.
Je quitte Melpomène et les jeux du théâtre, 5
Ces combats, ces lauriers, dont je fus idolâtre ;

(1) Lors de la guerre que soutint la France en 1734, en faveur de Stanislas Leczinski, roi de Pologne, une armée française mit le siège devant Philipsbourg. Le maréchal de Berwick fut tué devant la place.
(2) *Courtine*. V. Lex.
(3) Comme un trompette de chevau-légers.
(4) Joli hommage de Voltaire au soldat français du dix-huitième siècle.

De ces triomphes vains mon cœur n'est plus touché [1].
Que le jaloux Rufus [2], à la terre attaché,
Traîne au bord du tombeau la fureur insensée
D'enfermer dans un vers une fausse pensée ; 10
Qu'il arme contre moi ses languissantes mains,
Ces traits qu'il destinait au reste des humains,
Que quatre fois par mois un ignorant Zoïle [3]
Élève, en frémissant, une voix imbécile :
Je n'entends point leurs cris, que la haine a formés ; 15
Je ne vois point leurs pas dans la fange imprimés.
Le charme tout-puissant de la philosophie
Élève un esprit sage au-dessus de l'envie.
Tranquille au haut des cieux que Newton s'est soumis,
Il ignore en effet s'il a des ennemis. 20
Je ne les connais plus. Déjà de la carrière
L'auguste Vérité vient m'ouvrir la barrière ;
Déjà ces tourbillons [4], l'un par l'autre pressés,
Se mouvant sans espace, et sans règle entassés,
Ces fantômes savants à mes yeux disparaissent. 25
Un jour plus pur me luit ; les mouvements renaissent.
L'espace, qui de Dieu contient l'immensité,
Voit rouler dans son sein l'univers limité,
Cet univers si vaste à notre faible vue,
Et qui n'est qu'un atome, un point dans l'étendue. 30
Dieu parle, et le chaos se dissipe à sa voix :
Vers un centre commun tout gravite [5] à la fois.
Ce ressort si puissant [6], l'âme de la nature,
Était enseveli dans une nuit obscure ;
Le compas de Newton, mesurant l'univers, 35

(1) Protestation qu'il ne faut pas prendre au sérieux chez l'auteur d'*Alzire*.

(2) J.-B. Rousseau. (V. p. 283, l'Epitre *sur la Calomnie*)

(3) L'abbé Guyot-Desfontaines (1685-1745), publiciste et critique non sans talent. Voltaire était intervenu en sa faveur, alors qu'il était sous le coup d'une grave accusation (1725). Cependant l'abbé Desfontaines critiqua avec malice les écrits de son bienfaiteur, ce qui donna lieu à une polémique des plus vives entre eux.

(4) Allusion aux *tourbillons* de Descartes.

(5) *Graviter*. V. Lex.

(6) La loi de l'attraction.

Mme du Châtelet.
D'après le portrait peint par Mlle Loir, gravé par Langlois (1786).

Lève enfin ce grand voile, et les cieux sont ouverts.
Il déploie à mes yeux par une main savante,
De l'astre des saisons la robe étincelante :
L'émeraude, l'azur, le pourpre[1], le rubis
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits. 40
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature,
Et confondus ensemble, ils éclairent nos yeux ;
Ils animent le monde, ils emplissent les cieux...

LE MONDAIN[2]

1736.

Regrettera qui veut le bon vieux temps[3],
Et l'âge d'or, et le règne d'Astrée[4],
Et les beaux jours de Saturne et de Rhée,
Et le jardin de nos premiers parents ;
Moi je rends grâce à la nature sage, 5
Qui, pour mon bien, m'a fait naître en cet âge
Tant décrié par nos tristes frondeurs :
Ce temps profane est tout fait pour mes mœurs.
J'aime le luxe[5] et même la mollesse,
Tous les plaisirs, les arts de toute espèce, 10
La propreté[6], le goût, les ornements :
Tout honnête homme a de tels sentiments.
Il est bien doux pour mon cœur très immonde
De voir ici l'abondance à la ronde,
Mère des arts et des heureux travaux, 15
Nous apporter de sa source féconde,

(1) *Pourpre*. V. Lex.
(2) V. la notice, p. 283.
(3) On ne peut s'empêcher de rapprocher le vers d'Ovide : « Prisca juvent alios, me nunc modo denique natum gratulor. » Que d'autres se laissent charmer par l'antiquité, moi je me félicite d'être né seulement aujourd'hui.
(4) *Astrée*, déesse de la Justice, qui habitait la terre au temps de l'âge d'or. — *Rhée* (ou Cybèle), épouse de Saturne Quand ce dieu fut détrôné par Jupiter, son fils, elle se retira en Italie avec Saturne et y fit fleurir l'âge d'or.
(5) Ce n'est pas une confession, mais une profession de foi.
(6) *La propreté*. V. Lex.

Et des besoins et des plaisirs nouveaux.
L'or de la terre et les trésors de l'onde,
Leurs habitants et les peuples de l'air,
Tout sert au luxe, aux plaisirs de ce monde. 20
O le bon temps que ce siècle de fer !
Le superflu, chose très nécessaire [1],
A réuni l'un et l'autre hémisphère.
Voyez-vous pas ces agiles vaisseaux.
Qui du Texel [2], de Londres, de Bordeaux, 25
S'en vont chercher, par un heureux échange,
De nouveaux biens, nés aux sources du Gange,
Tandis qu'au loin, vainqueurs des Musulmans,
Nos vins de France enivrent les sultans ?
Quand la nature était dans son enfance, 30
Nos bons aïeux vivaient dans l'ignorance,
Ne connaissant ni le *lien* ni le *mien*.
Qu'auraient-ils pu connaître ? ils n'avaient rien ;
Ils étaient nus ; et c'est chose très claire
Que qui n'a rien n'a nul partage à faire... 35

Après quelques vers fort peu respectueux sur Adam et Eve, qu'il représente malpropres et tout semblables aux bêtes, Voltaire revient à la peinture de la vie moderne. Il montre « l'honnête homme » chez lui, entouré des chefs-d'œuvre du Corrège, du Poussin, de Boucharden. Les murs sont recouverts de tapisseries des Gobelins. Tous les objets sont répétés vingt fois dans des trumeaux. Les fenêtres donnent sur des jardins remplis de bosquets et de cascades.

Mais du logis j'entends sortir le maître :
Un char commode, avec grâces orné,
Par deux chevaux rapidement traîné,
Paraît aux yeux une maison roulante,
Moitié dorée et moitié transparente : 85
Nonchalamment je l'y vois promené ;
De deux ressorts la lianfe souplesse
Sur deux pavés le porte avec mollesse...
Il faut se rendre à ce palais magique 94
Où les beaux vers, la danse, la musique,

(1) Vers souvent cité, qui répond bien aux goûts raffinés de Voltaire.
(2) Ile hollandaise au N.-O. du Zuyderzée, mise ici pour la Hollande.

L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de séduire les cœurs,
De cent plaisirs font un plaisir unique.
Il va siffler quelque opéra nouveau,
Ou, malgré lui, court admirer Rameau[1]. 100
Allons souper. Que ces brillants services,
Que ces ragoûts ont pour moi de délices!
Qu'un cuisinier est un mortel divin!
Cloris, Églé, me versent de leur main
D'un vin d'Aï, dont la mousse pressée, 105
De la bouteille avec force élancée,
Comme un éclair fait voler le bouchon;
Il part, on rit; il frappe le plafond.
De ce vin frais l'écume pétillante
De nos Français est l'image brillante. 110

Voltaire termine en raillant « M. du Télémaque » et ses descriptions naïves d'Ithaque ou de Salente. Ce n'est pas là qu'il ira chercher le bonheur. Les Huet[2] et les Calmet ont en vain recherché la place du paradis.

« Le paradis terrestre est où je suis. »

DISCOURS EN VERS SUR L'HOMME

Un avertissement de l'édition de 1748 donne la date de composition de ces discours et montre le lien qui les réunit:

« Les trois premiers sont de l'année 1734; les quatre derniers[3] de l'année 1737.

Le premier prouve l'égalité des conditions, c'est-à-dire qu'il y a dans chaque profession une mesure de biens et de maux qui les rend toutes égales;

Le second, que l'homme est libre, et qu'ainsi c'est à lui à faire son bonheur;

(1) Rameau (1683-1764), compositeur français, auteur d'un grand nombre d'opéras. Il a réalisé une révolution dans la musique de son temps. Voltaire est le premier qui lui ait confié un poème, l'opéra de *Samson*, 1731.

(2) Huet (1630-1721), évêque d'Avranches en 1689, érudit qui dirigea la collection des classiques *Ad usum Delphini* — Calmet (1672-1757), bénédictin érudit, auteur de savantes recherches sur la Bible.

(3) Ils ne parurent qu'en 1738. Les deux premiers portaient le titre d'*Epîtres sur le bonheur*. Tous ces discours furent l'un après l'autre adressés à Frédéric.

Le troisième, que le plus grand obstacle au bonheur est l'envie;
Le quatrième, que, pour être heureux, il faut être modéré en tout;
Le cinquième, que le plaisir vient de Dieu;
Le sixième, que le bonheur parfait ne peut être le partage de l'homme en ce monde, et que l'homme n'a point à se plaindre de son état;
Le septième, que la vertu consiste à faire du bien à ses semblables, et non pas dans de vaines pratiques de mortification. »

1738.

PREMIER DISCOURS

De l'égalité des conditions.

Hérode et Marianne, 1725.

Eh bien! jeune Hermotime, en province [élevé,
Avec un cœur tout neuf à Paris [arrivé,
Tu ne sais pas encor quel parti tu [dois suivre?
Tu voudrais des leçons sur le grand [art de vivre;
Il faut prendre un état. Incertain [dans tes vœux, 5
Tu veux choisir, dis-tu, le sort le plus heureux:
Mais ce sort, quel est-il? Tu ne sais. Tu peux être
Magistrat, financier, courtisan, guerrier, prêtre.
Ton goût doit décider; ce n'est pas ton emploi
Qui doit-te rendre heureux, ce bonheur est dans toi. 10
Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent [1]...
Sur les énormes tours de notre Observatoire, 45
Un jour, en consultant leur céleste grimoire,
Des enfants d'Uranie un essaim curieux,
D'un tube de cent pieds braqué contre les cieux,
Observait les secrets du monde planétaire.
Un rustre s'écria. « Ces sorciers ont beau faire, 50
Les astres sont pour nous aussi bien que pour eux. »
On en peut dire autant du secret d'être heureux;
Le simple, l'ignorant, pourvu d'un instinct sage

(1) La forme de ce début a été plusieurs fois remaniée : nous donnons ici la première leçon.

En est tout aussi près au fond de son village
Que le fat important qui pense le tenir, 55
Et le triste savant qui croit le définir.
On dit qu'avant la boîte apportée à Pandore
Nous étions tous égaux ; nous le sommes encore.
Avoir les mêmes droits à la félicité,
C'est pour nous la parfaite et seule égalité. 60
Vois-tu dans ces vallons ces esclaves champêtres
Qui creusent ces rochers, qui vont fendre ces hêtres,
Qui détournent ces eaux, qui, la bêche à la main,
Fertilisent la terre en déchirant son sein ?
Ils ne sont point formés sur le brillant modèle 65
De ces pasteurs galants qu'a chantés Fontenelle[1] :
Ce n'est point Timarette et le tendre Tyrcis,
De roses couronnés, sous des myrtes assis,
Entrelaçant leurs noms sur l'écorce des chênes,
Vantant avec esprit leurs plaisirs et leurs peines : 70
C'est Pierrot, c'est Colin, dont le bras vigoureux
Soulève un char tremblant dans un fossé bourbeux ;
Perrette au point du jour est aux champs la première.
Je les vois, haletants et couverts de poussière,
Braver, dans ces travaux chaque jour répétés, 75
Et le froid des hivers, et le feu des étés.
Ils chantent cependant ; leur voix fausse et rustique
Gaîment de Pellegrin détonne un vieux cantique[2].
La paix, le doux sommeil, la force, la santé
Sont le fruit de leur peine et de leur pauvreté. 80
Si Colin voit Paris, ce fracas de merveilles,
Sans rien dire à son cœur, assourdit ses oreilles :
Il ne désire point les plaisirs turbulents.
Il ne les conçoit pas ; il regrette ses champs...[3]

(1) Allusion aux *Eglogues*, qui sont la partie la plus faible de l'œuvre de Fontenelle. V. p. 180, n. 1.

(2) L'abbé Pellegrin avait fait sur des airs du Pont-Neuf, des cantiques qui étaient chantés à la campagne et dans des couvents de province. — *Détonner*. V. Lex.

(3) Cette peinture simple et naturelle des paysans est une heureuse réaction contre les conventionnelles paysanneries du dix-huitième siècle.

La joie est passagère et le rire est trompeur. 151
Hélas ! où donc chercher, où trouver le bonheur?
En tous lieux, en tous temps, dans toute la nature,
Nulle part tout entier, partout avec mesure,
Et partout passager, hors dans son seul auteur. 155
... Le Ciel, en nous formant, mélangea notre vie 161
De désirs, de dégoûts, de raison, de folie,
De moments de plaisirs et de jours de tourments :
De notre être imparfait voilà les éléments ; [ce, 165
Ils composent tout l'homme, ils forment son essen-
Et Dieu nous pesa tous dans la même balance [1].

DEUXIÈME DISCOURS

De la liberté.

« On entend par le mot Liberté le pouvoir de faire ce qu'on veut. Il n'y a et ne peut y avoir d'autre liberté. C'est pourquoi Locke l'a si bien définie Puissance. »

Dans le cours de nos ans, étroit et court passage,
Si le bonheur qu'on cherche est le prix du vrai sage,
Qui pourra me donner ce trésor précieux ?
Dépend-il de moi-même ? est-ce un présent des cieux ?
Est-il, comme l'esprit, la beauté, la naissance, 5
Partage indépendant de l'humaine prudence ?
Suis-je libre en effet ? Ou mon âme et mon corps
Sont-ils d'un autre agent les aveugles ressorts ?
Enfin ma volonté, qui me meut, qui m'entraîne,
Dans le palais de l'âme est-elle esclave ou reine? 10
Obscurément plongé dans ce doute cruel,
Mes yeux chargés de pleurs, se tournaient vers le ciel,
Lorsqu'un de ces esprits que le Souverain Être
Plaça près de son trône, et fit pour le connaître,

(1) Cette pensée paraît être le développement d'une maxime de La Rochefoucauld : « Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. »

Qui respirent dans lui, qui brûlent de ses feux, 15
Descendit jusqu'à moi de la voûte des cieux...
« Écoute, me dit-il, prompt à me consoler,
Ce que tu peux entendre et qu'on peut révéler.
J'ai pitié de ton trouble, et ton âme sincère, 25
Puisqu'elle sait douter, mérite qu'on l'éclaire.
Oui, l'homme sur la terre est libre ainsi que moi :
C'est le plus beau présent de notre commun roi.
La liberté, qu'il donne à tout être qui pense,
Fait des moindres esprits et la vie et l'essence. 30
Qui conçoit, veut, agit, est libre en agissant :
C'est l'attribut divin de l'Être tout puissant ;
Il en fait un partage à ses enfants qu'il aime ;
Nous sommes ses enfants, des ombres de lui-même :
Il conçut, il voulut, et l'univers naquit : 35
Ainsi, lorsque tu veux, la matière obéit.
Souverain sur la terre, et roi par la pensée,
Tu veux, et sous tes mains la nature est forcée :
Tu commandes aux mers, au souffle des zéphyrs,
A ta propre pensée, et même à tes désirs. 40
Ah ! sans la liberté que seraient donc nos âmes ?
Mobiles agités par d'invisibles flammes[1],
Nos vœux, nos actions, nos plaisirs, nos dégoûts,
De notre être, en un mot, rien ne serait à nous :
D'un artisan suprême impuissantes machines, 45
Automates pensants, mus par des mains divines,
Nous serions à jamais de mensonge occupés,
Vils instruments d'un Dieu qui nous aurait trompés. »

A l'objection tirée de la faiblesse humaine et des égarements de notre volonté, l'esprit céleste répond :

« La liberté, dis-tu, t'est quelquefois ravie : 81
Dieu te la devait-il immuable, infinie,
Égale en tout état, en tout temps, en tout lieu ?
Tes destins sont d'un homme et tes vœux sont d'un Dieu[2].

(1) *Mobiles agités.* V. Notes gramm., p. 983. II, 2.

(2) Belle traduction du vers d'Ovide (Métam. II, 56) : *Sors tua mortalis, non est mortale quod optas.* « Ta destinée est mortelle, l'objet de ton désir ne l'est pas. »

Quoi ! dans cet océan, cet atome qui nage 85
Dira : « L'immensité doit être mon partage. »
Non ; tout est faible en toi, changeant et limité,
Ta force, ton esprit, tes talents, ta beauté.
La nature en tous sens a des bornes prescrites,
Et le pouvoir humain serait seul sans limites ! 90
Mais, dis-moi, quand ton cœur, formé de passions,
Se rend malgré lui-même à leurs impressions,
Qu'il sent dans ces combats sa liberté vaincue,
Tu l'avais donc en toi, puisque tu l'as perdue.
Une fièvre brûlante, attaquant tes ressorts [1], 95
Vient à pas inégaux miner ton faible corps :
Mais quoi ! par ce danger répandu sur ta vie,
Ta santé pour jamais n'est point anéantie ;
On te voit revenir des portes de la mort :
Plus ferme, plus content, plus tempérant, plus fort. 100
Connais mieux l'heureux don que ton chagrin réclame :
La liberté dans l'homme est la santé de l'âme.
On la perd quelquefois... »

Ceux mêmes qui nient la liberté, agissent comme s'ils y croyaient. Leur conduite et leurs sentiments réfutent leur doctrine.

« Vois de la liberté cet ennemi mutin, 115
Aveugle partisan d'un aveugle destin :
Entends comme il consulte, approuve, délibère ;
Entends de quel reproche il couvre un adversaire,
Vois comment d'un rival il cherche à se venger,
Comme il punit son fils et le veut corriger. 120
Il le croyait donc libre ? Oui, sans doute, et lui-même
Dément à chaque pas son funeste système ;
Il mentait à son cœur en voulant expliquer
Ce dogme absurde [2] à croire, absurde à pratiquer :
Il reconnaît en lui le sentiment qu'il brave ; 125
Il agit comme libre, et parle comme esclave. »

(1) *Ressorts*. V. Lex.
(2) Le dogme, ou le système, du fatalisme.

TROISIÈME DISCOURS

De l'envie.

Si l'homme est créé libre, il doit se gouverner ;
Si l'homme a des tyrans, il les doit détrôner.
On ne le sait que trop, ces tyrans sont les vices.
Le plus cruel de tous dans ses sombres caprices,
Le plus lâche à la fois et le plus acharné, 5
Qui plonge au fond du cœur un trait empoisonné,
Ce bourreau de l'esprit, quel est-il ? c'est l'envie.
L'orgueil lui donna l'être au sein de la folie ;
Rien ne peut l'adoucir, rien ne peut l'éclairer ;
Quoique enfant de l'orgueil, il craint de se montrer. 10
Le mérite étranger est un poids qui l'accable :
Semblable à ce géant si connu dans la Fable[1],
Triste ennemi des dieux, par les dieux écrasé,
Lançant en vain les feux dont il est embrasé ;
Il blasphème, il s'agite en sa prison profonde ; 15
Il croit pouvoir donner des secousses au monde ;
Il fait trembler l'Etna dont il est oppressé :
L'Etna sur lui retombe, il en est terrassé.
J'ai vu des courtisans, ivres de fausse gloire,
Détester dans Villars l'éclat de la victoire. 20
Ils haïssaient le bras qui faisait leur appui ;
Il combattait pour eux, ils parlaient contre lui.
Ce héros eut raison quand, cherchant les batailles,
Il disait à Louis : « Je ne crains que Versailles ;
Contre vos ennemis je marche sans effroi : 25
Défendez-moi des miens, ils sont près de mon roi... »
... Lorsqu'aux jeux du théâtre, écueil de tant d'esprits,
Une affiche nouvelle entraîne tout Paris ;
Quand Dufresne[2] et Gaussin[3], d'une voix attendrie,

(1) Le géant Encelade, enseveli sous l'Etna.
(2) Quinault-Dufresne, acteur célèbre, qui créa le rôle d'Orosmane dans *Zaïre*.
(3) Mlle Gaussin, actrice, qui créa le rôle de *Zaïre*.

Font parler Orosmane, Alzire, Zénobie [1], 40
Le spectateur content, qu'un beau trait vient saisir,
Laisse couler des pleurs, enfants de son plaisir ;
Rufus [2] désespéré, que ce plaisir outrage,
Pleure aussi dans un coin, mais ses pleurs sont de rage.

Château de Cirey, demeure de Mme du Châtelet, habité par Voltaire de 1733 à 1740.

Hé bien ! pauvre affligé, si ce fragile honneur, 45
Si ce bonheur d'un autre a déchiré ton cœur,
Mets du moins à profit le chagrin qui t'anime ;
Mérite un tel succès, compose, efface, lime.
Le public applaudit aux vers du *Glorieux* [3],
Est-ce un affront pour toi? Courage, écris, fais mieux. 50
... Souvent, dans ses chagrins, un misérable auteur
Descend au rôle affreux de calomniateur...
Pour lui tout est scandale, et tout impiété. 81
Assurer que ce globe, en sa course emporté,

(1) Héroïne de Crébillon (*Rhadamiste et Zénobie*, 1717).
(2) J.-B. Rousseau. V. p. 286.
(3) Comédie de Destouches, 1732.

S'élève à l'équateur, en tournant sur lui-même,
C'est un raffinement d'erreur et de blasphème.
Malbranche [1] est spinosiste, et Locke [2], en ses écrits, 85
Du poison d'Épicure infecte les esprits ;
Pope [3] est un scélérat, de qui la plume impie
Ose vanter de Dieu la clémence infinie;
Qui prétend follement, ô le mauvais chrétien !
Que Dieu nous aime tous et qu'ici tout est bien [4]. 90
Cent fois plus malheureux et plus infâme encore
Est ce fripier d'écrits [5] que l'intérêt dévore,
Qui vend au plus offrant son encre et ses fureurs,
Méprisable en son goût, détestable en ses mœurs ;
Médisant qui se plaint des brocards [6] qu'il essuie ; 95
Satirique ennuyeux, disant que tout l'ennuie ;
Criant que le bon goût s'est perdu dans Paris,
Et le prouvant très bien, du moins par ses écrits.
On peut à Despréaux pardonner la satire,
Il joignit l'art de plaire au malheur de médire ; 100
Le miel que cette abeille avait tiré des fleurs
Pouvait de sa piqûre adoucir les douleurs ;
Mais pour un lourd frelon [7] méchamment imbécile,
Qui vit du mal qu'il fait et nuit sans être utile,
On écrase à plaisir cet insecte orgueilleux, 105
Qui fatigue l'oreille et qui choque les yeux.

(1) Malebranche (1638-1715), oratorien, célèbre philosophe, auteur de la *Recherche de la Vérité* et autres ouvrages remarquables. — *Spinosiste*, disciple de Spinosa (1632-1677), philosophe hollandais, fondateur d'un système qui supprime toute personnalité et toute liberté.

(2) Locke, v. plus haut, p. 222. — Epicure (341-270 av. J.-C.), célèbre philosophe grec, d'après lequel le souverain bien était le plaisir.

(3) Pope, v. plus haut, p. 239, n° 4.

(4) C'est la fameuse théorie de l'*Optimisme*, sur laquelle Voltaire reviendra souvent plus tard, en particulier dans *Candide*. Pope, dans son *Essai sur l'homme*, venait de mettre en vers la théorie de Leibnitz sur le bonheur.

(5) L'abbé Desfontaines (v. p. 288, n. 3). — *Fripier*. V. Lex.

(6) *Brocard*. V. Lex.

(7) *Frelon*. Voltaire, plus tard, désignera ainsi Fréron. V. plus loin, p. 743, n° 1 et p. 747; mais, à cette date (1734), Fréron n'avait que quinze ans.

QUATRIÈME DISCOURS

De la modération en tout : dans l'étude, dans l'ambition, dans les plaisirs.

A M. Helvétius [1]

Tout vouloir est d'un fou, l'excès est son partage ;
La modération est le trésor du sage ;
Il sait régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs,
Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs.
Nul ne peut avoir tout. L'amour de la science 5
A guidé ta jeunesse au sortir de l'enfance ;
La nature est ton livre et tu prétends y voir
Moins ce qu'on a pensé que ce qu'il faut savoir.
La raison te conduit : avance à sa lumière ;
Marche encor quelques pas, mais borne ta carrière. 10
Au bord de l'infini ton cours doit s'arrêter ;
Là commence un abîme, il le faut respecter.

. . . . . .

Modérons-nous surtout dans notre ambition ;
C'est du cœur des humains la grande passion.
L'empesé magistrat, le financier sauvage,
La prude aux yeux dévots, la coquette volage,
Vont en poste à Versaille essuyer des mépris, 75
Qu'ils reviennent soudain rendre en poste [2] à Paris.
Les libres habitants des rives du Permesse
Ont saisi quelquefois cette amorce traîtresse ;
Platon va raisonner à la cour de Denys ;
Racine, janséniste, est auprès de Louis ; 80
L'auteur voluptueux qui célébra Glycère [3]
Prodigue au fils d'Octave un encens mercenaire [4].

(1) Helvétius, alors âgé de vingt-trois ans, commençait sa carrière de fermier général. Il s'intéressait beaucoup aux lettres et à la philosophie. Son livre de l'*Esprit* ne parut qu'en 1758. (v. p. 362.)

(2) *En poste,* ces mots portent sur *reviennent.*

(3) Horace.

(4) Après son retour de Berlin, Voltaire ajouta :

Moi-même, renonçant à mes premiers desseins,
J'ai vécu, je l'avoue, avec des souverains ;

. . . . . .

O vous, qui ramenez dans les murs de Paris
Tous les excès honteux des mœurs de Sybaris; 100
Qui, plongés dans le luxe, énervés de mollesse,
Nourrissez dans votre âme une éternelle ivresse,
Apprenez, insensés qui cherchez le plaisir,
Et l'art de le connaître, et celui de jouir.
Les plaisirs sont les fleurs que notre divin maître 105
Dans les ronces du monde autour de nous fait naître.
Chacun[1] a sa saison, et par des soins prudents
On peut en conserver pour l'hiver de nos ans.
Mais s'il faut les cueillir, c'est d'une main légère ;
On flétrit aisément leur beauté passagère. 110
... Le travail est souvent le père du plaisir : 115
Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.
Le bonheur est un bien que nous vend la nature.
Il n'est point ici-bas de moisson sans culture.
Tout veut des soins sans doute, et tout est acheté.

. . . . . .

Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse ; 130
La langueur l'accabla : plus de chants, plus de vers,
Plus d'amour ; et l'ennui détruisait l'univers.
Un dieu qui prit pitié de la nature humaine
Mit auprès du Plaisir le Travail et la Peine :
La Crainte l'éveilla, l'Espoir guida ses pas ; 135
Ce cortège aujourd'hui l'accompagne ici-bas.

. . . . . .

O divine amitié, félicité parfaite, 150

Mon vaisseau fit naufrage aux mers de ces sirènes :
Leur voix flatta mes sens, ma main porta leurs chaînes.
On me dit : « Je vous aime, » et je crus comme un sot
Qu'il était quelque idée attachée à ce mot.
J'y fus pris ; j'asservis au vain désir de plaire
La mâle liberté qui fait mon caractère ;
Et perdant la raison, dont je devais m'armer,
J'allai m'imaginer qu'un roi pouvait aimer.
Que je suis revenu de cette erreur grossière !

(1) Chaque plaisir.

Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis,
Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis ;
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Dans toutes les saisons et dans toutes les heures :
Sans toi tout homme est seul, il peut par ton appui 155
Multiplier son être et vivre dans autrui.
Idole d'un cœur juste, et passion du sage,
Amitié, que ton nom couronne cet ouvrage !
Qu'il préside à mes vers comme il règne en mon cœur,
Tu m'appris à connaître, à chanter le bonheur. 160

Dans les derniers discours, le caractère épicurien de l'ouvrage se marque plus encore. Le plaisir vient de Dieu, dit l'auteur. La nature

« Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaisirs. »

C'est une morale très douce, qui deviendrait très dangereuse, si on la prenait au sérieux. Nous ne sommes que trop portés à nous illusionner sur la nature de nos plaisirs et nous nous égarons souvent dans la recherche du bonheur. Voltaire veut nous rassurer. Il a surtout à cœur de s'élever contre les « rêveurs fanatiques » qui nous représentent un Dieu sévère et sinistre. Il cherche « un roi plus doux. »

Le sixième discours « sur la nature de l'homme » et sur sa destinée, est surtout intéressant par ses réticences. Voltaire, en face de cette grande question, hésite à se prononcer.

« Vous me pressez en vain ; cette vaste science 31
Ou passe ma portée ou me force au silence.
Mon esprit, resserré sous le compas français,
N'a point la liberté des Grecs et des Anglais.
Pope a droit de tout dire, et moi je dois me taire... »

Il se tire de la difficulté par une fable. Il raille la prétention qu'a l'homme de se croire le centre du monde Il nous compare à des souris qui s'imaginent que tout ce qui est dans la maison où elles se trouvent, a été créé exprès pour elles. C'est une manière de raisonner chère à Voltaire et à laquelle il reviendra plus tard. Il conclut que sans rechercher ce que l'on ne peut savoir (et par là il écarte toutes les spéculations métaphysiques), il faut observer le monde et profiter des biens qu'il produit [1].

Dans le septième discours, « sur la vraie vertu ». discours plus agressif que les précédents, Voltaire s'emporte contre les « fanati-

(1) C'est à la fin de ce discours que se trouve le vers souvent cité :

« Le secret d'ennuyer est celui de tout dire. »

ques » les convulsionnaires et, en général, contre tous ceux qui prêchent l'austérité, les mortifications ou la piété. Il fait consister, quant à lui, toute la religion dans l'amour des hommes, qui est, en effet, une très belle chose, très bonne et très utile, mais distincte de la religion. Il sacrifie le dogme à la morale. Il préconise la bienfaisance.

Certain législateur [1], dont la plume féconde 117
Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde
Et qui depuis trente ans écrit pour des ingrats,
Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas : 120
Ce mot est *bienfaisance ;* il me plaît ; il rassemble,
Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble.
Petits grammairiens, grands précepteurs des sots,
Qui pesez la parole et mesurez les mots,
Pareille expression vous semble hasardée, 125
Mais l'univers entier doit en chérir l'idée.

(1) L'abbé de Saint-Pierre (Charles Castel de Saint-Pierre, 1658-1743) passa, en effet, sa vie à faire des projets de réforme, qui restèrent à l'état de rêves. Il voulait en particulier constituer un tribunal suprême des Nations (*Projet de Paix perpétuelle*, Utrecht, 1713). Dans son *Discours sur la Polysydonie*, il proposait une refonte de l'organisation politique.

Candide, 1759.

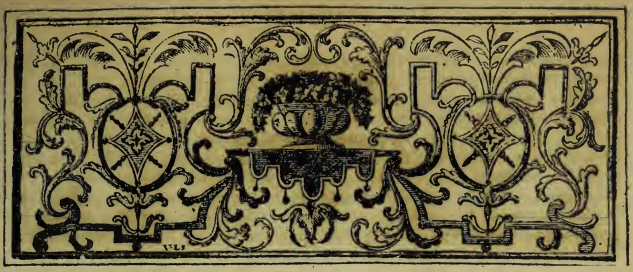

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1741.

CHAPITRE IX

Extraits de la Correspondance de Voltaire, (1735-1740.)

Rien ne fait mieux revivre Voltaire, dans le charme spirituel de sa conversation et dans l'étonnante fécondité de son labeur, que de parcourir sa correspondance. Pendant ces années de 1735 à 1740, qui représentent la première partie de la période de Cirey, nous le voyons successivement avec son ami Thiériot, le paresseux, le viveur qu'il faut injurier, mais que l'on peut aussi mettre à contribution pour lui demander des anecdotes sur le siècle de Louis XIV; avec l'abbé Moussinot, « l'aimable facteur », le factotum infatigable, chargé de ravitailler Voltaire en livres et en instruments de physique comme en objets de toilette, ayant mission de lui envoyer de l'argent et d'abord de lui en trouver, en relançant les débiteurs plus ou moins haut placés; avec l'abbé d'Olivet, ancien jésuite et académicien, dont on ne veut pas se laisser oublier, auquel on tient à donner une bonne opinion de Mme du Châtelet (elle goûte si bien Cicéron en latin et même en français, dans la traduction de l'abbé d'Olivet), mais qu'il s'agit de gagner un peu à la philosophie nouvelle, celle de Locke, puisque celle de Platon est si pitoyable. Un coup de théâtre se produit quand, parmi les correspondants de l'exilé de Cirey, vient prendre place le Prince Royal de Prusse. C'est lui qui a fait les premières avances. Il prend l'auteur de *Zaïre* pour son professeur de français, de rhétorique et de poésie, de philosophie tout autant. Il faut faire tête à cet admirateur inattendu, qui annonce un très grand prince et par-dessus tout un prince affranchi des préjugés. Comment n'être pas flatté et comment ne pas mettre en un tel disciple les plus folles espérances ? Aussi sur quel ton lui sera-t-il écrit !

Certaines lettres, sous leur forme aimable ou émue, sont de véri-a-

bles démarches diplomatiques. L'abbé Dubos est un historien, on lui demandera des conseils pour écrire *le Siècle de Louis XIV*, on le prendra modestement pour guide, on lui exposera le plan de l'ouvrage en préparation, on y intéressera le plus possible un homme qui est le secrétaire perpétuel de l'Académie française. On n'oubliera pas non plus que l'on a eu pour maître autrefois, le R. P. Tournemine Sachant bien que l'appui d'un jésuite si éminent n'est pas à négliger pour entrer à l'Académie, on lui écrira pour lui souhaiter la bonne année et lui insinuer en même temps que, si l'on a adopté la philosophie de Locke, c'est parce qu'on a pensé « qu'on ne pouvait trop étendre la toute-puissance du Créateur », pour lui protester aussi qu'on est prêt à corriger tous ses ouvrages, s'il s'y trouve quelque chose qui puisse scandaliser, « quelque innocent qu'il soit dans le fond ».

On ne se laissera pas non plus oublier du marquis d'Argenson, qui est en passe d'être ministre ; on s'applaudira de ce que les premiers chapitres du *Siècle de Louis XIV* ne lui aient pas déplu, on lui déclarera que pour mener à bien cet ouvrage, il faut être à la source, c'est-à-dire à Paris, il faut pouvoir consulter le marquis d'Argenson.

La lettre à Milord Hervey s'adresse moins à un homme qu'à l'opinion européenne et à la postérité. C'est une éloquente apologie du grand roi et une démonstration persuasive des obligations de l'humanité envers lui. C'est la belle et fière préface du chef d'œuvre.

Voltaire secoue la paresse de Thiériot et cherche à le mettre à contribution.

A. M. Thiériot[1], *à Paris.*

Lunéville, le 12 juin 1735.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de la Popelinière[2]; je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule[3] qui se lève plus tard

(1) *Thiériot* (1696-1772), un des meilleurs amis de Voltaire, à qui il fallait faire souvent des remontrances, notamment sur sa paresse, mais qui, d'ailleurs, a rendu des services au grand écrivain. (V. plus haut, p. 8, 49, 51, et plus loin, p. 333, etc.)

(2) Riche financier, dont Thiériot était le protégé ou le parasite. Plus loin, Voltaire l'appelle Pollion, à cause de ses libéralités envers les gens de lettres. Pollion était un des protecteurs de Virgile.

(3) *Bégueule.* V. Lex.

que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille; ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre, et vous avez encore la bonté de vous faire illusion, au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire, dans votre cabinet, une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux. Vous me rabâchez *de seigneurs et de dames les plus titrés:* qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme : voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire : « J'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie? » Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau des Barbades [1], est jetée dans un coin, dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile [2], infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous donne pas un peu de courage et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

Cela posé, songez donc à vous, et puis songez à vos amis; buvez du vin de Champagne avec des gens aimables; mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous. N'oubliez point vos amis, et ne passez pas des mois entiers sans leur écrire

(1) Liqueur provenant des Antilles. La Barbade est une colonie anglaise.

(2) *Vieil inutile.* V. Notes gramm., p. 983, III, 1° a.

un mot. Il n'est point question d'écrire des lettres pensées et réfléchies avec soin, qui peuvent un peu coûter à la paresse; il n'est question que de deux ou trois mots d'amitié, et quelques nouvelles soit de littérature, soit des sottises humaines[1], le tout courant sur le papier, sans peine et sans attention. Il ne faut pour cela que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire. Est-ce donc là un effort si pénible? J'ai d'autant plus d'envie d'avoir avec vous un commerce régulier que votre lettre m'a fait un plaisir extrême. Je pourrai vous demander de temps en temps des anecdotes sur le siècle de Louis XIV. Comptez qu'un jour cela peut vous être utile, et que cet ouvrage vous vaudrait vingt volumes de *Lettres philosophiques*[2].

Écrivez-moi, et aimez toute votre vie un homme vrai qui n'a jamais changé.

P.-S. Qu'est que c'est qu'un portrait de moi en quatre pages, qui a couru? Quel est le barbouilleur? Envoyez-moi cette enseigne à bière[3].

Quelles anecdotes Voltaire demande.

A M. Thiériot.

A Paris, le 15 juillet 1735.

Je n'ai point été intempérant, mon cher Thiériot, et cependant j'ai été malade. Je suis un juste à qui la grâce a manqué[4]. Je vous exhorte à vous tenir ferme, car je crois être encore au temps où nous étions si unis, que vous aviez le frisson quand j'avais la fièvre...

Quand je vous ai demandé des anecdotes sur le siècle de Louis XIV, c'est moins sur sa personne que sur les arts qui ont fleuri de son temps. J'aimerais mieux des détails sur Racine et Despréaux, sur Quinault, Lulli, Molière,

(1) C'est-à-dire la politique, l'histoire de demain.

(2) Voir ce qui a été dit (p. 197) sur la participation de Thiériot à la publication des *Lettres philosophiques*.

(3) Il en parlera encore dans la lettre suivante. On ne sait quel est ce portrait.

(4) Allusion aux discussions sur le jansénisme.

Le Brun, Bossuet, Poussin, Descartes, etc., que sur la bataille de Steinkerque. Il ne reste plus rien que le nom de ceux qui ont conduit des bataillons et des escadrons ; il ne revient rien au genre humain de cent batailles données[1] ; mais les grands hommes dont je vous parle ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes qui ne sont point encore nés. Une écluse du canal qui joint les deux mers, un tableau du Poussin, une belle tragédie, une vérité découverte, sont des choses mille fois plus précieuses que toutes les relations de campagne : vous savez que chez moi les grands hommes sont les premiers et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros. Voici une lettre d'un homme moitié héros, moitié grand homme, que j'ai été bien étonné de recevoir et que je vous envoie. Vous savez que je n'avais pas prétendu m'attirer des remerciements de personne, quand j'ai écrit l'*Histoire de Charles XII;* mais je vous assure que je suis aussi sensible aux remerciements du cardinal Alberoni[2] qu'il l'a pu être à la petite louange très méritée que je lui ai donnée dans cette histoire. Il a vu apparemment la traduction italienne qu'on en a faite à Venise. Je ne serais pas fâché que M. le garde des sceaux vît cette lettre[3], et qu'il sût que, si je suis persécuté dans ma patrie, j'ai quelque considération dans les pays étrangers. Il fait tout ce qu'il peut pour que je ne sois pas prophète chez moi.

(1) Voltaire fait ici trop bon marché de la gloire militaire. Il n'est pas si indifférent au genre humain, même pour sa prospérité matérielle, que tel peuple sur tel champ de bataille ait été vainqueur ou vaincu.

(2) Alberoni (1664-1752), diplomate italien qui devint ministre du roi d'Espagne, Philippe V. Il conçut alors des projets ambitieux, qui tendaient à bouleverser toute l'Europe et que l'opposition du Régent, appuyé de l'Angleterre et de l'Autriche, fit échouer. — Voltaire avait écrit en parlant d'Albéroni : « puissant génie qui a gouverné l'Espagne assez longtemps pour sa gloire, et trop peu pour la grandeur de cet État » (CHARLES XII, l. VIII.)

(3) Ce désir de Voltaire nous montre l'habile diplomate qui doublait en lui l'homme de lettres. Le garde des sceaux était le marquis de Chauvelin (V. plus haut, p. 256), qui avait fait poursuivre Voltaire, lors de la publication des *Lettres philosophiques*.

Continuez, je vous en prie, à faire ma cour aux gens de bien qui peuvent se souvenir de moi. Je voudrais bien que Pollion de la Popelinière pensât de moi plutôt comme les étrangers que comme les Français.

On m'a dit que ce *Portrait*[1] est imprimé. Je suis persuadé que les calomnies dont il est plein seront crues quelque temps, et je suis encore plus sûr que le temps les détruira.

Adieu, je vous embrasse tendrement. Le temps ne détruira jamais mon amitié pour vous.

Mme du Châtelet et les « Tusculanes » ; la philosophie des anciens.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET[2].

A Cirey, le 12 février 1736.

Si vous avez eu la goutte, dans votre séjour du tumulte et de l'inquiétude, j'ai eu la fièvre, mon cher abbé, dans l'asile de la tranquillité. Mais il faut absolument que je vous apprenne que, pendant mon indisposition, Mme la marquise du Châtelet daignait me lire, au chevet de mon lit. Vous allez croire peut-être qu'elle me lisait quelque chant de l'Arioste[3], ou quelqu'un de nos romans. Non ; elle me lisait les *Tusculanes*[4] de Cicéron ; et, après avoir goûté

(1) Le *Portrait* dont il est question déjà dans la lettre du 12 juin. Dans une lettre à M. Berger (4 août 1735), Voltaire écrivait : « J'ai beaucoup plus de défauts qu'on ne m'en reproche dans cet ouvrage et je n'ai pas les talents qu'on m'y attribue ; mais je suis bien certain que je ne mérite point les reproches d'insensibilité et d'avarice que l'on me fait. Mon amitié pour vous me justifie de l'un et mon bien prodigué à mes amis me met à couvert de l'autre. »

(2) Joseph THOULIER, *abbé d'Olivet* (1682-1768), avait été d'abord dans la société de Jésus et avait compté Voltaire parmi ses élèves. Traducteur de plusieurs ouvrages de Cicéron, il était entré à l'Académie en 1723. Il écrivit même une histoire de ce corps, depuis sa fondation jusqu'en 1700.

(3) Grand poète italien (1474-1533), auteur du *Roland furieux*, œuvre d'une imagination féconde et extrêmement variée.

(4) Les *Tusculanes*, titre d'un ouvrage de Cicéron, dans lequel il traite de la mort et de l'immortalité.

L'Abbé d'Olivet, portrait par Restout, gravé par Le Vasseur.

tous les charmes de cette belle latinité, elle examinait votre traduction, et s'étonnait d'avoir du plaisir en français. Il est vrai qu'en admirant l'éloquence de ce grand homme, cette beauté de génie, et ce caractère vrai de vertu et d'élévation qui règne dans cet ouvrage, et qui échauffe le cœur, sans briller d'un vain éclat; après, dis-je, avoir rendu justice à cette belle âme de Cicéron, et au mérite comme à la difficulté d'une traduction si noble, elle ne pouvait s'empêcher de plaindre le siècle des Cicéron, des Lucrèce, des Hortensius, des Varron, d'avoir une physique si fausse et si méprisable; et malheureusement ils raisonnaient en métaphysique tout aussi faussement qu'en physique. C'est une chose pitoyable que toutes ces prétendues preuves de l'immortalité de l'âme alléguées par Platon[1]. Ce qu'il y a de plus pitoyable peut-être est la confiance avec laquelle Cicéron les rapporte. Vous avez vous-même, dans vos notes, osé faire sentir le faible de quelques-unes de ces preuves; et si vous n'en avez pas dit davantage, nous nous en prenons à votre discrétion. Enfin le résultat de cette lecture était d'estimer le traducteur autant que nous méprisons les raisonnements de la philosophie ancienne. Mon lecteur ne pouvait se lasser d'admirer la morale de Cicéron et de blâmer ses raisonnements. Il faut avouer, mon cher abbé, que quelqu'un qui a lu Locke, ou plutôt qui est son Locke à soi-même, doit trouver les Platon des discoureurs, et rien de plus. J'avoue qu'en fait de philosophie un chapitre de Locke ou de Clarke[2] est, par rapport au bavardage de l'antiquité, ce que l'optique de Newton est par rapport à celle de Descartes. Enfin vous en penserez ce qu'il vous plaira : mais j'ai cédé au désir de vous dire ce qu'en pense une femme conduite par les lumières d'une raison que l'amour-propre

(1) Si l'argumentation de Platon déconcerte quelquefois un esprit moderne, soit par sa subtilité, soit par sa liberté, on trouvera néanmoins que ce jugement sur le grand philosophe grec et sur ses preuves de l'immortalité de l'âme est inacceptable.

(2) Clarke (1675-1729), théologien et philosophe anglais, auteur d'un *Traité de l'existence de Dieu et de la religion naturelle et révélée*. Il s'est aussi beaucoup occupé de physique.

n'égare point, qui connaît les philosophes anciens et modernes, et qui n'aime que la vérité. J'ai cru que c'était une chose flatteuse et rare pour vous d'être estimé d'une Française presque seule capable de connaître votre original.

Avez-vous lu la traduction de l'*Essai* de Pope *sur l'homme* ? C'est un beau poème, en anglais, quoique mêlé d'idées bien fausses sur le *bonheur*. Adieu, augmentez mon bonheur en m'écrivant.

J'ai bien des anecdotes sur Corneille et sur Racine et sur la littérature du beau siècle passé. Vous devriez augmenter mon magasin.

Réponse aux premières avances de Frédéric.

Au prince royal de Prusse[1].

A Paris, le 26 août 1736.

Monseigneur, il faudrait être insensible pour n'être pas infiniment touché de la lettre[2] dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer. Mon amour-propre en a été trop flatté ; mais l'amour du genre humain, que j'ai toujours eu dans le cœur, et qui, j'ose dire, fait mon caractère, m'a donné un plaisir mille fois plus pur, quand j'ai vu qu'il y

(1) Ce prince devait régner de 1740 à 1786 sous le nom de Frédéric II. « ... Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux hommes de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde ; le principal fardeau tomba sur moi. C'étaient des lettres en vers, des traités de mét physique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme *divin ;* je le traitais de *Salomon*. Les épithètes ne nous coûtaient pas. On a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres, et heureusement, on n'en a pas imprimé la trentième partie... » (Extrait des *Mémoires de Voltaire sur Frédéric.*)

(2) Le prince avait écrit une longue et laborieuse lettre, dans un français encore fort incorrect : « Je suis à présent à faire traduire le *Traité de Dieu ;* je suis sûr que la force de l'évidence vous frappera dans toutes ses propositions, qui se suivent géométriquement et connectent les unes avec les autres. » Aux flatteries du prince, Voltaire répond à sa manière, avec finesse, mais avec une déférence profonde.

a dans le monde un prince qui pense en homme, un prince philosophe qui rendra les hommes heureux.

Souffrez que je vous dise qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive des actions de grâces au soin que vous prenez de cultiver, par la saine philosophie, une âme née pour commander. Croyez qu'il n'y a eu de véritablement bons rois que ceux qui ont commencé comme vous par s'instruire, par connaître les hommes, par aimer le vrai, par détester la persécution et la superstition. Il n'y a point de prince qui, en pensant ainsi, ne puisse ramener l'âge d'or dans ses États. Pourquoi si peu de rois recherchent-ils cet avantage? Vous le sentez, monseigneur; c'est que presque tous songent plus à la royauté qu'à l'humanité : vous faites précisément le contraire. Soyez sûr que, si, un jour, le tumulte des affaires et la méchanceté des hommes n'altèrent point un si divin caractère, vous serez adoré de vos peuples et chéri du monde entier. Les philosophes dignes de ce nom voleront dans vos États; et, comme les artisans célèbres viennent en foule dans le pays où leur art est plus favorisé, les hommes qui pensent viendront entourer votre trône.

L'illustre reine Christine quitta son royaume pour aller chercher les arts; régnez, monseigneur, et que les arts viennent vous chercher.

Puissiez-vous n'être jamais dégoûté des sciences par les querelles des savants! Vous voyez, monseigneur, par les choses que vous daignez me mander, qu'ils sont hommes, pour la plupart, comme les courtisans mêmes. Ils sont quelquefois aussi avides, aussi intrigants, aussi faux, aussi cruels; et toute la différence qui est entre les pestes de cour et les pestes de l'école, c'est que ces derniers sont plus ridicules.

Je ne saurais trop remercier Votre Altesse Royale de la bonté qu'elle a eue de m'envoyer le petit livre concernant M. Wolff[1]. Je regarde ses idées métaphysiques comme des

(1) Wolff (1679-1754), philosophe allemand, auteur d'un *Traité de Dieu, de l'âme et du monde,* dont il est question plus loin, p. 345, n° 1. Le

choses qui font honneur à l'esprit humain. Ce sont des éclairs au milieu d'une nuit profonde; c'est tout ce qu'on peut espérer, je crois, de la métaphysique. Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques petits trous d'un bâtiment immense ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti[1]. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris; et le divin architecte qui a bâti cet univers n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous. Si quelqu'un peut prétendre à deviner juste, c'est M. Wolff. On peut le combattre, mais il faut l'estimer : sa philosophie est bien loin d'être pernicieuse; y a-t-il rien de plus beau et de plus vrai que de dire, comme il fait, que les hommes doivent être justes, quand même ils auraient le malheur d'être athées ?

La protection qu'il semble que vous donnez, monseigneur, à ce savant homme, est une preuve de la justesse de votre esprit et de l'humanité de vos sentiments.

Vous avez la bonté, monseigneur, de me promettre de m'envoyer le *Traité de Dieu, de l'âme et du monde*. Quel présent, monseigneur, et quel commerce ! L'héritier d'une monarchie daigne, du sein de son palais, envoyer des instructions à un solitaire ! Daignez me faire ce présent, monseigneur; mon amour extrême pour le vrai est la seule chose qui m'en rende digne. La plupart des princes craignent d'entendre la vérité, et ce sera vous qui l'enseignerez.

A l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste. Les vers qui n'apprennent pas aux hommes des vérités neuves et touchantes ne méritent guère d'être lus. Vous sentez qu'il n'y aurait rien de plus méprisable que de passer sa vie à ren-

prince s'intéressait alors à la métaphysique. Voltaire était très sceptique à l'égard de ces questions.

(1) V. l'analyse du 6e *Discours sur l'Homme*, p. 303.

fermer dans des rimes des lieux communs usés, qui ne méritent pas le nom de pensées. S'il y a quelque chose de plus vil, c'est de n'être que poète satirique, et de n'écrire que pour décrier les autres. Ces poètes sont au Parnasse ce que sont dans les écoles ces docteurs qui ne savent que des mots, et qui cabalent contre ceux qui écrivent des choses.

Si *la Henriade* a pu ne pas déplaire à Votre Altesse Royale, j'en dois rendre grâce à cet amour du vrai, à cette horreur que mon poème inspire pour les factieux, pour les persécuteurs, pour les superstitieux, pour les tyrans et pour les rebelles. C'est l'ouvrage d'un honnête homme; il devait trouver grâce devant un prince philosophe.

Vous m'ordonnez de vous envoyer mes autres ouvrages; je vous obéirai, monseigneur; vous serez mon juge, et vous me tiendrez lieu du public. Je vous soumettrai ce que j'ai hasardé en philosophie; vos lumières seront ma récompense : c'est un prix que peu de souverains peuvent donner. Je suis sûr de votre secret; votre vertu doit égaler vos connaissances.

Je regarderais comme un bonheur bien précieux celui de venir faire ma cour à Votre Altesse Royale. On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage : c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié, qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir. Vous pensez sans doute, comme Julien[1], ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent être préférés aux rois.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie, soyez sûr, monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire pour le bonheur de tout un peuple. Mon cœur sera au rang de vos sujets; votre gloire me sera toujours chère. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous

(1) Julien, né en 331, empereur de 360 à 363, prince très intelligent, mais très hostile au christianisme. Voltaire parle de lui avec une grande sympathie.

ressemblent[1]. Je suis avec un profond respect, de Votre Altesse Royale, le très humble, etc.

Doutes scientifiques; demandes de renseignements.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT[2].

Juin 1737.

Armez-vous de courage, mon cher et aimable facteur, car aujourd'hui je serai bien importun. Voici une négociation de savant où il faut, s'il vous plaît, que vous réussissiez et que je ne sois point deviné. Visite à M. de Fontenelle, et longue explication sur ce qu'on entend par la *propagation du feu*.

Les raisonneurs, au nombre desquels je m'avise quelquefois de me fourrer, disputent si le feu est pesant ou non. M. Lémery, dont vous m'avez envoyé la *Chimie*[3], prétend, chapitre V, qu'après avoir calciné vingt livres de plomb, il les a trouvées, en les pesant après la calcination, augmentées de cinq livres ; il ne dit point s'il a pesé la terrine dans laquelle cette calcination a été faite, s'il est entré du charbon dans son plomb ; il suppose tout simplement, ou plutôt tout hardiment, que le plomb s'est pénétré des particules de feu qui ont augmenté son poids. Cinq livres de feu ! cinq livres de lumière ! cela est admirable, et si admirable que je ne le crois pas.

D'autres savants ont fait des expériences dans la vue de peser le feu ; ils ont mis de la limaille de cuivre et de la limaille d'étain dans des retortes[4] de verre bouchées hermé-

(1) Voltaire, dans cette lettre, dépasse souvent la mesure, en fait de courtisanerie.

(2) L'abbé Moussinot, trésorier du chapitre de Saint-Merry à Paris, était un homme sûr, obligeant, spirituel. Voltaire, comme on le voit, l'appréciait extrêmement et le lui prouvait, en l'accablant de commissions. Le plus piquant, c'est que l'abbé Moussinot, homme de confiance de son chapitre et de Voltaire, l'était aussi et en même temps, des jésuites et des jansénistes.

(3) Lémery (Nicolas), chimiste né à Rouen (1645-1715), avait en effet publié un *Cours de chimie* en 1675.

(4) *Retorte*. V. Lex.

tiquement ; ils ont calciné cette limaille et ils l'ont trouvée augmentée de poids ; une once[1] de cuivre a acquis quarante-neuf grains et une once d'étain quatre grains. L'antimoine calciné aux rayons du soleil par le verre ardent, a aussi augmenté de poids entre les mains du chimiste Homberg[2].

Je veux que toutes ces expériences soient vraies ; je veux que les matières dans lesquelles on tenait les métaux en calcination n'aient pas contribué à augmenter le poids de ces métaux ; mais moi qui vous parle, j'ai pesé plus d'un millier[3] de fer tout rouge et tout enflammé et je l'ai ensuite pesé refroidi, je n'ai pas trouvé un grain de différence. Or, il serait bien singulier que vingt livres de plomb calciné pesassent cinq livres de plus et qu'un millier de fer ardent n'acquît pas un grain de pesanteur.

Voilà, mon cher abbé, des difficultés qui, depuis un mois, fatiguent la tête peu physique de votre ami, et le rendent incertain en chimie, comme d'autres difficultés d'un ordre différent le rendent chancelant sur quelques points peu importants de la théologie scolastique. Dans chaque science on cherche de bonne foi la vérité, et, quand on croit la tenir, on n'embrasse souvent qu'une erreur.

Voici maintenant la grâce que je vous demande. Entrez chez votre voisin, le sieur Geoffroi, apothicaire, de l'Académie des sciences ; liez conversation avec lui, au moyen d'une demi-livre de quinquina, que vous lui achèterez, et que vous m'enverrez. Interrogez-le sur les expériences de Lémery et de Homberg, et sur les miennes. Vous êtes un négociateur très habile : vous saurez aisément ce que M. Geoffroi pense de tout cela et vous m'en direz des nouvelles, le tout sans me commettre[4].

Je suis, comme vous voyez, mon cher ami, fort occupé

(1) Il fallait *soixante-douze* grains pour faire un *gros*, huit *gros* pour faire une *once*, et douze *onces* pour faire une *livre*.

(2) Guillaume Homberg (1652-1715), chimiste allemand attiré en France par Colbert, agrégé à l'Académie des Sciences, auteur d'utiles découvertes, entre autres de l'acide borique, qu'on appelait sel sédatif de Homberg.

(3) Un *millier*, c'est-à-dire mille *livres*.

(4) *Commettre*. V. Lex.

de physique ; mais je n'oublie pas ce *superflu* qu'on nomme *nécessaire*[1]. J'espère qu'Hébert ne tardera pas à le finir et qu'il n'épargnera rien pour le goût et pour la magnificence.

Les débiteurs de Voltaire, sa curiosité scientifique, son besoin de confort.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Novembre 1737.

Votre patience, mon cher abbé, va être mise à une étrange question[2] : je tremble qu'elle n'en puisse soutenir l'épreuve. J'espère tout de votre amitié. Affaires temporelles, affaires spirituelles, ce sont là les deux grands sujets du long bavardage que je vais vous faire.

M. de Lézeau[3] me doit trois ans, il faut le presser sans trop l'importuner. Une lettre au prince de Guise ; cela ne coûte rien et avance les affaires. Les Villars et les d'Auneuil doivent deux années ; il faut poliment et sagement remontrer à ces messieurs leurs devoirs à l'égard de leurs créanciers. Il faut aussi terminer avec M. de Richelieu, et en passer par où l'on voudra. J'aurais de grandes objections à faire sur ce que l'on me propose; mais j'aime encore mieux une conclusion qu'une objection. Concluez donc, mon cher ami ; je m'en rapporte aveuglément à vos lumières, qui me sont très utiles.

Prault[4] doit donner cinquante francs à monsieur votre frère. Je le veux ; c'est un petit pot de vin, une petite bagatelle qui est entrée dans mon marché[5] ; et, quand cette

(1) Rappel d'un vers du *Mondain :*

« Le superflu, chose très nécessaire. » V. p. 291.

Voltaire paraît jouer sur le mot *nécessaire* et désigner ici un coffret commandé à Hébert.

(2) *Question*, au sens de torture.

(3) Ici commence le défilé des débiteurs de Voltaire. Il avait placé une grande partie de sa fortune en rentes viagères. Ses apparences maladives lui avaient facilité les placements.

(4) C'est le nom d'un libraire.

(5) Le marché relatif à sa comédie de *l'Enfant prodigue*.

bagatelle sera payée, monsieur votre frère grondera de ma part le négligent Prault, qui, dans les envois des livres que je veux, met toujours des retards qui m'impatientent cruellement; rien de tout ce qu'il m'expédie n'arrive à point nommé.

Monsieur votre frère demandera ensuite à ce libraire, ou à tel autre qu'il voudra, un Pufendorf [1]; la *Chimie* de Boërhaave [2] la plus complète; une *Lettre sur la divisibilité de la matière*, chez Jombert; la *Table des trente premiers tomes de l'Histoire de l'Académie des Sciences;* Mariotte [3], *De la nature de l'Air;* idem, *Du Froid et du Chaud;* Boyle [4], *De ratione inter ignem et flammam* [4], difficile à trouver; c'est l'affaire de monsieur votre frère.

Autres commissions. Deux rames de papier de ministre, autant de papier à lettres : le tout papier de Hollande; douze bâtons de cire d'Espagne à l'esprit-de-vin, une sphère copernicienne, un verre ardent [5] des plus grands; mes estampes du Luxembourg, deux globes avec leurs pieds, deux thermomètres, deux baromètres (les plus longs sont les meilleurs); deux planches bien graduées, des terrines, des retortes. En fait d'achat, mon ami, qu'on préfère toujours le beau et le bon un peu cher au médiocre moins coûteux.

Voilà pour le bel esprit qui cherche à s'instruire à la suite des Fontenelle, des Boyle, des Boërhaave, et autres savants. Ce qui suit est pour l'homme matériel, qui digère fort mal, qui a besoin de faire, à ce qu'on lui dit, de grands exercices, et qui, outre ce besoin de nécessité, a d'autres besoins de société. Je vous prie, en consé-

(1) Pufendorf (1632-1694), jurisconsulte et historien allemand, a publié divers ouvrages en latin, en particulier un *Traité du Droit de la nature et des gens* et une *Introduction à l'histoire des États européens.*

(2) Boërhaave (1668-1738), médecin et chimiste hollandais.

(3) Mariotte (1620-1684), célèbre physicien français, a découvert la loi d'après laquelle le volume d'une masse de gaz varie en raison inverse de la pression qu'elle supporte.

(4) « Du rapport entre le feu et la flamme. » — Boyle (1626-1691), savant irlandais.

(5) *Verre ardent.* V. Lex.

quence, de lui faire acheter un bon fusil, une jolie gibecière avec appartenances, marteaux d'armes, tire-bourre ; et grandes boucles de diamants pour souliers, autres boucles à diamants pour jarretières ; vingt livres de poudre à poudrer, dix livres de poudre de senteur, une bouteille d'essence au jasmin, deux énormes pots de pommade à la fleur d'orange, deux houppes à poudrer, un très bon couteau, trois éponges fines, trois balais pour secrétaire, quatre paquets de plumes, deux pinces de toilette très propres, une paire de ciseaux de poche très bons, deux brosses à frotter, enfin trois paires de pantoufles bien fourrées ; et puis, je ne me souviens de rien de plus.

De tout cela on fera un ballot, deux s'il le faut, trois même s'ils sont nécessaires. Votre emballeur est excellent. Envoyez le tout par Joinville, non à mon adresse, car je suis en Angleterre (je vous prie de vous en souvenir), mais à l'adresse de Mme de Champbonin.

Tout cela coûte, me direz-vous ; et où prendre de l'argent ? Où vous voudrez, mon cher abbé. On a des actions, on en fond. Il ne faut jamais rien négliger de son plaisir, parce que la vie est courte. Je serai tout à vous pendant cette courte vie.

Lettre de justification. L'étude des sciences ne nuit point chez Voltaire à la poésie.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, ce 20 octobre 1738.

Quoique je sois en commerce avec Newton-Maupertuis[1] et avec Descartes-Mairan, cela n'empêche pas que Quintilien-

(1) Maupertuis (1698-1759), savant géomètre français, que Voltaire devait retrouver plus tard à Berlin. (V. p. 482, n. 2 et p. 498.) En attendant, il avait contribué à conquérir notre écrivain au système de Newton. — Mairan (1678-1771), mathématicien et physicien, qui fut après Fontenelle, en 1740, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Mairan y défendait la physique de Descartes, contre celle de Newton.

d'Olivet ne soit toujours dans mon cœur, et que je ne le regarde comme mon maître et mon ami? *In domo patris mei mansiones multæ sunt*[1], et je peux encore dire, *in domo mea*. Je passe ma vie, mon cher abbé, avec une dame qui fait travailler trois cents ouvriers, qui entend Newton, Virgile et le Tasse, et qui ne dédaigne pas de jouer au piquet. Voilà l'exemple que je tâche de suivre, quoique de très loin. Je vous avoue, mon cher maître, que je ne vois pas pourquoi l'étude de la physique écraserait les fleurs de la poésie. La vérité est-elle si malheureuse qu'elle ne puisse souffrir les ornements? L'art de bien penser, de parler avec éloquence, de sentir vivement et de s'exprimer de même serait-il donc l'ennemi de la philosophie? Non, sans doute; ce serait penser en barbare. Malebranche, dit-on, et Pascal avaient l'esprit bouché pour les vers; tant pis pour eux : je les regarde comme des hommes bien formés, d'ailleurs, mais qui auraient eu le malheur de manquer d'un des cinq sens.

Je sais qu'on s'est étonné, et qu'on m'a même fait l'honneur de me haïr de ce qu'ayant commencé par la poésie, je m'étais ensuite attaché à l'histoire et que je finissais par la philosophie. Mais, s'il vous plaît, que faisais-je au collège quand vous aviez la bonté de former mon esprit? Que me faisiez-vous lire et apprendre par cœur, à moi et aux autres? Des poètes, des historiens, des philosophes. Il est plaisant qu'on n'ose pas exiger de nous, dans le monde, ce qu'on a exigé dans le collège, et qu'on n'ose pas attendre d'un esprit fait les mêmes choses auxquelles on exerça son enfance.

Je sais fort bien et je sens encore mieux, que l'esprit de l'homme est très borné; mais c'est par cette raison-là même qu'il faut tâcher d'étendre les frontières de ce petit État, en combattant contre l'oisiveté et l'ignorance naturelle avec laquelle nous sommes nés. Je n'irai pas un jour faire le plan d'une tragédie et des expériences de phy-

(1) « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon père. » Texte évangélique (Jean, xiv, 2), que Voltaire affectionnait et qu'il s'appropriait comme l'expression d'une large tolérance

sique ; *sed omnia tempus habent*[1], et quand j'ai passé trois mois dans les épines des mathématiques, je suis fort aise de retrouver des fleurs.

Je trouve même fort mauvais que le P. Castel[2] ait dit dans un extrait des *Éléments de Newton* que je passais du frivole au solide. S'il savait ce que c'est que le travail d'une tragédie et d'un poème épique, *si sciret donum Dei*[3], il n'aurait pas lâché cette parole. *La Henriade* m'a coûté dix ans ; les *Éléments de Newton* m'ont coûté six mois, et ce qu'il y a de pis, c'est que *la Henriade* n'est pas encore faite, j'y travaille encore quand le dieu qui me l'a fait faire m'ordonne de la corriger ; car, comme vous savez :

Est deus in nobis ; agitante calescimus illo[4].

Et pour vous prouver que je sacrifie encore aux autels de ce dieu, c'est que M. Thiériot doit vous faire lire une *Mérope* de ma façon, une tragédie française où, sans amour, sans le secours de la religion, une mère fournit cinq actes entiers. Je vous prie de m'en dire votre sentiment tout aussi naïvement que vous l'avez dit à Rousseau sur les *Aïeux chimériques*[5].

Je sais que non seulement vous m'aimez, mais que vous aimez la gloire des lettres et celle de votre siècle. Vous êtes bien loin de ressembler à tant d'académiciens, soit de votre tripot[6], soit de celui des inscriptions qui, n'ayant jamais rien produit, sont les mortels ennemis de tout homme de génie et de talent, qui se donneront bien garde d'avouer que, de leur vivant, la France a eu un poète épique, qui loueront jusqu'à Camoens[7] pour me rabaisser,

(1) Ecclésiaste, III, 1. « Il y a temps pour tout »

(2) Le P. Castel, savant jésuite (1688-1757), qui, dans un *Traité de la Pesanteur universelle*, en 1724, expliquait tous les phénomènes de la nature par deux principes : la gravité des corps et l'activité des esprits.

(3) « S'il connaissait le don de Dieu. » Saint Jean, IV, 10. C'est la troisième citation des livres sacrés.

(4) « Il y a un dieu en nous ; c'est son action qui nous enflamme. » OVIDE, *Fastes*, IV.

(5) Comédie de Jean-Baptiste Rousseau, qui n'avait pas été représentée et venait de paraître dans l'édition de ses *Œuvres*.

(6) *Tripot*. V. Lex.

(7) Luis de Camoens, célèbre poète portugais, mort en 1579, après une

et qui, me lisant en secret, affecteront en public de garder le silence sur ce qu'ils estiment malgré eux. Peut-être

... exstinctus amabitur idem[1].

Vous êtes trop au-dessus de ces lâches cabales formées par les esprits médiocres, vous encouragez trop les arts par vos excellents préceptes, pour ne pas chérir un homme qui a été formé par eux. Je ne sais pourquoi vous m'appelez *pauvre ermite* ; si vous aviez vu mon ermitage, vous seriez bien loin de me plaindre. Gardez-vous de confondre le tonneau de Diogène avec le palais d'Aristippe[2]. Notre première philosophie est ici de jouir de tous les agréments qu'on peut se procurer. Nous saurions très bien nous en passer, mais nous savons aussi en faire usage ; et peut-être, si vous veniez à Cirey, préféreriez-vous la douceur de ce séjour à toutes les infâmes cabales des gens de lettres, au brigandage des journaux, aux jalousies, aux querelles, aux calomnies qui infestent la littérature. Il y a des têtes couronnées, mon cher abbé, qui ont envoyé dans cet ermitage de Mme du Châtelet leurs favoris[3] pour venir l'admirer, et qui voudraient y venir eux-mêmes ; et, si vous y veniez, nous en serions tout aussi flattés. La visite du sage vaut celle des princes.

Adieu, je ne vous écris point de ma main, je suis malade, je vous embrasse tendrement. Adieu, mon ami et mon maître.

vie de misère et de persécutions. Il est l'auteur des *Lusiades*, épopée en l'honneur des marins de Vasco de Gama.

(1) « Le même homme sera adoré après sa mort, » HORACE, Epître Ire du livre II, v. 14.

(2) Diogène (413-324 av. J.-C.), philosophe cynique, qui affectait de se passer de tout et vivait dans un tonneau. — Aristippe (né vers 435 av. J.-C.), enseignait, un siècle avant Epicure, que la recherche du plaisir est le but unique de la vie. Lui-même passait ses jours à la cour de Denys le Tyran, dans le luxe et dans les fêtes.

(3) Allusion à la visite du baron de Kaiserling à Cirey, en 1737. Il avait apporté à Voltaire un portrait de Frédéric et avait cherché à préparer le philosophe à l'idée d'un séjour à Berlin.

Première forme du « Siècle de Louis XIV ».

A M. L'ABBÉ DUBOS [1].

A Cirey, le 30 octobre 1738.

Il y a déjà longtemps, monsieur, que je vous suis attaché par la plus forte estime; je vais l'être par la reconnaissance. Je ne vous répéterai point ici que vos livres doivent être le bréviaire des gens de lettres, que vous êtes l'écrivain le plus utile et le plus judicieux que je connaisse; je suis si charmé de voir que vous êtes le plus obligeant, que je suis tout occupé de cette dernière idée.

Il y a longtemps que j'ai assemblé quelques matériaux pour faire l'histoire du siècle de Louis XIV. Ce n'est point seulement la vie de ce prince que j'écris, ce ne sont point les annales de son règne, c'est plutôt l'histoire de l'esprit humain, puisée dans le siècle le plus glorieux à l'esprit humain.

Cet ouvrage est divisé en chapitres; il y en a vingt environ destinés à l'histoire générale [2] : ce sont vingt tableaux des grands événements du temps. Les principaux personnages sont sur le devant de la toile; la foule est dans l'enfoncement. Malheur aux détails! la postérité les néglige tous; c'est une vermine qui tue les grands ouvrages. Ce qui caractérise le siècle, ce qui sera important dans cent années, c'est là ce que je veux écrire aujourd'hui.

Il y a un chapitre pour la vie privée de Louis XIV; deux pour les grands changements faits dans la police du royaume, dans le commerce, dans les finances; deux pour le gouvernement ecclésiastique, dans lequel la révocation de l'édit de Nantes et l'affaire de la Régale sont com-

(1) L'abbé Dubos (1670-1742) avait débuté avec succès dans la diplomatie, qu'il abandonna pour les lettres et l'histoire. Il a donné, entre autres : *Histoire de la Ligue de Cambrai* (1709). *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719). *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (1734). Il était secrétaire perpétuel de l'Académie française. V. la notice p. 306.

(2) V. plus loin, p. 338, la lettre à Milord Hervey et le chapitre sur le *Siècle de Louis XIV*, p. 511.

prises; cinq ou six pour l'histoire des arts, à commencer par Descartes et à finir par Rameau.

Je n'ai d'autres mémoires, pour l'histoire générale, qu'environ deux cents volumes de mémoires imprimés

L'Abbé Dubos, portrait par Gaucher.

que tout le monde connaît; il ne s'agit que de former un corps bien proportionné de tous ces membres épars, et de peindre avec des couleurs vraies, mais d'un trait, ce que Larrey[1], Limiers, Lamberti, Roussel, etc., etc., falsifient et délaient dans des volumes.

(1) Larrey (1638-1719), historien français calviniste, qui vécut en Hollande et à Berlin, a laissé entre autres une *Histoire de France sous*

J'ai, pour la vie privée de Louis XIV, les *Mémoires du marquis de Dangeau*[1], en quarante volumes, dont j'ai extrait quarante pages ; j'ai ce que j'ai entendu dire à de vieux courtisans, valets, grands seigneurs et autres, et je rapporte les faits dans lesquels ils s'accordent. J'abandonne le reste aux faiseurs de conversations et d'anecdotes. J'ai un extrait de la fameuse lettre du roi au sujet de M. de Barbézieux[2], dont il marque tous les défauts auxquels il pardonne en faveur des services du père : ce qui caractérise Louis XIV bien mieux que les flatteries de Pellisson.

Je suis assez instruit de l'aventure de *l'homme au masque de fer*[3], mort à la Bastille, j'ai parlé à des gens qui l'ont servi.

Il y a une espèce de mémorial[4], écrit de la main de Louis XIV, qui doit être dans le cabinet de Louis XV. M. Hardion[5] le connaît sans doute; mais je n'ose en demander communication.

Sur les affaires de l'Église, j'ai tout le fatras des injures de parti, et je tâcherai d'extraire une once de miel de l'absinthe des Jurieu, des Quesnel, des Doucin[6], etc.

Louis XIV. — LIMIERS (Henri-Philippe), mort en 1725 à Utrecht, historien hollandais d'origine française, a laissé une histoire du règne de Louis XIV (1717). — LAMBERTI ? probablement Guillaume de LAMBERTY, diplomate suisse, né vers 1660, mort en 1742, auteur de Mémoires, rédigea pendant quelques mois l'*Esprit des cours de l'Europe*, journal publié à La Haye. — ROUSSEL ? probablement ROUSSET DE MISSY (1686-1762), publiciste et écrivain, avait entrepris en 1723 la rédaction du *Mercure historique et politique*, qui obtint une grande vogue.

(1) Le marquis de Dangeau (1638-1720), célèbre courtisan, auquel Boileau dédia sa satire *Sur la noblesse*, avait laissé en manuscrit un volumineux *Journal de la cour de Louis XIV*.

(2) Letellier, marquis de Barbézieux, fils de Louvois (1668-1701).

(3) Voir le chapitre XXV du *Siècle de Louis XIV* (p. 533). Voltaire, plus tard, laissera entendre que la victime inconnue cachée sous ce nom ne serait autre qu'un fils illégitime d'Anne d'Autriche. Mais on n'a pour se prononcer sur ce mystère de l'histoire que de simples conjectures.

(4) Sans doute ce que les éditeurs des *Œuvres de Louis XIV* (1806, 6 vol. n-8°) ont appelé *Mémoires historiques*. (Beuchot.)

(5) Hardion (Jacques) (1686-1766), conservateur adjoint au cabinet du roi. Il avait été secrétaire aux départements de la Marine et des Affaires étrangères. Il fut plus tard précepteur des filles de Louis XV. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française.

(6) Pierre JURIEU (1637-1713), célèbre théologien et controversiste pro-

Pour le dedans du royaume, j'examine les mémoires des intendants, et les bons livres qu'on a sur cette matière. M. l'abbé de Saint-Pierre[1] a fait un journal politique de Louis XIV que je voudrais bien qu'il me confiât. Je ne sais s'il fera cet acte de *bienfaisance* pour gagner le Paradis.

A l'égard des arts et des sciences, il n'est question, je crois, que de tracer la marche de l'esprit humain en philosophie, en éloquence, en poésie, en critique; de marquer les progrès de la peinture, de la sculpture, de la musique, de l'orfèvrerie, des manufactures de tapisserie, de glaces, d'étoffes d'or, de l'horlogerie. Je ne veux que peindre, chemin faisant, les génies qui ont excellé dans ces parties. Dieu me préserve d'employer trois cents pages à l'histoire de Gassendi[2]! La vie est trop courte, le temps trop précieux pour dire des choses inutiles.

En un mot, monsieur, vous voyez mon plan mieux que je ne pourrais vous le dessiner. Je ne me presse point d'élever mon bâtiment :

« .... Pendent opera interrupta, minæque
« Murorum ingentes....[3] »

Si vous daignez me conduire, je pourrai dire alors :

« .... Æquataque machina cælo[4]. »

Voyez ce que vous pouvez faire pour moi, pour la vérité, pour un siècle qui vous compte parmi ses ornements.

A qui daignerez-vous communiquer vos lumières, si ce n'est à un homme qui aime sa patrie et la vérité, et qui ne cherche à écrire l'histoire ni en flatteur, ni en panégyriste,

testant. — Le P. Quesnel (1634-1719), oratorien janséniste. — Le P. Doucin (1652-1726), jésuite, auxiliaire des PP. Le Tellier et Daniel dans leurs luttes contre les jansénistes.

(1) L'abbé de Saint-Pierre, v. plus haut, p. 304

(2) Gassendi (1592-1655), philosophe, adversaire de Descartes, étudia et chercha à réhabiliter la doctrine d'Épicure. Molière suivit ses leçons

(3) Virgile (*Æn.*, IV, 88). « On voit pendre au-dessus de sa tête ces travaux interrompus, ces murs énormes qui menacent ruine. »

(4) « La machine monte jusqu'au ciel. » (*Ibid.*).

ni en gazetier, mais en philosophe? Celui qui a si bien débrouillé le chaos de l'origine des Français m'aidera sans doute à répandre la lumière sur les plus beaux jours de la France. Songez, monsieur, que vous rendrez service à votre disciple et à votre admirateur.

Je serai toute ma vie, avec autant de reconnaissance que d'estime, etc.

Humble déclaration d'orthodoxie.

Au R. P. Tournemine [1].

Décembre 1738.

Mon très cher et très révérend père, est-il vrai que ma *Mérope* vous ait plu? Y avez-vous reconnu quelques-uns de ces sentiments généreux que vous m'avez inspirés dans mon enfance? *si placet, tuum est*[2]; ce que je dis toujours en parlant de vous et du P. Porée. Je vous souhaite la bonne année et une vie aussi longue que vous la méritez. Aimez-moi toujours un peu malgré mon goût pour Locke et pour Newton. Ce goût n'est point un enthousiasme qui s'opiniâtre contre des vérités :

« Nullius addictus jurare in verba magistri[3]. »

J'avoue que Locke m'avait bien séduit par cette idée que Dieu peut joindre, quand il voudra, le don le plus sublime de penser à la matière en apparence la plus informe. Il me semblait qu'on ne pouvait trop étendre la toute-puissance du Créateur. « Qui sommes-nous, disais-je, pour la borner? » Ce qui me confirmait dans ce sentiment, c'est qu'il semblait s'accorder à merveille avec l'immortalité de

(1) Savant jésuite (1661-1739), dirigea le *Journal de Trévoux* de 1702 à 1736.— Voltaire, qui songeait à l'Académie, s'efforce, dans cette lettre, de rassurer sur ses sentiments ses anciens maîtres, dont il veut s'assurer l'appui.

(2) « Si mon ouvrage plaît, c'est à vous qu'il le doit. » (Horace, *Odes*, IV, 3).

(3) « Résolu à ne jurer sur la foi d'aucun maître. » (Horace, *Ép.* I, I, v. 14)

nos âmes. Car, la matière ne périssant pas, qui pourrait empêcher la toute-puissance divine de conserver le don éternel de la pensée à une portion de matière qu'il ferait subsister éternellement ? Je n'apercevais pas l'incompatibilité, et c'est en cela probablement que je me trompais.

Les lectures assidues que j'ai faites de Platon, de Descartes, de Malebranche, de Leibnitz, de Wolff et du modeste Locke, n'ont servi toutes qu'à me faire voir combien la nature de mon âme m'était incompréhensible, combien nous devons admirer la sagesse de cet Être suprême qui nous a fait tant de présents dont nous jouissons sans les connaître et qui a daigné y ajouter encore la faculté d'oser parler de lui. Je me suis toujours tenu dans les bornes où Locke se renferme, n'assurant rien sur notre âme, mais croyant que Dieu peut tout. Si pourtant ce sentiment a des suites dangereuses, je l'abandonne à jamais de tout mon cœur.

Vous savez si le poème de *la Henriade*, dont j'espère vous présenter bientôt une édition très corrigée, respire autre chose que l'amour des lois et l'obéissance au souverain. Ce poème enfin est la conversion d'un roi protestant à la religion catholique. Si dans quelques autres ouvrages qui sont échappés à ma jeunesse (ce temps de fautes), qui n'étaient pas faits pour être publics, que l'on a tronqués, que l'on a falsifiés, que je n'ai jamais approuvés, il se trouve des propositions dont on puisse se plaindre, ma réponse sera bien courte : c'est que je suis prêt d'effacer sans miséricorde tout ce qui peut scandaliser, quelque innocent qu'il soit dans le fond. Il ne m'en coûte point de me corriger. Je réforme encore ma *Henriade;* je retouche toutes mes tragédies; je refonds l'*Histoire de Charles XII*. Pourquoi, en prenant tant de peines pour corriger des mots, n'en prendrais-je pas pour corriger des choses essentielles, quand il suffit d'un trait de plume ?

Ce que je n'aurai jamais à corriger, ce sont les sentiments de mon cœur pour vous et pour ceux qui m'ont élevé ; les mêmes amis que j'avais dans votre collège, je

les ai conservés tous[1]. Ma respectueuse tendresse pour mes maîtres est la même. Adieu, mon révérend père; je suis pour toute ma vie, etc.

Envoi d'une écritoire.

A Frédéric, prince royal de Prusse.

Décembre 1738.

Monseigneur, il nous arrive dans ce moment une écritoire que Mme du Châtelet et moi, indigne, comptions avoir l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale pour vos étrennes. Le ministre qui, selon votre très bonne plaisanterie, est prêt à vous prendre souvent pour un bastion ou pour une contrescarpe, vous offrirait une couleuvrine ou un mortier; mais nous autres pensants, nous présentons en toute humilité à notre chef l'instrument avec lequel on communique ses pensées. Je l'ai adressée à Anvers; elle part aujourd'hui, et d'Anvers elle doit aller à Vesel à l'adresse de M. le baron de Borck, ou, à son défaut, au commandant de la place, pour être remise à Votre Altesse Royale. Ce qui m'encourage à prendre cette liberté, c'est que ce petit hommage de votre sujet, ayant été fait à Paris, imite et surpasse la laque de la Chine. C'est un art tout nouveau en Europe, et tous les arts vous doivent des tributs. Pardonnez-moi donc, monseigneur, cet excès de témérité.

Je suis avec la plus tendre reconnaissance, l'estime et l'attachement le plus inviolable, et le plus profond respect, monseigneur, de Votre Altesse Royale, etc.

(1) En effet, Voltaire est resté fidèle à ses camarades et amis de collège, d'Argental, Cideville, les frères d'Argenson, Fyot de la Marche, etc.

Commissions et affaires.

A M. l'abbé Moussinot.

A Cirey, le 2 janvier 1739.

Une compote de marrons glacés, de cachou, de pastilles et de louis d'or est arrivée avec tant de mélange, de bruit et de sassements[1] continuels, que la boîte a crevé. Tout ce qui n'est pas or est en canelle, et cinq louis se sont échappés dans les batailles; ils ont fui si loin qu'on ne sait où ils sont. Bon voyage à ces messieurs! Quand vous m'enverrez les cinquante suivants, mon cher ami, mettez-les à part bien cachetés, à l'abri des culbutes.

Je vous recommande toujours les Lézeau[2], les d'Auneuil, Villars, d'Essaing, Clément, Arouet, et autres; il est bon de les accoutumer à un paiement exact, et ne pas leur laisser contracter de mauvaises habitudes. — Je vous demande pardon, mon cher ami, mais ma délégation[3] est un droit, et ce serait l'infirmer que de la soumettre au prince de Guise. Point de politesses dangereuses, même envers les Altesses.

Au chevalier de Mouhi, encore cent francs et mille excuses; encore deux cents et deux mille excuses à Prault fils. Un louis d'or à d'Arnaud sur-le-champ.

J'ai pardonné à Demoulin, je pardonne encore à Jore; le premier est repentant, le second a donné son désistement; il a avoué ce que j'avais deviné. Il est pauvre, je ferai quelque chose pour lui. Je suis un peu malade, mais je vous aime comme si je me portais bien.

(1) *Sassement*. V. Lex.
(2) V. plus haut, p. 319.
(3) *Délégation*. V. Lex

Lettre de réprimande pour un mauvais procédé.

A. M. Thiériot.

Après la Voltairomanie *de Desfontaines*[1].

19 janvier 1739.

Je suis malade, je ne peux vous écrire moi-même. Je n'avais pas le temps hier de vous dire tout; mais je ne dois vous laisser rien ignorer et un ami a bien des droits. Croyez-moi, mon cher Thiériot, croyez-moi, je vous aime et je ne vous trompe point. Mme du Châtelet ne peut qu'être irritée tant que vous ne réparerez point, par des choses qui partent du cœur, la politique, l'inutile, l'outrageante lettre que je vous ai renvoyée par son ordre. Tout ce que vous m'avez écrit du 14 pour mal justifier cette lettre *ostensible*[2] et ce long et injurieux silence qui l'avait suivie, l'a indignée bien davantage; on n'écrit qu'à ses ennemis de ces lettres *ostensibles* où l'on craint de s'expliquer, où l'on parle à demi, où l'on élude, où l'on est froid.

Examinez vous-même la chose, je vous en conjure, et voyez combien il est indécent que vous paraissiez faire le politique avec Mme du Châtelet, quand elle vous écrit simplement et avec amitié. Vous me mettez en presse[3]; vous me réduisez à la nécessité de combattre ici pour vous contre ses ressentiments. Elle croit que vous me trahissez; il faut que je lui jure le contraire. Elle se fâche, ses amis prennent son parti; tout cela me rend malade, et un mot de vous eût prévenu tous ces combats.

Est-il possible, encore une fois, que quand nous avons ici dix lettres anciennes de vous qui expliquent, qui détaillent tout le fait, toute l'horreur connue de l'abbé Des-

(1) La *Voltairomanie* venait de paraître, libelle anonyme attribué à l'abbé Desfontaines, qui faisait usage contre Voltaire d'allégations de Thiériot. Celui-ci, qui était en relations avec les deux rivaux, avait hésité à se déclarer pour Voltaire et à rompre avec son adversaire.

(2) *Ostensible*. V. Lex.

(3) *Presse*. V Lex

fontaines, vous affectiez aujourd'hui du mystère ? Où diable avez-vous pris d'écrire une lettre *ostensible* à Mme du Châtelet ? une lettre publique ? La compromettre à ce point ! Montrer, dites-vous, votre lettre à deux cents personnes ! à des gens de cour ! Vous faire dire qu'il y a de la dignité dans cettre lettre ! Vous, de la dignité ! à Mme du Châtelet ! Sentez-vous bien la force de ce terme ? Je vous parle vrai, parce que je suis votre ami. Votre lettre *ostensible*, dont on ne voulait point, votre long silence, vos excuses sont autant d'outrages à la bienséance, à l'amitié et à Mme du Châtelet. Est-il possible que dans cette occasion vous ayez pu consulter autre chose que votre cœur ? Voyez que de malentendus votre silence a causés ! Enfin tout ceci était bien simple. Vous avez été cité [1] avec raison, et, comme j'en ai droit, dans une lettre publique ; vous vous trouvez entre votre ami et un monstre qui vous a mordu. Voudrez-vous fuir à la fois votre ami et ce monstre, de peur d'être mordu encore ? Je suis un homme de lettres et vous un amateur ; j'ai de la réputation par mes travaux et vous par votre goût ; l'abbé Desfontaines nous a souvent attaqués l'un et l'autre ; il est clair qu'il y aurait la plus extraordinaire lâcheté à l'un de nous deux d'abandonner l'autre, de tergiverser, de craindre un scélérat qui offense un ami ; il est clair qu'un silence de seize jours, en pareille occasion, est un outrage plus grand de la part d'un ami, qu'un libelle n'est offensant de la part d'un coquin méprisé.

Voilà le point essentiel, voilà toute l'affaire, voilà ce qui a pensé faire prendre des résolutions extrêmes ; et enfin, quand au bout de seize jours vous m'écrivez, que voulez-vous qu'on pense, sinon que vous avez attendu que l'exécration publique contre Desfontaines vous forçât enfin de revenir à l'amitié ? C'est ce que je ne peux ôter de la tête de tout ce qui est ici, et il y a beaucoup de monde ; mais c'est ce que je ne pense point. Je vous l'ai dit, je

(1) Voltaire, dans sa polémique avec Desfontaines, avait invoqué le témoignage de Thiériot ; mais celui-ci venait de démentir ce que son ami lui faisait dire.

vous l'ai redit, je vous aime et je compte sur vous ; et c'est parce que je vous aime tendrement que je vous gronde très sévèrement, et que je vous prie d'écrire comme par le passé, de rendre compte des petites commissions, de parler avec naïveté à Mme du Châtelet qui peut vous servir infiniment auprès du prince [1]. L'affaire des souscriptions, si elle dure encore, est essentielle [2]; et votre honneur, votre devoir, je dis le devoir le plus sacré, est de les payer de mon argent, s'il s'en trouve. Cela a paru si essentiel à M. et Mme du Châtelet, que vous les outrageriez en faisant sur cela la moindre représentation. Il ne faut rougir ni de faire son devoir, ni de promettre de le faire, surtout quand ce devoir est si aisé.

A l'égard de la lettre que M. du Châtelet exige de vous, il sera très piqué si vous ne l'écrivez pas; il la faut écrire; pour moi, je la trouve inutile. Je vous la renverrai et n'en ferai point usage; mais il faut contenter M. et Mme du Châtelet.

Tout le monde est indigné ici de l'exemple de dom Prévost [3], que vous citez toujours. Quand quelque dom Prévost aura refusé dix mille livres de pension d'un prince souverain, quand il aura donné quelquefois et partagé souvent le profit de ses ouvrages, quand il aura donné des pensions à plusieurs gens de lettres, quand il aura fait des ingrats et *la Henriade*, alors vous pourrez me citer dom Prévost. N'en parlons plus. Une lettre d'attachement à Mme du Châtelet, de la vigueur et des lettres fréquentes à votre intime ami Voltaire et tout est effacé, tout est oublié. Mais plus de politique; elle n'est faite ni pour vous ni pour moi, et je ne connais et n'aime que la franchise. Voilà tout ce que je veux et comptez que mon

(1) Le prince royal de Prusse, Frédéric.

(2) Il s'agit des souscripteurs de la Henriade. Desfontaines prétendait, d'après Thiériot, que Voltaire les avait volés.

(3) L'abbé Prévost (1697-1763), écrivain fécond, auteur de plusieurs romans, dont le plus célèbre est *Manon Lescaut*, avait pris quelque temps l'habit de bénédictin. C'est pourquoi Voltaire l'appelle ici dom Prévost. Il a fait paraître, pendant quinze ans, un journal, le *Pour et Contre* (1725-1740).

cœur est à vous pour jamais. Il est vrai, il est tendre, vous le connaissez; adieu.

P.-S. J'ai dicté tout cela bien à la hâte; j'ajoute qu'on nous écrit, dans ce moment, que votre malheureuse lettre à Mme du Châtelet va être publique dans le *Pour et Contre*. Ah! mon ami, serait-il vrai? Ce serait le plus cruel outrage à Mme du Châtelet et à toute sa famille. De quoi vous êtes-vous avisé? Quelle malheureuse lettre! Qui vous la demandait? Pourquoi l'écrire? Pourquoi la montrer?

S'il en est temps, volez chez le *Pour et Contre*, brûlez la feuille, payez les frais; mais je ne crois pas que cela soit vrai. Voilà ce que c'est de garder le silence dans de telles occasions. Il fallait écrire toutes les postes. Je vous embrasse.

Lettre de recommandation.

A M. le Marquis d'Argenson.

A Cirey, le 7 mars 1739.

Que direz-vous de moi, monsieur? Vous me faites sentir vos bontés de la manière la plus bienfaisante, vous ne semblez me laisser de sentiments que ceux de la reconnaissance, et il faut, avec cela, que je vous importune encore. Non, ne me croyez pas assez hardi; mais voici le fait. Un grand garçon bien fait, aimant les vers, ayant de l'esprit, ne sachant que faire, s'avise de se faire présenter, je ne sais comment, à Cirey. Il m'entend parler de vous comme de mon ange gardien. « Oh, oh! dit-il, s'il vous fait du bien, il m'en fera donc; écrivez-lui en ma faveur. — Mais, monsieur, considérez que j'abuserais... — Eh bien! abusez, dit-il; je voudrais être à lui, s'il va en ambassade; je ne demande rien, je le servirai à tout ce qu'il voudra: je suis diligent, je suis bon garçon, je suis de fatigue;

(1) René-Louis, marquis d'Argenson (1694-1757), conseiller d'État, intendant du Hainaut et du Cambrésis, plus tard (1744-1747) ministre des Affaires étrangères, avait été (ainsi que son frère le comte d'Argenson), condisciple de Voltaire au collège.

enfin donnez-moi une lettre pour lui. » Moi qui suis bon homme, je lui donne la lettre. Dès qu'il la tient, il se croit trop heureux. « Je verrai M. d'Argenson ! » Et voilà mon grand garçon qui vole à Paris.

J'ai donc, monsieur, l'honneur de vous en avertir. Il se présentera à vous avec une belle mine et une chétive recommandation. Pardonnez-moi, je vous en conjure, cette importunité ; ce n'est pas ma faute. Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés, et un passant a dit : « J'en retiens part ».

S'il arrivait, en effet, que ce jeune homme fût sage, serviable, instruit, et qu'allant en ambassade, vous eussiez par hasard besoin de lui, informez-vous en au noviciat des jésuites. Il a été deux ans novice, malgré lui. Son père, congréganiste de la congrégation des *Messieurs* (vous connaissez cela), voulait en faire un saint de la compagnie de Jésus ; mais il vaut mieux vivre à votre suite que dans cette compagnie.

Pour moi, je vivrai pour vous être à jamais attaché avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

Après communication des premiers chapitres du « Siècle de Louis XIV ». Vues sur l'histoire.

A M. le Marquis d'Argenson.

A Bruxelles, le 26 janvier 1740.

Les infamies de tant de gens de lettres ne m'empêchent point du tout d'aimer la littérature. Je suis comme les vrais dévots, qui aiment toujours la religion, malgré les crimes des hypocrites. Je vous avoue que, si je suivais entièrement mon goût, je me livrerais tout entier à l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, puisque le commencement ne vous en a pas déplu ; mais je n'y travaillerai point tant que je serai à Bruxelles ; il faut être à la source pour puiser ce dont j'ai besoin ; il faut vous consulter souvent. Je n'ai point assez de matériaux pour bâtir mon édifice hors de France. Je vais donc m'enfoncer dans la métaphy-

sique et dans les épines de la géométrie, tant que durera le malheureux procès de Mme du Châtelet[1].

J'ai fait ce que j'ai pu pour mettre *Mahomet* dans son cadre avant de quitter la poésie ; mais j'ai peur que dans cette pièce l'attention à ne pas dire tout ce qu'on pourrait dire n'ait un peu éteint mon feu. La circonspection est une belle chose, mais en vers elle est bien triste. Etre raisonnable et froid, c'est presque tout un ; cela n'est pas à l'honneur de la raison. Si j'avais de la santé et si je pouvais me flatter de vivre je voudrais écrire une histoire de France à ma mode. J'ai une drôle d'idée dans ma tête : c'est qu'il n'y a que des gens qui ont fait des tragédies qui puissent jeter quelque intérêt dans notre histoire sèche et barbare. Mézeray et Daniel[2] m'ennuient ; c'est qu'ils ne savent ni peindre ni remuer les passions. Il faut dans une histoire, comme dans une pièce de théâtre, exposition, nœud et dénouement.

Encore une autre idée. On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point fait celle de la nation. Il semble que pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux ; mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien ?

Adieu, monsieur ; respect et reconnaissance.

Justification du titre de « Siècle de Louis XIV » donné au XVIIe siècle.

A Milord Hervey[3], garde des sceaux d'Angleterre.

1740.

Ne jugez point, je vous prie, de mon *Essai sur le siècle*

(1) Mme du Châtelet plaidait à Bruxelles, au sujet de terres qui venaient de lui être cédées en Allemagne, entre Trèves et Juliers, par un parent.

(2) Mézeray (1610-1683), auteur d'une *Histoire de France* en trois volumes in-f°, qui s'étend jusqu'à Louis XIII et publiée de 1643 à 1651. — Le P. Daniel (1649-1728) donna lui aussi une *Histoire de France* qui, plus encore que celle de Mézeray, mérite le reproche fait ici par Voltaire.

(3) Hervey (1696-1743) était un des hommes politiques que Voltaire avait connus en Angleterre.

de Louis XIV par les deux chapitres imprimés en Hollande avec tant de fautes qui rendent mon ouvrage inintelligible. Surtout, soyez un peu moins fâché contre moi de ce que j'appelle le siècle dernier le *siècle de Louis XIV*. Je sais bien que Louis XIV n'a pas eu l'honneur d'être le maître ni le bienfaiteur d'un Bayle, d'un Newton, d'un Halley [1], d'un Addison, d'un Dryden; mais dans le siècle qu'on nomme de Léon X, ce pape Léon X [2] avait-il tout fait ? N'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain ? Cependant le nom de Léon X a prévalu, parce qu'il encouragea les arts plus qu'aucun autre. Eh ! quel roi a donc en cela rendu plus de services à l'humanité que Louis XIV ? Quel roi a répandu plus de bienfaits, a marqué plus de goût, s'est signalé par de plus beaux établissements ? Il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, sans doute, parce qu'il était homme ; mais il a fait plus qu'aucun autre, parce qu'il était un grand homme : ma plus forte raison pour l'estimer beaucoup, c'est qu'avec des fautes connues il a plus de réputation qu'aucun de ses contemporains ; c'est que, malgré un million d'hommes [3] dont il a privé la France, et qui tous ont été intéressés à le décrier, toute l'Europe l'estime et e met au rang des plus grands et des meilleurs monarques.

Nommez-moi donc, milord, un souverain qui ait attiré chez lui plus d'étrangers habiles, et qui ait plus encouragé le mérite dans ses sujets. Soixante savants de l'Europe reçurent à la fois des récompenses de lui, étonnés d'en être connus.

« Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait M. Colbert, il veut être votre bienfaiteur; il m'a

(1) Halley (1656-1742), astronome anglais. — Bayle, p. 192, n. 4. — Newton, p. 219, n. 2. — Addison, p. 235, n. 1. — Dryden, p. 242, n. 4.

(2) Léon X, Jean de Médicis, né en 1475, pape de 1513 à 1521, encouragea Michel-Ange, Raphaël, les artistes, les lettrés, les savants, et prit la plus grande part à la Renaissance en Italie.

(3) Allusion aux Protestants, que la révocation de l'Édit de Nantes fit passer à l'étranger, par centaines de mille ; mais le chiffre d'un million est exagéré.

commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Un Bohémien, un Danois[1], recevaient de ces lettres datées de Versailles. Guglielmini[2] bâtit une maison à Florence des bienfaits de Louis XIV ; il mit le nom de ce roi sur le frontispice; et vous ne voulez pas qu'il soit à la tête du siècle dont je parle !

Ce qu'il a fait dans son royaume doit servir à jamais d'exemple. Il chargea de l'éducation de son fils et de son petit-fils les plus éloquents et les plus savants hommes de l'Europe. Il eut l'attention de placer trois enfants de Pierre Corneille, deux dans les troupes, et l'autre dans l'Église[3] ; il excita le mérite naissant de Racine par un présent considérable pour un jeune homme inconnu et sans bien ; et, quand ce génie se fut perfectionné, ces talents qui souvent sont l'exclusion de la fortune, firent la sienne. Il eut plus que la fortune, il eut la faveur, et quelquefois la familiarité d'un maître dont un regard était un bienfait ; il était, en 1688 et 1689, de ces voyages de Marly tant brigués par les courtisans; il couchait dans la chambre du roi pendant ses maladies, et lui lisait ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie qui décoraient ce beau règne.

Cette faveur, accordée avec discernement, est ce qui produit de l'émulation et qui échauffe les grands génies ; c'est beaucoup de faire des fondations, c'est quelque chose de les soutenir ; mais s'en tenir à ces établissements, c'est souvent préparer les mêmes asiles pour l'homme inutile et pour le grand homme, c'est recevoir dans la même ruche l'abeille et le frelon.

(1) Rœmer (1644-1710), astronome danois, amené en France par Picard en 1672 et chargé d'enseigner au Dauphin les mathématiques ; membre de l'Académie des sciences en 1674, auteur d'utiles découvertes.

(2) Guglielmini (1655-1710), mathématicien et savant italien. V. plus haut, p. 164, n. 1. Comme Voltaire le dit dans le *Siècle de Louis XIV*, c'est Viviani, et non Guglielmini, qui bâtit une maison dans ces conditions.

(3) De ces trois fils de Corneille, l'un, Pierre, fut capitaine de cavalerie, un autre, Charles, fut tué au siège de Grave en Hollande (1672), le troisième, Thomas, fut abbé d'Aiguevives.

Louis XIV songeait à tout ; il protégeait les Académies, et distinguait ceux qui se signalaient. Il ne prodiguait point ses faveurs à un genre de mérite, à l'exclusion des autres, comme tant de princes qui favorisent, non ce qui est bon, mais ce qui leur plaît ; la physique et l'étude de l'antiquité attirèrent son attention. Elle ne se ralentit pas même dans les guerres qu'il soutenait contre l'Europe ; car, en bâtissant trois cents citadelles, en faisant marcher quatre cent mille soldats, il faisait élever l'Observatoire, et tracer une méridienne d'un bout du royaume à l'autre, ouvrage unique dans le monde. Il faisait imprimer dans son palais les traductions des auteurs grecs et latins ; il envoyait des géomètres et des physiciens au fond de l'Afrique et de l'Amérique chercher de nouvelles connaissances. Songez, milord, que, sans le voyage et les expériences de ceux qu'il envoya à Cayenne, en 1672, et sans les mesures de M. Picard, jamais Newton n'eût fait ses découvertes sur l'attraction. Regardez, je vous prie, un Cassini et un Huygens [1], qui renoncent tous deux à leur patrie qu'ils honorent, pour venir en France jouir de l'estime et des bienfaits de Louis XIV. Et pensez-vous que les Anglais mêmes ne lui aient pas d'obligation ? Dites-moi, je vous prie, dans quelle cour Charles II puisa tant de politesse et tant de goût. Les bons auteurs de Louis XIV n'ont-ils pas été vos modèles ? N'est-ce pas d'eux que votre sage Addison, l'homme de votre nation qui avait le goût le plus sûr, a tiré souvent ses excellentes critiques ? L'évêque Burnet [2] avoue que ce goût, acquis en France par les courtisans de Charles II, réforma chez vous jusqu'à la chaire, malgré la différence de nos religions ; tant la saine raison a partout d'empire ! Dites-moi si les bons livres de ce temps n'ont pas servi à l'éducation de tous les princes

(1) *Cassini*, V. p. 164, note 1. — *Huygens* (1629-1695), savant hollandais, appelé en France en 1665, y resta vingt ans, jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes, et se signala par des découvertes astronomiques.

(2) Gilbert Burnet (1643-1715), disgracié sous Charles II et Jacques II, élevé par Guillaume III à l'évêché de Salisbury ; auteur d'une *Histoire de la Réformation en Angleterre*.

de l'empire. Dans quelles cours de l'Allemagne n'a-t-on pas vu des théâtres français ? Quel prince ne tâchait pas d'imiter Louis XIV ? Quelle nation ne suivait pas alors les modes de la France ?

Vous m'apportez, milord, l'exemple du czar Pierre le Grand, qui a fait naître les arts dans son pays, et qui est le créateur d'une nation nouvelle ; vous me dites cependant que son siècle ne sera pas appelé dans l'Europe le *siècle du czar Pierre ;* vous en concluez que je ne dois pas appeler le siècle passé le *siècle de Louis XIV*. Il me semble que la différence est bien palpable. Le czar Pierre s'est instruit chez les autres peuples ; il a porté leurs arts chez lui ; mais Louis XIV a instruit les nations ; tout, jusqu'à ses fautes, leur a été utile. Des protestants, qui ont quitté ses États, ont porté chez vous-mêmes une industrie qui faisait la richesse de la France. Comptez-vous pour rien tant de manufactures de soie et de cristaux ? Ces dernières surtout furent perfectionnées chez vous par nos réfugiés, et nous avons perdu ce que vous avez acquis.

Enfin la langue française, milord, est devenue presque la langue universelle. A qui en est-on redevable ? Était-elle aussi étendue du temps de Henri IV ? Non, sans doute ; on ne connaissait que l'italien et l'espagnol. Ce sont nos excellents écrivains qui ont fait ce changement. Mais qui a protégé, employé, encouragé ces excellents écrivains ? C'était M. Colbert, me direz-vous ; je l'avoue et je prétends bien que le ministre doit partager la gloire du maître. Mais qu'eût fait un Colbert sous un autre prince, sous votre roi Guillaume, qui n'aimait rien, sous le roi d'Espagne Charles II [1], sous tant d'autres souverains ?

Croiriez-vous bien, milord, que Louis XIV a réformé le goût de sa cour en plus d'un genre ? Il choisit Lulli [2] pour son musicien, et ôta le privilège à Cambert [3], parce que

(1) Charles II, roi d'Espagne (1665-1700), ne fut en effet qu'un fantôme de roi.

(2) Lulli (1633-1687), célèbre musicien, composa de nombreux opéras, collabora avec Molière pour la musique de plusieurs comédies. Il se distingua aussi dans la musique religieuse.

(3) Cambert (1628-1677) avait été surintendant de la musique de

Cambert était un homme médiocre, et Lulli un homme supérieur. Il savait distinguer l'esprit du génie; il donnait à Quinault les sujets de ses opéras; il dirigeait les peintures de Le Brun; il soutenait Boileau, Racine et Molière contre leurs ennemis; il encourageait les arts utiles comme les beaux-arts et toujours en connaissance de cause; il prêtait de l'argent à Van Robais [1] pour établir ses manufactures; il avançait des millions à la compagnie des Indes, qu'il avait formée; il donnait des pensions aux savants et aux braves officiers. Non seulement il s'est fait de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les faisait. Souffrez donc, milord, que je tâche d'élever à sa gloire un monument que je consacre encore plus à l'utilité du genre humain.

Je ne considère pas seulement Louis XIV parce qu'il a fait du bien aux Français, mais parce qu'il a fait du bien aux hommes; c'est comme homme, et non comme sujet, que j'écris; je veux peindre le dernier siècle, et non pas simplement un prince. Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui; en un mot, c'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire [2].

Pellisson eût écrit plus éloquemment que moi; mais il était courtisan, et il était payé. Je ne suis ni l'un ni l'autre; c'est à moi qu'il appartient de dire la vérité.

J'espère que, dans cet ouvrage, vous trouverez, milord, quelques-uns de vos sentiments; plus je penserai comme vous, plus j'aurai droit d'espérer l'approbation publique.

la reine Anne d'Autriche; il fit jouer en 1671 le premier opéra français.

(1) Josse Van Robais (1630-1685), habile manufacturier de Middelbourg (Hollande), vint à Abbeville en 1665, avec cinquante ouvriers de son pays pour y établir une fabrique de draps fins, qui répandit bientôt son nom dans toute l'Europe. Louis XIV lui accorda toutes sortes de facilités et de privilèges. Van Robais occupa jusqu'à douze cents ouvriers.

(2) V. p. 338, la fin de la lettre au marquis d'Argenson.

On a vu plus haut (p. 331) en quels termes Voltaire écrivait au Prince Royal de Prusse ; mais, avec un pareil correspondant, on ne pouvait guère être quitte en prose, et, d'ailleurs, comment exprimer autrement qu'en vers les sentiments qu'inspirait un tel prince ? Nous avons cru devoir citer ici quelques-unes des premières pièces que Voltaire lui adressa.

Épitre au Prince Royal de Prusse.

Octobre 1736.

Abrégé de l'histoire universelle, 1753.

RINCE, il est peu de rois que les muses [instruisent,
Peu savent éclairer les peuples qu'ils con- [duisent.
Le sang des Antonins sur la terre est tari ;
Car, depuis ce héros de Rome si chéri,
Ce philosophe-roi, ce divin Marc-Aurèle [1],
Des princes, des guerriers, des savants le [modèle,
Quel roi, sous un tel joug osant se captiver,
Dans les sources du vrai sut jamais s'abreuver ?
Deux ou trois, tout au plus, prodiges dans l'histoire,
Du nom de philosophe ont mérité la gloire ; 10
Le reste est à vos yeux le vulgaire des rois,
Esclaves des plaisirs, fiers oppresseurs des lois
Fardeaux de la nature ou fléaux de la terre,
Endormis sur le trône ou lançant le tonnerre.
Le monde, aux pieds des rois, les voit sous un faux jour ; 15
Qui sait régner sait tout, si l'on en croit la cour.
Mais quel est en effet ce grand art politique,
Ce talent si vanté dans un roi despotique ?
Tranquille sur le trône, il parle, on obéit ;
S'il sourit, tout est gai ; s'il est triste, on frémit. 20
Quoi ! régir d'un coup d'œil une foule servile,
Est-ce un poids si pesant, un art si difficile ?

(1) Marc-Aurèle, empereur romain, régna de 161 à 180 ; se distingua par sa modération et sa sagesse, cependant il laissa persécuter les chrétiens. Marc-Aurèle était stoïcien ; on a de lui sous ce titre : *A moi-même*, des pensées qui sont d'un haut caractère.

Non : mais fouler aux pieds la coupe de l'erreur,
Dont veut vous enivrer un ennemi flatteur,
Des prélats courtisans confondre l'artifice, 25
Aux organes des lois enseigner la justice ;
Du séjour doctoral chassant l'absurdité,
Dans son sein ténébreux placer la vérité.
Éclairer le savant et soutenir le sage,
Voilà ce que j'admire, et c'est là votre ouvrage. 30
L'ignorance, en un mot, flétrit toute grandeur...

ÉPITRE AU ROI DE PRUSSE, FRÉDÉRIC-LE-GRAND.

En réponse à une lettre dont il honora l'auteur à son avènement à la couronne.

1740.

Quoi ! vous êtes monarque, et vous m'aimez encore !
Quoi ! le premier moment de cette heureuse aurore
Qui promet à la terre un jour si lumineux,
Marqué par vos bontés, met le comble à mes vœux !
O cœur toujours sensible ! âme toujours égale ! 5
Vos mains du trône à moi remplissent l'intervalle.
Citoyen couronné, des préjugés vainqueur,
Vous m'écrivez en homme et parlez à mon cœur.
Cet écrit vertueux, ces divins caractères,
Du bonheur des humains sont les gages sincères. 10
Ah, prince ! ah, digne espoir de nos cœurs captivés,
Ah ! régnez à jamais comme vous écrivez.
Poursuivez, remplissez des vœux si magnanimes :
Tout roi jure aux autels de réprimer les crimes ;
Et vous, plus digne roi, vous jurez dans mes mains 15
De protéger les arts, et d'aimer les humains.
Et toi[1] dont la vertu brilla persécutée,
Toi qui prouvas un Dieu, mais qu'on nommait athée,

(1) Le professeur Wolff (V. 314, n. 1) persécuté comme athée par les théologiens de l'université de Hall, chassé par le roi, sous peine d'être pendu, et fait chancelier de la même université, à l'avènement de Frédéric II.

Martyr de la raison, que l'Envie en fureur
Chassa de son pays par les mains de l'erreur, 20
Reviens, il n'est plus rien qu'un philosophe craigne ;
Socrate est sur le trône, et la Vérité règne.

Épitre au roi de Prusse.

20 avril 1741.

Eh bien ! mauvais plaisants, critiques obstinés,
Prétendus beaux esprits, à médire acharnés
Qui, parlant sans penser, fiers avec ignorance,
Mettez légèrement les rois dans la balance,
Qui d'un ton décisif, aussi hardi que faux, 5
Assurez qu'un savant ne peut être un héros ;
Ennemis de la gloire et de la poésie,
Grands critiques des rois, allez en Silésie [1] ;
Voyez cent bataillons près de Neiss [2] écrasés :
C'est là qu'est mon héros. Venez, si vous l'osez. 10
Le voilà, ce savant que la gloire environne,
Qui préside aux combats, qui commande à Bellone,
Qui du fier Charles douze égalant le grand cœur,
Le surpasse en prudence, en esprit, en douceur.
C'est lui-même, c'est lui, dont l'âme universelle 15
Courut de tous les arts la carrière immortelle ;
Lui qui de la nature a vu les profondeurs,
Des charlatans dévots confondit les erreurs;
Lui qui dans un repas, sans soins et sans affaires,
Passait les ignorants dans l'art heureux de plaire ; 20
Qui sait tout, qui fait tout, qui s'élance à grands pas
Du Parnasse à l'Olympe, et des jeux aux combats.

(1) Frédéric, désireux d'agrandir ses états, profita des embarras où se trouvait l'impératrice d'Autriche, pour envahir la Silésie et la conquérir en 1741 ; puis il abandonna la France, son alliée, par le traité de Breslau (1742) « En fait de royaume, écrivait-il, on prend quand on peut, et l'on n'a jamais tort, quand on n'est pas obligé de rendre. »

(2) *Neisse*, sur la Neisse, affluent de l'Oder, ville de Silésie où Frédéric battit les Autrichiens.

Je sais que Charles douze, et Gustave et Turenne
N'ont point bu dans les eaux qu'épanche l'Hippocrène :
Mais enfin ces guerriers, illustres ignorants, 25
En étant moins polis, n'en étaient pas plus grands.
Mon prince est au-dessus de leur gloire vulgaire.
Quand il n'est point Achille, il sait être un Homère [1]

FRÉDÉRIC II.
D'après le portrait peint par Antoine Pesne (1683-1757)
et gravé par Wille.

Tour à tour la terreur de l'Autriche et des sots;
Fertile en grands projets, aussi bien qu'en bons mots ; 30
En riant à la fois de Genève et de Rome,
Il parle, agit, combat, écrit, règne, en grand homme.
O vous qui prodiguez l'esprit et les vertus,
Reposez-vous, mon prince, et ne m'effrayez plus ;
Et quoique vous sachiez tout penser et tout faire, 35
Songez que les boulets ne vous respectent guère,

(1) On trouvera sans doute que tous ces éloges manquent de mesure et de propriété dans les termes.

Et qu'un plomb dans un tube entassé par des sots
Peut casser d'un seul coup la tête d'un héros,
Lorsque multipliant son poids par sa vitesse,
Il fend l'air qui résiste, et pousse autant qu'il presse. 40
Alors privé de vie, et chargé d'un grand nom,
Sur un lit de parade étendu tout du long,
Vous iriez tristement revoir votre patrie.
Ô ciel ! que ferait-on dans votre académie ?
Un dur anatomiste, élève d'Atropos, 45
Viendrait, scalpel en main, disséquer mon héros.
« La voilà, dirait-il, cette cervelle unique,
Si belle, si féconde, et si philosophique. »
Il montrerait aux yeux les fibres de ce cœur
Généreux, bienfaisant, juste, plein de grandeur. 50
Il couperait... mais non, ces horribles images
Ne doivent point souiller les lignes de nos pages.
Conservez, ô mes dieux ! l'aimable Frédéric,
Pour son bonheur, pour moi, pour le bien du public.
Vivez, prince, et passez dans la paix, dans la guerre, 55
Surtout dans les plaisirs, tous les *ic* de la terre,
Théodoric [1], Ulric, Genséric, Alaric,
Dont aucun ne vous vaut, selon mon pronostic.
Mais lorsque vous aurez, de victoire en victoire,
Augmenté vos états, ainsi que votre gloire, 60
Daignez vous souvenir que ma tremblante voix,
En chantant vos vertus, présagea vos exploits.
Songez bien qu'en dépit de la grandeur suprême,
Votre main mille fois m'écrivait : *Je vous aime.*
Adieu, grand politique, et rapide vainqueur ! 65
Trente états subjugués ne valent point un cœur.

(1) Théodoric, roi des Ostrogoths, mort en 526, fondateur d'un royaume bientôt florissant dans l'Italie du Nord. — Ulric, gouverneur de Bohême au quinzième siècle, adversaire de Hunyade. — Genséric, roi des Vandales, envahit l'Italie et prit Rome en 455. — Alaric, roi des Visigoths, avait déjà pillé cette ville en 410. La comparaison avec ces personnages n'est qu'à moitié flatteuse.

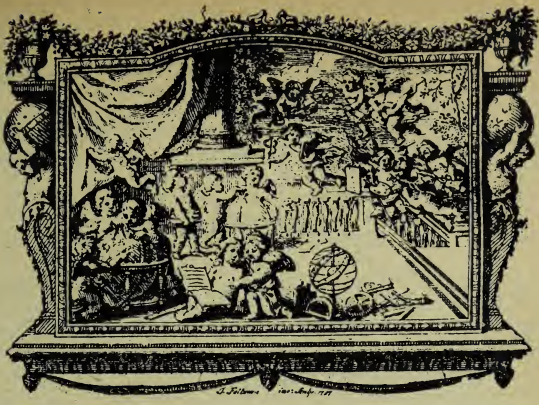

En-tête tiré des *Éléments de la philosophie de Newton*, 1738.

CHAPITRE X

Mahomet (1741). — *Mérope* (1743).

En 1741, Voltaire donna *Mahomet*, forte et terrible peinture du fanatisme. Mahomet y est représenté comme un fourbe, qui fonde sa religion sur l'imposture pour établir sa tyrannie. En face de lui se dresse un noble adversaire, Zopire, le héros de la pièce, qui ne cesse de lutter contre l'usurpation et l'hypocrisie. Il meurt martyr de la liberté et de la franchise.

Le personnage le plus intéressant est peut-être le jeune *Séide*, si bien endoctriné par Mahomet qu'il croit faire une chose sainte en frappant Zopire pour la religion. En immolant ce juste, il est devenu parricide : Zopire était son père. Le nom de Séide est resté dans la langue pour désigner le partisan aveugle et fanatique de quelque intrigant.

Voltaire, dans une lettre à Frédéric (septembre 1739), appréciait ainsi son œuvre : « Votre Altesse Royale verra si les horreurs que le *fanatisme* entraîne y sont peintes d'un pinceau assez ferme et assez vrai. Le malheureux Séide, qui croit servir Dieu en égorgeant son père, n'est point un portrait chimérique. Les Jean Châtel[1], les Clément, les Ravaillac étaient dans ce cas et ce qu'il y a de plus

(1) Jean Châtel, auteur d'un attentat contre Henri IV, en 1694. — Jacques Clément, assassin d'Henri III, 1589. — Ravaillac, meurtrier d'Henri IV, 1610.

horrible, c'est qu'ils étaient tous dans la bonne foi. N'est-ce donc pas rendre service à l'humanité de distinguer toujours, comme j'ai fait, la religion de la superstition; et méritais-je d'être persécuté pour avoir toujours dit en cent façons différentes, qu'on ne fait jamais de bien à Dieu en faisant du mal aux hommes ? »

MAHOMET

Acte premier. — Zopire, sheik ou shérif de la Mecque, s'emporte devant Phanor, *sénateur*, contre l'usurpateur. L'entrée en scène est même extraordinairement vive. Voici les premiers vers :

« Qui ? moi, baisser les yeux devant ses faux prodiges !
Moi, de ce fanatique encenser les prestiges !
L'honorer dans La Mecque après l'avoir banni !
Non. Que des justes dieux Zopire soit puni,
Si tu vois cette main, jusqu'ici libre et pure,
Caresser la révolte et flatter l'imposture ! »

Phanor essaie de le modérer. Mahomet n'était qu'un vil séditieux : aujourd'hui, c'est un prince, il triomphe, il règne sur trente nations qui croient qu'un Dieu terrible

« L'inspire, le conduit et le rend invincible ».

Zopire a vu sa femme et ses enfants tués par Mahomet et, lui-même, autrefois a chassé de La Mecque le prophète dont il a fait périr le fils. Il a pris dans un combat une jeune fille, Palmire, pour laquelle il n'est pas sans éprouver une tendre sympathie ; mais celle-ci demande à retourner auprès de Mahomet, qui la fait élever et en qui elle croit voir un dieu. Elle ne s'appartient plus : sans parents, sans patrie [1], esclave, elle ne connaît d'autre lien que le lien religieux. Le lieutenant de Mahomet, Omar, vient traiter avec Zopire. Le contraste est frappant entre ces deux hommes. L'un a d'abord combattu Mahomet, mais il s'est rallié au prophète et parle en fanatique ; l'autre fait éclater son mépris et sa haîne contre l'imposteur. Omar lui propose de partager l'empire et les trésors de son maître. Il annonce que Mahomet approche avec son armée. Mais Zopire reste intraitable.

Acte II. — Omar intimide les citoyens et finit par obtenir qu'on laisse entrer Mahomet. Celui-ci paraît sur la scène. On est étonné de l'entendre confesser à Omar ses fureurs et ses faiblesses. Il avoue qu'il aime Palmire, que Séide est son rival, que d'ailleurs ces jeunes gens ignorent leur naissance, qu'ils sont frère et sœur et que Zopire est leur père. Devant Zopire, Mahomet n'est pas moins expansif. Il déclare qu'il est ambitieux, qu'il a voulu exalter la nation des Arabes, mais que pour la rendre illustre, il fallait l'aveugler et l'asservir. Zopire repousse toute transaction avec l'imposteur. Bientôt il apprend

(1) C'est elle qui prononce le vers connu :

« La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée. »

que ses deux enfants sont entre les mains de Mahomet : il peut les délivrer, mais à quelle condition !

« Faut-il donner mon sang ?

demande le père,

Faut-il porter leurs fers ?
— « Non ; mais il faut m'aider à tromper l'univers,
Il faut rendre La Mecque, abandonner ton temple,
De la crédulité donner à tous l'exemple,
Annoncer l'Alcoran aux peuples effrayés,
Me servir en prophète et tomber à mes pieds :
Je te rendrai ton fils, et je serai ton gendre. »

Zopire refuse. A la scène suivante, Mahomet apprend d'Omar qu'on a décidé de le faire assassiner le lendemain, dès que la trêve aura expiré. Mahomet déclare que Zopire périra.

Acte III. — Mahomet, jaloux de Séide, veut se servir de lui pour frapper Zopire, accusé de trahison.

« Qu'il l'immole, il le faut : il est né pour le crime.
Qu'il en soit l'instrument, qu'il en soit la victime. »

Mais Séide aura-t-il assez de rage pour exécuter l'ordre fatal ? Quand on lui apprend qui il faut frapper, il est ému, il se récrie. Mahomet lui ferme la bouche en le rappelant à l'obéissance passive. Il achève de l'enflammer par la promesse de Palmire, qui doit être le prix de sa docilité. Resté seul un instant, Séide est pris de remords à la pensée de tuer un vieillard sans défense. Bientôt il se trouve en face de celui qui doit être sa victime et qui lui montre l'intérêt le plus touchant; Séide, bouleversé, est tout prêt à abjurer son serment. Cependant Zopire apprend qu'Hercide, l'homme qui lui a autrefois ravi ses enfants, veut le voir en secret. « Dieux, rendez-moi mon fils », dit-il. Il pressent que Palmire et Séide, qui ignorent leur naissance, peuvent être ses enfants; s'ils ne sont point à lui, il veut les adopter.

Acte IV. — Le crime se prépare : Mahomet et Omar se concertent encore : il faut que Séide frappe Zopire et périsse aussitôt; il faut que le plus profond mystère cache à Séide sa naissance et, au peuple, la mort de Séide. Celui-ci, plus troublé que jamais, se débat contre l'ordre qui lui a été donné par le terrible prophète. L'humanité se révolte en lui; mais la main de Palmire doit être sa récompense. Palmire, non moins émue que lui, ne peut ni le retenir, ni le quitter. Séide frappe donc Zopire au moment où ce vieillard, sans défense, prie ses dieux de lui faire retrouver ses enfants. Après avoir percé de coups sa victime, Séide, tout égaré, revient auprès de Palmire. Il ne peut plus se tenir, il raconte qu'avant de mourir, Zopire l'a regardé avec tendresse, l'appelant cher Séide... Bientôt on voit paraître Zopire lui-même qui, mortellement blessé, s'est relevé encore et s'appuie à l'autel. Palmire, obéissant à un instinct irrésistible, court à lui et le soutient. Phanor apporte trop tard le secret d'Hercide qui, mourant des mains de Mahomet, voulait prévenir Séide que Zopire est son père et Palmire sa sœur. Alors se

produit la reconnaissance douloureuse de Zopire et de ses enfants[1]. Séide n'a plus qu'une pensée, c'est d'immoler à son père « le monstre » qui a armé sa main. Mais aussitôt il est arrêté et Palmire reçoit l'ordre de suivre Omar auprès de Mahomet.

Acte V. — Celui-ci se flatte de triompher. Il désavouera Séide, qui va mourir empoisonné. Il croit que son secret a été gardé, mais il est bientôt détrompé. Palmire, que déjà il voulait préparer à partager ses grandeurs, éclate en invectives et en imprécations[2]. Puis on entend des cris, la scène est envahie. On voit, d'un côté, Mahomet, Omar et sa suite; de l'autre, Séide et le peuple, Palmire au milieu. Séide porte à la main un poignard, mais il est affaibli par le poison. Au moment où il s'avance pour entraîner le peuple contre Mahomet, il chancelle, il tombe. Mahomet ne manque pas d'exploiter en sa faveur ce prétendu prodige. Dans cette mort, trop facile à prévoir ou à expliquer, il montre au peuple une vengeance du ciel. La mort, dit-il, lui obéit, elle est prête à fondre sur ses ennemis. Le peuple effrayé se retire. Palmire, après avoir essayé de retenir les partisans de Séide, se jette sur le poignard de son frère et s'en frappe. Mahomet, déchiré par le remords, recommande à Omar de cacher au moins cette faiblesse et de sauver la gloire de Mahomet.

« Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu. »

Nous donnons les scènes de l'acte III dans lesquelles Mahomet commande à Séide le meurtre de Zopire, et Séide se débat contre l'atroce devoir qu'on lui impose, partagé entre sa crédulité et ses sentiments humains.

ACTE III. — SCÈNE VI

MAHOMET, OMAR, SÉIDE

MAHOMET

Enfant d'un Dieu qui parle à votre cœur,
Écoutez par ma voix sa volonté suprême :
Il faut venger son culte, il faut venger [Dieu même. 840

Abrégé de l'histoire universelle, 1753.

SÉIDE

Roi, pontife et prophète, à qui je suis voué,
Maître des nations par le ciel avoué,

(1) De pareilles reconnaissances sont un artifice dramatique dont Voltaire a usé et abusé dans *Œdipe*, dans *Zaïre*, dans *Mérope*, etc.

(2) Renouvelées de celles de Camille (Corneille, *Horace*, IV, 4) mais elles sont prononcées devant un grand nombre de témoins.

Vous avez sur mon être une entière puissance ;
Éclairez seulement ma docile ignorance.
Un mortel venger Dieu !

MAHOMET

C'est par vos faibles mains 845
Qu'il veut épouvanter les profanes humains.

SÉIDE

Ah ! sans doute ce Dieu, dont vous êtes l'image,
Va d'un combat illustre honorer mon courage.

MAHOMET

Faites ce qu'il ordonne, il n'est point d'autre honneur.
De ses décrets divins aveugle exécuteur, 850
Adorez et frappez ; vos mains seront armées
Par l'ange de la mort, et le dieu des armées.

SÉIDE

Parlez : quels ennemis vous faut-il immoler ?
Quel tyran faut-il perdre ? et quel sang doit couler ?

MAHOMET

Le sang du meurtrier que Mahomet abhorre, 855
Qui nous persécuta, qui nous poursuit encore,
Qui combattit mon Dieu, qui massacra mon fils ;
Le sang du plus cruel de tous nos ennemis,
De Zopire.

SÉIDE

De lui ! quoi ! mon bras....

MAHOMET

Téméraire,
On devient sacrilège alors qu'on délibère. 860
Loin de moi les mortels assez audacieux
Pour juger par eux-même[1] et pour voir par leurs yeux !
Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire.
Obéir en silence est votre seule gloire[2].
Savez-vous qui je suis ? Savez-vous en quels lieux 865
Ma voix vous a chargé des volontés des cieux ?

(1) *Eux-même*. V. Notes gramm., p. 984, III, 8.
(2) On voit que, porte-parole de l'auteur, Mahomet ne cherche pas à voiler l'horreur de ses ordres, au contraire.

Si, malgré ses erreurs et son idolâtrie,
Des peuples d'Orient La Mecque est la patrie ;
Si ce temple du monde est promis à ma loi ;
Si Dieu m'en a créé le pontife et le roi ; 870
Si la Mecque est sacrée, en savez-vous la cause ?
Ibrahim[1] y naquit, et sa cendre y repose :
Ibrahim, dont le bras, docile à l'Éternel,
Traîna son fils unique aux marches de l'autel,
Étouffant pour son Dieu les cris de la nature. 875
Et quand ce Dieu par vous veut venger son injure,
Quand je demande un sang à lui seul adressé,
Quand Dieu vous a choisi, vous avez balancé !
Allez, vil idolâtre, et né pour toujours l'être,
Indigne musulman, cherchez un autre maître. 880
Le prix était tout prêt ; Palmire était à vous :
Mais vous bravez Palmire[2] et le ciel en courroux.
Lâche et faible instrument des vengeances suprêmes,
Les traits que vous portez vont tomber sur vous-mêmes[3] ;
Fuyez, servez, rampez, sous mes fiers ennemis. 885

SÉIDE

Je crois entendre Dieu ; tu parles, j'obéis.

MAHOMET

Obéissez, frappez : teint du sang d'un impie,
Méritez par sa mort une éternelle vie.
(A Omar.)
Ne l'abandonne pas ; et, non loin de ces lieux,
Sur tous ses mouvements ouvre toujours les yeux. 890

SCÈNE VII. — SÉIDE

Immoler un vieillard de qui je suis l'otage,
Sans armes, sans défense, appesanti par l'âge !
N'importe ; une victime amenée à l'autel
Y tombe sans défense, et son sang plaît au ciel.

(1) Ibrahim, forme arabe du nom d'Abraham.
(2) Il brave peut-être le ciel, il ne brave certainement pas Palmire : l'expression est impropre.
(3) *Vous-mêmes.* V. Notes gramm. p 984, III, 8.

Enfin Dieu m'a choisi pour ce grand sacrifice. 895
J'en ai fait le serment; il faut qu'il s'accomplisse.
Venez à mon secours, ô vous, de qui le bras
Aux tyrans de la terre a donné le trépas!
Ajoutez vos fureurs à mon zèle intrépide;
Affermissez ma main saintement homicide. 900
Ange de Mahomet, ange exterminateur,
Mets ta férocité dans le fond de mon cœur!
Ah! que vois-je?

SCÈNE VIII. — ZOPIRE, SÉIDE

ZOPIRE

A mes yeux tu te troubles, Séide!
Vois d'un œil plus content le dessein qui me guide;
Otage infortuné, que le sort m'a remis, 900
Je te vois à regret parmi mes ennemis.
La trêve a suspendu le moment du carnage;
Ce torrent retenu peut s'ouvrir un passage :
Je ne t'en dis pas plus ; mais mon cœur, malgré moi,
A frémi des dangers assemblés près de toi. 910
Cher Séide, en un mot, dans cette horreur publique,
Souffre que ma maison soit ton asile unique.
Je réponds de tes jours; ils me sont précieux;
Ne me refuse pas.

SÉIDE

O mon devoir! ô cieux!
Ah! Zopire! est-ce vous qui n'avez d'autre envie 915
Que de me protéger, de veiller sur ma vie?
Prêt à verser son sang, qu'ai-je ouï? qu'ai-je vu?
Pardonne, Mahomet, tout mon cœur s'est ému.

ZOPIRE

De ma pitié pour toi tu t'étonnes peut-être;
Mais enfin je suis homme, et c'est assez de l'être 920
Pour aimer à donner des soins compatissants
A des cœurs malheureux que l'on croit innocents.
Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes,
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes!

SÉIDE

Que ce langage est cher à mon cœur combattu ! 925
L'ennemi de mon Dieu connaît donc la vertu !

ZOPIRE

Tu la connais bien peu, puisque tu t'en étonnes,
Mon fils ! à quelle erreur, hélas ! tu t'abandonnes !
Ton esprit, fasciné par les lois d'un tyran,
Pense que tout est crime hors d'être musulman. 930
Cruellement docile aux leçons de ton maître,
Tu m'avais en horreur avant de me connaître ;
Avec un joug de fer, un affreux préjugé
Tient ton cœur innocent dans le piège engagé.
Je pardonne aux erreurs où Mahomet t'entraîne ; 935
Mais peux-tu croire un Dieu qui commande la haine ?

SÉIDE

Ah ! je sens qu'à ce Dieu je vais désobéir ;
Non, seigneur, non ; mon cœur ne saurait vous haïr.

ZOPIRE, à part.

Hélas ! plus je lui parle, et plus il m'intéresse ;
Son âge, sa candeur, ont surpris ma tendresse. 940
Se peut-il qu'un soldat de ce monstre imposteur
Ait trouvé malgré lui le chemin de mon cœur ?
(A Séide.)
Quel es-tu ? de quel sang les dieux t'ont-ils fait naître ?

SÉIDE

Je n'ai point de parents, seigneur, je n'ai qu'un maître,
Que jusqu'à ce moment j'avais toujours servi, 945
Mais qu'en vous écoutant ma faiblesse a trahi.

ZOPIRE

Quoi ! tu ne connais pas de qui tu tiens la vie ?

SÉIDE

Son camp fut mon berceau ; son temple est ma patrie :
Je n'en connais point d'autre [1] ; et, parmi ces enfants
Qu'en tribut à mon maître on offre tous les ans, 950

(1) Ce sont presque les propres paroles de Joas, dans *Athalie*.

Mahomet (acte IV, scène IV).
Figure de Moreau le Jeune pour l'édition de Kehl (1785-1789).

Nul n'a plus que Séide éprouvé sa clémence.

ZOPIRE

Je ne puis le blâmer de sa reconnaissance.
Oui, les bienfaits, Séide, ont des droits sur un cœur.
Ciel ! pourquoi Mahomet fut-il son bienfaiteur ?
Il t'a servi de père, aussi bien qu'à Palmire : 955
D'où vient que tu frémis et que ton cœur soupire ?
Tu détournes de moi ton regard égaré ;
De quelque grand remords tu sembles déchiré.

SÉIDE

Eh ! qui n'en aurait pas dans ce jour effroyable !

ZOPIRE

Si tes remords sont vrais, ton cœur n'est plus coupable. 960
Viens, le sang va couler ; je veux sauver le tien.

SÉIDE

Juste ciel ! et c'est moi qui répandrais le sien !
O serments ! ô Palmire ! ô vous, Dieu des vengeances !

ZOPIRE

Remets-toi dans mes mains ; tremble, si tu balances ;
Pour la dernière fois, viens, ton sort en dépend. 965

SCÈNE IX. — ZOPIRE, SÉIDE, OMAR, SUITE.

OMAR, entrant avec précipitation.

Traître, que faites-vous ? Mahomet vous attend.

SÉIDE

Où suis-je ? ô ciel ! où suis-je, et que dois-je résoudre ?
D'un et d'autre côté je vois tomber la foudre.
Où courir ? où porter un trouble si cruel ?
Où fuir ?

OMAR

Aux pieds du roi qu'a choisi l'Éternel. 970

SÉIDE

Oui, j'y cours abjurer un serment que j'abhorre.

La tragédie de *Mahomet* fut représentée à Lille plusieurs fois en 1741, puis à Paris, le 29 août 1742, mais non sans rencontrer des dif-

ficultés ni sans provoquer des protestations, et l'auteur dut retirer sa pièce [1]. Dans sa préface (18 novembre 1742), il écrit que les personnes qui ont été choquées de *Mahomet*, l'ont représenté comme un ouvrage très dangereux, fait pour former des Ravaillac et des Jacques Clément. Il n'a pas de peine à répondre que « c'est précisément contre les Ravaillac et les Jacques Clément que la pièce est composée ». Toute la question est de savoir si, en attaquant le fanatisme, l'auteur n'a pas employé des traits qui peuvent se retourner contre la religion elle-même. Cet homme qui commet tous les crimes, au nom de la religion, fait penser à Tartuffe, c'est entendu, mais quelquefois il tient à peu près le même langage qu'un Joad ou un Mardochée, et Séide emploie — comme on peut le voir dans le passage cité — les mêmes expressions que Joas.

Quelques années plus tard, Voltaire eut l'habileté de faire agréer au pape Benoît XIV [2], la dédicace de Mahomet :

TRÈS SAINT-PÈRE,

Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que prend un des plus humbles, mais l'un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au chef de la véritable religion un écrit contre le fondateur d'une religion fausse et barbare.

A qui pourrais-je plus convenablement adresser la satire de la cruauté et des erreurs d'un faux prophète, qu'au vicaire et à l'imitateur d'un Dieu de paix et de vérité ?

Que Votre Sainteté daigne permettre que je mette à ses pieds et le livre et l'auteur. J'ai lieu de demander sa protection pour l'un et sa bénédiction pour l'autre. C'est avec ces sentiments d'une profonde vénération que je me prosterne et que je baise vos pieds sacrés.

Paris, 17 auguste 1745.

Et le pape remercia, non seulement avec bonne grâce, mais avec esprit. Voltaire avait écrit en l'honneur du pontife un distique [3] latin, dans lequel un lecteur malveillant avait relevé une faute de quantité. Le pape, au lieu de critiquer *Mahomet* ou les tendances philosophiques de la pièce, défendit les vers incriminés en citant avec à-propos un vers de Virgile. Voltaire, pour ne pas demeurer en reste, écrivit une lettre de remerciement, dans laquelle il appliquait

(1) Elle fut reprise avec succès en 1751, alors que Voltaire était à Berlin.

(2) Le cardinal Lambertini, fin lettré et pontife très conciliant, pape de 1740 à 1758.

(3) Ce distique est cité p. 401.

au pontife, de la manière la plus flatteuse un autre vers du même poète [1]. Voltaire et le pape faisant assaut de compliments et de vers latins, quel curieux épisode de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle !

Lettre à un vieil ami.

A M. DE CIDEVILLE.

A Bruxelles, ce 13 mars 1741.

Devers [2] Pâque on doit pardonner
Aux chrétiens qui font pénitence
Je la fais [3] ; un si long silence
A de quoi me faire damner ;
Donnez-moi plénière indulgence.
Après avoir en grand courrier
Voyagé pour chercher un sage,
J'ai regagné mon colombier,
Je n'en veux sortir davantage [4].
J'y trouve ce que j'ai cherché.
J'y vis heureux, j'y suis caché.
Le trône et son fier esclavage,
Ces grandeurs dont on est touché,
Ne valent pas notre ermitage.
Vers les champs hyperboréens
J'ai vu des rois dans la retraite
Qui se croyaient des Antonins ;
J'ai vu s'enfuir leurs bons desseins
Aux premiers sons de la trompette.
Ils ne sont plus rien que des rois ;
Ils vont par des sanglants exploits
Prendre ou ravager des provinces [5] ;
L'ambition les a soumis.

(1) *Hic vir, hic est, tibi quem promitti sæpius audis.*

« Le voilà, oui, le voilà, ce grand homme dont tu as si souvent reçu la promesse » (VIRGILE, *En.* VI, v. 791).

Rome, ajoutait-il, a dû retentir de ce vers à l'exaltation de Benoît XIV

(2) *Devers.* V. Lex.

(3) *Je la fais.* V. Notes gramm., p. 984, IV, 2.

(4) Il revenait, non sans quelque désillusion, d'un voyage en Prusse, où il avait essayé de jouer un rôle diplomatique auprès du roi.

(5) C'était au commencement de la guerre de Succession d'Autriche :

Moi, j'y renonce ; adieu les princes ;
Il ne me faut que des amis.

Ce sont surtout des amis tels que mon cher Cideville qui sont très au-dessus des rois. Vous me direz que j'ai donc grand tort de leur écrire si rarement ; mais aussi il faut m'écouter dans mes défenses. Malgré ces rois, ces voyages, malgré la physique, qui m'a encore tracassé ; malgré ma mauvaise santé, qui est fort étonnée de toute la peine que je donne à mon corps, j'ai voulu rendre *Mahomet* digne de vous être envoyé. Je l'ai remanié, refondu, repoli, depuis le mois de janvier. J'y suis encore. Je le quitte pour vous écrire. Enfin je veux que vous le lisiez tel qu'il est ; je veux que vous ayez mes prémices, et que vous me jugiez en premier et dernier ressort. La Noue[1] vous aura mandé sans doute que nos deux *Mahomet* se sont embrassés à Lille. Je lui lus le mien ; il en parut assez content ; mais moi je ne le fus pas et je ne le serai que quand vous l'aurez lu à tête reposée. Ce La Noue me paraît un très honnête garçon, digne de l'amitié dont vous l'honorez...

Or, mandez-moi, mon cher ami, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir mon manuscrit. Je ne sais si vous avez reçu l'*Anti-Machiavel*[2] que j'envoyai pour vous à Prault le libraire, à Paris. Je le soupçonne d'être avec les autres dans la chambre infernale qu'on nomme *syndicale*. Il est plaisant que le *Machiavel* soit permis et que l'antidote soit contrebande. Je ne sais pas pourquoi on veut cacher aux hommes qu'il y a un roi qui a donné aux hommes des leçons de vertu. Il est vrai que l'invasion de la Silésie est un héroïsme d'une autre espèce que celui

Frédéric II venait de se jeter sur la Silésie, qu'il avait enlevée à Marie-Thérèse ; mais, malgré les efforts de la diplomatie française et de Voltaire lui-même, il allait bientôt faire sa paix avec l'Autriche et trahir la cause de la France.

(1) Jean Sauvé de La Noue (1701-1761) était acteur et écrivain. Il a joué le *Mahomet* de Voltaire. Il avait composé un *Mahomet II*, auquel il est fait allusion ici et dont le manuscrit avait été communiqué à Voltaire par l'entremise de Cideville.

(2) *L'Anti-Machiavel* de Frédéric II.

de la modération tant prêchée dans l'*Anti-Machiavel*. La chatte, métamorphosée en femme [1], court aux souris, dès qu'elle en voit ; et le prince jette son manteau de philosophe et prend l'épée dès qu'il voit une province à sa bienséance.

Puis fiez-vous à la philosophie [2] !

Il n'y a que la philosophie de Mme du Châtelet dont je ne me défie pas. Celle-là est constante dans ses principes et plus fidèle encore à ses amis qu'à Leibnitz [3].

A propos, Monsieur le Conseiller, vous saurez que cette philosophe a gagné un préliminaire de son procès [4], fort important et qui paraissait désespéré. Son courage et son esprit l'ont bien aidée. Enfin je crois que nous sortirons heureusement du labyrinthe de la chicane où nous sommes.

Mais vous, que faites-vous ? où êtes-vous ?
Quæ circumvolitas agilis thyma [5] ?

Mandez un peu de vos nouvelles au plus ancien et au meilleur de vos amis. Bonjour, mon très cher Cideville. Mme du Châtelet vous fait mille compliments.

Conseils cachés sous les éloges.

A M. Helvétius [6].

A Bruxelles, ce 20 juin 1741.

Je me gronde bien de ma paresse, mon cher et aimable ami, mais j'ai été si indignement occupé de prose depuis un mois, que j'osais à peine vous parler de vers. Mon

(1) La Fontaine, *Fables*, II, 18.
(2) Vers de Voltaire.
(3) Mme du Chatelet, jusqu'alors inféodée à la philosophie de Newton, venait, dans ses *Institutions de physique*, de se rallier aux doctrines de Leibnitz.
(4) V. plus haut, p. 338, n. 1. Lettre du 26 janvier 1740.
(5) « Autour de quelles fleurs de thym voltiges-tu d'une aile agile ? » (Horace, *Ép.*, I, 3, v. 21.)
(6) V. p. 301, n. 1.

imagination s'appesantit dans des études qui sont à la poésie ce que des garde-meubles sombres et poudreux sont à une salle de bal bien éclairée. Il faut secouer la poussière pour vous répondre. Vous m'avez écrit, mon charmant ami, une lettre où je reconnais votre génie[1]. Vous ne trouvez point Boileau assez fort. Il n'a rien de sublime, son imagination n'est point brillante, j'en conviens avec vous; aussi il me semble qu'il ne passe point pour un poète sublime, mais il a bien fait ce qu'il pouvait et ce qu'il voulait faire. Il a mis la raison en vers harmonieux ; il est clair, conséquent, facile, heureux dans ses transitions; il ne s'élève pas, mais il ne tombe guère[2]. Ses sujets ne comportent pas cette élévation dont ceux que vous traitez sont susceptibles. Vous avez senti votre talent, comme il a senti le sien. Vous êtes philosophe, vous voyez tout en grand ; votre pinceau est fort et hardi. La nature en tout cela vous a mis, je vous le dis avec la plus grande sincérité, fort au-dessus de Despréaux ; mais ces talents-là, quelque grands qu'ils soient, ne seront rien sans les siens. Vous avez d'autant plus besoin de son exactitude, que la grandeur de vos idées souffre moins la gêne et l'esclavage. Il ne vous coûte point de penser, mais il coûte infiniment d'écrire. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Despréaux a si bien connu et si bien enseigné, ce respect pour la langue, cette liaison, cette suite d'idées, cet air aisé avec lequel il conduit son lecteur, ce naturel qui est le fruit de l'art, et cette apparence de facilité qu'on ne doit qu'au travail. Un mot mis hors de sa place gâte la plus belle pensée. Les idées de Boileau, je l'avoue encore, ne sont jamais grandes, mais elles ne sont jamais défigurées ; enfin, pour être au-dessus de lui, il faut commencer par écrire aussi nettement et aussi correctement que lui.

(1) Quand il s'agit d'encourager un jeune homme de ses amis (Helvétius avait vingt-six ans), Voltaire ne ménage pas ses expressions.

(2) Cette définition du talent de Boileau est à retenir et il y a lieu de l'opposer aux reproches que, par ailleurs, Voltaire adresse à l'auteur des *Satires*.

Votre danse haute [1] ne doit pas se permettre un faux pas ; il n'en fait point dans ses petits menuets. Vous êtes brillant de pierreries, son habit est simple, mais bien fait. Il faut que vos diamants soient bien mis en ordre, sans quoi vous auriez un air gêné avec le diadème en tête. Envoyez-moi donc, mon cher ami, quelque chose d'aussi bien travaillé que vous imaginez noblement ; ne dédaignez point tout à la fois d'être possesseur de la mine et ouvrier de l'or qu'elle produit. Vous sentez combien, en vous parlant ainsi, je m'intéresse à votre gloire et à celle des arts. Mon amitié pour vous a redoublé encore à votre dernier voyage. J'ai bien la mine de ne plus faire de vers. Je ne veux plus aimer que les vôtres. Mme du Châtelet, qui vous a écrit, vous fait mille compliments. Adieu; je vous aimerai toute ma vie.

Regrets d'un littérateur devant l'abus de l'esprit scientifique.

A M. le comte d'Argental [2].

A Bruxelles, 22 août 1741.

Je ne vous écris guère, mon cher et respectable ami, mais c'est que j'en suis fort indigne. J'ai eu le temps de mettre toute l'histoire des musulmans en tragédie, cependant j'ai à peine mis un peu de réforme dans mon scélérat de *Prophète*. Toute l'Europe joue à présent une pièce plus intriguée [3] que la mienne.Je suis honteux de faire si peu pour les héros du temps passé, dans le temps que tous ceux d'aujourd'hui s'efforcent de jouer un rôle. Je compte en jouer un bien agréable, si je peux vous voir. Mme du Châtelet vous a mandé que le théâtre de sa petite guerre

(1) Danse difficile et comportant des sauts, comme la gavotte, par opposition aux menuets.
(2) Sur d'Argental, V. p. 256, n. 1.
(3) La guerre de la Succession d'Autriche.

va être bientôt transporté à Cirey. Nous ne passerons à Paris que pour vous y voir. Sans vous, que faire à Paris? Les arts, que j'aime, y sont méprisés. Je ne suis pas destiné à ranimer leur langueur. La supériorité qu'une physique sèche et abstraite a usurpée sur les belles-lettres commence à m'indigner. Nous avions, il y a cinquante ans, de bien plus grands hommes en physique et en géométrie qu'aujourd'hui, et à peine parlait-on d'eux. Les choses ont bien changé. J'ai aimé la physique, tant qu'elle n'a point voulu dominer sur la poésie ; à présent qu'elle écrase tous les arts, je ne veux plus la regarder que comme un tyran de mauvaise compagnie. Je viendrai à Paris faire abjuration entre vos mains. Je ne veux plus d'autre étude que celle qui peut rendre la société plus agréable, et le déclin de la vie plus doux. On ne saurait parler physique un quart d'heure, et s'entendre. On peut parler poésie, musique, histoire, littérature, tout le long du jour. En parler souvent avec vous serait le comble de mes plaisirs. Je vous apporterai une nouvelle leçon de *Mahomet*, dans laquelle vous ne trouverez pas assez de changements ; vous m'en ferez faire de nouveaux ; je serai plus inspiré auprès de vous. Tout ce que je crains, c'est que vous ne soyez à la campagne quand nous arriverons. Je connais ma destinée, elle est toute propre à m'envoyer à Paris pour ne vous y point trouver ; en ce cas, c'est être exilé à Paris.

On dit que vous n'avez pas un comédien. On ne trouve plus ni qui récite des vers, ni qui les fasse, ni qui les écoute. Je serais venu au monde mal à propos, si je n'étais venu de votre temps et de celui de mes autres anges gardiens, Mme d'Argental et M. Pont de Veyle [1]. Je leur baise très humblement le bout des ailes, et me recommande à vos saintes aspirations.

(1) Le comte de Pont de Veyle (1697-1774), frère aîné du comte d'Argental, auteur de comédies et de poésies légères

Remerciement en style oriental.

A M. L'ABBÉ AUNILLON [1].

Bruxelles, octobre 1742.

Allah illah Allah, Mohammed rezoul Allah [2].

Je baise les barbes de la plume du sage Aunillon, fils d'Aunillon, resplendissant entre tous les imans [3] de la loi du Christ.

Votre lettre a été pour moi ce que la rosée est pour les fleurs, et les rayons du soleil pour le tournesol. Que Dieu vous couronne de prospérité comme vous l'êtes de sagesse, et qu'il augmente la rondeur de votre face ! Mon cœur sera dilaté de joie, et la reconnaissance sera dans lui comme sur mes lèvres, quand mes yeux pourront lire les doctes pages du généreux iman qui fortifie la faiblesse de mon drame par la force de son éloquence. J'attends avec impatience sa docte dissertation. Mais comme la poste des infidèles est très chère, et que le plus petit paquet coûte un sultanin [4], je vous supplie de vouloir bien faire mettre promptement au coche de Bruxelles cet écrit bien ficelé et point cacheté, selon les usages de la peu sublime Porte de Bruxelles. Ce paquet arrivera en six ou sept jours, attendu qu'il n'y a que dix-sept cent vingt-huit stades de la ville impériale de Paris à celle où la divine Providence nous retient actuellement. Que Dieu vous accorde toutes les églantines de Toulouse et toutes les médailles des Quarante ! que le bordereau de la Fortune tombe de ses mains entre les vôtres !

Écrit dans mon bouge, sur la place de Louvain, affligé d'une énorme colique, le 8 de la lune du neuvième mois, l'an de l'hégire 1122 [5].

(1) L'abbé Aunillon (1684-1766), chanoine et grand vicaire d'Évreux, avait adressé à Voltaire, à propos de *Mahomet*, une lettre de félicitations en style oriental, à laquelle Voltaire répond sur le même ton.

(2) C'est-à-dire : *Allah est le seul Dieu et Mahomet est son Prophète.* C'est la profession de foi des musulmans.

(3) *Iman*. V. Lex.

(4) *Sultanin*. V. Lex.

(5) Légère erreur : l'*hégire* (la fuite de Mahomet) correspondant à l'an 622, c'est *1120*, et non 1122, qu'il faudrait dire

Si la divine Providence permet que vous voyiez le plus généreux et le plus aimable des enfants des hommes, d'Argental, fils de Ferriol, dont Dieu croisse la chevance[1], nous vous prions de l'assurer que nous soupirons après l'honneur de le voir avec plus d'ardeur que les *adjes*[2] ne soupirent après la vue de la pierre noire de Caaba, et qu'il sera toujours, ainsi que sa compagne ornée de grâces, l'objet des plus vives tendresses de notre cœur.

MÉROPE (1743)

Mérope est, avec *Zaïre*, un des chefs-d'œuvre les moins contestés de Voltaire. L'héroïne est une mère et une veuve comme Andromaque, obsédée comme elle par les prétentions du vainqueur de son mari, le tyran Polyphonte, usurpateur du trône de Messène.

Acte premier. — Le roi de Messène, Cresphonte, a péri sous les coups d'assassins avec deux de ses fils. Un seul de ses enfants, Egisthe, a échappé, emporté par son gouverneur Narbas. Quinze ans se sont écoulés depuis ce temps, Mérope inconsolable ne vit que pour conserver le trône à son fils absent. Sans nouvelles de lui, elle ne pense qu'à lui. Cependant le peuple, qui veut un roi, accepterait pour tel Polyphonte, un des officiers de l'ancien roi, ambitieux effronté[3] qui offre à Mérope de l'épouser et de partager le trône avec elle. La reine repousse ces avances avec hauteur[4]. On apprend à la scène suivante que c'est Polyphonte qui a causé la mort du roi et de ses deux fils, que c'est lui qui, depuis quinze ans, fait poursuivre Egisthe et qui est prêt à le perdre, s'il revient.

Acte II. — On a arrêté sur la frontière de l'Elide un jeune étranger, qui vient de commettre un meurtre. Mérope désire l'interroger

(1) *Chevance*. V. Lex.
(2) *Adjes*. V. Lex.
(3) C'est dans cette scène que se trouvent les vers connus :

« Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. »

(4) Polyphonte soutient cette thèse, qui devait plaire aux philosophes du dix-huitième siècle :

« Egisthe, jeune encore et sans expérience,
Étalerait en vain l'orgueil de sa naissance ;
N'ayant rien fait pour nous, il n'a rien mérité...
... Le droit de commander n'est plus un avantage
Transmis par la nature, ainsi qu'un héritage ;
C'est le fruit des travaux et du sang répandu
C'est le prix du courage... »

et il comparaît devant la reine. Tous deux sont émus, lui des malheurs de la reine et de sa vertu, Mérope, de l'air de candeur du meurtrier. Il raconte son histoire. Il se rendait en Messénie pour servir sous les drapeaux de Mérope. Attaqué par deux inconnus, il s'est défendu, a tué l'un et mis l'autre en fuite. Il ne connaît ni Egisthe, ni Narbas.

La reine éprouve de la sympathie pour lui [1]. Cependant on annonce que Polyphonte se fait proclamer roi par le peuple. Une nouvelle plus accablante parvient à Mérope. Egisthe, dit-on, a été tué précisément par le jeune homme qui vient d'être arrêté. Polyphonte fait dire à Mérope qu'il prend part à ses malheurs et qu'il lui offre son trône ; enfin, il demande qu'on lui remette le coupable. Mérope consent à toutes les exigences de Polyphonte, pourvu que ce soit elle-même qui se venge sur le meurtrier de son fils [2].

Acte III. — Elle s'apprête à frapper de sa propre main celui qu'elle croit être le coupable ; mais, au moment où elle lève le poignard sur lui, Narbas, qui vient de rentrer dans Messène, apparaît, fend la foule, fait écarter la victime et prévient Mérope :

« J'allais venger mon fils.
— Vous alliez l'immoler. »

Le jeune homme dont on s'occupe depuis le commencement de la pièce, n'est autre, en effet, qu'Egisthe qui, d'ailleurs, s'ignore lui-même. La situation reste critique, car Mérope ne peut ouvertement reconnaître son fils, il faut cacher sa naissance et son nom pour le dérober à la mort que lui prépare Polyphonte. Celui-ci fait saisir le captif pour l'interroger et le condamner. Cependant Mérope doit rejoindre le tyran à l'autel pour l'épouser, afin de sauvegarder les droits de son fils. Mais Polyphonte lui-même est l'assassin de l'ancien roi et de ses fils, c'est ce que Mérope apprend de Narbas, qui a soustrait à l'horrible tuerie Egisthe encore enfant. Quand Polyphonte vient chercher Mérope pour la conduire à l'autel, le trouble de la reine, son langage emporté, ses contradictions sont sur le point de laisser échapper son secret.

Acte IV. — Polyphonte invite Mérope à immoler le jeune prisonnier, mais le sentiment maternel éclate. « Barbare, il est mon

(1) Là se voit ce trait plein d'humanité :

Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux.

Elle ajoute :

Mon fils peut éprouver un sort plus rigoureux.
Il me rappelle Egisthe : Egisthe est de son âge :
Peut-être, comme lui, de rivage en rivage,
Inconnu, fugitif, et partout rebuté,
Il souffre le mépris qui suit la pauvreté.

(2) Notons encore, dans le rôle de Mérope, les deux vers en faveur du suicide :

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre et la mort un devoir. (Acte II, *fin*)

LA MÉROPE FRANÇAISE,

AVEC

QUELQUES PETITES PIECES DE LITTERATURE.

Hoc legite austeri, crimen amoris abest.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS Don BENGESCO

Bouche inv. cl. Duflos f.

A PARIS;

Chez PRAULT Fils, Libraire, Quai de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Titre de la première édition de *Mérope* (1744).

fils! » Elle se jette aux pieds du tyran et le supplie de laisser la vie au jeune homme. Polyphonte déclare que si celui-ci est le fils de Mérope il l'adopte. Egisthe proteste. L'usurpateur enferme Mérope dans le même dilemme dont Pyrrhus torturait Andromaque.

« Votre seule réponse ou le sauve, ou l'opprime. »

Le désespoir rend à Mérope son courage. Elle se rendra au temple où elle est attendue, mais là elle parlera au peuple, lui montrera son fils et le placera entre elle et l'autel, sous la garde des dieux.

Acte V. — Polyphonte, un instant avant la cérémonie, vient presser Egisthe de se résigner à son sort. Il le somme de jurer obéissance à son nouveau maître. Egisthe répond avec fierté. Le tyran le menace. Narbas et Euryclès lui recommandent la prudence et la patience. Il déclare qu'il ne consultera que le ciel et son cœur. Mérope, enfin, lui est envoyée par Polyphonte. Elle est décidée à ne pas survivre à cet affreux hymen; mais, courageuse pour elle et timide pour son fils, elle l'exhorte à se soumettre maintenant pour se venger un jour. Egisthe, en proie à une sorte d'enthousiasme qui n'exclut pas la réflexion et le sang-froid, l'accompagne, ou plutôt l'emmène au temple.

Bientôt on entend des cris. On se bat. Euryclès va secourir son maître, Narbas veut le suivre, mais la vieillesse retarde ses pas. On vient alors lui faire le récit attendu. Egisthe entré sans armes dans le temple, à la suite de sa mère, s'est jeté sur la hache du sacrificateur, a immolé Polyphonte, puis Erox. La garde accourait avec des cris de rage. Mérope s'est élancée au milieu des soldats en criant : « C'est mon fils, épargnez-le, ou tuez-moi avec lui » La foule s'est partagée en deux camps.

Puis le fond du théâtre s'ouvre et l'on voit le corps de Polyphonte couvert d'une robe sanglante. Mérope harangue le peuple en proclamant qu'Égisthe est le fils de Cresphonte et qu'il a vengé la mort de son père Elle prend à témoin Narbas et le ciel. Enfin le peuple se rallie aux amis de Mérope, et applaudit au triomphe d'Egisthe.

Nous citerons la scène iv de l'acte III et la scène ii de l'acte IV.

ACTE III. — SCÈNE IV

MÉROPE, ISMÉNIE, EURYCLÈS, ÉGISTHE *enchaîné ;*
GARDES, SACRIFICATEURS.

MÉROPE [1]

Qu'on amène à mes yeux cette horrible victime. 685
Inventons des tourments qui soient égaux au crime ;

(1) Mérope, croyant que son fils a été assassiné et que le meur-

Ils ne pourront jamais égaler ma douleur.

ÉGISTHE

On m'a vendu bien cher un instant de faveur,
Secourez-moi, grands dieux, à l'innocent propices.

EURYCLÈS

Avant que d'expirer, qu'il nomme ses complices. 690

MÉROPE, avançant.

Oui ; sans doute, il faut. Monstre ! qui t'a porté
A ce comble du crime, à tant de cruauté ?
Que t'ai-je fait ?

ÉGISTHE

Les dieux, qui vengent le parjure,
Sont témoins si ma bouche a connu l'imposture.
J'avais dit à vos pieds la simple vérité ; 695
J'avais déjà fléchi votre cœur irrité ;
Vous étendiez sur moi votre main protectrice :
Qui peut avoir sitôt lassé votre justice ?
Et quel est donc ce sang qu'a versé mon erreur ?
Quel nouvel intérêt vous parle en sa faveur ? 700

MÉROPE

Quel intérêt ? barbare !

ÉGISTHE

Hélas ! sur son visage
J'entrevois de la mort la douloureuse image :
Que j'en suis attendri ! j'aurais voulu cent fois
Racheter de mon sang l'état où je la vois.

MÉROPE

Le cruel ! à quel point on l'instruisit à feindre ! 705
Il m'arrache la vie, et semble encor me plaindre !

(Elle se jette dans les bras d'Isménie.)

EURYCLÈS

Madame, vengez-vous, et vengez à la fois
Les lois, et la nature, et le sang de nos rois.

trier est le jeune homme qui vient d'être arrêté, se fait amener celui-ci pour le punir elle-même — Euryclès est un favori de la reine.

ÉGISTHE

A la cour de ces rois telle est donc la justice !
On m'accueille, on me flatte ; on résout mon supplice ! 710
Quel destin m'arrachait à mes tristes forêts ?
Vieillard infortuné, quels seront vos regrets ?
Mère trop malheureuse, et dont la voix si chère
M'avait prédit...

MÉROPE

Barbare ! il te reste une mère !
Je serais mère encor sans toi, sans ta fureur. 715
Tu m'as ravi mon fils.

ÉGISTHE

Si tel est mon malheur,
S'il était votre fils, je suis trop condamnable.
Mon cœur est innocent, mais ma main est coupable.
Que je suis malheureux ! Le ciel sait qu'aujourd'hui
J'aurais donné ma vie et pour vous et pour lui. 720

MÉROPE

Quoi, traître ! quand ta main lui ravit cette armure...

ÉGISTHE

Elle est à moi.

MÉROPE

Comment ? que dis-tu ?

ÉGISTHE

Je vous jure
Par vous, par ce cher fils, par vos divins aïeux,
Que mon père en mes mains mit ce don précieux.

MÉROPE

Qui, ton père ? En Élide ? En quel trouble il me jette ! 725
Son nom ? parle, réponds.

ÉGISTHE

Son nom est Polyclète :
Je vous l'ai déjà dit.

MÉROPE

Tu m'arraches le cœur.
Quelle indigne pitié suspendait ma fureur !

C'en est trop ; secondez la rage qui me guide
Qu'on traîne à ce tombeau ce monstre, ce perfide. 730
(Levant le poignard.)
Mânes de mon cher fils ! mes bras ensanglantés...

NARBAS, paraissant avec précipitation.

Qu'allez-vous faire, ô dieux !

MÉROPE

Qui m'appelle ?

NARBAS

Arrêtez !
Hélas ! il est perdu, si je nomme sa mère,
S'il est connu.

MÉROPE

Meurs, traître !

NARBAS

Arrêtez !

ÉGISTHE, tournant les yeux vers Narbas.

O mon père !

MÉROPE

Son père !

ÉGISTHE, à Narbas.

Hélas ! que vois-je ? où portez-vous vos pas ? 735
Venez-vous être ici témoin de mon trépas ?

NARBAS

Ah ! madame, empêchez qu'on achève le crime.
Euryclès, écoutez, écartez la victime :
Que je vous parle.

EURYCLÈS, emmène Égisthe, et ferme le fond du théâtre.

O ciel !

MÉROPE, s'avançant

Vous me faites trembler :
J'allais venger mon fils.

NARBAS, se jetant à genoux.

Vous alliez l'immoler. 740
Égisthe...

MÉROPE, laissant tomber le poignard.

Eh bien ! Égisthe ?

NARBAS

O reine infortunée !
Celui dont votre main tranchait la destinée,
C'est Égisthe...

MÉROPE

Il vivrait !

NARBAS

C'est lui, c'est votre fils.

MÉROPE, tombant dans les bras d'Isménie.

Je me meurs !

ISMÉNIE

Dieux puissants !

NARBAS, à Isménie.

Rappelez ses esprits.
Hélas ! ce juste excès de joie et de tendresse, 745
Ce trouble si soudain, ce remords qui la presse,
Vont consumer ses jours usés par la douleur.

MÉROPE, revenant à elle.

Ah ! Narbas, est-ce vous? est-ce un songe trompeur ?
Quoi ! c'est vous ! c'est mon fils ! qu'il vienne, qu'il paraisse!

NARBAS

Redoutez, renfermez cette juste tendresse. 750
(A Isménie.)
Vous, cachez à jamais ce secret important:
Le salut de la reine et d'Égisthe en dépend.

MÉROPE

Ah ! quel nouveau danger empoisonne ma joie !
Cher Égisthe! quel dieu défend que je te voie ?
Ne m'est-il donc rendu que pour mieux m'affliger ? 755

NARBAS

Ne le connaissant pas, vous alliez l'égorger ;
Et, si son arrivée est ici découverte,
En le reconnaissant vous assurez sa perte.
Malgré la voix du sang, feignez, dissimulez :
Le crime est sur le trône ; on vous poursuit : tremblez[1]. 760

(1) « Peut-on n'être pas touché, enlevé, dans la scène où Narbas

ACTE IV. — SCÈNE II

POLYPHONTE, ÉROX, ÉGISTHE, EURYCLÈS, MÉROPE, ISMÉNIE, GARDES.

MÉROPE [1]

Remplissez vos serments, songez à me venger :
Qu'à mes mains, à moi seule, on laisse la victime.

POLYPHONTE

La voici devant vous. Votre intérêt m'anime. 930
Vengez-vous, baignez-vous au sang du criminel,
Et sur son corps sanglant je vous mène à l'autel.

MÉROPE

Ah dieux !

ÉGISTHE, à Polyphonte

Tu vends mon sang à l'hymen de la reine ;
Ma vie est peu de chose, et je mourrai sans peine :
Mais je suis malheureux, innocent, étranger ; 935
Si le ciel t'a fait roi, c'est pour me protéger.
J'ai tué justement un injuste adversaire.
Mérope veut ma mort ; je l'excuse, elle est mère ;
Je bénirai ses coups prêts à tomber sur moi,
Et je n'accuse ici qu'un tyran tel que toi. 940

POLYPHONTE

Malheureux ! oses-tu, dans ta rage insolente...

MÉROPE

Eh ! seigneur, excusez [2] sa jeunesse imprudente :

arrive, au moment que Mérope va immoler son fils qu'elle croit venger ? dans la scène où elle ne peut sauver son fils d'une mort inévitable qu'en le faisant connaître au tyran ? »

(Lettre du P. Tournemine au P. Brumoy, 23 déc. 1738), citée en tête de *Mérope*.

(1) Mérope rappelle à Polyphonte qu'il a promis de lui laisser la vengeance, mais Polyphonte est pressé de voir le jeune homme immolé et la reine à l'autel.

(2) C'est le mot de Josabet dans *Athalie* (II, 7, vers 689),

« Hé, Madame ! excusez
Un enfant... »

Élevé loin des cours, et nourri dans les bois,
Il ne sait pas encor ce qu'on doit à des rois.

POLYPHONTE

Qu'entends-je? quel discours! quelle surprise extrême! 945
Vous, le justifier!

MÉROPE

Qui? moi, seigneur?

POLYPHONTE

Vous-même.
De cet égarement sortirez-vous enfin?
De votre fils, madame, est-ce ici l'assassin?

MÉROPE

Mon fils, de tant de rois le déplorable reste,
Mon fils, enveloppé dans un piège funeste, 950
Sous les coups d'un barbare...

ISMÉNIE

O ciel! que faites-vous?

POLYPHONTE

Quoi! vos regards sur lui se tournent sans courroux?
Vous tremblez à sa vue, et vos yeux s'attendrissent?
Vous voulez me cacher les pleurs qui les remplissent?

MÉROPE

Je ne les cache point, ils paraissent assez. 955
La cause en est trop juste, et vous la connaissez.

POLYPHONTE

Pour en tarir la source il est temps qu'il expire.
Qu'on l'immole, soldats!

MÉROPE, s'avançant.

Cruel! qu'osez-vous dire?

ÉGISTHE

Quoi! de pitié pour moi tous vos sens sont saisis!

Mérope (acte IV, scène II).
Figure de Moreau le Jeune pour l'édition de Kehl (1785-1789).

POLYPHONTE

Qu'il meure !

MÉROPE

Il est...

POLYPHONTE

Frappez.

MÉROPE, se jetant entre Égisthe et les soldats.

Barbare ! il est mon fils. 960

ÉGISTHE

Moi ! votre fils ?

MÉROPE, en l'embrassant.

Tu l'es, et ce ciel que j'atteste,
Ce ciel qui t'a formé dans un sein si funeste,
Et qui trop tard, hélas ! a dessillé mes yeux,
Te remet dans mes bras pour nous perdre tous deux.

ÉGISTHE [965

Quel miracle, grands dieux, que je ne puis comprendre !

POLYPHONTE

Une telle imposture a de quoi me surprendre.
Vous, sa mère ? qui ? vous, qui demandiez sa mort ?

ÉGISTHE

Ah ! si je meurs son fils, je rends grâce à mon sort.

MÉROPE

Je suis sa mère. Hélas ! mon amour m'a trahie.
Oui, tu tiens dans tes mains le secret de ma vie ; 970
Tu tiens le fils des dieux [1] enchaîné devant toi,
L'héritier de Cresphonte, et ton maître, et ton roi.
Tu peux, si tu le veux, m'accuser d'imposture.
Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature ;
Ton cœur, nourri de sang, n'en peut être frappé. 975
Oui, c'est mon fils, te dis-je, au carnage échappé.

POLYPHONTE

Que prétendez-vous dire ? et sur quelles alarmes... ?

(1) Cresphonte, roi de Messénie, était un des Héraclides, descendants d'Hercule, fils de Jupiter.

ÉGISTHE

Va, je me crois son fils ; mes preuves sont ses larmes,
Mes sentiments, mon cœur par la gloire animé,
Mon bras qui t'eût puni, s'il n'était désarmé. 980

POLYPHONTE

Ta rage auparavant sera seule punie.
C'est trop.

MÉROPE, se jetant à ses genoux.

Commencez donc par m'arracher la vie ;
Ayez pitié des pleurs dont mes yeux sont noyés.
Que vous faut-il de plus ? Mérope est à vos pieds ;
Mérope les embrasse et craint votre colère. 985
A cet effort affreux jugez si je suis mère,
Jugez de mes tourments ; ma détestable erreur,
Ce matin, de mon fils allait percer le cœur.
Je pleure à vos genoux mon crime involontaire.
Cruel ! vous qui vouliez lui tenir lieu de père, 990
Qui deviez protéger ses jours infortunés,
Le voilà devant vous, et vous l'assassinez !
Son père est mort, hélas ! par un crime funeste ;
Sauvez le fils : je puis oublier tout le reste ;
Sauvez le sang des dieux et de vos souverains ; 995
Il est seul, sans défense, il est entre vos mains.
Qu'il vive, et c'est assez. Heureuse en mes misères,
Lui seul il me rendra mon époux et ses frères [1].
Vous voyez avec moi ses aïeux à genoux,
Votre roi dans les fers.

ÉGISTHE

O reine ! levez-vous, 1000
Et daignez me prouver que Cresphonte est mon père,
En cessant d'avilir et sa veuve et ma mère.
Je sais peu de mes droits quelle est la dignité ;
Mais le ciel m'a fait naître avec trop de fierté,
Avec un cœur trop haut pour qu'un tyran l'abaisse. 1005
De mon premier état j'ai bravé la bassesse,
Et mes yeux du présent ne sont point éblouis.

(1) Réminiscence d'*Andromaque*, Acte I, sc. VI, v. 279.

Je me sens né des rois, je me sens votre fils.
Hercule, ainsi que moi commença sa carrière,
Il sentit l'infortune en ouvrant la paupière ; 1010
Et les dieux l'ont conduit à l'immortalité,
Pour avoir, comme moi, vaincu l'adversité.
S'il m'a transmis son sang, j'en aurai le courage.
Mourir digne de vous, voilà mon héritage.
Cessez de le prier, cessez de démentir 1015
Le sang des demi-dieux dont on me fait sortir.

POLYPHONTE, à Mérope.

Eh bien ! il faut ici nous expliquer sans feinte.
Je prends part aux douleurs dont vous êtes atteinte ;
Son courage me plaît ; je l'estime, et je crois
Qu'il mérite en effet d'être du sang des rois. 1020
Mais une vérité d'une telle importance
N'est pas de ces secrets qu'on croit sans évidence.
Je le prends sous ma garde, il m'est déjà remis ;
Et, s'il est né de vous, je l'adopte pour fils.

ÉGISTHE

Vous, m'adopter ?

MÉROPE

Hélas !

POLYPHONTE

Réglez sa destinée. 1025
Vous achetiez sa mort avec mon hyménée[1].
La vengeance à ce point a pu vous captiver ;
L'amour fera-t-il moins quand il faut le sauver ?

MÉROPE

Quoi, barbare !

POLYPHONTE

Madame, il y va de sa vie.
Votre âme en sa faveur paraît trop attendrie 1030
Pour vouloir exposer à mes justes rigueurs,
Par d'imprudents refus, l'objet de tant de pleurs.

(1) C'est-à-dire : Vous consentiez à m'épouser pour assurer la vengeance de votre fils.

MÉROPE

Seigneur, que de son sort il soit du moins le maître.
Daignez...

POLYPHONTE

C'est votre fils, madame, ou c'est un traître.
Je dois m'unir à vous pour lui servir d'appui, 1035
Ou je dois me venger et de vous et de lui.
C'est à vous d'ordonner sa grâce ou son supplice.
Vous êtes en un mot sa mère, ou sa complice.
Choisissez; mais sachez qu'au sortir de ces lieux
Je ne vous en croirai qu'en présence des dieux. 1040
Vous, soldats, qu'on le garde; et vous, que l'on me suive,
(A Mérope.)
Je vous attends; voyez si vous voulez qu'il vive;
Déterminez d'un mot mon esprit incertain;
Confirmez sa naissance en me donnant la main.
Votre seule réponse ou le sauve ou l'opprime. 1045
Voilà mon fils, madame, ou voilà ma victime.
Adieu.

MÉROPE

Ne m'ôtez pas la douceur de le voir;
Rendez-le à mon amour, à mon vain désespoir.

POLYPHONTE

Vous le verrez au temple.

ÉGISTHE, que les soldats emmènent.

O reine auguste et chère!
O vous que j'ose à peine encor nommer ma mère! 1050
Ne faites rien d'indigne et de vous et de moi:
Si je suis votre fils, je sais mourir en roi.

« Ma *Mérope*, dit Voltaire dans sa note (étudiée plus loin) au marquis Maffei, fut achevée au commencement de 1736, à peu près telle qu'elle est aujourd'hui. D'autres études m'empêchèrent de la donner au théâtre; mais la raison qui m'en éloignait le plus était la crainte de la faire paraître après d'autres pièces heureuses, dans lesquelles on avait vu depuis peu le même sujet sous des noms différents. »

Le sujet de *Mérope* avait été traité plusieurs fois avant Voltaire [1],

(1) « Le *Cresphonte* d'Euripide est perdu : M. de Voltaire nous le

soit en France, soit à l'étranger; en particulier en Italie par le marquis Maffei. Voltaire a fait précéder son œuvre d'une longue et flatteuse lettre *A M. le marquis Scipion Maffei, auteur de la* Mérope *italienne et de beaucoup d'autres ouvrages célèbres.* Il lui fait hommage de sa *Mérope* et, après l'avoir félicité d'avoir le premier donné une tragédie sans galanterie, il vante le sujet de cette pièce, qu'il met au-dessus de celui d'*Athalie.*

« Le précepteur d'Alexandre (et il faut de tels précepteurs aux rois), Aristote, cet esprit si étendu, si juste et si éclairé dans les choses qui étaient alors à la portée de l'esprit humain, Aristote, dans sa *Poétique* immortelle, ne balance pas à dire que la reconnaissance de Mérope et de son fils était le moment le plus intéressant de toute la scène grecque. Il donnait à ce coup de théâtre, la préférence sur tous les autres. Plutarque dit que les Grecs, ce peuple si sensible, frémissaient de crainte que le vieillard qui devait arrêter le bras de Mérope n'arrivât pas assez tôt. Cette pièce, qu'on jouait de son temps et dont il nous reste très peu de fragments, lui paraissait la plus touchante de toutes les tragédies d'Euripide... »

Après avoir rappelé les différents auteurs qui, soit sous le nom de Mérope, soit sous un autre nom, ont traité en France le même sujet [1], il ajoute que de toutes ces pièces il n'y en avait pas une « qui ne fût chargée d'un petit épisode d'amour ou plutôt de galanterie; car il faut que tout se plie au goût dominant ».

A ce propos, avec beaucoup de justesse, montre que c'est Corneille, et non pas Racine qui est responsab [1] chez nous de cette introduction de la galanterie au théâtre « Ne croyez pas, monsieur, que cette malheureuse coutume d'accabler nos tragédies d'un épisode inutile de galanterie soit due à Racine, comme on le lui reproche en Italie; c'est lui, au contraire, qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela le goût de la nation. Jamais chez lui la passion de l'amour n'est épisodique, elle est le fondement de toutes ses pièces; elle en forme le principal intérêt C'est la passion la plus théâtrale de toutes, la plus fertile en sentiments, la plus variée : elle doit être l'âme d'un ouvrage de théâtre, ou en être entièrement bannie. Si l'amour n'est pas tragique, il est insipide; et s'il est tragique, il doit régner seul : il n'est pas fait pour la seconde place. C'est Rotrou, c'est le grand Corneille même, il le faut avouer, qui, en créant notre théâtre, l'ont presque toujours défiguré par ces amours de commande, par ces intrigues galantes qui, n'étant point de vraies passions, ne sont point dignes du théâtre; et, si vous

rend », lit-on dans la lettre du P. Tournemine au P. Brumoy, que Voltaire a mise en tête de sa pièce, avec cette épigraphe : *Hoc legite, austeri, crimen amoris abest.* (Lisez cette pièce, esprits austères, elle est exempte du reproche d'amour.)

(1) Le cardinal de Richelieu, en 1641, « fit jouer une *Mérope* sous le nom de *Téléphonte*. Le plan est, à ce qu'on croit, entièrement de lui. Il y avait une centaine de vers de sa façon; le reste était de Colletet, de Boisrobert, de Desmarets et de Chapelain; mais toute la puissance du cardinal Richelieu ne pouvait donner à ces écrivains le génie qui leur manquait. Il n'avait peut-être pas lui-même celui du théâtre, quoiqu'il en eût le goût, et tout ce qu'il pouvait et devait faire, c'était d'encourager le grand Corneille. »

demandez pourquoi on joue si peu de pièces de Pierre Corneille, n'en cherchez point ailleurs la raison; c'est que, dans la tragédie d'*Othon*,

Othon à la princesse a fait un compliment
Plus en homme de cour qu'en véritable amant...
Il suivait pas à pas un effort de mémoire,
Qu'il était plus aisé d'admirer que de croire [1].
Camille semblait même assez de cet avis; [et 37)
Elle aurait mieux goûté des discours moins suivis... (II, 1, v. 27
Dis-moi donc, lorsqu'Othon s'est offert à Camille,
A-t-il paru contraint? a-t-elle été facile? (II, 1, v. 1).

C'est que, dans *Pompée*, l'inutile Cléopâtre dit que César

Lui trace des soupirs, et, d'un style plaintif,
Dans son champ de victoire il se dit son captif; (II, 1).

C'est que César demande à Antoine

S'il a vu cette reine adorable;

et qu'Antoine répond :

Oui, seigneur, je l'ai vue, elle est incomparable; (III, 3).

C'est que, dans *Sertorius*, le vieux Sertorius même est amoureux à la fois par politique et par goût, et dit :

J'aime ailleurs : à mon âge il sied si mal d'aimer,
Que je le cache même à qui m'a su charmer.... (I, 2.)
Et que d'un front ridé les replis jaunissants
Ne sont pas un grand charme à captiver les sens; (II, 1)

C'est que, dans *Œdipe*, Thésée débute par dire à Circé :

Quelque ravage affreux qu'étale ici la peste, (I, 1).
L'absence aux vrais amants est encor plus funeste;

Enfin, c'est que jamais un tel amour ne fait verser de larmes; et, quand l'amour n'émeut pas, il refroidit. »

Voltaire arrive à la *Mérope* de Maffei « qui, dit-il, a évité tous les écueils de ses prédécesseurs et qui a donné l'exemple d'une tragédie simple et intéressante. »

« J'en fus saisi dès que je la lus : mon amour pour la patrie ne m'a jamais fermé les yeux sur le mérite des étrangers; au contraire, plus je suis bon citoyen, plus je cherche à enrichir mon pays des trésors qui ne sont point nés dans son sein. Mon envie de traduire [2] votre *Mérope* redoubla lorsque j'eus l'honneur de vous connaître à Paris en 1733; je m'aperçus qu'en aimant l'auteur, je me sentais encore plus d'inclination pour l'ouvrage: mais quand je voulus y travailler, je vis qu'il était absolument impossible de la faire passer sur notre théâtre français. Notre délicatesse est devenue excessive : nous sommes peut-être des sybarites plongés dans le luxe, qui ne pou-

(1) Corneille, *Othon*, II. 1.

(2) Voltaire ne s'était d'abord proposé que de traduire la *Mérope* italienne; il avait même commencé cette traduction, dont il reste les premiers vers.

vons supporter cet air naïf et rustique, ces détails de la vie champêtre que vous avez imités du théâtre grec. »

Pour le prouver, Voltaire cite, en les traduisant en vers blancs, plusieurs passages de la pièce de Maffei et il ajoute :

« Ces familiarités naturelles eussent été, à ce que je crois, bien reçues dans Athènes; mais Paris et notre parterre veulent une autre espèce de simplicité. Notre ville pourrait même se vanter d'avoir un goût plus cultivé qu'on ne l'avait dans Athènes; car enfin il me semble qu'on ne représentait d'ordinaire des pièces de théâtre, dans cette première ville de la Grèce, que dans quatre fêtes solennelles, et Paris a plus d'un spectacle tous les jours de l'année. On ne comptait dans Athènes que dix mille citoyens, et notre ville est peuplée de près de huit cent mille habitants, parmi lesquels je crois qu'on peut compter trente mille juges des ouvrages dramatiques et qui jugent presque tous les jours. »

« .... Je fus obligé, à regret, d'écrire une *Mérope* nouvelle; je l'ai donc faite différemment, mais je suis bien loin de croire l'avoir mieux faite. Je me regarde avec vous comme un voyageur à qui un roi d'Orient aurait fait présent des plus riches étoffes : ce roi devrait permettre que le voyageur s'en fît habiller à la mode de son pays... »

« Si la *Mérope* française a eu le même succès que la *Mérope* italienne, c'est à vous, monsieur, que je le dois. »

Cette lettre si flatteuse et si courtoise est suivie d'une *Lettre de M. de La Lindelle à Voltaire*, qui démontre en quinze articles, et avec la plus grande vivacité, que la *Mérope* italienne ne vaut rien.

Or, la *Lettre de M. de La Lindelle* a été écrite par Voltaire lui-même.

On y lit, entre autres, que certaine partie du dialogue « n'est digne que du théâtre d'Arlèquin »; ailleurs, que Mérope « parle en cannibale plus encore qu'en mère affligée »; plus loin : « Ce sont des scènes d'écoliers », ou encore : « Tout cela est bas, déplacé et ridicule au dernier point », etc.

« En un mot, monsieur, l'ouvrage de Maffei est un très beau sujet et une très mauvaise pièce. Tout le monde convient, à Paris, que la représentation n'en serait pas achevée, et tous les gens sensés d'Italie en font très peu de cas. C'est très vainement que l'auteur, dans ses voyages, n'a rien négligé pour engager les plus mauvais écrivains à traduire sa tragédie : il lui était bien plus aisé de payer un traducteur que de rendre sa pièce bonne. »

Dans la *Réponse à M. de La Lindelle*, Voltaire écrit sans rire :

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur, doit vous valoir le nom d'hypercritique, qu'on donnait à Scaliger. Vous me paraissez bien redoutable; et, si vous traitez ainsi M. Maffei, que n'ai-je point à craindre de vous? J'avoue que vous avez trop raison sur bien des points... »

Après cela, Voltaire peut impunément jeter à Maffei quelques vagues éloges : « Vous vous êtes donné la peine de ramasser beaucoup de ronces et d'épines, dit-il à M de La Lindelle, mais pourquoi ne vous êtes-vous pas donné le plaisir de cueillir les fleurs? Il y en a sans doute dans la pièce de M. Maffei et que j'ose croire immortelles... On ne peut être parfait; mais qu'il est beau de toucher avec ses imperfections!... Si jamais les Italiens avaient un théâtre régulier, je crois qu'ils iraient plus loin que nous. »

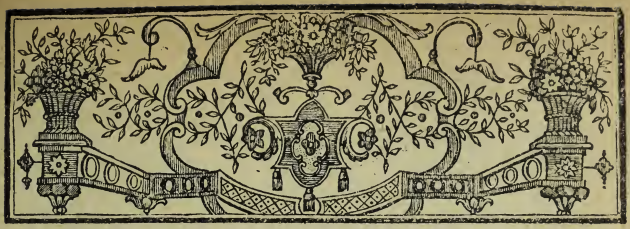

En-tête tiré du *Poème de Fontenoy*, 1745.

CHAPITRE XI

Voltaire conquiert la faveur et entre à l'Académie. (1743-1746)

La correspondance de Voltaire, de 1743 à 1746, le montre cheminant habilement vers la faveur de la cour et vers l'Académie, buts qu'il avait si souvent visés, mais qui lui avaient toujours échappé, au moment où il allait les atteindre. Bien des obstacles l'en écartaient et ces obstacles, c'était lui-même qui les avait mis sur sa route, s'il est vrai qu'ils s'appelaient les *Lettres philosophiques* ou *la Pucelle*, voire *le Mondain*, ses démêlés avec l'abbé Desfontaines, ou avec Jore. D'un autre côté, on pouvait s'étonner de ne pas voir à l'Académie l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope*, l'écrivain le plus prestigieux de son temps soit en vers, soit en prose, l'homme le plus spirituel qu'on eût jamais connu, l'historien, le philosophe dont la renommée avait dépassé les frontières du pays et dont toute l'Europe commençait à s'occuper.

Voltaire était inlassable dans ses ambitions et il ne regardait pas de très près aux moyens, quand il s'agissait de se faire ouvrir une porte. Si c'est une profession d'orthodoxie que l'on veut de lui, il ne lui en coûtera pas de l'écrire et si la lettre de mars 1743 à M***, de l'Académie française n'a pas réussi, trois ans plus tard, il la recommencera sous une forme plus explicite dans la lettre au R. P. de la Tour. En lisant celle-ci, on serait tenté de trouver que l'exagération même du geste risque d'en compromettre l'auteur. On se demande s'il ne se dédommage pas de certaines protestations par la grimace dont il les accompagne.

La lettre à M. Amelot nous fait assister à la métamorphose de l'homme de lettres en diplomate. Il est vrai que la mission qu'il s'était fait donner auprès du roi de Prusse ne réussit pas. Il eut affaire à plus fort que lui. Mais comment ne pas lui sa-

voir gré de son zèle pour faire servir aux intérêts de la France l'amitié dont l'honorait le Salomon du Nord ?

Les lettres au président Hénault, académicien, lecteur de la reine et ami de Mme du Deffand, relèvent encore de la diplomatie. On y voit avec quel art on dose des compliments entre gens de lettres, quand il s'agit de se ménager l'amitié d'une puissance.

Cependant la longue patience de Voltaire est récompensée ; ses amis, les frères d'Argenson, entrent au ministère : le marquis remplace M. Amelot aux Affaires étrangères, le comte obtient le portefeuille de la Guerre. Tout de suite Voltaire devient leur collaborateur, bientôt il est investi de la fonction d'historiographe et au même moment, par une coïncidence des plus heureuses, l'armée française remporte la victoire de Fontenoy. Voltaire ne perd pas l'occasion ; il « embouche la trompette ». Il travaille « moins en poète qu'en bon citoyen ».

On applaudit à ces vers, qui célèbrent un autre roi que le roi de Prusse. L'auteur de *la Henriade* a retrouvé une inspiration nationale.

Enfin le voici à l'Académie. Au lieu du discours banal que l'on entendait presque toujours, il présente à ses nouveaux confrères des considérations des plus intéressantes sur la langue française et sur les titres qui la recommandent aux nations étrangères. Effectivement, à partir de cette époque, notre langue devint une langue universelle et personne peut-être n'y contribua plus que Voltaire.

Humble démarche de candidat.

A M ***, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

Mars 1743.

L'Enfant prodigue, 1738

J'AI l'honneur de vous envoyer les premières feuilles d'une seconde édition des *Éléments de Newton*, dans lesquelles j'ai donné un extrait de sa métaphysique. Je vous adresse cet hommage comme à un juge de la vérité. Vous verrez que Newton était, de tous les philosophes, le plus persuadé de l'existence de Dieu et que j'ai eu raison de dire qu'un ca-

(1) Cette lettre était-elle adressée à l'abbé de Rothelin, ou à l'arche-

téchiste annonce Dieu aux enfants, et qu'un Newton le démontre aux sages.

Je compte dans quelque temps avoir l'honneur de vous présenter l'édition complète qu'on commence du peu d'ouvrages qui sont véritablement de moi. Vous verrez partout, monsieur, le caractère d'un bon citoyen. C'est par là seulement que je mérite votre suffrage, et je soumets le reste à votre critique éclairée. J'ai entendu de votre bouche, avec une grande consolation, que j'avais osé peindre, dans *la Henriade*, la religion avec ses propres couleurs, et que j'avais même eu le bonheur d'exprimer le dogme avec autant de correction que j'avais fait avec sensibilité l'éloge de la vertu. Vous avez daigné même approuver que j'osasse, après nos grands maîtres, transporter sur la scène profane l'héroïsme chrétien [1]. Enfin, monsieur, vous verrez si, dans cette édition, il y a rien dont un homme qui fait comme vous tant d'honneur au monde et à l'Église puisse n'être pas content. Vous verrez à quel point la calomnie m'a noirci. Mes ouvrages, qui sont tous la peinture de mon cœur, seront mes apologistes.

J'ai écrit contre le fanatisme qui, dans la société, répand tant d'amertumes, et qui, dans l'État politique, a excité tant de troubles. Mais, plus je suis ennemi de cet esprit de faction, d'enthousiasme, de rébellion, plus je suis l'adorateur [2] d'une religion dont la morale fait du genre humain une famille, et dont la pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfaits. Comment ne l'aimerais-je pas, moi qui l'ai toujours célébrée ? Vous, dans qui elle est si aimable, vous suffiriez à me la rendre chère. Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Épictète, et la philosophie chrétienne forme des milliers d'Épictètes qui ne savent pas qu'ils le sont, et dont la vertu est poussée jusqu'à ignorer leur vertu même. Elle nous soutient surtout

vêque de Sens, Languet, tous deux de l'Académie ? Elle était surtout destinée au public, du moins à une partie du public, auprès duquel elle devait soutenir la candidature de Voltaire à l'Académie.

(1) Dans *Zaïre* et dans *Alzire*.

(2) Il y a ici une légère impropriété. On n'adore pas une religion, mais le Dieu qu'elle enseigne.

dans le malheur, dans l'oppression, et dans l'abandonnement[1] qui la suit ; et c'est peut-être la seule consolation que je doive implorer, après trente années de tribulations et de calomnies qui ont été le fruit de trente années de travaux.

J'avoue que ce n'est pas ce respect véritable pour la religion chrétienne qui m'inspira de ne faire jamais aucun ouvrage contre la pudeur[2]; il faut l'attribuer à l'éloignement naturel que j'ai eu, dès mon enfance, pour ces sottises faciles, pour ces indécences ornées de rimes qui plaisent par le sujet à une jeunesse effrénée. Je fis à dix-neuf ans une tragédie d'après Sophocle, dans laquelle il n'y a pas même d'amour. Je commençai à vingt ans un poème épique dont le sujet est la vertu qui triomphe des hommes et qui se soumet à Dieu. J'ai passé mon temps dans l'obscurité à étudier un peu de physique, à assembler des mémoires pour l'histoire de l'esprit humain[3], pour celle d'un siècle[4] dans lequel l'esprit humain s'est perfectionné. J'y travaille tous les jours, sinon avec succès, au moins avec une assiduité que m'inspire l'amour de la patrie.

Voilà peut-être, monsieur, ce qui a pu m'attirer, de la part de quelques-uns de vos confrères, des politesses qui auraient pu m'encourager à demander d'être admis dans un corps qui fait la gloire de ce même siècle dont j'écris l'histoire. On m'a flatté que l'Académie trouverait même quelque grandeur à remplacer un cardinal, qui fut un temps l'arbitre de l'Europe, par un simple citoyen qui n'a pour lui que ses études et son zèle.

Mes sentiments véritables sur ce qui peut regarder l'État et la religion, tout inutiles qu'ils sont, étaient bien connus en dernier lieu de feu M. le cardinal de Fleury. Il m'a fait l'honneur de m'écrire, dans les derniers temps de sa vie, vingt lettres qui prouvent assez que le fond de mon cœur ne lui déplaisait pas. Il a daigné faire passer jusqu'au

(1) *Abandonnement.* V. Lex.
(2) Désaveu facile de *la Pucelle.*
(3) *L'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*
(4) *Le Siècle de Louis XIV.*

roi même un peu de cette bonté dont il m'honorait. Ces raisons seraient mon excuse, si j'osais demander dans la république des lettres la place de ce sage ministre.

Le désir de donner de justes louanges au père de la religion et de l'État m'aurait peut-être fermé les yeux sur mon incapacité; j'aurais fait voir, au moins, combien j'aime cette religion qu'il a soutenue, et quel est mon zèle pour le roi qu'il a élevé. Ce serait ma réponse aux accusations cruelles que j'ai essuyées; ce serait une barrière contre elles, un hommage solennel rendu à des vérités que j'adore, et un gage de ma soumission aux sentiments de ceux qui nous préparent dans le Dauphin un prince digne de son père [1].

Compte rendu de mission diplomatique.

A M. Amelot,

Ministre des Affaires étrangères [2].

A Charlottenbourg, ce 3 septembre 1743.

Aujourd'hui, après un dîner plein de gaieté et d'agréments, le roi de Prusse est venu dans ma chambre, il m'a dit qu'il avait été fort aise de prier [3] hier monsieur l'envoyé de France [4], seul de tous les ministres, non seulement pour

(1) Boyer, ancien évêque de Mirepoix, était précepteur du dauphin. Voltaire, qui ne l'aimait pas et qui l'appelait même l'*âne* de Mirepoix, lui écrivit cependant à cette même date (mars 1743) une lettre, dans laquelle il désavouait les *Lettres philosophiques*. Du moins, il protestait que la plupart des lettres imprimées sous ce nom n'étaient pas de lui et il invoquait le témoignage du cardinal de Fleury, à qui, disait-il, il avait lu « celles qu'on a si indignement falsifiées ». Voltaire ne fut pas élu cette fois, grâce à l'opposition de Boyer. Ce fut Paul d'Albert, duc de Luynes, évêque de Bayeux, qui succéda « au père de la religion et de l'État ».

(2) Amelot fut ministre des Affaires étrangères de 1737 à 1744. — Le comte d'Argenson et le duc de Richelieu, amis de Voltaire, lui avaient fait confier une sorte de mission diplomatique auprès de Frédéric. Voltaire arriva à Berlin le 30 août. Charlottenbourg (à 6 kilomètres de Berlin) était la résidence de Frédéric.

(3) *Prier*. V. Lex.

(4) Valori, qui fut pendant dix ans (de 1740 à 1750) envoyé extraordinaire de France auprès de Frédéric.

lui donner des marques de considération, mais pour inquiéter ceux qui seraient fâchés de la préférence.

Je lui répondis que l'envoyé de France serait bien plus content si Sa Majesté envoyait quelques troupes à Wesel et à Magdebourg [1].

— Mais, dit-il, que voulez-vous que je fasse? Le roi de France me pardonnera-t-il jamais une paix particulière ?

— Sire, lui dis-je, les grands rois ne connaissent point la vengeance ; tout cède à l'intérêt de l'État, vous savez si l'intérêt de Votre Majesté et de la France n'est pas d'être à jamais unis.

— Comment puis-je croire, dit alors le roi de Prusse, que la France soit dans l'intention de se lier fermement avec moi ? Je sais que votre envoyé à Mayence fait des insinuations contre mes intérêts, et qu'on propose la paix avec la reine de Hongrie, le rétablissement de l'Empereur [2] et un dédommagement à mes dépens.

— J'ose croire, répliquai-je, que cette accusation est un artifice des Autrichiens, qui leur est trop ordinaire. Ne nous ont-ils pas calomniés ainsi au mois de mai dernier ? N'ont-ils pas écrit en Hollande que vous aviez offert à la reine de Hongrie de vous joindre à elle contre la France?

— Je vous jure, me dit-il, mais en baissant les yeux, que rien n'est plus faux. Que pourrais-je y gagner ? Un tel mensonge se détruit de soi-même.

— Eh bien ! Sire, pourquoi donc ne pas vous réunir hautement avec la France et l'Empereur [3] contre l'ennemi commun, qui vous hait et qui vous calomnie tous deux également? Quel autre allié pouvez-vous avoir que la France ?

— Vous avez raison, reprit-il ; vous savez aussi que je cherche à la servir, vous connaissez ce que je fais en Hol-

(1) Frédéric, qui était notre allié contre l'Autriche, avait fait une paix séparée avec Marie-Thérèse (traité de Breslau, 1742).

(2) Il s'agit de François Ier, époux de Marie-Thérèse. La France et ses alliés l'avaient écarté du trône impérial au profit du duc de Bavière, Charles VII.

(3) Ici, ce mot l'*Empereur* désigne le duc de Bavière, qui avait été couronné empereur à Francfort, en 1742. — L'ennemi commun, c'était l'Autriche, ou plus exactement la Hongrie.

lande. Mais je ne peux agir hautement que quand je serai sûr d'être secondé de l'Empire : c'est à quoi je travaille à présent, et c'est le véritable but du voyage que je fais à Bayreuth[1] dans huit ou dix jours. Je veux être assuré au moins que quelques princes de l'Empire, comme Palatin, Hesse, Wurtemberg, Cologne et Stettin, fournissent un contingent à l'Empereur.

— Sire, lui dis-je, demandez-leur seulement leur signature, et commencez par faire paraître vos braves Prussiens.

— Je ne veux point recommencer la guerre, dit-il, mais j'avoue que je serais flatté d'être le pacificateur de l'Empire et d'humilier un peu le roi d'Angleterre, qui veut donner la loi à l'Allemagne.

— Vous le pouvez, lui dis-je ; il ne vous manque plus que cette gloire, et j'espère que la France tiendra la paix de son épée et de vos négociations ; la vigueur qu'elle fera paraître augmentera sans doute votre bonne volonté. Permettez-moi de vous demander ce que vous feriez si le roi de France requérait votre secours, en vertu de votre traité[2] avec lui ?

— Je serais obligé, dit-il, de m'excuser et de répondre que ce traité est annulé par celui que j'ai fait depuis avec la reine de Hongrie ; je ne peux à présent servir l'Empereur et le roi de France qu'en négociant.

— Négociez donc, Sire, aussi heureusement que vous avez combattu, et souffrez que je vous dise, avec toute la terre, que la reine de Hongrie n'attend que le moment favorable d'attaquer la Silésie.

Alors il parla ainsi :

— Mes quatre places seront achevées avant que l'Autriche puisse envoyer contre moi deux régiments ; j'ai cent cinquante mille combattants, j'en aurai alors deux cent mille. Je me flatte que ma discipline militaire, que je

(1) La sœur de Frédéric, Wilhelmine, avait épousé le margrave de Bayreuth. Elle était philosophe et traitait en *confrère* Voltaire, qui l'appelait *sœur Guillemette*.

(2) Après le traité de Nymphenbourg, par lequel la France s'était liée avec le duc de Bavière, le maréchal de Belle-Isle avait négocié avec Frédéric et lui avait promis la basse Silésie

tiens la meilleure de l'Europe, triomphera toujours des troupes hongroises. Si la reine de Hongrie veut reprendre la Silésie, elle me forcera de lui enlever la Bohême. Je ne crains rien de la Russie. La Czarine m'est à jamais dévouée depuis la dernière conspiration fomentée par Botta [1] et par les Anglais. Je lui conseille d'envoyer le jeune Ivan et sa mère en Sibérie, aussi bien que mon beau-frère [2], dont j'ai toujours été mécontent, et qui n'a jamais été gouverné que par des Autrichiens.

Le roi allait poursuivre ; on est venu l'avertir que la musique était prête ; je l'y ai suivi ; il m'a fait plus d'accueil que jamais. Je n'ajoute rien à ce détail simple et exact. J'omets, en faveur de la brièveté, les raisons que j'ai fait valoir. Je n'ai mis ici que la substance.

Ce 6 septembre.

Depuis cet entretien j'en ai eu plusieurs autres; j'ai même reçu des billets de son appartement au mien.

Le résultat est que j'ai fait convenir que la cour de France ne peut avoir de part à cette proposition faite à Mayence contre lui. En effet, vous n'avez pas voulu offenser un roi que vous avez tant d'intérêt de ménager.

Étant instruit que le parti pacifique [3] commençait à s'accréditer en Hollande, et sachant ce qui s'est passé d'un côté entre les régents et d'un autre entre les principaux bourgmestres d'Amsterdam et l'abbé de La Ville [4], j'en ai rendu compte à Sa Majesté prussienne ; j'ai fait valoir cette conjoncture et j'ai obtenu au moins qu'elle donnât ordre à son ministre à La Haye de presser la paix et de parler avec vigueur. *Allez*, lui a-t-il dit en propres termes,

(1) Botta était l'ambassadeur de Marie-Thérèse à Berlin. Il avait, en effet, fomenté une conspiration pour remettre sur le trône le jeune czar Ivan aux dépens d'Élisabeth Petrovna, fille de Pierre le Grand, qui, en 1741, avait été portée au pouvoir.

(2) Le duc de Brunswick, dont Frédéric avait épousé la sœur, Elisabeth-Christine, et qui avait été incarcéré par ordre de la czarine, Elisabeth Petrovna.

(3) La Hollande devait soutenir Marie-Thérèse, mais elle paraissait peu disposée à sortir de sa neutralité.

(4) Secrétaire de la légation de France à La Haye.

faites-moi respecter. Mais ce ministre en Hollande ne doit pas communiquer avec M. de Fénelon [1]; le roi de Prusse veut paraître impartial.

Cependant il arrête toujours les munitions de guerre des Hollandais [2]; je vois qu'il formera à Bayreuth le plan de sa conduite dans l'Empire. Je ne sais s'il me mettra du voyage; ma situation pourra devenir très épineuse, on a donné des ombrages [3].

Je vous écris peu de choses; mais j'en ai beaucoup à vous dire, et qui vous concernent. Vous verrez si je vous suis dévoué.

Compliments.

A M. le président Hénault [4].

A Cirey, en Champagne, le 1er juin 1744.

Les gens de bonne compagnie, monsieur, et ceux qui prétendent en être vont bien se rengorger quand ils verront que le livre [5] le plus utile nous vient de l'homme du monde le plus aimable. Nous recevons dans ce moment votre présent charmant. Mme du Châtelet va quitter les *Tables astronomiques* de Bayer [6] pour vous en remercier; et moi je quitte très volontiers ma *Fête de Versailles* [7] pour

(1) Ministre de France à La Haye. Il était neveu de l'archevêque de Cambrai.

(2) Les Hollandais, qui ne combattaient pas, voulaient du moins faire parvenir des munitions aux troupes anglaises, qui soutenaient en Allemagne Marie-Thérèse.

(3) C'est-à-dire : j'ai provoqué des jalousies.

(4) Le président Hénault (1685-1770) a toujours été apprécié pour ses qualités d'homme du monde et d'homme d'esprit. Académicien, distingué par la reine, qui en avait fait le surintendant de sa maison et son lecteur, il était en même temps l'ami de Mme du Deffand. Voltaire avait plus d'une raison de le rechercher. V. la notice, p. 386. — Consulter sur le président Hénault le livre de M. Henri Lion.

(5) Le *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France* (avril 1744), par le président Hénault.

(6) Astronome allemand, qui vivait au commencement du dix-septième siècle, à Augsbourg.

(7) Le duc de Richelieu avait chargé Voltaire de composer, pour les fêtes du mariage du dauphin, une comédie-ballet. Cette pièce, intitulée *la Princesse de Navarre*, fut jouée à Versailles, sur un théâtre construit exprès, le 23 février 1745.

vous dire combien votre livre m'enchante. Nous le parcourons. Je le lis tout en écrivant. J'admire ces traits brillants et vrais dont vous caractérisez les rois et les siècles. Ce que vous dites de Louis XII, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, doit être appris par cœur. N'allez pas croire au moins que la reconnaissance que je vous dois sur Henri IV me fascine les yeux. Je vois très clairement que votre ouvrage est un chef-d'œuvre d'esprit et de raison. Point de satire, point de prévention, point de faux raffinements.

Vous avez enchâssé dans cette chronologie mille anecdotes intéressantes, qui toutes servent à faire connaître les temps dont vous parlez. Votre ouvrage vivra, je vous en réponds ; faites donc comme lui, et n'ayez plus de coliques. Passez à Cirey en allant aux eaux, et employez votre loisir à nous donner votre grande Histoire, que cet *Abrégé* doit faire désirer à tous ceux qui veulent lire pour s'instruire et pour avoir du plaisir. Je viens de lire l'article du chancelier de L'Hospital ; grand merci ; c'est un chancelier que j'idolâtre ; il était philosophe, vrai philosophe, excellent citoyen, et faisant de beaux vers latins.

Hic jacet a nullis potuit quæ Gallia vinci,
Ipsa sui victrix, ipse sui tumulus[1].

Que vous avez bien fait de donner tant d'éloges au grand Colbert ! La lettre à Vossius[2] ! bon encore ; cela peut fructifier en son temps, ce sont des germes de vertu et de grandeur. Le public doit vous être très obligé ; il n'avait point encore vu de cette besogne.

Je vous demande en grâce de vous souvenir de moi avec Mme du Deffand. Conservez-moi vos bontés et les siennes. Elle écrit à Mme du Châtelet des lettres bien plaisantes. *Tentat eam*, quelquefois, *in ænigmatibus*[3]. On les devine

(1) « Ci-gît la France qui n'a pu être vaincue par aucun peuple; victorieuse d'elle-même, elle est devenue son propre tombeau. »

(2) Isaac Vossius (1618-1689), moins illustre que son père le savant Vossius (mort en 1649), naquit en Hollande, passa en Suède, où il fut le bibliothécaire de la reine Christine, reçut des gratifications de Louis XIV et mourut en Angleterre.

(3) « Elle lui propose des énigmes pour l'éprouver. »

sur-le-champ. Adieu, monsieur, je vous aime, je vous suis dévoué pour la vie.

A propos, mais Mme du Châtelet vous a aussi envoyé son livre, et vous ne lui en dites mot ; elle est fort piquée de ce que vous ne lui dites pas votre avis sur le carré de la vitesse. C'est cela qui est intéressant !

Mme du Châtelet dans un embarras de voitures.

A M. le président Hénault, a Versailles.

A Champs [1], ce 14 septembre 1744.

Le roi, pour chasser son ennui,
Vous lit et voit votre personne ;
La gloire a des charmes pour lui,
Puisqu'il voit celui qui la donne.

En qualité de bon citoyen et de votre serviteur, je dois être charmé que le roi vous lise, et je le serais plus encore s'il vous écoutait. Vous savez bien, très adorable président, que vous avez tiré Mme du Châtelet du plus grand embarras du monde ; car cet embarras commençait à la Croix des-Petits-Champs et finissait à l'hôtel de Charost ; c'étaient des reculades de deux mille carrosses [2] en trois files, des cris de deux ou trois cent mille hommes semés auprès des carrosses, des ivrognes, des combats à coups de poing, des fontaines de vin et de suif qui coulaient sur le monde, le guet à cheval qui augmentait l'imbroglio ; et pour comble d'agrément, Son Altesse Royale [3] revenant paisiblement au Palais-Royal avec ses grands carrosses, ses gardes, ses pages, et tout cela ne pouvant ni reculer ni avancer jusqu'à trois heures du matin. J'étais avec Mme du Châtelet ;

(1) Champs-sur-Marne, entre Paris et Meaux. Le château de Champs, à cette époque, appartenait au duc de La Vallière, avec lequel Voltaire était lié.

(2) Au retour d'un feu d'artifice tiré sur la place de Grève, pour fêter la guérison du roi, qui était tombé malade à Metz.

(3) Le duc de Chartres, petit-fils du Régent et aïeul du roi Louis-Philippe.

un cocher, qui n'était jamais venu à Paris, l'allait faire rouer[1] intrépidement. Elle était couverte de diamants ; elle met pied à terre, criant à l'aide, traverse la foule sans être ni volée, ni bourrée, entre chez vous[2], envoie chercher la poularde chez le rôtisseur du coin, et nous buvons à votre santé tout doucement dans cette maison où tout le monde voudrait vous voir revenir.

Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem[3].

J'ai laissé *la Princesse de Navarre*[4] entre les mains de M. d'Argental, et le divertissement entre les mains de M. Rameau[5]. Ce Rameau est aussi grand original que grand musicien. Il me mande « que j'aie à mettre en quatre vers tout ce qui est en huit et en huit tout ce qui est en quatre ». Il est fou, mais je tiens toujours qu'il faut avoir pitié des talents. Permis d'être fou à celui qui a fait l'acte des *Incas*[6]. Cependant, si M. de Richelieu ne lui fait pas parler sérieusement, je commence à craindre pour la fête.

Je suis le plus trompé du monde si Royer n'a pas fait de belles choses dans *Prométhée*[7] ; mais Royer n'a pas eu la plus grande part de ce monde au larcin du feu céleste. Le génie est médiocre, on en peut cependant tirer parti. Je voudrais bien, monsieur, qu'à votre retour nous fissions exécuter quelque chose devant vous. Il est juste qu'on amuse celui qui passe sa vie à joindre *utile dulci*[8].

Adieu, monsieur, vous êtes aimé où je suis, comme partout ailleurs, et je crois toujours me distinguer un peu

(1) *Rouer*. V. Lex.

(2) Hénault habitait alors rue Saint-Honoré, près de Saint-Roch.

(3) « Il est doux, au fort de la tempête, quand les vents bouleversent les flots, de contempler du rivage le pénible effort d'autrui. » (Lucrèce, V. 1 et 2.)

(4) Comédie-ballet. V. plus haut, p. 393, note 7.

(5) Le compositeur Rameau (1683-1764), presque aussi célèbre par son caractère difficile que par son talent. V. plus haut, p. 292, note 1.

(6) *Les Indes galantes*, opéra de Rameau (1735).

(7) *Prométhée* (ou *Pandore*), ballet dont Voltaire avait écrit les vers en 1740. Royer (1715-1755) en avait fait la musique.

(8) « L'utile à l'agréable » : réminiscence d'Horace, *Art poét.*, v. 345.

dans la foule; car, en vérité, je sens bien vivement tout ce que vous valez. Je le dis de même et je vous suis attaché de même.

A la première nouvelle de la victoire.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON [1].

Jeudi, 13 mai 1745, à onze heures du soir.

Ah ! le bel emploi pour votre historien ! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait d'aussi glorieux. Je suis fou de joie.

Bonsoir, Monseigneur.

Annonce du « Poème de Fontenoy ».

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

Le 20 mai 1745, au soir.

Vous m'avez écrit, Monseigneur, une lettre telle que Mme de Sévigné l'eût faite, si elle s'était trouvée au milieu d'une bataille. Je viens de donner bataille [2] aussi et j'ai eu plus de peine à chanter la victoire que le roi à la remporter. M. *Bayard* de Richelieu [3] vous dira le reste. Vous verrez que le nom d'Argenson n'est pas oublié. En vérité, vous me rendez ce nom bien cher; les deux frères le rendront bien glorieux.

Adieu, monsieur, j'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette. Je vous adore.

(1) René-Louis, marquis d'Argenson (v. p. 336, note 1), avait été nommé ministre des Affaires étrangères en novembre 1744. Voltaire, qui avait cultivé son amitié et qui collaborait avec lui à la rédaction de mémoires diplomatiques, reçut le brevet d'historiographe, le 1er avril 1745. — Ce billet fut écrit à la première nouvelle de la victoire de Fontenoy.

(2) Il venait de composer en quelques jours le *Poème de Fontenoy*.

(3) Dans la lettre du marquis d'Argenson, à laquelle Voltaire fait allusion, on pouvait lire : « Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard. »

Le Poème de Fontenoy.

(1745.)

La bataille de Fontenoy fut gagnée le 11 mai 1745[1]. La nouvelle en arriva à Paris dans la nuit du 13 au 14. Voltaire composa son œuvre avec une grande rapidité. L'approbation du censeur est du 17 mai. On peut regarder comme le premier jet de cette composition l'épître que Voltaire avait déjà adressée au duc de Richelieu. En quelques jours il parut plusieurs éditions[2], les unes intitulées *la Bataille de Fontenoy;* d'autres, *le Poème de Fontenoy.*

« Le public sait que cet ouvrage, composé d'abord avec la rapidité que le zèle inspire, reçut des accroissements à chaque édition qu'on en faisait. Toutes les circonstances de la victoire de Fontenoy, qu'on apprenait à Paris de jour en jour, méritaient d'être célébrées, et ce qui n'était d'abord qu'une pièce de cent vers est devenu un poème qui en contient plus de trois cent cinquante...

« C'est moins en poète qu'en bon citoyen qu'on a travaillé. On n'a point cru devoir orner ce poème de longues fictions...

« On a dû spécifier les différents corps qui ont combattu, leurs armes, leur position, l'endroit où ils ont attaqué, dire que la colonne anglaise a pénétré, exprimer comment elle a été enfoncée par la Maison du roi, les carabiniers, la gendarmerie, le régiment de Normandie, les Irlandais, etc. Si on n'était pas entré dans ces détails, dont le fond est si héroïque, et qui sont cependant si difficiles à rendre, rien ne distinguerait la bataille de Fontenoy d'avec celle de Tolbiac... »

Œuvres, 1741.

Le feu qui se déploie, et qui, dans son passage
S'anime en dévorant l'aliment de sa rage,
Les torrents débordés dans l'horreur des hivers,
Le flux impétueux des menaçantes mers, 160
Ont un cours moins rapide, ont moins de violence
Que l'épais bataillon qui contre nous s'avance,
Qui triomphe en marchant, qui, le fer à la main,
A travers les mourants s'ouvre un large chemin.
Rien n'a pu l'arrêter ; Mars pour lui se déclare. 165
Le roi voit le malheur, le brave, et le répare.
Son fils, son seul espoir... Ah ! cher prince, arrêtez ;
Où portez-vous ainsi vos pas précipités ?

(1) *Fontenoy* est en Belgique, à 7 kilomètres de Tournai. Les troupes françaises, commandées par le maréchal de Saxe, avaient à combattre les Anglais, les Autrichiens et les Hollandais coalisés.

(2) Il en parut dix en quinze jours.

LE POËME DE FONTENOY.

Disce, Puer, virtutem ex me.
Æneïd. lib. XII.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

M. DCCXLV.

Titre du *Poème de Fontenoy*, 1745.

Conservez cette vie au monde nécessaire.
Louis craint pour son fils [1], le fils craint pour son père. 170
Nos guerriers tout sanglants frémissent pour tous deux,
Seul mouvement d'effroi dans ces cœurs généreux.
Vous qui gardez mon roi, vous qui vengez la France,
Vous peuple de héros, dont la foule s'avance,
Accourez, c'est à vous de fixer les destins : 175
Louis, son fils, l'État, l'Europe est en vos mains,
Maison du roi, marchez, assurez la victoire ;
Soubise et Pecquigny [2] vous mènent à la gloire.
Paraissez, vieux soldats, dont les bras éprouvés
Lancent de loin la mort, que de près vous bravez. 180
Venez, vaillante élite, honneur de nos armées ;
Partez, flèches de feu, grenades enflammées.
Phalanges de Louis, écrasez sous vos coups
Ces combattants si fiers, et si dignes de vous.
Richelieu, qu'en tous lieux emporte son courage, 185
Ardent, mais éclairé, vif à la fois et sage,
Favori de l'Amour, de Minerve et de Mars,
Richelieu vous appelle, il n'est plus de hasards ;
Il vous appelle ; il voit d'un œil prudent et ferme
Des succès ennemis et la cause et le terme ; 190
Il vole, et sa vertu secondant vos grands cœurs,
Il vous marque la place où vous serez vainqueurs.
D'un rempart de gazon, faible et prompte barrière
Que l'art oppose à peine à la fureur guerrière,
La Marck, La Vauguyon, Choiseul, d'un même effort 195
Arrêtent une armée, et repoussent la mort.
D'Argenson, qu'enflammaient les regards de son père,
La gloire de l'État, à tous les siens si chère,
Le danger de son roi, le sang de ses aïeux,

(1) « Un boulet de canon couvrit de terre un homme entre le roi et monseigneur le dauphin, et un domestique de M. le comte d'Argenson fut atteint d'une balle de fusil derrière eux. »

(2) Le premier à la tête des gendarmes, le second à la tête des chevau-légers. Voltaire s'est appliqué à rappeler le souvenir des principaux personnages mêlés à la bataille de Fontenoy. Boileau, dans l'épître sur le Passage du Rhin, avait cité une vingtaine de noms. Voltaire, dans son poème, en cite plus de soixante.

Assaillit par trois fois ce corps audacieux, 200
Cette masse de feu qui semble impénétrable.
On l'arrête : il revient, ardent, infatigable ;
Ainsi qu'aux premiers temps, par leurs coups redoublés
Les béliers enfonçaient les remparts ébranlés... [1]

Profession de foi intéressée.

AU R. P. DE LA TOUR, JÉSUITE,
Principal du collège de Louis-le-Grand,

A Paris, 1746 [2].

Mon révérend père, ayant été longtemps dans la maison que vous gouvernez, j'ai cru devoir prendre la liberté de vous adresser cette lettre et vous faire un aveu public de mes sentiments dans l'occasion qui se présente [3]. L'auteur de la *Gazette ecclésiastique* m'a fait l'honneur de me joindre à Sa Sainteté [4] et de calomnier à la fois, dans la même page, le premier pontife du monde, et le moindre de ses serviteurs. Un autre libelle non moins odieux, imprimé en Hollande, me reproche avec fureur mon attachement pour mes maîtres, à qui je dois l'amour des lettres et celui de la vertu ; ce sont ces mêmes sentiments qui m'imposent le devoir de répondre à ces libelles...

Il y a quatre mois qu'ayant vu une estampe du portrait de Sa Sainteté, je mis au bas cette inscription :

« Lambertinus hic est, Romæ decus, et pater orbis,
Qui terram scriptis docuit, virtutibus ornat [5]. »

(1) On verra plus loin p. 936 un récit en prose de la bataille de Fontenoy, dans le *Précis du siècle de Louis XV*.

(2) D'après l'édition de Kehl, cette lettre serait du 7 février, mais elle dut être écrite, comme le prouve M. Moland, un peu plus tard, à la fin de mars.

(3) Il s'agissait de s'aplanir l'entrée de l'Académie, où une place se trouvait vacante par la mort du président Bouhier (17 mars 1746.)

(4) Benoît XIV (cardinal Lambertini) fut pape de 1740 à 1758. Prélat conciliant, il était en butte aux récriminations des Jansénistes et de leurs adversaires les plus zélés. On lit en effet dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1746, p. 3 : « L'auteur des *Lettres philosophiques* brûlées par la main du bourreau... est en commerce avec le pape, tandis que des évêques, des prêtres, des religieux, des religieuses, etc., sont traités d'excommuniés. Y a-t-il encore de la foi sur la terre ? » etc.

(5) « Voici Lambertini, honneur de Rome et père de l'Univers, qui

Je ne crains pas que le sens de ces paroles soit repris par ceux qui ont lu les ouvrages de ce pontife, et qui sont instruits de son règne. S'il dépendait de lui de pacifier le monde, comme de l'éclairer, il y a longtemps que l'Europe joindrait la reconnaissance à la vénération personnelle qu'on a pour lui. Mgr le cardinal Passionei [1], bibliothécaire du Vatican, homme consommé de [2] littérature, et protecteur des sciences aussi bien que le pape, lui montra ce faible hommage que je lui avais rendu, et que je ne croyais pas devoir parvenir jusqu'à lui. Je pris cette occasion d'envoyer à Sa Sainteté et à plusieurs cardinaux qui m'honorent de leurs bontés le *Poème sur la bataille de Fontenoy*, que le roi avait daigné faire imprimer à [3] son Louvre. Je ne faisais que remplir mon devoir en envoyant aux personnes principales de l'Europe ce monument élevé à la gloire de notre nation, sous les auspices du roi lui-même. Vous savez, mon révérend père, avec quelle indulgence cet ouvrage fut reçu à Rome. La gloire du roi, qui ne se borne pas aux limites de la France, répandit quelques-uns de ses rayons sur ce faible essai : il fut traduit en vers italiens ; et vous avez vu la traduction que Son Éminence M. le cardinal Quirini [4], digne successeur des Bembos et des Sadolets, voulut bien en faire, et qu'il vous envoya.

Ceux qui connaissent le caractère du pape, son goût et son zèle pour les lettres, ne sont point surpris qu'il m'ait gratifié de plusieurs de ses médailles, lesquelles sont autant de monuments du bon goût qui règne à Rome. Il

enseigna la terre par ses écrits et l'orne de ses vertus. » Nous avons vu plus haut, p. 359, que Benoît XIV agréa la dédicace que Voltaire lui avait faite de *Mahomet*.

(1) *Dominique* Passionei (1682-1761), auteur d'un grand recueil d'*Inscriptions antiques*.

(2) *De*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 5.

(3) *A*. V. Notes gramm., p. 988, VIII, 2.

(4) *Angelo-Maria* Quirini ou Querini (1680-1759). — *Pierre* Bembo (1470-1547), secrétaire de Léon X, célèbre par l'élégance de son style en latin, directement emprunté à Cicéron. — *Jacques* Sadolet (1477-1547), cardinal comme Bembo, comme lui secrétaire de Léon X et comme lui écrivain des plus distingués.

n'a fait en cela que ce que Sa Majesté avait daigné faire, et s'il a ajouté à cette faveur celle de m'honorer d'une lettre particulière, qui n'est point un bref de la Daterie [1], y a-t-il dans ces marques de bonté si honorables pour la littérature rien qui doive choquer, rien qui doive attirer les fureurs de la calomnie ? Voilà pourtant ce qui a excité la bile de l'auteur clandestin de la *Gazette ecclésiastique :* il ose accuser le pape d'*honorer de ses lettres un séculier tandis qu'il persécute les évêques;* et il me reproche à moi je ne sais quel livre [2] auquel je n'ai point de part, et que je condamne avec autant de sincérité qu'il devrait condamner les libelles...

A l'égard de l'autre libelle de Hollande, qui me reproche d'être attaché aux Jésuites, je suis bien loin de lui répondre, comme à l'autre : *Vous êtes un calomniateur;* je lui dirai au contraire : *Vous dites la vérité.* J'ai été élevé pendant sept ans chez des hommes qui se donnent des peines gratuites et infatigables à former l'esprit et les mœurs de la jeunesse. Depuis quand veut-on que l'on soit sans reconnaissance pour ses maîtres ? Quoi ! Il sera dans la nature de l'homme de revoir avec plaisir une maison où l'on est né, un village où l'on a été nourri par une femme mercenaire, et il ne serait pas dans notre cœur d'aimer ceux qui ont pris un soin généreux de nos premières années ? Si des jésuites ont un procès au Malabar [3] avec un capucin, pour des choses dont je n'ai point connaissance, que m'importe ? est-ce une raison pour moi d'être ingrat envers ceux qui m'ont inspiré le goût des lettres, et des sentiments qui feront jusqu'au tombeau la consolation de ma vie ? Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du P. Porée [4], qui est également cher à tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons

(1) Bureau pontifical où s'expédient les dispenses, les nominations ecclésiastiques, etc.

(2) Les *Lettres philosophiques.*

(3) Contrée de l'Inde.

(4) Le P. Porée (1675-1741) avait été le professeur de rhétorique du jeune Arouet. V. plus haut, pp. 5, p. 77 et 80.

étaient pour nous des heures délicieuses, et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris, comme dans Athènes, qu'on pût assister à tout âge à de telles leçons ; je serais revenu souvent les entendre. J'ai eu le bonheur d'être formé par plus d'un jésuite du caractère du P. Porée, et je sais qu'il a des successeurs dignes de lui. Enfin, pendant les sept années que j'ai vécu dans leur maison, qu'ai-je vu chez eux ? la vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée, toutes leurs heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés par eux comme moi, il n'y en aura pas un seul qui puisse me démentir. C'est sur quoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice. Ils ont eu, comme tous les autres religieux, dans des temps de ténèbres, des casuistes qui ont traité le pour et le contre de questions aujourd'hui éclaircies, ou mises en oubli. Mais, de bonne foi, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de leur morale ? c'est assurément par le P. Bourdaloue [1], par le P. Cheminais[2], par leurs autres prédicateurs, par leurs missionnaires.

Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les *Sermons* du P. Bourdaloue ; on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence ; on apprendra avec le P. Bourdaloue à être sévère à soi-même, et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté est la vraie morale et lequel de ces deux livres est utile aux hommes.

J'ose le dire : il n'y a rien de plus contradictoire, rien de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie

(1) Le P. Bourdaloue (1632-1704) obtint, on le sait, les plus vifs succès de prédicateur : il fut dix fois chargé de prêcher l'Avent ou le Carême devant la Cour. C'était un prêtre aussi austère qu'un remarquable orateur. V. p 562, n. 2 et p. 563.

(2) Le P. Cheminais (1652-1689) s'adonna à l'enseignement et à la prédication.

la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. Quel est le particulier qui ne sera pas consolé d'essuyer des calomnies, quand un corps entier en éprouve continuellement d'aussi cruelles! Je voudrais bien que l'auteur de ces libelles pitoyables, dont nous sommes fatigués, vînt un jour aux pieds d'un jésuite au tribunal de la pénitence, et que là il fît un aveu sincère de sa conduite, en présence de Dieu; il serait obligé de dire : « J'ai osé traiter de *persécuteur* un roi adoré de ses sujets ; j'ai appelé cent fois ses ministres des ministres d'iniquité ; j'ai vomi les calomnies les plus noires contre le premier ministre du royaume[1], contre un cardinal qui a rendu des services essentiels dans ses ambassades auprès de trois papes[2] ; je n'ai respecté ni le nom, ni l'autorité sainte, ni les mœurs pures, ni la grandeur d'âme, ni la vieillesse vénérable de mon archevêque[3]. L'évêque de Langres[4], dans une maladie populaire qui faisait du ravage à Chaumont, accourut avec des médecins et de l'argent, et arrêta le cours de la maladie; il a signalé toutes les années de son épiscopat par les actions de la charité la plus noble : et ce sont ces mêmes actions que j'ai empoisonnées. L'évêque de Marseille[5], pendant que la contagion dépeuplait cette ville et qu'il ne se trouvait plus personne, ni qui donnât la sépulture aux morts, ni qui soulageât les mourants, allait le jour et la nuit, les secours temporels dans une main, et Dieu dans l'autre, affronter de maison en maison un danger beaucoup plus grand que celui où l'on est exposé à l'attaque d'un chemin couvert[6]; il sauva les tristes restes de ses diocésains par l'ardeur du zèle le plus attendrissant, et par l'excès d'une intrépidité

(1) Le cardinal de Fleury.

(2) Le cardinal de Polignac (1661-1741), célèbre diplomate. (V. plus haut, p. 175, n. 1.)

(3) Le cardinal de Noailles (1651-1729), archevêque de Paris depuis 1695.

(4) Gilbert Montmorin de Hérem (de la Chassaigne), évêque de Langres à partir de 1734, mort en 1770.

(5) Xavier de Belzunce (1671-1755) appartenait à l'ordre des Jésuites. Évêque de Marseille depuis 1709, il se signala par son dévouement et son courage dans la peste qui ravagea cette ville, en 1720 et 1721.

(6) *Chemin couvert*. V. Lex.

qu'on ne caractériserait pas sans doute assez en l'appelant héroïque ; c'est un homme dont le nom sera béni avec admiration, dans tous les âges : ce sont ceux qui l'ont imité que j'ai voulu décrier dans mes petits libelles diffamatoires. »

Je suppose, pour un moment, que le jésuite qui entendrait cet aveu, eût à se plaindre de tous ceux que l'on vient de nommer, qu'il fût le parent et l'ami du coupable ; ne lui dirait-il pas : « Vous avez commis un crime horrible et vous ne pouvez trop l'expier ? »

Ce même homme, qui ne se corrigera pas, continuera de calomnier tous les jours ce qu'il y a de plus respectable sur la terre, et il ajoutera à sa liste le confesseur qui lui aura reproché ses excès ; il l'accusera, lui et sa société, de morale relâchée : c'est ainsi que l'esprit de parti est fait. L'auteur du libelle peut, tant qu'il voudra, mettre mon nom dans le recueil immense et oublié de ses calomnies : il pourra m'imputer des sentiments que je n'ai jamais eus, les livres que je n'ai jamais faits, ou qui ont été altérés indignement par les éditeurs. Je lui répondrai comme le grand Corneille dans une pareille occasion : *Je soumets mes écrits au jugement de l'Église.* Je doute qu'il en fasse autant. Je ferai bien plus : je lui déclare, à lui et à ses semblables, que si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement le sacristain de leur paroisse, je suis prêt à la déchirer devant lui ; que je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir la moindre opinion qui puisse offenser personne : je déteste tout ce qui peut porter le moindre trouble dans la société. Ce sont ces sentiments connus du roi qui m'ont attiré ses bienfaits. Comblé de ses grâces, attaché à sa personne sacrée, chargé d'écrire ce qu'il a fait de glorieux et d'utile pour sa patrie, uniquement occupé de cet emploi, je tâcherai, pour le remplir, de mettre en pratique les instructions que j'ai reçues dans votre maison respectable, et si les règles de l'éloquence que j'y ai apprises se sont effacées de mon

esprit, le caractère de bon citoyen ne s'effacera jamais de mon cœur.

On a vu, je crois, ce caractère dans tous mes écrits, quelque défigurés qu'ils soient par les ridicules éditions qu'on en a faites. *La Henriade* même n'a jamais été correctement imprimée ; on n'aura probablement mes véritables ouvrages qu'après ma mort, mais j'ambitionne peu, pendant ma vie, de grossir le nombre des livres dont on est surchargé, pourvu que je sois au nombre des honnêtes gens, attachés à leur souverain, zélés pour leur patrie, fidèles à leurs amis dès l'enfance, et reconnaissants envers leurs premiers maîtres.

C'est dans ces sentiments que je serai toujours, avec respect, mon révérend père, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Grâce à cette profession de foi, aussi intéressée que peu sincère, Voltaire fut élu par 28 voix sur 29 votants, le 26 avril 1746. Il prit séance, le 9 mai, et prononça l'important discours dont nous donnons ci-après de larges extraits.

Discours de Voltaire à sa réception à l'Académie française.

Prononcé le lundi 9 mai 1746.

Après avoir, en deux pages, loué son prédécesseur, le président Bouhier [1], Voltaire continuait en ces termes :

.. Qu'il me soit permis, messieurs, d'entrer ici avec vous dans ces discussions littéraires ; mes doutes me vaudront de vous des décisions. C'est ainsi que je pourrai contribuer au progrès des arts ; et j'aimerais mieux prononcer devant vous un discours utile qu'un discours éloquent.

Pourquoi Homère, Théocrite, Lucrèce, Virgile, Horace, sont-ils heureusement traduits chez les Italiens et chez les Anglais? Pourquoi ces nations n'ont-elles aucun grand

(1) Jean Bouhier (1673-1746), président à mortier au parlement de Dijon, a écrit des ouvrages de jurisprudence et de littérature.

poète de l'antiquité[1] en prose ; et pourquoi n'en avons-nous encore eu aucun en vers ? Je vais tâcher d'en démêler la raison.

La difficulté surmontée, dans quelque genre que ce puisse être, fait une grande partie du mérite. Point de grandes choses sans de grandes peines : et il n'y a point de nation au monde chez laquelle il soit plus difficile que chez la nôtre de rendre une véritable vie à la poésie ancienne. Les premiers poètes formèrent le génie de leur langue ; les Grecs et les Latins employèrent d'abord la poésie à peindre les objets sensibles de toute la nature. Homère exprime tout ce qui frappe les yeux : les Français, qui n'ont guère commencé à perfectionner la grande poésie qu'au théâtre, n'ont pu et n'ont dû exprimer alors que ce qui peut toucher l'âme. Nous nous sommes interdit nous-mêmes insensiblement presque tous les objets que d'autres nations ont osé peindre. Il n'est rien que le Dante[3] n'exprimât, à l'exemple des anciens : il accoutuma les Italiens à tout dire ; mais nous, comment pourrions-nous aujourd'hui imiter l'auteur des *Géorgiques*, qui nomme sans détour tous les instruments de l'agriculture ? A peine les connaissons-nous, et notre mollesse orgueilleuse, dans le sein du repos et du luxe de nos villes, attache malheureusement une idée basse à ces travaux champêtres, et au détail de ces arts utiles, que les maîtres et les législateurs de la terre cultivaient de leurs mains victorieuses. Si nos bons poètes avaient su exprimer heureusement les petites choses, notre langue ajouterait aujourd'hui ce mérite, qui est très grand, à l'avantage d'être devenue la première langue du monde pour les charmes de la conversation et pour l'expression du sentiment. Le langage du cœur et le style du théâtre ont entièrement prévalu : ils ont embelli la langue française, mais ils en ont resserré les agréments dans des bornes un peu trop étroites.

(1) Sous-entendez *traduit*.

(2) Dante Alighieri, né à Florence en 1265, mort à Ravenne en 1321, e plus grand poète italien, auteur de *la Divine Comédie*, épopée religieuse, où il décrit l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis.

Et quand je dis ici, messieurs, que ce sont les grands poètes qui ont déterminé le génie des langues[1], je

(1) Note de Voltaire. — On n'a pu, dans un discours d'appareil, entrer dans les raisons de cette difficulté attachée à notre poésie; elle vient du génie de la langue : car, quoique M. de La Motte, et beaucoup d'autres après lui, aient dit en pleine Académie que les langues n'ont point de génie, il paraît démontré que chacune a le sien bien marqué.

Ce génie est l'aptitude à rendre heureusement certaines idées, et l'impossibilité d'en exprimer d'autres avec succès. Ce secours et ces obstacles naissent : 1° de la désinence des termes; 2° des verbes auxiliaires et des participes; 3° du nombre plus ou moins grand des rimes; 4° de la longueur et de la brièveté des mots; 5° des cas plus ou moins variés; 6° des articles et pronoms; 7° des élisions; 8° de l'inversion; 9° de la quantité dans les syllabes et enfin, d'une infinité de finesses qui ne sont senties que par ceux qui ont fait une étude approfondie d'une langue.

1° *La désinence des mots*, comme *perdre*, *vaincre*, *un coin*, *sucre*, *reste*, *crotte*, *perdu*, *sourdre*, *fief*, *coffre :* ces syllabes dures révoltent l'oreille et c'est le partage de toutes les langues du Nord.

2° *Les verbes auxiliaires et les participes. Victis hostibus*, les ennemis ayant été vaincus : voilà quatre mots pour deux. *Læso et invicto militi :* c'est l'inscription des Invalides de Berlin; si on va traduire, *pour les soldats qui ont été blessés et qui n'ont pas été vaincus*, quelle langueur! Voilà pourquoi la langue latine est plus propre aux inscriptions que la française.

3° *Le nombre des rimes.* Ouvrez un dictionnaire de rimes italiennes et un de rimes françaises, vous trouvez toujours une fois plus de termes dans l'italien; et vous remarquerez encore que, dans le français, il y a toujours vingt rimes burlesques et basses pour deux qui peuvent entrer dans le style noble.

4° *La longueur et la brièveté des mots.* C'est ce qui rend la langue plus ou moins propre à l'expression de certaines maximes et à la mesure de certains vers.

On n'a jamais pu rendre en français dans un beau vers :

Quanto si mostra men, tanto e piu bella (*).

On n'a jamais pu traduire en beaux vers italiens :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.
(*Henr.*, I, 31.)

C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux.
(*Henr.*, III, 41.)

5° *Les cas plus ou moins variés.* Mon père, de mon père, à mon père; *meus pater, mei patris, meo patri ;* cela est sensible.

6° *Les articles et pronoms. De ipsius negotio ei loquebatur;* Con ello parlava dell' affare di lui; *il lui parlait de son affaire.* Point d'amphibologie dans le latin. Elle est presque inévitable dans le français. On ne sait si *son* affaire est celle de l'homme qui parle, ou de celui auquel on parle; le pronom *il* se retranche en latin et fait languir l'italien et le français.

(*) « Moins elle se montre, plus elle est belle. »

n'avance rien qui ne soit connu de vous. Les Grecs n'écriront l'histoire que quatre cents ans après Homère. La langue grecque reçut de ce grand peintre de la nature la supériorité qu'elle prit chez tous les peuples de l'Asie et de l'Europe : c'est Térence qui, chez les Romains, parla le premier avec une pureté toujours élégante ; c'est Pétrarque[1] qui, après le Dante, donna à la langue italienne cette aménité, cette grâce qu'elle a toujours conservées ; c'est à Lope de Vega[2] que l'espagnol doit sa noblesse et sa pompe ; c'est Shakespeare[3] qui, tout barbare qu'il était, mit dans l'anglais cette force et cette énergie qu'on n'a jamais pu augmenter depuis sans l'outrer, et par conséquent sans l'affaiblir. D'où vient ce grand effet de la poésie de former et fixer enfin le génie des peuples et leurs langues? La cause en est bien sensible : les premiers bons vers, ceux même qui n'en ont que l'apparence, s'impriment dans la mémoire à l'aide de l'harmonie. Leurs tours naturels et hardis deviennent familiers; les hommes, qui sont tous nés imitateurs, prennent insensiblement la manière de

7° *Les élisions.*

Canto l'arme pietose, e il capitano

Nous ne pouvons dire :

Chantons la piété et la vertu heureuse.

8° *Les inversions. César cultiva tous les arts utiles;* on ne peut tourner cette phrase que de cette seule façon. On peut dire en latin de cent vingt façons différentes :

Cæsar omnes utiles artes coluit.

Quelle incroyable différence !

9° *La quantité dans les syllabes.* C'est de là que naît l'harmonie. Les brèves et les longues des Latins forment une vraie musique. Plus une langue approche de ce mérite, plus elle est harmonieuse. Voyez les vers italiens, la pénultième est toujours longue :

Capitàno, mâno, sêno, Christo, acquisto.

Chaque langue a donc son génie, que des hommes supérieurs sentent les premiers et font sentir aux autres. Ils font éclore ce génie caché de la langue.

(1) Pétrarque (1304-1374), poète italien, a chanté en vers admirables sa passion pour Laure de Noves.

(2) Lope de Vega (1562-1635), poète dramatique espagnol, d'une imagination inépuisable, auquel on prête des centaines de pièces.

(3) V. p. 232, note 1.

s'exprimer et même de penser, des premiers dont l'imagination a subjugué celle des autres. Me désavouerez-vous donc, messieurs, quand je dirai que le vrai mérite et la réputation de notre langue ont commencé à l'auteur du *Cid* et de *Cinna* ?

Montaigne [1], avant lui, était le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre d'étrangers qui pouvaient savoir le français, mais le style de Montaigne n'est ni pur, ni correct, ni précis, ni noble. Il est énergique et familier; il exprime naïvement de grandes choses. C'est cette naïveté qui plaît ; on aime le caractère de l'auteur ; on se plaît à se retrouver dans ce qu'il dit de lui-même, à converser, à changer de discours et d'opinion avec lui. J'entends souvent regretter le langage de Montaigne ; c'est son imagination qu'il faut regretter : elle était forte et hardie, mais sa langue était bien loin de l'être.

Marot [2], qui avait forgé le langage de Montaigne, n'a presque jamais été connu hors de sa patrie : il a été goûté parmi nous pour quelques contes naïfs, pour quelques épigrammes licencieuses dont le succès est presque toujours dans le sujet ; mais c'est par ce petit mérite même que la langue fut longtemps avilie : on écrivait dans ce style les tragédies, les poèmes, l'histoire, les livres de morale. Le judicieux Despréaux a dit :

« Imitez de Marot l'élégant badinage. »

J'ose croire qu'il aurait dit le naïf badinage, si ce mot plus vrai n'eût rendu son vers moins coulant. Il n'y a de véritablement bons ouvrages que ceux qui passent chez les nations étrangères, qu'on y apprend, qu'on y traduit ; et chez quel peuple a-t-on jamais traduit Marot ?

Notre langue ne fut, longtemps après lui, qu'un jargon familier, dans lequel on réussissait quelquefois à faire

(1) *Michel Eyquem de* MONTAIGNE (1533-1592), gentilhomme du Périgord, auteur des *Essais*, ouvrage dont le fond est des plus riches, mais écrit sans ordre. V. p. 254, n. 2 et p. 432.

(2) V. p. 184, note 1.

d'heureuses plaisanteries ; mais quand on n'est que plaisant, on n'est point admiré des autres nations.

« Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir. »

Si Malherbe montra le premier ce que peut le grand art des expressions placées, il est donc le premier qui fut *élégant ;* mais quelques stances harmonieuses suffisaient-elles pour engager les étrangers à cultiver notre langage ? Ils lisaient le poème admirable de la *Jérusalem*, l'*Orlando*, le *Pastor fido* [1], les beaux morceaux de Pétrarque. Pouvait-on associer à ces chefs-d'œuvre un très petit nombre de vers français, bien écrits à la vérité, mais faibles et presque sans imagination ?

La langue française restait donc à jamais dans la médiocrité sans un de ces génies faits pour changer et pour élever l'esprit de toute une nation. C'est le plus grand de vos premiers académiciens, c'est Corneille seul qui commença à faire respecter notre langue des étrangers, précisément dans le temps que le cardinal de Richelieu commençait à faire respecter la couronne. L'un et l'autre portèrent notre gloire dans l'Europe. Après Corneille sont venus, je ne dis pas de plus grands génies, mais de meilleurs écrivains. Un homme s'éleva, qui fut à la fois plus passionné et plus correct, moins varié, mais moins inégal, aussi sublime quelquefois et toujours noble sans enflure ; jamais déclamateur, parlant au cœur avec plus de vérité et plus de charmes [2].

Un de leurs contemporains, incapable peut-être du sublime qui élève l'âme, et du sentiment qui l'attendrit, mais fait pour éclairer ceux à qui la nature accorda l'un et l'autre, laborieux, sévère, précis, pur, harmonieux, qui devint enfin le poète de la raison, commença malheureu-

(1) *La Jérusalem délivrée*, de Torquato Tasso (1544-1595); *Le Roland furieux*, d'Arioste (1414-1533); *Le Pastor fido*, de Guarini (1537-1612).
(2) V. plus haut, p. 185.

sement par écrire des satires ; mais bientôt après il égala et surpassa peut-être Horace dans la morale et dans l'art poétique : il donna les préceptes et les exemples[1] ; il vit qu'à la longue l'art d'instruire, quand il est parfait, réussit mieux que l'art de médire, parce que la satire meurt avec ceux qui en sont les victimes, et que la raison et la vertu sont éternelles. Vous eûtes en tous les genres cette foule de grands hommes que la nature fit naître comme dans le siècle de Léon X et d'Auguste. C'est alors que les autres peuples ont cherché avidement dans vos auteurs de quoi s'instruire ; et grâce en partie aux soins du cardinal de Richelieu, ils ont adopté votre langue, comme ils se sont empressés de se parer des travaux de nos ingénieux artistes, grâce aux soins du grand Colbert.

Un monarque illustre[2] chez tous les hommes par cinq victoires, et plus encore chez les sages par ses vastes connaissances, fait de notre langue la sienne propre, celle de sa cour et de ses États ; il la parle avec cette force et cette finesse que la seule étude ne donne jamais, et qui est le caractère du génie. Non seulement il la cultive, mais il l'embellit quelquefois, parce que les âmes supérieures saisissent toujours ces tours et ces expressions dignes d'elles, qui ne se présentent point aux âmes faibles.

Il est dans Stockholm une nouvelle Christine[3], égale à la première en esprit, supérieure dans le reste ; elle fait le même honneur à notre langue. Le français est cultivé dans Rome, où il était dédaigné autrefois : il est aussi familier au souverain pontife[4] que les langues savantes dans lesquelles il écrivit quand il instruisit le monde chrétien qu'il gouverne ; plus d'un cardinal italien écrit en français dans le Vatican, comme s'il était né à Versailles. Vos ouvrages, messieurs, ont pénétré jusqu'à cette capitale de l'empire le plus reculé de l'Europe et de l'Asie, et le plus

(1) V. p. 186, p. 363 et, p. 945, l'Épître *A. Boileau.*
(2) Frédéric II.
(3) Louise-Ulrique de Prusse (1720-1782), sœur de Frédéric II, mariée en 1744 au prince royal et reine de Suède de 1751 à 1771.
(4) Benoit XIV, pape de 1740 à 1758. V. plus haut, p. 401, note 4.

vaste de l'univers ; dans cette ville qui n'était, il y a quarante ans, qu'un désert[1] habité par des bêtes sauvages : on y représente vos pièces dramatiques, et le même goût naturel qui fait recevoir dans la ville de Pierre le Grand et de sa digne fille[2], la musique des Italiens, y fait aimer votre éloquence.

Cet honneur qu'ont fait tant de peuples à nos excellents écrivains est un avertissement que l'Europe nous donne de ne pas dégénérer. Je ne dirai pas que tout se précipite vers une honteuse décadence, comme le crient si souvent des satiriques qui prétendent en secret justifier leur propre faiblesse par celle qu'ils imputent en public à leur siècle. J'avoue que la gloire de nos armes se soutient mieux que celle de nos lettres ; mais le feu qui nous éclairait n'est pas encore éteint. Ces dernières années n'ont-elles pas produit le seul livre de chronologie[3] dans lequel on ait jamais peint les mœurs des hommes, le caractère des cours et des siècles ? ouvrage qui, s'il était sèchement instructif comme tant d'autres, serait le meilleur de tous, et dans lequel l'auteur a trouvé encore le secret de plaire : partage réservé au très petit nombre d'hommes qui sont supérieurs à leurs ouvrages.

On a montré la cause du progrès de la chute de l'Empire romain dans un livre encore plus court[4], écrit par un génie mâle et rapide qui approfondit tout en paraissant tout effleurer. Jamais nous n'avons eu de traducteurs plus élégants et plus fidèles[5]. De vrais philosophes ont enfin écrit l'histoire[6]. Un homme éloquent et profond[7] s'est

(1) L'endroit où est Pétersbourg n'était qu'un désert marécageux et inhabité. (Note de Voltaire.)

(2) Élisabeth Petrowna, impératrice de 1741 à 1762.

(3) L'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par le président Hénault (1744). (V p. 393, n. 4.)

(4) Les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, par Montesquieu (1734).

(5) L'abbé d'Olivet (1682-1768) a traduit plusieurs ouvrages de Cicéron *Philippiques*, *Catilinaires*, *De natura deorum*). Il écrivit une histoire de l'Académie française, dans laquelle il était entré en 1723. Voltaire a eu toujours de très bons rapports avec lui.

(6) Duclos devait entrer à l'Académie l'année suivante. V. p. 790, n. 3.

(7) Vauvenargues, qui mourut en 1747, âgé de trente-deux ans.

formé dans le tumulte des armes. Il est plus d'un de ces esprits aimables, que Tibulle et Ovide eussent regardés comme leurs disciples et dont ils eussent voulu être les amis. Le théâtre, je l'avoue, est menacé d'une chute prochaine ; mais au moins je vois ici ce génie véritablement tragique [1] qui m'a servi de maître quand j'ai fait quelques pas dans la même carrière; je le regarde avec une satisfaction mêlée de douleur, comme on voit sur les débris de sa patrie un héros qui l'a défendue. Je compte parmi vous ceux qui ont, après le grand Molière, achevé de rendre la comédie une école de mœurs et de bienséance [2], école qui méritait chez les Français la considération qu'un théâtre moins épuré eut dans Athènes. Si l'homme célèbre qui le premier orna la philosophie [3] des grâces de l'imagination, appartient à un temps plus reculé, il est encore l'honneur et la consolation du vôtre.

Les grands talents sont toujours nécessairement rares, surtout quand le goût et l'esprit d'une nation sont formés. Il en est alors des esprits cultivés comme de ces forêts où les arbres pressés et élevés ne souffrent pas qu'aucun porte sa tête trop au-dessus des autres. Quand le commerce est en peu de mains, on voit quelques fortunes prodigieuses, et beaucoup de misère ; lorsqu'enfin il est plus étendu, l'opulence est générale, les grandes fortunes rares. C'est précisément, messieurs, parce qu'il y a beaucoup d'esprit en France qu'on y trouvera dorénavant moins de génies supérieurs.

Mais enfin, malgré cette culture universelle de la nation, je ne nierai pas que cette langue, devenue si belle, et qui doit être fixée par tant de bons ouvrages, peut se corrompre aisément. On doit avertir les étrangers qu'elle perd

(1) Crébillon (1674-1762), auteur de *Rhadamiste* et de tant d'autres pièces ; Voltaire devait bientôt parler de lui en d'autres termes. (V. p. 431.)

(2) Néricault-Destouches (1680-1754), auteur du *Glorieux* et du *Philosophe marié;* Marivaux (1688-1763), à qui l'on doit *les Jeux de l'amour et du hasard, le Legs, les Fausses Confidences,* etc., avait été admis à l'Académie en 1743, se présentant contre Voltaire.

(3) Fontenelle, qui avait alors quatre-vingt-neuf ans. V. plus haut, p. 180, note 1.

déjà beaucoup de sa pureté dans cette célèbre république, si longtemps notre alliée [1], où le français est la langue dominante, au milieu des factions contraires à la France. Mais si elle s'altère dans ces pays par le mélange des idiomes, elle est prête à se gâter parmi nous par le mélange des styles. Ce qui déprave le goût, déprave enfin le langage. Souvent on affecte d'égayer des ouvrages sérieux et instructifs par les expressions familières de la conversation. Souvent on introduit le style marotique dans les sujets les plus nobles : c'est revêtir un prince des habits d'un farceur...

Voltaire déclare qu'il tombe lui-même dans ces défauts, mais il ajoute que les exemples de ses nouveaux confrères l'aideront à s'en garder. Le discours se termine par l'éloge du roi.

(1) La Hollande.

Cul-de-lampe tiré de *la Henriade*, édition de 1770.

En-tête tiré de la *Nouvelle Épître au Roi*, 1744.

CHAPITRE XII

Voltaire et Vauvenargues (1743-1747).

L'amitié de Voltaire et de Vauvenargues est à l'honneur de l'un et de l'autre.

Vauvenargues est une des figures les plus sympathiques et les plus nobles du dix-huitième siècle. Né à Aix-en-Provence, en 1715, il avait fait ses premières armes en Italie, en 1733, sous les ordres du maréchal de Villars, qui avait alors quatre-vingts ans.

Dans la guerre de la Succession d'Autriche, il prit part à la campagne de Bohême sous le maréchal de Belle-Isle. Si les troupes françaises, d'accord avec leurs alliés, avaient marché sur Vienne, elles avaient de grandes chances d'entrer dans la capitale ; mais, s'étant attardées en Bohême, elles furent bientôt abandonnées : Frédéric retira son armée. Alors eut lieu la fameuse retraite de Prague, que l'on a comparée à la *retraite des Dix Mille*.

Les Français étaient au nombre de quinze mille quand ils quittèrent Prague, dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742, par un froid terrible. On fit huit lieues sans arrêt pour échapper à la cavalerie ennemie. En traversant une montagne boisée, on dut s'ouvrir un chemin à la hache. Quand, au bout de dix jours, on atteignit Egra, près de la moitié de l'effectif était restée en route ensevelie sous la neige. Vauvenargues avait eu les deux jambes gelées.

A son retour en France, au commencement de 1743, le jeune officier, qui en neuf ans, malgré ses mérites, n'avait pu parvenir qu'au grade de capitaine, après avoir ruiné sa santé et sa

fortune, voulut trouver un emploi dans la diplomatie. Il s'adressa au roi dans une lettre éloquente. Il renouvela sa requête dans une lettre à M. Amelot. Chose extraordinaire, cette demande fut entendue. Mais au moment où Vauvenargues allait s'engager dans sa nouvelle carrière, il fut atteint de la petite vérole, qui le défigura et le laissa épuisé, presque aveugle, incapable de remplir les fonctions qu'il avait désirées.

Alors il se tourna vers la littérature. Déjà, quelques années auparavant, il avait employé les loisirs de sa vie de garnison à de studieuses lectures et à de graves méditations. Une lettre curieuse, adressée par lui, dès 1740, au marquis de Mirabeau, en fait foi. Par là il avait comblé les lacunes d'une éducation trop négligée.

Au mois d'avril 1743, Voltaire fut charmé de recevoir « une lettre d'un philosophe plein d'esprit, qui d'ailleurs était capitaine au régiment du roi ». Dans sa réponse, il protestait qu'il n'avait « rien vu de si fin et de si approfondi » que les réflexions qui venaient de lui être soumises.

Ces réflexions, accompagnées de louanges obligées et d'ailleurs sincères à l'adresse du grand écrivain, étaient d'abord une comparaison de Corneille et de Racine. Sur ce point, Vauvenargues s'inscrit en faux contre les jugements de son temps, qui mettaient Corneille beaucoup au-dessus de Racine.

Fontenelle et ses amis de la Querelle des Anciens et des Modernes avaient de bonnes raisons pour sacrifier à Corneille Racine, l'admirateur des Grecs. Malgré son culte pour la grandeur d'âme, Vauvenargues trouve chez Corneille de la déclamation, de l'emphase et lui préfère Racine.

Voltaire, on le verra plus loin, félicite le jeune critique de son bon goût, mais en même temps il lui fait tout doucement la leçon sur son exclusivisme. Il lui représente que les inventeurs ont le premier rang à juste titre dans la mémoire des hommes, que la gloire de Newton ne saurait effacer celle d'Archimède et que Corneille, inférieur par l'art, est supérieur par le génie. Il approuve d'autres jugements de Vauvenargues et déclare que le temps est nécessaire pour bien juger un ouvrage. Il cite l'exemple des *Lettres persanes*, qui ont eu plus de faveur que les *Considérations*, bien que ces dernières aient pour elles les bons juges.

Le commerce épistolaire ainsi commencé se poursuit pendant les années qui suivent. Chez Voltaire, l'estime et la sympathie se marquent par une gradation intéressante des formules d'estime ou d'affection.

Il écrivait d'abord : « J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre, etc., » puis « Je suis avec les sentiments les plus tendres, etc. » et bientôt : « Adieu, monsieur, je vous embrasse tendrement. »

En 1746, Voltaire a entre les mains le manuscrit [1] de son ami : il le relit avec recueillement, le *crayonne* et propose à l'auteur un certain nombre de retouches. « Je me garde d'insister sur mes critiques, je les soumets à votre raison, à votre goût et j'exclus l'amour-propre de notre tribunal. »

Vauvenargues commençait à entrevoir la célébrité qui devait s'attacher à son nom, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-deux ans, (1747). Voltaire, sincèrement ému, lui consacra quelques lignes touchantes dans *l'Éloge des officiers morts dans la campagne de Bohême.*

Cette amitié qui lia un moment le jeune officier débutant dans les lettres et l'écrivain illustre, déjà en possession de la faveur publique fut, comme le remarque Nisard, utile à tous deux. « Voltaire ramena Vauvenargues à Corneille et à Molière ; Vauvenargues rendit Voltaire plus juste envers Pascal et Fénelon. » Nisard cite en particulier deux exemples assez piquants des petits dissentiments littéraires qui pouvaient séparer Vauvenargues de Voltaire et du courage discret que, dans cette circonstance, montra le jeune critique. Il s'agit de Bossuet. La première édition du *Temple du Goût* contenait cette phrase : « Bossuet, le seul éloquent entre tant d'écrivains qui ne sont qu'élégants. » Vauvenargues osa réclamer en faveur de Pascal et de Fénelon, dépouillés au profit de Bossuet : Voltaire effaça la phrase. Une autre fois, au bas d'un passage où Vauvenargues parlait de la « Vérité », dont Bossuet « fait sentir despotiquement l'ascendant », — *de la Vérité ! oh !* avait écrit en note Voltaire. Vauvenargues lit la note et maintient sa phrase, n'approuvant pas plus Voltaire dans ce qu'il veut ôter à Bossuet, que dans ce qu'il lui donnait tout à l'heure, au détriment de Pascal et de Fénelon [2].

Compliments et conseils. Ne pas être exclusif.

A M. DE VAUVENARGUES, A NANCY.

Paris, le 15 avril 1743.

J'eus l'honneur de dire hier à M. le duc de Duras [3] que je venais de recevoir une lettre d'un philosophe plein

(1) *Introduction à la Connaissance de l'esprit humain* (suivie de réflexions sur divers sujets : Conseils à un jeune homme, Réflexions critiques sur quelques poètes, etc.).

(2) NISARD, *Histoire de la Littérature française*, IV, p. 318.

(3) Né en 1715, mort en 1789, maréchal de France, homme du monde et ami des gens de lettres.

d'esprit, qui d'ailleurs était capitaine au régiment du roi. Il devina aussitôt M. de Vauvenargues. Il serait en effet fort difficile, monsieur, qu'il y eût deux personnes capables d'avoir écrit une telle lettre ; et depuis que j'entends raisonner sur le goût, je n'ai rien vu de si fin et de si approfondi que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Il n'y avait pas quatre hommes dans le siècle passé qui osassent s'avouer à eux-mêmes que Corneille n'était souvent qu'un déclamateur [1] ; vous sentez, monsieur, et vous exprimez cette vérité en homme qui a des idées bien justes et bien lumineuses. Je ne m'étonne point qu'un esprit aussi sage et aussi fin donne la préférence à l'art de Racine, à cette sagesse toujours éloquente, toujours maîtresse du cœur, qui ne lui fait dire que ce qu'il faut, et de la manière dont il le faut ; mais en même temps, je suis persuadé que ce goût, qui vous a fait sentir si bien la supériorité de l'art de Racine, vous fait admirer le génie de Corneille, qui a créé la tragédie dans un siècle barbare. Les inventeurs ont le premier rang, à juste titre, dans la mémoire des hommes. Newton en savait assurément plus qu'Archimède ; cependant les *Équipondérants* d'Archimède seront à jamais un ouvrage admirable. La belle scène d'Horace et de Curiace [2], les deux charmantes scènes du *Cid* [2], une grande partie de *Cinna*, le rôle de Sévère, presque tout celui de Pauline, la moitié du dernier acte de *Rodogune*, se soutiendraient à côté d'*Athalie*, quand même ces morceaux seraient faits aujourd'hui. De quel œil devons-nous donc les regarder, quand nous songeons au temps où Corneille a écrit ! J'ai toujours dit : *In domo patris mei mansiones multæ sunt* [4]. Molière ne m'a point empêché d'estimer *le Glorieux* de M. Destouches [5] ;

(1) Le mot paraît injurieux et injuste : on est étonné de voir l'idée présentée comme une *vérité*.

(2) Horace, II, 3. Est-ce donc tout ce qu'il y a de beau dans cette tragédie ?

(3) Entre Rodrigue et Chimène, acte III, scène iv ; acte V, scène i. Et vraiment est-ce tout ?

(4) Texte de l'Évangile (saint Jean, xiv, 2) V. plus haut, p. 322, note 1.

(5) V. plus haut, p. 299 et p. 415, n. 2.

VAUVENARGUES, d'après le buste de la Bibliothèque Méjanes, à Aix.

Rhadamiste[1] m'a ému, même après *Phèdre*. Il appartient à un homme comme vous, monsieur, de donner des préférences et point d'exclusions.

Vous avez grande raison, je crois, de condamner le sage Despréaux d'avoir comparé Voiture à Horace[2]. La réputation de Voiture a dû tomber, parce qu'il n'est presque jamais naturel, et que le peu d'agréments qu'il a sont d'un genre bien petit et bien frivole. Mais il y a des choses si sublimes dans Corneille, au milieu de ses froids raisonnements, et même des choses si touchantes, qu'il doit être respecté avec ses défauts. Ce sont des tableaux de Léonard de Vinci[3] qu'on aime encore à voir à côté des Paul Véronèse et des Titien. Je sais, monsieur, que le public ne connaît pas encore assez tous les défauts de Corneille ; il y en a que l'illusion confond encore avec le petit nombre de ses rares beautés.

Il n'y a que le temps qui puisse fixer le prix de chaque chose ; le public commence toujours par être ébloui.

On a d'abord été ivre des *Lettres persanes*, dont vous me parlez. On a négligé le petit livre de la *Décadence des Romains*, du même auteur ; cependant je vois que tous les bons esprits estiment le grand sens qui règne dans ce bon livre d'abord méprisé, et font assez peu de cas de la frivole imagination des *Lettres persanes*, dont la hardiesse, en certains endroits, fait le plus grand mérite. Le grand nombre des juges décide, à la longue, d'après les voix du petit nombre éclairé ; vous me paraissez, monsieur, fait pour être à la tête de ce petit nombre. Je suis fâché que le parti des armes[4], que vous avez pris, vous éloigne

(1) *Rhadamiste et Zénobie*, tragédie de CRÉBILLON (1711).

(2) BOILEAU, Sat. IX, v. 27.

(3) *Léonard de* VINCI, né près de Florence en 1452, mort à Amboise en 1519, génie universel, peintre comparable à Raphaël et auteur de la *Cène*, de la *Joconde*, etc. — VÉRONÈSE (*Caliari*), né à Vérone en 1528, mort en 1588, auteur des *Noces de Cana* et d'un grand nombre de toiles magnifiques ; TITIEN (1477-1576), peintre vénitien, célèbre par son coloris.

(4) Vauvenargues dut, en 1744, donner sa démission comme capitaine au régiment d'infanterie du Roi. Après s'être quelque temps retiré à Aix, dans sa famille, il se rendit à Paris (1746), où il demeura rue du Paon, faubourg Saint-Germain, à l'Hôtel de Tours.

d'une ville où je serais à portée de m'éclairer de vos lumières ; mais ce même esprit de justesse qui vous fait préférer l'art de Racine à l'intempérance de Corneille, et la sagesse de Locke [1] à la profusion de Bayle [2], vous servira dans votre métier. La justesse sert à tout. Je m'imagine que M. de Catinat aurait pensé comme vous.

J'ai pris la liberté de remettre au coche de Nancy un exemplaire que j'ai trouvé d'une des moins mauvaises éditions de mes faibles ouvrages ; l'envie de vous offrir ce petit témoignage de mon estime l'a emporté sur la crainte que votre goût me donne. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

Une oraison funèbre que le cœur a dictée.

A M. DE VAUVENARGUES.

Décembre 1744.

L'état où vous m'apprenez que sont vos yeux [3] a tiré, monsieur, des larmes des miens et l'éloge funèbre [4] que vous m'avez envoyé a augmenté mon amitié pour vous, en augmentant mon admiration pour cette belle éloquence avec laquelle vous êtes né. Tout ce que vous dites [5] n'est

(1) Le philosophe préféré de Voltaire, auteur de l'*Essai sur l'entendement humain* (1690) V. plus haut, p. 222.

(2) BAYLE (1647-1706), auteur du *Dictionnaire historique et critique* (1697). (V. p. 568, n. 1.)

(3) Vauvenargues était menacé de perdre la vue.

(4) Éloge d'un ami et compagnon d'armes de Vauvenargues, M. de Caumont, mort à Prague, en avril 1742.

(5) Voici ce qu'avait dit Vauvenargues : « Il n'est pas besoin d'avoir fait beaucoup d'expériences des hommes pour connaître leur dureté. En vain cherchent-ils a la mort, par de pathétiques discours, à surprendre la compassion ; comme ils l'ont rarement connue, il est rare aussi qu'ils l'excitent, et leur mort ne touche personne, elle est attendue, désirée, ou du moins oubliée de ceux qui leur sont les plus proches. Tout ce qui les environne ou les hait, ou les méprise, ou les envie, ou les craint ; tous semblent avoir à leur perte quelque intérêt détourné ; les indifférents mêmes osent y ressentir la barbare joie du spectacle. Après avoir recherché l'approbation du monde pendant tout le cours de leur vie, telle est leur fin déplorable. »

que trop vrai en général. Vous en exceptez sans doute l'amitié. C'est elle qui vous a inspiré, et qui a rempli votre âme des sentiments qui condamnent le genre humain. Plus les hommes sont méchants, plus la vertu est précieuse; et l'amitié m'a toujours paru la première de toutes les vertus, parce qu'elle est la première de nos consolations. Voilà la première oraison funèbre que le cœur ait dictée, toutes les autres sont l'ouvrage de la vanité[1]. Vous craignez qu'il n'y ait un peu de déclamation. Il est bien difficile que ce genre d'écrire se garantisse de ce défaut ; qui parle longtemps, parle trop sans doute. Je ne connais aucun discours oratoire où il n'y ait des longueurs. Tout art a son endroit faible ; quelle tragédie est sans remplissage, quelle ode sans strophes inutiles? Mais, quand le bon domine, il faut être satisfait; d'ailleurs ce n'est pas pour le public que vous avez écrit, c'est pour vous, c'est pour le soulagement de votre cœur ; le mien est pénétré de l'état où vous êtes. Puissent les belles-lettres vous consoler ! elles sont en effet le charme de la vie, quand on les cultive pour elles-mêmes, comme elles le méritent ; mais quand on s'en sert comme d'un organe de la renommée, elles se vengent bien de ce qu'on ne leur a pas offert un culte assez pur, elles nous suscitent des ennemis qui nous persécutent jusqu'au tombeau. Zoïle[2] eût été capable de faire tort à Homère vivant. Je sais bien que les Zoïles sont détestés, qu'ils sont méprisés de toute la terre, et c'est là précisément ce qui les rend dangereux. On se trouve compromis, malgré qu'on en ait[3], avec un homme couvert d'opprobres. Je voudrais, malgré ce que je vous dis là, que votre ouvrage fût public ; car, après tout, quel Zoïle pourrait médire de ce que l'amitié, la douleur et l'éloquence ont inspiré à un jeune officier ; et qui ne serait étonné de voir le génie de M. Bossuet à

(1) Voir cependant (p. 564,) ce que dit Voltaire lui-même de *l'oraison funèbre de Madame* (Henriette d'Angleterre.)

(2) Zoïle vivait à la fin du quatrième siècle avant Jésus-Christ. La liberté de ses remarques sur Homère lui a valu la réputation d'un critique inintelligent et jaloux.

(3) *Malgré que*. V. Notes gramm., p. 987. VII, 3.

Prague ? Adieu, monsieur ; soyez heureux, si les hommes peuvent l'être ; je compterai parmi mes beaux jours celui où je pourrai vous revoir [1].

Je suis avec les sentiments les plus tendres, etc.

Sur le comique de Molière.

A M. DE VAUVENARGUES.

Versailles, le 7 janvier 1745.

Le dernier ouvrage [2] que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, est une nouvelle preuve de votre grand goût, dans un siècle où tout me semble un peu petit, et où le faux bel esprit s'est mis à la place du génie.

Je crois que si on [3] s'est servi du terme d'*instinct* pour caractériser La Fontaine, ce mot *instinct* signifiait génie. Le caractère de ce bon homme était si simple, que dans la conversation il n'était guère au-dessus des animaux qu'il faisait parler ; mais comme poète, il avait un instinct divin, et d'autant plus *instinct* qu'il n'avait que ce talent. L'abeille est admirable, mais c'est dans sa ruche ; hors de là l'abeille n'est qu'une mouche.

J'aurais bien des choses à vous dire sur Boileau et sur Molière [4]. Je conviendrais sans doute que Molière est inégal dans ses vers ; mais je ne conviendrais pas qu'il ait choisi des personnages et des sujets trop bas. Les ridicules fins et déliés dont vous parlez ne sont agréables que pour un petit nombre d'esprit déliés. Il faut au public des traits plus marqués. De plus, ces ridicules si délicats ne peuvent guère fournir des personnages de théâtre. Un défaut presque imperceptible n'est guère plaisant. Il faut des ridicules forts, des impertinences dans lesquelles il entre

(1) Vauvenargues était alors à Aix, en Provence.

(2) *Réflexions critiques sur quelques poètes.*

(3) Voltaire lui-même dans *le Temple du Goût*. V. p. 186. Dans son *Essai sur La Fontaine et ses fables* (1853), Taine se rencontre sur ce point avec Voltaire.

(4) Vauvenargues avait écrit : « On trouve dans Molière tant de négligences et d'expressions bizarres et impropres, qu'il y a peu de poètes, si j'ose le dire, moins corrects et moins purs que lui. »

de la passion, qui soient propres à l'intrigue. Il faut un joueur, un avare, un jaloux, etc. Je suis d'autant plus frappé de cette vérité, que je suis actuellement occupé d'une fête pour le mariage de M. le Dauphin, dans laquelle il entre une comédie [1], et je m'aperçois plus que jamais que ce délié, ce fin, ce délicat, qui font le charme de la conversation, ne conviennent guère au théâtre. C'est cette fête qui m'empêche d'entrer avec vous, monsieur, dans un plus long détail, et de vous soumettre mes idées ; mais rien ne m'empêche de sentir le plaisir que me donnent les vôtres.

... Votre état me touche à mesure que je vois les productions de votre esprit si vrai, si naturel, si facile et quelquefois si sublime. Qu'il serve à vous consoler, comme il servira à me charmer. Conservez-moi une amitié que vous devez à celle que vous m'avez inspirée. Adieu, monsieur, je vous embrasse tendrement.

La sensibilité et le goût de Vauvenargues.

A M. DE VAUVENARGUES.

A Versailles, ce 3 avril 1745.

Vous pourriez, monsieur, me dire comme Horace :

Sic raro scribis, ut toto non quater anno [2].

Ce ne serait pas la seule ressemblance que vous auriez avec ce sage aimable. Il a pensé quelquefois comme vous dans ses vers ; mais il me semble que son cœur n'était pas si sensible que le vôtre. C'est cette extrême sensibilité que j'aime ; sans elle vous n'auriez point fait cette belle oraison funèbre [3] dictée par l'éloquence et la tendre amitié. La première façon dont vous l'aviez commencée me paraît sans comparaison plus touchante, plus pathé-

(1) *La Princesse de Navarre*. V. p. 393, note 7.
(2) « Tu écris si rarement que tu le fais à peine quatre fois en tout l'année. » (HORACE, Sat. II, 3, v. 1.)
(3) V. plus haut, p. 423.

tique, que la seconde ; il n'y aurait seulement qu'à en adoucir quelques traits et à ne pas comprendre tous les hommes dans le portrait funeste que vous en faites ; il y a sans doute de belles âmes et qui pleurent leurs amis avec des larmes véritables. N'en êtes-vous pas une preuve bien frappante et croyez-vous être assez malheureux pour être le seul qui soyez sensible ? Ne parlons plus de La Fontaine. Qu'importe qu'en plaisantant on ait donné le nom d'instinct au talent singulier d'un homme qui avait toujours vécu à l'aventure, qui pensait et parlait en enfant sur toutes les choses de la vie et qui était si loin d'être philosophe ? Ce qui me charme surtout de[1] vos réflexions, monsieur, et de tout ce que vous voulez bien me communiquer, c'est cet amour si vrai que vous témoignez pour les beaux-arts ; c'est ce goût vif et délicat qui se manifeste dans toutes vos expressions. Venez donc à Paris ; j'y profiterai avec assiduité de votre séjour. Vous serez peut-être étonné de recevoir une lettre de moi, datée de Versailles. La cour ne semblait guère faite pour moi ; mais les grâces que le roi m'a faites[2] m'y arrêtent et j'y suis à présent plus par reconnaissance que par intérêt. Le roi part[3], dit-on, les premiers jours du mois prochain pour aller nous donner la paix, à force de victoires. Vous avez renoncé à ce métier, qui demande un corps plus robuste que le vôtre, et un esprit peu philosophique ; c'est bien assez d'y avoir consacré vos plus belles années. Employez, monsieur, le reste de votre vie à vous rendre heureux et songez que vous contribuerez à mon bonheur quand vous m'honorerez de votre commerce, dont je sens tout le prix.

(1) *De*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 5.

(2) Voltaire venait d'être nommé historiographe et gentilhomme de la Chambre. On notera le ton détaché dont il parle de ces charges, qu'il avait tant recherchées.

(3) Le roi partit en effet pour le camp de Tournai, où il arriva le 8 mai 1745. Le 11, eut lieu la bataille de Fontenoy.

A M. de Vauvenargues
en lui envoyant ses critiques.

Versailles, mai 1746.

J'ai usé, mon très aimable philosophe, de la permission que vous m'avez donnée. J'ai crayonné un des meilleurs livres [1] que nous ayons en notre langue, après l'avoir relu avec un extrême recueillement. J'y ai admiré de nouveau cette belle âme si éloquente et si vraie, cette foule d'idées neuves ou rendues d'une manière si hardie, si précise, ces coups de pinceau si fiers et si tendres. Il ne tient qu'à vous de séparer cette profusion de diamants de quelques pierres fausses ou enchâssées d'une manière étrangère à notre langue. Il faut que ce livre soit excellent d'un bout à l'autre. Je vous conjure de faire cet honneur à notre nation et à vous-même et de rendre ce service à l'esprit humain. Je me garde bien d'insister sur mes critiques ; je les soumets à votre raison, à votre goût et j'exclus l'amour-propre de notre tribunal. J'ai la plus grande impatience de vous embrasser.

Adieu, belle âme et beau génie.

Au même
en sollicitant des critiques de sa part.

Mai 1746.

La plupart de vos pensées me paraissent dignes de votre âme et du petit nombre d'hommes de goût et de génie qui restent encore dans Paris, et qui méritent de vous lire. Mais plus j'admire cet esprit de profondeur et de sentiment qui domine en vous, plus je suis affligé que vous me refusiez vos lumières. Vous avez lu superficiellement une tragédie [2] pleine de fautes de copiste, sans daigner même vous informer de ce qui pouvait être à la

(1) L'*Introduction à la Connaissance de l'esprit humain*.
(2) *Sémiramis*. V. p. 436, notes 3 et 4.

place de vingt sottises inintelligibles qui étaient dans le manuscrit. Vous nem'avez fait aucune critique. J'en suis d'autant plus fâché contre vous, que je le suis contre moi-même et que je crains d'avoir fait un ouvrage indigne d'être jugé par vous. Cependant je mériterais vos avis et par le cas infini que j'en fais, et par mon amour pour la vérité, et par une envie de me corriger qui ne craint jamais le travail, et enfin par ma tendre amitié pour vous.

AU MÊME.

Mai 1746.

Je vais lire vos *portraits*[1]. Si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas.

Je vous embrasse tendrement.

Quand Vauvenargues mourut, en 1747, Voltaire l'apostrophait ainsi dans l'*Eloge des officiers morts dans la campagne de Bohême* :

« Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de nos jours. Accablé de souffrances au dedans et au dehors, privé de la vue, perdant chaque jour une partie de toi-même, ce n'était que par un excès de vertu que tu n'étais point malheureux et que cette vertu ne te coûtait point d'effort... Par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence, sans autre étude que les secours de quelques bons livres ? Comment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des petitesses ? Et comment la simplicité d'un enfant timide couvrait-elle cette profondeur et cette force de génie ? Je sentirai longtemps avec amertume le prix de ton amitié ; à peine en ai-je goûté les charmes. »

(1) Allusion aux *Caractères*, dont le manuscrit est chargé de notes de Voltaire.

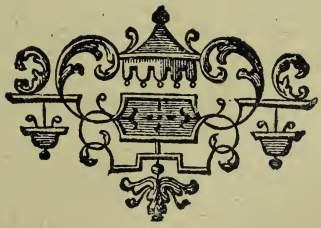

Œuvres, 1741.

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1741.

CHAPITRE XIII

Un grand tournant dans la vie de Voltaire. (1746-1750) Quelques lettres. *Zadig*. *Épîtres* à Mme Denis et au Président Hénault.

Voltaire, en 1746, semblait parvenu au but de ses ambitions. Historiographe et gentilhomme de la chambre, membre de l'Académie française, réconcilié avec les puissances et protégé par ses titres, il n'avait plus, pourrait-on croire, qu'à se laisser vieillir en jouissant tranquillement de la situation qu'il s'était créée et en l'exploitant au mieux de ses intérêts et des idées qui lui étaient chères. On sait qu'il n'en fut rien. Il ne devait pas garder la grande faveur qu'il avait acquise. Le roi, toujours en défiance à son endroit, se blessa d'un madrigal impertinent adressé à Mme de Pompadour. Il fut choqué de la forme un peu familière des flatteries de Voltaire [1]. Mme de Pompadour elle-même se détacha du poète philosophe. Elle accorda avec éclat sa protection à Crébillon, que l'on affectait de considérer comme le roi de notre scène tragique, au détriment de Voltaire.

Celui-ci, sentant que Versailles lui échappait, s'en dédommagea en se réfugiant soit à la petite cour de la duchesse du Maine à Sceaux, soit en Lorraine à la cour du bon Stanislas. Il payait son écot en pièce de vers et divertissements variés.

(1) Après le *Temple de la Gloire*, 27 novembre 1745, où l'on voyait Trajan couronné de la main des Muses, Voltaire s'adressa au roi en lui demandant : « Trajan est-il content ? » Le roi goûta peu cette liberté.

Surtout il se ruait avec un acharnement furieux contre le rival qu'on venait de lui susciter.

En traitant le sujet de *Sémiramis*, Voltaire avait mis le pied sur le terrain de Crébillon, qui, trente ans auparavant, avait composé une tragédie du même nom. Les partisans du vieux poète voulurent combattre la pièce nouvelle. A ces « soldats de Corbulon » comme on les appela, Voltaire opposa les siens et dressa cabale contre cabale. Il s'adressa au lieutenant général de police et lui demanda de placer deux exempts sur la scène pour faire ranger les jeunes seigneurs qui gênaient le jeu des acteurs. Dans *Sémiramis*, en effet, se souvenant de la liberté et de la hardiesse du théâtre de Shakespeare, il avait voulu, malgré le fâcheux précédent d'*Eriphile*, introduire un spectre, l'ombre de Ninus, sur le théâtre. Le premier jour, l'affluence des spectateurs s'opposa à l'arrivée du fantôme et donna lieu à un incident burlesque[1].

Voltaire, provoqué par la cabale de *Sémiramis*, voulut user de représailles. Crébillon venait de faire représenter, à soixante-douze ans, un *Catilina* qui faisait violence à l'histoire et injure à Cicéron. Mme de Pompadour, qui soutenait de plus en plus Crébillon, obtint du roi des frais de mise en scène pour la tragédie, mais elle ne réussit pas à lui assurer le succès. Voltaire, encouragé par la duchesse du Maine, entreprit de refaire l'œuvre manquée de son rival. Il commença un *Catilina* de sa façon, qui devait être joué plus tard (24 février 1752), sous le nom de *Rome sauvée*. Mis en goût par cette émulation, il devait aussitôt s'attaquer à l'*Électre* de Crébillon, et, le 12 juin 1750, il faisait jouer *Oreste*. Ses lettres à la duchesse du Maine, et à Mlle Clairon que nous citons, pp. 438 et 445, montrent quelle importance il attachait à ces manifestations de sa supériorité scénique.

C'est en se jouant qu'il écrivit pour la duchesse du Maine différents contes, dont le plus célèbre est *Zadig*. Il créait ainsi le roman philosophique, genre nouveau dans lequel il allait remporter des succès plus grands encore que ceux de la scène.

Cependant le déclin rapide de sa faveur le détachait de son goût si vif pour la vie de cour et même pour la vie de Paris. Ce progrès dans le chemin de la philosophie s'accuse dans l'*Épître à Mme Denis*, sa nièce, de même que dans l'*Épître au président Hénault* on retrouve, sous une forme légère et plaisante, quelque chose du dépit inspiré à l'auteur par les attaques dont il était l'objet.

La mort prématurée et si peu attendue de Mme du Châtelet fut pour Voltaire un coup terrible. Il perdait en elle une amie, une sage conseillère, qui l'avait sauvé de plus d'un péril et le disputait à l'influence de Frédéric. Après cette mort, il ne devait pas tarder à prendre le chemin de Berlin.

(1) V. plus loin, p. 436, n 4.

Voltaire s'est toujours montré très bienveillant et très encourageant pour les jeunes gens qui, à leurs débuts, venaient se ranger sous son patronage. La lettre à d'Alembert, alors âgé de vingt-neuf ans, est la première que Voltaire adressa au futur encyclopédiste. Marmontel n'avait que vingt-cinq ans, quand il reçut la lettre que nous citons, p. 434.

Éloge de Montaigne [1].

A M. le comte de Tressan [2].

A Paris, ce 21 août 1746.

Je dois passer, monsieur, dans votre esprit, pour un ingrat et pour un paresseux. Je ne suis pourtant ni l'un ni l'autre ; je ne suis qu'un malade dont l'esprit est prompt et la chair très infirme. J'ai été pendant un mois entier accablé d'une maladie violente, et d'une tragédie qu'on me faisait faire pour les relevailles de Madame la Dauphine. C'était à moi naturellement de mourir, et c'est Madame la Dauphine qui est morte, le jour que j'avais achevé ma pièce. Voilà comme on se trompe dans tous ses calculs !

Vous ne vous êtes assurément pas trompé sur Montaigne. Je vous remercie bien, monsieur, d'avoir pris sa défense. Vous écrivez plus purement que lui, et vous pensez de même. Il semble que votre portrait, par lequel vous commencez, soit le sien. C'est votre frère que vous défendez, c'est vous-même. Quelle injustice criante de dire que Montaigne n'a fait que commenter les anciens ! Il les cite à propos, et c'est ce que les commentateurs ne font pas. Il pense, et ces messieurs ne pensent point. Il appuie ses pensées de celles des grands hommes de l'antiquité ;

(1) Sur Montaigne, V. p. 411. Cf. p. 254, note 2.

(2) Militaire et littérateur (1705-1783). Avait pris part à la bataille de Fontenoy : Voltaire l'avait mis à contribution pour son poème. Fut plus tard gouverneur de la Lorraine française, membre de l'Académie de Nancy, puis de l'Académie française, et de celle des sciences. Le comte de Tressan, dans ses voyages en Italie, avait découvert un manuscrit qu'il publia plus tard, en 1782, *Corps d'Extraits de romans de chevalerie* (4 vol.). C'étaient nos plus anciennes chansons de gestes, qui faisaient ainsi retour à la France : on ne s'aperçut qu'au dix-neuvième siècle de l'importance de cette trouvaille.

il les juge, il les combat, il converse avec eux, avec son lecteur, avec lui-même ; toujours original dans la manière dont il présente les objets, toujours plein d'imagination, toujours peintre, et, ce que j'aime, toujours sachant douter. Je voudrais bien savoir, d'ailleurs, s'il a pris chez les anciens tout ce qu'il dit sur nos modes, sur nos usages, sur le Nouveau Monde découvert presque de son temps, sur les guerres civiles dont il était le témoin, sur le fanatisme des deux sectes qui désolaient la France. Je ne pardonne à ceux qui s'élèvent contre cet homme charmant, que parce qu'ils nous ont valu l'apologie que vous avez bien voulu en faire...

Adieu, monsieur, conservez à ce pauvre malade des bontés qui font sa consolation, et croyez que l'espérance de vous voir quelquefois et de jouir des charmes de votre commerce me soutient dans mes longues infirmités.

Remerciements et félicitations.

A M. D'ALEMBERT [1].

Le 13 décembre 1746.

En vous remerciant, monsieur, de vos bontés et de votre ouvrage sur la cause générale des vents [2]. Du temps de Voiture on vous aurait dit que vous n'avez pas le vent contraire en allant à la gloire. Mme du Châtelet est trop newtonienne pour vous dire de telles balivernes. Nous étudierons votre livre, nous vous applaudirons, nous vous

(1) D'Alembert, 1717-1783. Élu à vingt-quatre ans, membre de l'Académie des sciences, un des esprits les plus remarquablement doués pour les mathématiques. Il devait jouer dans la philosophie un rôle fort important, puisque c'est lui qui fut, avec Diderot, le principal directeur de l'*Encyclopédie*, dont il écrivit la préface. Il fut élu membre de l'Académie française en 1754.

(2) *Réflexions sur la cause générale des vents*, mémoire couronné par l'Académie de Berlin, qui élut l'auteur par acclamation. Frédéric II fit à d'Alembert les offres les plus avantageuses pour l'attirer à Berlin, mais le jeune savant déclina ces avances. (V. sa Lettre au marquis d'Argens, 16 septembre 1752, citée par M. Lanson, *Choix de Lettres du dix-huitième siècle.*)

entendrons[1] même. Il n'y a point de maison où vous soyez plus estimé.

Partem aliquam, venti, divum referatis ad aures[2].

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime qui vous sont dus, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Encouragements à un jeune auteur.

A M. Marmontel[3].

A Lunéville, le 15 février 1748.

Je vous avais déjà écrit, mon cher ami, pour vous dire combien votre succès m'intéresse. J'avais adressé ma lettre chez un marchand de vin. Il doit avoir à présent pour enseigne du laurier au lieu de lierre, quoiqu'on ait dit :

« Hedera crescentem ornate poetam[4]. »

Je reçois votre billet. L'honneur que vous voulez me faire en est un pour les belles lettres. Vous faites renaître le temps où les auteurs adressaient leurs ouvrages à leurs amis. Il eût été plus glorieux à Corneille de dédier *Cinna* à Rotrou qu'au trésorier de l'épargne Montauron. Je vous avoue que je suis bien flatté que notre amitié soit aussi publique qu'elle est solide et je vous remercie tendrement de ce bel exemple que vous donnez aux gens de lettres. J'espère revenir à Paris assez à temps pour voir jouer

(1) *Entendrons.* V. Lex.

(2) « O vents, portez-en quelque chose aux oreilles des dieux. » (Virgile, Égl. VIII, 73.)

(3) Marmontel (1723-1799) venait de donner sa première tragédie, *Denys.* Voltaire s'intéressait à ce jeune auteur de vingt-cinq ans. Il l'avait fait venir de Toulouse, quelques années auparavant, et le soutenait de sa bourse aussi bien que de ses conseils. Marmontel lui dédia sa tragédie. Ses ouvrages les plus célèbres furent les *Contes moraux, Belisaire,* roman, 1767; les *Incas,* poème en prose, 1777; les *Eléments de littérature;* les *Mémoires sur sa vie.*

(4) « Couronnez de lierre le poète grandissant. »
Virgile, Égl. VII, 25.

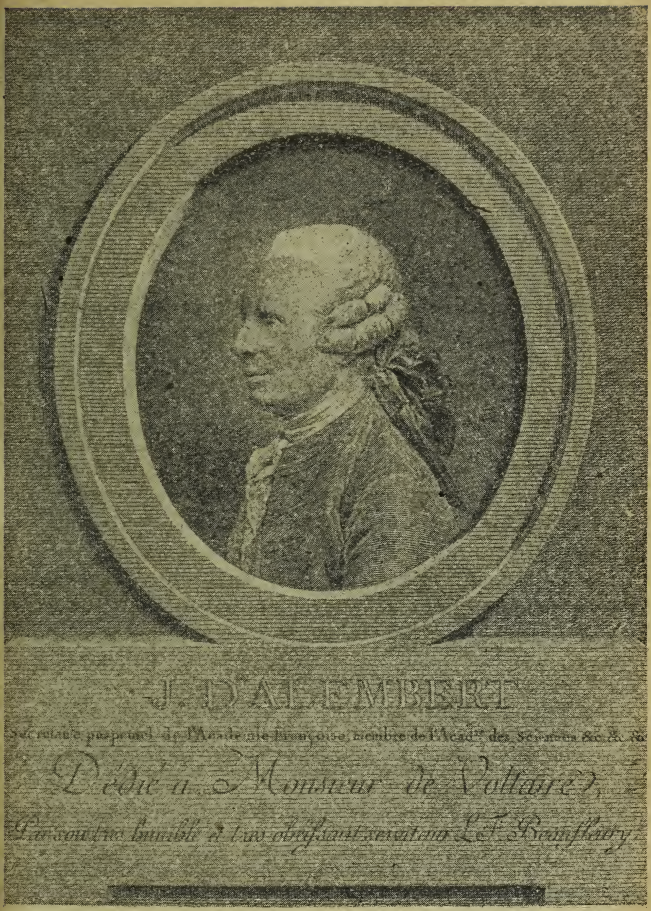

Portrait de D'ALEMBERT par A. Pujos, gravé par Maleuvre, 1775.

votre pièce, quelque tard que j'y arrive. Comptez que tous les agréments de la cour de Pologne[1] ne valent ni l'honneur que vous me faites, ni le plaisir que votre réussite m'a causé. Je vous mandais dans ma dernière lettre que c'est à présent qu'il faut corriger les détails ; c'est une besogne aisée et agréable, quand le succès est confirmé. Adieu, mon cher ami, il faut songer à présent à être de notre Académie ; c'est alors que ma place me deviendra chère. Je vous embrasse de tout mon cœur et je compte à jamais sur votre amitié.

Voltaire requiert deux exempts pour le bon ordre d'une représentation.

AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE[2].

30 août 1748.

Monsieur, j'apprends, en arrivant à Paris, que le public reçoit avec quelque indulgence une tragédie d'un goût un peu nouveau[3], que vous honorez de vos bontés. Des pièces de théâtre qui respirent la vertu sont par là une partie de la police digne de votre attention. Je vous supplie de vouloir bien ordonner que deux exempts soient sur le théâtre pour faire ranger une foule de jeunes Français qui ne sont guère faits pour se rencontrer avec des Babyloniens[4].

(1) Voltaire et Mme du Châtelet se trouvaient alors à la cour de Stanislas, ancien roi de Pologne, qui avait reçu la souveraineté de la Lorraine et du duché de Bar au traité de Vienne (1738), en compensation de ses États. Le roi résidait alternativement à Nancy et à Lunéville.

(2) M. Berryer.

(3) La *Sémiramis* de Voltaire (29 août 1748) était surtout nouvelle par l'importance donnée au spectacle et par l'apparition d'une ombre, celle du roi Ninus (au IIIe acte). Le lieutenant général de police s'était entremis pour faire rétablir quelques vers retranchés par la censure. Le vieux poète Crébillon, qui exerçait les fonctions de censeur, était d'autant moins bien disposé pour la tragédie de Voltaire qu'il en avait fait une lui-même sur le même sujet, en 1717.

(4) La scène était encombrée par les banquettes des spectateurs privilégiés. Quand l'ombre de Ninus avait paru dans ces conditions, il avait fallu que l'on criât : « Place à l'ombre », ce qui avait produit un effet d'hilarité. Ces malencontreuses banquettes ne furent supprimées que le 23 mai 1759, à l'instigation de Voltaire et sur l'initiative du duc q

Lettre de consolation sur une critique malveillante.

A M. Marmontel.

Le 16 juin 1749.

Il n'entre, Dieu merci, dans ma maison, mon cher ami, aucune brochure satirique ; mais je n'ai pu empêcher qu'on fît ailleurs, devant moi, la lecture d'une feuille qu'on dit qui [1] paraît toutes les semaines [2], dans laquelle votre tragédie d'*Aristomène* est déchirée d'un bout à l'autre. Je vous assure que cette feuille excita l'indignation de l'assemblée comme la mienne. Les critiques que l'auteur fait par ses seules lumières ne valent rien ; le public avait fait les autres. S'il y a des défauts dans votre pièce, ils n'avaient pas échappé (et quel est celui de nos ouvrages qui soit sans défauts ?), mais ce public, qui est toujours juste, avait senti encore mieux les beautés dont votre pièce est pleine, et les ressources de génie avec lesquelles vous avez vaincu la difficulté du sujet. Il y a bien de l'injustice et de la maladresse à n'en point parler. Tout homme qui s'érige en critique entend mal son métier, quand il ne découvre pas, dans un ouvrage qu'il examine, les raisons de son succès. L'abbé Desfontaines, de très odieuse mémoire, fit dix feuilles d'observations sur l'*Inès* de M. de La Motte ; mais dans aucune, il ne s'aperçut du véritable et tendre intérêt qui règne dans cette pièce. La satire est sans yeux pour tout ce qui est bon. Qu'arrive-t-il? les satires passent, comme dit le grand Racine [3], et les bons écrits qu'elles attaquent, demeurent ; mais il demeure aussi quelque chose de ces satires, c'est la haine et

de Lauraguais, qui indemnisa les comédiens au prix de douze mille livres. Cette nouvelle disposition de la scène fut inaugurée pour *Tancrède* (1760). V. plus loin, pp. 629 et 630.

(1) *Qu'on dit qui.* V. Notes gramm., p. 984, IV, II, 3.

(2) Il s'agit des *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, par Fréron. V plus loin, p. 743, n. 1.

(3) « Les critiques se sont évanouies ; la pièce est demeurée » (2e préface de *Britannicus*).

le mépris que leurs auteurs accumulent sur leurs personnes. Quel indigne métier, mon cher ami! Il me semble que ce sont des malheureux condamnés aux mines qui rapportent de leur travail un peu de terre et de cailloux, sans découvrir l'or qu'il fallait chercher.

N'y a-t-il pas d'ailleurs une cruauté révoltante à vouloir décourager un jeune homme qui consacre ses talents, et de très grands talents, au public, et qui n'attend sa fortune que d'un travail très pénible, et souvent très mal récompensé? C'est vouloir lui ôter ses ressources, c'est vouloir le perdre; c'est un procédé lâche et méchant que les magistrats devraient réprimer. Consolez-vous avec les honnêtes gens qui vous estiment; méprisons, vous et moi, ces mercenaires barbouilleurs de papier qui s'érigent en juges avec autant d'impudence que d'insuffisance, qui louent à tort et à travers quiconque passe pour avoir un peu de crédit, et qui aboient contre ceux qui passent pour n'en avoir point. Ils donnent au monde un spectacle déshonorant pour l'humanité; mais il est un spectacle plus noble encore que le leur n'est avilissant, c'est celui des gens de lettres qui, en courant la même carrière, s'aiment et s'estiment réciproquement, qui sont rivaux et qui vivent en frères; c'est ce que vous avez dit dans des vers admirables, et c'est un exemple que j'espère donner longtemps avec vous.

Votre véritable ami, etc.

A Madame la duchesse du Maine[1].

en lui envoyant Catilina, *composé sur son ordre.*

Lunéville, ce 14 août 1749.

Madame, Votre Altesse Sérénissime est obéie, non pas aussi bien, mais du moins aussi promptement qu'elle mé-

(1) Anne-Denise de Bourbon, petite-fille du grand Condé, née en 1775, avait épousé Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. A la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans réussit à s'emparer de la régence et à dépouiller le duc du Maine de

rite de l'être. Vous m'avez ordonné *Catilina*, et il est fait. La petite-fille du grand Condé, la conservatrice du bon goût et du bon sens, avait raison d'être indignée de voir la farce monstrueuse du *Catilina*[1] de Crébillon trouver des approbateurs. Jamais Rome n'avait été plus avilie et jamais Paris plus ridicule. Votre belle âme voulait venger l'honneur de la France ; mais j'ai bien peur qu'elle n'ait remis sa vengeance en d'indignes mains. Je ne réponds, madame, que de mon zèle ; il a été peut-être trop prompt. Je me suis tellement rempli l'esprit de la lecture de Cicéron, de Salluste et de Plutarque, et mon cœur s'est si fort échauffé par le désir de vous plaire, que j'ai fait la pièce en huit jours. Vous aurez la bonté, madame, d'y compter aussi huit nuits. Enfin l'ouvrage est achevé ; je suis épouvanté de cet effort ; il n'est pas croyable, mais il a été fait pour Mme la duchesse du Maine.

Mme du Châtelet, à qui j'apportais un acte tous les deux jours, était aussi étonnée que moi. Il y a ici trois ou quatre personnes qui ont le goût très cultivé et même très difficile, qui ne veulent point que l'amour avilisse un sujet si terrible ; qui me croiraient perdu si la galanterie de Racine venait affaiblir entre mes mains la vraie tragédie, qu'il n'a connue que dans *Athalie ;* qui me croiraient perdu encore, si je tombais dans les déclamations de Corneille ; qui veulent une action continue, toujours vive, toujours intriguée, toujours terrible ; un tableau fidèle et agissant de Rome entière ; Cicéron dans sa grandeur, César dans l'aurore de la sienne et déjà au-dessus des autres hommes ; les *Catilinaires* en action, la vérité fidèlement observée, et, pour toute fiction, Catilina éperdu-

ses prérogatives. A l'instigation de la duchesse du Maine, le duc entra dans la conspiration de Cellamare contre le Régent, ce qui lui valut d'être enfermé à la citadelle de Doullens, mais il se réconcilia avec le Régent et fut même revêtu de grandes dignités jusqu'à sa mort (1736). La duchesse, très vive et très intelligente, s'entourait de gens de lettres comme Fontenelle, de femmes d'esprit comme Mme du Deffand, Mlle de Launay-Staal. Le château de Sceaux était le centre d'une petite cour très brillante.

(1) V. la notice, p. 431.

ment épris de sa femme, avec qui il est marié en secret, femme vertueuse et qui aime véritablement son mari; Catilina forcé de tuer le père de sa femme, dans l'instant que ce Romain va révéler la conspiration. Voilà en gros, madame, ce que l'on désirait et ce que l'on a trouvé pour le fond. Peut-être la longue habitude que j'ai de faire des vers, la sublimité du sujet, surtout l'ardeur de vous plaire, m'ont élevé au-dessus de moi-même. Mme du Châtelet me flatte que Votre Altesse trouvera *Catilina* le moins mauvais de mes ouvrages. Je n'ose m'en flatter. Je le souhaite pour l'honneur des lettres, si indignement déshonorées ; et il faut de plus qu'un ouvrage fait par vos ordres soit bon. Mais enfin, que mon obéissance et mon zèle me tiennent lieu de quelque chose. Protégez donc, madame, ce que vous avez créé.

On m'apprend que votre protection nous donne l'abbé Le Blanc pour confrère à l'Académie [1]. Il vous est plus aisé, madame, de donner une place au mérite, que de donner le talent nécessaire pour faire *Catilina*.

Il faut à présent revoir avec un flegme sévère ce que j'ai fait avec le feu de l'enthousiasme ; il s'agit d'être correct et élégant ; voilà ce qui coûte plus qu'une tragédie. Je ne me console point de n'être point aux pieds de Votre Altesse dans Anet; c'est là que j'aurais dû travailler ; mais votre royaume est partout.

J'ai combattu pour vous sur la frontière contre les *barbares;* c'est votre étendard que je porte [2].

Je suis avec un profond respect, etc.

(1) La duchesse du Maine put bien patronner la candidature de l'abbé Le Blanc, mais elle ne réussit pas à le donner pour confrère à Voltaire.

(2) Que de formules variées pour intéresser à une tragédie la vanité d'une grande dame ! Si Voltaire n'y mettait pas tant d'esprit, ne tomberait-il pas au dessous de Corneille dans la fameuse préface à M. de Montauron ?

Réclamation. Voltaire demande à être servi dans sa chambre.

A STANISLAS, ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Le 29 août, à neuf heures trois quarts du matin[1].

Sire, il faut s'adresser à Dieu, quand on est en paradis. Votre Majesté m'a permis de venir lui faire ma cour jusqu'à la fin de l'automne, temps auquel je ne puis me dispenser de prendre congé de Votre Majesté. Elle sait que je suis très malade, et que des travaux continuels me retiennent dans mon appartement autant que mes souffrances. Je suis forcé de supplier Votre Majesté qu'elle ordonne qu'on daigne avoir pour moi les bontés nécessaires et convenables à la dignité de sa maison, dont elle honore les étrangers qui viennent à sa cour. Les rois sont, depuis Alexandre, en possession[2] de nourrir les gens de lettres, et quand Virgile était chez Auguste, *Alliotus*, conseiller aulique d'Auguste, faisait donner à Virgile du pain, du vin et de la chandelle. Je suis malade aujourd'hui et je n'ai ni pain, ni vin pour dîner. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble, etc.

(1) Voltaire ne pouvait se plier à toutes les exigences de la vie de cour; l'obligation de se rendre à la table commune pour tous ses repas lui était pénible : il voulait être servi dans son appartement. Il se heurta sur ce point à la mauvaise volonté du commissaire général de la maison du roi, M. Alliot, conseiller aulique. A neuf heures du matin, il avait adressé sa requête à ce fonctionnaire et n'en avait pas obtenu de réponse, même après une demande réitérée. Il se décida donc à présenter sa réclamation au roi.

(2) *Possession*. V. Lex.

Projets d'enrichissement pour la langue française. Il demande l'ordre du Mérite.

A Frédéric, roi de Prusse.

A Lunéville en Lorraine, le 31 août 1749.

Sire, j'ai l'honneur de recevoir votre lettre datée de votre Tusculum[1] de *Sans-Souci*, du Linterne de Scipion. Je suis bien consolé que mon *agonie* vous amuse. Ceci est le chant du cygne ; je fais les derniers efforts. J'ai achevé l'esquisse entière de *Catilina*, telle que Votre Majesté en a vu les prémices dans le premier acte. J'ai depuis commencé la tragédie d'*Électre*, que je voudrais bien venir au plus vite achever à *Sans-Souci*. Je roule aussi de petits projets dans ma tête, pour donner plus de force et d'énergie à notre langue, et je pense que si Votre Majesté voulait m'aider, nous pourrions faire l'aumône à cette langue française, à cette gueuse pincée[2] et dédaigneuse qui se complaît dans son indigence. Votre Majesté saura qu'à la dernière séance de notre Académie, où je me trouvai pour l'élection du maréchal de Belle-Isle[3], je proposai cette petite question : « Peut-on dire *un homme soudain dans ses transports*, *dans ses résolutions*, *dans sa colère*, comme on dit *un événement soudain* ? — Non, répondit-on ; car *soudain* n'appartient qu'aux choses inanimées. — Eh, messieurs ! l'éloquence ne consiste-t-elle pas à transporter les mots d'une espèce dans une autre ? N'est-ce pas à elle d'animer tout ? Messieurs, il n'y a rien d'inanimé pour les hommes éloquents. » J'eus beau faire,

(1) Tusculum, ville du Latium (auj. *Frascati*), où Cicéron avait une villa ; il s'y retira après la mort de César et y écrivit ses *Tusculanes*. — Sans-Souci, château construit par Frédéric en 1745, à 2 kilomètres de Potsdam. — Linterne, ville de Campanie, où Scipion l'Africain mourut et fut enseveli.

(2) Voltaire est revenu plus tard à cette idée et dans des termes presque identiques. (V. plus loin, p. 963.)

(3) Le maréchal de Belle-Isle (1684-1761), petit-fils de Fouquet, un des meilleurs généraux du règne de Louis XV.

Sire, Fontenelle, le cardinal de Rohan, mon ami[1] l'ancien évêque de Mirepoix, jusqu'à l'abbé d'Olivet, tout fut contre moi. Je n'eus que deux suffrages pour mon *soudain*.

Croit-on, Sire, que si M. Bestucheff[2], ou Bartenstein[3], disait de votre Majesté :

« Profond dans ses desseins, soudain dans ses efforts,
De notre politique il rompt tous les ressorts » ;

croit-on, dis-je, que Bartenstein, ou Bestucheff, s'exprimât d'une manière peu correcte ? Si on laisse faire l'Académie, elle appauvrira notre langue, et je propose à Votre Majesté de l'enrichir. Il n'y a que le génie qui soit assez riche pour faire de telles entreprises. Le purisme est toujours pauvre.

Autre affaire. Il a plu à mon cher *Isaac-Onitz*[4], fort aimable chambellan de Votre Majesté, et que j'aime de tout mon cœur, d'imprimer que j'étais très mal dans votre cour. Je ne sais pas trop sur quoi fondé, mais la chose est moulée, et je le pardonne de tout mon cœur à un homme que je regarde comme le meilleur enfant du monde. Mais, Sire, si le maître de la chapelle du pape avait imprimé que je ne suis pas bien auprès du pape, je demanderais des *agnus*[5] et des bénédictions à Sa Sainteté. Votre Majesté m'a daigné donner des pilules[3] qui m'ont fait beaucoup de bien : c'est un grand point ; mais si elle daigne m'en-

(1) On sait que Boyer, évêque de Mirepoix, s'était opposé à la candidature de Voltaire à l'Académie, en 1743. (V. p 389, n. 1.)

(2) Bestucheff-Riumin, 1693-1766, chancelier de Russie.

(3) Bartenstein, né en 1690, était secrétaire de l'empereur d'Autriche.

(4) Le marquis d'Argens (1704-1771). Déshérité de sa famille, il vivait en exil en Hollande, quand Frédéric, frappé de l'audace de ses écrits et de ses attaques contre le christianisme, l'appela auprès de lui et en fit son chambellan. Voltaire l'appelle Isaac Onitz par allusion à un des ouvrages d'Argens : *Les Lettres juives*, 1736.

(5) Cire bénite avec l'empreinte d'un agneau, que le pape distribuait à ceux qu'il voulait honorer.

(6) Les pilules de Stahl. Il en accusait réception dans une lettre du 9 mars 1747. Il en redemandait plus tard, (le 17 février 1749.) Frédéric lui répondait plaisamment : « Il y a de quoi purger toute la France avec les pilules que vous me demandez. »

voyer une demi-aune de ruban noir [1], cela me servirait mieux. Le roi auprès de qui je suis ne peut m'empêcher de courir vous remercier. Personne ne pourra me retenir. Ce n'est pas assurément que j'aie besoin d'être mené en laisse par vos faveurs ; et je vous jure que j'irai bien me mettre aux pieds de Votre Majesté, sans ficelle et sans ruban. Mais je peux assurer Votre Majesté que le souverain de Lunéville a besoin de ce prétexte pour n'être pas fâché contre moi de ce voyage. Il a fait une espèce de marché avec Mme du Châtelet, et je suis, moi, une des clauses du marché. Je suis logé dans sa maison, et tout libre qu'est un animal de ma sorte, il doit quelque chose au beau-père de son maître. Voilà mes raisons, Sire. J'ajouterai que je vous étais tendrement attaché, avant qu'aucun de ceux que vous avez comblés de vos bienfaits eût été connu de Votre Majesté, et je vous demande une marque qui puisse apprendre à Lunéville et sur la route de Berlin que vous daignez m'aimer. Permettez-moi encore de dire que la charge que je possède auprès du roi mon maître, étant un ancien office de la couronne qui donne les droits de la plus ancienne noblesse, est non seulement très compatible avec cet honneur que j'ose demander, mais m'en rend plus susceptible. Enfin c'est l'*Ordre du Mérite*, et je veux tenir mon *mérite* de vos bontés. Au reste, je me dispose à partir le mois d'octobre ; et, que j'aie du *mérite* ou non, je suis à vos pieds.

Sur la mort de Mme du Châtelet.

A M. D'ARNAUD [2].

Ce 14 octobre 1749.

Mon cher enfant,

Une femme [3] qui a traduit et éclairci Newton et qui

(1) Manière peu déguisée de demander le ruban de l'ordre du *Mérite* de Prusse.

(2) Baculard d'Arnaud (1718-1805), jeune littérateur protégé à ses débuts par Voltaire. (V. p. 473.)

(3) Mme du Châtelet était morte à Lunéville, le 10 septembre 1749, à quarante-trois ans.

avait fait une traduction de Virgile, sans laisser soupçonner dans sa conversation qu'elle avait fait ces prodiges ; une femme qui n'a jamais proféré un mensonge ; une amie attentive et courageuse dans l'amitié ; en un mot, un très grand homme, que les femmes ordinaires ne connaissaient que par ses diamants et le cavagnole[1] ; voilà ce que vous ne m'empêcherez pas de pleurer toute ma vie. Je suis fort loin d'aller en Prusse ; je peux à peine sortir de chez moi. Je suis très touché de votre sensibilité, vous avez un cœur comme il me le faut, aussi vous pouvez compter que je vous aime bien véritablement...

Adieu, mon cher d'Arnaud, je vous embrasse.

Compliments et conseils à l'interprète d' « Electre ».

A Mademoiselle Clairon[2].

Le 12 janvier, au soir, 1750.

Vous avez été admirable ; vous avez montré dans vingt morceaux ce que c'est que la perfection de l'art, et le rôle d'Électre est certainement votre triomphe ; mais je suis père, et, dans le plaisir extrême que je ressens des compliments que tout un public enchanté fait à ma fille, je lui ferai encore quelques petites observations pardonnables à l'amitié paternelle[3].

Pressez, sans déclamer, quelques endroits comme :

« Sans trouble, sans remords, Égisthe renouvelle
De son hymen affreux la pompe criminelle...
Vous vous trompiez, ma sœur ; hélas ! tout nous trahit, » etc.

Vous ne sauriez croire combien cette adresse met de variété dans le jeu, et accroît l'intérêt.

(1) Sorte de jeu de hasard qui se joue avec des boules.

(2) Mademoiselle Clairon (Claire Leyris de la Tude, 1723-1803), célèbre actrice, qui avait débuté au Théâtre-Français six ans auparavant. Elle jouait le rôle d'Électre dans l'*Oreste* de Voltaire, dont la première représentation avait eu lieu le jour même.

(3) Que de précautions pour faire accepter à l'amour-propre d'une artiste une excellente leçon de déclamation !

Dans votre imprécation contre le tyran :

« L'innocent doit périr, le crime est trop heureux, »

vous n'appuyez pas assez. Vous dites *l'innocent doit périr* trop lentement, trop langoureusement. L'impétueuse Électre ne doit avoir, en cet endroit, qu'un désespoir furieux, précipité, et éclatant. Au dernier hémistiche pesez sur *cri*, *le crime est trop heureux;* c'est sur *cri* que doit être l'éclat. Mlle Gaussin[1] m'a remercié de lui avoir mis le doigt sur *fou ; la foudre va partir.* « Ah ! que ce *fou* est favorable ! » m'a-t-elle dit.

« La nature en tout temps est funeste en ces lieux... »
(Acte V, scène II.)

Vous avez mis l'accent sur *fu*, comme Mlle Gaussin sur *fou ;* aussi a-t-on applaudi ; mais vous n'avez pas encore assez fait résonner cette corde.

Vous ne sauriez trop déployer les deux morceaux du quatrième et du cinquième acte. Ces Euménides demandent une voix plus qu'humaine, des éclats terribles.

Encore une fois, débridez[2], avalez des détails, afin de n'être pas uniforme dans les récits douloureux. Il ne faut se négliger sur rien, et ce que je vous dis là n'est pas un rien.

Voilà bien des critiques. Il faut être bien dur pour s'apercevoir de ces nuances dans l'excès de mon admiration et de ma reconnaissance. Bonsoir, Melpomène ; portez-vous bien.

A Mademoiselle Clairon.

Janvier 1750.

Vous avez dû recevoir, mademoiselle, un changement très léger, mais qui est très important. Je ne crois pas m'aveugler ; je vois que tous les véritables gens de lettres

(1) Mlle Gaussin, après avoir débuté à Lille, fut appelée à Paris en 1731 et resta au théâtre jusqu'en 1763. C'est elle qui a créé le rôle de Zaïre.

(2) *Débridez.* V. Lex.

Mademoiselle Clairon.
Dessin de Cochin le fils, gravé par Schmidt.

rendent justice à cet ouvrage, comme on la rend à vos talents. Ce n'est que par un examen continuel et sévère de moi-même, ce n'est que par une extrême docilité pour de sages conseils, que je parviens chaque jour à rendre la pièce moins indigne des charmes que vous lui prêtez.

Si vous aviez le quart de la docilité dont je fais gloire, vous ajouteriez des perfections bien singulières à celles dont vous ornez votre rôle. Vous vous diriez à vous-même quel effet prodigieux font les contrastes, les inflexions de voix, les passages du débit rapide à la déclamation douloureuse, les silences après la rapidité, l'abattement morne et s'exprimant d'une voix basse, après les éclats que donne l'espérance, ou qu'a fournis l'emportement. Vous auriez l'air abattu, consterné, les bras collés, la tête un peu baissée, la parole basse, sombre, entrecoupée. Quand Iphise vous dit :

« Pammène nous conjure
De ne point approcher de sa retraite obscure ;
Il y va de ses jours... »

vous lui répondriez, non pas avec un ton ordinaire, mais avec tous ces symptômes du découragement, après un *ah* très douloureux :

« Ah !... que m'avez-vous dit !
Vous vous êtes trompée. »
(Acte II, scène VII.)

En observant ces petits artifices de l'art, en parlant quelquefois sans déclamer, en nuançant ainsi les belles couleurs que vous jetez sur le personnage d'Électre, vous arriveriez à cette perfection à laquelle vous touchez, et qui doit être l'objet d'une âme noble et sensible. La mienne se sent faite pour vous admirer et pour vous conseiller ; mais, si vous voulez être parfaite, songez que personne ne l'a jamais été sans écouter des avis, et qu'on doit être docile à proportion de ses grands talents.

ZADIG,

OU

LA DESTINÉE,

HISTOIRE ORIENTALE

CHAPITRE PREMIER.

LE BORGNE.

Du tems du roi Moabdar, il y avait à Babylone un jeune homme nommé Zadig, né avec un beau naturel, fortifié par l'éducation. Quoique riche & jeune, il

A 6

Première page de *Zadig* (*Romans et contes*, 1778.)

ZADIG, 1747.

Les nuits blanches de Sceaux étaient des fêtes que donnaient à la duchesse du Maine tous ceux qui formaient sa cour. On faisait une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet. Celui qui tirait le *C* donnait une comédie, l'*O* imposait un petit opéra, le *B* un ballet, la lettre *N* une nouvelle. C'est pour obéir à ces arrêts du sort que Voltaire écrivit ses premiers contes. Après avoir débuté en 1746

par des nouvelles de moindre importance, il écrivit en 1747 *Zadig* ou la *Destinée*, conte oriental.

L'œuvre est précédée d'une épître dédicatoire [1] à la sultane Sheraa par Sadi [2]. Avec toutes sortes de compliments pour la sultane, qui désigne ici Mme de Pompadour, l'épître renferme, sur les origines et la composition de *Zadig*, des renseignements d'une fantaisie déconcertante. « Il fut écrit d'abord en ancien chaldéen, que ni vous ni moi n'entendons. On le traduisit en arabe pour amuser le célèbre sultan Ouloug-beb [3]. C'était du temps où les Arabes et les Persans commençaient à écrire des *Mille et une nuits*, des *Mille et un jours*, etc. Ouloug aimait mieux la lecture de *Zadig*, mais les sultanes aimaient mieux les *mille et un*. — Comment pouvez-vous préférer, leur disait le sage Ouloug, des contes qui sont sans raison et qui ne signifient rien ? — C'est précisément pour cela que nous les aimons, répondaient les sultanes. »

Début de « Zadig ».

Du temps du roi Moabdar, il y avait à Babylone un jeune homme nommé Zadig, né avec un beau naturel fortifié par l'éducation. Quoique riche et jeune, il savait modérer ses passions ; il n'affectait rien ; il ne voulait point toujours avoir raison, et savait respecter la faiblesse des hommes. On était étonné de voir qu'avec beaucoup d'esprit il n'insultait jamais par des railleries à ces propos si vagues, si rompus, si tumultueux, à ces médisances téméraires, à ces décisions ignorantes, à ces turlupinades grossières, à ce vain bruit de paroles, qu'on appelait conversation dans Babylone. Il avait appris dans le premier livre de Zoroastre que l'amour-propre est un ballon gonflé de vent, dont il sort des tempêtes quand on lui a fait une piqûre ; Zadig, surtout, ne se vantait pas de mépriser les femmes et de les subjuguer. Il était gé-

1) Et, dans l'édition de 1748, d'une *Approbation*, parodie des approbations alors nécessaires :

« Je soussigné, qui me suis fait passer pour savant, et même pour homme d'esprit, ai lu ce manuscrit que j'ai trouvé, malgré moi, curieux, amusant, moral, philosophique, digne de plaire à ceux mêmes qui haïssent les romans. Ainsi je l'ai décrié et j'ai assuré M. le cadi-lesquier, que c'est un ouvrage détestable (le cadi-lesquier, chef de la justice chez les Turcs, est mis ici pour le garde des sceaux).

(2) Sadi, célèbre poète persan du treizième siècle.

(3) Ouloug-Beb (1394-1449), petit-fils de Tamerlan, résidait à Samarcand.

héreux ; il ne craignait point d'obliger des ingrats, suivant ce grand précepte de Zoroastre[1] : « Quand tu manges, donne à manger aux chiens, dussent-ils te mordre. » Il était aussi sage qu'on peut l'être, car il cherchait à vivre avec des sages. Instruit dans les sciences des anciens Chaldéens, il n'ignorait pas les principes physiques de la nature, tels qu'on les connaissait alors, et savait de la métaphysique ce qu'on en a su de tous les âges, c'est-à-dire fort peu de chose. Il était fermement persuadé que l'année était de trois cent soixante-cinq jours et un quart, malgré la nouvelle philosophie de son temps, et que le soleil était au centre du monde : et quand les principaux mages lui disaient, avec une hauteur insultante, qu'il avait de mauvais sentiments, et que c'était être ennemi de l'État que de croire que le soleil tournait sur lui-même et que l'année avait douze mois, il se taisait, sans colère et sans dédain.

Zadig était sur le point d'épouser Sémire, que sa beauté, sa naissance et sa fortune rendaient le premier parti de Babylone. Il se promenait avec elle quand un envieux voulut la faire enlever. En combattant pour elle, Zadig est blessé à l'œil gauche et menacé de devenir borgne. Il guérit, mais il apprend que Sémire, ne voulant pas d'un borgne pour mari, lui a préféré son rival.

Zadig décide d'épouser « une citoyenne » et choisit Azora, la plus sage et la mieux née de la ville ; mais, voulant éprouver la constance des sentiments d'Azora, il se fait passer pour mort. Cador, ami de Zadig, réussit sans peine à consoler Azora et celle-ci même se montre prête à couper le nez de son mari mort pour soulager un mal de rate que simule Cador.

Désabusé des femmes pour un temps, Zadig se retire à la campagne. Il prouve sa sagacité en aidant à retrouver le chien de la reine et le cheval du roi.

Le chien et le cheval.

Un jour, se promenant auprès d'un petit bois, il vit accourir à lui un eunuque de la reine, suivi de plusieurs officiers qui paraissaient dans la plus grande inquiétude, et qui couraient çà et là comme des hommes égarés qui

(1) Zoroastre (*Zarathustra*), sage qui vivait à une époque reculée, dans la Bactriane, et à qui les Persans doivent la forme de leur religion.

cherchent ce qu'ils ont perdu de plus précieux. « Jeune homme, lui dit le premier eunuque, n'avez-vous point vu le chien de la reine ? » Zadig répondit modestement : « C'est une chienne et non un chien. — Vous avez raison, reprit le premier eunuque. — C'est une épagneule très petite, ajouta Zadig ; elle a fait depuis peu des chiens, elle boite du pied gauche de devant, et elle a les oreilles très longues. — Vous l'avez donc vue ? dit le premier eunuque tout essoufflé. — Non, répondit Zadig, je ne l'ai jamais vue et je n'ai jamais su si la reine avait une chienne. »

Précisément dans le même temps, par une bizarrerie ordinaire de la fortune, le plus beau cheval de l'écurie du roi s'était échappé des mains d'un palefrenier dans les plaines de Babylone. Le grand veneur et tous les autres officiers couraient après lui avec autant d'inquiétude que le premier eunuque après la chienne. Le grand veneur s'adressa à Zadig et lui demanda s'il n'avait point vu le cheval du roi. « C'est, répondit Zadig, le cheval qui galope le mieux ; il a cinq pieds de haut, le sabot fort petit ; il porte une queue de trois pieds et demi de long ; les bossettes de son mors sont d'or à vingt-trois carats[1] : ses fers sont d'argent à onze deniers. — Quel chemin a-t-il pris ? où est-il ? demanda le grand veneur. — Je ne l'ai point vu, répondit Zadig, et je n'en ai jamais entendu parler. »

Le grand veneur et le premier eunuque ne doutèrent pas que Zadig n'eût volé le cheval du roi et la chienne de la reine ; ils le firent conduire devant l'assemblée du grand desterham[2], qui le condamna au knout[3] et à passer le reste de ses jours en Sibérie. A peine le jugement fut-il rendu qu'on retrouva le cheval et la chienne. Les juges furent dans la douloureuse nécessité de réformer leur arrêt ; mais ils condamnèrent Zadig à payer quatre cents

(1) Poids qui désigne le degré de pureté de l'or. L'or supposé parfaitement pur serait de l'or à vingt-quatre *carats*. Si l'alliage est d'un vingt-quatrième, il n'est plus qu'à vingt-trois carats et ainsi successivement.

(2) *Desterham*. V. Lex.

(3) *Knout*. V. Lex.

onces d'or[1], pour avoir dit qu'il n'avait point vu ce qu'il avait vu. Il fallait d'abord payer cette amende ; après quoi il fut permis à Zadig de plaider sa cause au conseil du grand desterham ; il parla en ces termes :

« Étoiles de justice, abîmes de science, miroirs de vérité qui avez la pesanteur du plomb, la dureté du fer, l'éclat du diamant, et beaucoup d'affinité avec l'or[2], puisqu'il m'est permis de parler devant cette auguste assemblée, je vous jure par Orosmade que je n'ai jamais vu la chienne respectable de la reine, ni le cheval sacré du roi des rois. Voici ce qui m'est arrivé : je me promenais vers le petit bois où j'ai rencontré depuis le vénérable eunuque et le très illustre grand veneur. J'ai vu sur le sable les traces d'un animal, et j'ai jugé aisément que c'étaient celles d'un petit chien. Des sillons légers et longs, imprimés sur de petites éminences de sable entre les traces des pattes, m'ont fait connaître que c'était une chienne dont les mamelles étaient pendantes et qu'ainsi elle avait fait des petits il y a peu de jours. D'autres traces, en un sens différent, qui paraissaient toujours avoir rasé la surface du sable à côté des pattes de devant, m'ont appris qu'elle avait les oreilles très longues ; et comme j'ai remarqué que le sable était toujours moins creusé par une patte que par les trois autres, j'ai compris que la chienne de notre auguste reine était un peu boiteuse, si je l'ose dire.

« A l'égard du cheval du roi des rois, vous saurez que, me promenant dans les routes de ce bois, j'ai aperçu les marques des fers d'un cheval ; elles étaient toutes à égale distance. « Voilà, ai-je dit, un cheval qui a un galop parfait. » La poussière des arbres, dans une route étroite qui n'a que sept pieds de large, était un peu enlevée à

(1) L'once valait chez les Romains un douzième de livre et dans l'ancienne France un seizième du même poids, environ 31 grammes.

En comptant le gramme d'or monnayé à 3 fr. 10, on trouve que Zadig était condamné à payer 38.440 francs.

(2) On remarquera la malice de tous ces éloges en style oriental, qui, appliqués prosaïquement aux juges du dix-huitième siècle, se tournent en autant de traits de satire.

droite et à gauche, à trois pieds et demi du milieu de la route. « Ce cheval, ai-je dit, a une queue de trois pieds et demi, qui, par ses mouvements de droite et de gauche, a balayé cette poussière. » J'ai vu sous les arbres qui formaient un berceau de cinq pieds de haut, les feuilles des branches nouvellement tombées; et j'ai connu que ce cheval y avait touché, et qu'ainsi il avait cinq pieds de haut. Quant à son mors, il doit être d'or à vingt-trois carats; car il en a frotté les bossettes contre une pierre que j'ai reconnue être une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essai. J'ai jugé enfin par les marques que ses fers ont laissées sur des cailloux d'une autre espèce, qu'il était ferré d'argent à onze deniers de fin. »

Tous les juges admirèrent le profond et subtil discernement de Zadig; la nouvelle en vint jusqu'au roi et à la reine. On ne parlait que de Zadig dans les antichambres, dans la chambre et dans le cabinet; et quoique plusieurs mages opinassent qu'on devait le brûler comme sorcier, le roi ordonna qu'on lui rendît l'amende des quatre cents onces d'or à laquelle il avait été condamné. Le greffier, les huissiers, les procureurs vinrent chez lui en grand appareil lui reporter ses quatre cents onces; ils en retinrent seulement trois cent quatre-vingt-dix-huit pour les frais de justice; et leurs valets demandèrent des honoraires.

Zadig vit combien il était dangereux quelquefois d'être trop savant, et se promit bien à la première occasion, de ne point dire ce qu'il avait vu.

Cette occasion se trouva bientôt. Un prisonnier d'État s'échappa; il passa sous les fenêtres de sa maison. On interrogea Zadig; il ne répondit rien; mais on lui prouva qu'il avait regardé par la fenêtre. Il fut condamné pour ce crime à cinq cents onces d'or, et il remercia ses juges de leur indulgence, selon la coutume de Babylone. « Grand Dieu! dit-il en lui-même, qu'on est à plaindre quand on se promène dans un bois où la chienne de la reine et le cheval du roi ont passé! qu'il est dangereux de se mettre à la fenêtre! et qu'il est difficile d'être heureux dans cette vie! »

(Chap. III.)

Cependant la sagesse et la générosité de Zadig le désignent à la confiance du roi, qui en fait son premier ministre. Il exerce ses fonctions d'une manière parfaite.

Le ministre.

« Il fit sentir à tout le monde le pouvoir sacré des lois et ne fit sentir à personne le poids de sa dignité. Il ne gêna point les voix du divan[1] et chaque vizir[2] pouvait avoir un avis sans lui déplaire. Quand il jugeait une affaire, ce n'était pas lui qui jugeait, c'était la loi ; mais quand elle était trop sévère, il la tempérait ; et quand on manquait de lois, son équité en faisait qu'on aurait prises pour celles de Zoroastre.

C'est de lui que les nations tiennent ce grand principe, qu'il vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de condamner un innocent. Il croyait que les lois étaient faites pour secourir les citoyens, autant que pour les intimider. Son principal talent était de démêler la vérité, que tous les hommes cherchent à obscurcir. Dès les premiers jours de son administration, il mit ce grand talent en usage. Un fameux négociant de Babylone était mort aux Indes : il avait fait ses héritiers ses deux fils par portions égales, après avoir marié leur sœur ; et il laissait un présent de trente mille pièces d'or à celui de ses deux fils qui serait jugé l'aimer davantage. L'aîné lui bâtit un tombeau, le second augmenta d'une partie de son héritage la dot de sa sœur ; chacun disait : « C'est l'aîné qui aime le mieux son père ; le cadet aime mieux sa sœur : c'est à l'aîné qu'appartiennent les trente mille pièces. »

Zadig les fit venir tous deux l'un après l'autre. Il dit à l'aîné : « Votre père n'est point mort, il est guéri de sa dernière maladie, il revient à Babylone. — Dieu soit loué ! répondit le jeune homme ; mais voilà un tombeau qui m'a coûté cher ! » Zadig dit ensuite la même chose au

(1) *Divan*. V. Lex.
(2) *Vizir*. V. Lex.

cadet. « Dieu soit loué ! répondit-il ; je vais rendre à mon père tout ce que j'ai, mais je voudrais qu'il laissât à ma sœur ce que je lui ai donné. — Vous ne rendrez rien, dit Zadig, et vous aurez les trente mille pièces ; c'est vous qui aimez le mieux votre père. »

. . . . . .

Il venait tous les jours des plaintes à la cour contre l'itimadoulet [1] de Médie, nommé Irax. C'était un grand seigneur dont le fond n'était pas mauvais, mais qui était corrompu par la vanité et par la volupté. Il souffrait rarement qu'on lui parlât et jamais qu'on l'osât contredire. Les paons ne sont pas plus vains, les colombes ne sont pas plus voluptueuses, les tortues ont moins de paresse ; il ne respirait que la fausse gloire et les faux plaisirs. Zadig entreprit de le corriger. Il lui envoya de la part du roi un maître de musique avec douze voix et vingt-quatre violons, un maître d'hôtel avec six cuisiniers et quatre chambellans, qui ne devaient pas le quitter. L'ordre du roi portait que l'étiquette suivante serait inviolablement observée, et voici comme les choses se passèrent.

Le premier jour, dès que le voluptueux Irax fut éveillé, le maître de musique entra, suivi des voix et des violons : on chanta une cantate qui dura deux heures, et de trois minutes en trois minutes, le refrain était :

« Que son mérite est extrême !
Que de grâces, que de grandeur !
Ah ! combien monseigneur
Doit être content de lui-même ! »

Après l'exécution de la cantate, un chambellan lui fit une harangue de trois quarts d'heure, dans laquelle on le louait expressément de toutes les bonnes qualités qui lui manquaient. La harangue finie, on le conduisait à table au son des instruments. Le dîner dura trois heures ; dès qu'il ouvrit la bouche pour parler, le premier chambellan dit : « Il aura raison. » Les deux autres chambellans firent

(1) *Itimadoulet.* V. Lex

de grands éclats de rire des bons mots qu'Irax avait dits ou qu'il avait dû dire. Après dîner, on lui répéta la cantate.

Cette première journée lui parut délicieuse : il crut que le roi des rois l'honorait selon ses mérites ; la seconde lui parut moins agréable ; la troisième fut plus gênante ; la quatrième fut insupportable ; la cinquième fut un supplice. Enfin, outré d'entendre toujours chanter : « Ah ! combien monseigneur doit être content de lui-même ! » d'entendre toujours dire qu'il avait raison et d'être harangué chaque jour à la même heure, il écrivit en cour pour supplier le roi qu'il daignât rappeler ses chambellans, ses musiciens, son maître d'hôtel ; il promit d'être désormais moins vain et plus appliqué ; il se fit moins encenser, eut moins de fêtes et fut plus heureux, car, comme dit Stadder, toujours du plaisir n'est pas du plaisir.

(Chap. vi.)

« Le malheur de Zadig vint de son bonheur même. » En butte à la jalousie, bientôt il dut s'enfuir de Babylone.

Sur le point d'arriver en Egypte, il voit une femme éplorée, poursuivie par un furieux qui l'accable de reproches et de coups. Emu d'indignation et de pitié, Zadig intervient et aussitôt est pris à partie par le brutal. Un combat s'engage. Zadig vainqueur veut faire grâce à son adversaire, mais celui-ci ayant voulu abuser de sa générosité pour le frapper en traître, Zadig le tue.

L'esclavage.

Comme il entrait dans la bourgade égyptienne, il se vit entouré par le peuple. Chacun criait : « Voilà celui qui a enlevé la belle Missouf, et qui vient d'assassiner Clétofis. — Messieurs, dit-il, Dieu me préserve d'enlever jamais votre belle Missouf ! elle est trop capricieuse ; et, à l'égard de Clétofis, je ne l'ai point assassiné : je me suis défendu seulement contre lui. Il voulait me tuer parce que je lui avais demandé très humblement grâce pour la belle Missouf qu'il battait impitoyablement. Je suis un étranger

qui viens chercher un asile dans l'Égypte ; et il n'y a pas d'apparence qu'en venant demander votre protection, j'aie commencé par enlever une femme et par assassiner un homme. »

Les Égyptiens étaient alors justes et humains. Le peuple conduisit Zadig à la maison de ville : on commença par le faire panser de sa blessure, et ensuite on l'interrogea, lui et son domestique séparément, pour savoir la vérité. On reconnut que Zadig n'était point un assassin; mais il était coupable[1] du sang d'un homme ; la loi le condamnait à être esclave. On vendit au profit de la bourgade ses deux chameaux ; on distribua aux habitants tout l'or qu'il avait apporté; sa personne fut exposée en vente dans la place publique, ainsi que celle de son compagnon de voyage. Un marchand arabe, nommé Sétoc, y mit l'enchère ; mais le valet, plus propre à la fatigue, fut vendu plus chèrement que le maître : on ne faisait pas de comparaison entre ces deux hommes. Zadig fut donc esclave subordonné à son valet : on les attacha ensemble avec une chaîne qu'on leur passa aux pieds ; et en cet état ils suivirent le marchand arabe dans sa maison. Zadig en chemin, consolait son domestique et l'exhortait à la patience; mais, selon sa coutume, il faisait des réflexions sur la vie humaine. « Je vois, lui disait-il, que les malheurs de ma destinée se répandent sur la tienne... Allons, ne perdons point courage, tout ceci finira peut-être : il faut bien que les marchands arabes aient des esclaves ; et pourquoi ne le serais-je pas comme un autre, puisque je suis un homme comme un autre ? Ce marchand ne sera pas impitoyable ; il faut qu'il traite bien ses esclaves, s'il en veut tirer des services...

(Chap. x.)

Zadig ne tarda pas à s'attirer les bonnes grâces et même l'amitié de son maître, à qui il sut faire gagner un procès difficile.

Entre temps il devint le bienfaiteur de l'Arabie en extirpant une coutume barbare, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps.

(1) *Coupable*. V. Lex.

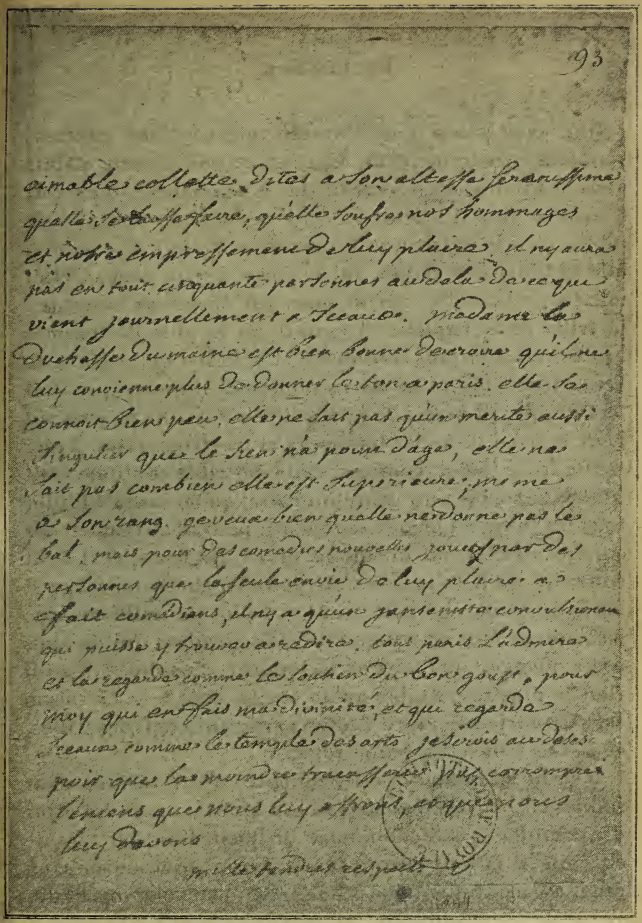

93

aimables collattes. Dites a son altesse serenissime
qu'elle est bien assurée, qu'elle toucheras nos hommages
et notre empressement de luy plaire. il n'y aura
pas un seul acteur parisienne au delà de ce qui
vient journellement a Sceaux. madame la
duchesse du maine est bien bonne de croire qu'il me
luy convienne plus de donner le ton a paris. elle son
connait bien peu. elle ne sait pas qu'un merite aussi
singulier que le sien n'a point d'age, elle ne
sait pas combien elle est superieure, même
a son rang. je veux bien qu'elle ne donne pas le
bal, mais pour des comedies nouvelles, pour des par
sonnes que la seule envie de luy plaire a
fait comediens, il n'y a qu'une personne convalescente
qui puisse y trouver a redire. tous paris l'admire
et la regarde comme le soutien du bon goust, pour
moy qui en fais ma divinité, et que regarde
Sceaux comme le temple des arts, je serois au desespoir
que le moindre trait fut capable de corrompre
l'encens que nous luy offrons, et que nous
luy devons

mille tendres respects

Fac-similé de l'écriture de Voltaire.
(Lettre à la marquise de Malause à propos de la représentation de *Rome Sauvée*, sur le théâtre de Sceaux, 1750.)

Le bûcher.

Il y avait alors dans l'Arabie une coutume affreuse, venue originairement de Scythie, et qui, s'étant établie dans les Indes par le crédit des brachmanes[1], menaçait d'envahir tout l'Orient. Lorsqu'un homme marié était mort, et que sa femme bien-aimée voulait être sainte, elle se brûlait en public sur le corps de son mari. C'était une fête solennelle, qui s'appelait *le bûcher du veuvage :* la tribu dans laquelle il y avait eu le plus de femmes brûlées était la plus considérée. Un Arabe de la tribu de Sétoc étant mort, sa veuve nommée Almona, qui était fort dévote, fit savoir le jour et l'heure où elle se jetterait dans le feu au son des tambours et des trompettes. Zadig remontra à Sétoc combien cette horrible coutume était contraire au bien du genre humain ; qu'on laissait brûler tous les jours de jeunes veuves qui pouvaient donner des enfants à l'État, ou du moins élever les leurs, et il le fit convenir qu'il fallait, si l'on pouvait, abolir un usage si barbare. Sétoc répondit : « Il y a plus de mille ans que les femmes sont en possession[2] de se brûler ; qui de nous osera changer une loi que le temps a consacrée ? Y a-t-il rien de plus respectable qu'un ancien abus ? — La raison est plus ancienne, reprit Zadig ; parlez aux chefs des tribus, et je vais trouver la jeune veuve. »

Il se fit présenter à elle, et, après s'être insinué dans son esprit par des louanges sur sa beauté, après lui avoir dit combien c'était dommage de mettre au feu tant de charmes, il la loua encore sur sa constance et sur son courage. « Vous aimiez donc prodigieusement votre mari ? dit-il. — Moi ? point du tout, répondit la dame arabe ; c'était un brutal, un jaloux, un homme insupportable ; mais je suis fermement résolue de[3] me jeter sur son bûcher. — Il

(1) *Brachmanes*, V. Lex.
(2) *Possession*. V. Lex.
(3) *De*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 5.

faut, dit Zadig, qu'il y ait, apparemment, un plaisir bien délicieux à être brûlée vive. — Ah ! cela fait frémir la nature, dit la dame ; mais il faut en passer par là. Je suis dévote ; je serais perdue de réputation, et tout le monde se moquerait de moi, si je ne me brûlais pas. » Zadig, l'ayant fait convenir qu'elle se brûlait pour les autres et par vanité, lui parla longtemps d'une manière à lui faire aimer un peu la vie, et parvint même à lui inspirer quelque bienveillance pour celui qui lui parlait. « Que feriez-vous enfin, lui dit-il, si la vanité de vous brûler ne vous tenait pas ?

Hélas ! dit la dame, je crois que je vous prierais de m'épouser. »

Zadig était trop rempli de l'idée d'Astarté[1] pour ne pas éluder cette déclaration ; mais il alla dans l'instant trouver les chefs de tribus, leur dit ce qui s'était passé, et leur conseilla de faire une loi par laquelle il ne serait permis à une veuve de se brûler qu'après avoir entretenu un jeune homme tête à tête pendant une heure entière. Depuis ce temps, aucune dame ne se brûla en Arabie. On eut au seul Zadig l'obligation d'avoir détruit en un jour une coutume si cruelle, qui durait depuis tant de siècles : il était donc le bienfaiteur de l'Arabie.

(Chap. xi.)

Pour rendre service à son maître, Zadig fit un voyage dans l'île de Serendib ; il n'y fut pas longtemps sans y être regardé comme un homme extraordinaire. Le roi voulut le voir et l'entendre. C'est à lui que Zadig enseigna le moyen, célèbre depuis, de découvrir un ministre intègre.

La danse.

Ce bon prince était toujours loué, trompé et volé : c'était à qui pillerait ses trésors. Le receveur général de l'île de Serendib donnait toujours cet exemple, fidèlement suivi par les autres. Le roi le savait, il avait changé de

(1) La reine de Babylone, qui avait conçu pour Zadig une funeste passion.

trésorier plusieurs fois ; mais il n'avait pu changer la mode établie de partager les revenus du roi en deux moitiés inégales, dont la plus petite revenait toujours à Sa Majesté, et la plus grosse aux administrateurs.

Le roi Nabussan confia sa peine au sage Zadig. « Vous qui savez tant de belles choses, lui dit-il, ne sauriez-vous point le moyen de me faire trouver un trésorier qui ne me vole point ? — Assurément, répondit Zadig ; je sais une façon infaillible de vous donner un homme qui ait les mains nettes. » Le roi charmé lui demanda, en l'embrassant, comment il fallait s'y prendre. « Il n'y a, dit Zadig, qu'à faire danser tous ceux qui se présenteront pour la dignité de trésorier, et celui qui dansera avec le plus de légèreté sera infailliblement le plus honnête homme. — Vous vous moquez, dit le roi ; voilà une plaisante façon de choisir un receveur de mes finances ! Quoi ! vous prétendez que celui qui fera le mieux un entrechat[1] sera le financier le plus intègre et le plus habile ! — Je ne vous réponds pas qu'il sera le plus habile, répartit Zadig, mais je vous assure que ce sera indubitablement le plus honnête homme. » Zadig parlait avec tant de confiance, que le roi crut qu'il avait quelque secret surnaturel pour connaître les financiers. « Je n'aime pas le surnaturel, dit Zadig, les gens et les livres à prodiges m'ont toujours déplu : si Votre Majesté veut me laisser faire l'épreuve que je lui propose, elle sera bien convaincue que mon secret est la chose la plus simple et la plus aisée. » Nabussan, roi de Serendib, fut bien plus étonné d'entendre que ce secret était simple, que si on le lui avait donné pour un miracle : « Or bien, dit-il, faites comme vous l'entendrez. — Laissez-moi faire, dit Zadig ; vous gagnerez à cette épreuve plus que vous ne pensez. » Le jour même, il fit publier, au nom du roi, que tous ceux qui prétendaient à l'emploi de haut receveur des deniers de Sa gracieuse Majesté Nabussan, fils de Nussanab, eussent à se rendre en habit de soie légère, le premier de la lune du croco-

(1) *Entrechat*. V. Lex.

dile[1], dans l'antichambre du roi. Ils s'y rendirent au nombre de soixante-quatre[2]. On avait fait venir des violons dans un salon voisin ; tout était préparé pour le bal ; mais la porte de ce salon était fermée, et il fallait, pour y entrer, passer par une petite galerie assez obscure. Un huissier vint chercher et introduire chaque candidat, l'un après l'autre, par ce passage dans lequel on le laissait seul quelques minutes. Le roi, qui avait le mot, avait étalé tous ses trésors dans cette galerie. Lorsque tous les prétendants furent arrivés dans le salon, Sa Majesté ordonna qu'on les fît danser. Jamais on ne dansa plus pesamment et avec moins de grâce ; ils avaient tous la tête baissée, les reins courbés, les mains collées à leurs côtés. « Quels fripons ! » disait tout bas Zadig. Un seul d'entre eux formait des pas avec agilité, la tête haute, le regard assuré, les bras étendus, le corps droit, le jarret ferme. « Ah ! l'honnête homme ! le brave homme ! » disait Zadig. Le roi embrassa ce bon danseur, le déclara trésorier ; et tous les autres furent punis et taxés avec la plus grande justice du monde ; car chacun, dans le temps qu'il avait été dans la galerie, avait rempli ses poches et pouvait à peine marcher[3]. Le roi fut fâché, pour la nature humaine, que de ces soixante et quatre danseurs il y eût soixante-trois filous. La galerie obscure fut appelée le Corridor de la tentation. On aurait, en Perse, empalé ces soixante-trois seigneurs[4] ; en d'autres pays, on eût fait une chambre de justice, qui eût consommé en frais le triple de l'argent volé, et qui n'eût rien remis dans les coffres du souverain ; dans un autre royaume, ils se seraient pleinement justifiés, et auraient fait disgracier ce danseur si léger : à Serendib, ils ne furent condamnés qu'à augmenter le trésor public, car Nabussan était fort indulgent.

(Chap. xiv.)

(1) Les Orientaux désignent par les noms de différents animaux chacune des lunes de l'année.

(2) A noter l'amusante précision du chiffre, procédé renouvelé de Rabelais.

(3) L'art du récit consiste à avoir réservé ce détail.

(4) Comme la satire politique reprend ici ses droits !

Zadig, comblé des libéralités du roi Nabussan, quitte l'île de Serendib. En passant la frontière qui sépare l'Arabie de la Syrie, il tombe entre les mains d'un chef de brigands, nommé Arbogad, espèce de féodal qui a su se rendre indépendant entre deux Etats voisins. Là, il est traité avec égard à cause du courage qu'il a montré en se défendant contre les gens d'Arbogad. Au cours d'une conversation avec le seigneur du lieu, il apprend que le roi Moabdar est devenu fou, qu'il a été tué, que Babylone est un grand coupe-gorge; quant à la reine Astarté, on ne sait de quel aventurier elle est devenue la proie.

Zadig ne tarde pas trop à la retrouver de la manière la plus inattendue dans les chaînes d'un seigneur hyrcanien nommé Ogul. Celui-ci est une sorte de malade imaginaire, que Zadig guérit par une médication de sa façon. En récompense, il obtient la liberté d'Astarté, qu'il fait repartir pour Babylone.

La manière dont Zadig apprend la maladie d'Ogul et dont il la traite, n'est pas un des épisodes les moins piquants du roman.

Le basilic.

Arrivé dans une belle prairie, il y vit plusieurs femmes qui cherchaient quelque chose avec beaucoup d'application. Il prit la liberté de s'approcher de l'une d'elles et de lui demander s'il pouvait avoir l'honneur de les aider dans leurs recherches. « Gardez-vous en bien, répondit la Syrienne; ce que nous cherchons ne peut être touché que par des femmes. — Voilà qui est bien étrange, dit Zadig. Oserai-je vous prier de m'apprendre ce qu'il n'est permis qu'aux femmes de toucher? — C'est un basilic [1], dit-elle. — Un basilic! madame; et pour quelle raison, s'il vous plaît, cherchez-vous un basilic? — C'est pour notre seigneur et maître Ogul, dont vous voyez le château sur le bord de cette rivière, au bout de la prairie. Nous sommes ses très humbles esclaves. Le seigneur Ogul est malade; son médecin lui a ordonné de manger un basilic cuit dans l'eau rose [2]; et comme c'est un animal fort rare qui ne se laisse jamais prendre que par des femmes, le seigneur Ogul a promis de choisir pour sa femme bien-aimée celle de nous qui lui apporterait un basilic. Laissez-moi chercher,

(1) *Basilic*. V. Lex.
(2) *L'eau rose*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 5.

s'il vous plaît, car vous voyez ce qu'il m'en coûterait si j'étais prévenue par mes compagnes. »

Zadig laissa cette Syrienne et les autres chercher leur basilic, et continua de marcher dans la prairie...

Ici se placent la rencontre de Zadig et d'Astarté et le récit que la reine fait de ses malheurs.

Les femmes rentrèrent chez Ogul sans avoir rien trouvé. Zadig se fit présenter à lui, et lui parla en ces termes : « Que la santé immortelle descende du ciel pour avoir soin de tous vos jours ! je suis médecin ; j'ai accouru vers vous sur le bruit de votre maladie, et je vous ai apporté un basilic cuit dans l'eau rose. Ce n'est pas que je prétende vous épouser : je ne vous demande que la liberté d'une jeune esclave de Babylone, que vous avez depuis quelques jours ; et je consens à rester en esclavage à sa place, si je n'ai pas le bonheur de guérir le magnifique seigneur Ogul. » La proposition fut acceptée...

Cependant Zadig parla ainsi à Ogul : « Seigneur, on ne mange point mon basilic ; toute sa vertu doit entrer chez vous par les pores : je l'ai mis dans une petite outre bien enflée, et couverte d'une peau fine ; il faut que vous poussiez cette outre de toute votre force, et que je vous la renvoie à plusieurs reprises ; et en peu de jours de régime vous verrez ce que peut mon art. » Ogul, dès le premier jour fut essoufflé, et crut qu'il mourrait de fatigue ; le second, il fut moins fatigué, et dormit mieux : en huit jours il recouvra toute la force, la santé, la légèreté, et la gaieté de ses plus brillantes années. « Vous avez joué au ballon et vous avez été sobre, lui dit Zadig : apprenez qu'il n'y a point de basilic dans la nature ; qu'on se porte toujours bien avec de la sobriété et de l'exercice, et que l'art de faire subsister ensemble l'intempérance et la santé est un art aussi chimérique que la pierre philosophale...[1] »

Le premier médecin d'Ogul, sentant combien cet homme

(1) *Philosophale.* V Lex.

était dangereux pour la médecine, s'unit avec l'apothicaire du corps pour envoyer Zadig chercher des basilics dans l'autre monde. Ainsi après avoir été toujours puni pour avoir bien fait, il était près de périr pour avoir guéri un seigneur gourmand.

(Chap. XVIII.)

Cependant Astarté avait été reçue à Babylone « avec les transports qu'on a toujours pour une belle princesse qui a été malheureuse ». La tranquillité étant revenue dans le pays, les Babyloniens déclarèrent qu'Astarté épouserait celui qu'on choisirait pour souverain. « On jura de reconnaître roi le plus vaillant et le plus sage. »

Zadig ayant triomphé de tous ses rivaux par son adresse et son courage et ayant deviné les énigmes qui lui étaient proposées, « fut reconnu roi d'un consentement unanime et surtout de celui d'Astarté, qui goûtait, après tant d'adversités, la douceur de voir son amant digne aux yeux de l'univers d'être son époux.

Épître a Mme Denis (1748).

La vie de Paris et de Versailles[1].

L'Enfant prodigue, 1738.

Vivons pour nous, ma chère Rosalie ;
Que l'amitié, que le sang qui nous lie
Nous tienne lieu du reste des humains :
Ils sont si sots, si dangereux, si vains !
Ce tourbillon qu'on appelle le monde
Est si frivole, en tant d'erreurs abonde,
Qu'il n'est permis d'en aimer le fracas
Qu'à l'étourdi qui ne le connaît pas.
Après dîné, l'indolente Glycère
Sort pour sortir, sans avoir rien à faire : 10
On a conduit son insipidité[2]
Au fond d'un char, où, montant de côté,

(1) Sur Mme Denis, v. p. 472, n. 2. — Cette épître qui, comme la suivante, est antérieure de quelques mois à la mort de Mme du Châtelet, traduit les sentiments de lassitude et de désenchantement que Voltaire éprouvait alors. Fatigué du monde, déçu par la Cour et même par le public, il semblait prêt à se retirer pour « passer avec les sages le soir serein d'un jour mêlé d'orages ».

(2) *Insipidité*. V. Lex.

Son corps pressé gémit sous les barrières
D'un lourd panier[1] qui flotte aux deux portières.
Chez son amie au grand trot elle va, 15
Monte avec joie, et s'en repent déjà,
L'embrasse et bâille ; et puis lui dit : « Madame,
J'apporte ici tout l'ennui de mon âme :
Joignez un peu votre inutilité
A ce fardeau de mon oisiveté. » 20
Si ce ne sont ses paroles expresses,
C'en est le sens. Quelques feintes caresses,
Quelques propos sur le jeu, sur le temps,
Sur un sermon, sur le prix des rubans,
Ont épuisé leurs âmes excédées. 25

. . . . . .

D'autres oiseaux de différent plumage, 45
Divers de goût, d'instinct et de ramage,
En sautillant font entendre à la fois
Le gazouillis[2] de leurs confuses voix ;
Et dans les cris de la folle cohue
La médisance est à peine entendue ; 50
Ce chamaillis[3] de cent propos croisés
Ressemble aux vents l'un à l'autre opposés
Un profond calme, un stupide silence
Succède au bruit de leur impertinence ;
Chacun redoute un honnête entretien : 55
On veut penser, et l'on ne pense rien.

Pour se distraire on se jette sur les cartes ; au jeu succède le souper.

Ciel ! quels propos ! Ce pédant du Palais
Blâme la guerre, et se plaint de la paix.
Ce vieux Crésus, en sablant[4] du champagne,
Gémit des maux que souffre la campagne ;
Et cousu d'or, dans le luxe plongé,
Plaint le pays de tailles surchargé. 80

(1) *Panier.* V. Lex.
(2) *Gazouillis.* V. Lex.
(3) *Chamaillis.* V. Lex.
(4) *Sabler.* V. Lex.

Monsieur l'abbé vous entame une histoire
Qu'il ne croit point, et qu'il veut faire croire ;
On l'interrompt par un propos du jour,
Qu'un autre conte interrompt à son tour.
De froids bons mots, des équivoques fades, 85
Des quolibets et des turlupinades,
Un rire faux que l'on prend pour gaîté,
Font le brillant de la société.
C'est donc ainsi, troupe absurde et frivole,
Que nous usons de ce temps qui s'envole ; 90
C'est donc ainsi que nous perdons des jours
Longs pour les sots, pour qui pense si courts ?
Mais que ferai-je ? où fuir loin de moi-même ?
Il faut du monde ; on le condamne, on l'aime :
On ne peut vivre avec lui, ni sans lui. 95
Notre ennemi le plus grand, c'est l'ennui.
Tel qui chez soi se plaint d'un sort tranquille,
Vole à la cour, dégoûté de la ville.
Si dans Paris chacun parle au hasard,
Dans cette cour on se hait avec art, 100
Et de la joie, ou fausse ou passagère,
On n'a pas même une image légère.
Heureux qui peut de son maître approcher !
Il n'a plus rien désormais à chercher.
Mais Jupiter[1], au fond de l'empyrée, 105
Cache aux humains sa présence adorée.
Il n'est permis qu'à quelques demi-dieux
D'entrer le soir au cabinet des cieux.
Faut-il aller, confondu dans la presse,
Prier les dieux de la seconde espèce[2], 110
Qui des mortels font le mal ou le bien ?
Comment aimer des gens qui n'aiment rien ?
... A leur lever pressez-vous pour attendre,
Pour leur parler sans vous en faire entendre,
Pour obtenir après trois mois d'oubli,
Dans l'antichambre un refus très poli. 120

(1) *Jupiter*, c'est ici le roi.
(2) Les ministres.

« Non, dites-vous, la cour ni le beau monde
Ne sont point faits pour celui qui les fronde.
Fuis pour jamais ces puissants dangereux ;
Fuis les plaisirs, qui sont trompeurs comme eux.
Bon citoyen, travaille pour la France, 125
Et du public attends ta récompense. »
Qui ? le public ! ce fantôme inconstant,
Monstre à cent voix, Cerbère dévorant,
Qui flatte et mord, qui dresse par sottise
Une statue, et par dégoût la brise ? 130
Tyran jaloux de quiconque le sert,
Il profana la cendre de Colbert [1] ;
Et prodiguant l'insolence et l'injure,
Il a flétri la candeur la plus pure :
Il juge, il loue, il condamne au hasard 135
Toute vertu, tout mérite et tout art...
Mais il revient, il répare sa honte ; 145
Le temps l'éclaire : oui, mais la mort plus prompte
Ferme mes yeux dans ce siècle pervers,
En attendant que les siens soient ouverts.
Chez mes neveux on me rendra justice ;
Mais, moi vivant, il faut que je jouisse. 150
Quand dans la tombe un pauvre homme est inclus,
Qu'importe un nom, un bruit qu'on n'entend plus ?
... Ah ! cachons-nous ; passons avec les sages
Le soir serein d'un jour mêlé d'orages ;
Et dérobons à l'œil de l'envieux
Le peu de temps que me laissent les dieux. 160
Tendre amitié, don du ciel, beauté pure,
Porte un jour doux dans ma retraite obscure !
Puissé-je vivre et mourir dans tes bras,
Loin du méchant qui ne te connaît pas !

(1) Colbert, malgré les immenses services qu'il rendit, était très impopulaire : on fit des réjouissances publiques à sa mort

A M. le président Hénault [1].

Lunéville, novembre 1748.

Vous qui de la chronologie [2]
Avez réformé les erreurs ;
Vous dont la main cueillit les fleurs
De la plus belle poésie ;
Vous qui de la philosophie 5
Avez sondé les profondeurs,
Malgré les plaisirs séducteurs,
Qui partagèrent votre vie ;
Hénault, dites-moi, je vous prie,
Par quel art, par quelle magie, 10
Parmi tant de succès flatteurs,
Vous avez désarmé l'Envie :
Tandis que moi, placé plus bas,
Qui devrais être inconnu d'elle,
Je vois chaque jour la cruelle 15
Verser ses poisons sur mes pas ?
Il ne faut pas s'en faire accroire ;
J'eus l'air de me faire afficher
Aux murs du temple de Mémoire :
Aux sots vous sûtes vous cacher. 20
Je parus trop chercher la gloire,
Et la gloire vint vous chercher.

. . . . . .

(1) V. plus haut, p. 393, note 4.
(2) Voltaire avait d'abord écrit de manière plus nerveuse :

« Hénault, fameux par vos soupés,
Et par votre chronologie,
Par des vers au bon coin frappés,
Pleins de douceur et d'harmonie ;
Vous qui dans l'étude occupez
L'heureux loisir de votre vie,
Daignez m'apprendre, je vous prie,
Par quel secret vous échappez
Aux malignités de l'envie,
Tandis que moi, etc...

Le président Hénault fut blessé de ce qu'on paraissait faire entrer ses soupers pour quelque chose dans sa réputation et se fâcha sérieu-

Je plains le sort de tout auteur,
Que les autres ne plaignent guères ;
Si dans ses travaux littéraires
Il veut goûter quelque douceur,
Que, des beaux esprits serviteur, 35
Il évite ses chers confrères...
Heureux qui dans d'obscurs travaux
A soi-même se rend utile !
Il faudrait pour vivre tranquille
Des amis, et point de rivaux. 60
La gloire est toujours inquiète ;
Le bel esprit est un tourment,
On est dupe de son talent :
C'est comme une épouse coquette...
Sa vanité qui vous obsède,
S'expose à tout imprudemment ;
Elle est des autres l'agrément
Et le mal de qui la possède.
Mais finissons ce triste ton : 70
Est-il si malheureux de plaire ?
L'envie est un mal nécessaire ;
C'est un petit coup d'aiguillon
Qui vous force encore à mieux faire [1].
Dans la carrière des vertus 75
L'âme noble en est excitée.
Virgile avait son Mœvius,
Hercule avait son Eurysthée.
Que m'importent de vains discours
Qui s'envolent et qu'on oublie ? 80
Je coule ici mes heureux jours
Dans la plus tranquille des cours,
Sans intrigue, sans jalousie,
Auprès d'un roi sans courtisans [2],

sement. Voltaire s empressa de faire disparaître le mot « fameux par vos soupés » et les rimes subséquentes.

(1) Ce que Boileau a si bien montré dans l'Épître à Racine *Sur l'utilité des ennemis*.

(2) Le roi Stanislas.

Près de Boufflers[1] et d'Émilie ; 85
Je les vois et je les entends,
Il faut bien que je fasse envie[2].

(1) La marquise de Boufflers, qui faisait les honneurs de la cour du roi Stanislas. Elle était la mère du chevalier de Boufflers, né à Lunéville en 1737 et mort en 1815. V. les ouvrages de M. G. Maugras sur la cour de Lunéville et sur Boufflers.

(2) Quand Voltaire eut perdu Mme du Châtelet, il revint à Paris (rue Traversière-Saint-Honoré, près de la rue de Richelieu). Il rassembla autour de lui sa famille et se trouva, suivant son expression, « père de famille sans avoir d'enfants ». L'aînée de ses nièces, Mme Denis, était veuve depuis 1744. Dans la lettre du 26 octobre 1749 à M. d'Aiguiber, Voltaire écrit : « Je loge ma nièce, Mme Denis, qui pense aussi philosophiquement que celle que nous regrettons, qui cultive les belles lettres, qui a beaucoup de goût et qui, par-dessus tout cela, a beaucoup d'amis et est dans le monde sur un fort bon ton. »

Elle ne voulut pas accompagner son oncle à Berlin, mais elle se porta au-devant de lui à son retour et partagea son sort jusqu'à sa mort.

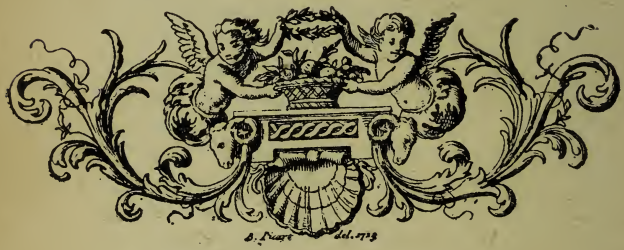

Cul-de-lampe tiré des *Éléments de la philosophie de Newton*, 1738.

En-tête tiré de la *Bataille de Fontenoy*, 1745.

TROISIÈME PARTIE

VOLTAIRE APRÈS SON DÉPART POUR BERLIN

CHAPITRE PREMIER

Le voyage en Prusse (1750-1753) d'après la Correspondance.

Il n'y avait plus grand'chose qui retînt Voltaire en France. Cependant il venait de s'installer à Paris, comme s'il ne songeait nullement à s'éloigner.

Frédéric, qui depuis si longtemps s'efforçait, mais en vain, de l'attirer en Prusse prit le parti de piquer son amour-propre. Il adressa au jeune d'Arnaud [1], poète des plus médiocres qu'il venait de recevoir sur la recommandation de Voltaire une Épître, où il lui décernait, au détriment de son protecteur des éloges hyperboliques.

Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence ;

(1) V. plus haut, p. 444.

Venez briller à votre tour ;
Élevez-vous s'il brille encore ;
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle Aurore.

L'Apollon ainsi provoqué n'y tint plus. Son départ fut décidé.

Les questions matérielles ne furent pas oubliées : il fut convenu que Frédéric paierait les frais du voyage, Voltaire recevrait le poste de chambellan avec la grande croix de l'ordre du Mérite et une pension annuelle de vingt mille livres.

Voltaire se rendit à Compiègne pour « demander au plus grand roi du Midi la permission d'aller se mettre aux pieds du plus grand roi du Nord. » Louis XV ne fit rien pour le retenir et répondit « qu'il pouvait partir quand il voudrait ». Il partit en effet le 28 juin 1750.

Son absence devait durer trois ans. Si, au début, son enthousiasme fut grand, il ne tarda pas à perdre quelques illusions sur la liberté et les douceurs dont il pouvait jouir auprès de Frédéric. On s'étonne même que le séjour ait duré si longtemps et qu'après certains mots, certaines avanies que le roi ne lui épargna pas, Voltaire n'ait pas repris plus tôt le chemin de la France. Mais c'est qu'il ne le pouvait pas. Il était retenu là-bas par la publication du *Siècle de Louis XIV* et par la préparation d'une nouvelle édition de ses œuvres.

Après la querelle avec Maupertuis, la vie ne fut plus tenable et il ne restait plus à Voltaire qu'à rendre à son hôte tout ce qu'il tenait de lui et à partir au plus vite. Il était loin de s'attendre à l'épilogue de son odyssée, aux incidents tragi-comiques de Francfort et à la brutalité grotesque de l'odieux Freytag.

Les lettres elles-mêmes de Voltaire raconteront, mieux que personne ne pourrait le faire, les principaux détails de cette période si intéressante de sa vie.

L'arrivée au ciel de Berlin.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Potsdam [1], ce 24 juillet 1750.

Mes divins anges [2], je vous salue du ciel de Berlin ; j'ai passé par le purgatoire pour y arriver. Une méprise m'a

(1) *Potsdam*, à 30 kilomètres au sud-ouest de Berlin, résidence royale ; le grand électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, y avait bâti, de 1660 à 1674, un vaste château.

(2) Sur d'Argental V. plus haut, p. 256, n. 1.

retenu quinze jours à Clèves [1], et malheureusement ni la duchesse de Clèves ni le duc de Nemours [2], n'étaient plus dans le château. Les ordres du roi pour les relais ont été arrêtés quinze jours entiers ; j'aurais dû consacrer ces quinze jours à Aurélie [3], et je ne les ai employés qu'à me donner des indigestions. Je vous fais ma confession, mes anges. Enfin, me voici dans ce séjour autrefois sauvage, et qui est aujourd'hui aussi embelli par les arts qu'ennobli par la gloire. Cent cinquante mille soldats victorieux, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et Muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté ! Qui le croirait ? Tout cela pourtant est très vrai, et tout cela ne m'est pas plus précieux que nos petits soupers. Il faut avoir vu Salomon dans sa gloire ; mais il faut vivre auprès de vous, avec M. de Choiseul [4] et M. l'abbé de Chauvelin [5]. Que cette lettre, je vous en prie, soit pour eux ; qu'ils sachent à quel point je les regrette, même quand j'entends Frédéric le Grand. Je suis honteux d'avoir ici l'appartement de M. le maréchal de Saxe. On a voulu mettre l'historien dans la chambre du héros.

A de pareils honneurs je n'ai point dû m'attendre [6] ;
Timide, embarrassé, j'ose à peine en jouir.
Quinte-Curce lui-même aurait-il pu dormir,
S'il eût osé coucher dans le lit d'Alexandre ?

(1) Clèves, ville de la province rhénane, entre la Meuse et le Rhin, dans le voisinage de la Hollande. Voltaire, après avoir traversé les Pays-Bas autrichiens, arriva à Clèves le 2 juillet 1750.

(2) Héros du roman de Mme de La Fayette : *la Princesse de Clèves*, 1678.

(3) Allusion à la tragédie de *Catilina*, ou *Rome sauvée*, qui n'était pas achevée encore. Aurélie est l'épouse de Catilina.

(4) Le duc de Choiseul (1719-1785), le célèbre ministre de Louis XV, connu d'abord sous le nom de comte de Stainville, ne faisait alors que commencer sa brillante carrière.

(5) L'abbé de Chauvelin (1716-1770), qui devait se signaler par ses attaques contre l'ordre des Jésuites.

(6) Transcription amusante du vers de Racine :

« A de moindres fureurs je n'ai pas dû m'attendre. »
(*Iphigénie*, IV, 5, v. 1313.)

Mais dans quel lit couchez-vous, vous autres? Est-ce auprès du Bois de Boulogne? est-ce à Plombières? est-ce à Paris? Mme d'Argental a-t-elle besoin des eaux? Il y a un mois que j'ignore ce que j'ai le plus envie de savoir. On m'a mandé que *l'Esprit et le Sentiment* de Mme de Graffigny[1] avait réussi. Ma troupe a joué chez moi *Jules César*. Mais je ne sais point ce que font mes anges; j'ai attendu, pour leur écrire que je fusse un peu stable, et que je pusse recevoir de leurs nouvelles. J'en attends avec la double impatience de l'absence et de l'amitié.

Adieu, mes anges; mon Frédéric le Grand fait un peu de tort à Aurélie. Il prend mon temps et mon âme. La caverne d'Euripide vaut mieux, pour faire une tragédie, que les agréments d'une cour. Les devoirs et les plaisirs sont les ennemis mortels d'un si grand ouvrage.

Conservez-moitous des bontés qui me feront adorer votre société, et chérir *poemata tragica et omnes has nugas*[2], jusqu'au dernier moment de ma vie.

Il fallait bien finir par ce mariage.

A Mme Denis.

A Potsdam, le 13 octobre 1750.

Nous voilà dans la retraite de Potsdam; le tumulte des fêtes est passé, mon âme en est plus à son aise. Je ne suis pas fâché de me trouver auprès d'un roi qui n'a ni cour ni conseil. Il est vrai que Potsdam est habité par des moustaches et des bonnets de grenadier; mais, Dieu merci, je ne les vois point. Je travaille paisiblement dans

(1) Françoise d'Happoncourt de Graffigny (1695-1758) avait épousé un chambellan du duc de Lorraine; venue à Paris en 1743, elle publia, en 1746, un roman, les *Lettres d'une Péruvienne* et, en 1750, une comédie, *Cénie*, à laquelle Voltaire fait ici allusion.

(2) « Les poèmes tragiques et toutes ces bagatelles. »

Vue du château de Potsdam, d'après une estampe allemande du dix-huitième siècle.

mon appartement, au son du tambour. Je me suis retranché les dîners du roi ; il y a trop de généraux et de princes. Je ne pouvais m'accoutumer à être toujours vis-à-vis d'un roi en cérémonie, et à parler en public. Je soupe avec lui en plus petite compagnie. Le souper est plus court, plus gai et plus sain. Je mourrais au bout de trois mois de chagrin et d'indigestion, s'il fallait dîner tous les jours avec un roi en public.

On m'a cédé, ma chère enfant, en bonne forme, au roi de Prusse [1]. Mon mariage est donc fait ; sera-t-il heureux ? Je n'en sais rien. Je n'ai pas pu m'empêcher de dire *oui*. Il fallait bien finir par ce mariage, après des coquetteries de tant d'années [2]. Le cœur m'a palpité à l'autel. Je compte venir cet hiver prochain, vous rendre compte de tout, et peut-être vous enlever. Il n'est plus question de mon voyage d'Italie ; je vous ai sacrifié sans remords le Saint-Père [3] et la ville souterraine [4] ; j'aurais dû peut-être vous sacrifier Potsdam. Qui m'aurait dit, il y a sept ou huit mois, quand j'arrangeais ma maison avec vous, à Paris, que je m'établirais à trois cents lieues dans la maison d'un autre ? et cet autre est un maître ! Il m'a bien juré que je ne m'en repentirais pas ; il vous a comprise, ma chère enfant, dans une espèce de contrat [5] qu'il a signé

(1) Frédéric avait demandé Voltaire à Louis XV, qui avait répondu qu'il autorisait volontiers le séjour en Prusse du grand écrivain ; il lui garda le titre de gentilhomme ordinaire avec 2.000 livres de pension, mais il lui ôta sa charge d'historiographe, qui fut confiée à Duclos.

(2) Voltaire s'était déjà rendu deux fois à Berlin, en 1740 et 1743. Sa correspondance avec Frédéric datait de 1736.

(3) Benoît XIV, à qui Voltaire avait dédié son *Mahomet* en 1745.

(4) *Herculanum*, où l'on avait commencé des fouilles depuis quelques années.

(5) Voltaire aurait bien voulu que sa nièce vînt le retrouver à Berlin et Frédéric y consentait, mais Mme Denis, qui avait désapprouvé ce voyage, ne se souciait pas de partir.

En date du 23 août 1750, Frédéric avait écrit à Voltaire une lettre où il s'efforçait de répondre aux inquiétudes de Mme Denis. « J'ai lu la lettre que votre nièce vous a écrite de Paris ; l'amitié qu'elle a pour vous, lui attire mon estime... Non, mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir que votre transplantation pût tourner le moins du monde à votre désavantage, je serais le premier à vous en dissuader... Quel esclavage, quel malheur, quel changement, quelle inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un pays où on vous estime autant que

avec moi et que je vous enverrai ; mais viendrez-vous gagner votre douaire de quatre mille livres ?

J'ai bien peur que vous ne fassiez comme Mme de Rottembourg [1], qui a toujours préféré les opéras de Paris à ceux de Berlin. O destinée, comme vous arrangez les événements et comme vous gouvernez les pauvres humains !

Il est plaisant que les mêmes gens de lettres de Paris qui auraient voulu m'*exterminer* [2], il y a un an, crient actuellement contre mon éloignement et l'appellent désertion. Il semble qu'on soit fâché d'avoir perdu sa victime. J'ai très mal fait de vous quitter, mon cœur me le dit tous les jours plus que vous ne pensez, mais j'ai très bien fait de m'éloigner de ces messieurs-là.

Je vous embrasse avec tendresse et avec douleur.

On ne peut servir deux maîtres.

A Mme Denis.

A Potsdam, le 28 octobre 1750.

Je ne sais pas pourquoi le roi me prive de la place d'historiographe de France, et qu'il [3] daigne me conserver le brevet de son gentilhomme ordinaire : c'est précisément parce que je suis en pays étranger que je suis plus propre à être historien ; j'aurais moins l'air de la flatterie ; la liberté dont je jouis donnerait plus de poids à la vérité. Ma chère enfant, pour écrire l'histoire de son pays, il faut être hors de son pays.

Me voilà donc à présent à deux maîtres. Celui qui a dit

dans votre patrie... ? Quoi ! parce que vous vous retirez dans ma maison, il sera dit que cette maison devient une prison pour vous ? Quoi ! parce que je suis votre ami, je serais votre tyran ?... » Il sera fait plusieurs fois allusion à cette lettre dans la suite.

(1) Femme d'un ancien ministre de Prusse à Paris, qui avait refusé de revenir à Berlin avec son mari.

(2) *Exterminer*. V. Lex.

(3) *Et qu'il*. V. Notes gramm., p. 988, VII, 4.

qu'on ne peut servir deux maîtres[1] à la fois avait assurément bien raison ; aussi, pour ne point le contredire, je n'en sers aucun. Je vous jure que je m'enfuirais, s'il me fallait remplir les fonctions de chambellan comme dans les autres cours. Ma fonction est de ne rien faire. Je jouis de mon loisir. Je donne une heure par jour au roi de Prusse pour arrondir un peu ses ouvrages de prose et de vers ; je suis son grammairien, et point son chambellan. Le reste du jour est à moi, et la soirée finit par un souper agréable. Il arrivera qu'en dépit des titres, dont je ne fais nul cas, je n'exercerai point du tout la chambellanie[2], et que j'écrirai l'histoire.

J'ai apporté ici heureusement tous mes extraits sur Louis XIV. Je ferai venir de Leipsick les livres dont j'aurai besoin, et je finirai ici ce *Siècle de Louis XIV*, que peut-être je n'aurais jamais fini à Paris. Les pierres dont j'élevais ce monument à l'honneur de ma patrie auraient servi à m'écraser. Un mot hardi eût paru une licence effrénée ; on aurait interprété les choses les plus innocentes avec cette charité qui empoisonne tout. Voyez ce qui est arrivé à Duclos[3], après son *Histoire de Louis XI*. S'il est mon successeur en *historiographerie*[4], comme on le dit, je lui conseille de n'écrire que quand il fera, comme moi, un petit voyage hors de France.

Je corrige à présent la seconde édition que le roi de Prusse va faire de l'*Histoire*[5] de son pays. Un auteur comme celui-là peut dire ce qu'il veut sans sortir de sa patrie. Il use de ce droit dans toute son étendue. Figurez-vous que, pour avoir l'air plus impartial, il tombe sur son grand-père[6], de toutes ses forces. J'ai rabattu les coups tant que j'ai pu. J'aime un peu ce grand-père parce qu'il était magnifique, et qu'il a laissé de beaux monuments. J'ai eu bien de la

(1) Évangile (Matth. VI, 24 ; Luc. XVI, 13).
(2) *Chambellanie*. V. Lex.
(3) Duclos (1704-1772). V. plus loin, p. 790, n. 3.
(4) *Historiographerie*. V. Lex.
(5) *Mémoires pour servir à l'Histoire du Brandebourg*.
(6) Frédéric III (1657-1713), électeur de Brandebourg depuis 1688 et roi de Prusse à partir de 1702, sous le nom de Frédéric Ier.

peine à faire adoucir les termes dans lesquels le petit-fils reproche à son aïeul la vanité de s'être fait roi : c'est une vanité dont ses descendants retirent des avantages solides, et le titre n'en est point du tout désagréable. Enfin je lui ai dit : « C'est votre grand-père et ce n'est pas le mien, faites-en tout ce que vous voudrez » ; et je me suis réduit à éplucher des phrases. Tout cela amuse et rend la journée pleine ; mais, ma chère enfant, ces journées se passent loin de vous. Je ne vous écris jamais sans regrets, sans remords et sans amertume.

La lettre des... « mais »...

A Mme Denis.

A Potsdam, le 6 novembre 1750.

On sait donc à Paris, ma chère enfant, que nous avons joué à Potsdam la *Mort de César*, que le prince Henri [1] est bon acteur, n'a point d'accent, et est très aimable, et qu'il y a ici du plaisir ? Tout cela est vrai ; mais... Les soupers du roi sont délicieux, on y parle raison, esprit, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée ; mais... mais... Opéras, comédies, carrousels, soupers à Sans-souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures ; mais... mais... La ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacle, reines affables, princesses charmantes, filles d'honneur belles et bien faites, la maison de Mme de Tyrconnell [2] toujours pleine, et souvent trop ; mais... mais..., ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid.

Je suis en train de dire des *mais*, et je vous dirai : mais il est impossible que je parte avant le 15 de décembre. Vous ne doutez pas que je ne brûle d'envie de vous voir,

(1) Frère de Frédéric II.
(2) Lord Tyrconnell, irlandais, était ministre de France à Berlin.

de vous embrasser, de vous parler. Ma rage de voir l'Italie n'approche pas des sentiments qui me rappellent à vous; mais, mon enfant, accordez-moi encore un mois, demandez cette grâce pour moi à M. d'Argental; car je dis toujours au roi de Prusse que, quoique je sois son chambellan, je n'en appartiens pas moins à vous et à ce M. d'Argental. Mais est-il vrai que notre *Isaac* d'Argens [1] est allé se confiner à Monaco avec sa femme, qui est une grande virtuose ? Il y a là un petit grain de folie ou une grande dose de philosophie. Il ferait bien de venir ici augmenter notre colonie.

Maupertuis [2] n'a pas les ressorts bien liants : il prend mes dimensions durement avec son quart de cercle [3]. On dit qu'il entre un peu d'envie dans ses problèmes. Il y a ici en récompense un homme trop gai ; c'est La Mettrie [4]. Ses idées sont un feu d'artifice toujours en fusées volantes. Ce fracas amuse un demi-quart d'heure, et fatigue mortellement à la longue. Il vient de faire, sans le savoir, un mauvais livre [5], imprimé à Potsdam, dans lequel il proscrit la vertu et les remords, fait l'éloge des vices, invite son lecteur à tous les désordres, le tout sans mauvaise intention. Il y a dans son ouvrage mille traits de feu et pas une demi-page de raison; ce sont des éclairs dans une nuit. Des gens sensés se sont avisés de lui remontrer l'énormité de sa morale. Il a été tout étonné ; il ne savait pas ce qu'il avait écrit ; il écrira demain le contraire, si on veut. Dieu me garde de le prendre pour mon médecin ! il me donnerait du sublimé corrosif au lieu de rhubarbe, très innocemment et puis se mettrait à rire.

(1) V. plus haut, page 443, note 44.

(2) Maupertuis (1698-1759), savant français que Voltaire connaissait de longue date. (V. page 321 et la note 1.) Président de l'Académie de Berlin depuis 1740, il résidait dans cette ville depuis 1745. Il devait avoir avec Kœnig une retentissante querelle, dans laquelle Voltaire prit parti. (V. p. 498.)

(3) *Quart de cercle*. V Lex.

(4) La Mettrie (1709-1751), médecin et philosophe français, chassé de Hollande à cause de ses opinions matérialistes et réfugié en Prusse. Frédéric II le protégea et, après sa mort, écrivit son *Éloge*

(5) L'*homme-machine*, 1748.

Adieu, ma chère enfant, on veut donc jouer à Paris *Rome sauvée* ? mais... mais... Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

Envoi de « Rome sauvée ».

A Mme Denis.

A Berlin, au château, le 26 décembre 1750.

Je vous écris à côté d'un poêle, la tête pesante et le cœur triste, en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine, et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière de Seine ; et je dis : « Ma chère enfant, pourquoi suis-je dans ce palais, dans ce cabinet qui donne sur cette Sprée, et non pas au coin de notre feu ? » Rien n'est plus beau que la décoration du palais du soleil dans *Phaéton*[1]. Mlle Astrua[2] est la plus belle voix de l'Europe ; mais fallait-il vous quitter pour un gosier à roulades et pour un roi ? Que j'ai de remords, ma chère enfant ! que mon bonheur est empoisonné ! que la vie est courte ! qu'il est triste de chercher le bonheur loin de vous ! et que de remords si on le trouve !

Je suis à peine convalescent ; comment partir ? Le char d'Apollon s'embourberait dans les neiges détrempées de pluie qui couvrent le Brandebourg. Attendez-moi, aimez-moi, recevez-moi, consolez-moi, et ne me grondez pas. Ma destinée est d'avoir affaire à Rome, de façon ou d'autre. Ne pouvant y aller, je vous envoie *Rome* en tragédie, par le courrier de Hambourg, telle que je l'ai retouchée ; que cela serve du moins à amuser les douleurs communes de notre éloignement. J'ai bien peur que vous ne soyez pas trop contente du rôle d'Aurélie. Vous autres femmes vous êtes accoutumées à être le premier mobile

(1) Il existe sous ce nom un opéra de Quinault et de Lulli. Voltaire dit, ailleurs, que l'opéra en question est « un peu Phaéton travesti ».
(2) Cantatrice italienne, morte en 1758.

des tragédies, comme vous l'êtes de ce monde. Il faut que vous soyez amoureuses comme des folles, que vous fassiez des rivaux ; il faut qu'on vous adore, qu'on vous tue, qu'on vous regrette, qu'on se tue avec vous. Mais, mesdames, Cicéron et Caton ne sont pas galants ; César et Catilina n'étaient pas gens à se tuer pour vous. Ma chère enfant, je veux que vous vous fassiez homme pour lire ma pièce. Envoyez prier l'abbé d'Olivet de vous prêter son bonnet de nuit, sa robe de chambre, et son *Cicéron* et lisez *Rome sauvée* dans cet équipage.

Pendant que vous vous arrangerez pour gouverner la république romaine sur le théâtre de Paris, et pour travestir en Caton et en Cicéron nos comédiens, je continuerai paisiblement à travailler au *Siècle de Louis XIV*, et je donnerai à mon aise les batailles de Nervinde [1] et d'Hochstedt. Variété, c'est ma devise. J'ai besoin de plus d'une consolation. Ce ne sont point les rois, ce sont les belles lettres qui la donnent.

Apologie.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU [2].

A Berlin, le 31 août 1751.

Mon *héros*, un domestique de ma nièce m'apporta hier deux lettres de vous, qui m'ont fait tant de plaisir, qui m'ont pénétré de tant de reconnaissance, que moi, qui suis *prime-sautier*, comme dit Montaigne, je partirais sur-le-champ pour venir vous remercier, si je pouvais partir. Vous avez les mêmes bontés pour mes musulmans [3] que

(1) *Nerwinde*, village des Pays-Bas, près de Liége, où Luxembourg battit Guillaume III, en 1693. — *Hochstaedt*, ville de Bavière, où Villars défit les Impériaux, en 1703. L'année suivante, le prince Eugène et Marlborough y furent vainqueurs à leur tour.

(2) Armand DU PLESSIS, duc de RICHELIEU (1696-1788), petit neveu du cardinal, ami et protecteur de Voltaire, grand seigneur des plus brillants, mais des plus débauchés. On sait la part qu'il avait prise à la bataille de Fontenoy. (V. p. 397, note 3.)

(3) Richelieu voulait faire jouer *Mahomet* à Paris

pour vos calvinistes des Cévennes. Dieu vous bénira d'avoir protégé la liberté de conscience.

Si vous permettez que je raisonne ici littérature avec vous, j'aurai l'honneur de vous dire que ma pièce aurait été bien reçue, courue, mise aux nues du temps de la Fronde. Heureusement, les conspirations sont passées de mode ; heureusement pour l'État s'entend, et très malheureusement pour le théâtre. Il n'y a guère que des jeunes gens et de belles dames bien mises, très françaises, et peu romaines, qui aillent à nos spectacles ; il faut leur parler de ce qu'elles font, et sans amour point de salut. Je ne peux pas réformer ma nation, mais il faut dire pourtant à son honneur qu'il y a des ouvrages qui ont réussi sans être fondés sur une intrigue amoureuse. Je ne dis pas que ma *Rome sauvée* fût[1] jouée aussi souvent que *Zaïre;* mais je crois que, si elle était bien représentée, les Français pourraient se piquer d'aimer Cicéron et César ; et je vous avoue que j'ai la faiblesse de penser qu'il y a dans cet ouvrage je ne sais quoi qui ressent[2] l'ancienne Rome. Je l'ai travaillé de mon mieux. Je n'entrerai ici dans aucune discussion, quoique j'en aie bien envie. J'ai envoyé ma *Rome* par milord *Maréchal*[3], ancien conjuré d'Écosse, tout propre à se charger de ma conspiration de Catilina ; vous en jugerez ; ainsi je laisse là tous les raisonnements que je voulais faire, et je m'en rapporte à vos lumières et à vos bontés.

J'aimerais bien mieux vous amuser, en vous envoyant quelques petits morceaux du *Siècle de Louis XIV*. C'est ce *Siècle* qui me prive à présent du bonheur de vous faire ma cour. J'ai commencé l'édition; je ne peux l'abandonner. Je travaille comme un bénédictin. Une édition du *Siècle*, une autre de mes anciennes sottises, qu'on réimprime et que je dirige[4], des *Rome sauvée* à la traverse,

(1) *Fût.* V. Notes gramm., p. 985, V, III, 3°.

(2) *Ressentir.* V. Lex.

(3) Georges Keith, dit Milord Maréchal (1685-1778), avait dû quitter l'Écosse, sa patrie, après l'avènement de Georges Ier, contre lequel il avait cherché à faire proclamer Jacques II. Il trouva un asile auprès de Frédéric.

(4) *Le Siècle de Louis XIV* fut en effet imprimé pour la première fois

voyez si je peux quitter, et si j'ai un instant dont je puisse disposer. Vous me direz que je suis un franc pédant, et vous aurez raison; mais il ne faut jamais abandonner ce qu'on a commencé, et peut-être ne serez-vous pas fâché de voir mon *Siècle*.

Dites-moi, je vous en prie, monseigneur, si je me trompe[1]. J'ai pensé qu'il était fort difficile de faire imprimer dans son pays l'histoire de son pays. M. d'Aguesseau[2] tyrannisait la littérature quand je quittai Paris; et vous sentez bien qu'il n'y avait pas un petit censeur de livres qui ne se fût fait un mérite et un devoir de mutiler mon ouvrage, ou de le supprimer. Vous ne savez pas la centième partie des tribulations que j'ai éprouvées de la part de mes chers confrères les gens de lettres, et de ceux qui se mettent à persécuter quand on n'implore pas leur protection.

Je vous avouerai encore ingénument que j'avais le malheur de déplaire beaucoup à Boyer[3], très vénérable d'ailleurs, mais qui a très peu chrétiennement donné d'assez méchantes idées de mon style à Monsieur le Dauphin et à Madame la Dauphine. Je vous écrirais sur tout cela des volumes, si je voulais, ou plutôt si vous vouliez; mais venons à mon *Siècle*. Je me suis constitué, de mon autorité privée, juge des rois, des généraux, des parlements, de l'Église, des sectes qui la partagent : voilà ma charge. Tout barbouilleur de papier qui se fait historien, en use ainsi. Ajoutez à ce fardeau celui d'être obligé de rapporter des anecdotes très délicates qu'on ne peut supprimer.

Comment imprimer à Paris tout ce qui regarde Mme de Montespan, et Mme de Maintenon, et son mariage? Il faut pourtant ou renoncer à l'histoire, ou ne rien supprimer

à Berlin et une nouvelle édition des œuvres de Voltaire allait paraître en sept vol. in-12, à Dresde, chez Walter, en 1752.

(1) Voltaire aborde le point délicat. Il lui faut se justifier de sa présence à Berlin. Il choisit pour arbitre le maréchal de Richelieu, *son héros*, dont il sait l'ascendant à la cour et sur l'opinion. On remarquera le ton de cette apologie.

(2) Henri-François d'Aguesseau (1668-1751), magistrat célèbre par son éloquence et son caractère, garde des sceaux.

(3) *Boyer*. V. plus haut, p. 389. note 1.

des faits. Il faut faire sentir ce que les suites très mal ménagées de la Révocation de l'édit de Nantes ont coûté à la France ; il faut avouer la mauvaise condition du ministère dans la guerre de 1701. J'ai dû et j'ai osé remplir tous ces devoirs, peut-être dangereux ; mais, en disant ainsi la vérité, j'ose me flatter jusqu'à présent (car je peux me tromper,) que j'ai élevé à la gloire de Louis XIV un monument plus durable que toutes les flatteries dont il a été accablé pendant sa vie. On a fait beaucoup d'histoires de lui ; peut-être ne le trouvera-t-on véritablement *grand* que dans la mienne.

Vous dirai-je encore que j'ai poussé l'*Histoire du Siècle* jusqu'au temps présent, dans un *Tableau* raccourci *de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1750* ? Vous dirai-je que j'ai peint le cardinal de Fleury comme je crois, en ma conscience, qu'il doit l'être ? Vous sentez que tout cela est à vue d'oiseau[1], presque point de détails ; j'ai voulu seulement montrer comme on a, ou suivi, ou changé les vues de Louis XIV, perfectionné ce qu'il avait établi, ou réparé les malheurs qu'il avait essuyés sur la fin de sa vie ; et, comme j'ai commencé son *Siècle* par un portrait de l'Europe, je le finis de même.

Aucun contemporain vivant n'est nommé, excepté vous et M. le maréchal de Belle-Isle, mais sans aucune affectation. Encore une fois, je peux me tromper ; mais je me flatte que, si le roi avait le temps de lire cet ouvrage, il n'en serait pas mécontent.

Enfin, malgré tous mes soins et malgré celui de plaire, la nature de l'ouvrage est telle que, malgré mon zèle pour ma patrie, j'ai cru devoir imprimer cette histoire en pays étranger. Un historiographe[2] de France ne vaudra jamais rien en France.

J'ajouterai encore que peut-être les éloges que je donne à ma patrie acquerront plus de poids lorsque je serai loin d'elle, et que ce qui passerait pour adulation, s'il était

(1) *A vue d'oiseau*. V. Lex.

(2) Voltaire disait lui-même que le titre d'historiographe était fort différent de celui d'historien.

d'abord imprimé à Paris, passera seulement pour vérité quand il sera dit ailleurs.

S'il arrivait, après tous les ménagements et toutes les précautions possibles, que je parusse trop libre en France, jugez alors si ma retraite en Prusse n'aura pas été heureuse; mais je me flatte de ne point déplaire, surtout après avoir sondé les esprits et préparé l'opinion publique par le commencement de cet *Essai sur Louis XIV*, et par les anecdotes où je dis des choses très fortes, et où je n'ai nullement ménagé la conduite inexcusable du Parlement dans la régence d'Anne d'Autriche.

Je vais actuellement répondre à la question que vous me faites, pourquoi je suis en Prusse [1]; et je répondrai avec la même vérité que j'écris l'histoire, dussent tous les commis de toutes les postes ouvrir ma lettre.

J'étais parti pour aller faire ma cour au roi de Prusse, comptant ensuite voir l'Italie, et revenir après avoir fait imprimer le *Siècle de Louis XIV* en Hollande [2]. J'arrive à Potsdam : les grands yeux bleus du roi, et son doux sourire, et sa voix de sirène, ses cinq batailles [3], son goût extrême pour la retraite et pour l'occupation, et pour les vers et pour la prose, enfin des bontés à tourner la tête, une conversation délicieuse, de la liberté, l'oubli de la royauté dans le commerce, mille attentions qui seraient séduisantes dans un particulier, tout cela me renverse la cervelle. Je me donne à lui par passion, par aveuglement, et sans raisonner. Je m'imagine que je suis dans une province de France. Il me demande au roi son frère [4], et je crois que le roi son frère le trouvera fort bon. Je vous le jure, comme si j'allais mourir, il ne m'est pas entré dans la tête que ni le roi, ni Mme de Pompadour prissent seu-

(1) On voit que Richelieu lui-même s'était fait l'interprète d'une partie du public, qui ne comprenait pas que Voltaire se fût installé à Berlin.

(2) Malgré la protestation que Voltaire vient de faire, de répondre avec la même vérité qu'il écrit l'histoire, on est obligé de reconnaître qu'il arrange ici les faits pour le besoin de la cause.

(3) Mollwitz, 10 avril 1740 ; Chotusitz, 10 mai 1742 ; Friedberg, 4 juin 1745 ; Sorr, 30 septembre 1745 ; Kesseldorf, 12 décembre 1745.

(4) Le roi de France, les rois s'appelant entre eux *frères* ou *cousins*.

lement garde à moi, et qu'ils pussent être piqués le moins du monde. Je me disais : « Qu'importe à un roi de France un atome comme moi de plus ou de moins? » J'étais en France harcelé, ballotté, persécuté depuis trente ans. Je me trouve ici tranquille ; je mène une vie entièrement convenable à ma mauvaise santé ; j'ai tout mon temps à moi, nul devoir à rendre ; le roi me laisse dîner toujours dans ma chambre, et souvent y souper. Voilà comme je vis depuis un an ; et je vous avoue que, sans l'envie extrême de venir vous faire ma cour, qui me trouble sans cesse, et sans une nièce que j'aime de tout mon cœur, je serais trop heureux.

Il serait impertinent à moi de vous parler si longtemps de moi-même, si vous ne me l'aviez ordonné ; ainsi, encore un petit mot, je vous en prie. Vous me demandez pourquoi j'ai pris la clef de chambellan, la croix, et vingt mille francs de pension? Parce que je croyais alors que ma nièce viendrait s'établir avec moi ; elle y était toute préparée [1] ; mais la vie de Potsdam, qui est délicieuse pour moi, serait affreuse pour une femme ; ainsi me voilà malheureux dans mon bonheur, chose fort ordinaire à nous autres hommes. Mais, ce qui augmente à la fois mon bonheur, ma sensibilité et mes regrets, ce qui me ravit et ce qui me déchire, c'est cette bonté avec laquelle vous daignez entrer dans mes erreurs et dans mes misères. Vous me dites que vous devenez vieux : vous ne le serez jamais ; la nature vous a donné ce feu avec lequel on ne sent jamais la langueur de l'âge. C'est moi, indigne, qui le suis devenu terriblement, et j'ai bien peur d'être dans peu hors d'état de profiter des charmes des rois et des maréchaux de Richelieu. Il faut au moins avoir des jambes pour marcher, et des dents pour parler. Le roi de Prusse m'assure qu'il me trouvera fort bien sans dents ; mais voyez la belle conversation quand on ne peut plus articuler ! On meurt ainsi en détail, après avoir vu mourir presque tous ses amis, et le songe pénible de la vie est bientôt fini.

(1) C'est beaucoup dire.

L'orange et l'écorce.

A Mme Denis.

A Berlin, le 2 septembre 1751.

J'ai encore le temps, ma chère enfant, de vous envoyer un nouveau paquet. Vous y trouverez une lettre de La Mettrie pour M. le maréchal de Richelieu : il implore sa protection. Tout lecteur qu'il est du roi de Prusse, il brûle de retourner en France. Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. Il me conjure d'engager M. de Richelieu à lui obtenir sa grâce[1]. En vérité, il ne faut jurer de rien sur l'apparence. La Mettrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi. Il voudrait s'en retourner à pied ; mais moi !... pourquoi suis-je ici ? Je vais bien vous étonner.

Ce La Mettrie est un homme sans conséquence qui cause familièrement avec le roi, après la lecture. Il me parle avec confiance ; il m'a juré que en parlant au roi, ces jours passés, de ma prétendue faveur et de la petite jalousie qu'elle excite, le roi lui avait répondu : « J'aurai besoin de lui encore un an, tout au plus ; on presse l'orange, et on en jette l'écorce[2]. »

Je me suis fait répéter ces douces paroles ; j'ai redoublé mes interrogations ; il a redoublé ses serments. Le croirez-vous ? dois-je le croire ? Cela est-il possible ? Quoi ! après seize ans de bontés, d'offres, de promesses ; après

(1) La Mettrie avait été banni de France pour avoir écrit contre les médecins. (V. plus haut, p. 482, n. 4.)

(2) Ce n'était pas la première fois que Frédéric s'exprimait durement sur son hôte. Au mois de janvier, Voltaire avait eu un procès avec le banquier Hirsch. Le roi écrivait à ce propos à sa sœur, la margrave de Bayreuth : « Vous me demandez ce que c'est que le procès de Voltaire avec un juif. C'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filou... J'attends que cette affaire soit finie pour lui laver la tête et pour voir si, à l'âge de cinquante-six ans, on ne pourra pas le rendre, sinon raisonnable du moins moins fripon » (22 janvier 1751).

la lettre [1] qu'il a voulu que vous gardassiez comme un gage inviolable de sa parole ! et dans quel temps encore, s'il vous plaît ? Dans le temps que je lui sacrifie tout pour le servir, que non seulement je corrige ses ouvrages, mais que je lui fais à la marge une rhétorique, une poétique suivie, composée de toutes les réflexions que je fais sur les propriétés de notre langue, à l'occasion des petites fautes que je peux remarquer ; ne cherchant qu'à aider son génie, qu'à l'éclairer et qu'à le mettre en état de se passer en effet de mes soins.

Je me faisais assurément un plaisir et une gloire de cultiver son génie ; tout servait à mon illusion. Un roi qui a gagné des batailles et des provinces, un roi du Nord qui a fait des vers en notre langue, un roi enfin que je n'avais pas cherché, et qui me disait qu'il m'aimait, pourquoi m'aurait-il fait tant d'avances ? Je m'y perds ! je n'y conçois rien. J'ai fait ce que j'ai pu pour ne point croire La Mettrie.

Je ne sais pourtant. En relisant ses vers, je suis tombé sur une épître à un peintre nommé Pesne, qui est à lui [2] ; en voici les premiers vers :

« Quel spectacle étonnant vient de frapper mes yeux !
Cher Pesne, ton pinceau te place au rang des dieux. »

Ce Pesne est un homme qu'il ne regarde pas. Cependant c'est *le cher Pesne*, c'est un *dieu*. Il pourrait bien en être autant de moi, c'est-à-dire pas grand'chose. Peut-être que dans tout ce qu'il écrit, son esprit seul le conduit, et le cœur est bien loin. Peut-être que toutes ces lettres, où il me prodiguait des bontés si vives et si touchantes, ne voulaient rien dire du tout.

Voilà de terribles armes que je vous donne contre moi. Je serais bien condamné d'avoir succombé à tant de

(1) Celle du 23 août 1750 (Voir p. 478, la lettre du 13 octobre 1750 et la note 4).

(2) Antoine Pesne, membre de l'Académie française de peinture, né à Paris en 1683, mort à Berlin en 1757. Il était neveu du célèbre graveur Jean Pesne (1623-1700).

caresses. Vous me prendriez pour M. Jourdain[1], qui disait : « Puis-je rien refuser à un seigneur de la cour qui m'appelle son cher ami ? » Mais je vous répondrai : « C'est un roi raisonnable. »

Vous imaginez bien quelles réflexions, quel retour, quel embarras, et, pour tout dire, quel chagrin l'aveu de La Mettrie fait naître. Vous m'allez dire : « Partez » ; mais moi je ne peux pas dire : « Partons. » Quand on a commencé quelque chose, il faut le finir ; et j'ai deux éditions[2] sur les bras, et des engagements pris pour quelques mois. Je suis en presse de tous côtés. Que faire? Ignorer que La Mettrie m'ait parlé, ne me confier qu'à vous, tout oublier, et attendre. Vous serez sûrement ma consolation. Je ne dirai point de vous : « Elle m'a trompé en me jurant qu'elle m'aimait. » Quand vous seriez reine, vous seriez sincère.

Mandez-moi, je vous en prie, fort au long, tout ce que vous pensez par le premier courrier qu'on dépêchera à milord Tyrconnell.

Envoi du « Siècle de Louis XIV ».

A Mme Denis.

A Potsdam, le 24 décembre 1751.

Je ne vous écris plus, ma chère enfant, que par des courriers extraordinaires, et pour cause[3]. Celui-ci vous remettra six exemplaires complets du *Siècle de Louis XIV*, corrigés à la main. Point de privilège, s'il vous plaît ; on se moquerait de moi. Un privilège n'est qu'une permission de flatter, scellée en cire jaune. Il ne faudrait qu'un privilège et une approbation pour décrier mon ou-

(1) M. Faguet (*Dix-huitième siècle, Études littéraires*), compare un peu irrévérencieusement Voltaire au Bourgeois gentilhomme. Il est piquant que l'idée de ce rapprochement soit venue à Voltaire lui-même.

(2) V. plus haut, p. 485 et la note 4.

(3) Frédéric ouvrait les lettres échangées entre Voltaire et sa nièce.

vrage. Je n'ai fait la cour qu'à la vérité, je ne dédie le livre qu'à elle. L'approbation qu'il me faut est celle des honnêtes gens et des lecteurs désintéressés.

Est-il possible qu'on crie toujours contre moi dans Paris, et qu'on me prenne pour un déserteur qui est allé servir en Prusse ? je vous répète que cette clef de chambellan, que je ne porte jamais, n'est qu'un bénéfice simple ; que je n'ai point de serment ; que ma croix est un joujou auquel je préfère mon écritoire ; en un mot, je ne suis point naturalisé Vandale, et j'ose croire que ceux qui liront l'*Histoire de Louis XIV* verront bien que je suis Français[1]. Cela est étrange qu'on ne puisse avoir un titre inutile chez un roi de Prusse, qui aime les belles-lettres, sans soulever nos compatriotes ! Je désire plus mon retour que ceux qui me condamnent de m'être en allé, et vous savez que ce ne sera pas pour eux que je reviendrai. *Le Meunier, son fils et l'âne*[2] n'ont pas essuyé plus de contradictions que moi.

On voit de loin les objets bien autrement qu'ils ne sont. Je reçois des lettres de moines qui veulent quitter leur couvent pour venir auprès du roi de Prusse, parce qu'ils ont fait quatre vers français. Des gens que je n'ai jamais connus m'écrivent : « Comme vous êtes l'ami du roi de Prusse, je vous prie de faire ma fortune. » Un autre m'envoie un paquet de rêveries ; il me mande qu'il a trouvé la pierre philosophale[3], et qu'il ne veut dire son secret qu'au roi. Je lui renvoie son paquet, et je lui mande que c'est le roi qui a la pierre philosophale. D'autres, qui vivaient avec moi dans la plus parfaite indifférence, me reprochent tendrement d'avoir quitté mes amis. Ma chère enfant, il n'y a que vos lettres qui me plaisent et qui me consolent, elles font le charme de ma vie.

(1) En effet, cet ouvrage est pour son auteur la meilleure garantie.
(2) La Fontaine, livre III, fable I.
(3) V. Lex.

Présentation du « Siècle de Louis XIV ».

A M. le président Hénault[1].

A Berlin, le 8 janvier 1752.

Une des plus grandes obligations qu'un homme puisse avoir à un homme, c'est d'être instruit ; j'ai donc pour vous, mon cher confrère, la plus tendre et la plus vive reconnaissance, je profiterai sur-le-champ de la plupart de vos remarques ; mais il faut d'abord que je vous en remercie... Je jetterais mon ouvrage au feu, si je croyais qu'il fût regardé comme l'ouvrage d'un homme d'esprit.

J'ai prétendu faire un grand tableau des événements qui méritent d'être peints, et tenir continuellement les yeux du lecteur attachés sur les principaux personnages. Il faut une exposition, un nœud et un dénouement dans une histoire, comme dans une tragédie. Il y a d'ailleurs, dans ce vaste tableau, des anecdotes intéressantes. Je hais les petits faits ; assez d'autres en ont chargé leurs énormes compilations.

Je me suis piqué de mettre plus de grandes choses dans un seul petit volume qu'il n'y en a dans les vingt tomes de Lamberti[2]. Je me suis surtout attaché à mettre de l'intérêt dans une histoire que tous ceux qui l'ont traitée ont trouvé jusqu'à présent le secret de rendre ennuyeuse. Voilà pourquoi j'ai vu des princes qui ne lisent jamais et qui entendent médiocrement notre langue, lire ce volume avec avidité, et ne pouvoir le quitter.

Mon secret est de forcer le lecteur à se dire à lui-même : « Philippe V sera-t-il roi ? sera-t-il chassé d'Espagne ? la Hollande sera-t-elle détruite ? Louis XIV succombera-t-il ? »

(1) En lisant cette lettre, on se rappellera que le président Hénault (V. p. 393, n. 4), membre de l'Académie française depuis 1723, lecteur de la reine, ami de Mme du Deffand, jouissait d'une assez grande influence.

(2) Les *Mémoires* de Lambelti n'ont que quatorze volumes. Peut-être Voltaire a-t-il écrit Lambert, qui venait de publier en trois ans vingt-deux volumes, dont 15 volumes d'*Histoire générale* et 3 volumes d'*Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, 1751.

En un mot, j'ai voulu émouvoir, même dans l'histoire. Donnez de l'esprit à Duclos[1] tant que vous voudrez, mais gardez-vous bien de m'en soupçonner.

Peut-être j'ai mérité davantage le reproche d'être un philosophe libre ; mais je ne crois pas qu'il me soit échappé un seul trait contre la religion. Les fureurs du calvinisme, les querelles du jansénisme, les illusions mystiques du quiétisme, ne sont pas la religion. J'ai cru que c'était rendre service à l'esprit humain de rendre le fanatisme exécrable, et les disputes théologiques ridicules[2] ; j'ai cru même que c'était servir le roi et la patrie. Quelques jansénistes pourront se plaindre ; les gens sages doivent m'approuver.

La liste raisonnée des écrivains, etc., que vous daignez approuver serait plus ample et plus détaillée, si j'avais pu travailler à Paris ; je me serais plus étendu sur tous les arts ; c'était mon principal objet ; mais que puis-je à Berlin ?

Savez-vous bien que j'ai écrit de mémoire une grande partie du second volume ? mais je ne crois pas que j'en eusse dit davantage sur le gouvernement intérieur. C'est là, ce me semble, que Louis XIV paraît bien grand, et que je donne à la nation une supériorité dont les étrangers sont forcés de convenir.

Oserais-je vous supplier, monsieur, de m'honorer de vos remarques sur ce second volume ? ce serait un second bienfait. Vous qui avez bâti un si beau palais[3], mettez quelques pierres à ma maisonnette. Consolez-moi d'être si loin de vous ; vos bontés augmentent bien mes regrets. Jugez de la persécution de la canaille des gens de lettres, puisqu'ils m'ont forcé d'accepter, ailleurs que dans ma patrie, des biens et des honneurs, et qu'ils m'ont réduit à travailler pour cette patrie même, loin de vos yeux.

(1) V. plus haut, p. 790, n. 3.

(2) Les discussions qui passionnent un Pascal, un Bossuet, un Fénelon, ne sont pas vaines et ridicules, comme Voltaire affecte de le donner à penser.

(3) L'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* (1744).

Sur l'orthographe du « Siècle de Louis XIV ».

A Mme Denis.

A Berlin, le 18 janvier 1852.

... Ce qu'on vous a dit contre l'orthographe du *Siècle de Louis XIV* ne me convertira pas. Je suis toujours pour qu'on écrive comme on parle[1]; cette méthode serait bien plus facile pour les étrangers. Comment est-ce qu'un palatin de Pologne distinguerait François Ier, ou saint François, d'avec un Français? ne se croirait-il pas en droit de prononcer il voy*oit*, il croy*oit*, au lieu de dire il voy*ait*, il croy*ait*? Nous avons conservé l'habitude barbare d'écrire avec un *o* ce qu'on prononce avec un *a*; pourquoi? parce qu'on prononçait durement tous ces *o* autrefois; parce que voy*oit*, lis*oit*, rimait avec expl*oit*. Nous avons adouci la prononciation, il faut donc adoucir aussi l'orthographe, afin que tout soit d'une même parure.

Pardon de la dissertation. Je suis bien heureux qu'on ne me fasse que ces chicanes. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Sur la représentation de « Rome sauvée ».

A M. de Cideville.

A Potsdam, le 10 mars 1752.

Mon cher et ancien[2] ami, ce n'est pas l'ivresse passagère du public[3], ce n'est pas un trépignement de pieds dans le parterre qui doit faire plaisir à un homme qui connaît son monde et qui a vécu; c'est votre approbation, c'est votre sensibilité, c'est votre amitié qui fait mon vrai succès et mon vrai bonheur. Je laisse le public faire sa petite amende honorable, en attendant qu'il me lapide à

(1) Sur l'orthographe de Voltaire, v. p. 981.
(2) *Ancien*. V. Lex.
(3) *Rome sauvée* venait d'être jouée à Paris, le 24 février 1752

la première occasion, et je jouis dans le fond de mon cœur de la consolation d'avoir un ami tel que vous.

Savez-vous bien ce qui me remplit de la satisfaction la plus touchante et la plus pure? Ce n'est ni César, ni Cicéron, c'est Mme Denis; c'est elle qui est une Romaine. Quelle intrépidité et quelle patience, quelle chaleur et quelle raison elle a mises dans toutes les affaires dont sa respectable amitié s'est chargée ! Ses bonnes qualités doivent lui faire dans Paris une réputation, plus grande et plus durable que celle de *Rome sauvée*. On se lassera bien vite d'une[1] diable de tragédie sans amour, d'un consul en *on*, de conjurés en *us*, d'un sujet dans lequel le tendre Crébillon m'avait enlevé la fleur de la nouveauté. On peut applaudir, pendant quelques représentations, à quelques ressources de l'art, à la peine que j'ai eue de subjuguer un terrain ingrat; mais, à la fin, il ne restera que l'aridité du sol. Comptez qu'à Paris, point d'amour, point de premières loges, et fort peu de parterre. Le sujet de *Catilina* me paraît fait pour être traité devant le Sénat de Venise, le Parlement d'Angleterre et Messieurs de l'Université. Comptez qu'on verra bientôt disparaître à la Comédie de Paris les talons rouges[2] et les pompons[3]. Si le Procureur général et la grand'Chambre ne viennent en premières loges, Cicéron aura beau crier : *O tempora ! O mores*[4] ! on demandera *Inès de Castro* et *Turcaret*[5].

Mais c'est beaucoup d'avoir plu aux connaisseurs, aux gens sensés et même aux cicéroniens. L'abbé d'Olivet me doit au moins un compliment en latin, et je n'en quitte pas M. le recteur des quatre facultés. Mon cher et ancien ami, il me serait bien doux de venir vous embrasser en français, de souper avec Mme Denis et avec vous, dans ma maison ou du moins de vous voir souper. Je demanderai

(1) *Une diable de tragédie*. V. Notes gramm., p. 983, II, 1.
(2) *Talons rouges*. V. Lex.
(3) *Pompons*. V. Lex.
(4) « O temps, ô mœurs ! » exclamation de Cicéron dans la 1re Catilinaire.
(5) *Inès de Castro*, tragédie de La Motte-Houdard, 1723; — *Turcaret*, comédie de Lesage, 1708.

assurément permission à l'enchanteur auprès duquel je suis de venir faire un petit tour dans ma patrie. Ma santé en a grand besoin, mon cœur davantage.

Je prendrai le temps qu'il va voir ses armées et ses provinces; et, pendant qu'il courra nuit et jour, pour rendre heureux des Allemands, je viendrai l'être auprès de vous. Buvez à ma santé, conservez-moi votre amitié, et soyez sûr que tous les rois de la terre et tous les châteaux enchantés ne me feraient pas oublier un ami tel que vous.

Votre lettre est charmante, mais je vous trouve bien modeste de dater notre amitié de trente ans, mon cher Cideville : il y en a plus de quarante.

La querelle de Maupertuis et de Kœnig.

A Mme Denis.

A Potsdam, le 24 juillet 1752.

Vous avez la plus grande raison, vous et vos amis, de presser mon retour; mais vous ne m'en avez pas toujours pressé par des courriers extraordinaires, et ce qu'on mande par la poste est bientôt su [1]. Quand il n'y aurait que ce malheur-là dans l'absence (et il y en a tant d'autres !), il ne faudrait jamais quitter sa famille et ses amis. L'établissement des postes est une belle chose, mais c'est pour les lettres de change. Le cœur n'y trouve pas son compte; il n'est plus permis de l'ouvrir dès qu'on est éloigné.

La plus grande des consolations est interdite; je ne vous écris plus, ma chère enfant, que par des voies sûres, qui sont rares. Voici mon état : Maupertuis [2] a fait discrètement courir le bruit que je trouvais les ouvrages du roi fort mauvais; il m'accuse de conspirer contre une puissance dangereuse, qui est l'amour-propre; il débite sourdement que le roi m'ayant envoyé de ses vers à cor-

(1) Voir la lettre du 24 décembre 1751, p. 492 et la note 2.
(2) V. p. 482, note 2.

riger, j'avais répondu : « Ne se lassera-t-il point de m'envoyer son linge sale à blanchir? » Il tient cet étrange discours à l'oreille de dix ou douze personnes, en leur recommandant bien à toutes le secret. Enfin je crois m'apercevoir que le roi a été à la fin dans la confidence. Je ne fais que m'en douter ; je ne peux m'éclaircir. Ce n'est pas là une situation bien agréable ; mais ce n'est pas tout.

Il arriva ici, sur la fin de l'année passée, un jeune homme, nommé La Beaumelle[1] qui est, je crois, de Genève, et qui est envoyé de Copenhague, où il était moitié prédicateur, moitié bel esprit. Il est l'auteur d'un livre intitulé : *Mes Pensées*, livre où il dit librement son avis sur toutes les puissances de l'Europe. Maupertuis avec sa bonté ordinaire, et sans y entendre malice, alla persuader à ce jeune homme que j'avais dit au roi du mal de son livre et de sa personne, et que je l'avais empêché d'entrer au service de Sa Majesté. Aussitôt ce La Beaumelle, pour réparer le tort prétendu que j'ai fait à sa fortune, a préparé des notes scandaleuses pour le *Siècle de Louis XIV*, qu'il va faire imprimer je ne sais où ; ceux qui ont vu ces belles notes disent qu'il y a autant de sottises que de mots.

Quant à la querelle de Maupertuis et de Kœnig[2], en voici le sujet :

Ce Kœnig est amoureux d'un problème de géométrie, comme les anciens paladins de leurs dames. Il fit, l'année passée, le voyage de La Haye à Berlin, uniquement pour aller conférer avec Maupertuis sur une formule d'algèbre, et sur une loi de la nature[3] dont vous ne vous souciez guère. Il lui montra deux lettres d'un vieux philosophe du

(1) La Beaumelle (1726-1773) n'était pas de Genève, mais de Valleraugue, dans le bas Languedoc. Il s'attaqua à Voltaire, qui ne lui pardonna pas.

(2) *Samuel* Kœnig (1712-1757), savant allemand, qui avait enseigné les mathématiques à la marquise du Châtelet. Membre de l'Académie des Sciences de Paris, il était professeur de philosophie à La Haye. Il appartenait à l'Académie de Berlin, comme membre étranger.

(3) Le principe de « la moindre quantité d'action ».

siècle passé, nommé Leibnitz, dont vous ne vous souciez pas davantage, et lui fit voir que Leibnitz avait parlé de la même loi, et combattait son sentiment. Maupertuis, qui est plus occupé de ce qu'il croit intrigues de cour que de vérités géométriques, ne lut pas seulement les lettres de Leibnitz.

Le professeur de La Haye lui demanda permission d'exposer son opinion dans les journaux de Leipsick ; et avec cette permission, il réfuta, le plus poliment du monde, dans ces journaux, l'opinion de Maupertuis, et s'appuya de l'autorité de Leibnitz, dont il fit imprimer les fragments qui avaient rapport à cette dispute. Voici ce qui est étrange :

Maupertuis, ayant parcouru et mal lu ce journal de Leipsick et ces fragments de Leibnitz, alla se mettre dans la tête que Leibnitz était de son opinion, et que Kœnig avait forgé ces lettres pour lui ravir, à lui Maupertuis, la gloire d'avoir inventé une bévue. Sur ce beau fondement, il fait assembler les académiciens pensionnaires dont il distribue les gages ; il accuse formellement Kœnig d'être un faussaire, et fait passer un jugement contre lui, sans que personne opine, et malgré les oppositions du seul géomètre qui fût à cette assemblée.

Il fit encore mieux ; il ne se trouva pas au jugement ; mais il écrivit une lettre à l'Académie, pour demander la grâce du coupable, qui était à La Haye, et qui, ne pouvant être pendu à Berlin, fut seulement déclaré faussaire et fripon géomètre, avec toute la modération imaginable.

Ce beau jugement est imprimé. Voici maintenant le comble : notre modéré président écrit deux lettres à Mme la princesse d'Orange, dont Kœnig est le bibliothécaire, pour la prier de lui imposer silence et pour ravir à son ennemi, condamné et flétri, la permission de défendre son honneur [1].

Je n'ai appris que d'hier tous ces détails dans ma soli-

(1) Pour venger Kœnig, mais surtout pour se venger lui-même, Voltaire écrivit contre Maupertuis la *Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape*, chef-d'œuvre de malice et de gaîté.

tude. On ne laisse pas de voir des choses nouvelles sous le soleil : on n'avait point encore vu de procès criminel dans une académie des sciences. C'est une vérité démontrée qu'il faut s'enfuir de ce pays-ci.

Je mets ordre tout doucement à mes affaires. Je vous embrasse tendrement.

Projet d'un petit dictionnaire à l'usage des rois.

A Mme Denis.

A Berlin, le 18 décembre 1752.

Je vous envoie, ma chère enfant, les deux contrats du duc de Wurtemberg ; c'est une petite fortune assurée pour votre vie [1]. J'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me *ferait mourir de chagrin*. Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sotte mort ; mais la nature me fait beaucoup plus de mal que lui, et il faut toujours avoir son paquet prêt et le pied à l'étrier pour voyager dans cet autre monde où, quelque chose qui arrive, les rois n'auront pas grand crédit.

Comme je n'ai pas dans ce monde-ci cent cinquante mille moustaches à mon service, je ne prétends point du tout faire la guerre [2]. Je ne songe qu'à déserter honnêtement, à prendre soin de ma santé, à vous revoir, à oublier ce rêve de trois années.

Je vois bien qu'*on a pressé l'orange ;* il faut penser à

(1) « J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les états de mon Alcine (Frédéric), je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Wurtemberg possède en France. » (*Mémoires pour servir à la vie de M. Voltaire.*)

(2) Les choses s'étaient gravement gâtées depuis le 24 juillet 1752. Frédéric ayant interdit la publication du *Docteur Akakia*, car il ne se souciait pas de voir bafouer le président de son Académie. Voltaire employa des subterfuges et le fit paraître quand même. Le roi donna ordre de brûler en secret tous les exemplaires qu'on put trouver à Berlin et, comme il en arrivait toujours de nouveaux, il fit garder à vue l'auteur par un grenadier, tandis que devant sa fenêtre le malencontreux pamphlet était brûlé par la main du bourreau.

sauver l'*écorce*. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

Mon ami signifie *mon esclave*.

Mon cher ami veut dire *vous m'êtes plus qu'indifférent*.

Entendez par *je vous rendrai heureux, je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous*.

Soupez avec moi ce soir signifie *je me moquerai de vous ce soir*.

Le dictionnaire peut être long ; c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie*.

Sérieusement, cela serre le cœur. Tout ce que j'ai vu est-il possible ? se plaire à mettre mal ensemble ceux qui vivent ensemble avec lui ! Dire à un homme les choses les plus tendres, et écrire contre lui des brochures ! et quelles brochures [1] ! Arracher un homme à sa patrie par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire ! Que de contrastes ! Et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe ! et je l'ai appelé le *Salomon du Nord !*

Vous vous souvenez de cette belle lettre qui ne vous a jamais rassurée. *Vous êtes philosophe*, disait-il ; *je le suis de même*. — Ma foi, Sire, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre [2].

Ma chère enfant, je ne me croirai tel que quand je serai avec mes pénates et avec vous. L'embarras est de sortir d'ici. Vous savez ce que je vous ai mandé dans ma lettre du 1er novembre. Je ne peux demander de congé qu'en considération de ma santé. Il n'y a pas moyen de dire : « Je vais à Plombières », au mois de décembre.

Il y a ici une espèce de ministre du saint Évangile

(1) Frédéric, prenant contre Voltaire la défense de Maupertuis, avait écrit la *Lettre d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*. Il y traitait Voltaire de *menteur effronté*.

(2) Frédéric avait en effet écrit à Voltaire, dans sa lettre du 23 août 1750 : « Vous êtes philosophe, je le suis de même; qu'y a-t-il de plus naturel, de plus simple et de plus dans l'ordre, que des philosophes faits pour vivre ensemble, réunis par la même étude, par le même goût et par une façon de penser semblable, se donnant cette satisfaction ? » (V. p. 478, note 4.)

nommé Pérard[1], né comme moi en France; il demandait permission d'aller à Paris pour ses affaires; le roi lui fit répondre qu'il connaissait mieux ses affaires que lui-même, et qu'il n'avait nul besoin d'aller à Paris.

Ma chère enfant, quand je considère un peu en détail tout ce qui se passe ici, je finis par conclure que cela n'est pas vrai, que cela est impossible, qu'on se trompe, que la chose est arrivée à Syracuse, il y a quelque trois mille ans. Ce qui est bien vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur, et que vous faites ma consolation[2].

(1) Jacques de Pérard, de l'Académie de Berlin, travailla, de 1746 à 1750, à la *Nouvelle Bibliothèque germanique*.

(2) Le 1er janvier 1753, Voltaire qui, huit jours auparavant, avait vu brûler son pamphlet par la main du bourreau, alla trouver le roi et, « pour ses étrennes », lui rendit sa clef de chambellan, son cordon de l'ordre du Mérite et sa renonciation aux trimestres arriérés de sa pension. La brouille cependant ne fut pas définitive. Frédéric fit les frais du raccommodement et promit de tout réparer. Voltaire, de son côté, protesta publiquement qu'il « n'avait jamais fait de libelle diffamatoire contre M. de Maupertuis ».

Mais, dès le mois de mars, il demanda à aller prendre les eaux de Plombières. Le roi répondit d'abord sur un ton assez rude; puis, à quelques jours de là, Voltaire ayant réitéré sa demande, il lui souhaita bon voyage.

Voltaire ne se le fit pas dire deux fois; dès le 26 mars, il quittait Berlin. A Leipzick, il lança *la flèche du Parthe*, sous la forme d'un complément de la *Diatribe du docteur Akakia*. Maupertuis, exaspéré, répondit par des menaces que Voltaire se hâta de publier.

Il n'osa pas se rendre à Bayreuth, soupçonnant que son admiratrice, la margrave, lui ferait les commissions de son frère et en particulier lui réclamerait le manuscrit des poésies du roi.

Il s'arrêta un mois à Gotha, où le duc et la duchesse lui firent l'accueil le plus flatteur. Il dédia à la duchesse le *Poème de la Loi naturelle*, auparavant offert à Frédéric, et il lui promit un *Abrégé de l'histoire d'Allemagne*, qu'il publia plus tard sous le titre d'*Annales de l'Empire*.

A peine Voltaire était-il arrivé à Francfort (31 mai 1753), qu'il reçut la visite d'un sieur Freytag, représentant du roi de Prusse dans cette ville, qui venait lui réclamer, avec un fort accent tudesque, le manuscrit des poésies du roi, son maître; et comme Voltaire ne l'avait pas alors sous la main, il se vit retenu et gardé dans son hôtel du Lion d'Or.

Recours à la protection de l'Empereur.

A François Ier, Empereur d'Allemagne. [1]

A Francfort, le 5 juin 1753.

Sire, c'est moins à l'Empereur qu'au plus honnête homme de l'Europe que j'ose recourir dans une circonstance qui l'étonnera peut-être et qui me fait espérer en secret sa protection.

Sa sacrée Majesté me permettra d'abord de lui faire voir comment le roi de Prusse me fit quitter ma patrie, ma famille, mes emplois dans un âge avancé. La copie ci-jointe [2], que je prends la liberté de confier à la bonté compatissante de sa sacrée Majesté, l'en instruira.

Après la lecture de cette lettre du roi de Prusse, on pourrait être étonné de ce qui vient de se passer secrètement dans Francfort.

J'arrive à peine dans cette ville, le 1er juin, que le sieur Freytag, résident de Brandebourg, vient dans ma chambre, escorté d'un officier prussien et d'un avocat, qui est du Sénat [3], nommé Buker. Il me demande un livre imprimé, contenant les poésies du roi son maître, en vers français [4].

C'est un livre où j'avais quelques droits [5], et que le roi

(1) Ce prince était fils du duc de Lorraine, dont il hérita en 1729; six ans plus tard, il avait échangé le duché de Lorraine contre le duché de Toscane. Ayant épousé Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI il se porta comme prétendant à l'Empire en 1740, à la mort de son beau-père et fut reconnu empereur (1745). Voltaire, arrêté par ordre de Frédéric dans la ville libre de Francfort, en appelle à l'Empereur d'Allemagne, qu'il fait juge entre le roi de Prusse et lui, ou plutôt, il demande protection contre les excès de zèle de Freytag.

(2) Une copie de la lettre de Frédéric à Voltaire en date du 23 août 1750. (V. p. 478, n. 4.)

(3) Le sénat de Francfort, une sorte de Conseil municipal.

(4) Le *Palladion*, poème burlesque écrit par Frédéric et contenant des traits satiriques contre des personnages étrangers. Frédéric craignait que Voltaire n'en abusât pour lui susciter des difficultés.

(5) Pour y avoir mis la main. — V. la lettre du 2 septembre 1751, p 491.

de Prusse m'avait donné, quand il fit les présents de ses ouvrages.

J'ai dit au résident de Brandebourg que je suis prêt de[1] remettre au roi son maître les faveurs dont il m'a honoré, mais que ce volume est peut-être encore à Hambourg, dans une caisse de livres prête à être embarquée ; que je vais aux bains de Plombières, presque mourant, et que je le prie de me laisser la vie en me laissant continuer ma route.

Il me répond qu'il va faire mettre une garde à ma porte ; il me force à signer un écrit par lequel je promets de ne point sortir jusqu'à ce que les poésies du roi son maître soient revenues et il me donne un billet de sa main conçu en ces termes :

« Aussitôt le grand ballot que vous dites d'être à Leipsick ou à Hambourg sera arrivé et que vous aurez rendu l'*œuvre de poëshie* à moi, que le roi redemande, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

J'écris sur-le-champ à Hambourg pour faire revenir l'*œuvre de poëshie* pour lequel je me trouve prisonnier dans une ville impériale, sans aucune formalité, sans le moindre ordre du magistrat, sans la moindre apparence de justice. Je n'importunerais pas sa sacrée Majesté, s'il ne s'agissait que de rester prisonnier jusqu'à ce que l'*œuvre de poëshie*, que M. Freytag redemande, fût arrivé à Francfort ; mais on me fait craindre que M. Freytag n'ait des desseins plus violents[2], croyant faire sa cour à son maître, d'autant plus que toute cette aventure reste encore dans le plus profond secret.

Je suis très loin de soupçonner un grand roi de se porter, pour un pareil sujet, à des extrémités que son rang et sa dignité désavoueraient, aussi bien que sa justice, contre un vieillard moribond qui lui avait tout sacrifié, qui ne lui a jamais manqué, qui n'est point son sujet, qui n'est plus son chambellan, et qui est libre. Je me croirais criminel de le respecter assez peu pour craindre de lui

(1) *Prêt de.* V. Lex.
(2) Voyez plus loin (p. 507, note 3) ce qui s'est passé le 17 juin.

une action odieuse... Mais il n'est que trop vraisemblable que son résident se portera à des violences funestes, dans l'ignorance où il est des sentiments nobles et généreux de son maître.

C'est dans ce cruel état qu'un malade mourant se jette aux pieds de votre sacrée Majesté pour la conjurer de daigner ordonner, avec la bonté et le secret qu'une telle situation me force d'implorer, qu'on ne fasse rien contre les lois, à mon égard, dans sa ville impériale de Francfort.

Elle peut ordonner à son ministre en cette ville[1] de me prendre sous sa protection ; elle peut me faire recommander à quelque magistrat attaché à son auguste personne.

Sa sacrée Majesté a mille moyens de protéger les lois de l'Empire et de Francfort ; et je ne pense pas que nous vivions dans un temps si malheureux que M. Freytag puisse impunément se rendre maître de la personne et de la vie d'un étranger dans la ville où sa sacrée Majesté a été couronnée.

Je voudrais, avant ma mort, pouvoir être assez heureux pour me mettre un moment à ses pieds. Son Altesse Royale Mme la duchesse de Lorraine[2], sa mère, m'honorait de ses bontés. Peut-être d'ailleurs sa sacrée Majesté pousserait l'indulgence jusqu'à n'être pas mécontente, si j'avais l'honneur de me présenter devant Elle, et de lui parler.

Je supplie Sa Majesté Impériale de me pardonner la liberté que je prends de lui écrire, et, surtout, de la fatiguer d'une si longue lettre ; mais sa bonté et sa justice sont mon excuse.

Je la supplie aussi de faire grâce à mon ignorance, si j'ai manqué à quelque devoir dans cette lettre, qui n'est

(1) La ville libre de Francfort s'administrait elle-même et ne dépendait que de l'Empire. Les divers souverains d'Allemagne y entretenaient des résidents ; Frédéric, comme électeur de Brandebourg, avait son représentant, l'empereur un ministre

(2) Sœur du Régent, morte en 1744.

qu'une requête secrète et soumise. Elle m'a déjà daigné donner une marque de ses bontés [1], et j'en espère une de sa justice [2].

Je suis avec le plus profond respect, etc.

VOLTAIRE

Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté très chrétienne.

Une mise au point.

A MME DENIS [3].

A Mayence, le 9 de juillet 1753.

Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré, et je comptais bien que mes vieilles prunelles ne connaîtraient plus cette faiblesse, jusqu'à ce qu'elles se fermassent pour jamais. Hier, le secrétaire du comte de Stadion [4] me trouva fondant en larmes ; je pleurais votre départ et votre séjour ; l'atrocité de ce que vous avez souffert perdait de son horreur quand vous étiez avec moi ; votre patience et votre courage m'en donnaient ; mais, après votre départ, je n'ai plus été soutenu.

(1) L'année précédente, Voltaire avait reçu de l'Empereur une montre et une tabatière, en reconnaissance du *Siècle de Louis XIV*.

(2) L'Empereur n'eut pas à intervenir et ils'en serait peut-être peu soucié. Les autorités municipales de Francfort adoucirent Freytag, qui laissa partir Voltaire le 7 juillet.

(3) Mme Denis était venue attendre son oncle à Strasbourg. Le voyant retenu à Francfort, elle se rendit auprès de lui. Le 17 juin, les *poëshies* de Frédéric arrivent, Voltaire les remet à Freytag et croit l'affaire finie. Mais Freytag veut attendre de nouveaux ordres du roi son maître et s'oppose au départ du voyageur. Celui-ci cherche à s'enfuir et il est bientôt rejoint et ramené à Francfort. Là, on le sépare de sa nièce, on les enferme dans une auberge, où on les garde comme des prisonniers. Enfin des ordres de Frédéric étant venus de laisser partir Voltaire, l'oncle et la nièce quittent Francfort le 7 juillet. Mme Denis prend les devants, ce qui permet à Voltaire de lui adresser cette lettre, destinée beaucoup moins à elle qu'au public. Mme Denis ne se fit pas faute de la répandre et elle écrivait à son oncle, le 25 août : « Il n'y a personne en France, je dis personne sans aucune exception, qui n'ait condamné cette violence mêlée de tant de ridicule et de cruauté. »

(4) Le comte de Stadion était conseiller intime de l'Empereur et c'est par lui que Voltaire avait fait parvenir sa requête auprès de François Ier.

Je crois que c'est un rêve ; je crois que tout cela s'est passé du temps de Denys de Syracuse. Je me demande s'il est bien vrai qu'une dame de Paris, voyageant avec un passe-port du roi son maître, ait été traînée dans les rues de Francfort par des soldats, conduite en prison sans aucune forme de procès, sans femme de chambre, sans domestique, ayant à sa porte quatre soldats la baïonnette au bout du fusil, et contrainte de souffrir qu'un commis de Freytag, un scélérat de la plus vile espèce, passât seul la nuit dans sa chambre. Quand on arrêta la Brinvilliers[1], le bourreau ne fut jamais seul avec elle ; il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare. Et quel était votre crime ? d'avoir couru deux cents lieues pour conduire aux eaux de Plombières un oncle mourant, que vous regardiez comme votre père.

Il est bien triste, sans doute, pour le roi de Prusse de n'avoir pas encore réparé cette indignité commise en son nom par un homme qui se dit son ministre. Passe encore pour moi ; il m'avait fait arrêter pour ravoir son livre imprimé de poésies, dont il m'avait gratifié, et auquel j'avais quelque droit ; il me l'avait laissé comme le gage de ses bontés et comme la récompense de mes soins. Il a voulu reprendre ce bienfait ; il n'avait qu'à dire un mot, ce n'était pas la peine de faire emprisonner un vieillard qui va prendre les eaux. Il aurait pu se souvenir que, depuis plus de quinze ans, il m'avait prévenu par ses bontés séduisantes ; qu'il m'avait, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie ; que j'avais travaillé avec lui deux ans de suite à perfectionner ses talents ; que je l'ai bien servi, et ne lui ai manqué en rien ; qu'enfin il est bien au-dessous de son rang et de sa gloire de prendre parti dans une querelle académique, et de finir, pour toute récompense, en me faisant demander ses poésies par des soldats.

J'espère qu'il connaîtra, tôt ou tard, qu'il a été trop loin ; que mon ennemi[2] l'a trompé, et que ni l'auteur ni

(1) La marquise de Brinvilliers, convaincue de plusieurs empoisonnements, fut exécutée en 1676.

(2) Maupertuis.

le roi ne devaient pas jeter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colère, il le prendra de sa raison et de sa bonté. Mais que fera-t-il pour réparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom ? Milord *Maréchal*[1] sera sans doute chargé de vous faire oublier, s'il est possible, les horreurs où un Freytag vous a plongée.

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous ; il y en a une de Mme de Fontaine[2] qui n'est pas consolante. On prétend toujours que j'ai été *Prussien*. Si on entend par là que j'ai répondu par de l'attachement et de l'enthousiasme aux avances singulières que le roi de Prusse m'a faites pendant quinze années de suite, on a grande raison ; mais, si on entend que j'ai été son sujet, et que j'ai cessé un moment d'être Français, on se trompe. Le roi de Prusse ne l'a jamais prétendu, et ne me l'a jamais proposé. Il ne m'a donné la clef de chambellan que comme une marque de bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers qu'il fit pour moi, en me donnant cette clef et cette croix que j'ai remises à ses pieds. Cela n'exigeait ni serments, ni fonctions, ni naturalisation. On n'est point sujet d'un roi pour porter son ordre.

Il y aurait bien de l'injustice à ne pas me regarder comme Français, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris, et que j'y ai payé la capitation. Peut-on prétendre sérieusement que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'est pas Français ? Oserait-on dire cela devant les statues de Louis XIV et de Henri IV ? j'ajouterai même de Louis XV, parce que je suis le seul académicien qui fis son *Panégyrique*, quand il nous donna la paix, et lui-même a ce *Panégyrique* traduit en six langues.

Il se peut faire que Sa Majesté prussienne, trompée par mon ennemi et par un mouvement de colère, ait irrité le roi mon maître contre moi ; mais tout cédera à sa justice et à sa grandeur d'âme. Il sera le prémier à demander au roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma

(1) V. plus haut, p. 485, note 3.
(2) Sœur de Mme Denis.

patrie ; il se souviendra qu'il a été mon disciple, et que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi. Il se contentera de cette supériorité, et ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place, pour accabler un étranger qui l'a enseigné quelquefois, qui l'a chéri et respecté toujours. Je ne saurais lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom ; il est trop grand et trop élevé pour outrager un particulier dans ses lettres ; il sait trop comme un roi doit écrire, et il connaît le prix des bienséances ; il est né surtout pour faire connaître celui de la bonté et de la clémence. C'était le caractère de notre bon roi Henri IV ; il était prompt et colère, mais il revenait. L'humeur n'avait chez lui que des moments, et l'humanité l'inspira toute sa vie.

Voilà, ma chère enfant, ce qu'un oncle, ou plutôt ce qu'un père malade dicte pour sa fille. Je serai un peu consolé si vous arrivez en bonne santé. Mes compliments à votre frère [1] et à votre sœur. Adieu ; puissé-je mourir dans vos bras, ignoré des hommes et des rois !

(1) L'abbé Mignot (1730-1790).

Candide, 1759.

En-tête tiré du *Siècle de Louis XIV*, édition de 1768.

CHAPITRE II

Le Siècle de Louis XIV (1751).

C'est le meilleur ouvrage de Voltaire, son titre le plus sûr à la reconnaissance de la postérité. C'est non seulement un très bel ouvrage historique, c'est aussi une œuvre d'inspiration nationale, plus que *la Henriade*, sans parler du *Poème de Fontenoy*.

Voltaire eut quelque mérite à écrire ce livre, car il lui fallut remonter un courant d'opinion. Louis XIV n'était pas populaire au lendemain de sa mort. Sa mémoire, comme on l'a dit[1], avait toutes sortes d'adversaires, pour ne pas dire d'ennemis. Les plus acharnés étaient ceux qui réprouvaient sa politique religieuse, les protestants et tous ceux qui blâmaient la Révocation de l'Edit de Nantes et les persécutions. D'autres condamnaient ses guerres et leurs conséquences funestes pour la France; les parlementaires ne lui pardonnaient pas son absolutisme et le long silence imposé aux cours souveraines. Aussi comme ils s'étaient empressés de se venger en cassant le testament du vieux roi! Les économistes lui reprochaient les souffrances du commerce et de l'industrie dans ses dernières années. D'ailleurs Louis XIV avait régné trop longtemps, il avait naturellement contre lui tous ceux qui aspiraient à quelque chose de nouveau, tous ceux qui étaient las d'un état de choses déjà ancien et condamné sans retour parce qu'il était le passé : un passé de contrainte et de pénible mémoire. On ne lui savait aucun gré de la gloire dont il avait été entouré : on estimait qu'il avait été trop loué, trop adulé, et on était heureux de démentir tant de louanges. Il suffit de voir comme Louis XIV est apprécié dans les *Lettres persanes*. Voltaire avait pris sa part de ce persiflage. N'avait-il pas à craindre d'ailleurs, en plaidant pour le grand roi, de mécontenter l'opinion européenne, toujours très prévenue contre la mémoire d'un

(1) Nisard, *Histoire de la Littérature française*, IV, p. 358.

prince orgueilleux, qui avait bravé cinquante ans les nations coalisées ?

Outre que Voltaire avait vécu, dans sa première jeunesse, auprès de vieillards qui lui avaient inspiré sympathie et admiration pour le grand siècle, il aimait trop la gloire des lettres et des arts pour ne pas être ébloui par une époque qui avait produit de si grands hommes. Ces sentiments bien naturels chez un poète l'amenèrent vite à trouver bienfaisant le roi qui avait protégé tous ces écrivains et tous ces artistes. Et quand lui-même eut été persécuté par le gouvernement de son temps, qu'il eut été embastillé, banni de France contre toute justice, combien il eut vite fait d'opposer à son temps celui qui avait précédé ! Le contraste s'imposa à lui. Dès son retour d'Angleterre, il voulait faire le tableau du siècle de Louis XIV pour en tirer une leçon à l'adresse de Louis XV et de ses ministres. Ce fut la première idée qui s'ébaucha dans son esprit.

Elle était sur le point d'être réalisée en 1738.

Le Siècle de Louis XIV a revêtu deux formes successives. En 1740, l'introduction et le premier chapitre parurent dans un recueil de pièces fugitives. Voltaire tâtait l'opinion.

C'est à cette époque que se rattache la lettre à Milord Hervey [1]. Voltaire s'y excuse des fautes qui déparent les deux premiers chapitres de l'ouvrage, imprimés en Hollande, mais surtout il justifie le titre qu'il a choisi de *Siècle de Louis XIV;* et, pour cela, il entreprend l'apologie du grand roi, en insistant sur les encouragements donnés aux écrivains et aux savants non seulement de France, mais d'Europe « Louis XIV a instruit les nations : tout, jusqu'à ses fautes, leur a été utile... Il n'a pas fait du bien seulement aux Français, il a fait du bien aux hommes [2]. »

Dans la lettre à l'abbé Dubos [3] citée plus haut,(du 30 octobre 1738), Voltaire fait le plan de son œuvre en précisant combien de chapitres il a consacrés à chaque ordre de faits.

Il annonce vingt chapitres environ pour « l'histoire générale, » — il y en aura vingt-quatre dans l'ouvrage définitif;

Un chapitre « pour la vie privée de Louis XIV, » — il y en aura quatre plus tard;

Deux pour les grands changements faits dans la police du royaume, dans le commerce, dans les finances, — ce sera le même nombre dans l'ouvrage définitif;

Deux « pour le gouvernement ecclésiastique ». — Voltaire insistera beaucoup plus sur ce point. Il y consacrera cinq chapitres, qu'il rejettera à la fin;

Cinq ou six chapitres pour l'histoire des arts « à commencer par Descartes et à finir par Rameau ». — Ici, Voltaire se restreindra, ces chapitres seront réduits à quatre, dont un pour les sciences.

Bref, l'ouvrage devait comporter environ trente ou trente et un chapitres ; il en comptera finalement trente-neuf.

Le *Siècle de Louis XIV*, tel qu'il devait paraître en 1740, aurait été surtout une suite de tableaux de la civilisation au dix-septième siècle. « Les principaux personnages sont sur le devant de la toile,

(1) V. plus haut, p. 338 et suiv.
(2) V. plus haut, p. 342 et 343.
(3) V. plus haut, p. 325 et suiv.

la foule est dans l'enfoncement. Ce qui caractérise le siècle, ce qui sera important[1] dans cent années, c'est là ce que je veux écrire aujourd'hui. » Cette brillante galerie aboutissait à une sorte d'apothéose des arts sous Louis XIV. C'est par là que l'auteur finissait, c'est là-dessus qu'il insistait. « L'histoire des arts, voilà mon seul objet », écrivait-il encore.

Le peu que Voltaire laissa voir de ce tableau effaroucha les puissances, qui s'opposèrent à ce qu'il parût en France à cette date.

Il devait paraître à Berlin onze ans plus tard[2]. Naturellement ce retard et les circonstances en auront modifié quelque peu l'esprit. *Le Siècle* sera désormais rattaché au plan de cette Histoire universelle, d'un nouveau genre, qui s'appellera l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* et qui viendra au jour en 1756. Les retouches que l'auteur fera subir à son œuvre dans les remaniements postérieurs en accuseront encore davantage le caractère philosophique. Il ne verra dans les discussions théologiques, dans les persécutions religieuses que de méprisables manifestations de la superstition et du fanatisme, et il y insistera avec l'intention de donner une ombre à son tableau.

Déjà, dans sa lettre à d'Argenson[3] du 26 janvier 1740, Voltaire disait qu'il avait voulu écrire, non l'histoire d'un roi, mais celle d'une nation. « Il semble que pendant quatorze cents ans il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux: mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien? » Cette préoccupation philosophique ne put que s'affirmer avec plus de force dans l'œuvre de 1751.

Voltaire a élargi le domaine de l'histoire. Il a ouvert des perspectives toutes nouvelles et fait entrer dans son cadre bien des éléments qui, avant lui, n'y trouvaient pas place. Il est regrettable qu'il n'ait pas fondu ces éléments avec les autres. Il ajoute aux chapitres sur les affaires extérieures et intérieures, des chapitres sur le commerce, les arts, les lettres, les affaires religieuses, mais il ne fait que les juxtaposer, sans les mêler et sans les relier entre eux.

C'est après avoir lu le récit des dernières guerres et les négociations du traité d'Utrecht qu'on assiste aux fêtes de la cour qui ont marqué les débuts du règne. Les détails sur l'architecture du palais de Versailles sont donnés après la mort du roi, dont la vie s'est écoulée dans ce palais. Les affaires religieuses, qui expliquent tant de choses, ne sont racontées qu'après tout le reste; encore Voltaire a-t-il poussé le dédain de l'ordre chronologique en cette dernière partie jusqu'à exposer la Révocation de l'Edit de Nantes avant les origines du jansénisme.

Il eût été souhaitable que l'historien divisât le règne de Louis XIV en deux ou trois parties et qu'il n'abordât pas la 2e période, sans avoir épuisé toutes les matières qui concernaient la 1re. Nous sommes habitués aujourd'hui à considérer le dix-septième siècle comme partagé en deux parties très distinctes, avant et après l'avènement personnel de Louis XIV en 1661. Si Voltaire avait respecté cette division, il aurait été amené à montrer que Richelieu et Mazarin ont préparé la grandeur du règne de Louis XIV, et qu'on ne peut faire honneur à ce prince des grands événements qui ont pré-

(1) V. plus haut, p. 325
(2) V. plus loin, p. 516.
(3) V. plus haut, p. 337.

cédé son arrivée au pouvoir. Il aurait dû reconnaître que Louis XIV n'est pour rien dans les chefs-d'œuvre de Corneille, ni dans les œuvres géniales d'un Descartes ou d'un Pascal, comme dans les tableaux d'un Poussin ou d'un Le Sueur. Ce souci d'une chronologie exacte aurait nui à l'éclat et à la majesté du tableau que Voltaire voulait tracer. Ce qu'il appelle *le siècle de Louis XIV* est une période arbitraire, qui commence, nous dit-il, vers 1635 (voir p. 518, n. 2) et qui semble s'étendre au delà de l'année 1715, jusque à une date indéterminée.

Un reproche plus grave a été fait à Voltaire[1], c'est d'avoir méconnu l'âme même du dix-septième siècle : la profondeur du sentiment religieux dont cette grande époque était pénétrée. Il n'a pas vu ce qu'il y avait de respectable et de passionnant dans ces débats sur la *Grâce*, qui ont mis aux prises les plus illustres représentants de l'esprit chrétien au dix-septième siècle. « On va parler, dit-il, de ces dissensions qui font honte à la nature humaine. » Il n'y a vu que des querelles misérables, parce qu'il n'a voulu considérer ni l'importance des problèmes, ni la sincérité et l'angoisse des adversaires.

Ces réserves faites, il faut reconnaître que certains reproches adressés à l'auteur du *Siècle* portent à faux. Le président Hénault l'a accusé de ne voir que la superficie des choses et de diffamer sa patrie.

Au second de ces deux reproches, Voltaire a répondu justement : « J'ose croire que ceux qui liront l'*Histoire de Louis XIV* verront bien que je suis Français[2]. » Quant au reproche de légèreté, sauf en ce qui touche les questions religieuses, il ne peut être adressé à un ouvrage si étudié et qui suppose une lecture si étendue, des recherches si patientes, des investigations si pénétrantes. Voltaire a lu tout ce qui s'était publié d'histoires et de Mémoires, deux cents volumes, nous dit-il. Il a recherché les documents inédits, comme les *Mémoires* de Dangeau et de Villars, les papiers de Colbert et de Louvois. Il a pu aussi, grâce à d'Argenson, consulter le manuscrit de Saint-Simon Il a pénétré dans les archives. Il était d'ailleurs admirablement préparé à sa tâche par toutes les conversations que, depuis sa jeunesse, il avait recueillies de témoins et d'acteurs des événements, soit en France, soit en Angleterre. Après sa première édition, il profita des critiques qui lui étaient adressées, pour se compléter et se corriger. Il obtint du duc de Noailles les manuscrits de Louis XIV. Son œuvre est donc, dans son ensemble, une solide étude historique, en même temps qu'une belle œuvre littéraire et un monument patriotique.

Voici les titres des chapitres du *Siècle de Louis XIV*[3].

Chapitre premier. Introduction. — II. Des États de l'Europe avant Louis XIV. — III. Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé. — IV. Guerre civile. — V. Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion en 1653. — VI. Etat de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661 —

(1) Par Nisard en particulier (*H. de la Littérature fr.* IV, p. 369).

(2) Lettre à Mme Denis, 24 décembre 1751.

(3) Nous reproduisons ces titres tels qu'ils ont été formulés par l'auteur.

VII. Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'Empereur, au Portugal, aux États généraux et rend son royaume florissant et redoutable. — VIII. Conquête de la Flandre. — IX. Conquête de la Franche-Comté, paix d'Aix-la-Chapelle. — X. Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande. — XI. Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté. — XII. Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef. — XIII. Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678. — XIV. Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gênes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Électorat de Pologne disputé. — XV. Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV. — XVI. De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoires des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc. — XVII. Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryswick. État de la France et de l'Europe. Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.

XVIII. Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703. — XIX. Perte de la bataille de Bleinheim ou d'Hochstedt, et ses suites. — XX. Pertes en Espagne : pertes des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites. — XXI. Suite des disgrâces de la France et de l'Espagne Louis XIV envoie son principal ministre demander en vain la paix. Bataille de Malplaquet perdue, etc. — XXII. Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône. — XXIII. Victoire du maréchal de Villars à Denain. Rétablissement des affaires. Paix générale. — XXIV. Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV.

XXV. Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV. — XXVI. Suite des particularités et anecdotes — XXVII. Suite des anecdotes et particularités. — XXVIII. Suite des anecdotes — XXIX. Gouvernement intérieur. Justice. Commerce Police. Lois. Discipline militaire. Marine, etc. — XXX. Finances et règlements. — XXXI. Des sciences. — XXXII. Des beaux-arts. — XXXIII. Suite des arts. — XXXIV. Des beaux-arts en Europe du temps de Louis XIV. — XXXV Affaires ecclésiastiques, disputes memorables. — XXXVI. Du Calvinisme au temps de Louis XIV. — XXXVII. Du Jansénisme. — XXXVIII. Du Quiétisme. — XXXIX. Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le christianisme à la Chine.

LE SIECLE DE LOUIS XIV.

PUBLIÉ

Par M. DE FRANCHEVILLE *conseiller aulique de sa Majesté, & membre de l'académie roiale des sciences & belles lettres de prusse.*

TOME SECOND.

A BERLIN,
Chez C. F. Henning, Imprimeur du Roi.

M. DCC. LI.

Titre du tome II de la première édition du *Siècle de Louis XIV* [1].

(1) On remarquera le subterfuge qui met l'ouvrage de Voltaire sous le nom de M. de Francheville, conseiller aulique, etc. — Cette édition est en deux volumes in-12. C'est le premier livre imprimé tout entier avec l'orthographe de Voltaire. Dans le texte, il n'y a pas une seule lettre capitale, excepté en tête des paragraphes (Noter ici l'orthographe de *sa Majesté* et de *prusse*.)

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

CHAPITRE PREMIER.

Introduction.

La Mort de César, 1736.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire ; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques ; tous les peuples ont éprouvé des révolutions ; toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde[1] ; ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque[2] à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès[3], des Démosthène, des Aristote, des Platon, des Apelle, des Phidias, des Praxitèle ; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce. Le reste de la terre alors connue était barbare.

(1) Cette théorie des quatre grands siècles est très discutable. Il y a heureusement plus de quatre époques qui comptent dans l'histoire de l'humanité. Le mépris de Voltaire pour le moyen âge lui cache, par exemple, la grandeur de notre treizième siècle. Les générations se suivent plus ou moins brillantes, mais il est faux de soutenir que toutes les lumières soient enfermées dans une époque, tandis que tout le reste ne serait que ténèbres.

(2) *Époque*. V. Lex.

(3) Il y a deux époques très distinctes, correspondant, l'une à l'hégémonie d'Athènes au cinquième siècle, l'autre aux règnes de Philippe et d'Alexandre au quatrième siècle avant Jésus-Christ.

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron [1], de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II [2]. Le lecteur peut se souvenir [3] qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une nouvelle vie; les Italiens les honorèrent du nom de vertu, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de sagesse. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie [4], se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François Ier encouragea des savants, mais qui ne furent que savants; il eut des architectes, mais il n'eut ni des Michel-Ange [5] ni des Palladio [6]; il voulut en vain établir des écoles de peinture : les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et

(1) Ici encore, il serait bon de ne pas grouper les contemporains de César avec ceux d'Auguste. D'ailleurs, Cicéron et Lucrèce vivaient bien du temps de César, mais ils ne lui doivent rien ou pas grand'chose.

(2) En 1453.

(3) Allusion aux chapitres consacrés à l'Italie dans l'*Essai sur les mœurs*. Cet ouvrage parut en 1756, mais Voltaire y travaillait en même temps qu'au *Siècle de Louis XIV* et, quand ils furent parus tous deux, il renvoyait de l'un à l'autre.

(4) Allusion au vers d'Horace :

Græcia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio.

« La Grèce conquise conquit à son tour son farouche vainqueur et importa les arts dans le Latium sauvage. » (Epître II, 1, v. 156.)

(5) Michel-Ange (1475-1564), architecte, sculpteur et peintre de génie, cité ici pour sa supériorité dans l'architecture. C'est lui qui a donné les dessins de la coupole de Saint-Pierre, de Rome.

(6) Palladio (1518-1580), architecte.

quelques contes libres composaient toute notre poésie; Rabelais était notre seul livre de prose à la mode du temps de Henri II[1].

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV; et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait, en certains genres, que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. Il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV[2], il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale[3] qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts, cultivés par des citoyens paisibles, n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuants et

(1) Voltaire rabaisse notre seizième siècle pour mieux faire ressortir la grandeur du *Siècle de Louis XIV*.

(2) Il semble, d'après ces mots, que le *Siècle de Louis XIV* s'étende, pour Voltaire, de 1635 jusqu'au delà de 1715.

(3) « Le changement des mœurs est presque incroyable depuis le règne d'Henri IV », écrivait Fénelon en 1713. (*Lettre à l'Académie*, projet d'un traité sur l'histoire.)

fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes ; mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talents.

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'Académie française[1], les Italiens appelaient tous les ultramontains[2] du nom de barbares : il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures[3] à la grossièreté gothique ; ils n'avaient presque aucun des arts aimables ; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car, lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable ; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais, firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avènement à la couronne, n'avait pas un vaisseau ; Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices[4] : les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables, les villes étaient sans police, l'État sans argent, et le gouvernement

(1) En 1635. Cette phrase confirme la note 2 de la page précédente.

(2) Le mot signifie ici ceux qui habitent au delà des Alpes par rapport à l'Italie. Mais chez nous il désigne les Italiens par opposition aux Français et, plus particulièrement, ceux qui, en France, défendaient la souveraineté pontificale contre les Gallicans.

(3) On ne s'attendait guère à voir les Maures en cette matière ; Voltaire veut probablement faire allusion à l'influence de l'Espagne au commencement du dix-septième siècle.

(4) Ces chefs-d'œuvre de l'architecture gothique que sont nos vieilles églises ne comptaient pas aux yeux de Voltaire.

presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que, depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse, parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement [1].

Il faut, pour qu'un État soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque vers le temps de Philippe-Auguste : les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI ; et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation [2]. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts ; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France ; et tous périrent avec lui [3]. Henri le Grand allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation ; mais au moins il commença cet heureux ouvrage...

Les Français n'eurent part ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations : l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de

(1) Il y avait eu cependant quelques bons rois avant Louis XIV, ne fût-ce qu'Henri IV, ailleurs célébré par Voltaire.

(2) Dans l'*Essai* (ch. XCIV), Voltaire reconnaît le contraire. « C'est à lui que le peuple doit le premier abaissement des grands. Environ cinquante familles en ont murmuré, et plus de cinq cent mille ont dû s'en féliciter... De lui vient l'établissement des postes, etc... »

(3) On sait aujourd'hui que le règne de François Ier a préparé très efficacement chez nous le développement des lettres et des arts.

l'univers, ne leur appartiennent point ; ils faisaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de François Ier eussent découvert la contrée inculte du Canada [1] ; mais, par le peu même que firent les Français dans le commencement du seizième siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit [2]. On ne s'attachera dans cette histoire qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs les hommes, à ce qui peut servir d'instruction et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu [3] ce qu'étaient et la France et les autres États de l'Europe avant la naissance de Louis XIV ; on décrira ici les grands événements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Église, qui depuis si longtemps est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie ; et qui,

(1) Jacques Cartier, de Saint-Malo. prit possession du Canada en 1535.

(2) Idée philosophique d'une grande portée et qui sert à distinguer le but de l'histoire de celui de l'érudition pure.

(3) *Essai sur les mœurs*, chap. CLXXV et suivants. (V. p. 518 ,n° 3).

instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines [1].

Chapitre III [2].

Minorité de Louis XIV. — Victoire des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir [3], l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très inquiets [4], de l'aversion pour le nom seul du ministère et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un Conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort ; mais la première démarche de sa veuve, Anne d'Autriche, fut de faire annuler les dernières volontés de son mari par un arrêt du Parlement de Paris. Ce corps longtemps opposé à la cour et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté [5] de faire des remontrances, cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen [6]. Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV, et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine ;

(1) Voir ce qui est dit plus haut des préventions de Voltaire sur ce point (notice, p. 514).

(2) Le chapitre II est consacré à une revue *des États de l'Europe avant Louis XIV*.

(3) Richelieu mourut le 4 décembre 1642, Louis XIII le 14 mai 1643.

(4) *Inquiets*. V. Lex.

(5) L'édit du 21 février 1641 interdisait au Parlement de s'occuper d'aucune affaire concernant l'administration et le gouvernement ; il ne lui laissait que la faculté de faire des remontrances au roi sur les édits de finances, quitte à les enregistrer ensuite, si le roi l'ordonnait.

(6) « Riencourt, dans son *Histoire du Parlement*, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au Parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé ; mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé. »

(Note de Voltaire.)

que le Parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés, et qu'un arrêt rendu au Parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne [1]. Le Parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères [2], parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans, jeune oncle du roi [3], eut le vain titre de lieutenant général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on faisait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France [4] ; on se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire [5].

(1) Il s'agit d'un des articles de la loi salique, l'article 6 du titre 62, selon lequel les mâles seuls pourront succéder à la terre salique. Cet article fut appliqué à la succession au trône pour la première fois en 1317, après la mort de Louis X le Hutin. Depuis, il a été plusieurs fois invoqué dans des circonstances mémorables.

(2) Le Parlement se borna à décider que la reine, déclarée régente par la volonté du feu roi, avait de droit la plénitude du pouvoir royal.

(3) Gaston d'Orléans, second fils de Henri IV et de Marie de Médicis, était né en 1608. Il avait joué un triste rôle sous le règne précédent.

(4) La Navarre, située en majeure partie au sud des Pyrénées (entre l'Aragon et le Guipuscoa), avait appartenu à la France de 1285 à 1328. Elle fut enlevée, en 1512, par Ferdinand le Catholique à Jean d'Albret. Il ne resta à ce seigneur que la Basse Navarre, territoire peu étendu au nord des Pyrénées, et ces droits qu'il transmit à ses descendants, notamment à Henri IV et ses successeurs.

(5) Jugement très injuste, que Voltaire lui-même a réformé ailleurs : « Il résolut... d'établir la force et la gloire de la France au dehors et de remplir le grand projet de Henri IV, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne... »
(*Essai sur les mœurs*, chap. CLXXVI.)

Il s'était lié contre l'Empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Weimar[1], l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *condottieri*, c'est-à-dire qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre ; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre, qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre : les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut, au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello[2] : ils vinrent ravager les frontières de la Champagne ; ils attaquèrent Rocroy, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant[3] : la mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances ; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon[4], alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général ; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson[5] qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience.

(1) Un des généraux les plus célèbres de la guerre de Trente ans. Né à Weimar en 1604, mort en 1639. Il avait combattu sous Gustave-Adolphe et pris une part importante à la bataille de Lutzen, où mourut ce prince. Il conquit l'Alsace sur les Impériaux en 1637.

(2) Gouverneur des Pays-Bas espagnols.

(3) En 1636, après la prise de Corbie, ils avaient franchi la Somme et, s'avançant dans la vallée de l'Oise, avaient menacé Paris.

(4) Le *grand Condé* était le petit-fils de Henri de Bourbon, prince de Condé, mort en 1558, qui était cousin germain de Henri IV.

(5) Torstenson (1595-1664) commanda l'armée suédoise de 1643 à 1648 et anéantit l'armée impériale à Jankowitz (1645). Étant page de Gustave-Adolphe, il fit preuve d'une rare intelligence, un jour qu'en pleine bataille, il avait modifié les ordres qu'il portait.

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de L'Hospital[1], qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à Gassion[2], maréchal de camp, digne d'être consulté par lui : ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 mai 1643.) On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme[3], épuisé des fatigues que demande l'arrangement[4] d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein ; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se

(1) Nicolas de L'Hospital, marquis de Vitry, était capitaine des gardes quand, en 1617, il tua de son pistolet Concini, qu'il avait ordre d'arrêter. Nommé à cette occasion maréchal de France, il servit dans les guerres contre les Protestants. Richelieu l'avait fait mettre à la Bastille pour les exactions qu'il avait commises comme gouverneur de Provence.

(2) Jean de Gassion (1607-1647) avait combattu sous les ordres de Gustave-Adolphe. Il prit une grande part à la bataille de Rocroy. Il fut tué au siège de Lens.

(3) Il est fort intéressant de rapprocher le récit de Voltaire de la page enthousiaste de Bossuet dans l'*Oraison funebre de Condé*. Le duc d'Aumale, dans son *Histoire des princes de Condé*, a fait un exposé magistral de la bataille de Rocroy

(4) *Arrangement*. V. Lex.

jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point, depuis cent ans, gagné de bataille si célèbre ; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises[1]. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin[2] étaient encore des époques fatales à la réputation de la France : Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation ; sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant[3] avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes : les grandes batailles qui ébranlent les États, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe[4].

Cette journée de Rocroy devint l'époque[5] de la gloire française et de celle de Condé : il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siège de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder ; et au retour de ses courriers tout était déjà préparé pour cette expédition.

(1) Toujours ce parti pris de rabaisser tout ce qui n'est pas le siècle de Louis XIV.

(2) La bataille de Pavie fut perdue par François Ier, le 24 février 1525; celle de Saint-Quentin, par le connétable de Montmorency, en 1557

(3) Guébriant (1602-1643), général en chef de l'armée du Rhin, força le passage de ce fleuve, à dix lieues de Coblentz, et remporta les victoires de Wolfenbuttel (1641) et de Kempen (1642), qui lui valurent le bâton de maréchal. Il mourut l'année suivante, des suites de ses blessures.

(4) Les victoires de Leipsick en 1631 sur Tilly, et de Lutzen en 1632 sur Wallenstein.

(5) *L'époque*. V. Lex.

Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville (8 août 1643) : de là il courut mettre le siège devant Cirq [1], et s'en rendre maître : il fit repasser le Rhin aux Allemands ; il le passa après eux ; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant [2]. Il trouva Fribourg pris, et le général Mercy [3] sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Gramont [4], et l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Mercy, retranché sur deux éminences (31 auguste 1644 [5]). Le combat recommença trois fois, à trois jours différents. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis [6] et marcha pour le reprendre l'épée à la main à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Mercy décampa quatre jours après : Philipsbourg et Mayence rendus [7] furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple et demande des récompenses à la cour ;

(1) Sierck, sur la Moselle.

(2) V. p. 527, note 3.

(3) François, baron de Mercy, né à Longwy à la fin du seizième siècle, un des plus grands généraux du dix-septième siècle. Il battit Turenne à Marienthal et fut lui même vaincu par Condé à Nordlingen (1645). Il mourut de ses blessures le lendemain de la bataille.

(4) Gramont, né en 1604, fait maréchal en 1641, mort en 1678, a laisse des *Mémoires*.

(5) La bataille fut reprise trois fois : 3, 5, 9 août, et non 31.

(6) Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de Condé*, ne dit rien de cette tradition populaire, que l'on trouve pour la première fois dans une histoire de Condé, publiée en 1694.

(7) *Rendus*. V. Notes gramm., p. 986.

il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal (avril 1645 [1]). Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il attaqua Mercy dans les plaines de Nordlingen ; il y gagne une bataille complète (3 auguste 1645) ; le maréchal de Gramont y est pris, mais le général Glen, qui commandait sous Mercy, est fait prisonnier, et Mercy est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille ; et on grava sur sa tombe : STA, VIATOR ; HEROEM CALCAS : *Arrête, voyageur ; tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms (7 octobre 1646). Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère [2] autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées ; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siège (1647). On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé en Flandre : l'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois.

(1) Plus exactement, le 5 mai. — *Mariendal* : Marienthal (ou Mergentheim) sur la Tauber, affluent du Mein. V. p. 528, n. 3.

(2) L'arrogance du duc d'Enghien se traduisait par des lettres impérieuses et des exigences intolérables.

Condé, rendu à ses troupes, qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre : il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen. »

(10 auguste 1648 [1].) Il dégagea lui-même le maréchal de Gramont qui pliait avec l'aile gauche ; il prit le général Beck ; l'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux et les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés [2] : ils perdirent plus de cent drapeaux et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très considérable : on leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et le courage.

Tandis que le prince de Condé comptajt ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII [3], avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France par la prise de Gravelines [4] (juillet 1644), par celle de Courtrai et de Mardick [5] (novembre 1644), le vicomte de Turenne avait pris Landau ; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

(Novembre 1647). Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommershausen [6], et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses États à l'âge de près de quatre-vingts ans (1645). Le comte de Harcourt prit Balaguer [7], et battit les Espagnols : ils perdirent en Italie Por-

(1) La bataille de Lens est exactement du 20 août 1648.

(2) *Dissiper*. V. Lex.

(3) Gaston d'Orléans était secondé par d'excellents lieutenants : La Meilleraie, Gassion, Rantzau.

(4) *Mardick*, à 10 kilomètres à l'ouest de Dunkerque.

(5) *Landau*, ville de Bavière, à 26 kilomètres au sud-ouest de Spire.

(6) *Sommershausen*, bourg de Bavière, sur le Mein.

(7) *Balaguer*, ville d'Espagne, à 22 kilomètres au nord-est de Lérida.

to-Longone (1646)[1]. Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout : les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur[2] le duc Charles IV[3], prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son État par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols (mai 1644). Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord : le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajoz (mars 1645); Torstenson défit les Impériaux près de Tabor[4], et remporta une victoire complète : le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français : Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise[5], dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'Empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans États; cependant cinq années de gloire à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que

(1) Porto-Longone, dans l'île d'Elbe.

(2) *Sur*. V. Notes gramm., p. 989.

(3) Charles IV (1604-1675) fut bien dépouillé de ses États par la France, mais ne fut retenu prisonnier par les Espagnols qu'en 1654.

(4) Ville de Bohême.

(5) Henri de Guise (1614-1664), petit-fils du Balafré, soutint Naples révoltée contre les Espagnols et battit les troupes de Don Juan ; mais il tomba entre les mains des ennemis.

très peu d'avantages réels[1], beaucoup de sang répandu, et nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France : elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

Chapitre XXV (*Extraits*).

Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV.

Louis XIV mit dans sa cour, comme dans son règne, tant d'éclat et de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour que les révolutions de quelques autres États. Tel est l'effet de la grande réputation; on aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

L'attachement de Louis XIV pour Marie Mancini[2] fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, et fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion

(1) On s'étonne que Voltaire écrive ces mots, puisque toutes ces victoires aboutirent aux traités de Westphalie, si importants pour toute l'Europe, qui assurèrent la liberté de conscience, consacrèrent la suprématie de la France et nous donnèrent l'Alsace.

(2) Marie Mancini (1639-1714), nièce du cardinal Mazarin; avait été élevée à la cour auprès de son oncle. Louis XIV, qui la connaissait depuis son enfance, avait songé à l'épouser; mais Mazarin lui-même s'opposa à ce projet. Elle épousa, en 1661, le prince Colonna, connétable de Naples, qu'elle suivit en Italie, mais elle ne put vivre avec son mari et mena une vie aventureuse.

Le cardinal Mazarin avait cinq nièces. L'aînée, Laure Mancini, épousa le duc de Mercœur et mourut dès 1657; la deuxième, Olympe, épousa le comte de Soissons, Eugène-Maurice de Savoie, et fut mère du *prince Eugène*, qui combattit contre Louis XIV dans la guerre de la Succession d'Espagne; la troisième, Marie, dont nous venons de parler; la quatrième, Hortense, épousa le duc de la Meilleraie, qui fut fait duc de Mazarin; la cinquième, Marie-Anne, épousa le duc de Bouillon.

commença à faire connaître qu'il était né avec une grande âme. Il en remporta une plus forte et plus difficile en laissant le cardinal Mazarin maître absolu; la reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser [1]. C'était une anecdote très connue à la cour, qu'il avait dit, après la mort du cardinal : « Je ne sais pas ce que j'aurais fait s'il avait vécu plus longtemps [2]. »

Celui qui présidait à l'éducation du roi sous le premier maréchal de Villeroi [3], son gouverneur, était tel qu'il le fallait, savant et aimable; mais les guerres civiles nuisirent à cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières [3]. Lorsqu'il s'attacha à Marie Mancini, il apprit aisément l'italien pour elle, et, dans le temps de son mariage, il s'appliqua à l'espagnol moins heureusement. L'étude, qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné, comme Louis XIII, son père.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être : ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le Parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits; le roi partit de Vincennes en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au Parlement en grosses bottes, le fouet à la main et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées, j'ordonne qu'on cesse celles qui

(1) Voltaire a toujours montré beaucoup de prévention contre Mazarin. Louis XIV a écrit dans ses *Mémoires*, en parlant de ce personnage : « Un ministre... qui m'aimait et que j'aimais... »

(2) « Cette anecdote est accréditée par les *Mémoires* de La Porte (p. 255 et suiv.). On y voit que le roi avait de l'aversion pour le cardinal; que ce ministre, son parrain et surintendant de son éducation, l'avait très mal élevé et qu'il le laissa souvent manquer du nécessaire. » (Note de Voltaire.) Pierre de la Porte, porte-manteau d'Anne d'Autriche, fut plus tard nommé valet de chambre de Louis XIV.

(3) Le marquis de Villeroi, père du maréchal qui joua un rôle, d'ailleurs malheureux, dans les guerres de Louis XIV.

sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir des assemblées; et à pas un de vous de les demander[1]. »

Sa taille, déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée[2]. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après, et les fruits n'en parurent qu'à la mort du cardinal.

Quelques mois après la mort de ce ministre, il arriva un événement qui n'a point d'exemple, et, ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré[3]. On envoya dans le plus grand secret au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage; on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite[4] et le conduisit à

(1) « Ces paroles, fidèlement recueillies, sont dans tous les *Mémoires* authentiques de ce temps-là; il n'est permis ni de les omettre, ni d'y rien changer dans aucune histoire de France. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* s'avise de dire au hasard dans sa note : « Son discours « ne fut pas tout à fait si beau et ses yeux en dirent plus que sa « bouche. » Où a-t-il pris que le discours de Louis XIV ne fut pas tout à fait si beau, puisque ce furent là ses propres paroles? Il ne fut ni plus ni moins beau : il fut tel qu'on le rapporte. » (Note de Voltaire). La scène est historique; toutefois le roi n'était pas en habit de chasse et ne portait pas de fouet à la main. Son arrivée ne fut pas inopinée, il avait régulièrement convoqué le Parlement pour tenir un lit de justice (13 avril 1655).

(2) Le Parlement persista à vouloir soumettre les édits à un nouvel examen, il fallut négocier avec les principaux membres de l'opposition.

(3) La première mention qui en fut faite dans un livre se trouve dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Perse*, qui parurent en 1745, et racontent, sous des noms persans, les événements de la Cour de France jusqu'en 1744.

(4) Une des îles Lérins, près de Cannes, où se trouvait un château fort qui devint une prison d'État.

la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans le château; on ne lui refusait rien de ce qu'il demandait; son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles; il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille[1], qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune, il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être.

Cet inconnu mourut en 1703 et fut enterré, la nuit, à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya dans l'île Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable[2]. Ce prisonnier l'était sans doute; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour, le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette ? et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains ? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur. Je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu

(1) Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui appartenait au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance, et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a confirmé. (Note de Voltaire.)

(2) L'aveu est à retenir.

jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne pas savoir lire. » Parmi les personnes qui ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très digne de foi qui vit encore [1]. M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. Le second maréchal de la Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que sous le nom de *l'homme au masque de fer*. Chamillart lui répondit que c'était le secret de l'État et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin il reste encore beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité de ce que j'avance et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire ni mieux constaté [2].

Louis XIV, cependant, partageait son temps entre les plaisirs qui étaient de son âge et les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours et travaillait ensuite secrètement avec Colbert. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Fouquet, dans laquelle furent enveloppés le secrétaire d'État Guénégaud [3], Pellis-

(1) « Ceci a été écrit en 1750. » (Note de Voltaire.) Il s'agit de Riousse, ancien commissaire des guerres à Cannes.

(2) Il serait difficile de choisir mieux tous les détails propres à piquer la curiosité et à préoccuper l'opinion. Voltaire, qui a plus que personne contribué à lancer cette histoire énigmatique, ne fait ici aucune conjecture sur le mystérieux prisonnier. Dans la 7e édition du *Dictionnaire philosophique*, il revient sur la question et, après avoir rectifié de vaines erreurs, ajoute : « Celui qui écrit ceci en sait peut-être plus que le P. Griffet et n'en dira pas davantage. » Mais son éditeur, dans une note, lui attribue l'opinion que le *Masque de fer* était un frère aîné ou un frère jumeau de Louis XIV. — Victor Hugo a précisément basé sur cette légende son drame inachevé des *Jumeaux*. — Depuis, on a multiplié les hypothèses ; on a voulu voir dans le *Masque de fer* un prince de sang royal, un fils de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, ou le duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, ou le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II. D'autres ont pensé qu'il s'agissait d'un personnage moins illustre, le ministre du duc de Mantoue, Matthioli, qui trahit la France après l'avoir servie, ou Fouquet lui-même, peut-être un simple valet, Étienne Danger. D'autres enfin ont estimé qu'il n'y avait là qu'une légende, le mot de *Masque de fer* ne se trouvant dans aucun rapport ou document.

(3) Henri de Guénégaud, secrétaire d'État, puis garde des sceaux en 1656, ne fut disgracié qu'en 1669.

son, Gourville et tant d'autres. La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin[1], fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes; sa perte était déjà résolue quand le roi accepta la fête magnifique que ce ministre lui donna dans sa maison de Vaux[2]. Ce palais et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui environ trente-cinq[3]; il avait bâti le palais deux fois, et acheté trois hameaux, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par Le Nôtre, et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marly et de Saint-Cloud, étaient alors des prodiges; mais, quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le roi, approchassent de la maison de Vaux. Louis XIV le sentit et en fut irrité. On voit partout, dans cette maison, les armes et la devise de Fouquet. C'est un écureuil avec ces paroles : *Quo non ascendam* ? « Où ne monterai-je point? » Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. La fête fut au-dessus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non seulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y représenta pour la première fois *les Fâcheux* de Molière. Pellisson avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers

(1) Toujours la même hostilité contre Mazarin.

(2) *Vaux-le-Vicomte*, aujourd'hui *Vaux-Praslin*, à une lieue au nord-est de Melun.

(3) Henri Martin dit que Fouquet dépensa à Vaux, non pas dix-huit millions, mais neuf (qui en valaient dix-huit de notre monnaie, et environ quarante-cinq en valeur relative).

que, sans la reine mère, le surintendant et Pellisson auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête...

Le roi, qui dans un mouvement d'indignation avait été tenté de faire arrêter le surintendant, au milieu de la fête qu'il en recevait, usa ensuite d'une dissimulation peu nécessaire[1]. On eût dit que ce monarque, déjà tout-puissant, eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur général du Parlement, et cette charge lui donnait le privilège d'être jugé par les chambres assemblées; mais, après que tant de princes, de maréchaux et de ducs avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat, puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires qui, sans être injustes, laissent toujours un soupçon d'injustice.

Colbert l'engagea, par un artifice peu honorable[2], à vendre sa charge. On lui en offrit jusqu'à dix-huit cent mille livres, qui vaudraient trois millions et demi de nos jours; et, par un malentendu, il ne la vendit que quatorze cent mille francs...

Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'État, et pour en avoir usé comme des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme; ses déprédations n'avaient été que des licences et des libéralités. Il fit porter à l'Épargne[3] le prix de sa charge, et cette belle action ne

(1) Fouquet était puissant et redoutable. Le roi savait qu'il s'était ménagé un parti, qu'il s'était même assuré des villes et des forteresses et qu'il était prêt à recourir à la guerre civile. Louis XIV a écrit dans ses *Mémoires :* « La vue des vastes établissements que cet homme avait projetés et ses vastes acquisitions ne pouvaient manquer qu'elles ne convainquissent mon esprit du dérèglement de son ambition... Je ne fus pas longtemps sans reconnaître sa mauvaise foi, car il ne pouvait pas s'empêcher de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'orner des palais, de former des cabales et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes, qu'il leur achetait à mes dépens dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État. »

(2) Colbert fit représenter à Fouquet que, s'il abandonnait sa charge de procureur général, le roi, qui désirait abaisser le Parlement, lui donnerait la chancellerie comme compensation, et Fouquet se laissa faire dans l'espoir de désarmer la colère du roi par sa complaisance.

(3) C'est-à-dire au Trésor royal. C'est alors que, suivant les *Mémoires* de Choisy, Louis XIV dit à Colbert : « Tout va bien, il s'enferre de lui-

le sauva pas. On attira avec adresse à Nantes un homme qu'un exempt et deux gardes pouvaient arrêter à Paris ; le roi lui fit des caresses avant sa disgrâce. Je ne sais pourquoi la plupart des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre; la dissimulation alors est l'opposé de la grandeur; elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un talent estimable que quand elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut sortir de son caractère; mais on lui avait fait entendre que Fouquet faisait de grandes fortifications à Belle-Isle, et qu'il pouvait avoir trop de liaisons au dehors et au dedans du royaume[1]. Il parut bien, quand il fut arrêté et conduit à la Bastille et à Vincennes, que son parti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisans et de quelques femmes, qui recevaient de lui des pensions, et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui resta d'autres amis, et cela prouve qu'il en méritait. L'illustre Mme de Sévigné, Pellisson, Gourville, Mlle Scudéri, plusieurs gens de lettres[2] se déclarèrent hautement pour lui et le servirent avec tant de chaleur, qu'ils lui sauvèrent la vie.

Un des plus implacables de ses persécuteurs était Michel Le Tellier[3], alors secrétaire d'État et son rival en

même; il est venu dire qu'il porterait à l'Épargne tout l'argent de sa charge. »

(1) Il avait Belle-Isle, Concarneau et plusieurs places en Bretagne et ailleurs, dont les commandants lui étaient dévoués. Il croyait pouvoir compter sur Créqui, général des galères, sur Nuchèze qui commandait une flotte de l'Océan, sur Hugues de Lionne, sur le maréchal de Gramont, sur le maréchal d'Aumont, etc.

(2) On s'étonne que Voltaire ne nomme pas expressément La Fontaine, qui écrivit l'*Élégie aux Nymphes de Vaux*. Pellisson partagea la disgrâce de Fouquet et fut incarcéré à la Bastille. Il rédigea trois *mémoires* pour défendre son maître ; Louis XIV lui fit retirer l'encre et le papier, il continua à écrire avec un crayon improvisé sur les marges des livres laissés à sa disposition. Il ne fut remis en liberté qu'au bout de cinq ans.

(3) Michel Le Tellier (1603-1685) avait été nommé par Mazarin secrétaire d'État de la Guerre. En 1666, il résigna ses fonctions de ministre de la Guerre en faveur de son fils aîné, Louvois. En 1677, il reçut les sceaux et, plus tard, il fut un des principaux instigateurs de la Révocation de l'Edit de Nantes On sait que Bossuet a prononcé son oraison funèbre.

crédit; c'est celui-là même qui fut depuis chancelier. Quand on lit son oraison funèbre, et qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation? Mais le chancelier Séguier[1], président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement et qui le traita avec le plus de dureté.

Il est vrai que faire le procès du surintendant, c'était accuser la mémoire du cardinal Mazarin[2]. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage; il s'était approprié en souverain plusieurs branches des revenus de l'État; il avait traité en son nom, et à son profit, des munitions des armées. « Il imposait, dit Fouquet dans ses *Défenses*, par lettres de cachet des sommes extraordinaires sur les généralités[3], ce qui ne s'était jamais fait que par lui et pour lui, et ce qui est punissable de mort par les ordonnances. » C'est ainsi que le cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus.

L'abus que le cardinal Mazarin avait fait de sa puissance despotique ne justifiait pas le surintendant; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès[4], l'acharnement odieux du chancelier Séguier contre lui, le temps, qui éteint l'envie publique et qui inspire la compassion pour les malheureux, enfin les sollicitations toujours plus vives en faveur d'un infortuné

(1) Pierre Séguier (1588-1672), chancelier dès 1635, avait montré déjà une rigueur impitoyable dans la répression de la révolte des Va-nu-pieds. Il présida la commission chargée de juger Fouquet et montra contre l'ancien surintendant un acharnement qui lui fut vivement reproché. Mme de Sévigné, dans sa correspondance, parle de *Pierrot métamorphosé en Tartuffe*.

(2) On retrouve ici l'acharnement de Voltaire contre la mémoire de Mazarin; mais il est constant que Mazarin avait donné l'exemple de la dilapidation. Fouquet, dans ses *Défenses*, parle de cinquante millions, dont Mazarin se serait enrichi.

(3) La France, au point de vue de l'administration financière, était divisée en vingt sept *généralités* ou circonscriptions; à la tête de chacune se trouvait un intendant, qui réunissait les revenus des contributions directes et indirectes.

(4) Fouquet, arrêté le 5 septembre 1661, ne comparut devant la Chambre de justice que le 14 novembre 1664.

que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes; tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans, en 1664; de vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort; et les treize autres, parmi lesquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des présents, opinèrent à un bannissement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure[1]; cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes lois du royaume ni à celles de l'humanité. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges, nommé Roquesante[2], qui avait le plus déterminé la Chambre de justice à l'indulgence. Fouquet fut enfermé au château de Pignerol; tous les historiens disent qu'il y mourut en 1680; mais Gourville assure, dans ses *Mémoires*, qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort; la comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avait déjà confirmé ce fait[3]; cependant on croit le contraire dans sa famille[4]. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant[5].

... Le nouveau ministre des Finances, sous le simple titre de contrôleur général, justifia la sévérité de ses poursuites en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé et en travaillant sans relâche à la grandeur de l'État.

La cour devint le centre des plaisirs et le modèle des

(1) « RACINE assure, dans ses *Fragments historiques*, que le roi dit : « S'il avait été condamné à mort, je l'aurais laissé mourir. » S'il prononça ces paroles, on ne peut les excuser : elles paraissent trop dures et trop ridicules. » (Note de Voltaire.)

(2) Roquesante, le *divin Roquesante*, disait Mme de Sévigné, fut exilé à Quimper. Il était conseiller au Parlement de Provence. Olivier d'Ormesson, qui s'était prononcé pour le bannissement et la confiscation des biens, fut révoqué de ses fonctions d'intendant.

(3) Voltaire avait connu la belle-fille de Fouquet, mariée en secondes noces avec le duc de Sully, ami de l'auteur.

(4) Le célèbre maréchal de Belle-Isle, qui commanda les armées pendant la guerre de Succession d'Autriche, était petit-fils de Fouquet. Il mourut en 1761. Son frère, le chevalier de Belle-Isle, fut tué en 1746, au col de l'Assiette.

(5) On ne peut douter que Fouquet ne soit mort à Pignerol, le 23 mars 1680.

autres cours ; le roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux.

... La principale gloire de ces amusements, qui perfectionnaient en France le goût, la politesse et les talents, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. Sans ces travaux il n'aurait pas su régner, et si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la misère du peuple, ils n'eussent été qu'odieux ; mais le même homme qui avait donné ces fêtes, avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662 ; il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, et dont il fit des dons aux pauvres familles, à la porte du Louvre[1] ; il avait remis au peuple trois millions de tailles ; nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée ; son gouvernement était respecté au dehors, le roi d'Espagne obligé de lui céder la préséance, le pape forcé de lui faire satisfaction, Dunkerque ajouté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur et honteux pour le vendeur ; enfin toutes ses démarches, depuis qu'il tenait les rênes, avaient été nobles ou utiles ; il était beau après cela de donner des fêtes[2].

(1664.) Le légat *a latere* Chigi, neveu du pape Alexandre VII[3], venant au milieu de toutes les réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces

(1) Le roi fit venir des grains de Pologne, de Hollande, d'Afrique ou de provinces françaises qui avaient peu souffert. Ces blés, achetés aux frais du Trésor, furent en partie revendus à un prix modéré, en partie distribués gratuitement. Il fit livrer jusqu'à 100.000 livres de pain par jour, à deux sous la livre.

(2) Il eût été encore plus beau d'y renoncer, comme le fait remarquer M. Rebelliau. (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, Hachette . Colbert écrivait au roi dans un mémoire du 28 septembre 1665. « Si Votre Majesté considère son jeu, celui de la reine toutes les fêtes, repas extraordinaires, elle trouvera que cet article monte encore à plus de 300 000 livres et que les rois, ses prédécesseurs, n'ont jamais fait cette dépense et qu'elle n'est pas du tout nécessaire. »

(3) Le duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, ayant, comme le dit Voltaire (chap. VII), révolté les Romains par sa hauteur, la garde corse avait tiré sur le carrosse de l'ambassadeur. Louis XIV irrité demanda des réparations éclatantes. Il fallut que le neveu d'Alexandre VII vînt en France porter les excuses du pape.

grandes cérémonies sont des fêtes pour le public; les honneurs qu'on lui fit rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut, sous un dais, les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé ; il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite et le fils de ce prince à sa gauche, et vint dans cet appareil s'humilier, lui, Rome et le pape, devant un roi qui n'avait pas encore tiré l'épée; il dîna avec Louis XIV après l'audience, et on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence et de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le doge de Gênes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empressement de plaire que le roi concilia toujours avec ses démarches altières.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur qui effaçait toutes les autres cours de l'Europe.

...Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du duc de Saint-Aignan[1], qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoyé des présents à quelques savants étrangers qui avaient fait son éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué ; mais, sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses ministres Lionne et Colbert de choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité. Lionne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes ; les unes eurent des présents, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins et leur mérite (1663). Le bibliothécaire du Vatican, Allacci[2]; le comte Graziani[3], secrétaire d'État du duc de Modène ; le

(1) François-Honorat de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan (1607-1687), faisait partie de l'Académie française. Il était père du duc de Beauvilliers, à qui fut confiée l'éducation du duc de Bourgogne.

(2) Allatius (en italien Allacci), né à Scio en 1586, d'une famille grecque, vint à Rome et se convertit au catholicisme. Il écrivit de nombreux ouvrages de théologie et d'érudition.

(3) Jérôme Graziani (1604-1675), poète tragique et épique.

célèbre Viviani [1], mathématicien du grand-duc de Florence ; Vossius [2], l'historiographe des Provinces-Unies ; l'illustre mathématicien Huyghens [3] ; un résident hollandais en Suède [4] ; enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf et de Helmstadt [5], villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de M. Golbert, par lesquelles il leur mandait que, si le roi n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes, et toutes étaient accompagnées ou de gratifications considérables ou de pensions.

Parmi les Français, on sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, depuis évêque de Nîmes, encore fort jeunes ; ils eurent des présents. Il est vrai que Chapelain [7], et Cotin [6], eurent des pensions ; mais c'était principalement Chapelain que le ministre Colbert avait consulté. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poésie, n'étaient pas sans mérite : Chapelain avait une littérature immense, et, ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût et qu'il était un des critiques les plus éclairés [8]. Il y a une grande distance de tout cela au génie. La science

(1) Viviani (1622-1703), élève de Galilée et de Torricelli.

(2) Isaac Vossius (1618-1689), né à Leyde (fils du savant allemand Gérard-Jean Vossius), passa en Suède, où il fut le bibliothécaire de la reine Christine et son maître de grec. Il mourut en Angleterre.

(3) Huyghens (1629-1695), savant hollandais, géomètre et astronome attiré par Louis XIV à Paris, où il fut un des premiers membres de l'Académie des sciences.

(4) Nicolas Heinsius (1620-1681), savant hollandais, fut attiré par Christine en Suède ; en 1650 et en 1654, les États de Hollande le nommèrent leur résident auprès de cette reine. On l'a appelé le restaurateur des poètes latins, à cause des bonnes éditions qu'il a données de plusieurs.

(5) Altorf, en Bavière, Helmstadt, dans le Brunswick, avaient l'une et l'autre des universités.

(6) 3.000 livres à Chapelain, « le plus grand poète français et du plus solide jugement ». C'était Chapelain qui avait dressé la liste.

(7) 1.200 livres à l'abbé Cotin, « poète et orateur français ».

(8) Jean Chapelain (1595-1674) n'était pas seulement l'auteur du poème épique de *la Pucelle* (1656), dont Boileau s'est tant moqué. C'était un savant et un critique. On sait son rôle dans la *Querelle du Cid*. Ses lettres à Balzac montrent de quelle considération il jouissait parmi les gens de lettres.

et l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son temps que Ronsard et Chapelain ; c'est qu'on était barbare dans le temps de Ronsard, et qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Costar[1], le compagnon d'études de Balzac et de Voiture, appelle Chapelain le premier des poètes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités : il n'avait encore fait que des satires, et l'on sait que ces satires attaquaient les mêmes savants que le ministre avait consultés. Le roi le distingua quelques années après, sans consulter personne[2].

Les présents faits dans les pays étrangers furent si considérables[3] que Viviani fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV ; il mit en lettres d'or, sur le frontispice : *Ædes a Deo datæ,* allusion au surnom de *Dieudonné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance.

On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire, et si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les seuls qui le louèrent : on prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverses villes d'Italie ; hommage qui n'était rendu ni par la crainte ni par l'espérance[4], et que le marquis Zampieri envoya au roi.

Il continua toujours à répandre ses bienfaits sur les lettres et sur les arts : des gratifications particulières

(1) Pierre Costar (1603-1660), érudit et bel esprit.

(2) Il figure, en 1665 et en 1666, sur la liste des pensions pour 1.200 livres. Puis son nom disparaît pour ne reparaître qu'en 1676, avec une pension de 2.000 livres.

(3) Les pensions aux gens de lettres et les académies coûtèrent, de 1663 à 1690, la somme de 1.707.148 livres, sans compter les gratifications.

(4) Par la crainte, non ; mais par l'espérance, si. Il fallait bien que la gratitude des pensionnaires se fît jour. D'ailleurs, si cette gratitude avait été muette, elle eût agi contre ses intérêts et on le lui eût fait bien voir.

d'environ quatre mille louis à Racine, la fortune[1] de Despréaux, celle de Quinault, surtout celle de Lulli et de tous les artistes qui lui consacrèrent leurs travaux en sont des preuves. Il donna même mille louis à Benserade[2] pour faire graver les tailles-douces de ses *Métamorphoses* d'Ovide en rondeaux, libéralité mal appliquée, qui prouva seulement la générosité du souverain : il récompensait dans Benserade le petit mérite qu'il avait eu dans ses ballets.

Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée aux arts, et cette magnificence de Louis XIV ; mais il n'eut d'autre mérite en cela que de seconder la magnanimité et le goût de son maître. Ce ministre, qui avait un très grand génie pour les finances, le commerce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'esprit ce goût et cette élévation du roi ; il s'y prêtait avec zèle, et était loin de lui inspirer ce que la nature donne[3].

On ne voit pas, après cela, sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince qui a des domaines absolument séparés des revenus de l'État, peut être avare comme un particulier; mais un roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets[4], ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention et la volonté de récompenser peu-

(1) Il s'agit ici de la faveur, du succès de la carrière de Boileau, etc. et non de leur richesse. Si Boileau reçut pension de Louis XIV, comme il est dit plus haut, on sait qu'il n'en avait pas besoin et n'avait rien sollicité.

(2) Benserade (1612-1691) avait fait avec succès des vers pour les ballets de la Cour. On sait qu'il fut l'auteur du célèbre sonnet de *Job* qui, avec celui d'*Uranie* par Voiture, excita une si grande admiration. C'est à la fin de sa vie qu'il s'avisa de mettre les *Métamorphoses* d'Ovide en rondeaux.

(3) Voltaire veut dire sans doute que Colbert était loin d'inspirer à Louis XIV une générosité que ce prince devait à sa nature seule.

(4) Louis XIV a écrit dans ses *Mémoires :* « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés, aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers, pour en user en tout temps comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur État »

vent lui manquer, mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à Louis XIV.

Chapitre XXIX. — (*Début*).

Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire. Marine, etc.

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siècle, de regarder le point d'où ils sont partis, pour mieux voir les changements qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés : cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour et perfectionner les arts.

Non seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière [1], et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets [2]. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes qui les rendait apostillés [3]; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil, quand ils méritaient de l'être, et leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres, en présence du roi. Ainsi on vit entre le trône et la nation une

(1) « Je donnai à tous mes sujets, sans distinction, la liberté de s'adresser à moi, à toute heure, de vive voix et par placets. » (*Mémoires* de Louis XIV, année 1661.) — « Je déterminai un jour de chaque semaine auquel tous ceux qui avaient à me parler ou à me donner des mémoires, avaient la liberté de venir dans mon cabinet et m'y trouvaient appliqué à écouter ce qu'ils désiraient me dire. » (*Ibid.*, année 1666.) — « Je m'instruisais par là en détail de l'état de nos peuples ; ils voyaient que je pensais à eux et rien ne me gagnait tant leur cœur. » (*Mémoires*, II, 430.)

(2) *Placets*. V. Lex.

(3) *Apostillés*. V. Lex.

correspondance qui subsista malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma et s'accoutuma lui-même au travail, et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui, et que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs; les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées [1] de sa main, et il n'y en eut aucune écrite en son nom qu'il ne se fît lire.

A peine Colbert, après la chute de Fouquet, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 jusqu'en 1656 [2], et surtout trois millions de tailles [3]. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'abbé de Choisy paraît ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette [4]; il est certain qu'elle fut diminuée par ces remises et augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier président de Bellièvre, aidés des libéralités de la duchesse d'Aiguillon, de plusieurs citoyens, avaient établi l'Hôpital général [5]; le roi l'augmenta et en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, et peu à peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui, sous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux [6].

Le génie de Colbert se tourna principalement vers le

(1) *Minutées*. V. Lex.

(2) Cette mesure fut prise par Colbert à l'occasion de la naissance du Dauphin.

(3) De 1662 à 1663, la taille, ou impôt des pays d'élection, tomba de quarante millions de livres à trente-sept.

(4) *Recette*. V. Lex.

(5) Saint Vincent de Paul avait été le véritable fondateur de cet immense établissement, qui fonctionna à partir de 1657.

(6) Ces belles routes faisaient l'admiration des étrangers (V. en particulier Arthur Young, 1741-1820, *Voyages en France*.)

commerce, qui était faiblement cultivé, et dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, et encore plus les Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France; les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées et les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662, à exempter ses sujets d'une imposition nommée *le droit de fret*[1], que payaient tous les vaisseaux étrangers, et il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit; le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi[2], et le roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque et de Marseille furent déclarés francs; et bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, et celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664[3], et celle des grandes Indes fut établie la même année; avant ce temps il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise. Les partisans de l'ancienne économie, timide, ignorante et resserrée, déclamèrent en vain contre un commerce dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périrait pas[4], contre des effets qui se consomment. Ils ne faisaient pas réflexion que ces marchandises de l'Inde, devenues nécessaires, auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, et que par là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces viennent du Pérou et du Mexique; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix; et il reste plus de cet

(1) C'était le droit de cinquante sous par tonneau que Fouquet, en 1659, avait établi sur tout navire étranger entrant ou sortant.

(2) Le 3 août 1664.

(3) Par lettres patentes du 28 mai 1664, le roi accordait à cette compagnie les Antilles et l'île de Cayenne, la *France équinoxiale* de l'Orénoque à l'Amazone, la *Nouvelle France* ou Canada, et le commerce des côtes occidentales de l'Afrique.

(4) *Qui ne périrait pas*, c'est-à-dire (dans la pensée des *partisans de l'économie ancienne*), qui ne serait pas perdu, s'il restait dans le royaume.

argent en France que les Indes orientales n'en absorbent.

Le roi donna plus de six millions de notre monnaie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser; les reines, les princes et toute la cour fournirent deux millions numéraires de ce temps-là; les cours supérieures donnèrent douze cent mille livres. Toute la nation secondait son maître.

Cette compagnie a toujours subsisté [1]. Car encore que les Hollandais eussent pris Pondichéry en 1694, et que le commerce des Indes languît depuis ce temps, il reprit une nouvelle force sous la régence du duc d'Orléans [2]. Pondichéry devint alors la rivale de Batavia, et cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite [3] de nos jours par des secousses singulières, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du royaume. Le roi forma encore une compagnie du Nord en 1669 [4]; il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressèrent à ces établissements à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixième de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, et quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du royaume reçurent cinq livres

(1) Déjà trois compagnies françaises s'étaient ruinées depuis Henri IV dans les Indes orientales, quand Louis XIV et Colbert constituèrent la nouvelle compagnie. En 1666, le roi lui concéda les terres vagues du domaine à l'embouchure du Blavet et du Scorff, ce qui fut l'origine du port de *Lorient*.

(2) Grâce aux talents du gouverneur Dumas, grâce surtout au génie de Dupleix et de La Bourdonnais; mais les efforts de ces grands hommes, fatalement divisés l'un contre l'autre et mal secondés par le gouvernement, aboutirent pendant la guerre de Sept ans à la conquête de l'Inde par les Anglais.

(3) *Reproduite*. V. Lex.

(4) Cette compagnie devait faire le commerce en Hollande, en Allemagne, Danemark, Suède, Norvège, Moscovie. Le roi entra pour un tiers dans le capital de cette compagnie. Il s'engagea à supporter seul les pertes des six premières années

pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de Choisy ait censuré ces établissements dans ses *Mémoires*, qu'il faut lire avec défiance[1]. Nous sentons aujourd'hui[2] tout ce que le ministre Colbert fit pour le bien du royaume ; mais alors on ne le sentait pas; il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'Hôtel de ville[3], acquises à vil prix depuis 1656, et du décri où tombèrent les billets de l'Épargne, prodigués sous le précédent ministère, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux et rétrécit l'esprit; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, d'une ville. La réponse grossière d'un marchand nommé Hazon[4], qui, consulté par ce ministre, lui dit : « Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, et vous l'avez renversée de l'autre », était encore citée avec complaisance dans ma jeunesse, et cette anecdote se

(1) « L'abbé Castel de Saint-Pierre s'exprime ainsi, p. 105 de son manuscrit intitulé *Annales politiques :* « Colbert, grand travailleur, en « négligeant les compagnies de commerce maritime pour avoir plus de « soin des sciences curieuses et des beaux-arts, prit l'ombre pour le « corps. » Mais Colbert fut si loin de négliger le commerce maritime, que ce fut lui seul qui l'établit. Jamais ministre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'est contredire une vérité reconnue de toute la France et de l'Europe. » Cette note a été écrite au mois d'auguste 1756. (Note de Voltaire.)

(2) En réalité Voltaire était sur ce point en réaction contre son siècle : Colbert était alors très attaqué pour avoir sacrifié l'agriculture à l'industrie, l'industrie grossière à l'industrie de luxe, et surtout pour n'avoir pas décrété la liberté absolue du commerce des grains.

(3) Les rentes sur l'Hôtel de ville furent supprimées le 3 avril 1663; beaucoup d'autres rentes sur les gabelles, sur les cinq grosses fermes, etc., furent ou supprimées, ou réduites, ou remboursées obligatoirement au prix d'achat.

Boileau (Sat. III) faisait allusion à l'émotion des intéressés :

« plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier. »

Cf. Mme de Sévigné, lettre du 27 novembre 1664.

(4) Cet Hazon était un commerçant d'Orléans. L'anecdote est rapportée par Amelot de la Houssaye (*Mémoires historiques*, t. II, p. 99).

retrouve dans Moréri[1]. Il a fallu que l'esprit philosophique, introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entière à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de Sully et des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager; l'autre savait faire de grands établissements. Sully, depuis la paix de Vervins, n'eut d'autres embarras que celui de maintenir une économie exacte et sévère, et il fallût que Colbert trouvât des ressources promptes et immenses pour la guerre de 1667 et pour celle de 1672. Henri IV secondait l'économie de Sully; les magnificences de Louis XIV contrarièrent toujours le système de Colbert[2].

Cependant presque tout fut réparé ou créé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt[3], des emprunts du roi et des particuliers, fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France et la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; et tout père de famille qui avait dix enfants était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'État par le travail de ses enfants qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce règlement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année de ce mi-

(1) Moréri publia, en 1673, un *Dictionnaire historique et géographique.*

(2) « Votre Majesté a quatre sortes de dépenses à faire : la première, et la plus nécessaire de toutes présentement, est la guerre de mer; la seconde, les affaires étrangères; la troisième, la guerre de terre ; la quatrième, les dépenses du dedans du royaume, les plaisirs et les divertissements de Votre Majesté... La quatrième doit souffrir toute la rigueur des retranchements et de toute l'économie possible, par cette belle maxime: qu'il faut épargner cinq sous aux choses non nécessaires et jeter les millions quand il est question de votre gloire. Je déclare à Votre Majesté, en mon particulier, qu'un repas inutile de 3.000 livres me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants et j'irais à pied toute ma vie, pour y fournir, s'il était nécessaire. » Lettre de Colbert au roi, 1666.

(3) Le *denier vingt*, c'est-à-dire 1/20 ou 5 p. 100. Antérieurement le taux légal était le denier 18, soit 5 1/2 p. 100.

nistère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier[1] deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là, et non seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessous de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricants en état de se passer des soies étrangères pour la trame des étoffes.

On commença, dès 1666, à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe, et bientôt on en fit, dont la grandeur et la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs[2]. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie[3]. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des Gobelins[4]. Le vaste enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; il y en avait trois cents qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable, et l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers dans cette ville, et le roi lui fit présent de soixante mille livres.

(1) Il s'agit de Van Robais. V. plus haut, p. 343, note 1.

(2) Une manufacture de glaces fut établie au faubourg Saint-Antoine, celle de Saint-Gobain (à six lieues de Laon) fut fondée en 1691.

(3) La Savonnerie, manufacture de tapis établie à Chaillot, près de Paris.

(4) Deux teinturiers, les frères Gobelin, s'étaient établis au seizième siècle sur les bords de la Bièvre. Ils laissèrent leur nom à ce quartier. Colbert, en 1667, réorganisa l'établissement *des Gobelins* et en fit, sous la direction de Le Brun, une manufacture royale des meubles de la couronne.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles; on fit venir trente principales ouvrières de Venise et deux cents de Flandre, et on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques de draps de Sedan, celle des tapisseries d'Aubusson, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle...

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui; il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté [1]. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux [2] forment toutes les nuits, paver la ville tout entière, y construire deux nouveaux ponts, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa, en 1667, un magistrat [3], uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtemps après, et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris, et Rome même n'est pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le second lieutenant de police qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siècle; aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministère, et il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-dessous de sa naissance et de son mérite, et cependant cette place lui fit un bien plus grand nom

(1) On peut se rapporter aux passages bien connus de la satire de Boileau *sur les embarras de Paris*.

(2) En 1666 parut un règlement pour les boues et lanternes de Paris. Une médaille fut frappée avec cette légende : *Urbs mundata* et *nocturnis facibus illustrata*. Il s'agissait de 5.500 lanternes à la chandelle.

(3) Ce fut *le lieutenant de police*. La fonction fut exercée d'abord par La Reynie (1667-1697), puis par d'Argenson (1697-1718). Voltaire, qui avait été élevé à Louis-le-Grand, avec les deux fils de d'Argenson, plus tard ministres sous Louis XV, juge le père avec une grande sympathie.

que le ministère gêné et passager qu'il obtint sur la fin de sa vie...

Le roi ne cessa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles, depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes et commodes. Le nombre s'en est accru tellement que, depuis les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne [1]. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts [2]; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe, et, devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture [3], et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur général Colbert eut, en 1664, la direction des bâtiments, qui est proprement le ministère des arts, il s'appliqua à seconder

(1) On construisit des quais, des boulevards, les quartiers nouveaux du Luxembourg, de Saint-Germain, des Invalides.

(2) Les carrosses existaient depuis le seizième siècle, mais on les construisit avec plus d'élégance. Il y eut aussi des carrosses à cinq sols (1661) avec parcours fixe, origine des omnibus. De plus, Fiacre avait inventé de petits carrosses qu'on louait à la course et auxquels son nom devait rester.

(3) « L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales politiques*, (p. 109 de son manuscrit), dit que « ces choses prouvent le nombre des fainéants; « leur goût pour la fainéantise, qui suffit à entretenir et à nourrir d'autres « espèces de fainéants; que c'est présentement ce qu'est la nation ita- « lienne, où ces arts sont portés à une haute perfection; ils sont gueux, « fainéants, paresseux vains, occupés de niaiseries, etc. » Ces réflexions grossières et écrites grossièrement, n'en sont pas plus justes. Lorsque les Italiens réussirent le plus dans ces arts, c'était sous les Médicis, pendant que Venise était la plus guerrière et la plus opulente des républiques. C'était le temps où l'Italie produisit de grands hommes de guerre et des artistes illustres en tout genre; et c'est de même dans les années florissantes de Louis XIV que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de Saint-Pierre s'est trompé dans beaucoup de choses, et a fait regretter que la raison n'ait pas secondé en lui de bonnes intentions ». (Note de Voltaire)

les projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard [1], l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le chevalier Bernini [2], dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin et par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour, pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille et une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de Louis XIV envers le Bernin fut encore plus grande que celle de François Ier pour Raphaël. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis à Rome la statue équestre du roi qu'on voit à Versailles. Mais, quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, qui devint bientôt après, dans l'exécution, un des plus augustes monuments d'architecture qui soient au monde. Claude Perrault [3]

(1) François Mansard (1598-1666) construisit entre autres l'hôtel de la Vrillière (où est aujourd'hui la Banque de France), la façade de l'hôtel Carnavalet, le château de Maisons, près de Saint-Germain-en-Laye. On lui attribue cette forme de toiture brisée, qu'on a appelée mansarde. Son neveu, Jules Hardouin, dit Mansard, construisit le château de Versailles, le Dôme des Invalides, etc.

(2) Bernini (1598-1680) jouissait alors d'une immense réputation. Louis XIV l'attira en France en lui adressant une lettre autographe. Bernini proposa, pour la façade orientale du Louvre, un plan trop grandiose et d'un goût peu sûr, auquel on préféra les dessins de Claude Perrault.

(3) Claude Perrault (1613-1688) avait d'abord étudié la médecine, d'où le vers de Boileau :

« De mauvais médecin devint bon architecte. »

Son frère Charles Perrault (1628-1703), surtout célèbre aujourd'hui

avait donné ce dessin, exécuté par Louis Levau et Dorbay [1]. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce Perrault, que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes [2] si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé, et ne mérita pas ses récompenses : il donna seulement des dessins qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en faisant bâtir ce Louvre, dont l'achèvement est tant désiré [3], en faisant une ville à Versailles près de ce château qui a coûté tant de millions [4], en bâtissant Trianon, Marly, et en faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Observatoire, commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'Académie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur et par ses difficultés, fut ce canal du Languedoc [5] qui joint les deux mers, et qui tombe dans le port de Cette, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1663, et on le continua sans interruption jus-

par ses *Contes* (*Contes de ma mère l'Oye*, 1697), fut le principal adversaire de Boileau dans la Querelle des Anciens et des Modernes.

(1) Louis Levau (1612-1670), architecte, directeur des bâtiments de Louis XIV, construisit les pavillons de Flore et de Marsan, aux Tuileries. Il fournit aussi les dessins du collège des Quatre-Nations (aujourd'hui palais de l'Institut.) — Pierre Dorbay, architecte, 1624-1697.

(2) *Vignes*. V. Lex.

(3) Après 1670, les travaux du Louvre furent délaissés, au grand regret de Colbert, pour les travaux de Versailles. Le Louvre a été terminé de 1852 à 1856.

(4) Voltaire (dans les *Embellissements* de Paris), estimait les travaux de Versailles à plus de 400 millions. D'après des documents officiels, Versailles avec ses dépendances aurait coûté 116 millions du temps. (Eckard, *Coup d'œil sur l'ouvrage historique de M. Vatout, intitulé : Souvenirs historiques du palais de Versailles*).

(5) Le canal du Languedoc, construit par le célèbre Riquet, qui y consacra sa fortune et mourut, en 1680, avant l'achèvement de son œuvre.

qu'en 1684. La fondation des Invalides et la chapelle [1] de ce bâtiment, la plus belle de Paris, l'établissement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire [2]. Quatre mille soldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse et des secours pour leurs blessures et pour leurs besoins; deux cent cinquante filles nobles qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célèbrent Louis XIV.

Chapitre XXXII.

Des Beaux-Arts.

La saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre et à Florence ; et si l'Académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au-dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs [3].

Mais dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, et les causes plaidées de même dans le barreau.

Les prédicateurs citaient Virgile et Ovide; les avocats, saint Augustin et saint Jérôme. Il ne s'était pas encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style et la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle

(1) L'hôtel des Invalides (1670-1674) est l'œuvre de Libéral Bruand. Le dôme de la chapelle fut élevé par Jules Hardouin, dit Mansard.

(2) « L'abbé de Saint-Pierre critique cet établissement, que presque toutes les nations ont imité ». (Note de Voltaire.)

(3) Jugement très absolu et très vague. Descartes et Pascal, qu'on les considère comme savants ou comme philosophes, ont rendu d'éminents services à l'esprit humain.

était capable de grandeur et de force, mais c'était tout. les mêmes génies qui avaient écrit très bien en latin, comme un président De Thou [1], un chancelier de l'Hospital [2], n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le français n'est encore recommandable que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Régnier, de la *Satire Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté [3].

Jean de Lingendes [4], évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût; ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, surnommé le Grand dans son pays, prononcée par Lingendes, en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence que Fléchier, longtemps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de Turenne.

Balzac [5] donnait du nombre et de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampou-

(1) Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) a écrit en latin son grand ouvrage, *Historia mei temporis*, en 138 livres.

(2) Michel de L'Hospital (1505-1573). Chancelier, célèbre pour la modération de ses idées. Partisan de la tolérance au milieu des guerres de religion, il résigna ses fonctions quelques années avant sa mort. Il a laissé des écrits importants en français et en latin.

(3) On est étonné aujourd'hui d'un jugement si superficiel, qui met Joinville à côté d'Amyot et de Montaigne et ne semble pas faire de différence entre des écrivains cependant si différents.

(4) Jean de Lingendes (1595-1665), évêque de Mâcon, a en effet prononcé l'oraison funèbre du duc de Savoie. Si Fléchier a fait à ce discours quelques emprunts, il ne lui a pris ni le texte, ni l'exorde tout entier.

Le frère aîné de Jean de Lingendes, Claude de Lingendes (1591-1660), jésuite, a aussi cultivé l'éloquence de la chaire et a laissé des sermons.

(5) Jean-Louis Guez de Balzac (1594-1695), le *grand épistolier de France*, l'*unique éloquent*, comme disaient les contemporains. Il a fait faire à la *phrase* des progrès très considérables, il a forgé l'instrument dont allaient se servir après lui les Pascal et les Bossuet.

lées; il écrivait au premier cardinal de Retz : « Vous venez de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses. » Il écrivait de Rome à Boisrobert, en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage, dans ma chambre, au milieu des parfums. » Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac dans son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture[1] donne quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante : on en était redevable à l'Académie française, et surtout à Vaugelas[2]. Sa *Traduction de Quinte-Curce*, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement, et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli.

Olivier Patru[3], qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; et quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours : mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

(1) Voiture, né à Amiens en 1598, mort en 1648, l'âme de l'Hôtel de Rambouillet, membre de l'Académie française dès sa fondation. Fils d'un marchand de vins, il fut toute sa vie très recherché pour son mérite personnel et montra à ses contemporains la puissance de l'esprit.

(2) Claude Favre de Vaugelas, né à Meximieux (Bugey) en 1585, mort en 1650. Hôte assidu de l'Hôtel de Rambouillet et membre de l'Académie, écrivit sur la langue française des *Remarques* encore plus appréciées que sa traduction de Quinte-Curce.

(3) Patru (1604-1681), avocat estimé, ami de Boileau, de La Fontaine, de Racine. Admis à l'Académie française en 1640, il y introduisit l'usage des remerciements.

Un des ouvrages [1] qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François, duc de La Rochefoucauld [2]. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que « l'amour-propre est le mobile de tout », cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser, et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat : c'était un mérite que personne n'avait eu avant lui, en Europe, depuis la renaissance des lettres.

Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *Lettres provinciales* [3], en 1656. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy [4], m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé

(1) On peut s'étonner que, en fait d'ouvrage qui ait habitué à penser, Voltaire ne cite pas le *Discours de la Méthode*, donné par Descartes en 1637, et qui exerça sur les esprits une si profonde influence.

(2) François, duc de La Rochefoucauld (1613-1680), se fit connaître d'abord par son rôle dans la Fronde, où l'entraîna sa passion pour Mme de Longueville. Dans la seconde partie de sa vie, désenchanté et misanthrope, il écrivit ces fameuses *Maximes*, qui parurent en 1665 et qui sont l'expression d'un amer pessimisme.

(3) Blaise Pascal, né à Montferrand en 1623, mort à Paris en 1662. Après avoir excellé dans les sciences, pour lesquelles, dès sa première jeunesse, il avait montré d'extraordinaires aptitudes et, après avoir fait des découvertes de premier ordre, il se donna tout entier à la religion et à la défense des opinions ardentes et sévères de Port-Royal. C'est pour défendre ces opinions qu'il écrivit, en 1656 et 1657, les *Lettres provinciales*, œuvre passionnée et souvent injuste, mais d'une grande valeur littéraire. On sait que Pascal mourut avant d'avoir terminé l'*Apologie de la religion chrétienne*, à laquelle il travaillait et dont les admirables matériaux ont été publiés sous le titre de *Pensées*.

(4) Le comte de Bussy-Rabutin (1618-1693), célèbre pour son esprit et pour l'usage indiscret qu'il en fit et qui lui valut la Bastille et un exil de seize ans. Il était cousin de Mme de Sévigné. Le fils de Bussy, évêque de Luçon, mourut en 1736.

avoir fait s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : *les Lettres provinciales*. Elles ont beaucoup perdu de leur piquant lorsque les Jésuites ont été abolis, et les objets de leurs disputes, méprisés [1].

Le bon goût qui règne d'un bout à l'autre dans ce livre, et la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent pas d'abord le style lâche, diffus, incorrect et décousu qui depuis longtemps était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs et des avocats.

Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le Père Bourdaloue [2], vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le père Massillon [3], évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler longtemps sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère [4]. Le texte devient une espèce de devise, ou

(1) L'abolition des Jésuites ayant eu lieu en 1773, on voit que ce trait a été ajouté par l'auteur après cette date. Quant aux objets des disputes sur lesquelles roulent les *Provinciales*, ils intéressent toujours les chrétiens et même tous ceux qui s'inquiètent des questions morales.

(2) Bourdaloue (1632-1704), jésuite, sermonnaire du plus grand talent. Avant lui, Bossuet s'était placé au premier rang comme prédicateur et il avait pour émules Flechier et Mascaron, mais quand Bourdaloue vint à Paris, en 1669, il éclipsa les autres prédicateurs. Il est juste de remarquer, d'ailleurs, qu'à partir de cette époque, Bossuet était absorbé par ses fonctions de précepteur du Dauphin.

(3) « Massillon, né en Provence en 1663, de l'Oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde, plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien et l'homme d'esprit. Mort en 1742. » (Voltaire.)

(4) Parfois sans doute, si le texte n'est pas bien choisi, il peut y avoir

plutôt d'énigme, que le discours développe. Jamais les Grecs et les Romains ne connurent cet usage. C'est dans la décadence des lettres qu'il commença, et le temps l'a consacré.

L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverse, est encore une coutume gênante, que le Père Bourdaloue trouva introduite, et à laquelle il se conforma.

Il avait été précédé par Bossuet, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, s'était engagé, dans sa jeunesse, à épouser Mlle Desvieux[1], fille d'un rare mérite. Ses talents pour la théologie et pour cette espèce d'éloquence qui le caractérise, se montrèrent de si bonne heure que ses parents et ses amis le déterminèrent à ne se donner qu'à l'Église: Mlle Desvieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir au bonheur de vivre avec lui. Il avait prêché assez jeune devant le roi et la reine-mère, en 1662, longtemps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire en son nom, à son père, intendant à Soissons[2], pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque

un certain artifice à sembler faire sortir de quelques mots tout un discours; mais, en principe, il est tout à fait logique que l'orateur sacré parle sur un texte, puisqu'il parle au nom de Dieu et que, pour le chrétien, l'Écriture sainte est la parole de Dieu.

(1) Histoire aussi fausse que ridicule. Voltaire a cru trop facilement un on-dit, qui flattait peut-être sa malice.

(2) Le père de Bossuet était conseiller au Parlement de Metz et non intendant de Soissons.

chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'était pas encore digne de lui, et il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés : c'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte, etc. ». L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après, en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure [1]. Son *Discours sur l'histoire universelle*, composé pour l'éducation du Dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le système qu'il adopte pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle

(1) Bossuet, qui avait le génie d'un orateur, donna tout naturellement à l'histoire la forme oratoire, il ne chercha pas à créer un genre nouveau.

étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. Fénelon[1], le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poème, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain ; morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé ce livre pour servir de thèmes et d'instruction au duc de Bourgogne et aux autres enfants de France, dont il fut précepteur, ainsi que Bossuet avait fait son *Histoire universelle* pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu, le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célèbre, et qui a été tué à la bataille de Rocoux, m'a assuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable[2] que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France.

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des Anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original : il n'y a pas dix ratures : il le composa en trois mois, au milieu de ses malheureuses disputes sur le quiétisme, ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ces occupations[3]. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer : si cela est, l'archevêque de

(1) François de Salignac de Lamothe-FÉNELON (1651-1715) avait vingt-quatre ans de moins que Bossuet. En 1694, il publia les *Maximes des Saints*, ouvrage où il inclinait au quiétisme et que Bossuet combattit avec ardeur. *Télémaque* parut un peu plus tard (1699), par l'indiscrétion d'un domestique. Il est inexact que Fénelon n'y ait travaillé que dans sa disgrâce.

(2) Pudique indignation de Voltaire. Fénelon s'était bien proposé d'instruire le prince en l'amusant et, dans son roman moral, il prétendait le prémunir contre la séduction de l'amour.

(3) Toujours le même parti pris contre les discussions théologiques.

Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste; Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente, et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi[1]; quoique, après tout, il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondance des arts de la première nécessité. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'État et non le ministre.

Les alliés qui, dans la guerre de 1688, s'unirent contre Louis XIV, qui depuis ébranlèrent son trône dans la guerre de 1701 se firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux, qui insinue d'une manière si tendre la modération et la concorde. Les étrangers et les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables; j'en ai vu quatorze en langue anglaise. Il est vrai qu'après la mort de ce monarque si craint, si envié, si respecté de tous, et si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétendues qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre; mais

(1) Fénelon s'est bien défendu d'avoir voulu faire des *portraits*. « Il aurait fallu, a-t-il écrit, que j'eusse été l'homme le plus ingrat pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. » Mais il a reconnu aussi qu'il avait voulu enfermer dans son livre tout un plan de réformes politiques et ses vues étaient loin d'être conformes à celles de Louis XIV. « Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine... Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu tout dire, sans peindre personne de suite. »

ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siècle florissant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de La Bruyère[1]. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage que du *Télémaque*. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public; et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès. Quand La Bruyère montra son ouvrage manuscrit à M. de Malézieu[2], celui-ci lui dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Ce livre baissa dans l'esprit des hommes quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de La Bruyère en ont produit davantage. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination qui plaise et qui instruise à la fois.

L'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie fut encore une chose nouvelle, dont le livre des *Mondes*[3] fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté et surtout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimère des tourbillons de Descartes.

Il faut ajouter à ces nouveautés celles que produisit

(1) Jean de La Bruyère, né à Paris en 1645, mort en 1696. La première édition des *Caractères*, en 1688, se dissimulait derrière une traduction des *Caractères* de Théophraste, mais l'ouvrage français, même sous sa première forme, était d'une grande originalité.

(2) Nicolas de Malézieu (1650-1729), précepteur du duc du Maine, joua un certain rôle à la cour de Sceaux. Il était de l'Académie française et de l'Académie des Sciences. C'est de lui qu'est le mot souvent cité : « Les Français n'ont pas la tête épique. »

(3) *Les Entretiens sur la pluralité des mondes*, par Fontenelle, V. p. 181, n. 1.

Bayle en donnant un dictionnaire [1] de raisonnement : c'est le premier ouvrage de ce genre où l'on puisse apprendre à penser. Il faut abandonner à la destinée des livres ordinaires les articles de ce recueil qui ne contiennent que de petits faits indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave et de la postérité. Au reste, en plaçant ici Bayle parmi les auteurs qui ont honoré le siècle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais que me conformer à l'arrêt du Parlement de Toulouse, qui en déclarant son testament valide en France, malgré la rigueur des lois, dit expressément « qu'un tel homme ne peut être regardé comme un étranger ».

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que ce siècle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulières ou neuves qui le caractérisent, et qui le distinguent des autres siècles. L'éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, par exemple, n'était et ne pouvait être celle de Cicéron : c'était un genre et un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois *Mémoires* que Pellisson [2] composa pour Fouquet. Ils sont, dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'État, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des historiens, mais point de Tite-Live. Le style de la *Conspiration de Venise* est comparable à celui de Salluste [3]. On voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modèle, et peut-être l'a-t-il surpassé. Tous les autres

(1) Pierre Bayle, érudit français (1647-1706), était protestant et enseigna à l'Académie de Sedan pendant six ans. Puis il se réfugia à Rotterdam, en Hollande, où il occupa quelque temps une chaire de philosophie et d'histoire. Quand il en fut privé, il se consacra à la préparation du *Dictionnaire historique et critique*, qui parut en 1697. V. plus haut, p. 192, note 4.

(2) Paul Pellisson (1624-1693) s'honora par sa fidélité envers Fouquet, son ami et son protecteur, pour lequel il composa trois *mémoires*, ce qui lui valut cinq ans de Bastille.

(3) *Histoire de la conjuration des Espagnols contre Venise*, par l'abbé de Saint-Réal (1639-1692). Le fait raconté est un événement survenu en 1618. Le récit de Saint-Réal est regardé comme un roman historique.

écrits dont on vient de parler semblent être d'une création nouvelle; c'est là surtout ce qui distingue cet âge illustre; car, pour des savants et des commentateurs, le seizième et le dix-septième siècle en avaient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations : les vers furent partout les premiers enfants du génie et les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. Platon et Cicéron commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa Malherbe, et il y a grande apparence que sans Pierre Corneille le génie des prosateurs ne se serait pas développé [1].

Cet homme est d'autant plus admirable qu'il n'était environné que de très mauvais modèles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés, et, pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres et non pas du bon goût. Il récompensait de misérables écrivains qui d'ordinaire sont rampants; et, par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protège sincèrement les bons artistes.

Corneille eut à combattre son siècle, ses rivaux et le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur *le Cid*. Je remarquerai seulement que l'Aca-

(1) Il n'est pas prouvé que le *Discours de la Méthode* (dont Voltaire, d'ailleurs, ne parle pas ici), les *Provinciales* et les premiers sermons de Bossuet doivent beaucoup à Corneille.

démie, dans ses judicieuses décisions [1] entre Corneille et Scudéri, eut trop de complaisance pour le cardinal de Richelieu, en condamnant l'amour de Chimène. Aimer le meurtrier de son père, et poursuivre la vengeance de ce meurtre était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui consiste principalement dans les combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le Cid ne fut pas le seul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulait rabaisser. L'abbé d'Aubignac [2] nous apprend que ce ministre désapprouva *Polyeucte*.

Le Cid, après tout, était une imitation très embellie de Guilhem de Castro, et en plusieurs endroits une traduction. *Cinna*, qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste :

> Je suis maître de moi comme de l'Univers :
> Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
> Conservez à jamais ma dernière victoire.
> Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
> De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous !
> — Soyons amis, Cinna ; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain [3].

La quantité de pièces indignes de lui qu'il fit, plusieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme ; ainsi que les fautes considérables d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilège du vrai génie, et surtout du génie qui

(1) Sur le jugement de l'Académie, V. p. 795.

(2) François d'Aubignac (1604-1676), auteur de la *Pratique du Théâtre*. — Richelieu, qui mourut le 4 décembre 1642, eut connaissance de certaines scènes de *Polyeucte*, qui fut joué en 1643. On connaît d'ailleurs, le jugement de l'Hôtel de Rambouillet sur cette tragédie.

(3) Sur Corneille, V p. 185, p. 420 et plus loin p. 796 et suiv.

ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide contribuèrent tous à former Racine. Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans[1], pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, et le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai; qu'il parle au cœur[2], et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir et à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux mêmes qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de personnes en France, du temps du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid*, et en 1702, quand *Athalie*[3], le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez Mme la duchesse de Bourgogne[4], les courtisans se crurent assez habiles pour la

(1) Racine, né en 1639, avait vingt et un ans au moment du mariage du roi, en 1660. Molière et Boileau ont sans doute plus contribué à former son génie que Louis XIV et Colbert. Il est certain que Racine dut beaucoup aux Grecs, qu'il admirait si fort, et il était loin de croire qu'il les eût surpassés. Dans son fameux parallèle, La Bruyère tient la balance égale entre nos deux grands tragiques. Voltaire ne dissimule pas sa préférence marquée pour Racine, ce qui est son droit; mais il ne rend pas justice à Corneille.

(2) V. p. 185, les vers de Voltaire sur Racine dans le *Temple du Goût*.

(3) *Athalie* fut donnée en 1691, mais Mme de Maintenon, qui avait fait représenter *Esther* avec éclat par les jeunes filles de la Maison de Saint-Cyr, craignit de développer le goût des mondanités chez ses pensionnaires; aussi *Athalie* ne fut-elle jouée que devant un petit nombre de personnes, sans costumes et sans décor.

(4) Adélaïde de Savoie, qui avait épousé le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Elle mourut en 1712, peu de jours avant son mari, d'une rougeole épidémique.

condamner. Le temps a vengé l'auteur; mais ce grand homme est mort sans jouir du succès de son admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à Racine. Mme de Sévigné[1], la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que « Racine n'ira pas loin ». Elle en jugeait comme du café, dont elle dit « qu'on se désabusera bientôt ». Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

La singulière destinée de ce siècle rendit Molière[2] contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies; Corneille lui-même avait donné *le Menteur*, pièce de caractère et d'intrigue, prise du théâtre espagnol, comme *le Cid;* et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait *la Mère coquette* de Quinault[3], pièce à la fois de caractère et d'intrigue et même modèle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat et de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; et il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux, et cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura longtemps. Molière l'attaqua souvent et

(1) Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné (1626-1696).

(2) Molière (1622-1673) avait seize ans de moins que Corneille et dix-sept ans de plus que Racine. Il joua les tragédies de Corneille et présida aux débuts de Racine qui, d'ailleurs, se brouilla bientôt avec lui (1665). Il disparut longtemps avant nos deux poètes tragiques.

(3) Quinault (1637-1688), une des victimes de Boileau. Il avait pris une place en vue sur notre théâtre pendant la retraite de Corneille après *Pertharite*, (1652) et ses tragédies doucereuses satisfaisaient le nouveau goût du public. C'est surtout par ses opéras : *Atys* (1676), *Armide* (1686), etc., qu'il justifie la bonne opinion que Voltaire a de lui. La *Mère coquette* est une comédie de 1665; Molière s'était déjà moqué des marquis dans les *Précieuses ridicules*, dans les *Fâcheux* et dans l'*Impromptu de Versailles*.

il contribua à défaire le public de ces importants subalternes[1], ainsi que de l'affectation des *précieuses*, du pédantisme des *femmes savantes*, de la robe et du latin des médecins. Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle : on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli[2] toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame[3], si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld[4], allait au théâtre de Corneille.

Despréaux[5] s'élevait au niveau de tant de grands hommes; non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les *Embarras de Paris*, et sur les noms des Cassaigne et des Cotin; mais il instruisait cette postérité par ses belles *Épîtres*, et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine[6], bien moins châtié dans son style, bien

(1) *Importants subalternes*. V. Notes gramm., p 983., III, 1° b.

(2) Lulli, né à Florence en 1633, venu à l'âge de seize ans à Paris, où il resta jusqu'à sa mort, en 1687. Il composa un grand nombre d'opéras, dont Quinault, en général, fournissait les paroles.

(3) Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans (1644-1670), avait épousé *Monsieur*, frère du roi. On sait qu'elle mourut en quelques heures, à vingt-six ans, et que Bossuet prononça son oraison funèbre.

(4) Antoine Arnauld (1612-1694), célèbre théologien de Port-Royal.

(5) Nicolas Boileau-Despréaux (1636-1711). Voltaire a toujours fait une grande différence entre les « premières satires » de Boileau et ses Épîtres. Cependant, même dans ses œuvres de début comme aussi bien dans *le Lutrin*, il y a une verve mordante et une imagination réaliste qui ne sont pas à dédaigner. V. pp. 186, 363, 945.

(6) Jean de La Fontaine (1621-1695) ne donna qu'en 1668 le premier recueil de ses *Fables*, le second en 1678, le dernier en 1694. Il travail-

moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau, et d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ses illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux grâces; il chercha en vain toute sa vie [1] à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poète, c'est qu'on retienne ses vers : on sait par cœur des scènes entières de Quinault; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation; mais la simple et belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encore, dans toute l'Europe, à ceux qui possèdent notre langue et qui ont le goût cultivé. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poème comme *Armide* ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu! mais Quinault était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus et protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine [2]. Son extrême simplicité poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour qu'il ne cherchait pas; mais le duc de Bourgogne l'accueillit, et il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Un prêtre de l'Oratoire, nommé Pouget, se fit un grand mérite d'avoir traité cet

lait beaucoup plus ses vers que Voltaire ne pourrait le faire croire; avec beaucoup plus de génie, il est plus artiste que Boileau. V. pp. 186 et 425.

(1) Voltaire est revenu bien des fois sur ce reproche qu'il adresse à Boileau (V. plus loin, p. 945). Outre que Voltaire décerne à Quinault des éloges que la postérité n'a guère ratifiés, il a tort de représenter Boileau comme animé d'une sorte de jalousie frénétique à l'égard de Quinault.

(2) Louis XIV ne pardonnait à La Fontaine ni le scandale de ses *Contes*, ni les désordres de sa conduite. Il goûtait peu d'ailleurs la poésie familière des *Fables* et l'irrégularité d'allure des vers de La Fontaine.

homme de mœurs si innocentes comme s'il eût parlé à la Brinvilliers et à la Voisin [1]. Ses contes ne sont que ceux du Pogge, de l'Arioste et de la reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourrait appliquer à La Fontaine son aimable fable des *Animaux malades de la peste*, qui s'accusent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups et aux ours, et un animal innocent est dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui seront les délices et l'instruction des siècles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables dont on a une infinité de petits ouvrages délicats qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux qu'on ne met pas à côté des Poussin, des Le Sueur, des Le Brun, des Lemoine et des Vanloo [2].

Cependant, vers la fin du règne de Louis XIV, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres et eurent beaucoup de réputation : l'un était La Motte-Houdard [3], homme d'un esprit plus sage et plus étendu que sublime, écrivain délicat et méthodique en prose, mais manquant

(1) La *Brinvilliers* et la *Voisin*, célèbres empoisonneuses qui furent exécutées, la première en 1676 et la seconde en 1688. La Fontaine, dont les *Contes*, malgré l'apologie de Voltaire, sont un livre licencieux, et dont la vie a été fort relâchée, édifia ses contemporains par la sincérité de sa conversion et l'humilité de sa pénitence. L'abbé Pouget, qui a laissé une relation de cette conversion, a exercé son ministère avec zèle, mais non avec dureté, comme le lui reproche Voltaire.

(2) Nicolas Poussin (1594-1665), le plus grand des peintres français du dix-septième siècle, a passé presque toute sa vie à Rome. — Eustache Le Sueur (1617-1655), admirable peintre religieux, a peint, entre autres, la vie de saint Bruno en vingt-deux tableaux. — Charles Le Brun (1619-1690), auteur des *Batailles d'Alexandre*, jouit d'une grande influence auprès de Louis XIV. Directeur de l'Académie de peinture, il engagea le roi à fonder l'École française de Rome. (V. p. 181, n° 3).

Lemoine (1688-1737) peignit le Salon d'Hercule, à Versailles. — J.-B. Vanloo (1684-1745), a exécuté les portraits de Louis XV et de Marie Leczinska. On remarquera ue ces deux derniers peintres appartiennent au dix-huitième siècle, et non au dix-septième.

(3) Houdard de La Motte (1672-1731) est surtout célèbre aujourd'hui par sa traduction abrégée de l'*Iliade* et par ses discussions avec Mme Dacier au sujet d'Homère. Il prit part à la Querelle des Anciens et des Modernes. Il est un des poètes qui ont médit de la rime. V. plus haut, p. 178, n. 2.

souvent de feu et d'élégance dans sa poésie, et même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes ; son talent déclina bientôt après ; mais beaucoup de beaux morceaux, qui nous restent de lui en plus d'un genre, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva que dans l'art d'écrire on peut être encore quelque chose au second rang.

L'autre était Rousseau [1], qui, avec moins d'esprit, moins de finesse et de facilité que La Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après La Motte ; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses *Psaumes* l'onction et l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot. Il réussit moins bien dans les opéras, qui demandent de la sensibilité ; dans les comédies, qui veulent de la gaieté ; et dans les épîtres morales, qui veulent de la vérité : tout cela lui manquait. Ainsi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le style marotique, qu'il employa dans des ouvrages sérieux, avait été imité. Mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans n'a été qu'une mode passagère. Quelques-unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, et ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, et sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable* [2].

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers [3] : soit que

(1) Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741) V. p. 44, n. 1. Est-il besoin de remarquer que ces deux poètes de second ordre se rattachent moins au siècle de Louis XIV qu'à l'époque suivante ? V. le jugement déjà exprimé p. 14.

(2) « Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable. »

Boileau, Épître IX (A. Seignelay), v. 43.

(3) Il résida de longues années à Vienne et à Bruxelles.

l'âge et les malheurs eussent affaibli son génie, soit que, son principal mérite consistant dans le choix des mots et dans les tours heureux, mérite plus nécessaire et plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs celui de n'avoir plus de critiques sévères.

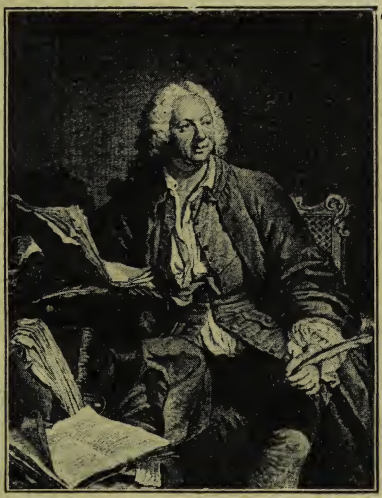

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, d'après le portrait peint par J. Aved, et gravé par G.-F. Schmidt.

Ses longues infortunes[1] eurent leur source dans un amour-propre indomptable, et trop mêlé de jalousie et d'animosité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talents; mais on ne le considère ici que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guère de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres, et à peu près vers le temps

(1) Voltaire, ailleurs, a dit de lui : « De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très fameux. »

de la mort de Louis XIV la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siècle, parce que personne n'y avait marché; elle l'est aujourd'hui parce qu'elle a été battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succédèrent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin une espèce de dégoût est venue de la multitude de ces chefs-d'œuvre.

Le siècle de Louis XIV a donc en tout la destinée des siècles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie avaient été longtemps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales et dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité [1] : la véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux-arts il faut beaucoup d'années pour épurer la langue et le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent; l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts, excitent tous les talents; chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte.

Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé Dubos [2], homme d'un très grand sens, qui écrivait son *Traité sur la poésie et sur la peinture* vers l'an 1719, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de

(1) On ne voit pas que le dix-huitième siècle soit une époque stérile, le dix-neuvième non plus. Voltaire lui-même a contribué, par ses meilleurs ouvrages, à donner tort à sa théorie trop exclusive.

(2) L'abbé Dubos (1670-1742), secrétaire perpétuel de l'Académie française, avait composé entre autres une *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*. V. plus haut, p. 325, note 1.

poème épique que la destruction de la Ligue par Henri le Grand [1]. Il devait ajouter que les embellissements de l'épopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzième et du seizième siècle étaient proscrits parmi les Français; les dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortilèges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poème épique sont renfermées dans un cercle très étroit. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls ornements convenables au temps, au sujet, à la nation, et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante. Tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé Dubos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères; mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences qui sont dans les caractères des hommes peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, et surtout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout

(1) C'est le sujet choisi par Voltaire dans *la Henriade*, mais est-ce le seul? La vie de Jeanne d'Arc, dans laquelle Voltaire n'a vu qu'un thème à ses plaisanteries déplacées, est le plus magnifique sujet d'épopée.

cela devient lieu commun : on est réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, et qui ne demandent que du travail, du jugement et un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir; et les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes; car on peut, en peinture et en sculpture, traiter cent fois les mêmes sujets; on peint encore la sainte Famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art; mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna, Andromaque*, l'*Art poétique*, le *Tartufe*.

Il faut encore observer que le siècle passé ayant instruit le présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, et, ce qui est encore bien pis, de livres sérieux inutiles ; mais, parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente et oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de temps en temps d'excellents ouvrages, ou d'histoire, ou de réflexion, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits.

La nation française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe : tout y a contribué ; les grands auteurs du siècle de Louis XIV, ceux qui les ont suivis; les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers ; un Bayle [1] surtout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations ; un Rapin de Toyras, qui a donné en français

(1) Sur Bayle, v. p. 568, n. 1.

la seule bonne *Histoire d'Angleterre* [1]; un Saint-Evremond [2], dont toute la cour de Londres recherchait le commerce; la duchesse de Mazarin [3], à qui l'on ambitionnait de plaire; Mme d'Olbreuse [4], devenue duchesse de Zell, qui porta en Allemagne toutes les grâces de sa patrie. L'esprit de société est le partage naturel des Français; c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté et de délicatesse tous les objets de la conversation des honnêtes gens; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie.

(1) Rapin de Toyras (1661-1725), protestant qui dut s'exiler après la Révocation de l'Édit de Nantes. Il se réfugia en Angleterre. Son *Histoire d'Angleterre*, en 8 volumes, parut en 1724.

(2) Saint-Evremond (1613-1703) avait dû quitter la France pour des plaisanteries, dont le roi fut blessé, en 1661. L'autorisation de revenir lui fut refusée pendant vingt-huit ans. Quand elle lui fut offerte plus tard, il ne voulut plus en profiter. C'était un homme d'esprit, qui a laissé des écrits distingués.

(3) Hortense Mancini, duchesse de Mazarin (1646-1699), à la suite d'aventures diverses, s'était réfugiée à Londres en 1675, où elle était entourée d'un cercle d'admirateurs, parmi lesquels Charles II lui-même.

(4) Mlle d'Olbreuse, fille d'un gentilhomme français qui, après la Révocation de l'Édit de Nantes, s'établit dans le Brandebourg. Elle épousa le duc de Zell, Georges-Guillaume. Leur fille, Sophie de Zell, épousa l'électeur de Hanovre, qui devint roi d'Angleterre sous le nom de George Ier.

La Henriade, 1770.

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1730.

CHAPITRE III

De Berlin à Ferney, d'après la Correspondance.

Voltaire ayant quitté Berlin le 26 mars 1753, était arrivé, nous l'avons vu, le 31 mai, à Francfort, où l'attendaient les avanies de Freytag. Il en partit le 7 juillet avec Mme Denis, qui prit les devants et à qui il adressait de Mayence, le 9 juillet, la lettre qu'on a lue plus haut, p. 507, .

A Mannheim, l'Électeur palatin le reçut et l'emmena dans son château de Schwetzingen, où, pendant quinze jours, l'illustre voyageur fut l'objet de l'accueil le plus flatteur.

Le 16 août, Voltaire arrivait à Strasbourg. N'osant rentrer à Paris, il se rendit à Colmar, où il resta treize mois. Une visite de trois semaines à l'abbaye de Senones (à cinq lieues de Saint-Dié, où il mit à contribution la bibliothèque du célèbre bénédictin Dom Calmet, et une saison à Plombières auprès de ses amis d'Argental, coupèrent ce séjour.

Voltaire fit sonder par ses amis les dispositions de la cour. Bien qu'il ne fût l'objet d'aucune interdiction explicite, il se rendit compte qu'il ne pouvait sans danger résider à l'intérieur du royaume. L'Alsace même lui devint intenable après la publication subreptice de son *Histoire universelle* par le libraire hollandais Néaulme. (V. p. 635.)

Il partit pour aller prendre les eaux d'Aix, en Savoie. Dans un court passage à Lyon, il trouva un accueil très chaud auprès de la population, mais une grande froideur chez le cardinal de Tencin.

Il se décida donc à se réfugier à Genève, où il arriva le 11 dé-

Carte des environs de Genève, indiquant la situation géographique de Ferney.

Remarquer au nord de Genève le lieu dit *Saint-Jean*, où se trouvait la propriété des *Délices*.

cembre 1754. Il y était attiré par les Tronchin, le célèbre médecin Théodore Tronchin et le cousin de celui-ci, Robert Tronchin, procureur général. La beauté du pays, mais plus encore la liberté dont il comptait y jouir, l'avantage d'être hors du royaume, mais tout près, dans un pays où l'on parle le français, le décidèrent à s'y établir. Cependant il ne songea point à se fixer dans la ville même; il acheta, près de Lausanne, la propriété de Monrion pour en faire sa résidence d'hiver, et aux portes de Genève, dans un site admirable, la propriété de Saint-Jean, qu'il appela ses « Délices » (février 1755). Il n'avait d'abord l'intention d'y passer que l'été, mais bientôt il s'installa si bien aux Délices qu'il en fit sa demeure, en attendant Ferney.

A peine installé aux Délices, Voltaire y faisait aménager un théâtre pour jouer la comédie, ou plutôt ses tragédies, avec ses amis. Il se promettait d'y attirer les Genevois plus ou moins austères, qui n'avaient point de théâtre dans leur ville ; il comptait bien les amener peu à peu à réparer une lacune si regrettable.

En 1758, il devait acquérir, sur le territoire de France, à moins de deux lieues au nord-ouest de Genève, le domaine de Ferney, mais il n'y résida qu'à partir de 1760.

Nous verrons plus loin quelques-uns des incidents qui marquèrent le séjour du philosophe aux Délices; les premiers rapports avec Rousseau, l'émotion qu'il ressentit en apprenant la catastrophe de Lisbonne en 1755, l'argument qu'il en tira tout de suite contre l'optimisme de Leibnitz et du même coup contre l'idée de Providence, comme aussi l'irritation produite chez l'auteur de *Mérope* par la résistance du Consistoire de Genève au projet d'établir un théâtre dans cette ville, l'article de d'Alembert sur Genève, dans *l'Encyclopédie*, la *Lettre* de Rousseau *sur les spectacles*, etc. Ici, l'on trouvera en particulier, avec quelques lettres à Thiériot, celles que Voltaire adressa à son *héros*, le duc de Richelieu, quand celui-ci accomplit l'exploit de la prise de Port-Mahon.

Bientôt une initiative généreuse s'offre à Voltaire. Il s'agit d'intervenir en faveur de l'amiral anglais Byng, dont la défaite dans les eaux de Minorque est attribuée à la trahison par le ministère anglais. Voltaire obtient de Richelieu une lettre qui rend hommage à l'amiral malheureux; mais cette démarche honore son auteur sans profiter à l'accusé ; peut-être même ce témoignage d'un Français paraît-il suspect à des esprits prévenus. Voltaire sera plus tard plus heureux.

Puis, c'est la lettre à Frédéric en réponse à l'*Épître* d'Erfurt. Voltaire, qui s'est réconcilié avec son royal hôte, combat les projets de suicide que le roi de Prusse avait annoncés. Si effectivement il a contribué à rendre courage au futur vainqueur de Rosbach, peut-il revendiquer quelque part dans cette victoire remportée sur les Français ? La situation du *Suisse* Voltaire entre

sa patrie et l'Allemagne, ses relations d'amitié avec Frédéric et son admiration pour ce prince, le mécontentement assez naturel qu'il ressentait à l'égard de la cour de France, bien des raisons contribuaient à influencer le poète philosophe dans ses jugements sur la guerre de Sept ans, conduite souvent d'une manière si folle et si malheureuse. Il entre beaucoup de dépit et de sarcasme dans ses appréciations d'alors, comme dans certaines descriptions de *Candide*, qui est du même temps. Ayant des amis — et des ennemis — dans les deux camps, il ne sait trop pour qui former des vœux. Il maudit cette guerre et toutes les guerres, il en rit pour ne pas en pleurer, et, si son patriotisme de Français semble parfois se voiler, ses sentiments de philosophe s'en affirment davantage et avec une âpreté toute nouvelle.

Les lettres importantes adressées dans le même temps à Mme du Deffand, ajoutent quelques traits caractéristiques à la figure du philosophe. Il donne à la marquise des conseils sur ses lectures et par les jugements nouveaux qu'il porte sur les livres, il marque l'évolution qui s'est faite en lui-même.

EXTRAITS

Conseils à une dame pour ses lectures.

A Mme du Deffand [1].

A Colmar, le 19 mai 1754.

Savez-vous le latin, madame ? Non ; voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. Ah ! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres, et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village. Comment voulez-vous d'ailleurs que je compare des épîtres à un poème épique, aux amours de Didon, à l'embrasement de Troie, à la descente d'Énée aux enfers ?

(1) Née Marie de Vichy-Chamrond, la marquise du Deffand (1697-1780) est une des femmes les plus spirituelles du dix-huitième siècle. Son salon était le rendez-vous de tout ce que la société comptait de plus brillant. Les gens de lettres et les philosophes y étaient particulièrement bien reçus. Mme du Deffand entretenait avec Horace Walpole, avec le président Hénault, d'Alembert, Voltaire, etc., une correspondance des plus remarquables. Voltaire l'avait connue à la cour de la duchesse du Maine, à Sceaux. Elle était aveugle depuis 1751 (V. son portrait p. 615.)

Je crois l'*Essai sur l'homme*, de Pope[1], le premier des poèmes didactiques, des poèmes philosophiques; mais ne mettons rien à côté de Virgile. Vous le connaissez par les traductions; mais les poètes ne se traduisent point. Peut-on traduire de la musique? Je vous plains, madame, avec le goût et la sensibilité éclairée que vous avez, de ne pouvoir lire Virgile. Je vous plaindrais bien davantage si vous lisiez des *Annales*[2], quelque courtes qu'elles soient. L'Allemagne en miniature n'est pas faite pour plaire à une imagination française telle que la vôtre.

Si vous avez encore M. de Formont[3], je vous prie, madame, de le faire souvenir de moi; et, s'il est parti, je vous prie de ne me point oublier en lui écrivant. Je vais aux eaux de Plombières, non que j'espère y trouver la santé, à laquelle je renonce, mais parce que mes amis y vont. J'ai resté[4] six mois entiers à Colmar, sans sortir de ma chambre, et je crois que j'en ferai autant à Paris, si vous n'y êtes pas.

Je me suis aperçu, à la longue, que tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait ne vaut pas la peine de sortir de chez soi. La maladie ne laisse pas d'avoir de grands avantages; elle délivre de la société. Pour vous, madame, ce n'est pas de même; la société vous est nécessaire comme un violon à Guignon[5], parce qu'il est le *roi* du violon.

Je vous écris rarement, madame, quoique, après le plaisir de lire vos lettres, celui d'y répondre soit le plus grand pour moi; mais je suis enfoncé dans des travaux pénibles qui partagent mon temps avec la colique. Je n'ai point de temps à moi, car je souffre et je travaille sans cesse. Cela fait une vie pleine, pas tout à fait heureuse;

(1) Voir plus haut p. 239, note 4.

(2) Allusion discrète aux *Annales de l'Empire*, que Voltaire lui-même venait d'écrire.

(3) Conseiller au Parlement de Rouen, comme Cideville, dont il était l'ami. Voltaire avait eu à se louer de l'un et de l'autre au moment de la publication de *Charles XII* (V. plus haut, p. 100, n. 3).

(4) *J'ai resté*. V. Notes gramm., p. 985, V, II.

(5) J.-P. Guignon occupait en effet à la Cour l'office de roi des violons Il s'en démit en 1773, un an avant sa mort.

mais où est le bonheur? Je n'en sais rien, madame : c'est un beau problème à résoudre.

Sur la propriété des Délices.

A M. Thiériot.

Aux Délices [1], le 24 mars 1755.

Je ne vous ai pas écrit, mon ancien [2] ami, depuis longtemps ; je me suis fait maçon, charpentier, jardinier; toute ma maison est renversée; et, malgré tous mes efforts, je n'aurai pas de quoi loger tous mes amis comme je voudrais. Rien ne sera prêt pour le mois de mai; il faudra absolument que nous passions deux mois à Prangins [3] avec Mme de Fontaine [4], avant qu'on puisse habiter mes *Délices*. Ces *Délices* sont à présent mon tourment. Nous sommes occupés, Mme Denis et moi, à faire bâtir des loges pour nos amis et pour nos poules. Nous faisons faire des carrosses et des brouettes; nous plantons des orangers et des oignons, des tulipes et des carottes; nous manquons de tout; il faut fonder Carthage. Mon territoire n'est guère plus grand que celui de ce cuir de bœuf qu'on donna à la fugitive Didon. Mais je ne l'agrandirai pas de même. Ma maison est dans le territoire de Genève, et mon pré dans celui de France. Il est vrai que j'ai à l'autre bout du lac une maison qui est tout à fait en Suisse [5]; elle est aussi un peu bâtie à la suisse. Je l'arrange en même temps que mes Délices ; ce sera mon palais d'hiver, et la cabane où je suis à présent sera mon palais d'été.

(1) Voltaire venait d'acheter, par l'intermédiaire du conseiller Tronchin, pour le prix de 87.000 livres, cette propriété dénommée *Sur-Saint-Jean* et qu'il appela *les Délices*. De cette propriété, on jouissait d'une vue admirable : le lac d'un côté, la ville de l'autre, tout un ensemble de maisons de campagne et de jardins baignés par le Rhône et l'Arve et, dans le fond, le panorama des Alpes.

(2) *Ancien*. V. Lex.

(3) Château situé aux portes de Genève. Le propriétaire, M. Giguer, avait autorisé Voltaire, son ami, à venir s'y installer provisoirement.

(4) Sœur de Mme Denis.

(5) Monrion, près de Lausanne.

Prangins est un véritable palais; mais l'architecte de Prangins a oublié d'y faire un jardin, et l'architecte des Délices a oublié d'y faire une maison. Ce n'est point un Anglais qui a habité mes Délices, c'est le prince de Saxe-Gotha. Vous me demandez comment ce prince a pu s'accommoder de ce bouge; c'est que ce prince était alors un écolier, et que, d'ailleurs, les princes n'ont guère à donner des chambres d'amis.

Je n'ai trouvé ici que de petits salons, des galeries et des greniers; pas une garde-robe. Il est aussi difficile de faire quelque chose de cette maison que des livres et des pièces de théâtre qu'on nous donne aujourd'hui.

J'espère cependant que, à force de soins, je me ferai un tombeau assez joli. Je voudrais vous engraisser dans ce tombeau, et que vous y fussiez mon vampire [1].

Je conçois que la rage de bâtir ruine les princes aussi bien que les particuliers. Il est triste que le duc de Deux-Ponts ôte à son agent littéraire [2] ce qu'il donne à ses maçons. Je vous conseillerais, pour vous remplumer, de passer un an sur notre lac; vous y seriez alimenté, désaltéré, rasé, porté [3] de Prangins aux Délices, des Délices à Genève, à Morges, qui ressemble à la situation de Constantinople, à Monrion, qui est ma maison près de Lausanne; vous y trouveriez partout bon vin et bon visage d'hôte; et, si je meurs dans l'année, vous ferez mon épitaphe. Je tiens toujours qu'il faudrait que M. de Prangins vous amenât avec Mme de Fontaine, à la fin de mai. Je viendrais vous joindre à Prangins dès que vous y seriez, et je me chargerais de votre personne pour le temps que vous voudriez philosopher avec nous. Ne repoussez donc pas

(1) Être fabuleux qui, au dire des gens superstitieux, sortait des tombeaux et suçait le sang des vivants.

(2) Le duc de Deux-Ponts avait pour agent littéraire Thiériot, qu'il ne payait pas. La ville de Deux-Ponts fait partie du Palatinat bavarois, au nord de la Lorraine.

(3) Souvenir d'un vers de Regnard, *le Joueur* (III-4) :

> ... Pour l'avoir, sans relâche, un an, sur sa parole,
> Habillé, voituré, coiffé, chaussé, ganté,
> *Alimenté, rasé, désaltéré, porté.* »

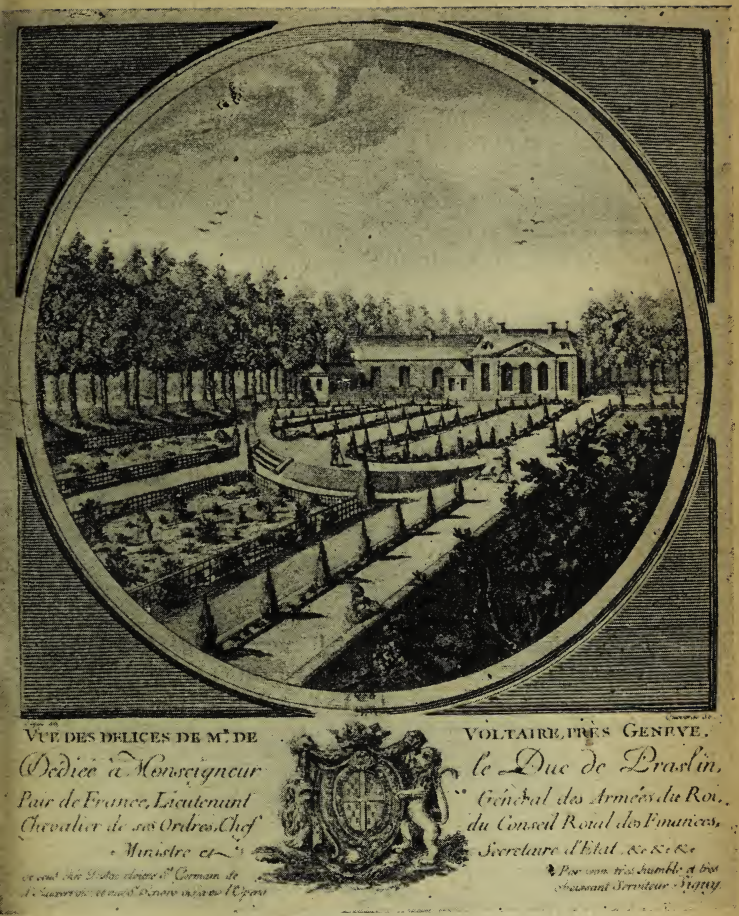

Vue des Délices, dessinée par Signy, gravée par Queverdo.

l'inspiration qui vous est venue de revoir votre ancien ami.

J'attends Lekain[1] ces jours-ci; nous le coucherons dans une galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Calvin. Leurs mœurs se sont fort adoucies; ils ne brûleraient pas aujourd'hui Servet[2] et ils n'exigent point de *billets de confession*[3].

Je vous embrasse de tout mon cœur, et prends beaucoup plus d'intérêt à vous qu'à toutes les sottises de Paris qui occupent si sérieusement la moitié du monde.

Peu avant la prise de Port-Mahon.

A M. LE MARÉCHAL, DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, avril 1756.

Prenez Port-Mahon[4], mon *héros;* c'est mon affaire. Vous savez qu'un fou d'Anglais parie vingt contre un, à bureau ouvert dans Londres, qu'on vous mènera prisonnier en Angleterre avant quatre mois. J'envoie commission à Londres de déposer vingt guinées[5] contre cet extravagant et j'espère bien gagner quatre cents livres sterling, avec quoi je donnerai un beau feu de joie le jour que j'apprendrai que vous avez fait la garnison de Saint-Philippe prisonnière de guerre. Je ne suis pas le seul qui parie pour vous. Vous vengerez la France, et vous enrichirez plus d'un Français. Je me flatte que, malgré la

(1) Célèbre acteur (1728-1778), qui avait joué *Mahomet* et qui allait jouer *l'Orphelin de la Chine*. (V. son portrait p. 625.)

(2) On sait que Calvin condamna au bûcher Michel Servet comme hérétique (1555).

(3) L'archevêque de Paris avait décidé qu'on refuserait les derniers sacrements à qui ne pourrait présenter un billet de confession signé par un prêtre autorisé, c'est-à-dire soumis à la Bulle *Unigenitus*, publiée en 1713, et qui condamnait le jansénisme.

(4) La guerre de Sept ans venait d'éclater. La France, alliée cette fois à l'Autriche, avait pour ennemis la Prusse et l'Angleterre. L'île de Minorque avait été prise par les Anglais aux Espagnols en 1708. Richelieu s'empara en effet de Port-Mahon, le 20 avril. Le fort Saint-Philippe tomba, le 28 juin.

(5) La *guinée*, ancienne monnaie d'or anglaise, valait 21 schellings 27 fr. 57). La livre sterling vaut 25 fr. 20.

fatigue et les chaleurs, la gloire vous donne de la santé à vous et à M. le duc de Fronsac [1]. Vous avez auprès de vous toute votre famille [2]. Permettez-moi de souhaiter que vous buviez tous à la glace dans ce maudit fort de Saint-Philippe, couronnés de lauriers, comme des Romains triomphant des Carthaginois.

Je n'ose pas vous supplier d'ordonner à un de vos secrétaires de m'envoyer les bulletins; mais, si vous pouvez me faire cette faveur, vous ne pouvez assurément en honorer personne plus intéressé à vos succès.

Permettez que les deux Suisses vous présentent leur tendre respect.

La lecture des bons ouvrages.

A Mademoiselle ***.

Aux Délices, près de Genève, 20 juin 1756.

Je ne suis, mademoiselle, qu'un vieux malade, et il faut que mon état soit bien douloureux, puisque je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont vous m'honorez, et que je ne vous envoie que de la prose pour vos jolis vers. Vous me demandez des conseils, il ne vous en faut point d'autre que votre goût. L'étude que vous avez faite de la langue italienne doit encore fortifier ce goût avec lequel vous êtes née, et que personne ne peut donner. Le Tasse et l'Arioste [3] vous rendront plus de services que moi, et la lecture de nos meilleurs poètes vaut mieux que toutes les leçons; mais, puisque vous daignez de si loin me consulter, je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public,

(1) Le fils du duc de Richelieu.

(2) Son fils et son gendre, le comte d'Egmont.

(3) Le Tasse (1544-1595), auteur de la *Jérusalem délivrée*. L'Arioste (1474-1533), né à Modène, vécut à la cour des ducs de Ferrare. Son poème du *Roland furieux* est particulièrement remarquable par le mélange des tons. On le voit avec une aisance souveraine

« Passer du grave au doux, du plaisant au sévère. »

(V. p. 616.)

et dont la réputation n'est point équivoque. Il y en a peu, mais on profite bien davantage en les lisant, qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés. Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens, et s'expriment avec clarté. Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigmes. Rien n'est simple, tout est affecté; on s'éloigne en tout de la nature, on a le malheur de vouloir mieux faire que nos maîtres.

Tenez-vous-en, mademoiselle, à tout ce qui plaît en eux. La moindre affectation est un vice. Les Italiens n'ont dégénéré, après le Tasse et l'Arioste, que parce qu'ils ont voulu avoir trop d'esprit; et les Français sont dans le même cas. Voyez avec quel naturel Mme de Sévigné et d'autres dames écrivent; comparez ce style avec les phrases entortillées de nos petits romans; je vous cite les héroïnes de votre sexe, parce que vous me paraissez faite pour leur ressembler. Il y a des pièces de Mme Deshoulières [1] qu'aucun auteur de nos jours ne pourrait égaler. Si vous voulez que je vous cite des hommes, voyez avec quelle clarté, quelle simplicité notre Racine s'exprime toujours. Chacun croit, en le lisant, qu'il dirait en prose tout ce que Racine a dit en vers. Croyez que tout ce qui ne sera pas aussi clair, aussi simple, aussi élégant, ne vaudra rien du tout.

Vos réflexions, mademoiselle, vous en apprendront cent fois plus que je ne pourrais vous en dire. Vous verrez que nos bons écrivains, Fénelon, Bossuet, Racine, Despréaux, employaient toujours le mot propre. On s'accoutume à bien parler, en lisant souvent ceux qui ont bien écrit; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort. Ce n'est point une étude; il n'en coûte aucune peine de lire ce qui est bon, et de ne lire que cela; on n'a de maître que son plaisir et son goût.

Pardonnez, mademoiselle, à ces longues réflexions; ne les attribuez qu'à mon obéissance à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

(1) Mme Deshoulières (1633-1694), connue surtout par ses pastorales.

Intervention dans un procès historique.

A L'AMIRAL BYNG [1].

Janvier, 1757.

Monsieur, quoique je vous sois presque inconnu, je pense qu'il est de mon devoir de vous envoyer une copie de la lettre que je viens de recevoir de M. le maréchal de Richelieu; l'honneur, l'humanité, l'équité m'ordonnent de la faire passer entre vos mains. Ce témoignage si noble et si inattendu de l'un des plus sincères et des plus généreux de mes compatriotes me fait présumer que vos juges vous rendront la même justice. Je suis avec respect, etc.

Appréciations opposées de la lettre du maréchal.

A M. LE MARÉCHAL, DUC DE RICHELIEU.

A Monrion, 13 février 1757.

Le fragment de votre lettre sur l'amiral Byng, Monseigneur, fut rendu à cet infortuné par le secrétaire d'Etat, afin qu'elle pût servir à sa justification. Le conseil de guerre l'a déclaré brave et fidèle. Mais en même temps par une de ces contradictions qui entrent dans tous les événements, il l'a condamné à mort, en vertu de je ne sais quelle loi, en le recommandant au pouvoir de pardonner, qui est dans la main du souverain. Le parti acharné contre Byng crie à présent que c'est un traître, qui a fait valoir votre lettre comme celle d'un homme par qui il avait été gagné. Voilà comme raisonne la haine; mais les clameurs des dogues n'empêchent pas les honnêtes gens de regarder cette lettre comme celle d'un vainqueur

(1) Amiral anglais (1704-1757). Ayant été battu le 20 mai 1756, devant Port-Mahon, par l'amiral de La Galissonnière, il fut accusé de trahison, traduit devant une cour martiale, condamné et exécuté. L'intervention de Voltaire en sa faveur est la première initiative qu'il prit en ce genre. Il devait être plus heureux, dans la suite, en faveur de Calas, de Sirven, etc.

généreux et juste, qui n'écoute que la magnanimité de son cœur.

Je crois que vous avez été un peu occupé, depuis un mois de la foule des événements ou horribles ou embarrassants ou désagréables [1], qui se sont succédé si rapidement.

Les gens qui vivent philosophiquement dans la retraite ne sont pas les plus à plaindre. Je crains d'abuser de vos moments et de vos bontés par une plus longue lettre : il faut un peu de laconisme avec un premier gentilhomme de la chambre, qui a le roi et le Dauphin [2] à servir, et avec celui qui est fait pour être dans les conseils et à la tête des armées.

Mme Denis vous idolâtre toujours, et il n'y a point de Suisse qui vous soit attaché avec un plus tendre respect que le *Suisse* Voltaire.

Les occupations de Voltaire à Monrion et aux Délices.

A M. DE MONCRIF [3].

A Monrion, 17 mars 1757.

Mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir et affligé de la bienséance qui empêche le maître du château [4] d'écrire un petit mot; mais je conçois qu'il aura été excédé de la multitude des lettres inutiles et embarrassantes auxquelles on n'a que choses vagues à répondre. Il

(1) Attentat de Damiens contre le roi (5 janvier), et auparavant, difficultés intérieures, opposition des Parlements aux évêques au sujet de l'application de la Bulle *Unigenitus*, puis commencement de disgrâce de Mme de Pompadour, et, bientôt après, retour de faveur, marqué par l'exil de Machault et de d'Argenson.

(2) Allusion au rôle plus important que le Dauphin parut un instant devoir jouer, après l'attentat de Damiens. Si les philosophes faisaient des vœux pour Mme de Pompadour, le Dauphin avait derrière lui tout le parti opposé, celui des dévots.

(3) Poète et musicien (1687-1770). Il était lecteur de la reine et membre de l'Académie.

(4) M. de Moncrif était alors aux Ormes, en Touraine, l'hôte du comte d'Argenson, exilé dans ses terres.

est toujours bon qu'il sache qu'il y a deux espèces de Suisses qui l'aiment de tout leur cœur. Tavernier[1], qui avait acheté la terre d'Aubonne, à quelques lieues de mon ermitage, interrogé par Louis XIV, pourquoi il avait choisi une terre en Suisse, répondit comme vous savez : *Sire, j'ai été bien aise d'avoir quelque chose qui ne fût qu'à moi*[2]. Je n'ai pas tant voyagé que Tavernier, mais je finis comme lui.

Vous avez donc soixante-neuf ans, mon cher confrère : qui est-ce qui ne les a pas à peu près ? Voici le temps d'être à soi, et d'achever tranquillement sa carrière. C'est une belle chose que la tranquillité ! Oui, mais l'ennui est de sa connaissance et de sa famille. Pour chasser ce vilain parent, j'ai établi un théâtre à Lausanne, où nous jouons *Zaïre*, *Alzire*, *l'Enfant prodigue*[3], et même des pièces nouvelles. N'allez pas croire que ce soient des pièces et des acteurs suisses : j'ai fait pleurer, moi bonhomme Lusignan, un parterre très bien choisi ; et je souhaite que les Clairon et les Gaussin jouent comme Mme Denis. Il n'y a dans Lausanne que des familles françaises, des mœurs françaises, du goût français, beaucoup de noblesse, de très bonnes maisons dans une très vilaine ville. Nous n'avons de suisse que la cordialité ; c'est l'âge d'or avec les agréments du siècle de fer.

Je suis histrion les hivers à Lausanne, et je réussis dans les rôles de vieillard ; je suis jardinier au printemps, à mes Délices, près de Genève, dans un climat plus méridional que le vôtre. Je vois de mon lit le lac, le Rhône, et une autre rivière. Avez-vous, mon cher confrère, un plus bel aspect ? avez-vous des tulipes au mois de mars ? Avec cela, on barbouille de la philosophie et de l'histoire ; on se moque des sottises du genre humain et de la charlatanerie de vos physiciens qui croient avoir mesuré la terre,

(1) Célèbre voyageur (1605-1686). On a de lui trois volumes de *Voyages* en Turquie, en Perse et aux Indes, remplis de détails curieux.

(2) V. plus haut, p. 546, n. 4.

(3) *L'Enfant prodigue*, comédie de Voltaire, donnée le 10 octobre 1736

et de ceux qui passent pour des hommes profonds, parce qu'ils ont dit qu'on fait des anguilles avec de la pâte aigre [1].

On plaint ce pauvre genre humain, qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada. On est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir. Mes vergers, et mes vignes, et moi, nous ne devons rien à personne. C'est encore là ce que je voulais, mais je voudrais aussi être moins éloigné de vous; c'est dommage que le pays de Vaud ne touche pas à la Touraine.

Je vous embrasse tendrement. *Le Suisse* VOLTAIRE.

Entre deux victoires du maréchal.

A M. LE MARÉCHAL, DUC DE RICHELIEU.

6 avril 1757.

Vous savez, il y a du temps [2], mon *héros*, la glorieuse victoire que l'ancien ministère anglais a remportée sur l'amiral Byng à Portsmouth, mais vous ne savez peut-être pae avec quelle hauteur la plus saine partie de la nation joint les cris de l'indignation et de la pitié à ceux de toute l'Europe. On cite votre témoignage comme la preuve la plus authentique de l'innocence de Byng ; et vous avez la gloire d'avoir vaincu les Anglais et de les faire rougir. Je m'attendais que vous ne vous en tiendriez pas là, et, quoique l'exercice d'année [3] de premier gentilhomme de la chambre soit une très belle chose, j'espérais que les bords de l'Elbe pourraient être aussi glorieux pour vous que la Méditerranée [4]. Le roi de Prusse paraît toujours fort gai; il disait que les Français lui envoyaient vingt-quatre

(1) Allusion à la découverte de Needham, physicien anglais, qui venait de se livrer à des observations microscopiques sur les phénomènes de la fermentation.

(2) *Il y a du temps.* V. Notes gramm., p. 987, VI, 7°.

(3) Chacun des quatre gentilshommes de la chambre était d'exercice pendant une année.

(4) En effet, quelques mois plus tard, Richelieu devait faire capituler à Closterseven, dans la vallée de l'Elbe, l'armée anglaise commandée par le duc de Cumberland (septembre 1757).

Le Maréchal de Richelieu, portrait peint par Vanloo, gravé par Muller.

mille perruquiers : il se trouve qu'on lui en dépêche cent mille. Il y a là de quoi se peigner, à ce que disent les polissons. Pour moi je ne me mêle que des héros de théâtre. Nous avons fait à Lausanne une troupe excellente et je vous souhaite d'aussi bons acteurs. M. d'Argental prétend toujours que la comédie est un des premiers devoirs d'un honnête homme. Le maréchal de Villars aima les spectacles jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans : faites-en autant, monseigneur; et que l'héroïsme que vous voyez à Versailles de quelque côté que vous tourniez les yeux, ne vous fasse pas négliger les grands hommes de l'antiquité.

Les deux Suisses, plus suisses que jamais, vous renouvellent leurs hommages. Vous connaissez le très tendre respect du *Suisse* V.

Demande de documents pour l' « Histoire de Pierre le Grand ».

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOW,

Chambellan[1] *de l'Impératrice de Russie, à Moscou.*

Aux Délices, 24 juin 1757.

Monsieur, j'ai reçu les cartes que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer. Vous prévenez mes désirs en me facilitant les moyens d'écrire une histoire de Pierre le Grand et de faire connaître l'Empire russe. La lettre dont vous m'honorez redouble mon zèle. La manière dont vous parlez notre langue me fait croire que je travaillerai pour mes compatriotes, en travaillant pour vous et pour votre cour. Je ne doute pas que Sa Majesté l'Impératrice n'agrée

(1) L'impératrice de Russie était Élisabeth, fille de Pierre le Grand, qui avait été portée sur le trône par une révolution de Palais, en 1741. Elle régna jusqu'à sa mort, en 1762. Le comte Pierre de Schouvalow avait pris une part importante à l'élévation d'Élisabeth et jouit auprès d'elle d'une grande faveur. Son fils, Ivan de Schouvalow, auquel écrit ici Voltaire, était né en 1727 et mourut en 1798. Il fournissait à Voltaire des matériaux pour écrire l'*Histoire de Pierre le Grand*, dont le tome Ier parut en 1760 et le second en 1763.

et n'encourage le dessein que vous avez formé pour la gloire de son père.

Je vois avec satisfaction, monsieur, que vous jugez comme moi que ce n'est pas assez d'écrire les actions et les entreprises en tout genre de Pierre le Grand, lesquelles pour la plupart sont connues : l'esprit éclairé qui règne aujourd'hui dans les principales nations de l'Europe demande qu'on approfondisse ce que les historiens effleuraient autrefois à peine.

On veut savoir de combien une nation s'est accrue ; quelle était sa population avant l'époque dont on parle ; quel est, depuis cette époque, le nombre des troupes régulières qu'elle entretenait et celui qu'elle entretient ; quel a été son commerce, et comment il s'est étendu ; quels arts sont nés dans le pays ; quels arts y ont été appelés d'ailleurs, et s'y sont perfectionnés ; quel était à peu près le revenu ordinaire de l'État et à quoi il monte aujourd'hui ; quelle a été [1] la naissance et le progrès de la marine ; quelle est la proportion du nombre des nobles avec celui des ecclésiastiques et des moines, et quelle est celle de ceux-ci avec les cultivateurs, etc.

On a des notions assez exactes de toutes ces parties qui composent l'État en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne ; mais un tel tableau de la Russie serait bien plus intéressant, parce qu'il serait plus nouveau, parce qu'il ferait connaître une monarchie dont les autres nations n'ont pas des idées bien justes, parce qu'enfin ces détails pourraient servir à rendre Pierre le Grand, l'impératrice sa fille et votre nation, et votre gouvernement, plus respectables. La réputation a toujours été comptée parmi les forces véritables des royaumes. Je suis bien loin de me flatter d'ajouter à cette réputation : ce sera vous, monsieur, qui ferez tout en m'envoyant les mémoires que vous voulez bien me faire espérer, et je ne serai que l'instrument dont vous vous servirez pour travailler à la gloire d'un grand homme et d'un grand empire.

(1) *Quelle a été.* V. Notes gramm., p. 987, V, IV.

Je vous avoue, monsieur, que les médailles sont de trop. Je suis confus de votre générosité et je ne sais comment m'y prendre pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je sens tout le prix de votre présent, mais un présent non moins cher sera celui des mémoires qui me mettront nécessairement en état de travailler à un ouvrage qui sera le vôtre.

Intérêt de Voltaire pour un enfant pauvre.

A M. Tronchin [1], de Lyon.

Aux Délices, 29 juillet 1757.

J'ai une grâce à vous demander ; c'est pour les Pichons. Ces Pichons sont une race de femmes de chambre et de domestiques, transplantée à Paris par Mme Denis et consorts. Un Pichon vient de mourir à Paris et laisse de petits Pichons. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever ; aussitôt un Pichon est parti pour Lyon. Ce pauvre petit arrive je ne sais comment ; il est à la garde de Dieu. Je vous prie de le prendre sous la vôtre. Cet enfant est ou va être transporté de Paris à Lyon par le coche ou par la charrette. Comment le savoir ? où le trouver ? J'apprends par un Pichon des Délices que ce petit est au panier [2] de la diligence. Pour Dieu, daignez vous en informer ; envoyez-le nous de panier en panier ; vous ferez une bonne œuvre. J'aime mieux élever un Pichon que servir un roi, fût-ce le roi des Vandales [3].

Vous savez la prise de Gabel et du beau régiment le vieux Wurtemberg à parements noirs ; plus, cinq cents housards prisonniers. Si on prend Görlitz, qui est au delà de Gabel, on est en Silésie. Cependant l'ennemi [4]

(1) Banquier à Lyon, frère du conseiller d'État de Genève et parent du célèbre médecin.

(2) Il s'agit d'une caisse d'osier, attachée devant ou derrière le coche et où l'on mettait des colis, quelquefois même des voyageurs.

(3) C'est-à-dire le roi de Prusse.

(4) « L'ennemi » désigne Frédéric, momentanément battu par les Autrichiens et leurs alliés français et russes.

est toujours en Bohême. On se livre dans Vienne à une joie folle ; on chante les chansons du Pont-Neuf[1] sur le roi de Prusse.

Réflexions sur la brièveté de la vie.

A M. Palissot[2].

Au Chêne, à Lausanne, 29 octobre 1757.

La mort de ce pauvre petit Patu me touche bien sensiblement, monsieur. Son goût pour les arts et la candeur de ses mœurs me l'avaient rendu très cher. Je ne vois point mourir de jeune homme sans accuser la nature ; mais, jeune ou vieux, nous n'avons presque qu'un moment, et ce moment si court, à quoi est-il employé ? J'ai perdu le temps de mon existence à composer un énorme fatras, dont la moitié n'aurait jamais dû voir le jour. Si dans l'autre moitié, il y a quelque chose qui vous amuse, c'est au moins une consolation pour moi. Mais croyez-moi, tout cela est bien vain, bien inutile pour le bonheur. Ma santé n'est pas trop bonne : vous vous en apercevrez à la tristesse de mes réflexions. Cependant je m'occupe avec Mme Denis à embellir mes retraites auprès de Genève et de Lausanne. Si jamais vous faites un nouveau voyage vers le Rhône, vous savez que sa source est sous mes fenêtres. Je serais charmé de vous voir encore et de philosopher avec vous. Conservez votre souvenir au *Suisse* V.

(1) On appelait *Chanson du Pont-Neuf* ou simplement *Pont-Neuf*, toute chanson populaire sur un air connu.

(2) Littérateur (1730-1814), célèbre surtout par sa comédie des *Philosophes*, qu'il donna en 1760 (V. p. 819). Il a aussi laissé un commentaire de Corneille, où il a pris le contrepied des remarques de Voltaire (V. son portrait, p. 821).

Voltaire combat les projets de suicide de Frédéric II.

A Frédéric II, roi de Prusse [1].

Octobre 1757.

Sire, votre *Épître* d'Erfurt [2] est pleine de morceaux admirables et touchants. Il y aura toujours de très belles choses dans ce que vous ferez et dans ce que vous écrirez. Souffrez que je vous dise ce que j'ai écrit à Son Altesse Royale votre digne sœur [3], que cette *Épître* fera verser des larmes, si vous n'y parlez pas des vôtres. Mais il ne s'agit pas ici de discuter avec Votre Majesté ce qui peut perfectionner ce monument d'une grande âme et d'un grand génie; il s'agit de vous et de l'intérêt de toute la saine partie du genre humain, que la philosophie attache à votre gloire et à votre conservation [4].

Vous voulez mourir; je ne vous parle pas ici de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire. Je vous conjure de soupçonner au moins que, du haut rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas; comme philosophe et comme grand homme, vous ne voyez que les exemples des grands

(1) Voltaire s'était, depuis le mois de février 1756, réconcilié avec Frédéric. Il avait même essayé de négocier la paix entre le roi de Prusse et la France, en se servant en particulier de son crédit auprès du duc de Richelieu. Voilà pourquoi il se comparait à Cinéas, prêchant la paix à Pyrrhus. On connait l'anecdote de Pyrrhus et de Cinéas, racontée par Plutarque et traduite par Boileau (V. lettre suivante).

(2) Battu par les Autrichiens à Kollin, abandonné par les Anglais (capitulation de Closterseven), menacé par la France, l'Autriche, la Russie, la Saxe, Frédéric put se croire perdu. Il écrivit d'Erfurt en Saxe (23 septembre) au marquis d'Argens, son ami, une *Épître*, où il se représentait comme résolu au suicide.

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

(3) Wilhelmine, margrave de Bayreuth.

(4) Mot caractéristique : Si Frédéric disparaissait, que deviendrait la philosophie ?

hommes de l'antiquité [1]. Vous aimez la gloire, vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginée, depuis la chute de l'empire romain. Mais, hélas! Sire, en aimant tant la gloire, comment pouvez-vous vous obstiner à un projet qui vous la fera perdre? Je vous ai déjà représenté la douleur de vos amis, le triomphe de vos ennemis, et les insultes d'un certain genre d'hommes, qui mettra lâchement son devoir à flétrir une action généreuse [2].

J'ajoute, car voici le temps de tout dire, que personne ne vous regardera comme le martyr de la *liberté*. Il faut se rendre justice; vous savez dans combien de cours on s'opiniâtre à regarder votre rentrée en Saxe comme une infraction du droit des gens [3]. Que dira-t-on dans ces cours? que vous avez vengé sur vous-même cette invasion; que vous n'avez pu résister au chagrin de ne pas donner la loi. On vous accusera d'un désespoir prématuré, quand on saura que vous avez pris cette résolution funeste dans Erfurt, quand vous étiez encore maître de la Silésie et de la Saxe. On commentera votre *Épître* d'Erfurt, on en fera une critique injurieuse; on sera injuste, mais votre nom en souffrira.

Tout ce que je représente à Votre Majesté est la vérité même. Celui que j'ai appelé le *Salomon du Nord* s'en dit davantage dans le fond de son cœur.

Il sent qu'en effet, s'il prend ce funeste parti, il y cherche un honneur dont pourtant il ne jouira pas. Il sent qu'il ne veut pas être humilié par des ennemis personnels; il entre donc dans ce triste parti de l'amour-propre, du désespoir. Écoutez contre ces sentiments votre

(1) On lit dans l'*Épître* d'Erfurt :

« Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton, ô mânes de Brutus,
Votre illustre exemple m'éclaire... »

(2) Les chrétiens réprouvent le suicide, tant admiré des païens.

(3) Frédéric s'était jeté sur la Saxe avant la déclaration de guerre (septembre 1756). Prenant ainsi au dépourvu l'armée saxonne, il en avait grossi la sienne.

raison supérieure ; elle vous dit que vous n'êtes point humilié et que vous ne pouvez l'être ; elle vous dit qu'étant homme comme un autre, il vous restera (quelque chose qui arrive) tout ce qui peut rendre les autres hommes heureux : biens, dignités, amis. Un homme qui n'est que roi peut se croire très infortuné quand il perd des États ; mais un philosophe peut se passer d'États. Encore, sans que je me mêle en aucune façon de politique, je ne peux croire qu'il ne vous en restera pas assez pour être toujours un souverain considérable. Si vous aimiez mieux mépriser toute grandeur, comme ont fait Charles-Quint, la reine Christine, le roi Casimir [1] et tant d'autres, vous soutiendriez ce personnage mieux qu'eux tous et ce serait pour vous une grandeur nouvelle. Enfin, tous les partis peuvent convenir, hors le parti odieux et déplorable que vous voulez prendre [2]. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous ne saviez pas vivre en homme privé, ou si, en demeurant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adversité ?

Je n'ai d'intérêt dans tout ce que je dis que le bien public et le vôtre. Je suis bientôt dans ma soixante et cinquième année, je suis né infirme ; je n'ai qu'un moment à vivre ; j'ai été bien malheureux, vous le savez ; mais je mourrais heureux, si je vous laissais sur la terre mettant en pratique ce que vous avez si souvent écrit.

(1) On sait que Charles-Quint, à l'âge de cinquante-six ans, abdiqua et se retira au monastère de Saint-Just (1556), deux ans avant sa mort. Christine de Suède renonça au trône en 1654, à l'âge de 28 ans, et alla se fixer à Rome, où elle mourut en 1689. Jean Casimir, roi de Pologne de 1648 à 1667, passa ses dernières années en France, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il mourut en 1672.

(2) Frédéric prit le parti le plus énergique, celui de vaincre ses ennemis. Il battit les Français à Rosbach (5 novembre 1757) et les Autrichiens à Lissa (5 décembre). Voltaire — et il ne fut pas le seul en France — applaudit à la victoire du roi de Prusse à Rosbach.

Pyrrhus et Cinéas. — Description du panorama de Monrion.

A M. Darget [1].

A Lausanne, 8 janvier 1758.

Vous me demandez, mon cher et ancien compagnon de Potsdam, comment Cinéas s'est raccommodé avec Pyrrhus [2]. C'est premièrement que Pyrrhus fit un opéra de ma tragédie de *Mérope* et me l'envoya ; c'est qu'ensuite il eut la bonté de m'*offrir* sa clef [3], qui n'est pas celle du Paradis, et toutes ses faveurs qui ne conviennent plus à mon âge; c'est qu'une de ses sœurs [4], qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce qui se renouvelle quelquefois entre le héros-poète-philosophe-guerrier-malin-singulier-brillant-fier-modeste, etc., et le Suisse Cinéas retiré du monde. Vous devriez bien venir faire quelque tour dans nos retraites, soit de Lausanne, soit des Délices; nos conversations pourraient être amusantes. Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde que celui de ma maison de Lausanne. Figurez-vous quinze croisées de face en cintre, un canal de douze grandes lieues de long que l'œil enfile d'un côté, et un autre de quatre ou cinq lieues, une terrasse qui domine sur cent jardins, ce même lac qui présente un vaste miroir au bout de ces jardins, les campagnes de la Savoie au delà du lac, couronnées des Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre; enfin, une maison où je ne suis incommodé que des mouches au milieu des plus rigoureux hivers.

Mme Denis l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chère que Pyrrhus; mais il faudrait un estomac : c'est un point sans lequel il

(1) Secrétaire de M. de Valori auprès du roi de Prusse, puis lecteur et secrétaire du roi de Prusse jusqu'en 1752, époque où il avait quitté Berlin au grand regret de Voltaire, qui l'appréciait beaucoup. Il était alors sous-directeur de l'École militaire.

(2) V. p. 602, note 1.

(3) Il rendit à Voltaire sa clef de chambellan en février 1756.

(4) La margrave de Bayreuth.

est difficile aux Pyrrhus et aux Cinéas d'être heureux. Nous répétâmes hier une tragédie; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir. C'est ainsi que nous oublions les querelles des rois, et celles des gens de lettres, les unes affreuses, les autres ridicules.

On nous a donné la nouvelle prématurée d'une bataille entre M. le maréchal de Richelieu et M. le prince de Brunswick[1]. Il est vrai que j'ai gagné aux échecs une cinquantaine de pistoles à ce prince ; mais on peut perdre aux échecs et gagner à un jeu où l'on a pour seconds trente mille baïonnettes. Je conviens avec vous que le roi de Prusse a la vue basse et la tête vive ; mais il a le premier des talents au jeu qu'il joue, la célérité. Le fonds de son armée a été discipliné pendant plus de quarante ans. Songez comment doivent combattre des machines régulières, vigoureuses, aguerries, qui voient leur roi tous les jours, qui sont connues de lui, et qu'il exhorte, chapeau bas, à faire leur devoir. Souvenez-vous comme ces drôles-là font le pas de côté et le pas redoublé; comme ils escamotent les cartouches en chargeant, comme ils tirent six à sept coups par minute. Enfin, leur maître croyait tout perdu, il y a trois mois; il voulait mourir[2], il me faisait ses adieux en vers et en prose; et le voilà qui, par sa célérité et par la discipline de ses soldats, gagne deux grandes batailles[3] en un mois, court aux Français, vole aux Autrichiens, reprend Breslau, a plus de quarante mille prisonniers, et fait des épigrammes. Nous verrons comment finira cette sanglante tragédie, si vive et si compliquée. Heureux qui regarde d'un œil tranquille tous ces grands événements du *meilleur des mondes possibles !* Je vous embrasse bien tendrement, et j'ai une terrible envie de vous voir. *Le Suisse* V.

(1) Ferdinand de Brunswick (1721-1792), habile général au service de Frédéric. Il commandait l'armée hanovrienne; quant à Richelieu, il venait d'être rappelé en France.

(2) Voir la lettre précédente.

(3) Rosbach et Lissa.

Sur l'esclavage des auteurs.

A Mme de Graffigny [1].

Aux Délices, 16 mai 1758.

Je suis bien sensible, madame, à la marque de confiance que vous me donnez. Nous pouvons nous dire l'un à l'autre ce que nous pensons du public, de cette mer orageuse que tous les vents agitent, et qui tantôt vous conduit au port, tantôt vous brise contre un écueil; de cette multitude qui juge de tout au hasard, qui élève une statue pour lui casser le nez, qui fait tout à tort et à travers; de ces voix discordantes qui crient *hosanna* le matin, et *crucifige* le soir; de ces hommes qui font du bien et du mal sans savoir ce qu'ils font.

Les hommes ne méritent certainement pas qu'on se livre à leur jugement, et qu'on fasse dépendre son bonheur de leur manière de penser. J'ai tâté de cet abominable esclavage et j'ai heureusement fini par fuir tous les esclavages possiblés.

Quand j'ai quelques rogatons tragiques ou comiques dans mon portefeuille, je me garde de les envoyer à votre parterre [2]. C'est mon vin du cru; je le bois avec mes amis. J'histrionne [3] pour mon plaisir, sans avoir ni cabale à craindre, ni caprice à essuyer. Il faut vivre un peu pour soi, pour sa société; alors on est en paix. Qui se donne au monde est en guerre; et pour faire la guerre, il faut qu'il y ait prodigieusement à gagner, sans quoi on la fait en dupe : ce qui est arrivé quelquefois à quelques puissances de ce monde.

Comptez, madame, sur la tendre et respectueuse amitié du *Suisse* V.

(1) Mme de Graffigny (1695-1758), une des amies de Mme du Châtelet, auteur des *Lettres péruviennes* (1747), n'était pas contente du public, qui avait mal accueilli une de ses pièces : *la Fille d'Aristide*.

(2) Ce n'est pas absolument vrai. *Tancrède* (1760) allait bientôt suivre *l'Orphelin de la Chine* (1755).

(3) *Histrionner*. V. Lex.

Sur les difficultés de l'histoire de Pierre le Grand.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOW [1].

A Schwetzingen, maison de plaisance
de Monseigneur l'Électeur palatin [2], 17 juillet 1758.

Monsieur, j'ai reçu en passant à Strasbourg, le paquet dont vous m'avez honoré par le courrier de Vienne. J'ai lu toutes vos remarques et toutes vos instructions. Je suis confirmé dans l'opinion que vous étiez plus capable que personne au monde [3] d'écrire l'histoire de *Pierre le Grand*. Je ne serai que votre secrétaire, et c'est ce que je voulais être.

La plus grande difficulté de ce travail consistera à le rendre intéressant pour toutes les nations; c'est là le grand point. Pourquoi tout le monde lit-il l'histoire d'Alexandre, et pourquoi celle de Gengis-kan [4], qui fut un plus grand conquérant, trouve-t-elle si peu de lecteurs?

J'ai toujours pensé que l'histoire demande le même art que la tragédie : une exposition, un nœud, un dénouement, et qu'il est nécessaire de présenter tellement toutes les figures du tableau, qu'elles fassent valoir le principal personnage, sans affecter jamais l'envie de le faire valoir. C'est dans ce principe que j'écrirai et que vous dicterez.

Si ma mauvaise santé et les circonstances présentes le permettaient, j'entreprendrais le voyage de Pétersbourg [5], je travaillerais sous vos yeux, et j'avancerais plus en trois mois que je ne ferai en une année, loin de vous; mais les

(1) Voir la lettre citée plus haut, p. 598.

(2) Voltaire avait quitté momentanément la Suisse pour retourner auprès de l'Électeur palatin, qui l'avait si bien accueilli en 1753.

(3) Voltaire ménage l'amour-propre de celui qui doit le documenter.

(4) Prince des Mongols, mort en 1227, soumit les Tartares et fonda un empire qui s'étendait de la mer Noire à la mer de Chine. C'est un des héros de *l'Orphelin de la Chine*. (V; p. 622 et suiv.).

(5) Voltaire était sollicité de se rendre à Pétersbourg, où l'Impératrice cherchait à l'attirer. On voit qu'en protestant de ses bonnes intentions, il se dégage habilement.

peines que vous voulez bien prendre suppléeront à ce voyage.

Ce que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence n'est qu'une première et légère esquisse du grand tableau dont vous me fournissez l'ordonnance.

Je vois, par vos Mémoires, que le baron de Stralemheim, qui nous a donné de meilleures notions de la Russie qu'aucun étranger, s'est pourtant trompé dans plusieurs endroits. Je vois que vous relevez aussi quelques méprises dans lesquelles est tombé M. le général Le Fort[1] lui-même, dont la famille m'a communiqué les Mémoires manuscrits. Vous contredites surtout un manuscrit très précieux, que j'ai depuis plusieurs années, de la main d'un ministre public qui résida longtemps à la cour de Pierre le Grand. Il dit bien des choses que je dois omettre, parce qu'elles ne sont pas à la gloire de ce monarque, et qu'heureusement elles sont inutiles pour le grand objet que nous nous proposons.

Cet objet est de peindre la création des arts, des mœurs, des lois, de la discipline militaire, du commerce, de la marine, de la police, etc., et non de divulguer ou des faiblesses ou des duretés qui ne sont que trop vraies. Il ne faut pas avoir la lâcheté de les désavouer, mais la prudence de n'en point parler, parce que je dois, ce me semble, imiter Tite-Live, qui traite les grands objets, et non Suétone, qui ne raconte que la vie privée.

J'ajouterai qu'il y a des opinions publiques qu'il est bien difficile de combattre. Par exemple, Charles XII avait en effet une valeur personnelle dont aucun prince n'approche. Cette valeur, qui aurait été admirable dans un grenadier, était peut-être un défaut dans un roi.

M. le maréchal de Schwerin[2], et d'autres généraux qui servirent sous lui, m'ont dit que, quand il avait arrangé

(1) Né à Genève, en 1656, François Lefort servit d'abord en France. Il passa en Russie et contribua à faire proclamer Pierre le Grand. Il aida efficacement ce prince dans son œuvre d'organisation de la Russie. Il mourut en 1699. (V. page 108, note 1).

(2) Le comte de Schwerin (1684-1757), général né en Poméranie, servit sous Frédéric.

le plan général d'un combat, il leur laissait tous les détails; qu'il leur disait : « Faites donc vite : toutes ces minuties dureront-elles encore longtemps? » et il partait le premier, à la tête de ses drabans [1], se faisait un plaisir de frapper et de tuer, et paraissait ensuite, après la bataille, d'un aussi grand sang-froid que s'il fût sorti de table.

Voilà, monsieur, ce que les hommes de tous les temps et de tous les pays appellent un *héros;* mais c'est le vulgaire de tous les temps et de tous les pays qui donne ce nom à la soif du carnage. Un roi-soldat est appelé un héros; un monarque dont la valeur est plus réglée et moins éblouissante, un monarque législateur, fondateur et guerrier, est le véritable grand homme, et le grand homme est au-dessus du héros. Je crois donc que vous serez content quand je ferai cette distinction.

Quant au mot *tsar*, je désirerais savoir dans quelle année fut écrite la *Bible slavone*, où il est question du *tsar* David et du *tsar* Salomon. J'ai plus de penchant à croire que *tsar* ou *thsar* vient de *sha* que de César. Mais cela n'est d'aucune conséquence.

Le grand objet est de donner une idée précise et imposante de tous les établissements faits par Pierre Ier, et des obstacles qu'il a surmontés; car il n'y a jamais eu de grandes choses sans de grandes difficultés.

J'avoue que je ne vois, dans sa guerre contre Charles XII, d'autre cause que celle de sa convenance, et je ne conçois pas pourquoi il voulait attaquer la Suède vers la mer Baltique, dans le temps que son premier dessein était de s'établir sur la mer Noire. Il y a souvent dans l'histoire des problèmes bien difficiles à résoudre.

J'attendrai, monsieur, les nouvelles instructions dont vous voudrez bien m'honorer, sur les campagnes de Pierre le Grand, sur la paix avec la Suède, sur le procès de son fils, sur sa mort, sur la manière dont on a soutenu les grands établissements qu'il a commencés, et sur tout

(1) *Draban*. V. Lex.

ce qui peut contribuer à la gloire de votre empire. Le gouvernement de l'impératrice régnante est ce qui me paraît le plus glorieux, puisque c'est de tous les gouvernements le plus humain [1].

Les quatre pieds de Voltaire. Le château de Ferney.

A M. Thiériot.

Aux Délices, 24 décembre 1758.

Vous vous trompez, mon ancien ami, j'ai quatre pattes au lieu de deux: un pied à Lausanne, dans une très belle maison pour l'hiver [2]; un pied aux Délices, près de Genève, où la bonne compagnie vient me voir : voilà pour les pieds de devant. Ceux de derrière sont à Ferney [3] et dans le comté de Tourney, que j'ai acheté [4], par bail emphytéotique [5], du président de Brosses.

M. Crommelin [6] se trompe beaucoup davantage sur tous les points. La terre de Ferney est aussi bonne qu'elle a été négligée; j'y bâtis un assez beau château; j'ai chez moi la terre et le bois; le marbre me vient par le lac de Genève. Je me suis fait, dans le plus joli pays de la terre, trois domaines qui se touchent. J'ai arrondi tout d'un coup [7] la terre de Ferney par des acquisitions utiles. Le tout monte à la valeur de plus de dix mille livres de rente, et m'en épargne plus de vingt, puisque ces trois terres défrayent

(1) L'impératrice Élisabeth, fille de Pierre le Grand, régna de 1741 à 1762. Elle voulait que, sous son règne, aucun de ses sujets ne fût puni de mort.

(2) Voltaire avait échangé sa maison de Monrion pour une autre maison, rue du Chêne, à l'extrémité de Lausanne.

(3) Voltaire acheta la terre de Ferney au commencement de novembre 1758.

(4) Acquisition toute récente, datant du 11 décembre 1758. Le comté de Tourney est, comme Ferney, dans le pays de Gex. Le président de Brosses (1709-1777), propriétaire du comté de Tourney, est surtout connu par ses *Lettres sur l'Italie*.

(5) *Emphytéotique*. V. Lex.

(6) Résident de France à Genève.

(7) Du même coup.

presque une maison où j'ai plus de trente personnes et plus de douze chevaux à nourrir.

« Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem [1]. »

Je vivrais très bien comme vous, mon ancien ami, avec cent écus par mois; mais Mme Denis, l'héroïne de l'amitié, et la victime de Francfort, mérite des palais, des cuisiniers, des équipages, grande chère et beau feu. Vous faites très sagement d'appuyer votre philosophie de deux cents écus de rente de plus.

« ..... Tractari mollius ætas
« Imbecilla volet [2]... »

Et il vous faut :

« ..... Mundus victus, non deficiente crumena [3]. »

Nous serons plus heureux, vous et moi, dans notre sphère que des ministres exilés, peut-être même que des ministres en place. Jouissez de votre doux loisir; mais je jouirai de mes très douces occupations, de mes charrues à semoir, de mes taureaux, de mes vaches.

« ..... Hanc vitam in terris Saturnus agebat [4]. »

Je me prépare à mettre en ordre les matériaux qu'on m'envoie de Russie pour bâtir le monument de Pierre le Créateur, et j'aime encore mieux bâtir mon château. *Tuus V.*

Le rat des champs écrit au rat de ville.

A M. Thiériot.

Aux Délices, 17 septembre 1759.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mon

(1) « Porté sur un grand ou sur un petit vaisseau, je serai toujours le même passager. » (Horace, lib. II, ép. II, v. 200.)

(2) « L'âge débile réclamera un traitement plus doux. » (Horace, lib. II, sat. II, v. 85.)

(3) « Une existence élégante assurée par une fortune honnête. » (Horace, lib. I, ép. IV, v. 2.)

(4) « C'est la vie que menait Saturne sur la terre ». (Virgile, *Géorg.*, II, v. 538.)

cher et ancien ami; je suis le rat des champs, et vous le rat de ville.

Rusticus urbanum murem mus pauper fertur
Accepisse cavo, veterem vetus hospes amicum [2].

Vous n'en avez pas tant fait; vous avez laissé là votre rat des champs. Ce n'est pourtant pas comme rat piqué de votre négligence qu'il n'a point écrit; c'est qu'il a été fort occupé dans tous ses trous [2]; car tandis que votre destinée vous a fait faire le long voyage de la rue Saint-Honoré à l'Arsenal [3], et que vous avez ainsi couru d'un pôle à l'autre, j'ai bâti, labouré, planté et semé.

Rident vicini glebas et saxa moventem [4].

Vous êtes retiré dans Paris, monsieur le paresseux; vous philosophez à votre aise chez M. de Paulmy; mais moi il faut que je visite mes métairies, que je guérisse mes paysans et mes bœufs quand ils sont malades, que je marie des filles, que je mette en valeur des terres abandonnées depuis le déluge. Je vois autour de moi la plus effroyable misère dans le pays le plus riant; je me donne les airs de remédier un peu à tout le mal qu'on a fait pendant des siècles. Quand on se trouve en état de faire du bien à une demi-lieue de pays, cela est fort honnête [5].

J'entends parler de gens qui vous ravagent, qui vous appauvrissent des deux et trois cents lieues, ou avec leurs plumes ou avec des canons [6]; ces gens-là sont des héros,

(1) « Un rat des champs invita, dit on, un rat citadin dans son pauvre trou. C'était un vieil hôte recevant son vieil ami. »
(HORACE, lib, II, sat. VI, v. 80.)

(2) Dans toutes ses maisons de campagne.

(3) Rue Saint-Honoré, demeurait le comte de Montmorency, ancien protecteur de Thiériot; à l'Arsenal, habitait M. de Paulmy, nouveau Mécène du paresseux épicurien.

(4) « Je fais rire mes voisins qui me voient retourner les mottes de terre et les pierres » (HORACE, lib. I, ep. XIV, v. 39.)

(5) Voltaire entreprend de jouer un rôle social. Cette réaction du grand propriétaire sur l'écrivain et le philosophe est des plus salutaires.

(6) Allusion aux maux de la guerre de Sept ans. Dans son roman de *Candide*, VOLTAIRE s'appesantira sur ce point. Les plumes qui font tant de mal sont sans doute ici celles des diplomates.

des demi-dieux à pendre, mais je les respecte beaucoup.

On dit qu'à Paris vous n'avez ni argent, ni sens commun ; on dit que vous êtes malmenés sur mer et sur terre [1] ; on dit que vous allez perdre le Canada ; on dit que vos rentes, vos effets publics [2], courent grand risque. Quand je dis vous, j'entends nous, car je vogue dans le même vaisseau ; mais, en qualité de pauvre ermite habitant de frontière, je parle respectueusement devant un habitant de la capitale.

Comme il faut lire quelquefois après avoir conduit sa charrue ou son semoir, dites-moi, je vous en prie, ce que c'est qu'une *Histoire des Jésuites*, ou *de la morale des Jésuites*, ou *des dogmes des Jésuites prouvés par les faits*, en trois ou quatre volumes [3]; en un mot, c'est une compilation de tout ce qu'ils ont fait de mémorable, depuis frère Guignard jusqu'à frère Malagrida [4]. J'ai demandé ce livre à Paris, mais je n'en sais pas le titre.

Quid novi ? Comment vous portez-vous ? N'êtes-vous pas gras à lard et assez honnêtement heureux ? *Si ita est, congratulor. Farewell, my dear* [5].

Choix de lectures pour une libre penseuse.

A Mme la marquise du Deffand.

Aux Délices, 13 octobre 1759.

Vous me demandez ce que vous devez lire, comme les malades demandent ce qu'ils doivent manger; mais il

(1) Sur terre, à Minden; sur mer, près de Gibraltar. Lally Tollendal était sur le point de perdre l'Inde, Montcalm venait d'être battu et tué à Québec, dont la capitulation consacrait la perte du Canada.

(2) *Effets publics.* V. Lex.

(3) On ne sait au juste de quel ouvrage il est ici question, mais toute une campagne se poursuivait contre les Jésuites. Elle devait aboutir à la suppression de cet ordre, en 1762, par Choiseul.

(4) Le Père Guignard, impliqué dans le procès de Châtel, fut exécuté en 1595; le père Malagrida était accusé d'avoir pris part à une conspiration contre le roi de Portugal et, quoiqu'on n'ait rien pu prouver contre lui, il devait être mis à mort en 1761.

(5) « S'il en est ainsi, je vous félicite. Adieu, mon cher. »

(6) Sur Madame du Deffand, V. p. 585, n. 1.

faut avoir de l'appétit, et vous avez peu d'appétit avec beaucoup de goût. Heureux qui a assez faim pour dévorer l'*Ancien Testament!* Ne vous en moquez point ; ce livre fait cent fois mieux connaître qu'Homère les mœurs de l'ancienne Asie; c'est, de tous les monuments antiques, le

MADAME DU DEFFAND, aveugle, dans son salon.
D'après son portrait par Carmontelle (1717-1806), gravé par Forshel.

plus précieux. Mais vous, qui ne vous souciez pas de l'histoire de votre pays, quel plaisir prendrez-vous à celle des Juifs, de l'Égypte et de Babylone ? J'aime les mœurs des patriarches, parce qu'ils cultivaient la terre comme moi. Laissez-moi lire l'Écriture sainte [1] et n'en parlons plus.

Mais vous, madame, prétendez-vous lire comme on fait la conversation ? prendre un livre comme on demande des nouvelles ? le lire et le laisser là ? en prendre un autre qui n'a aucun rapport avec le premier, et le quitter pour un troisième ? En ce cas vous n'avez pas grand plaisir.

Pour avoir du plaisir, il faut un peu de passion; il faut

(1) Il la lisait en effet, mais dans une pensée de polémiste.

un grand objet qui intéresse, une envie de s'instruire déterminée qui occupe l'âme continuellement; cela est difficile à trouver, et ne se donne point. Vous êtes dégoûtée; vous voulez seulement vous amuser, je le vois bien; et les amusements sont encore assez rares.

Si vous étiez assez heureuse pour savoir l'italien, vous seriez sûre d'un bon mois de plaisir avec l'Arioste, vous vous pâmeriez de joie; vous verriez la poésie la plus élégante et la plus facile, qui orne, sans effort, la plus féconde imagination dont la nature ait jamais fait présent à aucun homme. Tout roman devient insipide auprès de l'Arioste; tout est plat devant lui, et surtout la traduction de notre Mirabaud [1].

Si vous aimez un tableau très fidèle de ce vilain monde, vous en trouverez un quelque jour dans l'*Histoire générale* des sottises du genre humain [2] (que j'ai achevée très impartialement). J'avais donné, par dépit, l'esquisse de cette histoire, parce qu'on en avait imprimé déjà quelques fragments; mais je suis devenu plus hardi que je n'étais; j'ai peint les hommes comme ils sont.

La demi-liberté avec laquelle on commence à écrire en France n'est encore qu'une chaîne honteuse. Toutes vos grandes *Histoires de France* [3] sont diaboliques, non seulement parce que le fond en est horriblement sec et petit, mais parce que les Daniel sont plus petits encore. C'est un bien plat préjugé de prétendre que la France ait été quelque chose dans le monde depuis Raoul et Eudes jusqu'à la personne de Henri IV et au grand siècle de Louis XIV [4]. Nous avons été de sots barbares en comparaison des Italiens, dans la carrière de tous les arts.

Nous n'avons même que depuis trente ans appris un

(1) Mirabaud (1675-1760) a laissé une traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse et du *Roland furieux* d'Arioste.

(2) L'*Essai sur les Mœurs*. La première édition est de 1756.

(3) Le P. Daniel avait publié, en 1713, une grande *Histoire de France* (3 vol. in-f°), dont il donna plus tard un abrégé; cette histoire n'est guère qu'un long récit de batailles et d'opérations militaires.

(4) Inutile d'insister sur la légèreté et l'injustice de cette condamnation de toute notre histoire au moyen âge et au seizième siècle.

peu de bonne philosophie des Anglais [1]. Il n'y a aucune invention qui vienne de nous. Les Espagnols ont conquis un nouveau monde; les Portugais ont trouvé le chemin des Indes par les mers d'Afrique; les Arabes et les Turcs ont fondé les plus puissants empires; mon ami [2] le czar Pierre a créé, en vingt ans, un empire de deux mille lieues; les Scythes de mon impératrice Élisabeth viennent de battre mon roi de Prusse, tandis que nos armées sont chassées par les paysans de Zell et de Wolfenbuttell [3].

Nous avons eu l'esprit de nous établir en Canada, sur des neiges, entre des ours et des castors, après que les Anglais ont peuplé de leurs florissantes colonies quatre cents lieues du plus beau pays de la terre; et on nous chasse encore de notre Canada.

Nous bâtissons encore de temps en temps quelques vaisseaux pour les Anglais, mais nous les bâtissons mal; et, quand ils daignent les prendre, ils se plaignent que nous leur donnons de mauvais voiliers.

Jugez, après cela, si l'histoire de France est un beau morceau à traiter amplement, et à lire [4] !

Ce qui fait le grand mérite de la France, son seul mérite, son unique supériorité, c'est un petit nombre de génies sublimes ou aimables, qui font qu'on parle aujourd'hui français à Vienne, Stockholm et Moscou. Vos ministres, vos intendants et vos premiers commis n'ont aucune part à cette gloire.

Que lirez-vous donc, madame? Le duc d'Orléans régent daigna un jour causer avec moi au bal de l'Opéra; il me fit un grand éloge de Rabelais, et je le pris pour un prince de mauvaise compagnie, qui avait le goût gâté. J'avais

(1) Allusion à la publication des *Lettres philosophiques* et à ses études sur la philosophie de Newton.

(2) Il appelle le czar Pierre *son ami*, parce qu'il entre dans l'intimité de ce prince, dont il écrit l'histoire.

(3) *Zell*, ville du Hanovre; *Wolfenbuttel*, ville du Brunswick. Allusion amère à la défaite infligée aux généraux français à Minden par les troupes hanovriennes sous le commandement de Ferdinand de Brunswick.

(4) Quand Voltaire écrivait le *Siècle de Louis XIV*, il n'était pas si exclusif, mais c'était avant la guerre de Sept ans.

alors un souverain mépris pour Rabelais. Je l'ai repris depuis, et, comme j'ai plus approfondi toutes les choses dont il se moque, j'avoue qu'aux bassesses près, dont il est trop rempli, une bonne partie de son livre m'a fait un plaisir extrême. Si vous en voulez faire une étude sérieuse, il ne tiendra qu'à vous; mais j'ai peur que vous ne soyez pas assez savante et que vous ne soyez trop délicate.

Voltaire regrette qu'on n'ait pas « élagué en français » les *Œuvres philosophiques* de Milord Bolingbroke, « c'est un prolixe personnage et sans aucune méthode; mais on en pourrait faire un ouvrage bien terrible pour les préjugés ». — « Il y a un autre Anglais qui vaut mieux que lui : c'est Hume, dont on a traduit quelque chose avec trop de réserve. »

Plût à Dieu, madame, pour le bien que je vous veux, qu'on eût pu au moins copier fidèlement le conte du *Tonneau*, du doyen Swift ! C'est un trésor de plaisanterie dont il n'y a point d'idée ailleurs. Pascal n'amuse qu'aux dépens des Jésuites; Swift divertit et instruit aux dépens du genre humain. Que j'aime la hardiesse anglaise ! Que j'aime les gens qui disent ce qu'ils pensent ! C'est ne vivre qu'à demi que de n'oser penser qu'à demi.

Voltaire conseille ensuite à Mme Du Deffand la lecture de Lucrèce

Indépendamment des tableaux admirables qui se trouvent dans Lucrèce, et qui feront passer son livre à la dernière postérité, il y a un troisième chant dont les raisonnements n'ont jamais été éclaircis par les traducteurs, et qui méritent bien d'être mis dans leur jour. Nous n'en avons qu'une mauvaise traduction par un baron des Coutures. Je mettrai, si je vis [1], ce troisième chant en vers, ou je ne pourrai.

(1) Voltaire n'a pas mis ce projet à exécution.
Voici du monis comment il traduisait, au début du deuxième livre, le fameux passage : *Suave mari magno*, etc.

« On voit avec plaisir dans le sein du repos,
Des mortels malheureux lutter contre les flots;
On aime à voir de loin deux terribles armées
Dans les champs de la mort au combat animées;

...Vous me demandez ce que je pense, madame ; je pense que nous sommes bien méprisables, et qu'il n'y a qu'un petit nombre d'hommes répandus sur la terre qui osent avoir le sens commun ; je pense que vous êtes de ce petit nombre. Mais à quoi cela sert-il ? A rien du tout. Lisez la parabole du *Bramin*[1], que j'ai eu l'honneur de vous envoyer ; et je vous exhorte à jouir, autant que vous le pourrez, de la vie, qui est peu de chose, sans craindre la mort, qui n'est rien.

Ma lettre est devenue un livre, et un mauvais livre ; jetez-la au feu, et vivez heureuse, autant que la pauvre machine humaine le comporte.

Du plaisir de la lecture et d'un plaisir encore préférable.

A Mme la marquise du Deffand.

Aux Délices, 12 avril 1760.

Je ne vous ai envoyé, madame, aucune de ces bagatelles dont vous daignez vous amuser un moment. J'ai rompu avec le genre humain pendant plus de six semaines ; je me suis enterré dans mon imagination ; ensuite sont venus les ouvrages de la campagne, et puis la fièvre. Moyennant tout ce beau régime, vous n'avez rien eu et probablement vous n'aurez rien de quelque temps.

Il faudra seulement me faire écrire : « Madame veut s'amuser, elle se porte bien, elle est en train, elle est de

Non que le mal d'autrui soit un plaisir si doux,
Mais son danger nous plaît, quand il est loin de nous.
Heureux qui, retiré dans le temple des sages,
Voit en paix sous ses pieds se former les orages,
Qui contemple de loin les mortels insensés,
De leur joug volontaire esclaves empressés,
Inquiets, incertains du chemin qu'il faut suivre,
Sans penser, sans agir, ignorant l'art de vivre,
Dans l'agitation consumant leurs beaux jours,
Poursuivant la fortune et rampant dans les cours !
O vanité de l'homme ! ô faiblesse ! ô misère !... »

(1) *Histoire d'un bon Bramin.*

bonne humeur, elle ordonne qu'on lui envoie quelques *rogatons*[1]; » et alors on fera partir quelques paquets scientifiques, ou comiques, ou philosophiques, ou historiques, ou poétiques, selon l'espèce d'amusement que voudra madame, à condition qu'elle les jettera au feu dès qu'elle se les sera fait lire[2].

Madame était si enthousiaste de *Clarisse*[3], que je l'ai lue, pour me délasser de mes travaux, pendant ma fièvre; cette lecture m'allumait le sang. Il est cruel pour un homme aussi vif que je le suis de lire neuf volumes entiers dans lesquels on ne trouve rien du tout, et qui servent seulement à faire entrevoir que Mlle Clarisse aime un débauché, nommé M. de Lovelace. Je disais : « Quand tous ces gens-là seraient mes parents et mes amis, je ne pourrais m'intéresser à eux. » Je ne vois dans l'auteur qu'un homme adroit qui connaît la curiosité du genre humain, et qui promet toujours quelque chose de volume en volume, pour les vendre. Il n'y a de bon, ce me semble, que ce qu'on peut relire sans dégoût.

Les seuls bons livres de cette espèce sont ceux qui peignent continuellement quelque chose à l'imagination et qui flattent l'oreille par l'harmonie. Il faut aux hommes musique et peinture, avec quelques petits préceptes philosophiques, entremêlés de temps en temps avec une honnête discrétion. C'est pourquoi Horace, Virgile, Ovide plairont toujours, excepté dans les traductions qui les gâtent.

J'ai relu, après *Clarisse*, quelques chapitres de Rabelais, comme le combat de frère Jean des Entommeures, et la tenue du conseil de Picrochole (je les sais pourtant presque par cœur); mais je les ai relus avec un très grand plaisir, parce que c'est la peinture du monde la plus vive.

Ce n'est pas que je mette Rabelais à côté d'Horace; mais

(1) *Rogatons*. V. Lex.

(2) Recommandation qui en dit long.

(3) *Clarisse*, héroïne de RICHARDSON, romancier anglais (1689-1761), dont les ouvrages ont eu le plus grand succès au dix-huitième siècle : *Paméla* (1741), *Clarisse Harlowe* (1748), *Charles Grandison* (1753).

si Horace est le premier des faiseurs de bonnes épîtres, Rabelais, quand il est bon, est le premier des bons bouffons. Il ne faut pas qu'il y ait deux hommes de ce métier dans une nation; mais il faut qu'il y en ait un. Je me repens d'avoir dit autrefois trop de mal de lui.

Il y a un plaisir bien préférable à tout cela; c'est celui de voir verdir de vastes prairies, et croître de belles moissons : c'est la véritable vie de l'homme, tout le reste est illusion[1].

Je vous demande pardon, madame, de vous parler d'un plaisir qu'on goûte avec ses deux yeux[2]; vous ne connaissez plus que ceux de l'âme. Je vous trouve admirable de soutenir si bien votre état; vous jouissez au moins de toutes les douceurs de la société. Il est vrai que cela se réduit presque à dire son avis sur les nouvelles du jour; et il me semble qu'à la longue cela est bien insipide. Il n'y a que les goûts et les passions qui nous soutiennent dans ce monde. Vous mettez à la place de ces passions la philosophie, qui ne les vaut pas et moi, madame, j'y mets le tendre et respectueux attachement que j'aurai toujours pour vous...

(1) Voltaire est à peu près conquis par la terre.
(2) Mme du Deffand était devenue aveugle en 1751, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Cul-de-lampe tiré des *Éléments de la philosophie de Newton*, 1738.

En-tête tiré des *Œuvres*, édition de 1741.

CHAPITRE IV

Les tragédies d'un sexagénaire. *L'Orphelin de la Chine* (1755) et *Tancrède* (1760).

Voltaire, « échappé de Berlin et tout meurtri des avanies de Francfort [1] », avait été fort bien accueilli par l'Électeur Palatin, qui le retint quinze jours à Schwetzingen et fit jouer devant lui quatre de ses pièces. Les applaudissements et la vue de la scène réveillèrent chez Voltaire le poète tragique. « Cela a ranimé ma vieille verve et je me suis mis, tout mourant que je suis, à dessiner le plan d'une pièce nouvelle, toute pleine d'amour. J'en suis honteux, c'est la rêverie d'un vieux fou [2]. »

Bien loin d'en rougir, l'auteur, au contraire, escomptait le succès de cette pièce, *l'Orphelin de la Chine*, pour s'ouvrir les portes de Paris. Il composa cette tragédie en Alsace, à Colmar [3], dans le courant de 1754, « lorsque, dit Condorcet, espérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un succès au théâtre rassurât ses amis et forçât ses ennemis au silence ».

Mais pourquoi prendre ce sujet exotique ? Voltaire a toujours eu une certaine curiosité et même une certaine sympathie pour les choses de Chine. Il reconnaît lui-même en avoir conçu l'idée « à la lecture de *l'Orphelin de Tchao*, tragédie chinoise traduite par le P. de Prémare, qu'on trouve dans le recueil que le P. du Halde a donné au public [4] ».

On devine que, malgré son origine et son sujet, la tragédie de Voltaire est fort peu chinoise. La parenté de cette œuvre avec celle qui l'a inspirée « tient uniquement à ce que dans la pre-

(1) Henri Lion, *les Tragédies de Voltaire*.
(2) Lettre à d'Argental, 16 août 1753.
(3) Il y séjourna treize mois.
(4) Dédicace au maréchal de Richelieu.

mière partie de l'une comme de l'autre, il s'agit d'un enfant à sauver [1] ». Dans l'une, c'est un enfant de grande famille; dans l'autre, celle de Voltaire, c'est l'héritier même du trône impérial.

Voltaire a voulu ménager un contraste entre les mœurs des Chinois, si vertueux et si sages, et celles des Tartares, cruels et farouches. Il a voulu montrer un sauvage comme Gengis Khan, ébloui par l'éclat d'une civilisation supérieure.

« Voilà un grand exemple, écrit-il lui-même [2], de la supériorité naturelle que donnent la raison et le génie sur la force aveugle et barbare ; et les Tartares ont deux fois donné cet exemple, car lorsqu'ils ont conquis encore ce grand empire, au commencement du siècle passé, ils se sont soumis une seconde fois à la sagesse des vaincus ; et les deux peuples n'ont formé qu'une nation, gouvernée par les plus anciennes lois du monde : événement frappant qui a été le premier but de mon ouvrage. »

La pièce, très française en ce qu'elle est, comme l'auteur le marque dès le début, toute pleine d'amour, nous paraît surtout remarquable par la noblesse des sentiments [3]. On en jugera par une courte analyse et quelques extraits.

L'ORPHELIN DE LA CHINE

Acte premier. — Gengis Khan triomphe des Chinois après une guerre sanglante. La ville de Cambala (aujourd'hui Pékin) n'est plus qu'un lieu de carnage.

Dans le palais des mandarins se trouve une noble femme, Idamé, épouse d'un mandarin lettré, Zamti. Elle est d'autant plus émue que le vainqueur ne lui est pas inconnu. Jadis persécuté, fugitif, il a demandé asile dans le palais des mandarins. Il a même brigué la main d'Idamé, mais n'a pas été agréé.

« Un refus a produit les malheurs de la terre. »

Depuis, Idamé a épousé Zamti et elle est mère. Elle tremble que Gengis Khan ne vienne se venger. (C'est la situation de Pauline entre Polyeucte et Sévère). On apprend d'abord que l'Empereur de

(1) Henri Lion, *les Tragédies de Voltaire.*

(2) Dédicace.

(3) « L'intérêt de *l'Orphelin* n'est pas du tout dans une intrigue d'amour : il réside dans des sentiments plus élevés, ceux de deux époux qui sacrifient leurs personnes, et jusqu'à leur enfant, au salut d'une dynastie et à l'avenir d'un empire. C'est un des sujets les plus tragiques que Voltaire ait traités : on s'étonne qu'il ne le sente pas ou ne veuille pas le dire. »

L. Crouslé (*Histoire de la Littérature française* de Petit de Julleville), vi, p. 128.

la Chine est captif avec toute sa famille, puis qu'il a été massacré avec tous les autres prisonniers.

« Leurs têtes exposées
Du vainqueur insolent excitent les risées. »

Cependant il reste un enfant échappé au massacre de la famille impériale. C'est le dernier fils du souverain, qui l'a recommandé avant de mourir à Zamti et celui-ci a juré de tout faire pour le sauver (On reconnaît la situation de Joad et de Josabeth auprès de Joas).

Bientôt un des lieutenants de Gengis Khan (Octar) vient réclamer, avec les menaces les plus terribles, l'enfant impérial. L'entourage de Zamti le presse de céder à la force et à l'inévitable. Mais il a son dessein, il donne l'ordre qu'on mette en lieu sûr l'enfant qu'il a juré de sauver. Pour satisfaire la rage des vainqueurs, il sacrifiera son propre fils, qu'il leur livrera comme étant celui qu'ils recherchent.

Acte II. — Mais il compte sans l'instinct maternel d'Idamé, qui arrache son fils aux soldats, aux vainqueurs eux-mêmes et qui vient ensuite accabler de reproches son mari, Zamti. Belle tirade (v. 381 et suiv.). Elle lui fait même la leçon, lui apprenant à distinguer des lois divines, les lois humaines (v. 439). Devant les réclamations d'Octar, Zamti déclare qu'il livrera l'enfant, mais Idamé proteste qu'elle ne le laissera pas périr.

Gengis Khan paraît à la tête de ses guerriers pour imposer l'obéissance. Il faut que l'enfant impérial suive le sort de sa famille : il le faut, c'est la paix qui l'exige. Mais il veut que le carnage cesse et que les vainqueurs respectent les monuments du passé. D'ailleurs, reprenant un mot célèbre (cité par Montaigne qui l'attribue à un Goth), il prétend que les arts des Chinois ont préparé leur décadence.

« Qu'on cesse de livrer aux flammes, au pillage
... Tous ces fruits du génie, objets de nos mépris :
Si l'erreur les dicta, cette erreur m'est utile;
Elle occupe ce peuple et le rend plus docile. »

Resté seul avec Octar, Gengis revient sur le passé, sur l'injure qui lui a été faite autrefois en ce lieu, il rappelle le souvenir d'Idamé. Il a failli être asservi par l'amour :

« Mon bonheur m'eût perdu ; mon âme tout entière
Se doit aux grands objets de ma vaste carrière.
J'ai subjugué le monde, et j'aurais soupiré ! »

Il veut oublier cette femme et défend que l'on s'informe d'elle.

Osman raconte alors comment une femme, une mère exaspérée, vient de sauver l'enfant que l'on conduisait au supplice. Son époux criait que c'était le dernier reste du sang royal; mais elle assurait que c'était son propre fils. Il faudra éclaircir ce mystère en interrogeant cette femme.

Acte III. — En effet, Idamé paraît devant Gengis. Elle demande la mort : il la rassure, lui promet même la vie de son fils, mais il veut qu'on s'explique sur le mystère qui entoure cet enfant. Zamti continue à soutenir que c'est le fils de l'Empereur et Gengis ordonne qu'on l'immole. Alors Idamé éperdue découvre le secret. Le sentiment maternel l'emporte sur le dévouement dynastique.

« Mon époux, inflexible en sa fidélité
N'a vu que son devoir et n'a point hésité :
Il a livré son fils. La nature outragée
Vainement déchirait son âme partagée. 745
Il imposait silence à ses cris douloureux,
Vous deviez ignorer ce sacrifice affreux,

Lekain dans son rôle de Gengis Khan, de *l'Orphelin de la Chine*.
D'après le portrait peint par Castelle et gravé par Levesque (1765).

Cette image représente l'acteur dans le costume qu'il avait lui-même créé pour paraître dans la tragédie de Voltaire.

J'ai dû plus respecter sa fermeté sévère ;
Je devais l'imiter : mais enfin je suis mère ; 750
Mon âme est au-dessous d'un si cruel effort ;
Je n'ai pu de mon fils consentir à la mort.
Hélas ! au désespoir que j'ai trop fait paraître,
Une mère aisément pouvait se reconnaître.

Voyez de cet enfant le père confondu, 755
Qui ne vous a trahi qu'à force de vertu :
L'un n'attend son salut que de son innocence
Et l'autre est respectable alors qu'il vous offense.
Ne punissez que moi, qui trahis à la fois
Et l'époux que j'admire et le sang de mes rois. » 760

Gengis menace de mort Zamti, qui reste impassible. Idamé se désespère et Gengis lui laisse voir qu'il regarde son mari comme un rival autant que comme un rebelle.

Zamti a fait au tyran cette belle réponse :

« Le crime est d'obéir à des ordres injustes.
La souveraine voix de mes maîtres augustes 770
Du sein de leurs tombeaux parle plus haut que toi.
Tu fus notre vainqueur, et tu n'es pas mon roi ;
Si j'étais ton sujet, je te serais fidèle.
Arrache-moi la vie et respecte mon zèle :
Je t'ai livré mon fils, j'ai pu te l'immoler ; 775
Penses-tu que pour moi je puisse encor trembler ? »

Cependant Gengis, troublé par la douleur et par les vertus d'Idamé, hésite et sent renaître l'empire qu'elle avait autrefois sur lui. Il n'ose se venger.

Acte iv. — Surpris de l'intrépidité de Zamti, il admire les vertus de ceux qu'il a vaincus. Il se trouve au-dessous d'eux :

« Non, je ne reviens point encor de ma surprise :
Quels sont donc ces humains que mon bonheur maîtrise ?
Quels sont ces sentiments qu'au fond de nos climats
Nous ignorions encore et ne soupçonnions pas ?
A son roi qui n'est plus, immolant la nature, 935
L'un voit périr son fils sans crainte et sans murmure ;
L'autre pour son époux est prête à s'immoler :
Rien ne peut les fléchir, rien ne les fait trembler.
Que dis-je ? Si j'arrête une vue attentive
Sur cette nation désolée et captive, 940
Malgré moi je l'admire en lui donnant des fers :
Je vois que ses travaux ont instruit l'univers ;
Je vois un peuple antique, industrieux, immense.
Ses rois sur la sagesse ont fondé leur puissance,

De leurs voisins soumis heureux législateurs, 945
Gouvernant sans conquête et régnant par les mœurs.
Le ciel ne nous donna que la force en partage;
Nos arts sont les combats, détruire est notre ouvrage [1].
Ah! de quoi m'ont servi tant de succès divers?
Quel fruit me revient-il des pleurs de l'univers? 950
Nous rougissons de sang le char de la victoire.
Peut-être qu'en effet il est une autre gloire :
Mon cœur est en secret jaloux de leurs vertus ;
Et vainqueur, je voudrais égaler les vaincus. »

Il fait encore chercher Idamé. Il lui offre de partager son trône. La jeune femme lui déclare qu'au temps où elle l'a connu jadis, obscur et persécuté, elle l'aurait accepté, mais elle a dû obéir à ses parents. Aujourd'hui elle ne s'appartient plus :

« Mon époux m'est sacré; je dirai plus, je l'aime.
Je le préfère à vous, au trône, à vos grandeurs. »

Gengis lui représente les torts de Zamti envers elle, sa cruauté envers son fils. Elle répond qu'elle révère sa vertu.

« Il pensait en héros, je n'agissais qu'en mère. »

Le barbare avoue qu'il l'aime d'autant plus qu'elle lui résiste davantage, mais il veut lui faire peur et, comme elle évoque les lois toujours vivantes, il assure que rien ne lui résiste et que Zamti, s'il veut vivre, doit céder à sa puissance, abandonner Idamé et livrer l'enfant impérial. Idamé a donc à choisir entre la mort de son mari ou le déshonneur. Les deux époux se concertent; Zamti, toujours préoccupé de sauver le fils de ses maîtres, lui apprend que l'enfant va succomber faute de secours dans sa cachette. Il faut qu'Idamé laisse périr son mari et que, libérée par ce trépas, elle enchaîne le vainqueur. Elle vivra pour sauver le fils de ses princes. Le sacrifice est affreux, il révolte Idamé.

« Penses-tu que je sois moins épouse que mère?
Tu t'abuses, cruel, et ta vertu sévère
A commis contre toi deux crimes en un jour,
Qui font frémir tous deux la nature et l'amour. »

Non, elle ne cédera pas aux vainqueurs, elle ira secourir l'enfant impérial dans sa cachette, elle ranimera sa languissante vie, puis le portera aux derniers défenseurs qui l'attendent, « comme un présent d'un dieu qui combat avec eux ».

Elle ajoute :

« Nous mourrons, je le sais, mais tout couverts de gloire. »

Zamti reconnaît là une inspiration du ciel.

(1) Ces beaux vers sur le triomphe momentané de la barbarie sur la civilisation paraissent aujourd'hui d'une actualité saisissante

Acte v. — La tentative d'Idamé échoue. Elle porte bien l'enfant royal dans les rangs des Coréens, mais Gengis a raison de ses défenseurs. Idamé et le fils des rois tombent entre ses mains. Gengis, tout-puissant et exaspéré, revoit Idamé; il veut à tout prix faire fléchir sa captive qui préfère la mort à la honte et ne demande qu'une faveur, c'est de revoir Zamti. Gengis veut bien encore souffrir cette entrevue. Les deux époux sont perdus, on prépare leur supplice. Alors ils décident de devancer les ordres du tyran en se donnant la mort.

Mais une mutuelle tendresse fait hésiter leurs mains. Gengis les surprend à ce moment[1]. Touché de leur constance, conquis par leurs vertus, il se rend à la supériorité de leurs exemples :

« Je fus un conquérant : vous m'avez fait un roi. »

Et il leur rend non seulement leur fils, mais l'enfant des rois, dont il leur confie la garde.

La pièce est émouvante et le rôle d'Idamé, en particulier, fort touchant. « Voltaire, dit La Harpe, n'en a point fait de plus beau... Il est sans exemple que le talent tragique ait produit un rôle de cette force dans un poète sexagénaire. » Mais ce personnage n'est pas plus chinois que Gengis Khan n'est tartare. C'est seulement dans les récits que se trouve quelque peinture des mœurs. Gengis Khan n'a rien de farouche et ne nous inspire aucune terreur. C'est un conquérant doux et clément, respectueux des monuments de l'art, galant envers Idamé dès la première entrevue. C'est, de plus, un empereur dégoûté du pouvoir comme l'Auguste de Corneille. La tragédie est comme affadie du fait de ce personnage. D'ailleurs, l'intérêt est dispersé : on ne sait quel est le personnage principal, on hésite entre l'Orphelin et Idamé[2].

Néanmoins, la nouveauté exotique du sujet, l'étude de la passion

(1) Idamé, en donnant à Zamti le poignard :

« Tiens, commence par moi ; tu le dois : tu balances !

ZAMTI

Je ne puis.

IDAMÉ

Je le veux.

ZAMTI

Je frémis.

IDAMÉ

Tu m'offenses.

Frappe et tourne sur toi tes bras ensanglantés.

ZAMTI

Eh bien ! imite-moi.

IDAMÉ (*lui saisissant le bras*).

Frappe, dis-je...

GENGIS

Arrêtez ! »

(2) Voltaire avait d'abord fait « ses magots », comme il appelait sa pièce, en trois actes, et il estimait que le sujet n'en comportait pas plus. Presse par son ami d'Argental, il se décida à ajouter deux nouveaux actes. Mais en allongeant ainsi sa tragédie, il l'a affaiblie,

triomphant d'une nature barbare comme celle de Gengis Khan, la beauté du rôle d'Idamé assurèrent à *l'Orphelin de la Chine* un succès considérable. La pièce jouée pour la première fois le 20 « auguste » 1755, eut seize représentations de suite. Mlle Clairon et Lekain y réalisèrent un grand progrès dans la transformation du costume et de la diction.

Après *l'Orphelin de la Chine*, Voltaire voulut persuader à ses amis et peut-être se persuader à lui-même qu'il ne ferait plus de tragédie. « Le théâtre est épuisé, écrivait-il à d'Argental [1], et moi aussi. » Mais il n'était pas sincère : le démon de la scène le tenait toujours et il avait déjà commencé une pièce nouvelle. Ce devait être *Tancrède*. Un événement, d'ailleurs, allait stimuler son ardeur et échauffer « sa vieille cervelle », la suppression des banquettes qui encombraient la scène.

On sait de quoi il s'agit. « La scène de la Comédie Française était occupée de chaque côté pour un bon tiers [2] par quatre rangées de banquettes un peu en amphithéâtre jusqu'à la hauteur des loges, que remplissaient pendant les représentations grands seigneurs, petits maîtres ou financiers [3]. On se demande comment nos pères ont pu supporter que la scène fût ainsi possédée par les seigneurs qui entrant, sortant, causant, riant, se moquant ou applaudissant à leur fantaisie, gênaient les acteurs, troublaient la représentation [4] et parfois même l'empêchaient de se poursuivre. »

En vain des ordonnances royales avaient paru dès la fin du dix-septième siècle, défendant à toute personne de commettre le moindre désordre à la Comédie. En vain avait-on enfermé les spectateurs de la scène dans deux balustrades qu'ils ne devaient point franchir. Les désordres ne firent qu'augmenter. Barbier nous apprend [5] que dans les jours de grandes représentations, on ajoutait, le long des balustrades, une rangée de banquettes. « Outre cela, écrit-il, il y avait encore plus de cinquante personnes debout et sans places, au fond du théâtre, qui formaient un cercle... Pour entrer un acteur sur la scène, il fallait faire faire place au fond du théâtre sur son passage... » A la première du *Childéric* de Morand (19 décembre 1736), l'acteur chargé de porter la lettre ne pouvant fendre la foule des seigneurs, un plaisant du parterre cria : « Place au facteur ! »

(1) 26 février 1759.

(2) Henri Lion, *les Tragédies de Voltaire*, p. 243. Les citations suivantes sont empruntées au même ouvrage.

(3) Cet usage était né probablement en 1636, avec le grand succès du *Cid*.

(4) Ils ne se gênaient guère. Un soir, le marquis de Livry amena sur la scène un chien danois, dont il exhibait les talents sans prendre garde à la comédie.

(5) *Journal*, avril 1759.

Voltaire qui, dès le début de sa carrière, s'était élevé contre cet usage [1], avait eu à en souffrir particulièrement à la représentation de *Sémiramis* (1748). L'ombre de Ninus ne pouvait se frayer un passage à travers les petits maîtres. La sentinelle qui était en faction sur le théâtre, dut crier : « Place à l'ombre ! »

« On a voulu donner dans *Sémiramis*, écrivait-il, un spectacle encore plus pathétique que dans *Mérope*. On y a déployé tout l'appareil de l'ancien théâtre grec... Un des grands obstacles qui s'opposent sur notre théâtre à toute action grande et pathétique, est la foule des spectateurs confondue sur la scène avec les acteurs : cette indécence se fit sentir particulièrement à la première représentation de *Sémiramis* [2]. »

Mêmes doléances deux ans plus tard à l'occasion d'*Oreste*. Voltaire, qui écrivait en janvier à d'Argental qu'il n'y avait pas de vraie tragédie d'*Oreste* sans les cris de Clytemnestre, reconnaissait en même temps que cette « viande » grecque était peut-être trop dure pour les estomacs des petits maîtres et il fut forcé de modifier son avant-dernière scène. « Les cris de Clytemnestre, qui faisaient frémir les Athéniens, auraient pu, sur un théâtre mal construit et confusément rempli de jeunes gens, faire rire des Français. »

Ainsi les efforts mêmes que Voltaire multipliait pour donner à l'action plus de mouvement, et à la mise en scène plus d'ampleur, se retournaient contre lui, grâce à ce stupide usage. D'autre part, cette pratique rapportant une somme assez importante aux comédiens, il ne suffisait pas de protester contre les banquettes, pour les voir supprimer; il fallait pouvoir dédommager les intéressés. L'offre fut faite en 1759 par M. de Lauraguais, « seigneur aimable, protecteur des lettres et des sciences, auxquelles il ne laissait pas de s'adonner, émule lui-même de Voltaire dans l'art dramatique [3]. » Il lui en coûta soixante mille francs, mais pour soixante mille francs il eut la gloire de « rendre à la scène française la liberté et l'honneur [4] ».

« On ne voit plus, dit Collé, César prêt à dépoudrer un fat assis sur le premier rang du théâtre et Mithridate expirer au milieu de tous gens de notre connaissance; l'ombre de Ninus heurter et coudoyer un fermier général et Camille tomber morte dans la coulisse sur Marivaux et Sainte-Foix... Cette nouvelle forme de théâtre ouvre aux tragiques une nouvelle carrière pour jeter du spectacle, de la pompe et plus d'action dans le poème [5]. »

Voltaire applaudit plus que personne à cette réforme. « Mon

(1) V. plus haut, p. 85, dans le discours en tête du *Brutus*.
(2) Dissertation en tête de *Sémiramis*, 1748.
(3) Henri Lion, *op. cit.*, p. 248.
(4) Voltaire, *Lettre à d'Argental*, 19 mai 1759.
(5) Collé, *Journal*, II, 172 (avril 1759).

Dieu, écrit-il à Mme d'Argental [1], que je fus aise quand j'appris que le théâtre était purgé des blancs-poudrés coiffés au rhinocéros [2] et à l'oiseau royal ! » Il ne se contenta pas de remercier M. de Lauraguais « auquel il dédiait cette année même sa comédie de *l'Ecossaise*, s'étendant avec complaisance dans sa *Préface* sur ce que les lettres et le théâtre devraient à son goût et à sa générosité [3] ». Il fit mieux et profita de la réforme pour faire jouer *Tancrède* sur la scène délivrée.

TANCRÈDE

Le sujet était tiré d'un mystère français du moyen âge, qu'Arioste avait transporté dans son récit des aventures d'Ariodant et de Genèvre [4]. Au commencement du dix-huitième siècle, Mme de Fontaine avait repris le même sujet dans son roman de *la Comtesse de Savoie*, ouvrage qui eut du succès dans sa nouveauté en 1722 et que Voltaire lui-même avait loué dans un éloge en vers [5]. Il est probable que c'est surtout à Mme de Fontaine que Voltaire dut l'idée de son *Tancrède*. Le nom même du héros est emprunté à cet ouvrage.

La pièce, d'ailleurs, constitue une innovation. « Tancrède ne ressemble à rien, » écrivait l'auteur à ses amis. Il leur annonce des « drapeaux portés en triomphe », des « armes suspendues à des colonnes », des » processions de guerriers ». On y verra « une pauvre fille excessivement tendre et résolue et encore plus malheureuse, le plus grand des hommes et le plus infortuné, un père au désespoir »... « Le cinquième acte commence par un *Te Deum* et finit par un *De Profundis*... Il n'y eut jamais sur aucun théâtre aucun personnage dans le goût de ceux que j'introduis, et cependant ils existent dans l'histoire et les mœurs sont peintes avec vérité. » Enfin, il faut ajouter à cela une mesure de vers « aussi neuve que le sujet [6]» et cette non moins curieuse singularité qu'il n'y a dans cette « petite drôlerie » ni rois, ni reines, ni princes, ni princesses, etc. »... Point de belles tirades ou de vers ronflants, ou de sentences, ou d'esprit, c'est-à-dire « des attrape-parterres », mais un « style médiocre », une « marche simple ». « S'il y a de l'intérêt, tout est sauvé [7]. »

Acte premier. — L'action se passe au onzième siècle. La ville de Syracuse a réussi à secouer le joug des Sarrasins qui avaient conquis la Sicile depuis deux cents ans. Les chevaliers qui défendent la ville sont décidés à maintenir leur indépendance, non seulement vis-à-vis des Musulmans qui tiennent encore une grande partie de l'île, et des

(1) 18 juin 1759.
(2) *Rhinocéros*, V. Lex.
(3) Henri Lion, p. 249.
(4) *Orlando furioso*, Canto V.
(5) *Anecdotes dramatiques*, II, 199.
(6) Les vers croisés, ce qui n'était pas entièrement une nouveauté, puisque Corneille, dans *Agésilas*, avait donné non seulement des vers croisés, mais des vers inégaux.
(7) 28 mai 1759.

Grecs de Byzance qui sont maîtres de Messine, mais aussi contre les descendants de ces chevaliers français, qui sont venus dans « l'Apouille » ou dans la Sicile se tailler un empire avec leur épée. Tancrède est un descendant de l'un d'eux et, à ce titre, il a été banni dès l'enfance.

Dans l'assemblée des chevaliers qui ouvre la pièce, il est encore décidé que ses biens seront confisqués et constitueront la dot d'Aménaïde, fille d'Argire, qui devra épouser Orbassan.

Mais Aménaïde a été élevée par sa mère à la cour de Byzance, où elle a connu Tancrède exilé. Elle l'aime, et se révolte à la pensée qu'on veut l'arracher à celui qui lui a été promis pour époux et dépouiller celui-ci au profit de son rival.

Pour hâter le retour à Syracuse de Tancrède, qui vient d'arriver à Messine, elle lui envoie un billet, par les mains d'un esclave qui, grâce à des accointances avec les Maures, fera passer le message à travers les lignes de l'ennemi.

Acte II. — Mais l'esclave est arrêté au moment où il allait parvenir au camp des Sarrasins et les termes du billet surpris sont interprétés comme s'adressant à Solamir, roi des Maures, d'autant plus que ce prince a prétendu jadis à la main d'Aménaïde. La jeune fille est accusée de trahison, condamnée, et va être menée au supplice.

Acte III. — Sur ces entrefaites, Tancrède arrive à Syracuse; il apprend de la bouche même d'Argire désespéré qu'Aménaïde s'est déshonorée en nouant une intrigue criminelle avec le roi des Maures, et qu'elle va périr faute de trouver un défenseur parmi tous les chevaliers de Syracuse. Aménaïde, traînée au supplice, au milieu d'une foule hostile, aperçoit Tancrède, le reconnaît et s'évanouit. Le chevalier, à cette vue, croit la jeune fille coupable, cependant il prend la résolution héroïque de combattre pour elle; il défie Orbassan et le tue.

Acte IV. — Vainqueur, il repousse froidement Aménaïde qu'il vient de sauver et qui s'était jetée à ses genoux avec effusion. Il se détourne d'elle pour aller combattre les Sarrasins qui attaquent Syracuse.

Aménaïde, désespérée par cet outrage veut combattre elle aussi, sauver peut-être Tancrède et le punir en mourant pour lui.

Le cinquième acte débute par le *Te Deum*[1] dont parlait Voltaire à d'Argental. Les Sarrasins sont vaincus, les chevaliers rentrent l'épée

(1) Voici ce *Te Deum* de Voltaire :

« Allez, et préparez les chants de la Victoire,
Peuple, au Dieu des combats prodiguez votre encens;
C'est lui qui nous fait vaincre, à lui seul est la gloire.
S'il ne conduit nos coups, nos bras sont impuissants. 1355
Il a brisé les traits, il a rompu les pièges
Dont nous environnaient les brigands sacrilèges,
De cent peuples vaincus dominateurs cruels.
Sur leurs corps tout sanglants érigez vos trophées;
Et, foulant à vos pieds leurs fureurs étouffées, 1360
Des trésors du Croissant ornez nos saints autels.
Que l'Espagne opprimée, et l'Italie en cendre,
L'Égypte terrassée, et la Syrie aux fers
Apprennent aujourd'hui comme on peut se défendre
Contre ces fiers tyrans, l'effroi de l'univers. » 1365

à la main et les soldats apportent les drapeaux pris à l'ennemi pour en orner les autels. Cependant Tancrède a disparu. Au moment où tout le monde le cherche pour l'acclamer, on apprend qu'il s'est dérobé à son triomphe et que, comme un désespéré, il s'est jeté au milieu des ennemis pour y trouver la mort. Enfin on le ramène, couvert de blessures et mourant. L'innocence d'Aménaïde est publiquement reconnue et Tancrède détrompé; mais la malheureuse jeune fille ne peut approcher du héros que pour le voir expirer. Dans son désespoir, elle maudit son père et sa patrie et tombe à côté du cadavre de Tancrède [1].

« Une action vive, pressée, presque violente, présentant aux yeux tout ce que peut comporter la scène, voilà Tancrède [2]... Où trouver plus de mouvement, plus de « fracas », plus d'action et plus de spectacle? Cependant l'intrigue si ingénieuse est artificielle. » C'est encore « la fatale méprise » de Zaïre, faisait remarquer La Harpe, mais il ne songeait qu'à en louer l'auteur. Celui-ci, avec juste raison, reconnaissait lui-même la fragilité du ressort et le peu de vraisemblance de sa fable. Il se consolait de ne pouvoir faire « aller très juste » ces cordes et poulies qui font mouvoir la machine « en espérant intéresser, déchirer le cœur et faire couler les larmes [3] ». Aussi écrivait-il quelques jours avant la première représentation : « Mlle Clairon pleure et fait pleurer. Que demandez-vous de plus? Il se trouvera quelques raisonneurs qui, après avoir pleuré, diront à souper que le courrier qui portait la lettre d'Aménaïde au camp des Maures devait avoir parlé avant de mourir [4] » ; qu'il n'y avait peut-être pas assez de raisons pour condamner Aménaïde; que Tancrède la croit trop facilement coupable. Et Voltaire de réfuter (faiblement, d'ailleurs) ces critiques. L'important pour lui est que la pièce fasse pleurer.

Le succès fut en effet très vif [5], comme l'attestent tous les contemporains. L'un d'eux, Favart, écrivait encore l'année suivante, à la reprise : « On ne se lasse point de voir *Tancrède;* on ne cesse point d'applaudir à ce dernier ouvrage de M. de Voltaire, où l'on découvre tous les jours de nouvelles beautés; on ne cesse point d'admirer les talents de l'immortelle Clairon, l'honneur de notre scène [6]. »

Voltaire eut cependant à défendre ses vers et sa tragédie contre les comédiens. Il accusait Lekain d'avoir « saboulé » le troisième acte. Il écrivit à Lekain et à Mlle Clairon pour empêcher qu'on tendît de noir le théâtre et qu'on y mît un échafaud. Il trouvait que Mlle Clairon « coupait bras et jambes aux pièces nouvelles pour les faire aller plus vite, et il ajoutait tristement que les tragédies consisteraient bientôt en mines et postures ».

Diderot, tout en repoussant l'échafaud, plaide en faveur de la pantomime. A propos du troisième acte, qu'il met au-dessus de tout, disant qu'il n'y a rien à lui comparer chez Corneille ou Racine,

(1) C'est là un *De Profundis* très dramatique, mais fort peu liturgique.

(2) M. H. Lion.

(3) A Mme d'Argental, 18 juin 1759.

(4) A d'Argental (V. Henri Lion, *op. cit.*, p. 265).

(5) La pièce fut représentée pour la première fois, le 3 septembre 1760.

(6) 24 avril 1761.

il écrit à Voltaire : « Ah! mon cher maître, si vous voyiez la Clairon traversant la scène, à demi renversée sur les bourreaux qui l'environnent, ses genoux se dérobant sous elle, les yeux fermés, les bras tombants, comme morte; si vous entendiez les cris qu'elle pousse en apercevant Tancrède, vous resteriez plus convaincu que jamais que le silence et la pantomime ont quelquefois un pathétique que toutes les ressources de l'art oratoire n'atteignent pas [1]. »

On trouve dans *Tancrède* beaucoup de ces vers heureux, frappés en médaille et enfermant dans une brève sentence les aspirations philosophiques d'un siècle.

Ce sont d'abord des vers sur la patrie :

« A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! » III, 1
« D'un combat singulier la gloire est périssable;
Mais servir la patrie est l'honneur véritable » III, 6.

Ou ceux-ci sur l'égalité :

« Je ne suis qu'un soldat, un simple citoyen...
— Je le suis comme vous; les citoyens sont frères » III, 1.
« On doit tout quelquefois aux derniers des humains » II, 1.

Les contemporains remarquèrent surtout certain passage où l'auteur, en faisant parler Tancrède, a certainement songé à sa propre destinée :

« Écoute, je connais l'envie et l'imposture :
Et quel cœur généreux échappe à leur injure ?
Proscrit dès mon berceau, nourri dans le malheur,
Moi toujours éprouvé, moi qui suis mon ouvrage,
Qui d'états en états ai porté mon courage,
Qui partout de l'envie ai senti la fureur,
Depuis que je suis né, j'ai vu la calomnie
Exhaler le venin de sa bouche impunie » III, 1...

Tous devaient tressaillir à ce vers :

« Un grand homme opprimé doit nous faire rougir » V, 1.

Enfin on trouve çà et là, notamment dans le rôle d'Aménaïde, contre les abus de la justice humaine, à la fois si ignorante et si cruelle, des accents de révolte qui semblent préluder aux protestations que Voltaire devait bientôt faire entendre contre certaines condamnations.

« O juges malheureux, qui dans nos faibles mains
Tenons aveuglément le glaive et la balance,
Combien nos jugements sont injustes et vains,
Et combien nous égare une fausse prudence ! » IV, 6.
— « Quoi ! ces affreuses lois, dont le poids vous opprime
Auront pris dans vos bras votre sang pour victime, etc.
... L'injustice à la fin produit l'indépendance » (Ibidem)

(1) 28 novembre 1760.

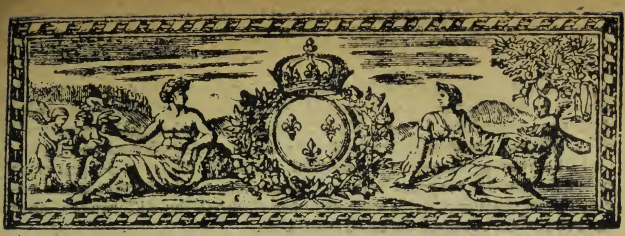

En-tête tiré de l'*Ode sur les conquêtes du roi*, 1744.

CHAPITRE V

Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations.

L'ouvrage que nous appelons l'*Essai sur les Mœurs* et qui s'appelait d'abord *Abrégé de l'Histoire universelle*, ne reçut pas du premier coup sa forme définitive. Voltaire l'avait commencé pour Mme du Châtelet, qui avait peu de goût pour l'histoire et qui ne pouvait en supporter l'étude que sous une forme nouvelle et philosophique. Aussi bien la première destination de l'ouvrage n'empêchait pas l'auteur d'en adresser des copies à Frédéric, à l'Électeur palatin, à la duchesse de Gotha, comme aussi à des amis de Paris. La diffusion de ces copies prêtait à une publication éventuelle. Il suffisait d'une indiscrétion.

Voltaire venait à peine de s'échapper de Berlin et il ne pouvait rentrer à Paris, quand il apprit que son manuscrit avait paru en deux volumes sous le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle*, chez l'éditeur Néaulme, à La Haye et à Berlin. Comment l'indiscrétion s'était-elle faite ? De manière assez piquante, à vrai dire. On racontait que neuf ans auparavant, en 1745, le roi de Prusse avait perdu une partie de ses bagages à la bataille de Sorr et qu'une cassette contenant le manuscrit de Voltaire était tombée entre les mains du prince Charles de Lorraine. Un domestique de ce prince aurait vendu pour cinquante louis le manuscrit à l'éditeur. Mais Frédéric était-il si innocent de cette publication ? « On m'assure, écrivait Voltaire à Richelieu, que le prince Charles rendit au roi de Prusse sa cassette prise à la bataille de Sorr, dans laquelle Sa Majesté prussienne prétend qu'il avait mis mon manuscrit. Je sais qu'on lui rendit jusqu'à son chien. Il me demanda depuis un nouvel exemplaire; je lui en donnai un plus correct et plus ample. Il a gardé celui-là; son libraire Jean Néaulme a imprimé l'autre. » (30 septembre 1753.)

La publication se produisait à un moment très inopportun pour l'auteur. On n'allait pas manquer de lui reprocher la hardiesse ou l'irrévérence de tel et tel de ses jugements. Aussi, suivant l'usage,

protesta-t-il énergiquement contre « l'informe rapsodie » qu'on venait d'imprimer sous son nom. « Presque chaque page est pleine de fautes absurdes, — écrivait-il à Néaulme..., il semble que vous ayez voulu me rendre ridicule et me perdre... » (28 décembre 1753.)

Il fit venir de Paris un manuscrit daté de 1740 et, devant deux notaires mandés exprès, il le confronta avec le texte de la malencontreuse édition pour faire constater dûment les différences, dans un procès-verbal daté du 22 février 1754.

Il écrivit de tous côtés, en particulier à Mme de Pompadour, pour désavouer l'œuvre qu'on lui attribuait; il s'adressa même à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, par l'intermédiaire de M. de Malesherbes. Il envoya des notes aux journaux littéraires.

De plus, il fit imprimer à Leipzick un troisième volume, intitulé *Essai sur l'Histoire universelle, tome troisième* avec dédicace à l'Électeur palatin et préface explicative. Cette publication faisait prévoir une nouvelle édition, plus correcte et plus authentique.

C'est en 1756, à Genève, que parut cette édition, en sept volumes, y compris *le Siècle de Louis XIV*, sous ce titre : *Essai sur l'Histoire générale et sur les Mœurs et l'Esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, titre un peu long évidemment, qui devait être abrégé plus tard. Voltaire ne cessa, dans les années qui suivirent, de revoir et de remanier son œuvre. C'est dans l'édition in-4° de 1759 que l'œuvre porte le titre définitif d'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*. L'année même de sa mort, Voltaire ajoutait encore quelques mots à deux chapitres et une note à un autre. Ces additions ne constituaient pas toujours des améliorations, c'étaient quelquefois des corrections, souvent aussi des traits malicieux, décochés soit contre les doctrines, les institutions, les personnalités qu'il trouvait sur sa route, soit contre ses critiques; aussi Villemain a-t-il pu dire de l'*Essai* que son auteur l'avait « retouché, étendu, enhardi, gâté pendant vingt années [1] ».

L'*Essai* est un ouvrage très nouveau, très moderne et très fécond. Son originalité consistait essentiellement en un effort vigoureux pour transporter la philosophie dans l'histoire et renouveler l'une par l'autre. C'est dire à la fois l'intérêt et le caractère délicat, tendancieux de la tentative. Il y avait, avant Voltaire, des *Histoires universelles* de tout format et de tout style, en latin et en français. Il n'y en avait qu'une de mérite supérieur, celle de Bossuet, mais elle s'arrêtait à Charlemagne et surtout elle était conçue dans un esprit essentiellement catholique. Voltaire a continué l'œuvre de Bossuet dans un esprit exactement opposé au sien.

Trois idées, comme le fait remarquer M. Lanson [2], dominent l'*Essai* : c'est d'abord de faire l'histoire des peuples et non celle des rois; c'est ensuite d'ajouter à l'histoire militaire et à l'histoire diplomatique, non seulement celle du gouvernement intérieur, mais celle du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, surtout celle des arts, des lettres, des idées; de présenter, en un mot, un tableau complet de la civilisation et de peindre « les mœurs et l'esprit des nations »; c'est enfin de ne pas s'attacher à l'Europe seule, mais de faire entrer dans son étude l'Orient et l'Amérique, toute l'humanité.

(1) *Littérature au XVIIIe siècle*, II, p. 38;
(2) *Voltaire*, dans la collection des *Grands écrivains français*, p. 125.

Ce plan si vaste exigeait un travail formidable, des connaissances infinies. On est déconcerté de tout ce que Voltaire a lu, compulsé, « extrait » pour remplir son programme de géant. Les erreurs, sans doute, étaient inévitables. Le P. Nonnotte en a rempli deux volumes, mais ses rectifications sont quelquefois elles-mêmes sujettes à contestation.

Ce qui est surtout fâcheux, c'est le parti pris que Voltaire apporte dans l'histoire. Sa haine du christianisme, ses préventions contre l'Église l'ont empêché de reconnaître ce que le monde doit à ces grandes forces de relèvement moral et social. Préoccupé de certains abus qui existaient de son temps, il n'a pas vu les services rendus dans le passé. « La religion chrétienne, dit Villemain, lui semble le symbole et la cause de cette barbarie, que seule elle adoucit et qu'elle doit détruire [1]. »

D'autre part, « il s'est fait, dit M. Lanson [2], une image flattée des Musulmans, des Chinois, des Indous, de toutes les civilisations qui n'étaient pas chrétiennes ».

La philosophie, qui aurait dû communiquer à l'ouvrage un caractère de sérénité, troubla le jugement de l'auteur en le passionnant. Plus celui-ci est désireux de voir s'établir le règne des lumières et de l'humanité, plus il est prévenu contre les siècles qui en sont éloignés. Il les passe en revue avec un perpétuel haussement d'épaules. L'histoire du genre humain n'est plus que la collection des sottises de l'espèce humaine. C'est ainsi qu' « un livre qui eût pu être un modèle demeure pour le fond, dans la forme, une œuvre de combat [3]. »

L'*Essai* ne renferme pas moins de 197 chapitres; nous croyons devoir ici résumer [4] la table des matières pour faire connaître le plan de l'ouvrage et pour permettre au lecteur de replacer dans l'ensemble les extraits que nous donnons.

Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations.

INTRODUCTION.

AVANT-PROPOS.

CH. 1 et 2. — De la Chine, de son antiquité, de ses lois, de ses usages, de sa religion.

CH. 3 et 4. — Des Indes, des Brachmanes, du Veidam.

CH. 5. — De la Perse et de l'ancienne religion de Zoroastre.

CH. 6 et 7. — De l'Arabie et de Mahomet. De l'Alcoran et de la Loi musulmane.

CH. 8-14. — De l'Italie et de l'Église avant Charlemagne. Comment le Christianisme s'est établi. Causes de la chute de l'Empire

(1) Ouvrage cité, II, p. 41.

(2) *Voltaire*, p. 130.

(3) M. Émile Bourgeois, *Littérature française de Petit de Julleville*, t. VI, p. 540.

(4) Nous abrégeons considérablement les indications de la table des matières. Nous nous permettons de réunir les chapitres par groupes et de désigner par des lettres italiques ceux que nous citons.

romain. Origine de la puissance des papes. État de l'Église en Orient avant Charlemagne.

Ch. 15-24. — De Charlemagne et de sa politique. Mœurs, gouvernement et usages. État de l'Europe après la mort de Louis le Débonnaire.

Ch. 25-33. — *Des Normands vers le neuvième siècle.* De l'Angleterre vers le neuvième siècle. De l'Espagne et des Musulmans maures aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. De l'Empire de Constantinople aux huitième et neuvième siècles. De l'Italie, des papes et de l'Eglise aux huitième et neuvième siècles. De Photius et du Schisme. Etat de l'Empire d'Occident à la fin du neuvième siècle. Des fiefs et de l'Empire.

Ch. 34-39. — D'Othon le Grand au dixième siècle. De la papauté au dixième siècle. Rapports entre les Empereurs et Rome. De la France vers le temps de Hugues Capet, puis aux dixième et onzième siècles.

Ch. 40-44. — Conquêtes de Naples et de la Sicile par des gentilshommes normands. Conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie. De l'état de l'Europe aux dixième et onzième siècles. De l'Espagne et des Mahométans de ce royaume jusqu'au douzième siècle.

Ch. 45-49. — De la religion aux dixième et onzième siècles. Les empereurs et les papes. Henri IV et Grégoire VII. Frédéric Barberousse. Le pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique et bienfaiteur du genre humain.

Ch. 50-52. — De l'état de la France et de l'Angleterre pendant le douzième siècle. Othon IV et Philippe-Auguste. Bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France. Puissance de la Cour de Rome. Frédéric II et les papes.

Ch. 53-62. — Des Croisades. *Le chapitre 58 est consacré à saint Louis.*

Ch. 63-66. — Etat de l'Europe au treizième siècle. De l'Espagne aux douzième et treizième siècles. Philippe le Bel et Boniface VIII, les Templiers.

Ch. 67-74. — L'Europe au quatorzième siècle. La Suisse et sa révolution. Etat de l'Empire, de l'Italie, de la papauté. Grand schisme d'Occident. Concile de Constance. Jean Huss.

Ch. 75-80. — La France et l'Angleterre aux quatorzième et quinzième siècles. La guerre de Cent ans.

Ch. 81-86. — *Mœurs, usages, commerce, sciences et beaux-arts aux treizième et quatorzième siècles.* Affranchissements, privilèges des villes, états généraux. Tailles et monnaies. Du parlement de Paris jusqu'à Charles VII. Du concile de Bâle.

Ch. 87-93. — Décadence de l'Empire grec. De Tamerlan. Histoire des Turcs et des Grecs jusqu'à la prise de Constantinople. Scanderberg. Prise de Constantinople. Mahomet II. La Grèce sous le joug des Turcs.

Ch. 94-100. — Du roi de France Louis XI. De la Bourgogne et des Suisses au quinzième siècle. Du gouvernement féodal après Louis XI. De la chevalerie, de la noblesse, des tournois, des duels.

Ch. 101-114. — État de l'Europe à la fin du quinzième siècle. De l'Allemagne et principalement de l'Espagne. De l'état des Juifs en Europe. De ceux qu'on appelait Bohèmes ou Égyptiens. De l'Italie. De la conquête de Naples par Charles VIII. De Zizim, du pape Alexandre VI, de Savonarole, de Pic de la Mirandole. Malheurs de

Louis XII. De la ligue de Cambrai, de Ferdinand le Catholique et de Henri VIII, roi d'Angleterre.

Ch. 115-117. — Malheurs de l'Angleterre après l'invasion de la France.

Ch. 118-121. — *Idée générale du seizième siècle.* Etat de l'Europe du temps de Charles-Quint. De la Moscovie. De l'Allemagne. *Usages des quinzième et seizième siècles et de l'état des beaux-arts.*

Ch. 122-126. — Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.

Ch. 127-140. — De la Réforme. Luther, Calvin. Evénements religieux dans les différents Etats. Des ordres religieux, de l'Inquisition.

Ch. 141-154. — Découvertes des Portugais. Du Japon, de l'Inde, de l'Ethiopie. *De Columbo et de l'Amérique.* De la conquête du Pérou. Du Brésil. Des possessions des Français en Amérique, des flibustiers. Du Paraguay.

Ch. 155-162. — Etat de l'Asie au temps des découvertes des Portugais. Des Tartares, du Mogol, de la Perse, de l'Empire ottoman au seizième siècle. Bataille de Lépante. Des côtes d'Afrique. Du royaume de Fez et de Maroc.

Ch. 163-166. — De Philippe II, roi d'Espagne. Fondation de la république des Provinces-Unies. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France.

Ch. 167-169. — Des Anglais sous Édouard VI; Marie et Élisabeth.

Ch. 170-174. — De la France sous François II. Minorité de Charles IX. Concile de Trente. La France sous Henri III. La Ligue. Henri IV.

Ch. 175-176. — De la France sous Louis XIII. Du ministère du cardinal de Richelieu.

Ch. 177-178. — De l'Espagne et de l'Allemagne au commencement du dix-septième siècle.

Ch. 179-182. — De l'Angleterre, Charles Ier. Cromwell, Charles II.

Ch. 183-186. — De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. De Sixte-Quint et de ses successeurs. L'Italie au dix-septième siècle.

Ch. 187-190. — De la Hollande au dix-septième siècle. Danemark, Suède, Pologne, Russie.

Ch. 191-192. — Progrès de l'empire des Turcs. Siège de Candie, siège de Vienne.

Ch. 193-196. — De la Perse, du Mogol, de la Chine et du Japon au dix-septième siècle.

Ch. 197. — Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.

Avant-propos.

Qui contient le plan de cet ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les nations occidentales, et les raisons pour lesquelles on commence cet essai par l'Orient.

Vous voulez enfin surmonter le dégoût que vous cause l'histoire moderne[1], depuis la décadence de l'empire ro-

(1) Cet ouvrage fut composé en 1740 pour Mme du Châtelet, amie de l'auteur. Aucune des compilations universelles, qu'on a vues depuis, n'existait alors (Note de Voltaire).

main, et prendre une idée générale des nations qui habitent et qui désolent la terre. Vous ne cherchez dans cette immensité que ce qui mérite d'être connu de vous; l'esprit, les mœurs, les usages des nations principales, appuyés des faits qu'il n'est pas permis d'ignorer. Le but de ce travail n'est pas de savoir en quelle année un prince indigne d'être connu succéda à un prince barbare chez une nation grossière. Si l'on pouvait avoir le malheur de mettre dans sa tête la suite chronologique de toutes les dynasties, on ne saurait que des mots. Autant il faut connaître les grandes actions des souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des rois, qui ne pourrait que charger la mémoire. A quoi vous serviraient les détails de tant de petits intérêts qui ne subsistent plus aujourd'hui, de tant de familles éteintes qui se sont disputé des provinces englouties ensuite dans de grands royaumes? Presque chaque ville a aujourd'hui son histoire vraie ou fausse, plus ample, plus détaillée que celle d'Alexandre. Les seules annales d'un ordre monastique contiennent plus de volumes que celles de l'empire romain.

Dans tous ces recueils immenses qu'on ne peut embrasser, il faut se borner et choisir. C'est un vaste magasin où vous prendrez ce qui est à votre usage.

L'illustre Bossuet, qui, dans son *Discours* sur une partie de l'histoire universelle, en a saisi le véritable esprit, au moins dans ce qu'il dit de l'empire romain, s'est arrêté à Charlemagne. C'est en commençant à cette époque que votre dessein est de vous faire un tableau du monde; mais il faudra remonter souvent à des temps antérieurs. Cet éloquent écrivain, en disant un mot des Arabes, qui fondèrent un si puissant empire et une religion si florissante, n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Il paraît avoir écrit uniquement pour insinuer que tout a été fait dans le monde pour la nation juive; que si Dieu donna l'empire de l'Asie aux Babyloniens, ce fut pour punir les Juifs; si Dieu fit régner Cyrus, ce fut pour les venger; si Dieu envoya les Romains, ce fut encore pour châtier les

Juifs. Cela peut être ; mais les grandeurs de Cyrus et des Romains ont encore d'autres causes ; et Bossuet même ne les a pas omises en parlant de l'esprit des nations[1].

Il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas oublié entièrement les anciens peuples de l'Orient, comme les Indiens et les Chinois, qui ont été si considérables avant que les autres nations fussent formées.

Nourris des productions de leurs terres, vêtus de leurs étoffes, amusés par les jeux qu'ils ont inventés, instruits même par leurs anciennes fables morales, pourquoi négligerions-nous de connaître l'esprit de ces nations, chez qui les commerçants de notre Europe ont voyagé dès qu'ils ont pu trouver un chemin jusqu'à elles[2] ?...

Chapitre XXV. — **Des Normands vers le neuvième siècle.**

Tout étant divisé[3], tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habitants des bords de la mer Baltique. Ces sauvages trop nombreux, n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu'à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelait *Normands*, *hommes du Nord*, sans distinction, comme nous disons encore en général les *corsaires de Barbarie*. Dès le quatrième siècle ils se mêlèrent aux flots des autres barbares, qui portèrent la désolation jusqu'à Rome et en

(1) Bossuet, quand il parle en philosophe chrétien et en théologien, s'attache à montrer comment Dieu a dirigé le peuple juif et comment il a substitué au judaïsme le christianisme ; mais quand il parle en historien, il étudie les causes humaines des événements, ces *autres causes* auxquelles Voltaire fait ici allusion.

(2) Voltaire continue en insistant sur la barbarie des Gaulois, des Germains, des Espagnols, des Bretons, des Sarmates. Il annonce, en finissant, l'intention d'étudier le globe « de la même manière qu'il paraît avoir été civilisé, c'est-à-dire depuis les pays orientaux jusqu'aux nôtres ».

(3) L'historien vient de montrer dans le chapitre précédent l'émiettement de l'Empire de Charlemagne sous les successeurs de ce prince.

Afrique. On a vu que, resserrés sous Charlemagne, ils craignirent l'esclavage. Dès le temps de Louis le Débonnaire, ils commencèrent leurs courses. Les forêts, dont ces pays étaient hérissés, leur fournissaient assez de bois pour construire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent hommes tenaient dans ces bâtiments, avec leurs provisions de bière, de biscuit de mer, de fromage, et de viande fumée[1]. Ils côtoyaient les terres, descendaient où ils ne trouvaient point de résistance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu'ils partageaient ensuite selon les lois du brigandage, ainsi qu'il se pratique en Barbarie. Dès l'an 843[2], ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en esclavage, prenant jusqu'aux enfants pour les élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu'ils avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compatriotes indigents. Les habitants des côtes germaniques et gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont servi sur les vaisseaux d'Alger.

En 844, ils couvrirent la mer de vaisseaux. On les vit descendre presque à la fois en Angleterre, en France, et en Espagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fût moins bon que celui des mahométans[3] qui régnaient en Espagne; car il n'y eut nulle mesure prise par les Français ni par les Anglais pour empêcher ces irruptions; mais en Espagne les Arabes gardèrent leurs côtes et repoussèrent enfin les pirates.

En 845, les Normands pillèrent Hambourg, et pénétrè-

(1) On remarquera avec quel souci de la précision l'historien s'intéresse au détail réaliste de la vie de ces barbares.

(2) Plus exactement dès 841.

(3) Voltaire n'est pas fâché de noter cette infériorité des Chrétiens par rapport aux Musulmans. Mais n'est-il pas vraisemblable que l'Espagne, plus éloignée du point de départ des Normands, fut attaquée moins directement que les pays situés plus au nord

rent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corsaires sans ordre : c'était une flotte de six cents bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de Danemark, nommé Éric, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de se rembarquer. Ce roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoie en France un des chefs de corsaires, à qui les histoires donnent le nom de Régnier. Il remonte la Seine avec cent-vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent vingt voiles portassent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il pille Rouen une seconde fois et vient jusqu'à Paris. Dans de pareilles invasions, quand la faiblesse du gouvernement n'a pourvu à rien, la terreur du peuple augmente le péril, et le plus grand nombre fuit devant le plus petit. Les Parisiens [1], qui se défendirent dans d'autres temps avec tant de courage, abandonnèrent alors leur ville ; et les Normands n'y trouvèrent que des maisons de bois qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi Charles le Chauve [2], retranché à Saint-Denis, avec peu de troupes, au lieu de s'opposer à ces barbares, acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire...

Charles le Chauve, en achetant ainsi la paix, ne faisait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre et s'ôter celui de la soutenir. Les Normands se servirent de cet argent pour aller assiéger Bordeaux, qu'ils pillèrent. Pour comble d'humiliation et d'horreur, un descendant de Charlemagne, Pépin [3], roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur résister, s'unit avec eux ; et alors la France, vers l'an 858, fut entièrement ravagée. Les Normands fortifiés de tout ce qui se joignait à eux, désolèrent longtemps

(1) Les Normands attaquèrent Paris quatre fois en quarante ans (845, 856, 861, 885).

(2) Charles le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, régna de 840 à 877. On sait qu'il fit avec ses frères, Lothaire et Louis le Germanique, le partage de l'Empire, connu sous le nom de Traité de Verdun (843). Le serment de Louis le Germanique en langue romane est le plus ancien texte de notre langue.

(3) Il s'agit de Pépin II, petit-fils de Louis le Débonnaire.

l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu, depuis peu, des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires signalées : tant l'art de fortifier les places et de préparer les ressources a été perfectionné. Mais alors des barbares, combattant d'autres barbares désunis, ne trouvaient, après le premier succès presque rien qui arrêtât leurs courses. Vaincus quelquefois, ils reparaissaient avec de nouvelles forces.

Godefroy, prince de Danemark, à qui Charles le Gros[1] céda enfin une partie de la Hollande, en 882, pénètre de la Hollande en Flandre ; ses Normands passent de la Somme à l'Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre devant Paris.

(885). Les Parisiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des Barbares, n'abandonnèrent point la ville, comme autrefois. Le comte de Paris, Odon ou Eudes, que sa valeur éleva depuis sur le trône de France, mit dans la ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts.

Sigefroy, chef des Normands, pressa le siège avec une fureur opiniâtre[2], mais non destituée d'art. Les Normands se servirent du bélier pour battre les murs. Cette invention est presque aussi ancienne que celle des murailles ; car les hommes sont aussi industrieux pour détruire que pour édifier. Je ne m'écarterai ici qu'un moment de mon sujet pour observer que le cheval de Troie n'était précisément que la même machine, laquelle on armait d'une tête de cheval de métal, comme on y mit depuis une tête de bélier ; et c'est ce que Pausanias nous apprend dans sa description de la Grèce. Ils firent brèche et donnèrent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non seulement le

(1) Charles le Gros (832-888), troisième fils de Louis le Germanique, empereur en 881, régent de France pendant la minorité de Charles le Simple, se déshonora par sa faiblesse en face des Normands et fut déposé en 887.

(2) Les Normands étaient au nombre de trente mille, montés sur sept cents barques. Paris se réduisait alors à l'île de la Cité.

comte Eudes, mais encore leur évêque Goslin, qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à son peuple, se mettait sur la brèche, le casque en tête, un carquois sur le dos et une hache à sa ceinture, et ayant planté la croix sur le rempart, combattait à sa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d'autorité, pour le moins, que le comte Eudes, puisque ce fut à lui que Sigefroy s'était d'abord adressé pour entrer par sa permission dans Paris. Ce prélat mourut de ses fatigues au milieu du siège, laissant une mémoire respectable et chère ; car s'il arma des mains que la religion réservait seulement au ministère de l'autel, il les arma pour cet autel même et pour ses citoyens, dans la cause la plus juste et pour la défense la plus nécessaire, première loi naturelle, qui est toujours au-dessus des lois de convention...

Les Normands tinrent la ville assiégée une année et demie ; les Parisiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long siège la famine et la contagion qui en sont les suites, et ne furent point ébranlés. Au bout de ce temps, l'empereur Charles le Gros, roi de France, parut enfin à leur secours, sur le mont de Mars, qu'on appelle aujourd'hui *Montmartre* [1]; mais il n'osa pas attaquer les Normands : il ne vint que pour acheter encore une trêve honteuse. Ces barbares quittèrent Paris pour aller assiéger Sens et piller la Bourgogne, tandis que Charles alla dans Mayence [2] assembler ce parlement qui lui ôta un trône dont il était si indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévastations ; mais, quoique ennemis du nom chrétien, il ne leur vint jamais en pensée [3] de forcer personne à renoncer au christianisme. Ils étaient à peu près tels que les Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les Hérules, qui, en cherchant au cinquième siècle de nouvelles terres, loin d'imposer une re-

(1) L'étymologie de *Mont des martyrs* (en souvenir de saint Denis et de ses compagnons qui y furent décapités) paraît plus fondée.

(2) Il fut déposé à la diète de Tribur, sur la Schwarzach, près de la rive droite du Rhin.

(3) *En pensée*. V. Notes gramm., p. 989, VIII, 6.

ligion aux Romains, s'accommodèrent aisément de la leur : ainsi les Turcs, en pillant l'empire des califes, se sont soumis à la religion mahométane [1].

Enfin Rollon ou Raoul, le plus illustre de ces brigands du Nord, après avoir été chassé du Danemark, ayant rassemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à sa fortune, tenta de nouvelles aventures, et fonda l'espérance de sa grandeur sur la faiblesse de l'Europe. Il aborda [2] l'Angleterre, où ses compatriotes étaient déjà établis ; mais, après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d'autres Normands savaient ruiner, mais qu'ils ne savaient pas asservir.

Rollon fut le seul de ces barbares qui cessa d'en mériter le nom, en cherchant un établissement fixe. Maître de Rouen sans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles et les tours. Rouen devint sa place d'armes ; de là il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, faisant la guerre avec politique comme avec fureur. La France était expirante sous le règne de Charles le Simple, roi de nom, et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs, par les comtes, et par les barons, ses sujets, que par les Normands. Charles le Gros n'avait donné que de l'or aux barbares : Charles le Simple offrit à Rollon sa fille et ses provinces [3].

(912) Rollon demanda d'abord la Normandie ; et on fut trop heureux de la lui céder. Il demanda ensuite la Bretagne : on disputa ; mais il fallut la céder encore avec des clauses que le plus fort explique toujours à son avantage. Ainsi la Bretagne, qui était tout à l'heure un royaume, devient un fief de la Neustrie, et la Neustrie, qu'on s'accoutuma bientôt à nommer Normandie, du nom de ses usurpateurs, fut un État séparé, dont les ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France.

(1) Mais depuis, vis-à-vis des chrétiens, ils se montrèrent très fanatiques.

(2) *Aborda*. V. Lex.

(3) Ce fut le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911), qui mit fin aux invasions normandes. Charles le Simple, fils de Louis le Bègue et petit-fils de Charles le Chauve, ne fut qu'un fantôme de roi. Né en 879, il fut

L'archevêque de Rouen sut persuader à Rollon de se faire chrétien. Ce prince embrassa volontiers une religion qui affermissait sa puissance.

Les véritables conquérants sont ceux qui savent faire des lois. Leur puissance est stable; les autres sont des torrents qui passent. Rollon, paisible, fut le seul législateur de son temps dans le continent chrétien. On sait avec quelle inflexibilité il rendit la justice. Il abolit le vol chez les Danois, qui n'avaient jusque-là vécu que de rapine. Longtemps après lui, son nom prononcé était un ordre aux officiers de justice d'accourir pour réprimer la violence; et de là est venu cet usage de la clameur de *haro* [1], si connue en Normandie. Le sang des Danois et des Francs mêlés ensemble produisit ensuite dans ce pays ces héros qu'on verra conquérir l'Angleterre, Naples et la Sicile.

Chapitre LVIII. — **De saint Louis. Son gouvernement, sa croisade, nombre de ses vaisseaux, ses dépenses, sa vertu, son imprudence, ses malheurs.**

Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être; à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatis-

plusieurs fois évincé du trône en faveur de Charles le Gros, puis d'Eudes, comte de Paris; enfin, d'Hugues le Grand, père d'Hugues Capet. Il termina ses jours dans une prison, au château de Péronne (929).

(1) Étymologie contestable. « Cette opinion était, au commencement du quatorzième siècle, celle de G. Guiart, qui, il est vrai, l'interprétait autrement et y voyait un cri d'effroi. Diez la condamne et dit que *ha* n'est pas l'exclamation qui devrait se trouver ici. Il propose l'ancien haut allemand *hera* ou *hara*, ancien saxon *herod*, qui signifie *ici*, de sorte que le sens de *haro* serait : viens ici, viens à mon secours; enfin *herod* permet d'expliquer l'ancien verbe *haroder*, *harauder*, pousser des cris... » (Littré.)

sant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Il avait, conjointement avec la régente, sa mère, qui savait régner, réprimé l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques. Ils voulaient[1] que les officiers de justice saisissent les biens de quiconque était excommunié, sans examiner si l'excommunication était juste ou injuste. Le roi, distinguant très sagement les lois civiles[2] auxquelles tout doit être soumis, et les lois de l'Église dont l'empire ne doit s'étendre que sur les consciences, ne laissa pas plier les lois du royaume sous cet abus des excommunications. Ayant, dès le commencement de son administration, contenu les prétentions des évêques et des laïques dans leurs bornes, il avait réprimé les factions de la Bretagne; il avait gardé une neutralité prudente entre les emportements de Grégoire IX[3] et les vengeances de l'empereur Frédéric II.

Son domaine, déjà fort grand, s'était accru de plusieurs terres qu'il avait achetées. Les rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres, et non ceux des peuples. Leur grandeur dépendait d'une économie bien entendue, comme celle d'un seigneur particulier.

Cette administration l'avait mis en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre Henri III[4], et contre des vassaux de France unis avec l'Angleterre.

(1) Les *ecclésiastiques* voulaient...

(2) « Il se produisit pendant la régence de Blanche de Castille des conflits entre la couronne et les prélats les plus puissants, les archevêques de Rouen et de Reims, l'évêque de Beauvais, etc. Pour des questions d'intérêt secondaire, les prélats lançaient l'interdit sur les domaines royaux situés dans leurs diocèses. Le conseil du roi répondait par la saisie de leur temporel en tout ou en partie. Blanche de Castille ne pouvait permettre que les évêques restassent, pour la partie temporelle de leur gouvernement, indépendants du pouvoir royal, ni qu'ils défendissent leurs prétentions avec des armes spirituelles, elle assembla ses barons à Saint-Denis (septembre 1235) et, après avoir pris leur avis, elle se plaignit au pape. » (*H. de F.* DE DARESTE, II, p. 206.)

(3) *Grégoire IX*, pape de 1227 à 1241, excommunia deux fois l'empereur Frédéric II, prince très remarquable, intelligent et très cultivé, mais impie et débauché, qui commit toutes sortes de violences.

(4) *Henri III* (1216-1272), fils de Jean sans Terre, n'avait que neuf ans quand il succéda à son père. Il voulut reconquérir les provinces de

Henri III, moins riche, moins obéi de ses Anglais, n'eut ni d'aussi bonnes troupes, ni d'aussitôt prêtes. Louis le battit deux fois, et surtout à la journée de Taillebourg, en Poitou. Le roi anglais s'enfuit devant lui. Cette guerre fut suivie d'une paix utile (1241). Le roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglais à payer cinq mille livres sterling pour les frais de la campagne.

Quand on songe qu'il n'avait pas vingt-quatre ans lorsqu'il se conduisit ainsi, et que son caractère était fort au-dessus de sa fortune, on voit ce qu'il eût fait s'il fût demeuré dans sa patrie ; et on gémit que la France ait été si malheureuse par ses vertus mêmes, qui devaient faire le bonheur du monde.

L'an 1244, Louis, attaqué d'une maladie violente, crut, dit-on, dans une léthargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles. A peine put-il parler, qu'il fit vœu de se croiser. La reine sa mère, la reine sa femme, son conseil, tout ce qui l'approchait, sentit le danger de ce vœu funeste [1]. L'évêque de Paris même lui en représenta les dangereuses conséquences; mais Louis regardait ce vœu comme un lien sacré qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition (1248). Enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il part avec sa femme et ses trois frères, que suivent aussi leurs épouses : presque toute la chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de trois mille chevaliers bannerets [2]. Une partie de la flotte immense qui portait tant de princes et de soldats, part de Marseille, l'autre d'Aigues-Mortes, qui n'est plus un port aujourd'hui.

La plupart des gros vaisseaux ronds qui transportèrent les troupes furent construits dans les ports de France. Ils

France que Philippe-Auguste avait confisquées en 1203 (Normandie, Maine, Touraine, Anjou, Poitou).

(1) Dans ce chapitre, qui marque chez l'auteur un remarquable effort d'impartialité, Voltaire s'incline devant la vertu de saint Louis, mais, en revanche, il incrimine avec vivacité les Croisades.

(2) Le chevalier *banneret* était celui qui était accompagné de ses vassaux réunis sous sa bannière.

étaient au nombre de dix-huit cents. Un roi de France ne pourrait aujourd'hui faire un pareil armement, parce que les bois sont incomparablement plus rares, tous les frais plus grands à proportion, et que l'artillerie nécessaire rend la dépense plus forte, et l'armement beaucoup plus difficile.

On voit, par les comptes de saint Louis, combien ces croisades appauvrissaient la France. Il donnait au seigneur de Valery huit mille livres pour trente chevaliers, ce qui revenait à près de cent quarante-six mille livres numéraires de nos jours[1]. Le connétable avait pour quinze chevaliers trois mille livres. L'archevêque de Reims et l'évêque de Langres recevaient chacun quatre mille livres pour quinze chevaliers que chacun d'eux conduisait. Cent soixante et deux chevaliers mangeaient aux tables du roi. Ces dépenses et les préparatifs étaient immenses.

Si la fureur des croisades et la religion des serments avaient permis à la vertu de Louis d'écouter la raison, non seulement il eût vu le mal qu'il faisait à son pays, mais l'injustice extrême de cet armement qui lui paraissait si juste.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre les Français en possession du misérable terrain de Jérusalem, ils n'y avaient aucun droit[2]. Mais on marchait contre le vieux et sage Mélecsala[3], soudan d'Égypte, qui certainement n'avait rien à démêler avec le roi de France. Mélecsala était musulman; c'était là le seul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n'y avait pas plus de raison à ravager l'Égypte parce qu'elle suivait les dogmes de Mahomet, qu'il

(1) Ou 169.000 livres, si l'on entend la livre numéraire d'or.

(2) Tant que les Arabes avaient possédé Jérusalem, les chrétiens n'avaient point songé à faire la guerre pour leur disputer les Lieux saints, parce que les Arabes s'étaient toujours montrés tolérants et n'avaient jamais mis obstacle aux pèlerinages. Les choses avaient changé depuis que Jérusalem était tombée entre les mains des Seldjoucides (1078). « Jamais la croisade n'avait été plus nécessaire et plus légitime. Agressive jusque-là, elle allait devenir défensive. On attendait dans tout l'Orient un grand et terrible événement... Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord et peu à peu descendaient par toute l'Asie. » (Michelet, *H. de F.*, III, p. 128.)

(3) *Mélecsala*, plus exactement *Malek Saleh* (1240-1249).

n'y en aurait aujourd'hui à porter la guerre à la Chine parce que la Chine est attachée à la morale de Confucius[1].

Louis mouilla dans l'île de Chypre : le roi de cette île se joint à lui; on aborde en Égypte. Le soudan d'Égypte[2] ne possédait point Jérusalem. La Palestine alors était ravagée par les Corasmins[3] : le sultan de Syrie leur abandonnait ce malheureux pays, et le calife de Bagdad, toujours reconnu et toujours sans pouvoir, ne se mêlait plus de ces guerres. Il restait encore aux chrétiens Ptolémaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs divisions les exposaient continuellement à être écrasés par les sultans turcs et par les Corasmins.

Dans ces circonstances, il est difficile de voir pourquoi le roi de France choisissait l'Égypte pour le théâtre de la guerre[4]. Le vieux Mélecsala, malade, demanda la paix; on la refusa. Louis, renforcé par de nouveaux secours arrivés de France, était suivi de soixante mille combattants, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déjà vaincus, un soudan qui touchait à sa fin. Qui n'eût cru que l'Égypte et bientôt la Syrie seraient domptées ? Cependant la moitié

(1) On ne peut juger équitablement les Croisades en faisant complètement abstraction des sentiments qui les ont inspirées. Si saint Louis avait « écouté la raison », comme dit Voltaire, il aurait été peut-être plus sage et plus utile à son royaume d'une manière immédiate, mais il n'aurait pas été le croyant, le héros, le *saint*, que son temps a admiré et que Voltaire respecte malgré lui. Même en nous plaçant au point de vue naturel, son héroïque « folie » a plus servi son royaume que n'eût fait une politique prudente.

(2) Saladin, soudan d'Égypte, avait pris Jérusalem en 1187. Depuis cette époque jusqu'au seizième siècle, la Palestine resta, d'une manière générale, sous la domination égyptienne.

(3) Ou Chorasmiens, peuples qui habitaient le pays situé au sud de la mer d'Aral. Une principauté s'y était formée sous un chef turc, au dixième siècle. « La catastrophe tant redoutée avait lieu en Orient. Une aile de la prodigieuse armée des Mongols avait poussé vers Bagdad (1258); une autre entrait en Russie, en Pologne, en Hongrie. Les Karismiens, précurseurs des Mongols, avaient envahi la Terre sainte; ils avaient remporté à Gaza, malgré l'union des Chrétiens et des Musulmans, une sanglante victoire. » (MICHELET, III, p. 134.)

(4) « Ce n'était pas une simple guerre, une expédition que saint Louis projetait, mais la fondation d'une grande colonie en Égypte. On pensait alors, non sans vraisemblance, que pour conquérir et posséder la Terre sainte, il fallait avoir l'Égypte pour point d'appui. » (MICHELET, III, p. 137.)

de cette armée florissante périt de maladie; l'autre moitié est vaincue près de la Massoure[1]. Saint Louis voit tuer son frère Robert d'Artois (1250); il est pris avec ses deux autres frères, le comte d'Anjou et le comte de Poitiers. Ce n'était plus alors Mélecsala qui régnait en Égypte, c'était son fils Almoadan[2]. Ce nouveau soudan avait certainement de la grandeur d'âme; car le roi Louis lui ayant offert pour sa rançon et pour celle des prisonniers un millier de besants[3] d'or, Almoadan lui en remit la cinquième partie.

Ce soudan fut massacré par les Mameluks, dont son père avait établi la milice. Le gouvernement, partagé alors, semblait devoir être funeste aux chrétiens. Cependant le conseil égyptien continua de traiter avec le roi. Le sire de Joinville rapporte que les émirs même proposèrent, dans une de leurs assemblées, de choisir Louis pour leur soudan.

Joinville était prisonnier avec le roi. Ce que raconte un homme de son caractère a du poids sans doute; mais qu'on fasse réflexion combien dans un camp, dans une maison, on est mal informé des faits particuliers qui se passent dans un camp voisin, dans une maison prochaine; combien il est hors de vraisemblance que des musulmans songent à se donner pour roi un chrétien ennemi, qui ne connaît ni leur langue, ni leurs mœurs, qui déteste leur religion et qui ne peut être regardé par eux que comme un chef de brigands étrangers, on verra que Joinville n'a rapporté qu'un discours populaire. Dire fidèlement ce qu'on a entendu dire, c'est souvent rapporter de bonne foi des choses au moins suspectes.

Saint Louis, délivré de captivité, se retire en Palestine et y demeure près de quatre ans avec les débris de ses vaisseaux et de son armée. Il va visiter Nazareth au lieu de retourner en France, et enfin ne revient dans sa patrie

(1) *Mansourah*, ville située à 59 kilomètres au sud-ouest de Damiette sur la branche orientale du Nil.

(2) Malek-el-Moadham.

(3) *Besant*. V. Lex.

qu'après la mort de la reine Blanche, sa mère; mais il y rentre pour former une croisade nouvelle.

Son séjour à Paris lui procurait continuellement des avantages et de la gloire. Il reçut un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un roi vertueux. Le roi d'Angleterre Henri III et ses barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l'arrêt en souverain; et si cet arrêt, qui favorisait Henri III, ne put apaiser les troubles de l'Angleterre, il fit voir au moins à l'Europe quel respect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frère, le comte d'Anjou, dut à la réputation de Louis et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile [1], honneur qu'il ne méritait pas par lui-même.

Louis cependant augmentait ses domaines de l'acquisition de Namur, de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche; il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France. Les querelles de Henri III et de ses barons lui facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guyenne, du Périgord, du Limousin; mais il les fit renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne par Philippe-Auguste : ainsi la paix fut affermie avec sa réputation.

Il établit le premier la justice du ressort; et les sujets opprimés par les sentences arbitraires des juges commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, des lettrés commencèrent à être admis aux séances de ces parlements dans lesquels des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il joignit à la piété d'un religieux la fermeté éclairée d'un roi, en réprimant les entreprises de la cour de Rome par cette fameuse pragmatique [2] qui conserve les anciens droits de

(1) En 1266.

(2) Ordonnance royale attribuée à saint Louis, dans laquelle ce prince, précisant les relations de la France avec Rome, aurait limité les droits du Saint-Siège et affirmé les libertés dites *gallicanes*. On

l'Église, nommés libertés de l'Église gallicane, s'il est vrai que cette pragmatique soit de lui.

Enfin treize ans de sa présence réparaient en France tout ce que son absence avait ruiné; mais sa passion pour les croisades l'entraînait. Les papes l'encourageaient [1]. Clément IV lui accordait une décime [2] sur le clergé pour trois ans. Il part enfin une seconde fois, et à peu près avec les mêmes forces. Son frère, Charles d'Anjou, que le pape avait fait roi de Sicile, doit le suivre. Mais ce n'est plus ni du côté de la Palestine, ni du côté de l'Égypte, qu'il tourne sa dévotion et ses armes. Il fait cingler sa flotte vers Tunis.

Les chrétiens de Syrie n'étaient plus la race de ces premiers Francs établis dans Antioche et dans Tyr; c'était une génération mêlée de Syriens, d'Arméniens, d'Européans [3]. On les appelait *Poulains*, et ces restes sans vigueur étaient pour la plupart soumis aux Égyptiens. Les chrétiens n'avaient plus de villes fortes que Tyr et Ptolémaïs.

Les religieux templiers et hospitaliers, qu'on peut en quelque sens comparer à la milice des Mameluks, se faisaient entre eux, dans ces villes mêmes, une guerre si cruelle, que dans un combat de ces moines militaires il ne resta aucun templier en vie.

Quel rapport y avait-il entre cette situation de quelques métis sur les côtes de Syrie et le voyage de saint Louis à

admet aujourd'hui que cette pièce, mentionnée pour la première fois au quinzième siècle, est l'œuvre d'un jurisconsulte de cette époque.

(1) « La Syrie nageait dans le sang... Il y eut je ne sais combien d'hommes égorgés pour n'avoir pas voulu renier leur foi; plusieurs furent écorchés vifs. Dans la seule Antioche, dix-sept mille furent passés au fil de l'épée, cent mille vendus en esclavage. A ces terribles nouvelles, il y eut en Europe tristesse et douleur, mais aucun élan. Saint Louis seul reçut la plaie au cœur. Il ne dit rien, mais écrivit au pape qu'il allait prendre la croix. Clément IV, qui était un habile homme et plus légiste que prêtre, essaya de l'en détourner; il semblait qu'il jugeât la croisade de notre point de vue moderne, qu'il comprît que cette dernière entreprise ne produirait rien encore. Mais il était impossible que l'homme du moyen âge, son vrai fils, son dernier enfant, abandonnât le service de Dieu, qu'il reniât ses pères, les héros des Croisades, qu'il laissât au vent les os des martyrs sans entreprendre de les inhumer... » (MICHELET, III, p. 166.)

(2) *Décime*. V. Lex.

(3) *Européans*. V. Lex.

Tunis ? Son frère, Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, ambitieux, cruel, intéressé, faisait servir la simplicité héroïque de Louis à ses desseins. Il prétendait que le roi de Tunis lui devait quelques années de tribut, il vous lait se rendre maître de ces pays ; et saint Louis espérait, disent tous les historiens (je ne sais sur quel fondement), convertir le roi de Tunis. Étrange manière de gagner ce mahométan au christianisme ! On fait une descente à main armée dans ses États, vers les ruines de Carthage.

Mais bientôt le roi est assiégé lui-même dans son camp par les Maures réunis ; les mêmes maladies que l'intempérance de ses sujets transplantés et le changement de climat avaient attirées dans son camp en Égypte, désolèrent son camp de Carthage. Un de ses fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette espèce de contagion devant Tunis. Enfin le roi en fut attaqué ; il se fit étendre sur la cendre (1270), et expira à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la piété d'un religieux et le courage d'un grand homme. Ce n'est pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage aient vu mourir un roi chrétien, qui venait combattre des Musulmans dans un pays où Didon [1] avait apporté les dieux des Syriens. A peine est-il mort que son frère, le roi de Sicile, arrive. On fait la paix avec les Maures, et les débris des chrétiens sont ramenés en Europe.

On ne peut guère compter moins de cent mille personnes sacrifiées [2] dans les deux expéditions de saint Louis. Joignez les cent cinquante mille qui suivirent Frédéric Barberousse, les trois cent mille de la croisade de Philippe-Auguste et de Richard, deux cent mille au moins au temps de Jean de Brienne ; comptez les cent soixante mille [3]

(1) Pour être classique, ce souvenir de Didon est assez inattendu.

(2) Évidemment, ces grandes expéditions coûtèrent beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, mais il y a bien d'autres guerres qui ont englouti de même un grand nombre d'existences humaines. Ce n'est pas ce seul point qu'il faudrait considérer, mais aussi les sentiments qui les provoquèrent, les dévouements, les sacrifices, les souvenirs dont s'enrichit le trésor moral de l'humanité. Voltaire, qui a écrit *Zaïre*, aurait dû ne pas l'oublier.

(3) Tous ces chiffres sont très hypothétiques. En additionnant ceux

croisés qui avaient déjà passé en Asie et n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Constantinople, et dans les guerres qui suivirent cette révolution, sans parler de la croisade du Nord et de celle contre les Albigeois, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européans.

Plusieurs pays en furent dépeuplés et appauvris.

Le sire de Joinville dit expressément qu'il ne voulut pas accompagner Louis à sa seconde croisade, parce qu'il ne le pouvait, et que la première avait ruiné toute sa seigneurie [1].

La rançon de saint Louis avait coûté huit cent mille besants; c'était environ neuf millions de la monnaie qui court actuellement (en 1778). Si des deux millions d'hommes qui moururent dans le Levant, chacun emporta seulement cent francs, c'est-à-dire un peu plus de cent sous du temps, c'est encore deux cents millions de livres qu'il en coûta. Les Gênois, les Pisans et surtout les Vénitiens s'y enrichirent; mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne furent épuisées.

On dit que les rois de France gagnèrent à ces croisades parce que saint Louis augmenta ses domaines en achetant quelques terres des seigneurs ruinés. Mais il ne les accrut que pendant ses treize années de séjour, par son économie.

Le seul bien [2] que ces entreprises procurèrent, ce fut la liberté que plusieurs bourgades achetèrent de leurs seigneurs. Le gouvernement municipal s'accrut un peu des ruines des possesseurs des fiefs. Peu à peu ces communautés, pouvant travailler et commercer pour leur

qui sont énoncés expressément ici, on n'arrive pas à un total d'un million. L'Orient n'est pas le tombeau de ceux qui ont péri dans la croisade du Nord, ni dans celle des Albigeois

(1) Sans doute, mais l'appauvrissement des seigneurs profita au pouvoir royal, à leurs vassaux, aux communes qui, comme Voltaire le dit plus loin, trouvèrent des conditions meilleures pour acheter leur liberté.

(2) Voltaire vient de noter cependant que les marins de Gênes, de Pise, de Venise — il aurait pu dire ceux de Marseille — s'enrichirent. Il ne dit rien des relations qui s'établirent entre l'Orient et l'Occident, ni des résultats qui s'ensuivirent pour le progrès du luxe et des arts

propre avantage, exercèrent les arts et le commerce que l'esclavage éteignait.

Cependant ce peu de chrétiens métis, cantonnés sur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en servitude. Ptolémaïs [1], leur principal asile et qui n'était en effet qu'une retraite de bandits, fameux par leurs crimes, ne put résister aux forces du soudan d'Égypte Mélecseraph [2]. Il la prit en 1291 : Tyr et Sidon se rendirent à lui. Enfin, vers la fin du treizième siècle, il n'y avait plus dans l'Asie aucune trace apparente de ces émigrations des chrétiens [3].

Chapitre LXXXI. — **Mœurs, usages, commerce, richesses, vers les treizième et quatorzième siècles.**

Je voudrais découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats, funestes objets de l'histoire, et lieux communs de la méchanceté humaine.

Vers la fin du treizième siècle et dans le commencement du quatorzième, il me semble qu'on commençait en Italie, malgré tant de dissensions, à sortir de cette grossièreté dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chute de l'empire romain. Les arts nécessaires n'avaient point péri. Les artisans et les marchands, que leur obscurité dérobe à la fureur ambitieuse des grands, sont des fourmis qui se creusent des habitations en silence, tandis que les aigles et les vautours se déchirent.

On trouva même dans ces siècles grossiers des inventions utiles, fruits de ce génie de mécanique que la nature donne à certains hommes, très indépendamment de la philosophie. Le secret, par exemple, de secourir la vue affaiblie des vieillards par des lunettes qu'on nomme *be-*

(1) *Ptolémaïs*, nom antique de *Saint-Jean-d'Acre* en Syrie.

(2) Kalil-Ascraf (1290-1293).

(3) Voltaire aurait dû dire que les Français acquirent dans ces expéditions un prestige qui dure encore et qui est l'origine de notre influence séculaire en Orient.

sicles est de la fin du treizième siècle. Ce beau secret fut trouvé par Alexandre Spina [1]. Les machines qui agissent par le secours du vent, sont connues en Italie dans le même temps. La Flamma [2], qui vivait au quatorzième siècle, en parle, et avant lui on n'en parle point. Mais c'est un art connu longtemps auparavant chez les Grecs et chez les Arabes : il en est parlé dans des poètes arabes du septième siècle. La faïence, qu'on faisait principalement à Faenza [3], tenait lieu de porcelaine. On connaissait depuis longtemps l'usage des vitres, mais il était fort rare : c'était un luxe de s'en servir. Cet art, porté en Angleterre par les Français vers l'an 1180, y fut regardé comme une grande magnificence.

Les Vénitiens eurent seuls, au treizième siècle, le secret des miroirs de cristal. Il y avait en Italie quelques horloges à roues : celle de Bologne était fameuse. La merveille plus utile de la boussole était due au seul hasard [4], et les vues [5] des hommes n'étaient point encore assez étendues pour qu'on fît usage de cette découverte. L'invention du papier fait avec du linge pilé et bouilli, est du commencement du quatorzième siècle. Cortusius, historien de Padoue, parle d'un certain *Pax* qui en établit à Padoue la première manufacture, plus d'un siècle avant l'invention de l'imprimerie. C'est ainsi que les arts utiles se sont peu à peu établis, et la plupart par des inventeurs ignorés.

Il s'en fallait beaucoup que le reste de l'Europe eût des villes telles que Venise, Gênes, Bologne, Sienne, Pise, Florence. Presque toutes les maisons dans les villes de France, d'Allemagne, d'Angleterre, étaient couvertes de

(1) Alex. della Spina, né à Pise au treizième siècle, mort en 1313. D'autres attribuent cette invention au florentin Salvino degli Armati, mort en 1317.

(2) Galvaneo Flamma, né à Milan en 1283, mort vers 1372, historien italien, entra dans l'ordre des Dominicains, a composé plusieurs ouvrages, entre autres : *Manipulus florum, sive historia mediolanensis ab origine urbis ad annum 1336.*

(3) Faenza, v. d'Italie, à 27 kilomètres au sud-ouest de Ravenne.

(4) La boussole, inventée par les Chinois, parvint entre les mains des marins de la Méditerranée par l'intermédiaire des Arabes.

(5) *Vues.* V. Lex.

chaume. Il en était même ainsi en Italie dans les villes moins riches, comme Alexandrie de la paille, Nice de la paille, etc.

Quoique les forêts eussent couvert tant de terrains demeurés longtemps sans culture, cependant on ne savait pas encore se garantir du froid à l'aide de ces cheminées qui sont aujourd'hui dans tous nos appartements un secours et un ornement. Une famille entière s'assemblait au milieu d'une salle commune enfumée, autour d'un large foyer rond dont le tuyau allait percer le plafond.

La Flamma[1] se plaint au quatorzième siècle, selon l'usage des auteurs peu judicieux, que la frugale simplicité a fait place au luxe; il regrette le temps de Frédéric Barberousse et de Frédéric II, lorsque dans Milan, capitale de la Lombardie, on ne mangeait de la viande que trois fois par semaine. Le vin alors était rare, la bougie était inconnue et la chandelle un luxe. On se servait, dit-il, chez les meilleurs citoyens, de morceaux de bois sec allumés pour s'éclairer; on ne mangeait de la viande chaude que trois fois par semaine; les chemises étaient de serge et non de linge; la dot des bourgeoises les plus considérables était de cent livres tout au plus. Les choses ont bien changé, ajoute-t-il : on porte à présent du linge, les femmes se couvrent d'étoffes de soie et même il y entre quelquefois de l'or et de l'argent; elles ont jusqu'à deux mille livres de dot et ornent même leurs oreilles de pendants d'or. Cependant ce luxe dont il se plaint était encore loin à quelques égards de ce qui est aujourd'hui le nécessaire des peuples riches et industrieux.

Le linge de table était très rare en Angleterre. Le vin ne s'y vendait que chez les apothicaires comme un cordial. Toutes les maisons de particuliers étaient d'un bois grossier, recouvert d'une espèce de mortier qu'on appelle torchis, les portes basses et étroites, les fenêtres petites et presque sans jour. Se faire traîner en charrette dans les rues de Paris, à peine pavées et couvertes de fange, était

(1) V. p. 658, note 2.

un luxe ; et ce luxe fut défendu par Philippe le Bel aux bourgeoises. On connaît ce règlement fait sous Charles VI, *nemo audeat dare præter duo fercula cum potagio.* « Que personne n'ose donner plus de deux plats avec le potage. »

Un seul trait suffira pour faire connaître la disette d'argent en Écosse et même en Angleterre, aussi bien que la rusticité de ces temps-là, appelée simplicité. On lit dans les actes publics que quand les rois d'Écosse venaient à Londres, la cour d'Angleterre leur assignait trente shellings par jour, douze pains, douze gâteaux et trente bouteilles de vin.

Cependant il y eut toujours chez les seigneurs de fiefs et chez les principaux prélats, toute la magnificence que le temps permettait. Elle devait nécessairement s'introduire chez les possesseurs des grandes terres. Dès longtemps auparavant les évêques ne marchaient qu'avec un nombre prodigieux de domestiques et de chevaux. Un concile de Latran, tenu en 1179, sous Alexandre III, leur reproche que souvent on était obligé de vendre les vases d'or et d'argent dans les églises des monastères pour les recevoir et pour les défrayer dans leurs visites. Le cortège des archevêques fut réduit, par les canons de ces conciles, à cinquante chevaux, celui des évêques à trente, celui des cardinaux à vingt-cinq : car un cardinal qui n'avait pas d'évêché, et qui par conséquent n'avait point de terres, ne pouvait pas avoir le luxe d'un évêque. Cette magnificence des prélats était plus odieuse alors qu'aujourd'hui, parce qu'il n'y avait point d'état mitoyen entre les grands et les petits, entre les riches et les pauvres. Le commerce et l'industrie n'ont pu former qu'avec le temps cet état mitoyen qui fait la richesse d'une nation. La vaisselle d'argent était presque inconnue dans la plupart des villes. Mussus, écrivain lombard du quatorzième siècle, regarde comme un grand luxe les fourchettes, les cuillers et les tasses d'argent.

Un père de famille, dit-il, qui a neuf à dix personnes à nourrir, avec deux chevaux, est obligé de dépenser par an

jusqu'à trois cents florins d'or. C'était tout au plus deux mille livres de la monnaie de France courante de nos jours.

L'argent était donc très rare en beaucoup d'endroits d'Italie, et bien plus en France, aux septième, huitième et neuvième siècles. Les Florentins, les Lombards [1], qui faisaient seuls le commerce en France et en Angleterre, les Juifs, les courtiers, étaient en possession de tirer des Français et des Anglais 20 p. 100 par an pour l'intérêt ordinaire du prêt. Le haut intérêt de l'argent est la marque infaillible de la pauvreté publique.

Le roi Charles V amassa quelques trésors par son économie, par la sage administration de ses domaines (alors le plus grand revenu des rois), et par des impôts inventés sous Philippe de Valois, qui, quoique faibles, firent beaucoup murmurer un peuple pauvre. Son ministre, le cardinal de La Grange, ne s'était que trop enrichi. Mais tous ces trésors furent dissipés [2] dans d'autres pays. Le cardinal porta les siens dans Avignon; le duc d'Anjou, frère de Charles V, alla perdre ceux du roi dans sa malheureuse expédition d'Italie. La France resta dans la misère jusqu'aux derniers temps de Charles VII.

Il n'en était pas ainsi dans les belles villes commerçantes de l'Italie, on y vivait avec commodité, avec opulence; ce n'était que dans leur sein qu'on jouissait des douceurs de la vie. Les richesses et la liberté y excitèrent enfin le génie, comme elles élevèrent le courage.

Chapitre CXVIII. — **Idée générale du seizième siècle.**

Le commencement du seizième siècle, que nous avons déjà entamé, nous présente à la fois les plus grands spectacles que le monde ait jamais fournis. Si on jette la vue sur ceux qui régnaient pour lors en Europe, leur gloire, ou leur conduite, ou les grands changements dont ils ont

(1) La plupart des changeurs et des banquiers en France, au moyen âge, étaient en effet des Lombards ou des Florentins.

(2) *Dissiper*. V. Lex.

été cause, rendent leurs noms immortels. C'est à Constantinople un Sélim [1], qui met sous la domination ottomane la Syrie et l'Égypte, dont les mahométans maméluks [2] avaient été en possession depuis le treizième siècle. C'est après lui son fils, le grand Soliman, qui le premier des empereurs turcs marche jusqu'à Vienne, et se fait couronner roi de Perse dans Bagdad, prise par ses armes, faisant trembler à la fois l'Europe et l'Asie.

On voit en même temps vers le Nord Gustave Wasa [3], brisant dans la Suède le joug étranger, élu roi du pays dont il est le libérateur.

En Moscovie, les deux Jean Basilowitz ou Basilides [4] délivrent leur patrie du joug des Tartares, dont elle était tributaire ; princes à la vérité barbares, et chefs d'une nation plus barbare encore : mais les vengeurs de leur pays méritent d'être comptés parmi les grands princes.

En Espagne, en Allemagne, en Italie, on voit Charles-Quint [5], maître de tous ces États sous des titres différents, soutenant le fardeau de l'Europe, toujours en action et en négociation, heureux longtemps en politique et en guerre, le seul empereur puissant depuis Charlemagne, et le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Maures : opposant des barrières à l'empire ottoman, faisant des rois

(1) *Sélim Ier* le Féroce, régna de 1512 à 1520. Le règne de son fils *Soliman* le Grand (de 1520 à 1566) marque l'apogée de la puissance musulmane.

(2) Les Mameluks (ou Mamelouks), d'un mot arabe qui veut dire *esclaves*, nom donné à une sorte de milice formée en Égypte au treizième siècle et dont les chefs dominèrent le pays jusqu'au dix-neuvième siècle. Méhémet-Ali les fit exterminer en 1811.

(3) Gustave Wasa, qui régna de 1523 à 1560, affranchit son pays de la domination danoise.

(4) Vasili III l'Aveugle, régna avec toutes sortes de vicissitudes, de 1425 à 1462. Vasili IV, son petit-fils, régna de 1505 à 1533. Il porta le premier le titre d'autocrate.

(5) Charles-Quint, né en 1500, roi d'Espagne en 1516, empereur d'Allemagne de 1519 à 1556, mort en 1558. L'Espagne lui obéissait comme petit-fils d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon. Naples et la Sicile lui appartenaient au même titre. Il régnait en Autriche comme petit-fils de Maximilien. Comme empereur, il prétendait non seulement commander en Allemagne, mais en Italie, en Provence, en Dauphiné. Comme arrière-petit-fils de Charles le Téméraire, il avait hérité les Pays-Bas, la Flandre, la Franche-Comté.

et une multitude de princes, et se dépouillant enfin de toutes les couronnes dont il est chargé, pour aller mourir en solitaire, après avoir troublé l'Europe.

Son rival de gloire et de politique, François Ier [1], roi de France ,moins heureux, mais plus brave et plus aimable, partage entre Charles-Quint et lui les vœux et l'estime des nations. Vaincu et plein de gloire, il rend son royaume florissant malgré ses malheurs ; il transplante en France les beaux-arts, qui étaient en Italie au plus haut point de perfection.

Le roi d'Angleterre Henri VIII [2], trop cruel, trop capricieux pour être mis au rang des héros, a pourtant sa place entre ces rois, et par la révolution qu'il fit dans les esprits de ses peuples, et par la balance que l'Angleterre apprit sous lui à tenir entre les souverains. Il prit pour devise un guerrier tendant son arc, avec ces mots : *Qui je défends est maître ;* devise que sa nation a rendue quelquefois véritable.

Le nom du pape Léon X [3] est célèbre par son esprit, par ses mœurs aimables, par les grands hommes dans les arts qui éternisent [4] son siècle, et par le grand changement qui sous lui divisa l'Église.

Au commencement du même siècle, la religion et le prétexte d'épurer la loi reçue, ces deux grands instruments de l'ambition, font le même effet sur les bords de l'Afrique qu'en Allemagne, et chez les mahométans que chez les chrétiens. Un nouveau gouvernement, une race nouvelle de rois, s'établissent dans le vaste empire de Maroc [5] et de Fez, qui s'étend jusqu'aux déserts de la Ni-

(1) François Ier, né en 1494, succéda en 1515 à Louis XII, son cousin germain, dont il avait épousé la fille. Il mourut en 1547.

(2) Henri VIII régna de 1509 à 1547, se sépara de l'Église catholique en 1531 et entraîna l'Angleterre dans le schisme. Il soutint presque toujours François Ier, depuis 1525 jusqu'à 1544.

(3) Léon X, fils de Laurent de Médicis, né à Florence en 1475. Cardinal à treize ans, il s'attacha au pape Jules II, auquel il succéda en 1513. Il vit éclater la révolte de Luther. Très ami des arts, il favorisa particulièrement Raphaël et Michel-Ange. Il mourut en 1521.

(4) *Éternisent.* V. Lex.

(5) Au Maroc, la dynastie des *Mérinites* est renversée par celle des

gritic. Ainsi l'Asie, l'Afrique, et l'Europe, éprouvent à la fois une révolution dans les religions : car les Persans se séparent pour jamais des Turcs; et, reconnaissant le même Dieu et le même prophète, ils consomment le schisme d'Omar et d'Ali. Immédiatement après, les chrétiens se divisent aussi entre eux, et arrachent au pontife de Rome la moitié de l'Europe.

L'ancien monde est ébranlé, le nouveau monde est découvert et conquis par Charles-Quint; le commerce s'établit entre les Indes orientales et l'Europe, par les vaisseaux et les armes du Portugal.

D'un côté, Cortez[1] soumet le puissant empire du Mexique, et les Pizarro font la conquête du Pérou, avec moins de soldats qu'il n'en faut en Europe pour assiéger une petite ville. De l'autre, Albuquerque, dans les Indes, établit la domination et le commerce du Portugal, avec presque aussi peu de forces, malgré les rois des Indes et malgré les efforts des Musulmans en possession de ce commerce.

La nature produit alors des hommes extraordinaires presque en tous les genres, surtout en Italie.

Ce qui frappe encore dans ce siècle illustre, c'est que, malgré les guerres que l'ambition excita, et malgré les querelles de religion qui commençaient à troubler les États, ce même génie qui faisait fleurir les beaux-arts à Rome, à Naples, à Florence, à Venise, à Ferrare, et qui de là portait sa lumière dans l'Europe, adoucit d'abord les mœurs des hommes dans presque toutes les provinces de

Chérifs, qui se prétendent issus de Mahomet (1516). En Perse, la dynastie des *Sophis*, sous Abbas le Grand, s'affranchit du joug des Turcs (1587). Les Musulmans se divisent en *Sunnites* et en *Chyites*. Les premiers ont en vénération la mémoire d'*Omar Ier*, qui fut calife de 634 à 644, les seconds celle d'*Ali*, calife de 656 à 661. Il y a peu de rapport entre ces mouvements et la réforme de Luther. On sait que Luther (1483-1546) se révolta, en 1517, contre l'autorité du pape et rejeta les principaux dogmes catholiques.

(1) Fernand Cortez (1485-1547), capitaine espagnol, conquérant du Mexique. — Fr. Pizarro (1475-1541), aventurier espagnol, conquérant du Pérou. Son frère Gonzalez l'aida et lui succéda. — Le Portugais Albuquerque (1453-1515) créa la domination de ses compatriotes dans les Indes.

l'Europe chrétienne. La galanterie de la cour de François Ier opéra en partie ce grand changement. Il y eut entre Charles-Quint et lui une émulation de gloire, d'esprit, de chevalerie, de courtoisie, au milieu même de leurs plus furieuses dissensions ; et cette émulation qui se communiqua à tous les courtisans, donna à ce siècle un air de grandeur et de politesse[1] inconnu jusqu'alors. Cette politesse brillait même au milieu des crimes; c'était une robe d'or et de soie ensanglantée.

L'opulence y contribua, et cette opulence, devenue plus générale, était en partie (par une étrange révolution) la suite de la perte funeste de Constantinople : car bientôt après, tout le commerce des Ottomans fut fait par les chrétiens, qui leur vendaient jusqu'aux épiceries des Indes, en les allant chercher sur leurs vaisseaux dans Alexandrie, et les portant ensuite dans les mers du Levant. Les Vénitiens surtout firent ce commerce, non seulement jusqu'à la conquête de l'Égypte par le sultan Sélim, mais jusqu'au temps où les Portugais devinrent les négociants des Indes.

L'industrie fut partout excitée[2]. Marseille fit un grand commerce. Lyon eut de belles manufactures. Les villes des Pays-Bas furent plus florissantes encore que sous la maison de Bourgogne. Les dames appelées à la cour de François Ier en firent le centre de la magnificence, comme de la politesse. Les mœurs étaient plus dures à Londres, où régnait un roi capricieux et féroce ; mais Londres commençait déjà à s'enrichir par le commerce.

En Allemagne, les villes d'Augsbourg et de Nuremberg, répandant les richesses de l'Asie qu'elles tiraient de Venise, se ressentaient déjà de leur correspondance[3] avec les Italiens. On voyait dans Augsbourg de belles maisons dont les murs étaient ornés de peintures *à fresque* à la manière vénitienne. En un mot, l'Europe voyait naître de beaux jours, mais ils furent troublés par les tempêtes

(1) *Politesse.* V. Lex.
(2) *Excitée.* V. Lex.
(3) *Correspondance.* V. Lex

que la rivalité entre Charles-Quint et François Ier excita ; et les querelles de religion, qui déjà commençaient à naître, souillèrent la fin de ce siècle : elles la rendirent affreuse, et y portèrent enfin une espèce de barbarie que les Hérules, les Vandales et les Huns n'avaient jamais connue.

Chapitre CXXI. — **Usages des quinzième et seizième siècles, et de l'état des beaux-arts.**

On voit qu'en Europe il n'y avait guère de souverains absolus. Les empereurs, avant Charles-Quint, n'avaient osé prétendre au despotisme. Les papes étaient beaucoup plus maîtres à Rome qu'auparavant, mais moins dans l'Église. Les couronnes de Hongrie et de Bohême étaient encore électives, ainsi que toutes celles du Nord ; et l'élection suppose nécessairement un contrat entre le roi et la nation. Les rois d'Angleterre ne pouvaient ni faire des lois ni en abuser sans le concours du parlement. Isabelle en Castille avait respecté les privilèges des Cortès, qui sont les États du royaume. Ferdinand le Catholique n'avait pu en Aragon détruire l'autorité du justicier, qui se croyait en droit de juger les rois. La France seule, depuis Louis XI, s'était tournée en état purement monarchique, gouvernement heureux lorsqu'un roi tel que Louis XII répare, par son amour pour son peuple, toutes les fautes qu'il commit avec les étrangers, mais gouvernement le pire de tous sous un roi faible ou méchant.

La police[1] générale de l'Europe s'était perfectionnée, en ce que les guerres particulières des seigneurs féodaux n'étaient plus permises nulle part par les lois ; mais il restait l'usage des duels.

Les décrets des papes, toujours sages, et de plus toujours utiles à la chrétienté dans ce qui ne concernait pas leurs intérêts personnels, anathématisaient ces combats ; mais plusieurs évêques les permettaient. Les parlements

(1) *Police*. V. Lex.

de France les ordonnaient quelquefois; témoin celui de Legris et de Carrouge sous Charles VI. Il se fit beaucoup de duels depuis assez juridiquement. Le même abus était aussi appuyé en Allemagne, en Italie et en Espagne, par des formes regardées comme essentielles. On ne manquait pas surtout de se confesser et de communier avant de se préparer au meurtre [1]. Le bon chevalier Bayard faisait toujours dire une messe lorsqu'il allait se battre en duel. Les combattants choisissaient un parrain, qui prenait soin de leur donner des armes égales, et surtout de voir s'ils n'avaient point sur eux quelques enchantements; car rien n'était plus crédule qu'un chevalier.

On vit quelquefois de ces chevaliers partir de leurs pays pour aller chercher un duel dans un autre, sans autre raison que l'envie de se signaler (1414). On a vu que le duc Jean de Bourbon fit déclarer « qu'il irait en Angleterre avec seize chevaliers combattre à outrance pour éviter l'oisiveté, et pour mériter la grâce de la très belle dont il est serviteur ».

Les tournois, quoique encore condamnés par les papes, étaient partout en usage. On les appelait toujours *ludi Gallici*, parce que Geoffroi de Preuilli en avait rédigé les lois au onzième siècle. Il y avait eu plus de cent chevaliers tués dans ces jeux, et ils n'en étaient que plus en vogue. C'est ce qui a été détaillé au chapitre des *Tournois*.

L'art de la guerre, l'ordonnance des armées, les armes offensives et défensives, étaient tout autres encore qu'aujourd'hui.

L'empereur Maximilien avait mis en usage les armes de la phalange macédonienne, qui étaient des piques de dix-huit pieds : les Suisses s'en servirent dans les guerres du Milanais; mais ils les quittèrent pour l'espadon à deux mains.

Les arquebuses étaient devenues une arme offensive indispensable contre ces remparts d'acier dont chaque gen-

(1) C'est que, comme Voltaire le reconnaît lui-même au chapitre *C*, ces duels étaient des formes de l'ancien *jugement de Dieu*

darme était couvert. Il n'y avait guère de casque et de cuirasse à l'épreuve de ces arquebuses. La gendarmerie, qu'on appelait *la bataille*, combattait à pied comme à cheval : celle de France, au quinzième siècle, était la plus estimée.

L'infanterie allemande et l'espagnole étaient réputées les meilleures. Le cri d'armes était aboli presque partout. Il y a eu des modes dans la guerre comme dans les habillements.

Quant au gouvernement des États, je vois des cardinaux à la tête de presque tous les royaumes. C'est en Espagne un Ximénès [1], sous Isabelle, qui après la mort de sa reine est régent du royaume; qui, toujours vêtu en cordelier, met son faste à fouler sous ses sandales le faste espagnol; qui lève une armée à ses propres dépens, la conduit en Afrique, et prend Oran; qui enfin est absolu, jusqu'à ce que le jeune Charles-Quint le renvoie à son évêché de Tolède, et le fasse mourir de douleur.

On voit Louis XII gouverné par le cardinal d'Amboise [2], François Ier a pour ministre le cardinal Duprat; Henri VIII est pendant vingt ans soumis au cardinal Wolsey [3], fils d'un boucher, homme aussi fastueux que d'Amboise, qui comme lui voulut être pape, et qui n'y réussit pas mieux. Charles-Quint prit pour son ministre en Espagne son précepteur le cardinal Adrien [4], que depuis il fit pape; et le

(1) Ximénès de Cisneros (1436-1517) entra chez les Franciscains à cinquante ans et avait cinquante-neuf ans quand il fut nommé archevêque de Tolède. C'est dans les vingt ou vingt-deux dernières années de sa vie qu'il remplit les grandes fonctions dont parle Voltaire.

(2) Georges d'Amboise (1460-1510) s'était attaché à la fortune de Louis XII avant que ce prince ne fût monté sur le trône. Pendant douze ans, il fut premier ministre et, par son administration, contribua à la popularité du roi. — Duprat (1463-1535), chancelier de François Ier, prit une grande part au Concordat de 1515. Il avait été marié; étant devenu veuf, il entra dans les ordres et fut fait cardinal en 1517.

(3) Wolsey (1471-1530) n'était pas fils d'un boucher, mais d'un riche bourgeois. Henri VIII s'appuya constamment sur lui, non seulement dans les affaires ecclésiastiques, mais dans toute sa politique. Wolsey joua le plus grand rôle dans les relations d'Henri VIII avec François Ier et Charles-Quint. A la fin de sa vie, il fut disgracié par le crédit d'Anne de Boleyn.

(4) Adrien Boyers, né à Utrecht en 1459, mort en 1523, fut élevé à la papauté en 1523 sous le nom d'Adrien V.

cardinal Granvelle [1] gouverna ensuite la Flandre. Le cardinal Martinusius [2] fut maître en Hongrie sous Ferdinand, frère de Charles-Quint.

Si tant d'ecclésiastiques ont régi des États tous militaires, ce n'est pas seulement parce que les rois se fiaient plus aisément à un prêtre qu'ils ne craignaient point, qu'à un général d'armée qu'ils redoutaient ; c'est encore parce que ces hommes d'Église étaient souvent plus instruits, plus propres aux affaires, que les généraux et les courtisans.

Ce ne fut que dans ce siècle que les cardinaux, sujets des rois, commencèrent à prendre le pas sur les chanceliers. Ils le disputaient aux électeurs, et le cédaient en France et en Angleterre aux chanceliers de ces royaumes ; et c'est encore une des contradictions que les usages de l'orgueil avaient introduites dans la république chrétienne. Les registres du parlement d'Angleterre font foi que le chancelier Warham précéda le cardinal Wolsey jusqu'à l'année 1516 [3].

Le terme de *Majesté* commençait à être affecté par les rois. Leurs rangs étaient réglés à Rome. L'empereur avait sans contredit les premiers honneurs. Après lui venait le roi de France sans aucune concurrence ; la Castille, l'Aragon, le Portugal, la Sicile, alternaient avec l'Angleterre : puis venaient l'Écosse, la Hongrie, la Navarre, Chypre, la Bohême et la Pologne. Le Danemark et la Suède étaient les derniers. Ces préséances causèrent depuis de violents démêlés. Presque tous les rois ont voulu être égaux ; mais aucun n'a jamais contesté le premier rang aux

(1) Granvelle (1517-1586), né en Franche-Comté, évêque d'Arras, garde des sceaux et négociateur habile au service de Charles-Quint. Il fut plus tard l'homme de confiance de Philippe II.

(2) Georges Martinuzzi (Martinusius), né en Croatie en 1482, assassiné en 1551, cardinal et homme d'État qui joua son rôle a l'époque troublée où Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint, et les Zapoly se disputaient le trône de Hongrie. Il finit par être poignardé par ordre de Ferdinand.

(3) C'est précisément à cette date que Wolsey fut créé cardinal. — *Précéder*. V. Lex.

empereurs; ils [1] l'ont conservé en perdant leur puissance.

Tous les usages de la vie civile différaient des nôtres ; le pourpoint et le petit manteau étaient devenus l'habit de toutes les cours. Les hommes de robe portaient partout la robe longue et étroite ; les marchands, une petite robe qui descendait à la moitié des jambes.

Il n'y avait sous François Ier que deux coches dans Paris, l'un pour la reine, l'autre pour Diane de Poitiers : hommes et femmes allaient à cheval.

Les richesses étaient tellement augmentées que Henri VIII, roi d'Angleterre, promit en 1519 une dot de trois cent trente-trois mille écus d'or à sa fille Marie, qui devait épouser le fils aîné de François Ier : on n'en avait jamais donné une si forte.

L'entrevue de François Ier et de Henri fut longtemps célèbre par sa magnificence. Leur camp fut appelé *le camp du drap d'or :* mais cet appareil passager et cet effort de luxe ne supposait pas cette magnificence générale et ces commodités d'usage si supérieures à la pompe d'un jour, et qui sont aujourd'hui si communes. L'industrie n'avait point changé en palais somptueux les cabanes de bois et de plâtre qui formaient les rues de Paris. Londres était encore plus mal bâtie [2], et la vie y était plus dure. Les plus grands seigneurs menaient à cheval leurs femmes en croupe à la campagne : c'était ainsi que voyageaient toutes les princesses, couvertes d'une cape de toile cirée dans les saisons pluvieuses; on n'allait point autrement au palais des rois. Cet usage se conserva jusqu'au milieu du dix-septième siècle. La magnificence de Charles-Quint, de François Ier, de Henri VIII, de Léon X, n'était que pour les jours d'éclat et de solennité : aujourd'hui les spectacles journaliers, la foule des chars dorés, les milliers de fanaux qui éclairent pendant la nuit les grandes villes, forment un plus beau spectacle et annoncent plus d'abon-

(1) *Ils* (les empereurs) ont conservé le premier rang, tout en perdant leur puissance.

(2) *Bâtie.* V. Notes gramm., p. 983, II, 1.

dance que les plus brillantes cérémonies des monarques du seizième siècle.

On commençait dès le temps de Louis XII à substituer aux fourrures précieuses les étoffes d'or et d'argent qui se fabriquaient en Italie : il n'y en avait point encore à Lyon. L'orfèvrerie était grossière. Louis XII l'ayant défendue dans son royaume par une loi somptuaire indiscrète, les Français firent venir leur argenterie de Venise. Les orfèvres de France furent réduits à la pauvreté et Louis XII révoqua sagement la loi.

François Ier, devenu économe sur la fin de sa vie, défendit les étoffes d'or et de soie. Henri III renouvela cette défense ; mais si ces lois avaient été observées, les manufactures de Lyon étaient perdues. Ce qui détermina à faire ces lois, c'est qu'on tirait la soie de l'étranger. On ne permit sous Henri II les habits de soie qu'aux évêques. Les princes et les princesses eurent la prérogative d'avoir des habits rouges, soit en soie, soit en laine (1563). Enfin, il n'y eut que les princes et les évêques qui eurent le droit de porter des souliers de soie.

Toutes ces lois somptuaires ne prouvent autre chose, sinon que le gouvernement n'avait pas toujours de grandes vues, et qu'il parut plus aisé aux ministres de proscrire l'industrie que de l'encourager [1].

Les mûriers n'étaient encore cultivés qu'en Italie et en Espagne : l'or trait [2] ne se fabriquait qu'à Venise et à Mi-

(1) « Toute loi somptuaire est injuste en elle-même. C'est pour le maintien de leurs droits que les hommes se sont réunis en société et non pour donner aux autres celui d'attenter à la liberté que doit avoir chaque individu de s'habiller, de se nourrir, de se loger à sa fantaisie, en un mot, de faire de sa propriété l'usage qu'il veut en faire, pourvu que cet usage ne blesse le droit de personne.

... « Le seul moyen permis d'attaquer le luxe par les lois, et en même temps le seul qui soit vraiment efficace, est de chercher à établir la plus grande égalité entre les fortunes, par le partage égal des successions, la destruction ou la restriction du droit de tester, la liberté de toute espèce de commerce et d'industrie; et ces lois sont précisément celles qu'indépendamment du désir d'abolir le luxe, la justice, la raison et la nature conseilleraient à tout législateur éclairé » (*Éd. de Kehl*).

(2) *L'or trait :* l'or tiré à la filière, le fil d'or.

lan. Cependant les modes des Français se communiquaient déjà aux cours d'Allemagne, à l'Angleterre et à la Lombardie. Les historiens italiens se plaignent que depuis le passage de Charles VIII on affectait chez eux de s'habiller à la française et de faire venir de France tout ce qui servait à la parure.

Le pape Jules II fut le premier qui laissa croître sa barbe, pour inspirer par cette singularité un nouveau respect aux peuples. François Ier, Charles-Quint, et tous les autres rois suivirent cet exemple, adopté à l'instant par leurs courtisans. Mais les gens de robe, toujours attachés à l'ancien usage, quel qu'il soit, continuaient de se faire raser, tandis que les jeunes guerriers affectaient la marque de la gravité et de la vieillesse. C'est une petite observation, mais elle entre dans l'histoire des usages.

Ce qui est bien plus digne de l'attention de la postérité, ce qui doit l'emporter sur toutes ces coutumes introduites par le caprice, sur toutes ces lois abolies par le temps, sur les querelles des rois qui passent avec eux, c'est la gloire des arts, qui ne passera jamais. Cette gloire a été, pendant tout le seizième siècle, le partage de la seule Italie [1]. Rien ne rappelle davantage l'idée de l'ancienne Grèce : car, si les arts fleurirent en Grèce au milieu des guerres étrangères et civiles, ils eurent en Italie le même sort ; et presque tout y fut porté à la perfection, tandis que les armées de Charles-Quint saccagèrent Rome [2], que Barberousse [3] ravagea les côtes et que les dissensions des princes et des républiques troublèrent l'intérieur du pays.

L'Italie eut, dans Guichardin, son Thucydide [4], ou plu-

(1) Exagération qu'on ne peut laisser passer sans protester, car, pour nous en tenir à la France et à la seule architecture, comment admettre que tant de châteaux élevés sous Louis XII et sous François Ier sur les bords de la Loire, de la Seine et un peu partout dans notre pays, ne fournissent pas la preuve d'un art très original et exquis ?

(2) Sous la conduite du connétable de Bourbon, en 1527.

(3) *Barberousse* (1476-1546), gouverneur d'Alger et amiral au service de Soliman II, ravagea les côtes d'Italie, notamment en 1539.

(4) Ces comparaisons entre la littérature italienne du seizième siècle et la littérature grecque sont empreintes d'une très sensible légèreté. Ce qui n'empêche pas l'*Histoire d'Italie*, par GUICHARDIN, d'être une

tôt son Xénophon; car il commanda quelquefois dans les guerres qu'il écrivit. Il n'y eut, en aucune province d'Italie, d'orateurs comme les Démosthène, les Périclès, les Eschine. Le gouvernement ne comportait presque nulle part cette espèce de mérite. Celui du théâtre, quoique très inférieur à ce que fut depuis la scène française, pouvait être comparé à la scène grecque qu'elle faisait revivre : il y a de la vérité, du naturel et du bon comique dans les comédies de l'Arioste[1]; et la seule *Mandragore* de Machiavel[2] vaut peut-être mieux que toutes les pièces d'Aristophane. Machiavel, d'ailleurs, était un excellent historien, avec lequel un bel esprit, tel qu'Aristophane, ne peut entrer en aucune sorte de comparaison. Le cardinal Bibbiena[3] avait fait revivre la comédie grecque; et Trissino, archevêque de Bénévent[4], la tragédie, dès le commencement du seizième siècle. Ruccelaï[5] suivit bientôt l'archevêque Trissino. On traduisit à Venise les meilleures pièces de Plaute : et on les traduisit en vers, comme elles doivent l'être, puisque c'est en vers que Plaute les écrivit; elles furent jouées avec succès sur les théâtres de Venise, et dans les couvents où l'on cultivait les lettres.

Les Italiens, en imitant les tragiques grecs et les comiques latins, ne les égalèrent pas; mais ils firent de la

œuvre de mérite supérieur. Guichardin, né à Florence en 1482, mourut en 1540.

(1) L'Arioste (1474-1533) est surtout célèbre par son épopée libre et fantaisiste, *le Roland furieux*. (V. p. 591. n. 3, p. 616 et p. 675).

(2) Machiavel (1469-1527), Florentin comme Guichardin, homme politique comme lui, écrivit des ouvrages remarquables, dont le plus connu est *le Prince*, où il expose les maximes d'une politique sans scrupules. Il a donné une *Histoire de Florence*. Les comédies qu'il a laissées sont loin d'être comparables à celles d'Aristophane.

(3) Bibbiena (1470-1520), secrétaire et ami de Léon X, qui lui confia plusieurs missions importantes. Ses comédies, comme celles de Machiavel, se ressentent de la licence de son temps.

(4) Erreur de fait. Trissino (1478-1550) fut employé par les papes dans la diplomatie, mais il ne fut ni archevêque, ni prêtre : il se maria deux fois. Sa *Sofonisba* (1515) est la première tragédie *régulière* qui ait été faite.

(5) Jean Ruccellaï (1475-1525), ami de Léon X, auteur des tragédies de *Rosmonde* et d'*Oreste*.

pastorale un genre nouveau dans lequel ils n'avaient point de guides, et où personne ne les a surpassés. L'*Aminta* du Tasse [1], et le *Pastor Fido* du Guarini [2], sont encore le charme de tous ceux qui entendent l'italien.

Presque toutes les nations polies de l'Europe sentirent alors le besoin de l'art théâtral, qui rassemble les citoyens, adoucit les mœurs, et conduit à la morale par le plaisir. Les Espagnols approchèrent un peu des Italiens; mais ils ne purent parvenir à faire aucun ouvrage régulier. Il y eut un théâtre en Angleterre, mais il était encore plus sauvage. Shakespeare [3] donna de la réputation à ce théâtre sur la fin du seizième siècle. Son génie perça au milieu de la barbarie, comme Lope de Véga [4] en Espagne. C'est dommage qu'il y ait beaucoup plus de barbarie encore que de génie dans les ouvrages de Shakespeare. Pourquoi des scènes entières du *Pastor Fido* sont-elles sues par cœur aujourd'hui à Stockholm et à Pétersbourg? et pourquoi aucune pièce de Shakespeare n'a-t-elle pu passer la mer? C'est que le bon est recherché de toutes les nations. Un peuple qui aurait des tragédies, des tableaux, une musique uniquement de son goût, et réprouvés de tous les autres peuples policés, ne pourra [5] jamais se flatter justement d'avoir le bon goût en partage.

Les Italiens réussirent surtout dans les grands poèmes de longue haleine; genre d'autant plus difficile que l'uniformité de la rime et des stances, à laquelle ils s'asservirent, semblait devoir étouffer le génie.

Si l'on veut mettre sans préjugé dans la balance l'*Odyssée* d'Homère avec le *Roland* de l'Arioste, l'italien l'emporte à tous égards, tous deux ayant le même défaut,

(1) Le Tasse (Torquato Tasso) (1544-1595), un des plus célèbres poètes italiens, auteur de la *Jérusalem délivrée*. L'*Aminta* est un drame pastoral.

(2) Guarini (1537-1612). Le *Pastor fido* est une tragi-comédie pastorale en cinq actes et en vers.

(3) Shakespeare (1564-1616), non seulement le plus grand poète anglais, mais un des plus puissants génies qu'ait produits l'humanité. On s'étonne de le voir sacrifié au Tasse et à Guarini.

(4) Lope de Véga, grand poète espagnol (1562-1635).

(5) *Ne pourra*. V. Notes gramm., p. 986, V. III, 5.

l'intempérance de l'imagination, et le romanesque incroyable. L'Arioste a racheté ce défaut par des allégories si vraies, par des satires si fines, par une connaissance si approfondie du cœur humain, par les grâces du comique, qui succèdent sans cesse à des traits terribles, enfin par des beautés si innombrables en tout genre, qu'il a trouvé le secret de faire un monstre admirable.

A l'égard de l'*Iliade*, que chaque lecteur se demande à lui-même ce qu'il penserait s'il lisait, pour la première fois, ce poème et celui du Tasse, en ignorant les noms des auteurs, et les temps où ces ouvrages furent composés, en ne prenant enfin pour juge que son plaisir[1]. Pourrait-il ne pas donner en tous sens la préférence au Tasse ? Ne trouverait-il pas dans l'italien plus de conduite, d'intérêt, de variété, de justesse, de grâces et de cette mollesse[2] qui relève le sublime ? Encore quelques siècles et l'on n'en fera peut-être pas de comparaison[3].

Il paraît indubitable que la peinture fut portée dans ce seizième siècle à une perfection que les Grecs ne connurent jamais, puisque non seulement ils n'avaient pas cette variété de couleurs que les Italiens employèrent, mais qu'ils ignoraient l'art de la perspective et du clair obscur.

La sculpture, art plus facile et plus borné, fut celui où les Grecs excellèrent et la gloire des Italiens est d'avoir approché de leurs modèles. Ils les ont surpassés dans l'architecture ; et de l'aveu de toutes les nations, rien n'a jamais été comparable au temple principal de Rome moderne[4], le plus beau, le plus vaste, le plus hardi qui jamais ait été dans l'univers.

(1) Est-il juste de donner le premier rang en tout genre à l'ouvrage le plus *agréable ?* Si cette règle est applicable à la comédie, peut-être même à la tragédie, peut-on l'étendre à la poésie épique, à l'éloquence, à l'histoire ?

(2) Mollesse, sans doute dans le sens de tendresse voluptueuse.

(3) Non, en effet, on n'en fait plus la comparaison, mais ce n'est pas pour la raison que croit l'auteur.

(4) L'église *Saint-Pierre* de Rome, commencée par Bramante, achevée par Michel-Ange, qui construisit la coupole.

La musique ne fut bien cultivée qu'après ce seizième siècle; mais les plus fortes présomptions font penser qu'elle est très supérieure à celle des Grecs, qui n'ont laissé aucun monument par lequel on pût soupçonner qu'ils chantassent en parties.

La gravure en estampes, inventée à Florence au milieu du quinzième siècle, était un art tout nouveau qui était alors dans la perfection. Les Allemands jouissaient de la gloire d'avoir inventé l'imprimerie, à peu près dans le temps que la gravure fut connue; et par ce seul service ils multiplièrent les connaissances humaines. Il n'est pas vrai, comme le disent les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, que Fauste[1] fut condamné au feu par le Parlement de Paris comme sorcier; mais il est vrai que ses facteurs, qui vinrent vendre à Paris les premiers livres imprimés, furent accusés de magie : cette accusation n'eut aucune suite. C'est seulement une triste preuve de la grossière ignorance dans laquelle on était plongé, et que l'art même de l'imprimerie ne put dissiper de longtemps (1474). Le Parlement fit saisir tous les livres qu'un des facteurs de Mayence avait apportés, c'est ce que nous avons vu à l'article de Louis XI.

Il n'eût pas fait cette démarche dans un temps plus éclairé : mais tel est le sort des compagnies les plus sages, qui n'ont d'autres règles que leurs anciens usages et leurs formalités; tout ce qui est nouveau les effarouche. Ils s'opposent[2] à tous les arts naissants, à toutes les vérités contraires aux erreurs de leur enfance, à tout ce qui n'est pas dans l'ancien goût et dans l'ancienne forme. C'est par cet esprit que ce même Parlement a résisté si longtemps à la réforme du calendrier, qu'il a défendu

(1) Voltaire veut sans doute désigner Jean Fust, orfèvre de Mayence, associé de Gutenberg et partageant avec lui l'honneur d'avoir inventé l'imprimerie. Fust vint à Paris en 1466; on croit qu'il y mourut de la peste. Quelques-uns ont pensé que le fameux Faust de la légende n'était autre que Jean Fust, dont la vie aurait été défigurée par les contes populaires.

(2) *Ils s'opposent*, c'est-à-dire : *les membres* des compagnies les plus sages s'opposent...

d'enseigner d'autre doctrine que celle d'Aristote, qu'il a proscrit l'émétique, qu'il a fallu plusieurs lettres de jussion[1] pour lui faire enregistrer les lettres de pairie d'un Montmorency, qu'il s'est refusé quelque temps à l'établissement de l'Académie française et qu'il s'est enfin opposé de nos jours à l'inoculation de la petite vérole et au débit de l'*Encyclopédie*.

Comme aucun membre d'une Compagnie ne répond des délibérations du corps, les avis les moins raisonnables passent quelquefois sans contradiction : c'est pourquoi le duc de Sully dit dans ses Mémoires « que si la sagesse descendait sur la terre, elle aimerait mieux se loger dans une seule tête que dans celles d'une compagnie. »

Louis XI, qui ne pouvait être méchant quand il ne s'agissait pas de ses intérêts, et dont la raison était supérieure quand elle n'était pas aveuglée par ses passions, ôta la connaissance de cette affaire au Parlement; il ne souffrit pas que la France fût à jamais déshonorée par la proscription de l'imprimerie, et fit payer aux artistes de Mayence le prix de leurs livres...

La philosophie, toujours gênée, ne put, dans le seizième siècle, faire autant de progrès que les beaux-arts.

Les disputes de religion qui agitèrent les esprits en Allemagne, dans le Nord, en France, en Angleterre, retardèrent les progrès de la raison... Les beaux-arts continuèrent à fleurir en Italie, parce que la contagion des controverses ne pénétra guère dans ce pays; et il arriva que lorsqu'on s'égorgeait en Allemagne, en France, en Angleterre, pour des choses qu'on n'entendait point, l'Italie, tranquille depuis le saccagement étonnant de Rome par l'armée de Charles-Quint, cultiva les arts plus que jamais. Les guerres de religion étalaient ailleurs des ruines; mais à Rome et dans plusieurs autres villes italiennes l'architecture était signalée par des prodiges. Dix papes de suite contribuèrent, presque sans aucune interruption, à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, et

(1) *Jussion*. V. Lex.

encouragèrent les autres arts : on ne voyait rien de semblable dans le reste de l'Europe. Enfin la gloire du génie appartint alors à la seule Italie, ainsi qu'elle avait été le partage de la Grèce.

Une centaine d'artistes en tout genre a formé ce beau siècle que les Italiens appellent le *Seicento*[1]. Plusieurs de ces grands hommes ont été malheureux et persécutés; la postérité les venge : leur siècle, comme tous les autres, produisit des crimes et des calamités; mais il a sur les autres siècles la supériorité que ces rares génies lui ont donnée. C'est ce qui arriva dans l'âge qui produisit les Sophocle et les Démosthène, dans celui qui fit naître les Cicéron et les Virgile. Ces hommes, qui sont les précepteurs de tous les temps, n'ont pas empêché qu'Alexandre n'ait tué Clitus, et qu'Auguste n'ait signé les proscriptions. Racine, Corneille, et La Fontaine, n'ont certainement pu empêcher que Louis XIV n'ait commis de très grandes fautes. Les crimes et les malheurs ont été de tous les temps, et il n'y a que quatre siècles pour les beaux-arts[2]. Il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs[3]; ils sont nés malgré la méchanceté des hommes, et ils ont adouci jusqu'aux mœurs des tyrans.

Chapitre CXLV. — **De Colombo et de l'Amérique.**

C'est à ces découvertes des Portugais dans l'ancien monde[4] que nous devons le nouveau, si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique, si fu-

(1) Ginguené a fait observer qu'ici Voltaire se trompe. Les Italiens appellent *seicento* le siècle pendant lequel on compte six cents après mille, c'est-à-dire le dix-septième siècle. Le siècle auquel appartiennent les années du règne de Léon X est appelé par les Italiens *cinquecento* (de 1501 à 1600) et non *seicento*. (Note de M. Beuchot.)

(2) V. plus haut, p. 516.

(3) Allusion à Jean-Jacques Rousseau et à son *Discours sur les sciences et les arts*.

(4) Voltaire les a exposées dans le chapitre CXLI; dans le chapitre précédent, il vient de parler des voyages des Portugais en Ethiopie.

neste pour ses habitants, et quelquefois pour les conquérants même.

C'est ici le plus grand événement sans doute de notre globe, dont une moitié avait toujours été ignorée de l'autre. Tout ce qui a paru grand jusqu'ici semble disparaître devant cette espèce de création nouvelle. Nous prononçons encore avec une admiration respectueuse les noms des Argonautes, qui firent cent fois moins que les matelots de Gama[1] et d'Albuquerque. Que d'autels on eût érigés dans l'antiquité à un Grec qui eût découvert l'Amérique ! Christophe Colombo et Barthelemi son frère ne furent pas traités ainsi.

Colombo[2], frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand, et par la seule inspection d'une carte de notre univers, jugea qu'il devait y en avoir un autre, et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'Occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains et à soutenir les refus de tous les princes. Gênes, sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s'agrandir qui pouvait s'offrir pour elle. Henri VII, roi d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en hasarder dans une si noble entreprise, n'écouta pas le frère de Colombo : lui-même fut refusé en Portugal par Jean II, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser à la France, où la marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion sous la minorité de Charles VIII. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger ; mais, soit que l'aversion des Génois pour les

(1) Vasco de Gama, célèbre navigateur portugais, qui doubla le cap de Bonne-Espérance en 1497. — Albuquerque, v. plus haut, p. 664 note 1.

(2) Christophe Colomb naquit à Gênes ou aux environs de cette ville, vers 1436. Il avait beaucoup étudié la géométrie, la géographie, l'astronomie, la cosmographie et beaucoup voyagé. Il avait près de cinquante-six ans quand il découvrit l'Amérique.

Vénitiens ne permît pas à Colombo de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du Levant, Colombo n'espéra qu'en la cour d'Espagne.

Ferdinand, roi d'Aragon [1], et Isabelle, reine de Castille, réunissaient par leur mariage toute l'Espagne, si vous en exceptez le royaume de Grenade, que les mahométans conservaient encore, mais que Ferdinand leur enleva bientôt après. L'union d'Isabelle et de Ferdinand prépara la grandeur de l'Espagne; Colombo la commença; mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que la cour d'Isabelle consentit au bien que le citoyen de Gênes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'est presque toujours le défaut d'argent. La cour d'Espagne était pauvre. Il fallut que le prieur Pérez, et deux négociants, nommés Pinzone, avançassent dix-sept mille ducats [2] pour les frais de l'armement (1492, 23 août). Colombo eut de la cour une patente [3], et partit enfin du port de Palos en Andalousie avec trois petits vaisseaux, et un vain titre d'amiral.

Des îles Canaries, où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique; et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île, située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée San Salvador. Aussitôt après il découvrit les autres îles Lucayes, Cuba, et Hispaniola, nommée aujourd'hui Saint-Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois (1493, 15 mars) avec des Américains d'Hispaniola, des raretés du pays, et surtout de

(1) Ferdinand le Catholique, né en 1452, était fils de Jean II, roi d'Aragon et de Sicile. Il épousa Isabelle, héritière de Castille, en 1469, et régna sous son nom en Castille avant de régner en Aragon. Bientôt, en 1479, il hérita de son père l'Aragon et la Sicile. En 1492, il chassa de ses Etats les Maures. En 1504, il s'empara du royaume de Naples. Colomb lui donna un empire dans le nouveau monde.

(2) *Ducats*. V. Lex.

(3) *Patente*. V. Lex.

l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand amiral et vice-roi du nouveau monde. Il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux (1493). Il trouve encore de nouvelles îles, les Antilles et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage ; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur [1] sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colombo arrivait, courut au-devant de lui, comme du génie tutélaire de l'Espagne. On tira Colombo du vaisseau ; il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains [2].

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de Fonseca, évêque de Burgos, intendant des armements [3]. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse : elle répara cet affront autant qu'elle le put ; mais on retint Colombo quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin on le renvoya encore dans son [4] nouveau monde (1498). Ce fut à ce troisième voyage qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur, et qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Lorsque Colombo avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère ne pouvait exister ; et quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis longtemps. Je ne parle pas ici d'un

(1) *Veiller sur*. V. Lex.

(2) On remarquera l'art avec lequel est ménagée cette phrase, qui évoque un tableau dramatique.

(3) Fonseca (1452-1530), membre du Conseil de la reine, fit en effet ce qu'il put pour entraver les efforts de Colomb.

(4) L'adjectif possessif prend ici une force particulière.

Martin Behem de Nuremberg[1], qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan en 1460, avec une patente d'une duchesse de Bourgogne, qui, ne régnant pas alors, ne pouvait donner de patentes. Je ne parle pas des prétendues cartes qu'on montre de ce Martin Behem, et des contradictions qui décréditent cette fable : mais enfin ce Martin Behem n'avait pas peuplé l'Amérique. On en faisait honneur aux Carthaginois, et on citait un livre d'Aristote, qu'il n'a pas composé. Quelques-uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles caraïbes[2] et des mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture. D'autres ont su que les enfants de Noé, s'étant établis en Sibérie, passèrent de là en Canada sur la glace, et qu'ensuite leurs enfants nés au Canada allèrent peupler le Pérou. Les Chinois et les Japonais, selon d'autres, envoyèrent des colonies en Amérique, et y firent passer des jaguars pour leur divertissement, quoique ni le Japon ni la Chine n'aient de jaguars. C'est ainsi que souvent les savants ont raisonné sur ce que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique : ne pourrait-on pas répondre que c'est celui qui y fait croître des arbres et de l'herbe?

La réponse de Colombo à ces envieux est célèbre. Ils disaient que rien n'était plus facile que ses découvertes. Il leur proposa de faire tenir un œuf debout; et aucun n'ayant pu le faire, il cassa le bout de l'œuf, et le fit tenir. « Cela était bien aisé, dirent les assistants. — Que ne vous en avisiez-vous donc? » répondit Colombo. Ce conte est rapporté de Brunelleschi[3], grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence longtemps avant que Colombo existât. La plupart des bons mots sont des redites.

(1) Il s'agit de Marin Behaim, de Nuremberg (1436-1506), qui se mi au service du Portugal et effectua, en 1484 et 1485, un voyage de découvertes autour de l'Afrique. A son retour, il fit un globe terrestre qui indiquait l'état des connaissances de son temps. C'est à tort qu'on a prétendu qu'il avait connu le nouveau monde avant Colomb.

(2) Les *Caraïbes* sont les indigènes des Antilles.

(3) Brunelleschi, architecte florentin (1377-1444), a construit l'admirable coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, à Florence.

La cendre de Colombo ne s'intéresse plus à la gloire qu'il eut pendant sa vie d'avoir doublé pour nous les œuvres de la création ; mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance vaine qu'on la rendra mieux aux vivants, soit qu'ils aiment naturellement la vérité. Americo Vespucci [1], que nous nommons Améric Vespuce, négociant florentin, jouit de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe, dans laquelle il ne possédait pas un pouce de terre : il prétendit avoir le premier découvert le continent. Quand il serait vrai qu'il eût fait cette découverte, la gloire n'en serait pas à lui ; elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. La gloire, comme dit Newton dans sa dispute avec Leibnitz, n'est due qu'à l'inventeur : ceux qui viennent après ne sont que des disciples.

(1) Amerigo Vespucci (vers 1436-1512), navigateur florentin, fit un voyage de découvertes sur les côtes nord de l'Amérique du Sud en 1499. La relation qu'il en a écrite fut si populaire que son nom fut donné au continent découvert par Colomb.

Cul-de-lampe tiré des *Œuvres*, édition de 1746.

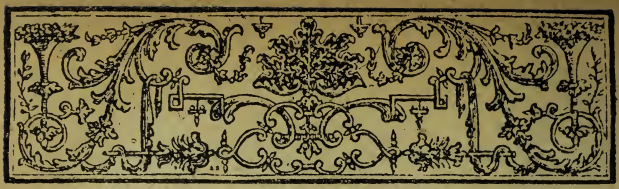

En-tête tiré de *l'Enfant prodigue*, 1738.

CHAPITRE VI

Les deux Poèmes sur *la Loi Naturelle* et sur *le Désastre de Lisbonne*.

De ces deux poèmes, le premier fut composé à Berlin en 1752, le second aux *Délices* en 1756; mais ils furent publiés tous deux par Voltaire à cette dernière date. Malgré des différences notables, tous deux appartiennent au même genre de composition et renferment un exposé intéressant des idées philosophiques de leur auteur.

Le poème sur *la Loi naturelle*, c'est-à-dire sur *la Religion naturelle*, est une profession de foi, ou plutôt l'esquisse d'une religion sans surnaturel. Ce credo philosophique est surtout remarquable par ses omissions, ses exclusions, qui le mettent en opposition avec les religions positives et particulièrement avec le christianisme. D'autre part il présente, sur certains thèmes généraux, des développements assez élevés, d'une forme quelquefois prosaïque, mais souvent heureuse.

Le poème comprend quatre parties :

Dans la première, Voltaire se demande quel hommage Dieu exige de nous et, après avoir rappelé brièvement les contradictions des religions entre elles, il affirme que Dieu parle à l'homme par la raison et qu'il se manifeste à lui par la conscience.

Dans la deuxième partie, l'auteur répond aux objections contre les principes d'une morale universelle. Les égarements, les défaillances des individus, des nations même, ne sont que des orages passagers qui n'altèrent pas le fond de la source ouverte en nous par Dieu. L'habitude et l'exemple provoquent beaucoup de nos actions, mais la conscience n'est pas le fruit de l'éducation ou de l'habitude Elle est innée.

La troisième partie est agressive et attaque ceux qui, au nom d'une religion particulière, s'élèvent contre d'autres hommes et veulent leur imposer par la force leur propre croyance. Voltaire rappelle avec horreur les bûchers de l'Inquisition et les guerres de religion ; puis, après avoir constaté que, grâce à la philosophie, les mortels sont devenus plus humains, il prend à partie les théologiens

de son temps, qui damnent les dissidents ou qui taxent de crimes les vertus des païens; enfin il invite tous les hommes à se supporter entre eux.

La quatrième partie contient le dernier mot de la doctrine voltairienne en matière de religion : c'est au prince à faire vivre en paix les différentes religions qui se partagent son royaume. Il doit les dominer et leur imposer à toutes la paix et la tolérance.

Il est à noter que Voltaire, qui dédie son poème à Frédéric II et qui d'un bout à l'autre fait son éloge, reconnait à la fin que ce sont les idées mêmes du prince qu'il exprime. On voit ici très nettement l'influence du roi de Prusse sur l'écrivain français.

Ce n'est pas le respect, mais le mépris des différentes formes de la pensée religieuse qui est préconisé dans ces vers. Parlant des sectes ou, comme il dit, des « factions », il écrit :

« Pour les anéantir, il faut les mépriser. »

et il ajoute en faisant allusion à ce que nous appelons aujourd'hui la puissance du *sabre :*

« Qui conduit des soldats peut gouverner des prêtres. »

Voici deux courts fragments de ce poème :

La Conscience.

Mahomet, 1742.

De nos désirs fougueux la tempête fatale
Laisse au fond de nos cœurs la règle [et la morale. 170
C'est une source pure : en vain dans [ses canaux
Les vents contagieux en ont troublé [les eaux;
En vain sur sa surface une fange étran- [gère
Apporte en bouillonnant un limon qui l'altère;
L'homme le plus injuste et le moins policé 175
S'y contemple aisément quand l'orage est passé.
Tous ont reçu du ciel avec l'intelligence
Ce frein de la justice et de la conscience.
De la raison naissante elle est le premier fruit;
Dès qu'on la peut entendre, aussitôt elle instruit : 180
Contrepoids toujours prompt à rendre l'équilibre
Au cœur plein de désirs, asservi, mais né libre;

Arme que la nature a mise en notre main,
Qui combat l'intérêt par l'amour du prochain.
De Socrate, en un mot, c'est là l'heureux génie; 185
C'est là ce dieu secret qui dirigeait sa vie,
Ce dieu qui jusqu'au bout présidait à son sort,
Quand il but sans pâlir la coupe de la mort.
Quoi ! cet esprit divin n'est-il que pour Socrate?
Tout mortel a le sien, qui jamais ne le flatte. 190
Néron, cinq [1] ans entiers, fut soumis à ses lois;
Cinq ans des corrupteurs il repoussa la voix.

(IIe partie.)

Appel à la tolérance.

... La Clémence a raison et la Colère a tort.
Dans nos jours passagers de peines, de misères,
Enfants du même Dieu, vivons au moins en frères;
Aidons-nous l'un et l'autre à porter nos fardeaux;
Nous marchons tous courbés sous le poids de nos maux; 360
Mille ennemis cruels assiègent notre vie,
Toujours par nous maudite et toujours si chérie;
Notre cœur égaré, sans guide et sans appui,
Est brûlé de désirs ou glacé par l'ennui;
Nul de nous n'a vécu sans connaître les larmes. 365
De la société les secourables charmes
Consolent nos douleurs au moins quelques instants :
Remède encor trop faible à des maux si constants.
Ah ! n'empoisonnons pas la douceur qui nous reste !
Je crois voir des forçats dans un cachot funeste, 370
Se pouvant secourir, l'un sur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés.

(IIIe partie.)

(1) « Trajan disait que peu de princes pouvaient se vanter d'avoir égalé Néron pendant les cinq premières années de son règne... » (Aurelius Victor, trad. par Diderot.) En fait, Néron faisait périr Britannicus dès l'an 55, c'est-à-dire un an après son avènement.

Dans son poème sur *la Loi naturelle* Voltaire, en rejetant les dogmes du christianisme, maintenait la croyance en Dieu et le culte de Dieu; mais il ne lui déplaisait pas de décocher à ce Dieu, de temps en temps, le plus souvent possible, quelque trait, à l'occasion. Toutes les fois qu'il se produisait un malheur, une catastrophe, il en profitait pour s'en faire un argument contre la Providence [1].

Or, Voltaire eut une belle matière à récriminer contre l'ordre du monde quand, en 1755, se produisit ce terrible tremblement de terre, qui détruisit en grande partie la ville de Lisbonne et fit périr sous ses ruines des milliers d'habitants. Il prit donc prétexte de cette catastrophe pour écrire, non contre Dieu directement, mais contre les philosophes comme Leibnitz, qui, pour répondre aux objections contre la Providence, soutiennent que l'ordre du monde ne pouvait être meilleur et que tout est bien.

Sur le tremblement de terre de Lisbonne.

... Philosophes trompés qui criez : « Tout est bien; »
Accourez, contemplez ces ruines affreuses, 5
Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses,
Ces femmes, ces enfants, l'un sur l'autre entassés,
Sous ces marbres rompus ces membres dispersés;
Cent mille infortunés que la terre dévore,
Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore, 10
Enterrés sous leurs toits, terminent sans secours
Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours!
Aux cris demi formés de leurs voix expirantes,
Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,
Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois, 15
Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix? »
Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes? »
Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants
Sur le sein maternel écrasés et sanglants? 20
Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
Que Londres, que Paris, plongés dans les délices?

. . . . . .

(1) Suivant un mot célèbre de Saint-Marc Girardin « Voltaire aimait le bon Dieu comme (sous la monarchie constitutionnelle) beaucoup de gens dans l'opposition, aimaient le roi, c'est-à-dire à la condition de lui jouer de temps en temps de mauvais tours et de critiquer à son aise son gouvernement. » SAINT-MARC GIRARDIN (*J.-J. Rousseau*. I, p. 156).

Tout est bien, dites-vous, *et tout est nécessaire.* 42
Quoi ! l'univers entier, sans ce gouffre infernal,
Sans engloutir Lisbonne, eût-il été plus mal ?
...Je désire humblement, sans offenser mon Maître,
Que ce gouffre enflammé de soufre et de salpêtre,
Eût allumé[1] ces feux dans le fond des déserts.
Je respecte mon Dieu, mais j'aime l'univers. 55
Quand l'homme ose gémir d'un fléau si terrible,
Il n'est point orgueilleux, hélas ! il est sensible.
Les tristes habitants de ces bords désolés,
Dans l'horreur des tourments, seraient-ils consolés,
Si quelqu'un leur disait : « Tombez, mourez tranquilles ! 60
Pour le bonheur du monde on détruit vos asiles ;
D'autres mains vont bâtir vos palais embrasés,
D'autres peuples naîtront dans vos murs écrasés ;
Le Nord va s'enrichir de vos pertes fatales ;
Tous vos maux sont un bien dans les lois générales[2] ! » 65
.....Non, ne présentez plus à mon cœur agité
Ces immuables lois de la nécessité,
Cette chaîne des corps, des esprits et des mondes.
O rêves de savants, ô chimères profondes !
Dieu tient en main la chaîne et n'est point enchaîné ; 75
Par son choix bienfaisant tout est déterminé.
Il est libre, il est juste, il n'est point implacable.
Pourquoi donc souffrons-nous sous un maître équitable ?
Voilà le nœud fatal qu'il fallait délier,
Guérirez-vous nos maux en osant les nier ? 80

(1) *Eût allumé.* V. Notes gramm , p. 985, V. III, 4.

(2) Voltaire revient sur cette idée dans sa préface et, comme on l'a remarqué, sa prose, toujours vive et piquante, fait comprendre, par le contraste, ce qui manque souvent à sa poésie. « Si, lorsque Lisbonne, Méquinez, Tétuan et tant d'autres villes furent englouties avec un si grand nombre de leurs habitants au mois de novembre 1755, des philosophes avaient crié aux malheureux qui échappaient à peine des ruines : « Tout est bien ; les héritiers des morts augmenteront leurs « fortunes ; les maçons gagneront de l'argent à rebâtir des maisons ; les « bêtes se nourriront des cadavres enterrés dans les débris : c'est l'effet « nécessaire des causes nécessaires ; votre mal particulier n'est rien, « vous contribuez au bien général : » un tel discours certainement eût été aussi cruel que le tremblement de terre a été funeste. » Et c'est aussi ce que dit l'auteur du poème sur *le Désastre de Lisbonne.*

Voilà, en effet, la question, voilà l'énigme à laquelle Voltaire voulait acculer ses adversaires. Il voulait les enfermer dans un cercle. Le croyant en sortirait par un acte de foi et de confiance. Et le philosophe ? Mais ne sait-on pas que les philosophes ont réponse à tout.

Quant à Voltaire, il semble bien disposé à se servir de la difficulté comme d'un tremplin pour sauter dans le pur scepticisme avec Bayle.

J'abandonne Platon, je rejette Épicure. 190
Bayle [1] en sait plus qu'eux tous; je vais le consulter :
La balance à la main Bayle enseigne à douter;
Assez sage, assez grand pour être sans système.
Il les a tous détruits et se combat lui-même,
Semblable à cet aveugle en butte aux Philistins 195
Qui tomba sous les murs abattus par ses mains.
Que peut donc de l'esprit la plus vaste étendue ?
Rien : le livre du sort se ferme à notre vue.
L'homme étranger à soi, de l'homme est ignoré.
Que suis-je ? Où suis-je ? Où vais-je ? et d'où suis-je tiré ? 200
Atomes tourmentés sur cet amas de boue
Que la mort engloutit et dont le sort se joue,
Mais atomes pensants, atomes dont les yeux,
Guidés par la pensée, ont mesuré les cieux,
Au sein de l'infini nous élançons notre être, 205
Sans pouvoir un moment nous voir et nous connaître [2].

Les vers sont beaux, mais la pensée désenchantée. Voltaire ne veut pas finir sur ces mots. Il ne lui échappe pas, d'ailleurs, combien il a changé de ton depuis *le Mondain*. Il ajoute donc :

Ce monde, ce théâtre et d'orgueil et d'erreur
Est plein d'infortunés qui parlent de bonheur.

(1) Bayle. V. plus haut, p. 192, note 4.

(2) « Voilà de beaux vers cette fois, mais de pauvres consolations. C'est là pourtant tout le système de Voltaire sur la Providence, système d'ailleurs qu'il serait facile de rendre chrétien en y ajoutant un mot, et Voltaire ne se faisait pas faute d'ajouter ce mot, quand il le croyait utile à sa sécurité. Ce que Voltaire en effet appelle le doute qui plane sur tout notre être, n'est rien autre chose que le mystère de la vie humaine, tel que le chrétien le conçoit et le résout par la foi et par l'espérance qu'il a en son Père céleste. Où le philosophe doute, le chrétien espère. C'est la même condition, le sentiment seul est différent. »

(Saint-Marc Girardin, *op. cit.*, II, p. 161.

Tout se plaint, tout gémit en cherchant le bien-être :
Nul ne voudrait mourir, nul ne voudrait renaître. 210
Quelquefois, dans nos jours consacrés aux douleurs,
Par la main du plaisir nous essuyons nos pleurs;
Mais le plaisir s'envole et passe comme une ombre;
Nos chagrins, nos regrets, nos pertes sont sans nombre.
Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir; 215
Le présent est affreux, s'il n'est point d'avenir,
Si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense.
Un jour tout sera bien, voilà notre espérance;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.
Les sages me trompaient, et Dieu seul a raison. 220
Humble dans mes soupirs, soumis dans ma souffrance
Je ne m'élève point contre la Providence.
Sur un ton moins lugubre on me vit autrefois
Chanter des doux plaisirs les séduisantes lois :
D'autres temps, d'autres mœurs : instruit par la vieillesse,
Des humains égarés partageant la faiblesse, [225
Dans une épaisse nuit cherchant à m'éclairer,
Je ne sais que souffrir, et non pas murmurer.
Un calife autrefois, à son heure dernière,
Au Dieu qu'il adorait dit pour toute prière :
« Je t'apporte, ô seul roi, seul être illimité, 230
Tout ce que tu n'as pas dans ton immensité,
Les défauts, les regrets, les maux et l'ignorance... »
Mais il pouvait encore ajouter l'*espérance.*

Le *Poème sur le désastre de Lisbonne* provoqua une réplique de la part de J.-J. Rousseau [1]. Celui-ci n'entendait pas raillerie sur Dieu. On connaît l'anecdote racontée par Mme d'Epinay [2]. C'était un soir, dans le salon de Mlle Quinault, actrice distinguée, qui avait quitté le théâtre et qui réunissait volontiers chez elle des gens de lettres et des philosophes. La conversation mise sur la religion avait vite pris un assez bon train. Mme d'Epinay demandait grâce pour la religion naturelle. — « Pas plus que pour les autres,

(1) Rousseau, qui venait d'écrire ses deux premiers discours, était déjà célèbre; mais, vis-à-vis de Voltaire, il faisait encore figure de débutant.

(2) *Mémoires* I, p. 380.

dit Saint-Lambert; qu'est-ce qu'un Dieu qui se fâche et s'apaise? — Mlle Quinault : Mais parlez donc, marquis; est-ce que vous seriez athée? — A sa réponse, Rousseau se fâcha et murmura entre ses dents; on l'en plaisanta. — Rousseau : Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu, qui est présent; et moi, messieurs, je crois en Dieu. »

Rousseau prit donc la défense de la Providence dans une longue et éloquente lettre, datée du 18 août 1756 [1].

Nous en citerons quelques fragments.

Après avoir remercié Voltaire de lui avoir adressé ses deux derniers poèmes [2] et, après quelques compliments d'ordre général, Rousseau oppose les deux poèmes l'un à l'autre. Le poème sur *la Loi naturelle* « l'enchante », mais il prend parti contre l'autre.

Tous mes griefs sont donc contre votre poème sur *le Désastre de Lisbonne*, parce que j'en attendais des effets plus dignes de l'humanité qui paraît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien et vous chargez tellement le tableau de nos misères, que vous en aggravez le sentiment : au lieu des consolations que j'espérais, vous ne faites que m'affliger; on dirait que vous craignez que je ne voie pas combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal. Ne vous trompez pas, monsieur; il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poème de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, m'excite aux murmures et, m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui règne entre ce que vous prouvez et que j'éprouve,

(1) Cette *Lettre* ne fut publiée qu'en 1764.

(2) Rousseau affectait de croire que c'était Voltaire qui lui avait envoyé ces deux poèmes; en réalité, il savait bien qu'il les avait reçus du pasteur Roustan, qui lui avait demandé une protestation contre le Discours sur *le Désastre de Lisbonne*. Chose piquante, Rousseau avait fait tâter le terrain auprès de Voltaire par Tronchin. (V. Maugras, *Querelles de philosophes : Voltaire et J.-J. Rousseau*, pp. 47 et 49.)

calmez la perplexité qui m'agite et dites-moi qui s'abuse du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent Pope et Leibnitz ; « les maux sont un effet nécessaire de la nature et de la « constitution de cet univers. L'Être éternel et bienfaisant qui le gouverne eût voulu t'en garantir : de toutes les « économies possibles il a choisi celle qui réunissait le « moins de mal et le plus de bien ; ou, pour dire la « même chose encore plus crûment, s'il le faut, s'il n'a « pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvait mieux faire. »

« Que me dit maintenant votre poème ? « Souffre à « jamais, malheureux. S'il est un Dieu qui t'ait créé, « sans doute il est tout-puissant, il pouvait prévenir tous « tes maux : n'espère donc jamais qu'ils finissent ; car « on ne saurait voir pourquoi tu existes, si ce n'est pour « souffrir et pour mourir. » Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité même ; pour moi, j'avoue qu'elle me paraît plus cruelle encore que le manichéisme [1]. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçait d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté ? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la première.

«... Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et quant aux maux physiques... la plupart sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul [2]. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les

(1) Système d'après lequel il existe deux Dieux : le Dieu du bien et le Dieu du mal, toujours en lutte entre eux. L'inventeur du système, — d'ailleurs emprunté à la vieille religion des Perses, — est Manès, né vers 240 après Jésus-Christ.

(2) Il y a du vrai. Mais comme chacun ramène toute chose à son idée

eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent ! Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste.

« Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts ? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés et qui ne craignent ni la chute des toits, ni l'embrasement des maisons. Mais que signifierait un pareil privilège ? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois et que, pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville ?

« ... Vous pensez, avec Erasme, que peu de gens voudraient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient sa marchandise fort haut, qui en rabattrait beaucoup s'il avait quelque espoir de conclure marché. D'ailleurs qui dois-je croire que vous avez consulté pour cela ? Des riches, peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie et toujours tremblants de la perdre ; peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition ou, du moins, com-

dominante ! Un tremblement de terre détruit une ville : Voltaire s'en prend à Dieu et Rousseau à la société.

munément plus sincères, et qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence ; consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projets et sans ambition ; un bon artisan qui vit communément de son métier ; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays par exemple où vous êtes [1], et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge ; et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu que de celui qui peut dire avec Caton : « *Nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi ut frustra me natum non existimem* [2]. » Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure et sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre de mourir. Mais, selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent ; et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre. »

Nous ne saurions suivre Rousseau dans toute sa discussion qui est longue (nous n'en donnons pas le quart) et assez épineuse. Nous croyons cependant devoir encore citer les lignes suivantes, tout à fait caractéristiques.

« ... Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à

(1) La Suisse.

(2) « Je ne me repens pas d'avoir vécu, parce que j'ai vécu de telle sorte que je ne crois pas être né en vain. » (CICÉRON, *de Senectute*, XXIII, 84.)

celles de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait ; s'il est parfait, il est sage, puissant et juste ; s'il est sage et puissant, mon âme est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes ; si on la nie, il ne faut pas discuter sur ses conséquences. Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas.

« ... Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés sur ce point par les seules lumières de la raison et que, si le théiste [1] ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paraît fonder le sien que sur les possibilités contraires. De plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fermement que je crois une autre vérité, parce que croire et ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi ; que l'état de doute est un état trop violent pour mon âme ; que quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester longtemps en suspens et se détermine sans elle ; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

« ... Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir ; et ce sera de toutes les disputes que j'aurai soutenues, la seule où mon intérêt ne sera pas oublié. Je suis avec respect, monsieur, » etc.

(1) *Théiste* ou *déiste*, celui qui croit à l'existence de Dieu, en dehors de toute religion positive.

Voltaire ne prit ni le temps ni la peine de fournir à Rousseau la réponse que celui-ci attendait. Il s'excusa sur la mauvaise santé d'une de ses nièces. « Vous me pardonnerez, lui écrivit-il, de laisser là ces discussions philosophiques, qui ne sont que des amusements. Votre lettre est très belle, mais j'ai chez moi une de mes nièces qui, depuis trois semaines, est dans un assez grand danger, je suis garde-malade et très malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux et que ma nièce soit guérie pour penser avec vous. » (12 septembre 1756).

La véritable réponse de Voltaire à Rousseau sur la question de la Providence, ce fut *Candide* [1].

(1) C'est Rousseau lui-même qui l'a dit : « Depuis lors, Voltaire a publié cette réponse qu'il m'avait promise, mais qu'il ne m'a pas envoyée. Elle n'est autre que le roman de *Candide*, dont je ne puis parler, parce que je ne l'ai pas lu. » (*Confessions*, partie II, livre IX.)

Ailleurs il écrivait : « Je voulais philosopher avec lui ; en réponse, il m'a persiflé. » Lettre au duc de Wurtemberg, 11 mars 1764 (V. Maugras, *Querelles de philosophes : Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 55.)

Œuvres, 1741.

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1728.

CHAPITRE VII

Voltaire et Rousseau (1754-1770).

Les rapports de Voltaire et de J.-J. Rousseau.

On a lu, dans le chapitre précédent, des fragments de la *Lettre de J.-J. Rousseau sur la Providence*. Cette réponse du philosophe genevois à Voltaire n'est qu'un épisode de la rivalité qui mit aux prises ces deux écrivains.

Il n'est pas sans intérêt de nous arrêter un instant sur les principaux événements de cette histoire.

En 1754, Rousseau avait caressé le projet de revenir s'établir dans son pays. Le séjour de Paris lui était insupportable et comme il avait acquis déjà une certaine réputation, sa famille et sa ville elle-même ne pouvaient qu'être flattées de son retour. Il fut en effet fort bien accueilli [1].

Pour recouvrer ses droits de citoyen, il crut devoir abjurer le catholicisme qu'il avait embrassé dans sa jeunesse, et il revint à la profession du calvinisme [2].

(1) Saint-Marc Girardin dit à ce propos que Rousseau est moins un *prolétaire de génie* qu'un *bourgeois déclassé*. « S'il y a du démagogue dans ses ouvrages, cela ne tient pas à son origine, qui n'a rien de bas ni d'obscur, cela tient aux accidents de sa vie et aux erreurs de sa conduite » (II, p. 146).

(2) Rousseau s'en explique dans les *Confessions* (livre VIII) : « Honteux d'être exclu de mes droits de citoyen par la profession d'un autre culte que celui de mes pères, je résolus de prendre ouvertement ce dernier. » Il ajoute : « Je pensais que l'Evangile, étant le même pour

Il quitta Genève, comptant bien y revenir l'année suivante.

La même année (1754), Voltaire arrivait en Suisse et, en février 1755, il acquérait, aux portes de Genève, la propriété qu'il appela ses Délices. Pourquoi Rousseau ne revint-il pas à Genève en 1755, comme il s'y était décidé ? Il en a donné plus tard deux explications. Il a prétendu qu'il était blessé du froid accueil que le Magnifique Conseil avait fait à la Dédicace de son *Discours sur l'Inégalité*. Mais il a dit aussi que c'était la présence de Voltaire aux portes de Genève qui l'avait détourné. Sentait-il qu'il n'y avait pas de place pour lui dans une ville où Voltaire régnait, ou que Genève avec Voltaire n'était plus la Genève qu'il avait rêvée ? « Je compris, écrit-il dans les *Confessions* [1], que cet homme y ferait révolution, que j'irais retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassaient de Paris, qu'il me faudrait batailler sans cesse et que je n'aurais d'autre choix dans ma conduite que d'être un pédant insupportable ou un lâche et mauvais citoyen. »

Les rapports de Rousseau avec Voltaire, en 1755, ne comportent cependant aucune hostilité, comme on va le voir, Rousseau, qui avait débuté vis-à-vis du maître par l'admiration et qui se considérait, sinon comme un disciple, du moins comme un débutant plein de déférence, lui avait fait hommage de son *Discours sur l'Inégalité*. La réponse de Voltaire gardait dans son charmant persiflage un ton légèrement protecteur, celui d'un homme d'expérience et d'infiniment d'esprit s'adressant à un jeune écrivain estimable, mais encore très étourdi, très téméraire et très naïf. Voici cette lettre fameuse :

A M. Jean-Jacques Rousseau, a Paris.

30 août 1755.

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain, je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, mais vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les

tous les chrétiens, et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se mêlait d'expliquer ce qu'on ne pouvait entendre, il appartenait en chaque pays au seul souverain de fixer et le culte et le dogme intelligible et qu'il était, par conséquent, du devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi. » C'est la théorie de la religion civile, que Rousseau exposera bientôt dans le *Contrat social*. C'est la négation de la liberté de conscience et, bien loin d'être une innovation, c'est un retour aux pratiques de l'antiquité.

(1) Livre VIII.

horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada ; premièrement, parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe [1], et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris ; secondement, parce que la guerre est portée dans ce pays-là [2] et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

Je conviens avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs ; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons, à soixante et dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre ; et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter. Dès que vos amis eurent commencé le *Dictionnaire Encyclopédique* [3], ceux qui osèrent être leurs rivaux les traitèrent de *déistes*, d'*athées* et même de *jansénistes*.

Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir des gens acharnés à me perdre du jour que je donnai la tragédie d'*Œdipe ;* une bibliothèque de calomnies ridicules imprimées contre moi ; un prêtre ex-jé-

(1) Tronchin (1709-1781).

(2) Bien que la Guerre de Sept ans ne fût pas commencée, une question de frontières sur l'Ohio mettait aux prises les colons français du Canada et de la Louisiane avec les colons anglais de la côte de l'Atlantique.

(3) Les deux premiers volumes parurent en 1751.

suite [1], que j'avais sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avais rendu ; un homme [2], plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du *Siècle de Louis XIV* avec des *notes* dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infâmes impostures ; un autre, qui vend à un libraire quelques chapitres d'une prétendue *Histoire Universelle* [3], sous mon nom ; le libraire assez avide pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés ; et enfin des hommes assez lâches et assez méchants pour m'imputer la publication de cette rapsodie. Je vous ferais voir la société infectée de ce genre d'hommes inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de manœuvre, soit de laquais, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de littérature, vivent de nos ouvrages, volent des manuscrits, les défigurent et les vendent. Je pourrais me plaindre que des fragments d'une plaisanterie [4], faite il y a près de trente ans, courent aujourd'hui le monde par l'infidélité et l'avarice de ces malheureux qui ont mêlé leurs grossièretés à ce badinage, qui en ont rempli les vides avec autant de sottise que de malice, et qui, enfin, au bout de trente ans, vendent partout en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux et qui n'est digne que d'eux. J'ajouterais qu'en dernier lieu on a volé [5] une partie des matériaux que j'avais rassemblés dans les archives publiques pour servir à *l'Histoire de la Guerre de 1741*, lorsque j'étais historiographe de France ; qu'on a vendu à un libraire de Paris ce fruit de mon travail ; qu'on se saisit à l'envi de mon bien, comme si j'étais déjà mort, et qu'on le dénature pour le mettre à l'encan. Je vous peindrais l'ingratitude, l'imposture et la rapine, ne poursui-

(1) L'abbé Desfontaines. V. p. 288, note 3.
(2) La Beaumelle. V. p. 499 et note 1.
(3) L'éditeur Néaulme. V. plus haut, p. 635.
(4) *La Pucelle*. Voltaire ne manque pas une occasion de la désavouer.
(5) Ce manuscrit, volé par le marquis de Ximénès, venait de paraître, en 1755, à Paris.

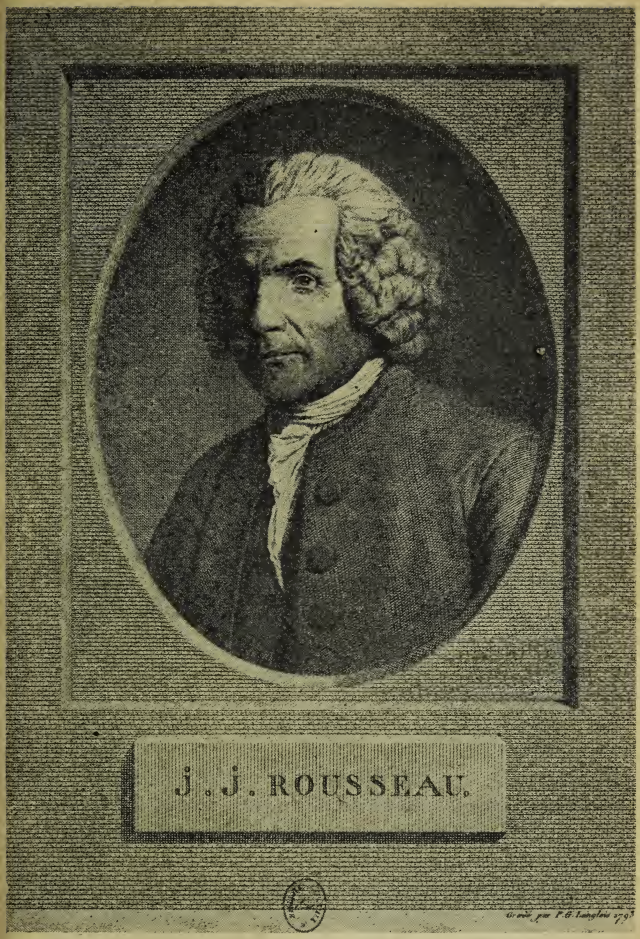

Portrait de J.-J. Rousseau dans sa vieillesse,
d'après l'estampe de Pierre-Gabriel Langlois (1754-1810).

vant depuis quarante ans jusqu'au pied des Alpes, jusqu'au bord de mon tombeau. Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations? Que je ne dois pas me plaindre; que Pope, Descartes, Bayle [1], le Camoens [2] et cent autres, ont essuyé les mêmes injustices, et de plus grandes; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits.

Avouez en effet, monsieur, que ce sont là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'aperçoit. Qu'importe au genre humain que quelques frelons pillent le miel de quelques abeilles? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites querelles, le reste du monde ou les ignore ou en rit.

De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine, ce sont là les moins funestes. Les épines attachées à la littérature et à un peu de réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui, de tout temps, ont inondé la terre. Avouez [3] que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius était un ignorant, le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide lisaient peu Platon et Sophocle; et pour ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement *Auguste*, il ne fut un détestable assassin que dans le temps où il fut privé de la société des gens de lettres.

Avouez que Pétrarque et Boccace ne firent pas naître les troubles de l'Italie; avouez que *le badinage* de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélemy et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les troubles de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des

(1) Pour ces auteurs, voir plus haut. — Pope (p. 239, n. 4). — Descartes (p. 225). — Bayle (p. 568, n. 1).

(2) Célèbre poète portugais (1517-1579), V, p. 323, note 7.

(3) On remarquera le tour particulièrement oratoire de cette lettre, marqué plus haut par le mouvement : *Si j'osais... Je vous ferais voir... Je vous ferais voir... Je pourrais me plaindre... J'ajouterais... Je vous prendrais*, et ici par ce mot *avouez* trois fois répété.

hommes, depuis Thamas Koulikan [1], qui ne savait pas lire jusqu'à un commis de la douane, qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent [2]; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles : vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, et comme le P. Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination.

Si quelqu'un doit se plaindre des lettres, c'est moi, puisque, dans tous les temps et dans tous les lieux, elles ont servi à me persécuter; mais il faut les aimer, malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs; comme il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuie; comme il faut aimer et servir l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte.

M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.

Je suis très philosophiquement et avec la plus tendre estime, etc.

La réponse de Jean-Jacques Rousseau ne témoigne pas qu'il se soit offusqué des termes de Voltaire.

Paris, le 10 septembre 1755.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai

(1) Thamasp Kouli-Khan (Nadir Chah) (1688-1747), aventurier qui s'empara du pouvoir en Perse et réalisa des conquêtes sur les Turcs et sur le Grand-Mogol.

(2) Y a-t-il là une réminiscence de la phrase célèbre de Cicéron ? *Haec studia adulescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium praebent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.* Ces études sont la nourriture de la jeunesse, la distraction de la vieillesse, la parure de la prospérité, le refuge et la consolation du malheur. Elles nous charment au dedans, sans nous encombrer au dehors. Elles nous tiennent compagnie la nuit, dans nos voyages, à la campagne. » (*Pro Archia*, VII, 16).

point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner[1]. Embellissez l'asile que vous avez choisi ; éclairez un peuple digne de vos leçons ; et vous, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand à la fois et si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres...

Après ce marivaudage un peu lourd, J.-J. Rousseau revenait à sa thèse et développait son paradoxe : L'homme qui pense est un animal dégénéré.

Il terminait en conseillant à Voltaire de mépriser les injures de ses ennemis. « C'est l'empressement du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez. » Il ajoutait même : « Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ; et qui vous oserait attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ? »

Ces dernières paroles semblent envelopper un sous-entendu. Rousseau ne laisse-t-il pas à penser qu'il n'est pas dupe de toutes les dénégations de Voltaire ? Quoi qu'il en soit, cette lettre, sous une forme un peu cérémonieuse et guindée, montre qu'à cette date, les rapports des deux philosophes étaient encore bons : ils allaient bientôt se gâter.

(1) Rousseau, en parlant ainsi, était-il sincère ? (V. le reste du chapitre.) Faudrait-il admettre qu'en septembre 1755, il nourrit encore de si complètes illusions ?

Aussitôt installé aux Délices, Voltaire prenait ses aises. Il ne pouvait se passer de la vie de société et en particulier du plaisir de la scène. Les Genevois n'avaient pas de théâtre et le Consistoire veillait à ce que même les particuliers ne donnassent entre eux des représentations.

Mais l'auteur de *Zaïre* avait joué la comédie à Berlin comme à Cirey : il fallait qu'il la jouât aux portes de Genève, comme partout.

En mars 1755, l'acteur Lekain étant passé à Lyon, Voltaire s'était empressé de l'inviter aux Délices et de lui faire jouer précisément *Zaïre* devant « presque tout le Conseil de Genève ». « La plupart de ces messieurs étaient venus à mes Délices... Je n'ai jamais vu verser plus de larmes ; jamais les Calvinistes n'ont été si tendres ! » (Lettre du 2 avril.) Ravi de ce succès, il voulut, après le départ de Lekain, continuer les représentations avec le concours de plusieurs particuliers de Genève. Mais les pasteurs s'émurent, le Consistoire fit agir le grand Conseil, qui s'opposa catégoriquement à cette innovation.

Le châtelain des Délices dut s'incliner, mais la rage au cœur, et bien décidé à se venger. « Genève aura la comédie malgré Calvin. » (Lettre du 18 juillet.)

L'année suivante, l'*Encyclopédie* lui fournit l'occasion cherchée. Depuis quelque temps, Voltaire s'était rallié à cette grosse entreprise. Il y travaillait non seulement avec ardeur, mais avec docilité. « Garçon encyclopédiste », il envoyait conseils et articles. « Ajoutez, retranchez, disait-il, je vous donne mes cailloux pour fourrer dans quelque coin du mur. » On ne peut pousser plus loin le désintéressement ni la modestie.

Jusqu'à cette époque ses relations avec d'Alembert avaient été courtoises, mais sans intimité. Dès lors, la correspondance entre eux devint journalière. D'Alembert s'étant chargé de l'article *Genève*, qui devait paraître dans le tome VIIe en préparation, voulut se documenter sur place. Il se rendit à Genève, où on lui fit fête [1]. Ne s'agissait-il pas de lui donner la meilleure opinion de cette cité, dont il allait faire les honneurs au public dans le fameux Dictionnaire ? Naturellement, d'Alembert fut reçu par Voltaire, qui compléta ou corrigea les impressions du voyageur par ses propres observations. L'article de d'Alembert se ressentit de ces diverses influences. Les autorités de Genève avaient tout fait pour que leur ville fût représentée comme une république modèle, une Salente en plein dix-huitième siècle. Voltaire, d'autre part, n'avait pas manqué de mettre son ami au courant de ses déceptions et de ses rancunes et de machiner avec lui un coup de sa façon.

(1) D'Alembert arriva à Genève au mois d'août. C'est à cette époque que Rousseau écrivait la *Lettre sur la Providence*, que l'on a lue dans le chapitre précédent, p. 691. Elle est datée du 18 août.

L'article parut (fin novembre 1757) : il contenait deux parties distinctes : d'abord un éloge enthousiaste de cette ville si florissante, qui juge tous les souverains sans les flatter, sans les craindre, dont le gouvernement a tous les avantages de la démocratie sans en connaître aucun inconvénient, et dont le peuple est beaucoup plus instruit qu'aucun autre. Mais il y avait une ombre au tableau. Pourquoi Genève se refuse-t-elle à tolérer le théâtre? Il lui appartiendrait, en se montrant plus large sur ce point, de relever l'art dramatique et la dignité des comédiens. Cette deuxième partie, assez inattendue en elle-même, tient dans l'article une place disproportionnée. Cependant ce ne fut ni cette critique, ni les développements flatteurs du début qui attirèrent d'abord l'attention. D'Alembert avait cru devoir terminer son article par un éloge des pasteurs de Genève, qu'il donnait en modèle à tous les prêtres du monde, vantant leur esprit éclairé et leur tolérance et leur faisant un mérite de ne croire ni à l'éternité des peines, ni à la divinité du Christ. Cette manière de louer des ministres de l'Evangile en les présentant comme de purs *sociniens* [1], ne fut pas du tout du goût de ceux-ci et provoqua à Genève une énorme émotion. Ils se plaignirent d'abord à l'auteur de l'article, mais n'ayant pu obtenir de lui ni rétractation, ni correction, ils rédigèrent une profession de foi en guise de protestation [2].

D'autre part, d'Alembert, rebuté par les attaques dont l'*Encyclopédie* était l'objet, renonçait à continuer son œuvre (février 1758). C'est à ce moment même que parut la fameuse *Lettre* de Rousseau *sur les spectacles*. Voici quel était le titre de la première édition :

J.-J. ROUSSEAU
CITOYEN DE GENÈVE
A M. D'ALEMBERT
de l'Académie française,
de l'Académie royale des Sciences de Paris,
de celle de Prusse,
de la Société royale de Londres,
de l'Académie royale
des Belles-Lettres de Suède, et de l'Institut de Bologne :
Sur son article GENÈVE
dans le VIIe volume de l'*Encyclopédie*,
Et particulièrement
sur le projet d'établir un
théâtre de comédie en cette ville.
Di meliora piis, erroremque hostibus illum.
A Amsterdam ;
Chez Marc-Michel Rey.
MDCCLVIII.

Voir les notes page suivante.

Dans cet ouvrage, qui ne compte pas moins de 264 pages de texte, Rousseau, développant un point de cette condamnation des Lettres et des Arts, qui faisait l'objet de son premier discours, s'efforçait de démontrer que le théâtre, bien loin de corriger les mœurs, était une école de corruption. On sait qu'il s'en prend particulièrement aux comédies de Molière et qu'il s'indigne surtout de voir la vertu tournée en ridicule dans le *Misanthrope*. Il montre que la peinture des faiblesses de l'amour a, comme dans *Bérénice*, un attrait séduisant et dangereux. Le théâtre, qui flatte les vices, peut être toléré dans les villes déjà perverties, mais les populations qui se sont conservées pures, doivent en être garanties. Une cité comme Genève se doit à elle-même de maintenir l'interdiction des spectacles.

Quelque opinion que l'on ait sur le fond, la lettre de Rousseau, éloquente, passionnée, pleine d'observations profondes mêlées aux paradoxes et aux sophismes, est une œuvre de premier ordre. Elle produisit en France et à l'étranger une grande impression. Elle eut cet effet particulier d'exaspérer Voltaire.

Non seulement il y voyait son ami d'Alembert contredit et attaqué violemment, au moment même où il chancelait sous les assauts de ses adversaires, mais il se sentait contrecarré lui-même dans le projet qui lui tenait tant au cœur de jouer la comédie aux portes de Genève et de forcer les pasteurs à fermer les yeux.

A partir de ce moment, la brouille fut consommée entre les deux philosophes. Si Rousseau en voulait à Voltaire de lui avoir pris sa ville natale, celui-ci ne pouvait pardonner au citoyen de Genève d'avoir représenté le théâtre comme une école de mauvaises mœurs et d'avoir prêté à la thèse des pasteurs le concours de son éloquence. Cependant il ne répondit pas directement. A d'Alembert, qui préparait une réfutation de la *Lettre sur les spectacles*, il écrivait (le 4 mai 1759) : « Quoi ! vous répondez sérieusement à ce fou de Rousseau, à ce bâtard du chien de Diogène ! » Il se contentait de faire l'éloge du théâtre et de son influence sur les mœurs dans l'Épître dédicatoire de *Tancrède*. « L'art de la tragédie, écrivait-il, n'est pas celui qui mérite le moins l'attention publique ; car il faut avouer que c'est celui dans lequel les Français se sont le plus distingués. C'est d'ailleurs au théâtre seul que la nation se rassemble, c'est là que l'esprit et le goût de la jeunesse se forment ; les étrangers y viennent

(1) Les *Sociniens* tirent leur nom de l'Italien Sozzini, mort en 1562. Ils rejettent la divinité de Jésus-Christ et professent une doctrine très voisine du pur déisme.

(2) Ce document parut en date du 10 février 1758.

(3) Le texte original porte par erreur *Dii*. — « Dieux, inspirez aux hommes pieux de meilleures pensées, faites tomber cet égarement sur nos ennemis ».

apprendre notre langue ; *nulle mauvaise maxime n'y est tolérée* et nul sentiment estimable n'y est débité sans être applaudi ; *c'est une école* toujours subsistante *de poésie et de vertu* [1]. »

Rousseau, dans sa *Lettre sur les spectacles*, avait ménagé Voltaire. Il s'en était pris à Molière, à Regnard, à Dancourt, à Racine, à Crébillon. Il n'avait cité les pièces de Voltaire que pour les couvrir de fleurs. Mais son ennemi ne s'y trompait pas. Il comprenait que c'était lui, lui surtout, qui était visé. Une démarche maladroite de Rousseau aggrava la situation déjà si tendue.

Les deux philosophes étaient séparés par un profond désaccord sur des questions de doctrine : une divergence de tactique venait de les mettre en opposition, puisqu'en écrivant contre d'Alembert, Rousseau rompait avec l'Encyclopédie, au moment même où Voltaire se pliait vis-à-vis des philosophes à une discipline étroite. A tous ces motifs s'ajoutait une antipathie personnelle, qui allait croissant. Rousseau était jaloux de Voltaire : il avait un peu contre lui la haine du pauvre contre le riche.

Ce sentiment perçait déjà dans un passage de la *Lettre sur la Providence :*

« Je ne puis m'empêcher, monsieur, écrivait-il, de remarquer une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance. Bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme, et, si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami ; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre ; et moi, homme obscur, pauvre, tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, moi j'espère, et l'espérance adoucit tout. »

La jalousie se devine entre ces lignes, mais elle éclate dans une

(1) C'est nous qui soulignons ces mots. La lettre est du 10 octobre 1759. Dans une lettre au marquis Albergati Capacelli (23 décembre 1760), Voltaire fait encore une longue apologie du théâtre. « Qu'est-ce, en effet, que la vraie comédie ? C'est, dit-il, l'art d'enseigner la vertu et les bienséances en action et en dialogues. »

autre lettre que Rousseau nous dit lui-même[1] avoir adressée à Voltaire et qui parvint bien à son adresse, comme l'indique la correspondance de celui-ci. Voici comment se terminait cette étrange lettre :

« Je ne vous aime point, monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu. Vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux[2] : c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable[3]; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants et jeté, pour tout honneur dans une voirie; tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagnent dans mon pays. Je vous hais enfin puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est dû, ni aux procédés que le respect exige. Adieu, monsieur[4]. »

Le premier mouvement de Voltaire paraît avoir été de hausser les épaules. « J'ai reçu une grande lettre de Jean-Jacques Rous-

(1) *Confessions* (Livre X). Rousseau avait cru devoir écrire à Voltaire après l'impression de la *Lettre sur la Providence*, pour lui dire que ce n'était pas lui qui avait donné copie de cette lettre.

(2) On se demande quand il fut donné à Rousseau d'applaudir Voltaire « au milieu de ses concitoyens ».

(3) Voilà le mot lâché. Rousseau écrivait au pasteur Vernes, qui le pressait de revenir à Genève : « Que deviendrais-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maître en plaisanteries qui vous instruit si bien ? Vous me trouveriez fort ridicule... (14 juin 1759).

Il écrivait à Moultou : « Vous me parlez de ce Voltaire ! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu ma patrie; je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus, qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait... »

(4) *Confessions* (livre X).

seau, il est devenu tout à fait fou, c'est dommage [1]. » Autre allusion encore plus précise l'année suivante : « Jean-Jacques, à force d'être sérieux est devenu fou, il écrivait à Jérôme [2] dans sa douleur amère : « Monsieur, vous serez enterré pompeusement et je serai jeté à la voirie. » Pauvre Jean-Jacques ! Voilà un grand mal d'être enterré comme un chien, quand on a vécu dans le tonneau de Diogène [3]. »

Voltaire ne tarda pas à s'apercevoir que Rousseau ne se contentait pas d'avoir écrit la *Lettre sur les spectacles*, mais qu'il restait en relations avec les Genevois et que l'influence de son rival y combattait la sienne. Il se plaint en ces termes à d'Alembert qui cherche à l'apaiser.

« Jean-Jacques Rousseau, homme fort sage et fort conséquent, a écrit plusieurs lettres contre *ce scandale* [4] à des diacres de l'église de Genève, à mon marchand de clous, à mon cordonnier [5]. »

« C'est contre votre Jean-Jacques que je suis le plus en colère [6]. Cet archifou, qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part ; il écrit contre les spectacles, après avoir fait une mauvaise comédie ; il écrit contre la France qui le nourrit ; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer; il abandonne ses amis ; il m'écrit à moi la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il m'écrit en propres mots : *Vous avez corrompu Genève, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné*, comme si je me souciais d'adoucir les mœurs de Genève, comme si j'avais besoin d'un asile, comme si j'en avais pris un dans cette ville de prédicants sociniens, comme si j'avais quelque obligation à cette ville ! »

Ici, comme le remarque finement Saint-Marc Girardin, la colère d'un poète qui veut qu'on joue et qu'on applaudisse ses

(1) Lettre à Thiériot du 23 juin 1760. Cette date paraît être celle à laquelle Rousseau aurait fait parvenir son étrange missive.
(2) *Jérôme Vadé*, pseudonyme de Voltaire.
(3) Lettre à Thiériot, 29 août 1761.
(4) Le théâtre de Voltaire aux Délices.
(5) *Lettre à d'Alembert*, LXXXIX, p. 192. Édit. de 1785
(6) 19 mars 1761.

pièces met en mouvement toutes les autres colères de Voltaire : et sa colère de philosophe contre les prédicants, et sa colère de grand seigneur contre les marchands de clous et les cordonniers qui de plus sont diacres, et sa colère de riche contre ceux qui croient qu'il a besoin de quelqu'un. Voltaire aurait pardonné à Rousseau de ne pas penser comme lui sur la Providence ou même sur le théâtre, mais ce qu'il ne peut laisser passer, c'est que Rousseau ait usé de son influence à Genève pour empêcher Voltaire d'attirer les Genevois à son théâtre.

« S'il n'était qu'un inconséquent [1], un petit bout d'homme pétri de vanité, il n'y aurait pas grand mal. Mais qu'il ait ajouté à l'emportement de sa lettre l'infamie de cabaler du fond de son village avec des prédicants sociniens pour m'empêcher d'avoir un théâtre à Tourney, ou du moins pour empêcher ses concitoyens, qu'il ne connaît pas, de jouer avec moi ; qu'il ait voulu par cette indigne manœuvre, se préparer un retour triomphant dans ses rues basses, c'est l'action d'un coquin, et je ne lui pardonnerai jamais. J'aurais tâché de me venger de Platon, s'il m'avait joué un pareil tour, à plus forte raison du laquais de Diogène. Je n'aime ni sa personne, ni ses ouvrages, et son procédé est haïssable. »

Aussi Voltaire le lui rendit-il avec usure.

La Nouvelle Héloïse paraît; et, à Paris, tout le monde est sous le charme de ce roman tendre et passionné, traversé de si belles tirades sur la vertu et le devoir, animé d'un sentiment si profond de la nature. Voltaire déclare le livre « sot, bourgeois, impudent, ennuyeux ». — « Je l'ai lu pour mon malheur, écrit-il à Thiériot [2]; et c'eût été pour le sien, si j'avais le temps de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage. Mais un cultivateur, un maçon et le précepteur de Mlle Corneille... n'a pas le temps de parler de romans. » Ceci est pour la galerie. Le vrai, c'est qu'il griffonnait à l'heure même contre ce livre dont le succès l'agaçait, quatre *lettres sur la nouvelle Héloïse ou Aloïsia*, qu'il mit sous la signature du marquis de Ximénès.

« Tenez, écrivait-il à d'Argental, voilà encore des Lettres sur

(1) D'Alembert, cherchant à calmer Voltaire, lui avait écrit : « Je viens à Jean-Jacques, non pas à Jean-Jacques Le Franc de Pompignan, *qui pense être quelque chose*, mais à Jean-Jacques Rousseau, *qui pense être cynique* et qui n'est qu'inconséquent et ridicule », etc. V. p. 754, v. 82.

(2) 21 janvier 1761.

le roman de Jean-Jacques; mandez-moi qui les a faites, ô mes anges, qui avez le nez fin [1]. » Et à d'Alembert : « Je n'ai point fait de réponse à sa lettre; M. de Ximénès [2] a répondu pour moi, et a écrasé son misérable roman. »

Mais, en 1762, la publication d'*Emile*, en amenant un déchaînement des puissances contre son auteur, allait entraîner un changement profond dans la situation de Rousseau et mettre Voltaire en présence de faits tout nouveaux. A Paris, le Parlement décrétait l'arrestation de Rousseau et, le 11 juin, son livre était brûlé par la main du bourreau. A Genève, neuf jours après l'arrêt du Parlement de Paris, les magistrats condamnaient son livre à être « brûlé avec infamie », et un décret de prise de corps ne tardait pas à être lancé contre lui.

Rousseau avait quitté Montmorency et la France. Il s'était réfugié d'abord à Yverdun, dans le pays de Vaud. Son cœur, ulcéré, accusa le *polichinelle* Voltaire d'avoir provoqué les sévérités des magistrats genevois. « Il est vrai, écrivait-il à Mme de Boufflers, que le crédit de M. de Voltaire à Genève a beaucoup contribué à cette violence et à cette précipitation. C'est à l'instigation de M. de Voltaire qu'on y a vengé contre moi la cause de Dieu [3]. »

Un peu plus tard, Rousseau fut chassé d'Yverdun, par une décision du conseil de Berne, dont le pays de Vaud dépendait alors. Toujours persuadé qu'il était victime des machinations de son ennemi, il transcrivait pour Mme de Boufflers cet entretien que le seigneur de Ferney aurait eu avec un de ses ouvriers du comté de Neuchâtel.

M. DE VOLTAIRE. — Est-il vrai que vous êtes du canton de Neuchâtel ?

L'OUVRIER. — Oui, monsieur.

M. DE VOLTAIRE. — Êtes-vous de Neuchâtel même ?

L'OUVRIER. — Non, monsieur ; je suis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE. — *Butte !* Cela est-il loin de Motiers ?

L'OUVRIER. — A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE. — Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

(1) 16 février 1761.

(2) Le marquis de Ximénès (1726-1817) appartenait à une famille Aragonaise. Il faisait des tragédies médiocres. Voltaire, à qui il avait d'ailleurs volé son manuscrit de la campagne de 1741, mettait sous son nom des œuvres qu'il ne voulait pas avouer

(3) Lettre de Rousseau à la comtesse de Boufflers, Yverdun, 4 juillet 1762.

L'OUVRIER. — Qui donc, monsieur ?

M. DE VOLTAIRE. — Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous ?

L'OUVRIER. — Oui, monsieur; je l'ai vu un jour à Butte dans le carrosse de M. de Montmollin, qui se promenait avec lui.

M. DE VOLTAIRE. — Comment ! Ce pied plat va en carrosse ! Le voilà donc bien fier ?

L'OUVRIER. — Oh ! monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat maigre et grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE. — Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris, s'il ne se fût sauvé; et il le sera ici s'il y vient.

L'OUVRIER. — Pendu, monsieur ! il a l'air d'un si bon homme; eh ! mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. DE VOLTAIRE. — Il fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER. — Vous me surprenez. Il va tous les dimanches à l'église.

M. DE VOLTAIRE. — Ah ! l'hypocrite ! et que dit-on de lui dans le pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

L'OUVRIER. — Tout le monde, monsieur ; tout le monde l'aime. Il est recherché partout ; et on dit que Milord[1] lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE. — C'est que Milord ne le connaît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorency ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER. — Sans religion, monsieur ! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE. — Qui ? moi, grand Dieu ! et qui est-ce qui dit cela ?

(1) Le maréchal Keith, alors gouverneur de Neuchâtel, pour le roi de Prusse.

L'OUVRIER. — Tout le monde, monsieur.

M. DE VOLTAIRE. — Oh ! quelle horrible calomnie ! moi qui ai étudié chez les Jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens !

L'OUVRIER. — Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE. — On ment. Qu'on me montre un seul qui porte mon nom comme ceux de ce croquant portent le sien, etc.

Rousseau dit [1] écrire ce dialogue « de mémoire », d'après le récit de M. de Montmollin, « qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. » — « Ainsi, ajoute-t-il, le tout peut n'être pas absolument exact, mais les traits principaux sont fidèles, car ils ont frappé M. de Montmollin ; il les a retenus, et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. »

Rousseau était donc persuadé qu'il devait à Voltaire l'hostilité de sa patrie. C'était une erreur. Il n'aurait dû s'en prendre qu'à lui-même. Ses ouvrages avaient bravé l'orthodoxie protestante presque autant que l'orthodoxie catholique. « Ils portaient en eux-mêmes leur propre condamnation » [2] et il n'était besoin ni de l'influence de la France [3], ni de celle de Voltaire pour les mettre au pilori.

Il est bien vrai que Voltaire détestait Rousseau et que même à ce moment sa correspondance n'est pas tendre sur le compte du citoyen de Genève. Il paraît même assez satisfait de le voir renié par son pays. Il écrivait à d'Alembert, le 12 juillet 1762 :

« Sans doute il faut se réjouir que Jean-Jacques ait osé dire ce que tous les honnêtes gens pensent et ce qu'ils devraient dire tous les jours ; mais ce misérable n'en est que plus coupable d'avoir insulté ses amis, ses bienfaiteurs. Sa conduite fait honte à la philosophie. Ce petit monstre n'écrivit contre vous et contre les spectacles que pour plaire aux prédicants de Genève et voilà ces prédicants qui obtiennent qu'on brûle son livre et qu'on décrète l'auteur de prise de corps. Vous m'avouerez que le magot s'est conduit comme un fou. »

(1) Lettre de Rousseau à la comtesse de Boufflers, le 30 octobre 1762.
(2) MAUGRAS, *Querelles de philosophes*, p. 228.
(3) On a prétendu que c'était pour complaire au ministère de Choiseul que le Conseil de Genève avait condamné Rousseau.

Voltaire écrivait encore à un vieil ami, le 21 juillet :

« Jean-Jacques, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Émile* et banni du canton de Berne où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison et regardant les hommes en pitié. »

Ce langage n'est pas celui d'un homme très touché de la persécution d'un confrère. D'autre part, on raconte l'anecdote suivante sur ce qui se passa à Ferney, quand on apprit le déchaînement contre Jean-Jacques. « On était à déjeuner; M. de Végobre, assis près de Mme Denis, prenait paisiblement sa tasse de café. Les lettres de Paris, les papiers publics arrivent; M. de Voltaire ouvre et lit; sa physionomie s'altère et devient sombre; on l'interroge; il donne ses lettres à sa nièce et les papiers à M. de Végobre, en lui disant d'en faire tout haut la lecture. On y racontait fort au long l'histoire de la persécution qu'éprouvait alors le célèbre et malheureux auteur de *la Profession de foi du Vicaire savoyard*, le décret de prise de corps lancé contre lui, sa fuite. M. de Voltaire n'y tint plus, il se mit à fondre en larmes, et de ce ton de voix moitié solennel, moitié sépulcral, qui lui était propre, il s'écria à diverses reprises : « Qu'il vienne ! Je le recevrai à bras ouverts : il « sera ici plus maître que moi; je le « traiterai comme mon propre fils. »

L'anecdote est rapportée par Charles Pougens [1], qui la tenait de M. de Végobre, avec qui il s'était lié en 1781, à Genève. Elle est confirmée par un témoignage de Wagnière [2]. On ne peut la révoquer en doute.

Voltaire lui-même déclare à d'Alembert qu'il avait offert asile à Rousseau. Le philosophe de Ferney avait à se disculper, car il était très accusé à Paris. D'Alembert lui avait écrit (8 septembre) : « Les amis de Rousseau... répandent ici que vous le persécutez, que vous l'avez fait chasser de Berne et que vous travaillez à le faire chasser de Neuchâtel. Je suis persuadé qu'il n'en est rien... » Voltaire répond (15 septembre) :

« Comment peut-on imaginer que j'ai persécuté Jean-Jacques ? voilà une étrange idée ; cela est absurde. Je me suis moqué de son *Émile*, qui est assurément un plat personnage ; son livre m'a ennuyé ; mais il y a cinquante

(1) Charles Pougens, *Lettres philosophiques* à Madame *** (Desnoiresterres, vi, p. 320).

(2) Le secrétaire de Voltaire à Ferney (V. p. 889, n. 1).

pages que je veux faire relier en maroquin. En vérité ai-je le nez tourné à la persécution ? Croit-on que j'aie un grand crédit auprès des prêtres de Berne ? etc. »

Dans la même lettre Voltaire, dit encore :

« Vous voyez que ce pauvre homme est fou : pour peu qu'il eût eu un reste de sens commun, il serait venu au château de Tourney, que je lui offrais[1]. C'est une terre entièrement libre ; il y eût bravé également et les prêtres ariens et l'imbécile Omer [2] et tous les fanatiques ; mais son orgueil ne lui a pas permis d'accepter les bienfaits d'un homme qu'il avait outragé. »

Rousseau, en effet, n'était pas homme à accepter les offres de Voltaire et celui-ci ne devait guère se faire d'illusion à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que Voltaire considérait avec un intérêt plein de sympathie le mouvement de protestation qui se dessinait dans une partie de la population de Genève en faveur de la liberté de pensée en même temps qu'en faveur de Rousseau.

« Il est bon, mande-t-il à Damilaville, que les frères sachent qu'hier six cents personnes vinrent pour la troisième fois protester en faveur de Jean-Jacques contre le conseil de Genève, qui a osé condamner *le Vicaire Savoyard*[3]. » — « Mon cher frère, ne bénissez-vous pas Dieu de voir le peuple de Calvin prendre si hautement le parti de Jean-Jacques ? Ne considérez point sa personne, considérons la cause [4]. »

La ville de Genève se trouvait alors divisée en deux camps, les partisans de Rousseau et ses adversaires, les *représentants* et les *négatifs* [5]. Le Conseil de Genève éprouva le besoin de se défendre, il le fit par la plume de son procureur général, Robert

(1) V. p 611, n. 4.
(2) Omer Joly de Fleury, avocat général au Parlement, qui avait réquisitionné contre l'*Emile*.
(3) 21 auguste 1763.
(4) 23 auguste 1763.
(5) Les partisans de Rousseau avaient fait au Conseil des *représentations* sur ce qu'ils considéraient comme des abus de pouvoir. Les magistrats opposèrent à ces protestations le droit qu'ils avaient de refuser les ingérences illégales. On appelait cela le *droit négatif*. D'où les noms de *représentants* et de *négatifs*.

Tronchin, dans un écrit plein de modération, de sens et d'habileté qui fit une grande impression. Robert Tronchin, qui avait gardé l'anonyme, avait donné à son œuvre le titre de *Lettres écrites de la campagne*. Rousseau y répondit par les fameuses *Lettres écrites de la montagne*, œuvre de discussion passionnée, violente, dans laquelle il touchait à toutes les questions et pour défendre les audaces d'*Emile*, y ajoutait, notamment sur le chapitre des miracles, des impiétés nouvelles, au désespoir de ceux de ses amis qui étaient restés chrétiens.

Tandis que la bataille se déroulait entre l'auteur d'*Émile* et ses adversaires, des bruits de réconciliation entre Rousseau et Voltaire commençaient à se répandre : c'était le moment où leur querelle allait s'envenimer plus que jamais.

La faute en fut à Rousseau, qui dans la cinquième des *Lettres écrites de la montagne*, non content de persiffler Voltaire, le dénonça comme l'auteur du *Sermon des cinquante*, que celui-ci avait toujours désavoué. Voici le passage :

« Ces Messieurs voient si souvent M. de Voltaire, comment ne leur a-t-il point inspiré cet esprit de tolérance qu'il prêche sans cesse, et dont il a quelquefois besoin ? S'ils l'eussent un peu consulté dans cette affaire, il me paraît qu'il eût pu leur parler à peu près ainsi :

— Messieurs, ce ne sont point les raisonneurs qui font du mal, ce sont les cafards. La philosophie peut aller son train sans risque, le peuple ne l'entend pas ou la laisse dire, et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui. Raisonner est de toutes les folies des hommes celle qui nuit le moins au genre humain ; et l'on voit même des gens sages entichés parfois de cette folie-là. Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai : mais d'autres raisonnent ; quel mal en arrive-t-il ? Voyez tel, tel et tel ouvrage, n'y a-t-il pas des plaisanteries dans ces livres-là ? Moi-même enfin, si je ne raisonne pas, je fais mieux, je fais raisonner mes lecteurs. Voyez mon chapitre des Juifs, voyez le même chapitre plus développé dans le *Sermon des cinquante* ; il y a là du raisonnement, ou l'équivalent, je pense... »

Voltaire ne pouvait pardonner un pareil trait [1].

(1) « Il n'est point d'excuses pour une action si coupable et si lâche »

Rousseau allait bientôt s'en apercevoir. *Le Sentiment des citoyens* ne tardait pas à se répandre, réponse indignée aux blasphèmes de l'auteur d'*Émile* et des *Lettres écrites de la montagne*. On y prenait la défense de la religion et des miracles dans un tel style et d'un tel ton qu'il ne pouvait y avoir de doute : l'auteur était évidemment un prêtre, qui combattait pour son Dieu, armé d'une sainte colère. C'était aussi un Genevois qui plaidait *pro domo*.

Comment, se demandait-on, comment traiter un pareil homme, qui s'attaque à la religion et aux lois ?

« Il suffit d'avertir que la ville qu'il veut troubler le désavoue avec horreur. S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman d'*Émile*, il peut mettre cette idée dans le nombre de ses ridicules et de ses folies. Mais il faut lui apprendre que, si on châtie légèrement un romancier impie, on punit capitalement un vil séditieux. »

Un vil séditieux, punition capitale. Voilà qui est parler. Mais qui parlait ainsi ? Rousseau, trompé tout le premier, s'en prit à un de ses anciens amis, le pasteur Vernes. Il était bien loin de soupçonner le véritable auteur de cette diatribe, qui était l'auteur de *Candide* lui-même.

A la fin de 1765, des amis de Rousseau s'efforcèrent, mais en vain, d'amener une réconciliation entre les deux grands écrivains.

Cependant Rousseau, trouvant la vie intolérable en Suisse à la suite de ses démêlés avec les pasteurs, avait accepté les offres du philosophe anglais Hume et l'avait suivi en Angleterre, dès les premiers jours de janvier 1766. Au mois de mai de la même année, paraissait dans les journaux de Londres un pamphlet anonyme, ayant pour titre *Lettre au docteur Pansophe*. Ce Pansophe, c'était Rousseau lui-même, qui était criblé des traits les plus piquants. On lui reprochait son orgueil :

« Pourquoi répéter continuellement, avec une arrogance sans exemple, que vous bravez vos *sots lecteurs* et le *sot public* ? Le public n'est pas sot : il brave à son tour la démence qui vit et médit à ses dépens. Pourquoi, ô docteur Pansophe, dites-vous bonnement qu'*un État sensé aurait élevé des statues à l'auteur d'* « *Émile* » ? C'est que

protestait Voltaire auprès de la maréchale de Luxembourg, le 9 janvier 1765. — « Il faut avouer que ce malheureux est un monstre », écrit-il au professeur Tronchin. *Lettres inédites*. (DESNOIRETERRES, VI, p. 348).

l'auteur d'*Émile* est comme un enfant, qui après avoir soufflé des boules de savon, ou fait des ronds en crachant dans un puits, se regarde comme un être très important. Pourquoi mon ami Jean-Jacques vante-t-il à tout propos sa vertu, son mérite et ses talents ? C'est que l'orgueil de l'homme peut devenir aussi fort que la bosse des chameaux de l'Idumée, ou que la peau des onagres du désert. »

Surtout on le plaisantait au sujet de ses rapports avec les Anglais :

Docteur Pansophe, on m'a dit que vous vouliez aller en Angleterre. C'est le pays des belles femmes et des bons

Voltaire et Rousseau, réconciliés dans l'immortalité, sont guidés par le Génie vers le Panthéon.
D'après une estampe en couleurs du début du XIXe siècle.

philosophes. Ces belles femmes et ces bons philosophes seront peut-être curieux de vous voir et vous vous ferez voir. Les gazetiers tiendront un registre exact de tous vos faits et gestes, et parleront du grand Jean-Jacques comme de l'éléphant du roi et du zèbre de la reine, car les Anglais s'amusent des productions rares de toutes espèces, quoiqu'il soit rare qu'ils estiment. On vous montrera au doigt à la Comédie, si vous y allez, et on dira : « Le voilà « cet éminent génie qui nous reproche de n'avoir pas un

« *bon naturel* et qui dit que les sujets de Sa Majesté ne « sont pas libres. C'est là ce prophète du lac de Genève « qui a prédit au verset 45e de son apocalypse nos mal- « heurs et notre ruine parce que nous sommes riches. » On vous examinera avec surprise depuis les pieds jusqu'à la tête, en réfléchissant sur la folie humaine.

Rousseau, cette fois, devina d'où le coup partait.

« Voltaire, écrivait-il à d'Ivernois (31 mai 1766), a fait imprimer et traduire ici par ses amis une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble et où il s'applique, avec une noirceur infernale, à m'attirer la haine de la nation... »

Voltaire était bien l'auteur de la *Lettre au docteur Pansophe ;* mais, suivant son usage, il en renia la paternité et désigna comme auteur l'abbé Coyer, qui s'en défendit en protestant de toutes ses forces. Puis il rejeta la responsabilité sur Bordes de Lyon, que était alors en Angleterre, et il le soutint avec tant d'assurance qui Rousseau lui-même finit par s'y tromper.

On sait que l'auteur d'*Émile* ne tarda pas à se brouiller avec Hume : ce fut une querelle retentissante. Le philosophe anglais, ayant reçu de son ami de la veille une longue et outrageante lettre, dans laquelle celui-ci lui attribuait les machinations les plus noires, tint à se justifier et fit le public juge de sa cause dans une sorte de compte rendu justificatif, *l'Exposé succinct de la contestation survenue entre M. Rousseau et M. Hume.* Voltaire en profita pour prouver sans réplique que Jean-Jacques était « le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature [1] ». Sous la forme d'une lettre à Hume [2], il rappela les bontés qu'il avait eues lui-même pour Rousseau, en y opposant la noire ingratitude dont il avait été payé.

Les violences du polémiste de Ferney lui attirèrent de la part de Frédéric une leçon sévère, mais juste. Voltaire avait écrit au roi de Prusse pour lui demander ce qu'il pensait de la querelle de Rousseau avec Hume. Le philosophe couronné répondit :

« Vous me demandez ce qu'il me semble de Rousseau de Genève ? Je pense qu'il est malheureux et à plaindre. Je n'aime ni ses paradoxes, ni son ton cynique. Ceux de Neu-

(1) A Damilaville, 3 novembre 1766.

(2) Voltaire s'adressait au public beaucoup plus qu'à Hume, qui ne connut que plus tard la lettre censée à lui adressée.

châtel en ont mal usé envers lui ; il faut respecter les infortunés ; il n'y a que les âmes perverses qui les accablent [1]. »

Voltaire, cependant, ne cessait de piétiner son adversaire abattu. En 1767, paraissait *la Guerre civile de Genève*, ce poème satirique où les troubles qui avaient agité la cité de Calvin, étaient présentés d'une manière burlesque : Rousseau y jouait naturellement un rôle odieux. Voici comment le personnage y est introduit :

DANS un vallon fort bien nommé Travers[2]
S'élève un mont, vrai séjour des hi-
[vers ;
Son front altier se perd dans les nua-
[ges,
Ses fondements sont au creux des en-
[fers ;
Au pied du mont sont des antres sau-
[vages,

Mahomet, 1742

Du dieu du jour ignorés à jamais :
C'est de Rousseau le digne et noir palais.
Là se tapit ce sombre énergumène,
Cet ennemi de la nature humaine,
Pétri d'orgueil et dévoré de fiel ;
Il fuit le monde et craint de voir le ciel :
Et cependant sa triste et vilaine âme
Du dieu d'amour a ressenti la flamme ;
Il a trouvé, pour charmer son ennui,
Une beauté digne en effet de lui :
C'était Charon amoureux de Mégère.
Cette infernale et hideuse sorcière
Suit en tous lieux le magot ambulant,
Comme la chouette est jointe au chat-huant.

Depuis longtemps, et de plus en plus, surtout depuis les événements de Motier-Travers, Rousseau était en butte à la folie de la persécution. Ses rapports avec David Hume, comme avec les plus fidèles de ses bienfaiteurs et de ses bienfaitrices, en sont

(1) Cité par MAUGRAS, *Querelles de philosophes*, p. 527.
(2) Chant III, v. 12.

la démonstration éclatante. Des attaques comme la *lettre au docteur Pansophe*, la *lettre à Hume*, la *Guerre de Genève*, ne pouvaient avoir d'autre résultat que d'exaspérer encore son mal.

La vengeance que Rousseau tira de son ennemi fait honneur à son caractère comme à son esprit. Ayant appris en 1770, qu'il s'organisait une souscription pour élever à Voltaire une statue, de son vivant, il s'écria : « Cela honore la France et le siècle ! Je voudrais bien être admis au nombre des souscripteurs : comment faut-il s'y prendre ? » On lui dit qu'il fallait s'adresser à d'Alembert. Il le fit aussitôt et lui envoya pour la statue de son émule deux louis d'or.

Voltaire aurait bien voulu repousser cette offrande, qu'il considérait comme une injure, mais ses amis l'en détournèrent et J.-J. Rousseau resta au nombre des souscripteurs.

Cul-de-lampe tiré de la *Henriade*, édition de 1770.

un jeune métaphysicien fort ignorant des choses de ce monde, et il lui accorda sa grâce avec une clémence qui sera louée dans tous les journaux et dans tous les siècles. Un brave chirurgien guérit Candide en trois semaines, avec les émollients enseignés par Dioscoride [1]. Il avait déjà un peu de peau, et pouvait marcher, quand le roi des Bulgares livra bataille au roi des Abares [2].

Candide au milieu des horreurs de la guerre.

Rien n'était si beau, si leste, si brillant, si bien ordonné que les deux armées : les trompettes, les fifres, les hautbois, les tambours, les canons, formaient une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en enfer. Les canons renversèrent d'abord à peu près six mille hommes de chaque côté; ensuite la mousqueterie ôta du meilleur des mondes environ neuf à dix mille coquins qui en infectaient la surface. La baïonnette fut aussi la raison suffisante de la mort de quelques milliers d'hommes. Le tout pouvait bien se monter à une trentaine de mille âmes. Candide, qui tremblait comme un philosophe, se cacha du mieux qu'il put pendant cette boucherie héroïque.

Enfin, tandis que les deux rois faisaient chanter des *Te Deum* chacun dans son camp, il prit le parti d'aller raisonner ailleurs des effets et des causes. Il passa par-dessus des tas de morts et de mourants, et gagna d'abord un village voisin; il était en cendres : c'était un village abare que les Bulgares avaient brûlé selon les lois du droit public : des vieillards criblés de coups regardaient mourir leurs femmes égorgées, qui tenaient leurs enfants à leurs mamelles sanglantes...; d'autres à demi brûlés criaient qu'on achevât de leur donner la mort : des cervelles étaient répandues sur la terre à côté de bras et de jambes coupés.

(1) Médecin grec du premier siècle de notre ère.

(2) Les *Avares* ou *Abares* étaient un peuple tartare, qui envahit l'Europe au sixième siècle. Charlemagne détruisit leur empire, dont une partie est occupée aujourd'hui par les Hongrois

Candide s'enfuit au plus vite dans un autre village : il appartenait à des Bulgares, et les héros abares l'avaient traité de même. Candide, marchant toujours sur des membres palpitants, ou à travers des ruines, arriva enfin hors du théâtre de la guerre, portant quelques petites provisions dans son bissac, et n'oubliant jamais Mlle Cunégonde.

V. — Arrivée de Candide et de ses compagnons devant Lisbonne. — Tempête et tremblement de terre.

Tandis qu'il raisonnait, l'air s'obscurcit, les vents soufflèrent des quatre coins du monde, et le vaisseau fut assailli par la plus horrible tempête à la vue du port de Lisbonne.

La moitié des passagers affaiblis, expirant de ces angoisses inconcevables que le roulis d'un vaisseau porte dans les nerfs et dans toutes les humeurs du corps, agitées en sens contraires, n'avait pas même la force de s'inquiéter du danger : l'autre moitié jetait des cris et faisait des prières; les voiles étaient déchirées, les mâts brisés, le vaisseau entr'ouvert; travaillait qui pouvait : personne ne s'entendait, personne ne commandait. L'anabaptiste[1] aidait un peu à la manœuvre : il était sur le tillac; un matelot furieux le frappe rudement, et l'étend sur les planches ; mais du coup qu'il lui donna il eut lui-même une si violente secousse, qu'il tomba hors du vaisseau la tête la première : il restait suspendu et accroché à une partie du mât rompu. Le bon Jacques court à son secours, l'aide à remonter, et de l'effort qu'il fit il est précipité dans la mer à la vue du matelot, qui le laissa périr sans daigner seulement le regarder. Candide approche, voit son bienfaiteur qui reparaît un moment, et qui est englouti pour jamais : il veut se jeter après lui dans la mer; le philosophe Pangloss[2] l'en empêche, en lui prouvant que

(1) Un Hollandais anabaptiste, nommé Jacques, qui avait traité Candide avec charité et qui s'était lié avec lui.

(2) Le philosophe ridicule Pangloss, que Candide avait connu dans

la rade de Lisbonne avait été formée exprès pour que cet anabaptiste s'y noyât. Tandis qu'il le prouvait *a priori*, le vaisseau s'entr'ouvre, tout périt, à la réserve de Pangloss, de Candide, et de ce brutal matelot qui avait noyé le vertueux anabaptiste; le coquin nagea heureusement jusqu'au rivage, où Pangloss et Candide furent portés sur une planche.

Quand ils furent revenus un peu à eux, ils marchèrent vers Lisbonne : il leur restait quelque argent, avec lequel ils espéraient se sauver de la faim, après avoir échappé à la tempête.

A peine ont-ils mis le pied dans la ville, en pleurant la mort de leur bienfaiteur, qu'ils sentent la terre trembler sous leurs pas; la mer s'élève en bouillonnant dans le port, et brise les vaisseaux qui sont à l'ancre; des tourbillons de flammes et de cendres couvrent les rues et les places publiques; les maisons s'écroulent, les toits sont renversés sur les fondements, et les fondements se dispersent : trente mille habitants de tout âge et de tout sexe sont écrasés sous des ruines. Le matelot disait en sifflant et en jurant : « Il y aura quelque chose à gagner ici. — Quelle peut être la raison suffisante de ce phénomène? disait Pangloss. — Voici le dernier jour du monde, s'écriait Candide. »

. . . . . .

Quelques éclats de pierre avaient blessé Candide; il était étendu dans la rue et couvert de débris : il disait à Pangloss : « Hélas ! procure-moi un peu de vin et d'huile; je me meurs. — Ce tremblement de terre n'est pas une chose nouvelle, répondit Pangloss; la ville de Lima éprouva les mêmes secousses en Amérique l'année passée; mêmes causes, mêmes effets; il y a certainement une traînée de soufre sous terre depuis Lima jusqu'à Lisbonne. — Rien n'est plus probable, dit Candide; mais, pour Dieu, un peu d'huile et de vin. — Comment, probable ! ré-

le château de Westphalie et qu'il avait retrouvé ensuite. Il accompagne Candide dans presque toutes ses aventures.

pliqua le philosophe; je soutiens que la chose est démontrée. »

— Candide perdit connaissance; et Pangloss lui apporta un peu d'eau d'une fontaine voisine.

XVII. — Arrivée de Candide et de son valet Cacambo dans l'Eldorado [1].

Ils voguèrent quelques lieues entre des bords tantôt fleuris, tantôt arides, tantôt unis, tantôt escarpés : la rivière s'élargissait toujours; enfin elle se perdait sous une voûte de rochers épouvantables, qui s'élevaient jusqu'au ciel. Les deux voyageurs eurent la hardiesse de s'abandonner aux flots sous cette voûte; le fleuve, resserré en cet endroit, les porta avec une rapidité et un bruit horribles : au bout de vingt-quatre heures, ils revirent le jour; mais leur canot se fracassa contre les écueils : il fallut se traîner de rocher en rocher pendant une lieue entière; enfin ils découvrirent un horizon immense, bordé de montagnes inaccessibles : le pays était cultivé pour le plaisir comme pour le besoin; partout l'utile était agréable : les chemins étaient couverts ou plutôt ornés de voitures d'une forme et d'une matière brillantes, portant des hommes et des femmes d'une beauté singulière, traînés rapidement par de gros moutons rouges qui surpassaient en vitesse les plus beaux chevaux d'Andalousie, de Tétuan et de Méquinez.

« Voilà pourtant, dit Candide, un pays qui vaut mieux que la Westphalie. Il mit pied à terre avec Cacambo auprès du premier village qu'il rencontra. Quelques enfants du village, couverts de brocart d'or tout déchiré, jouaient aux palets à l'entrée du bourg; nos deux hommes de l'autre monde s'amusèrent à les regarder : leurs palets étaient d'assez larges pièces rondes, jaunes, rouges, vertes, qui jetaient un éclat singulier : il prit envie aux voyageurs d'en ramasser quelques-uns; c'était de l'or, c'étaient

(1) Pays imaginaire (*le* pays *doré*), qu'un des lieutenants de Pizarre prétendait avoir découvert entre l'Amazone et l'Orénoque.

des émeraudes, des rubis, dont le moindre aurait été le plus grand ornement du trône du Mogol. « Sans doute, dit Cacambo, ces enfants sont les fils du roi du pays qui jouent au petit palet. » Le magister du village parut dans ce moment pour les faire entrer à l'école : « Voilà, dit Candide, le précepteur de la famille royale. »

Les petits gueux quittèrent aussitôt le jeu, en laissant à terre leurs palets et tout ce qui avait servi à leurs divertissements. Candide les ramasse, court au précepteur et les lui présente humblement, lui faisant entendre par signes que Leurs Altesses Royales avaient oublié leur or et leurs pierreries : le magister du village en souriant les jeta par terre, regarda un moment la figure de Candide avec beaucoup de surprise et continua son chemin.

Les voyageurs ne manquèrent pas de ramasser l'or, les rubis et les émeraudes. « Où sommes-nous? s'écria Candide; il faut que les enfants des rois de ce pays soient bien élevés, puisqu'on leur apprend à mépriser l'or et les pierreries. » Cacambo était aussi surpris que Candide.

XIX. — En approchant de Surinam [1], Candide et son valet rencontrent un nègre.

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. « Eh, mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? — J'attends mon maître, M. Vanderdentur, le fameux négociant, répondit le nègre. — Est-ce M. Vanderdentur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? — Oui, monsieur, dit le nègre; c'est l'usage : on nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année : quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le bras, on nous

(1) La ville de Surinam ou de Paramaribo, chef-lieu de la Guyane hollandaise, située dans l'Amérique du Sud, entre la Guyane anglaise et la Guyane française.

coupe la main; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans ces deux cas : c'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : « Mon cher enfant, bénis nos « fétiches, adore-les toujours; ils te feront vivre heureux, tu « as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et « tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. » Hélas ! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne; les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous : les fétiches[1] hollandais, qui m'ont converti, me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste; mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain : or, vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible. — O Pangloss ! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ! c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. — Qu'est-ce qu'optimisme ? disait Cacambo. — Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal. Et il versait des larmes en regardant son nègre, et en pleurant il entra dans Surinam.

XXVI. — D'un souper que Candide et Martin[2] firent avec six étrangers, et qui ils étaient.

Un soir que Candide, suivi de Martin, allait se mettre à table avec les étrangers qui logeaient dans la même hôtellerie, un homme à visage couleur de suie l'aborde par derrière; et, le prenant par le bras, lui dit : « Soyez prêt à partir avec nous; n'y manquez pas. » Il se retourne, et voit Cacambo :

« — Nous partirons après souper, reprit Cacambo : je ne peux vous en dire davantage, je suis esclave; mon

(1) Le mot désigne ici les prêtres.

(2) Savant pauvre et malheureux avec lequel Candide était revenu de Surinam en Europe.

maître m'attend; il faut que j'aille le servir à table : ne dites mot; soupez, et tenez-vous prêt. »

Candide, le cœur agité, l'esprit bouleversé, se mit à table avec Martin, qui voyait de sang-froid toutes ces aventures, et avec six étrangers qui étaient venus passer le carnaval à Venise.

Cacambo, qui versait à boire à l'un de ces étrangers, s'approcha de l'oreille de son maître sur la fin du repas, et lui dit : « Sire, Votre Majesté partira quand elle voudra; le vaisseau est prêt. » Ayant dit ces mots, il sortit. Les convives étonnés se regardaient sans proférer une seule parole, lorsqu'un autre domestique, s'approchant de son maître, lui dit : « Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue, et la barque est prête. » Le maître fit un signe et le domestique partit. Tous les convives se regardèrent encore, et la surprise commune redoubla. Un troisième valet, s'approchant aussi d'un troisième étranger, lui dit : « Sire, croyez-moi, Votre Majesté ne doit pas rester ici plus longtemps, je vais tout préparer. » Et aussitôt il disparut.

Candide et Martin ne doutèrent pas alors que ce ne fût une mascarade du carnaval. Un quatrième domestique dit au quatrième maître : « Votre Majesté partira quand elle voudra » et sortit comme les autres. Le cinquième valet en dit autant au cinquième maître; mais le sixième valet parla différemment au sixième étranger, qui était auprès de Candide; il lui dit : « Ma foi, sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté, ni à moi non plus; et nous pourrions bien être coffrés cette nuit, vous et moi : je vais pourvoir à mes affaires; adieu. »

Tous les domestiques ayant disparu, les six étrangers, Candide et Martin, demeurèrent dans un profond silence. Enfin Candide le rompit : « Messieurs, dit-il, voilà une singulière plaisanterie ! pourquoi êtes-vous tous rois ? pour moi, je vous avoue que ni moi, ni Martin, nous ne le sommes. »

Le maître de Cacambo prit alors gravement la parole, et dit en italien : « Je ne suis point plaisant, je m'appelle

Achmet III[1]; j'ai été grand sultan plusieurs années; je détrônai mon frère; mon neveu m'a détrôné; on a coupé le cou à mes vizirs, j'achève ma vie dans le vieux sérail; mon neveu, le grand sultan Mahamoud, me permet de voyager quelquefois pour ma santé; et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

Un jeune homme qui était auprès d'Achmet, parla après lui et dit : « Je m'appelle Yvan[2] : j'ai été empereur de toutes les Russies; j'ai été détrôné au berceau; mon père et ma mère ont été enfermés, on m'a élevé en prison; j'ai quelquefois la permission de voyager, accompagné de ceux qui me gardent; et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

Le troisième dit : « Je suis Charles-Édouard[3], roi d'Angleterre; mon père m'a cédé ses droits au royaume; j'ai combattu pour les soutenir; on a arraché le cœur à huit cents de mes partisans, et on leur en a battu les joues; j'ai été mis en prison; je vais à Rome faire une visite au roi mon père, détrôné ainsi que moi et mon grand-père; et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

Le quatrième prit alors la parole, et dit :

« Je suis roi des Polaques[4], le sort de la guerre m'a privé de mes États héréditaires; mon père a éprouvé les mêmes revers : je me résigne à la Providence, comme le sultan Achmet, l'empereur Ivan, et le roi Charles-Édouard, à qui Dieu donne une longue vie ! et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

(1) *Achmet III* (1662-1736) succéda en 1703 à son frère Mustapha II. Il donna asile à Charles XII et battit Pierre le Grand, mais vaincu lui-même par les Impériaux, il fut déposé par les janissaires en 1730.

(2) *Yvan* (1740-1762) fut proclamé, à l'âge de trois mois, empereur de toutes les Russies; mais, un an plus tard, il fut écarté du trône à l'avènement d'Elisabeth. Elevé en prison, comme il le dit ici lui-même, il fut massacré sous le règne de Catherine II.

(3) *Charles-Édouard* (1720-1788), petit-fils de Jacques II, s'efforça de reconquérir son royaume, débarqua en Ecosse en 1745. Vainqueur à Preston-Pans et à Falkirk, il fut vaincu à Culloden et n'échappa à ses ennemis qu'au prix d'aventures extraordinaires. Il vécut ensuite en Italie, sous le nom de comte d'Albany.

(4) *Auguste II* (1696-1763), électeur de Saxe, élu roi de Pologne en 1733, s'allia avec l'Autriche contre Frédéric, qui lui enleva deux fois la Saxe, en 1746 et en 1756.

Le cinquième dit : « Je suis aussi roi des Polaques [1]; j'ai perdu mon royaume deux fois; mais la Providence m'a donné un autre État, dans lequel j'ai fait plus de bien que tous les rois des Sarmates ensemble n'en ont jamais pu faire sur les bords de la Vistule. Je me résigne aussi à la Providence; et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

Il restait au sixième monarque à parler : « Messieurs, dit-il, je ne suis pas si grand seigneur que vous; mais enfin j'ai été roi tout comme un autre : je suis Théodore [2], on m'a élu roi en Corse; on m'a appelé *Votre Majesté*, et à présent à peine m'appelle-t-on *monsieur;* j'ai fait frapper de la monnaie, et je ne possède pas un denier; j'ai eu deux secrétaires d'État, et j'ai à peine un valet, je me suis vu sur un trône, et j'ai été longtemps à Londres en prison sur la paille; j'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu comme Vos Majestés passer le carnaval à Venise. »

Les cinq autres rois écoutèrent ce discours avec une noble compassion : chacun d'eux donna vingt sequins [3] au roi Théodore pour avoir des habits et des chemises; Candide lui fit présent d'un diamant de deux mille sequins. « Quel est donc, disaient les cinq rois, ce simple particulier qui est en état de donner cent fois autant que chacun de nous, et qui le donne ? »

Dans l'instant qu'on sortait de table, il arriva dans la même hôtellerie quatre Altesses sérénissimes qui avaient aussi perdu leurs États par le sort de la guerre, et qui venaient passer le reste du carnaval à Venise; mais Candide ne prit pas seulement garde à ces nouveaux venus [4].

(1) *Stanislas Leczinski* (1682-1766), placé sur le trône de Pologne par Charles XII, en 1704, perdit son trône après les malheurs de ce prince et se réfugia en France. Louis XV épousa sa fille en 1725. La Lorraine lui fut donnée en 1738 par le traité de Vienne.

(2) Théodore, baron de Neuhof (1690-1756), aventurier né à Metz, chercha fortune en France, en Suède, en Angleterre, en Italie, en Corse. Il encouragea les habitants de cette île dans leur révolte contre Gênes et il fut, en effet, proclamé roi de Corse en 1736. Mais au bout de huit mois, il était en fuite, quitte à renouveler ses tentatives. Réfugié à Londres, il fut enfermé pour dettes.

(3) *Sequin.* V. Lex.

(4) Le rapprochement de tous ces rois détrônés est aussi piquant que

XXV. — Visite chez le seigneur Pococuranté, noble Vénitien.

Candide et Martin allèrent en gondole sur la Brenta et arrivèrent au palais du noble Pococuranté. Les jardins étaient bien entendus et ornés de belles statues de marbre; le palais d'une belle architecture : le maître du logis, homme de soixante ans, fort riche, reçut très poliment les deux curieux, mais avec très peu d'empressement, ce qui déconcerta Candide et ne déplut point à Martin.

Candide, après le déjeuner, se promenant dans une longue galerie, fut surpris de la beauté des tableaux : il demanda de quels maîtres étaient les deux premiers. « Ils sont de Raphaël, dit le sénateur; je les achetai fort cher par vanité, il y a quelques années; on dit que c'est ce qu'il y a de plus beau en Italie; mais ils ne me plaisent point du tout[1]; la couleur en est très rembrunie, les figures ne sont pas assez arrondies et ne sortent point assez; les draperies ne ressemblent en rien à une étoffe; en un mot, quoi qu'on en dise, je ne trouve point là une imitation vraie de la nature elle-même; il n'y en a point de cette espèce. J'ai beaucoup de tableaux, mais je ne les regarde plus. »

Pococuranté, en attendant le dîner, se fit donner un concerto. Candide trouva la musique délicieuse. « Ce bruit, reprit Pococuranté, peut amuser une demi-heure; mais, s'il dure plus longtemps, il fatigue tout le monde, quoique personne n'ose l'avouer. La musique aujourd'hui n'est plus que l'art d'exécuter des choses difficiles, et ce qui n'est que difficile ne plaît point à la longue. J'aimerais peut-être mieux l'opéra, si on n'avait pas trouvé le secret d'en faire un monstre qui me révolte. Ira voir qui voudra

philosophique. On remarquera cependant qu'à défaut d'autres obstacles, la chronologie s'opposait à ce que le sultan Achmet III, mort en 1736, à soixante-quatorze ans, se rencontrât avec les cinq autres Majestés.

(1) On notera le ton dégagé de ces jugements tranchants en matière d'art comme en littérature.

de mauvaises tragédies en musique, où les scènes ne sont faites que pour amener très mal à propos deux ou trois chansons ridicules qui font valoir le gosier d'une actrice; pour moi, il y a longtemps que j'ai renoncé à ces pauvretés qui font aujourd'hui la gloire de l'Italie, et que des souverains payent si chèrement. »

Candide disputa un peu, mais avec discrétion; Martin fut entièrement de l'avis du sénateur.

On se mit à table : et après un excellent dîner on entra dans la bibliothèque. Candide, en voyant un Homère magnifiquement relié, loua l'illustrissime sur son bon goût. Voilà, dit-il, un livre qui faisait les délices du grand Pangloss, le meilleur philosophe de l'Allemagne. — Il ne fait pas les miennes, dit froidement Pococuranté; on me fit accroire autrefois que j'avais du plaisir en le lisant; mais cette répétition continuelle de combats qui se ressemblent tous, ces dieux qui agissent toujours pour ne rien faire de décisif; cette Hélène qui est le sujet de la guerre, et qui à peine est une actrice de la pièce; cette Troie qu'on assiège et qu'on ne prend point; tout cela me causait le plus mortel ennui; j'ai demandé quelquefois à des savants s'ils s'ennuyaient autant que moi à cette lecture; tous les gens sincères m'ont avoué que le livre leur tombait des mains, mais qu'il fallait toujours l'avoir dans sa bibliothèque, comme un monument de l'antiquité, et comme ces médailles rouillées qui ne peuvent être de commerce. — Votre Excellence ne pense pas ainsi de Virgile? dit Candide. — Je conviens, dit Pococuranté, que le second, le quatrième et le sixième livre de son *Énéide*, sont excellents; mais pour son pieux Énée, et le fort Cloanthe, et l'ami Achates, et le petit Ascanius, et l'imbécile roi Latinus, et la bourgeoise Amata, et l'insipide Lavinia, je ne crois pas qu'il y ait rien de si froid et de si désagréable. J'aime mieux le Tasse [1], et les contes à dormir debout de

(1) Pococuranté pourrait donc donner la main au *sot de qualité*, dont parle Boileau, et qui préférait Théophile à Malherbe

« Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile. »

BOILEAU, Sat. IX, v. 176.

l'Arioste. — Oserais-je vous demander, monsieur, dit Candide, si vous n'avez pas un grand plaisir à lire Horace ? — Il y a des maximes, dit Pococuranté, dont un homme du monde peut faire son profit, et qui, étant resserrées dans des vers énergiques, se gravent plus aisément dans la mémoire; mais je me soucie fort peu de son voyage à Brindes, et de sa description d'un mauvais dîner, et de la querelle de crocheteurs entre je ne sais quel Rupilius, dont les paroles, dit-il, *étaient pleines de pus*, et un autre dont les paroles *étaient du vinaigre*. Je n'ai lu qu'avec un extrême dégoût ses vers grossiers contre des vieilles et contre des sorcières; et je ne vois pas quel mérite il peut y avoir à dire à son ami Mécénas que, s'il est mis par lui au rang des poètes lyriques, il frappera les astres de son front sublime. Les sots admirent tout dans un auteur estimé : je ne lis que pour moi; je n'aime que ce qui est à mon usage. »

Candide, qui avait été élevé à ne jamais juger de rien par lui-même, était fort étonné de ce qu'il entendait; et Martin trouvait la façon de penser de Pococuranté assez raisonnable.

« Oh ! voici un Cicéron, dit Candide; pour ce grand homme-là, je pense que vous ne vous lassez point de le lire. Je ne le lis jamais, répondit le Vénitien; que m'importe qu'il ait plaidé pour Rabirius ou pour Cluentius ? j'ai bien assez des procès que je juge : je me serais mieux accommodé de ses œuvres philosophiques; mais quand j'ai vu qu'il doutait de tout, j'ai conclu que j'en savais autant que lui, et que je n'avais besoin de personne pour être ignorant. — Ah ! voilà quatre-vingts volumes de recueils d'une académie des sciences, s'écria Martin : il se peut qu'il y ait là du bon. — Il y en aurait, dit Pococuranté, si un seul des auteurs de ces fatras avait inventé seulement l'art de faire des épingles; mais il n'y a dans tous ces livres que de vains systèmes, et pas une seule chose utile. — Que de pièces de théâtre je vois là, dit Candide, en italien, en espagnol, en français ! — Oui, dit le sénateur, il y en a trois mille, et pas trois douzaines de bonnes.

Suit une critique violente de Milton.

Candide était affligé de ces discours; il respectait Homère, il aimait un peu Milton. « Hélas ! dit-il tout bas à Martin, j'ai bien peur que cet homme-ci n'ait un souverain mépris pour nos poètes allemands. — Il n'y aurait pas grand mal à cela, dit Martin. — Oh ! quel homme supérieur ! disait encore Candide entre ses dents; quel grand génie que ce Pococuranté ! rien ne peut lui plaire ! »

Après avoir fait ainsi la revue de tous les livres, ils descendirent dans le jardin. Candide en loua toutes les beautés. « Je ne sais rien de si mauvais goût, dit le maître; nous n'avons ici que des colifichets : mais je vais dès demain en faire planter un d'un dessin plus noble. »

Quand les deux curieux eurent pris congé de Son Excellence : « Or çà, dit Candide à Martin, vous conviendrez que voilà le plus heureux de tous les hommes, car il est au-dessus de tout ce qu'il possède. — Ne voyez-vous pas, dit Martin, qu'il est dégoûté de tout ce qu'il possède ? Platon a dit, il y a longtemps, que les meilleurs estomacs ne sont pas ceux qui rebutent tous les aliments. — Mais, dit Candide, n'y a-t-il pas du plaisir à tout critiquer, à sentir des défauts où les autres hommes croient voir des beautés ? — C'est-à-dire, reprit Martin, qu'il y a du plaisir à n'avoir pas de plaisir[1] !

Conclusion.

Il y avait dans le voisinage un derviche[2] très fameux, qui passait pour le meilleur philosophe de la Turquie; ils allèrent le consulter. Pangloss porta la parole et lui dit : « Maître, nous venons vous prier de nous dire pourquoi un aussi étrange animal que l'homme a été formé. — De quoi te mêles-tu, lui dit le derviche ? est-ce là ton affaire ? — Mais, mon révérend père, dit Candide, il y a horrible-

(1) Par ces réflexions si judicieuses de Martin, Voltaire nous avertit qu'il ne prend pas absolument à son compte toutes les assertions du seigneur Pococuranté.

(2) *Derviche*. V. Lex..

ment de mal sur la terre. — Qu'importe, dit le derviche, qu'il y ait du mal ou du bien? quand sa Hautesse envoie un vaisseau en Égypte, s'embarrasse-t-elle si les souris[1] qui sont dans le vaisseau sont à leur aise ou non? — Que faut-il donc faire? dit Pangloss. — Te taire, dit le derviche. — Je me flattais, dit Pangloss, de raisonner un peu avec vous des effets et des causes, du meilleur des mondes possibles, de l'origine du mal, de la nature de l'âme et de l'harmonie préétablie. » Le derviche, à ces mots, leur ferma la porte au nez.

Pendant cette conversation, la nouvelle s'était répandue qu'on venait d'étrangler à Constantinople deux vizirs du banc et le mufti[2], et qu'on avait empalé plusieurs de leurs amis : cette catastrophe faisait partout un grand bruit pendant quelques heures. Pangloss, Candide et Martin, en retournant à la petite métairie, rencontrèrent un bon vieillard qui prenait le frais à sa porte, sous un berceau d'orangers. Pangloss, qui était aussi curieux que raisonneur, lui demanda comment se nommait le mufti qu'on venait d'étrangler. « Je n'en sais rien, répondit le bonhomme, et je n'ai jamais su le nom d'aucun mufti ni d'aucun vizir. J'ignore absolument l'aventure dont vous me parlez; je présume qu'en général ceux qui se mêlent des affaires publiques périssent quelquefois misérablement, et qu'ils le méritent; mais je ne m'informe jamais de ce qu'on fait à Constantinople; je me contente d'y envoyer vendre les fruits du jardin que je cultive. » Ayant dit ces mots, il fit entrer les étrangers dans sa maison; ses deux filles et ses deux fils leur présentèrent plusieurs sortes de sorbets qu'ils faisaient eux-mêmes, du kaïmak[3] piqué d'écorces de cédrat[4] confit, des oranges, des citrons, des limons, des ananas, des pistaches, du café de Moka, qui n'était point mêlé avec le mauvais café de Batavia et des îles : après quoi les deux filles de ce bon musulman

(1) V. plus haut, p. 315.
(2) *Vizir, mufti.* V. Lex.
(3) *Kaïmak.* V. Lex.
(4) *Cédrat. limon.* V. Lex.

parfumèrent les barbes de Candide, de Pangloss et de Martin. « Vous devez avoir, dit Candide au Turc, une vaste et magnifique terre? — Je n'ai que vingt arpents, répondit le Turc; je les cultive avec mes enfants : le travail éloigne de nous trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin. »

Candide, en retournant dans sa métairie, fit de profondes réflexions sur le discours du Turc; il dit à Pangloss et à Martin : « Ce bon vieillard me paraît s'être fait un sort bien préférable à celui des six rois avec qui nous avons eu l'honneur de souper. — Les grandeurs, dit Pangloss, sont fort dangereuses, selon le rapport de tous les philosophes ; car enfin Eglon, roi des Moabites, fut assassiné par Aod; Absalon fut pendu par les cheveux et percé de trois dards; le roi Nadab, fils de Jéroboam, fut tué par Baza; le roi Ela par Zambri; Ochosias par Jéhu; Attalia par Joiada; les rois Joachim, Jéchonias, Sédécias, furent esclaves. Vous savez comment périrent Crésus, Astyage, Darius, Denys de Syracuse, Pyrrhus, Persée, Annibal, Jugurtha, Arioviste, César, Pompée, Néron, Othon, Vitellius, Domitien, Richard II d'Angleterre, Édouard II, Henri VI, Richard III, Marie Stuart, Charles Ier, les trois Henri de France, l'empereur Henri IV. Vous savez..... — Je sais aussi, dit Candide, qu'il faut cultiver notre jardin. — Vous avez raison, dit Pangloss; car quand l'homme fut mis dans le jardin d'Éden, il y fut mis *ut operaretur eum*, pour qu'il travaillât : ce qui prouve que l'homme n'est pas né pour le repos. — Travaillons sans raisonner, dit Martin; c'est le seul moyen de rendre la vie supportable[1]. »

Toute la petite société entra dans ce louable dessein; chacun se mit à exercer ses talents : la petite terre rapporta beaucoup. Cunégonde était, à la vérité, bien laide; mais elle devint une excellente pâtissière; Paquette

(1) C'est la conclusion du roman. Ne pas chercher à comprendre la marche des événements, reconnaître que la raison est impuissante à expliquer l'ordre du monde : c'est moins ici un acte d'humilité devant le mystère, qu'une protestation indirecte contre le gouvernement de la Providence.

broda; la vieille eut soin du linge. Il n'y eut pas jusqu'à frère Giroflée qui ne rendît service; il fut un très bon menuisier, et même devint honnête homme; et Pangloss disait quelquefois à Candide : « Tous les événements sont enchaînés dans le meilleur des mondes possibles; car enfin, si vous n'aviez pas été chassé d'un beau château à grands coups de pied dans le derrière pour l'amour de Mlle Cunégonde, si vous n'aviez pas été mis à l'inquisition, si vous n'aviez pas couru l'Amérique à pied, si vous n'aviez pas donné un bon coup d'épée au baron, si vous n'aviez pas perdu tous vos moutons du bon pays d'Eldorado, vous ne mangeriez pas ici des cédrats confits et des pistaches. — Cela est bien dit, répondit Candide; mais il faut cultiver notre jardin. »

Candide, 1759.

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1733.

CHAPITRE IX

Deux satires.
Le Pauvre Diable (1758). *La Vanité* (1760).

A deux ans de distance, Voltaire écrivit deux de ses plus célèbres satires : *le Pauvre Diable*, 1758; *la Vanité*, 1760. La première est dirigée surtout contre Fréron, la seconde contre Le Franc de Pompignan.

De tous ses adversaires il n'en est aucun que Voltaire ait plus vilipendé que Fréron, aucun peut-être qu'il ait plus détesté, sentant en lui, malgré l'étalage du mépris dont il le couvre, une force.

Journaliste actif et polémiste vigoureux, Fréron [1] avait commencé les hostilités avec Voltaire, dès 1749, dans les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*. Bientôt, en 1754, il fondait l'*Année littéraire*, « l'âne littéraire », disait son terrible ennemi. Voltaire non content de lancer contre lui la satire du *Pauvre Diable* et mainte épigramme, lui fit une place dans la Comédie de *l'Écossaise*, 1760, dans *la Guerre de Genève* et dans *la Pucelle* (18e chant). Surtout il répandit dans le public les *Anecdotes sur Fréron*, recueil de calomnies qu'il eut grand soin de désavouer.

Ce qui frappe d'abord dans cette polémique, ce sont les personnalités. Mais en réalité, ce n'était pas seulement deux hommes qui étaient aux prises, c'étaient deux armées : les philosophes

(1) Elie-Catherine Fréron, né à Quimper en 1718, mort à Paris en 1776. Il faut bien se garder de le juger uniquement sur les calomnies de Voltaire et de ses autres ennemis. Il a laissé, outre les volumes de l'*Année littéraire* qui, après sa mort, fut continuée jusqu'en 1790, plusieurs ouvrages historiques : une *Histoire de Marie Stuart* (1742) et une *Histoire de l'Empire d'Allemagne, principalement de ses révolutions, depuis son établissement par Charlemagne jusqu'à nos jours* (1771).

d'un côté, les défenseurs de la tradition de l'autre. Fréron, protégé par la reine, par le Dauphin, par le roi Stanislas, luttait contre Voltaire et les Encyclopédistes.

Les deux partis s'efforçaient de se discréditer mutuellement et se disputaient l'opinion publique. On le vit bien, lors de la réception à l'Académie française de Le Franc de Pompignan [1], le 10 mars 1760. Ce poète, qui était fervent catholique et qui avait pour frère l'évêque du Puy, crut devoir dans son discours manifester ses sentiments religieux. Il le fit sous une forme un peu agressive peut-être [2]. Sans nommer personne, il faisait allusion aux récentes querelles de Voltaire et de Rousseau, à la thèse de ce dernier sur l'action funeste des sciences et des arts... Ce fut un scandale. Les philosophes se déclarèrent insultés, provoqués. Les pamphlets se mirent à pleuvoir : les *si*, les *quand*, les *quoi*. Voltaire écrivit la satire de la *Vanité*, tout entière consacrée à Pompignan.

Mais voici que, deux mois à peine après le discours incriminé, Palissot faisait jouer sa comédie des *Philosophes*, dans laquelle, avec une hardiesse renouvelée d'Aristophane, il bafouait les membres du parti, en les représentant comme des gens sans probité et sans conscience (2 mai 1760). Voltaire se hâta de riposter en faisant jouer à son tour à Paris une comédie non moins violente, *l'Écossaise*, où il faisait comparaître Fréron sous le nom de Frêlon.

Cet échange de satires et de comédies montre à quel diapason était monté le ton des polémiques en 1760.

Le Pauvre Diable.

La Bataille de Fontenoy, 1745.

QUEL parti prendre? où suis-je, et qui [dois-je être?
Né dépourvu, dans la foule jeté,
Germe naissant, par le vent emporté,
Sur quel terrain puis-je espérer de [craître [3]?
Comment trouver un état, un emploi? 5

(1) Jean-Jacques Le Franc de Pompignan, né à Montauban en 1709, mort en 1784, auteur d'*odes* et de *poésies sacrées* qui sont loin d'être sans mérite.

(2) Nous donnons plus loin, p. 751, le passage caractéristique de ce discours, qui contenait l'éloge de Maupertuis, auquel succédait Le Franc de Pompignan.

(3) *Craître* .V. Lex.

Sur mon destin, de grâce, éclairez-moi.
— Il faut s'instruire et se sonder soi-même,
S'interroger, ne rien croire que soi,
Que son instinct; bien savoir ce qu'on aime;
Et, sans chercher des conseils superflus, 10
Prendre l'état qui vous plaira le plus.
— J'aurais aimé le métier de la guerre.
— Qui vous retient? Allez; déjà l'hiver
A disparu; déjà gronde dans l'air
L'airain bruyant, ce rival du tonnerre : 15
Du duc Broglie[1] osez suivre les pas :
Sage en projets, et vif dans les combats,
Il a transmis sa valeur aux soldats;
Il va venger les malheurs de la France :
Sous ses drapeaux marchez dès aujourd'hui, 20
Et méritez d'être aperçu de lui.
— Il n'est plus temps; j'ai d'une lieutenance
Trop vainement demandé la faveur,
Mille rivaux briguaient la préférence,
C'est une presse! En vain Mars en fureur 25
De la patrie a moissonné la fleur,
Plus on en tue, et plus il s'en présente;
Ils vont trottant des bords de la Charente,
De ceux du Lot, des coteaux champenois,
Et de Provence, et des monts Francs-Comtois, 30
En botte, en guêtre et surtout en guenille,
Tous assiégeant la porte de Crémille[2],
Pour obtenir des maîtres de leur sort
Un beau brevet qui les mène à la mort.
Parmi les flots de la foule empressée,
J'allai montrer ma mine embarrassée; 35
Mais un commis, me prenant pour un sot,
Me rit au nez, sans me répondre un mot;
Et je voulus, après cette aventure,

(1) Victor-François de Broglie (1718-1804), fils et petit-fils de maréchaux, maréchal lui-même, venait de remporter sur les Prussiens la victoire de Sondershausen (1758).

(2) M. de Crémille, lieutenant général, chargé du département de la Guerre sous le maréchal de Belle-Isle.

Me retourner vers la magistrature. 40
— Eh bien ! la robe est un métier prudent.
Et cet air gauche et ce front de pédant
Pourront encor passer dans les enquêtes :
Vous verrez là de merveilleuses têtes !
Vite achetez un emploi de Caton, 45
Allez juger : êtes-vous riche ? — Non,
Je n'ai plus rien, c'en est fait. — Vil atome !
Quoi ! point d'argent et de l'ambition !
Pauvre imprudent, apprends qu'en ce royaume
Tous les honneurs sont fondés sur le bien[1]. 50
L'antiquité tenait pour axiome
Que rien n'est rien, que de rien ne vient rien.
Du genre humain, connais quelle est la trempe;
Avec de l'or je te fais président,
Fermier du roi, conseiller, intendant : 55
Tu n'as point d'aile, et tu veux voler ! Rampe.
— Hélas ! monsieur, déjà je rampe assez.
Ce fol espoir qu'un moment a fait naître,
Ces vains désirs pour jamais sont passés :
Avec mon bien j'ai vu périr mon être...
...Faut-il rentrer dans mon état cruel, 100
Faut-il me rendre à ma première vie !
— Quelle était donc cette vie ? — Un enfer,
Un piège affreux tendu par Lucifer.
J'étais sans biens, sans métier, sans génie,
Et j'avais lu quelques méchants auteurs; 105
Je croyais même avoir des protecteurs.
Mordu du chien de la métromanie[2],
Le mal me prit, je fus auteur aussi.
. . . . . .
Enfin un jour qu'un sur-tout emprunté
Vêtit à cru ma triste nudité,
Après midi, dans l'antre de Procope,[3] 125

(1) C'est-à-dire sur *la fortune*.
(2) La *métromanie*, la manie de rimer; on sait que c'est le titre d'une célèbre comédie de Piron (1738).
(3) François-Procope Couteaux (plus exactement Cuto), né à Palerme en 1651, avait fondé à Paris, vers 1670, le premier café que l'on eût vu en

(C'était le jour que l'on donnait *Mérope*,)
Seul en un coin, pensif et consterné,
Rimant une ode et n'ayant pas dîné,

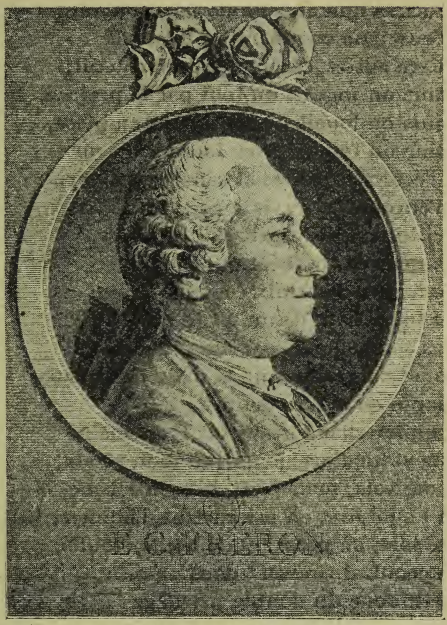

Fréron, d'après son portrait par Cochin, gravé par Gaucher.

Je m'accostai d'un homme à lourde mine
Qui sur sa plume a fondé sa cuisine 130
Grand écumeur des bourbiers d'Hélicon,
. . . . . .
Cet animal se nommait Jean Fréron, 136

France. Ce cafe, qui d'ailleurs existe encore sous son nom dans la rue de l'Ancienne-Comédie, était placé vis-à-vis le théâtre. Il était fréquenté par les gens de lettres.

J'étais tout neuf, j'étais jeune, sincère,
Et j'ignorais son naturel félon :
Je m'engageai sous l'espoir d'un salaire,
A travailler à son hebdomadaire, 140
Qu'aucuns nommaient alors patibulaire.
Il m'enseigna comment on dépeçait
Un livre entier, comme on le recousait,
Comme on jugeait du tout par la préface,
Comme on louait un sot auteur en place, 145
Comme on fondait avec lourde raideur
Sur l'écrivain pauvre et sans protecteur.
Je m'enrôlai, je servis le corsaire;
Je critiquai sans esprit et sans choix,
Impunément, le théâtre, la chaire, 150
Et je mentis pour dix écus par mois.
Quel fut le prix de ma plate manie ?
Je fus connu, mais par mon infamie,
Comme un gredin que la main de Thémis
A diapré de nobles fleurs de lis, 155
Par un fer chaud gravé sur l'omoplate.
Triste et honteux, je quittai mon pirate,
Qui me vola, pour fruit de mon labeur,
Mon honoraire, en me parlant d'honneur [1]...
...De vers, de prose, et de honte étouffé,
Je rencontrai Gresset [2] dans un café;
Gresset doué du double privilège 195

(1) Le *pauvre diable*, échappé de la galère de Fréron, va se plaindre à Le Franc de Pompignan. Celui-ci lui tend ses *Cantiques sacrés*,

« Sacrés ils sont, car personne n'y touche, »

pour qu'il les vende quelque jour, s'il peut, et il lui confie sa tragédie de *Zoraïde* pour la présenter aux Comédiens, qui ne feront qu'en rire. — Sur Le Franc de Pompignan, voir p. 744, note 1.

(2) Louis Gresset (1709-1777) entra de bonne heure au noviciat des Jésuites et professa dans leurs collèges. Les poèmes badins qu'il composa (*Vert-Vert*, le perroquet des Visitandines de Nevers; *la Chartreuse*, la cellule qu'il occupait au collège Louis-le-Grand, etc.) attirèrent sur lui l'attention du public et les observations de ses supérieurs. Rentré dans le monde, il écrivit plusieurs comédies, dont *le Méchant* (1747), une des meilleures pièces du dix-huitième siècle. Il fut élu membre de l'Académie l'année suivante, mais peu après, il se retira à Amiens, sa patrie, et s'adonna à la dévotion.

D'être au collège un bel esprit mondain,
Et dans le monde un esprit de collège;
Gresset dévot, longtemps petit badin,
Sanctifié par ses palinodies [1],
Il prétendait avec componction 200
Qu'il avait fait jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demandait pardon.
— Gresset se trompe, il n'est pas si coupable :
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas; il faut une action, 205
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon [2].

. . . . . .

...L'abbé Trublet [3] alors avait la rage
D'être à Paris un petit personnage;
Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait. 225
Il entassait adage sur adage;
Il compilait, compilait, compilait;
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire,
Il nous lassait sans jamais se lasser : 230
Il me choisit pour l'aider à penser.

(1) *Palinodie.* V. Lex.

(2) Gresset conseille au *pauvre diable* de renoncer à la poésie profane, d'écrire des vers moraux et de se montrer à la cour. Maudit voyage ! s'écrie notre homme, qui n'a recueilli à Versailles que des railleries et le mépris des laquais :

« Plus que jamais confus et humilié,
Devers Paris je m'en revins à pied. »

Il rencontre l'abbé Trublet.

(3) L'abbé Trublet (1697-1770), membre de l'Académie française, avait composé divers ouvrages (*Essais de littérature et de morale*, etc.). Peu de temps après que cette satire avait paru, il aborda Suard, homme de lettres ami et admirateur de Voltaire, et lui dit : « Voltaire n'a jamais rien fait de plus piquant et de plus plaisant. A la vérité il me traite assez mal, mais les vers qu'il a faits contre moi sont les plus spirituels qui soient sortis de sa plume. » Il récita à Suard les vers où il était question de lui et il ajouta : « Un sot aurait pu faire ces vers-là, mais il ne les aurait pas laissés. »

Trois mois entiers ensemble nous pensâmes,
Lûmes beaucoup, et rien n'imaginâmes [1].
...Voilà mon sort, il faut que je l'avoue.
Conseillez-moi. — Mon ami, je te loue
D'avoir enfin déduit sans vanité
Ton cas honteux, et dit la vérité; 375
Prête l'oreille à mes avis fidèles.
Jadis l'Égypte eut moins de sauterelles
Que l'on ne voit aujourd'hui dans Paris
De malotrus [2], soi-disant beaux esprits,
Qui, dissertant sur les pièces nouvelles, 380
En font encor de plus sifflables qu'elles :
Tous l'un de l'autre ennemis obstinés,
Mordus, mordants, chansonneurs [3], chansonnés,
Nourris de vent au temple de Mémoire,
Peuple crotté qui dispense la gloire. 385
J'estime plus ces honnêtes enfants,
Qui de Savoie arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la suie [4];
J'estime plus celle qui dans un coin, 390
Tricote en paix les bas dont j'ai besoin;
Le cordonnier qui vient de ma chaussure
Prendre à genoux la forme et la mesure,
Que le métier de tes obscurs Frérons...
...Écoute, il faut avoir un poste honnête.
Les beaux projets dont tu fus tourmenté
Ne troublent plus ta ridicule tête; 405
Tu ne veux plus devenir conseiller;
Tu n'as point l'air de te faire officier,
Ni courtisan, ni financier, ni prêtre.

(1) Le *pauvre diable* continue le récit de ses aventures, qui le conduisent du théâtre, où il est sifflé, jusque dans « un antre » de convulsionnaires, où il se croit au sabbat. Un héritage inattendu lui tombe des mains avares d'un oncle trépassé. Le voilà riche; mais, pour avoir voulu vivre en fermier général, au bout de quatre mois il est réduit à l'hôpital.

(2) *Malotru*. V. Lex.

(3) *Chansonneurs*. V. Lex.

(4) Curieux exemple de périphrase.

Dans mon logis il me manque un portier :
Prends ton parti, réponds-moi, veux-tu l'être?
— Oui-dà [1], monsieur. — Quatre fois dix écus
Seront par an ton salaire; et de plus,
D'assez bon vin chaque jour une pinte [2]
Rajustera ton cerveau qui te tinte;
Va dans ta loge; et surtout garde-toi
Qu'aucun Fréron n'entre jamais chez moi.

Extrait du discours [3] de Le Franc de Pompignan, prononcé le 10 mars 1760.

« ...S'il était vrai que dans le siècle où nous vivons, dans ce siècle enivré de l'esprit philosophique et de l'amour des arts, l'abus des talents, le mépris de la religion et la haine de l'autorité fussent le caractère dominant de nos productions, n'en doutons pas, messieurs, la postérité, ce juge impartial de tous les siècles, prononcerait souverainement que nous n'avons eu qu'une fausse littérature et qu'une vaine philosophie.

Et quel exemple en effet et quelles instructions donneraient au genre humain des gens de lettres présomptueux qui nous enseigneraient à mépriser les plus grands modèles, de prétendus philosophes qui voudraient nous ôter jusqu'aux premières notions de la vertu; les uns et les autres se déchirant sans cesse entre eux, se poursuivant avec fureur jusqu'au tombeau, décriant respectivement leur esprit, leur âme, leurs mœurs; s'élevant avec une liberté cynique contre ce que la naissance et les dignités ont de plus éminent, faisant tout retentir de leurs cabales, de leurs jalousies, de leurs animosités et forçant enfin le public à regarder comme un problème si les lettres, les sciences et les arts ont plus contribué à épurer les mœurs qu'à les corrompre?

De là l'étonnante controverse élevée de nos jours et dé-

(1) *Oui-dà.* V. Lex.
(2) *Pinte.* V. Lex.
(3) V. plus haut, la notice, p. 744.

fendue de part et d'autre, avec cet air de conviction qui semble n'appartenir qu'à la vérité. Je suis bien éloigné, messieurs, de vouloir applaudir à ce nouveau paradoxe. Ce n'est pas dans le sanctuaire des lettres que j'afficherai l'anathème qui les proscrit. Mais pourquoi le dissimuler? Ce sentiment si pernicieux dans les conséquences, si faux dans le principe, se trouve vrai néanmoins dans l'exception, et malheur au siècle que cette humiliante exception désignerait! En vain se vanterait-il lui-même d'être un siècle de lumière, de raison et de goût; ses propres monuments serviraient bientôt à le confondre. Les bibliothèques, les cabinets des curieux, ces dépôts durables de la sagesse et du délire de l'esprit humain, ne justifieraient que trop l'accusation et le jugement. Ici ce serait une suite immense de libelles scandaleux, de vers insolents, d'écrits frivoles ou licencieux. Là, dans la classe des philosophes, se verrait un long étalage d'opinions hasardées, de systèmes ouvertement impies ou d'allusions indirectes contre la religion. Ailleurs, l'histoire nous présenterait des faits malignement déguisés, des anecdotes imaginaires, des traits satiriques contre les choses les plus saintes et contre les maximes les plus saines du gouvernement. Tout, en un mot, dans ces livres multipliés à l'infini, porterait l'empreinte d'une littérature dépravée, d'une morale corrompue et d'une philosophie altière qui sape également le trône et l'autel... »

La Vanité (1760).

« Qu'as-tu, petit bourgeois[1] d'une petite ville?
Quel accident étrange, en allumant ta bile,
A sur ton large front répandu la rougeur?
D'où vient que tes gros yeux pétillent de fureur?
Réponds-donc. » — « L'univers doit venger mes injures; 5
L'univers me contemple[2], et les races futures

(1) Sur Le Franc de Pompignan, V. p. 744 et la note 1.
(2) Dans un *mémoire au roi*, présente cette année même, Le Franc de Pompignan disait : « Il faut que tout l'univers sache... »

Contre mes ennemis déposeront pour moi. »
— « L'univers, mon ami, ne pense point à toi,
L'avenir encor moins : conduis bien ton ménage,
Divertis-toi, bois, dors, sois tranquille, sois sage. 10
De quel nuage épais ton crâne est offusqué ! [1] »
— « Ah ! j'ai fait un discours et l'on s'en est moqué !
Des plaisants de Paris j'ai senti la malice ;
Je vais me plaindre au roi, qui me rendra justice ;
Sans doute il punira ces ris audacieux. » 15
— « Va, le roi n'a point lu ton discours ennuyeux.
Il a trop peu de temps et trop de soins à prendre :
Son peuple à soulager, ses amis à défendre,
La guerre à soutenir ; en un mot les bourgeois
Doivent très rarement importuner les rois. 20
La cour te croira fou : reste chez toi, bon homme. »
— « Non, je n'y puis tenir ; de brocards [2] on m'assomme.
Les *quand*, les *qui*, les *quoi* [3] pleuvent de tous côtés,
Sifflent à mon oreille en cent lieux répétés...
L'intérêt du public se joint à ma vengeance ;
Je prétends des plaisants réprimer la licence. 30
Pour trouver bons mes vers il faut faire une loi
Et de ce même pas je vais parler au roi. »
Ainsi, nouveau venu sur les rives de Seine,
Tout rempli de lui-même, un pauvre énergumène
De son plaisant délire amusait les passants. 35
Souvent notre amour-propre éteint notre bon sens ;
Souvent nous ressemblons aux grenouilles d'Homère,
Implorant à grands cris le fier dieu de la guerre,
Et les dieux des enfers, et Bellone, et Pallas,
Et les foudres des cieux, pour se venger des rats... 40
...Je suis loin de blâmer le soin très légitime
De plaire à ses égaux et d'être en leur estime.
Un conseiller du roi, sur la terre inconnu,
Doit dans son cercle étroit, chez les siens bien venu, 60
Être approuvé du moins de ses graves confrères ;

(1) *Offusqué.* V. Lex.
(2) *Brocard.* V. Lex.
(3) Pamphlets de Voltaire dirigés contre Le Franc de Pompignan.

Mais on ne peut souffrir ces bruyants téméraires [1]
Sur la scène du monde ardents à s'étaler.
Veux-tu te faire acteur ? on voudra te siffler.
Gardons-nous d'imiter ce fou de Diogène, 65
Qui, pouvant chez les siens, en bon bourgeois d'Athène,
A l'étude, au plaisir doucement se livrer,
Vécut dans un tonneau pour se faire admirer.
Malheur à tout mortel, et surtout dans notre âge,
Qui se fait singulier pour être un personnage ! 70
Piron [2] seul eut raison, quand, dans un goût nouveau
Il fit ce vers heureux, digne de son tombeau :
Ci-gît qui ne fut rien [3]. — Quoi que l'orgueil en dise,
Humains, faibles humains, voilà votre devise.
Combien de rois, grands dieux ! jadis si révérés, 75
Dans l'éternel oubli sont en foule enterrés !
La terre a vu passer leur empire et leur trône.
On ne sait en quel lieu florissait Babylone,
Le tombeau d'Alexandre, aujourd'hui renversé,
Avec sa ville altière a péri dispersé. 80
César n'a point d'asile où son ombre repose :
Et l'ami Pompignan pense être quelque chose [4] !

(1) *Bruyants téméraires*. V. Notes gramm., p. 983, III, 1, a.
(2) Piron, auteur de *la Métromanie*, né à Dijon en 1689, mort en 1773, esprit des plus sarcastiques. Son élection à l'Académie en 1753 ne fut pas ratifiée.
(3) « Ci-gît... Qui ? quoi ? Ma foi, personne, rien. »
(4) V. page 711, n. 1.

Cul-de-lampe tiré de *la Henriade*, édition de 1770.

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1730.

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

L'affaire Calas et autres affaires judiciaires

L'AFFAIRE CALAS

On ne saurait guère exagérer l'importance de l'affaire Calas dans la carrière de Voltaire. Jusque-là, il n'était qu'un homme de lettres, le plus spirituel de tous et le plus personnel : dès lors, il apparaît comme le défenseur des opprimés, le vengeur de l'innocence, le redresseur des abus. Jusque-là, il avait vécu préoccupé surtout de ses intérêts et de sa gloire : dès lors, il est salué comme le champion de l'humanité. Jusque-là, il était sans doute universellement connu : dès lors, il va devenir populaire.

Résidant aux portes de Genève, il était à portée pour recueillir les rumeurs de l'opinion protestante. Celle-ci avait lieu de s'émouvoir des rigueurs du Parlement de Toulouse envers les réformés.

A la date du 2 mars 1762, Voltaire écrivait à ses amis d'Argental. « Le monde est bien fou, mes chers anges ; pour le Parlement de Toulouse, il juge : il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités et cinq ou six bourgeois aux galères, le tout pour avoir chanté des chansons de David. Ce Parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers. »

Sous l'ironie perce l'amertume. On sent que Voltaire est averti et guette une occasion d'intervenir.

Le 9 mars de la même année, le même Parlement faisait mourir par le supplice de la roue un protestant de Toulouse, Jean Calas, accusé d'avoir tué son fils qui allait se convertir au catholicisme.

Voltaire fut bien vite informé de cette sinistre affaire. Dans une première lettre [1], il incrimine le fanatisme huguenot ; mais presque aussitôt il suspecte autre chose et se demande si le fanatisme ne serait pas plutôt du côté des juges [2]. Il cherche des renseignements auprès du cardinal de Bernis, qui avait un frère à Toulouse, auprès du maréchal de Richelieu, qui fait prendre des informations : tous deux lui déconseillent de se mêler de cette affaire. Néanmoins, prévenu par les dires de protestants nouvellement arrivés à Genève, il continue à s'inquiéter des Calas. Bientôt, il apprend que l'un des fils de la victime, Donat Calas s'est enfui de Nîmes, où il était en apprentissage, et réfugié à Genève. Il le fait venir et l'interroge. Puis un autre fils de Calas, Pierre Calas, parvenu à s'échapper, arrive aux Délices : Voltaire le soumet à une enquête, qui dure plusieurs mois.

Sa conviction faite, il se met en campagne. Il fait assiéger les ministres par les personnes qu'il sait avoir le plus d'influence sur leur esprit. Il fait marcher le duc de Richelieu, le duc de Villars, la duchesse d'Enville, etc. Il s'agissait de bien disposer les puissances à une révision du procès.

Pour cela il fallait que la famille Calas en appelât du jugement du Parlement de Toulouse au Parlement de Paris et au grand Conseil. Voltaire eut de ce côté des efforts à faire pour décider à une telle démarche la veuve de Calas.

Celle-ci, brisée par son malheur, n'avait plus qu'une pensée, c'était qu'on lui rendît ses filles, qui, pour être soustraites à l'influence de leur famille, avaient été placées séparément dans deux couvents. Elle craignait qu'un geste imprudent ne l'exposât à ne plus les revoir. Il fallut triompher de ses résistances, en lui représentant que la réhabilitation de son mari entraînerait forcément la mise en liberté de ses filles. Elle se laissa convaincre et consentit à se rendre à Paris, où elle se trouva entourée de nombreuses sympathies : Voltaire y pourvut. Elle était sans argent, ses biens étant sous séquestre : on lui avança l'argent nécessaire, on lui suscita des défenseurs, les avocats Mariette, Loyseau de Mauléon et surtout Élie de Beaumont [3].

La première difficulté fut d'arracher au Parlement de Toulouse un extrait de sa procédure : il s'y refusait ouvertement. Il fallut l'y contraindre.

(1) Lettre au conseiller Le Bault, 22 mars 1762.

(2) Lettre à d'Alembert, huit jours plus tard.

(3) *Loyseau de Mauléon* (1728-1771), *Elie de Beaumont* (1732-1786) célèbres avocats au Parlement de Paris.

Voltaire se multipliait, stimulant les avocats, retenant Mme Calas, quand elle se hâtait trop de réclamer ses filles, la pressant, quand elle se laissait abattre, prêtant sa plume aux frères Calas, suggérant à Donat la *Lettre à la veuve dame Calas sa mère*, et son *Mémoire pour son père, sa mère et son frère;* à Pierre sa *Déclaration.* Surtout il s'adressait au public et à l'opinion dans une brochure de vingt et une pages (*Histoire d'Élisabeth Canning* et des Calas), exposé rapide et dramatique de l'affaire. L'épisode d'Elisabeth Canning préparait le lecteur aux incroyables faits qu'il allait lire.

Bientôt suivirent les mémoires des trois avocats. C'était un vaste procès ouvert devant le public. Il se termina par un premier arrêt rendu en Conseil en faveur de Calas (janvier 1763).

Voltaire profita de l'émotion générale pour publier son petit Traité de la Tolérance. « On ne peut empêcher, à la vérité, que Jean Calas ne soit roué; mais on peut rendre les juges exécrables et c'est ce que je leur souhaite [1]. » Il s'agissait surtout de discréditer l'intolérance. Ce petit livre eut un grand retentissement [2]. Nous en donnons plus loin (p. 759) d'importants fragments.

Cependant la campagne entreprise par Voltaire se développait. Le Conseil d'Etat ordonna que le Parlement de Toulouse lui envoyât les pièces du procès (7 mars 1763). C'était la révision du procès [3] qui commençait. Elle fut longue. Il fallut plus d'une année pour forcer le Parlement de Toulouse à faire parvenir à Paris toute la procédure, puis pour l'examiner et pour en faire le rapport.

Enfin l'arrêt de Toulouse fut cassé (le 4 juin 1764). On dut instruire l'affaire à nouveau. Ce fut la chambre des requêtes de l'hôtel qui fut chargée de ce soin. Cette chambre était une cour souveraine composée de maîtres des requêtes appelés à juger les procès entre les officiers de la cour et les causes qui leur étaient renvoyées par le roi. Ces magistrats étaient ceux-là mêmes qui avaient jugé les préliminaires de la révision et qui étaient parfaitement instruits de l'affaire.

La nouvelle procédure demanda neuf mois. Il fallut que les accusés vinssent se constituer prisonniers à la Conciergerie, où ils furent entourés d'une vive sympathie. Une gravure bien connue, due à Carmontelle, a popularisé la vision de cette famille en deuil attendant derrière les grilles la réhabilitation de son chef (V. p. 767). Enfin, le 9 mars 1765, trois ans jour pour jour, après la condamnation de Jean Calas, sa réhabilitation fut prononcée à l'unanimité des juges, qui étaient au nombre de quarante.

(1) Lettre à Damilaville, 24 janvier 1763.

(2) L'auteur en reniait la paternité, comme toujours. L'ouvrage, qui ne pouvait être revêtu de l'approbation officielle, ne fut pas mis en vente. Il ne s'en répandit que plus vite.

(3) V. page 772, la lettre du 12 mars 1763.

C'était en même temps la condamnation du Parlement de Toulouse. Celui-ci ne désarma pas. Il avait annoncé l'intention de publier sa procédure pour se justifier ; il ne le fit pas ; mais devant son attitude hostile les Calas durent renoncer à se faire dédommager. Voltaire lui-même déconseilla toute démarche en ce sens. Le chancelier Maupeou fit remettre à la famille une note l'invitant à se tenir tranquille. Les maîtres des requêtes écrivirent au roi pour le prier de réparer par ses libéralités la ruine de cette malheureuse famille. Le roi fit délivrer trente six mille livres à la mère et aux enfants.

Fragment d'une lettre de Voltaire sur l'affaire Calas.

A M. Fyot de la Marche [1].

A Ferney, 25 mars (1762) [2].

... Il vient de se passer au Parlement de Toulouse une scène qui fait dresser les cheveux à la tête ; [3] on l'ignore peut-être à Paris ; mais si on en est informé, je défie Paris, tout frivole, tout opéra-comique qu'il est, de n'être pas pénétré d'horreur. Il n'est pas vraisemblable que vous n'ayez appris qu'un vieux huguenot de Toulouse, nommé Calas, père de cinq enfants, ayant averti la justice que son fils aîné, garçon très mélancolique, s'était pendu, a été accusé de l'avoir pendu lui-même en haine du papisme, pour lequel ce malheureux avait, dit-on, quelque penchant secret. Enfin, le père a été roué, et le pendu, tout huguenot qu'il était, a été regardé comme un martyr, et le Parlement a assisté pieds nus à des processions en l'honneur du nouveau saint. Trois juges ont protesté contre l'arrêt ; le père a pris Dieu à témoin de son innocence en expirant, a cité ses juges au jugement de Dieu, et pleuré son fils sur la roue. Il y a deux de ses enfants dans mon voisinage qui remplissent le pays de leurs cris ;

(1) Ancien président à la Chambre des comptes de Bourgogne, président de l'Académie de Dijon. Voltaire le connaissait depuis près de soixante ans.

(2) Calas, condamné le 9 mars, fut exécuté le 10.

(3) *A la tête.* V. Notes gramm., p. 988, VIII, 2.

j'en suis hors de moi : je m'y intéresse comme homme, un peu comme philosophe. Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme. L'intendant de Languedoc est à Paris ; je vous conjure de lui parler ou de lui faire parler : il est au fait de cet aventure épouvantable. Ayez la bonté, je vous en supplie, de me faire savoir ce que j'en dois penser.

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE (1763).

Analyse et extraits.

Le Traité sur la Tolérance comprend deux parties distinctes : d'abord l'*Histoire abrégée de la mort de Jean Calas*, puis les *Réflexions sur la Tolérance*.

Première partie.

Voici comment Voltaire présente les faits :

Œdipe, 1719.

EAN Calas, âgé de soixante-huit ans [1], exerçait la profession de négociant, à Toulouse, depuis plus de quarante années, et était reconnu de tous ceux qui ont vécu avec lui pour un bon père. Il était protestant, ainsi que sa femme et tous ses enfants, excepté un qui avait abjuré l'hérésie, et à qui le père faisait une petite pension. Il paraissait si éloigné de cet absurde fanatisme, qui rompt tous les liens de la société, qu'il approuva la conversion de son fils Louis Calas, et qu'il avait depuis trente ans chez lui une servante zélée catholique, laquelle avait élevé tous ses enfants.

(1) Jean Calas n'avait que soixante-trois ans. Voici les noms des six enfants de Calas et leur âge en 1761 : Marc-Antoine, vingt-neuf ans ; Jean-Pierre, vingt-huit ans ; Louis, vingt-cinq ans ; Donat, vingt-deux ans ; Anne-Rose, dix-neuf ans ; Anne (Nanette), dix-huit ans.

Quelques années auparavant, Louis, s'étant converti au catholicisme, avait quitté la maison paternelle. Des difficultés s'étaient élevées au sujet de la pension que son père devait lui verser. Une intervention de l'intendant à ce sujet avait été nécessaire. A cette occasion une lettre de M. Amblard à l'intendant signale Jean Calas comme fort dur à l'égard de son fils Louis.

Un des fils de Jean Calas, nommé Marc-Antoine, était un homme de lettres : il passait pour un esprit inquiet, sombre et violent. Ce jeune homme ne pouvant réussir ni à entrer dans le négoce, auquel il n'était pas propre, ni à être reçu avocat, parce qu'il fallait des certificats de catholicité qu'il ne put obtenir, résolut de finir sa vie et fit pressentir ce dessein à ses amis; il se confirma dans sa résolution par la lecture de tout ce qu'on a jamais écrit sur le suicide.

Enfin, un jour, ayant perdu son argent au jeu, il choisit ce jour là même pour exécuter son dessein. Un ami de sa famille et le sien, nommé Lavaisse, jeune homme de dix-neuf ans, connu par la candeur et la douceur de ses mœurs, fils d'un avocat célèbre de Toulouse, était arrivé [1] de Bordeaux la veille; il soupa par hasard chez les Calas. Le père, la mère, Marc-Antoine leur fils aîné, Pierre leur second fils mangèrent ensemble. Après le souper on se retira dans un petit salon; Marc-Antoine disparut : enfin, lorsque le jeune Lavaisse voulut partir, Pierre Calas et lui étant descendus trouvèrent en bas, auprès du magasin, Marc-Antoine en chemise, pendu à une porte et son habit plié sur le comptoir; sa chemise n'était pas seulement dérangée; ses cheveux étaient bien peignés : il n'avait sur son corps aucune plaie, aucune meurtrissure [2].

On passe ici tous les détails dont les avocats ont rendu compte : on ne décrira point la douleur et le désespoir du père et de la mère : leurs cris furent entendus des voisins. Lavaisse et Pierre Calas hors d'eux-mêmes coururent chercher des chirurgiens et la justice [3].

(1) 12 octobre 1761. Ce jour-là, il ne se trouvait chez Jean Calas que deux de ses fils, Marc-Antoine et Pierre. Comme nous l'avons dit, Louis n'habitait plus avec ses parents, Donat était à Nîmes, les deux jeunes filles avaient été conduites la veille à la campagne chez des amis.

(2) On ne lui trouva après le transport du cadavre à l'Hôtel-de-Ville, qu'une petite égratignure au bout du nez, et une petite tache sur la poitrine, causées par quelque inadvertance dans le transport du corps. (Note de Voltaire.)

(3) Voltaire passe sous silence un point assez important. Dans un premier interrogatoire, les Calas, pour ne pas discréditer leur famille et pour épargner à leur fils les rigueurs dont on usait envers les corps

Pendant qu'ils s'acquittaient de ce devoir, pendant que le père et la mère étaient dans les sanglots et dans les larmes, le peuple de Toulouse s'attroupe autour de la maison. Ce peuple est superstitieux et emporté; il regarde comme des monstres ses frères qui ne sont pas de la même religion que lui...

Quelque fanatique de la populace s'écria que Jean Calas avait pendu son propre fils Marc-Antoine. Ce cri répété fut unanime en un moment ; d'autres ajoutèrent que le mort devait le lendemain faire abjuration, que sa famille et le jeune Lavaisse l'avaient étranglé, par haine contre la religion catholique : le moment d'après on n'en douta plus ; toute la ville fut persuadée que c'est un point de religion chez les protestants qu'un père et une mère doivent assassiner leur fils dès qu'il veut se convertir.

Les esprits une fois émus ne s'arrêtent point. On imagina que les protestants du Languedoc s'étaient assemblés la veille; qu'ils avaient choisi, à la pluralité des voix, un bourreau de la secte; que le choix était tombé sur le jeune Lavaisse; que ce jeune homme, en vingt-quatre heures, avait reçu la nouvelle de son élection, et était arrivé de Bordeaux pour aider Jean Calas, sa femme et leur fils Pierre, à étrangler un ami, un fils, un frère.

Le sieur David, capitoul de Toulouse, excité par ces rumeurs et voulant se faire valoir par une prompte exécution, fit une procédure contre les règles et les ordon-

des suicidés, déclarèrent qu'il ne s'était pas détruit lui-même. Dans un second interrogatoire, se voyant eux-mêmes menacés et soupçonnés, ils revinrent sur cette déclaration et dirent qu'il s'était donné la mort. Cette contradiction leur fit certainement du tort.

D'ailleurs, le drame de la rue des Filatiers reste mystérieux. Si l'hypothèse du meurtre d'un jeune homme par son père paraît aussi absurde qu'odieuse, celle du suicide présente, elle aussi, ses difficultés. Les choses ne sont pas aussi évidentes que Voltaire le prétend. La culpabilité de Jean Calas a encore ses partisans. Ainsi il ne dit rien des cris qui, poussés de la maison des Calas, ont ameuté les passants à 9 heures et demie du soir, ni de l'exclamation de la servante au premier moment : Ah mon Dieu ! ils l'ont tué ! (V. en particulier la brochure de M. Labat, *Jean Calas*, Toulouse, 1910.)

nances. La famille Calas, la servante catholique, Lavaisse furent mis aux fers...

. . . . . .

... Treize juges s'assemblèrent tous les jours pour terminer le procès... Six juges persistèrent longtemps à condamner Jean Calas, son fils et Lavaisse à la roue, et la femme de Jean Calas au bûcher. Sept autres plus modérés voulaient au moins qu'on examinât. Les débats furent réitérés et longs [1].

Un des juges, convaincu de l'innocence des accusés et de l'impossibilité du crime, parla vivement en leur faveur; il opposa le zèle de l'humanité au zèle de la sévérité; il devint l'avocat public des Calas dans toutes les maisons de Toulouse... Un autre juge, connu par sa violence, parlait dans la ville avec autant d'emportement contre les Calas que le premier montrait d'empressement à les défendre. Enfin l'éclat fut si grand qu'ils furent obligés de se récuser l'un et l'autre; ils se retirèrent à la campagne.

Mais, par un malheur étrange, le juge favorable aux Calas eut la délicatesse de persister dans sa récusation, et l'autre revint donner sa voix contre ceux qu'il ne devait point juger : ce fut cette voix qui forma la condamnation à la roue; car il n'y eut que huit voix contre cinq, un des six juges opposés ayant à la fin, après bien des contestations, passé au parti le plus sévère.

Il semble que quand il s'agit d'un parricide, et de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï, devraient être d'une évidence sensible à tout le monde : le moindre doute dans un cas pareil doit suffire pour faire trembler un juge qui va signer un arrêt de mort. La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours; mais dans quelle occasion en découvre-t-on mieux la misère que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen? Il fallait dans Athènes cinquante voix au delà de la moitié

(1) Cette longueur des débats, comme la division des voix, montre du moins que l'affaire a été examinée sérieusement.

pour oser prononcer un jugement de mort. Qu'en résulte-t-il ? Ce que nous savons très inutilement, que les Grecs étaient plus sages et plus humains que nous.

Il paraissait impossible que Jean Calas, vieillard de soixante-huit ans[1], qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eût seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire; il fallait absolument qu'il eût été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils Pierre Calas, par Lavaisse et par la servante. Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre; car, comment une servante, zélée catholique, aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle, pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ? Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés ?

Il était évident que si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment; il était évident que le père seul ne pouvait l'être[2] ; et cependant l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.

Le motif de l'arrêt était aussi inconcevable que tout le reste. Les juges qui étaient décidés pour le supplice de Jean Calas persuadèrent aux autres que ce vieillard faible

(1) Jean Calas, que Voltaire vieillit de quelques années, était d'ailleurs assez robuste pour prendre son fils dans ses bras et le détacher de l'endroit où le jeune homme était pendu, comme cela ressort des déclarations mêmes de l'accusé.

(2) Cela n'est pas évident. Il n'est pas absolument impossible que le père ait eu avec son fils une altercation violente, qui se serait terminée par un geste fatal.

ne pourrait résister aux tourments, et qu'il avouerait sous les coups des bourreaux son crime et celui de ses complices. Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges [1].

Ils furent obligés de rendre un second arrêt contradictoire avec le premier, d'élargir la mère, son fils Pierre, le jeune Lavaisse et la servante; mais un des conseillers leur ayant fait sentir que cet arrêt démentait l'autre, qu'ils se condamnaient eux-mêmes, que tous les accusés ayant toujours été ensemble dans le temps qu'on supposait le parricide, l'élargissement de tous les survivants prouvait invinciblement l'innocence du père de famille exécuté, ils prirent alors le parti de bannir Pierre Calas, son fils. Ce bannissement semblait aussi inconséquent, aussi absurde que tout le reste : car Pierre Calas était coupable ou innocent du parricide; s'il était coupable, il fallait le rouer comme son père; s'il était innocent, il ne fallait pas le bannir. Mais les juges effrayés du supplice du père et de la piété attendrissante avec laquelle il était mort, imaginèrent sauver leur honneur en laissant croire qu'ils faisaient grâce au fils; comme si ce n'eût pas été une prévarication nouvelle de faire grâce; et ils crurent que le bannissement de ce jeune homme pauvre et sans appui, étant sans conséquence, n'était pas une grande injustice, après celle qu'ils avaient eu le malheur de commettre...

... On enleva les filles à la mère; elles furent enfermées dans un couvent. Cette femme, presque arrosée du sang de son mari, ayant tenu son fils aîné mort entre ses bras, voyant l'autre banni, privée de ses filles, dépouillée de tout son bien, était seule dans le monde, sans pain, sans espérance, et mourante de l'excès de son malheur [2]. Quelques personnes, ayant examiné mûrement toutes les cir-

(1) La mort héroïque et touchante du vieil huguenot est une des meilleures preuves en sa faveur.

(2) Ce ton oratoire, nouveau chez Voltaire, est un effet de l'émotion qui anime l'écrivain et qu'il veut communiquer à ses lecteurs.

constances de cette aventure horrible, en furent si frappées qu'elles firent presser la dame Calas, retirée dans une solitude, d'oser venir demander justice aux pieds du trône. Elle ne pouvait pas alors se soutenir, elle s'éteignait; et, d'ailleurs, étant née Anglaise, transplantée dans une province de France dès son jeune âge, le nom seul de la ville de Paris l'effrayait. Elle s'imaginait que la capitale du royaume devait être encore plus barbare que celle du Languedoc. Enfin, le devoir de venger la mémoire de son mari l'emporta sur sa faiblesse. Elle arriva à Paris prête[1] d'expirer. Elle fut étonnée d'y trouver de l'accueil, des secours et des larmes.

La raison l'emporte à Paris sur le fanatisme, quelque grand qu'il puisse être, au lieu qu'en province le fanatisme l'emporte presque toujours sur la raison.

M. de Beaumont, célèbre avocat du Parlement de Paris, prit d'abord sa défense, et dressa une consultation qui fut signée de quinze avocats. M. Loiseau, non moins éloquent, composa un mémoire en faveur de la famille M. Mariette, avocat au Conseil, dressa une requête juridique qui portait la conviction dans tous les esprits.

Ces trois généreux défenseurs des lois et de l'innocence abandonnèrent à la veuve le profit des éditions de leurs plaidoyers. Paris et l'Europe entière s'émurent de pitié, et demandèrent justice avec cette femme infortunée. L'arrêt fut prononcé par tout le public, longtemps avant qu'il pût être signé par le Conseil.

La pitié pénétra jusqu'au ministère, malgré le torrent continuel des affaires, qui souvent exclut la pitié, et malgré l'habitude de voir des malheureux, qui peut endurcir le cœur encore davantage. On rendit les filles à la mère. On les vit toutes les trois couvertes d'un crêpe et baignées de larmes, en faire répandre à leurs juges.

(1) *Prête de.* V. Lex.

Deuxième partie.

Après avoir ainsi présenté les faits, Voltaire, dans la seconde partie de son ouvrage, passe aux réflexions sur la tolérance.

Il s'élève d'abord contre les confréries, comme celle des pénitents blancs, qui avaient joué un rôle indiscret dans la ville au moment du procès de Calas ; puis il prend en main la cause des protestants français et demande si la tolérance qu'on exercerait vis-à-vis d'eux pourrait présenter quelque danger.

Quelques-uns ont dit que si l'on usait d'une indulgence paternelle envers nos frères errants qui prient Dieu en mauvais français, ce serait leur mettre les armes à la main, qu'on verrait de nouvelles batailles de Jarnac, de Moncontour, de Coutras, de Dreux, de Saint-Denis, etc., c'est ce que j'ignore, parce que je ne suis pas un prophète; mais il me semble que ce n'est pas raisonner conséquemment [1] que de dire : Ces hommes se sont soulevés quand je leur ai fait du mal, donc ils se soulèveront quand je leur ferai du bien,

J'oserais prendre la liberté d'inviter ceux qui sont à la tête du gouvernement, et ceux qui sont destinés aux grandes places, à vouloir bien examiner mûrement si l'on doit craindre en effet que la douceur produise les mêmes révoltes que la cruauté a fait naître, si ce qui est arrivé dans certaines circonstances doit arriver dans d'autres, si les temps, l'opinion, les mœurs sont toujours les mêmes.

Les huguenots, sans doute, ont été enivrés de fanatisme et souillés de sang comme nous; mais la génération présente est-elle aussi barbare que leurs pères? le temps, la raison, qui fait tant de progrès, les bons livres, la douceur de la société, n'ont-ils point pénétré chez ceux qui conduisent l'esprit de ces peuples? et ne nous apercevons-nous pas que presque toute l'Europe a changé de face depuis environ cinquante années?

Le gouvernement s'est fortifié partout, tandis que les mœurs se sont adoucies. La police générale, soutenue d'armées nombreuses toujours existantes, ne permet pas d'ailleurs de craindre le retour de ces temps anarchiques,

(1) *Conséquemment.* V. Lex.

La malheureuse famille Calas, estampe de Carmontelle, gravée par Delafosse (1765).

Cette estampe représente la famille de Calas et sa servante, incarcérées, selon la coutume, au cours du procès de réhabilitation, et entendant la lecture de la sentence.

où des paysans calvinistes combattaient des paysans catholiques, enrégimentés à la hâte, entre les semailles et les moissons.

D'autres temps, d'autres soins. Il serait absurde de décimer aujourd'hui la Sorbonne, parce qu'elle présenta requête autrefois pour faire brûler la Pucelle d'Orléans, parce qu'elle déclara Henri III déchu du droit de régner, qu'elle l'excommunia, qu'elle proscrivit le grand Henri IV. On ne recherchera pas sans doute les autres corps du royaume, qui commirent les mêmes excès dans ces temps de frénésie ; cela serait non seulement injuste, mais il y aurait autant de folie qu'à purger tous les habitants de Marseille, parce qu'ils ont eu la peste en 1720.

Voltaire montre ensuite les progrès qui se sont accomplis chez les différents peuples et qui rendent la tolérance possible. Il conclut ainsi sur ce point :

Enfin cette tolérance n'a jamais excité de guerre civile ; l'intolérance a couvert la terre de carnage. Qu'on juge maintenant entre ces deux rivales, entre la mère qui veut qu'on égorge son fils, et la mère qui le cède, pourvu qu'il vive.

Suit une sorte d'histoire de l'intolérance à travers les âges. L'auteur voudrait prouver que l'intolérance était inconnue des Grecs et des Romains et n'est entrée dans le monde qu'avec le christianisme. Les martyrs, selon lui, auraient été persécutés, non pour leur croyance, mais pour le trouble qu'ils apportaient dans l'État.

Ici, Voltaire cédant à sa passion antireligieuse et à son humeur sarcastique, jette le ridicule sur des légendes chrétiennes ou sur des épisodes de la Bible.

Il est mieux inspiré quand il entreprend de montrer que Jésus-Christ a répudié la violence. Il commence par répondre à une objection tirée d'un passage de l'Evangile. Il s'agit de la parabole du *Festin des noces*. Ceux qui sont invités à ce festin s'étant récusés, le père de famille dit aux serviteurs : Allez dans les grands chemins et le long des haies et contraignez les gens d'entrer.

On n'a que trop abusé de ces paroles. *Contrains-les d'entrer* ne veut dire autre chose, selon les commentateurs les plus accrédités, sinon : Priez, conjurez, pressez, obtenez. Quel rapport, je vous prie, de cette prière et de ce souper à la persécution ?

Jésus-Christ, après la parabole du festin, dit : *Si quel-*

qu'un vient à moi, et ne haït pas son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, et même sa propre âme, il ne peut être mon disciple, etc. *Car qui est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne suppute pas auparavant la dépense* ? Y a-t-il quelqu'un dans le monde assez dénaturé pour conclure qu'il faut haïr son père et sa mère? et ne comprend-on pas aisément que ces paroles signifient : Ne balancez pas entre moi et vos plus chères affections ?

Presque tout le reste des paroles et des actions de Jésus-Christ prêche la douceur, la patience, l'indulgence. C'est le père de famille qui reçoit l'enfant prodigue, c'est l'ouvrier qui vient à la dernière heure, et qui est payé comme les autres; c'est le Samaritain charitable ; lui-même justifie ses disciples de ne pas jeûner; il pardonne à la pécheresse ; il se contente de recommander la fidélité à la femme adultère ; il daigne même condescendre à l'innocente joie des convives de Cana, qui étant déjà échauffés de vin en demandent encore, il veut bien faire un miracle en leur faveur, il change pour eux l'eau en vin.

Il n'éclate pas même contre Judas qui doit le trahir ; il ordonne à Pierre de ne se jamais servir de l'épée; il réprimande les enfants de Zébédée, qui, à l'exemple d'Élie, voulaient faire descendre le feu du ciel sur une ville qui n'avait pas voulu le loger.

Enfin il meurt victime de l'envie. Si l'on ose comparer le sacré avec le profane, et un Dieu avec un homme, sa mort, humainement parlant, a beaucoup de rapport avec celle de Socrate. Le philosophe grec périt par la haine des sophistes, des prêtres et des premiers du peuple : le législateur des chrétiens succomba sous la haine des scribes, des pharisiens et des prêtres. Socrate pouvait éviter la mort, et il ne le voulut pas : Jésus-Christ s'offrit volontairement. Le philosophe grec pardonna non seulement à ses calomniateurs et à ses juges iniques, mais il les pria de traiter un jour ses enfants comme lui-même, s'ils étaient assez heureux pour mériter leur haine comme lui : le législateur des chrétiens,

infiniment supérieur, pria son père de pardonner à ses ennemis [1].

Après avoir parlé en son nom, Voltaire en appelle à l'autorité des Pères de l'Eglise.

C'est une impiété d'ôter, en matière de religion, la liberté aux hommes, d'empêcher qu'ils ne fassent choix d'une divinité; aucun homme, aucun dieu ne voudrait d'un service forcé, (*Apologétique*, *chap.* XXIV.)

Si on usait de violence pour la défense de la foi, les évêques s'y opposeraient. (*Saint Hilaire*, *liv.* I.)

La religion forcée n'est plus religion ; il faut persuader et non contraindre. La religion ne se commande point. (*Lactance*, *liv.* III.)

C'est une exécrable hérésie de vouloir attirer par la force, par les coups, par les emprisonnements ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison. (*Saint Athanase*, *liv.* I.)

Rien n'est plus contraire à la religion que la contrainte. (*Saint Justin*, *martyr*, *liv.* V.)

Aux textes des Pères succèdent des décisions des Conciles. Voltaire y ajoute des citations de Fléchier, de Fénelon, etc.
C'est un défilé impressionnant de témoignages.

Persécuterons-nous ceux que Dieu tolère? dit saint Augustin, avant que sa querelle avec les Donatistes l'eût rendu trop sévère.

Conseillez, et ne forcez pas. (*Lettre de saint Bernard.*)

. . . . . .

On pourrait faire un livre énorme, tout composé de pareils passages. Nos histoires, nos discours, nos sermons, nos ouvrages de morale, nos catéchismes, respirent tous, enseignent tous aujourd'hui ce devoir sacré de l'indulgence. Par quelle fatalité, par quelle inconséquence démentirions-nous dans la pratique une théorie que nous annonçons tous les jours? Quand nos actions démentent

(1) La même année, J.-J. Rousseau, dans l'*Emile* (Profession de foi du vicaire Savoyard), rendait à Jésus-Christ un hommage encore plus célèbre et plus explicite que celui-ci, en comparant aussi Jésus-Christ à Socrate.

notre morale, c'est que nous croyons qu'il y a quelque avantage pour nous à faire le contraire de ce que nous enseignons ; mais certainement il n'y a aucun avantage à persécuter ceux qui ne sont pas de notre avis et à nous en faire haïr. Il y a donc, encore une fois, de l'absurdité dans l'intolérance.

Enfin, est amené le morceau à effet, la fameuse *Prière à Dieu,* dans laquelle l'auteur, laissant toute discussion avec les hommes, se tourne vers celui au nom duquel ils se battent, pour le prier d'intervenir dans ces luttes interminables et de réconcilier les frères ennemis.

Prière à Dieu [1].

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse, c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps, s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels. Daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature : que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes, ne soient pas des signaux de haine et de persécution...

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères !

(1) Cette « prière » est surtout un artifice de polémique. Sous prétexte de s'élever au-dessus de toutes les querelles confessionnelles qui divisent les hommes, Voltaire y insinue que les formes rituelles sont sans importance, les différences de croyance sans intérêt et que toutes les religions se valent. Il réussit donc à mettre sous la forme d'une *Prière à Dieu* la négation de toute religion positive

qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant !

Lettre de Voltaire sur l'affaire Calas.

A M. Moultou [1].

Samedi, 12 mars 1763.

C'était un bien vilain jour pour moi, monsieur, que celui où j'étais à Ferney quand vous me faisiez l'honneur de venir aux Délices.

Mais c'est un bien beau jour, malgré la bise et la neige, que celui où nous apprenons l'arrêt du Conseil et la manière dont le roi a daigné se déclarer contre les dévots fanatiques qui voulaient qu'on abandonnât les Calas. Nous devons beaucoup à M. le duc de Choiseul, et surtout à M. le duc de Praslin.

Le règne de l'humanité s'annonce.

Ce qui augmente ma joie et mes espérances, c'est l'attendrissement universel dans la galerie de Versailles.

Voilà bien une occasion où la voix du peuple est la voix de Dieu.

Je parie que vous avez pleuré de joie en apprenant cet heureux succès.

Je vous demande pardon de vous avoir fait lire mes esquisses informes, mais je crois vous devoir ces prémices, comme un tribut que mon cœur et mon esprit paient aux vôtres.

(1) Paul Moultou (1730-1787), pasteur de Genève, très attaché à J.-J. Rousseau, et, à ce titre, d'abord prévenu contre Voltaire. Mais l'affaire Calas le rapprocha du patriarche de Ferney.

La chasse aux erreurs judiciaires.
L'affaire Sirven.

Voltaire avait à peine pris en main la cause des Calas, quand il apprit que, dans la même province, une autre famille protestante se trouvait injustement persécutée d'une manière cruelle.

Sirven était un protestant de Castres. Il exerçait la profession d'arpenteur géomètre et de feudiste [1].

Il avait trois filles, dont l'aînée était mariée, les deux autres habitaient avec leurs parents. La cadette, nommée Élisabeth, était disputée à l'influence de sa famille par des catholiques zélés. Elle était d'ailleurs d'allures étranges et de tête peu sûre. Le 17 décembre 1761, le père de famille, qui était retenu hors de chez lui par ses fonctions, apprit que sa fille était sortie pendant la nuit et avait disparu. Le 4 janvier 1762, on retrouvait son corps dans un puits communal, sans qu'on pût savoir si le fait était dû à un crime, à un suicide ou à un accident.

Sirven et sa femme étaient connus pour la tendresse qu'ils montraient à leur famille. Cependant, une enquête commença sous la direction du juge de Mazamet et, malgré les témoignages des habitants [2] qui lui étaient favorables, Sirven sentit bientôt qu'il était suspect. Un décret de prise de corps fut lancé contre lui, sa femme et ses deux filles. Il s'y déroba par la fuite, une fuite pleine d'angoisses et de péripéties, au cours de laquelle les membres de la famille durent se séparer pour dépister les soupçons. Après deux mois et demi d'aventures, il parvint à Lausanne dans les premiers jours d'avril 1762. Sa femme et ses filles vinrent l'y retrouver deux mois plus tard. L'instruction commencée sur leur compte se continuait en la leur absence. Le 29 mars 1764, une sentence déclarait le père et la mère coupables de parricide et les condamnait à la pendaison, sentence qui fut exécutée par effigie quelques mois après. Du même coup, les biens de ces infortunés furent confisqués.

« Le même hasard, écrit Voltaire, le même hasard qui m'amena les enfants de Calas, veut encore que les Sirven s'adressent à moi [3] ! »

(1) Le feudiste avait le soin et la garde des registres féodaux contenant le dénombrement et la nature des héritages de la censive d'un seigneur avec le tribut dont ils étaient chargés. Ses fonctions le mettaient en rapport avec les meilleures familles du pays.

(2) Les habitants du village de Saint-Alby, où se trouvait alors la famille Sirven, à deux lieues et demie de Castres.

(3) Lettre à Damilaville, 1er mars 1765. — On peut douter que cette rencontre fût un pur effet du hasard. Le défenseur des Calas habitait

Voilà donc les Sirven devant Voltaire.

« Figurez-vous quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau ; voilà ce que je vis. Il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence et tant de malheurs... Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuse, livrée à l'opprobre et à la mendicité chez les étrangers : ils trouvent de la pitié sans doute ; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié ! » (*Même lettre.*)

Voltaire écrivit au premier président de Languedoc, M. de Bastard, et fit présenter un placet au vice-chancelier, M. de Maupeou. Il lui fut répondu qu'on pourrait obtenir des lettres de grâce.

« Je crus d'abord que c'était de leurs juges qu'on me parlait, et que ces lettres étaient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimerait mieux mendier son pain de porte en porte et expirer de misère que de demander une grâce qui supposerait un crime trop horrible pour être grâciable ; mais aussi comment obtenir justice ? Comment s'aller remettre en prison dans sa patrie, où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de Calas était juste ? Ira-t-on une seconde fois demander une évocation au Conseil ? Tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique, que l'infortune des Calas a peut-être épuisée et qui se lassera d'avoir des accusations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter et des juges à confondre ? » (*Même lettre.*)

Voltaire craignait, on le voit, que l'affaire Sirven, en elle-même moins dramatique que celle de Calas, ne trouvât pas auprès du public le même intérêt. Il voulut donc attendre, pour intervenir directement, que le triomphe de Calas devant le grand Conseil lui parût assuré. On sait que cet événement se produisit le 9 mars 1765. Il réussit cependant à intéresser au sort de ces malheureux les souverains du Nord, le roi de Prusse,

aux portes de Genève. Il est naturel que les pasteurs de cette ville, qui accueillaient et au besoin appelaient à eux leurs coreligionnaires persécutés, aient songé à les faire bénéficier, comme les Calas, de l'influence d'un homme si bien disposé.

Catherine de Russie, les rois de Pologne et de Danemark, qui donnaient généreusement leur obole pour l'œuvre de réhabilitation.

Pour faire casser le jugement rendu contre lui, il fallait que Sirven renonçât à la sécurité de son exil et allât se constituer prisonnier à Mazamet. C'était, semble-t-il, un jeu dangereux. Voltaire, cependant, après avoir fait sonder les juges, décida son protégé à cette courageuse démarche (31 août 1769). Par un arrêt intervenu trois mois après, Sirven obtenait satisfaction : la liberté et ses biens lui étaient rendus; mais son innocence n'était pas explicitement reconnue (16 novembre 1769).

Aussi, porté par l'opinion et poussé par Voltaire, il en appela de ce jugement, demandant à être lavé de l'accusation calomnieuse dont il avait été l'objet et vengé par la condamnation de ses adversaires à payer des dommages-intérêts.

Il dut attendre encore deux ans la sentence qui lui rendait pleine justice (25 novembre 1771). « Songez, disait Voltaire, qu'il ne fallut que deux heures pour condamner cette famille au dernier supplice et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre justice à l'innocence. »

L'affaire de La Barre.

L'affaire suivante est plus tragique :

Un crucifix, placé sur un pont à Abbeville, ayant été mutilé dans la nuit du 8 au 9 août 1765 par des mains restées inconnues, on se mit à rechercher les coupables. On se rappela que peu de temps auparavant, le jour de la Fête-Dieu, trois jeunes gens s'étaient signalés par leur attitude peu respectueuse au passage d'une procession. Ils furent décrétés de prise de corps. C'était un jeune gentilhomme, Gaillard d'Étallonde, le chevalier de La Barre et un nommé Moisnel. D'Étallonde, le plus compromis, ayant pris la fuite, les deux autres furent arrêtés.

Moisnel, qui n'avait que dix-sept ans, fit des aveux complets et bénéficia d'une indulgence relative ; le chevalier de La Barre, compromis par son compagnon, montra dans ses interrogatoires de la crânerie, mais aussi une impiété obstinée. Il fut condamné à faire amende honorable et à être décapité, puis brûlé sur un bûcher.

Pour être exécutoire, ce jugement devait être ratifié par le Parlement de Paris. On pouvait croire que les juges se laisseraient émouvoir par l'âge et la qualité du condamné ; mais le Parlement effrayé par les progrès de l'incrédulité confirma la sentence. Le roi n'usa pas de son droit de grâce et le malheureux chevalier dut subir son supplice. (Juin 1766.)

Voltaire fut d'autant plus ému de cette terrible affaire que son nom s'y trouvait mêlé. Le chevalier avait fait allusion à

certains ouvrages du philosophe et plusieurs furent trouvés entre ses mains[1].

Il écrivit une relation du supplice du chevalier de La Barre pour en faire ressortir l'horreur et en rejeter l'odieux sur l'intolérance des juges. Puis il entreprit la révision du jugement d'Etallonde.

En dehors de ces trois grandes affaires, Calas, Sirven, de La Barre, Voltaire en prit en main bien d'autres. Il en menait quatre ou cinq à la fois. C'était pour lui comme une sorte de chasse, la chasse aux erreurs judiciaires. Il s'y livrait avec la double passion de sauver des innocents et de confondre des juges abhorrés.

Voici quelques-unes de ces affaires :

L'affaire Martin.

C'était en 1767, cette fois dans le ressort du Parlement de Paris, à Bar. Un homme est assassiné, on recherche l'auteur du crime, on relève une trace de pas conduisant à la maison d'un laboureur nommé Martin. On arrête celui-ci, on le confronte avec un passant, seul témoin du crime. « Ce n'est pas lui, répond le témoin, je ne le reconnais pas. — Dieu soit loué ! s'écrie Martin, en voilà un qui ne m'a pas reconnu. » Le mot était malheureux, mais le sens se comprend aisément. Le laboureur voulait évidemment dire : il n'a pas reconnu en moi le meurtrier qu'il a vu. Le juge s'obstina à voir dans ces paroles un aveu et le pauvre paysan paya de sa tête son mauvais langage.

Condamné à mourir sur la roue, après avoir subi la torture, il fut envoyé à Paris, où le Parlement devait juger en dernier ressort. La Chambre de la Tournelle, surchargée de procès, confirma la sentence. Martin, ramené à Bar, fut rompu vif et expira sur la roue en protestant de son innocence. Quelque temps après, un criminel condamné à mort, avouait, avant de subir son supplice, qu'il était l'auteur du meurtre pour lequel Martin avait

(1) Voltaire écrivait à ce propos à l'abbé Morellet : « La dernière scène qui vient de se passer à Paris prouve bien que les frères doivent cacher leurs mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller Pasquier a dit en plein Parlement que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir, avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leurs noms : c'est une dénonciation dans toutes les formes » (7 juillet 1766).

Atterré, Voltaire ne se trouvait plus en sûreté même à Ferney. Il songea un instant à se réfugier sur les terres du roi de Prusse, à Clèves. Il rêvait d'y fonder une colonie de philosophes avec Diderot, d'Alembert et quelques autres. Il en écrivit à Frédéric, qui y consentit, mais ni Diderot ni les autres ne se soucièrent de s'exiler dans cette Salente philosophique.

été arrêté, condamné et exécuté. Voltaire, averti, s'entremit pour faire réhabiliter la famille.

L'affaire Montbailli.

Les époux Montbailli logeaient avec leur mère; la vieille femme occupait une chambre, à laquelle on accédait par une antichambre, dans laquelle couchaient les deux époux. Un matin, une ouvrière se présente à sept heures pour parler à la mère. Le fils hésite à la réveiller, puis il entre dans la chambre. Il aperçoit la vieille femme renversée, la tête penchée à terre, l'œil droit meurtri par l'angle d'un meuble qu'elle avait heurté dans sa chute. Il s'écrie : Ah ! mon Dieu, ma mère est morte ! et tombe comme foudroyé. On accourt, un chirurgien appelé constate le décès de la mère. Le fils revient à lui, grâce à une saignée. Mais bientôt des rumeurs se forment, on dit que la vieille femme a été assassinée par son fils et sa belle-fille. Ceux-ci n'y avaient aucun intérêt, au contraire, puisqu'ils vivaient tous trois d'une manufacture de tabac concédée par les fermiers généraux à leur mère et qui pouvait leur être retirée à son décès. Il est vrai que la vieille femme s'enivrait et que l'eau-de-vie la rendait querelleuse. Le soir même qui avait précédé sa mort, elle avait eu avec ses enfants une altercation, mais on peut se disputer, sans aller jusqu'à se tuer. Les magistrats de Saint-Omer n'en jugèrent pas ainsi. Montbailli et sa femme furent, malgré leur bonne réputation, arrêtés et emprisonnés.

Le procureur du roi prit l'affaire en main, et le Conseil d'Artois condamnait le mari, après avoir subi antérieurement la question ordinaire et extraordinaire, à avoir le poing coupé et à expirer sur la roue. L'arrêt, prononcé le 9 novembre 1770, était exécuté dix jours plus tard. Jusqu'au dernier moment le malheureux protesta de son innocence.

La femme avait été condamnée à la potence, mais elle bénéficia d'un sursis. Entre temps, le nouveau Conseil d'Arras revit la procédure et, d'une voix unanime, proclama l'innocence des deux époux. La femme Montbailli fut donc sauvée. « Si par hasard le chancelier de France n'avait été averti, l'iniquité aurait été consommée. » Mais qui l'avait averti sinon le défenseur des Calas et des Sirven ?

L'affaire Lally-Tollendal.

Voltaire se consacra encore à la révision du procès de Lally-Tollendal [1], lieutenant général et gouverneur des possessions

(1) Le comte de Lally (Thomas-Arthur), baron de Tollendal (1702-1766), né à Romans (Drôme), d'une famille irlandaise, avait coopéré à la malheureuse équipée du prétendant Jacques III, équipée dont il

françaises dans l'Inde, qui, après un procès scandaleux, avait été condamné et décapité en 1766. Son fils avait juré de poursuivre la réhabilitation de son père par tous les moyens. Voltaire le premier s'émut de ce jugement dans un factum de 1773 et réussit à faire casser par le Conseil l'arrêt de condamnation [1].

Autres affaires.

C'était encore l'affaire Morangiès, où l'on voyait un lieutenant général assailli par des usuriers, auxquels il refusait de payer 350 mille livres, qu'ils avaient réussi à lui faire signer.

Voltaire avait aussi entrepris de défendre les serfs du Jura contre les exigences de la main morte, exercée sans pitié par les chanoines de Saint-Claude.

Enfin il luttait encore contre les vexations de la ferme en faveur des misérables populations du pays de Gex. Condorcet, en envoyant à Turgot la requête du pays de Gex, lui écrivait : « Je voudrais qu'elle fût discutée dans le Conseil, que le roi vît que le plus grand écrivain de la nation est aussi un des hommes les plus bienfaisants et un des meilleurs citoyens. »

avait été l'âme, selon le mot de Voltaire. En 1756, alors que la Compagnie des Indes était déjà presque ruinée, il entreprit une grande expédition pour rendre à la France son ancienne puissance dans la péninsule. Après quelques succès, il s'aliéna par son humeur presque tous ses collaborateurs, échoua en 1758 devant Madras, fut lui-même assiégé pendant un an dans Pondichéry et dut capituler en 1761.

Prisonnier et malade, il fut transféré à Londres, puis il obtint de venir à Paris pour se justifier. Enfermé à la Bastille pendant dix-neuf mois sans être interrogé, il se vit faire ensuite son procès avec la dernière rigueur. Enfin déclaré coupable de trahison par le Parlement, après deux ans de procédure clandestine et des débats orageux, il fut condamné à mort en 1766.

(1) V. p. 965. Mais le procès fut renvoyé devant les Parlements de Rouen et de Dijon, qui, par esprit de solidarité déclarèrent de nouveau Lally coupable — Son fils (1751-1830), fut député aux Etats-Généraux de 1789, pair de France en 1815, ministre d'Etat, membre de l'Académie française. Il s'occupa de philanthropie et de littérature.

Candide, 1759.

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1770.

CHAPITRE II

Mademoiselle Corneille. — Le Commentaire sur Corneille (1764).

En 1760, Voltaire s'honora en adoptant une jeune fille de la famille de Corneille.

L'auteur du *Cid* avait un oncle nommé comme lui Pierre Corneille et qui était avocat au Parlement de Normandie. Cet oncle mourut en 1675, aux trois quarts ruiné pour s'être imprudemment porté caution en faveur d'un de ses amis. La famille nombreuse qu'il laissait, tomba bien vite dans l'indigence. En 1754, son petit-fils Jean-François, sans instruction, végétait dans une situation précaire, quand il apprit qu'il avait à Paris un parent illustre, Fontenelle [1], qui pourrait lui venir en aide.

Mais Fontenelle, alors âgé de 97 ans, avait déjà disposé de sa fortune. D'ailleurs il ne connaissait pas Jean-François. Celui-ci s'était annoncé comme un petit-fils de Pierre Corneille, ce qui était exact; mais le Pierre Corneille dont il descendait n'était pas le grand Corneille. On crut donc avoir affaire à un escroc.

Cependant Jean-François trouva des gens qui s'intéressèrent à lui, entre autres, Fréron et Titon du Tillet [2].

Fréron eut l'heureuse idée de s'adresser aux comédiens et d'obtenir la représentation d'une pièce de Corneille au béné-

(1) Fontenelle (V. p. 180, n. 1), avait pour mère Marthe Corneille, sœur de l'auteur du *Cid*. Il était pour Jean-François Corneille un cousin issu de germain.

(2) Fréron, V. p. 743, n. 1. — Titon du Tillet (Evrard) (1677-1762), conseiller au Parlement de Paris, a fait élever à l'honneur des écrivains français un petit monument en bronze (*Le Parnasse français*) qu'on peut voir à la Bibliothèque nationale.

fice de Jean-François. *Rodogune,* jouée dans ces conditions, rapporta cinq mille livres, qui aidèrent le pauvre homme à payer ses dettes.

Titon du Tillet recueillit chez lui la fille de Jean-François, Mlle Corneille, qu'il confia à ses nièces. A ce sujet un jeune poète, Le Brun, s'adressa à Voltaire. Dans une ode dédiée à l'auteur de *Mérope,* il supposait que le grand Corneille apparaissait à sa petite nièce et l'engageait à demander appui et protection à Voltaire.

« Dis-lui que si Mérope eût devancé Chimène,
De son chaos obscur dégageant Melpomène,
Sans doute il eût brillé de l'éclat dont j'ai lui :
S'il eût été Corneille, et si j'étais Voltaire,
Généreux adversaire,
Ce qu'il fera pour toi, je l'eusse fait pour lui.

Voltaire répondit à cet appel avec enthousiasme. Sans s'attarder à prendre des renseignements, il demanda tout de suite qu'on lui envoyât la jeune fille. « Il convient assez, disait-il, qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite fille de son général. » — « Si cela convient, je suis à vos ordres et j'espère avoir à vous remercier, jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid.* »

« La petite fille », « le grand-père », Voltaire se méprenait sur la parenté de Mlle Corneille. Peu importe ! Il s'est engagé, il ne se dédira pas. Il demande seulement qui est ce M. Le Brun. « C'est lui, ajoute-t-il, qui m'a encorneillé [1]. »

Voltaire fut enchanté de sa fille adoptive.

« Nous sommes très contents de Mlle *Rodogune;* nous la trouvons naturelle, gaie et vraie... » Il écrit au père de la jeune fille : « Tous ceux qui la voient en sont très satisfaits. Elle est gaie et décente [2], douce et laborieuse. On ne peut être mieux née. Je vous félicite, monsieur, de l'avoir pour fille et vous remercie de me l'avoir donnée [3]. »

Voltaire et sa nièce prirent tout à fait au sérieux leur rôle de

(1) *Encorneillé.* V. Lex.
(2) *Décent.* V. Lex.
(3) 25 décembre 1760.

père et de mère adoptifs. Une lettre à Dumolard nous les montre dans l'exercice de leurs délicates fonctions :

« Elle a été un peu malade. Vous pouvez juger si Mme Denis en a pris soin ; elle est très bien servie ; on lui a assigné une femme de chambre qui est enchantée d'être auprès d'elle ; elle est aimée de tous les domestiques ; chacun se dispute l'honneur de faire ses petites volontés, et assurément ses volontés ne sont pas difficiles... Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier soin doit être de lui faire parler sa langue avec simplicité et avec noblesse. Nous la faisons écrire tous les jours : elle m'envoie un petit billet et je le corrige ; elle me rend compte de ses lectures : il n'est pas encore temps de lui donner des maîtres ; elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi. Nous ne lui laissons passer ni mauvais termes ni prononciations vicieuses ; l'usage amène tout. Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapisseries de petit point. Je vous rends un compte exact de tout : je ne dois pas omettre que je la conduis moi-même à la messe de paroisse. Nous devons l'exemple et nous le donnons [1]. »

Là était le point délicat. Mlle Corneille pouvait-elle se faire beaucoup d'illusions sur la sincérité des sentiments religieux de son bienfaiteur ? Celui-ci, malgré ses bonnes intentions, était-il bien qualifié pour diriger l'éducation d'une jeune fille ? Une partie du public avait des doutes. Voltaire se montra très irrité des commentaires qui ne manquèrent pas d'aller leur train et en particulier de la forme que Fréron y donna [2]. Il réclamait le carcan pour son diffamateur. M. de Malesherbes refusa de se prêter à ces ressentiments. Voltaire se vengea en publiant les *Anecdotes sur Fréron*, pamphlet des plus violents, dont l'auteur répudia toujours la paternité et où il traitait son ennemi comme le dernier des misérables (1761).

Pour doter Mlle Corneille, Voltaire eut une idée des plus heureuses. Il avait été question plusieurs fois de publier une édition de nos classiques sous les auspices de l'Académie. L'au-

(1) Lettre du 15 janvier 1761.

(2) « Il faut avouer qu'en sortant du couvent, Mlle Corneille va tomber en de bonnes mains. » *Année littéraire*, 10 décembre 1760.

teur de *Zaïre* écrivit à Duclos, secrétaire perpétuel, que « Mlle Corneille aurait le droit de le bouder, s'il ne retenait pas le grand Corneille pour sa part » (10 avril 1761).

C'était une grande entreprise. Voltaire organisa une vaste souscription à l'étranger aussi bien qu'en France. La souscription une fois lancée, il se mit à l'ouvrage avec une ardeur extraordinaire.

Il avait adopté Mlle Corneille en décembre 1760 : elle avait dix-huit ans. Le 12 février 1763, il la mariait avec un jeune gentilhomme, nommé Dupuits, cornette de dragons. Nous citons plus loin, p. 790, deux lettres relatives à cet événement.

Rédaction du Commentaire. — Voltaire avait commencé son travail, vers le mois de juillet 1761, sur le seul volume qu'il trouva dans le pays [1] d'une petite édition de 1644. Ce ne fut qu'en septembre 1761, qu'il put se procurer l'édition in-folio de 1664. Au reste, comme il le dit lui-même [2], il valait mieux pour *le Cid*, se servir de cette dernière édition, parce qu'il devait mettre sous les yeux du public la pièce que l'Académie jugea, quand elle prononça entre Corneille et Scudéri.

Rejetant à une autre place les premières pièces de Corneille, il commença son édition par *Médée*, « la première pièce dans laquelle on trouve quelque goût de l'antiquité [3] » et qui fut suivie du *Cid*. Il n'eut ainsi à s'occuper d'abord que des chefs-d'œuvre et son ardeur avait de quoi se soutenir; aussi écrivait-il alors : « C'est avec un plaisir extrême que je commente Corneille [4]. » Mais quand il en fut à *Pertharite*, il trouvait que « c'est une terrible entreprise de commenter trente-deux pièces dont vingt-deux ne sont pas supportables et ne méritent pas d'être lues ». L'humeur du commentateur rejaillit quelquefois sur ses jugements [5].

L'impression du Commentaire fut commencée le 31 janvier 1762, mais interrompue peu après. L'édition du Théatre de Pierre Corneille avec des commentaires, etc., parut en 1764 (12 vol. in-8°) [6]. Une seconde édition fut donnée en 1774 (8 vol. in-4°).

Voltaire en usa fort librement avec son auteur. Admirablement préparé sans doute par sa carrière et par son génie à une œuvre de ce genre, il n'y apporta cependant ni impartialité, ni critique. Fervent admirateur de Racine, il se croyait généreux

(1) Lettre à Duclos, 12 juillet 1761.
(2) Lettre à Duclos, 25 décembre 1761
(3) Préface du *Commentaire*.
(4) Lettre à d'Argental, 8 juillet 1761.
(5) Remarque de Beuchot dans l'*Avertissement*.
(6) Cette édition produisit cent mille francs de bénéfices, partagés entre le libraire et Mlle Corneille, dont la dot s'éleva à 40.000 écus.

envers Corneille, quand il lui pardonnait ses fautes en considération de ce qu'il avait frayé la route. D'autre part, il était si dépourvu d'esprit critique qu'il ne tenait aucun compte des changements de goût et de langue que le temps avait amenés entre Corneille et son successeur. De plus, avec sa liberté habituelle, il ne ménageait aucunement ses termes dans l'expression de ses préventions.

Aussi cette œuvre, qui devait être une œuvre de critique respectueuse, devient souvent entre ses mains une étude étroite, chicanière, impertinente [1].

Il s'efforce pour être juste de dégager ce qui, dans Corneille, lui paraît sublime. Il encense alors le poète, après l'avoir malmené un instant auparavant. Il s'en rend parfaitement compte ; c'est ce qui lui fait dire à un ami :

« Je traite Corneille tantôt comme un dieu, tantôt comme un cheval de carrosse [2]. »

Il soumettait son travail à l'Académie, mais tout en gardant son indépendance : « Je suis bien aise de recueillir d'abord les sentiments de l'Académie ; après quoi je dirai hardiment, mais modestement, la vérité. Je l'ai dite sur Louis XIV, je ne la tairai pas sur Corneille [3]. »

Cependant l'Académie, par la plume de d'Alembert, faisait quelques objections et demandait plus de réserve dans la critique. On lira plus loin, p. 795, le fragment de d'Alembert.

Analyse du Commentaire. — Il importe de distinguer dans cet ouvrage plusieurs éléments :

1° Des observations grammaticales. C'est la partie la plus faible ;
2° Des remarques sur le style, plus justes naturellement, mais condamnant beaucoup de v rs au nom d'un goût trop étroit ;
3° Des appréciations sur la composition des scènes. Elles sont d'un homme du métier, mais souvent trop méticuleux et trop peu libre ;
4° Un commentaire moral, historique, auquel viennent s'ajouter des anecdotes et des souvenirs. C'est, à notre avis, la partie la plus intéressante.

On trouvera plus loin (p. 794 et suiv.) quelques *Extraits* du Commentaire sur les quatre tragédies les plus classiques de Corneille. Résumons ici les principales critiques de Voltaire sur ces grandes œuvres :

(1) C'est ce qui fait dire à M. Crouslé (*Litt. de Petit de Julleville*, VI, p. 137) : « Voltaire a-t-il écrit ce commentaire pour ou contre Corneille ? c'est ce qu'on se demande toujours. » Le même critique compare le *Commentaire*, « à une chaîne de galérien, que le texte de Corneille traîne à ses pieds, dans les éditions où l'on a eu le malheur de le reproduire. »

(2) Lettre à d'Argental, 31 aug. 1761.

(3) Lettre à Saurin, oct. 1761.

Sur le Cid: — Voltaire remarque d'abord la vogue du théâtre espagnol au moment où parut cette pièce. Il rappelle qu'elle est imitée de Guilhem de Castro; mais il se trompe étrangement en ajoutant qu'avec l'œuvre de Castro, Corneille en imitait une autre, de Diamante (*El honrador de su padre*, celui qui honore son père), pièce qui ne parut que vingt-deux ans plus tard. Il s'exprime en termes remarquablement modérés sur l'hostilité de Richelieu vis-à-vis du *Cid*[1] et sur les *Sentiments* de l'Académie[2]. Il recherche ce que l'Académie voulait dire en déclarant que *le sujet de cette tragédie n'était pas bon.* Il critique le manque de liaison entre les scènes du début et condamne le rôle de l'Infante. On trouvera plus loin (p. 796), quelques remarques de détail

Il cite quatre vers qui ont disparu de la pièce et que nous ne connaîtrions pas sans lui.

Dans la scène I de l'acte II, le comte dit en effet :

« Désobéir un peu n'est pas un si grand crime,
Et, quelque grand qu'il soit, mes services présents.
Pour le faire abolir sont plus que suffisants. »

C'est ici, dit Voltaire, qu'il y avait :

« Ces satisfactions n'apaisent point une âme;
Qui les reçoit a tort, qui les fait se diffame,
Et de pareils accords l'effet le plus commun,
Est de déshonorer deux hommes au lieu d'un. »

« Ces vers, ajoute le commentateur, parurent trop dangereux, dans un temps où l'on punissait les duels, qu'on ne pouvait arrêter, et Corneille les supprima. »

Sur les Horaces. — Voltaire relève justement les traits magnifiques du second acte.

« Je ne vous connais plus.
— Je vous connais encore... »
— « Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain. »

et il dit: « Ce sont ces traits qui ont mérité à Corneille le nom de grand, non seulement pour le distinguer de son frère, mais du reste des hommes. »

Cependant, après avoir admiré le *Qu'il mourût*, il cherche querelle à Corneille, sous prétexte que le vieil Horace aurait dû assister au combat de ses fils contre les Curiaces et qu'il est inadmissible qu'il ne soit pas resté près de la lice. On verra plus loin cette chicane (p. 797).

A la fin du IVe acte, quand le vieil Horace a appris la victoire définitive de son fils, Voltaire ne manque pas de remarquer que « c'est une autre pièce qui commence ». Corneille, dans son *Examen*, a reconnu lui-même ce défaut et en a même exagéré la gravité.

Le plus surprenant, c'est que Voltaire n'apprécie pas le superbe monologue de Camille, qu'il appelle un morceau de déclamation, sans voir tout ce qu'il contient de vérité psychologique. Il dit à ce propos : « Tous ces vains efforts sont froids, et pourquoi? C'est

(1) V. p. 794.
(2) V. p. 795.

Frontispice dessiné par Pierre, gravé par Watelet, pour l'édition du *Théâtre de Corneille*, avec le commentaire de Voltaire. (Genève 1774.)

qu'au fond, le sujet manque à l'auteur. Dès qu'il n'y a plus de combats dans le cœur, il n'y a plus rien à dire. » Comment Voltaire peut-il prétendre qu'il n'y a plus de combats dans le cœur de cette malheureuse jeune fille, qui, non seulement vient de perdre son fiancé tué par la main d'un frère, mais qui se sent isolée et méconnue dans sa propre maison, qui est irritée et exaspérée par tout ce qu'elle y voit et y entend, qui se révolte enfin et qui, décidée à mourir pour suivre son Curiace, ramasse toutes ses forces et se prépare avec exaltation à braver le vainqueur et à le pousser à un crime ? Voltaire écrit à ce sujet : « Ce *Dégénérons, mon cœur*, cette résolution de se mettre en colère, ce long discours, cette nouvelle sentence mal exprimée, que *c'est gloire de passer pour un cœur abattu*, enfin tout refroidit, tout glace le lecteur. » Ce jugement paraît empreint d'une grande légèreté.

De même quand Horace rencontre sa sœur, Voltaire demande... « Qui l'amène auprès d'elle ? Est-ce à elle qu'il doit présenter les armes de ses beaux-frères ? C'est au roi, c'est au Sénat assemblé qu'il devait montrer ces trophées. Les femmes ne se mêlaient de rien chez les premiers Romains... » Mais n'est-ce pas dans Tite-Live que Corneille a trouvé cet épisode et n'est-ce pas précisément ce détail qui lui a révélé tout ce que la légende épique des Horaces pouvait contenir de vraiment tragique ?

Sur Cinna. — Voltaire, en commençant, proclame la supériorité de *Cinna* sur les *Horaces*, puis, après avoir légitimement émis quelque doute sur la véracité de l'histoire rapportée par Sénèque et par Dion Cassius, mais non par Suétone, il ajoute : « Vraie ou fausse, cette clémence d'Auguste est un des plus nobles sujets de tragédie, une des plus belles instructions pour les princes, c'est une grande leçon de mœurs ; c'est, à mon avis, le chef-d'œuvre de Corneille, malgré quelques défauts. »

Le premier reproche d'importance se produit au IIe acte, lorsque Cinna se jette aux genoux d'Auguste pour le conjurer de garder l'empire.

« Ici, Cinna semble déshonorer les belles choses qu'il a dites par une perfidie bien lâche, qui l'avilit. Cette basse perfidie même semble contraire aux remords qu'il aura. »

En tombant à genoux, Cinna ne fait que souligner les paroles qu'il prodigue pour tromper Auguste et le retenir sur le trône afin d'avoir un prétexte de le renverser. Ce procédé est évidemment odieux, mais il s'explique par bien des raisons que Corneille a indiquées, la haine de Cinna pour Auguste et son amour pour Emilie. Auguste ne s'est pas encore révélé à lui comme un prince magnanime, un homme supérieur. C'est à la fin de cette scène qu'il se montre tel et c'est aussi de ce moment que datent les remords qui vont assaillir Cinna.

Le second reproche est relatif à ces remords de Cinna, que Voltaire trouve trop tardifs. Il blâme le chef des conjurés de n'avoir pas été désarmé aussitôt par la bonté d'Auguste :

« Pour épouse, Cinna, je vous donne Émilie. »

On verra plus loin (p. 798) cette discussion.

Le reproche suivant concerne Emilie, Voltaire admire le beau vers :

Mais le cœur d'Émilie est hors de son pouvoir.

Mais aussitôt il ajoute cette remarque insidieuse qu' « Emilie affectant de penser comme Caton, a cependant reçu pendant quinze ans les bienfaits et l'argent d'Auguste, dont l'*épargne lui a été ouverte*... »

Après un mot d'admiration pour le vers :

« Je me fais des vertus dignes d'une Romaine. »

tout de suite la porte s'ouvre aux objections et aux critiques que Voltaire affecte d'attribuer à d'autres. « Plusieurs demandent encore pourquoi cette Emilie ne touche point, pourquoi ce personnage ne fait pas au théâtre la grande impression qu'y fait Hermione : elle est l'âme de toute la pièce et cependant elle inspire peu d'intérêt. N'est-ce point parce qu'elle n'est pas malheureuse ? N'est-ce point parce que les sentiments d'un Brutus, d'un Cassius, conviennent peu à une fille ? N'est-ce point parce que sa facilité à recevoir l'argent d'Auguste dément la grandeur d'âme qu'elle affecte ? N'est-ce point parce que ce rôle n'est pas tout à fait dans la nature ? Cette fille que Balzac appelle une *adorable furie*, est-elle si adorable ? C'est Emilie que Racine avait en vue lorsqu'il dit, dans une de ses préfaces, qu'il ne veut pas mettre sur le théâtre de ces femmes qui font des leçons d'héroïsme aux hommes[1]. Malgré tout cela, le rôle d'Emilie est plein de choses sublimes, et quand on compare ce qu'on faisait alors à ce seul rôle d'Emilie, on est étonné, on admire. »

Voltaire conclut : « Cette Furie n'est point du tout adorable ; elle est réellement parricide. » Et on se demande s'il ne plaisante pas quand il écrit immédiatement après : « Cependant gardons-nous bien de croire qu'Emilie, malgré son ingratitude, et Cinna, malgré sa perfidie, ne soient pas deux très beaux rôles ; tous deux étincellent de traits admirables. »

Enfin, en commentant la scène du *Soyons amis, Cinna*, Voltaire cite l'anecdote bien connue depuis, du maréchal de La Feuillade.

Sur Polyeucte. — Ici, le commentaire manque tout à fait d'équité. Voltaire n'a pas pu surmonter ses préjugés irréligieux pour juger avec sérénité la tragédie inspirée à Corneille par l'enthousiasme chrétien.

Il ne prend aucun intérêt au personnage de Polyeucte, qu'il trouve dénué de philosophie et ridicule. Néarque est pour lui un fanatique, « un convulsionnaire ».

Il blâme, comme les raffinés de l'Hôtel de Rambouillet, le zèle imprudent de Polyeucte allant briser les idoles. Il aurait voulu que Polyeucte refusât seulement d'assister au sacrifice païen. Il critique aussi le désintéressement du héros chrétien confiant sa femme à son rival.

Il regarde naturellement Sévère comme le héros de la pièce ; l'amour de Pauline, amour si combattu et si héroïque, lui plaît, mais il fait à cette femme plus d'une critique.

Il lui reproche d'abord de ne pas faire part à Polyeucte des in-

(1) Dans la première préface de *Britannicus*, Racine dit en effet qu'il ne veut pas représenter « une femme qui donnerait des leçons de fierté à des conquérants » mais il semble par là désigner Cornélie dans la *Mort de Pompée*, plutôt qu'Émilie.

quiétudes que lui inspirent les « agissements de Néarque. » — « Si elle est réellement si effrayée. si elle craint pour la vie de Polyeucte, c'est de cette crainte qu'elle devrait d'abord parler : elle devrait même la confier à son mari et ne pas attendre son départ pour raconter son rêve à une confidente. » Suit la critique du songe de Pauline ; Voltaire prétend qu'il ne sert de rien dans la pièce.

Surtout Voltaire s'obstine à penser que Pauline n'aime pas son mari ; quitte à la blâmer quand elle lui parle au nom de son amour. « Il est inconvenant, prétend-il, qu'elle parle d'amour à un mari qu'elle n'aime pas. » — Quand elle s'écrie :

« Ne désespère pas une âme qui t'adore »

le commentateur proteste en renvoyant aux vers connus :

« Je donnai par devoir à son affection
Tout ce que l'autre avait par inclination. »

Il ferme les yeux à tant de preuves que Pauline donne de sa tendresse pour son mari. Tout le rôle s'expliquerait-il, si vraiment Pauline n'aimait pas son mari ou si elle l'aimait seulement par devoir et par point d'honneur ?

Lettres relatives au « Commentaire » ou à Mademoiselle Corneille.

Lettre de Voltaire au président Hénault [1].

25 juin 1761.

Mon cher et respectable confrère, je crois qu'il s'agit de l'honneur de l'Académie et de la France. Il faut fixer la langue, que vingt mille brochures corrompent ; il faut imprimer, avec des notes utiles, les grands auteurs du siècle de Louis XIV et qu'on sache à Pétersbourg et en Ukraine en quoi Corneille est grand et en quoi il est défectueux. Vous encouragerez cette entreprise, qui ne réussira pas si vous ne permettez que je vous consulte souvent. Je pense qu'il sera honorable pour la France de relever le nom de Corneille dans ses descendants. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton aveugle, vieille et pauvre ; en un quart d'heure elle fut riche. La petite-fille d'un homme très supérieur à Milton n'est, à la vérité, ni vieille ni aveugle, elle a même de très beaux yeux, et ce ne sera pas une raison pour que

(1) V. plus haut, p. 393, n. 4.

les Français l'abandonnent. Il est vrai qu'elle est à présent au-dessus de la pauvreté ; mais à qui mieux qu'elle appartiendrait le produit des œuvres de son aïeul ? Les frères Cramer[1] sont assez généreux pour lui céder le profit de cette édition, qui ne sera faite que pour les souscripteurs.

Nous travaillons donc pour le nom de Corneille, pour l'Académie, pour la France. C'est par là que je veux finir ma carrière. Il en coûtera si peu pour faire réussir cette entreprise ! *Quarante francs*, chaque exemplaire, sont un objet si mince pour les premiers de la nation, qu'on sera probablement empressé à voir son nom dans la liste des protecteurs de *Cinna* et du sang de Corneille.

Je me flatte que le roi, protecteur de l'Académie, permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs[2]. Je charge votre caractère aussi bienfaisant qu'aimable de nous donner la reine. Qu'elle ne considère pas que c'est un profane qui entreprend ce travail ; qu'elle considère la nation dont elle est reine.

Qui sont les noms de vos amis que je ferai imprimer ? pour combien d'exemplaires souscriront nos académiciens de la Cour ? Comptez que les Cramer ne tireront que le nombre des exemplaires souscrits, et que ce livre restera un monument de la générosité des souscripteurs, qui ne sera jamais vendu au public. Fera des petites éditions qui voudra, mais notre grande sera unique. Vous pouvez plus que personne ; et il sera digne de celui qui a bien fait connaître la France de protéger le grand Corneille, quand il n'y a pas un seul acteur digne de jouer *Cinna*, et qu'il y a si peu de gens dignes de le lire.

Il me semble que j'ouvre une porte d'or pour sortir du labyrinthe des colifichets où la foule se promène.

(1) Libraires éditeurs, établis à Genève.

(2) Louis XV, qui, comme Louis XIV, portait en effet le titre de protecteur de l'Académie, souscrivit pour deux cents exemplaires. D'autres princes, l'empereur et l'impératrice d'Autriche, Élisabeth de Russie, en firent autant. Mme de Pompadour et Choiseul souscrivirent chacun pour cinquante exemplaires, Voltaire lui-même pour cent

A M. de Chenevières [1].

Janvier 1763.

Je vous donne avis, mon cher ami, que je marie Mlle Corneille ; je deviens aveugle ; mais ce ne sera pas moi qui jouerai dans cette affaire le rôle de l'Amour ; c'est un jeune gentilhomme de mon voisinage, dont les terres touchent les miennes; il a environ huit mille livres de rente [2] ; il est sage et doux, fort aimable, fort amoureux, et fort aimé. Je me flatte qu'ils seront tous deux heureux chez moi ; leur bonheur fera le mien : je finis ma vie en vrai patriarche. Que dites-vous de la destinée de Mlle Corneille ? ne la trouvez-vous pas singulière ? ... Voilà l'occasion de faire de ces jolis vers dont vous me favorisez quelquefois. Pour moi, je peux faire des mariages, mais je ne puis plus faire d'épithalames. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

La lettre suivante, adressée au secrétaire perpétuel de l'Académie, montre toute la diplomatie de Voltaire mise au service de Mlle Corneille. Il ne néglige rien pour rehausser son mariage.

A M. Duclos [3].

Au château de Ferney, 12 février 1763.

Je croirais, monsieur, manquer à mon devoir si je ne donnais part à l'Académie du mariage de l'unique héritière du nom de Corneille avec M. Dupuits, jeune gentilhomme plein de mérite, cornette de dragons dans le régiment de M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris. Ses terres touchent aux miennes ; rien n'était plus convenable. C'est un établissement avantageux. Mlle Corneille en est en partie redevable à la protection de l'Académie,

(1) M. de Chènevières (1699-1779), commis au bureau de la guerre, était un ami de la famille de Voltaire.

(2) Voltaire, de son côté, donnait à Mlle Corneille 20.000 livres de dot et 1.400 livres de rente viagère

(3) Duclos (1704-1772), auteur d'une *Histoire de Louis XI*, avait donné ensuite les *Considérations sur les mœurs*. Entré à l'Académie française, il en devint, en 1755, le secrétaire perpétuel. Il eut une grande part à la nouvelle édition du Dictionnaire (1762).

qui a honoré en elle le nom du grand Corneille, et qui a favorisé les souscriptions de l'édition à laquelle je travaille continuellement en faveur de sa nièce.

Je crois qu'il serait honorable pour la littérature que l'Académie daignât m'autoriser à signer pour elle au contrat de mariage. Le nom de Corneille peut mériter cette distinction. Vous me donneriez permission, monsieur, de mettre le nom du secrétaire perpétuel, de la part de l'Académie; ou bien vous auriez la bonté de m'envoyer les noms de Messieurs les Académiciens présents, en m'autorisant à honorer le contrat de leurs signatures. Ce dernier parti me paraît d'autant plus convenable[1] que je compte signer pour M. le maréchal de Richelieu, comme doyen de l'Académie. J'attends les ordres de l'Académie, en laissant pour leur exécution une place dans le contrat.

Je vous prie, monsieur, de présenter à nos confrères mon profond respect.

Fragment d'une lettre de d'Alembert a Voltaire[2].

« Nous avons été très contents de vos remarques sur les *Horaces*, beaucoup moins de celles de *Cinna*, qui nous ont paru faites à la hâte. Les remarques sur *le Cid* sont meilleures, mais ont encore besoin d'être revues. Il nous a semblé que vous n'insistiez pas toujours assez sur les beautés de l'auteur, et quelquefois trop sur des fautes qui peuvent n'en pas paraître à tout le monde. Dans les endroits où vous critiquez Corneille, il faut que vous ayez si évidemment raison que personne ne puisse être d'un avis contraire; dans les autres, il faut, ou ne rien dire, ou ne parler qu'en doutant. Excusez ma franchise; vous me l'avez permise, vous l'avez exigée; et il est de la plus grande importance pour vous, pour Corneille, pour l'Académie, et pour l'honneur de la littérature française, que vos remarques soient à l'abri même des mauvaises critiques. » (8 mai 1761.)

(1) Ce fut le premier parti qui prévalut
(2) V. plus haut, p. 783.

« Croyez-moi, ajoutait-il plus tard, ne donnez pas de prise sur vous aux sots et aux mal intentionnés, et songez qu'un vivant qui critique un mort en possession de l'estime publique doit avoir raison et demie pour parler, et se taire quand il n'a que raison. » (10 octobre 1761.)

Dédicace du « Commentaire » à Messieurs de l'Académie française.

(1764.)

MESSIEURS,

Abrégé de l'Histoire universelle, 1753.

J'AI l'honneur de vous dédier cette édition des ouvrages d'un grand génie, à qui la France et notre Compagnie doivent une partie de leur gloire. Les *Commentaires* qui accompagnent cette édition seraient plus utiles, si j'avais pu recevoir vos instructions de vive voix. Vous avez bien voulu m'éclairer quelquefois par lettres sur les difficultés de notre langue; vous m'auriez guidé non moins utilement sur le goût. Cinquante ans d'expérience m'ont instruit, mais ont pu m'égarer; quelques-unes de vos séances m'en auraient plus enseigné qu'un demi-siècle de mes réflexions.

Vous savez, messieurs, comment cette édition fut entreprise, ce que j'ai cru devoir au sang de Corneille était mon premier motif; le second est le désir d'être utile aux jeunes gens qui s'exercent dans la carrière des belles lettres, et aux étrangers qui apprennent notre langue. Ces deux motifs me donnent quelques droits à votre indulgence. Je vous supplie, messieurs, de me continuer vos bontés, et d'agréer mon profond respect. VOLTAIRE.

Dans l'*Avertissement* de la deuxième édition, l'auteur répondit aux critiques que le Commentaire lui avait values.

« Dans la première édition de ce *Commentaire*, je crois avoir remarqué toutes les beautés de Corneille, et même avec enthousiasme : car quiconque ne sent pas vivement

n'est pas digne de parler de ces morceaux, d'autant plus admirables que nous n'en avions aucun modèle, ni dans notre nation, ni dans l'antiquité.

Dans le dessein d'être utile aux jeunes gens, dont le goût peut n'être pas encore formé, je remarquai aussi quelques défauts, et j'eus soin de dire, plus d'une fois, que le temps où vivait Corneille était l'excuse de ces fautes.

Des gens qui dans le fond du cœur étaient choqués autant que moi de ces défauts, et qui en parlent tous les jours avec le mépris et la dérision qui ne leur conviennent pas, osèrent me reprocher d'avoir imprimé pour le progrès de l'art et d'avoir discuté, avec quelque attention, la centième partie des critiques qu'ils débitent eux-mêmes si souvent dans les cafés et dans les réduits qu'ils fréquentent. Pour répondre à leurs reproches, j'examinerai plus sévèrement toutes les pièces de Corneille, tant celles qui auront un succès éternel que celles qui n'ont eu qu'un succès passager; j'oublierai son nom et je n'aurai devant les yeux que la vérité : j'ai eu cette hardiesse nécessaire sur des objets plus importants; je l'aurai sur cette partie de la littérature.

Ceux qui crurent que je voulais exalter Corneille par des louanges se trompèrent; ceux qui imaginèrent que je voulais le déprimer [1] par des critiques se trompèrent bien davantage : je ne voulus qu'être juste. J'avais assez longtemps réfléchi sur l'art, je l'avais assez exercé pour être en droit de dire mon avis. Je dus le dire, puisque j'étais obligé de faire un commentaire.

Ce fut en partie ce commentaire même qui servit à l'établissement heureux de la descendante de ce grand homme ; mais il fallait aussi servir le public. Ce n'est pas la personne de P. Corneille, mort il y a si longtemps, que je respectai : c'était Cinna, c'était le vieil Horace, c'était Sévère et Pauline, c'était le dernier acte de *Rodogune*. Ce n'est pas lui que je voulus déprimer, quand je

(1) *Déprimer*. V. Lex.

développai les raisons de ses inégalités : quand on préfère une maison, un jardin, un tableau, une statue, une musique, le connaisseur ne songe ni à l'architecte, ni au jardinier, ni au peintre, ni au statuaire, ni au musicien ; il n'a que l'art en vue, et non l'artiste. Au contraire, les contemporains, toujours jaloux, ne songent qu'à l'artiste et oublient l'art : aucun de ceux qui écrivirent contre Corneille n'avait la moindre connaissance du théâtre ; l'abbé d'Aubignac même, qui avait tant lu Aristote, et qui disait tant d'injures à Corneille, n'avait pas la première idée de cette pratique du théâtre qu'il croyait enseigner... »

EXTRAITS DU « COMMENTAIRE »

Sur l'hostilité de Richelieu.

« Le premier ministre vit les défauts du *Cid* avec les yeux d'un homme mécontent de l'auteur, et ses yeux se fermèrent trop sur les beautés. Il était si entier dans son sentiment, que, quand on lui apporta les premières esquisses du travail de l'Académie sur *le Cid* et quand il vit que l'Académie, avec un ménagement aussi poli qu'encourageant pour les arts et pour le grand Corneille, comparait les contestations présentes à celles que *la Jérusalem délivrée* et le *Pastor fido* [1] avaient fait naître, il mit en marge, de sa main : « L'applaudissement et le blâme du *Cid* n'est qu'entre les doctes et les ignorants, au lieu que les contestations sur les deux autres pièces ont été entre les gens d'esprit. »

Qu'il me soit permis de hasarder une réflexion. Je crois que le cardinal de Richelieu avait raison, en ne considérant que les irrégularités de la pièce, l'inutilité et l'inconvenance du rôle de l'infante, le rôle faible du roi, le rôle encore plus faible de don Sanche et quelques autres défauts. Son grand sens lui faisait voir clairement toutes

(1) La *Jérusalem délivrée*, poème du Tasse, 1575 ; le *Pastor fido*, tragi-comédie pastorale de Guarini (1537-1612).

ces fautes, et c'est en quoi il me paraît plus qu'excusable.

Je ne sais s'il était possible qu'un homme occupé des intérêts de l'Europe, des factions de la France, et des intrigues plus épineuses de la cour, un cœur ulcéré par les ingratitudes et endurci par les vengeances, sentît le charme des scènes de Rodrigue et de Chimène. Il voyait que Rodrigue avait très grand tort d'aller chez sa maîtresse après avoir tué son père, et, quand on est trop fortement choqué de voir ensemble deux personnes qu'on croit ne devoir pas se chercher, on peut n'être pas ému de ce qu'elles disent.

Je suis donc persuadé que le cardinal de Richelieu était de bonne foi. Remarquons encore que cette âme altière, qui voulait absolument que l'Académie condamnât *le Cid*, continua sa faveur à l'auteur. »

. . . . . .

Le jugement de l'Académie.

Quant au jugement que l'Académie fut obligée de prononcer entre Corneille et Scudéri, et qu'elle intitula modestement *Sentiments de l'Académie sur « le Cid »*, j'ose dire que jamais on ne s'est conduit avec plus de noblesse, de politesse et de prudence, et que jamais on n'a jugé avec plus de goût [1]. Rien n'était plus noble que de rendre justice aux beautés du *Cid*, malgré la volonté décidée du maître du royaume.

La politesse avec laquelle elle reprend les défauts est égale à celle du style, et il y eut une très grande prudence à se conduire de façon que ni le cardinal de Richelieu, ni Corneille, ni même Scudéri, n'eurent au fond sujet de se plaindre.

Je prendrai la liberté de faire quelques notes sur le jugement de l'Académie comme sur la pièce ; mais je crois

(1) Cet éloge de la conduite de l'Académie envers Corneille a étonné bien des gens. Il faut remarquer que le Commentaire de Voltaire sur le théâtre de Corneille était soumis par son auteur au jugement de l'Académie elle-même. Si, d'ailleurs, les expressions de Voltaire sont quelquefois excessives, le fond de sa pensée est juste.

devoir les prévenir ici par une seule, c'est sur ces paroles de l'Académie : *encore que le sujet du Cid ne soit pas bon.* Je crois que l'Académie entendait que le mariage, ou du moins la promesse de mariage entre le meurtrier et la fille du mort, n'est pas un sujet pour une pièce morale, que nos bienséances en sont blessées. Cet aveu de ce corps éclairé satisfaisait à la fois la raison et le cardinal de Richelieu, qui croyait le sujet défectueux. Mais l'Académie n'a pas prétendu que le sujet ne fût pas très intéressant et très tragique, et quand on songe que ce mariage est un point d'histoire célèbre, on ne peut que louer Corneille d'avoir réduit ce mariage à une simple promesse d'épouser Chimène : c'est en quoi il me semble que Corneille a observé les bienséances beaucoup plus que ne le pensaient ceux qui n'étaient pas instruits de l'histoire...

Quelques remarques sur « le Cid ».

Voltaire critique comme trop familier le beau vers :

Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Par contre, il approuve l'audace du mot *invaincu :*

« Il y a un dictionnaire d'orthographe où il est dit que *invaincu* est un barbarisme. Non ; c'est un terme hasardé et nécessaire. »

Ce sang qui tout sorti fume encor de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous, etc.

« Scudéri ne reprit point ces hyperboles poétiques qui, n'étant point dans la nature, affaiblissent le pathétique de ce discours. C'est le poète qui dit que *ce sang fume de courroux ;* ce n'est pas assurément Chimène : on ne parle pas ainsi d'un père mourant. Scudéri, beaucoup plus habitué que Corneille à ces figures outrées et puériles, ne remarqua pas même en autrui, tout éclairé qu'il était par l'envie, une faute qu'il ne sentait pas dans lui-même. »

Il est teint de mon sang. — Plonge-le dans le mien ;
Et fais-lui perdre ainsi la teinture du tien.

« Cela n'a point été repris par l'Académie ; mais je doute que cette teinture réussît aujourd'hui. Le désespoir n'a pas de réflexions si fines et, j'oserais ajouter, si fausses : une épée est également rougie de quelque sang que ce soit : ce n'est point du tout une teinture différente. Tout ce qui n'est pas exactement vrai, révolte les bons esprits. Il faut qu'une métaphore soit naturelle, vraie, lumineuse, qu'elle échappe à la passion. »

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix.

« est repris par Scudéri. C'est peut-être le plus beau vers de la pièce, et il obtient grâce pour tous les sentiments un peu hors de la nature qu'on trouve dans cette scène, traitée d'ailleurs avec une grande supériorité de génie.

Remarques sur « les Horaces ».

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût.

« Voilà ce fameux *qu'il mourût*, ce trait du plus grand sublime, ce mot auquel il n'en est aucun de comparable dans toute l'antiquité. Tout l'auditoire fut si transporté qu'on n'entendit jamais le vers faible qui suit; et le morceau *n'eût-il que d'un moment retardé sa défaite*, étant plein de chaleur, augmenta encore la force du *qu'il mourût*. Que de beautés ! et d'où naissent-elles ? d'une simple méprise très naturelle, sans complication d'événements, sans aucune intrigue recherchée, sans aucun effort. Il y a d'autres beautés tragiques, mais celle-ci est au premier rang.

« Il est vrai que le vieil Horace, qui était présent quand les Horaces et les Curiaces ont refusé qu'on nommât d'autres champions, a dû être présent au combat. Cela gâte jusqu'au *qu'il mourût*.

« Il semble intolérable qu'une suivante ait vu le combat et que ce père des trois champions de Rome reste inutilement avec des femmes, pendant que ses enfants sont aux mains... Quoi ! cet homme qui se sent assez de force

pour tuer ses trois enfants *hautement*, s'ils donnent un *mot consentement* à un nouveau choix que le peuple est en droit de faire, quitte le champ où ses trois fils combattent pour venir apprendre à des femmes une nouvelle qu'on doit leur cacher ! Il ne prétexte pas même cette disparate [1] sur l'horreur qu'il aurait de voir ses fils combattre contre son gendre. Il ne vient que comme messager, tandis que Rome entière est sur le champ de bataille ; il reste les bras croisés, tandis qu'une soubrette a tout vu ! Ce détail peut-il se pardonner [2] ? »

Une critique du personnage de « Cinna ».

Voltaire reproche vivement à Cinna ses remords trop tardifs. Il ne peut lui pardonner d'avoir persisté dans son attitude hostile après les généreuses paroles d'Auguste et de s'être montré intraitable devant Maxime à la scène II de l'acte II.

« Quoi ! après ces vers :

Mais je la retiendrai pour vous en faire part...
Je vous donne Émilie...

Cinna disserte ! Il n'est pas troublé et il le sera ensuite ! Quel est le lecteur qui ne s'attend pas à de violentes agitations dans un tel moment ? Si Cinna les éprouvait, si Maxime s'en apercevait, cette situation ne serait-elle pas plus naturelle et plus théâtrale ? Encore une fois je ne propose cette idée que comme un doute ; mais je crois que les combats du cœur sont toujours plus intéressants que des raisonnements politiques, et ces contestations qui

(1) *Disparate*. V. Lex.

(2) Voilà une terrible chicane. On se demande si Voltaire n'y a pas cherché un moyen de retirer de leur valeur aux éloges qu'il décerne par ailleurs à cette scène. Il ne semble pas que la présence du vieil Horace dans sa maison soit si difficile à expliquer. Il est naturel qu'il ait accompagné ses fils jusqu'au champ clos, mais qu'il n'ait pas voulu assister à un pareil combat, d'autant plus que, comme le remarque Voltaire, il a dans sa maison un devoir à remplir. C'est le jeune Horace lui-même qui a donné à son père la mission de retenir en arrière des femmes éplorées et d'empêcher qu'elles ne sortent. (II, VII, v. 695 et suiv.)

au fond sont souvent un jeu d'esprit assez froid. C'est au cœur qu'il faut parler dans une tragédie.

... « L'observation la plus importante, à mon avis, c'est qu'ici l'intérêt change. On détestait Auguste, on s'intéressait beaucoup à Cinna : maintenant c'est Cinna qu'on hait, c'est en faveur d'Auguste que le cœur se déclare. Lorsque ainsi on s'intéresse tour à tour pour les parties contraires, on ne s'intéresse en effet pour personne : c'est ce qui fait que plusieurs gens de lettres regardent *Cinna* plutôt comme un bel ouvrage que comme une tragédie intéressante[1]. »

A l'acte III, scène II, Voltaire demande pourquoi Cinna manifeste maintenant des remords qu'il n'éprouvait pas à l'acte précédent. Apparemment c'est que l'évolution de ses sentiments a demandé un certain temps.

Vous n'aviez point tantôt ces agitations...

« Vous voyez que Corneille a bien senti l'objection. » C'est Voltaire qui parle. Cinna répond tout naturellement :

On ne les sent aussi (les remords) *que quand le coup approche.*

Le monologue de Cinna (Acte III, scène III), est l'explication des sentiments de Cinna. Voltaire trouve qu'il vient trop tard. C'est toujours la même critique. Mais pourquoi ne pas vouloir se placer au point de vue de Corneille ?

« J'en reviens toujours à ce remords trop tardif, je soupçonne qu'il serait très touchant, très intéressant, s'il avait été plus prompt ... »

Voltaire critique aussi les paroles de Cinna, quand celui-ci s'écrie :

Mais je dépends de vous, ô serment téméraire !

Il dit que ce serment n'est qu'un prétexte. Il a raison au point de vue de la morale; mais il en parle à son aise, sans songer assez que Corneille a conçu le personnage de Cinna comme les jeunes seigneurs de son temps, qui allaient bientôt devenir les héros de la Fronde.

« Comment un homme qui n'a pas les fureurs de l'amour, un petit-fils de Pompée, qui a assemblé tant de Romains pour rendre la liberté à la patrie, peut-il dire en langage de ruelle : Je ne peux rien que par le congé d'une femme ? Il fallait donc le peindre, dès le premier acte, comme un homme éperdu d'amour, forcé par une maîtresse qu'il idolâtre à conspirer contre un maître qu'il aime[2]. »

(1) Jugement bien sévère sur une pièce dont Voltaire parlait d'abord avec tant d'enthousiasme.

(2) Sauf le dernier trait, c'est bien ce qu'a fait Corneille. Cinna ne dit-il pas, pour dépeindre le zèle des autres conjurés : « *Ils semblent comme moi servir une maîtresse ?* »

Sur l'examen de « Cinna » par Corneille.

« *Ce poème a tant d'illustres suffrages qui lui donnent le premier rang parmi les miens*, etc. »

Voltaire écrit :

« Quoique j'aie osé y trouver des défauts, j'oserais dire ici à Corneille : Je souscris à l'avis de ceux qui mettent cette pièce au-dessus de tous vos autres ouvrages; je suis frappé de la noblesse des sentiments vrais, de la force, de l'éloquence des grands traits de cette tragédie. Il y a peu de cette emphase et de cette enflure qui n'est qu'une grandeur fausse. Le récit que fait Cinna au premier acte, la délibération d'Auguste, plusieurs traits d'Émilie, et enfin la dernière scène sont des beautés de tous les temps et des beautés supérieures. Quand je vous compare surtout aux contemporains qui osaient alors produire leurs ouvrages à côté des vôtres, je lève les épaules et je vous admire comme un être à part... »

(Ici, Voltaire énumère un certain nombre des émules de Corneille : il ne cite ni Mairet, ni Du Ryer, ni Rotrou.)

« Si j'ai trouvé des taches dans *Cinna*, ces défauts mêmes auraient été de très grandes beautés dans les écrits de vos pitoyables adversaires; je n'ai remarqué ces défauts que pour la perfection d'un art dont je vous regarde comme le créateur. Je ne peux ni ajouter ni ôter rien à votre gloire : mon seul but est de faire des remarques utiles aux étrangers qui apprennent votre langue, aux jeunes auteurs qui veulent vous imiter, aux lecteurs qui veulent s'instruire. »

Remarques sur « Polyeucte[1]. »

Préface. — Quand on passe de *Cinna* à *Polyeucte*, on se trouve dans un monde tout différent... C'est une chose assez connue que Corneille ayant lu sa tragédie de *Polyeucte* chez Mme de Rambouillet, où se rassemblaient alors les

(1) Voir p. 787, la notice.

Polyeucte (acte IV, scène IV).

Figure de Gravelot, gravée par Lempereur, pour l'édition de 1774 du *Théâtre de Corneille*, avec le Commentaire de Voltaire.

esprits les plus cultivés, cette pièce y fut condamnée d'une voix unanime, malgré l'intérêt qu'on prenait à l'auteur dans cette maison. Voiture fut député de toute l'assemblée pour engager Corneille à ne pas faire représenter cet ouvrage. Il est difficile de démêler ce qui put porter les hommes du royaume qui avaient le plus de goût et de lumière à juger si singulièrement. Furent-ils persuadés qu'un martyr ne pouvait jamais réussir sur le théâtre ? C'était ne pas connaître le peuple. Croyaient-ils que les défauts que leur sagacité leur faisait remarquer révolteraient le public ? C'était tomber dans la même erreur qui avait trompé les censeurs du *Cid;* ils examinaient *le Cid* par l'exacte raison, et ils ne voyaient pas qu'au spectacle on juge par sentiment. Pouvaient-ils ne pas sentir les beautés singulières des rôles de Sévère et de Pauline [1] ? Ces beautés d'un genre si neuf et si délicat, les alarmèrent peut-être. Ils purent craindre qu'une femme qui aimait à la fois son amant et son mari n'intéressât pas ; et c'est précisément ce qui fit le succès de la pièce...

Remarquez toutefois que, malgré tous ces défauts contre la vraisemblance, il règne dans cette scène un très grand intérêt; et c'est là ce qui fait le succès des tragédies. Ce mouvement d'intérêt diminuerait beaucoup si les spectateurs étaient tous des censeurs éclairés. Mais le public est composé d'hommes qui se laissent entraîner au sentiment.

Quoi ! elle est mariée depuis quinze jours, et Sévère n'en a rien su en venant en Arménie ? Plus j'y réfléchis, plus cela me paraît absurde ; et cependant on se sent remué, attendri à la représentation : grande preuve qu'il ne s'agit pas au théâtre d'avoir raison, mais d'émouvoir.

Jusqu'ici (2e scène du 2e acte), on ne voit à la vérité dans Pauline qu'une femme qui n'a point épousé son amant, qui l'aime encore et qui le lui dit quinze jours après ses noces. Mais c'est une préparation à ce qui doit suivre, au péril de son mari, à la fermeté que montrera Pauline en parlant à Sévère pour ce mari même, à la

(1) Voir plus haut (p. 162) les vers de Voltaire sur *Polyeucte*.

grandeur d'âme de Sévère : voilà ce qui rend l'amour de Pauline infiniment théâtral et digne de la tragédie.

Voltaire reconnaît que l'on se laisse entraîner par le mouvement de cette scène.

Au théâtre on se prête toujours aux sentiments naturels des personnages. On devient enthousiaste avec Polyeucte, inflexible avec Horace, tendre avec Chimène. « Il est vrai que les esprits philosophes, dont le nombre est fort augmenté, méprisent beaucoup l'action de Polyeucte et de Néarque. Ils ne regardent Néarque que comme un convulsionnaire qui a ensorcelé un jeune imprudent. Mais le parterre entier ne sera jamais philosophe.

Plus loin Voltaire insinue :

J'ai cru apercevoir dans le public aux représentations une secrète joie que Polyeucte allât commettre cette action, parce qu'on espérait qu'il en serait puni et que Sévère épouserait sa femme. En effet c'est à Sévère qu'on s'intéresse ; et le public prend toujours, sans qu'il s'en aperçoive, le parti du héros amant contre le mari qui n'est pas héros [1].

Voltaire, qui ne peut goûter personnellement la pièce de *Polyeucte*, reconnaît qu'elle émeut cependant le public :

L'obstination de Polyeucte, sa résignation, son transport divin plaisent beaucoup. Ceux qui assistent au spectacle étant persuadés, pour la plupart, des vérités qui enflamment Polyeucte, sont saisis de son transport : ils ne sont pas fort attendris, mais ils s'intéressent à la situation.

De même, à propos de la conversion de Pauline, il écrit :

Ce miracle soudain a révolté beaucoup de gens... Mais le parterre aimera longtemps ce prodige : il est la récompense de la vertu de Pauline; et s'il n'est pas dans l'histoire, il convient parfaitement au théâtre dans une tragédie chrétienne.

(1) Quelle insidieuse malice dans ces mots !

Par contre, Voltaire blâme la conversion de Félix :

Ce nouveau miracle n'est pas si bien reçu du parterre que les deux autres : il ne faut pas surtout prodiguer coup sur coup les prodiges de même espèce. Quand on pardonnerait la conversion incroyable de ce lâche Félix, on n'en serait pas touché, parce qu'on ne s'intéresse pas à lui comme à Pauline et qu'il est même odieux...

Voltaire conclut :

L'extrême beauté du rôle de Sévère, la situation piquante de Pauline, sa scène admirable avec Sévère, au quatrième acte, assurent à cette pièce un succès éternel... Dacier, dans ses Remarques sur la *Poétique d'Aristote*, prétend que Polyeucte n'est pas propre au théâtre, parce que ce personnage n'excite ni la pitié ni la crainte ; il attribue tout le succès à Sévère et à Pauline. Cette opinion est assez générale [1] ; mais il faut avouer qu'il y a de très beaux traits dans le rôle de Polyeucte et qu'il a fallu un grand génie pour manier un sujet si difficile.

(1) Voltaire a l'habitude d'attribuer à d'autres des idées auxquelles il tient assez, mais dont il ne veut pas prendre la responsabilité.

La Henriade, 1770.

En-tête tiré du *Siècle de Louis XIV*, édition de 1768.

CHAPITRE III

La propagande voltairienne.
Le Dictionnaire philosophique.

Voltaire a toujours été irréligieux. Ses maîtres de Louis-le-Grand ne s'y étaient pas trompés. Sous le brillant écolier, ils avaient deviné avec effroi l'adversaire futur.

Il était l'héritier de la société du Temple et des libertins de la Régence, mais il a ajouté à cet héritage un large apport personnel. S'il appartenait à une génération incroyante et railleuse, il a dépassé tous ses contemporains en audace. Il a réuni et incarné en lui-même toutes les sortes d'incrédulité et d'irrespect, au point que son nom est devenu lui-même un symbole. Il est plus que personne l'incrédulité et l'irrespect. Dès ses premiers écrits, il avait donné des preuves de son hostilité et dès 1722, l'*Épître à Uranie* contenait presque tout le programme de ce que l'on devait appeler le Voltairianisme.

Cependant son irréligion n'a pas toujours eu le caractère agressif qu'elle prit à partir d'une certaine date. La fameuse formule *Écrasons l'infâme*, qui devint bientôt le mot d'ordre d'une guerre sans merci au christianisme, n'apparaît qu'à une date relativement tardive.

Le 6 décembre 1757, Voltaire écrivait à d'Alembert : « Je fais comme Caton, je finis toujours ma harangue en disant *Deleatur Carthago*... Il ne faut que cinq ou six philosophes qui s'entendent pour renverser le colosse. Il ne s'agit pas d'empêcher nos laquais d'aller à la messe ou au prêche ; il s'agit d'arracher les pères

(1) Desnoireterres, VI, 235.

de famille à la tyrannie des imposteurs, et d'inspirer l'esprit de tolérance. Cette grande mission a déjà d'heureux succès. La vigne de la vérité est bien cultivée par des d'Alembert, des Diderot, des Bolingbroke, des Hume, etc. Si votre roi de Prusse avait voulu se borner à ce saint œuvre, il eût vécu heureux et tous les Académiciens de l'Europe l'auraient béni. »

Dans ce court passage se trouvent indiqués, le but de l'œuvre : arracher les pères de famille à la tyrannie des imposteurs, c'est-à-dire, dans la pensée de Voltaire, soustraire les esprits qui pensent à l'influence du clergé ; la restriction que le nouvel apôtre entend apporter à son œuvre : il renonce à agir sur la foule; le moyen employé : une sorte de mission, prêchée par cinq ou six philosophes ; les noms mêmes des principaux ouvriers de l'entreprise : d'Alembert et Diderot, les deux directeurs de l'Encyclopédie, quelques libres penseurs ou philosophes anglais : Bolingbroke et Hume ; Frédéric II et — certainement — si Voltaire ne se nomme pas, c'est que c'était inutile.

On remarquera la place qui est faite ici au roi de Prusse et ce n'est que juste. Le séjour de Voltaire auprès de lui et l'influence que le roi prit sur l'homme de lettres français paraissent avoir plus que tout contribué à transformer Voltaire en militant.

Les circonstances extérieures y contribuèrent aussi. Les idées et les mœurs avaient beaucoup évolué depuis cinquante ans; mais les institutions étaient restées identiques. Plus même les esprits se permettaient de hardiesse, vis-à-vis de la religion ou des pouvoirs, plus la répression apparaissait comme terrible. L'autorité attaquée se défendait, c'était naturel, mais elle le faisait souvent avec maladresse. Quelquefois ceux qui étaient chargés de surveiller, de contrôler et de sévir, fermaient volontairement les yeux et laissaient passer ce qu'ils devaient empêcher, comme faisait Malesherbes. Plus souvent ceux qui exerçaient ce magistère l'exerçaient de manière étroite et vexatoire. Les pénalités étant d'un autre âge, on hésitait à les appliquer. Quand on s'y décidait, on soulevait l'opinion, comme il arriva lors du jugement d'Abbeville. (V. p. 775.)

Voltaire avait déclaré la guerre à ce qu'il appelait l'*intolérance*, ou la *superstition*, et qui n'était autre que le christianisme, surtout le catholicisme. Dans son particulier, avec ses amis, il disait l'*infâme*. Une lettre de Frédéric II, datée du 18 mai 1759, montre que le mot était courant et consacré : « Vous caresserez encore l'*infâme* d'un main et l'égratignerez de l'autre. » A quoi Voltaire répondait : Votre Majesté me reproche... de caresser quelquefois l'*infâme*, eh ! mon Dieu, non; je ne travaille qu'à l'extirper. »

Désormais, il n'écrivait plus de lettres sans la clore par cette formule mystérieuse *Ecrlinf*, que les employés de la poste pre-

naient naïvement pour une signature. « Ce M. Ecrlinf n'écrit pas mal », disaient ces braves gens [1].

A partir de cette époque, Voltaire apparaît comme enrégimenté. Sa correspondance avec d'Alembert est assidue et d'Alembert, c'est l'Encyclopédie. Mais, à côté d'un homme comme celui-là, il avait besoin de correspondants subalternes, pour le tenir au courant des nouvelles, lui envoyer des brochures ou en recevoir de lui, pour seconder et stimuler au besoin son zèle pour la cause. Il parle sans cesse, non sans un sourire, de ses frères, mais parmi tous ses frères il n'en est pas de plus dévoué que Damilaville. Pendant huit ans — de 1760 à 1768 — Voltaire ne passa guère un jour sans lui adresser au moins un billet rapide.

Damilaville, après avoir servi comme garde du corps et avoir fait campagne dans la guerre de la Succession d'Autriche, était entré dans l'administration. Il était premier commis au bureau des Vingtièmes et comme il avait le droit de contresigner avec le cachet du contrôleur général des finances les plis sortant de son bureau, il usait de ce droit pour faire parvenir à ses amis les philosophes toutes les lettres et tous les paquets plus ou moins compromettants qui ne leur seraient jamais parvenus autrement. Damilaville, au dire de Grimm, « n'avait ni grâce, ni agrément dans l'esprit et il manquait de cet usage du monde qui y supplée. Il était triste et lourd », mais Diderot nous le présente sous un jour plus favorable, et comme capable d'attentions délicates pour ses amis. Il était infatigable. Voltaire usait sans scrupule du dévouement de son cher frère, et rendait hommage à son zèle. « C'est vous, lui écrivait-il, qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions, c'est vous qui êtes le lien des philosophes [2]. »

Ainsi secondé et talonné, Voltaire, qui, livré à lui-même, se serait peut-être laissé distraire de la lutte, allait multiplier les publications anonymes sous les titres les plus divers. Ce fut d'abord l'*Extrait des sentiments de Jean Meslier*, 1762. Ce Jean Meslier était un personnage authentique, un curé champenois, qui était mort en 1733, laissant en manuscrit un ouvrage sur l'Ancien Testament, où il exprimait des doutes. L'ouvrage était diffus, incorrect, sans méthode; pour le faire lire, il fallait le refaire. C'est ce dont se chargea le patriarche de Ferney. Il ramassa l'arme et l'aiguisa.

Puis voici le *Sermon des Cinquante* : « Le *Sermon des Cinquante*, attribué à La Mettrie, à Dumarsais, à un grand prince est tout à fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuscules (le *Sermon* et *Jean Meslier*) dans le coin du monde

(1) Desnoireterres, VI, p. 235. Voltaire, éd. Beuchot, LXIV, p. 545.
(2) Damilaville mourut le 13 décembre 1768, à quarante-sept ans.

que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit... Quatre ou cinq personnes à Versailles ont de ces exemplaires sacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part et j'en suis tout à fait édifié [1]. » Le *Sermon des Cinquante* est bien l'œuvre de Voltaire, sa première attaque directe et à fond contre la tradition juive et chrétienne.

Sur ces entrefaites paraît l'*Émile* de Rousseau. Voltaire reconnaît dans le Vicaire savoyard un disciple de Jean Meslier. « Ce vicaire, écrit-il, fait une sortie contre la religion chrétienne avec beaucoup d'éloquence et de sagesse [2] » et, déplorant la défection de Jean-Jacques, il s'écrie : « Oh ! comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère ! et qu'il a été grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner [3] ! »

L'année suivante, l'évêque du Puy, frère de Le Franc de Pompignan, ayant fait paraître une *Instruction pastorale* dirigée contre les incrédules modernes, Voltaire, qui avait déjà accablé de railleries l'académicien, n'épargna pas davantage le prélat. (*Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'Instruction pastorale de Jean-George, humble évêque du Puy.*) Il débute ainsi : « Mes très chers frères, mon confrère Jean-George du Puy a voulu vous instruire par un gros volume [4]. Vous savez que la vérité est au fond du Puy ; mais vous ne savez pas encore si Jean-George l'en a tirée, etc. » Puis ce fut la *Lettre d'un quaker à Jean-George Le Franc de Pompignan, évêque du Puy-en-Velay*, qui se terminait ainsi : « Ami George, je réfléchis avec douleur sur la superbe de certaines gens : voilà l'origine des fausses démarches, des mauvais vers, de la prose ampoulée qu'on donne hardiment au public. On veut passer pour bel esprit dans son village et à Paris, et pour y parvenir il n'y a point de sottises qu'on ne fasse. Quand les sottises sont faites, on veut les soutenir par des calomnies ; on perd la charité comme la raison ; on perd son âme en se faisant moquer de soi. Ah ! mon frère, que ne puis-je aider à te convertir, à te rendre modéré et modeste comme tu dois l'être et à te sauver des sifflets de ce monde et de la damnation dans l'autre. »

On ne peut pousser plus loin l'impertinence du persiflage anonyme. L'acharnement de Voltaire était accru par la distinction que l'évêque du Puy avait établie entre ses adversaires. Il avait nommé avec beaucoup de considération Jean-Jacques Rousseau, comme un contradicteur sérieux, qui pense, qui raisonne et avec qui on peut discuter, tandis qu'il avait affecté de ne considérer Voltaire que comme un poète, dont on ne pouvait attendre semblable profondeur [5].

(1) A Damilaville, 10 octobre 1762.
(2) Au marquis d'Argens, 22 avril 1762.
(3) A Damilaville, 31 juillet 1762.
(4) C'était en effet un in-4de 300 pages.
(5) Le plus piquant, c'est que, si Voltaire avait été exaspéré par cette

Voltaire semblait s'étonner lui-même de son acharnement. « Plus je vieillis et plus je deviens implacable pour l'*infâme* », écrivait-il à Damilaville (mai 1763). Cette haine se traduisait en ce moment même par un poème de nature à révolter les âmes religieuses (*Saül et David*), et que l'auteur s'empressait de désavouer en l'appelant « je ne sais quelle farce, indignement tirée de la sainte Écriture, qu'on dit faite par ces coquins d'Anglais, qui ne respectent pas plus l'*Ancien Testament* que nos flottes [1]... » Il prit même la peine de déposer une requête entre les mains du conseiller Tronchin contre les calomniateurs.

« J'apprends, mon cher ami, que quelques malins débitent une rapsodie intitulée : *Saül, tragédie tirée de l'Écriture sainte, par M. de Voltaire à Genève..*

« Il est clair par l'intitulé que c'est un tour qu'on me joue. On dit qu'il y en a très peu d'exemplaires, et qu'ils ont été très sagement supprimés par MM. les scholarques ; mais c'est assez que les ministres du saint Évangile en aient un exemplaire pour qu'ils fatiguent la prudence du Conseil. Il me semble que dans cette occasion ce serait à moi et non à eux à demander justice de l'abus qu'on a fait du nom de Genève et du mien. ... Ainsi donc, je joins ici, à tout événement, une requête que je soumets à votre prudence et que je recommande à votre amitié... Si vous, et vos amis, pouvez faire en sorte que cette sottise soit étouffée, je vous en aurai, aussi bien que maman (Mme Denis), une véritable obligation. Le Conseil sait combien je lui suis dévoué [2]. »

Nous ne saurions, naturellement, énumérer ici tous les factums, les pamphlets de toute espèce qui sortaient de l'officine de Ferney. Mais nous devons nous arrêter un instant sur le gros effort que représente le *Dictionnaire philosophique*.

L'influence des Encyclopédies est toujours considérable. Elle le fut particulièrement dans ce dix-huitième, qui s'écoula pour ainsi dire entre deux dictionnaires, celui de Bayle et l'*Encyclopédie*. Mais Voltaire sentait bien que les grandes dimensions de ce dernier ouvrage le rendaient d'autant moins actif qu'il était plus volumineux. Il se méfiait des gros in-folio, toujours encombrants, souvent ennuyeux, quelquefois creux. Il avait déjà expérimenté que c'étaient les petits livres qui avaient le plus de crédit [3].

Un soir à Potsdam, au milieu d'un souper du roi de Prusse,

distinction, J.-J. Rousseau, au contraire, s'y montra très sensible : « De tous mes antagonistes, le plus modéré, celui qui se respecte le plus, c'est M. l'évêque du Puy, voilà du moins un homme qui parle sincèrement... j'ai été véritablement édifié de sa charité et de sa bonne foi. » Lettre du 30 mai 1764. V. Desnoireterres, VI, 259.

(1) Lettre à M. d'Hornoy, 14 auguste 1763.

(2) Lettre du 19 juillet 1764.

(3) V. page 830.

l'idée avait été lancée d'un *Dictionnaire philosophique*, qui serait une sorte de *Catéchisme* de l'École rationaliste. Le projet paraissait peut-être à d'autres un badinage, une gageure. Voltaire y vit une idée d'avenir et s'y attacha aussitôt avec grand sérieux : il devait en poursuivre la réalisation avec une inlassable persévérance. Son secrétaire d'alors, Colini, le représente, à la date du 28 septembre 1752, se mettant au lit tout préoccupé de l'idée nouvelle. Les gens de lettres du roi et le roi lui-même, devaient se partager les articles du dictionnaire, *Adam*, *Abraham*, etc. Voltaire, pour son compte, commença son travail dès le lendemain. (Avertissement de Beuchot.)

Puis l'ouvrage resta de longues années sans voir le jour. Il parut en 1764, sous le titre de *Dictionnaire philosophique portatif*, en un volume in-8°. L'auteur aimait à le désigner sous le seul nom de *Portatif*. Le sous-titre était : *la Raison par alphabet*.

D'année en année, les éditions se multiplièrent avec des accroissements successifs. Il finit par comporter sept volumes, soit plus de 3.500 pages. Les éditeurs de Kehl ont fondu ensemble, avec l'ouvrage progressivement grossi par Voltaire lui-même, des productions diverses du même auteur : les *Questions sur l'Encyclopédie ;* l'*Opinion par alphabet ;* les articles insérés dans l'*Encyclopédie*, plusieurs articles destinés au Dictionnaire de l'Académie ; un grand nombre de morceaux déjà publiés.

« Jusque-là Voltaire n'avait livré au christianisme que de légers combats. Avec le *Dictionnaire philosophique*, c'est la guerre qui commence. » (L. Moland, avertissement.) C'est une chose vraiment singulière que cette ardeur agressive et cette frénésie de négation chez un vieillard de soixante-dix ans.

Le *Portatif*, comme les autres libelles de Voltaire à la même date, était répandu partout et notamment à Genève avec un zèle de prosélytisme étonnant. « On en glissait sous les portes, on en pendait aux cordons de sonnettes, les bancs des promenades en étaient couverts. Dans les lieux d'instruction religieuse, ils se trouvaient substitués comme par enchantement aux catéchismes ; et jusque dans le temple de la Madeleine des *Dictionnaires portatifs*, habillés comme des psautiers, traînaient sur les banquettes, où ils ne laissaient pas d'être ramassés par quelqu'un. ... On en trouvait des piles dans les cabinets d'horlogers et les petits messagers avouaient qu'un monsieur leur avait donné six sous pour déposer le paquet sur l'établi du patron. » (Desnoiresterres.)

Le Grand Conseil de Genève s'émut naturellement et menaça de brûler le *Portatif*. « Un magistrat, écrivait Voltaire à d'Argental, vint me demander poliment la permission de brûler un certain *Portatif ;* je lui dis que ses confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlassent pas ma personne et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif* » (23 déc. 1764).

Voltaire présidant un repas de philosophes, d'après une estampe anonyme contemporaine.

En partant de la droite de Voltaire, qui lève le bras, et en tournant autour de la table, on voit successivement : La Harpe, l'abbé Maury, d'Alembert, Condorcet, le Père Adam et Diderot.

Bien loin de défendre l'ouvrage incriminé, il le dénonçait lui-même aux autorités de la République. « Je suis obligé d'avertir le Magnifique Conseil de Genève que parmi les libelles pernicieux dont cette ville est inondée depuis quelque temps, tous imprimés à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, il arrive lundi prochain chez le nommé Chirol, libraire de Genève, un ballot contenant des *Dictionnaires philosophiques*, des *Évangiles de la raison* et autres sottises qu'on a l'insolence de m'imputer, et que je méprise presque autant que les *Lettres de la Montagne*[1]. Je crois satisfaire mon devoir en donnant cet avis et je m'en remets entièrement à la sagesse du Conseil, qui saura bien réprimer toutes les infractions à la paix publique et au bon ordre. »

Le Magnifique Conseil fit donc saisir le ballot qui arrivait chez le libraire Chirol, mais en même temps il en arrivait un autre plus considérable chez le libraire Gando, avec lequel Chirol s'était entendu, et le *Dictionnaire philosophique* ne s'en répandit pas moins dans le pays de Genève.

A Paris, le Parlement, par arrêt du 19 mars 1765, condamnait au feu le *Dictionnaire philosophique*. A Rome, la Congrégation de l'Index le proscrivait le 8 juillet. Ces condamnations ne faisaient qu'ajouter au succès.

Le *Portatif* fut trouvé parmi les livres du chevalier de La Barre avec d'autres ouvrages d'un caractère licencieux. Le tribunal d'Abbeville condamna le *Portatif* à être brûlé avec les autres livres sur le bûcher qui consuma le corps de La Barre[2].

Voltaire, si calme devant les autres anathèmes, se montra très ému de cette affaire. « Mon cher frère, écrit-il à Damilaville, mon cœur est flétri ; je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démence à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes sont moins injustes. Je me tais, j'ai trop à dire » (7 juillet 1766).

« Je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre que ces pauvres insensés adoraient à genoux » (12 juillet).

D'ailleurs (dans la préface de 1765) il s'était défendu d'avoir travaillé pour d'autres que pour une élite : « Ce n'est même que par des personnes éclairées que ce livre peut être lu; *le vulgaire n'est pas fait* pour de telles connaissances : la philosophie ne sera jamais son partage. Ceux qui disent qu'il y a des vérités qui doivent être cachées au peuple ne peuvent prendre aucune alarme; le peuple ne lit point; il travaille six jours de la semaine, et va le septième au cabaret. En un mot les ouvrages

(1) De J.-J. Rousseau. V. plus haut, p. 717.
(2) V. plus haut, p. 775.

de philosophie ne sont faits que pour les philosophes et tout honnête homme doit chercher à être philosophe, sans se piquer de l'être. »

Il expliquait d'ailleurs — quoique en termes discrets — l'esprit de l'ouvrage et la manière dont il devait être lu.

« ... Nous avons rejeté unanimement[1] tout ce qui a semblé favoriser l'épicuréisme. Le dogme de la Providence est si sacré, si nécessaire au bonheur du genre humain que nul honnête homme ne doit exposer ses lecteurs à douter d'une vérité qui ne peut faire de mal en aucun cas, et qui peut toujours opérer beaucoup de bien[2]. Nous ne regardons point ce dogme de la Providence universelle comme un système, mais comme une chose démontrée à tous les esprits raisonnables; au contraire, les divers systèmes sur la nature de l'âme, sur la grâce, sur des opinions métaphysiques qui divisent toutes les communions peuvent être soumis à l'examen, car puisqu'ils sont en contestation depuis dix-sept cents années, il est évident qu'ils ne portent point avec eux le caractère de certitude; ce sont des énigmes que chacun peut deviner selon la portée de son esprit... »

« Nous avons tâché de joindre l'agréable à l'utile, n'ayant d'autre mérite et d'autre part à cet ouvrage que le choix. Les personnes de tout état trouveront de quoi s'instruire en s'amusant. Ce livre n'exige pas une lecture suivie; mais, à quelque endroit qu'on l'ouvre, on trouve de quoi réfléchir. Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié...»

Laissons de côté certains articles impertinents sur la Bible, *Abraham*, *Adam*, *Apocalypse*, etc.; des articles purement philosophiques, comme *Ame*, *Dieu*, etc., sont par eux-mêmes assez caractéristiques.

Dans l'article *Ame*, en douze sections et 39 pages, l'auteur s'appuyant sur Locke s'attache à ébranler la croyance à la spiritualité de l'âme. Il réagit contre la distinction si nette établie par Descartes entre l'esprit et la matière.

« Nous osons mettre en question si l'âme intelligente est *esprit* ou « *matière;* si elle est créée avant nous; si elle sort du néant dans « notre naissance; si après nous avoir animés un jour sur la terre, « elle vit après nous dans l'éternité. Ces questions paraissent su- « blimes; que sont-elles? des questions d'aveugles qui disent à « d'autres aveugles : Qu'est-ce que la lumière? »

Dans l'article *Dieu*, l'auteur insiste sur l'incertitude de nos idées en pareille matière. Il déclare que la raison prouve un être qui à

(1) Voltaire prétendait que les articles de son ouvrage étaient l'œuvre d'un grand nombre d'auteurs auxquels il tirait sa révérence, non sans s'excuser auprès des personnes de considération dont il n'avait pu employer les articles comme il l'aurait voulu, faute de les avoir reçus à temps.

(2) Cette déclaration édifiante est surtout une précaution oratoire.

arrangé la matière de ce monde, mais il ajoute aussitôt qu'il n'y a pas de raison pour que la matière ne soit pas éternelle comme Dieu lui-même. Plus loin il soutient que l'antiquité reconnaissait un Dieu suprême. Les chrétiens ont donc calomnié les païens en les accusant de polythéisme.

L'article *Destin* est une profession de foi fataliste.

« Quand on y regarde de près, dit l'auteur, on voit que la doctrine « contraire à celle du destin est absurde... Vous me demanderez ce « que deviendra la liberté. Je ne sais ce que c'est que cette liberté « dont vous parlez... »

Il ne rentre pas dans le plan de ce livre de discuter avec Voltaire et d'entreprendre une réfutation de sa philosophie. Nous avons cru seulement devoir signaler la tendance très accusée du *Dictionnaire*.

Les extraits que l'on trouvera plus loin, et qui sont donnés à titre documentaire, permettront de se faire une idée — d'ailleurs incomplète — du ton qui règne dans les meilleures pages de cet ouvrage.

Nous les avons fait précéder de quelques extraits de la correspondance destinés, comme la lettre à Palissot, à faire revivre certains épisodes de l'histoire des idées ou à montrer les rapports de Voltaire avec ses amis les philosophes.

Dans la polémique de Voltaire, deux traits sont particulièrement frappants.

Le premier, c'est le parti pris de plaisanter toujours et de tourner en ridicule l'idée de l'adversaire, plus souvent ses expressions, souvent sa personne.

Le second trait qui caractérise la polémique de notre auteur, c'est le cynisme avec lequel il renie ses écrits. C'est chez lui une tactique, il fait profession de semblables démentis, qui ne lui coûtent pas [1].

« Vous savez que j'ai toujours trouvé ridicule qu'on mît mon nom à la tête d'un ouvrage ; cela n'est bon que pour un mandement d'évêque. » (Lettre à d'Argental.)

« Il ne faut jamais rien donner sous son nom. Je n'ai pas même fait *la Pucelle*. Me Joly de Fleury aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait *la Pucelle*, qu'il veut méchamment mettre sur mon compte. » (Lettre à Helvétius 13 auguste 1762.)

« Dès qu'il y aura le moindre danger, je vous demande en grâce de m'avertir, afin que je désavoue l'ouvrage dans les papiers publics avec ma candeur et mon innocence ordinaires. » (Lettre à d'Alembert [2].)

En ce qui concerne le *Dictionnaire philosophique*, au moment

(1) Il ne cache pas ses motifs : « Je veux bien être confesseur, mais je ne veux pas être martyr. » (Lettre à Damilaville, 21 juillet 1763.)

(2) Ces trois textes sont cités par M. Maugras. *Querelles de philosophes*, p. 393.

de son apparition, le résident de France à Genève M. de Montpéroux écrivit à Choiseul que Voltaire passait pour en être l'auteur.

Le roi en fut averti et prononça cette phrase : « Est-ce qu'on ne peut faire taire cet homme ? »

Les amis de Voltaire étaient très inquiets. Mais le philosophe rassurait ainsi d'Argental :

« Le roi est trop juste et trop bon pour me condamner sur des calomnies aussi frivoles, qui renaissent tous les jours, et pour vouloir accabler sur une accusation aussi vague et aussi fausse un vieillard chargé d'infirmités. » (20 octobre 1764.)

Il poussa le zèle jusqu'à écrire à M. de Sartines, pour lui dénoncer le *Portatif* comme un livre des plus pernicieux.

Il réquisitionnait ses amis pour nier à l'envi qu'il en fût l'auteur.

« Ce recueil est de plusieurs mains, comme vous vous en serez aisément aperçu, écrivait-il à d'Alembert. Je ne sais par quelle fureur on s'obstine à m'en croire l'auteur. Le plus grand service que vous puissiez me rendre est de bien assurer sur votre part du paradis, que je n'ai nulle part à cette œuvre d'enfer. » (19 septembre 1764.)

« Vous me demandez pourquoi je m'inquiète tant sur un livre auquel je n'ai nulle part : c'est qu'on me l'attribue ; c'est que, par ordre du roi, le procureur général prépare actuellement un réquisitoire ; c'est qu'à l'âge de soixante et onze ans, malade et presque aveugle, je suis prêt à essuyer la persécution la plus violente ; c'est qu'enfin je ne veux pas mourir martyr d'un livre que je n'ai pas fait. » (19 octobre 1764.)

Pour se mettre à couvert contre les accusations d'impiété, à moins que ce ne fût par une fantaisie de dérision sacrilège, Voltaire n'hésitait pas, quand il le jugeait utile, à faire acte de catholique pratiquant et à s'approcher des sacrements. On le vit, notamment à la fête de Pâques de l'année 1768, entrer dans son église de Ferney, assister à la messe et recevoir la communion. Il se permit même de prendre la parole pendant la messe et de faire sur le vol et sur l'ivrognerie une homélie à ses vassaux.

Cette conduite n'eut d'ailleurs pour résultat que de choquer et de scandaliser tout le monde, croyants et incroyants.

L'évêque d'Annecy, dont Ferney dépendait, écrivit à ce sujet plusieurs lettres à son suspect diocésain. Sans aucune violence de langage et tout en déclarant qu'il croit à sa sincérité, il lui laisse entendre cependant qu'il n'est pas dupe :

« Monsieur, on dit que vous avez fait vos pâques ; bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de

plus sacré. Pour moi, monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de Voltaire, ce grand homme de notre siècle, qui s'est toujours annoncé comme élevé par les efforts d'une raison épurée et sûr les principes d'une philosophie sublime, au-dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentiments par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir sa gloire et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communié; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez donc fait en vrai chrétien... Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête portant l'étendard de l'incrédulité: le public ne sera plus autorisé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Eglise catholique et de ses ministres. »

Puis comme Voltaire, continuant sa comédie, se louait de la lettre de son évêque, celui-ci devient plus catégorique.

« Je n'ai pu qu'être très surpris qu'affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestants même n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre, et si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte; et que jusque-là aucun ministre instruit de son devoir n'a pu et ne pourra vous absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte. »

L'année suivante, au moment de Pâques, Voltaire se fit passer pour moribond et réclama les sacrements. Le curé de Ferney lui refusant son ministère, le vieillard l'envoya chercher d'urgence à une heure du matin et le contraignit de venir, en le menaçant de le déférer au Parlement pour refus de sacrement.

Les protestants n'étaient pas moins indignés de cette impiété que les catholiques. « C'est une chose horrible, écrivait le pasteur Moultou en parlant du *Sermon des Cinquante*. Jamais on n'attaqua le christianisme plus ouvertement, avec plus de mauvaise foi, d'une manière plus dégoûtante. » (Lettre à J.-J. Rousseau, 21 août 1762.)

Le pasteur Bonnet écrit à son tour : « J'ai parcouru de l'œil

ce *Dictionnaire philosophique*, le plus détestable de tous les livres du pestilentiel auteur. Il n'a lu l'*Ecriture* que pour la mêler à son arsenic. Il s'efforce de la déguiser ou de la détruire, il redouble ses efforts à mesure qu'il vieillit... » (Cité p. Maugras, p. 388.)

Le pasteur Jacob Vernet était un écrivain distingué, un savant, qui entretenait de bons rapports avec les littérateurs français et les philosophes. Il avait été l'éditeur de Montesquieu, il avait même échangé des lettres avec Voltaire. Voici en quels termes cet esprit si modéré s'exprimait sur le philosophe : « S'il était vrai qu'il fût l'auteur d'un poème aussi profane, aussi satirique, aussi obscène que celui de *la Pucelle d'Orléans*, je le tiendrais pour un homme déshonoré, mais on ne doit pas lui imputer ce qu'il désavoue. Personne ne vante plus que lui la raison, l'humanité, le support, la douceur : personne ne déplore plus souvent les indécentes tracasseries des gens de lettres; mais personne n'oublie plus aisément que lui ces belles leçons... Il a composé un agréable chapitre des *mensonges imprimés;* et personne n'en a plus imprimé que lui. C'est une sorte de *tic* chez lui que de lâcher toujours quelque trait direct ou indirect contre l'Ecriture sainte, qu'il a très peu étudiée. On dirait qu'il ne connaît le christianisme que par ses abus... »

« Ce sera donc, je pense, lui rendre justice, que de le regarder comme un *grand poète*, comme un écrivain né pour *plaire;* mais c'est se moquer du monde que de l'ériger, comme le fait son parti, en savant ou en sage, né pour *instruire*. Plus il a d'esprit, plus l'abus qu'il en fait le rend dangereux [1]. »

Dans sa propagande, Voltaire a trouvé en face de lui plusieurs contradicteurs, qu'il a d'ailleurs terriblement malmenés. Nous avons déjà parlé de Fréron [2]. Ajoutons quelques mots sur deux autres champions entrés plus tard dans la lice.

Clément (*l'Inclément*, disait Voltaire) avait dans sa jeunesse adressé des lettres d'admiration au grand écrivain, qui l'avait encouragé et s'était intéressé à lui. Mais il ne devait pas tarder à se retourner contre son protecteur et contre les philosophes. Clément connaissait bien ses classiques, il avait du goût, c'était un adversaire qui n'était pas à mépriser.

Saint-Lambert avait dit à propos de Voltaire :

« Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène. »

(1) *Lettres critiques d'un voyageur anglais*. V. Desnoireterres (*Voltaire et Genève.*) — Voltaire, furieux de ce jugement, s'emporta contre Vernet aux imputations les plus odieuses, l'accusant même de soustractions et de suppositions d'écrits. Vernet se justifia devant le Magnifique Conseil et le Consistoire, en faisant examiner sur pièces ses relations avec Voltaire. Celui-ci déchira son nouvel ennemi dans l'*Éloge de l'hypocrisie* (1766). Il lui prêta un rôle odieux dans son *Poème de la guerre de Genève*.

(2) V. p. 743. n. 1.

Clément[1], dans ses *Observations critiques*, s'éleva avec raison contre cette exagération et se donna le plaisir de battre Saint-Lambert sur le dos de Voltaire. Saint-Lambert réussit à faire enfermer son adversaire au Fort l'Evêque. J.-J. Rousseau protesta avec horreur contre une mesure aussi odieuse et trois jours après, Clément était remis en liberté.

Voltaire, à son tour, railla le jeune écrivain dans la satire des *Cabales*. Clément répondit (*Epître de Boileau à Voltaire*). On trouvera plus loin la riposte du maître (*Epître à Horace*, début, p. 949).

Clément continua la lutte dans les *Lettres à M. de Voltaire*. Il lui reprochait entre autres ses moyens de parvenir à la fortune et ses manèges pour accroître sa renommée, pour écraser ses rivaux et se recruter des amis nécessiteux, que leur indigence condamnait à servir de marchepied au grand homme. Voltaire affectait l'indifférence.

Il est bien vrai que l'on m'annonce
Les lettres de maître Clément ;
Il a beau m'écrire souvent,
Il n'obtiendra point de réponse.
Je ne serai pas assez sot
Pour m'embarquer dans ces querelles :
Si c'eût été Clément Marot,
Il aurait eu de mes nouvelles.

(Beuchot, XLVIII, p. 394.)

Cependant Voltaire sortit de son apathie, quand (dans la 4e lettre) Clément prétendit que l'abbé Mignot, neveu du philosophe, était un descendant du fameux traiteur Mignot, que Boileau avait qualifié d'*empoisonneur*. Il attribuait à cette raison l'hostilité du poète philosophe contre le satirique. Voltaire, furieux, s'adressa au chancelier Maupeou pour obtenir vengeance de cet outrage, qui atteignait un conseiller de la grande chambre (l'abbé Mignot). Il réclamait aussi la suppression du libelle. Le chancelier se contenta de mander le délinquant et de lui imposer une rétractation.

Clément n'en continua pas moins la publication de ses *Lettres*, dont la neuvième et dernière est datée de 1776.

Le plus récent des adversaires de Voltaire et le plus capable peut-être en même temps que le plus modéré, fut l'abbé Guénée, auteur des *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire* (1769).

« Dites-moi aussi, je vous prie, demandait Voltaire à d'Alembert, quel est le chrétien qui a fait trois volumes de *Lettres* à moi adressées sous le nom de trois Juifs ; tâchez de vous en in-

(1) Né le 25 déc. 1742, J. Marie Bernard Clément était le fils d'un procureur de Dijon. Il avait commencé par être professeur de philosophie au collège de Godran, puis il rompit avec ses supérieurs, vint à Paris et se jeta dans la littérature. Il mourut à Paris, en 1812.

former. Je viendrai à lui quand j'aurai achevé d'étriller Shakespeare. Je suis comme Beaumarchais : A vous, monsieur Marin ! A vous, monsieur Baculard ! »

D'Alembert répondait bientôt : « Le secrétaire de ces Juifs est un pauvre chrétien, nommé l'abbé Guénée, ci-devant professeur du Plessis et aujourd'hui balayeur ou sacristain de la chapelle de Versailles. »

Mais ce « sacristain », ce « balayeur », écrivait comme aucun de ses pareils n'avait fait jusqu'alors. En fait Antoine Guénée, né en 1717, agrégé à l'Université de Paris, avait enseigné pendant vingt ans au Collège du Plessis. Déclaré émérite et pourvu d'une modique pension, il avait voyagé en Italie, en Allemagne et en Angleterre avec des jeunes gens dont l'éducation lui était confiée, et il n'avait rien négligé pour accroître ses connaissances.

Il était parfaitement armé pour la lutte : Voltaire ne s'était jamais trouvé en face d'un pareil jouteur, il s'en aperçut bientôt. A l'érudition, à la compétence Guénée joignait le don de manier l'ironie avec légèreté et délicatesse, sans se départir jamais d'une courtoisie parfaite.

Aux *Lettres de quelques Juifs portugais* Voltaire opposa *Un chrétien contre six Juifs*. Là, comme dans ses ouvrages de même genre, l'auteur prodigue la verve, le persiflage, les allégations téméraires d'une forme pétillante sous laquelle il dissimule l'insuffisance de son érudition. Mais ces armes, qui avaient si souvent réussi, ne pouvaient tenir longtemps contre les coups d'un adversaire sûr, calme, maître de lui, qui, suivant le mot de M. Desnoireterres, attaque et se défend chez lui, sur un terrain dont il connaît les moindres accidents[1].

EXTRAITS

Après la Comédie « des Philosophes ».

A M. Palissot[2].

Aux Délices[3], 4 juin 1760.

Je vous remercie, monsieur, de votre lettre et de votre

(1) L'abbé Guénée mourut en 1803.

(2) Ch. Palissot de Montenoy (1730-1814), d'abord encouragé par Voltaire, venait de commencer, sinon contre lui, du moins contre son parti, une lutte acharnée. La Comédie des *Philosophes*, jouée le 2 mai de cette année, était dirigée contre les Encyclopédistes et Palissot avait envoyé son œuvre à Voltaire.

(3) Voltaire avait acquis le domaine de Ferney en 1758, mais il résidait encore souvent aux Délices.

ouvrage; ayez la bonté de vous préparer à une réponse longue ; les vieillards aiment un peu à babiller.

Je commence par vous dire que je tiens votre pièce pour bien écrite; je conçois même que Crispin philosophe, marchant à quatre pattes, a dû faire beaucoup rire, et je crois que mon ami Jean-Jacques en rira tout le premier[1]. Cela est gai, cela n'est point méchant, et d'ailleurs le *citoyen de Genève* étant coupable de lèse-comédie, il est tout naturel que la comédie le lui rende. Il n'en est pas de même des citoyens de Paris que vous avez mis sur le théâtre ; il n'y a pas là certainement de quoi rire. Je conçois très bien qu'on donne des ridicules à ceux qui veulent bien nous en donner ; je veux qu'on se défende et je sens par moi-même que, si je n'étais pas si vieux, MM. Fréron[2] et de Pompignan[3] auraient affaire à moi : le premier, pour m'avoir vilipendé cinq ou six ans de suite à ce que m'ont assuré des gens qui lisent les brochures; l'autre, pour m'avoir désigné en pleine Académie comme un radoteur qui a farci l'histoire de fausses anecdotes. J'ai été très tenté de le mortifier par une bonne justification, et de faire voir que l'anecdote de l'Homme au masque de fer, celle du testament du roi d'Espagne Charles II et autres semblables, sont très vraies et que, quand je me mêle d'être sérieux, je laisse là les fictions poétiques.

J'ai encore la vanité de croire avoir été désigné dans la foule de ces pauvres philosophes qui ne cessent de conjurer contre l'État et qui certainement sont cause de tous les malheurs qui nous arrivent, car enfin j'ai été le premier qui ait écrit en forme en faveur de l'attraction et contre les grands tourbillons de Descartes et contre les petits tourbillons de Malebranche; et je défie les plus ignorants et jusqu'à Fréron lui-même, de prouver que j'ai falsifié en rien la philosophie newtonienne. La société

(1) Il prit en effet la plaisanterie de bonne grâce, n'étant pas fâché de voir attaquer les philosophes.

(2) V. plus haut, p. 743 et suivantes

(3) V. plus haut, p. 744, notice ; p. 752 et suivantes.

PALISSOT, d'après le portrait peint par Ch. Monnet en 1775, gravé par Choffard (1777).

de Londres a approuvé mon petit catéchisme d'attraction. Je me tiens donc comme très coupable de philosophie.

Si j'avais de la vanité, je me croirais encore plus criminel sur le rapport d'un gros livre intitulé *l'Oracle des nouveaux philosophes* [1], lequel est parvenu jusque dans ma retraite. Cet *oracle*, ne vous déplaise, c'est moi. Il y aurait là de quoi crever de vaine gloire; mais malheureusement ma vanité a été bien rabattue quand j'ai vu que l'auteur de *l'Oracle* prétend avoir plusieurs fois dîné chez moi, près de Lausanne, dans un château que je n'ai jamais eu. Il dit que je l'ai très bien reçu et pour récompense de cette bonne réception, il apprend au public tous les aveux secrets qu'il prétend que je lui ai faits...

J'ai trempé de plus dans la cabale infernale de l'*Encyclopédie;* il y a au moins une douzaine d'articles de moi imprimés dans les trois derniers volumes. J'en avais préparé pour les suivants une douzaine d'autres qui auraient corrompu la nation et qui auraient bouleversé tous les ordres de l'État [2].

Je suis encore des premiers qui aient employé fréquemment ce vilain mot d'*humanité*, contre lequel vous avez fait une si brave sortie dans votre comédie. Si, après cela, on ne veut pas m'accorder le nom de philosophe, c'est l'injustice du monde la plus criante.

Voilà, monsieur, pour ce qui me regarde. Quant aux personnes que vous attaquez dans votre ouvrage, si elles vous ont offensé, vous faites très bien de le leur rendre, il a toujours été permis par les lois de la société de tourner en ridicule les gens qui nous ont rendu ce petit service. Autrefois, quand j'étais du monde, je n'ai guère vu de souper dans lequel un rieur n'exerçât sa raillerie sur quelque convive, qui, à son tour, faisait tous ses efforts pour égayer la compagnie aux dépens du rieur. Les avocats en usent ainsi au barreau. Tous les écrivains de ma

(1) Livre dirigé contre Voltaire par l'abbé Guyon

(2) Notez, sous l'ironie de la forme, le ton innocent de Voltaire, quand il parle de ses ouvrages à un profane et comparez le ton différent de ses lettres à d'Alembert, à Damilaville, etc.

connaissance se sont donné mutuellement tous les ridicules possibles. Boileau en donna à Fontenelle, Fontenelle à Boileau. L'autre Rousseau, qui n'est pas Jean-Jacques, se moqua beaucoup de *Zaïre* et d'*Alzire;* et moi qui vous parle, je crois que je me moquai aussi de ses dernières épîtres, en avouant pourtant que l'*Ode sur les conquérants* est admirable et que la plupart de ses épigrammes sont très jolies, car il faut être juste, c'est le point principal.

C'est à vous à faire votre examen de conscience, et à voir si vous êtes juste, en représentant MM. d'Alembert, Duclos, Diderot, Helvétius, le chevalier de Jaucourt[1] et *tutti quanti*, comme des marauds qui enseignent à voler dans la poche.

Encore une fois s'ils ont voulu rire à vos dépens dans leurs livres, je trouve très bon que vous riiez aux leurs[2]; mais, pardieu, la raillerie est trop forte. S'ils étaient tels que vous les représentez, il faudrait les envoyer aux galères, ce qui n'entre point du tout dans le genre comique. Je vous parle net; ceux que vous voulez déshonorer passent pour les plus honnêtes gens du monde; et je ne sais même si leur probité n'est pas supérieure à leur philosophie... Je ne connais point du tout M. Diderot; je ne l'ai jamais vu[3]; je sais seulement qu'il a été malheureux et persécuté; cette seule raison devait vous faire tomber la plume des mains. Je regarde d'ailleurs l'entreprise de *l'Encyclopédie* comme le plus beau monument qu'on pût élever à l'honneur des sciences; il y a des articles admirables, non seulement de M. d'Alembert, de M. Diderot, de M. le chevalier de Jaucourt, mais de plusieurs autres personnes qui, sans aucun motif de gloire ou d'intérêt, se font un plaisir de travailler à cet ouvrage.

(1) Jaucourt (Louis, chevalier de), 1704-1779, rédigea pour l'*Encyclopédie* de nombreux articles de médecine, de physique, de philosophie.

(2) On peut contester cette assertion, d'après laquelle il est permis de se déchirer dans des disputes personnelles, tandis que, dans une controverse désintéressée, la raillerie et la critique ne seraient pas admises.

(3) Il ne l'avait jamais vu, mais il était en correspondance avec lui.

Il y a des articles pitoyables sans doute et les miens pourraient bien être du nombre ; mais le bon l'emporte si prodigieusement sur le mauvais, que toute l'Europe désire la continuation de l'*Encyclopédie* [1]. On a traduit déjà les premiers volumes en plusieurs langues ; pourquoi donc jouer sur le théâtre un ouvrage devenu nécessaire à l'instruction des hommes et à la gloire de la nation ?

... Sans avoir jamais vu M. Diderot, sans trouver le *Père de Famille* plaisant, j'ai toujours respecté ses profondes connaissances ; et à la tête[2] de ce *Père de Famille*, il y a une épître à Mme la princesse de Nassau qui m'a paru le chef-d'œuvre de l'éloquence et le triomphe de l'*humanité ;* passez-moi le mot. Vingt personnes m'ont assuré qu'il a une très belle âme. Je serais affligé d'être trompé, mais je souhaite d'être éclairé.

La faiblesse humaine est d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir [3].

Je vous ai parlé, monsieur, avec franchise. Si vous trouvez dans le fond du cœur que j'aie raison, voyez ce que vous avez à faire. Si j'ai tort, dites-le-moi, faites-le-moi sentir, redressez-moi. Je vous jure que je n'ai aucune liaison avec aucun encyclopédiste, excepté peut-être avec M. d'Alembert, qui m'écrit, une fois en trois mois, des lettres de Lacédémonien. Je fais de lui un cas infini...

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une estime très véritable de vos talents et un extrême désir de la paix que MM. Fréron, de Pompignan, et quelques autres m'ont voulu ôter, votre, etc.

(1) La publication de l'Encyclopédie était interdite depuis 1759 ; mais Diderot écrivait cette année même (1760) à Voltaire : « Est-ce que je finirai cette causerie sans vous dire un mot de la grande Entreprise. Incessamment le manuscrit sera complet, les planches gravées et nous jetterons tout à la fois onze volumes in-folio sur nos ennemis. » En 1766, parurent en bloc les derniers volumes de texte.

(2) *A la tête de.* V. Notes gramm., p. 988, VIII, 2.

(3) Molière, *Amphitryon*, II, 3.

La candidature de Diderot à l'Académie.

A M. Duclos[1].

11 août (1760).

Je sais depuis longtemps, monsieur, que vous avez autant de noblesse dans le cœur que de justesse dans l'esprit ; vous m'en donnez aujourd'hui de nouvelles preuves. Je ne doute pas que vous ne veniez à bout d'introduire M. Diderot dans l'Académie française, si vous entreprenez cette affaire délicate ; je vois que vous la croyez nécessaire aux lettres et à la philosophie dans les circonstances présentes. Pour peu que M. Diderot vous seconde par quelques démarches sages et mesurées auprès de ceux qui pourraient lui nuire, vous réussirez auprès des personnes qui peuvent le servir. Vous êtes à portée, je crois, d'en parler à Mme de Pompadour ; et, quand une fois elle aura fait agréer au roi l'admission de M. Diderot, j'ose croire que personne ne sera assez hardi pour s'y opposer. Nous ne sommes plus au temps des théatins évêques de Mirepoix[2] ; il vous sera d'ailleurs aisé de voir sur combien de voix vous pouvez compter à l'Académie. Vous aurez l'honneur d'avoir fait cesser la persécution[3], d'avoir vengé la littérature, et d'avoir assuré le repos d'un des plus estimables hommes du monde, qui sans doute est votre ami. M. d'Alembert me paraît disposé à faire tout ce que vous jugerez à propos pour le succès de cette entreprise. Je prends la liberté de vous exhorter tous deux à vous aimer de tout votre cœur[4] ; le temps est venu où tous les philosophes doivent être *frères*, sans quoi les fanatiques et les fripons les mangeront tous les uns après les autres...

(1) V. p. 790, n. 3.

(2) Allusion à Boyer, évêque de Mirepoix et précepteur du Dauphin, qui avait fait à Voltaire, lors de sa candidature à l'Académie, une opposition que le philosophe de Ferney n'avait pas oubliée. Boyer avait été théatin. Il mourut en 1755. V. p. 389, n. 1.

(3) Diderot avait vu supprimer l'*Encyclopédie* en 1759. Il lui avait été interdit de se présenter à aucune académie.

(4) Duclos voyait d'un mauvais œil que d'Alembert reçût pension de Frédéric, qui était alors en guerre avec la France.

... Il me vient dans la tête que le travail de votre Dictionnaire [1] devient la raison la plus plausible et la plus forte pour recevoir M. Diderot. Ne pourriez-vous pas représenter ou faire représenter combien un tel homme vous devient nécessaire pour la perfection d'un ouvrage nécessaire ? ne pourriez-vous pas après avoir établi sourdement cette batterie, vous assembler sept ou huit élus et faire une députation au roi pour lui demander M. Diderot, comme le plus capable de concourir à votre entreprise ? M. le duc de Nivernais [2] ne vous seconderait-il pas dans ce projet ? ne pourrait-il pas même se charger de porter avec vous la parole ?...

Sur la Dunciade [3].

A M. Damilaville.

14 mars (1764).

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inspire. Vous avez l'un et l'autre une belle âme. Mais rassurez-vous ; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapsodie dont vous me parlez. Quand même cette satire aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grâce à la malignité humaine), la foule de ceux qui sont attaqués dans cette rapsodie ferait cause commune avec M. Diderot, et cette satire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien ; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'est pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il soit bon par lui-même, et que le poison soit couvert de fleurs : c'est ici tout le contraire.

Il est vrai que l'auteur a des protecteurs ; mais les pro-

(1) Duclos préparait une nouvelle édition du *Dictionnaire*, qui parut en 1762. — Voltaire était chargé de rédiger la lettre T.

(2) Le duc de Nivernais (1716-1798) avait de la sympathie pour les philosophes.

(3) *La Dunciade*, poème satirique de Palissot, contre Diderot et les Encyclopédistes.

lecteurs veulent être amusés et ils ne le seront pas. L'ouvrage sera oublié dans quinze jours et le grand monument qu'érige M. Diderot doit faire à jamais l'honneur de la nation. J'attends l'*Encyclopédie* avec l'impatience d'un homme qui n'a pas longtemps à vivre, et qui veut jouir avant sa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger! Quand Saumaise[1] voulut écrire librement, il se retira en Hollande; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France : mais puisque M. Diderot a voulu rester à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans sa gloire et dans sa vertu.

Il est bien étrange, je vous l'avoue, que la police souffre une telle satire, et qu'on craigne de publier *la Tolérance*[2]. Mais rien ne m'étonne ; il faut savoir souffrir et attendre des temps plus heureux.

... Mon cher frère, les hommes sont bien injustes ; mais de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré, et la plus humiliante, c'est que des gens qui pensent de la même façon sur la philosophie déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On est indigné quand on voit Palissot insulter continuellement M. Diderot qu'il ne connaît pas ; mais je suis bien affligé quand je vois ce malheureux Rousseau outrager la philosophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les seuls hommes sur la terre qui pouvaient l'excuser auprès du public et adoucir l'amertume du triste sort qu'il mérite !

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres ! Je serais mort de chagrin, si je n'avais pas fui la France ; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami combien je l'estime et combien je l'honore. Je lui souhaite des jours tranquilles ; il les aura puisqu'il ne se compromet point avec les insectes du Parnasse, qui ne savent que bourdonner et piquer. Mon am-

(1) Célèbre érudit (1588-1658). Il se retira en Hollande, parce qu'il avait embrassé le protestantisme.

(2) Le *traité sur la Tolérance*, par Voltaire.

bition est qu'il soit de l'Académie ; il faut absolument qu'on le propose pour la première place vacante. Tous les gens de lettres seront pour lui, et il sera très aisé de lui concilier les personnes de la cour, qui obtiendront pour lui l'approbation du roi. Je n'ai pas grand crédit assurément, mais j'ai encore quelques amis qui pourront le servir. Notre cher ange, M. d'Argental, ne s'épargnera pas... Je vous embrasse de tout mon cœur...

Apologie des philosophes.

A M. Damilaville.

Au château de Ferney, 1er mars 1765.

J'ai dévoré, mon cher ami, le nouveau mémoire de M. de Beaumont sur l'innocence des Calas ; je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes, mais il ne m'a rien appris ; il y a longtemps que j'étais convaincu et j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves [1]...

...Vos passions sont l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai passé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des historiens modernes a défendu la mémoire d'un grand prince contre les impostures atroces de je ne sais quel écrivain [2] qu'on peut appeler *le calomniateur des rois, des ministres et des grands capitaines* et qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un lecteur ?

Je n'ai donc fait, dans les horribles désastres des Calas et des Sirven, que ce que font tous les hommes ; j'ai suivi mon penchant. Celui d'un philosophe n'est pas de plaindre les malheureux, c'est de les servir.

Je sais avec quelle fureur le fanatisme s'élève contre la philosophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr

(1) Voltaire expose ensuite comment il a été amené à s'occuper des Calas. Voir le chapitre sur l'affaire Calas, p. 755. Il parle ensuite de la famille Sirven. V. plus haut, p. 773.

(2) Il s'agit de La Beaumelle et de ses notes sur *le Siècle de Louis XI*. V. p. 499.

comme Calas, ce sont la *Vérité* et la *Tolérance*, tandis que la philosophie ne veut que désarmer les enfants du fanatisme, le *Mensonge* et la *Persécution*.

Des gens qui ne raisonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raisonnent : ils ont confondu le philosophe avec le sophiste ; ils se sont bien trompés. Le vrai philosophe peut quelquefois s'irriter contre la calomnie, qui le poursuit lui-même ; il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois [1] la raison, le bon goût et la vertu ; il peut même livrer, en passant, au ridicule ceux qui insultent à la littérature dans le sanctuaire [2] où ils auraient dû l'honorer : mais il ne connaît ni les cabales, ni les sourdes pratiques, ni la vengeance. Il sait, comme le sage de Montbard [3], comme celui de Voré [4], rendre la terre plus fertile, et ses habitants plus heureux. Le vrai philosophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, et par conséquent des habitants ; occupe le pauvre et l'enrichit ; encourage les mariages, établit l'orphelin, ne murmure point contre des impôts nécessaires et met le cultivateur en état de les payer avec allégresse. Il n'attend rien des hommes, et il leur fait tout le bien dont il est capable. Il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le superstitieux ; enfin il sait être ami.

Je m'aperçois que je fais votre portrait [5] et qu'il n'y manquerait rien si vous étiez assez heureux pour habiter la campagne.

(1) *L'Année littéraire* de Fréron, paraissait deux fois par mois.
(2) Le Franc de Pompignan et son discours à l'Académie française.
(3) Buffon. Il résidait à Montbard, sa ville natale, en Bourgogne.
(4) Helvétius (V. p. 301, n. 1 et p. 362) avait publié, en 1758, son livre de *l'Esprit*, ouvrage matérialiste, qui avait été brûlé par la main du bourreau. Helvétius avait à Voré, dans le Perche, une terre où il passait huit mois de l'année.
(5) On voit bien que Voltaire, ici, fait surtout son propre portrait.

Annonce d'une grande révolution dans les esprits. — L'Encyclopédie.

A M. D'ALEMBERT.

5 avril 1765.

Il y a peu d'êtres pensants. Mon ancien disciple couronné me mande qu'il n'y en a guère qu'un sur mille ; c'est à peu près le nombre de la bonne compagnie ; et s'il y a actuellement un millième d'hommes de raisonnable, cela décuplera dans dix ans. Le monde se déniaise furieusement. Une grande révolution [1] dans les esprits s'annonce de tous côtés. Vous ne sauriez croire quel progrès la raison a faits dans une partie de l'Allemagne. Je ne parle pas des impies qui embrassent ouvertement le système de Spinosa ; je parle des honnêtes gens, qui n'ont point de principes fixes sur la nature des choses, qui ne savent point ce qui est, mais qui savent très bien ce qui n'est pas : voilà mes vrais philosophes. Je peux vous assurer que de tous ceux qui sont venus me voir, je n'en ai trouvé que deux qui fussent des sots. Il me paraît qu'on n'a jamais tant craint les gens d'esprit à Paris qu'aujourd'hui.

L'inquisition sur les livres est sévère : on me mande que les souscripteurs n'ont point encore le *Dictionnaire encyclopédique*. Ce n'est pas seulement être sévère, c'est être très injuste. Si on arrête le débit de ce livre, on vole les souscripteurs et on ruine les libraires. Je voudrais bien savoir quel mal peut faire un livre qui coûte cent écus. Jamais vingt volumes *in-folio* ne feront de révolution ; ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui sont à craindre. Si l'Évangile avait coûté douze cents

(1) Voltaire avait écrit déjà au marquis de Chauvelin en date du 2 avril 1764 :

« Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses. »

sesterces, jamais la religion chrétienne ne se serait établie,

Pour moi, j'ai mon exemplaire de l'*Encyclopédie*, en qualité d'étranger et de Suisse. On veut bien que les Suisses se damnent ; mais on veille de près, à ce que je vois, sur le salut des Parisiens. Si vous pouviez m'envoyer quelque chose pour achever ma damnation, vous me feriez un plaisir diabolique, dont je vous serais très obligé. Je ne peux plus travailler, mais j'aime à me donner du bon temps, et je veux quelque chose qui pique.

Adieu, mon très cher philosophe : sera-t-il dit que je mourrai sans vous revoir ?

Méditations philosophiques.

A Madame la Marquise du Deffand.

19 février 1766.

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours ; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas ; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi, mais ils font tous les importants et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance [1].

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux ; et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout dou-

(1) V. plus loin, p. 834.

cement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Aussi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame ? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini ? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Mathieu Garo [1], qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé [2] sur quelques sottises de ce monde, lequel m'est tombé entre les mains.

L'auteur est un goguenard de Neufchâtel, et les plaisants de Neufchâtel pourront fort bien vous paraître insipides ; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parents et de ses amis. Heureusement, ce que je vous envoie n'est pas long ; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable ; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentiments pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie.

(1) La Fontaine, livre IX, fable 4

(2) C'était un libelle anonyme de lui, les *Questions sur les Miracles.*

Extraits du « DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE ».

Bibliothèques.

Une grande bibliothèque a cela de bon qu'elle effraye celui qui la regarde. Deux cent mille volumes découragent un homme tenté d'imprimer ; mais malheureusement il se dit bientôt à lui-même : « On ne lit point tous ces livres-là, et on pourra me lire. » Il se compare à la goutte d'eau qui se plaignait d'être confondue et ignorée dans l'océan ; un génie eut pitié d'elle ; il la fit avaler par une huître ; elle devint la plus belle perle de l'Orient, et fut le principal ornement du trône du Grand-Mogol. Ceux qui ne sont que compilateurs, imitateurs, commentateurs, éplucheurs de phrases, critiques à la petite semaine, enfin ceux dont un génie n'a point eu pitié, resteront toujours gouttes d'eau.

Notre homme travaille donc au fond de son galetas avec espérance de devenir perle.

Il est vrai que dans cette immense collection de livres, il y en a environ cent quatre-vingt-dix-neuf mille qu'on ne lira jamais, du moins de suite ; mais on peut avoir besoin d'en consulter quelques-uns une fois en sa vie. C'est un grand avantage pour quiconque veut s'instruire de trouver sous sa main dans le palais des rois le volume et la page qu'il cherche, sans qu'on le fasse attendre un moment. C'est une des plus nobles institutions. Il n'y a point eu de dépense plus magnifique et plus utile.

La bibliothèque publique du roi de France est la plus belle du monde entier, moins encore par le nombre et la rareté des volumes que par la facilité et la politesse avec laquelle les bibliothécaires les prêtent à tous les savants. Cette bibliothèque est sans contredit le monument le plus précieux qui soit en France.

Cette multitude étonnante de livres ne doit point épouvanter. On a déjà remarqué que Paris contient environ sept cent mille hommes, qu'on ne peut vivre avec tous, et

qu'on choisit trois ou quatre amis. Ainsi il ne faut pas plus se plaindre de la multitude des livres que de celle des citoyens.....

Ignorance.

J'ignore comment j'ai été formé et comment je suis né. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu et senti ; et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets.

Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité ; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles.

Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu ni trouver un seul sentier, ni découvrir pleinement un seul objet ; et du saut que j'ai fait pour contempler l'éternité, je suis retombé dans l'abîme de mon ignorance.

J'ai vu ce qu'on appelle *de la matière* depuis l'étoile Sirius et depuis celles de la *voie lactée*, aussi éloignées de Sirius que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope, et j'ignore ce que c'est que la matière.

La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue ; je peux, avec le secours du prisme, anatomiser [1] cette lumière, et la diviser en sept faisceaux de rayons : mais je ne peux diviser ces faisceaux ; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement et qu'elle frappe les objets ; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps : au contraire elle s'échappe invinciblement du centre, tandis que toute matière pèse vers son centre. La lumière paraît pénétrable, et la matière est impénétrable. Cette lumière est-elle matière ? ne l'est-elle pas ? qu'est-elle ?

(1) *Anatomiser*. V. Lex.

de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue ? Je l'ignore.

Cette substance si brillante, si rapide et si inconnue, et ces autres substances qui nagent dans l'immensité de l'espace, sont-elles éternelles comme elles sont infinies ? je n'en sais rien. Un être nécessaire, souverainement intelligent les a-t-il créées de rien, ou les a-t-il arrangées ? a-t-il produit cet ordre dans le temps ou avant le temps ? Hélas ! qu'est-ce que c'est que ce temps même dont je parle ? je ne puis le définir. O Dieu ! il faut que tu m'instruises, car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes, ni par les miennes.....

Pourquoi sommes-nous ? Pourquoi y a-t-il des êtres ?

Qu'est-ce que le sentiment ? Comment l'ai-je reçu ? Quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille et le sentiment du son ? entre ce corps et le sentiment des couleurs ? Je l'ignore profondément et je l'ignorerai toujours.

Qu'est-ce que la pensée ? où réside-t-elle ? Comment se forme-t-elle ? Qui me donne des pensées pendant mon sommeil ? Est-ce en vertu de ma volonté que je pense ? Mais toujours pendant le sommeil, et souvent pendant la veille, j'ai des idées malgré moi. Ces idées, longtemps oubliées, longtemps reléguées dans l'arrière-magasin de mon cerveau, en sortent sans que je m'en mêle, et se présentent d'elles-mêmes à ma mémoire qui faisait de vains efforts pour les rappeler.

Les objets extérieurs n'ont pas la puissance de former en moi des idées, car on ne donne point ce qu'on n'a pas ; je sens trop que ce n'est pas moi qui me les donne, car elles naissent sans mes ordres. Qui les produit en moi ? D'où viennent-elles ? Où vont-elles ? Fantômes fugitifs, quelle main invisible vous produit et vous fait disparaître ?

Comment la raison est-elle un don si précieux que nous ne voudrions le perdre pour rien au monde ? et comment cette raison n'a-t-elle servi qu'à nous rendre presque toujours les plus malheureux de tous les êtres ?

D'où vient qu'aimant passionnément la vérité, nous

nous sommes toujours livrés aux plus grossières impostures ?.....

D'où vient le mal et pourquoi le mal existe-t-il ?

O atomes d'un jour ! ô mes compagnons dans l'infinie petitesse, nés comme moi pour tout souffrir et pour tout ignorer, y en a-t-il parmi vous d'assez fous pour croire savoir tout cela ? Non, il n'y en a point; non, dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant comme je rends justice au mien. Mais vous êtes assez orgueilleux pour vouloir qu'on embrasse vos vains systèmes ; ne pouvant être les tyrans de nos corps, vous prétendez être les tyrans de nos âmes.

De la nécessité de croire un Être suprême.

Le grand objet, le grand intérêt, ce me semble, n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de peser s'il faut, pour le bien commun de nous autres, animaux misérables et pensants, admettre un Dieu rémunérateur et vengeur, qui nous serve à la fois de frein et de consolation, ou rejeter cette idée en nous abandonnant à nos calamités sans espérances, et à nos crimes sans remords.

Hobbes dit que, si dans une république où l'on ne reconnaîtrait point de Dieu, quelque citoyen en proposait un, il le ferait pendre.

Il entendait apparemment, par cette étrange exagération, un citoyen qui voudrait dominer au nom de Dieu, un charlatan qui voudrait se faire un tyran. Nous entendons des citoyens qui, sentant la faiblesse humaine, sa perversité et sa misère, cherchent un point fixe pour assurer leur morale et un appui qui les soutienne dans les langueurs et dans les horreurs de cette vie.

Depuis Job jusqu'à nous, un très grand nombre d'hommes a maudit son existence ; nous avons donc un besoin perpétuel de consolation et d'espoir. Votre philosophie nous en prive. La fable de Pandore valait mieux, elle nous laissait l'espérance ; et vous nous la ravissez !

La philosophie, selon vous, ne fournit aucune preuve

d'un bonheur à venir. Non ; mais vous n'avez aucune preuve du contraire. Il se peut qu'il y ait en nous une monade [1] indestructible qui sente et qui pense, sans que nous sachions le moins du monde comment cette monade est faite. La raison ne s'oppose point absolument à cette idée, quoique la seule raison ne la prouve pas. Cette opinion n'a-t-elle pas un prodigieux avantage sur la vôtre ? La mienne est utile au genre humain, la vôtre est funeste.....

Marc-Antonin, Epictète croyaient que leur monade, de quelque espèce qu'elle fût, se rejoindrait à la monade du grand Etre : et ils furent les plus vertueux des hommes.

Dans le doute où nous sommes tous deux, je ne vous dis pas avec Pascal : *Prenez le plus sûr.* Il n'y a rien de sûr dans l'incertitude. Il ne s'agit pas ici de parier, mais d'examiner ; il faut juger : et notre volonté ne détermine pas notre jugement. Je ne vous propose pas de croire des choses extravagantes pour vous tirer d'embarras ; je ne vous dis pas : Allez à La Mecque baiser la pierre noire pour vous instruire..... Soyez imbécile et fanatique pour acquérir la faveur de l'Etre des êtres. Je vous dis : Continuez à cultiver la vertu, à être bienfaisant, à regarder toute superstition avec horreur ou avec pitié ; mais adorez avec moi le dessein qui se manifeste dans toute la nature, et par conséquent l'auteur de ce dessein, la cause primordiale et finale de tout ; espérez avec moi que votre monade, qui raisonne sur le grand Etre éternel, pourra être heureuse par ce grand Etre même. Il n'y a point là de contradiction. Vous ne m'en démontrerez pas l'impossibilité ; de même que je ne puis vous démontrer mathématiquement que la chose est ainsi. Nous ne raisonnons guère en métaphysique que sur des probabilités ; nous nageons tous dans une mer dont nous n'avons jamais vu le rivage. Malheur à ceux qui se battent en nageant ! Abordera qui pourra ; mais celui qui me crie : Vous nagez en vain, il n'y a point de port, me décourage et m'ôte toutes mes forces.

De quoi s'agit-il dans notre dispute ? De consoler notre

(1) *Monade.* V. Lex.

malheureuse existence. Qui la console ? vous ou moi ?

Vous avouez vous-même dans quelques endroits de votre ouvrage, que la croyance d'un Dieu a retenu quelques hommes sur le bord du crime : cet aveu me suffit. Quand cette opinion n'aurait prévenu que dix assassinats, dix calomnies, dix jugements iniques sur la terre, je tiens que la terre entière doit l'embrasser [1].....

Vous craignez « qu'en adorant Dieu on ne redevienne bientôt superstitieux et fanatique ». Mais n'est-il pas à craindre qu'en le niant on ne s'abandonne aux passions les plus atroces et aux crimes les plus affreux ? Entre ces deux excès n'y a-t-il pas un milieu très raisonnable ? Où est l'asile entre ces deux écueils ? le voici : Dieu, et des lois sages.....

Homme.

Que serait l'homme dans l'état qu'on nomme de pure nature ? Un animal fort au-dessous des premiers Iroquois qu'on trouva dans le nord de l'Amérique.

Il serait très inférieur à ces Iroquois, puisque ceux-ci savaient allumer du feu et se faire des flèches. Il fallut des siècles pour parvenir à ces deux arts.

L'homme abandonné à la pure nature n'aurait pour tout langage que quelques sons mal articulés ; l'espèce serait réduite à un très petit nombre par la difficulté de la nourriture et par le défaut des secours, du moins dans nos tristes climats. Il n'aurait pas plus de connaissance de Dieu et de l'âme que des mathématiques, ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très préférable. C'est alors que l'homme ne serait précisément qu'un enfant robuste ; et on a vu beaucoup d'hommes qui ne sont pas fort au-dessus de cet état.

Les Lapons, les Samoïèdes, les habitants du Kamtschatka, les Cafres, les Hottentots sont à l'égard de l'homme en l'état de pure nature, ce qu'étaient autrefois les cours

(1) C'est la pensée que Voltaire exprime ailleurs dans ce vers :

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

(Epître à l'auteur du *Livre des Trois Imposteurs*, citée p. 947.)

de Cyrus et de Sémiramis, en comparaison des habitants des Cévennes. Et cependant ces habitants du Kamtschatka et ces Hottentots de nos jours, si supérieurs à l'homme entièrement sauvage, sont des animaux qui vivent six mois de l'année dans des cavernes, où ils mangent à pleines mains la vermine dont ils sont mangés.

En général l'espèce humaine n'est pas de deux ou trois degrés plus civilisée que les gens du Kamtschatka. La multitude des bêtes brutes appelées *hommes*, comparée avec le petit nombre de ceux qui pensent, est au moins dans la proportion de cent à un chez beaucoup de nations...

... Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes et les plus affreux vivent en société comme les castors, les fourmis, les abeilles et plusieurs autres espèces d'animaux.

On n'a jamais vu de pays... où l'on vécût sans famille et sans aucune société. Quelques mauvais plaisants [1] ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup-cervier [2], et que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait-il dire que dans la mer, les harengs sont originairement faits pour nager isolés et que c'est par un excès de corruption qu'ils passent en troupes de la mer Glaciale sur nos côtes ; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part et que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager de compagnie.

Chaque animal a son instinct ; et l'instinct de l'homme, fortifié par la raison, le porte à la société comme au manger et au boire. Loin que le besoin de la société ait dégradé l'homme, c'est l'éloignement de la société qui le dégrade. Quiconque vivrait absolument seul, perdrait bientôt la faculté de penser [3] et de s'exprimer ; il serait à

(1) Allusion à J.-J. Rousseau.
(2) *Loup-cervier*. V. Lex.
(3) C'est à peu près ce que dit La Fontaine :

« La raison d'ordinaire
N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés. »
(*L'Ours et l'amateur des jardins*, VIII, 10.)

charge à lui-même ; il ne parviendrait qu'à se métamorphoser en bête. L'excès d'un orgueil impuissant, qui s'élève contre l'orgueil des autres, peut porter une âme mélancolique à fuir les hommes. C'est alors qu'elle s'est dépravée. Elle s'en punit elle-même. Son orgueil fait son supplice : elle se ronge dans la solitude du dépit secret d'être méprisée et oubliée ; elle s'est mise dans le plus horrible esclavage pour être libre...

Le grand défaut de tous ces livres à paradoxes, n'est-il pas de supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est ?...

Le même auteur, ennemi de la société,... s'exprime ainsi d'un ton magistral :

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne [1] ! »

Ainsi, selon ce beau philosophe, un voleur, un destructeur aurait été le bienfaiteur du genre humain ; et il aurait fallu punir un honnête homme qui aurait dit à ses enfants : « Imitons notre voisin ; il a enclos son champ, les bêtes ne viendront plus le ravager, son terrain deviendra plus fertile ; travaillons le nôtre comme il a travaillé le sien ; il nous aidera et nous l'aiderons : chaque famille cultivant son enclos, nous serons mieux nourris, plus sains, plus paisibles, moins malheureux. Nous tâcherons d'établir une justice distributive qui consolera notre pauvre espèce, et nous vaudrons mieux que les renards et les fouines, à qui cet extravagant veut nous faire ressembler. »

Ce discours ne serait-il pas plus sensé et plus honnête

(1) Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'Origine de l'inégalité parmi les hommes*.

que celui du fou sauvage qui voulait détruire le verger du bonhomme ?

Quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait dire des choses que le sens commun réprouve du fond de la Chine jusqu'au Canada ? N'est-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fussent volés par les pauvres, afin de mieux établir l'union fraternelle entre les hommes ?

Il est vrai que si toutes les haies, toutes les forêts, toutes les plaines, étaient couvertes de fruits nourrissants et délicieux, il serait impossible, injuste, et ridicule de les garder.

S'il y a quelques îles où la nature prodigue les aliments et tout le nécessaire sans peine, allons-y vivre loin du fatras de nos lois : mais dès que nous les aurons peuplées, il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer...

États, Gouvernements.

... Un membre du Conseil de Pondichéry, assez savant, revenait en Europe par terre avec un brame [1], plus instruit que les brames ordinaires. « Comment trouvez-vous le gouvernement du Grand-Mogol ? dit le conseiller. — Abominable, répondit le bramé. Comment voulez-vous qu'un État soit heureusement gouverné par des Tartares ? Nos raïas [2], nos omras, nos nababs, sont fort contents, mais les citoyens ne le sont guère ; et des millions de citoyens sont quelque chose. »

Le conseiller et le brame traversèrent en raisonnant toute la Haute Asie. « Je fais une réflexion, dit le brame : c'est qu'il n'y a pas une république dans toute cette vaste partie du monde. — Il y a eu autrefois celle de Tyr, dit le conseiller, mais elle n'a pas duré longtemps. Il y en avait encore une autre vers l'Arabie Pétrée, dans un petit coin nommé la Palestine, si on peut honorer du nom de

(1) *Brame*. V. Lex,
(2) *Raïa*, etc. V. Lex.

république une horde de voleurs et d'usuriers [1], tantôt gouvernée par des juges, tantôt par des espèces de rois, tantôt par des grands pontifes, devenue esclave sept ou huit fois, et enfin chassée du pays qu'elle avait usurpé. »

« Je conçois, dit le brame, qu'on ne doit trouver sur la terre que très peu de républiques. Les hommes sont rarement dignes de se gouverner eux-mêmes. Ce bonheur ne doit appartenir qu'à des petits peuples qui se cachent dans les îles, ou entre les montagnes, comme des lapins qui se dérobent aux animaux carnassiers ; mais à la longue ils sont découverts et dévorés.

Quand les deux voyageurs furent arrivés dans l'Asie Mineure, le conseiller dit au brame : « Croiriez-vous bien qu'il y a eu une république formée dans un coin de l'Italie qui a duré plus de cinq cents ans, et qui a possédé cette Asie Mineure, l'Asie, l'Afrique, la Grèce, la Gaule, l'Espagne et l'Italie entière ? — Elle se tourna donc bien vite en monarchie ? dit le brame. — Vous l'avez deviné, dit l'autre ; mais cette monarchie est tombée, et nous faisons tous les jours de belles dissertations pour trouver les causes de sa décadence et de sa chute. — Vous prenez bien de la peine, dit l'Indien ; cet empire est tombé parce qu'il existait. Il faut bien que tout tombe ; j'espère bien qu'il en arrivera tout autant à l'empire du Grand-Mogol.

— A propos, dit l'Européan [2], croyez-vous qu'il faille plus d'honneur dans un État despotique, et plus de vertu dans une république [3] ? » L'Indien, s'étant fait expliquer ce qu'on entend par honneur, répondit que l'honneur était plus nécessaire dans une république, et qu'on avait

(1) On remarquera ce mépris injurieux pour le peuple juif, qui paie ici pour le christianisme.

(2) *Européan*. V. Lex.

(3) Trait décoché en passant à l'adresse de Montesquieu. On sait que dans *l'Esprit des Lois*, Montesquieu, après avoir distingué trois sortes de gouvernement : le *républicain*, le *monarchique* et le *despotique* (Livre II, ch. I), affirme que le principe indispensable du gouvernement républicain, c'est la *vertu* (Livre III, ch. III), tandis que le principe du gouvernement monarchique est l'*honneur* (Livre III, ch. VII). On remarquera qu'ici le mot *despotique* est substitué au mot *monarchique*, employé par Montesquieu.

bien plus besoin de vertu dans un État monarchique. « Car, dit-il, un homme qui prétend être élu par le peuple ne le sera pas s'il est déshonoré; au lieu qu'à la cour il pourra aisément obtenir une charge, selon la maxime d'un grand prince, qu'un courtisan, pour réussir, doit n'avoir ni honneur ni humeur [1]. A l'égard de la vertu, il en faut prodigieusement dans une cour pour oser dire la vérité. L'homme vertueux est bien plus à son aise dans une république; il n'a personne à flatter...

— Croyez-vous, dit l'homme d'Europe, que les lois et les religions soient faites pour les climats, de même qu'il faut des fourrures à Moscou et des étoffes de gaze à Delhi? — Oui, sans doute, dit le brame; toutes les lois qui concernent la physique sont calculées pour le méridien qu'on habite.

— Dans quel état, sous quelle domination aimeriez-vous mieux vivre? dit le conseiller. — Partout ailleurs que chez moi, dit son compagnon; et j'ai trouvé beaucoup de Siamois, de Tonkinois, de Persans et de Turcs qui en disaient autant. — Mais, encore une fois, dit l'Européan, quel État choisiriez-vous? » Le brame répondit : « Celui où l'on n'obéit qu'aux lois. — C'est une vieille réponse, dit le conseiller. — Elle n'en est pas plus mauvaise, dit le brame. — Où est ce pays-là? dit le conseiller. Le brame dit : « Il faut le chercher [2]. »

Démocratie.

Le pire des États, c'est l'État populaire.

Cinna s'en explique ainsi à Auguste. Mais aussi Maxime soutient que :

Le pire des États, c'est l'État monarchique.

Bayle ayant plus d'une fois, dans son *Dictionnaire*, soutenu le pour et le contre, fait, à l'article de *Périclès*, un portrait fort hideux de la démocratie et surtout de celle d'Athènes.

(1) Trait dont l'allure fait penser à Beaumarchais.
(2) Le texte ajoute : Voyez l'article *Genève* dans l'*Encyclopédie*

Un républicain, grand amateur de la démocratie, qui est l'un de nos faiseurs de questions, nous envoie sa réfutation de Bayle et son apologie d'Athènes. Nous exposerons ses raisons. C'est le privilège de quiconque écrit, de juger les vivants et les morts; mais on est jugé soi-même par d'autres, qui le seront à leur tour ; et de siècle en siècle toutes les sentences sont réformées.

Bayle donc, après quelques lieux communs, dit ces propres mots : « Qu'on chercherait en vain, dans l'histoire de Macédoine, autant de tyrannie que l'histoire d'Athènes nous en présente. »

Peut-être Bayle était-il mécontent de la Hollande quand il écrivait ainsi, et probablement mon républicain, qui le réfute, est content de sa petite ville démocratique, *quant à présent*.

Il est difficile de peser dans une balance bien juste les iniquités de la république d'Athènes et celles de la cour de Macédoine. Nous reprochons encore aujourd'hui aux Athéniens le bannissement de Cimon, d'Aristide, de Thémistocle, d'Alcibiade ; les jugements à mort portés contre Phocion et contre Socrate, jugements qui ressemblent à ceux de quelques-uns de nos tribunaux absurdes et cruels.

Enfin, ce qu'on ne pardonne point aux Athéniens, c'est la mort de leurs six généraux victorieux, condamnés pour n'avoir pas eu le temps d'enterrer leurs morts après la victoire et pour en avoir été empêchés par une tempête. Cet arrêt est à la fois si ridicule et si barbare, il porte un tel caractère de superstition et d'ingratitude, que ceux de l'Inquisition, ceux qui furent rendus contre Urbain Grandier[1] et contre la Maréchale d'Ancre[2], contre Morin[3], contre tant de sorciers, etc., ne sont pas des inepties plus atroces.

1) *Urbain Grandier*, accusé de magie et de maléfice, fut condamné et exécuté à Loudun (1634).

(2) *Léonora Galigaï*, femme de Concini, maréchal d'Ancre, condamnée à mort comme sorcière et décapitée, puis brûlée (1617).

(3) *Simon Morin*, illuminé, qui se disait appelé à remplacer Jésus Christ. Il fut brûlé vif en 1663.

On a beau dire, pour excuser les Athéniens, qu'ils croyaient, d'après Homère, que les âmes des morts étaient toujours errantes, à moins qu'elles n'eussent reçu les honneurs de la sépulture ou du bûcher : une sottise n'excuse point une barbarie.

Le grand mal que les âmes de quelques Grecs se fussent promenées une semaine ou deux au bord de la mer ! Le mal est de livrer des vivants aux bourreaux, et des vivants qui vous ont gagné une bataille, des vivants que vous deviez remercier à genoux.

Voilà donc les Athéniens convaincus d'avoir été les plus sots et les plus barbares juges de la terre.

Mais il faut mettre à présent dans la balance les crimes de Macédoine ; on verra que cette cour l'emporte prodigieusement sur Athènes en fait de tyrannie et de scélératesse.

Il n'y a d'ordinaire nulle comparaison à faire entre les crimes des grands qui sont toujours ambitieux, et les crimes du peuple qui ne veut jamais et qui ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. Ces deux sentiments, *liberté* et *égalité*, ne conduisent point droit à la calomnie, à la rapine, à l'assassinat, à l'empoisonnement, à la dévastation des terres de ses voisins, etc. [1] ; mais la grandeur ambitieuse et la rage du pouvoir précipitent dans tous ces crimes en tous temps et en tous lieux.

On ne voit dans cette Macédoine, dont Bayle oppose la vertu à celle d'Athènes, qu'un tissu de crimes épouvantables pendant deux cents années de suite.

C'est Ptolémée, oncle d'Alexandre le Grand, qui assassine son frère Alexandre pour usurper le royaume.

C'est Philippe, son frère, qui passe sa vie à tromper et à violer ses serments et qui finit par être poignardé par Pausanias.

Olympias [2] fait jeter la reine Cléopâtre et son fils dans une cuve d'airain brûlante. Elle assassine Aridée.

(1) L'histoire montre cependant qu'au nom de la liberté et de l'égalité, il s'est commis de grands et nombreux crimes, soit dans l'emportement d'une foule en fureur, soit par la cruauté froide ou l'obstination inflexible d'un comité prétendant agir au nom du peuple.

(2) Mère d'Alexandre le Grand.

Antigone assassine Eumènes.

Antigone Gonatas, son fils, empoisonne le gouverneur de la citadelle de Corinthe, épouse sa veuve, la chasse et s'empare de la citadelle.

Philippe, son petit-fils, empoisonne Démétrius, et souille toute la Macédoine de meurtres.

Persée tue sa femme de sa propre main et empoisonne son frère.

Ces perfidies et ces barbaries sont fameuses dans l'histoire.

Ainsi donc, pendant deux siècles, la fureur du despotisme fait de la Macédoine le théâtre de tous les crimes ; et, dans le même espace de temps, vous ne voyez le gouvernement populaire d'Athènes souillé que de cinq ou six iniquités judiciaires, de cinq ou six jugements atroces dont le peuple s'est toujours repenti et dont il a fait amende honorable. Il demanda pardon à Socrate après sa mort, et lui érigea le petit temple du *Socrateion*. Il demanda pardon à Phocion et lui éleva une statue. Il demanda pardon aux six généraux condamnés avec tant de ridicule et si indignement exécutés. Ils mirent aux fers le principal accusateur, qui n'échappa qu'à peine à la vengeance publique. Le peuple athénien était donc naturellement aussi bon que léger. Dans quel état despotique a-t-on jamais pleuré ainsi l'injustice de ses arrêts précipités ?

Bayle a donc tort cette fois ; mon républicain a donc raison. Le gouvernement populaire est donc par lui-même moins inique, moins abominable que le pouvoir tyrannique.

Le grand vice de la démocratie n'est certainement pas la tyrannie et la cruauté : il y eut des républicains montagnards, sauvages et féroces ; mais ce n'est pas l'esprit républicain qui les fit tels, c'est la nature. L'Amérique septentrionale était toute en républiques. C'étaient des ours.

Le véritable vice d'une république civilisée est dans la fable turque du dragon à plusieurs têtes et du dragon à

plusieurs queues. La multitude des têtes se nuit, et la multitude des queues obéit à une seule tête qui veut tout dévorer.

La démocratie ne semble convenir qu'à un très petit pays, encore faut-il qu'il soit heureusement situé. Tout petit qu'il sera, il fera beaucoup de fautes, parce qu'il sera composé d'hommes. La discorde y régnera peut-être ; mais il n'y aura ni Saint-Barthélemy, ni massacre d'Irlande, ni Vêpres siciliennes, ni Inquisition, ni condamnation aux galères pour avoir pris de l'eau dans la mer sans payer, à moins qu'on ne suppose cette république composée de diables dans un coin de l'enfer.

Après avoir pris le parti de mon Suisse contre l'ambidextre Bayle, j'ajouterai :

Que les Athéniens furent guerriers comme les Suisses et polis comme les Parisiens l'ont été sous Louis XIV ;

Qu'ils ont réussi dans tous les arts qui demandent le génie et la main, comme les Florentins du temps de Médicis ;

Qu'ils ont été les maîtres des Romains dans les sciences et dans l'éloquence, du temps même de Cicéron ;

Que ce petit peuple, qui avait à peine un territoire, et qui n'est aujourd'hui qu'une troupe d'esclaves ignorants, cent fois moins nombreux que les Juifs, et ayant perdu jusqu'à son nom, l'emporte pourtant sur l'empire romain par son antique réputation qui triomphe des siècles et de l'esclavage.

L'Europe a vu une république dix fois plus petite encore qu'Athènes attirer pendant cent cinquante ans les regards de l'Europe et son nom placé à côté du nom de Rome, dans le temps que Rome commandait encore aux rois, qu'elle condamnait un Henri [2] souverain de la France, et qu'elle absolvait et fouettait un autre Henri [3], le premier homme de son siècle ; dans le temps même que Venise

(1) Il s'agit de Genève.

(2) Henri III, excommunié par Sixte V, après l'assassinat du duc de Guise.

(3) Henri IV. Allusion à la cérémonie qui se passa à Rome après la conversion d'Henri IV.

conservait son ancienne splendeur et que la Nouvelle République des Sept Provinces-Unies étonnait l'Europe et les Indes par son établissement et par son commerce.

Cette fourmilière imperceptible ne put être écrasée par le roi démon du Midi et dominateur des deux mondes[1], ni par les intrigues du Vatican qui faisaient mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe. Elle résista par la parole et par les armes ; et à l'aide d'un Picard[2] qui écrivait, et d'un petit nombre de Suisses qui combattit, elle s'affermit, elle triompha ; elle put dire : *Rome et moi*. Elle tint tous les esprits partagés entre les riches pontifes, successeurs des Scipions, *Romanos rerum dominos*[3] et les pauvres habitants d'un coin de terre longtemps ignoré dans le pays de la pauvreté et des goitres...

On croit qu'il n'y a aujourd'hui de républiques qu'en Europe. Ou je me trompe, ou je l'ai dit aussi quelque part ; mais c'eût été une très grande inadvertance. Les Espagnols trouvèrent en Amérique la république de Tlascala[4] très bien établie. Tout ce qui n'a pas été subjugué dans cette partie du monde est encore république. Il n'y avait dans tout ce continent que deux royaumes, lorsqu'il fut découvert ; et cela pourrait bien prouver que le gouvernement républicain est le plus naturel. Il faut être bien raffiné, et avoir passé par bien des épreuves, pour se soumettre au gouvernement d'un seul.

En Afrique, les Hottentots, les Cafres, et plusieurs peuplades de nègres, sont des démocraties. On prétend que les pays où l'on vend le plus de nègres sont gouvernés par des rois. Tripoli, Tunis, Alger, sont des républiques de soldats et de pirates. Il y en a aujourd'hui de pareilles dans l'Inde : les Marates, plusieurs hordes de Patanes, les Seiks, n'ont point de rois ; ils élisent des chefs quand ils vont piller.

(1) *Philippe II*, roi d'Espagne de 1556 à 1598.

(2) *Calvin*, né à Noyon, en Picardie (1509), un des principaux chefs de la Réforme, gouverna Genève de 1541 à 1564, date de sa mort.

(3) « Les Romains, maîtres du monde. »
(VIRGILE, *Enéide*, I, v. 282.)

(4) Au Mexique.

Telles sont encore plusieurs sociétés de Tartares. L'empire turc même a été très longtemps une république de janissaires qui étranglaient souvent leur sultan, quand leur sultan ne les faisait pas décimer. On demande tous les jours si un gouvernement républicain est préférable à celui d'un roi. La dispute finit toujours par convenir [1] qu'il est fort difficile de gouverner les hommes...

De la Torture [2].

... Les Romains n'infligèrent jamais la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la Tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui amène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il se donne le plaisir de l'appliquer à la grande et à la petite torture en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence ; et, comme dit très bien la comédie des *Plaideurs* [3] : « *Cela fait toujours passer une heure ou deux.* »

Le grave magistrat qui a acheté pour quelque argent le droit de faire ces expériences sur son prochain, va conter à dîner à sa femme ce qui s'est passé le matin. La première fois Madame en a été révoltée ; à la seconde elle y a pris goût, parce qu'après tout les femmes sont curieuses ; et ensuite la première chose qu'elle lui dit, lorsqu'il rentre en robe chez lui : « Mon petit cœur, n'avez vous fait donner aujourd'hui la question à personne ? »

Les Français, qui passent, je ne sais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais, qui ont

(1) *Par convenir.* V. Notes gramm., p. 986, V, IV.

(2) Ce morceau, comme on le voit par le texte lui-même, est postérieur de cinq ans à la date de 1764. Il donne une idée de ces multiples additions qui ont peu à peu grossi l'ouvrage primitif. C'est un des nombreux passages dans lesquels Voltaire a protesté contre la barbarie de la législation criminelle.

(3) Racine, *les Plaideurs*, III, iv, v. 852.

eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question.

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant-général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main et qu'on brulât son corps à petit feu, mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées et combien de processions il avait vues passer, le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le treizième ou dans le quatorzième siècle, que cette aventure est arrivée, c'est dans le dix-huitième. Les nations étrangères jugent la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers,... par nos danseurs d'opéra qui ont de la grâce, par Mlle Clairon qui déclame des vers à ravir. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française.

Les Russes passaient pour des barbares en 1700, nous ne sommes qu'en 1769 ; une impératrice vient de donner à ce vaste État des lois qui auraient fait honneur à Minos, à Numa et à Solon, s'ils avaient eu assez d'esprit pour les inventer. La plus remarquable est la tolérance universelle ; la seconde est l'abolition de la torture. La justice et l'humanité ont conduit sa plume ; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui, étant depuis longtemps civilisée, est encore conduite par d'anciens usages atroces ! Pourquoi changerions-nous notre jurisprudence ? dit-elle : l'Europe se sert de nos cuisiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers ; donc nos lois sont bonnes.

Guerre.

... C'est sans doute un très bel art [1] que celui qui désole les campagnes, détruit les habitations, et fait périr, année commune [2], quarante mille hommes sur cent mille. Cette invention fut d'abord cultivée par des nations assemblées pour leur bien commun ; par exemple, la diète des Grecs déclara à la diète de Phrygie et des peuples voisins qu'elle allait partir sur un millier de barques de pêcheurs pour aller les exterminer, si elle pouvait.

Le peuple romain assemblé jugeait qu'il était de son intérêt d'aller se battre avant la moisson contre le peuple de Véïes, ou contre les Volsques. Et quelques années après, tous les Romains, étant en colère contre les Carthaginois, se battirent longtemps sur mer et sur terre. Il n'en est pas de même aujourd'hui.

Un généalogiste prouve à un prince qu'il descend en droite ligne d'un comte dont les parents avaient fait un pacte de famille il y a trois ou quatre cents ans avec une maison dont la mémoire même ne subsiste plus. Cette maison avait des prétentions éloignées sur une province dont le dernier possesseur est mort d'apoplexie : le prince et son conseil voient son droit évident. Cette province, qui est à quelques centaines de lieues de lui, a beau protester qu'elle ne le connaît pas, qu'elle n'a nulle envie d'être gouvernée par lui, que, pour donner des lois aux gens, il faut au moins avoir leur consentement; ces discours ne parviennent pas aux oreilles du prince dont le droit est incontestable. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre ; il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche, et marche à la gloire.

Les autres princes qui entendent parler de cette équipée y prennent part, chacun selon son pouvoir, et couvrent

(1) On remarquera dès le début le ton ironique de ce morceau.
(2) *Année commune*. V. Lex. *Année*.

une petite étendue de pays de plus de meurtriers mercenaires que Gengis-Khan, Tamerlan, Bajazet[1] n'en traînèrent à leur suite.

Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre, et qu'il y a cinq ou six sous par jour à gagner pour eux, s'ils veulent être de la partie ; ils se divisent aussitôt en deux bandes comme des moissonneurs, et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer.

Ces multitudes s'acharnent les unes contre les autres, non seulement sans avoir intérêt au procès, mais sans savoir de quoi il s'agit.

On voit à la fin cinq ou six puissances belligérantes, tantôt trois contre trois, tantôt deux contre quatre, tantôt une contre cinq, se détestant toutes également les unes les autres, s'unissant et s'attaquant tour à tour ; toutes d'accord en un seul point, celui de faire tout le mal possible.

Le merveilleux de cette entreprise infernale, c'est que chaque chef des meurtriers fait bénir ses drapeaux et invoque Dieu solennellement avant d'aller exterminer son prochain...

Philosophes moralistes, brûlez tous vos livres. Tant que le caprice de quelques hommes fera loyalement égorger des milliers de nos frères, la partie du genre humain consacrée à l'héroïsme sera ce qu'il y a de plus affreux dans la nature entière.

Que deviennent et que m'importent l'humanité, la bienfaisance, la modestie, la tempérance, la douceur, la sagesse, la piété, tandis qu'une demi-livre de plomb tirée de six cent pas me fracasse le corps et que je meurs à vingt ans dans des tourments inexprimables, au milieu de cinq ou six mille mourants, tandis que mes yeux qui s'ouvrent pour la dernière fois voient la ville où je suis né détruite par le fer et par la flamme, et que les der-

(1) *Gengis-Khan*, conquérant tartare (1154-1227). — *Tamerlan*, autre conquérant tartare (1336-1405). — *Bajazet Ier*, un des principaux fondateurs de l'empire turc, régna de 1389 à 1402. Il fut battu et fait prisonnier par Tamerlan.

niers sons qu'entendent mes oreilles sont les cris des femmes et des enfants expirant sous des ruines, le tout pour les prétendus intérêts d'un homme que nous ne connaissons pas [1] !

(1) On pourrait rapprocher cette sortie contre la guerre d'un passage de La Bruyère (La guerre a pour elle l'antiquité, chap. *Du Souverain*) et de certaines pensées de Pascal (« Pourquoi me tuez-vous? » Havet, VI, 3; cf. VI, 9). On sera plus tenté de comparer ce langage à celui de nos *pacifistes* contemporains. On remarquera qu'en parlant ainsi de la guerre, Voltaire ne fait aucune place au sentiment national. Il ne s'inquiète pas en particulier des cas où un peuple attaqué défend son territoire contre une injuste agression. On sera surtout frappé de voir combien Voltaire a changé d'opinion sur ce sujet depuis la Guerre de Sept ans.

Candide, 1759.

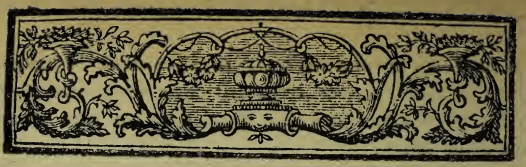

En-tête tiré de l'édition des *Œuvres* de 1741.

CHAPITRE IV

Jeannot et Colin. L'homme aux quarante écus.

Nous réunissons dans ce chapitre les extraits de deux petits ouvrages publiés à quatre ans de distance : *Jeannot et Colin*, *l'Homme aux quarante écus*

Ce qui leur est commun, c'est le ton plaisant et badin dans lequel Voltaire excellait. « Je me suis mis à être un peu gai, écrivait-il, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé [1]. »

L'histoire de *Jeannot et Colin* (1764), est un petit récit moral, des plus édifiants. La malice de l'auteur y est toute souriante et comme désarmée. On y voit deux amis de collège, un instant séparés par les préjugés sociaux, fruit d'une fortune trop rapidement acquise, bientôt réunis par l'écroulement subit de cette même fortune et par la générosité de celui des deux qui était resté un travailleur modeste et utile. Bien que contenant quelques traits particuliers à l'époque, cette leçon est de tous les temps.

L'homme aux quarante écus (1768) est un ouvrage plus important et plus complexe, écrit « dans un moment d'humeur [2] ». Une foule de systèmes venaient d'éclore sur l'agriculture et l'économie politique, deux matières auxquelles Voltaire s'intéressait vivement, car il estimait qu'il en est peu qui touchent d'aussi près au bonheur des hommes. Impatienté de voir l'esprit de système s'introduire dans des recherches qui exigent surtout de l'expérience, de l'observation et du bon sens, il écrivit cette fantaisie, qui est beaucoup moins un roman qu'une suite de propos, souvent peu liés, sur des questions de finances, d'impôts, de gouvernement, de science aussi et de religion, voire de littérature, et même d'hygiène... Dans un cadre commode il fait entrer toutes sortes d'objets, les uns sérieux, d'autres plaisants.

Il suppose un homme dont la propriété pourrait rapporter 40 écus, soit 120 livres, il le met en scène avec son caractère naïf et raisonneur. Il lui fait rechercher et dire ce qu'il pourra devenir avec les différents systèmes que l'on propose. Sa conversation avec le géomètre sur les conditions moyennes de la fortune et de la vie humaine est aussi vive et gaie dans la forme que sombre et douloureuse pour le fond. Les aventures se succèdent. Notre homme se rencontre avec un carme, il obtient une audience de M. le Contrô-

(1) Lettre à l'abbé Trublet, 27 avril 1761. V. plus bas, p. 892.
(2) Avertissement des éditeurs de l'édition de Kehl.

eur général. Puis il reçoit des lettres contenant des confidences loulourenses sur des expériences que d'aussi pauvres que lui ont entées sur la foi de faiseurs de systèmes. A ces questions d'ordre ratique s'en trouvent mêlées de théoriques, par exemple sur la nanière dont le monde s'est formé.

Puis « l'homme aux quarante écus » se marie. Nouveau prétexte spéculation. Voltaire y mêle ses récriminations contre les jugenents portés sur des délits religieux et ses revendications en faveur l'une législation plus humaine. Enfin quand « l'homme aux quarante cus » est devenu M. André et qu'il a beaucoup profité à lire « les ons auteurs », nous assistons à un de ses soupers et aux conversaions instructives qui en font le charme.

Extraits de « Jeannot et Colin ».

Plusieurs personnes dignes de foi ont vu Jeannot et Colin à l'école dans la ville d'Issoire en Auvergne, ville ameuse dans tout l'univers par son collège et par ses chaudrons. Jeannot était fils d'un marchand de mulets rès renommé ; Colin devait le jour à un brave laboureur les environs, qui cultivait la terre avec quatre mulets, et ui, après avoir payé la taille, le taillon, les aides et gaelles, le sou pour livre, la capitation et les vingtièmes, e se trouvait pas puissamment riche au bout de l'année.

Jeannot et Colin étaient fort jolis pour des Auvergnats; ls s'aimaient beaucoup ; et ils avaient ensemble de peites privautés, de petites familiarités, dont on se ressouvient toujours avec agrément quand on se rencontre enuite dans le monde.

Le temps de leurs études était sur le point de finir, uand un tailleur apporta à Jeannot un habit de velours trois couleurs, avec une veste de Lyon de fort bon goût : e tout était accompagné d'une lettre à M. de la Jeannoière. Colin admira l'habit, et ne fut point jaloux ; mais eannot prit un air de supériorité qui affligea Colin. Dès e moment Jeannot n'étudia plus, se regarda au miroir, t méprisa tout le monde. Quelque temps après, un valet le chambre arrive en poste, et apporte une seconde lettre M. le marquis de la Jeannotière ; c'était un ordre de nonsieur son père de faire venir monsieur son fils à Paris. Jeannot monta en chaise en tendant la main à Co-

lin avec un sourire de protection assez noble. Colin senti son néant, et pleura. Jeannot partit dans toute la pomp de sa gloire.

Les lecteurs qui aiment à s'instruire doivent savoir qu M. Jeannot le père avait acquis assez rapidement de biens immenses dans les affaires. Vous demandez com ment on fait ces grandes fortunes : c'est parce qu'on es heureux. M. Jeannot était bien fait, sa femme aussi, e elle avait encore de la fraîcheur. Ils allèrent à Paris, pou un procès qui les ruinait, lorsque la fortune, qui élève e qui abaisse les hommes à son gré, les présenta à la femm d'un entrepreneur des hôpitaux des armées, homme d'u grand talent, et qui pouvait se vanter d'avoir tué plus d soldats en un an que le canon n'en fait périr en dix..

Jeannot fut bientôt de part [1] dans l'entreprise; il entr dans d'autres affaires. Dès qu'on est dans le fil de l'eau, i n'y a plus qu'à se laisser aller : on fait sans peine une fo tune immense. Les gredins, qui du rivage vous regarden voguer à pleines voiles, ouvrent des yeux étonnés ; ils n savent comment vous avez pu parvenir; ils vous envient a hasard, et font contre vous des brochures que vous ne lise point. C'est ce qui arriva à Jeannot le père, qui fut bientô M. de la Jeannotière, et qui, ayant acheté un marquisa au bout de six mois, retira de l'école monsieur le marqui son fils pour le mettre à Paris dans le beau monde.

Colin, toujours tendre, écrivit une lettre de compli ments à son ancien camarade, *et lui fit ces lignes pour l congratuler.* Le petit marquis ne lui fit point de réponse Colin en fut malade de douleur.

Le père et la mère donnèrent d'abord un gouverneu au jeune marquis : ce gouverneur, qui était un homm du bel air, et qui ne savait rien, ne put rien enseigner son pupille. Monsieur voulait que son fils apprît le latin madame ne le voulait pas. Ils prirent pour arbitre un au teur qui était célèbre alors par des ouvrages agréables. I fut prié à dîner. Le maître de la maison commença pa

(1) *De part.* V. Lex.

ni dire : « Monsieur, comme vous savez le latin et que
ous êtes un homme de la cour... — Moi, monsieur, du
atin ! je n'en sais pas un mot, répondit le bel esprit, et
ien m'en a pris : il est clair qu'on parle beaucoup mieux
a langue quand on ne partage pas son application entre
lle et des langues étrangères : voyez toutes nos dames,
lles ont l'esprit plus agréable que les hommes ; leurs let-
res sont écrites avec cent fois plus de grâce ; elles n'ont
ur nous cette supériorité que parce qu'elles ne savent pas
e latin. — Eh bien ! n'avais-je pas raison? dit madame.
e veux que mon fils soit un homme d'esprit, qu'il réus-
isse dans le monde ; et vous voyez bien que, s'il savait le
atin, il serait perdu. Joue-t-on, s'il vous plaît, la comé-
die et l'opéra en latin? plaide-t-on en latin, quand on a un
rocès ?... Monsieur, ébloui de ces raisons, passa condam-
nation [1], et il fut conclu que le jeune marquis ne perdrait
oint son temps à connaître Cicéron, Horace et Virgile.
Mais qu'apprendra-t-il donc? car encore faut-il qu'il sa-
he quelque chose : ne pourrait-on pas lui montrer un
peu de géographie? — A quoi cela lui servira-t-il? répon-
lit le gouverneur. Quand monsieur le marquis ira dans
es terres, les postillons ne sauront-ils pas les chemins?
ls ne l'égareront certainement pas. On n'a pas besoin
l'un quart de cercle [2] pour voyager, et on va très commo-
dément de Paris en Auvergne, sans qu'il soit besoin de sa-
voir sous quelle latitude on se trouve. — Vous avez rai-
son, répliqua le père : mais j'ai entendu parler d'une
belle science, qu'on appelle, je crois, l'astronomie. —
Quelle pitié ! repartit le gouverneur : se conduit-on par les
astres dans ce monde? et faudra-t-il que monsieur le mar-
quis se tue à calculer une éclipse, quand il la trouve à
point nommé dans l'almanach, qui lui enseigne de plus
les fêtes mobiles, l'âge de la lune et celui de toutes les
princesses de l'Europe ? »

Madame fut entièrement de l'avis du gouverneur. Le

(1) *Condamnation*. V. Lex.
(2) *Quart de cercle*. V. Lex.

petit marquis était au comble de la joie ; le père était très indécis. « Que faudra-t-il donc apprendre à mon fils? disait-il. — A être aimable, répondit l'ami que l'on consultait ; et s'il sait les moyens de plaire, il saura tout [1] : c'est un art qu'il apprendra chez madame sa mère, sans que ni l'un ni l'autre se donnent la moindre peine. »

Madame, à ce discours, embrassa le gracieux ignorant, et lui dit : « On voit bien, monsieur, que vous êtes l'homme du monde le plus savant ; mon fils vous devra toute son éducation : je m'imagine pourtant qu'il ne serait pas mal qu'il sût un peu d'histoire. — Hélas! madame, à quoi cela est-il bon? répondit-il : il n'y a certainement d'agréable et d'utile que l'histoire du jour. Toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits [2], ne sont que des fables convenues ; et pour les modernes, c'est un chaos qu'on ne peut débrouiller. Qu'importe à monsieur votre fils que Charlemagne ait institué les douze pairs de France, et que son successeur ait été bègue? Rien n'est mieux dit, s'écria le gouverneur : on étouffe l'esprit des enfants sous un amas de connaissances inutiles ; mais de toutes les sciences la plus absurde, à mon avis, et celle qui est la plus capable d'étouffer toute espèce de génie, c'est la géométrie. Cette science ridicule a pour objet des surfaces, des lignes et des points, qui n'existent pas dans la nature : on fait passer en esprit cent mille lignes courbes entre un cercle et une ligne droite qui le touche, quoique dans la réalité on n'y puisse pas passer un fétu. La géométrie, en vérité, n'est qu'une mauvaise plaisanterie. »

Monsieur et madame n'entendaient pas trop ce que le gouverneur voulait dire ; mais ils furent entièrement de son avis. « Un seigneur comme monsieur le marquis, continua-t-il, ne doit pas se dessécher le cerveau dans ces vaines études : si un jour il a besoin d'un géomètre su-

(1) N'est-ce pas aussi l'idée qui inspire le *Temple du Goût* ? V. plus haut, p. 188.

« Nul auteur avec lui n'a tort
Quand il a trouvé l'art de plaire. »

(2) Fontenelle.

Portrait de VOLTAIRE à Ferney en 1765,
d'après une estampe contemporaine.

blime, pour lever le plan de ses terres, il les fera arpenter pour son argent. S'il veut débrouiller l'antiquité de sa noblesse, qui remonte aux temps les plus reculés, il enverra chercher un bénédictin. Il en est de même de tous les arts. Un jeune seigneur heureusement né n'est ni peintre, ni musicien, ni architecte, ni sculpteur; mais il fait fleurir tous ces arts en les encourageant par sa magnificence. Il vaut sans doute mieux les protéger que de les exercer; il suffit que monsieur le marquis ait du goût; c'est aux artistes à travailler pour lui; et c'est en quoi on a très grande raison de dire que les gens de qualité (j'entends ceux qui sont très riches) savent tout sans avoir rien appris[1], parce qu'en effet ils savent à la longue juger de toutes les choses qu'ils commandent et qu'ils payent. »

L'aimable ignorant prit alors la parole, et dit : « Vous avez très bien remarqué, madame, que la grande fin de l'homme est de réussir dans la société. De bonne foi est-ce par les sciences qu'on obtient ce succès? s'est-on jamais avisé dans la bonne compagnie de parler de géométrie? demande-t-on jamais à un honnête homme quel astre se lève aujourd'hui avec le soleil? s'informe-t-on à souper si Clodion le Chevelu passa le Rhin? — Non, sans doute, s'écria la marquise de la Jeannotière, que ses charmes avaient initiée quelquefois dans le beau monde, et monsieur mon fils ne doit point éteindre son génie par l'étude de tous ces fatras; mais enfin que lui apprendra-t-on? car il est bon qu'un jeune seigneur puisse briller dans l'occasion, comme dit monsieur mon mari. Je me souviens d'avoir ouï-dire à un abbé que la plus agréable des sciences était une chose dont j'ai oublié le nom, mais qui commence par un B. — Par un B, madame? ne serait-ce point la botanique? — Non, ce n'était point de botanique qu'il me parlait; elle commençait, vous dis-je, par un B, et finissait par un *on*. — Ah! j'entends, madame; c'est le blason[2] : c'est, à la vérité, une science fort profonde, mais

(1) C'est le mot de Mascarille dans *les Précieuses Ridicules* (sc. IX).
(2) *Blason*. V Lex.

elle n'est plus à la mode depuis qu'on a perdu l'habitude de faire peindre ses armes aux portières de son carrosse ; c'est la chose du monde la plus utile dans un État bien policé : d'ailleurs cette étude serait infinie ; il n'y a point aujourd'hui de barbier qui n'ait ses armoiries ; et vous savez que tout ce qui devient commun est peu fêté. » Enfin, après avoir examiné le fort et le faible des sciences, il fut décidé que M. le marquis apprendrait à danser[1].

La nature, qui fait tout, lui avait donné un talent qui se développa bientôt avec un succès prodigieux, c'était de chanter agréablement des vaudevilles[2]. Les grâces de la jeunesse, jointes à ce don supérieur, le firent regarder comme le jeune homme de la plus grande espérance..

Madame la marquise crut alors être la mère d'un bel esprit, et donna à souper aux beaux esprits de Paris. La tête du jeune homme fut bientôt renversée ; il acquit l'art de parler sans s'entendre et se perfectionna dans l'habitude de n'être propre à rien. Quand son père le vit si éloquent, il regretta vivement de ne lui avoir pas fait apprendre le latin, car il lui aurait acheté une grande charge dans la robe. La mère, qui avait des sentiments plus nobles, se chargea de solliciter un régiment pour son fils ; et, en attendant, il fit l'amour. L'amour est quelquefois plus cher qu'un régiment. Il dépensa beaucoup, pendant que ses parents s'épuisaient encore davantage à vivre en grands seigneurs.

Une jeune veuve de qualité, leur voisine, qui n'avait qu'une fortune médiocre, voulut bien se résoudre à mettre en sûreté les grands biens de M. et de Mme de la Jeannotière, en se les appropriant, et en épousant le jeune marquis. Elle l'attira chez elle, se laissa aimer, lui fit entrevoir qu'il ne lui était pas indifférent, le conduisit par degrés, l'enchanta, le subjugua sans peine. Elle lui donnait tantôt des éloges, tantôt des conseils ; elle devint la meilleure amie du père et de la mère. Une vieille voisine pro-

(1) « La musique et la danse, c'est là tout ce qu'il faut. » (*Le Bourgeois gentilhomme*, I, 1.)
(2) *Vaudeville*. V. Lex.

posa le mariage ; les parents, éblouis de la splendeur de cette alliance, acceptèrent avec joie la proposition ; ils donnèrent leur fils unique à leur amie intime. Le jeune marquis allait épouser une femme qu'il adorait et dont il était aimé ; les amis de la maison le félicitaient ; on allait rédiger les articles, en travaillant aux habits de noce et à l'épithalame.

Il était un matin aux genoux de la charmante épouse que l'amour, l'estime et l'amitié, allaient lui donner ; ils goûtaient dans une conversation tendre et animée les prémices de leur bonheur ; ils s'arrangeaient pour mener une vie délicieuse, lorsqu'un valet de chambre de madame la mère arrive tout effaré. « Voici bien d'autres nouvelles, dit-il ; des huissiers déménagent la maison de monsieur et de madame ; tout est saisi par des créanciers ; on parle de prise de corps et je vais faire mes diligences pour être payé de mes gages. — Voyons un peu, dit le marquis, ce que c'est que ça, ce que c'est que cette aventure-là. — Oui, dit la veuve, allez punir ces coquins-là, allez vite. » Il y court, il arrive à la maison ; son père était déjà emprisonné ; tous les domestiques avaient fui chacun de leur côté, en emportant tout ce qu'ils avaient pu. Sa mère était seule, sans secours, sans consolation, noyée dans les larmes ; il ne lui restait rien que le souvenir de sa fortune, de sa beauté, de ses fautes et de ses folles dépenses.

Après que le fils eut longtemps pleuré avec la mère, il lui dit enfin : « Ne nous désespérons pas ; cette jeune veuve m'aime éperdument ; elle est plus généreuse encore que riche, je réponds d'elle : je vole à elle et je vais vous l'amener. » Il retourne donc chez sa maîtresse, il la trouve tête à tête avec un jeune officier fort aimable. « Quoi ! c'est vous, M. de la Jeannotière, que venez-vous faire ici ? abandonne-t-on ainsi sa mère ? allez chez cette pauvre femme et dites-lui que je lui veux toujours du bien : j'ai besoin d'une femme de chambre, et je lui donnerai la préférence. — Mon garçon, tu me parais assez bien tourné, lui dit l'officier ; si tu veux entrer dans

ma compagnie, je te donnerai un bon engagement. »

Le marquis, stupéfait, la rage dans le cœur, alla chercher son ancien gouverneur, déposa ses douleurs dans son sein, et lui demanda des conseils. Celui-ci lui proposa de se faire comme lui gouverneur d'enfants. « Hélas ! je ne sais rien, vous ne m'avez rien appris et vous êtes la première cause de mon malheur » ; et il sanglotait en lui parlant ainsi.

...Comme il était plongé dans l'accablement du désespoir, il vit avancer une chaise roulante à l'antique, espèce de tombereau couvert, accompagnée de rideaux de cuir, suivi de quatre charrettes énormes toutes chargées. Il y avait dans la chaise un jeune homme grossièrement vêtu ; c'était un visage rond et frais, qui respirait la douceur et la gaieté. Sa petite femme, brune et assez grossièrement agréable, était cahotée à côté de lui. La voiture n'allait pas comme le char d'un petit-maître : le voyageur eut tout le temps de contempler le marquis immobile, abîmé dans sa douleur. « Eh ! mon Dieu, s'écria-t-il, je crois que c'est là Jeannot. » A ce nom, le marquis lève les yeux, la voiture s'arrête : « C'est Jeannot, lui-même, c'est Jeannot ! » Le petit homme rebondi ne fait qu'un saut, et court embrasser son ancien camarade. Jeannot reconnut Colin ; la honte et les pleurs couvrirent son visage : « Tu m'as abandonné, dit Colin ; mais tu as beau être grand seigneur, je t'aimerai toujours. » Jeannot, confus et attendri, lui conta en sanglotant une partie de son histoire. « Viens dans l'hôtellerie où je loge me conter le reste, lui dit Colin, embrasse ma petite femme ; et allons dîner ensemble. »

Ils vont tous trois à pied, suivis du bagage. « Qu'est-ce donc que tout cet attirail ? vous appartient-il ? — Oui, tout est à moi et à ma femme. Nous arrivons du pays ; je suis à la tête d'une bonne manufacture de fer étamé et de cuivre. J'ai épousé la fille d'un riche négociant en ustensiles nécessaires aux grands et aux petits ; nous travaillons beaucoup ; Dieu nous bénit ; nous n'avons point changé d'état, nous sommes heureux, nous aiderons notre ami Jeannot. Ne sois plus marquis ; toutes les grandeurs de ce monde ne valent pas un bon ami. Tu re-

viendras avec moi au pays, je t'apprendrai le métier ; il n'est pas bien difficile; je te mettrai de part[1], et nous vivrons gaiement dans le coin de terre où nous sommes nés.»

Jeannot, éperdu, se sentait partagé entre la douleur et la joie, la tendresse et la honte ; et il se disait tout bas : « Tous mes amis du bel air m'ont trahi, et Colin, que j'ai méprisé, vient seul à mon secours. Quelle instruction ! » La bonté d'âme de Colin développa dans le cœur de Jeannot le germe du bon naturel que le monde n'avait pas encore étouffé. Il sentit qu'il ne pouvait abandonner son père et sa mère. « Nous aurons soin de ta mère, dit Colin; et quant à ton bonhomme[2] de père, qui est en prison, j'entends un peu les affaires ; ses créanciers, voyant qu'il n'a plus rien, s'accommoderont pour peu de chose ; je me charge de tout. Colin fit tant qu'il tira le père de prison. Jeannot retourna dans sa patrie avec ses parents, qui reprirent leur première profession. Il épousa une sœur de Colin, laquelle, étant de même humeur que le frère, le rendit très heureux. Et Jeannot le père, et Jeannotte la mère, et Jeannot le fils, virent que le bonheur n'est pas dans la vanité.

Extraits de « L'homme aux quarante écus ».

Le roman débute par une sorte d'avant-propos, consultation d'un vieillard sur les causes générales du mauvais état des finances.

Un vieillard, qui *toujours plaint le présent et vante le passé*, me disait : « Mon ami, la France n'est pas aussi riche qu'elle l'a été sous Henri IV. Pourquoi? C'est que les terres ne sont pas si bien cultivées : c'est que les hommes manquent à la terre, et que le journalier ayant enchéri[3] son travail, plusieurs colons laissent leurs héritages en friche. D'où vient cette disette de manœuvres ? — De ce que quiconque s'est senti un peu d'industrie a embrassé les métiers de brodeur, de ciseleur, d'horloger, d'ouvrier

(1) *Part.* V. Lex.
(2) *Bonhomme.* V. Lex
(3) *Enchéri.* V. Lex

en soie, de procureur, ou de théologien. C'est que la révocation de l'Édit de Nantes a laissé un très grand vide dans le royaume ; que... les mendiants se sont multipliés, et qu'enfin chacun a fui, autant qu'il a pu, le travail pénible de la culture, pour laquelle Dieu nous a fait naître, et que nous avons rendue ignominieuse, tant nous sommes sensés !

Une autre cause de notre pauvreté est dans nos besoins nouveaux. Il faût payer à nos voisins quatre millions d'un article, et cinq ou six d'un autre, pour mettre dans notre nez une poudre puante venue de l'Amérique : le café, le thé, le chocolat, la cochenille [1], l'indigo, les épiceries, nous coûtent plus de soixante millions par an. Tout cela était inconnu du temps de Henri IV, aux épiceries près, dont la consommation était bien moins grande. Nous brûlons cent fois plus de bougie, et nous tirons plus de la moitié de notre cire de l'étranger, parce que nous négligeons les ruches. Nous voyons cent fois plus de diamants aux oreilles, au cou, aux mains de nos citoyennes de Paris et de nos grandes villes, qu'il n'y en avait chez toutes les dames de la cour de Henri IV, en comptant la reine. Il a fallu payer presque toutes ces superfluités argent comptant.

Observez surtout que nous payons plus de quinze millions de rentes sur l'hôtel de ville aux étrangers et que Henri IV, à son avènement, en ayant trouvé pour deux millions en tout sur cet hôtel imaginaire, en remboursa sagement une partie, pour délivrer l'État de ce fardeau.

Considérez que nos guerres civiles avaient fait verser en France les trésors du Mexique, lorsque *don Felipe el Discreto* [2] voulait acheter la France, et que depuis ce temps-là les guerres étrangères nous ont débarrassés de la moitié de notre argent.

Voilà en partie les causes de notre pauvreté. Nous la cachons sous des lambris vernis, et par l'artifice des marchands de modes : nous sommes pauvres avec goût. Il y

(1) *Cochenille*. V. Lex.
(2) Philippe II.

a des financiers, des entrepreneurs, des négociants très riches ; leurs enfants, leurs gendres sont très riches : en général la nation ne l'est pas. »

Le raisonnement de ce vieillard, bon ou mauvais, fit sur moi une impression profonde ; car le curé de ma paroisse, qui a toujours eu de l'amitié pour moi, m'a enseigné un peu de géométrie et d'histoire, et je commence à réfléchir, ce qui est très rare dans ma province. Je ne sais s'il avait raison en tout ; mais, étant fort pauvre, je n'eus pas grand'peine à croire que j'avais beaucoup de compagnons.

Désastre de l'homme aux quarante écus.

Je suis bien aise d'apprendre à l'univers[1] que j'ai une terre qui me vaudrait net quarante écus de rente, n'était la taxe à laquelle elle est imposée.

Il parut plusieurs édits de quelques personnes qui, se trouvant de loisir, gouvernent l'État au coin de leur feu. Le préambule de ces édits était que la puissance *législatrice et exécutrice est née de droit divin copropriétaire de ma terre*, et que je lui dois au moins la moitié de ce que je mange. L'énormité de l'estomac de la puissance législatrice et exécutrice me fit faire un grand signe de croix. Que serait-ce si cette puissance qui préside à l'*ordre essentiel des sociétés*, avait ma terre en entier. L'un est encore plus divin que l'autre.

M. le contrôleur général sait que je ne payais en tout que douze livres ; que c'était un fardeau très pesant pour moi, et que j'y aurais succombé, si Dieu ne m'avait donné le génie de faire des paniers d'osier, qui m'aidaient à supporter ma misère. Comment donc pourrai-je tout d'un coup donner au roi vingt écus ?

Les nouveaux ministres disaient encore dans leur préambule qu'on ne doit taxer que les terres, parce que tout vient de la terre, jusqu'à la pluie, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt[2].

(1) Trait de satire décoché en passant contre Le Franc de Pompignan. (V. plus haut, *la Vanité*, p. 752, n. 1).

(2) Quesnay (1694-1774), économiste et fondateur de la secte des *Physio-*

Un de leurs huissiers vint chez moi, dans la dernière guerre; il me demanda pour ma quote-part trois setiers[1] de blé et un sac de fèves, le tout valant vingt écus, pour soutenir la guerre qu'on faisait, et dont je n'ai jamais su la raison, ayant seulement entendu dire, que dans cette guerre, il n'y avait rien à gagner du tout pour mon pays, et beaucoup à perdre. Comme je n'avais alors ni blé, ni fèves, ni argent, la puissance législatrice et exécutrice me fit traîner en prison, et on fit la guerre comme on put.

En sortant de mon cachot, n'ayant que la peau sur les os, je rencontrai un homme joufflu et vermeil dans un carrosse à six chevaux ; il avait six laquais, et donnait à chacun d'eux pour gages le double de mon revenu... Je l'avais connu autrefois, dans le temps qu'il était moins riche que moi : il m'avoua, pour me consoler, qu'il jouissait de quatre cent mille livres de rente. « Vous en payez donc deux cent mille à l'État, lui dis-je, pour soutenir la guerre avantageuse que nous avons; car moi, qui n'ai juste que mes cent vingt livres, il faut que j'en paye la moitié. — Moi, dit-il, que je contribue aux besoins de l'État ! Vous voulez rire, mon ami : j'ai hérité d'un oncle qui avait gagné huit millions à Cadix et à Surate ; je n'ai pas un pouce de terre, tout mon bien est en contrats, en billets sur la place : je ne dois rien à l'État ; c'est à vous de donner la moitié de votre subsistance, vous qui êtes un seigneur terrien. Ne voyez-vous pas que, si le ministre des Finances exigeait de moi quelques secours pour la patrie, il serait un imbécile qui ne saurait pas calculer, car tout vient de la terre ; l'argent et les billets ne sont que des gages d'échange ; au lieu de mettre sur une carte au pharaon[2] cent setiers de blé, cent bœufs, mille moutons et deux cents sacs d'avoine, je joue des rouleaux d'or qui représentent ces denrées dé-

crates avec Gournay et le père de Mirabeau, regardait la terre comme *seule productive* et était ainsi amené à faire porter tout le poids de l'impôt sur la propriété territoriale.

(1) *Setier*. V. Lex.

(2) *Pharaon*. V. Lex.

goûtantes. Si, après avoir mis l'impôt unique sur ces denrées, on venait encore me demander de l'argent, ne voyez-vous pas que ce serait un double emploi ? que ce serait demander deux fois la même chose ? Mon oncle vendit à Cadix pour deux millions de votre blé, et pour deux millions d'étoffes fabriquées avec votre laine ; il gagna plus de cent pour cent dans ces deux affaires. Vous concevez bien que ce profit fut fait sur des terres déjà taxées : ce que mon oncle achetait dix sous de vous, il le revendait plus de cinquante francs au Mexique ; et, tous frais faits, il est revenu avec huit millions.

Vous sentez bien qu'il serait d'une horrible injustice de lui redemander quelques oboles sur les dix sous qu'il vous donna. Si vingt neveux comme moi, dont les oncles auraient gagné dans le bon temps chacun huit millions au Mexique, à Buenos-Ayres, à Lima, à Surate ou à Pondichéry, prêtaient seulement à l'État chacun deux cent mille francs, dans les besoins urgents de la patrie, cela produirait quatre millions : quelle horreur ! Payez, mon ami, vous qui jouissez en paix d'un revenu clair et net de quarante écus ; servez bien la patrie, et venez quelquefois dîner avec ma livrée [1]. »

Ce discours plausible me fit beaucoup réfléchir et ne me consola guère.

L'homme aux quarante écus s'entretient avec un géomètre, « citoyen philosophe qui avait daigné quelquefois causer avec lui dans sa chaumière ». Il l'interroge sur le chiffre de la population de la France, sur la superficie du pays et sur les ressources qu'il peut assurer à chaque habitant.

L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. — Faites-moi, je vous prie, l'amitié de me dire combien il y a d'animaux à deux mains et à deux pieds en France.

LE GÉOMÈTRE [2]. — On prétend qu'il y en a environ vingt millions, et je veux bien adopter ce calcul très probable,

(1) *Livrée*. V. Lex.

(2) M. Deparcieux (1703-1768), mathématicien, membre de l'Académie des sciences, avait donné, dans son *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, des *Tables de mortalité*, qui ont longtemps servi de base aux placements viagers.

en attendant qu'on le vérifie, ce qui serait très aisé, et qu'on n'a pas encore fait, parce qu'*on ne s'avise jamais de tout*.

L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. — Combien croyez-vous que le territoire de France contienne d'arpents[1] ?

LE GÉOMÈTRE. — Cent trente millions, dont presque la moitié est en chemins, en villes, villages, landes, bruyères, marais, sables, terres stériles,... jardins de plaisance plus agréables qu'utiles, terrains incultes, mauvais terrains mal cultivés. On pourrait réduire les terres d'un bon rapport à soixante et quinze millions d'arpents carrés ; mais comptons-en quatre-vingts millions : on ne saurait trop faire pour sa patrie.

L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. — Combien croyez-vous que chaque arpent rapporte l'un dans l'autre, année commune[2], en blés, en semences de toute espèce, vins, étangs, bois, métaux, bestiaux, fruits, laines, soies, lait, huiles, tous frais faits, sans compter l'impôt ?

LE GÉOMÈTRE. — Mais, s'ils produisent chacun vingt-cinq livres, c'est beaucoup ; cependant mettons trente livres, pour ne pas décourager nos concitoyens. Il y a des arpents qui produisent des valeurs renaissantes estimées trois cents livres ; il y en a qui produisent trois livres. La moyenne proportionnelle entre trois et trois cents est trente ; car vous voyez bien que trois est à trente comme trente est à trois cents. Il est vrai que, s'il y avait beaucoup d'arpents à trois livres, et très peu à trois cents livres, notre compte ne s'y trouverait pas ; mais, encore une fois, je ne veux point chicaner.

L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. — Eh bien ! monsieur, combien les quatre-vingts millions d'arpents donneront-ils de revenu, estimé en argent ?

LE GÉOMÈTRE. — Le compte est tout fait : cela produit par an deux milliards quatre cents millions de livres numéraires, au cours de ce jour...

L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. — Mais vous m'avez dit

(1) *Arpents*. V. Lex.
(2) *Année commune*. V. Lex.

que nous sommes vingt millions d'habitants, hommes et femmes, vieillards et enfants : combien pour chacun, s'il vous plaît ?

Le géomètre. — Cent vingt livres ou quarante écus.

L'homme aux quarante écus. — Vous avez deviné tout juste mon revenu : j'ai quatre arpents, qui, en comptant les années de repos mêlées avec les années de produit, me valent cent vingt livres ; c'est peu de chose.

Quoi ! si chacun avait une portion égale, comme dans l'âge d'or, chacun n'aurait que cinq louis d'or par an ?

Le géomètre. — Pas davantage, suivant notre calcul, que j'ai un peu enflé. Tel est l'état de la nature humaine. La vie et la fortune sont bien bornées ; on ne vit à Paris, l'un portant l'autre, que vingt-deux à vingt-trois ans ; l'un portant l'autre, on n'a tout au plus que cent vingt livres par an à dépenser ; c'est-à-dire que votre nourriture, votre vêtement, votre logement, vos meubles, sont représentés par la somme de cent vingt livres.

L'homme aux quarante écus. — Hélas ! que vous ai-je fait pour m'ôter ainsi la fortune et la vie ? Est-il vrai que je n'aie que vingt-trois ans à vivre, à moins que je ne vole la part de mes camarades ?

L'homme aux quarante écus va présenter un placet à M. le contrôleur général, qui donnait audience ce jour-là. Son antichambre était remplie de gens de toute espèce ; un moine gros décimateur [1] en procès avec *ses paysans*, un fermier général, fort intelligent dans les aides, qui s'oppose aux prétentions du moine, car il ne pourrait plus rien tirer de ces pauvres gens dont il a déjà fait vendre les bestiaux et les meubles ; un autre moine, qui réclame la succession d'un badaud de Paris, décédé dans une propriété sujette à la mainmorte [2] ; un quatrième, qui, étant contrôleur du domaine, présente un beau mémoire par lequel il se justifie d'avoir réduit vingt familles à l'aumône. Puis, c'était la foule des hommes à système, qui tous venaient apporter un moyen différent d'enrichir l'Etat. Enfin l'homme aux quarante écus put se faire entendre du contrôleur général et obtenir satisfaction.

Des hommes d'un génie profond lui présentèrent des projets : l'un avait imaginé de mettre des impôts sur l'es-

(1) *Décimateur*. V. Lex.
(2) *Mainmorte*. V. Lex.

prit. « Tout le monde, disait-il, s'empressera de payer, personne ne voulant passer pour un sot. » Le ministre lui dit : « Je vous déclare exempt de la taxe. »

Un autre proposa d'établir l'impôt unique sur les chansons et sur le rire, attendu que la nation était la plus gaie du monde, et qu'une chanson la consolait de tout ; mais le ministre observa que depuis quelque temps on ne faisait plus guère de chansons plaisantes, et il craignait que, pour échapper à la taxe, on ne devînt trop sérieux.

Vint un sage et brave citoyen qui offrit de donner au roi trois fois plus, en faisant payer par la nation trois fois moins. Le ministre lui conseilla d'apprendre l'arithmétique.

Un cinquième prouvait au roi, *par amitié*, qu'il ne pouvait recueillir que soixante et quinze millions ; mais qu'il allait lui en donner deux cent vingt-cinq. « Vous me ferez plaisir, dit le ministre, quand nous aurons payé les dettes de l'État. »

Enfin arriva un commis de l'auteur nouveau qui fait la puissance législatrice copropriétaire de toutes nos terres par le droit divin, et qui donnait au roi douze cent millions de rente. Je reconnus l'homme qui m'avait mis en prison pour n'avoir pas payé mes vingt écus. Je me jetai aux pieds de M. le contrôleur général, et je lui demandai justice. Il fit un grand éclat de rire, et me dit que c'était un tour qu'on m'avait joué ; il ordonna à ces mauvais plaisants de me donner cent écus de dédommagement, et m'exempta de taille pour le reste de ma vie ; je lui dis : « Monseigneur, Dieu vous bénisse ! »

Voltaire n'est pas toujours heureux dans ses conjectures, par exemple quand il se refuse à admettre le long séjour des eaux sur la surface de notre planète et qu'il émet bravement l'hypothèse d'après laquelle les coquilles trouvées dans le sol des Alpes auraient été déposées là par des pèlerins de Saint-Jacques. Nous donnons le passage à titre documentaire.

(Ce petit morceau est tiré des manuscrits d'un vieux solitaire.)

Je vois que, si de bons citoyens se sont amusés à gouverner les États, et à se mettre à la place des rois ; si d'au-

tres se sont crus des Triptolèmes[1] et des Cérès, il y en a de plus fiers qui se sont mis sans façon à la place de Dieu, et qui ont créé l'univers avec leur plume, comme Dieu le créa autrefois par la parole.

Un des premiers qui se présenta à mes adorations fut un descendant de Thalès, nommé Telliamed[2], qui m'apprit que les montagnes et les hommes sont produits par les eaux de la mer : il y eut d'abord de beaux hommes marins qui ensuite devinrent amphibies ; leur belle queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. J'étais encore tout plein des *Métamorphoses* d'Ovide, et d'un livre où il était démontré que la race des hommes était bâtarde d'une race de babouins : j'aimais autant descendre d'un poisson que d'un singe.

Avec le temps, j'eus quelques doutes sur cette généalogie, et même sur la formation des montagnes. Quoi ! me dit-il, vous ne savez pas que les courants de la mer, qui jettent toujours du sable à droite et à gauche à dix ou douze pieds de hauteur tout au plus, ont produit, dans une suite infinie de siècles, des montagnes de vingt mille pieds de haut, lesquelles ne sont pas de sable ? Apprenez que la mer a nécessairement couvert tout le globe ; la preuve en est qu'on a vu des ancres de vaisseau sur le mont Saint-Bernard, qui étaient là plusieurs siècles avant que les hommes eussent des vaisseaux.

Figurez-vous que la terre est un globe de verre[3] qui a été longtemps tout couvert d'eau. Plus il m'endoctrinait,

(1) Triptolème, personnage mythologique, inventeur de la charrue.

(2) Benoît de Maillet (1656-1738), consul de France en Egypte, puis inspecteur des établissements français en Orient, avait fait une étude approfondie de la langue arabe et des coutumes des Orientaux et a laissé deux ouvrages estimés sur l'Egypte. On a publié après sa mort, sous le titre : *Talliamed* ou *Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français*, un ouvrage singulier, où, se fondant sur la présence de dépôts et de coquillages dans les montagnes, il établit que les continents se sont formés par la retraite des eaux de l'Océan. Il prétend même que tous les animaux, et l'homme à son tour, sont sortis du sein des eaux et sont parvenus à leur état actuel par des transformations successives.

(3) Plaisanterie de Buffon, qui avait voulu se rendre compte jusqu'où irait la crédulité des Parisiens.

plus je devenais incrédule. « Quoi donc ! me dit-il, n'avez-vous pas vu le falun[1] de Touraine, à trente-six lieues de la mer? c'est un amas de coquilles avec lesquelles on engraisse la terre comme avec du fumier : or, si la mer a déposé dans la succession des temps une mine entière de coquilles, à trente-six lieues de l'Océan, pourquoi n'aura-t-elle pas été jusqu'à trois mille lieues pendant plusieurs siècles sur notre globe de verre ? »

Je lui répondis : « Monsieur Telliamed, il y a des gens qui font quinze lieues par jour, à pied ; mais ils ne peuvent en faire cinquante ; je ne crois pas que mon jardin soit de verre : et quant à votre falun, je doute encore qu'il soit un lit de coquilles de mer. Il se pourrait bien que ce ne fût qu'une mine de petites pierres calcaires qui prennent aisément la forme des fragments de coquilles, comme il y a des pierres qui sont figurées en langues[2], et qui ne sont point des langues ; en étoiles, et qui ne sont point des astres ; en serpents roulés sur eux-mêmes, et qui ne sont point des serpents... Si la mer avait déposé tant de lits de coquilles en Touraine, pourquoi aurait-elle négligé la Bretagne, la Normandie, la Picardie, et toutes les autres côtes ? J'ai bien peur que ce falun tant vanté ne vienne pas plus de la mer que les hommes ; et quand la mer se serait répandue à trente-six lieues, ce n'est pas à dire qu'elle ait été jusqu'à trois mille, et même jusqu'à trois cents, et que toutes les montagnes aient été produites par les eaux[3]. J'aimerais autant dire que le Caucase a formé la mer, que de prétendre que la mer a fait le Caucase.

— Mais, monsieur l'incrédule, que répondrez-vous aux huîtres pétrifiées qu'on a trouvées sur le sommet des Alpes ? — Je répondrai, monsieur le créateur, que je n'ai pas vu plus d'huîtres pétrifiées que d'ancres de vaisseau sur le haut du mont Cenis ; je répondrai ce qu'on a déjà dit, qu'on a trouvé des écailles d'huîtres (qui se pétrifient aisément) à de très grandes distances de la mer,

(1) *Falun*. V. Lex.
(2) *Figuré*. V. Lex.
(3) C'est le système de Buffon.

comme on a déterré des médailles romaines à cent lieues de Rome ; et j'aime mieux croire que des pèlerins de Saint-Jacques ont laissé quelques coquilles vers Saint-Maurice, que d'imaginer que la mer a formé le mont Saint-Bernard. Il y a des coquillages partout ; mais est-il bien sûr qu'ils ne soient pas les dépouilles des testacés[1] et des crustacés de nos lacs et de nos rivières, aussi bien que des petits poissons marins ?

— Monsieur l'incrédule, je vous tournerai en ridicule dans le monde que je me propose de créer. — Monsieur le créateur, à vous permis ; chacun est le maître dans ce monde ; mais vous ne me ferez jamais croire que celui où nous sommes soit de verre, ni que quelques coquilles soient des démonstrations que la mer a produit les Alpes et le mont Taurus. Vous savez qu'il n'y a aucune coquille dans les montagnes d'Amérique ; il faut que ce ne soit pas vous qui ayez créé cet hémisphère, et que vous vous soyez contenté de former l'ancien monde ; c'est bien assez. — Monsieur, monsieur, si on n'a pas découvert de coquilles sur les montagnes d'Amérique, on en découvrira. — Monsieur, c'est parler en créateur qui sait son secret, et qui est sûr de son fait ; je vous abandonne, si vous voulez, votre falun, pourvu que vous me laissiez mes montagnes ; je suis d'ailleurs le très humble et très obéissant serviteur de votre providence. »

Le fragment suivant est tout rempli d'allusions aux événements et aux polémiques du moment. En réclamant plus de modération dans les lois et plus d'humanité, Voltaire y décoche des traits de tous côtés sur ses adversaires.

Des proportions.

Le produit des extrêmes est égal au produit des moyens ; mais deux sacs de blé volés ne sont pas à ceux qui les ont pris comme la perte de leur vie l'est à l'intérêt de la personne volée.

Le prieur de D***, à qui deux de ses domestiques de cam-

(1) *Testacés, crustacés.* V. Lex.

pagne avaient dérobé deux setiers de blé, vient de faire pendre les deux délinquants. Cette exécution lui a plus coûté que toute sa récolte ne lui a valu, et depuis ce temps, il ne trouve plus de valets.

Si les lois avaient ordonné que ceux qui voleraient le blé de leur maître laboureraient son champ toute leur vie les fers aux pieds, et une sonnette au cou, attachée à un carcan, ce prieur aurait beaucoup gagné.

Il faut effrayer le crime : oui, sans doute ; mais le travail forcé et la honte durable l'intimident plus que la potence.

Il y a quelques mois qu'à Londres un malfaiteur fut condamné à être transporté en Amérique, pour y travailler aux sucreries avec les nègres. Tous les criminels en Angleterre, comme en bien d'autres pays, sont reçus à présenter requête au roi, soit pour obtenir grâce entière, soit pour diminution de peine. Celui-ci présenta requête pour être pendu : il alléguait qu'il haïssait mortellement le travail, et qu'il aimait mieux être étranglé une minute, que de faire du sucre toute sa vie.

D'autres peuvent penser autrement, chacun a son goût; mais on a déjà dit, et il faut le répéter, qu'un pendu n'est bon à rien, et que les supplices doivent être utiles.

Il y a quelques années que l'on condamna dans la Tartarie [1] deux jeunes gens à être empalés, pour avoir regardé, leur bonnet sur la tête, passer une procession de lamas [2]. L'empereur de la Chine [3], qui est un homme de beaucoup d'esprit, dit qu'il les aurait condamnés à marcher nu-tête à la procession pendant trois mois.

Proportionnez les peines aux délits, a dit le marquis Beccaria [4] : ceux qui ont fait les lois n'étaient pas géomètres.

(1) Allusion à l'affaire de La Barre.

(2) *Lama*. V. Lex.

(3) Le roi de Prusse, Frédéric II.

(4) *César de Beccaria* (1738-1794), célèbre publiciste milanais, étudia avec passion les philosophes français et fit paraître, en 1764, le *Traité des délits et des peines*, dans lequel il recommandait précisément de proportionner la peine au délit. Cet ouvrage, souvent cité par Voltaire, contribua à introduire plus d'humanité dans la législation criminelle.

Si l'abbé Guyon, ou Cogé, ou l'ex-jésuite Nonotte, ou l'ex-jésuite Patouillet[1], ou le prédicant la Beaumelle[2], font de misérables libelles, où il n'y a ni vérité, ni raison, ni esprit, irez-vous les faire pendre comme le prieur de D*** a fait pendre ses deux domestiques, et cela sous prétexte que les calomniateurs sont plus coupables que les voleurs ?

Condamnerez-vous Fréron même aux galères, pour avoir insulté le bon goût, et pour avoir menti toute sa vie, dans l'espérance de payer son cabaretier ?

Ferez-vous mettre au pilori le sieur Larcher[3], parce qu'il a été très pesant, parce qu'il a entassé erreur sur erreur, parce qu'il n'a jamais su distinguer aucun degré de probabilité ?

. . . . . .

Soyons modérés en tout ; mettons de la proportion entre les délits et les peines.

Pardonnons à ce pauvre Jean-Jacques, lorsqu'il n'écrit que pour se contredire ; lorsqu'après avoir donné une comédie sifflée sur le théâtre de Paris, il injurie ceux qui en font jouer à cent lieues de là[4] ; lorsqu'il cherche des protecteurs[5] et qu'il les outrage ; lorsqu'il déclame contre les romans et qu'il fait des romans ridicules[6]... ; laissons-le croire qu'il a surpassé Fénelon et Xénophon, en élevant un jeune homme de qualité dans le métier de menuisier : ces extravagantes platitudes ne méritent pas un décret de prise de corps ; les Petites-Maisons suffisent, avec de bons bouillons, de la saignée et du régime.

Je hais les lois de Dracon, qui punissaient également les crimes et les fautes, la méchanceté et la folie...

(1) *Le P. Nonotte* (1711-1793) venait d'écrire un livre intitulé : *les Erreurs de Voltaire*, 1762. *Le P. Patouillet* (1699-1779) écrivit lui aussi contre Voltaire et contre les philosophes.

(2) *La Beaumelle*. V. plus haut p. 499 et note 1.

(3) *Larcher* (1726-1812), érudit, eut de vifs démêlés avec Voltaire à l'occasion d'un *Supplément à la philosophie de l'histoire*.

(4) Voltaire.

(5) Hume.

(6) Le mot *ridicules* n'est pas dans le texte, mais il résume la pensée de l'auteur.

Distinguons principalement dans tout procès, dans toute contention, dans toute querelle, l'agresseur de l'outragé, l'oppresseur de l'opprimé. La guerre offensive est d'un tyran ; celui qui se défend est un homme juste.

Comme j'étais plongé dans ces réflexions, l'homme aux quarante écus me vint voir tout en larmes. Je lui demandai avec émotion si son fils, qui devait vivre vingt-trois ans, était mort. « Non, dit-il, le petit se porte bien, et ma femme aussi ; mais j'ai été appelé en témoignage contre un meunier à qui on a fait subir la question ordinaire et extraordinaire, et qui s'est trouvé innocent ; je l'ai vu s'évanouir dans les tortures redoublées ; j'ai entendu craquer ses os : j'entends encore ses cris et ses hurlements, ils me poursuivent ; je pleure de pitié, et je tremble d'horreur. » Je me mis à pleurer et à frémir aussi ; car je suis extrêmement sensible.

Ma mémoire alors me représenta l'aventure épouvantable des Calas, une mère vertueuse dans les fers, ses filles éplorées et fugitives, sa maison au pillage, un père de famille respectable brisé par la torture, agonisant sur la roue et expirant dans les flammes ; un fils chargé de chaînes, traîné devant les juges, dont un lui dit : « Nous venons de rouer votre père, nous allons vous rouer aussi. »

Je me souvins de la famille de Sirven, qu'un de mes amis rencontra dans des montagnes couvertes de glaces, lorsqu'elle fuyait la persécution d'un juge aussi inique qu'ignorant. « Ce juge, me dit-il, a condamné toute cette famille innocente au supplice, en supposant, sans la moindre apparence de preuve, que le père et la mère, aidés de deux de leurs filles, avaient égorgé et noyé la troisième, de peur qu'elle n'allât à la messe. Je voyais à la fois dans des jugements de cette espèce l'excès de la bêtise, de l'injustice et de la barbarie. »

Nous plaignions la nature humaine, l'homme aux quarante écus et moi. J'avais dans ma poche le discours d'un avocat général du Dauphiné, qui roulait en partie

sur ces matières intéressantes : je lui en lus les endroits suivants :

Ici, Voltaire cite deux pages du mémoire de Servan[1]. — (*Discours sur l'administration de la justice criminelle.*)

Ces fragments, que l'éloquence avait dictés à l'humanité, remplirent le cœur de mon ami d'une douce consolation. Il admirait avec tendresse. « Quoi! disait-il dans son transport, on fait des chefs-d'œuvre en province ! On m'avait dit qu'il n'y avait que Paris dans le monde. »

Il n'y a que Paris, lui dis-je, où l'on fasse des opéras comiques; mais il y a aujourd'hui dans les provinces beaucoup de magistrats qui pensent avec la même vertu, et qui s'expriment avec la même force. Autrefois les oracles de la justice, ainsi que ceux de la morale, n'étaient que ridicules: le docteur Balouard déclamait au barreau. et Arlequin dans la chaire. La philosophie est enfin venue, elle a dit : Ne parlez en public que pour dire des vérités neuves et utiles, avec l'éloquence du sentiment et de la raison.

Mais si nous n'avons rien de neuf à dire? se sont écriés les parleurs. — Taisez-vous alors, a répondu la philosophie; tous ces vains discours d'appareil[2], qui ne contiennent que des phrases, sont comme le feu de la Saint-Jean, allumé le jour de l'année où l'on a le moins besoin de se chauffer; il ne cause aucun plaisir, et il n'en reste pas même la cendre.

Que toute la France lise les bons livres. Mais, malgré les progrès de l'esprit humain, on lit très peu ; et, parmi ceux qui veulent quelquefois s'instruire, la plupart lisent très mal. Mes voisins et mes voisines jouent après dîner un jeu anglais que j'ai beaucoup de peine à prononcer, car on l'appelle *whisk*. Plusieurs bons bourgeois, plusieurs grosses têtes, qui se croient de bonnes têtes, vous disent avec un air d'importance que les livres ne sont bons à

(1) *Michel Servan* (1727-1807), né à Romans dans le Dauphiné, publia en 1766 un *Discours sur la Justice criminelle*, où il préconisait des réformes inspirées par l'humanité.

(2) *Appareil.* V. Lex.

rien. Mais, messieurs les Velches[1], savez-vous que vous n'êtes gouvernés que par des livres ? savez-vous que l'Ordonnance civile, le Code militaire et l'Évangile sont des livres dont vous dépendez continuellement ? Lisez, éclairez-vous ; ce n'est que par la lecture qu'on fortifie son âme ; la conversation la dissipe, le jeu la resserre.

« J'ai bien peu d'argent, me répondit l'homme aux quarante écus ; mais, si jamais je fais une petite fortune, j'achèterai des livres chez Marc-Michel Rey[2]. »

Effectivement M. André lit et profite de ses lectures. On ne peut plus guère le tromper. « Plus il était simple et naïf, quand il était l'homme aux quarante écus, plus il est devenu avisé quand il a connu les hommes. Il se félicite d'être né dans un temps où la raison humaine commence à se perfectionner. » Sa conversation témoigne de ses lumières et de ses progrès. Il fait bon causer avec lui, et souper chez lui est un régal.

Un bon souper chez M. André.

Nous soupâmes hier ensemble avec un docteur de Sorbonne, M. Pinto, célèbre Juif[3], le chapelain de la chapelle réformée de l'ambassadeur batave, le secrétaire de M. le prince Galitzine[4], du rite grec, un capitaine suisse calviniste, deux philosophes et trois dames d'esprit.

Le souper fut fort long, et cependant on ne disputa pas plus sur la religion que si aucun des convives n'en avait jamais eu, tant il faut avouer que nous sommes devenus polis ! tant on craint à souper de contrister ses frères !

... La conversation roula d'abord sur une plaisanterie des *Lettres persanes*[5], dans laquelle on répète, d'après plusieurs graves personnages, que le monde va non seulement en empirant, mais en se dépeuplant tous les jours ; de sorte que, si le proverbe *Plus on est de fous, plus on rit*, a quelque vérité, le rire sera incessamment banni de la terre...

On parla beaucoup de Thèbes aux cent portes, et du

(1) *Velches*. V. Lex.

(2) La librairie Marc-Michel Rey, à Amsterdam, était l'officine de tous les ouvrages de polémique philosophique.

(3) Celui-là même qui avait défendu ses coreligionnaires accusés par Voltaire.

(4) Représentant de la Russie à la cour de France.

(5) Lettre CXII.

million de soldats qui sortait par ces portes avec vingt mille chariots de guerre. « Serrez, serrez, disait M. André ; je soupçonne, depuis que je me suis mis à lire, que le même génie qui a écrit Gargantua écrivait autrefois toutes les histoires.

« Mais enfin, lui dit un des convives, Thèbes, Memphis, Babylone, Ninive, Troie, Séleucie étaient de grandes villes et n'existent plus.

« Cela est vrai, répondit le secrétaire de M. le prince Galitzine ; mais Moscou, Constantinople, Londres, Paris, Amsterdam, Lyon, qui vaut mieux que Troie, toutes les villes de France, d'Allemagne, d'Espagne et du Nord, étaient alors des déserts. »

Le capitaine suisse, homme très instruit, nous avoua que, quand ses ancêtres voulurent quitter leurs montagnes, et leurs précipices pour aller s'emparer, comme de raison, d'un pays plus agréable, César, qui vit de ses yeux le dénombrement de ces émigrants, trouva qu'il se montait à trois cent soixante et huit mille, en comptant les vieillards, les enfants et les femmes. Aujourd'hui, le seul canton de Berne possède autant d'habitants : il n'est pas tout à fait la moitié de la Suisse ; et je puis vous assurer que les treize cantons ont au delà de sept cent vingt mille âmes, en comptant les natifs qui servent ou qui négocient en pays étranger. Après cela, messieurs les savants, faites des calculs et des systèmes ; ils seront aussi faux les uns que les autres.

Ensuite on agita la question si les bourgeois de Rome, du temps des Césars, étaient plus riches que les bourgeois de Paris du temps de M. Silhouette[1].

« Ah ! ceci me regarde, dit M. André : j'ai été longtemps l'homme aux quarante écus ; je crois bien que les citoyens romains en avaient davantage : ces illustres voleurs de grand chemin avaient pillé les plus beaux pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe ; ils vivaient fort splen-

(1) *Silhouette* (1709-1767), contrôleur des finances en 1757, tenta quelques réformes, mais fut bientôt obligé de se retirer. Sa retraite ne fit qu'ajouter à sa popularité.

didement du fruit de leurs rapines ; mais enfin il y avait des gueux à Rome ; et je suis persuadé que, parmi ces vainqueurs du monde, il y eut des gens réduits à quarante écus de rente comme je l'ai été. — Savez-vous bien, lui dit un savant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que Lucullus dépensait, à chaque souper qu'il donnait dans le salon d'Apollon, trente-neuf mille trois cent soixante et douze livres treize sous de notre monnaie courante ; mais qu'Atticus, le célèbre épicurien Atticus, ne dépensait point par mois pour sa table au delà de deux cent trente-cinq livres tournois ? — Si cela est, dis-je, il était digne de présider à la confrérie de la lésine, établie depuis peu en Italie. J'ai lu comme vous, dans Florus, cette incroyable anecdote ; mais apparemment que Florus n'avait jamais soupé chez Atticus, ou que son texte a été corrompu, comme tant d'autres, par les copistes. Jamais Florus ne me fera croire que l'ami de César et de Pompée, de Cicéron et d'Antoine, qui mangeaient souvent chez lui, en fût quitte pour un peu moins de dix louis d'or par mois,

Et voilà justement comme on écrit l'histoire [1].

Madame André, prenant la parole, dit au savant que, s'il voulait défrayer sa table pour dix fois autant, il lui ferait grand plaisir.

Je suis persuadé que cette soirée de M. André valait bien un mois d'Atticus ; et des dames doutèrent fort que les soupers de Rome fussent plus agréables que ceux de Paris. La conversation fut très gaie, quoiqu'un peu savante : il ne fut parlé ni des modes nouvelles, ni des ridicules d'autrui, ni de l'histoire scandaleuse du jour.

La question du luxe fut traitée à fond. On demanda si c'était le luxe qui avait détruit l'empire romain ; et il fut prouvé que les deux empires d'Occident et d'Orient n'avaient été détruits que par la controverse et par les moines : en effet, quand Alaric prit Rome, on n'était oc-

(1) Ce vers célèbre est emprunté à *Charlot*, petite pièce de Voltaire (1767). Acte Ier, sc. VII.

cupé que de disputes théologiques ; et quand Mahomet II prit Constantinople, les moines défendaient beaucoup plus l'éternité de la lumière du Thabor,... qu'ils ne défendaient la ville contre les Turcs.

Un de nos savants fit une réflexion qui me frappa beaucoup : c'est que ces deux grands empires sont anéantis et que les ouvrages de Virgile, d'Horace et d'Ovide subsistent.

On ne fit qu'un saut du siècle d'Auguste au siècle de Louis XIV. Une dame demanda pourquoi, avec beaucoup d'esprit, on ne faisait plus guère aujourd'hui d'ouvrages de génie.

M. André répondit que c'est parce qu'on en avait fait le siècle passé. Cette idée était fine et pourtant vraie ; elle fut approfondie. Ensuite on tomba rudement sur un Ecossais qui s'est avisé de donner des règles de goût, et de critiquer les plus admirables endroits de Racine sans savoir le français [1]. On traita encore plus sévèrement un Italien nommé Denina [2], qui a dénigré l'*Esprit des lois* sans le comprendre, et qui surtout a censuré ce que l'on aime le mieux de cet ouvrage.

Cela fit souvenir du mépris affecté que Boileau étalait pour le Tasse. Quelqu'un des convives avança que le Tasse, avec ses défauts, était autant au-dessus d'Homère que Montesquieu, avec ses défauts encore plus grands, est au-

(1) Ce M. Home, grand juge d'Ecosse, enseigne la manière de faire parler les héros d'une tragédie avec esprit ; et voici un exemple remarquable qu'il rapporte de la tragédie de *Henri IV*, du divin Shakespeare Le divin Shakespeare introduit milord Falstaff, chef de justice, qui vient de prendre prisonnier le chevalier Jean Coleville, et qui le présente au roi. « Sire, le voilà, je vous le livre ; je supplie votre grâce de faire enregistrer ce fait d'armes parmi les autres de cette journée, ou pardieu je le ferai mettre dans une ballade, avec mon portrait à la tête : on verra Coleville me baisant les pieds. Voilà ce que je ferai, si vous ne rendez pas ma gloire aussi brillante qu'une pièce de deux sous dorée ; et alors vous verrez, dans le clair ciel de la renommée, ternir votre splendeur comme la pleine lune efface les charbons éteints de l'élément de l'air, qui ne paraissent autour d'elle que comme des têtes d'épingles. »

C'est cet absurde et abominable galimatias, très fréquent dans le divin Shakespeare, que M. Jean Home propose pour le modèle du bon goût et de l'esprit dans la tragédie ; mais en récompense, M. Home trouve l'*Iphigénie* et la *Phèdre* de Racine extrêmement ridicules.

(Note de Voltaire.

(2) Ch. Denina (1731-1813), professeur à l'Université de Turin.

dessus du fatras de Grotius. On s'éleva contre ces mauvaises critiques dictées par la haine nationale et le préjugé : le signor Denina fut traité comme il le méritait, et comme les pédants le sont par les gens d'esprit.

On remarqua surtout avec beaucoup de sagacité que la plupart des ouvrages littéraires du siècle présent, ainsi que les conversations, roulent sur l'examen des chefs-d'œuvre du dernier siècle. Notre mérite est de discuter leur mérite : nous sommes comme des enfants déshérités qui font le compte du bien de leurs pères. On avoua que la philosophie avait fait de très grands progrès, mais que la langue et le style s'étaient un peu corrompus.

C'est le sort de toutes les conversations de passer d'un sujet à un autre. Tous ces objets de curiosité, de science et de goût, disparurent bientôt devant le grand spectacle que l'impératrice de Russie [1] et le roi de Pologne donnaient au monde : ils venaient de relever l'humanité écrasée, et d'établir la liberté de conscience dans une partie de la terre beaucoup plus vaste que ne le fut jamais l'empire romain : ce service rendu au genre humain, cet exemple donné à tant de cours qui se croient politiques, fut célébré comme il devait l'être : on but à la santé de l'impératrice, du roi philosophe et du primat philosophe, et on leur souhaita beaucoup d'imitateurs : le docteur de Sorbonne même les admira ; car il y a quelques gens de bon sens dans ce corps, comme il y eut autrefois des gens d'esprit chez les Béotiens.

Le secrétaire russe nous étonna par le récit de tous les grands établissements qu'on faisait en Russie. On demanda pourquoi on aimait mieux lire l'histoire de Charles XII,

(1) Catherine II, impératrice de Russie (1762-1796), a « donné au monde » des spectacles divers. Elle a gouverné avec une énergie admirable ; mais elle a fait déposer et étrangler son mari Pierre III, et elle a étalé sur le trône une immoralité cynique. Elle a fait proclamer la tolérance dans ses états et elle a fait profession de philosophie ; mais elle a par trois fois démembré la Pologne. Quant à Stanislas Poniatowski, il fut placé sur le trône de Pologne, par la faveur de Catherine en 1764, mais « le spectacle qu'il donna au monde » fut assez triste, car, sous son règne, l'anarchie prit de telles proportions que les États voisins (Russie, Prusse, Autriche) intervinrent de la manière que l'on sait.

qui a passé sa vie à détruire, que celle de Pierre le Grand, qui a consumé la sienne à créer [1]. Nous conclûmes que la faiblesse et la frivolité sont la cause de cette préférence ; que Charles XII fut le don Quichotte du Nord, et que Pierre en fut le Solon; que les esprits superficiels préfèrent l'héroïsme extravagant aux grandes vues d'un législateur; que les détails de la fondation d'une ville leur plaisent moins que la témérité d'un homme qui brave dix mille Turcs avec ses seuls domestiques ; et qu'enfin la plupart des lecteurs aiment mieux s'amuser que s'instruire. De là vient que cent femmes lisent *les Mille et une Nuits*, contre une qui lit deux chapitres de Locke.

De quoi ne parla-t-on point dans ce repas dont je me souviendrai longtemps ! Il fallut bien enfin dire un mot des acteurs et des actrices, sujet éternel des entretiens de table de Versailles et de Paris. On convint qu'un bon déclamateur était aussi rare qu'un bon poète. Le souper finit par une chanson très jolie, qu'un des convives fit pour les dames. Pour moi, j'avoue que le banquet de Platon ne m'aurait pas fait plus de plaisir que celui de M. et de Mme André.

Nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses s'y seraient ennuyés, sans doute ; ils prétendent être la bonne compagnie; mais ni M. André ni moi ne soupons jamais avec cette bonne compagnie-là.

(1) Allusion au peu de succès obtenu par l'*Histoire de la Russie*, à laquelle on préférait de beaucoup celle de *Charles XII*.

Œuvres, 1741.

En-tête tiré des *Œuvres*, édition de 1746.

CHAPITRE V

La vie à Ferney d'après la Correspondance (1760-1778).

Nous donnons dans ce chapitre un certain nombre de lettres appartenant à la période de Ferney, qui, ajoutées à celles que nous avons déjà citées plus haut, permettent d'assister à la vie de Voltaire pendant ces dix-huit années.

Voltaire avait acquis le domaine de Ferney au commencement de novembre 1758 (V. p. 611). Il n'y résida qu'à partir de 1759 et surtout de 1760. Fernex (c'est Voltaire qui a fait prévaloir l'orthographe Ferney), est situé sur le territoire français, à 7 kilomètres nord-ouest de Genève et à 4 seulement du lac. A l'ouest de Ferney, à une distance de 14 à 15 kilomètres, se dressent les sommets du Jura, qui atteignent des altitudes de 1720 et 1723 mètres. Celle de Ferney même est de 439 mètres, ceci soit dit pour faire comprendre le patriarche, quand il se plaint du rude climat de sa retraite pendant six mois de l'année.

Voltaire, là comme ailleurs, mit son plaisir à bâtir, à planter, à créer le mouvement et la vie autour de lui. Il y était aidé par sa nièce, Mme Denis, qui, depuis son retour de Prusse, lui tenait lieu de fille. Parisienne jusqu'aux moëlles, elle aimait peu la campagne et la solitude : il lui fallait des distractions de toutes sortes, réceptions, représentations, qui à certains moments n'étaient pas sans fatiguer le vieillard.

Dès 1762, l'oncle et la nièce donnèrent l'hospitalité à Mlle Corneille qui, mariée à M. Dupuits, vivait le plus souvent à Ferney.

Voltaire avait recueilli chez lui un ancien jésuite, le P. Adam, dont on s'explique difficilement la longue présence auprès du philosophe. Celui-ci, en agréant cet hôte, avait montré une certaine largeur d'esprit. Le religieux, entre autres services, bénit le mariage de Mlle Corneille. Peut-être se flattait-il de l'espérance d'assister le patriarche à sa dernière heure. En attendant, il jouait tous les soirs avec lui une partie d'échecs fort disputée, qui ne se terminait pas toujours sans quelque scène de comique dépit.

Voltaire était si hospitalier que son château était presque toujours rempli : gens de lettres et philosophes, étrangers et français, bientôt ministres et grands seigneurs, d'Alembert et La Harpe, le prince de Brunswick, le landgrave de Hesse, Turgot et l'abbé Morellet, le chevalier de Boufflers et le prince de Ligne, etc., se succédaient, comme aussi les malheureux qui venaient demander un secours ou une intervention, comme les Calas ou les Sirven. La cohabitation de tant d'hôtes divers faisait comparer Ferney à l'arche de Noé.

Une des principales attractions à Ferney, comme aux Délices, c'était les représentations dramatiques. Voltaire ne se lassait pas de jouer la comédie, c'est-à-dire le plus souvent ses tragédies ; et, bon gré malgré, il fallait que chacun payât de sa personne. La Harpe, nouvellement marié, ayant amené sa jeune femme, Voltaire découvrit en elle le génie d'une comédienne. « Elle joue comme Mlle Clairon, écrivait-il à Richelieu, à cela près qu'elle est beaucoup plus attendrissante. » 7 mars 1767.

Toujours encourageant pour les débutants, il poussait La Harpe à produire, mais il ne pouvait parvenir à lui faire accepter certaines critiques. Le jeune auteur, qui accueillait si mal les observations, ne se gênait pas pour retoucher les vers de Voltaire qu'il avait à réciter dans son rôle et le vieillard acceptait avec bonhomie ce sans-gêne de celui qu'il appelait paternellement « petit » ou « mon fils ». La Harpe se permit même de tendre un piège à Voltaire en lui récitant, sans en nommer l'auteur, la fameuse strophe de Le Franc de Pompignan sur la mort de J.-B. Rousseau.

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants du désert, etc.

Voltaire sans méfiance s'écria : Ah ! mon Dieu, que cela est beau ! eh ! qui est ce qui a fait cela ? La Harpe s'amusa quelque temps à le lui faire deviner, puis il lui lança le nom abhorré.

Dans les chapitres qui précèdent, nous avons parlé de quelques-uns des épisodes qui remplirent la vie de Ferney, l'affaire Calas, l'adoption de Mlle Corneille et le Commentaire sur son oncle, le Dictionnaire philosophique et la propagande voltairienne : nous n'y reviendrons pas.

Mais l'activité du vieillard revêtait toutes les formes. Il s'était d'abord improvisé maçon et architecte. Il se fit bientôt agriculteur, colon, industriel, commerçant.

Le pays de Ferney était pauvre. Voltaire veut l'enrichir, il appelle à lui tous les bras inoccupés, il achète à grands frais des instruments perfectionnés et donne l'exemple en mettant lui-même la main à la charrue. Il y avait un champ qu'on appelait *le champ de M. de Voltaire*, parce qu'il ne laissait point à d'autres le soin de le cultiver et qu'il ne cessa de labourer qu'à

l'âge de soixante-dix-huit ans. « Tout ce que nous avons de mieux à faire sur la terre, c'est de la cultiver, les autres expériences de physique ne sont que jeux d'enfants en comparaison des expériences de Triptolème, de Vertumne et de Pomone ; ce sont là de grands physiciens ». Lettre à Haller. (Desnoireterres, *Voltaire aux Délices*, p. 324.)

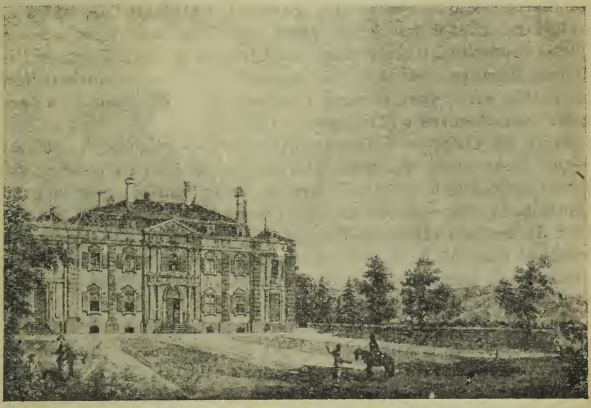

Le Château de Ferney,
d'après un dessin de Brandoin, gravé par Masquelier.

Il parle à tout instant de son nouveau semoir, qui épargne la moitié de la semence et auquel nul autre ne saurait être comparé. On verra plus loin les lettres à M. Moreau de la Rochette, 1er juin 1767 et à M. Dupont, 7 juin 1769.

La contrée se ressentit, dès la première heure, de la présence de Voltaire. Il traça des routes ou fit réparer les anciennes. Il aménagea son château et reconstruisit l'église qui était voisine [1]. C'est sur le fronton de cette église qu'il s'était plu à mettre l'inscription :

DEO EREXIT VOLTAIRE [2].

Il fonda à Ferney une colonie, dont la spécialité était l'horlogerie. Mais cette industrie n'était pas la seule du pays. Il aménagea une magnanerie dans son théâtre. « Comme je ne

(1) L'église masquait la vue de son château : il la démolit, pour en rebâtir une neuve à une autre place. L'affaire fit du bruit et peu s'en fallut qu'il ne rencontrât de ce chef de grosses difficultés.

(2) A DIEU VOLTAIRE A ÉRIGÉ CETTE ÉGLISE

peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture » (26 auguste 1771), et pour premier essai il envoie à la duchesse de Choiseul une paire de bas de soie sortie de ses ateliers. On verra la lettre plus loin (p. 913).

Il demande à une reine de la mode, Mme de Saint-Julien, des échantillons de soie blanche pour servir de modèle aux ouvrières de Ferney. « Vous avez vu cette belle *blonde*, façon de dentelle de Bruxelles, qui a été faite dans notre village. L'ouvrière qui a fait ce chef-d'œuvre est prête d'en faire autant, et en aussi grand nombre qu'on voudra et à très bon marché, pour l'ancienne boutique Duchapt; elle prendra une douzaine d'ouvrières avec elle, s'il le faut, et nous vous aurons l'obligation d'une nouvelle manufacture » (25 auguste 1772).

Pour développer à Ferney l'industrie horlogère, Voltaire fit appel à ces *natifs* qui peuplaient Genève et au sort desquels il s'était activement intéressé lors de leurs démêlés avec le grand Conseil. Le seigneur de Ferney demanda à Choiseul l'autorisation de les introduire en France. Il leur promit des avances de fonds et bientôt il se mit en campagne pour recommander les produits de leur travail. Il s'adressa pour cela à Mme de Choiseul (V. plus loin, p. 914).

Il supplie le cardinal de Bernis de lui indiquer à Rome un honnête marchand qui veuille bien être son correspondant. « Si Catherine II, ajoute-t-il, prend Constantinople, nous comptons bien fournir des montres à l'Eglise grecque. » Comment Voltaire s'y prend pour faire l'article à tous les ambassadeurs, c'est ce que l'on verra dans la *Lettre circulaire à tous les ambassadeurs* qu'il s'avise de rédiger et dans laquelle il se réclame de la haute protection du duc de Choiseul.

Il n'hésite pas à revenir à la charge et fait presser par ses amis les ministres susceptibles de favoriser son commerce. « J'aurai beaucoup d'obligations à M. le duc de Praslin, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis ». (Lettre à d'Argental, 26 septembre 1770). Il n'oublie personne. En attendant que Catherine II ait pris Constantinople, pour fournir de montres l'Eglise grecque, Voltaire prend le parti d'envoyer à Stamboul, une petite cargaison, qu'il recommande aux bons soins de notre ambassadeur auprès de la Porte, M. de Saint-Priest. « La Turquie pourra être un meilleur débouché encore que Paris, lorsque la paix sera faite; car, enfin, il faudra bien qu'elle se fasse [1]. » Bientôt le duc de Duras achetait un ou deux ballots de montres pour les présents de mariage du comte d'Artois (Lettre de Voltaire à Richelieu, 16 janvier 1771). L'impératrice Catherine lui en demandait pour

(1) Elle se fit en 1774. Le traité de Kainardji donna à la Russie les débouchés qu'elle désirait sur la Mer Noire.

quelques milliers de roubles. « Je les prendrais toutes », écrivait-elle, et Voltaire d'expédier aussitôt pour quarante mille francs de montres. « Nous souhaitons tous ardemment dans mon canton, lui écrivait-il, que toutes les heures de ces montres vous soient favorables et que Moustapha passe toujours de mauvais quarts d'heure » (30 avril 1771).

On est confondu de cette activité endiablée et de cette fécondité épistolaire chez un vieillard de soixante-dix à quatre-vingts ans. Pas de jours sans qu'il écrivît ou dictât[1], par dizaines et quelquefois par vingtaines, lettres et billets, d'une malice, d'une vivacité, souvent d'une grâce inimitables.

Dans un corps décharné une flamme subsistait toujours ardente, éblouissante d'esprit et de passion, qui se traduisait par le feu du regard, comme par celui de la conversation et du style. Les derniers portraits, ceux de Pigalle et de Houdon, ont fixé et immortalisé ce contraste.

On trouvera plus loin (p. 915) la lettre que Voltaire écrivit à Madame Necker pour protester contre le projet de sa statue confiée à Pigalle (mai 1770.)

Nous donnons aussi à sa date (p. 922) la curieuse lettre dans laquelle il demande grâce à Denon pour un portrait caricatural et pour l'estampe bien connue du *Déjeuner de Ferney*.

Terminons ces courtes notes par quelques détails empruntés à deux contemporains sur le costume souvent un peu étrange de Voltaire à Ferney.

« Il était toujours en souliers gris, bas gris de fer, roulés, grande veste de basin, longue jusqu'aux genoux, grande et longue perruque et petit bonnet de velours noir. Le dimanche, il mettait quelquefois un bel habit mordoré[2] uni, veste et culotte de même, mais la veste à grandes basques et galonnée en or, à la bourgogne, galons festonnés et à lames, avec de grandes manchettes à dentelles jusqu'au bout des doigts, *car avec cela*, disait-il, *on a l'air noble* ».

PRINCE DE LIGNE. (*Mon séjour chez M. de Voltaire.*)

Le voyageur anglais Sherlock le peint en déshabillé, dans sa tenue la plus habituelle chez lui. « Les deux jours que je l'ai vu, il portait des souliers de drap blanc, des bas blancs de laine, des culottes rouges, deux gilets avec une robe de chambre et la veste de toile bleue, semée de fleurs jaunes et doublée de jaune: il portait une perruque grise à trois marteaux et, par-dessus, un bonnet de nuit de soie, brodé d'or et d'argent. »

(*Lettre d'un voyageur anglais*, Londres, 1779, p. 153.)

(1) Il avait pour secrétaire Wagnière, qui, après l'avoir servi pendant vingt-quatre ans, a laissé sur son maître des notes intéressantes.

(2) C'est-à-dire brun avec reflets dorés.

Voltaire fait les honneurs de sa maison.

A M. Turgot [1].

Aux Délices, près de Genève.
26 octobre 1760.

Vous arrivez, monsieur, dans ma chapelle de village, quand la messe est dite ; mais nous la recommencerons pour vous. Cette chapelle est un théâtre de Polichinelle, où nous jouons des pièces nouvelles, avant qu'on les abandonne au bras séculier de Paris. Vous n'aurez qu'à commander, et la troupe sera à vos ordres [2].

Vous venez, monsieur, par un vilain temps dans un pays qu'il ne faut voir que par le beau temps; son seul mérite consiste dans des vues charmantes.

Vous voulez voir Genève : il n'y a que des marchands occupés de gagner trois sous sur le change, des prédicants calvinistes durs et ennuyeux, mais une cinquantaine de gens d'esprit très philosophes. Il n'y vient que des malades pour consulter Tronchin, et vous vous portez bien. Les cabarets y sont très mauvais et très chers. Les portes de la ville se ferment à cinq heures, et alors un étranger est embarrassé de sa personne. La campagne est très agréable, mais ce n'est pas au mois de novembre.

Vous voyez, monsieur, que je ne veux pas vous surfaire.

Je suis dans ma chaumière ; on la nomme *les Délices*, parce que rien n'est plus délicieux que d'y être libre et indépendant. Elle est située sur le chemin de Lyon à une portée de canon de la ville de Calvin. Vous verrez une longue muraille, une porte à barreaux verts, un grand berceau vert sur cette muraille. C'est là mon bouge. Je vous conseille monsieur, et je vous supplie d'y descendre,

Atque humiles habitare casas [3].

(1) Turgot, qui avait alors trente-trois ans, n'avait pas encore été intendant; mais il était déjà connu pour ses grandes lumières et sa largeur d'esprit. Il était l'ami de d'Alembert.

(2) La famille et les amis de Voltaire, en particulier Mme Denis, qui jouait avec succès le rôle de *Nanine*.

(3) « Et d'habiter d'humbles chaumières » (Virgile, 2e Eglogue, 29)

Vous ne serez pas logé magnifiquement ; il s'en faut beaucoup. En qualité de comédiens, nous n'avons que des loges ; et, comme reclus, nous n'avons que des cellules. Nous logerons vos équipages, vos gens ; personne ne sera gêné. Vous aurez des livres, et, si vous voulez, même des manuscrits que vous ne trouverez point ailleurs. Si vous voulez voir Genève, vous verrez cette ville de vos fenêtres, et vous irez tant qu'il vous plaira. Voilà, monsieur, ma déclaration et mes très humbles prières. Je ne puis trop vous remercier de l'honneur que vous daignez me faire et vous savoir assez de gré de votre voyage philosophique. Vous vous accommoderez de notre médiocrité et de notre liberté républicaine.

« Omitte mirari beatae
Fumum et opes strepitumque Romae [1]. »

Réconciliation.

A M. L'ABBÉ TRUBLET [2].

Au château de Ferney, ce 27 avril 1761.

Votre lettre et votre procédé généreux, monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre livre vous faisait soupçonner de l'être. J'aime bien mieux encore votre lettre que votre livre : vous aviez imprimé que je vous faisais bâiller, et moi j'ai laissé imprimer que je me mettais à rire. Il résulte de tout cela que vous êtes difficile à amuser, et que je suis mauvais plaisant ; mais enfin, en bâillant et en riant, vous voilà mon confrère, et il faut tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens.

(1) « Ne te laisse pas imposer par la richesse, la fumée et le bruit de l'opulente Rome » (HORACE, *Odes III*, 22, v. 11).

(2) L'abbé Trublet (1697-1770) que Voltaire avait raillé copieusement dans la satire du *Pauvre Diable* (1758). (V. p. 749 et la note 3.)

L'abbé Trublet, qui venait d'entrer à l'Académie Française, envoya à Voltaire son discours, avec une lettre aimable qui désarma le satirique.

Je suis fort content, monsieur, de votre harangue, et très reconnaissant de la bonté que vous avez de me l'envoyer ; à l'égard de votre lettre,

« Nardi parvus onyx eliciet cadum[1] »

Pardon de vous citer Horace, que vos héros, MM. de Fontenelle et de La Motte, ne citaient guère. Je suis obligé, en conscience, de vous dire que je ne suis pas né plus malin que vous et que, dans le fond, je suis bonhomme. Il est vrai qu'ayant fait réflexion, depuis quelques années, qu'on ne gagnait rien à l'être, je me suis mis à être un peu gai, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. D'ailleurs, je ne me suis pas cru assez important, assez considérable, pour dédaigner toujours certains illustres ennemis qui m'ont attaqué personnellement pendant une quarantaine d'années, et qui, les uns après les autres, ont essayé de m'accabler, comme si je leur avais disputé un évêché ou une place de fermier général. C'est donc par pure modestie que je leur ai donné enfin sur les doigts. Je me suis cru précisément à leur niveau ; « *et in arenam cum æqualibus descendi*[2] », comme dit Cicéron.

Croyez, monsieur, que je fais une grande différence entre vous et eux ; mais je me souviens que mes rivaux et moi, quand j'étais à Paris, nous étions tous fort peu de chose, de pauvres écoliers du siècle de Louis XIV, les uns en vers, les autres en prose, quelques-uns moitié prose, moitié vers, du nombre desquels j'avais l'honneur d'être; infatigables auteurs de pièces médiocres, grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. Je n'ai presque vu que de la petite charlatanerie : je sens parfaitement la valeur de ce néant ; mais comme je sens également le néant de tout le reste, j'imite le *Véjanius* d'Horace :

« ... Vejanius armis
« Herculis ad postem fixis, latet abditus agro[3]. »

(1) « Une petite fiole de parfum vous vaudra une jarre de vin » HORACE, *Odes IV*, 12, v. 17.

(2) « Je suis descendu dans l'arène lutter avec mes émules. »

(3) « Véjanius (gladiateur célèbre) après avoir suspendu ses armes à

C'est de cette retraite que je vous dis très sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait, que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis, monsieur mon cher confrère, de tout mon cœur avec une véritable estime et sans compliment, comme si de rien n'était, votre, etc.

Le « Pertharite » de Corneille.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 23 septembre 1761.

Mon ancien camarade, mon cher ami, nous recevrons toujours à bras ouverts quiconque viendra de votre part. Il est vrai que nous aimerions bien mieux vous voir que vos ambassadeurs ; mais ma faible santé me retient dans la retraite que j'ai choisie. Je viens de bâtir une église ; mais j'aime bien mieux le monument que j'érige à Corneille, votre compatriote. Je suis bien aise que l'indifférent Fontenelle m'ait laissé le soin de Pierre et de sa nièce : l'un et l'autre amusent beaucoup ma vieillesse. Je vous exhorte à lire *Pertharite* avec attention. Lisez du moins le second acte et quelque chose du troisième. Vous serez tout étonné de trouver le germe entier de la tragédie d'*Andromaque*, les mêmes sentiments, les mêmes situations, les mêmes discours. Vous verrez un Grimoald jouer le rôle de Pyrrhus, avec une Rodelinde dont il a vaincu le mari qu'on croit mort. Il quitte son Éduige pour Rodelinde, comme Pyrrhus abandonne son Hermione pour Andromaque. Il menace de tuer le fils de sa Rodelinde, comme Pyrrhus menace Astyanax. Il est violent, et Pyrrhus aussi. Il passe de Rodelinde à Éduige, comme Pyrrhus d'Andromaque à Hermione. Il promet de rendre le

la porte du temple d'Hercule, vit retiré et caché à la campagne » Epitre, I, 1, v. 4, 5.

trône au petit Rodelinde : Pyrrhus en fait autant, pourvu qu'il soit aimé. Rodelinde dit à Grimoald :

« N'imprime point de tache à tant de renommée[1] », etc.

Andromaque dit à Pyrrhus :

« Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse,
« Et qu'un dessein si beau, si grand, si généreux,
« Passe pour le transport d'un esprit amoureux[2] ? »

Ce n'est pas tout ; Éduige a son Oreste. Enfin Racine a tiré tout son or du fumier de *Pertharite*, et personne ne s'en était douté, pas même Bernard de Fontenelle, qui aurait été bien charmé de donner quelques légers coups de patte à Racine.

Vous voyez, mon cher ami, qu'il y a des choses curieuses jusque dans la garde-robe de Pierre. La comparaison que je pourrai faire de lui et des Anglais et des Espagnols, qui auront traité les mêmes sujets, sera peut-être agréable. A l'égard des bonnes pièces, je ne fais aucune remarque sur laquelle je ne consulte l'Académie. Je lui ai envoyé toutes mes notes sur le *Cid*, les *Horaces*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Cinna*, etc. Ainsi mon commentaire pourra être à la fois un Art poétique et une grammaire.

On va reprendre encore *Oreste* à la Comédie Française. Il est vrai que j'ai bien fortifié cette pièce et qu'elle en avait besoin. Mais enfin j'aime à voir la nation redemander une tragédie grecque, sans amour, dans laquelle il n'y a point de partie carrée ni de roman.

Adieu ; je vous embrasse. Pourriez-vous me dire quel est un monsieur P. T. N. G[3]. à qui Corneille dédie sa *Médée* ?

Voltaire mécontent du Parlement de Bourgogne.

A M. Fyot de la Marche[4].

A Ferney, 25 mars 1762.

Il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur d'écrire à

(1) *Pertharite*. Acte II, scène v.
(2) *Andromaque*. Acte I, scène iv.
(3) « On ignore complètement qui ces initiales désignent. » (Corneille, éd. Marty-Laveaux, II.)
(4) V. p. 758, n. 1.

celui qui sera toujours mon premier président. J'ai bien des choses à lui dire. Premièrement son Parlement m'afflige[1]. Le roi se soucie fort peu qu'on juge ou non les procès auxquels je m'intéresse ; mais moi je m'en soucie. Voilà une plaisante vengeance d'écolier de dire : Je ne ferai pas mon thème parce que je suis mécontent de mon régent. C'est pour cela au contraire qu'il faut bien faire son thème. J'apprends que vous faites tous vos efforts pour parvenir à une conciliation. Qui peut y réussir mieux que vous? Vous serez le bienfaiteur de votre compagnie ; c'est un rôle que vous êtes accoutumé à jouer.

Je vous demande pardon de donner des fêtes[2] quand la province souffre, mais il est bon d'égayer les affligés. Il y en a de plus d'une sorte[3]...

Mon cher et respectable ami, ayez pitié de ma juste curiosité. Je soupçonne que c'est vous qui m'avez écrit il y a environ deux mois; mais les écritures quelquefois ressemblent à d'autres. Quand vous aurez la bonté de m'écrire, mettez un *M* au bas de la lettre, cela avertit. Je devrais vous reconnaître à votre style et à vos bontés ; mais mettez un *M*, car, quand je vous renouvelle mon tendre et respectueux attachement, je mets un *V*.

A l'éditeur d'un « Recueil de ses erreurs ».

Au sieur Fez[4]

Libraire d'Avignon.

Aux Délices, 17 mai 1762.

Vous me proposez par votre lettre datée d'Avignon, du 30 avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière

(1) Voltaire, qui avait des procès pendants devant le Parlement de Bourgogne, était mécontent de ce que ce Parlement eût suspendu ses audiences, pour amener le roi à le venger de certaines attaques.

(2) Des représentations dramatiques.

(3) Suit le passage sur l'affaire Calas, que l'on peut lire p. 758.

(4) Nous donnons cette lettre à titre d'échantillon du persiflage de Voltaire.

d'un recueil de mes *Erreurs sur les faits historiques et dogmatiques*, que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je suis obligé, en conscience, de vous avertir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs ; et comme en qualité d'auteur je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour douze mille livres. Il est donc clair que je vous ferais tort de neuf mille francs, si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique ;* c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que l'*ouvrage est désiré universellement.*

M. le général Laudon[1], et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 livres pièce, ci . . . . . 60.000 liv.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément le *Dogmatique*, et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci. . . . . 60.000 liv.

Vous devez aussi compter beaucoup sur Mgr le prince Ferdinand[2] ; car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques ; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci . . . . . 40.000 liv.

A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires, qui à 40 sous la pièce, font . . . . . 200.000 liv.

(1) Le baron de Laudon (1716-1790), général au service de Marie-Thérèse d'Autriche. Il battit plusieurs fois Frédéric II. Il était né en Livonie.

(2) Le prince Ferdinand de Modène, un des fils de Marie-Thérèse.

Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral Anson [1], qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci. . . . . 200.000 liv.

Quant aux moines et aux théologiens, que le *Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de. 600.000 liv.

Joignez à cette liste environ cent mille amateurs du *Dogmatique* parmi les séculiers, pose . . . . . 200.000 liv.

Somme totale . . . . . 1.360.000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3.000 livres une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait la crainte de déplaire à M. l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation, une fois donnée, ne doit point être vaine ; il faut que les fidèles en jouissent ; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre.

Bonheur de Voltaire dans sa retraite.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET [2].

A Ferney, 26 décembre 1763.

Mon cher doyen (car M. le maréchal de Richelieu n'est

(1) George Anson (1697-1762), amiral anglais.
(2) V. plus haut, p. 310, n. 2.

que le doyen des agréments, et vous êtes le doyen de l'Académie), je vous souhaite des années heureuses depuis 1764 jusqu'en 1784[1]. Pour moi, je n'espère que peu de jours. Vous savez qu'il a plu à Dieu de me faire d'une étoffe très faible et très peu durable. Je ne me suis jamais attendu à parvenir jusqu'à soixante dix ans, dont j'ai l'honneur d'être affublé. Je m'attendais encore moins à passer gaiement ma vie entre le mont Jura et les Alpes, entre la nièce de Corneille et un jésuite[2] qui s'est avisé d'être mon aumônier. Je suis bien aise de vous dire que je mène dans mon petit château la plus jolie vie du monde et que je n'ai été véritablement heureux que dans cette retraite. Mlle Corneille a été très bien mariée ; toute sa famille est chez moi[3] ; on y rit du matin au soir. Son oncle est tout commenté et tout imprimé. On criera contre moi, on me trouvera trop critique, et je m'en moque : je n'ai cherché qu'à être utile, et, pour l'être, il faut dire la vérité. Quiconque veut critiquer tout, est un Zoïle ; quiconque admire tout, est un sot. J'ai tâché de garder le milieu entre ces deux extrémités, et je m'en rapporterai à vous.

Mme Denis, mon cher doyen, vous fait bien ses compliments et moi, je vous fais mes condoléances : je pense avec chagrin que nous ne nous reverrons plus. Je suis devenu si nécessaire à ma petite colonie, que je ne puis plus la quitter, et probablement vous ne sortirez point de Paris. Soyez aussi heureux que la pauvre nature humaine le comporte. Consolez-moi par un peu de souvenir du chagrin d'être loin de vous ; c'est la seule peine d'esprit dont je puisse me plaindre. Je ne vous écris pas de ma main, attendu qu'une grosse fluxion me rend aveugle depuis six mois. Me voilà comme Tirésie ; mais je n'ai pas su les secrets des dieux comme lui, quoique je les aie cherchés longtemps. Adieu, mon cher doyen.

(1) L'abbé d'Olivet mourut en 1768, à quatre-vingt-six ans.

(2) Le P. Adam, voir plus haut, p. 885.

(3) En fait, Mlle Corneille avait simplement auprès d'elle sa belle-sœur, Mlle Dupuits.

Recommandation.

A M. le Marquis de Chauvelin [1].

A Ferney, 28 auguste 1764.

. . . . . .

Dirai-je à Votre Excellence qu'il m'est venu un M. de La Balle ? point; c'est M. de la Balme, surnommé de l'Échelle, gentilhomme savoyard, par conséquent pauvre. Ce M. de La Balme est oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné Mlle Corneille. — « J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne sais qu'en faire; vous êtes connu de M. l'ambassadeur de France à Turin ; il a pour vous des bontés ; il est sans doute ami du ministre de la guerre, ainsi mon fils sera enseigne : il a déjà un frère et deux oncles dans le service, et ses ancêtres ont servi dès le temps de César ; je m'en prendrai à vous si mon fils n'est pas enseigne. — Monsieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de Chauvelin se mêle des enseignes de Savoie, et je ne suis pas assez hardi pour abuser à ce point des bontés dont il m'honore. » Alors le bon M. de La Balme m'a embrassé tendrement : « Mon cher monsieur de Voltaire, écrivez à M. l'ambassadeur, je vous en conjure. — Monsieur, je n'ose, cela passe mes forces. » Enfin il m'a tant prié, tant pressé, il était si ému, que j'ai la hardiesse d'écrire ; mais je n'écris qu'autant que la chose soit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends. Que Vos Excellences agréent les respects du bonhomme V.

(1) François-Claude, marquis de Chauvelin, fils du secrétaire d'État aux affaires étrangères, fut ambassadeur à Gênes, puis à Turin. Il mourut en 1774.

Sur le cordon de troupes auprès de Genève [1].

A M. le Duc de Choiseul.

9 janvier 1767.

Mon héros, mon protecteur, c'est pour le coup que vous êtes mon colonel. Le satrape Elochivis [2] environne mes poulaillers de ses innombrables armées, et le bonhomme qui cultive son jardin [3] au pied du mont Caucase est terriblement embarrassé par votre funeste ambition.

Permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman Denis et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'est pas les Genevois que vous punissez, c'est nous, grâce à Dieu. Nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout, et les Genevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner aux généraux de votre armée.

A peine l'ambassadeur de votre sublime Porte eut-il assuré que le roi de Perse prenait les honnêtes Scythes [4] sous sa protection et sauvegarde spéciale que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitants de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et passer et repasser, avec un passeport du chiaoux [5] Hennin ; et nous, pauvres Persans, parce que nous sommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos esclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repose sur les deux oreillers de la justice

(1) Les troubles qui régnaient à Genève depuis les *représentations* des amis de Rousseau avaient amené une intervention de la France. Choiseul faisait faire sur les confins de Genève une démonstration militaire.

(2) Anagramme du nom de Choiseul. Dans l'épître dédicatoire des *Scythes* (1767), Voltaire désignant Choiseul, écrivait : « Son nom était Elochivis, comme qui dirait habile, généreux et plein d'esprit, tant la langue persane a d'énergie. »

(3) Voltaire (souvenir de *Candide*).

(4) Voltaire s'amuse aux allégories en style oriental. Les Scythes sont ici les Genevois, les Persans désignent les Français. Babylone est Paris, etc. Le résident de France Hennin conserve son nom, mais il est déguisé en *chiaqux*.

(5) *Chiaoux*. V. Lex.

et de la compassion, daignez répandre la rosée de vos faveurs sur notre disette.

Dès qu'on eut publié votre rescrit impérial dans la superbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défense d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fît passer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je souhaite qu'il en reste assez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perse.

Que votre sublimité permette donc que nous lui adressions une requête qui ne sera point écrite en lettres d'or sur un parchemin couleur de pourpre, selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passeport signé de votre main, prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins ; et nous prierons Zoroastre[1] qu'il intercède auprès du grand Orosmade pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

Remerciements, propos académiques et badinage.

A M. le cardinal de Bernis.

A Ferney, 9 février 1767.

Ayant été mort, monseigneur, et enterré environ cinq semaines dans les horribles glaces des Alpes et du mont Jura, il a fallu attendre que je fusse un peu ressuscité, pour remercier Votre Éminence de ce qu'elle aime toujours ce que vous savez, c'est-à-dire les belles lettres, et qu'elle daigne aussi aimer ce bon vieillard qui achève sa carrière

« Œbaliæ sub montibus altis[2] ».

(1) Fondateur de la religion persane, qui admet deux principes : Ormuzd (ou Orosmade) le bon principe, et Ahriman, le mauvais.

(2) « Au pied des montagnes élevées de Tarente ». Souvenir de Virgile : *Géorg.* IV, 125. Voltaire a substitué *montibus* à *turribus*

Je vous réponds qu'il a profité de vos bons avis, autant que ses forces ont voulu le lui permettre. Je crois que je dois dire à présent :

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt [1].

N'êtes-vous pas bien content du discours de notre nouveau confrère M. Thomas [2] ? Son prédécesseur, Hardion, n'en aurait point autant fait.

J'ai chez moi M. de La Harpe, qui est haut comme Ragotin [3], mais qui a bien du talent en prose et en vers.

Je corromps la jeunesse tant que je puis [4] : il a fait un *Discours sur la guerre et sur la paix*, qui a remporté le prix [5] d'une voix unanime. Si Votre Éminence ne l'a pas lu, elle devrait bien le faire venir de Paris ; elle verrait qu'on glane encore dans ce siècle après la moisson du siècle de Louis XIV. Nous cultivons ici les lettres au son du tambour ; nous faisons une guerre plus heureuse [6] que la dernière ; le quartier général est souvent chez moi. Nous avons déjà conquis plus de cinq pintes de lait que nos paysannes allaient vendre à Genève. Nos dragons leur ont pris leur lait avec un courage invincible ; et, comme il ne faut pas épargner son propre pays quand il s'agit de faire trembler le pays ennemi, nous avons été à la veille de mourir de faim...

(1) « Esclaves, fermez maintenant les ruisseaux, les prairies sont assez abreuvées. » Virgile, IIIe églogue, v. 111.

(2) Ant. Léonard Thomas (1732-1785) s'était fait remarquer par ses dispositions pour l'éloquence académique. Il a laissé des *Éloges* de divers personnages (du maréchal de Saxe, de d'Aguesseau, de Descartes, etc.)

(3) Personnage du *Roman Comique* de Scarron.

(4) C'est-à-dire j'encourage le goût des arts et surtout du théâtre chez les jeunes gens.

(5) Dans un concours académique. Ce prix avait été proposé par un particulier anonyme.

(6) La guerre de Genève était en effet plus facile à soutenir que la guerre de Sept ans.

Voltaire plante des arbres.

A M. Moreau de la Rochette[1].

Au château de Ferney, par Genève, 1er juin 1767.

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de M. le contrôleur général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfants trouvés et ceux des pauvres utiles à l'État et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles[2] et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain en desséchant les marais. J'ai fait venir des habitants, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons, mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat. M. le contrôleur général m'invitait à cultiver la garance, je l'ai essayé ; rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie ; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers ; les trois quarts ont péri ou ont été arrachés par les paysans : cependant je ne me suis pas rebuté ; et tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain. Les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite. Je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume et que vous avez formé des enfants à ce genre de culture avec succès. Puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochain, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps. Je les paierais au prix que vous ordon-

(1) Inspecteur général des pépinières royales de France, avait établi à la Rochette, près de Melun, une pépinière modèle, où il employait cent enfants trouvés.

(2) *Ecrouelles*. V. Lex.

nerez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui rapporte des grappes rouges et que nous appelons *timier ;* ils réussissent assez bien dans notre climat. Si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation. J'ai été très touché de votre amour pour le bien public ; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un, rend service à l'État.

A propos d'une censure de la Sorbonne.

A M. LE PRINCE DE GALITZINE [1].

A Ferney, 14 auguste 1767.

Monsieur le Prince, je vois, par les lettres dont Sa Majesté impériale et Votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire*[2], que quelques hommes de collège calomnient à Paris. Nous serions couverts d'opprobres si tous les honnêtes gens, dont le nombre est très grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédantesques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la sottise et de l'envie, dans ma patrie ; mais il y aura toujours aussi de la science et du bon goût. J'ose vous dire même qu'en général nos principaux militaires et ce qui compose le Conseil, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes, sont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau siècle de Louis XIV. Les grands talents sont rares, mais la science et la raison sont communes. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés. La lumière se communique de tous les côtés. Il me vient

(1) Le prince Dimitri Galitzine, ambassadeur de Russie en France, en grande sympathie avec les philosophes. Il mourut en 1803.

(2) *Bélisaire,* ouvrage de Marmontel. Le quinzième chapitre, ici désigné, était sur la tolérance et avait été censuré par la Sorbonne.

Différentes expressions de physionomie de Voltaire, d'après les dessins de Jean Huber, peintre suisse (1722-1790), qui eut le loisir d'étudier Voltaire à Ferney.

souvent du Nord des choses qui m'étonnent[1]. Il s'est fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les esprits qui fera une grande époque. Les cris des pédants annoncent ce grand changement comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps...

Détails sur son état de santé.

A Madame la Marquise du Deffand.

A Ferney 8 février 1768.

Je n'écris point, madame, cela est vrai ; et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à souffrir, et que le reste est occupé par des sottises qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif Dupuits est pénétré de vos bontés ; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison ; il y a un an que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de Chabrillant[2] a été chez moi six semaines. Il peut vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante-quatorze ans, petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Vivez longtemps, madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce

(1) Plus tard Voltaire devait écrire :

« C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. »

(Epître à Catherine II, 1771.)

(2) Colonel du régiment de Conti, qui prenait part à la démonstration contre Genève.

que vous avez perdu en rayons visuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point [1]. Je suis mort, vous dis-je ; mais du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature, qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin ; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrants est infini ; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous ; et, comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, madame, je vous aime de tout mon cœur.

Le 3 mars 1768, Mme Denis, après treize ans de séjour auprès de son oncle, quitta Ferney. Ce départ fit naturellement beaucoup causer. Voltaire explique la chose différemment suivant ses correspondants. Au duc de Richelieu il donne pour raison la santé de Mme Denis. Il ajoute : « Vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune et n'ont pas accommodé la sienne. » A Choiseul il n'allègue pas d'autre prétexte que sa situation de fortune : « le fait est que nos affaires étant fort délabrées par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs, grands seigneurs, tant Français qu'Allemands, je me suis mis dans la réforme. Je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne 20.000 fr. de pension à ma nièce... J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parents et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à peu près sourd et aveugle. »

(1) Par exemple *l'homme aux quarante écus*, qui est de cette année même, et d'autres.

Mais il y avait là des exagérations et des inexactitudes. La fortune de Voltaire n'était pas en si mauvais état. Collé, qui connaissait Delaleu, le notaire du philosophe, nous apprend qu'il avait 80 mille livres de rente viagère, 40 mille livres de rente en biens fonds et un portefeuille de 600 mille livres.

Avec ceux auxquels il ne cache rien, Voltaire donne au départ de sa nièce sa véritable raison, les difficultés de caractère de Mme Denis.

Explication au sujet du départ de Mme Denis.

A M. et Madame de Florian [1].

Ferney, 4 avril 1768.

Il est juste et nécessaire, mes chers Picards, que je vous parle avec confiance. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien Mme Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne puissent écarter de son âme ces orages violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappaient de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de la campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, des fêtes et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans, ni à la faiblesse de ma santé. Je me voyais d'ailleurs très à l'étroit par la cessation du payement de mes rentes, tant de la part de M. le duc de Wurtemberg [2] que de celle de M. le Maréchal de Richelieu et de quelques autres grands seigneurs. Elle est allée à Paris recueillir quelques débris, tandis que je m'occuperai des affaires

(1) Mme de Florian, nièce de Voltaire et sœur cadette de Mme Denis, avait épousé, en 1738, Nicolas de Dompierre, seigneur de Fontaine-Hornoy. Elle épousa en secondes noces (1762) le marquis de Florian, oncle du fabuliste. Le château d'Hornoy était près d'Amiens.

(2) Voltaire, en 1752, avait placé environ 300.000 francs en rentes viagères hypothéquées sur les terres que le duc de Wurtemberg possédait en France. (V. p. 501, n. 1.)

d'Allemagne. Malgré ce dérangement actuel, je lui fais tenir à Paris vingt mille livres de pension ; elle possède d'ailleurs douze mille livres de rente ; elle en aura beaucoup davantage ; je mourrais avec trop d'amertume si aucun de mes proches pouvait, à ma mort, m'accuser de l'avoir négligé. Je n'en ai pas assez fait pendant ma vie ; mais, si je peux végéter encore deux années, j'espère que je ne serai pas inutile à ma famille. Je voulais vendre le château [1] que j'ai fait bâtir pour votre sœur, afin de lui procurer tout d'un coup une somme considérable d'argent comptant, et je me privais volontiers des agréments de ce séjour, qui sont très grands sept à huit mois de l'année. Elle n'a pas saisi assez tôt une occasion favorable et unique qui se présentait. Elle a malheureusement manqué un marché qui ne se retrouvera jamais. Pour moi, il ne me faut qu'une chambre pour mes livres, et une pour me chauffer pendant l'hiver. Un vieillard n'a pas de goûts chers.

Je sais tous les discours qu'on a tenus à Paris, tout ce qu'on a inséré dans les gazettes. Je suis accoutumé à ces sottises qui s'anéantissent en deux jours. La Harpe a malheureusement donné lieu à tout cela par son infidélité [2], et par cet orgueil mêlé d'impolitesse et de dureté qu'on lui reproche avec tant de raison ; cependant, loin de lui nuire, je lui ai pardonné, et je l'ai même défendu.

J'ai cru devoir à l'amitié et à la parenté le compte que je viens de vous rendre. Adieu, mes chers seigneurs d'Hornoy : je dis toujours avec douleur : Ah ! que Ferney n'est-il en Picardie ! Je vous embrasse tous deux tendrement.

(1) Le château de Ferney. Voltaire se serait, en ce cas, retiré au château de Tourney.

(2) En effet, le manuscrit de la *Guerre de Genève* avait été dérobé. C'était La Harpe le coupable. Mme Denis ayant pris le parti de celui-ci, des querelles en résultèrent entre l'oncle et la nièce. Voltaire, excédé, renvoya Mme Denis, avec La Harpe.

Description d'une vaste maison rustique.

A M. Dupont.

Ferney, le 7 juin 1769.

Vous donnez à M. de Saint-Lambert [1] les éloges qu'il a droit d'attendre d'un vrai citoyen et d'un écrivain tel que vous...

Despréaux recommandait, dans le grand siècle des arts, qu'on polît un écrit,

« Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses,
« Fît des plus secs chardons des œillets et des roses ;
« Et sût, même aux discours de la rusticité,
« Donner de l'élégance et de la dignité [2]. »

Je pense que M. de Saint-Lambert a pleinement exécuté ce précepte. Peut-on exprimer avec plus de justesse et de noblesse à la fois l'action du laboureur ?

« Et le soc, enfoncé dans un terrain docile,
« Sous ses robustes mains ouvre un sillon facile. »

Voyez comme il peint, auprès de ses brebis et de son chien,

« La naïve bergère, assise au coin d'un bois,
« Et roulant le fuseau qui tourne sous ses doigts. »

Comme toutes ces peintures, si vraies et si riantes, sont encore relevées par la comparaison des travaux champêtres avec le luxe et l'oisiveté des villes !

« Tandis que sous un dais la Mollesse assoupie
« Traîne les longs moments d'une inutile vie. »

Thomson, que d'ailleurs j'estime beaucoup, a-t-il rien de comparable ?

Permettez-moi, monsieur, de vous parler à présent de la réflexion que vous faites sur les chaumières des labou-

(1) *Ch. François, marquis* de Saint-Lambert (1717-1803), auteur d'un poème des *Saisons* (1765), imité d'un ouvrage analogue de l'écossais Thomson. Il appartenait au parti des philosophes.

(2) Boileau, Ep xi, v. 49-52.

reurs, sur ces *cabanes*, sur ces asiles du pauvre; vous condamnez ces expressions dans le poème des *Saisons*, que vous estimez d'ailleurs autant que moi.

Vous dites, avec très grande raison, qu'une cabane ne peut pas être le logement d'un agriculteur considérable ; qu'il faut des écuries commodes, des étables faites avec soin, des granges vastes et solides, des laiteries voûtées et fraîches, etc.

Oui, sans doute, monsieur, et personne n'est rentré mieux que vous dans le détail de l'exploitation rurale ; personne n'a mieux fait sentir combien un laboureur doit être cher à l'État. J'ai l'honneur d'être laboureur, et je vous remercie du bien que vous dites de nous ; mais, puisqu'il s'agit ici de fermiers, comparez, je vous prie, les hôtels des fermiers généraux du bail de 1725 avec les logements de nos fermiers de campagne, et vous verrez que les termes de chaumière, de cabane, ne sont que trop convenables ; les logements des plus gros laboureurs en Picardie et dans d'autres provinces ont des toits de chaume.

Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique[1] dans laquelle entrent et sortent, par quatre grandes portes cochères, des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne; les colonnes de chêne qui soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche; de longues écuries règnent à droite et à gauche : cinquante vaches, proprement tenues, occupent un côté avec leurs génisses ; les chevaux et les bœufs sont de l'autre; leur pâture tombe dans leurs crèches du haut de greniers immenses ; les granges où l'on bat les grains sont au milieu ; et vous savez que tous les animaux, logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très bien que le fourrage, l'avoine qu'il renferme, leur appartiennent de droit.

(1) Comme il le dit plus loin, Voltaire décrit ici sa propre métairie, Ferney.

Au midi de ces beaux monuments d'agriculture sont les basses-cours et les bergeries ; au nord sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie; au levant, les logements du régisseur et de trente domestiques ; au couchant s'étendent les grandes prairies pâturées [1] et engraissées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger, chargés de fruits à noyaux et à pépins, sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger ; les abeilles donnent au possesseur une récolte abondante de miel et de cire, sans qu'il s'embarrasse de toutes les fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux, sans rechercher très vainement si cette nation vit sous les lois d'une prétendue reine.

Il y a des allées de mûriers à perte de vue ; les feuilles nourrissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine proprement taillée, qui réjouit l'odorat et la vue.

La cour et les basses-cours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une belle métairie ; il en est quelques-unes dans ce goût vers les frontières que j'habite ; et je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre ; mais, de bonne foi, y en a-t-il beaucoup de pareilles en France ?

Vous savez bien que le nombre des pauvres laboureurs et des métayers, qui ne connaissent que la culture, surpasse des deux tiers au moins le nombre des laboureurs riches que la grande culture occupe.

J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, et qui n'ont que deux vaches : il y en a dans toutes les provinces qui ne sont pas plus riches. Soyez très sûr que leurs maisons et leurs granges sont de véritables chaumières où habite la

(1) *Pâturées*. V. Lex.

pauvreté : il est impossible qu'au bout de l'année ils aient de quoi réparer leurs misérables asiles ; car, après avoir payé tous les impôts, il faut qu'ils donnent encore à leurs curés la dîme du produit clair et net de leurs champs, et ce qui est appelé dîme très improprement est réellement le quart de ce que la culture a coûté à ces infortunés[1].

Cependant, quand un paysan trouve un seigneur qui le met en état d'avoir quatre bœufs et deux vaches, il croit avoir fait une grande fortune : en effet, il a de quoi vivre, et rien au delà ; c'est beaucoup pour lui et sa famille ; et cette famille connaît encore la joie ; elle chante dans les beaux jours et dans les temps de récolte.

Ne sachons donc pas mauvais gré, monsieur, à l'aimable auteur des *Saisons* d'avoir parlé des chaumières de mes camarades[2] les laboureurs. Il est certain qu'ils seraient tous plus à leur aise, si les seigneurs habitaient leurs terres neuf mois de l'année, comme en Angleterre : non seulement alors les possesseurs des grands domaines feraient quelquefois du bien par générosité à ceux qui souffrent, mais ils en feraient toujours par nécessité à ceux qu'ils feraient travailler. Quiconque emploie utilement les bras des hommes rend service à la patrie.

Je sais bien qu'il y a plus de deux cent mille âmes à Paris qui s'embarrassent fort peu de nos travaux champêtres. De jeunes dames, soupant au sortir de l'Opéra-Comique, ne s'informent guère si la culture de la terre est en honneur ; et beaucoup de bourgeois, qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier, pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'Hôtel de Ville soient payées ; ils ne songent pas que c'est nous qui les payons, et que c'est nous qui les faisons vivre.

(1) Contrairement à ce que Voltaire paraît insinuer ici, si la dîme n'était pas en France égale au dixième des revenus, c'est qu'elle lui était le plus souvent très inférieure. — On sait que les dîmes furent supprimées le 4 août 1789 et c'est à l'occasion de cette abolition que l'Etat s'engagea à pourvoir à l'entretien du clergé.

(2) A noter l'insistance avec laquelle Voltaire traite de *camarades* les laboureurs, ses voisins, et surtout la préoccupation, ici exprimée, du rôle social des grands propriétaires.

Offre de bas de soie fabriqués à Ferney.

A Madame la Duchesse de Choiseul.

Ferney, 4 septembre 1769.

Madame Gargantua [1], pardon de la liberté grande, mais comme j'ai appris que monseigneur votre époux forme une colonie [2] dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui passe pour celui de la Sibérie sept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas ; ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de Calas ; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays. Daignez les mettre, madame, une seule fois, montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez ; et, si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier ; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an...

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins ;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les savoir logés dans ces mailles de soie
Qu'au milieu des frimas je formai de mes mains.

Vous verrez, madame Gargantua, que j'ai pris tout juste la mesure de votre soulier. Je ne suis fait pour contempler ni vos yeux, ni vos pieds, mais je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de disette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez si je ne suis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

(1) Facétie que Voltaire se permet souvent vis-à-vis de la duchesse de Choiseul. Lui-même prenait le sobriquet de « Monsieur Guillemet ».

(2) A Versoix, ville française à cette époque, sur le lac de Genève, à 8 kilomètres de Genève et à 6 kilomètres de Ferney. (V. p 583.)

Quelques mois plus tard, Voltaire écrivait encore à Mme de Choiseul :

A Ferney, 9 avril 1770.

MADAME,

« ... J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abîme de glaces et de neiges, où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur Atticus-Corsicus Pollion [1] a dit, en passant dans son cabinet : « Je consens qu'on reçoive les émigrants » que sur-le-champ j'ai fait venir des émigrants dans ma chaumière. A peine y ont-ils travaillé qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé Terray) [2]. J'envoie la caisse à monseigneur le duc par ce courrier, afin qu'il voie combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons dans trois mois de quoi remplir sept ou huit autres caisses ; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture...

Sur la statue que Pigalle devait faire de lui.

A MADAME NECKER [3].

21 mai 1770.

Ma juste modestie, madame, et ma raison me faisaient croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plaisanterie ; mais, puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

J'ai soixante-seize ans et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pen-

(1) Choiseul, appelé en particulier *Corsicus* à cause de l'annexion de la Corse à la France, qui eut lieu sous son ministère (1768).

(2) L'abbé Terray (1715-1778) était à cette époque contrôleur général des finances.

(3) Femme du célèbre banquier génevois, qui fut plus tard ministre de Louis XVI. C'est dans son salon que plusieurs admirateurs de Voltaire prirent l'initiative d'une souscription pour élever une statue au philosophe de Ferney, de son vivant.

dant six semaines. M. Pigalle[1] doit, dit-on, venir modeler mon visage : mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage ; on devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie : c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état ; M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui ; et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre fin à cette étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe, après tout, à la postérité qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre. Je me tiens très philosophe sur cette affaire. Mais, comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne sur ce qui me reste de corps le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un et l'autre sont fort en désordre ; mais mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et le tout avec un très sincère respect.

Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker.

Recommandation en faveur des horlogers de Ferney.

LETTRE-CIRCULAIRE AUX AMBASSADEURS[2].

5 juin 1770.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, les bourgeois de Genève ayant malheureusement assassiné quelques-uns de leurs compatriotes, plusieurs familles de bons horlogers s'étant réfugiées dans une petite terre

(1) Pigalle (1714-1785), célèbre sculpteur, exécuta la statue projetée. Sur les conseils de Diderot, il représenta le vieillard nu. On peut voir cette statue à la Bibliothèque de l'Institut.

(2) Pour recommander les produits de l'industrie de Ferney.

que je possède au pays de Gex, et M. le duc de Choiseul les ayant mises sous la protection du roi, j'ai eu le bonheur de les mettre en état d'exercer leurs talents. Ce sont les meilleurs artistes de Genève ; ils travaillent en tout genre et à un prix plus modéré que toute autre fabrique. Ils font en émail, avec beaucoup de promptitude, tous les portraits dont on veut garnir les boîtes des montres. Ils méritent d'autant plus la protection de Votre Excellence qu'ils ont beaucoup de respect pour la religion catholique.

C'est sous les auspices de M. le duc de Choiseul que je supplie Votre Excellence de les favoriser, soit en leur donnant vos ordres, soit en daignant les faire recommander aux négociants les plus accrédités.

Je vous prie, Monseigneur, de pardonner à la liberté que je prends en considération de l'avantage qui en résulte pour le royaume.

Protestation de fidélité envers Choiseul disgracié.

A Madame de Saint-Julien [1].

A Ferney, 22 janvier 1772.

Le vieillard, madame, que vous honorez de tant de bontés, vous parlera aussi librement dans sa lettre que s'il avait le bonheur de vous entretenir au coin du feu. Nous n'avons, vous et moi, que des sentiments honnêtes ; on peut les confier au papier encore mieux qu'à l'air, qui les emporte dans une conversation qui s'oublie.

Un petit mot, glissé dans votre lettre, que M. Dupuits m'a apportée, m'oblige de vous ouvrir tout mon cœur.

Je dois à M. le duc de Choiseul la reconnaissance la plus inviolable de tous les plaisirs qu'il m'a faits. Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionné-

(1) Madame de Saint-Julien (v. p. 888), était alliée à la famille de Choiseul. Cette lettre est une justification. Voltaire avait applaudi aux mesures prises contre le Parlement par le Chancelier Maupeou. Son *Histoire des Parlements*, qui était une sorte de pamphlet, avait été très mal vue à Chanteloup, où Choiseul était exilé.

ment. Je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq.

Je ne dois pas bénir la mémoire de l'ancien Parlement comme je dois chérir et respecter votre parent de Chanteloup. Il était difficile de ne pas haïr une faction plus insolente que la faction des Seize [1].

M. Seguier, l'avocat général, me vint voir au mois d'octobre 1770, et me dit, en présence de Mme Denis et de M. Hennin, résident du roi à Genève, que quatre conseillers le pressaient continuellement de requérir qu'on brûlât l'*Histoire du Parlement*, et qu'il serait forcé de donner un beau réquisitoire vers le mois de février 1771. On requit autre chose en ce temps-là de ces messieurs, et la France en fut délivrée.

Il eût fallu quitter absolument la France, s'ils avaient continué d'être les maîtres. M. Durey de Meynières, président des enquêtes, m'avait écrit, dix ans auparavant, que le Parlement ne me pardonnerait jamais d'avoir dit la vérité dans l'*Histoire du siècle de Louis XIV*.

Vous savez combien il était dangereux d'avoir une terre dans le voisinage d'un conseiller, et quels risques on courait si on était forcé de plaider contre lui [2].

Joignez à ces tyrannies leurs persécutions contre les gens de lettres, la manière aussi infâme que ridicule dont ils en usèrent avec le vertueux Helvétius [3], enfin le sang du chevalier de La Barre dont ils se sont couverts, et tant d'autres assassinats juridiques. Songez que, dans leurs querelles avec le clergé, ils devinrent meurtriers, afin de passer pour chrétiens; et vous verrez que je ne suis pas payé pour les aimer.

La cause de ces bourgeois tyrans n'a certainement rien de commun avec celle de votre parent, aussi aimable que respectable.

Il y a deux ans que je ne sors guère de mon lit. J'ai

(1) V. le fragment de la lettre à Mme de Choiseul, cité p. 931.

(2) Allusion aux démêlés de Voltaire avec le président de Brosses.

(3) Le livre de l'*Esprit*, condamné par le Parlement comme par la Sorbonne, avait été brûlé par la main du bourreau en 1759.

Arrivée de Mlle Clairon, à Ferney (1769).

Sous l'empire d'une admiration réciproque, le philosophe et la comédienne se jettent simultanément à genoux.
(Estampe contemporaine)

rompu tout commerce. J'attends la mort, sans rien savoir de ce que font les vivants : mais je croirais mourir damné si j'avais oublié un moment mes sentiments pour mon bienfaiteur. C'est là ma véritable profession de foi, que je fais entre vos mains ; c'est là ce que j'ai crié sur les toits au temps de son départ.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même [1].

Je mourrai en l'aimant; et je vous supplie, par mon testament, d'avoir la bonté de le lui faire savoir si vous lui écrivez ; c'est la seule grâce que mon cœur puisse implorer, et je me jette à vos pieds, madame, pour l'obtenir.

Le vieux malade de Ferney.

Il dément le bruit de son voyage à Paris.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre 1774.

Ah ! mon cher ange, mon cher ange ! il faut que je vous gronde. M. de Thibouville, M. de Chabanon, Mme du Deffand m'apprennent que je viens vous voir au printemps.

Oui, j'y veux venir, mais... [2]

Je n'y vais que pour vous, cher ange que vous êtes ; je ne puis me montrer à d'autres qu'à vous. Je suis sourd et aveugle ou à peu près. Je passe les trois quarts de la journée dans mon lit, et le reste au coin du feu. Il faut que j'aie toujours sur la tête un gros bonnet, sans quoi ma cervelle est percée à jour. Je prends médecine environ trois fois par semaine, j'articule très difficilement, n'ayant pas, Dieu merci, plus de dents que je n'ai d'yeux et d'oreilles.

Jugez, après ce beau portrait, qui est très fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi* [3]. Je ne pourrais me

(1) *Alzire*, III, 4.

(2) Voltaire dément ici le bruit de son voyage à Paris, qui devait avoir lieu trois ans plus tard. Quelques-unes des raisons qu'il met en avant pour combattre ce projet contiennent comme une prophétie de ce qui se passa en 1778.

(3) *In fiocchi*. V. Lex.

dispenser d'aller à l'Académie, et je mourrais de froid à la première séance.

Pourrais-je fermer ma porte, n'ayant point de portier, à toute la racaille des polissons soi-disant gens de lettres, qui auraient la sotte curiosité de venir voir mon squelette ? et puis, si je m'avisais, à l'âge de quatre-vingt et un ans, de courir dans votre ville de Paris, figurez-vous quel embarras, quelles scènes, et quel ridicule ! Je suis un rat de campagne qui ne peut subsister à Paris que dans quelque trou bien inconnu ; je n'en sortirais pas dans le peu de séjour que j'y ferais. Je n'y verrais que deux ou trois de vos amis, après qu'ils auraient prêté serment de ne point déceler le rat de campagne aux chats de Paris. J'arriverais sous le nom d'une de mes masures appelée terre ; de sorte qu'on ne pourrait m'accuser d'avoir menti, si j'avais le malheur insupportable d'être reconnu.

Gardez-vous donc bien, mon cher ange, d'autoriser ce bruit affreux que je viens vous voir au printemps. Dites qu'il n'en est rien, et je vais mander bien expressément qu'il n'en est rien.

Compliment.

A M. Turgot.

A Ferney, 3 décembre 1775.

Je sais, Monseigneur, qu'il ne faut pas fatiguer les ministres [1] de ses lettres ; mais vous ne m'empêcherez pas de vous dire combien je suis pénétré de reconnaissance de ce que vous daignez faire pour mon pauvre petit pays de Gex. Je ne doute pas que nos États n'aient les mêmes sentiments que moi.

Je me flatte que vous êtes quitte de votre accès de goutte. Je vois avec la même joie que vous êtes délivré de je ne sais quels petits frondeurs qui osaient s'élever

(1) Turgot, appelé par Louis XIV au contrôle général des finances, s'efforçait de réaliser d'utiles réformes (abolition de la corvée, libre circulation des grains, etc.)

contre le bien que vous faites. Ces chenilles, qui rongeaient les feuilles, sont obligées de respecter les fruits.

Je ne jouirai pas longtemps du beau et grand spectacle que vous donnez à la France ; il sera cher à la postérité, et je mourrai avec la consolation d'en avoir vu les commencements.

Agréez le tendre respect, l'attachement et la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

Sur un portrait malencontreux [1].

A M. Denon

5 décembre 1775.

De ce plaisant Callot, vous avez le crayon ;
Vos vers sont enchanteurs, mais vos dessins burlesques.
Dans votre salle d'Apollon
Pourquoi peignez-vous des grotesques ?

Si je pouvais, monsieur, mêler des plaintes aux remerciements que je vous dois, je vous supplierais très instamment de ne point laisser courir cette estampe dans le public. Je ne sais pourquoi vous m'avez dessiné en singe estropié, avec une tête penchée et une épaule quatre fois plus haute que l'autre. Fréron et Clément s'égaieront trop sur cette caricature.

Permettez-moi que je vous envoie, monsieur, une pe-

(1) Tous les portraits de Voltaire ne furent pas aussi heureux que ceux de Pigalle et de Houdon. Un croquis exécuté en 1775, d'après le patriarche de Ferney, par un amateur, donna lieu à un échange de lettres assez piquant.

Un courtisan, nommé Denon (1747-1825), celui-là même qui fut baron de l'Empire, vint voir Voltaire à Ferney. Il avait vingt-huit ans et demi, de l'esprit, de l'aplomb, un peu de suffisance aussi et même de sans-gêne, mais enfin il réussit auprès du vieillard.

Cinq mois après, Voltaire recevait de lui, avec une lettre des plus aimables, une estampe qui fit pousser des cris d'horreur à toute la maison de Ferney. Le philosophe y était représenté sous un aspect grimaçant et caricatural, qui ne pouvait, semblait-il, qu'amuser les malveillants. Il répondit à ce fâcheux hommage par la lettre que nous citons, où les critiques sont atténuées, mais à peine, par l'enjouement.

tite boîte de buis doublée d'écaille, faite dans nos villages. Vous y verrez une posture honnête et décente et une ressemblance parfaite. C'est un grand malheur de

Le petit déjeuner de Voltaire à Ferney
D'après un dessin pris sur le vif par Denon, le 4 juillet 1775, gravé par Née et Masquelier.

chercher l'extraordinaire et de fuir le naturel, en quelque genre que ce puisse être.

Je vous demande bien pardon. J'ai dû non seulement vous dire ma pensée, mais celle de tous ceux qui ont vu cet ouvrage [1].

(1) Denon piqué répond aussitôt :

« Monsieur, je suis en vérité désolé de l'impression que vous a faite mon ouvrage. Je ne plaiderai point sa cause ; mon but est manqué, puisqu'il ne vous a pas fait le plaisir que je désirais, mais je dois vous rassurer sur la sensation qu'il a faite ici : on le trouve plein d'expression, chacun se l'arrache et ceux qui ont l'honneur de vous connaître assurent que c'est ce qui a été fait de plus ressemblant. C'est un grand malheur, en peinture comme en autre chose, de voir autrement les

Deuxième lettre a M. Denon [1].

Je suis bien loin, monsieur, de croire que vous ayez voulu faire une caricature dans le goût des plaisanteries de M. Huber [2].

J'ai chez moi actuellement le meilleur sculpteur de Rome [3] à qui ma famille a montré votre estampe : il a pensé comme tous ceux qui l'ont vue. On l'a prié d'écrire ce qu'il fallait pour la corriger : je vous envoie sa décision.

Il court dans Paris une autre estampe, qu'on appelle mon *Déjeuner* [4] ; on dit que c'est encore une plaisanterie de M. Huber. J'avoue que tout cela est fort désagréable. Un homme qui se tiendrait dans l'attitude qu'on me donne, et qui rirait comme on me fait rire, serait trop ridicule.

Vous m'auriez fait plaisir si vous aviez pu corriger l'ouvrage qui a révolté ici tout le monde ; et s'il en était encore temps, ma famille vous aurait beaucoup d'obligation. Je n'en suis pas moins sensible à votre bonté, et je n'en estime pas moins vos talents. Je vous supplie de ne rien imputer à une fausse délicatesse de ma part. Je sais

objets qu'ils n'existent. Pardon, monsieur, mais j'ai dû non seulement vous faire l'aveu de mon erreur sur ce portrait, mais vous dire naturellement et pour votre tranquillité tout ce que je savais du succès de cette estampe » [Desnoireterres (VIII, p. 57 et suiv.), cite ces lettres d'après une publication de Denon : *Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes*. Paris, 1829].

(1) Denon, comme on le voit par sa lettre, était charmé de son œuvre Voltaire voulait du moins obtenir que la malencontreuse estampe fût retouchée : pour cela, il fallait éviter de blesser Denon.

(2) Jean Huber (1722-1790). Peintre genevois, qui a fait, dans le genre charge, des croquis d'après Voltaire d'une vérité saisissante. (V. p 905)

(3) Poncet, qui, venant de Rome à Paris, était de passage à Ferney.

(4) Cette estampe très connue (V. p 923) représente Voltaire dans son lit, embéguiné, la grosse Mme Denis, assise à son chevet, près de la table où le café au lait est servi ; un gros homme réjoui auprès u lit, qui est La Borde ; une chambrière à droite, le P. Adam à gauche, tout cela très vivant, mais prêtant à la plaisanterie. Quand, plus tard, Voltaire vit cette estampe, où il se tenait si décharné à côté de ce gros homme réjoui, il dit : « C'est Lazare au dîner du mauvais riche. »

bien que vous m'avez fait beaucoup d'honneur ; mais je vous prie de pardonner à mes parents et à mes amis, qui ont cru qu'on avait voulu me tourner en ridicule [1].

L'Aigle et le Rat.

A Frédéric II, roi de Prusse

A Ferney, 17 janvier 1776.

Sire, il y avait autrefois, vers le cinquante-troisième degré de latitude, un bel aigle, dont le vol était admiré dans toutes les latitudes du monde. Un petit rat était sorti de sa souricière pour aller contempler l'aigle, et il fut épris d'une violente passion pour ce roi des oiseaux ; le rat vieillit depuis dans sa retraite, et fut réduit à ronger des livres : encore les rongeait-il fort mal, parce qu'il n'avait plus de dents. L'aigle conserva toujours son beau bec, mais il eut mal à ses royales pattes.

Ce qu'on ne croira jamais, c'est que cet aigle, pendant sa maladie, s'amusait quelquefois à faire de fort jolis vers, qu'il daignait envoyer au rat. Puisque les chênes de Do-

(1) Au tour de Denon de défendre son œuvre. Il avoue qu'il est l'auteur du *Déjeuner*.

« Je viens de recevoir votre lettre du 24 ; je vous réitère mes excuses au sujet de votre portrait et de l'estampe de votre *Déjeuner*. Je me reproche bien sincèrement le chagrin que cela vous a causé, ainsi qu'à votre sensible famille. J'étais bien loin de penser, lorsque je fis ces dessins, qu'ils feraient autant de bruit. Je ne voulais que me retracer les moments que j'avais passés à Ferney et rendre pour moi seul la scène au naturel, et telle que j'en avais joui ; j'occupais même une place dans le groupe que compose le tableau du *Déjeuner* ; mais dès qu'il fut question de graver ce morceau, je me hâtai bien vite d'en exclure mon personnage. Je ne réfléchis pas dans le moment, que tout ce qui tient à vous doit avoir de la célébrité ; et je laissai graver sans réflexion ce que j'avais dessiné sans conséquence. Au reste la plus grande partie de ceux qui se sont procuré cette estampe n'y ont vu que la représentation d'une scène de votre intérieur, qui leur a paru intéressante. Je ne connais point les ouvrages de M. Huber, je n'ai donc voulu imiter personne. Je ne sais quel acharnement on met à vous effrayer sur cette production : si vous la connaissiez, vous verriez que votre figure n'a que l'expression simple que donne une discussion vive et familière. C'est m'affliger réellement que de vous faire croire que j'ai pu penser à vous ridiculiser », etc

donc parlaient, pourquoi un aigle ne ferait-il pas des vers? Le rat, devenu décrépit, ne pouvait plus faire que de la prose: il prit la liberté d'envoyer à son ancien patron l'aigle quelques feuillets d'un ancien livre qu'il avait trouvé dans une bibliothèque; ces fragments commençaient à la page 86 [1].

Les choses dont il est parlé dans ces fragments sont très vraies et très singulières. Le rat s'imagina qu'elles pourraient amuser l'aigle. S'il se trompa, on peut lui pardonner, car, dans le fond, il n'avait que de bonnes intentions; il ne voyait pas la vérité avec un coup d'œil d'aigle; mais il l'aimait tant qu'il pouvait. C'était même pour cultiver cette vérité et pour la contempler de plus près, qu'il avait fait autrefois un voyage dans la moyenne région de l'air pour se mettre sous la protection de son aigle, auquel il resta attaché bien respectueusement et bien tendrement jusqu'à ce qu'il fût mangé des chats.

P.-S. Si par hasard Sa Majesté l'aigle pouvait s'amuser de ces chiffons, son vieux vassal le rat lui enverrait tout l'ouvrage par les chariots de poste, dès qu'il sera imprimé.

Louis XVI prend la défense d'un livre contre le Parlement.

A M. le marquis d'Argence de Dirac.

20 mars 1776.

Quoi donc, mon cher philosophe, vous voulez chanter un *De profundis* en partie avec moi! Gardez-vous en bien. C'est à moi qu'il appartient de passer devant. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année; c'est un beau titre. Vous êtes encore dans la force de votre âge; soyez désormais aussi sobre que vigoureux, et vous n'aurez rien à craindre. D'ailleurs, c'est se moquer du monde que de le quitter

(1) Allusion à un libelle que Voltaire venait d'écrire : *Lettres chinoises, indiennes et tartares* à M. de Paw, par un Bénédictin. La neuvième lettre (p. 86) portait : *Sur un livre des Brachmanes, le plus ancien qui soit au monde*

pendant que Louis XVI règne et que M. Turgot gouverne nos affaires. Jouissez du siècle d'or dont vous voyez l'aurore; vivez. Je suis honteux qu'il vous en coûte un gros port de lettre pour lire des choses si triviales.

Vous savez que le Parlement de Paris, qui est le vôtre, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son escalier, un livre très instructif et très sage de M. Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété la personne de l'auteur, le roi l'a pris hautement sous sa protection, a défendu au Parlement de jamais rendre un pareil arrêt et de s'ingérer de juger des livres. Il a ordonné qu'aucun conseiller de Parlement ne s'avisât de les dénoncer ; il a établi que son procureur général seul serait en droit d'exercer ce pédantesque ministère, et seulement après en avoir pris la permission du garde des sceaux.

Je vous embrasse d'un des bords du Styx à l'autre.

Indignation contre un traducteur de Shakespeare.

Au comte d'Argental.

19 juillet 1776.

« Auriez-vous lu les deux volumes de ce misérable [1], dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? Il l'appelle le *Dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine ; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale sans que leurs noms soient prononcés... Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile ? Souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France ? Vous et M. de Thibouville vous êtes trop doux ; il n'y a point en France assez de camouflets [2], assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un

(1) Il s'agit de la traduction de Shakespeare par Letourneur, 1776.
(2) *Camouflet*. V. Lex.

pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines en vous parlant de lui... Ce qu'il y a d'affreux c'est que le monstre a un parti en France ; et pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare ; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier ; je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille pour en orner le front d'un histrion barbare.

Voltaire piqué au vif, car derrière Corneille et Racine il se sentait lui-même visé, entreprit de venger « l'affront fait à la France ». Malgré ses quatre-vingt-deux ans, il entra en lice[1] contre Shakespeare et son traducteur, en adressant à l'Académie française une lettre sur le célèbre poète anglais, dans laquelle il ne faut pas chercher un jugement mesuré et impartial, mais une vive et mordante protestation. Ce document parut si intéressant qu'on décida de le produire dans la séance du 25 août. Mais d'Alembert qui était chargé d'en donner lecture se trouva embarrassé par le caractère de certaines citations. Désireux d'étaler la grossièreté du poète anglais, l'auteur n'avait pas hésité à traduire des expressions qui ne pouvaient être prononcées en séance publique. Pour tirer d'Alembert de cet embarras, Voltaire lui conseillait « de passer le mot en lisant, » tout en suggérant l'idée, « afin de laisser voir le divin Shakespeare dans toute son horreur et dans son incroyable bassesse ». Lettre à d'Alembert, 4 auguste 1776.

Il en fut comme Voltaire l'avait voulu. D'Alembert pouvait bientôt annoncer au solitaire de Ferney la victoire complète qu'il venait de remporter. « Je vous ai lu, ajoutait-il, avec tout l'intérêt et tout le zèle que donne la bonne cause, j'ajoute même avec tout l'intérêt de ma vanité ; car j'avais fort à cœur de ne pas voir rater ce canon, lorsque je m'étais chargé d'y mettre le feu. J'ai eu bien regret aux petits retranchements qu'il a fallu faire, pour ne pas trop scandaliser les dévots et les dames ; mais ce que j'avais pu conserver a beaucoup fait rire, et a fort contribué, comme, je l'espérais, au gain de la bataille ».

D'Alembert reconnaît cependant que cette manifestation n'a

(1) « Le 25 du mois, écrivait-il à un ami, je combats en champ clos, sous les étendards de M. d'Alembert, contre Gilles Le Tourneur, écuyer de Gilles Shakespeare, je vous réitère ma prière d'assister à ce beau fait d'armes et je vous prends pour juge du camp ». Lettre à M. de Vaines, 14 aug. 1776.

pas été du goût de tout le monde, et qu'elle a mécontenté non seulement les Anglais qui se trouvaient là, mais même « quelques Français, qui ne se contentent pas d'être battus sur terre et sur mer, et qui voudraient encore que nous le fussions au théâtre. »

Parmi les esprits assez indépendants pour goûter Shakespeare et reconnaître son génie malgré les arguments et les railleries de Voltaire, il faut compter Diderot et l'auteur du *Philosophe sans le savoir*, Sedaine, qui, à la seule lecture d'une traduction cependant très défectueuse, fut pris d'une sorte d'ivresse et resta quelques jours dans un état d'incroyable surexcitation. « Vos transports ne m'étonnent point, lui disait Grimm, c'est la joie d'un fils qui retrouve un père qu'il n'a jamais vu [1]. »

Quant à Diderot, on raconte que, quelques mois plus tard, à Paris, quand il vint rendre visite à Voltaire, celui-ci lui dit avec vivacité. « Ah ! monsieur, est-ce que vous pourrez préférer à Virgile, à Racine un monstre dépourvu de goût ? J'aimerais autant que l'on abandonnât l'Apollon du Belvédère pour le Saint-Christophe de Notre-Dame [2]. » Diderot demeura un instant décontenancé, mais bientôt il reprit : « Que diriez-vous, cependant, monsieur, si vous voyiez cet immense Saint-Christophe marcher et s'avancer dans les rues avec ses jambes et sa stature colossale ? »

(1) GRIMM., *Correspondance littéraire*, t. IX, p. 16, mars 1776.
(2) C'était une énorme statue, du quinzième siècle, qui s'élevait au premier pilier de droite de la grande nef. Elle disparut en 1784.

Candide, 1759.

En-tête tiré d'*Adélaïde Du Guesclin*, 1765.

CHAPITRE VI

Précis du Siècle de Louis XV (1768) *Epîtres à Boileau* (1769) ; *à Horace* (1772)

Les extraits que nous donnons de l'« **Épître à Boileau** » et de l'« **Épître à Horace** » se trouvent précédés de quelques pages du « **Précis du Siècle de Louis XV** ». Profitons de ce rapprochement que commandent les dates de publication, pour insérer ici quelques mots sur les dernières œuvres historiques de Voltaire.

En 1759, avait paru l'« **Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand** ».

Cet ouvrage présentait de grosses difficultés pour plusieurs raisons. L'auteur semblait ne pouvoir que répéter ou contredire ce qu'il avait déjà écrit dans l'*Histoire de Charles XII*. Le caractère de Pierre le Grand, génie à part, était terrible. Plusieurs de ses actes, d'une barbarie révoltante, ne pouvaient être ni passés sous silence, ni excusés. Mais le point le plus délicat était que Voltaire, plus que dans aucun de ses ouvrages, manquait de liberté. Il désirait être véridique et d'autre part, il ne voulait pas déplaire à l'impératrice Élisabeth, fille de Pierre le Grand. Il attendait ses documents du gouvernement russe, intéressé à ne pas les lui communiquer tous. Il suffit de lire certaines de ses lettres au comte de Schouvalow pour se rendre compte de l'embarras où il se trouvait : son livre s'en est ressenti ; il manque d'ampleur, le sujet n'est pas envisagé du grand côté.

Diderot juge ainsi cette histoire : « On la lit avec plaisir ; mais si l'on se demandait à la fin : Quel grand tableau ai-je vu ? quelle réflexion profonde me reste-t-il ? On ne saurait que se répondre : l'écrivain de la France ne s'est peut-être pas élevé au niveau du législateur de la Russie. Cependant, si toutes les gazettes étaient faites comme cela, je n'en voudrais perdre aucune. » (Lettre à Mlle Voland, 20 oct. 1760.)

Frédéric se montrait mécontent de voir Voltaire appliqué à cette étude. « Dites-moi, je vous prie, de quoi vous avisez-vous d'écrire l'histoire des loups et des ours de la Sibérie ? Et que pourrez-vous rapporter du tzar qui ne se trouve dans la vie de Charles XII ? Je ne lirai point l'histoire de ces barbares. » 31 oct. 1760.

Le « **Précis du Siècle de Louis XV** » fut donné en 1768, mais la partie la plus importante du livre était depuis longtemps préparée. Nommé historiographe de France en 1745, l'auteur avait fait des recherches dans les bureaux de Versailles et composé, tandis qu'il était encore à Cirey ou à Lunéville, une grande partie des *Mémoires sur la guerre de 1741*. Les lettres à Richelieu des 16 et 25 novembre 1752 font foi qu'à cette date l'*Histoire de la guerre de 1741* était terminée et que le manuscrit en avait été envoyé à Paris.

Plus tard, en 1755, un manuscrit incomplet ayant été volé chez Mme Denis, on vit paraître une édition falsifiée, que Voltaire répudia; mais il allait par là même être incité à donner, un jour ou l'autre à son œuvre sa forme authentique. C'est ce qui se réalisa en 1768, quand, à la suite du *Siècle de Louis XIV*, fut donné le *Précis du Siècle de Louis XV*. L'*Histoire de la guerre de 1741*, revue, corrigée et abrégée, y occupe vingt-six chapitres sur quarante-trois.

L'« **Histoire du Parlement de Paris** », qui vit le jour l'année suivante (1769), est une œuvre très passionnée, un pamphlet historique, allant jusqu'à l'outrage, mais exact et véridique dans le récit des faits. L'auteur s'empressa, suivant l'usage, de désavouer cette histoire, dans laquelle on reconnaissait fort bien son style. « Il est impossible, écrivait-il, que j'en sois l'auteur, elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. » (Lettre à d'Argental, 7 juillet 1769.) Le patriarche de Ferney n'avait pas assurément remué la poudre du greffe, mais il avait eu des collaborateurs occultes, qui avaient transcrit pour lui les pièces probantes, « deux ou trois morceaux », comme il disait lui-même, qui formaient la partie solide et résistante de l'ouvrage.

Il avait été encouragé par le chancelier Maupeou, qui préparait le coup d'État de 1771, par lequel il devait envoyer le Parlement en exil. Cet homme d'État, sentant la nécessité de travailler l'opinion publique prête à se déchaîner contre lui, avait été heureux de pouvoir réquisitionner à son service une plume comme celle de Voltaire. Dans le recueil de pièces qu'il fit paraître pour se justifier en 1771, plusieurs sont de la même main que l'*Histoire du Parlement*.

La haine dont Voltaire était animé contre le Parlement s'explique assez par les persécutions ou les menaces auxquelles avaient été en butte de la part de ce corps plusieurs de ses œuvres, sa propagande et, dans une certaine mesure, sa personne elle-même.

Dans une lettre à Mme de Choiseul, 13 mai 1771, il s'exprimait ainsi : « Je mourrai aussi fidèle à la foi que je vous ai jurée qu'à ma juste haine contre des hommes qui m'ont persécuté tant qu'ils ont pu et qui me persécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas assurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier, ceux qui versaient le sang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politesse, ceux qui, uniquement occupés à leur sotte vanité, laissaient agir leur cruauté sans scrupule, tantôt en immolant Calas sur la roue, tantôt en faisant expirer dans les supplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait six mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière, indignée de cette inhumanité; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant-général justement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'est démontrée par les pièces mêmes du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables

à la postérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère; mais je n'aurais jamais pensé comme eux. » (V. p. 917.)

L'« **Épître à Boileau** » est de la même année que l'*Histoire du Parlement*. Voltaire, qui l'appelle *son Testament*, avait soixante-quinze ans quand il la composa. Sous prétexte d'écrire à l'auteur des Satires un mot de « ses sots ennemis », il y institue une sorte de comparaison entre la carrière de Boileau et la sienne et il ne se gêne guère pour se faire la meilleure part au détriment de son devancier. En somme Boileau y est criblé de traits peu flatteurs et peu équitables, Voltaire encensé copieusement de sa propre main.

L'« **Epître à Horace** », écrite deux ans plus tard, est sur le même plan, mais d'une inspiration plus douce et d'un style beaucoup plus aimable. Voltaire ne se permet pas avec le satirique latin les mêmes libertés qu'avec Boileau. Il lui reproche cependant d'avoir été en bons termes avec Auguste, mais l'éloge ému qu'il fait des vers et de la philosophie d'Horace couvre cette petite critique. Dans toute la pièce d'ailleurs il règne une grâce souriante, une bonne humeur, une sérénité qui contrastent avec le ton de l'*Épître à Boileau*.

Entre ces deux pièces nous donnons quelques vers de l'Épître « **A l'auteur du Livre des trois imposteurs** ». C'est là que se trouve le vers souvent cité :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Extraits du « Précis du Siècle de Louis XV ».

I. — Système de Law.

Œuvres, 1741.

Le fameux système de Law, qui semblait devoir ruiner la régence et l'État, soutint en effet[1] l'une et l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

... Il arriva par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés et les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel et fit renaître la Compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre Colbert, et ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

(1) *En effet*. V. Lex.

Ce fut une maladie épidémique [1] qui se répandit de France en Hollande et en Angleterre ; elle mérite l'attention de la postérité ; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, et qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence, précédée et suivie de tant d'autres folies.

Un Écossais, nommé Jean Law, que nous nommons Jean Lass, qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès longtemps rédigé le plan d'une Compagnie qui paierait en billets les dettes d'un État, et qui se rembourserait par les profits. Ce système était très compliqué ; mais, réduit à ses justes bornes, il pouvait être très utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre et de sa Compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur général Desmarets ; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse, où toute confiance était perdue, et la base de ce système était la confiance.

Enfin, il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans : deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une Compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion. Les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très

(1) V. plus haut (p. 42) ce que Voltaire dans sa jeunesse pensait de cette *maladie épidémique*.

riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe, et il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilège de l'ancienne Compagnie des Indes, fondée par le célèbre Colbert, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné son commerce aux négociants de Saint-Malo. Enfin, elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Écossais Law, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une Compagnie de commerce.

Cette Compagnie paraissant établie sur de si vastes fondements, ses actions augmentèrent vingt fois au delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit sans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie ; mais l'avidité des courtisans et l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets [1] produisirent [2] à des hommes inconnus des biens immenses : plusieurs, en moins de six mois, devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. Law, séduit lui-même par son système, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'État.

Le Régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant [3] sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces ; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup : le Régent vou-

(1) *Effets.* V. Lex.
(2) *Produisirent.* V. Lex.
(3) *Tirant.* V. Lex.

lut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier ; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur général des finances à Law, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplît; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit, en peu de temps, d'Écossais devenir Français, par la naturalisation ; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres ; et de banquier, ministre d'État. Je l'ai vu[1] arriver dans les salles du Palais-Royal, suivi de ducs et de pairs, de maréchaux de France et d'évêques. Le désordre était au comble. Le Parlement de Paris s'opposa, autant qu'il le put, à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Law, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir et qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de Bourbon-Condé, n'emportant avec lui que deux mille louis, presque le seul reste de son opulence passagère.

Les libelles de ce temps-là accusent le Régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition et il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait Law d'avoir fait passer pour son profit les espèces[2] de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de Lassey, et est mort à Venise, en 1729, dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fière et triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire. (Chap. II.)

(1) *Je l'ai vu*, plus loin *J'ai vu sa veuve...* Voltaire est ici témoin oculaire autant qu'historien.

(2) *Espèces*. V. Lex.

Bataille de Fontenoy[1].

...L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de Saxe[2] avait déjà mérité sa grande réputation par de savantes retraites en Allemagne, et par sa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressources, la prévoyance, étaient ses talents, de l'aveu de tous les officiers ; mais alors ce général, consumé d'une maladie de langueur, était presque mourant. Il était parti de Paris très malade pour l'armée. L'auteur de cette histoire[3] l'ayant même rencontré avant son départ, et n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse, le maréchal lui répondit : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. »

(1745) Le roi, étant arrivé le 6 mai à Douai, se rendit le lendemain à Pont-à-Chin près de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournay. De là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés[4] passèrent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne marqua plus de gaîté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun, depuis

(1) On a vu plus haut (p. 398) un fragment du *Poème de Fontenoy*.

(2) Maurice de Saxe (1696-1750), fils d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, avait pris du service en France dès 1720 ; mais c'est pendant la guerre de la Succession d'Autriche qu'il se couvrit de gloire.

(3) V. la note 1 de la page précédente.

(4) Le maréchal de Saxe, avec une armée française de 90.000 hommes, avait mis le siège devant Tournay, une des places qui couvraient les Pays-Bas contre la France et qui étaient défendues par les Hollandais aux frais de l'Autriche. Une armée anglo-hollandaise, forte d'environ 51.000 hommes, venant de Mons, se glissa entre la frontière et Maurice de Saxe. Celui-ci, sans abandonner le siège de Tournay, détacha environ 50.000 soldats pour venir faire face à l'ennemi.

(5) Les *alliés*, les Anglo-hollandais.

saint Louis, n'avait gagné de victoire signalée contre[1] les Anglais : qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier le jour de l'action; il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'Argenson, ministre de la Guerre, qui, dans l'instant, envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans

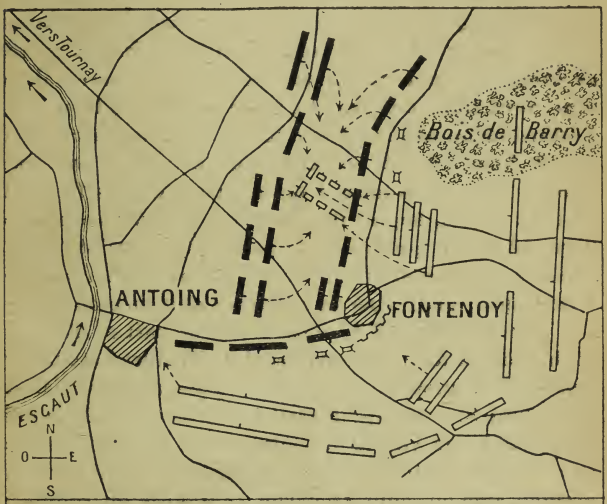

PLAN DE LA BATAILLE DE FONTENOY
Troupes françaises *Troupes anglaises ou hollandaises*
(On voit au centre la marche en avant de la colonne anglaise)

une voiture d'osier qui lui servait de lit, et dans laquelle il se faisait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et son fils avaient déjà passé un pont sur l'Escaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poste par delà la Justice de Notre-Dame-aux-Bois, à mille toises[2] de ce pont, et précisément à l'entrée du champ de bataille.

(1) *Contre.* V. notes gramm., p. 989, VIII, 3.
(2) *Toise.* V. Lex.

...En jetant les yeux sur les cartes, qui sont fort communes, on voit d'un coup d'œil la disposition des deux armées. On remarque Anthoin assez près de l'Escaut, à la droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne par où le roi et le dauphin s'étaient avancés ; le village de Fontenoy par delà Anthoin, presque sur la même ligne ; un espace étroit de quatre cent cinquante toises de large entre Fontenoy et un petit bois, qu'on appelle *le bois de Barry*. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de Saxe avait établi des redoutes entre Anthoin et Fontenoy : d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barry fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises [1] de longueur depuis l'endroit où était le roi, auprès de Fontenoy, jusqu'à ce bois de Barry, et n'avait guère plus de neuf cents toises [2] de large ; de sorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingen, mais dans une journée plus mémorable.

.....On commençait à se canonner de part et d'autre à six heures du matin. Le maréchal de Noailles [3] était alors auprès de Fontenoy, et rendait compte au maréchal de Saxe d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoy à la première des trois redoutes entre Fontenoy et Anthoin ; il lui servit de premier aide de camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'État, et s'oubliant soi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de Saxe sentait tout le prix de cette magnanimité et jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de Noailles embrassait le duc de Grammont, son neveu, et ils se séparaient, l'un pour retourner

(1) Environ 900 mètres.

(2) Environ 1.800 mètres.

(3) *Adrien-Maurice* DE NOAILLES (1678-1766) s'était distingué pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Il gagna le bâton de maréchal au siège de Philipsbourg, en 1733, mais il avait été battu à Dettingen, en 1743, par les Anglo-autrichiens, sous la conduite du roi George II.

auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de Grammont à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoy, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Anthoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Anthoin : il n'en resta que quinze hommes, et les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de Cumberland [1] prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. Il ordonna à un major général, nommé Ingolsby, d'entrer dans le bois de Barry, de pénétrer jusqu'à la redoute de ce bois, vis-à-vis Fontenoy, et de l'emporter. Ingolsby marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barry un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appelait les Grassins, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois par delà la redoute, couchés par terre. Ingolsby crut que c'était un corps considérable : il retourne auprès du duc de Cumberland et demande du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, et qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il se détermina sur-le-champ à passer entre cette redoute et Fontenoy. Le terrain était escarpé, il fallait franchir un ravin profond ; il fallait essuyer tout le feu de Fontenoy et de la redoute. L'entreprise était audacieuse; mais il était réduit alors à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un ter-

(1) Le duc DE CUMBERLAND (1721-1765), deuxième fils du roi d'Angleterre Georgé II.

rain d'environ quatre cents toises[1] de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche; ils étaient remplacés aussitôt ; et les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoy et devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état ils marchaient fièrement, précédés de six pièces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons des gardes françaises, ayant deux bataillons de gardes suisses à leur gauche, le régiment de Courten à leur droite, ensuite celui d'Aubeterre, et plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoy le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes françaises se dirent alors les uns aux autres : « Il faut aller prendre le canon des Anglais. » Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la mousqueterie en couchèrent par terre près de soixante, et le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, composée des gardes françaises et suisses, et de Courten, ayant encore sur leur droite Aubeterre et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes anglaises, celui de Campbell et le royal-écossais étaient les premiers : M. de Campbell était leur lieutenant général; le comte d'Albemarle, leur général major, et M. de Churchill, petit-fils naturel du grand-duc de Marlborough, leur brigadier. Les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes françaises leur rendirent le salut. Milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, cria : « Messieurs les gardes françaises, tirez. »

(1) Environ 800 mètres.

Le comte d'Auteroche, alors lieutenant de grenadiers et depuis capitaine, lui dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers ; tirez vous-mêmes. » Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions ; de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, et ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, et n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule décharge. MM. de Clisson, de Langey, de Peyre, y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur la place ; deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cent neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le colonel de Courten, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante et quinze soldats tombèrent morts, quatorze officiers et deux soldats furent blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, et ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises [1], ils se dispersèrent...

...Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoy et la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaisse, presque inébranlable par sa masse, et plus encore par son courage.

Le régiment d'Aubeterre, le régiment du roi malgré l'ardeur du duc de Biron et l'héroïsme de M. de Lutteaux, premier lieutenant général de l'armée, ne réussirent pas à enrayer la marche de cette colonne.

(1) Près de 600 mètres.

... Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi, par le marquis de Meuse, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. « Oh ! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le roi, mais je resterai où je suis. »

Il y avait de l'étonnement et de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes françaises et suisses. Le maréchal de Saxe veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'Estrées y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée et si intrépide, dont le feu toujours roulant et toujours soutenu écartait nécessairement de petits corps séparés. On sait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie serrée ; le maréchal de Saxe était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse ; il portait une espèce de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué, qui reposait sur l'arçon de sa selle. Il jeta son bouclier, et courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tous les efforts pour entamer la colonne anglaise restaient impuissants. Le maréchal de Saxe voulut tenter une dernière attaque mieux dirigée et plus pleine, mais le succès en était incertain et il fallait se ménager une retraite en cas de défaite.

«... On désespérait alors du succès de la journée. Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi. On le pressait, de la part du général et au nom de la France, de ne pas s'exposer davantage. Le duc de Richelieu, lieutenant général, et qui servait en qualité d'aide de camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoy. Ayant ainsi couru de tous côtés, il se présente hors d'haleine, l'épée à la main et couvert de poussière. « Quelle nouvelle apportez-vous ? lui dit le maréchal de Noailles ; quel est votre avis ? — Ma nouvelle, dit le duc de Richelieu[1], est que la bataille est ga-

(1) Voltaire fait la partie belle à son ami, à son héros, le duc de Richelieu, au détriment du maréchal de Saxe.

gnée si on le veut, et mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre canons contre le front de la colonne; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi et les autres troupes l'entoureront, *il faut tomber sur elle comme des fourrageurs.* » Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de Péquigny, appelé depuis le duc de Chaulnes, va faire pointer ces quatre pièces; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de Richelieu court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison; il annonce cette nouvelle à M. de Montesson qui la commandait. Le prince de Soubise rassemble ses gendarmes, le duc de Chaulnes ses chevau-légers, tout se forme en marche; quatre escadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maison du roi; les grenadiers à cheval sont à la tête, sous M. de Grille, leur capitaine, les mousquetaires commandés par M. de Jumilhac se précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'Eu et le duc de Biron, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Anthoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du maréchal de Saxe. « Je prends sur moi la désobéissance, leur dit le duc de Biron; je suis sûr que le roi l'approuvera dans un instant où tout va changer de face; je réponds que M. le maréchal de Saxe le trouvera bon. » Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la résolution du roi, et de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à se rendre; il changea de sentiment lorsqu'il en fallait changer, et fit rentrer le régiment de Piémont dans Anthoin; il se porta rapidement, malgré sa faiblesse, de la droite à la gauche, vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges et d'agir de concert.

Le duc de Biron, le comte d'Estrées, le marquis de Croissi, le comte de Lowendal, lieutenants généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de Penthièvre suivent M. de Croissi et ses enfants. Les régiments

de Chabrillant, de Brancas, de Brionne, Aubeterre, Courten, accourent, guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers, entrent dans les premiers rangs de la colonne, et vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les secondent. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs.

En sept ou huit minutes, tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés ; le général Posomby, le frère du comte d'Albermale, cinq colonels, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renversés morts. Les Anglais se rallièrent, mais ils cédèrent; ils quittèrent le champ de bataille sans tumulte, sans confusion, et furent vaincus avec honneur [1].

Le roi de France allait de régiment en régiment ; les cris de victoire et de « Vive le roi », les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers, qui s'embrassaient, formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille, témoignant sa satisfaction et sa reconnaissance à tous les officiers généraux, et à tous les commandants des corps ; il ordonna qu'on eût soin des blessés, et qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe, se fit porter vers le roi; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux, et lui dire ces propres paroles : « Sire, j'ai assez vécu; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majesté victorieuse. Vous voyez, ajouta-t-il ensuite, à quoi tiennent les batailles. » Le roi le releva et l'embrassa tendrement.

... On est entré dans les détails sur cette seule bataille

(1) Les Anglais, dans cette bataille, perdirent 9.000 hommes tués ou blessés, 5.000 prisonniers et 40 canons. Les Français eurent 6.000 hommes hors de combat. La victoire de Fontenoy eut pour conséquence la prise du S.-O des Pays-Bas. Celle de Rocoux (au nord de Liége) nous valut le reste, et celle de Lawfeld (près de Maestricht) ouvrit l'entrée des Provinces-Unies. La chute de Maestricht amena la conclusion de la paix

de Fontenoy. Son importance, le danger du roi et du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, et servit de contrepoids à tous les événements malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général, affaibli et presque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de Saxe avait fait la disposition, et les officiers français remportèrent la victoire.

(Chap. XV.)

Épître a Boileau

ou *Mon Testament*.

Mars 1769.

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis,
Mais oracle du goût dans cet art difficile
Où s'égayait Horace, où travaillait Virgile,
Dans la cour du Palais, je naquis ton voisin[1]; 5
De ton siècle brillant mes yeux virent la fin;
Siècle de grands talents bien plus que de lumière,
Dont Corneille, en bronchant, sut ouvrir la carrière.
Je vis le jardinier de ton jardin d'Auteuil,
Qui chez toi, pour rimer, plantait le chèvrefeuil[2]. 10
Chez ton neveu Dongois, je passai mon enfance,
Bon bourgeois qui se crut un homme d'importance[3],

(1) Ce vers suffirait à lui seul pour trancher la question du lieu de naissance de Voltaire (V. plus haut, p. 2).

(2) Allusion aux vers de l'Épître XI de Boileau.

Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil.

La forme masculine *chèvrefeuil* est donnée par le *Dictionnaire de l'Académie* (1694).

(3) *L'illustre* M. Dongois, comme disait Boileau, était greffier en chef du Parlement. Il possédait près de Mantes, à Haute-Isle, une propriété où son oncle aimait à se reposer l'été et qu'il a décrite dans l'Epître VI (à Lamoignon).

Je veux t'écrire un mot sur tes sots ennemis
A l'Hôtel Rambouillet contre toi réunis,
Qui voulaient pour loyer de tes rimes sincères, 15
Couronné de lauriers, t'envoyer aux galères.
Ces petits beaux esprits craignaient la vérité,
Et du sel de tes vers la piquante âcreté.
Louis avait du goût, Louis aimait la gloire :
Il voulut que ta muse assurât sa mémoire ; 20
Et, satirique heureux, par ton prince avoué,
Tu pus censurer tout, pourvu qu'il fût loué.
Bientôt les courtisans, ces singes de leur maître [1],
Surent tes vers par cœur, et crurent s'y connaître.
On admira dans toi jusqu'au style un peu dur 25
Dont tu défiguras le vainqueur de Namur [2] ;
Et sur l'*Amour de Dieu* ta triste psalmodie
Du haineux janséniste en son temps applaudie ;
Et l'*Equivoque* même, enfant plus ténébreux,
D'un père sans vigueur avorton malheureux. 30
Des Muses dans ce temps, au pied du trône assises,
On aimait les talents, on passait les sottises.

Après cette appréciation assez peu sympathique et même assez peu équitable de Boileau et de son rôle, Voltaire, dans une cinquantaine de vers satiriques, oppose son temps à celui de Boileau, puis il en vient à décrire sa propre attitude.

Ce temps est, réponds-tu, très bon pour la satire.
Mais quoi ! puis-je en mes vers, aiguisant un bon mot, 85
Affliger sans raison l'amour-propre d'un sot ;
Des Cotins de mon temps poursuivre la racaille,
Et railler un Coger [3] dont tout Paris se raille ?
Non, ma muse m'appelle à de plus hauts emplois :
A chanter la vertu j'ai consacré ma voix. 90
... J'ose aux persécuteurs prêcher la tolérance ;
Je dis au riche avare : assiste l'indigent ;

(1) La Fontaine avait appelé la cour : « peuple caméléon, peuple singe du maître. » (*Les obsèques de la lionne*) Fables VIII, 17.

(2) Voltaire avait déjà écrit ce vers dans le *Temple du goût.* (V. plus haut, p. 186.)

(3) *Coger* (1723-1780) était recteur de l'Université de Paris. Ayant pris parti contre les philosophes, il se désigna aux railleries de Voltaire.

Au ministre des lois : protège l'innocent ;
Au docteur tonsuré : sois humble et charitable, 95
Et garde-toi surtout de damner ton semblable.
Malgré soixante hivers, escortés de seize ans,
Je fais au monde encore entendre mes accents.
Du fond de mes déserts aux malheureux propice,
Pour Sirven opprimé je demande justice : 100
Je l'obtiendrai sans doute; et cette même main
Qui ranima la veuve et vengea l'orphelin,
Soutiendra jusqu'au bout la famille éplorée
Qu'un vil juge a proscrite, et non déshonorée;
Ainsi je fais trembler, dans mes derniers moments, 105
Et les pédants jaloux, et les petits tyrans.
J'ose agir sans rien craindre, ainsi que j'ose écrire.
Je fais le bien que j'aime, et voilà ma satire.
Je vous ai confondus, vils calomniateurs,
Détestables cagots, infâmes délateurs; 110
Je vais mourir content...

Voltaire termine en indiquant comment il compte passer son temps dans le séjour des ombres. Boileau lui présentera Chapelain, Scudéri et les autres mauvais auteurs. A son tour, Voltaire amènera devant Boileau ses Zoïles enchaînés. Mais il se promet bien de rendre hommage à Quinault, quand même.

« J'embrasserai Quinault, en dusses-tu crever »

et de saluer le Tasse entre Virgile et Homère.

D'ailleurs, il continuera là-bas sa guerre aux préjugés ; il en guérira les ombres. Enfin, en buvant le nectar avec Vendôme, Chapelle et Chaulieu, il adoucira l'humeur austère de Boileau.

Épitre a l'auteur du livre des trois imposteurs [1].

Mars 1769.

Insipide écrivain, qui crois à tes lecteurs
Crayonner les portraits de tes trois Imposteurs,
D'où vient que, sans esprit, tu fais le quatrième ?
Confonds-tu Mahomet avec le Créateur,

(1) « Ce Livre des trois Imposteurs est un très mauvais ouvrage, plein d'un athéisme grossier, sans philosophie » (note de Voltaire, 1771.) Il avait paru sous l'anonyme en 1768.

Et les œuvres de l'homme avec Dieu, son auteur ?... 5
Corrige le valet, mais respecte le maître...
Reconnaissons ce Dieu, quoique très mal servi.
De lézards et de rats mon logis est rempli; 10
Mais l'architecte existe et quiconque le nie
Sous le manteau du sage est atteint de manie.
Consulte Zoroastre, et Minos, et Solon,
Et le martyr Socrate, et le grand Cicéron :
Ils ont adoré tous un maître, un juge, un père. 15
Ce système sublime à l'homme est nécessaire.
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste, 20
Pouvaient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.
Que le sage l'annonce et que les rois le craignent.
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler, 25
Mon vengeur est au ciel : apprenez à trembler.
Tel est au moins le fruit d'une utile croyance.
Mais toi, raisonneur faux, dont la triste imprudence
Dans le chemin du crime ose les rassurer,
De tes beaux arguments quel fruit peux-tu tirer? 30
Tes enfants à ta voix seront-ils plus dociles?
Tes amis, au besoin, plus sûrs et plus utiles?
Ta femme plus honnête? et ton nouveau fermier,
Pour ne pas croire en Dieu, va-t-il mieux te payer?...
Ah! laissons aux humains la crainte et l'espérance. 35

Dans la seconde partie, Voltaire passe en revue les abus du fanatisme. Il prétend avoir toujours distingué de la religion les malheurs qu'apporta la superstition. C'est dans ce passage que se trouve le vers célèbre :

J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin.

Epitre a Horace.

1771.

Toujours ami des vers, et du diable [1] poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire ;
Mais il me répondit par un plat secrétaire [2],
Dont l'écrit froid et long, déjà mis en oubli, 5
Ne fut jamais connu que de l'abbé Mabli.
Je t'écris aujourd'hui, voluptueux Horace,
A toi qui respiras la mollesse et la grâce,
Qui, facile en tes vers et gai dans tes discours,
Chantas les doux plaisirs, les vins et les amours, 10
Et qui connus si bien cette sagesse aimable
Que n'eut point de Quinault le rival intraitable.
Je suis un peu fâché pour Virgile et pour toi
Que tous deux nés Romains vous flattiez tant un roi.
Mon Frédéric du moins [3], né roi très légitime, 15
Ne doit point ses grandeurs aux bassesses du crime.
Ton maître était un fourbe, un tranquille assassin ;
Pour voler son tuteur, il lui perça le sein...
Je sais que prudemment ce politique Octave
Payait l'heureux encens d'un plus adroit esclave [4].
Frédéric exigeait des soins moins complaisants : 25
Nous soupions avec lui sans lui donner d'encens ;
De son goût délicat la finesse agréable,
Faisait sans nous gêner les honneurs de sa table :
Nul roi ne fut jamais plus fertile en bons mots
Contre les préjugés [5], les fripons et les sots. 30
Maupertuis gâta tout [6]: l'orgueil philosophique

(1) Voltaire a conscience d'avoir mis un peu de méchanceté dans l'*Épître à Boileau*.

(2) Allusion à l'*Epître de Boileau à Voltaire*, par Clément de Dijon, un des adversaires de notre auteur. L'abbé Mably, frère de Condillac, avait encouragé Clément. (V. p. 817 et 818, n. 1.)

(3) Il y aurait bien à dire sur ce rapprochement... Voltaire oublie que Frédéric était un roi étranger.

(4) Allusion déplaisante à Virgile.

(5) Voilà le mot qui explique tout. La communauté des idées philosophiques fait oublier par moments à la cour de Frédéric toute distinction entre Français et Prussiens.

(6) V. plus haut, pp. 482, n. 2, et p. 498.

Aigrit de nos beaux jours la douceur pacifique.
Le plaisir s'envola ; je partis avec lui.
Je cherchai la retraite. On disait que l'Ennui
De ce repos trompeur est l'insipide frère. 35
Oui, la retraite pèse à qui ne sait rien faire ;
Mais l'esprit qui s'occupe y goûte un vrai bonheur.
Tibur était pour toi la cour de l'empereur ;
Tibur, dont tu nous fais l'agréable peinture,
Surpassa les jardins vantés par Epicure. 40
Je crois Ferney plus beau. Les regards étonnés,
Sur cent vallons fleuris doucement promenés,
De la mer de Genève admirent l'étendue ;
Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue,
D'un long amphithéâtre enferment ces coteaux 45
Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux.
Là quatre états divers arrêtent ma pensée :
Je vois de ma terrasse, à l'équerre tracée,
L'indigent Savoyard, utile en ses travaux,
Qui vient couper mes blés pour payer ses impôts ; 50
Des riches Génevois les campagnes brillantes ;
Des Bernois[1] valeureux les cités florissantes ;
Enfin cette Comté, franche aujourd'hui de nom,
Qu'avec l'or de Louis conquit le grand Bourbon :
Et du bord de mon lac à tes rives du Tibre, 55
Je te dis, mais tout bas : Heureux un peuple libre !
Je le suis en secret dans mon obscurité ;
Ma retraite et mon âge ont fait ma sûreté...
... J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage[2].
Mon séjour est charmant, mais il était sauvage.
Depuis le grand Edit[3], inculte, inhabité,
Ignoré des humains, dans sa triste beauté, 70
La nature y mourait : je lui portai la vie ;

(1) Le pays de Vaud (Morges, Lausanne, etc.), dépendait alors du canton de Berne.

(2) Vers célèbre. Allusion à de nombreux actes de bienfaisance et d'humanité, dont nous avons parlé plus haut, à l'intervention en faveur de Calas, de Sirven, etc., et surtout au rôle protecteur du patriarche de Ferney sur le pays dont il était le maître.

(3) Voltaire appelle ainsi la Révocation de l'Édit de Nantes, 1685.

J'osai ranimer tout. Ma pénible industrie
Rassembla des colons par la misère épars ;
J'appelai les métiers qui précèdent les arts...
... Tes vers en tout pays sont cités d'âge en âge.
Hélas ! je n'aurai point un pareil avantage,
Notre langue un peu sèche et sans inversions 105
Peut-elle subjuguer les autres nations ?
Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse[1] ;
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce ?
Est-ce assez en effet d'une heureuse clarté,
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité ? 110
... Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace. 140
J'ai déjà passé l'âge[2] où ton grand protecteur,
Ayant joué son rôle en excellent acteur,
Et sentant que la mort assiégeait sa vieillesse,
Voulut qu'on l'applaudît lorsqu'il finit sa pièce.
J'ai vécu plus que toi ; mes vers dureront moins. 145
Mais au bord du tombeau je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens. 150
Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence[3],
A jouir sagement d'une honnête opulence,
A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
A se moquer un peu de ses sots ennemis,
A sortir d'une vie ou triste ou fortunée, 155
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée.

(1) Comme on l'a remarqué (v. *Morceaux choisis* de Des Granges, 2e cycle, p. 660), c'est surtout la langue de Voltaire lui-même qui est ici définie, plus que la langue française en général.

(2) Auguste est mort à soixante-seize ans, étant né en l'an 63 avant J.-C. et mort l'an 14 de notre ère. Voltaire, en 1771, avait soixante-dix-sept ans.

(3) *Angustam amice pauperiem pati | robustus acri militia puer | condiscat* (*Odes*, III, 2) : « Que le jeune homme, trempé par les rudes épreuves de la guerre, apprenne à supporter de bon cœur la gêne de la pauvreté. » Malgré ce vers, on peut estimer que sur ce point les leçons d'Horace manquent d'efficacité. Les traits suivants sont beaucoup plus justes.

Aussi lorsque mon pouls, inégal et pressé,
Faisait peur à Tronchin, près de mon lit placé ;
Quand la vieille Atropos, aux humains si sévère,
Approchait ses ciseaux de ma trame légère, 160
Il a vu de quel air je prenais mon congé :
Il sait si mon esprit, mon cœur était changé...
... Profitons bien du temps ; ce sont là tes maximes.
Cher Horace, plains-moi de les tracer en rimes ;
La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux, 185
Enfants demi-polis des Normands et des Goths [1].
Elle flatte l'oreille ; et souvent la césure
Plaît, je ne sais comment, en rompant la mesure.
Des beaux vers pleins de sens le lecteur est charmé.
Corneille, Despréaux, et Racine, ont rimé. 190
Mais j'apprends qu'aujourd'hui Melpomène propose
D'abaisser son cothurne, et de parler en prose [2].

(1) Il ne faut prendre au sérieux ni ce mot de jargon, appliqué à notre langue, ni cette filiation fantaisiste, qui tendrait à faire venir le français de l'idiome des Normands ou des Goths, ni même ces récriminations contre la rime de la part d'un homme qui a tant aimé les vers.

(2) Allusion aux drames en prose, dont Diderot avait donné la théorie et l'exemple, douze ou quinze ans auparavant.

Candide, 1759.

En-tête tiré de l'*Histoire de Charles XII*, 1731.

CHAPITRE VII

Le retour à Paris (1778). Mort de Voltaire 30 mai 1778.

Voltaire avait quatre-vingt-trois ans. Depuis vingt-huit ans il était éloigné de Paris et toujours hanté par la pensée d'y revenir.

Tant qu'avait vécu Louis XV, son inflexible antipathie à l'égard du poète philosophe, ne permettait pas de songer à la réalisation de ce projet; mais depuis l'avènement de Louis XVI, la situation avait changé. Sans doute les sentiments de piété du jeune roi n'étaient pas de nature à lui faire désirer la présence d'un homme si connu pour son hostilité à la religion, mais on comptait bien qu'un prince, dont on célébrait tant les vertus, ne saurait traiter avec rigueur un vieillard qui n'avait plus que quelques semaines à vivre.

Au désir qu'éprouvait Voltaire de revoir Paris, s'ajoutait l'impatience de Mme Denis, revenue auprès de son oncle et qui ne pouvait plus supporter la vie de la campagne. D'ailleurs, tous les amis du vieillard complotaient pour le rappeler.

Il venait, malgré son âge, de composer une nouvelle tragédie, *Irène*. La pièce fut acceptée à l'unanimité par la Comédie française. Voltaire, qui depuis longtemps cherchait un prétexte, compta sur les préparatifs de cette représentation pour expliquer et autoriser son voyage.

Le 4 février 1778, il quitta Ferney, promettant d'ailleurs de revenir dans six semaines [1]. Le 10 au soir, il était à Paris. Il descendit rue de Beaune, à l'hôtel du marquis de Villette [2].

Sa première visite fut pour son vieil ami d'Argental, dont il

(1) Il était sans doute sincère, car il laissait ses manuscrits et ses papiers sans les avoir mis en ordre.

(2) Charles, marquis de Villette (1736-1793) avait pris part à la guerre de Sept ans ; puis, après la paix de 1763, avait passé quelques mois à

était séparé depuis longtemps. D'Argental lui apprit la mort de Lekain, survenue l'avant-veille, perte sensible pour le théâtre et pour Voltaire en particulier, dont la dernière pièce devait être interprétée par le célèbre acteur.

Empressement de la société parisienne. — Bientôt tout Paris allait défiler dans l'hôtel de la rue de Beaune. La marquise et Mme Denis se tenaient au salon. Un valet de chambre allait avertir M. de Voltaire, qui, dans une chambre voisine, travaillait avec son secrétaire et dictait ses dernières corrections d'*Irène*, Villette et d'Argental faisaient les présentations nécessaires.

Toute la journée qui suivit son retour il demeura dans sa robe de chambre et en bonnet de nuit. C'est ainsi qu'il reçut ses nombreux visiteurs. La Harpe, qui ne l'avait pas revu depuis dix ans, déclare qu'il n'a pas bougé. « Lui-même nous a lu le 5e acte de sa tragédie ; il est encore tout plein de vie, son esprit, sa mémoire n'ont rien perdu ».

Tronchin lui-même était émerveillé. Il écrivait à un Génevois, en date du 15 février. « Votre vieux voisin fait ici une très grande sensation. S'il y résiste, il faut que son corps soit d'acier... »

Les ennemis du philosophe, irrités de sa présence, firent rechercher dans les registres de la police, dans ceux des Affaires étrangères et du département de Paris, s'il n'existait point un ordre écrit interdisant à Voltaire le séjour dans la capitale. Il n'y avait eu que des insinuations verbales. Cependant les gens hostiles se remuaient. Le vieillard se recommanda à une amie de la reine, Mme de Polignac, qui vint elle-même le rassurer[1] ainsi que sa famille.

L'Académie envoya à Voltaire une députation pour le féliciter de son retour. Le 14, il recevait une délégation de la Comédie française. L'acteur Bellecour lui adressa une harangue déclamatoire, à laquelle le vieillard répondit sur le même ton. L'effet produit sur les assistants fut grand, mais comme quelqu'un remarquait que la harangue était un peu forcée, Voltaire répondit en riant : « Oui, nous avons fort bien joué la comédie l'un et l'autre. »

Les visites se succédaient sans cesse. La curiosité dont le grand homme était l'objet allait jusqu'à la férocité. Il faisait face à tout le monde avec un entrain merveilleux.

Cependant, bien qu'il eût promis aux comédiens d'assister à

Ferney auprès de Voltaire, qui l'aimait comme un père et avec beaucoup de complaisance voulait voir en lui un Tibulle français. Il épousa Mlle de Varicourt, jeune fille en partie élevée par Mme Denis et que Voltaire se plaisait à appeler *Belle et Bonne*.

(1) Tronchin disait dans la lettre du 15 février : « Je l'ai trouvé toujours le même, toujours ayant peur de son ombre, ne se croyant pas en sûreté. » On comprend que Voltaire eût besoin d'être rassuré sur les suites de son coup d'audace.

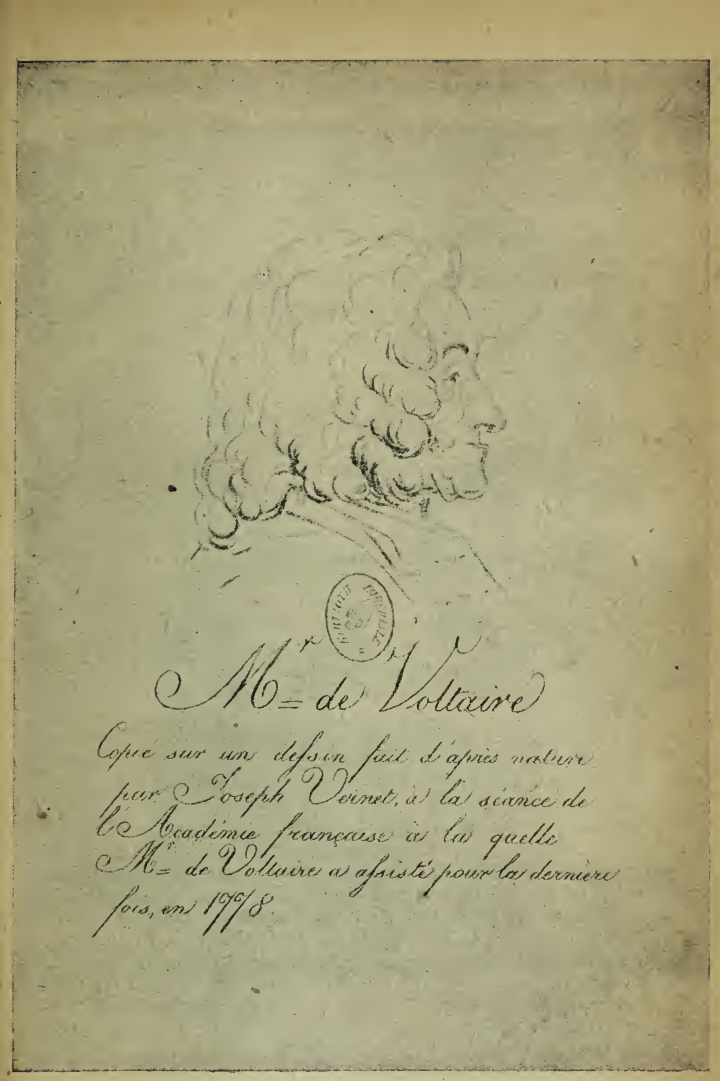

Croquis de Joseph Vernet (1714-1789)
d'après Voltaire, le 7 mai 1778.

leur représentation du lundi, il en fut empêché par Tronchin, qui lui défendit toute sortie et prescrivit le repos le plus absolu. Son absence fut une grosse déception pour ceux qui, en très grand nombre, n'étaient venus que pour le voir.

L'illustre Franklin se présenta avec son petit-fils. Voltaire répondit d'abord en anglais aux compliments du grand Américain, et comme Mme Denis faisait observer à son oncle que les assistants seraient heureux de l'entendre s'exprimer en français, Voltaire répondit: « Je vous demande pardon, j'ai cédé un moment à la vanité de parler la même langue que M. Franklin. » Les deux vieillards s'embrassèrent. L'enfant s'agenouilla pour recevoir la bénédiction de Voltaire, qui étendit les mains sur la jeune tête en disant : *God and liberty*[1].

Tronchin effrayé du surmenage auquel était soumis son client et désespérant sans doute de se faire obéir de l'entourage du vieillard, prit un grand parti pour dégager sa responsabilité et avertir le public. Il communiqua au *Journal de Paris* le billet suivant, qui parut dans le n° du 20 février.

« J'aurais fort désiré de dire de bouche à M. le marquis de Villette que M. de Voltaire vit, depuis qu'il est à Paris, sur le capital de ses forces, et que tous ses vrais amis doivent souhaiter qu'il n'y vive que de sa rente. Au train dont les choses vont, les forces, dans peu, seront épuisées ; et nous serons témoins, si nous ne sommes pas complices, de la mort de M. de Voltaire. »

Cependant l'extraordinaire malade s'était remis presque aussitôt et ne songeait plus qu'à la représentation prochaine de sa tragédie. Le maréchal de Richelieu vint le voir à ce sujet.

Le rôle de Zoé serait-il confié à Mme Molé ou à Mlle Sainval? grave problème! Voltaire eût préféré Mlle Sainval; mais le duc de Richelieu plaidait la cause de Mme Molé. Enfin, à force de diplomatie, on obtint de Mme Molé qu'elle renonçât au rôle de Zoé, contre la promesse d'un rôle plus important dans une autre pièce.

Voltaire avait écrit à Mme du Deffand : « J'arrive mort; et je ne veux ressusciter que pour me jeter aux genoux de Mme la marquise du Deffand. » La marquise voulait elle-même aller rue de Beaune; mais elle craignait la cohue. Elle écrivait à Walpole, en date du 12 février : « Il vit hier plus de trois cents personnes. Je me garderais bien de me jeter dans cette foule. Tout le Parnasse s'y trouve, depuis le bourbier jusqu'au sommet, il ne résistera pas à cette fatigue, il se pourrait bien qu'il mourût avant que je l'aie vu. »

Elle fit une première visite le 14 et fut ravie. Elle fut moins satisfaite de sa seconde visite. Elle eut quelque peine à voir Voltaire lui-même, toujours enfermé dans sa chambre avec son

(1) Dieu et Liberté.

secrétaire. Au bout d'un quart d'heure, il arriva disant qu'il était mort, qu'il ne pouvait pas ouvrir la bouche. Mais il retint Mme du Deffand, qui voulait le quitter. Il lui parla de sa comédie, lui proposa d'en entendre la répétition. « Il n'a que cet objet dans la tête. »

L'abbé Gaultier. — Voltaire sentait bien qu'en venant à Paris, il s'était mis dans une situation délicate, surtout vis-à-vis du clergé. Quelle attitude lui convenait-il de prendre, en particulier s'il tombait malade, s'il venait en danger de mort? Il craignait de se trouver en butte à des intransigeances, à des excès de zèle. Cette question le préoccupait beaucoup.

Sur ces entrefaites, il reçut d'un prêtre peu en vue une lettre très courtoise, où sans dissimuler ses intentions d'apostolat, on lui demandait la faveur d'un entretien. Cet ecclésiastique s'appelait l'abbé Gaultier. Il avait été dix-sept ans jésuite, et depuis la dissolution de l'ordre, curé de Saint-Mard, dans le diocèse de Rouen, pendant vingt ans. Actuellement il exerçait son ministère aux *Incurables* où il disait sa messe. Voltaire répondit en termes honnêtes qu'il était prêt à le recevoir. L'abbé Gaultier se présenta le jour même (21 février). Le salon était plein, le vieillard congédia son monde et ne retint que le prêtre, qu'il emmena dans sa chambre. Il lui demanda les raisons de sa démarche, car il voulait savoir s'il agissait par ordre de l'archevêque ou du curé de Saint-Sulpice[1]. En apprenant que l'abbé Gaultier était venu spontanément et sans mandat, il parut rassuré et satisfait. Le prêtre put avoir avec Voltaire un entretien assez long, bien que plusieurs personnes de la maison se soient efforcées d'en abréger la durée. Il demanda la permission de revenir de temps en temps. Voltaire y consentit. Il entrevoyait dans le zèle apostolique du bon abbé Gaultier un moyen de sortir de difficultés à venir, « d'éviter le scandale ou le ridicule[2] ».

Quelques jours après (25 février), Voltaire fut pris d'un fort crachement de sang. Il fit venir auprès de lui l'abbé Gaultier et de sa propre main écrivit la rétractation suivante :

« Je soussigné déclare qu'étant attaqué depuis quatre mois d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et n'ayant pu me traîner à l'église, M. le Curé

(1) La rue de Beaune appartenait à la paroisse de Saint-Sulpice.

(2) D'Alembert, dans une lettre au roi de Prusse, raconte que Voltaire, quelques jours avant sa maladie, lui avait demandé conseil sur la conduite à tenir, si, pendant son séjour à Paris, il venait à tomber malade. D'Alembert lui avait conseillé de « se conformer à l'usage », comme avaient fait Fontenelle et Montesquieu. Voltaire avait beaucoup approuvé ce conseil. « Je pense de même, avait-il dit, car il ne faut pas être jeté à la voirie, comme j'ai vu jeter la pauvre Lecouvreur. »

de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre, je me suis confessé à lui, et que si Dieu dispose de moi, je meurs dans la religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes et que si j'avais jamais scandalisé l'Église, j'en demande pardon à Dieu et à elle. »

Signé : VOLTAIRE, le 2 mars 1778,
dans la maison de M. le marquis de Villette.

Cette « rétractation » était contre-signée de l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, et de M. de Vieilleville.

Quelques jours auparavant, Voltaire avait signé entre les mains de son secrétaire Wagnière une déclaration bien différente :

« Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis et en détestant la superstition. »

Signé: VOLTAIRE, 28 février 1778.

La rétractation du 2 mars fut jugée insuffisante par le clergé. Il y eut même un conflit entre l'abbé Gaultier et le curé de Saint-Sulpice, mécontent qu'un prêtre sans mandat se fût substitué à lui dans le ministère à remplir auprès d'un malade de cette notoriété.

Nouvelles réceptions. — Cependant le vieillard se remit de ses crachements de sang et, malgré les recommandations de Tronchin, reprit sa vie trop active. Il s'occupait de sa tragédie, dictait des lettres et recevait tout Paris. Aux compliments de chacun il répondait toujours avec infiniment de bonne grâce et de malice. Quelquefois le madrigal dégénérait en épigramme. Fariau de Saint-Ange, traducteur des *Métamorphoses*, lui disait : « Aujourd'hui, monsieur, je ne suis venu voir qu'Homère, je viendrai voir un autre jour Euripide et Sophocle, et puis Tacite, et puis Lucien. — Monsieur, répliqua Voltaire, je suis bien vieux : si vous pouviez faire toutes ces visites en une fois [1] ! »

Mercier, le dramaturge, lui parlait de son âge. « Vous avez, lui disait-il, si fort surpassé vos confrères en tout genre, vous surpasserez encore Fontenelle dans l'art de vivre longtemps. — Ah ! Monsieur, Fontenelle était un normand : il a trompé la nature [2]. »

Il eût été bien désireux de se rendre à Versailles pour pré-

(1) *Correspondance secrète*, t. VI, p. 143.
(2) Grimm, *Correspondance littéraire*, X, p. 29.

senter ses devoirs au roi et à la reine ; mais il n'y fut pas autorisé. Tout Paris se posait la question: Voltaire sera-t-il reçu par le roi, ou ne le sera-t-il pas? Marie-Antoinette était personnellement pleine de bienveillance pour l'auteur de *Zaïre*, mais le roi restait obstinément prévenu contre lui. On raconte que la reine aurait désiré que Voltaire eût au Théâtre-Français une loge tapissée comme la sienne et à côté de la sienne, afin de pouvoir causer avec lui chaque jour. Mais le roi entendant parler de Voltaire aurait dit: « Ah! ah ! M. de Voltaire ! Il est à Paris ; cela est vrai, mais c'est sans ma permission. — Mais, sire, il n'a jamais été exilé. — Cela se peut, mais je sais ce que je veux dire. »

Représentation d'« Irène ». — Les comédiens venaient répéter la pièce d'*Irène* dans le salon de Mme de Villette. Voltaire, souvent empêché par Tronchin d'assister à ces répétitions, était mécontent des comédiens, qu'il trouvait froids, sans intelligence et aussi peu dociles que s'ils n'eussent pas eu besoin de conseils.

— La première représentation d'*Irène* eut lieu le 16 mars. Ce fut une très grande solennité, qui se déroula au milieu du plus vif empressement. Il ne s'agissait pas de savoir si la tragédie d'*Irène* vaudrait *Zaïre*, mais il s'agissait d'honorer l'auteur de *Zaïre* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Marie-Antoinette y vint avec toute la cour, sauf le roi.

Voltaire, retenu à la chambre, ne pouvait assister à la représentation. Dès le IIe acte, un messager lui était dépêché pour lui apprendre que tout allait au mieux. Nouveau député après le IVe acte. Enfin après le Ve, M. Dupuits se précipita et courut le premier annoncer le succès. Ses amis vinrent le féliciter. « Ce que vous me dites là me console, répondit-il, mais ne me guérit pas. »

Le lendemain, Voltaire n'était pas bien. Il ne put recevoir M. Necker qui se présenta pour le voir. A la deuxième représentation le parterre demanda de ses nouvelles.

Le *Journal de Paris* faisait paraître un bulletin de santé. Bientôt le malade ressuscitait pour la deuxième fois et ouvrait sa porte à tout le monde. Il reçut entre autres une députation de l'Académie, qui venait le féliciter du succès d'*Irène*. Il dédia sa pièce à la Compagnie.

Le lendemain, Voltaire montait en voiture. Il voulut voir cette place Louis XV, qu'il ne connaissait pas. Comme les chevaux allaient au pas, il fut reconnu, entouré, reconduit jusqu'à son hôtel. Au retour, il reçut une députation de la *Loge des*

(1) *Correspondance secrète*, politique et littéraire, t. VII, p. 49. Ce passage est reproduit dans la correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville, t. I, p. 144.

neuf sœurs, en grande partie composée de gens de lettres et d'artistes. Il eut un mot aimable pour chacun.

Entre la troisième et la quatrième représentation, l'auteur d'*Irène* redemanda son manuscrit pour y faire quelques retouches. Il s'aperçut alors que son œuvre avait subi à son insu un assez grand nombre de corrections. Ce fut une colère terrible. Son secrétaire affirme que, pendant plus de vingt-quatre ans, il ne l'avait jamais vu dans un état si violent. Mme Denis essaya de l'apaiser, il la repoussa si violemment qu'elle alla tomber dans un fauteuil. Il en voulait surtout à ses amis d'Argental et Thibouville, principaux auteurs des corrections.

Nouveaux honneurs. — Voltaire, continuant ses visites, alla voir Turgot, qu'il appelait Sully (23 mars). Il se précipita vers le ministre et lui prenant la main en pleurant, il s'écria : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du public ! »

Le lundi 30 mars, il monta vers les quatre heures en carrosse pour se rendre à l'Académie. La voiture eut toutes les peines du monde à se frayer un passage à travers la foule. A son arrivée dans la cour du Louvre, il fut accueilli par plus de deux mille personnes, qui criaient en battant des mains : « Vive M. de Voltaire ! » L'Académie se porta à sa rencontre, « honneur qu'elle n'avait jamais fait à aucun de ses membres, pas même aux princes étrangers qui ont daigné assister à ses assemblées ». Voltaire dut s'asseoir à la place du directeur, dont le titre et les fonctions lui furent décernés d'une voix unanime, contrairement à l'usage qui veut que cette charge soit désignée par le sort. D'Alembert lut un *Éloge de Despréaux*, qui se terminait par une comparaison flatteuse entre le style de Boileau, celui de Racine et celui de Voltaire. « Je nomme ce dernier, quoique vivant, car pourquoi se refuser au plaisir de voir d'avance un grand homme à la place que la postérité lui destine ? »

De l'Académie, Voltaire se rendit à la Comédie au milieu d'une foule énorme, car la multitude qui l'avait accompagné d'abord, s'était accrue d'une manière inquiétante. Il fallut préserver le vieillard contre l'empressement de ses admirateurs. Certains allèrent jusqu'à arracher du poil à sa fourrure, une fourrure de martre zibeline que lui avait donnée Catherine II.

Voltaire avait sorti sa toilette des grands jours, toilette d'un autre âge, qui aurait fait sourire, si l'enthousiasme général l'avait permis.

Il alla prendre place dans la loge qui lui avait été réservée, derrière Mme Denis et Mme de Villette. Le parterre exigea qu'il s'assît sur le devant entre ces deux dames. Alors le comédien Brizard entra, tenant une couronne de lauriers qu'il posa sur la tête du poète, aux applaudissements de toute la salle. « Ah Dieu ! vous voulez donc me faire mourir à force de gloire ! » murmurait le vieillard d'une voix étranglée, et, retirant

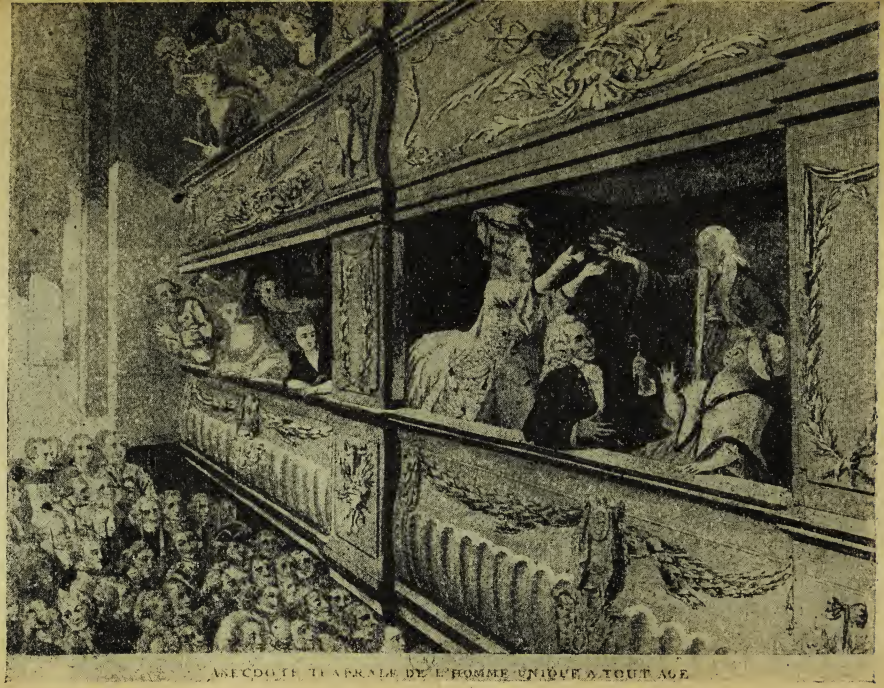

Voltaire couronné à la représentation d'*Irène*, le 30 mars 1778.

D'après une estampe anonyme contemporaine en couleurs.

A la droite de Voltaire, la marquise de Villette, qui va lui mettre la couronne sur la tête ; à sa gauche, sa nièce, Mme Denis.

la couronne, il la passait à la jeune marquise. Le public criait à celle-ci de remettre la couronne sur le front de Voltaire qui la repoussait. Le duc de Beauvau[1] intervint et de sa main couronna le vieillard. Au témoignage de Grimm, ce fut un tumulte incroyable. « Toute la salle était obscurcie par la poussière qu'excitaient le flux et le reflux de la multitude agitée. Ce transport, cette espèce de délire universel a duré plus de vingt minutes. »

Tout d'un coup le rideau se leva... on aperçut le buste de Voltaire sur un piédestal et tous les acteurs et les actrices en demi-cercle autour du buste, des palmes et des guirlandes à la main. Toute la Comédie défila devant le buste, chacun apportant sa couronne. Voltaire s'était réfugié au fond de sa loge, M. de Villette le prit par la main et l'attira sur le devant. Alors Mme Vestris (Irène) s'avançant vers lui, lut les vers suivants :

Aux yeux de Paris enchanté
Reçois en ce jour un hommage
Que confirmera d âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir de l'honneur de l'immortalité,
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter :
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne !

Une actrice, Mlle Fanier, baisa le buste avec transport et, l'exemple donné, tous ses camarades en firent autant[2]. Un étranger, jeté au milieu de cette frénésie, se fût cru, dit Grimm, dans une maison de fous.

Ces émotions étaient un terrible danger pour un homme de l'âge de Voltaire, que ses adorateurs menaçaient d'étouffer sous les roses. Aussi des avis autorisés poussaient-ils le vieillard à s'arracher le plus tôt possible à cette vie accablante et à s'en retourner à Ferney ; c'était l'avis de Tronchin, de Wagnière, de M. Dupuits. Au contraire, Mme Denis se révoltait à l'idée du départ. Parisienne incorrigible, elle regardait comme un supplice la vie qu'elle avait dû mener de longues années à Ferney. De bons amis, comme d'Argental et Thibouville, se plaçant au point de vue des intérêts de la gloire littéraire du poète, le retenaient aussi à Paris.

Voltaire était tiraillé. Éprouvait-il quelque rechute, il parlait de repartir, mais bientôt les séductions de Paris, les flatteries dont il était l'objet, l'engageaient doucement à retarder son voyage, voire même à acheter une maison à Paris.

(1) Charles-Just de Beauvau (1720-1793) s'était distingué au siège de Prague. Il reçut, en 1783, le bâton de maréchal. Il faisait partie de l'Académie française.

(2) Cette scène est reproduite dans une estampe de Gaucher (1782).

« Votre vieux voisin, écrivait Tronchin à un correspondant anonyme, fait ici un tapage affreux et, malgré d'incroyables fatigues, il se porte bien. Il dit qu'après la Quasimodo, il retournera à Ferney, pour arranger ses affaires et celles de la colonie. Il reviendra ensuite à Paris pour s'y fixer. Il a acheté une maison. J'ai vu bien des fous en ma vie, mais je n'en ai jamais vu de plus fous que lui : il compte vivre au moins cent ans. » (6 avril.)

Quand Voltaire sortait à pied dans la rue, il était entouré par le peuple, qui l'appelait l'*homme aux Calas*.

Le 7 avril, il alla rendre à la *Loge des neuf sœurs*, la visite qu'elle lui avait faite. Les maçons en profitèrent pour l'initier à leurs rites. Ils lui ceignirent le tablier d'Helvétius, que la veuve de ce philosophe avait donné à la Loge.

Voltaire à l'Académie. — Le 27 avril, Voltaire se transporta au Louvre, à l'Académie. Il y entendit Delille lire des fragments de son *Poème des Jardins*, et ensuite la traduction d'une épître de Pope. Connaissant l'original, il loua fort l'imitation du poète français. A propos de ce genre de traduction, il s'étendit sur le peu de ressources de notre langue et sur la nécessité de l'enrichir en accueillant certaines expressions du langage vulgaire. « Notre langue est une gueuse fière [1]; il faut lui faire l'aumône malgré elle. » Pourquoi ne pas appeler *tragédien* un acteur qui joue les rôles tragiques ? Le mot existait de vieille date, mais il n'avait pas le sens d'acteur tragique.

Voltaire exhorta l'Académie à réformer le dictionnaire, il le trouvait aussi insuffisant que sec, « sans élévation, sans philosophie, une honte pour les lettres ». Il parla d'abondance, avec une chaleur juvénile qui fit grande impression. A la séance du 7 mai, il présenta tout un plan pour une nouvelle édition du dictionnaire « qui devait contenir l'étymologie reconnue du mot et quelquefois l'étymologie probable, la conjugaison des verbes irréguliers qui sont peu en usage, les diverses acceptions de chaque terme avec les exemples tirés des auteurs les plus approuvés, toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, de Charron, etc., qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre. En ne s'appesantissant sur aucun de ces objets, mais en les traitant tous, on peut faire un ouvrage aussi agréable que nécessaire, ce serait à la fois une grammaire, une rhétorique, une poétique, sans ambition d'y prétendre. »

Chaque académicien peut se charger d'une lettre de l'alphabet ; l'Académie examinera le travail de chacun de ses membres et y fera les changements convenables. »

Voltaire insista pour que l'on se partageât immédiatement les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Il s'attribua à lui-même la

(1) V. plus haut, p. 442.

lettre *A*. Voulant stimuler le zèle de ses confrères, il prépara un discours développé, qui était une sorte de dissertation de linguistique et de grammaire.

Dernière maladie. — Pour combattre l'accablement et le sommeil, il se noyait de café et se procurait, au prix de sa vie, une veille fiévreuse de dix ou douze heures. Mais la machine surmenée se refusa à tout service et le sommeil ainsi chassé disparut pour ne plus revenir. Il fallut renoncer à la séance de l'Académie, qui devait avoir lieu le 11 mai, et prendre le lit. On hésitait à appeler Tronchin, que Mme Denis n'aimait pas. Le duc de Richelieu, étant venu voir Voltaire dans la soirée, lui parla d'un narcotique dont il faisait usage lui-même avec succès dans ses douleurs de goutte et lui proposa de partager en frère avec lui. Le malade accepta et en prit; mais il n'avait pas la même constitution que le maréchal et il se trouva plus mal après avoir usé de ce remède. On prétend même qu'il en voulut à Richelieu de lui avoir donné une si dangereuse drogue et qu'il l'appelait « frère Caïn ». Mais il n'est pas sûr que ce dernier mot soit de lui et il est même douteux que ce soit le remède du maréchal qui ait fait du mal au vieillard.

Voltaire était atteint d'une strangurie, qu'un régime sévère rendait supportable, mais dont l'intensité s'accrut d'un excès de fatigue et d'une surexcitation extrême.

Enfin il se décida à recourir aux soins de Tronchin. On a conservé ces billets d'une écriture tremblée qui, sous leur forme spirituelle, sont comme les derniers appels du malade à son médecin.

A M. Tronchin.

« Votre vieux malade a la fièvre. Son corps glorieux [1] a les jambes fort enflées et parsemées de taches rouges. Il voulait ce matin se transporter au Temple d'Esculape[2] ; il ne le peut. »

Au même.

« Le patient de la rue de Beaune a eu toute la nuit et a encore des convulsions d'une toux violente. Il a vomi trois fois du sang. Il demande pardon de donner tant tant de peine pour un cadavre. »

(1) Un *corps glorieux :* expression empruntée au langage théologique, dans lequel ces mots désignent un corps affranchi des nécessités de la vie animale, le corps des bienheureux dans la vie future. Voltaire veut dire que les fonctions naturelles de son organisme ont cessé.

(2) C'est-à-dire au domicile de Tronchin, qui habitait au Palais Royal,

le vieux malade v.. abuse
peutetre un peu des bontés de
monsieur de vaines mais il le
supplie si cela ne le gene point
de vouloir bien donner cours
a cette lettre pour l'ami
vagnieres. il lui sera tres
obligé. il lui fait les plus
tendres compliments
jeudi 4 may quai des theatins

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Fac-similé de l'écriture de Voltaire âgé.
(Billet de recommandation pour son secrétaire Wagnière, adressé à M. de Vaines, 4 mai 1778.)

Grâce aux soins de Tronchin, les effets de l'opium se dissipèrent, mais il restait une inquiétante faiblesse, qui allait croissant, le malade se refusant presque à toute nourriture.

C'est dans cet état que Voltaire apprit que le conseil du roi venait de réviser le procès de Lally. On sait (1) que le défenseur des Calas s'était donné autrefois la tâche de réhabiliter la mémoire de l'ancien gouverneur des Indes, injustement condamné

(1) V. plus haut, p. 777.

et dont la condamnation et le supplice remontaient à plus de quinze ans. Le malade, qui venait de passer des journées entières sans parole et presque sans aucun signe de sensibilité, se redressa pour dicter les lignes suivantes à l'adresse du fils de Lally :

« Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle. Il embrasse bien tendrement M. de Lally, il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content. »

Ce billet, daté du 26 mai, est le dernier qu'il ait dicté.

Mort de Voltaire. — Voltaire mourut le 30 mai, sur les 11 heures du soir. L'abbé Mignot, son neveu, alla chercher, pour confesser le moribond l'abbé Gaultier. Celui-ci se rendit rue de Beaune, accompagné du curé de Saint-Sulpice. Les deux prêtres s'approchèrent du malade, mais ils ne purent obtenir de lui que des paroles incohérentes. C'est du moins ce que porte la relation de l'abbé Gaultier. D'après Grimm, La Harpe et d'Alembert, il aurait répondu aux exhortations des prêtres : « Laissez-moi mourir en paix ! »

L'abbé Gaultier témoigne que Voltaire mourut trois heures après qu'il l'eut quitté. Il regrette de n'avoir pas prévu un dénouement si rapide, et de ne pas être resté auprès du malade pour lui prêter jusqu'au bout les secours de son ministère.

Comment se passèrent les trois dernières heures de la vie du grand incrédule ? Ce point est obscur. Les amis de Voltaire ont représenté sa mort comme une fin paisible et sans secousse. Ses adversaires, au contraire, ont entouré son agonie de détails affreux. Les deux partis avaient un égal intérêt à soutenir leurs thèses contradictoires. Les philosophes ne pouvaient dire ni laisser dire que Voltaire eût par ses paroles ou son attitude démenti ses écrits et sa vie passée. De leur côté, les croyants se refusaient à admettre que l'auteur de tant de libelles impies, ait pu sans appréhensions et sans remords entrer dans l'éternité.

Les récits pénibles que l'on a fait courir et dont le premier se trouve dans la *Gazette de Cologne* du 7 juillet 1778 (cinq semaines après l'événement par conséquent) sont anonymes et ne s'appuient sur aucune autorité précise. Ils ne peuvent donc être reçus avec confiance et paraissent entachés d'esprit de dénigrement.

Le seul témoignage que l'on puisse invoquer est celui de Tronchin qui, dans une lettre célèbre au pasteur Bossart, écrit certaines paroles assez graves [1]. Il est vrai que Tronchin est mal-

(1) « Si mes principes, mon bon ami, avaient eu besoin que j'en serrasse le nœud, l'homme que j'ai vu dépérir, agoniser et mourir sous mes yeux, en aurait fait un nœud gordien et, en comparant la mort d'un

disposé pour son malade et pour son entourage et que ses paroles visent moins les dernières heures de l'agonie du moribond, que les angoisses des jours précédents; mais le témoignage de Tronchin ne saurait être négligé et il s'en faut qu'il représente la mort de son client comme tranquille et douce.

La sépulture. — La question de la sépulture, qui avait tant préoccupé Voltaire, se trouva posée. Le clergé refusait l'inhumation en terre sainte. Le curé de Saint-Sulpice ne s'opposait pas d'ailleurs à ce que la dépouille du philosophe fût transportée sans cérémonie à Ferney. Le corps hâtivement embaumé, mais non mis en bière, fut installé, revêtu d'une robe de chambre, dans un carrosse à six chevaux, où monta un domestique de confiance. Un autre carrosse suivait, où se trouvait M. d'Hornoy (1) avec deux cousins.

L'abbé Mignot avait pris les devants et descendait le 31 mai, vers 7 heures du soir, au monastère de Scellières (2), dont il était abbé commendataire. Il expliqua les circonstances au prieur. Il ne pouvait songer à emporter le corps de son oncle jusqu'à Ferney, où il craignait l'intransigeance de l'évêque d'Annecy, et d'ailleurs l'état du corps ne permettait pas un si long voyage. Il fut donc décidé qu'au moins provisoirement la dépouille de Voltaire serait ensevelie à Scellières.

Les honneurs religieux furent rendus avec dignité. Plusieurs messes basses furent célébrées, suivies d'un service plus solennel. Les cendres de Voltaire reposèrent à Scellières jusqu'au 9 mai 1791.

homme de bien, qui n'est que la fin d'un beau jour, à celle de Voltaire, j'aurais vu bien sensiblement la différence qu'il y a entre un beau jour et une tempête, entre la sérénité de l'âme d'un sage qui cesse de vivre et le tourment affreux de celui pour qui la mort est le roi des épouvantements... »

Parlant plus loin des drogues que Voltaire avait absorbées pour se soutenir dans son dernier effort de travail en vue de la séance de l'Académie, Tronchin ajoute : « Il a fait toutes les folies qui ont hâté sa mort et qui l'ont jeté dans l'état de désespoir et de démence le plus affreux. Je ne me le rappelle pas sans horreur. Dès qu'il vit que tout ce qu'il avait fait pour augmenter ses forces, avait produit un effet tout contraire, la mort fut toujours devant ses yeux. Dès ce moment la rage s'est emparée de son âme. Rappelez-vous les fureurs d'Oreste : *Furiis agitatus obiit...* » Cité par Desnoireterres, VIII, p. 364.

(1) M. d'Hornoy, petit neveu de Voltaire (V. p. 908, n. 1). — L'abbé Mignot était frère de Mme Denis (V. p. 510, n. 1).

(2) Scellières est situé en Champagne, dans le département de l'Aube, à 2 kilomètres de Romilly-sur-Seine.

En-tête tiré de *la Henriade*, édition de 1730.

CHAPITRE VIII

Après la mort de Voltaire.

Pour prévenir les conflits entre les deux partis qui menaçaient de se déchaîner l'un contre l'autre, le gouvernement imposa le silence sur le nom de Voltaire. Défense à la presse de parler de lui en bien ou en mal, défense aux comédiens de jouer ses pièces, défense aux régents des collèges de faire apprendre de ses vers aux écoliers.

L'Académie française, dont l'usage constant était de faire célébrer un service solennel pour chacun de ses membres décédés, s'adressa aux Cordeliers, qui répondirent qu'ils avaient reçu défense. L'Académie décida qu'aucun service n'aurait lieu avant que celui de Voltaire n'eût été célébré. On s'obstina de part et d'autre et ce fut la fin de cet usage.

Pour donner une leçon au clergé de Paris, Frédéric II, à l'instigation de d'Alembert, fit chanter une messe solennelle dans l'église catholique de Berlin.

Cependant l'Académie française proposait l'éloge de Voltaire comme sujet du prix de poésie. Ce fut une sorte de petit complot. L'idée fut lancée par d'Alembert, un jour où il n'y avait que douze académiciens présents, tous du parti philosophique (3 août). Ils gardèrent le secret jusqu'à la séance publique du 25 août. Le prix, dont la valeur ordinaire avait été plus que doublée par la générosité de d'Alembert, fut remporté par Murville, mais la première place revint à un dithyrambe anonyme. L'auteur en était La Harpe, qui n'avait pas le droit de concourir, étant comme académicien un des juges du concours, mais qui avait tenu à rendre cet hommage à son maître.

Frédéric II faisait lire, dès le 26 novembre 1778, dans son aca-

démie de Berlin un éloge de Voltaire, qu'il avait composé lui-même, moitié dans les camps, moitié dans les quartiers d'hiver. En l'adressant à l'Académie française, il s'excusait de son langage. « Le moyen de parler velche en Bohême ?... J'ai fait ce que j'ai pu ; l'ouvrage n'est pas digne de celui qu'il doit célébrer ; toutefois j'ai profité de la liberté de la plume pour faire déclamer en public à Berlin, ce qu'à Paris on ose à peine se dire à l'oreille ; voilà en quoi consiste tout le mérite de cet ouvrage. » Cette déclaration indique assez la tendance de l'éloge.

Le fauteuil de Voltaire à l'Académie échut à Ducis, auteur d'*Hamlet* et d'*Ulysse chez Admète*, qui fut élu le 28 décembre 1778. On attendait avec impatience l'éloge du prédécesseur. Quand Ducis lut son discours, on soupçonna son ami, l'académicien Thomas, d'y avoir mis la main. Grimm prétend que ses voisins répétaient tout bas : *Optime, Thomas, optime !*

L'abbé de Radonvilliers, étant directeur, se trouvait investi du rôle difficile de louer Voltaire, sans blesser les uns par ses réticences, les autres par ses concessions. Son discours, lu d'une voix faible, fut couvert par le bruit des conversations et des murmures. A la lecture, il frappe plutôt par sa modération, sa bonne grâce. Sauf une restriction, certes justifiée, au point de vue moral, c'est un éloge constant de cet écrivain, qui « tenait dans le siècle de Louis XV la place des beaux génies qui ont illustré le siècle de Louis XIV ».

Testament de Voltaire. — Par son testament, daté du 30 septembre 1776, Voltaire avait institué Mme Denis son héritière universelle [1]. Celle-ci se hâta de se débarrasser du domaine de Ferney, qui lui était insupportable et qu'elle vendit au marquis de Villette [2]. Elle congédia du même coup Wagnière, qui lui était antipathique.

Elle avait bien déclaré à Mme du Deffand qu'elle était résolue à ne point se défaire des livres de son oncle ; mais elle dut céder aux instances de l'impératrice Catherine II, qui négocia avec elle par l'intermédiaire de Grimm.

La bibliothèque de Voltaire consistait en 6.210 volumes.

Voltaire n'était pas bibliophile. Ses livres n'étaient pas pour lui un luxe, mais des instruments de travail, qu'il maniait et remaniait avec un sans gêne impitoyable. Il aimait à détacher d'un livre une dizaine de pages, celles qui lui paraissaient valoir

(1) Il léguait à son neveu l'abbé Mignot et à son petit neveu d'Hornoy cent mille francs. A son secrétaire Wagnière, il laissait huit mille livres, à Mme Wagnière ses pelisses, ses habits de velours et ses vestes de brocart ; à chaque domestique une année de ses gages, aux pauvres de la paroisse trois cents livres, « s'il y a des pauvres », ajoutait-il en homme qui sait ce qu'il a fait pour qu'il n'y en eût plus.

(2) Pour deux cent trente mille livres.

la peine d'être lues, il les séparait du reste, les faisait cartonner ensemble et laissait avec mépris le fatras [1].

Les livres de la bibliothèque de Voltaire sont couverts d'annotations, fort courtes, mais décisives, autant que vives, souvent une exclamation, un gros mot à l'adresse de l'auteur malencontreux. Aux livres s'ajoutent beaucoup de manuscrits, dont un *sottisier*, entièrement de la main de Voltaire, d'une verve qui défie toute publication.

Catherine II écrivit de sa propre main la lettre suivante :

« *Pour Mme Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup.*

« Je viens d'apprendre, madame, que vous consentez à remettre entre mes mains le dépôt précieux que M. votre oncle a laissé, cette bibliothèque que les âmes sensibles ne verront jamais sans se souvenir que ce grand homme sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits, même ceux de pur agrément, respirent, parce que son âme en était profondément pénétrée. Personne avant lui n'écrivait comme lui ; à la race future il servira d'exemple et d'écueil. Il faudra unir le génie et la philosophie aux connaissances et à l'agrément, en un mot être M. de Voltaire, pour l'égaler. Si j'ai partagé avec toute l'Europe vos regrets, madame, sur la perte de cet homme incomparable, vous vous êtes mise en droit de participer à la reconnaissance que je dois à ses écrits. Je suis sans doute très sensible à l'estime et à la confiance que vous me marquez ; il m'est bien flatteur de voir qu'elles sont héréditaires dans votre famille. La noblesse de vos procédés vous est caution de mes sentiments à votre égard. J'ai chargé M. de Grimm de vous en remettre quelques faibles témoignages, dont je vous prie de faire usage. »

CATHERINE.

Le montant de l'achat fut fixé au chiffre de 135.000 livres par l'impératrice elle-même, qui joignit à cette somme l'envoi de son portrait dans une boîte d'or entourée de diamants, et des pelleteries d'un grand prix.

Catherine II fit venir Wagnière à Saint-Pétersbourg, pour ranger la bibliothèque de son maître dans l'ordre où elle était à Ferney. Lorsque l'installation fut terminée, l'impératrice

(1) Il appliquait ainsi pour lui-même ce qu'il avait dit des Muses dans le *Temple du Goût :* « On nous fit voir ensuite la bibliothèque de ce palais enchanté : elle n'était pas ample... Presque tous les livres sont corrigés et retranchés de la main des Muses. On y voit, entre autres, l'ouvrage de Rabelais réduit à un demi-quart. Marot... n'a plus que huit ou dix feuillets. Voiture et Sarrazin n'ont pas à eux deux plus de soixante pages. » (V. p. 184.)

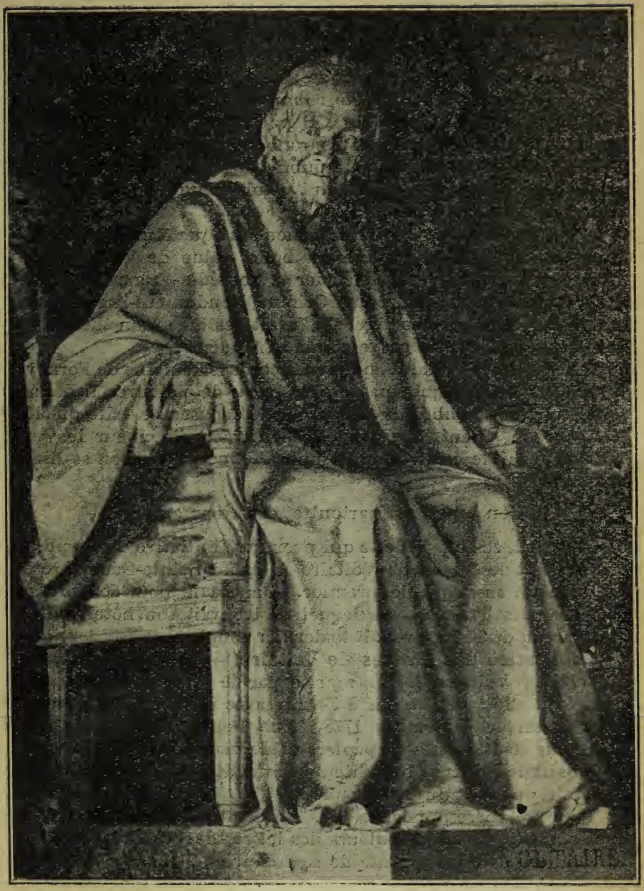

Statue de Voltaire par Houdon,
conservée au foyer de la Comédie-Française.

voulut voir comment toute chose était ordonnée. Elle s'inclina profondément devant l'image de Voltaire. « Monsieur, dit-elle à Wagnière, voilà l'homme à qui je dois tout ce que je sais et tout ce que je suis. »

Peu de temps après la mort de son oncle, Mme Denis épousait M. Duvivier, qui avait été commissaire des guerres et qui avait fait assez bien sa fortune. Il portait trente ans de moins que Mme Denis. Ce mariage disproportionné provoqua non seulement bien des lazzis dans le public, mais la colère et l'indignation de l'Académie, qui voulut y voir comme un outrage aux mânes du grand homme.

La conséquence de ce déchaînement fut que Mme Denis ne se soucia pas d'offrir à l'Académie la belle statue de Voltaire par Houdon et qu'elle en fit bénéficier la Comédie-Française. Peut-être, comme le fait remarquer Grimm, Houdon eût-il conçu un peu différemment son œuvre, s'il l'avait destinée à un théâtre et non à une compagnie grave comme l'Académie.

Le marquis de Villette, qui avait acquis le domaine de Ferney, y installa en quelque manière le culte de Voltaire. Il donna ordre que la chambre du patriarche fût conservée telle qu'elle était de son vivant. Il y fit mettre en place d'honneur le vase qui contenait le cœur du philosophe [1]. Une inscription se lisait sur la porte :

« Son esprit est partout et son cœur est ici. »

Plus tard, ce sera Villette qui prendra l'initiative de proposer le transfert des restes de Voltaire à l'église Sainte-Geneviève et ce sera lui aussi qui, le premier, donnera le nom de Voltaire au quai des Théatins, sur lequel se trouvait son hôtel, où le patriarche de Ferney rendit le dernier soupir.

Publication des Œuvres de Voltaire. — La publication des œuvres de Voltaire fut entreprise par le libraire Panckoucke, qui était allé voir l'auteur à Ferney avec sa sœur, Mme Suard. Dès la fin de septembre 1778, Mme Denis faisait remettre à l'éditeur deux caisses de papiers et de manuscrits. La question se posait de savoir si les éditeurs devaient publier avec ou sans choix les œuvres du philosophe.

Pour la correspondance, des difficultés surgirent tout de suite. Beaucoup de détenteurs des lettres de Voltaire hésitaient à s'en dessaisir par crainte de se compromettre.

(1) Dans la nuit du 30 au 31 mai, quand on procéda à l'embaumement du corps de Voltaire, on retira le cœur, que le marquis de Villette prit en sa possession et qu'il garda malgré une démarche postérieure de la famille tendant à le réclamer. Le chirurgien qui fit l'opération, ouvrit le crâne et, plein d'étonnement et d'admiration devant l'énorme développement du cerveau, il demanda et obtint la permission de garder le cervelet, pour conserver quelques restes d'un si grand homme

Le duc de Nivernais, qui avait entre ses mains les lettres à Thiériot, refusait de les produire, sous prétexte que la plupart n'étaient pas intéressantes et il ajoutait : « Quelques-unes sont importantes, mais elles contiennent des choses de telle nature qu'il vaut mieux les jeter au feu que de les publier. » Le duc de Choiseul repoussait toute communication de cette nature. Il en fut de même de Mme Necker et des Tronchin.

Devant tant de difficultés, Panckoucke se désista et passa la main à Beaumarchais, l'homme de toutes les audaces. Celui-ci ne recula devant aucune dépense. Il acquit dans les Vosges trois papeteries, qui devaient fournir la matière à quinze presses expédiées de Paris et de Londres. Il se procura à grands frais des caractères et choisit un prote très intelligent et très compétent, Decroix. Il chercha en dehors de France un abri sûr, où ses presses pussent fonctionner en liberté; ce fut à quelque distance de Strasbourg, le fort de Kehl, que le margrave de Bade mit à sa disposition avec une complaisance qui n'était pas sans habileté, car le grand nombre des ouvriers, attirés par l'entreprise, enrichissait le pays. La plus grosse difficulté devait être de faire repasser le Rhin aux exemplaires une fois tirés.

Le prospectus parut en janvier 1781; il eut pour résultat de donner l'alerte au clergé et d'attirer tout un déchaînement contre l'ouvrage.

Mais le clergé, chose piquante, ne fut pas le seul à s'alarmer. Frédéric II, qui, encore en 1780, appelait de ses vœux une publication si salutaire, finit par être informé que certaines pages de Voltaire n'étaient pas de nature à flatter son amour-propre royal. Il s'agit des *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*, écrits en 1759 sous l'impression de la rupture du philosophe avec son hôte de Berlin. Après la mort de Voltaire, deux copies se retrouvèrent dans ses papiers. Mme Denis, qui n'avait pas oublié les avanies de Francfort, s'empressa de communiquer l'une de ces copies à Beaumarchais et celui-ci ne manquait pas d'allécher la curiosité par l'annonce de révélations indiscrètes. Il en faisait des lectures, jusque chez le duc de Choiseul.

Le ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, craignant quelque incident diplomatique, s'opposa à la publication. Beaumarchais semble d'abord avoir tenu compte de l'interdiction. Sa fusion des *Mémoires* avec les *Commentaires historiques* dans l'édition de Kehl en fait foi ; mais il y a des papiers qui reviennent toujours sur l'eau. Ce fut le cas pour les *Mémoires* qui, en 1784, circulaient clandestinement à Paris.

Le ministre de Prusse, baron de Goltz, s'efforça de racheter tous les exemplaires; mais il en resta dans la circulation et dans le dernier volume de l'édition in-8°, les éditeurs de Kehl se décidèrent à faire paraître les *Mémoires* à la suite de la *Vie de Voltaire* par Condorcet.

L'impératrice de Russie ne fut pas non plus sans inquiétude. Toute fervente admiratrice qu'elle fût de Voltaire, elle exigea un exemplaire interfolié, où elle pût, de sa main même, indiquer les parties de la correspondance qu'elle ne voulait pas laisser passer. D'autre part, le clergé fit campagne contre l'édition, qu'un arrêt du Conseil supprimait en 1785.

Les exemplaires étaient en sûreté à Kehl, mais il n'était pas aisé de faire passer clandestinement en France des milliers de volumes, d'autant que défense avait été intimée aux journalistes d'annoncer l'édition et même d'y faire allusion.

L'affaire fut donc très épineuse, et au point de vue commercial, assez onéreuse pour l'éditeur. Il avait fait tirer à quinze mille exemplaires. Les souscriptions s'élevèrent tout au plus à deux mille. Tout compte fait, Beaumarchais perdit là plus d'un million.

L'édition de Kehl, après avoir été discréditée avec injustice, est considérée comme l'édition des bibliophiles. L'édition Beuchot est celle des érudits.

Pendant la Révolution. — Onze ans après la mort de Voltaire, la Révolution éclatait. Bien qu'un tel événement dépasse de beaucoup les proportions d'un seul homme, il n'est pas douteux que Voltaire n'ait puissamment contribué à créer l'état d'esprit dont est sortie la Révolution. Les hommes de l'Assemblée nationale ne s'y trompèrent pas. Ils décrétèrent des honneurs publics pour Voltaire comme pour J.-J. Rousseau.

D'ailleurs, certaines parties de ses œuvres avaient le don de faire tressaillir le public : c'étaient ses tragédies républicaines, *Brutus*, *la Mort de César*.

La représentation de *Brutus* qui eut lieu à Paris, le 17 novembre 1790, fut un véritable événement. Le public, très excité, découvrait à chaque instant des allusions, qu'il soulignait de ses applaudissements.

Lorsque Brutus s'écrie :

« Dieux, donnez-moi la mort plutôt que l'esclavage, »

toute la salle retentit de bravos, tous les chapeaux furent en l'air. Un autre vers se terminait par ces mots :

« ... Libre encore et sans roi. »

Des applaudissements éclatèrent, auxquels répondit le cri de *Vive le roi !* Puis, sur l'observation que ce cri était inconstitutionnel, on lui substitua le triple-cri : Vive la nation, la loi et le roi ! et Vive la liberté ! « Il faut que *Brutus* soit représenté dans les provinces, s'écriaient les patriotes, que ce spectacle soit regardé comme une des fêtes de la liberté, jusqu'à ce que nous ayons des pièces vraiment nationales... Comme une pareille représentation ferait passer dans toutes les âmes le saint amour de la liberté ! »

Un mois plus tard, Nantes faisait aussi sa manifestation civique et la représentation de *Brutus* n'y était pas moins passionnée qu'à Paris.

Après *Brutus*, on donna à Paris *la Mort de César*, qui fut reçue avec autant d'enthousiasme (29 novembre 1790).

Transfert des cendres de Voltaire. — Au cours d'une représentation de *Brutus*, le marquis de Villette prit la parole et exprima le vœu que les cendres de Voltaire fussent ramenées à Paris. L'opinion était saisie de cette question. L'abbaye de Scellières, comme tous les autres couvents, tombait parmi les biens nationaux et allait être vendue. Que deviendrait le cercueil du célèbre philosophe ? On discutait pour savoir en quel lieu il serait le plus convenable de le déposer. Les uns proposaient le champ de la Fédération, d'autres le centre de l'Étoile. Certains parlaient du socle de la statue d'Henri IV. Villette demanda que les restes de Voltaire fussent transférés dans la basilique de Sainte-Geneviève, en face de Descartes. L'opinion et les journaux se prononcèrent en ce sens. La translation fut décidée, elle devait prendre un caractère triomphal.

Le corps, ramené en grande pompe de Champagne, parvint à Paris le 10 juillet 1791.

Le lendemain, se déroula une cérémonie théâtrale. C'étaient d'abord des cavaliers, des tambours, des sapeurs; puis venaient le bataillon des enfants, la députation des collèges, les clubs avec leurs bannières. On portait ensuite les portraits en relief de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Mirabeau, de Désilles [1]. Suivaient différentes délégations et l'on voyait la statue d'or de Voltaire, couronnée de lauriers et portée par des hommes habillés à l'antique. Dans un coffret magnifique étaient renfermés les soixante-dix volumes des œuvres du philosophe, offerts par Beaumarchais et entourés des académiciens et des gens de lettres. Un corps nombreux de musiciens précédait le char traîné par douze chevaux blancs. Sur ce char un sarcophage, qui contenait le cercueil, était surmonté d'un lit de parade, orné de figures allégoriques. On y lisait : « Il vengea Calas, La Barre, Sirven et Montbailli. Poète, philosophe, historien, il a fait prendre un grand essor à l'esprit humain; il nous a préparés à

(1) Antoine-Joseph-Marc *Désilles* (1767-1790), jeune officier français qui s'était signalé par sa belle conduite lors de la mutinerie du régiment de Chateauvieux et de deux autres à Nancy, le 31 août 1790. Les troupes révoltées, maîtresses de la ville, refusaient de se soumettre devant la petite armée que le marquis de Bouillé avait amenée de Metz pour les réduire. Désilles se plaça devant les canons des insurgés, ses compagnons, en les conjurant de ne pas tirer sur leurs frères. Il résista à ceux qui voulaient l'entraîner et fut mortellement blessé.

L'Assemblée nationale décida que Désilles avait bien mérité de la patrie.

devenir libres. » Derrière le char venaient la députation de l'Assemblée nationale, le département, la Cour de cassation, les magistrats, la municipalité, avec le maire Bailly en tête. Le bataillon fermait la marche.

Le cortège longea le boulevard, en faisant une station à l'Opéra (alors à la Porte-Saint-Martin). Les choristes attendaient. Ils chantèrent devant le char. Un des chanteurs offrit une couronne de lauriers, une artiste embrassa la statue avec transport. Puis le cortège se remit en marche par les boulevards, jusqu'à la place Louis XV. De là, il passa auprès des Tuileries. Toutes les fenêtres étaient ouvertes et garnies de valets du roi, à l'exception d'une seule dont la jalousie était fermée, et l'on prétend que, derrière cette jalousie, Louis XVI et Marie-Antoinette assistèrent au triomphe posthume de Voltaire.

Après avoir traversé le Pont-Royal, le cortège s'arrêta devant l'hôtel Villette, où Voltaire était mort. Là, on avait planté quatre peupliers très élevés, reliés par des guirlandes et supportant un dôme de verdure. Sur la maison on lisait cette inscription :

« Son esprit est partout et son cœur est ici. »

Quand le char passa, on joncha le sol de fleurs, Mme de Villette fut portée jusqu'à la statue de son père adoptif, qu'elle embrassa et sur laquelle elle posa une couronne.

Prenant ensuite sa fille, une enfant de quatre ans et demi, elle l'en approcha et parut la vouer à la philosophie. Des chœurs entonnaient des chants de triomphe, entre autres des strophes d'une ode composée par Chénier.

Le cortège continuant sa route, longea le quai, jusqu'à la rue Dauphine, et défila devant l'ancienne Comédie, où se trouvait le buste de Voltaire couronné de feuilles de chêne avec cette inscription : « A dix-sept ans, il fit *Œdipe* », puis devant le Théâtre de la nation (l'Odéon), où trente-deux médaillons rappelaient les chefs-d'œuvre du maître. Sur le fronton on lisait : « Il fit *Irène* à quatre-vingt-quatre ans. » Enfin, sous une pluie malencontreuse, on atteignit les degrés de Sainte-Geneviève.

Cette fête antique et même païenne n'était pas naturellement du goût de tout le monde. Une pétition de cent soixante-cinq signatures, émanant de gens connus et importants dans leur district, avait protesté par avance contre ces honneurs d'apothéose. Il y avait dans toute cette pompe bien autre chose qu'un hommage rendu à un grand génie littéraire, c'était surtout une manifestation philosophique.

Après la Révolution. — Les événements qui se déroulèrent ensuite firent passer au second plan les préoccupations de cet ordre. Mais la bataille des idées recommença avec le retour des Bourbons. Il y eut, sous la Restauration, une recrudescence très active dans la propagande voltairienne. De 1817 à 1829, en

Translation des restes de VOLTAIRE au Panthéon, d'après une composition de Lagrenée fils (1775-1832), gravée par S. C. Miger.

douze ans, on ne compte pas moins de douze éditions des œuvres complètes du grand incrédule. Ce fut comme un déluge qui inonda le pays.

Le clergé s'éleva de toutes ses forces contre ce débordement. Aux mandements répondirent les mercuriales. La polémique était acharnée.

Au milieu de toutes ces discussions et de ces querelles, un bruit se répandait que la tombe de Voltaire avait été violée. On prétendait qu'au mois d'avril 1814, des hommes du parti royaliste qui avaient le plus contribué à la Restauration, considéraient comme un outrage insupportable à la religion la présence dans une église des corps de Voltaire et de J.-J. Rousseau. On ajoutait qu'une nuit, ils étaient venus dans les caveaux du Panthéon, avaient enlevé dans un même sac les ossements des deux philosophes, et, après avoir chargé leur butin dans un fiacre, l'avaient enfoui dans un terrain vague près de la barrière de la Gare, en face de Bercy.

Le 25 mars 1822, la question fut posée à la tribune de la Chambre. Un député, Stanislas Girardin, demanda au ministre de dire où étaient les cendres de Rousseau. Le ministre déclara qu'elles étaient toujours au Panthéon, mais son affirmation ne convainquit personne.

En 1831, Beuchot, qui préparait sa célèbre édition des œuvres de Voltaire, sollicita l'autorisation de faire des recherches au Panthéon et d'ouvrir le cercueil du grand homme. L'administration la refusa, en se référant à un procès-verbal dressé en 1821, témoignage embarrassé d'une enquête insignifiante.

Le 15 février 1864, le bibliophile Jacob, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, posait ouvertement la question : La tombe de Voltaire a-t-elle été violée en 1814 ? et il donnait un récit romanesque de l'enlèvement des cendres du philosophe.

Cependant, le cœur de Voltaire, qui avait été en la possession du marquis de Villette, passa, après la mort de la marquise, entre les mains de son fils, le dernier marquis de Villette. Celui-ci, qui était sans postérité, voulait, en raison de ses sentiments royalistes, léguer ses biens au comte de Chambord. Le prince étant exilé, le marquis avait institué son légataire universel Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. Ainsi, c'était un évêque à qui allait être confié le dépôt du cœur de Voltaire (1860).

Un arrêt de la cour d'Amiens déclara nulles les intentions du défunt et la fortune du marquis de Villette fit retour à ses héritiers naturels. Ceux-ci prirent le parti d'offrir à l'État la relique voltairienne [1]. L'empereur chargea M. Victor Duruy,

(1) Quant au cervelet de Voltaire, que le chirurgien Mitouard avait gardé en sa possession, il resta longtemps dans la famille de ce prati-

ministre de l'Instruction publique, de la recevoir au nom de l'État, pour être conservée à la Bibliothèque nationale (16 décembre 1864).

On prétend [1] que, lorsque le cœur de Voltaire fut offert à l'État, la première pensée de l'empereur avait été de le réu-

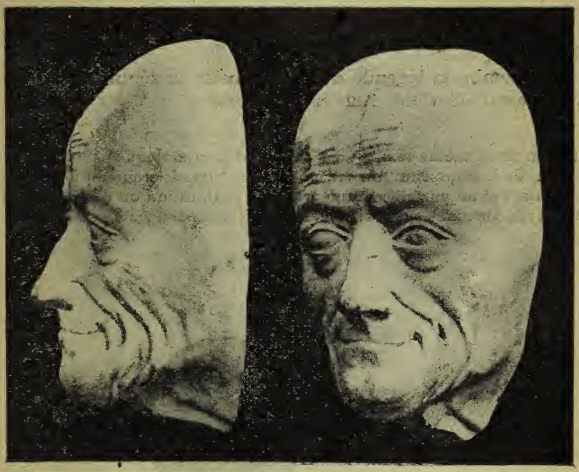

Masque mortuaire de VOLTAIRE, moulé par Houdon.

nir à l'ensemble des dépouilles du célèbre écrivain. Le Panthéon étant rendu au culte catholique, il fallait en référer à l'archevêque. Mgr Darboy aurait répondu qu'avant de prendre un parti, il était prudent de vérifier si les cendres de Voltaire étaient encore là. On ajoutait que des fouilles avaient été ordonnées et qu'elles avaient donné un résultat négatif.

C'est pour faire la lumière sur cette question troublante que le gouvernement de la République décida, en 1897, de procéder à l'ouverture du cercueil de Voltaire.

cien. Le fils de Mitouard avait voulu, le 14 mars 1799, l'offrir à la République pour être conservé au Muséum d'Histoire naturelle. Cependant, bien que l'offre eût été acceptée, la transmission n'eut pas lieu. Le cervelet de Voltaire passait de main en main et d'héritier en héritier jusqu'en 1865, époque à laquelle il fut adjugé en salle des ventes à un acquéreur resté inconnu.

(1) *Figaro* du 18 février 1864 (M. Dupenty).

Une commission, présidée par M. Hamel, sénateur, se rendit au Panthéon, le 18 décembre. Elle fit ouvrir le sarcophage de Voltaire et constata que le cercueil contenu dans ce sarcophage était bien celui qui avait été décrit dans les procès-verbaux officiels de 1822 et de 1830.

Le cercueil ouvert, apparut un couvercle peu épais en bois blanc et, sous ce couvercle, le squelette de Voltaire légèrement désagrégé. Les membres de la Commission purent constater que le crâne était absolument conforme au buste exécuté par Pigalle.

Ainsi tomba la légende d'après laquelle la sépulture de Voltaire [1] avait été violée sous la Restauration.

(1) On fit en même temps des constatations analogues pour le cercueil de J.-J. Rousseau. On vit, notamment, que le crâne du philosophe était intact et ne portait aucune trace de perforation ou de fracture, ce qui écarte certaines suppositions sur les circonstances de sa mort.

Tête de la statue de VOLTAIRE, par Pigalle.

NOTES GRAMMATICALES

Sans prétendre traiter la question de la grammaire de Voltaire, nous réunissons seulement ici quelques observations dont les textes cités dans ce livre nous fournissent la matière, et nous renvoyons pour plus de détails à la thèse de Léon Vernier : *Voltaire grammairien* (Paris), 1888, et au chapitre de M. Ferdinand Brunot sur *la Langue française au* XVIIIe *siècle*, dans la *Littérature française* de Petit de Julleville (Colin), tome VI.

ORTHOGRAPHE

Les questions orthographiques étaient l'objet de vives discussions au temps de Voltaire. Les grammairiens (Dumarsais, Beauzée, d'Olivet) proposent des réformes hardies. Les philosophes (comme Duclos) se mêlent au débat et ne se montrent pas moins aventureux. Voltaire eut le mérite de faire aboutir une réforme assez simple, qui était demandée depuis longtemps, mais qui, devenue définitive après lui, a gardé son nom (1).

Il voulut qu'on écrivît par *ai*, et non par *oi*, tous les imparfaits et conditionnels des verbes, quelques infinitifs tels que *connoître* et *paroître*, les mots *foible* et *monnoie*, avec leurs dérivés, et un certain nombre de noms de peuples, dans lesquels on prononçait un *e* ouvert, tels que *François*, *Anglois*, *Hollandois*, etc.

(1) Il la réclamait depuis sa jeunesse : Dans l'édition de *Zaïre* de 1736, il annonce qu'il a imprimé *Français* par un *a* et il déclare qu'il en usera ainsi dans la nouvelle édition de *la Henriade*. (V. p. 167).

Voltaire écrivit à d'Olivet qu'étant « très dévoué à Saint François, il avait voulu le distinguer des Français ». (5 janvier 1767.)

Voilà ce que l'on appelle la réforme de Voltaire, qui n'alla pas sans protestations, mais qui, combattue par la plupart des grammairiens, ne fut reconnue définitivement par le Dictionnaire de l'Académie que dans l'édition de 1835.

Voltaire était partisan de bien d'autres réformes, mais il ne put les faire prévaloir.

D'une manière générale il tend à rapprocher le plus possible l'orthographe de la prononciation. « L'écriture, dit-il dans le *Dictionnaire philosophique* (art. *Orthographe*), est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est. » Mais ailleurs il se défend d'être « un de ces téméraires qui veulent transformer l'orthographe ». « Il m'a toujours semblé, dit-il, qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu qu'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot. » (Lettre à l'abbé d'Olivet, 5 janvier 1767.)

Voltaire écrit toujours : je *fesais*, *bienfesant*, comme nous écrivons je *ferai* et je *ferais*. Il voulait supprimer l'*o* inutile dans les mots *paon*, *faon*, *Laoñ*.

Il écrit par un V et non par un W, les noms propres d'origine germanique, comme *Vestphalie*, *Visigoth*. Il orthographie même *Virtemberg* et non *Vurtemberg*. Il conserve le W pour les noms propres anglais.

Voici, à titre de document, l'orthographe authentique d'un court billet de Voltaire, en 1778. On remarquera l'absence d'accents et la rareté des signes de ponctuation.

A Madame de Saint-Julien.

Je scai bien ce que je desire mais je ne scais pas ce que je feray je suis malade, je soufre de la tete aux pieds il ny a que mon cœur de sain et cela nest bon a rien.

(Ed. Moland, vol. L) n° 10219.

Cf. l'orthographe des spécimens d'écriture que nous donnons par ailleurs, pp. 49, 459 et 965.

On a pu noter dans ces billets, en particulier dans le premier, la tendance à la simplification de l'orthographe : *acomoder*, *tranquilité*, *baucoup*, *poura*, *exenplaires*, etc.

I. — ARTICLE

L'article se trouve omis :

1° Devant certains noms propres, devant lesquels il est d'usage aujourd'hui de l'employer : « Les noirs de Guinée, *de Congo* » (*Essai*, ch. CXLI) ;

2° Dans le *style marotique* : « *Blondins y sont*, beaucoup plus femmes qu'elles. » (*Epître sur la Calomnie*) ;

3° En poésie : « D'un et *d'autre côté* je vois tomber la foudre. » (*Mahomet*, III, IX, v. 968.)

II. — NOMS

1. **Genre.** *Amour* est du féminin en poésie, même au singulier :

« Œdipe a pour son peuple *une amour paternelle*. »
(*Œdipe*, v. 767 (cf. 988 et 989).

Le genre des noms de ville est parfois difficile à déterminer. *Londres* est du féminin : « Londres était encore plus mal *bâtie*. » (*Essai*, ch. CXXI.)

Un substantif est employé comme adjectif et l'article qui le précède s'accorde en genre, non avec ce nom, mais avec le suivant : « *Une diable de tragédie*. » (Lettre à Cideville, 10 mars 1752.)

2 **Construction libre d'un nom**, placé en apposition à un pronom.

« *Mobiles agités par d'invisibles flammes*,
Nos vœux, nos actions, nos plaisirs, nos dégoûts,
De notre être, en un mot, rien ne serait *à nous*. »
(*Discours sur l'homme*.)

Le premier vers sert d'apposition au pronom *nous* ; c'est comme s'il y avait : « Mobiles agités par d'invisibles flammes, nous n'aurions rien qui fût à nous, ni vœux, ni actions », etc.

III. — ADJECTIFS

1° **Adjectif pris substantivement et accompagné d'un autre adjectif.**

a) « Ces *bruyants téméraires*. » (*Pauvre Diable*.)

b) « Ces *importants subalternes*. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.)

c) « La fin d'un *vieil inutile*, *infirme*, est une chose bien pitoyable » (Lettre à Thiériot, 12 juin 1735.)

2° **Adjectif suivi d'un régime** : « Et tes sons *souverains* de l'oreille et du cœur. » (*Henriade*, VII, 380.)

3° **Adjectif placé avant l'article** (dans les vers et dans le genre badin) :

« Puis me faisant admirer la clôture,
« *Triple* la porte et *triple* la serrure... »
(*La Bastille*.)

4° **Construction libre de l'adjectif** :

« *Heureuse* en mes misères,
Lui seul il me rendra mon époux et mes frères. »

C'est-à-dire : il me rendra à moi, qui serai heureuse (*Mérope*, IV, II).

Autre construction : *en égal*, avec l'accord de l'adjectif :

« Accoutumons des rois la fierté despotique
A traiter *en égale* avec la République. »
(*Brutus*, I, I, v. 43-44.)

5° **Adjectifs corrélatifs**, *telle* pour *quelle* : « Comprenez-vous mieux comment une substance, *telle qu'*elle soit, a des idées ? » (*Lettres philosophiques*, XIII.)

6° **Irrégularité dans le comparatif.** — *Plus* devant *bon* : « *Plus* je suis *bon* citoyen, plus je cherche à enrichir mon pays des trésors qui ne sont point nés dans son sein. » (Lettre à Maffei sur *Mérope*, 1743.) *Bon citoyen* semble former ici une expression invariable.

7° **Tout** précédant immédiatement un nom propre de ville, même féminin, reste masculin, parce qu'il modifie le mot *peuple* sous-entendu : « Le père des Horaces ignore-t-il seul ce que *tout* Rome sait ? » (*Commentaire.*) Cette tournure n'est pas particulière à Voltaire.

8° **Même** placé après un nom indéfini :

« Ah ! la loi qui t'oblige à cet effort suprême,
Je commence à le croire, est la loi d'*un* Dieu *même*. »

(*Alzire*, V, VII.)

Pour le besoin du vers, Voltaire omet quelquefois de faire accorder l'adjectif *même* avec le pronom pluriel qu'il détermine :

« Loin de moi les mortels assez audacieux
« Pour juger par *eux-même* et pour voir par leurs yeux. »

(*Mahomet*, v. 861.)

Ailleurs, il met le pluriel, quand le sens paraît exiger le singulier :

« Allez, vil idolâtre...
« Lâche et faible instrument des vengeances suprêmes,
« Les traits que vous portez vont tomber sur *vous-mêmes*. »

(*Mahomet*, v. 884.)

IV. — PRONOMS

I — Pronoms personnels.

1° **Ellipse du pronom sujet** (dans le genre marotique) :

« *Fallut* se rendre, *fallut* partir. » (*La Bastille.*)

2° **Emploi du pronom après un mot indéterminé** :

« Seul je puis faire *grâce* et *la* fais à Zamore. » (*Alzire*, V, VII.)

« Devers Pâque on doit pardonner
Aux chrétiens qui font *pénitence* :
Je *la* fais.. » (Lettre à Cideville, 13 mars 1741.)

3° **Emploi de EN au sens de DE CELA** :

« . . Je sais qu'Œdipe est votre époux,
Je sais qu'il *en* est digne . »

(*Œdipe*, II, III.)

4° **Place du pronom, complément d'un infinitif** : il se met quelquefois non devant l'infinitif, mais devant le verbe dont dépend cet infinitif

« Il *t'*a dû pardonner.
Il *t'*allait condamner »

(*Brutus*, V, VII, 1143 et 1444.)

5° **Emploi du réfléchi** pour renvoyer au sujet de la phrase, dans les cas où nous employons aujourd'hui le pronom personnel : « une petite île, qui n'a *de soi-même* qu'un peu de plomb, etc . » (*Lettres philosophiques*, X.)

II. — **Pronoms relatifs.**

1° **Place assez libre du relatif.** — L'usage permettait qu'il fût séparé de son antécédent : « Il désespérait de pouvoir connaître jamais s'il y a un *principe* secret dans la nature, *qui* cause à la fois le mouvement de tous les corps célestes et qui fait la pesanteur sur la terre. » (*Lettres philosophiques*, XV); « Zadig s'en servit pour envoyer des *exprès* à Babylone, *qui* devaient l'informer de la destinée d'Astarté. » (*Zadig*.)

2° **Emploi du relatif suivi de « que ».** — « M l'abbé de Saint-Pierre a fait un journal politique de Louis XIV, *que* je voudrais bien *qu'il* me confiât » (Lettre à l'abbé Dubos, 30 oct. 1738.) Cette construction, très employée au XVIIe siècle, est rare dans Voltaire. Elle a disparu, regrettée de certains écrivains.

3° **Emploi du double relatif**, tournure très employée aussi au XVIIe siècle : « la lecture d'une feuille *qu'on* dit *qui* paraît toutes les semaines. » (Lettre à Marmontel, 16 juin 1749.)

4° **Construction embarrassée après le relatif :**

« Quel est ce jeune prince, *en qui* la majesté
Sur son visage aimable éclate sans fierté ? »

(*Henriade*, VII, 399.)

Il serait correct, mais très lourd, de dire : *sur le visage aimable duquel*, etc.

V — **VERBES**

I. — **Formes.**

Vous *contredites* (pour vous *contredisez*). (Lettre à Schouvalow, 17 juil. 1758.)

II — **Emploi des auxiliaires.**

Emploi du verbe *avoir* au lieu du verbe *être* comme auxiliaire avec un verbe intransitif :

« Pour moi qui, de vos mains recevant sa couronne,
Deux ans après sa mort, *ai monté* sur son trône. »

(*Œdipe*, I, 3.)

« Où serais-je, grands Dieux ! si ma crédulité
Eût tombé dans le piège à mes pas présenté ? »

(*L'Orphelin*, v. 68.)

« *J'ai resté* six mois entiers à Colmar. »

(Lettre à Mme du Deffand, 19 mai 1754.)

III — **Temps et modes.**

1° **Emploi du passé composé pour le conditionnel passé avec le verbe « devoir ».** — « Vingt libelles vous prouvent que vous *n'avez pas dû* réussir. » (Lettre à M Lefèvre, 1732.)

2° **Emploi du subjonctif présent dans les propositions complétives** — « Si vous trouvez dans le fond du cœur que *j'aie* raison, voyez ce que vous avez à faire. » (Lettre à Palissot, 4 juin 1760.)

3° **Emploi de l'imparfait du subjonctif**, au sens du conditionnel, après un verbe au présent : « *Croit-on*, Sire, que si M. Bestucheff, ou Bartenstein, disait de Votre Majesté.

« Profond dans ses desseins, soudain dans ses efforts,
« De notre politique il rompt tous les ressorts ; »

croit-on, dis-je, que Bartenstein ou Bestucheff, *s'exprimât* d'une manière peu correcte ? » (Lettre à Frédéric, 31 auguste 1749.)

« *Je ne dis pas* que ma *Rome sauvée fût jouée* aussi souvent que *Zaïre*... » c'est-à-dire *serait jouée*. (Lettre à Richelieu, 31 aug. 1751.) — Cf. RACINE, *Andromaque :* « On *craint* qu'il *n'essuyât* les larmes de sa mère. »

4° **Emploi du plus-que-parfait du subjonctif** au sens du conditionnel passé après un verbe au présent :

« Je *désire* humblement...
Que ce gouffre enflammé de soufre et de salpêtre
Eût allumé ces feux dans le fond des déserts. »

(*P. sur le Désastre de Lisbonne.*)

5° **Emploi du futur à côté du conditionnel**. — « Un peuple qui *aurait* des tragédies, des tableaux, une musique uniquement de son goût et réprouvés de tous les autres peuples policés, ne *pourra* jamais se flatter justement d'avoir le bon goût en partage. » (*Essai*, ch. CXXI.)

IV. — Infinitif.

Infinitif présent dépendant des prépositions DE ou PAR, dans des conditions où cet emploi n'est plus possible : « La réputation de Schulenbourg dépendait *d'échapper* au roi de Suède » (*Charles XII*, 3.) (C'est-à-dire du fait d'échapper ; du succès avec lequel il échapperait) ; « N'ayant jamais pu réussir dans le monde, il se vengea *par en médire.* » (*Zadig*, IV) ; « Dans *Œdipe*, Thésée débute *par dire* à Circé.. » (Lettre à M. Maffei au sujet de *Mérope*) ; « La dispute finit toujours *par convenir* qu'il est fort difficile de gouverner les hommes. » (*Dictionn. philosophique.*)

V. — Participes.

1° **Construction libre du participe présent** : « Mes pleurs, *en te parlant*, inondent ton visage. » (*Brutus*, V, VII, v. 1145.) (C'est-à-dire : *tandis que je te parle*) ; « *En approfondissant* cet abîme, il s'est trouvé infini. » (*Lettres philosophiques*, XIV.) (C'est-à-dire : quand on a approfondi cet abîme...)

« Mais bientôt, *éprouvant un désespoir funeste*,
Ses mains ajouteront à la rigueur céleste. »

(*Œdipe*, III, IV.)

(C'est-à-dire : quand il éprouvera un désespoir funeste...)

2° **Construction libre du participe passé**

« Et que, *tous deux unis* par ces liens affreux
Je donnerais des fils à mon fils malheureux. »
(*Œdipe*, III, IV.)

(C'est-à-dire : *tous deux étant unis*..., c'est donc une sorte de participe absolu);

« Qu'*aimé de ses sujets*, ils soient chers à ses yeux. »
(*Henriade*, VII, 427.)

(C'est-à-dire qu'il soit aimé de ses sujets et que ses sujets lui soient chers.) On trouve la même construction avec un adjectif, V. plus haut. p. 983, *Adjectifs*, 4.

3° **Le participe passé tenant lieu du substantif correspondant** comme en latin : « Philipsbourg et Mayence *rendus* (pour « la *reddition* de Philipsbourg et de Mayence ») furent la preuve et le fruit de la victoire. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. III.)

VI. — Accord du verbe.

Le verbe reste quelquefois au singulier avec plusieurs sujets, même unis par *et*.

« *La tendresse et la crainte*
Pour lui dans tous les cœurs *était* alors *éteinte*. »
(*Henriade*, III, v. 243.)

« *Quelle a été* la naissance et le progrès de la Marine ? » (Lettre à Schouvalow, 24 juin 1757.)

Ailleurs, le verbe est encore employé au singulier avec un sujet qui est au pluriel. Il est vrai qu'il s'agit du titre d'un ouvrage : « Dire que LES MONDES *est* un livre à jamais utile, etc., voilà, je crois, de la critique. »

VI — ADVERBES, NÉGATION

1° L'adverbe **où** est encore, comme au XVIIe siècle, employé pour remplacer le relatif précédé de *à* ou de *dans* :

« L'inexprimable horreur *où* toi seul m'as livré. » (*Adélaïde Du Guesclin*.)

2° L'adverbe **si** est employé pour *tant* ou *tellement* devant un verbe ; il est vrai qu'il s'agit du verbe *maltraiter*, qui peut être décomposé par la pensée : « Mon pauvre enfant (*Charles XII*) qu'on a *si* maltraité. » (Lettre à Cideville, 30 janvier 1731.)

3° Comme en latin, l'adverbe remplace l'adjectif devant un autre adjectif : « Les *véritablement* grands hommes », pour les « *véritables* grands hommes. »

4° **Place de la négation**. — Dans une proposition infinitive, la négation *pas* se trouve rejetée après l'infinitif. « Ce devrait être une loi de ne les imprimer *pas*. » Nous dirions : de *ne pas* les imprimer. (*Lettres philosophiques*, XXIV.)

5° Omission de *pas* après *ne :*

« De tant d'empereurs, etc., combien y en a-t-il dont le nom *ne* mérite de se trouver ailleurs que dans les tables chronologiques ? » (*Charles XII*, Discours)

6° **Locution adverbiale**. — **Dans un peu** = *un peu plus tard*, dans peu de temps : « Ces quarante mille hommes qui devaient arriver *dans un peu*. » (*Charles XII*, liv. II.)

7° **Il y a du temps** = *il y a longtemps :* « Vous savez, *il y a du temps*, mon héros, la glorieuse victoire que l'ancien ministère anglais a remportée sur l'amiral Byng, à Portsmouth .. » (Lettre à Richelieu, 6 avril 1757.)

VII. — CONJONCTIONS

1. — **Comme** — Contrairement à l'usage qui a prévalu, cette conjonction se trouve supprimée devant l'attribut après un verbe comme *envoyer :* « Le Fort, qu'il envoyait ambassadeur extraordinaire. » (*Charles XII*, liv. I.)

2. — **Jusqu'à ce que** suivi de l'indicatif : « C'est parce qu'ils étaient malheureux chez eux qu'ils devinrent les maîtres du monde, *jusqu'à ce qu'*enfin leurs divisions les *rendirent* esclaves. » (*Lettres philosophiques*, VIII); « Il resta dans l'île *jusqu'à ce qu'*un officier de confiance l'*alla* prendre à l'île Sainte-Marguerite. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxv.)

3. — **Malgré que, malgré qu'on en ait**, dans le sens de *quelque soit le mauvais gré qu'on en a :* « On se trouve compromis, *malgré qu'on en ait*, avec un homme couvert d'opprobres. » (Lettre à Vauvenargues, déc. 1744.)

4. — **Que**, dans le second terme d'une proposition interrogative indirecte, quand le premier terme commence par *pourquoi :* « Je ne sais pas pourquoi le roi me prive de la place d'historiographe de France et *qu'*il daigne me conserver le brevet de son gentilhomme ordinaire. » (Lettre à Mme Denis, 28 oct. 1750.)

5. — **Que**, après une locution verbale comme *avoir intérêt :* « Les libraires de ces journaux *ont intérêt qu'*ils soient satiriques. » (Lettre à M. Lefebvre, 1732.)

6 — **Que**, après une négation, ou l'équivalent d'une négation (comme le mot *impossible*), au sens de *autrement que :* « Quoique, après tout, il soit impossible d'avoir chez soi le superflu *que* par la surabondance des arts de la première nécessité. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxxii.)

7. — **Que si**, au commencement d'une phrase ; au sens de *si :* « *Que si*, avec tous ces avantages et après tant de victoires, ce roi a été si malheureux, que devraient espérer les autres princes? » (*Charles XII, Discours*). Cette tournure, calquée sur le latin *quod si*, était très employée au dix-septième siècle.

8. — **Sinon**, *ne .. autre chose, sinon*, latinisme : « Mégret, homme singulier et indifférent, ne dit autre chose, *sinon* : « Voilà la pièce finie, allons souper. » (*Mort de Charles XII.*)

VIII. — PRÉPOSITIONS

1 — **Suppression de la préposition** dans certains cas. — *Reconnaître roi* = reconnaître *pour* roi : « On jura de *reconnaître roi* le plus vaillant et le plus sage. » (*Zadig*, XIX); *croire un Dieu* = croire *à* ou *en* un Dieu (Lettre sur les Quakers, III.)*Dictionnaire philosophique*, V. ici p. 836.)

2. — **A**, suivi de l'infinitif après le verbe *laisser :* « Je *laisse* à votre amitié *à* m'indiquer. » (Lettre à Cideville, 30 janv. 1731.)

à au sens de *pour :* « sévère *à* soi-même » (Lettre au P. de La Tour, 1746); treize juges « opinèrent *à* un bannissement perpétuel. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxv.)

à au sens de *sur :* « une scène qui fait dresser les cheveux *à* la tête. » (Lettre à M. Fyot de la Marche, 25 mars 1762.)

à au sens de *en :* « Vous êtes *à* la tête des personnes que j'aime. » (Lettre à d'Argental, avril 1734.) Nous dirions aujourd'hui *en tête; à la tête* a un autre sens; « (poème) que le roi avait daigné faire imprimer *à* son Louvre. » (Lettre au P. de La Tour.)

à au sens de *vers :* « Il cherchait un passage par les mers du Nord Est *à* la Chine. » (*Charles XII*, liv. II.)

3. — **Contre**, au sens de *avec :* avoir une dispute *contre* quelqu'un : « Une petite dispute que je prends la liberté d'avoir *contre* Pascal. » (Lettre à M. de Cideville, 1er juill. 1733.)

Contre, au sens de *sur :* « Aucun (roi de France), depuis saint Louis, n'avait gagné de victoire signalée *contre* les Anglais. » (*Précis du siècle* de Louis XV.)

4. — **Dans** pour *en :* « Quel démon... a pu *dans* nous rassembler tant d'horreurs ? » (*Œdipe*, IV, 1.)

Dans pour *à :* « Prononcer l'éloge de Newton *dans* l'Académie des Sciences. » (*Lettres philosophiques*, XIV); « Le surintendant aurait été arrêté *dans* Vaux le jour de la fête. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxv.)

Dans pour *sous :* « L'esprit dans lequel M. Pascal écrivit ces Pensées, était de montrer l'homme *dans* un jour odieux. » (*Remarques sur les Pensées de Pascal.*)

5. — **De**, supprimé dans certains cas : *de l'eau rose* = de l'eau *de* rose. (*Zadig*, le Basilic.)

De au sens de *dans :* « Ce qui me charme surtout *de* vos réflexions, monsieur, et *de* tout ce que vous voulez bien me communiquer, c'est, etc. » (Lettre à Vauvenargues, 3 avril 1745); « homme consommé *de* littérature. » (Lettre au P. de La Tour, fév. ou mars,1745.) Peut-être pourrait-on rattacher à ce cas la tournure très usitée : « On était déjà au 15 *de* novembre. » (*Charles XII*, liv. II)

De pour *à*, après un verbe comme *s'offrir :* « Un major nommé Bère *s'offrit de* les conduire. » (*Charles XII*, liv. IV.)

De après *avoir droit* et avant un infinitif : « Un bonheur infini, auquel, d'un million d'hommes, un seul à peine *a droit d'aspirer*. » (*Remarques sur les Pensées de Pascal.*)

De après *résolu :* « Je suis fermement *résolue de* me jeter sur son bûcher. » (*Zadig*, Le bûcher.) Rapprocher de cette tournure *prêt de* pour *prêt à* (V. *Lex*).

De pour *loin de*, après *fuir :* « La mort *fuira de* vous. » (*Œdipe*, III, IV.)

6 — **En** pour *à la :* « Il ne leur vint jamais *en* pensée, de forcer personne à renoncer au christianisme. » (*Essai*, chap. XXV.)

6. — **Pour** avec un verbe comme *s'intéresser* (sens différent de *s'intéresser à*), prendre parti pour : « ... sentit que le Très-Haut *s'intéressait pour* lui. » (*Henriade*, X, 472.) — Cf. CORNEILLE, *Le Cid*, II, 2 :
« Mais je sens que *pour* toi ma pitié *s'intéresse.* »
« Sens analogue avec *préoccupé pour :*

« Croyez en ma douleur.
Comme vous autrefois, *pour* eux *préoccupée.* »

(*Œdipe*, IV, I.)

C'est-à-dire prévenue en leur faveur (en faveur des prêtres.)

8. — **Sous** dans le sens de *pendant :* « *Sous* la minorité de Charles VIII. » (*Essai*, ch. CXLV.)

Sous au sens de *sur :* « *Sous* l'espoir d'un salaire. » (*Pauvre Diable.*)

9. — **Sur** avec l'idée de *aux dépens de :* « Les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine *sur* le duc Charles IV. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. III.)

10 — **LOCUTIONS PRÉPOSITIVES : à travers de** : (« à travers *duquel.* » (*Charles XII*, liv. III.)

11. — **Vis-à-vis**, sans *de :* « Le roi était exposé à une batterie de canon pointée *vis-à-vis* l'angle où il était. » (*Charles XII.*)

IX. — CONSTRUCTION

Fréquence de l'inversion. — 1° Dans le style badin :
« Midi sonnant, *un chaudeau l'on m'apporte.* » (*La Bastille.*)

« Et *son émule il se rendit,*
Sans se rendre son plagiaire. »

(A M. Falkener, en tête de *Zaïre.*)

2° Dans les vers en général, quelquefois ces inversions ont quelque chose de forcé : « Je n'ai pu *de mon fils* consentir à la mort. » (*L'Orphelin*, III.)

LEXIQUE

Ce lexique étant destiné à faciliter aux élèves l'intelligence des textes cités, nous y faisons entrer, avec un certain nombres de termes particuliers à Voltaire, d'autres mots qui ne lui appartiennent pas en propre et dont beaucoup sont usités aujourd'hui, mais dont le sens nous a paru devoir être rappelé ou précisé.

A

Abandonnement. État de celui qui est abandonné. (Lettre à M*** de l'Académie française, mars 1743.)

Abord (**d'**). Tout de suite. « Ce même génie (le génie de la Renaissance) adoucit *d'abord* les mœurs des hommes dans presque toutes les provinces de l'Europe chrétienne. » (*Essai*, chap. XXVIII) — « M. de Beaumont prit *d'abord* sa défense. » (*Calas*, p. 12.)

Aborder, verbe transitif « *Il* (Rollon) : *aborda l'Angleterre*, où ses compatriotes étaient déjà établis. (*Essai*, chap. XXV.)

Accourcir. Raccourcir : « La Fontaine *accourcissait* presque tous ses contes. » (*Temple du Goût*.)

Adje. (Arabe : *hadjis*), pèlerins qui font le voyage de La Mecque. (Lettre à l'abbé Aunillon, octobre 1742.)

Aller aux opinions. Voter. *Discours sur la tragédie*, en tête de *Brutus*.

Anatomiser. Décomposer: *Anatomiser* la lumière avec le prisme. (*Dictionnaire philosophique*.)

Ancien. Voltaire écrit couramment : mon cher et *ancien* ami (Lettre à Cideville, 10 mars 1752 ; lettres à Thiériot. 24 décembre 1758, 17 septembre, 1759, etc.), voulant dire : mon ami de longue date, sans donner au mot le sens de *passé, qui n'est plus*, Aujourd'hui, *un ancien ami* signifie un homme qui a été notre ami, mais qui ne l'est plus.

Année commune. Dans une année qui ne se distingue d'une autre ni en bien, ni en mal. Cf. *Bon an, mal an*. (*L'homme aux quarante écus*.)

Apostiller (de *apostille*, note placée à la marge ou au bas d'un écrit ; recommandation ajoutée à une requête, à un placet, etc.)

Appareil, sans épithète, au sens d'*apparat* « Tous ces vains discours *d'appareil*. » (*L'homme aux quarante écus*.)

Arpent. Ancienne mesure agraire de trente à cinquante ares suivant le pays.

Arrangement. Au sens, rare aujourd'hui, de *préparatifs d'une action importante*. « Les fatigues

que demande *l'arrangement* d'un si grand jour. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. III.)

Aspect. Au sens de *présence*. « De son coupable *aspect* qu'il purge nos frontières. » (*Brutus*, I, I, v. 27.)

Auguste. Forme préférée par Voltaire au mot *août*.

B

Basilic. Sorte de lézard. (*Zadig* le basilic.)

Bégueule. Femme d'une pruderie exagérée, qui se scandalise sans motif. (Lettre du 12 juin 1735.)

Besant (lat. *byzantius*, de Byzance). Monnaie d'or de l'Orient au moyen âge. « Le roi Louis ayant offert pour sa rançon et pour celle des prisonniers un millier de *besants* d'or, Almoadan lui en remit la cinquième partie. » (*Essai*, chap. LVIII.) Plus loin, Voltaire, parlant de huit cent mille besants, ajoute : « C'était environ neuf millions de la monnaie qui court actuellement. » (Épître *sur la Calomnie*.)

Besoin. Dans un besoin : *dans un cas de besoin*. « On l'a vu (Pierre le Grand), *dans un besoin*, faire la ponction à un hydropique.

Blason. Science des armoiries, ou des signes qui composent un écu armorial. (*Jeannot et Colin*.)

Bonhomme. Homme âgé : « Ton *bonhomme* de père. ». (*Jeannot et Colin*.)

Brahmane (brachmane, brame, bramine). Nom donné aux prêtres formant la première des quatre grandes castes chez les Indiens et enseignant la doctrine des Védas ou livres sacrés (sanscrit *brahman*, homme de la caste sacerdotale, issue de *Brahma*).

Brocard (étymologie : *broche ?*). Raillerie piquante. (3e *Discours sur l'homme*, v. 95.)

C

Cadi (mot arabe). Fonctionnaire musulman chargé de régler les contestations civiles et religieuses. (Littré.)

Camouflet. Au sens d'*insultes*. « Il n'y a point en France assez de *camouflets*, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. » (Lettre du 19 juillet 1776.)

Captivé. Au sens étymologique de *retenu captif*, *condamné à l'impuissance*. « Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante, Cédant à nos efforts trop longtemps *captivés*, Satisfit en tombant aux lis qu'ils ont bravés. » (*Zaïre*, II, 3, v. 550-553.)

Cédrat. Fruit d'une sorte de citronnier. (*Candide*.)

Chamaillis. Bruit de gens qui *se chamaillent*, qui se disputent ou font assaut de paroles. (Épître à Mme Denis, 1749.)

Chambellanie. Charge de chambellan. (Lettre à Mme Denis, 28 octobre 1750.)

Chansonneurs. Opposé à *chansonnés*. (*Le Pauvre Diable*.)

Charlatanerie. Charlatanisme. (Lettre à Moncrif, 27 mars 1757.)

Chaudeau. Boisson chaude faite de lait bouillant versé sur des œufs crus. (*La Bastille*.)

Chemin couvert. Terme de fortification, chemin sur le bord extérieur du fossé et où *l'assiégé* est *à l'abri du feu* des assiégeants. (Lettre au P. de La Tour, 1746.) Le mot *couvert* signifie ici *protégé*. Cf. Cette porte est *couverte* par une demi-lune.

Chevance. Cf. LA FONTAINE, *Fables*, IV, 20. Le *bien* qu'on possède Vieux mot qui se rattache à l'ancien verbe *chévir*. « Dont Dieu croisse la *chevance*. » (Lettre à l'abbé Aunillon, oct. 1742.)

Chiaoux. Mot d'origine turque, signifiant *envoyé* et employé plai-

samment pour désigner un *résident* de France à l'étranger. (Lettre à M. le marquis de Chauvelin, 24 aug. 1764.)

Clarté. Au sens d'*éclairage*. « Il s'en fallait beaucoup que la ville de de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui : il n'y avait ni *clarté*, ni sûreté, ni propreté. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX.)

Climat. Au sens de *pays*. « Et nous, de ces *climats* destructeurs implacables... » (*Alzire*, I, 1.)

Cochenille. Insecte originaire du Mexique, dont on tire une teinture écarlate. (*L'homme aux quarante écus*.)

Commettre. Au sens de *compromettre*. « Le tout sans me *commettre*. » (Lettre à l'abbé Moussinot, juin 1737.)

Communiquer à (se). S'étendre à, se répandre dans. « Les modes des Français *se communiquaient aux* cours d'Allemagne. » (*Essai*, chap. CXXI.)

Condamnation. *Passer condamnation :* Renoncer à soutenir une accusation, une thèse, une prétention, etc. (*Jeannot et Colin*, p. 857.)

Connaître. Au sens de *reconnaître :* « Le maître de ces lieux, le puissant Orosmane, Sait *connaître*, seigneur, et chérir la vertu. » (*Zaïre*, II, 3.) « Des dieux que nous servons, *connais* la différence. » (*Alzire*, v. 1389.) (Cf. Lettre à Mme Denis, 9 juillet 1753.)

Conséquemment. Avec logique, raisonner *conséquemment* (Traité de la *Tolérance*.)

Contrariété. Au sens de *contradiction*. (*Lettres philosophiques*, XIV, p. 226.)

Correspondance. Au sens général de *relations :* « Les villes d'Augsbourg et de Nuremberg se ressentaient de leur *correspondance* avec les Italiens. » (*Essai*, chap. CXVIII, p. 665.)

Coupable (de). Responsable de « *Coupable* du sang d'un homme. » (*Zadig*, X.)

Courtine. Terme de fortification : Le mur qui joint les deux flancs d'un bastion.

Craître pour **croître** (rime avec *être*). Cette prononciation est d'accord avec la transformation en *ais* des désinences en *ois*. (*Le Pauvre Diable*).

Croître. Au sens propre de *pousser :* « Laisser *croître* sa barbe. » (*Essai*, chap. CXXI.)

Crustacés. Animaux articulés, protégés par une carapace (latin *crusta*), comme le crabe, l'écrevisse, le homard.

D

Débrider. Quand il s'agit de déclamation, *presser*, *précipiter*, *débiter rapidement*. (Lettre à Mlle Clairon, 12 janv. 1750.)

Décent (en parlant d'une personne). Modeste, comme il faut. (Lettre au père de Mlle Corneille, 25 déc. 1760.)

Décimateur. Celui qui lève la dîme. (*L'homme aux quarante écus*.)

Décime (dîme). Droit d'un dixième. « Clément IV lui accordait une *décime* sur le clergé pour trois ans. » (*Essai*, chap. LVIII.)

Degré, *par degrés*. En s'élevant d'un grade à l'autre : « Pierre le Grand fut officier *par degrés*. » (*Charles XII*, liv. I.)

Délégation. Terme juridique. Transport d'une créance à un tiers : « Ma *délégation* est un droit et ce serait l'infirmer que de la soumettre au prince de Guise. » (Lettre à l'abbé Moussinot, 2 janv. 1739.)

Demi. *A demi-corps* : à mi-corps, (*Charles XII*, Liv. VIII, p. 133.)

Déprimer. Au sens de *rabaisser*. (2e édition du *Commentaire*.)

Derviche ou **dervis**. Sorte de moine mahométan. (Étym. *derouisch*, pauvre).

Desterham. Grand conseil chez les Orientaux : « Ils le firent conduire devant l'assemblée du *grand desterham*, qui le condamna au knout et à passer le reste de ses jours en Sibérie. » — « Il fut permis à Zadig de plaider sa cause au conseil du *grand desterham*. » (*Zadig*, le Chien et le Cheval.)

Détonner. Avec un complément. Chanter sur un ton faux. « Leur voix fausse et rustique, Gaîment de Pellegrin *détonne* un vieux cantique. » (1er *Discours sur l'homme*.)

Devers. Pour *vers*. Nous avons conservé *par devers* : « *Devers* Pâque on doit pardonner aux chrétiens qui font pénitence. » (Lettre à Cideville, 13 mars 1741.)

Disparate. Manque de conformité, contradiction, conduite illogique. « Il ne prétexte pas même cette *disparate* sur l'horreur qu'il aurait de voir ses fils combattre son gendre. » (*Commentaire*, sur les Horaces.)

Dissiper. Disperser ; dissoudre : « Les Impériaux furent *dissipés*. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. III.) — « Pierre le Grand a *dissipé* les janissaires moscovites. » (*Charles XII*, livre I.) — « Tous ces trésors furent *dissipés* (c'est-à-dire dépensés inutilement) dans d'autres pays. » (*Essai*, chap. LXXXI.)

Divan. (Étymologie arabe : *dïouan*, conseil). Chambre du Conseil d'État de Turquie, qui est dans la seconde cour du sérail ; l'assemblée même de ce conseil, présidée par le sultan ou par le grand vizir. (*Zadig*, le Ministre.)

Draban. Sorte de garde du corps chez les rois du Nord de l'Europe. (Littré.) (*Charles XII*, Livre IV.)

Ducat. Monnaie d'or valant de 10 à 12 francs. Les premiers ducats furent frappés à Venise au XVIe siècle. (*Essai*, chap. CXLV.)

E

Échafaud. Échafaudage. (*Lettres philosophiques*, XII.)

Écrouelles. Maladie des personnes scrofuleuses. (Lettre à M. de la Rochette, 1er juin 1767.)

Effet. Billet à ordre, c'est-à-dire écrit par lequel on s'engage à payer une somme à une époque déterminée, soit à la personne en faveur de laquelle le billet a été souscrit, soit *à son ordre*, c'est-à-dire à toute personne à qui la première aura transmis ce billet.

Effets publics. Titre de rente émis par l'État (Lettre à Thiériot, 17 sept. 1759.)

Effet. « en effet ». Employé au sens étymologique de *en fait*, opposé à *en apparence* : « Ce fameux système de Law, qui semblait devoir ruiner la régence et l'État, soutint *en effet* l'une et l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues. » (*Précis du Siècle de Louis XV*.)

Emphytéotique. Un bail *emphytéotique* est un bail à longue échéance. (Étymologie εμφυτευειν, planter.) Le locataire est assuré d'avoir assez de temps pour planter et jouir du fruit de ses plantations. (Lettre à Thiériot, 24 décembre 1758.)

Enchérir. Au sens transitif, *rendre plus cher* : « Le journalier ayant *enchéri* son travail » ayant élevé les conditions de son travail. (*L'homme aux quarante écus*.)

Encorneiller. Mot plaisamment forgé par Voltaire pour dire qu'il a été amené à s'occuper de Mlle Corneille. (V. p. 780.)

Entendre. Comprendre (Œdipe) « vint, vit ce monstre affreux, *l'entendit*, et fut roi. » (*Œdipe*, I, v. 66.)

Entrechat. (Étymologie italien *entrecciato*, entrelacé.) Saut léger, pendant lequel les pieds du danseur se croisent rapidement pour retomber à la première position. (*Zadig*, la Danse.)

Époque. Bossuet définit ce mot au commencement du *Discours sur l'Histoire universelle :* « C'est ce qui s'appelle *époque*, d'un mot grec qui signifie *s'arrêter*, parce qu'on s'arrête là, pour considérer comme d'un lieu de repos tout ce qui est arrivé devant ou après, et éviter par ce moyen les anachronismes, etc. » — Nous disons plutôt aujourd'hui, en ce sens, *étape*. « Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant *d'époque* à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité. » (*Siècle de Louis XIV*, Introduction.) — Cette journée de Rocroy devint *l'époque* de la gloire française et de celle de Condé. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. III.) — Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des *époques* fatales à la réputation de la France. » (*Ibid.*)

Espèces. Monnaie d'or ou d'argent. « On accusait Law d'avoir fait passer pour son profit les *espèces* de la France dans les pays étrangers. » (*Précis du Siècle de Louis XV.*)

Éterniser. Immortaliser. « Le nom du pape Léon X est célèbre par son esprit, par ses mœurs aimables, par les grands hommes dans les arts qui *éternisent* son siècle, etc. » (*Essai sur les mœurs*, ch. CXVIII.)

Européan. Forme préférée par Voltaire à *Européen*.

Exciter. Encourager. « L'industrie fut partout *excitée*. » (*Essai*, ch. CXVIII.)

Exterminer (latin *exterminare*), *bannir*, mais le sens de tuer avec rage se présente aussi à la pensée. (Lettre du 13 oct. 1750.)

F

Facteur. Directeur d'une *factorerie*, établissement de commerce aux colonies. (*Lettres philosophiques*, X.)

Falot, ote. adj. Plaisant, drôle, grotesque : « Un bon couplet chez ce peuple *falot* De tout mérite est l'infaillible lot. » (*Épître sur la Calomnie.*)

Falun. Dépôt d'origine marine provenant de débris de coquilles et de sable, que l'on trouve dans certains pays et qui s'emploie comme engrais. (*L'homme aux quarante écus.*)

Figuré. Présentant la forme ou la figure de : « Il y a des pierres qui sont *figurées* en langues. » (*L'homme aux quarante écus.*)

Fiocchi. (Italien *fiocco*, flocon, souffle.) *Coi fiocci* ou *in fiocci* signifie *en grande pompe :* « Jugez, après ce beau portrait, qui est très fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi*. » (Lettre à d'Argental, 30 déc. 1774.)

Fripier d'écrits. Plagiaire. 3e *Discours sur l'homme*, p. 300. Le mot est déjà dans MOLIÈRE. (*Femmes savantes*, III, 3, v. 1017.) Le fripier est celui qui vend de vieux habits, de vieux meubles, etc. Le verbe *friper* signifie faire des plis, chiffonner.

G

Garde. Se donner *garde*, ou plutôt *de garde*, c'est-à-dire se *garder* de. « On se serait donc bien donné *de garde* d'ajouter cette histoire à la multitude des livres. » (*Discours sur l'Histoire de Charles XII.*) — N'avoir *garde de*, même sens. « L'officier n'eut *garde de* le contredire. (*Charles XII*, liv. II.)

Gazouillis. Gazouillement, bruit des conversations mondaines. (Epître à Mme Denis, 1749.)

Gêner. Au sens fort du XVIIe siècle. « Le grand prêtre me *gêne*. » (*Œdipe*, IV, 1.)

Génie. Au sens latin de *bon génie*, génie protecteur. Ton *génie* alarmé te parle par ma bouche ; Il me pousse, il me presse, il me jette à tes pieds. » (*La Mort de César*, III, 4, v. 818.)

Graviter. Mot introduit par le système de Newton. La gravitation

est la loi découverte par ce savant et en vertu de laquelle les corps s'attirent réciproquement en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. « Vers un centre commun tout *gravite* à la fois. » (Épître à Mme du Châtelet.)

Grimaud. Mauvais écrivain. (*Lettres philosophiques*, XVIII p. 234.) (V. Molière, *Femmes savantes*, III, 3, v. 1015.)

Guenillon. Morceaux d'étoffe. « Un bal où parurent plus de cent masques habillés de *guenillons* superbes. » (Lettre à la marquise de Mimeure, 1716).

H

Historiographerie. Mot plaisamment forgé pour désigner le poste d'*historiographe*. (Lettre à Mme Denis, 28 oct. 1750.)

Histrionner. Donner la comédie. (Lettre à Mme de Graffigny, 16 mai 1758.)

Honoraire. Au singulier, même sens qu'au pluriel : « Triste et honteux, je quittai mon pirate, Qui me vola, pour fruit de mon labeur, *Mon honoraire*, en me parlant d'honneur. » (*Le Pauvre Diable*.)

I

Iman. Ministre de la religion mahométane. (Littré.) (Lettre à l'abbé Aunillon, oct. 1742.)

Impertinent. Impropre, dépourvu de sens (en parlant d'un mot) : « Leurs *quiddités*, leur *horreur du vide*, leurs *formes substantielles* et tous ces mots *impertinents* que l'ignorance rendait respectables. » (*Lettres philosophiques*, XII.)

Incertain. Mal assuré : Ses mains *incertaines* De l'État ébranlé faissaient flotter les rênes. » (*Henriade*, I.)

Inquiet. Peu tranquille, insoumis : « Louis XIII et Richelieu avaient laissé aux Français, alors très *inquiets*, de l'aversion pour le nom seul du ministère et peu de respect pour le trône. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. III.)

Insipidité. En parlant d'une femme insignifiante : « On a conduit son *insipidité*. Au fond d'un char, etc. » (Épître à Mme Denis, 1750.)

Interdire. Couvrir de confusion : « Le passé m'*interdit* et le présent m'accable; Je lis dans l'avenir un sort épouvantable. » (*Œdipe*, IV, 1.)

Intriguer (**s**). Intriguer : « *Vous vous intriguez* comme les autres pour entrer dans l'Académie française. » (Lettre à M. Lefebvre, 1732.)

Kimadoulet. (Littéralement : la perle de la dynastie.) Mot oriental pour désigner le gouverneur d'une province. (*Zadig*, le Ministre.)

J

Jussion. Commandement adressé par le roi aux juges d'une cour souveraine pour leur enjoindre d'enregistrer un édit. (*Essai*, chap. CXXI.)

K

Kaïmac. (Mot turc.) Sorte de sorbet. (*Candide*, conclusion.)

Knout. (Mot russe.) Fouet formé de lanières de cuir garnies de boules de métal; supplice infligé avec cet instrument. (*Zadig*, le Chien et le Cheval.)

L

Lama. Prêtre bouddhiste au Thibet. Voltaire emploie le mot pour désigner des prêtres catholiques. (*L'homme aux quarante écus*.)

Limon (d'où limonade). Sorte de citron.

Livrée. Domestiques : « Venez quelquefois dîner avec ma *livrée*. » (*L'homme aux quarante écus*.)

Loup-cervier. (Du latin *cervarius* « qui attaque les cerfs ».) Le loup cervier est le nom populaire du lynx, animal carnassier et sauvage auquel on attribuait autrefois une vue très perçante. « Vivre seul comme un *loup-cervier*. » (*Dictionnaire philosophique*.)

M

Magasin. Entrepôt. « Un port (Arkhangel) qui deviendrait le *magasin* du Nord. » (*Charles XII*, liv. I.)

Mainmorte. État des biens qui, comme ceux d'un couvent, ne se transmettent pas à la suite de décès et sont soumis à une taxe spéciale, dite de *mainmorte*, destinée à remplacer les droits de mutation.

Malotru. (Étymologie *malostru* pour *malastru*, qui a un mauvais astre). 1er sens, mal fait, mal tourné ; 2e sens, grossier, mal élevé. (*Le Pauvre Diable*.)

Méconnaître. Ne pas connaître. « Jeune, et dans l'âge heureux qui *méconnait* la crainte. » (*Œdipe*, I, 1.)

Mijaurée. Fille ou femme maniérée. (*Épître sur la Calomnie*.)

Minuter. Écrire, rédiger un acte, une pièce officielle. (*Siècle de Louis XIV*, XXIX.)

Mollesse. Tendresse, sensibilité. « Cette *mollesse* qui relève le sublime. » (A propos du poème du Tasse.) (*Essai*, chap. CXXI.)

Monade. Terme du système de Leibnitz, qui désigne une substance simple, indécomposable, un principe d'action. (*Dictionnaire philosophique*.)

Mufti (mot arabe). Le chef de la religion mahométane, dont les fonctions, supérieures à celles du cadi, consistent à résoudre en dernier ressort les points de controverse en matière de droit civil et religieux. (Littré.)

N

Nabab (Mot tiré de l'arabe). Titre des princes de l'Inde musulmane. (Littré.)

Nouvellement. De manière nouvelle (sens inusité aujourd'hui.) : « Ils ont voulu traiter *nouvellement* une matière tout usée. » (*Lettres philosophiques*, XXIV)

O

Objet. Spectacle : « A cet *objet* touchant lui seul est inflexible. » (*Henriade*, II, v. 225.)

Offusqué. Assombri. De quel nuage épais ton crâne est *offusqué* ! (*La Vanité*) V. Molière (*École des maris*, I, 1) : « Ces blonds cheveux de qui la vaste enflure, Des visages humains *offusque* la figure . »

Olive. Olivier. « Louis tenant en main l'*olive* de la paix. » (*Henriade*, X, v. 496.)

Omras. (Mot arabe, pluriel de *émir*, chef.) Se dit des grands officiers de la couronne.

Ordonner. Régler : « Pierre le Grand *ordonnait* des écluses. » (*Charles XII*, liv. I.)

Ostensible. Susceptible d'être montré. Voltaire désigne par ce mot une lettre destinée à une certaine publicité. Lettre à Thiériot, 19 janvier 1739.

Ouï-dà. Oui, ma foi. (*Le Pauvre Diable*.)

P

Palinodie. Rétractation. Mot d'origine grecque (παλινῳδία), chant différent ou sur un air différent. (*Le Pauvre Diable*.)

Panier. Particularité de la toilette du XVIIIe siècle. Les femmes élégantes portaient des sortes de jupons bouffants garnis de cercles de baleine. (V. *Epître* à Mme Denis, p. 467)

Papelard. 1er sens : faux dévot, hypocrite : « Dès qu'il la voit partie, il contrefait son ton, Et d'une voix *papelarde* Il demande qu'on ouvre, en disant : Foin du loup ! » (La Fontaine, *Fables*, IV, 15.); 2e sens : qui a le caractère de l'hypocrite : « Tout doucement venait La Motte-Houdard Lequel disait d'un ton de *papelard* : Ouvrez, messieurs, c'est mon *Œdipe* en prose. » (*Temple du goût*.) (Étymologie : italien *pappalardo*, pape, lard, goinfre, bafreur ; de *pappa*-bouillie ; *pappare*, manger comme les enfants — et *lard*)

Part. *Être de part*, être associé : « Jeannot *fut* bientôt *de part* dans l'entreprise. *Mettre de part*, faire entrer comme associé dans une entreprise. » (*Jeannot et Colin*, p. 856 et 864.)

Patente. Diplôme délivré par un prince ou par un corps constitué et donnant le droit d'exercer une industrie, de remplir une mission, d'organiser une expédition, etc. (*Essai*, chap. CXLV.)

Pâturé. Au sens passif dans le sens de *servant de pâture :* « Au couchant s'étendent les grandes prairies *pâturées* et engraissées par tous ces animaux .. » (Lettre à M. Dupont, 7 juin 1769.)

Pharaon. Jeu de cartes. (V. p. 867.)

Pied. Troupes de *pied*, fantassins : « Cette milice était composée d'environ trente mille hommes *de pied*. » (*Charles XII*, liv. I.). — « Les gens *de pied*. » (*Ibid.*, liv. III.)

Pierre philosophale. Pierre qui, d'après les alchimistes, devait opérer la transformation des métaux en or.

Pilorier. — Mettre au pilori. (*Lettres philosophiques*, III.)

Pinte. Ancienne mesure de capacité qui valait environ un litre. (*Le Pauvre Diable*.)

Placet. Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX.)

Poêle (latin *pallium*, manteau). Drap dont on recouvre le cercueil dans les cérémonies funèbres. Les personnes les plus en vue tiennent les cordons du poêle : « Les principaux de la nation se sont disputé l'honneur de porter le *poêle* à son convoi. » (Il s'agit de Newton.) (*Lettres philosophiques*, XXIII.)

Point. Le point difficile, la difficulté : « Le *point* serait de trouver un poète qui pensât comme La Motte et qui écrivît comme Rousseau. » Lettre à M. de La Faye, 1716.)

Police. État politique : « La *police* générale de l'Europe s'était perfectionnée. » (*Essai sur les Mœurs*, chap. LXXXI.)

Politesse. Civilisation : « Cette émulation... donna à ce siècle un air de grandeur et de *politesse*. » (*Essai*. chap. CXVIII.)

Pompons. Pour désigner les élégantes. (Lettre à M. de Cideville du 10 mars 1752.)

Possession. Être *en possession de :* avoir l'habitude de, comme en vertu d'un droit établi : « Il avait donné l'exemple de l'obéissance militaire à sa noblesse, jusque-là indisciplinable, laquelle était *en possession de* conduire sans expérience et en tumulte des esclaves mal armés. » (*Charles XII*, liv. II.) — « Il y a plu de mille ans que les femmes sont *en possession de* se brûler; qui de nous osera changer une loi que le temps a consacrée ? » (*Zadig*, le Bûcher.)

Pourpre. Au masculin, désigne le coquillage et la couleur qui en est tirée. Au féminin, l'étoffe teinte de cette couleur : « L'émeraude, l'azur, *le pourpre*, le rubis. » (Épître *Sur la philosophie de Newton*.)

Précéder. Avoir le pas sur : « Les cardinaux commencèrent à prendre le pas sur les chanceliers... Le chancelier Warham *précéda* le cardinal Wolsey jusqu'à l'année 1516. » (*Essai*, chap. CXXI.)

Préjugé. Sens premier : raison de présumer une opinion avant tout autre raisonnement : « Depuis cent ans les Chinois sont dans cet usage : c'est un grand *préjugé* que l'exemple d'une nation qui passe pour être la plus sage et la mieux policée de l'univers. » (*Lettres philosophiques*, XI.)

Presse. Embarras, tourment : « Vous me mettez *en presse*. » (Lettre à Thiériot, 19 janvier 1739.)

Prêt de, prête de. Au lieu de *prêt à :* « Elle (la dame Calas) arriva à Paris *prête* d'expirer. » (*Calas*, p. 765.) — « Ses armées... étaient *prê-*

tes de prendre Turin. » (*Lettres philosophiques*, x.)

Prier. Inviter, prier à dîner ou prier tout court : « Il (le roi de Prusse) m'a dit qu'il avait été fort aise de *prier* hier M. l'envoyé de France, seul de tous les ministres, non seulement pour lui donner des marques de considération, mais pour inquiéter ceux qui seraient fâchés de la préférence. » (Lettre à M. Amelot, 3 sept. 1743.)

Produire. Procurer : « Les variations fréquentes dans le prix de ces effets *produisirent* à des hommes inconnus des biens immenses. » (*Précis du Siècle de Louis XV*, chap. II.)

Propreté. Élégance : « Une maison petite, mais bien bâtie, pleine de *propreté* sans ornement. » (*Lettres philosophiques*, I.) — « J'aime le luxe et même la mollesse, Tous les plaisirs, les arts de toute espèce, *La propreté*, le goût, les ornements. » (*Le Mondain*.)

Q

Quart de cercle. Instrument formé de la quatrième partie du cercle et divisé en degrés, minutes et secondes. (*Jeannot et Colin*, p. 857 Lettres à Mme Denis 6, nov. 1750.)

R

Raïas. (Étym. mot turc et arabe qui signifie *troupeau* et qui est donné par mépris aux sujets non musulmans.) Nom des sujets de l'empire turc soumis à la capitation, comme les chrétiens, les juifs, etc. (Littré.) Ne pas confondre avec *rajah* ou *ra ja*, prince indien. (Origine sanscrite.)

Recette. (Latin' *recepta*). Ensemble des sommes *reçues*, c'est-à-dire *perçues* pour subvenir aux besoins de l'Etat. (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX.)

Récompense. *En récompense*, en revanche. (Épître dédicatoire à M. Falkener. (*Lettres philosophiques*, XIX. Lettre à Mme Denis, 6 nov. 1750.)

Réglé. Régulier. Des troupes *réglées* : « Le baron de Horn n'avait pas mille hommes de troupes *réglées*. » (*Charles XII*, liv. II.)

Se relâcher à. Se borner à (rabattre de sa sévérité jusqu'à) : « Enfin le père *se relâcha* à ne lui demander autre chose sinon qu'il allât voir le roi et le duc d'York le chapeau sous le bras et qu'il ne les tutoyât point. (*Lettres philosophiques*, IV.)

Reproduire. Reconstituer : « Cette Compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, *reproduite* de nos jours par des secousses singulières, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du royaume. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX.)

Résigner (se-à). S'abandonnerà : « *Je me résigne à* la Providence. » (*Candide*, chap. XXVI.)

Ressentir. Sentir encore (*redolere*) : « J'ai la faiblesse de penser qu'il y a dans cet ouvrage je ne sais quoi qui *ressent* l'ancienne Rome. » (Lettre au duc de Richelieu, 31 auguste 1751.)

Ressorts. Mécanisme, forces en jeu, ressources : « Arons vient voir ici Rome encor chancelante, Découvrir les *ressorts* de sa grandeur naissante. » (*Brutus*, I, 1, v. 47 et 48.) — « Sa joie, en vous voyant, par de trop grands efforts, De ses sens affaiblis a rompu les *ressorts*. » (*Zaïre*, III, 4.) — « Une fièvre brûlante, attaquant tes *ressorts*, Vient à pas inégaux miner ton faible corps. » (2e *Discours sur l'homme*.)

Retorte. Sorte de cornue, de vase recourbé (lat. *retorta*). Lettre à l'abbé Moussinot, juin 1737.)

Retranché, au sens passif, en parlant d'un ouvrage auquel on fait subir des suppressions. « Presque tous les livres y sont corrigés et

retranchés de la Main des Muses. » (*Temple du Goût*.)

Rhinocéros, (*au rhinocéros*), sorte de coiffure portée par les élégants, v. p. 631

Rogatons. Mot employé souvent par Voltaire pour désigner modestement ses ouvrages, surtout ceux qu'il avouait le moins. (Lettre à Mme de Graffigny, 16 mai 1758; lettre à Mme du Deffand, 12 avril 1760, etc.)

Rôle. Liste : « Inscrit dans le *rôle* des charpentiers. » (*Charles XII*, 1)

Rouer. Sans doute *écraser* par les *roues* des voitures. « Un cocher qui n'était jamais venu à Paris, l'allait faire *rouer* intrépidement. » (Lettre à Hénault, 14 sept. 1744. Cf. Boileau, *Satire* VI, 66, mais surtout Mme de Sévigné, lettre du 15 mai 1689 : « Ils se laissaient *rouer* l'autre jour par le carrosse de Mme de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas.)

Route. Au sens de *trajet* : « Ce prisonnier, dans la *route*, portait un masque. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. xxv.)

Russien. Russe : « L'infanterie *russienne*. » (*Charles XII*, bataille de Pultava.)

S

Sabler (le champagne), *l'avaler* d'un trait. (Épître à Mme Denis, 1749.)

Sang. Famille, enfant : « Et je reprends ma gloire et ma félicité, En dérobant mon *sang* à l'infidélité. » (*Zaïre*, v. 688, p. 151.)

Sassement. Action de filtrer en secouant. Le *sas* est une sorte de tamis ou de claie pour passer les liquides; les farines, etc. (Lettre à l'abbé Moussinot, janv. 1739.)

Sequin. (Ital. *zecchino*, arabe *sekkah*.) Monnaie d'or de valeur variable (de 6 à 12 francs), en usage en Italie et dans le Levant. (*Candide*, Carnaval à Venise.)

Sérail. (Turc *seraï*.) Palais des princes mahométans.

Séraskier. (Turc *seri*, tête ; *asker* soldat.) Titre donné en Turquie au pacha qui commande les troupes d'une province et surtout au chef suprême des forces militaires de l'Empire. (*Charles XII*, à Bender.)

Setier. Ancienne mesure pour les liquides et pour les grains. Le setier de Paris contenait pour les liquides 8 pintes et pour les grains 156 litres. (V. p. 867.)

Singulier. Original, extraordinaire. Charles XII et Pierre le Grand sont « les deux personnages les plus *singuliers* qui aient paru sur la terre depuis plus de vingt siècles ». (*Discours sur l'histoire de Charles XII*, p, 105.)

Soudan. (Arabe *soultan*, empereur.) Nom donné autrefois aux sultans de Syrie et d'Égypte.

Sultanin. Monnaie d'or qui a cours en Turquie, en Égypte et dans les pays barbaresques. Avant la prise d'Alger, le sultanin dont on se servait dans la régence valait 8 fr. 37. (Lettre à l'abbé Aunillon, oct. 1742.)

T

Talons rouges. Manière de désigner les seigneurs à la mode. (Lettre à Cideville, 10 mars 1752.)

Tenir. Estimer (sans la préposition *pour*) : « Je me flatte que ma discipline militaire, que je *tiens* la meilleure de l'Europe, triomphera toujours des meilleures troupes hongroises. » (C'est Frédéric II qui parle.) (Lettre à M. Amelot, 3 sept. 1743.)

Testacés. (Mollusques.) Animaux à corps mou, sans vertèbres, protégés par une coquille (latin, *testa*), comme le colimaçon, l'huître, etc.

Tirer. Aller : En *tirant* vers le fleuve de l'Oder. » (*Charles XII*, liv. III.)

Tirer sur. Réclamer paiement. (On dit communément *tirer* une lettre de change *sur* quelqu'un, c'est-à-dire désigner quelqu'un comme devant la solder.) L'exemple

suivant est analogue : « Les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en *tirant sur* elle des sommes considérables. » (*Siècle de Louis XV*, chap II.)

Toise. Ancienne mesure de longueur valant 1 m. 949.

Tout. *En tout*, dans l'ensemble : « Les ouvrages qu'il (le dieu du goût) critique le plus en détail sont ceux qui *en tout* lui plaisent davantage. » (*Temple du Goût*.)

Tripot (dérivé *tripotage*) : Mot peu respectueux pour désigner un corps constitué : « Il n'avait pas alors le sens exclusivement défavorable qu'il a aujourd'hui. Il s'appliquait primitivement à un jeu de paume, à un lieu où l'on se réunissait pour jouer et pour causer. (Lettre à l'abbé d'Olivet, 20 oct. 1738.)

U

Uni. Simple, ordinaire : « Sa vie privée et *unie*. » (*Charles XII*, liv. III.)

Uniment. Simplement : « Il me dit... de ne le voir que sur le pied d'un gentilhomme qui vivait très *uniment*. (*Lettres philosophiques*, XIX.)

V

Vaudeville. *Chanson* à couplets *satiriques* (sens primitif). (*Lettres philosophiques*, XIII.) : « La nature, qui fait tout, lui avait donné un talent qui se développa bientôt avec un succès prodigieux : c'était de chanter agréablement des *vaudevilles*. » (*Jeannot et Colin*.)

Veiller sur. Surveiller : « Des juges envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour *veiller sur* sa conduite, le ramenèrent en Espagne. » (*Essai*, chap. CXLV.)

Velches. Mot d'origine germanique s'appliquant aux Gaulois (Celtes). Voltaire s'en sert comme d'un terme de mépris pour désigner les Français, quand il est mécontent d'eux et les trouve barbares (*L'homme aux quarante écus*, p. 879, etc.)

Venir. Aller. « Je vous donne ma parole que si vous allez jamais aux Pays-Bas, j'y *viendrai* passer quelque temps avec vous. » (Lettre à J.-B. Rousseau, 23 janv. 1782.)

Verre ardent. Lentille qui fait converger les rayons solaires à son foyer et y produit une grande élévation de température. (Lettre à l'abbé Moussinot, nov. 1737.)

Vigne. (Terme d'architecture.) Galerie. (Étym. *vinea*, galerie d'approche en matière de fortification. Elles étaient souvent recouvertes d'une sorte de treillis.) Voltaire dit, en parlant des galeries du Louvre : « Ces *vignes* si renommées ». (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX.)

Vizir. Un des principaux officiers du conseil du grand seigneur. (*Zadig*, le Ministre.)

Vizir du banc : un des six vizirs qui siègent dans le divan avec voix consultative. (*Candide*.)

Vue. *A vue d'oiseau* (nous disons : à *vol* d'oiseau), vu de haut. « Vous sentez que tout cela (*Tableau raccourci de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1750*) est *à vue d'oiseau*, presque point de détails. » (Lettre au duc de Richelieu, 31 auguste 1751.)

Vues. Au pluriel, au sens de *projets, intentions, idées* : « La merveille plus utile de la boussole était due au seul hasard, et les *vues* des hommes n'étaient point encore assez étendues pour qu'on fît usage de cette découverte. » (*Essai*, chap. LXXXI)

INDEX

DES PERSONNES A QUI SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE VOLTAIRE CONTENUES DANS CE VOLUME (1)

ACADÉMIE FRANÇAISE (A MM. de l'). *Dédicace du « Commentaire »*, 792.

ALEMBERT (M. d'). Remerciements et félicitations, 433; fragments 710, 711, 714, 715, 716, 805, 814, 815, 818; Annonce d'une grande révolution dans les esprits. — L'Encyclopédie, 830.

AMBASSADEURS (*Lettre circulaire aux*). Recommandation en faveur des horlogers de Ferney, 916.

AMELOT (M. — *Ministre des Affaires étrangères*). Compte rendu de mission diplomatique, 389; même sujet, 392.

ARGENCE DE DIRAC (M. le marquis d'). Fragment, 808; Louis XVI prend la défense d'un livre contre le Parlement, 926.

ARGENSON (M. le marquis d'). Lettre de recommandation, 336; Après communication des premiers chapitres du *Siècle de Louis XIV*. Vues sur l'histoire, 337; à la première nouvelle de la victoire, 397; Annonce du *Poème* de Fontenoy, 397.

ARGENTAL (M. le comte d'). En plein orage après les *Lettres philosophiques*, 256; regrets d'un littérateur devant l'abus de l'esprit scientifique, 364; l'arrivée au ciel de Berlin, 474; fragments, 622, 631, 633, 814, 815; il dément le bruit de son voyage à Paris, 920; indignation contre un traducteur de Shakespeare, 927.

ARNAUD (M. d'). Sur la mort de Mme du Châtelet, 444.

ASSELIN (M. l'abbé). Offre de sa tragédie (*la Mort de César*). Recommandation, 264.

AUNILLON (M. l'abbé). Compliment en style oriental, 366.

AUTEUR du livre des *Trois Imposteurs* (*Épître* à l'), 947.

BENOÎT XIV (au pape). *Dédicace de « Mahomet »*, 359.

BERNIÈRES (Mme la présidente de). La vie à La Haye, 47; au moment de partir pour Calais, 51.

(1) Les numéros renvoient aux pages. — Nous donnons plus loin la référence des lettres écrites par d'autres que Voltaire.

Bernis (M. le cardinal de). Remerciements, propos académiques et badinage, 901.
Boileau (*Épître à*), 945.
Bolingbroke (A Milord). *Discours sur la tragédie*, 81.
Byng (l'amiral). Intervention dans un procès historique, 593.
Chatelet (A Mme du). *Épître sur la Calomnie*, 283; *Épître sur la philosophie de Newton*, 287.
Chaulieu (M. l'abbé de). Un disciple à son maître, 12.
Chauvelin (M. le marquis de). Fragment (en note), 830; recommandation, 899.
Chènevières (M. de). Sur le mariage de Mlle Corneille, 790.
Choiseul (M. le duc de). Sur le cordon de troupes auprès de Genève, 900; fragment, 907.
Choiseul (Mme la duchesse de). Offre de bas de soie fabriqués à Ferney, 913; offre de montres fabriquées à Ferney, 914; fragment, 931.
Cideville (M. de). Les difficultés de la publication de *Charles XII*. Un complot, 100; sur la mort de M. de Maisons, 140; sur le « *Temple du goût* », 189. Envoi des *Remarques sur « les Pensées » de Pascal*, 255; lettre à un vieil ami, 360; sur la représentation de *Rome sauvée*, 496; le *Pertharite* de Corneille, 893.
Clairon (A Mlle). Compliments et conseils à l'interprète d'*Electre*, 445; même sujet, 446.
Commis (*Lettre à un Premier*). Sur la liberté qu'il convient de laisser aux écrivains, 192.
Corneille (Au père de Mlle). Fragment, 780.
Damilaville (M). Fragment, 716; sur l'affaire Sirven, 772 et suivante; fragments, 807, 808, 809, 812; sur *la Dunciade*, 826; apologie des philosophes, 828.
Darget (M). Pyrrhus et Cinéas. — Description du panorama de Monrion, 605.
Deffand (Mme la marquise du). Conseil à une dame pour ses lectures, 585; choix de lectures pour une libre-penseuse, 614; du plaisir de la lecture et d'un plaisir encore préférable, 619; méditations philosophiques, 831; détails sur son état de santé, 906; fragment, 956.
Denis (Mme). Épître *sur la vie de Paris et de Versailles*, 466; « Il fallait bienfinir par ce mariage, » 476; « On ne peut servir deux maîtres », 479; la lettre des « mais... », 481; envoi de *Rome sauvée*, 483; l'orange et l'écorce, 490; envoi du *Siècle de Louis XIV*, 492; sur l'orthographe du *Siècle de Louis XIV*, 496; la querelle de Maupertuis et de Kœnig, 498; projet d'un petit dictionnaire à l'usage des rois, 501; une mise au point, 507.
Denon (M). Sur un portrait malencontreux, 922; même sujet, 923.

Dubos (M. l'abbé). Première forme du *Siècle de Louis XIV*, 325.
Duclos (M). Sur le mariage de Mlle Corneille, 790; la candidature de Diderot à l'Académie, 825.
Dumolard (M). Fragment, 781.
Dupont (M). Description d'une vaste maison rustique, 910.
Falkener (M. — négociant anglais). *Épître dédicatoire* de *Zaïre*, 160; 2e *Épître dédicatoire*, 164.
Fez (le sieur) à l'éditeur d'un « Recueil de ses erreurs », 895.
Florian (M. et Mme de). Explication au sujet du départ de Mme Denis, 908.
Formont (M. de). Sur la composition de *Zaïre*, 141.
François Ier (empereur d'Allemagne). Recours à la protection de l'Empereur, 504.
Frédéric II (roi de Prusse). Réponse aux premières avances de Frédéric, 313; envoi d'une écritoire, 331; *Epître en vers* au prince royal de Prusse, 344; *Épître* au roi de Prusse, Frédéric le Grand, en réponse à une lettre dont il honora l'auteur à son avènement à la couronne, 345; *Epître* au roi de Prusse, 346; projet d'enrichissement pour la langue française. Il demande l'ordre du Mérite, 442; Voltaire combat les projets de suicide de Frédéric II, 602; l'Aigle et le Rat, 925.
Fyot de la Marche (M). Sur l'affaire Calas, 758; Voltaire mécontent du parlement de Bourgogne, 894.
Galitzine (M. le prince de). A propos d'une censure de la Sorbonne, 904.
Graffigny (Mme de). Sur l'esclavage des auteurs, 607.
Génonville (M. de). (Lettre en vers et prose.) Invitation à venir à la campagne, 41; *Epître aux mânes de M. de Génonville*, 138.
Haller (M). Fragment, 887.
Helvetius (M). Conseils cachés sous les éloges, 362; fragment, 814.
Hénault (M. le président). Compliments, 393; Mme du Châtelet dans un embarras de voiture, 395; *Épître à M. le président Hénault*, 470; présentation du *Siècle de Louis XIV*, 494; sur le *Commentaire* de Corneille, 788.
Hervey (Milord —, garde des sceaux d'Angleterre). Justification du titre de *Siècle de Louis XIV*, donné au XVIIe siècle, 338.
Horace (*Épître à*), 949.
Hornoy (M. d'). Fragment, 809,
La Faye (M. de). Lettre en vers et en prose, sur La Motte et sur J.-B. Rousseau, 12.
La Lindelle (M. de). Fragment, 384.
Lally Tollendal (M. le comte de). Dernier billet de Voltaire, 965.
La Tour (Le R. P. de —, principal du collège de Louis-le-Grand). Profession de foi intéressée, 401.

Le Brun (M. Ecouchard). Fragment, 780.
Lefebvre (M). Sur les inconvénients du métier d'homme de lettres, 170.
Lieutenant général de police (M. le). Voltaire requiert deux exempts pour le bon ordre d'une représentation, 436.
M*** *Epître à* —, du camp de Philipsbourg, 286.
M*** (de l'Académie française). Humble démarche de candidat, 386.
M*** (ministre du département de Paris). Protestation contre la conduite du chevalier de Rohan, 50.
Mademoiselle ***. La lecture des bons ouvrages, 591.
Maffei (M. le marquis Scipion). Analyse et extraits de la lettre à lui adressée, 382.
Maine (Mme la duchesse du). En lui envoyant *Catilina*, composé sur son ordre, 438.
Marmontel (M). Encouragements à un jeune auteur, 434; lettre de consolation sur une critique malveillante, 437.
Mimeure (Mme la marquise de). Un exil agréable, 11.
Moncrif (M. de). Les occupations de Voltaire à Monrion et aux Délices, 594.
Moreau de la Rochette (M.). Voltaire plante des arbres, 903.
Morellet (M. l'abbé). Fragment, 776, en note.
Moultou (M). Sur l'affaire Calas, 771.
Moussinot (M. l'abbé). Doutes scientifiques, demandes de renseignements, 317; les débiteurs de Voltaire, sa curiosité scientifique, son besoin de confort, 319; commissions et affaires, 332.
Necker (Mme). Sur la statue que Pigalle devait faire de lui, 915.
Olivet (M. l'abbé d'). Mme du Châtelet et *les Tusculanes*, la philosophie des anciens, 310; lettre de justification, l'étude des sciences ne nuit point chez Voltaire à la poésie, 321; bonheur de Voltaire dans sa retraite, 897.
Orléans (Mgr. le duc d' —, régent). En sortant de la Bastille, 37.
Palissot (M). Réflexions sur la brièveté de la vie, 601; après la *Comédie des philosophes*, 819.
Porée (Le R. P.). Il recherche une approbation pour la nouvelle forme de *la Henriade*, 77; retour sur la tragédie d'*Œdipe*, 80.
Richelieu (M. le maréchal duc de). Apologie, 484; peu avant la prise de Port-Mahon, 590; appréciations opposées de la lettre du maréchal en faveur de l'amiral Byng, 593; entre deux victoires du maréchal, 596.
Roque (M. de la). *Zaïre* présentée par son auteur, 142.
Rousseau (M. Jean-Baptiste). Demande de conseils et d'approbation, 45.

Rousseau (M. Jean-Jacques). Après le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, 698.
Saint-Julien (Mme de). Protestation de fidélité envers Choiseul disgracié, 917.
Schouvalow (M. le comte de). Demande de documents pour l'histoire de Pierre le Grand, 599; sur les difficultés de l'histoire de Pierre le Grand, 608.
Stanislas (roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar). Réclamation. Voltaire demande à être servi dans sa chambre, 441.
Thiériot (M). Fac-similé d'une lettre sur la première édition de *la Henriade*, 49; amères confidences au début de l'exil, 51; après la mort de Mlle Lecouvreur, 139; Voltaire secoue la paresse de Thiériot et cherche à le mettre à contribution, 306; quelles anecdotes Voltaire demande sur le siècle de Louis XIV, 308; lettre de réprimande pour un mauvais procédé, 333; sur la propriété des Délices, 587; les « quatre pieds » de Voltaire. Le château de Ferney, 611; le rat des champs écrit au rat de ville, 612.
Tournemine (Le R. P.). Humble déclaration d'orthodoxie, 329.
Tressan (M. le comte de). Éloge de Montaigne, 432.
Tronchin (M. le conseiller). Fragment, 809.
Tronchin (Le docteur). Appels du vieux malade à son médecin, 964.
Tronchin (M. — de Lyon). Intérêt de Voltaire pour un enfant pauvre, 600.
Trublet (M. l'abbé). Réconciliation, 891.
Turgot (M). Voltaire fait les honneurs de sa maison, 890; compliment, 921.
Vaines (M. de). Fac-similé d'une lettre de recommandation pour Wagnière, 965.
Vauvenargues (M. de). Compliments et conseils. Ne pas être exclusif, 419; une oraison funèbre que le cœur a dictée, 423; sur le comique de Molière, 425; la sensibilité et le goût de Vauvenargues, 426; en lui envoyant ses critiques, 428; en sollicitant des critiques de sa part, *ibid.*; avant de lire les *Caractères* de Vauvenargues, 429.

LETTRES ÉCRITES PAR D'AUTRES QUE VOLTAIRE

D'Alembert (*à Voltaire*). Fragments sur le *Commentaire*, 791; sur l'abbé Guénée, 819; sur une lecture à l'Académie, 928.
Catherine II (*à Mme Denis*). A l'occasion de la vente de la bibliothèque de Voltaire, 970.

Mme du Deffand (*à Walpole*). Fragment sur l'empressement des Parisiens auprès de Voltaire, 956.

Denon (*à Voltaire*). Sur un portrait malencontreux, 922 en note; même sujet 924, en note.

L'évêque d'Annecy (*à Voltaire*). Les *pâques* de Voltaire, 815; même sujet, 816.

Frédéric II (*à Voltaire*). Fragment de la lettre du 23 août 1750, destinée à rassurer Voltaire et sa nièce, 478 en note; fragment sur J.-J. Rousseau, 720; fragment sur *l'infâme*, 806; *à l'Académie française*, en lui adressant l'éloge de Voltaire, 969.

J.-J. Rousseau (*à Voltaire*). *Lettre sur la Providence*, 691; réponse à la lettre citée du 30 auguste 1750, 703. « Je ne vous aime point, Monsieur, 709 (cf. 708). Fragments *au pasteur Vernes*, et *à Moultou*, 709, en note; fragment *à d'Ivernois*, 719.

Docteur Tronchin (à un anonyme). Fragment sur les imprudences de Voltaire, 963; *au pasteur Bossart* sur la mort de Voltaire, 966, en note.

TABLE DES GRAVURES[1]

	Pages.
Portrait de Voltaire, par Largillière.	II
Le collège Louis-le-Grand au XVIIe siècle, vu de l'extérieur	3
Le collège Louis-le-Grand au XVIIe siècle, vu à l'intérieur.	5
La façade de l'hôtel du Grand Prieur au Temple	7
Vue de la Bastille.	17
Œdipe (III, IV). Figure de Gravelot	25
Titre de la première édition d'*Œdipe*.	33
Henri IV et le solitaire dans l'île de Jersey (*Henriade*, ch. I) par Michaux (édition de 1728)	41
L'hôtel de Sully, gravé par Silvestre	44
Fac-similé d'une lettre à Thiériot	49
La Henriade. Frontispice par Gravelot.	57
Figure d'Eisen pour le VIe chant de *la Henriade*	67
Figure de Gravelot pour le Xe chant de *la Henriade*	73
En-tête de Michaux pour *la Henriade*	79
Portrait de lord Bolingbroke, par Richardson.	83
Titre de la première édition des Œuvres de Voltaire, 1728.	87
Figure de Moreau le Jeune pour *Brutus*.	93
Portrait de Charles XII, par Gravelot.	103
Portrait de Pierre le Grand, par Gravelot	113
Mort de Zaïre. Figure de Gravelot	159
L'église Saint-Gervais	173
Portrait de Voltaire, par La Tour	211
Portrait de D'Argental, par Defraîne	256
La Tragédie. Frise de Gravelot	260
Mlle Duchesnois dans le rôle d'Alzire, par Chaumont	275
En-tête de Dubourg	280
Carte destinée à montrer la position de Cirey.	282
Portrait de Mme du Châtelet, par Mlle Loir	289
Château de Cirey	299
Portrait de l'abbé d'Olivet, par Restout	311
Portrait de l'abbé Dubos, par Gaucher	326

(1) A l'exception de quelques en-tête offrant un intérêt plus particulier, nous ne relevons pas ici les en-tête et les culs-de-lampe qui se trouvent au commencement et à la fin des chapitres.

Pages.
Portrait de Frédéric II, par Pesne. 347
En-tête des *Éléments de la philosophie de Newton*. 349
Mahomet (IV, IV). Figure de Moreau le Jeune 357
Titre de la première édition de *Mérope* 369
Mérope (IV, II). Figure de Moreau le Jeune. 377
Titre du *Poème de Fontenoy* 399
Portrait de Vauvenargues 421
Portrait de d'Alembert, par Pujos. 435
Portrait de Mlle Clairon, par Cochin fils 447
Première page de *Zadig* 449
Fac-similé de l'écriture de Voltaire en 1749 459
En-tête de la *Bataille de Fontenoy* 473
Vue du château de Potsdam. 477
Titre du tome II de la première édition du *Siècle de Louis XIV* 535
Portrait de Jean-Baptiste Rousseau, par Aved. 577
Carte des environs de Genève 583
Vue des *Délices*, dessinée par Signy 589
Portrait du maréchal de Richelieu, peint par Vanloo. . . 597
Portrait de Mme du Deffand, par Carmontelle 615
Lekain dans le rôle de Gengis-Khan, par Castelle. . . 625
En-tête tiré de l'*Ode sur les conquêtes du Roi*, 1744.. . . 635
Portrait de J.-J. Rousseau par P.-Gab. Langlois. . . . 701
Voltaire et Rousseau réconciliés dans l'immortalité. . . 721
Portrait de Fréron, par Cochin 747
La famille Calas, par Carmontelle 771
Frontispice pour le *Commentaire* de Corneille. 785
Figure de Gravelot pour le *Commentaire* (scène de *Polyeucte*) 801
Voltaire présidant un repas de philosophes 810
Portrait de Palissot, par Ch. Monnet. 820
Portrait de Voltaire à Ferney, 1765, d'après une estampe contemporaine 859
Le château de Ferney, d'après un dessin de Brandoin . . 887
Différentes expressions de la physionomie de Voltaire d'après les dessins de Jean Huber 905
Arrivée de Mlle Clairon à Ferney 919
Le *petit déjeuner de Voltaire à Ferney*, par Denon. . . . 923
Plan de la bataille de Fontenoy 937
Croquis de Joseph Vernet d'après Voltaire, en 1778 . . 955
Voltaire couronné à la représentation d'*Irène* 961
Fac-similé de l'écriture de Voltaire âgé 965
Statue de Voltaire, par Houdon. 971
Translation des restes de Voltaire au Panthéon 977
Masque mortuaire de Voltaire moulé par Houdon . . . 979
Tête de la statue de Voltaire, par Pigalle 980

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS V

Table CHRONOLOGIQUE de la Vie et des Œuvres de Voltaire. IX

BIBLIOGRAPHIE XXI

PREMIÈRE PARTIE

La jeunesse.

CHAP. I. — Enfance et première jeunesse de Voltaire (1694-1715). 1

— II. — Les débuts de Voltaire sous la Régence (1715-1719). — **Œdipe** (18 novembre 1718). . . 10

— III. — D'**Œdipe** à la **Henriade** (1719-1728). — Voltaire en Angleterre (1726-1729) 41

DEUXIÈME PARTIE

Voltaire à Paris et à Cirey.

CHAP. I. — Retour d'Angleterre (1729) — **Brutus** (1730). 79

— II. — **Charles XII** (1731) 98

— III. — **Zaïre** (1732) 137

— IV. — **Le Temple du Goût** (1733) 169

— V. — **Les Lettres philosophiques** (1734) . . . 196

— VI. — **Remarques sur les « Pensées de Pascal »** (1734) 246

— VII. — Trois tragédies : **Adélaïde Du Guesclin** (1734). — **La Mort de César** (1735). — **Alzire** (1736) 260

Pages.

CHAP. VIII. — Poésies de Voltaire à Cirey, **Épître sur la Calomnie** (1733). — **Épître sur la philosophie de Newton** (1736). — **Le Mondain** (1736). — **Les Discours sur l'homme** (1738) 280

— IX. — Extraits de la correspondance de Voltaire (1735-1740) 305

— X. — **Mahomet** (1741). — **Mérope** (1743) . . . 349

— XI. — Voltaire conquiert la faveur et entre à l'Académie (1743-1746) 385

— XII. — Voltaire et Vauvenargues (1743-1747). . . 417

— XIII. — Un grand tournant dans la vie de Voltaire (1746-1750). — Quelques lettres. **Zadig**, Épîtres à Mme Denis et au président Hénault 430

TROISIÈME PARTIE

Voltaire après son départ pour Berlin.

CHAP. I. — Le voyage en Prusse (1750-1753) d'après la Correspondance 473

— II. — **Le Siècle de Louis XIV** (1751). 511

— III. — De Berlin à Ferney, d'après la Correspondance (1753-1760). 582

— IV. — Les tragédies d'un sexagénaire : **L'Orphelin de la Chine** (1755) et **Tancrède** (1760) . 622

— V. — **Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations** (1756). 635

— VI. — Les deux Poèmes **sur la Loi naturelle** et **sur le Désastre de Lisbonne** (1756). . 684

— VII. — Voltaire et Rousseau (1754-1770) 697

— VIII. — **Candide** (1759) 723

— IX. — Deux satires : **Le Pauvre Diable** (1758), **la Vanité** (1760) 743

QUATRIÈME PARTIE

Le Patriarche de Ferney.

Pages.

CHAP. I. — L'affaire Calas (1762) et autres affaires judiciaires 755

— II. — Mademoiselle Corneille. Le **Commentaire sur Corneille** (1764). 779

— III. — La propagande voltairienne. Le **Dictionnaire philosophique** (1764) 805

— IV. — **Jeannot et Colin** (1764). **L'homme aux quarante écus** (1768) 854

— V. — La vie à Ferney, d'après la Correspondance (1760-1778) 885

— VI. — Extraits du **Précis du Siècle de Louis XV** (1768). — **Épîtres à Boileau** (1769), à **Horace** (1772). 930

— VII. — Le retour à Paris (1778). Mort de Voltaire. 953

— VIII. — Après la mort de Voltaire. 968

NOTES GRAMMATICALES. 981

LEXIQUE 991

INDEX 1004

4428. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

LIBRAIRIE A. HATIER, 8, Rue d'Assas, PARIS-6e

Ch.-M. DES GRANGES
Docteur ès lettres.
Professeur de Première au Lycée Charlemagne.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

des origines à nos jours.

Baccalauréat. — 1re, 2e et 3e des Lycées et Collèges de Garçons, Brevet supérieur, Écoles normales, etc.
4e et 5e années de l'Enseignement secondaire des Jeunes Filles.

I. — **ÉDITION ILLUSTRÉE** de 483 gravures, d'après les documents de chaque époque.
Un très beau volume de XVI-920 pages, grand in-8° (15 × 21).
Broché, couverture de luxe . . . . . .
Relié toile, tranches rouges . . . . . .
Reliure de luxe, façon maroquin, tête dorée . . . . . .

II. — **LE MÊME OUVRAGE** *non illustré.*
Un fort vol. in-16 de XVI-1017 pages.
Broché . . . . .)
Relié . . . . .)

L'ouvrage de M. Des Granges se particularise par :

1° **Un chapitre d'histoire**, tableau de la société, des mœurs, des arts, des sciences, en tête de chaque siècle littéraire, de manière à planter le décor dans lequel vivront et penseront les grands écrivains du temps. On y a joint un court aperçu des littératures étrangères, pour que l'on puisse estimer, siècle par siècle, les influences subies par notre littérature nationale ;

2° **Les biographies** des principaux auteurs, développées, pour y bien marquer à quelle date, dans quelles circonstances, chacune de leurs œuvres apparaît ;

3° **Une analyse succincte et précise des ouvrages :** jamais on ne s'est permis de formuler un jugement dont les éléments essentiels n'aient pas été mis sous les yeux des lecteurs ;

4° **Des résumés** placés en tête de chaque chapitre pour fixer dans l'esprit des élèves les idées importantes ;

5° A la fin, un **tableau général de l'évolution des genres :** *épopée, lyrisme, théâtre sérieux*, etc., et des **tableaux synoptiques et synchroniques.**

En résumé, par sa documentation précise et sa méthode, ce livre est un *instrument de travail* que nous offrons aux maîtres et aux élèves.

LIBRAIRIE A. HATIER, 8, Rue d'Assas, PARIS-6e

CH.-M. DES GRANGES

Morceaux Choisis des Auteurs Français

du Moyen Age à nos jours (842-1900), préparés en vue de la **Lecture expliquée.**

Ces **Morceaux choisis** sont le **complément** de l'*Histoire de la Littérature*. Chacun des extraits est précédé de toutes les indications nécessaires pour *le rattacher à l'ouvrage d'où il est tiré*, et pour fournir à l'élève les premières bases de son *explication*. Ainsi l'esprit s'accoutume à la fois à *l'histoire raisonnée de la littérature* et à la *précision du commentaire*.

1er CYCLE. — Classes de Grammaire des Lycées et Collèges, Écoles primaires supérieures.

Un volume in-12 de XVI-624 pages, relié. . . . . »

2e CYCLE. — Classes de Lettres (depuis la 3e) des Lycées et Collèges. — Écoles normales (garçons et filles), Brevet supérieur.

Un volume in-12 de XII-1408 pages. Percaline souple . . . . . »

NOTA. — Pour éviter toute confusion, bien *spécifier* dans la commande s'il s'agit du **1er Cycle** *ou* du **2e Cycle**.

J. VIANEY

Doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier.

L'EXPLICATION FRANÇAISE

au Baccalauréat et à la Licence ès Lettres.

Un fort volume in-12, cartonné percaline souple. . . . . »

Cet ouvrage se vend également en trois volumes séparés :

I. *Le Théâtre classique (XVIIe siècle)*. — Récits. — Descriptions. — Portraits. — Discours. — Dialogues. — Monologues.

Un volume in-12, de 194 pages, cartonné percaline souple. . . . »

II. *Les Fables de La Fontaine*. — III. *Les Orateurs et les Moralistes du XVIIe siècle*. — Bossuet. — Pascal. — La Rochefoucauld. — La Bruyère.

Un volume in-12, de 232 pages, cartonné percaline souple . . . »

IV. *Les Grands Classiques des XVIe, XVIIIe et XIXe siècles*. — Récits et Portraits. — Lyrisme gracieux : la nature et l'amour. — Haut lyrisme et grande éloquence. — Peintures de mœurs et de caractères. — La Nature. — L'Histoire. — Morale et Philosophie. — Romantiques.

Un volume in-12, de 288 pages, cartonné percaline souple . . . »

Dans le présent Manuel, on a essayé de montrer aux étudiants quels principes ils peuvent invoquer et à quelle méthode ils peuvent se conformer pour donner un jugement d'ensemble sur la valeur littéraire, psychologique, morale, d'un texte plus ou moins étendu, une appréciation fondée sur la connaissance du génie de l'auteur, sur celle de l'esprit de son temps et sur l'intelligence des grandes lois de l'art ; principes élémentaires et méthode très simple. Ils y trouveront aussi plutôt des exemples nombreux et méthodiquement classés que des théories.

COLLECTION D'AUTEURS FRANÇAIS

d'après la Méthode historique, à l'usage des Classes de Lettres Lycées et Collèges de Garçons et de Filles et des Maisons d'E cation, publiée sous la direction de **M. Ch.-M. DES GRANG** Agrégé des lettres, Docteur ès lettres.

Édit. illust. d'après les documents de l'époque, avec Introduction, Bi graphie, Notes, Grammaire, Lexique.

AVIS. — La nouvelle collection d'Auteurs français que nous présenton public des écoles se distingue de toute autre par les caractères suivants : **1° Chaque volume contient, en résumé, l'œuvre complète d'un teur. — 2° Tous les morceaux sont disposés dans l'ordre chron gique de leur composition. — 3° Tous sont accompagnés d' analyse de l'ouvrage d'où ils sont tirés. — 4° Toutes les œuv données en entier ou par fragments, sont encadrées dans biographie continue de l'auteur.**

Boileau **Œuvres choisies**, par **Ch.-M. DES GRANGES**. Un fort volume in-12 de XXII-708 pages. Reliure percaline grinée souple, titre or . . . . . .

Bossuet **Œuvres choisies**, par **J. CALVET**, Agrégé des lettres plupart des **Oraisons funèbres**, les principaux **Sermon** le **Discours de réception à l'Académie**, y sont donnés *in extenso*. Un fort vol. in-12 de XVI-721 pag. Reliure percaline souple, titre or . . .

Chateaubriand **Œuvres choisies**, par **Ch. FLORISOONE**, fesseur agrégé au Lycée Janson de Sailly. Un vol. in-12 de XXIV-436 pag. Reliure percaline souple, titre or . . . .

La Fontaine **Œuvres choisies**, par **G. LE BIDOIS**, Docteu lettres, Professeur au Collège Stanislas. Un vol. in-12 de XI-547 pag. Reliure percaline souple, titre or. . . . .

Molière **Théâtre choisi**, par **Ch.-M. DES GRANGES**, **Les F cieuses ridicules, le Misanthrope, l'Avare, Tartu les Femmes savantes**, y figurent *in extenso*. Un fort vol. in-12 de XX-995 pag. Reliure percaline souple, titre or. . .

Montaigne **Œuvres choisies**, par **R. RADOUANT**, Profess agrégé au Lycée Henri-IV, Docteur ès lettres. Un vol. in-12 de X-464 pag. Reliure percaline souple, titre or . . . . . .

Racine **Œuvres choisies**, par **M. FOURCASSIÉ**, Professeur agr des lettres au Lycée de Tulle. **Andromaque, les Plaideu Britannicus, Bérénice, Iphigénie, Esther** et **Athalie** y figurent *extenso*. Un fort vol. in-12 de XXI-920 pag. Reliure percaline souple, titre or . .

La Bruyère **Œuvres choisies**, par **R. RADOUANT**. Un fort vol. in-12 de 600 pages . . . . . .

Corneille **Œuvres choisies**, par **S. ROCHEBLAVE**, Professeu la Faculté des Lettres de Strasbourg (paraîtra en juin 19

A. Zed **Dictionnaire essentiel de la Langue française** su d'un appendice *Historique et Géographique;* d'une étude *Préfixes et des Suffixes;* d'un tableau des *Homonymes*, etc. Un élégant volume illustré, relié percaline . . . . . 6 fr.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 117982857